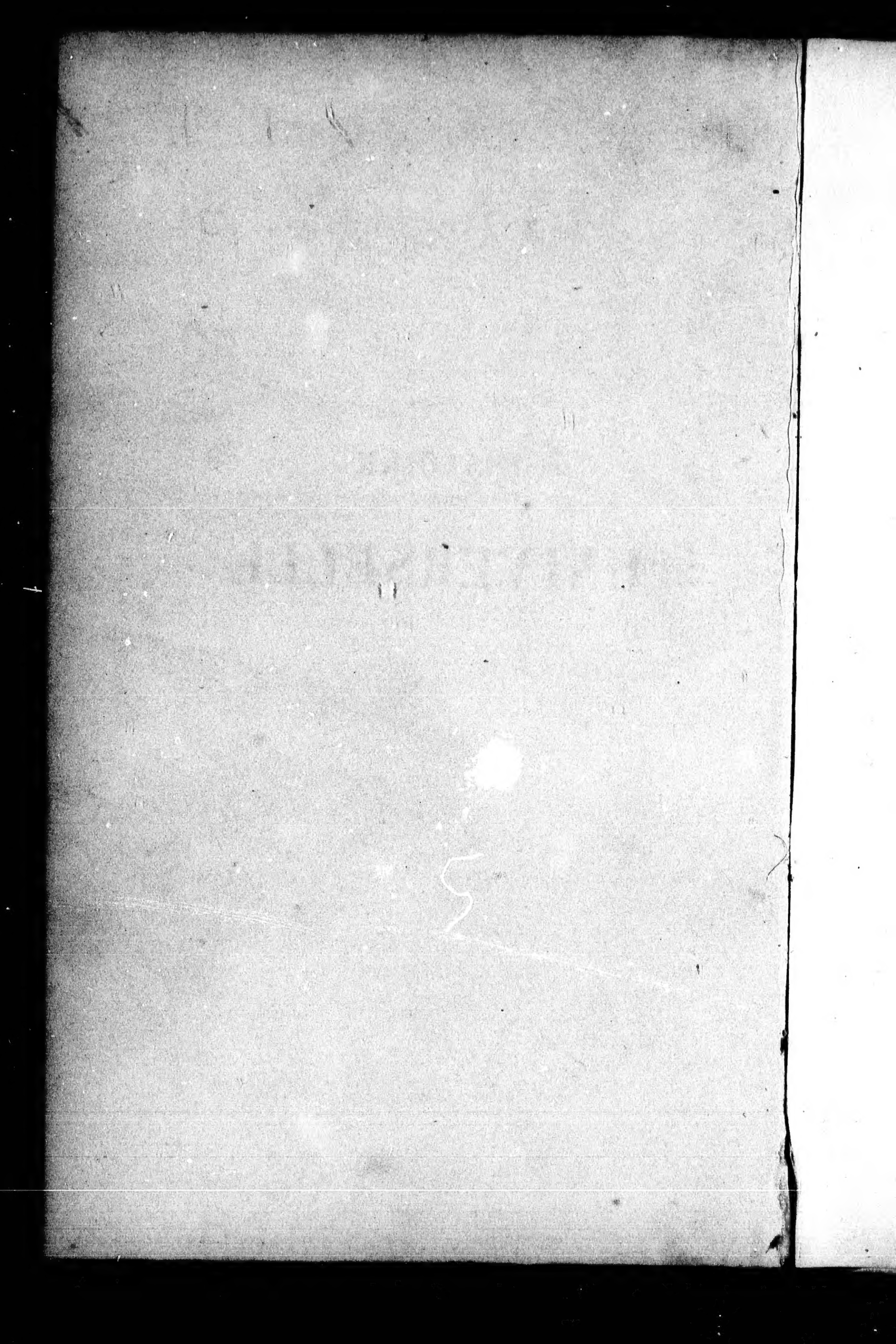


HISTOIRE

UNIVERSELLE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE, LACOMBE ET NOEL DES VERGERS

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduite

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

TOME DIX-SEPTIÈME



A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXII

HISTOIRE UNIVERSELLE.

LIVRE XVII.

DIX-SEPTIÈME ÉPOQUE.

SOMMAIRE.

Conséquences de la paix d'Utrecht; Philippe V. — La Régence. — L'Empire, Charles VI. — Guerres de la succession d'Autriche; la Prusse; paix d'Aix-la-Chapelle. — Frédéric II, guerre de Sept Ans. — La France, la Corse, Louis XV. — Mœurs. — Littérature philosophique. — Sciences sociales, philanthropie, améliorations. — Destruction de l'ordre des jésuites. — La Turquie, la Perse. — La Russie. — La Pologne. — Catherine II. — La Suède. — Le Danemark. — La Grande-Bretagne. — Colonies anglo-américaines. — L'Inde. — Angleterre, littérature anglaise. — Marie-Thérèse et Joseph II. — Esprit et littérature en Allemagne. — Philosophie. — Espagne. — Portugal. — États généraux. — République helvétique. — Italie. — Les réformes. — Italie, derniers faits. — Littérature italienne. — Érudition, archéologie, numismatique. — Beaux-arts. — Musique et pantomimique. — Sciences. — Louis XVI. — Préludes de la révolution française.

CHAPITRE PREMIER.

CONSÉQUENCES DE LA PAIX D'UTRECHT. — PHILIPPE V.

Le traité d'Utrecht n'introduisait dans le droit public aucun principe général ; cependant tous les traités subséquents s'y référèrent, ceux auxquels il avait profité ayant intérêt à le maintenir, surtout l'Angleterre, dont il avait consolidé la grandeur, comme le traité de Westphalie avait consolidé celle de la France. La dynastie protestante, reconnue par ce traité, le regardait comme sa seule garantie, et fondait ses idées d'équilibre européen sur son alliance avec l'Autriche : c'était, disait-on alors, l'alliance du protestantisme le plus indépendant avec le catholicisme le plus légitime. L'Angleterre, que les stipulations de cette paix

laissaient maîtresse de la mer, put donner carrière à cette ambition qui devient pour elle une nécessité, contrainte qu'elle est de dominer sur l'Océan pour qu'on ne vienne pas la troubler chez elle. Gouvernée par des politiques illustres avec toute l'énergie de l'égoïsme national, elle vit son commerce et son industrie s'accroître sans mesure. Inaccessible à ses ennemis par sa position insulaire, forte de son esprit public développé par les lois, appuyée sur le crédit dont elle fut la première à connaître la magie, elle n'aspire pas à dominer sur le continent, mais s'oppose à quiconque prétend y agir en maître : si elle est menacée dans ses possessions transatlantiques, elle bouleverse l'Europe pour détourner l'attention; pendant ce temps, elle assouvit sa soif de l'or dans l'Inde, qui la dédommagera un jour de la perte de ses colonies d'Amérique, destinées, après avoir secoué son joug, à devenir une nouvelle Angleterre.

L'empereur, comme souverain des Pays-Bas, se vit contraint de rester uni à l'Angleterre; le Portugal, qui par nécessité avait réclamé son alliance pendant la guerre, voulut la conserver dans l'intérêt de son commerce; mais il se ruina, au contraire, au profit des Anglais par le traité de Méthuen (1703), en s'obligeant à recevoir leurs étoffes de laine, à la condition que son vin ne payerait chez ses alliés que le tiers du droit perçu sur celui de France. L'Angleterre pouvait aisément mettre de son côté la Savoie et les princes d'Allemagne au moyen des subsides qu'il lui était facile de leur procurer, grâce au système des emprunts, déjà très-efficace malgré la nouveauté.

La Hollande, que le patriotisme et la constance de ses habitants avaient créée et qui, dans sa lutte pour briser le joug espagnol et résister à Louis XIV, avait pu rivaliser avec l'Angleterre, reconnut à ses dépens combien il est dangereux de se mêler aux querelles des grandes puissances. Après avoir prodigué son or et son sang pour enrichir l'Angleterre et accroître la puissance de l'Autriche, elle se trouvait désormais asservie à la première par les alliances de famille, et la paix marqua l'heure de sa propre décadence; en renonçant à entretenir des forces militaires respectables, elle descendit dans l'opinion, et se vit réduite à cet état intermédiaire qui ne comporte ni assez de force pour commander, ni assez d'obscurité pour désarmer l'envie. Elle avait, il est vrai, une ceinture de forteresses; mais à quoi pouvaient-elles servir avec des garnisons insuffisantes? Condamnée à n'être plus que marchande, elle tâcha de se mettre en garde contre les surprises à force de vigilance, et contre les inimitiés à force de soumission.

L'Allemagne possède deux grands États guerriers; elle voit ses princes occuper plusieurs des trônes de l'Europe, et pourtant son importance reste la même, parce qu'il lui manque la communauté d'intérêts et une forte constitution.

L'Autriche s'était étendue en Italie; mais les accroissements de territoire ne sont avantageux qu'avec une bonne administration; autrement, ils ne font qu'offrir un champ plus vaste aux agressions. Après avoir perdu l'alliance de famille qui l'unissait à l'Espagne, elle demeura toujours moins active que passive, tendant à conserver, et épiant sans cesse les occasions de s'agrandir. De même qu'on avait élevé la Savoie pour tenir tête à la France, on érigea en royaume, contre l'Autriche, la Prusse, dont une suite de princes illustres augmenta la grandeur artificielle, et suppléa, grâce à la force morale et intellectuelle, à ce qui manquait au pays en force numérique et compacte.

C'était encore pour l'Autriche un sujet d'inquiétude que de voir le Holstein donné à la Russie, qui acquit ainsi le droit de suffrage dans l'Empire. Ce vaste pays, ayant, comme l'Angleterre, accompli sa révolution dans le siècle précédent, se trouva en mesure de s'occuper de ce que faisaient les autres États; il accepta la civilisation du dehors au détriment de son développement original, et sa puissance intérieure s'accrut comme son influence.

La France, qui jusqu'alors avait dirigé fièrement la politique européenne, se trouve réduite au second rang, bien que dominant encore des deux côtés des Pyrénées. Heureusement, le progrès intellectuel vient lui prêter une influence nouvelle; si, dans le siècle précédent, elle avait produit des ouvrages dont la perfection exquise rappelait les temps de Périclès et d'Auguste, elle répand dans celui-ci ses idées dans toute l'Europe, et les proclame sur les places publiques. Mais à cette diffusion de doctrine s'associe la dépravation morale; si la bourgeoisie est saine, les hautes classes sont corrompues, et la raison populaire devance de beaucoup celle du gouvernement; de là entre les pouvoirs des démarcations indéterminées, une administration vacillante au dedans, une politique sans énergie au dehors.

La Suède, création improvisée d'un grand roi, gît épuisée par suite des folies audacieuses d'un autre prince, et reste comme la proie désignée d'un voisin dont naguère le nom n'était pas même prononcé en Europe.

Derrière ces grandes puissances la Pologne s'obstine à ne pas avancer, c'est-à-dire à ne pas se transformer; puis enfin, le mo-

ment viendra où elle se verra conquise sans avoir combattu.

La Suisse conserve l'esprit militaire, mais pour le service des autres; elle gagne ainsi de l'argent, et perd de son influence.

En Italie, les étrangers ne règnent plus que sur la Lombardie, et ils travaillent à régénérer cette belle province. Quarante-huit années de paix permettent aux habitants d'acquérir du savoir et des richesses; mais, comme ils ne nourrissent ni craintes, ni espérances, ni grandes passions, ils s'amollissent, et les princes montrent plus de bonne volonté que d'aptitude à donner au pays des institutions sérieuses et stables.

En somme, la tendance au positif se remarque de plus en plus : la Prusse l'emporte, avec sa discipline militaire, sur la monarchie autrichienne, composée d'éléments hétérogènes; l'industrie et le bon sens pratique des Anglais, sur l'insouciance espagnole et la mobilité française; le despotisme russe, sur la turbulente aristocratie polonaise. Partout les monarchies se consolident en renversant les obstacles qui restent encore du moyen âge, et en poursuivant l'unité administrative. En Angleterre seulement, la monarchie s'était alliée de plus en plus avec l'aristocratie; mais, dans les autres pays, elle tendait à abattre tous les autres pouvoirs. La puissance royale était considérée généralement comme une providence, ce qui faisait qu'au lieu d'en examiner les actes, on s'inclinait devant elle. Louis XIV, qui jouit d'une puissance longue et brillante, avait habitué les esprits au despotisme; or, cette forme de gouvernement parut nécessaire pour arracher le vieux tronc du moyen âge, qui, après avoir donné ses fruits autrefois, ne servait plus qu'à entraver le progrès et l'égalité civile. Les classes privilégiées, les droits seigneuriaux, les immunités du clergé et des corporations, les prétentions de Rome, les parlements furent tour à tour battus en brèche : c'était rendre les gouvernements absolus, et les affranchir de toutes conditions; mais on les mit ainsi en présence des peuples, qui apprirent à connaître leurs droits, en attendant le moment de les réclamer.

Dans la politique extérieure, la morale est effrontément foulée aux pieds : on ne tient compte ni des nationalités, ni des anciennes possessions, et l'on ne se préoccupe que d'arrondir les royaumes; les faibles restés sans défense sont sacrifiés pour éviter une lutte entre les forts; on n'évalue la prospérité d'un État que d'après la configuration et l'étendue de son territoire, le nombre des têtes et le produit des contributions. La statistique seule témoigne de la prospérité d'un État, et l'on fait étalage de ses

chiffres adulateurs. On invente cette politique appelée de cabinet, toute d'intrigues, sans loyauté ni bonne foi, qui considère comme le plus habile celui qui sait tromper le mieux. En aucun temps on n'avait entamé tant de négociations, ni sur des questions d'une si haute gravité ; mais toujours on se préoccupa de la convenance et non de la justice. Un système d'alliances et de contre-alliances fut échafaudé pour soutenir l'équilibre artificiel établi par la paix de Westphalie, et restauré imparfaitement à Utrecht, édifice tout conventionnel, comme la poésie, comme la peinture et l'architecture, comme la manière de se vêtir à cette époque.

Le commerce devient un intérêt nouveau et d'une importance capitale ; on dirait que les cabinets sont devenus des comptoirs : on y fait des traités, des ligues, des guerres pour des tarifs, pour des exclusions de marchandises, pour la pêche, pour le droit de visite. Les guerres européennes commencent ou se propagent dans les colonies ; mais aussi c'est d'elles que le monde verra surgir l'exemple nouveau d'une vaste démocratie.

Les dettes contractées amènent l'invention du papier-monnaie, qui accroît les ressources des gouvernements, et les aide dans des entreprises qui autrement seraient inexécutables.

L'argent devient le moteur universel : il fait vivre les armées et les gouvernements, qui ne laissaient à l'homme aucune dignité ; par lui sont fomentées les factions dans les pays rivaux ; le faste prend la place du mérite ; les traitants et les agioteurs, cette engeance nouvelle, s'enrichissent à l'envi.

Cet esprit mercantile tempère l'intolérance religieuse, et conduit l'administration, aussi bien que la science, à d'utiles applications. L'importance des lettres se fait sentir, et, de protégées, elles deviennent protectrices. L'étude des langues, les voyages plus fréquents, le français, dont l'usage se répand, facilitent l'échange des idées et des opinions ; les penseurs sont admis dans les cabinets, ou du moins on tient compte de leur manière de voir. Selon eux, tout doit être soumis à l'expérience, et il en résulte que les écrivains deviennent un pouvoir, que l'administration et la politique s'élèvent à l'état de sciences en répudiant le mystère et les vieux préjugés. Le savoir rapproche les classes ; puis, tandis que le roturier grandit à l'égal des anciens gentilshommes, ceux-ci, pour se faire pardonner leurs priviléges, rabattent de leurs prétentions et se rendent d'un abord plus facile.

Dans le mouvement qui est un des caractères distinctifs de cette époque, on ne recule devant aucun doute ; on hasarde les hypothèses et les utopies les plus hardies, parce que la réalité n'a en-

levé encore aucune illusion ; mais tandis que, dans certains pays, le peuple engoué des idées nouvelles pousse aux révolutions, il reste ailleurs tellement attaché à ce qui est vieux, qu'il fait des révolutions pour le conserver. Les princes, voyant qu'ils ne peuvent résister à l'impulsion, cherchent à la diriger, mais avec des intentions médiocres, qui ne satisfont pas les novateurs, tandis qu'elles ébranlent la foi des conservateurs.

Ainsi ce siècle, peu fécond en événements, mais remarquable par un mouvement extraordinaire d'idées, reprenait l'œuvre commencée dès le seizième siècle, suspendue dans le précédent, et qui devait s'accomplir avec une violence terrible dans le suivant (1).

Les grandes puissances qui avaient imposé à l'Europe la paix d'Utrecht ne s'étaient nullement préoccupées des intérêts et des sentiments du plus grand nombre ; aussi les peuples sacrifiés faisaient-ils entendre des plaintes. La succession protestante, assurée en Angleterre, blessait la foi de tous les catholiques et la loyauté du légitimiste. La barrière de fortifications élevée entre la France et les Pays-Bas, entretenue aux frais de l'Autriche, était tout à la fois une charge gratuite pour cette puissance et un embarras pour toutes trois. Si la séparation perpétuelle des deux couronnes de France et d'Espagne était un acte de bonne politique, elle avait

(1) Les journaux acquirent de l'importance, surtout ceux de Hollande, en raison de la liberté qui y régnait. Les Français eurent les mémoires, les Allemands leurs recueils d'actes. Chaque royaume eut ses historiens particuliers, d'un mérite plus ou moins incontestable, et résumés pour la plupart par des écrivains postérieurs. L'*Histoire de mon temps* et l'*Histoire de la guerre de Sept Ans* par Frédéric II, ainsi que sa correspondance, offrent le commentaire le plus important, sinon le plus véridique, de son règne. Il est encore intéressant de consulter : *Mémoires* du duc de Saint-Simon, des deux Walpole, etc.— *Mem. of the courts of Berlin, Dresden, Warsav and Vienna*, par Wraxhall ; Londres, 1800, 2 vol. in-8o.— *Politique de tous les cabinets. Tableau historique de l'Europe.— Mém. ou souvenirs historiques*, par Ségur.— *Hist. des Etats de l'Europe de* 1740 *à* 1748, par Adelung. — *Cours d'hist. des États européens*, par Schoell, tomes XXXVIII à XLVI. — *Le Recueil des traités*, par Schoell et Kock.— *Corps diplomatique*, par Dumont. — *Histoire de la diplomatie française*, par Flassan.— *Chronologisches handbuch*, 1740 à 1809, par Wedekind. — *Hist. of principal states of Europa from the peace of Utrecht*, par John Russel. — *Hist. des révolutions politiques et littéraires de l'Europe dans le dix-septième siècle*, par Schlosser.— *Hist. de l'Europe et des colonies européennes depuis la guerre de Sept Ans jusqu'à la révolution de juillet*, par Langlet. — *Hist. universelle des hommes de lettres anglais. — Gesch. der mehrwürdigsten Bündnisse und Frioden-Schlüsse*, etc., par Voss. — *Biographie universelle*, voir les articles écrits sur cette époque par ceux qui connurent les personnages historiques.

cependant contraint les peuples à changer l'ordre de succession. Le partage de la monarchie espagnole entre la France et l'Autriche ne profitait en rien aux neutres; en même temps, les deux États intéressés n'étaient point satisfaits. Charles VI, chef de la maison d'Autriche, considérait comme lui ayant été ravies les couronnes qui paraient le front de Philippe V, et il en gardait rancune à la France ainsi qu'aux puissances maritimes. Dès lors l'objet principal de la guerre de succession n'était pas atteint; car les deux prétendants au trône d'Espagne ne se reconnaissaient pas l'un l'autre.

Philippe V.

A la mort de Louis XIV, l'Espagne cessa de se montrer le satellite de la France. Philippe V, affranchi dans sa politique, ne pouvait se résigner à voir sa monarchie démembrée, et le commerce du pays sacrifié à l'intérêt des Anglais, aux mains desquels restait Gibraltar, comme un rocher où sa chaîne était rivée. Il éprouvait aussi quelques scrupules sur la validité du testament de Charles II; puis, tandis qu'il se considérait comme un roi peu légitime en deçà des Pyrénées, il ne pouvait détourner sa pensée du trône de France, auquel il avait renoncé malgré lui. Aussi tenait-il ses regards fixés sur le berceau de son neveu, dont l'enfance était faible et maladive; mais il comprenait qu'il trouverait un obstacle à lui succéder dans le duc d'Orléans, régent du royaume et héritier présomptif de la couronne. Haïssant donc ce prince autant que le lui permettaient son caractère faible et sa dévotion, il s'ingéniait à lui arracher la régence; mais il sentait qu'il ne pouvait y réussir qu'avec l'appui de l'Angleterre. Or, la voyant occupée à soutenir l'œuvre qu'elle avait entreprise, il cherchait du moins à l'inquiéter en favorisant les prétentions du chevalier de Saint-Georges, comme on appelait le fils de Jacques II, le roi détrôné.

La paix européenne paraissait donc compromise par le petit-fils de celui qui l'avait si gravement troublée dans le siècle précédent. Philippe V ne manquait pas de courage; comme on s'enquérait du poste que le roi occuperait dans une bataille, il répondit : *Le premier, là comme ailleurs*. Il déclara qu'il ne voulait pas vivre, comme les princes autrichiens ses prédécesseurs, renfermé dans son palais. Les Castillans, dont le courage s'était retrempé dans les luttes qui suivirent la mort de Charles II, auraient pu reprendre le rang qu'ils avaient perdu; mais ce n'étaient que des velléités momentanées; car du reste Philippe, dépourvu de ce courage intérieur nécessaire aux grandes résolutions, s'en rapportait à quelque favori du soin des affaires publiques et des

siennes propres, pour retomber dans son apathique sommeil.

Il éprouva un profond chagrin de la perte de sa femme, l'aimable et intrépide Louise, qui avait su le maintenir en bonne intelligence avec la cour de France et son aïeul, et à laquelle il fut refusé de jouir en paix d'un trône qu'elle avait contribué à conquérir; il se livra alors tout entier à la princesse des Ursins, qui n'avait ni jeunesse ni beauté. Des sens ardents et une conscience timorée lui auraient fait épouser cette femme sur le retour, si elle-même n'eût préféré lui donner une compagne dont l'âge fût plus en rapport avec le sien, et dont le caractère ne pût toutefois mettre en péril la puissance qu'elle exerçait; mais elle s'abusa grandement en fixant son choix sur Élisabeth Farnèse de Parme, dont l'ambition devait susciter autant de guerres et de négociations qu'on en avait vu naître, en d'autres temps, pour les franchises populaires ou les libertés religieuses.

1714.

Le cardinal Albéroni.

Le choix de cette princesse avait été suggéré par Jules Albéroni, né (1664) à Plaisance d'un jardinier. Cuisinier, bouffon, négociant (1), il accueillit le romancier français Campistron, dévalisé dans un voyage en Italie; le maréchal Vendôme, chargé de l'expédition d'Italie, cherchait un secrétaire qui sût un peu de français, et Campistron lui proposa Albéroni. D'autres racontent que l'évêque de San-Domingo, devant conférer à Parme avec Vendôme et ne sachant pas le français, prit avec lui Albéroni; on ajoute que celui-ci, ayant trouvé le cynique général sur sa chaise percée, où il passait une bonne partie de la matinée, au lieu de se montrer blessé de cette inconvenance, ne trouva rien de mieux à faire que de l'imiter, ce qui charma le général français, et valut à l'Italien d'entrer à son service. En Espagne, il sut se concilier la princesse des Ursins; devenu comte et ambassadeur de la cour de Parme en Espagne, il s'assura la reconnaissance de cette cour en déterminant le mariage de Philippe V avec Élisabeth (2), et sa

(1) Dubos et Saint-Simon font sa caricature; de même que Poggiali (*Mémoires historiques de Plaisance*), Ortiz (*Histoire d'Espagne*), Coxe (*l'Espagne sous les Bourbons*, II, 27-28), Bignani (*Éloge du cardinal Albéroni* (1833), font son panégyrique. Il est bien apprécié par John Russel, *History of principal states of Europe from the peace of Utrecht*, II, 112. Mais les documents publiés par Albéroni lui-même, à Gênes d'abord, puis à Rome, sont surtout à consulter.

(2) Albéroni rapporte lui-même, dans les notes qu'il a rédigées sur sa vie, qu'il disait à la princesse des Ursins qu'Élisabeth « était une bonne Lombarde pétrie de beurre et de fromage; qu'elle en ferait tout ce qu'elle voudrait; qu'Élisabeth viendrait en Espagne aux conditions qu'il plairait à la princesse de lui prescrire. »

faveur grandit auprès de la nouvelle reine. Le premier acte d'Élisabeth fut de renvoyer la princesse des Ursins, qui était venue au-devant d'elle; jetée dans un carrosse, avec la toilette d'apparat qu'elle portait, elle dut traverser, à la fin de décembre, entourée de gardes, une partie de l'Espagne. Philippe ne montra, du reste, ni pitié ni mécontentement de cette résolution étrange (1).

« La fierté spartiate, l'opiniâtreté anglaise, la finesse italienne et la vivacité française formaient, dit Frédéric II, le caractère d'Élisabeth, femme singulière, qui marchait audacieusement à l'accomplissement de ses desseins. Rien ne la surprenait, rien ne pouvait l'arrêter. » Bien qu'elle fût avide de domination, elle se résignait à la solitude avec un mari mélancolique sans perdre de sa gaieté. Elle le rendit père d'un fils; mais, comme elle n'avait pas l'espoir de le voir monter sur le trône, précédé qu'il était par trois frères du premier lit, elle voulut lui assurer un riche apanage. Pour atteindre ce but de toute sa vie, elle isola le roi, qui, dévot sans être religieux, timide et obstiné, d'un esprit lent et ayant besoin d'être dirigé, désireux pourtant de faire du bruit et de peser dans la balance politique, accordait tout à sa femme, son unique compagne. Or, cette reine d'un caractère ambitieux, mais qui ne connaissait ni la politique ni les affaires, élevée dans la retraite et alors séquestrée du monde, haïssant les Espagnols, dont elle était haïe, n'avait de confiance que dans les Italiens et principalement dans Albéroni.

Cet étranger, qu'elle avait fait cardinal, se contenta d'avoir la puissance d'un ministre, comme confident du roi et de la 1718.
reine, sans en ambitionner le titre. Il gagna la faveur de la nation en sévissant contre ceux qui avaient augmenté les charges publiques; puis il se jeta dans de vastes projets, en vue de rendre à l'Espagne son ancienne grandeur.

Le trésor était épuisé, le peuple découragé; il n'existait plus ni armée, ni marine, ni alliances puissantes; la seule richesse consistait dans les produits du sol, que les Pyrénées défendaient

(1) « Dans les auberges d'Espagne (dit Saint-Simon, qui décrit d'une manière pittoresque la disgrâce et le voyage de madame des Ursins) il n'y a rien absolument pour les gens, et l'on vous indique seulement où se vend ce dont on a besoin pour les premières nécessités. La viande le plus souvent est vivante, le vin épais, mauvais, aigre; le pain se colle au mur, souvent l'eau ne vaut rien; il n'y a de lits que pour les muletiers, tellement qu'il faut tout emporter avec soi. » Albéroni écrit au majordome du duc de Parme : « Le coup que la reine vient de faire est digne de Ximénès, de Richelieu, de Mazarin. Croiriez-vous qu'avec ce seul remède beaucoup de maux réputés incurables ont été guéris ? »

heureusement. Les routes (il nous l'apprend lui-même dans son *Testament politique*) étaient interrompues, comme au temps où chaque province formait un royaume distinct; les bêtes de somme pouvaient difficilement traverser la Castille; il n'y avait point de bateaux sur les fleuves magnifiques de la Péninsule, et les marchandises remontaient à dos de mulet le long de la Guadiana, de l'Èbre et du Tage, sans que l'on songeât à les rendre navigables, ou qu'on voulût permettre aux Hollandais d'entreprendre ces travaux. « Les débris des grandes voies romaines, disait Albéroni, n'inspirent point une noble émulation. L'Espagne a pour ainsi dire entendu le bruit des travaux à l'aide desquels la France a réuni deux mers par un canal de soixante lieues, et il n'en est résulté qu'une stérile admiration. » Albéroni comparait avec vérité l'Espagne à la bouche, où tout passe et où rien ne reste, le pays recevant de ses colonies des richesses considérables, et les consommant sans rien reproduire.

Albéroni travaillait dix-huit heures par jour, sans s'effrayer des plus minces détails d'économie. Il commença par rétablir les finances et l'industrie; il fonda une manufacture royale de draps à Guadalaxara, où il appela de Hollande et d'une seule fois, cinq mille familles avec leurs outils; il tira de l'Angleterre des teinturiers. Les laines indigènes furent alors travaillées dans le pays, et l'armée put être habillée avec des étoffes nationales. On fabriqua à Madrid du linge de table et des toiles de Hollande; quatre cents religieuses apprirent à filer selon la mode de ce pays, et on éleva les enfants trouvés à ce genre de travaux. Des fabriques de cristaux furents aussi ouvertes; l'agriculture prospéra, et les solitudes espagnoles se repeuplèrent. Albéroni diminua les dépenses par une administration plus économe et en limitant les innombrables emplois de la maison civile et militaire du roi; non content de protéger le commerce des colonies, il obligea le clergé à contribuer aux charges publiques, malgré la défense du pape, et envoya en exil les prêtres les plus opiniâtres à soutenir leurs priviléges. Il fit des emprunts, taxa les riches, vendit des offices, recruta les contrebandiers et les miquelets de l'Aragon; bientôt l'Espagne eut une armée de soixante-cinq mille hommes, une marine, une nombreuse artillerie, et Barcelone devint une des meilleures citadelles du monde.

Les projets conçus par Albéroni étaient si vastes, que le succès seul pouvait les sauver du reproche de témérité : en effet, il ne songeait à rien moins qu'à placer son roi sur le trône de France, et à investir don Carlos, fils de Philippe et d'Éli-

sabeth Farnèse, des duchés de Parme et de Plaisance, en y joignant la Toscane; à rendre l'Italie indépendante, par l'expulsion des Autrichiens, contre lesquels il se proposait d'exciter Victor-Amédée, tandis qu'ils se trouvaient occupés contre les Turcs; une flotte espagnole reçue dans les ports de Sicile, et secondée par les mécontents du royaume, les chasserait de Naples; alors la Sardaigne serait réunie à la Sicile, Naples et les ports toscans à l'Espagne; Comacchio devait être restitué au pape, le duché de Mantoue partagé entre les Vénitiens et le duc de Guastalla, les Pays-Bas catholiques entre la France et la Hollande.

Dans ce but, il feignit de caresser l'Angleterre en écartant les motifs de plaintes et en lui assurant les avantages stipulés par le traité d'Utrecht; mais en même temps qu'il se conciliait ainsi le ministère whig dirigé par Townshend et Walpole, il favorisait sous main le prétendant, et ménageait en secret une réconciliation entre le czar et Charles XII, afin de les pousser contre George Ier, et rétablir Stanislas sur le trône de Pologne. Georges en prit ombrage, et de là son alliance avec l'Autriche *pour la défense réciproque de leurs possessions présentes et futures*, phrase qui faisait allusion à la Sicile, toujours convoitée par les Autrichiens. Traité de Westminster, 1716. 25 mars.

Albéroni comptait plus encore sur les intrigues que sur les armes; il excitait les Hongrois et les Turcs contre l'Autriche, et donnait la main aux jacobites en Angleterre, puis il ourdissait une trame en France pour surprendre le duc d'Orléans, lui enlever le jeune Louis XV, convoquer les états généraux, et leur faire nommer pour régent le roi d'Espagne. La duchesse du Maine était le centre de cette conspiration, où trempaient un certain nombre de grands seigneurs, surtout en Bretagne. La correspondance des conjurés avec la cour d'Espagne passait par l'entremise du prince de Cellamare, ambassadeur à Paris, et déjà l'on se promettait une révolution intérieure, que devait favoriser le mécontentement universel; mais l'abbé Dubois, l'âme damnée du duc d'Orléans, intercepta des lettres qui offraient la preuve, sinon d'une conspiration véritable, au moins d'intelligences et d'offres de service; en conséquence, la duchesse du Maine fut arrêtée, ainsi que le prince de Cellamare et d'autres personnages. 1717.

Le duc d'Orléans pardonna; mais il ne vit de salut pour lui contre les trames d'Albéroni que dans une alliance avec l'Angleterre, quoique l'opinion publique se récriât contre cette ligue Triple alliance. 1718. 2 août.

monstrueuse. D'un autre côté, l'empereur ayant fait arrêter à Milan un ambassadeur d'Espagne, Philippe lui déclara la guerre, et mit au jour le traité qui le liait à la France et à l'Angleterre. La Hollande refusa de s'engager pour ne pas compromettre les avantages que lui procurait la paix avec les Espagnols.

Les Anglais commencèrent les hostilités sans déclaration préalable; cependant Philippe tint tête à toute l'Europe, secondé
1718. Août. qu'il était par l'intrépide Albéroni, et s'empara de la Sicile, que Victor-Amédée avait été amené à céder à l'empereur en échange de la Sardaigne.

Albéroni devint donc l'objet de toutes les haines, et les armes mêmes dont il se servait furent tournées contre lui. Le régent eut recours aux moyens les plus bas pour arriver à sa ruine ; il gagna le confesseur de Philippe et la nourrice de la reine pour le perdre dans leur esprit, lorsque le mauvais succès l'accusait d'imprudence. En résultat, le cardinal se vit destitué tout à coup, et celle-là même qu'il avait faite reine lui refusa une audience. On visita minutieusement ses papiers et tout ce qui lui appartenait; puis on le renvoya. Monté au faîte « sans avoir eu le temps de compter les marches, » comme disait la princesse des Ursins, peut-être se laissa-t-il en effet gagner par le vertige. Comme les parvenus, il songea trop à faire étalage de sa puissance; toujours désireux de se remuer et d'imprimer le mouvement, il regardait le but, et non les obstacles. Obligé de servir les passions des autres et ne pouvant se fier aux Espagnols, qui le haïssaient, il parut un présomptueux, et rien de plus; mais il put dire au cardinal de Polignac : *L'Espagne était un cadavre, et je l'ai ranimée; lors de mon départ, elle s'est recouchée dans son cercueil.*

La soif du pouvoir ne s'éteint plus sur les lèvres qui en ont une fois goûté les douceurs ou l'amertume; Albéroni, en quittant l'Espagne, persuadé que sa carrière n'était pas terminée, se comparait à ces capitaines d'aventure que l'on recherchait à l'envi lorsqu'ils se trouvaient congédiés. Arrivé à Sestri, dans la Rivière de Gênes, il reçut défense de Clément XI de se rendre à Rome; mais à la mort de ce pontife il fut appelé au conclave, et obtint même quelques suffrages pour la papauté. Innocent XIII ayant déclaré sans fondement les imputations dirigées contre lui, il put continuer de vivre à Rome, ce refuge des grandeurs déchues; il dressa le plan d'une alliance chrétienne pour chasser les Turcs de l'Europe et partager leur territoire. Ravenne fut dotée par lui d'établissements utiles; une révolution qu'il dirigea à Saint-Marin

tourna à sa confusion ; mais Plaisance a conservé des monuments signalés de sa bienfaisance éclairée (1).

Albéroni écarté, Philippe V, à la sollicitation de sa femme, 1720.
se résigna à la quadruple alliance, en renonçant aux provinces détachées de la monarchie espagnole, et un congrès se réunit à Cambrai pour consolider les traités par de nouvelles alliances. L'empereur, qui, s'opiniâtrant dans sa haine contre l'Espagne, la voyait avec jalousie favorisée désormais par les deux autres puissances, mettait en avant mille difficultés dans les formules de la renonciation réciproque ; il finit cependant par prendre son parti,
et donna à don Carlos, fils d'Élisabeth Farnèse, l'investiture de 1723.
Parme, de Plaisance et de la Toscane, avec la garantie de la 17 février.
France et de l'Angleterre contre les prétentions du pape et du grand-duc.

L'empereur s'entêtait toutefois à prétendre au titre de roi d'Espagne, surtout à celui de roi catholique et de grand maître de l'ordre de la Toison d'or ; n'ayant que des filles, il avait promulgué une pragmatique sanction (19 avril 1713) portant qu'à défaut de mâles ses filles succéderaient de préférence à celles de Joseph I[er], et que la succession se réglerait entre elles par ordre de primogéniture. Il la fit approuver par les états provinciaux de tous les pays autrichiens et par les filles de Joseph I[er], mariées aux électeurs de Saxe et de Bavière ; dès lors, sa politique eut pour unique but d'obtenir sur ce point la confirmation des autres puissances.

Ainsi, il prétendait avoir l'assentiment de l'Espagne, qui répugnait au contraire à le donner, et demandait que l'empereur se bornât, en Italie, à ses anciennes possessions. Le roi de Sardaigne en prenait occasion de réclamer un rang égal à celui des autres souverains ; les puissances maritimes voyaient de mauvais œil que

(1) Albéroni écrivit à Voltaire pour le remercier du bien qu'il avait dit de lui dans la *Vie de Charles XII*, et, le 12 mars 1735, Voltaire lui répondit : « La lettre dont Votre Éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me devez aucun remercîment, Monseigneur. Je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie comme le vôtre : quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais il ne sera jamais un grand homme.

« Je voudrais être à portée d'admirer de plus près celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais l'honneur de voir Votre Éminence ; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de votre éminence, etc. »

l'empereur eût institué à Ostende une compagnie pour le commerce des Indes : graves embarras pour la diplomatie.

Une fille de Philippe V avait été élevée à la cour de France comme future épouse de Louis XV ; mais le duc de Bourbon, alors premier ministre, s'inquiétant de la faible santé du jeune roi, ne voulut pas tarder davantage à assurer une succession qui devait écarter du trône le duc d'Orléans ; il renvoya donc l'infante, qui n'était pas encore nubile, pour lui substituer Marie Leckzinska.

1725. 30 avril. Cet affront irrita Philippe V, qui, malgré la cour et ses ministres, conclut la paix avec l'empereur, par laquelle il acceptait la pragmatique sanction, lui laissait, sa vie durant, les titres qu'il désirait, et renonçait à soutenir la résistance des seigneurs italiens. La grande maîtrise de la Toison d'or demeura indécise. Les deux monarques se promirent mutuellement des secours pour recouvrer Gibraltar et Port-Mahon ; Philippe accorda aux sujets de l'empereur le droit de trafiquer librement dans ses ports et dans les Indes, droit dont jouissaient déjà les Hollandais et les Anglais.

Vingt-cinq ans de rancune faisaient donc place à une amitié qui éveilla la défiance des cours européennes. On savait que le ministre espagnol Riperda répandait l'or à la cour de Vienne, et qu'il en était même revenu une partie à l'empereur (1) ; en outre, on parlait d'un mariage entre Marie-Thérèse d'Autriche et don Carlos d'Espagne, mariage qui pouvait un jour réunir l'Autriche, l'Espagne et la France. Le roi Georges songea donc à opposer à de tels projets une alliance des puissances du Nord ; le traité, conclu
1725. 3 septembre. à Hanovre, est remarquable en ce qu'il fut le premier où les princes d'Allemagne s'obligèrent envers un étranger à ne pas remplir les obligations de la constitution germanique, c'est-à-dire à ne donner aucun secours à l'Empire s'il déclarait la guerre à la France. Georges avait promis de ne pas engager la Grande-Bretagne dans des guerres ou des dépenses relatives à ses possessions sur le continent ; mais il avait un parlement soumis, un ministre habile, et il faisait résonner haut dans ses discours les termes de machinations papistes, d'intérêts protestants, d'équilibre des pouvoirs, de liberté, de sûreté du royaume : paroles cabalistiques, dit Smollett, qui fascinèrent la nation, et l'entraînèrent à des unions désastreuses.

Il y eut alors une suite d'arrangements particuliers pour obtenir des adhésions aux deux traités de Hanovre et de Vienne. Les articles secrets du dernier ayant été ébruités, Charles VI les avait

(1) Coxe, dans *Charles VI*, c. 87. *Mémoires secrets de* Foscarini.

démentis ; puis, comme preuve, il avait sacrifié l'Espagne en entrant dans la quadruple alliance, tant il était préoccupé de faire reconnaître sa pragmatique sanction.

Cette bassesse ne lui profita point. La paix fut conclue à Séville 1729. 9 novembre.
entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, avec renouvellement des traités de commerce qui importaient à cette dernière puissance ; on convint que l'Espagne indemniserait les Anglais, après la cessation des hostilités, des préjudices qu'ils avaient soufferts, et que Livourne, Porto-Ferraio, Parme et Plaisance recevraient six mille hommes de troupes espagnoles pour assurer la succession de ces États à don Carlos.

Les hommes loyaux furent scandalisés d'un pacte contraire à des intérêts soutenus d'abord avec chaleur, et conclu sans l'intervention de l'empereur, avec lequel on avait jusqu'alors marché d'accord, et qui disposait des États italiens sans le concours ni des possesseurs actuels, ni du suzerain. Nous ne disons rien des peuples, dont personne ne s'occupait dans ces guerres dynastiques, où chacun poursuivait effrontément son intérêt particulier. L'empereur, blessé dans son orgueil et plus encore offensé de voir sa pragmatique rejetée, envoya des troupes en Italie, et occupa les États du prince Farnèse, qui venait de mourir.

Une politique sans pudeur et tout artificielle devait manquer de stabilité, parce qu'elle manquait d'idées ; aussi bientôt l'An- 1731. 16 mai.
gleterre se brouilla-t-elle avec la France, et, pour lui faire contre-poids, s'allia avec l'Autriche ; puis, dans un second traité de Vienne, la pragmatique sanction fut garantie, la succession de Parme et de Plaisance acceptée, et tout commerce des Pays-Bas avec les Indes orientales aboli. L'Espagne adhéra également à ce traité, ce qui valut les deux duchés à don Carlos. Le grand-duc de Toscane, Gaston, se résigna à l'héritier qu'on lui imposait, et conclut à Florence, avec l'Espagne, une *convention de famille*, 25 juillet.
en désignant pour lui succéder l'infant don Carlos, qui promit de maintenir les priviléges du pays. Ce fut alors seulement qu'on put considérer comme terminée la guerre de la succession d'Espagne, et, de même qu'au moment où elle avait commencé, les puissances maritimes et l'Autriche se retrouvèrent alliées contre les Bourbons, équilibre qui paraissait un gage de paix ; mais de nouvelles intrigues de cabinet et des ambitions de famille devaient bientôt livrer l'Europe à de nouveaux bouleversements.

Des incidents fâcheux éclatèrent alors entre l'Espagne et l'Angleterre. Philippe V avait toujours enduré impatiemment les onéreuses conditions imposées au commerce de son pays par les

Anglais à l'époque de la paix d'Utrecht, d'autant plus qu'à l'aide d'une contrebande active, ils avaient de beaucoup accru les avantages de leurs opérations en Amérique, au grand détriment de l'Espagne. Les protestations de ce prince étant restées sans effet, il envoya des vaisseaux en croisière pour visiter les bâtiments rencontrés sur les côtes de l'Amérique espagnole, et séquestrer toutes marchandises de contrebande ou autres destinées aux colonies de l'Espagne, ou qui en seraient exportées.

Les Anglais jetèrent les hauts cris et demandèrent la guerre; or, quoique le ministre Walpole cherchât à l'éviter, elle éclata avec l'impétuosité d'un mouvement national. Des bruits absurdes couraient sur les cruautés dont se rendaient coupables les croiseurs espagnols, et le roi ainsi que ses ministres feignirent d'y croire. Pope finit sa carrière, et Johnson commença la sienne en appelant le pays aux armes; Glover fit entendre des chants belliqueux; la populace s'assembla en tumulte et se livra à de violentes manifestations, tandis que le prince de Galles, se mêlant à la tourbe exaltée, buvait et vociférait avec elle. Des ordres
1739. furent aussitôt envoyés aux escadres anglaises d'exercer des représailles contre les bâtiments du roi d'Espagne. Comme elles avaient déjà pris l'offensive lorsque la guerre fut déclarée publiquement, elles firent aussitôt des prises, et occupèrent Porto-Bello; cependant la Grande-Bretagne resta isolée dans ce conflit, que l'Europe regardait comme injuste. Les hostilités continuèrent pendant la guerre de la succession d'Autriche, et ne finirent point à la paix d'Aix-la-Chapelle. Enfin, il fut stipulé, par le traité de
1750. 5 novembre. Madrid, que la Grande-Bretagne renoncerait à l'*assiento* moyennant cent mille livres sterling, que l'Espagne payerait à la compagnie anglaise; mais le droit de visite ne fut pas supprimé.

CHAPITRE II.

LA FRANCE. LA RÉGENCE.

Portons maintenant nos regards vers la France, et voyons quels étaient les compétiteurs de Philippe V et d'Albéroni. Louis XIV avait porté au comble l'unité de son gouvernement, mais sans lui donner une base solide, attendu qu'il la faisait dépendre entièrement de la volonté du roi, après avoir détruit tout ce que les anciennes institutions auraient pu y apporter d'obsta-

cles. Rien ne protégeait donc cette centralisation contre l'action légitime du peuple et contre l'œuvre du temps; en effet, ces deux forces sapèrent ce pompeux édifice, et l'on vit comme résultat une époque sans dignité, où tout fut dirigé par l'intrigue et la faveur, roi, ministres, généraux, gouvernement; la politique changeait avec les maîtresses.

Louis XIV laissait un petit-fils, âgé de cinq ans et demi, sous la tutelle de Philippe, duc d'Orléans, chargé de protéger ce berceau resté au milieu de tant de cercueils. Le duc réunit le parlement, qui, jaloux de protester contre son propre anéantissement en insultant *mort le lion* devant lequel il avait tremblé vivant, cassa le testament injurieux par lequel Louis XIV posait des limites à l'autorité du tuteur et grandissait celle du duc du Maine, l'un de ses bâtards légitimés; le parlement établit, comme septième loi fondamentale du royaume, que, pendant les minorités, le prince du sang le plus proche serait régent de droit (1).

Le parlement, caressé par le régent, se hâta de profiter de l'occasion d'un règne nouveau et vacillant pour recouvrer le droit de remontrances, que lui avait enlevé le grand roi. Non content de rappeler ceux qui avaient été bannis en vertu de la bulle *Unigenitus*, il songea même à rétablir les huguenots dans leurs droits; puis il rabaissa les princes légitimés, en les déclarant inhabiles à succéder. Il instruisait ainsi la nation à désobéir et à ne plus croire à l'infaillibilité des rois.

Le régent paraissait, de son côté, vouloir agir en tout à l'opposé de Louis XIV. Il fit imprimer le *Télémaque*, et lui emprunta les phrases dont se composait son premier discours; il ouvrit au public sa bibliothèque particulière, fit faire le procès aux agioteurs et aux financiers, paya les soldats, diminua les dépenses, modéra les impôts, mit en liberté les jansénistes, et institua, au lieu des secrétaires d'État du règne précédent, divers conseils qui

(1) LEMONTEY, *Hist. de la régence et de la minorité de Louis XV*. — VOLTAIRE, *Précis du siècle de Louis XV*. — CAPEFIGUE, *Philippe d'Orléans*.

Voyez en outre divers mémoires, parmi lesquels ceux du maréchal de Richelieu, publiés par Soulavie, sont une source de renseignements très-riches sur la cour de Louis XV. Ce bas intrigant gagna tellement la confiance du maréchal, que ce dernier lui livra toute sa correspondance et lui fournit tous les éclaircissements qu'il lui demanda. Soulavie répéta avec impudence ses récits, où se fait remarquer un penchant cynique à dénigrer la vertu et à révéler les plus grandes turpitudes.

LACRETELLE a écrit l'histoire du dix-huitième siècle et de la révolution française, ouvrage où il a cherché à donner à l'histoire moderne ce mouvement de narration dont les anciens nous ont laissé des exemples inimitables.

devaient discuter les affaires avant de les présenter au conseil de régence. Ces actes, inspirés par la haine ou la politique, furent applaudis, parce que Louis XIV était haï. L'unité despotique de son gouvernement parut détruite par la création des conseils; mais on vit à l'épreuve qu'ils constituaient en réalité soixante-dix oppresseurs qui se donnaient de l'importance, tandis qu'ils ignoraient les applications et les détails. Le duc d'Orléans finit en conséquence par les dissoudre.

Il employa beaucoup le duc de Saint-Simon, dont les Mémoires sont un véritable trésor. Janséniste ardent, mal avec les princes légitimés, zélé partisan des priviléges de naissance, il poussa le régent à rappeler au ministère la noblesse, qui en semblait exclue depuis Mazarin, et à rabaisser les littérateurs ainsi que les avocats; mais la noblesse s'était accoutumée à mettre sa dignité dans les chaînes dorées de la cour.

Régent. Philippe d'Orléans, né d'un père que Louis XIV avait d'abord tenu dans l'ignorance, puis éloigné des affaires, était doué d'une intelligence rare, d'une bonté et d'une justice éprouvées. La nature lui avait donné les plus heureuses qualités pour faire le bien. Louis XIV, qui l'avait forcé d'épouser une de ses filles naturelles, le tint constamment dans l'inaction; s'il lui permit de montrer sa valeur et son intelligence dans la guerre de la succession espagnole, il en prit bientôt ombrage, et fut sur le point de le mettre en accusation, comme coupable d'avoir aspiré à la couronne d'Espagne.

Quarante années, passées sans chance probable de régner, lui apprirent à connaître les hommes et les choses plus qu'il n'est donné d'ordinaire aux princes nés sur le trône. Parleur agréable et lucide, sa mémoire lui fournissait toujours à propos des histoires et des anecdotes pour récréer les conversations; juste et exact dans les choses positives, il n'avait ni prétention, ni arrogance, et son désir eût été plutôt de commander les armées que de gouverner le royaume. Il lisait avec rapidité, et retenait ce qu'il avait lu; mais il lui était impossible de s'arrêter longtemps sur une même chose, et il avait plus d'aptitude à deviner les affaires qu'à les étudier. Malheureusement il avait été élevé par l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brives, qui lui enseigna à considérer la morale comme un préjugé vulgaire, et la religion comme une invention humaine. Sous cette malfaisante influence, et par dépit de la bigoterie du vieux roi, il se jeta dans un libertinage effronté, et embrassa systématiquement ce que la corruption d'alors avait de pire. Entouré d'une bande de débauchés de

qualité, il renouvelait avec eux tout ce que les satires de l'antiquité rappellent de dégoûtant. Des femmes belles, gracieuses, remplies d'esprit, prenaient part à des orgies où tout sentiment de religion et de piété domestique était foulé aux pieds. Là Philippe, pour mieux oublier son rang de prince, oubliait sa dignité d'homme; il tenait encore plus à faire parade de débauches qu'à s'y livrer, ce qui lui en faisait inventer d'extravagantes. Les jours les plus saints étaient ceux qu'il choisissait pour faire les parties les plus scandaleuses, et avec les personnes les plus diffamées. La duchesse de Berry, sa fille, poussa avec son père l'oubli de toutes convenances au point d'éveiller des soupçons d'inceste.

Dans sa manie de nouveautés, le duc d'Orléans se prit de goût pour la peinture, mania lui-même le pinceau, et forma des collections précieuses. D'autres fois, il se livrait à la chimie, dont il s'ingéniait à surprendre les secrets. Après avoir cherché à se persuader, par ses lectures et ses discours, que Dieu n'existe pas, il lui prenait fantaisie de voir le diable et de le faire parler, et il passait des nuits entières dans les souterrains à faire des évocations; il interrogeait l'avenir dans un verre : tout cela par amour de l'étrangeté et du changement.

Néanmoins, il ne se laissait pas dominer par ses maîtresses. Quand madame de Tencin voulut mêler aux plaisirs des conseils de politique, elle n'en obtint qu'une réponse cynique. Après avoir laissé parler madame de Sabran, il la mena devant une glace et lui dit : *Croyez-vous qu'avec un visage pareil, on puisse parler d'affaires si tristes et si sérieuses?* Ce fut elle qui, dans un souper, dit ces mots devenus célèbres : *Dieu, après avoir créé l'homme, prit un reste de fange pour en former l'âme des princes et des valets.*

L'exemple du chef de l'État fit que le dérèglement devint à la mode. Les moins passionnés même s'en donnaient l'air, et il se glissa dans la société un libertinage apprêté et systématique, où la vanité avait plus de part que les sens.

Dubois, le complice de ces excès, montait en faveur; payé à la fois par la France et ses ennemis (1), il accumulait les emplois et les pensions. Cynique, méprisé et repoussant de manières, il

(1) Dubois, d'après les calculs de Saint-Simon, avait plus d'un million et demi de revenu, savoir :

En bénéfices	324,000 fr.
Comme ministre	150,000
Pour emplois	100,000
Pension de l'Angleterre	960,000

osa demander l'archevêché de Cambrai, auquel se rattachait le titre de prince d'Empire et, qui plus est, le souvenir de Fénelon : il l'obtint. Le régent lui demanda : *Où trouveras-tu l'infâme qui consentira à te consacrer?* Et pourtant la France dépensa, dit-on, huit millions pour obtenir à ce misérable le chapeau de cardinal, alors que le pape aurait dû plutôt le chasser du sanctuaire.

Le chancelier d'Aguesseau, élève de Port-Royal, aussi pauvre de génie que riche de vertus et de talents, moins toutefois l'habileté politique et l'énergie civile, s'opposa à l'admission de Dubois dans le conseil royal en qualité de cardinal, ce qui le fit exiler. Les ducs se retirèrent aussi comme lésés dans leurs droits; Dubois
1722. resta donc premier ministre, chargé de toutes les affaires, dont le régent ne demandait pas mieux que de se débarrasser (1).

Ce prince, placé entre une gloire éblouissante et de grands revers, a été jugé peut-être avec une sévérité excessive, et dénigré au delà de ce qu'il méritait; personne ne saurait nier toutefois que son gouvernement n'ait été signalé par des désordres déplorables. Il y avait très-peu de moyens pour réprimer les méfaits, beaucoup pour éluder la justice. Un capitaine de Suisses, assailli par la foule dans sa maison, se défendit à coups de fusil; un laquais mis au pilori en fut arraché par cinq mille de ses camarades. Les pages des princes livraient bataille à ceux des ambassadeurs sur la foire de Saint-Germain; on enlevait des registres de la paroisse les feuilles qui empêchaient les fraudes ou les révélaient.

Les finances se trouvaient épuisées à tel point, qu'il manquait chaque année 77 millions pour faire face aux dépenses courantes, ce qui accumula une dette de 2 milliards 62 millions, équivalant à 33 milliards 786 millions d'aujourd'hui. Saint-Simon proposait une banqueroute; mais l'on n'osa la déclarer ouvertement (2), et l'on eut recours à un palliatif, en procédant à une révision qui réduisit la dette à 1,635 millions. Tous les billets furent ramenés à un seul et même taux. La monnaie fut refondue à un cinquième de valeur en plus; puis on établit, pour juger les prévarications, les concussions, les malversations des fermiers de l'État, une

(1) *Voyez* LEMONTEY, II, 97.

(2) « A notre avénement à la couronne, il n'y avait pas les moindres fonds... Au milieu d'une situation si violente, nous n'avons pas laissé de rejeter la proposition qui nous a été faite de ne point reconnaître des engagements que nous n'avions pas contractés. » Déclaration royale du 7 décembre 1717. C'est le plus beau commentaire du règne du grand roi. Après sa mort, on liquida une dette de 2,062,138,000, portant intérêt de 89,143,153.

chambre ardente qui prononça contre eux des peines atroces, la mort, les galères, le pilori. Les serviteurs étaient admis à déposer contre leurs maîtres; on offrait un appât aux dénonciateurs en leur accordant un tiers des amendes et confiscations, ainsi que la protection royale contre les poursuites des créanciers.

C'était par de tels moyens que l'on voulait arriver à éteindre la dette publique, et la concussion offrait moins de danger que la richesse. Quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille furent atteints par cette proscription nouvelle, et obligés de se tenir renfermés dans les magnifiques demeures qu'ils s'étaient données. Quelques-uns s'enfuirent, et d'autres se donnèrent la mort; plusieurs achetèrent leur grâce des favoris, et l'indulgence devint ainsi un trafic. Les restitutions décrétées devaient s'élever à trois cents millions; mais l'intrigue ou la faveur les réduisit à quinze à peine : mince résultat en regard de l'exécration publique, qui s'accroissait à l'aspect de tant de gens ruinés, tandis que d'autres s'engraissaient de leurs dépouilles. Enfin la Chambre ardente tomba sous la malédiction universelle.

Dubois, trouvant insuffisants à beaucoup près les remèdes financiers du duc de Noailles, placé à la tête des finances, présenta au régent un homme qui promettait d'amortir la dette du royaume, d'augmenter les revenus et de diminuer l'impôt en créant une valeur fictive équivalant à une valeur réelle : c'était l'Écossais John Law, qui se vantait d'être le disciple de Locke et de Newton. Les gouvernements s'étaient tellement grevés de dettes dans le siècle précédent, qu'il fallait trouver moyen de marcher sans nouveaux impôts. Les combinaisons du change n'étaient point encore connues; plusieurs banques fonctionnaient en Europe, mais la banque d'Angleterre seule était régie d'après des principes rationnels. Law, qui les avait étudiés, en conçut des idées beaucoup plus nettes qu'aucun de ses contemporains (1); or, voyant que le crédit avait fait prospérer la Hollande, tandis que les autres nations luttaient contre la misère, il s'exagéra la puissance de cet élément de richesse et l'activité de la circulation.

Système de Law. 1670-1729.

Faites abonder l'argent, disait-il, et vous verrez l'industrie, la prospérité de la nation s'accroître; car avec l'argent vous pouvez commander le travail. On arrive à ce résultat moyennant des banques de circulation, qui permettent de faire autant d'argent

(1) M. Thiers, dans *l'Encyclopédie progressive*, art. *Law*, et M. Blanqui, *Hist. de l'économie politique*, parlent de lui avec admiration, tandis que Stork, *Cours d'économie politique*, et Rossi le condamnent. *Voy.* aussi Eugène Dairie, *Notice historique sur Law*, en tête des ouvrages de ce financier célèbre.

qu'on en veut. Or, toute matière quelconque propre à représenter des valeurs peut devenir argent, et le papier convient mieux à cet usage que les métaux. Le crédit individuel, c'est-à-dire celui des banquiers et des autres marchands d'argent, est funeste à l'industrie, attendu que les prêteurs avides traitent en despotes les travailleurs qui ont besoin de capitaux. « Il faut substituer à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'État; le souverain doit donner le crédit, et non le recevoir. » Paroles remarquables; il disait aussi qu'un artisan qui gagne vingt sous est plus précieux qu'un terrain qui rapporte vingt-cinq mille livres.

Un honnête négociant, ajoutait Law, fait des affaires pour le décuple de ce qu'il possède, et en retire un avantage décuple; si l'État attire à lui tout l'argent, quel bénéfice ne fera-t-il pas? Mais Law se trompait ici en ne calculant pas l'assistance vigilante de l'homme privé et sa bonne foi; il errait en attribuant au crédit des effets dont il n'est que la conséquence. Law ne s'aperçut pas non plus que l'argent en circulation doit être proportionné aux valeurs qui circulent par le change; autrement son accroissement renchérit les prix, et n'augmente pas la richesse. Il se trompa plus déplorablement encore lorsqu'il crut que l'on pouvait donner au papier une valeur forcée.

Dès 1705, l'Angleterre se trouvant à court de numéraire, Law lui avait proposé en vain la fondation d'une banque qui aurait émis des billets jusqu'à la valeur de toutes les terres du royaume. Victor-Amédée, auquel il s'adressa, lui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner; il ne fut pas plus heureux auprès de Louis XIV, même en offrant de perdre cinq cent mille francs s'il ne réalisait pas ses promesses; enfin, il fut écouté par le régent, auquel il proposa de créer une banque d'escompte, moyennant laquelle le gouvernement s'assurerait le bénéfice de tous les monopoles, faciliterait toutes les opérations de finances, et se procurerait assez d'argent pour subvenir à ses besoins démesurés. Son but ne pouvait être rempli que par la création d'une banque nationale, qui serait chargée de percevoir tous les revenus publics et d'exploiter tous les priviléges que le gouvernement voudrait lui accorder; mais il ne put obtenir que l'autorisation
1716. Mai. d'établir une banque de circulation, avec ses propres fonds et à ses risques et périls : c'est ce qu'il fit avec un capital de six millions, augmenté d'actions de cinq mille francs, que l'on achetait en payant un quart en argent et le reste en billets de l'État, dont le taux était alors très-bas. L'édit ajoutait que cette banque offrait l'avantage de changer l'argent à gros intérêt contre du papier que

l'on pourrait réaliser d'un instant à l'autre. Pour commencer ses opérations, la *banque de Law et compagnie* obtint la ferme des monnaies, puis celle de tous les revenus publics, moyennant 52 millions par an, à la condition de prêter au roi 1,200 millions à trois pour cent, pour le remboursement des rentes perpétuelles. La banque fut étendue à toute la France, et l'engouement devint tel, que la somme émise s'éleva bientôt à 12 millions.

Jusque-là tout allait pour le mieux : la banque ne compliquait point ses opérations de prêts ni d'affaires de commerce; elle correspondait dans les provinces avec les directeurs des monnaies; elle avait dans ses mains les caisses des particuliers, escomptait, recevait des dépôts, émettait des billets payables à vue et en monnaie inaltérable. La banque d'escompte raviva instantanément le commerce, restreignit l'usure, fixa le taux de l'argent, renoua les relations avec l'étranger; les richesses se trouvèrent multipliées par le crédit et le commerce, par la circulation, et la fortune publique et privée se rétablit. Seize cents séquestres furent levés dans la généralité de Paris; les manufactures s'accrurent de trois cinquièmes; une affluence énorme d'étrangers augmenta la consommation; on rechercha les jouissances et le luxe; puis, en même temps que les particuliers se procuraient des carrosses, des vêtements de prix, des boissons glacées, les impôts sur les comestibles furent abolis, des travaux publics entrepris, et l'on rendit public l'enseignement de l'université.

Law proposa alors d'abolir les impôts, même les emprunts, car, disait-il, il suffisait pour cela que chacun apportât tout son argent à la banque, afin de l'en retirer au fur et à mesure de ses besoins; il persuada aisément ceux qu'il avait habitués à des prodiges. Il offrait tout ce qui peut séduire : une théorie nouvelle exposée avec clarté, des idées hardies émises avec assurance, un système complet qui dispensait de toute autre étude, enfin une perspective illimitée de richesses et de jouissances. Des gens enrichis par le vol et les concussions n'entendaient rien au crédit, aux banques, aux théories de l'argent. Les courtisans poursuivis par leurs créanciers furent enchantés de pouvoir les payer en billets; il ne faut donc point s'étonner qu'une ivresse générale envahît la France, et que ce fût partout une manie de changer l'or contre du papier.

C'était déjà quelque chose de prodigieux que d'avoir organisé si promptement des banques; que de faire couler l'or à flots là où l'on ne trouvait pas auparavant à emprunter à trente pour cent sur nantissement; que de procurer une valeur considérable à des

billets dont personne ne voulait d'abord, et qui seraient devenus la monnaie universelle si l'abus ne s'en était mêlé. Non content d'avoir émis des billets pour plus du décuple de leur valeur réelle, Law songeait à réunir tous les capitalistes de France, afin de mettre en commandite tous les éléments de la richesse publique; ce qui aurait offert une hypothèque sur tous les biens immeubles en assurant le crédit même au petit propriétaire. Idée grandiose! mais l'économie publique n'était pas née encore, et l'on ne pouvait attribuer à son projet sa juste valeur; ne trouvant pas l'opinion préparée, il dut rattacher ses plans à des préjugés en rapport avec l'esprit du temps, ce qui l'amena à spéculer sur les colonies.

On avait fondé sur les rives du Mississipi, découvert à la fin du dix-septième siècle, une colonie qui n'avait point prospéré, attendu que, au lieu de cultiver le sol, on ne s'y était occupé que de découvrir des mines. Un négociant nommé Crouzat s'était fait concéder les terres de la Louisiane; mais il éprouva de grandes pertes en voulant les mettre en culture. Toutefois, le bruit s'était répandu qu'il se trouvait dans cette contrée plus de trésors qu'au Mexique et au Pérou: cela se répétait à l'oreille, comme un secret fait pour éveiller la curiosité; on payait des voyageurs pour répandre des contes de ce genre; on faisait promener dans la ville des Iroquois chargés d'or et de pierreries; on apportait de l'or en barre à la monnaie. Ces moyens étaient mis en œuvre par Law, qui fonda la Compagnie du Mississipi, à laquelle fut accordé un
1716. privilége de vingt-cinq ans pour le commerce de la Louisiane et pour celui des castors du Canada. Les mines qu'elle découvrirait devaient lui appartenir; elle était investie du droit de faire des alliances et de construire des forteresses, et les marchandises qu'elle importerait n'auraient à payer pendant dix ans que la moitié des droits d'entrée. Plus tard, elle réunit à ces avantages la propriété du Sénégal et la traite privilégiée des noirs; enfin, s'étant fondue avec l'ancienne Compagnie des Indes orientales et de la Chine, elle prit le nom de *Compagnie des Indes*, et fut autorisée à créer 25 millions de nouvelles actions, dont la valeur devait être payée en billets de l'État.

L'or du Mississipi devint proverbial en France, et ce fut à qui prendrait part à cette riche spéculation. Tout Paris affluait dans la rue *Quincampoix*, où était le rendez-vous des agioteurs : heureux ceux qui pouvaient échanger leur argent contre des actions dont la valeur s'éleva jusqu'à trente fois le capital! Nobles, négociants, dames et bourgeoises assiégeaient de grand matin la grille de cette rue, où l'on contractait par centaines de

millions dans un jour ; puis, le soir venu, on avait peine à mettre les gens dehors, et beaucoup passaient la nuit à l'endroit même, pour se trouver les premiers arrivés le lendemain. Law vendait à raison de trente mille francs la lieue carrée les terres dans la Louisiane, que personne n'avait vues ; les acheteurs y envoyaient des colons pour les défricher, en assignant à chaque famille, qui recevait gratuitement ses outils et des vivres pour un an, deux cent vingt arpents. Comme il était plus commode d'avoir en poche des billets que de l'or pour négocier les actions, ils se soutinrent de préférence au numéraire. Le gouvernement n'avait autre chose à faire qu'à émettre de nouvelles actions ; c'était une faveur que de les obtenir de première main, et de plus un moyen de se faire bien venir.

Le régent et les principaux seigneurs de la cour assistèrent à l'assemblée des actionnaires, qui reçurent, pour un seul semestre, sept et demi pour cent. Le duc d'Orléans, se flattant de l'idée de mettre la dette publique à la charge de la Compagnie, la favorisa moins par illusion que par calcul ; il ne tint 1720.
aucun compte des remontrances du parlement, et nomma Law 21 mars.
contrôleur général des finances. Il fut décidé que les billets de la banque seraient reçus comme argent comptant dans les caisses publiques ; elle fut même déclarée banque royale, et l'on s'occupa de la soutenir au moyen d'ordres et de prohibitions. Law, comme tous les économistes de son temps, admettait que l'or et l'argent constituent la richesse d'un peuple, et par suite qu'il ne se multiplie jamais surabondamment. Il n'établit donc point de proportion entre le capital qui garantissait les billets et leur émission ; comme ces billets, disait-on alors, et certaines personnes le disent encore, équivalaient à de l'argent, ils furent portés à 70, puis à 100 millions et jusqu'à un milliard. Le dividende s'éleva, en 1720, à quarante pour cent, et les actions haussèrent jusqu'à la valeur de 18 et 20,000 livres.

On prêtait des fonds à l'heure à un taux d'usure exorbitant, et cependant les agioteurs y trouvaient de grands bénéfices. L'un d'eux, à qui l'on avait remis des billets pour les vendre, resta deux jours sans reparaître, et l'on croyait qu'il les avait volés, quand on le vit revenir tout à coup et les restituer exactement ; mais, dans cet intervalle, il avait gagné un million à son profit. Des fortunes énormes s'improvisèrent de cette manière : une aristocratie nouvelle s'éleva, et plus d'un parvenu monta dans le carrosse qu'il avait naguère conduit ; la morale publique fut ébranlée par ces brusques changements de fortune, qui contri-

buèrent à éloigner beaucoup de gens des voies lentes et tranquilles d'un travail journalier.

Ce fut ainsi qu'une institution très-utile se corrompit. Ces rapports de la banque royale avec la Compagnie des Indes introduisirent dans le public un agiotage effréné; le régent voulut en faire une machine financière qui pût servir docilement à ses besoins, au lieu de lui laisser l'indépendance d'une institution commerciale. Law dut marcher d'accord avec le gouvernement dans une voie de concessions réciproques, de priviléges momentanés, d'expédients ruineux, sans considérer l'avenir. La défense de faire des payements en argent au delà de six cents livres obligea tout le monde d'avoir des billets; la poste ne transporta plus de numéraire; enfin il fut défendu d'avoir chez soi plus de six cents livres effectives, soit en or, soit en argent, à l'exception des orfévres. Ainsi une banque instituée pour activer la circulation du numéraire finit par interdire l'or et l'argent, et par altérer les monnaies; elle devait favoriser la liberté, et chaque maison fut remplie d'espions pour dénoncer quiconque gardait de l'argent comptant. Law, qui avait proclamé que le crédit n'existe qu'à la condition d'être libre, ne cessait de solliciter des ordres pour le rendre obligatoire.

Il avait trop compté sur la mode, toute-puissante en France, mais qui passe vite. Quelques individus se mirent à calculer que tout ce qu'il y avait de métaux précieux en France ne suffirait pas, à beaucoup près, pour rembourser la masse des billets et des actions; on chercha donc à les réaliser en argent, ou plutôt en bijoux, en argenterie, en tout ce qui avait une valeur depuis que le numéraire avait disparu. Cela fit tout renchérir d'une façon extraordinaire, et fournit à d'autres un nouveau moyen de s'enrichir. Le duc de Noailles, qui s'était opposé à l'établissement de la banque, avait été congédié, et remplacé par le comte d'Argenson, qui d'abord avait cherché à remédier au mal par un contre-système que le régent repoussa; mais alors, surpris par une ruine imminente, il ne voyait d'autre ressource que la banqueroute, et c'en fut une véritable que d'assimiler les billets de banque aux actions de la Compagnie, c'est-à-dire des valeurs véritables à des valeurs imaginaires, un capital de dix mille livres à une action nominale de cinq cents. Alors commença une série d'édits désastreux, qui ruinèrent de plus en plus le crédit; déjà les billets avaient perdu quatre-vingt-cinq pour cent. Vingt mille familles se trouvèrent réduites à la misère pour enrichir un petit nombre de fripons, et le peuple fut dans l'impossibilité de se procurer du pain,

les mains pleines de ces symboles menteurs d'une richesse anéantie. Ce songe si brillant était suivi d'un déplorable réveil.

Law fut destitué, et il fallut lui donner des gardes pour le 1721.
défendre contre la fureur du peuple : c'était un bel homme, doué de connaissances variées, généreux et même désintéressé, selon quelques-uns. Lorsqu'il fut appelé à rendre ses comptes, tous s'attendaient à une énorme confusion; mais il les présenta au contraire avec un ordre admirable, grâce à la tenue des écritures en partie double, qu'il avait apprise des Italiens, et que repoussait l'intérêt des financiers. Ses erreurs étaient celles de son temps. Le parlement d'Angleterre avait adopté, en 1720, le bill qui attribuait à la compagnie du Sud le commerce de contrebande avec les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale, et l'on faisait dans le *Change alley* autant de folies que dans la rue Quincampoix, attendu que chacun se repaissait de ces spéculations hardies, que l'on appelait des bulles de savon (*Bubbes*). Enfin Law s'enfuit, non sans peine, avec deux mille louis; il paraît qu'il était venu en France extrêmement riche. L'Angleterre n'osa le récompenser d'avoir ruiné sa rivale. Accueilli à Venise, il vit de loin la régence ruiner en France le crédit, qui faisait la force de l'Angleterre, et pressurer par des moyens désastreux ceux qui s'étaient enrichis, sans parvenir à remplir le trésor. Il fut appelé un moment à Trieste par l'empereur, pour indiquer les moyens de faire prospérer le commerce dans le Levant. S'il se fût tenu aux doctrines fort sages exposées dans ses *Considérations sur le numéraire*, il aurait fait de la France la première puissance financière. Il créa la valeur industrielle en trouvant un emploi pour les petits capitaux et en admettant les travailleurs aux priviléges de la propriété; cependant la mémoire de cet homme, qui mérite un rang élevé dans l'histoire de l'économie publique, est restée en opprobre.

Les effets furent plus réels que leurs causes : les classes et les partis se mêlèrent sur le terrain de l'agiotage; on déposa divers préjugés féodaux; la richesse se détacha de la terre pour être employée dans l'industrie, ce qui fit fleurir les manufactures; la propriété commença à se morceler, et les nouveaux possesseurs cultivèrent le sol avec plus d'ardeur et avec la facilité que leur procurèrent les capitaux; l'esprit d'entreprise se manifesta, et l'on apprit à connaître la puissance de l'association. Cet état de choses se fit particulièrement ressentir dans les provinces de l'intérieur de la France, où la civilisation était en retard, où l'argent était auparavant sans valeur, les produits du sol sans débouchés, le commerce nul, la perception des impôts difficile.

Le besoin de plaisirs, d'émulation, d'industrie secoua l'engourdissement général; le luxe s'accrut, les propriétaires dégrevèrent leurs biens d'hypothèques, de nouveaux édifices s'élevèrent, et l'on reconnut que de grandes entreprises pouvaient s'accomplir par la réunion de petits capitaux. La librairie, entre autres, qui jusqu'alors avait langui en France, prit tout à coup l'essor, et put, au moyen de souscriptions, publier des ouvrages pour lesquels un éditeur aurait été hors d'état d'avancer seul des fonds suffisants, et l'acheteur d'en payer le prix en une seule fois. La science des richesses devint l'objet d'études plus sérieuses. Pendant la durée du *système*, il s'était formé des financiers et des banquiers habiles, comme les frères Duverney et Samuel Bernard, que l'on comptera peut-être un jour parmi les grands novateurs. Mais, tandis que les particuliers y avaient puisé généralement la soif des jouissances, la hardiesse dans les entreprises, le goût du commerce, le gouvernement en conçut de la défiance et du mépris pour l'opinion publique; d'où il résulta qu'ils commencèrent à marcher en sens inverse.

C'étaient des fruits que le temps devait mûrir; en attendant, la dette de la France se trouvait portée à deux milliards quatre cents millions ; le mécontentement s'était accru, et la position du régent devenait chaque jour plus difficile. Les princes légitimés épiaient toutes les occasions de lui nuire, ne fût-ce que dans sa réputation, et soufflaient partout la discorde. Les Bretons, croyant leurs priviléges violés, prirent les armes dans l'intention de former une confédération dans le genre de celle de Pologne, et il fallut recourir aux supplices pour les faire rentrer dans le devoir. Philippe V, ou plutôt Albéroni et la duchesse du Maine, qui les avaient poussés à la révolte, ourdirent la conspiration de Cellamare, dont nous avons déjà fait mention. Le duc d'Orléans pardonna aux coupables plutôt par insensibilité que par générosité, et il voulut ne voir qu'une intrigue là où d'autres apercevaient une machination; il ne chercha pas même à connaître les noms des conjurés, mais la duchesse dut lui révéler toute la trame.

Peste de Marseille. 1720-21.

A tous les autres maux de la régence vint s'ajouter la peste qui éclata à Marseille. Absorbé qu'on était dans les brillantes illusions de Law, on ne fit pas attention aux menaces et aux premiers symptômes du mal. Le chancelier d'Aguesseau disait : *Le bien public exige que l'on persuade au peuple que la peste n'est pas contagieuse, et que le ministre se conduise comme s'il en était convaincu.* Quelques-uns des médecins envoyés pour observer le fléau soutinrent qu'il ne venait pas de la Syrie, et qu'il se développait par

des causes naturelles. La seule contagion (disent-ils) est la peur : cessez de craindre pour vous-même, assistez les autres, et vous serez en sûreté. Le fait est que la maladie éclata avec une force si terrible qu'elle enleva jusqu'à mille personnes par jour, et le manque de vivres ajoutait encore aux ravages qu'elle causait. La charité se signala au milieu de ces horreurs : le pape envoya trois mille charges de grains ; mais le ministre de France à Rome, voyant là un reproche contre la négligence du régent et de Dubois, fit tout ce qu'il put pour qu'elles n'arrivassent pas. Le bâtiment qui les portait, ayant mis à la voile, fut capturé par un corsaire barbaresque, qui le relâcha lorsqu'il fut informé de sa destination. L'évêque de Belzunce rivalisa de zèle avec saint Charles Borromée ; le chevalier Roze ensevelit lui-même les cadavres pour en inspirer le courage aux autres. Le jésuite Millet, réunissant au soin des âmes les fonctions civiles, y fut envoyé comme commissaire de la santé. Le peintre Serres assista les malades, dont il représentait les cruelles misères.

Vingt-six religieux franciscains, dix-huit jésuites et quarante-trois capucins, sur cinquante-cinq qui étaient accourus, périrent victimes de leur zèle charitable. A côté des prodiges de vertu se signalaient tous les excès de la lubricité ; la prostitution marchait tête levée, et les mariages lui ressemblaient, tant le veuvage était court. La peste n'avait pas apaisé les haines théologiques, et plus d'un prêtre, la bulle *Unigenitus* à la main, refusait l'absolution aux dissidents ; mais on vit les pères de l'Oratoire porter le viatique et des consolations à tous, malgré l'interdiction que cette conduite leur fit encourir. Les moines de Saint-Victor seuls restèrent enfermés, ce qui les préserva et les déshonora. Belzunce, accusé de jansénisme (1), n'eut pas le chapeau de cardinal, qui parait le front de l'obscène Dubois.

Il est à remarquer qu'aucun chef ecclésiastique, civil ou militaire ne périt. Les précautions qu'on avait négligées pour s'opposer à l'introduction du mal furent multipliées pour l'empêcher de s'étendre, et l'on y parvint. Cinq ans après, Marseille comptait la même population qu'en 1719 ; les hommes peureux qui s'étaient enfuis, revenaient disposés à blâmer tout ce qu'on avait fait, et à calomnier les hommes généreux qui étaient restés dans la ville.

Louis XV grandissait au milieu des soupçons et des appréhensions, sous la direction peu sévère de l'évêque de Fleury, dans

(1) Il est avéré, au contraire, que Belzunce fut toute sa vie un moliniste des plus ardents. (R.)

lequel il avait mis toute son affection et sa confiance. Lorsqu'il 1723. eut été déclaré majeur, le duc d'Orléans laissa le pouvoir pour se livrer tout entier aux jouissances; Dubois garda le ministère jusqu'au moment où la mort vint le surprendre; il ne voulut pas recevoir les sacrements. Il faut convenir qu'il avait des talents; il rechercha l'égalité de l'impôt, et, sous prétexte de routes et de ponts, il s'occupa de faire mesurer et estimer les terres; il favorisa les droits du saint-siége et les juridictions ecclésiastiques, et réussit à faire accepter en France la bulle *Unigenitus*. L'acharnement avec lequel il persécuta ceux que la banque avait enrichis fit peut-être exagérer ses vices. On ne prononça point d'oraison funèbre en son honneur; mais la baisse extraordinaire des actions de la Compagnie des Indes montra combien il inspirait de confiance.

Décembre. Le duc d'Orléans reprit les affaires après la mort de son ancien maître; mais lui-même mourut bientôt dans les bras de sa dernière maîtresse, laissant le timon de l'État au duc de Bourbon, aussi dépourvu de talents qu'avide et vindicatif, entouré de favoris et de femmes, mené surtout par madame de Prie, qui s'était donnée à lui par des motifs moins excusables encore que l'amour et l'ambition.

La Pologne continua à souffrir de son triste système de république, et devenait le champ des intrigues de toute l'Europe. Stanislas Leczinski, élu roi sous la protection de Charles XII, avait été forcé de céder le trône à Auguste de Saxe; mais on prévoyait qu'à la mort de ce prince la France remettrait en avant Stanislas, dont la fille, Marie, avait épousé Louis XV. Les puissances, renouvelant le scandale qu'elles avaient donné dans les affaires d'Italie, disposèrent du royaume du vivant du roi. L'Autriche et la Russie, qui destinaient au trône de Pologne Jean V de Portugal, ayant attiré la Prusse de leur côté, couvrirent la frontière de troupes, et expédièrent à Varsovie trente-six mille ducats pour gagner la majorité des électeurs.

1733. 1er février. Mais à la mort du roi, son fils Frédéric-Auguste se mit tout à coup sur les rangs; il avait, comme époux de l'archiduchesse Marie-Joséphine, des prétentions à la succession autrichienne. Charles VI offrit de se prononcer en sa faveur, à la condition qu'il renoncerait à celle-ci et reconnaîtrait sa pragmatique sanction; la Prusse fit de même; puis vint la Russie, sous la réserve qu'il satisferait à certaines prétentions qu'elle élevait sur la république. L'argent et les menaces sont répandus. Leczinski, soutenu par la France et ses belles manières, obtient la préférence; mais

quelques palatins se détachent de la diète pour élire Frédéric-Auguste, tandis que quarante mille Russes entrent dans le pays « afin de protéger la liberté de l'élection, » et mettent à feu et à sang les châteaux des nobles qui avaient donné la couronne à leur concitoyen. Charles VI envoya d'autres troupes de son côté. Ce fut en vain que Louis XV se récria contre cette iniquité d'imposer un roi à un autre pays; le petit corps de troupes qu'il avait envoyé pour soutenir son beau-père trouva les côtes ravagées par les Russes, et fut fait prisonnier. Stanislas s'enfuit avec peine de Dantzick assiégée; il fut accueilli par la Prusse, qui refusa de le livrer à l'Autriche et à la Russie.

C'était là un cas de guerre; mais elle n'était pas redoutée des Russes, à qui Pierre le Grand et Mentschikoff avaient appris à vaincre en bataille rangée, et Munich à prendre d'assaut les places fortes. En France, un parti nombreux la demandait. Louis XV la considérait comme un devoir filial; Villars supportait impatiemment de se voir inutile, et les anciens soldats de Louis XIV brûlaient de combattre et de triompher encore. La France déclara donc la guerre à l'empereur, et l'Espagne s'unit à elle, poussée par la reine Élisabeth Farnèse, irritée des formalités humiliantes imposées par Charles VI à don Carlos pour l'investiture de Parme et de la Toscane, et aussi de son refus d'accorder à l'infant la main de Marie-Thérèse. La Sardaigne, comprenant qu'elle ne pouvait grandir qu'aux dépens de l'Autriche, se joignit à ces deux puissances.

Aussitôt les Français occupèrent la Lorraine, dont le duc, François-Étienne, devait épouser Marie-Thérèse. Villars entra en Italie, et, faisant sa jonction avec les Sardes, il envahit le Milanais. 1734.
Charles VI demanda des secours à l'Angleterre et à la Hollande; mais celle-ci, mécontente de ce qu'il laissait les forteresses des Pays-Bas dégarnies, refusa de lui en fournir; le roi Georges, que son ministre Walpole maintenait dans des dispositions pacifiques, déclara n'être pas obligé de le soutenir dans un acte de violence. La Russie, la seule alliée de Charles, était à cinq cents lieues; la chance des armes lui fut donc contraire au début. Lorsque Villars eut expiré à Turin, dans la même chambre où il était né, les maréchaux de Maillebois, de Coigny, de Broglie, qui lui succédèrent, passèrent le Pô, et occupèrent le pays jusqu'à la Secchia, en ne laissant à l'Autriche que Mantoue. Don Carlos de Parme s'empara de Naples, et défit les impériaux à Bitonto; puis, passant dans la Sicile, il s'en rendit maître, et fut proclamé à Palerme 1735.
roi des Deux-Siciles.

Le prince Eugène de Savoie, général en chef de l'armée impériale, manquant des approvisionnements les plus nécessaires, eut beaucoup de peine à empêcher les Français de s'étendre en Souabe. Sa mort força Charles VI d'accepter la paix telle que la proposait le cardinal de Fleury, chef du ministère. Stanislas abdiqua le trône de Pologne, en conservant toutefois, sa vie durant, le titre de roi et les honneurs souverains; la Lorraine lui fut attribuée en dédommagement, mais réversible à la France après sa mort. Le duc François de Lorraine eut comme indemnité la Toscane avec le petit pays de Falkenstein, afin qu'il ne fût pas considéré comme étranger lorsqu'il aspirerait à la couronne impériale. Le roi de Sardaigne acquit le territoire de Novare et de Tortone comme fiefs de l'Empire, et la suzeraineté territoriale dans les Langhe; l'empereur obtint Parme et Plaisance, en renonçant à Castro et à Ronciglione; mais son vœu le plus ardent fut accompli, car il vit la pragmatique sanction garantie de la manière la plus solennelle.

1738. 8 novembre.

CHAPITRE III.

L'EMPIRE. — CHARLES VI.

Le saint Empire romain, comme on appelait alors l'Allemagne, se composait de trois cent soixante-seize États d'une égale importance, parmi lesquels il y en avait deux cent quatre-vingt-seize qui ne relevaient que de l'empereur, outre un grand nombre de principautés immédiates.

Lorsqu'à partir de 1662 la diète fut devenue permanente à Ratisbonne, l'empereur et les princes cessèrent d'y paraître en personne, et se firent représenter par leurs délégués. Le cérémonial et les prétentions rivales absorbèrent la plus grande partie du temps, et la lenteur de l'assemblée devint proverbiale. Les affaires les plus importantes et les plus urgentes se décidèrent dans le conseil privé des princes, qui devinrent indépendants.

A l'intérieur, les États d'Empire exerçaient la suzeraineté territoriale, peu différente de la souveraineté absolue. Lés vassaux de l'Empire possédaient les fiefs par héritage, avec droit de vie et de mort; ils pouvaient encore faire des lois, même contraires au droit commun, lever des impôts, battre monnaie, contracter

des alliances, entretenir des troupes et les employer à leur gré. Les constitutions, modelées sur celle de l'Empire, avaient fait place à la puissance princière. Il n'y avait point de code commun, point de douanes communes; les monnaies étaient dans la plus grande confusion, à tel point qu'on en comptait cinq cent onze espèces. On tenta d'en opérer la réforme en 1738, et l'on y revint sous le règne suivant, surtout par les soins du Bruxellois Grauman; mais on n'arriva jamais à l'uniformité.

C'était donc un mélange de gouvernements échappant aux classifications préétablies, faibles, éparpillés, vermoulus. Les impôts ne se payaient pas, l'armée était un sujet de moquerie, sauf dans quelques pays, qui, adonnés spécialement aux armes, vendaient leurs soldats et eux-mêmes à ceux qui les payaient le mieux; les tribunaux ne prononçaient pas ou n'étaient pas écoutés; pendant ce temps chaque membre de ce vaste corps songeait à s'agrandir; tout sentiment de nationalité était perdu, et les puissants, ainsi que les étrangers, pouvaient donner carrière à toutes leurs intrigues, à tous les moyens de corruption.

Sous Louis XIV, l'Allemagne, épuisée par de longues guerres et n'ayant qu'un poids douteux dans la balance politique, reprit son rang avec la paix d'Utrecht; mais elle fut contrainte, unie comme elle l'était à l'Autriche, de se mêler à toutes les querelles de cette maison sans aucun avantage qui lui fût propre.

Les actes arbitraires de Léopold et de Joseph I[er] avaient amené la diète à faire une *capitulation perpétuelle*, qui confirmait les priviléges du corps germanique et restreignait ceux de l'empereur, lequel ne put dorénavant proscrire un électeur sans l'assentiment de la diète ni désigner de son vivant son successeur.

La maison d'Autriche, la plus puissante de l'Allemagne, possédait la Hongrie, la Bohême et l'archiduché d'où elle tirait son nom : par le traité d'Utrecht, elle acquit Milan, Mantoue, la Sardaigne, les Pays-Bas; à la paix de Passarowitz, le banat de Temeswar, Belgrade et la Servie; elle avait en tout vingt-cinq millions de sujets et soixante-quinze millions de revenus (1).

(1) On trouve dans l'*Histoire de Marie-Thérèse* (1743, tom. V) l'emploi des revenus du royaume. Indépendamment des employés de l'ordre judiciaire et administratif, quarante mille personnes vivaient à la solde de l'Empire et coûtaient neuf millions et demi. On trouve dans les dépenses de la cuisine quatre mille florins pour persil; dans celles de la cave, douze pintes de Hongrie fournies à l'impératrice veuve pour boire avant de se coucher; deux barriques de vin de Tokai pour tremper le pain des perroquets de l'empereur; quinze seaux de vin pour un bain; quarante mille écus pour la fauconnerie.

Certaines provinces se trouvaient éloignées du centre et menacées par des ennemis redoutables; elles possédaient toutes des états provinciaux, sans l'aveu desquels on ne pouvait établir de nouvelles charges. Les revenus des Pays-Bas suffisaient à peine pour l'administration et l'entretien des garnisons (1). Tout en augmentant son territoire, l'Autriche perdit de son influence par la politique étroite de Charles VI et sa condescendance envers les princes qu'il voulait rendre favorables à sa pragmatique sanction.

Charles VI, dont le naturel débonnaire adoucissait la tyrannie politique (2), était d'un caractère emporté, quoique lent, et n'avait pas les sentiments de son rang. Il protégea les arts en fondant une académie de peinture, de sculpture et d'architecture; il créa la bibliothèque de Vienne, le cabinet des médailles, et appela à sa cour Métastase, qui le proclama le Titus du siècle. Il aimait surtout la musique, et composa un opéra qui fut chanté sur le théâtre de la cour par les premiers seigneurs, lui-même faisant sa partie dans l'orchestre, et les deux archiducs dansant dans le ballet.

Mais, soit hasard, soit faute, il fut continuellement en guerre, et après avoir trouvé l'Autriche en voie d'une grandeur nouvelle il la laissa épuisée; n'estimant que les Espagnols, il traitait les Allemands de gens grossiers, et les avait pris en haine parce qu'ils avaient embrassé froidement sa cause et déploré la mort de l'empereur Joseph. Frédéric II dit qu'il avait été élevé pour obéir, et non pour commander; faisant du cérémonial sa principale affaire, il s'occupait de commérages, de chasse et autres occupations frivoles. Il abandonnait l'État à ses ministres, quoiqu'il se gardât bien, comme tous les princes faibles, de se montrer

(1) On pourrait se représenter la richesse proportionnelle des différents États de l'Autriche d'après la répartition des subsides que demandait l'empereur en 1730, comme il suit :

Bohême, florins........	3,200,000	*Report*	7,710,665
Moravie..............	1,066,666	Carniole..............	78,333
Silésie..............	1,133,333	Tyrol.................	120,000
Basse Autriche.........	900,000	Autriche antérieure.....	110,000
Haute Autriche........	450,000	Hongrie................	2,500,000
Styrie.................	390,000	Transylvanie...........	760,000
Banat de Temeswar....	330,000	Esclavonie............	100,000
Servie................	80,000	Frontière militaire......	47,000
Croatie...............	24,000	États d'Italie..........	2,600,000
Carinthie	136,666	TOTAL....	14,025,998
A reporter...	7,710,665		

(2) « Bien que l'empereur soit pieux, juste, clément, le gouvernement est dans le fait plus tyrannique que celui des Turcs. » COXE.

dominé en rien ; il ne traitait avec eux que par écrit, et l'intermédiaire de cette correspondance était Bartenstein, qui, tout en le flattant, lui préparait des arguments pour embarrasser le conseil et avoir raison de ses ministres, ce qui ne manquait pas d'ajouter à leur irrésolution et d'entraver les délibérations.

L'homme le plus illustre de sa cour fut le prince Eugène, qui arrêta d'un siècle l'Autriche dans sa décadence ; modeste, sans détours, rude dans ses manières, mais tenant sa parole avec la fermeté d'un soldat, il n'obtint jamais entièrement la confiance de Charles, qui, mené par des confidents, par des femmes, écoutant l'envie des autres et sa propre jalousie, le mettait à l'écart quand la guerre ne le rendait pas nécessaire ; aussi Eugène disait-il à Villars : *Vos ennemis sont à Versailles, et les miens à Vienne.* Il s'en consola en laissant les affaires pour se donner aux lettres, aux beaux-arts, à la société de femmes aimables, et il atteignit soixante-douze ans avec toute sa liberté d'esprit. Les revers qu'éprouva l'Autriche après sa mort prouvèrent ce que peut un homme sur le sort d'un État.

Eugène avait désapprouvé l'acquisition des Pays-Bas, prévoyant qu'ils seraient un théâtre toujours ouvert aux guerres avec la France, et que, difficiles à conserver, leur perte entraînerait celle de toute la rive gauche du Rhin. Charles VI ne l'écouta point, et donna une nouvelle organisation à ce royaume en abolissant le conseil des finances et le conseil privé, pour ramener toutes les affaires au conseil d'État.

Tandis que les ministres s'occupaient des affaires politiques, Charles VI porta son attention sur le commerce, déterminé surtout par la passion du gain ; comprenant que deux choses avaient manqué constamment à l'Autriche, des forces maritimes et des richesses, il créa à Vienne une banque et une société pour le commerce de l'Orient. Il fit des traités avec la Porte, et couvrit le Danube de bâtiments ; il donna aux Brabançons le droit de naviguer librement aux Indes ; les autres provinces ayant réclamé la même faveur, il institua, à la suggestion du prince Eugène, une compagnie à Ostende, avec un privilége de trente ans et un capital de six millions, divisé en six mille actions, qui furent prises en quarante-huit heures, et montèrent aussitôt de quinze pour cent. Les états généraux de Hollande en jetèrent les hauts cris, comme s'il eût blessé ainsi leur droit au commerce d'Orient ; il en résulta la guerre racontée plus haut, et que Charles termina, comme les autres, en rabattant de ses prétentions pour obtenir la reconnaissance de sa pragmatique sanction.

Charles VI laissait la diplomatie étrangère travailler à ses côtés à prix d'argent. Les fermes des impôts ne s'adjugeaient point sur les lieux, mais à la cour, où tous les aspirants se rendaient; en offrant de l'argent à l'empereur, ils obtenaient à des conditions avantageuses pour eux la perception des droits ou toute autre entreprise. Les revenus augmentaient ainsi sans profit pour le trésor, le surplus allant grossir le *boursicot* de sa majesté (1).

1728. En Hongrie, Charles songea à déterminer d'une manière fixe les corvées auxquelles les seigneurs obligeaient le bas peuple, à rendre l'armée plus forte en assurant son entretien par un impôt permanent, et à supprimer l'abus, fréquent dans les maisons seigneuriales, de marier leurs cadets dans des familles de paysans, qui se trouvaient ainsi soustraites aux tailles. La noblesse chercha à détourner l'empereur de ses projets; les protestants jetèrent les hauts cris de ce qu'on exigeait d'eux, pour entrer dans la diète, un serment contraire à leur conscience, et s'opposèrent, mais en vain, à ce que la couronne fût rendue héréditaire, surtout dans la ligne féminine.

Charles fit plus, car il détacha un district de la Hongrie, entre Presbourg, Bude et Odenbourg, pour le réunir à l'Autriche; il annula l'immunité des terres devenues nobles depuis 1680, perçut avec rigueur une dîme des revenus ecclésiastiques, que le pape avait consentie pour fortifier Belgrade et Temeswar, et amena la diète à apporter des limites à la servitude des paysans. Il permit l'exercice du culte protestant en particulier, mais non en public, à l'exception des lieux où il était établi en 1681; il détermina toutefois le nombre des ministres; on ne pouvait être admis au barreau sans prêter un serment où la Vierge et les saints étaient pris à témoin.

1738. Joseph Ragotzki, qui tenta en Hongrie une révolution au nom de la liberté, ce qui voulait dire les priviléges des nobles, s'était engagé envers le grand-seigneur, dont il avait réclamé l'assistance, à lui céder toutes les conquêtes qu'il ferait; mais il mourut de la peste.

Si les débuts de Charles VI avaient été glorieux, il finit d'une manière déplorable. Mécontent de ses ministres, vendu par ses agents subalternes, humilié devant les puissances maritimes, il vit la Lorraine enlevée à l'Empire et à son propre gendre. Il céda une partie du Milanais et le reste de l'Italie, épuisa le trésor et

(1) L'*Histoire secrète* de Marco Fossarini (Florence, 1843) est un document fort important sur ce règne. Il prouve principalement la vénalité effrontée et la manière déplorable dont l'Italie était gouvernée.

l'armée; mais tout cela n'était rien à ses yeux, pourvu qu'il arrivât à faire accepter sa pragmatique sanction, but unique de sa politique. Il soutint une guerre malheureuse contre les Turcs, puis vint la paix de Belgrade (1739), contre laquelle il protesta en vain, en jetant ses généraux en prison. Une indigestion termina ses jours, à l'âge de cinquante-six ans. 1740. 20 octobre.

CHAPITRE IV.

PRUSSE. — GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE. — PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Charles VI ne laissait pas d'héritiers mâles; durant ses vingt-sept années de règne, toute sa politique n'avait tendu qu'à assurer à sa fille Marie-Thérèse l'hérédité de ses possessions autrichiennes. Le roi d'Espagne d'abord, puis la Russie, le Danemark, les électeurs de Bavière et de Cologne, la Grande-Bretagne, les états généraux, l'Empire et en dernier lieu Louis XV avaient accepté cette pragmatique sanction.

C'étaient là des assurances trompeuses; aussi le prince Eugène lui répondait-il lorsqu'il les vantait : *Mieux vaudraient deux cent mille baïonnettes.* Eugène parlait en soldat; mais il est certain (vœu populaire à part) qu'il aurait dû préparer à sa fille une bonne armée et de riches économies pour faire valoir ce qu'il appelait ses droits; mais c'est à quoi il n'avait pas songé, et à peine eut-il fermé les yeux qu'il surgit une foule de prétendants au patrimoine amassé si laborieusement par l'Autriche.

Dès l'âge de neuf ans Marie-Thérèse avait été élevée avec François de Lorraine, qui fut duc de Toscane; de là naquit un amour qui se rencontre rarement dans les mariages des princes. A la mort de son père, elle se proclama souveraine des États héréditaires, et déclara son mari co-régent, ne lui laissant du reste jamais la moindre part dans le gouvernement. Mais ces pays, il fallait les acquérir, et elle n'avait que cent mille florins en caisse et trente-six mille soldats, outre les garnisons d'Italie et des Pays-Bas; de plus, la capitale était affamée, et des ennemis surgissaient de toutes parts. Marie-Thérèse.

L'électeur de Bavière, qui avait épousé la fille puînée de Joseph Ier, descendait de l'archiduchesse Anne, fille de Ferdinand Ier, à laquelle la succession autrichienne avait été garantie Prétendants.

à défaut d'héritiers mâles (1); ajoutez à cela que l'archiduché d'Autriche ayant été détaché de la Bavière, en 928, celle-ci demandait qu'il lui fît retour à l'extinction de la lignée mâle.

La fille aînée de Joseph Ier avait, d'un autre côté, apporté ses droits à l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui de plus, comme descendant d'Albert le Dégénéré, landgrave de Thuringe, élevait des prétentions sur l'Autriche et la Styrie, qu'il disait usurpées sur ses aïeux par Ottokar de Bohême, puis par Rodolphe de Habsbourg.

Le roi d'Espagne réclamait la Hongrie et la Bohême en vertu d'une convention entre Philippe II et Ferdinand de Gratz; mais son but réel était d'obtenir par transaction un État en Italie pour l'infant don Philippe.

Le roi de Sardaigne s'appuyait sur un statut de Charles Quint de l'année 1549 pour revendiquer le Milanais; mais le prétendant le plus fort et le plus résolu était Frédéric II.

Prusse. L'accroissement de la Prusse est un prodige de la puissance de l'homme. Ce royaume n'a ni frontières naturelles ni unité de langue ou de race; il a été constitué uniquement par la guerre et la politique.

Par la paix de Thorn (1466) la Prusse avait cessé d'être indépendante, puisqu'une bonne partie de son territoire avait été réunie à la Pologne pendant trois siècles, tandis que la partie orientale continuait d'appartenir à l'ordre Teutonique, qui reconnaissait la suzeraineté de la Pologne (2). Les Polonais voyaient de mauvais œil ces voisins menaçants; de leur côté, les chevaliers teutoniques supportaient impatiemment la dépendance; ils deman-
1498. dèrent en conséquence à l'Empire que la paix de Thorn fût annulée, et refusèrent le tribut. Il en résulta une guerre; puis, à
1525. 9 avril. la paix de Cracovie ce pays fut conféré par Sigismond, roi de Pologne, à Albert de Brandebourg comme fief polonais héréditaire. Ce chef de l'ordre Teutonique sécularisa son fief au temps de la réforme; puis, il introduisit la confession d'Augsbourg, sous peine d'excommunication contre les prédicateurs qui s'en écarteraient; Osiander, ayant suscité des troubles par des dogmes particuliers touchant la justification, Funk, son gendre, fut impliqué dans un procès, et l'*hérésie* étouffée dans le sang.

Albert, homme faible, incessamment tourmenté par le remords

(1) C'est ce que portait la copie bavaroise du contrat; mais les Autrichiens en produisirent un autre, où on lisait *héritiers légitimes*.

(2) MANSO, *Gesch. des Preussischen Staats*.

de son apostasie et circonvenu par des intrigants, n'est digne de mémoire que pour avoir fondé l'université de Kœnigsberg. Son fils Albert-Frédéric, qui lui succéda à l'âge de quinze ans, perdit 1568.
la raison à dix-huit; en conséquence, les intrigues se multiplièrent pendant la durée de la régence, au milieu des agitations turbulentes des luthériens, qui finirent par chasser les calvinistes.

Il eut pour successeur son gendre Jean-Sigismond, de la mai- 1618-19.
son de Brandebourg, électeur de l'Empire, qui possédait en outre le duché de Prusse, c'est-à-dire la partie orientale, pour laquelle il relevait de la Pologne, comme il relevait de l'Empire pour la marche de Brandebourg et le duché de Clèves. Son autorité s'étendait sur quatorze cent quarante-huit milles carrés, peuplés de onze cent mille habitants. Il promulgua un code, fondé sur le droit romain, c'est-à-dire favorable aux droits ducaux.

Après son règne, d'une durée très-courte, et celui de Georges-Guillaume, son fils, qui fut extrêmement agité, parut Frédéric- Frédéric-Guillaume.
Guillaume, dit le grand Électeur, véritable fondateur de la mo- 1640.
narchie prussienne. Le traité de Westphalie ajouta six cents milles carrés à ses possessions, qui toutefois se trouvaient éparpillées de la Vistule au Rhin; les communications étaient en outre très-difficiles entre elles, et pendant la guerre de trente ans les Suédois, les Hollandais, les Polonais les ravagèrent impunément. La paix était donc pour lui l'objet le plus important, et pour l'obtenir il sacrifia ses passions à ses intérêts.

Élevé à l'école du malheur, il sut profiter des circonstances, recouvra Spandau et Custrin; il renvoya, moyennant un sacrifice d'argent, les Suédois de la Marche, et soutint les calvinistes dans les négociations de la paix de Westphalie, de manière à se présenter comme le chef de ce parti. Son but était de ce faire indépendant des Polonais, qui s'immisçaient sans cesse dans les successions et dans les affaires intérieures du pays. Placé entre eux et les Suédois, ennemis déclarés, il chercha à se rendre nécessaire à tous deux, et entreprit de défendre même la Prusse royale contre la Suède. En reconnaissance de se service, Casimir promit 1656.
de l'affranchir du lien féodal; mais Charles X de Suède arriva, et sut le mettre de son côté en lui promettant une partie de la Pologne. En louvoyant ainsi, Frédéric-Guillaume parvint à se faire reconnaître indépendant lors du traité de Welau, et depuis on le 1657. 19 septembre.
voit figurer comme chef d'un État souverain.

Il prétendait à ce titre en vertu du pouvoir despotique qu'il exerçait dans son pays (1), mais les états, ne pensant pas que la

(1) Cette prétention étrange a été mise en avant de nos jours par les princes

Pologne eût pu lui transférer plus de droits qu'elle n'en exerçait elle-même, réclamaient le maintien de leurs priviléges, et soutenaient qu'il ne pouvait faire ni paix, ni guerre, ni alliances sans leur consentement, ni introduire dans le pays de troupes étrangères, ni établir des impôts ou des droits nouveaux. L'électeur tint bon, et, partie en éludant les difficultés qu'il rencontrait, partie en jetant en prison les chefs qui lui faisaient obstacle, il organisa le pays à sa manière, ne réunit la diète que tous les six ans, donna la prédominance aux luthériens, en laissant aux ré-
1663. formés six églises seulement. Amené à souscrire ce qu'on peut considérer comme l'acte constitutionnel de la Prusse, c'est-à-dire à promettre de n'entreprendre de guerres et de ne mettre d'impôts que du consentement des états, il s'efforça constamment de réduire cette promesse à néant, et mécontenta ainsi les Prussiens, qui reconnurent qu'une constitution sans garantie est une arme sans tranchant. Plusieurs chefs de l'opposition furent condamnés, et Kalkenstein, arrêté sur le territoire polonais, porta sa tête sur l'échafaud. L'Europe s'étant émue de cette violation du droit des gens, Frédéric-Guillaume condamna ses agents, mais pour les réintégrer bientôt.

Afin de défendre la souveraineté qu'il avait conquise, il recruta une bonne armée dans les rangs de ceux que la paix de Westphalie laissait sans solde, et la forma aux combats dans les guerres de la France, son alliée, avec la Suède. Les Suédois envahirent
1675. le Brandebourg, en y commettant des horreurs à peine croyables. Le grand Électeur se retira en Franconie, pour réparer ses pertes et attendre les secours promis par l'Empire; mais, trompé à cet égard, il résolut de délivrer seul son pays; il s'avança vers l'ennemi dans le plus grand secret, s'empara de plusieurs forts, et
28 juin. mit en pleine déroute, à Fehrbellin, les Suédois, à qui les guerres précédentes avaient valu la réputation d'invincibles. Alors le nom de Frédéric-Guillaume, qui dans un pays ruiné avait triomphé de ces soldats suédois, la terreur de l'Allemagne, fut partout porté aux nues, et chacun sollicita son amitié; mais lorsque la France et la Suède se furent unies contre lui, il dut
1679. 29 juin. accepter la paix de Saint-Germain en Laye, en restituant tout ce qu'il avait occupé de la Poméranie suédoise.

A partir de ce moment la tranquillité lui permit de s'occuper

d'Allemagne, qui lors de la paix de Presbourg, ayant été reconnus indépendants de l'Empire, entendirent par là se trouver affranchis des lois fondamentales de chaque État.

de la politique intérieure et extérieure; afin de rétablir ses finances, il s'attacha à la France, qui payait ses alliés, et tenta de mettre obstacle à la guerre que fit Louis XIV pour les réunions. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il donna asile à vingt mille réfugiés, qui apportèrent dans son pays les arts et la civilisation, dans ses conseils de la prudence et de l'habileté. Il accueillit également les juifs chassés de l'Autriche; il établit les postes, favorisa l'agriculture, ouvrit le canal de Mühlroser, entre la Sprée et l'Oder, afferma les biens de l'État, fonda une marine, et encouragea le commerce de l'Afrique. Il appela dans ses États des étrangers distingués par leur savoir, comme de Rocèles et Grégoire Leti; il fournit à Puffendorf les moyens de mener à fin son travail, fonda à Berlin une bibliothèque et une galerie de tableaux, de monnaies, d'œuvres plastiques; en outre, il cultiva la musique, et embellit sa capitale, où les jardins, les allées de peupliers qu'il planta parurent des merveilles.

Mais réduit, par sa position, à louvoyer, il ne put avoir une politique vigoureuse; il eut toutefois bonne part à tous les traités de ce temps, et sut en profiter si bien qu'il laissa à Frédéric III, son fils, deux mille quarante-deux milles carrés de territoire avec 1688. 29 avril.
un million et demi de sujets.

Ce prince, chétif de corps, était hargneux, inconstant, ombrageux, prodigue, mais studieux et instruit; son zèle pour le protestantisme fit qu'il devança l'un de ses successeurs dans la pensée de fondre ensemble les luthériens et les calvinistes. Il favorisa les réfugiés français, au point de fonder pour eux un collége et un tribunal supérieur; il embellit Berlin, d'après les dessins de l'architecte Nehring, et il fournissait à quiconque voulait bâtir de la chaux, des briques, des tuiles, du bois, en payant quinze pour cent de la dépense; il commença le magnifique arsenal, sous la direction d'André Schlüter. Cet architecte très-habile fit aussi la statue équestre du grand Électeur, et suggéra à Frédéric l'idée de fonder une académie des beaux-arts, comme il avait déjà fondé l'université de Hall (1694), illustrée par le célèbre Tommasius, de Leipsick; sur le plan de Leibniz, il créa la Société royale de Berlin (1707), en lui attribuant le privilége, qu'elle conserve encore, de la vente des almanachs. On est redevable à ce corps savant de l'introduction des mûriers et des vers à soie dans la marche de Brandebourg.

Sophie-Charlotte, seconde femme de Frédéric III, apporta en Prusse les manières de la société élégante, le goût du savoir et des arts. La comédie, l'opéra italien, les bals, les promenades, la con-

versation des hommes instruits et des étrangers embellirent sa cour, où elle savait maintenir l'harmonie sans recourir à l'intrigue. Belle, elle aimait à s'entourer de jolies femmes, et se plaisait à l'entretien de celles qui étaient renommées par leur esprit; elle entretint avec Leibniz une correspondance suivie, dont la *Théodicée* fut le résultat, et favorisa les principaux poëtes allemands. Si nous en croyons Frédéric II, elle refusa à son lit de mort l'assistance du ministre en disant : *Laissez-moi mourir sans disputer;* et, s'adressant à une de ses amies qui pleurait, elle ajouta : *Ne me plaignez pas; car je vais satisfaire ma curiosité sur des questions que Leibniz n'a jamais su me résoudre pleinement, l'espace, l'infini, l'être, le néant, et je vais fournir à mon mari l'occasion d'une pompe funèbre où il pourra déployer sa magnificence.*

C'était une allusion piquante au peu d'amour de son mari pour elle et à son faste, qui parfois dégénérait en prodigalité insensée, au point de donner un fief de quarante mille écus à un chasseur. On conçoit que ce prince brûlât d'envie de porter la couronne, surtout depuis qu'il avait vu le duc de Brunswick-Lunebourg élevé au rang d'électeur, le prince d'Orange monté sur le trône d'Angleterre, et l'électeur de Saxe devenu roi de Pologne. Comme il arrive souvent, en effet, que les noms des choses décident, il lui sembait qu'avec le titre de roi il s'affranchirait « de ce joug de servitude sous lequel la maison d'Autriche tenait tous les princes de l'Allemagne (1) ». Il sollicita donc l'assentiment des puissances et enfin le plus difficile et le plus nécessaire à obtenir, celui de l'empereur Léopold; il réussit en lui promettant de donner toujours son vote pour l'Empire à l'aîné des archiducs; mais le prince Eugène s'écria : *Léopold aurait dû faire pendre les ministres qui lui donnèrent ce conseil imprudent.*

Frédéric Ier, 1701.

Frédéric ne prit point le titre de roi des Vandales afin de ne pas blesser la Suède, ni celui de roi *de* Prusse par égard pour la Pologne, mais celui de roi *en* Prusse; il se couronna de sa propre main, avec une pompe sans égale, et mit tout en œuvre pour se faire reconnaître de l'Europe. Néanmoins, le pape et le grand-maître de l'ordre Teutonique, dont le chef-lieu était à Mergentheim, refusèrent toujours de le reconnaître, le considérant comme hérétique et usurpateur des possessions ecclésiastiques. Il en fut de même de la France et de l'Espagne, qui voyaient en lui un ennemi; mais les autres puissances l'admirent, dans l'espoir qu'il emploierait pour leur intérêt son or et ses troupes dans des

(1) Frédéric II.

guerres qui ne le concerneraient pas. « Ce fut un véritable appât que Frédéric jeta à ses successeurs ; il sembla leur dire : *Je vous ai acquis ce titre, c'est à vous de vous en rendre dignes ; j'ai jeté les bases de votre grandeur, c'est à vous d'accomplir l'œuvre.* » C'est ainsi que s'exprime celui de ses successeurs qui poursuivit ce but avec la passion la plus vive.

Frédéric Ier (comme on l'appela depuis son couronnement) montra qu'il connaissait la politique européenne, en sachant rester en paix dans un temps de luttes continuelles ; enfin, à la paix d'Utrecht, qui fut signée cinquante jours après sa mort, le titre de royaume fut reconnu à la Prusse, avec la pleine souveraineté de la Gueldre, du pays de Kessel et du bailliage de Krieckenberg. Les principautés de Neufchâtel et de Vallangin lui furent en outre assurées, moyennant la cession à la France de la principauté d'Orange.

Ce prince eut pour successeur Frédéric-Guillaume Ier, qui, âgé de vingt-cinq ans, mais prudent et circonspect, s'appliqua à mettre de l'ordre dans le gouvernement, de l'économie dans les finances, à organiser la justice, en portant son attention sur les moindres détails. Sur les cent chambellans de son fastueux père, il n'en conserva que douze, et vendit sa riche écurie ainsi que d'autres superfluités dispendieuses. Il ne se montra prodigue qu'en une seule chose, l'entretien de son armée, que le prince Léopold d'Anhalt, l'un des meilleurs élèves du prince Eugène, lui organisa, et qu'il recruta par des moyens immoraux. Il assigna à chaque capitaine un district où il pût lever des soldats de gré ou de force, à la seule condition qu'ils ne fussent pas mariés ; afin que cette condition ne les portât point à contracter des unions précoces, nul ne pouvait prendre femme sans l'aveu du capitaine, ce qui était une source d'abus et de vexations. Le système des cantons, par lequel chacun de ces districts devait fournir à certains régiments déterminés trente hommes en temps de paix, et cent en temps de guerre, ne put même se continuer lorsque la taille du soldat eut été fixée pour chaque file (1) ; il fallut donc les recruter dans l'Empire, et les officiers prussiens, obligés d'en fournir chacun un certain nombre, s'en allaient partout en quête, portant le trouble

1713. 25 février.

(1) Les soldats des premières files devaient avoir plus de six pieds, et plusieurs régiments n'en recevaient qu'autant qu'ils dépassaient cinq pieds huit pouces. On a calculé qu'un homme de cinq pieds dix pouces revenait à sept cents écus, un de six pieds à mille et ainsi à proportion. Plus de douze millions sortirent ainsi du pays, pendant son règne, pour les enrôlements.

dans les villes, dans les régiments, avec une telle insistance que plusieurs princes les firent arrêter et pendre.

Une armée était indispensable à un pays sans frontières au milieu d'États puissants, pour éviter les humiliations, dans un temps où la force décidait de tout; mais Frédéric-Guillaume considérait plutôt la sienne comme un luxe, comme un objet de parade. Tout y était luisant et poli, les soldats, les fusils, le fourniment, les brides, les selles, les bottes; on tressait avec des rubans la crinière des chevaux, « et pour peu que la paix eût duré (dit Frédéric II), il est à croire que nous en serions à présent au fard et aux mouches. »

Frédéric-Guillaume se complaisait surtout à voir sous ses drapeaux des hommes de haute stature, et il forma de ces colosses le régiment des *grands grenadiers;* pour s'en procurer, il ne regardait à aucune dépense; et tandis qu'il arrivait souvent aux princes de sa famille de quitter sa table à peine rassasiés, il soldait les quarante-trois grenadiers de la parade de Postdam à raison de mille florins par tête. Il donnait cinq mille florins pour un géant, c'est-à-dire trente-deux mille cinq cents francs à un Irlandais de sept pieds; afin de se concilier sa bienveillance, il suffisait de lui procurer de ces hommes d'une taille extraordinaire, et c'est ce moyen qu'employa le ministre impérial Seckendorf pour le tenir dans sa dépendance.

Berlin devint ainsi la Sparte du Nord après en avoir été l'Athènes sous son prédécesseur; cette manie soldatesque passa dans les mœurs, et chacun se mit à porter l'habit étroit, la longue épée et la pique. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les inclinations militaires de Frédéric-Guillaume ne le rendaient que plus pacifique, tant il redoutait de gâter de si belles troupes; il endura même des affronts, et s'attira peu de considération en Europe.

A cela près, ce roi bizarre n'avait aucun faste, négligeant jusqu'aux avantages de sa personne. Ses habitudes étaient vulgaires : buvant et fumant à la taverne avec les officiers, il jouait au trictrac à un sou la partie, frappait et injuriait le premier venu; s'il rencontrait une femme dans la rue, il lui disait qu'elle ferait mieux d'être au logis à soigner ses enfants; s'il y apercevait un prêtre, il lui reprochait de ne pas être à lire la Bible, et parfois il accompagnait la réprimande de coups de canne. Aussi variable en fait d'humeur qu'en politique et en religion, ne comprenant d'autre droit que la volonté royale, d'autres occupations que les occupations militaires, il n'entendait rien aux questions religieuses et philosophiques. Il trouvait absurde que l'on professât

des croyances différentes des siennes ou qu'on pût s'occuper de littérature; il désigna pour successeur à Leibniz, comme président de l'Académie, une espèce de bouffon nommé Gundling, buveur intrépide que l'on ensevelit à sa mort dans un tonneau; il avait l'Ancien Testament en horreur, et défendait à son chapelain de le citer, tandis qu'il était passionné pour le Nouveau.

Il pensait qu'un royaume devait être gouverné comme une famille, c'est-à-dire en employant tour à tour la sévérité et la douceur, mais toujours arbitrairement et sans consulter qui que ce soit. Il défendit les procès pour sorcellerie, changea la nature des biens-fonds, en autorisant les nobles à convertir les fiefs en alleux transmissibles même à des femmes, et à se racheter moyennant quarante rixdalers par an de l'obligation de fournir un homme et un cheval. Trompé par l'alchimiste Cajetano, il le fit pendre, vêtu de papier d'or, à un gibet doré. Dans sa capitale, les particuliers ne pouvaient bâtir que sur les plans des architectes, qui indiquaient les lieux et le mode de construction.

Ses prédécesseurs ayant donné à bail emphytéotique des terrains de peu de rapport, devenus depuis d'un produit énorme pour les concessionnaires, il annula arbitrairement les contrats pour louer ces mêmes terrains au plus offrant. La prospérité agricole s'en accrut; non-seulement il suffisait sans liste civile aux dépenses de la cour avec les rentes allodiales de la couronne, mais encore il venait en aide au trésor de l'État. Il fit mesurer et estimer les biens-fonds, afin de régler les impôts à raison des nouveaux prix, et il put ainsi mettre sur pied jusqu'à soixante mille hommes, qui, répartis dans les villes et les provinces, consommaient les denrées et étaient vêtus des draps du pays. Il voulut peupler, au moyen de colonies, les terres inhabitées, et il y dépensa en dix ans (1721-1731) cinq millions d'écus. Vingt mille familles s'établirent en Prusse, sans compter dix-huit mille Salzbourgeois qui fuyaient les persécutions religieuses de l'Autriche.

Cette prospérité croissante devait inquiéter cette dernière puissance; elle suscita donc des ennemis à Frédéric-Guillaume, ce qui le poussa du côté de la France et de l'Angleterre. Cette alliance n'était pas moins contraire à la politique qu'à ses propres inclinations; car il appelait Georges II *mon frère le comédien*, de même que ce prince l'appelait *mon frère le sergent;* mais l'habile Seckendorf sut le détacher de cette ligue, et le rapprocher de l'Autriche en lui inféodant le Limbourg.

Son fils Frédéric, qui, d'une santé faible, aimait la tranquillité et la solitude, était en butte à ses dédains; il le prit en aversion

quand le bruit se répandit qu'il voulait épouser la fille de Georges II. Ce prince achetait-il des livres, son père les lui arrachait; jouait-il de la flûte, son père la lui brisait; il lui donnait des coups de canne, lui arrachait les cheveux, le menaçait de l'étrangler, le mettait aux arrêts. Frédéric, ayant tenté de s'enfuir pour échapper à cette tyrannie, fut traduit par son père comme déserteur devant un conseil de guerre. Attaché à une fenêtre, il vit la jeune fille qui lui avait prêté assistance fouettée par la main du bourreau; sa sœur, qui intercédait pour lui, frappée à coups de poing par son père, et Katt, son confident, fusillé sans pitié. Lui-même fut condamné à mort, et n'échappa que parce que Charles VI le réclama comme prince de l'Empire.

Frédéric II. 1740. 31 mai. Frédéric II succéda à son père à l'âge de vingt-huit ans. Il tenait de lui l'activité, la hardiesse du caractère, l'économie, l'inclination pour la justice et les armes, et il joignait à ces qualités l'amour du savoir et de la philosophie, transplantée en Prusse par les Français fugitifs; il se concilia l'opinion en se proclamant le disciple de Voltaire, qui à son tour le protégea de ses éloges, et promit au monde un nouveau Titus. Frédéric écrivit sous cette inspiration l'*Anti-Machiavel*, où il fait la satire des perfidies, des astuces, des actes arbitraires des rois, de tous les vices, en un mot, dans lesquels une fois monté sur le trône, il chercha ses moyens de grandeur.

En effet, sa politique fut celle de l'intérêt; il regarda la religion comme un préjugé utile pour le peuple, fit ses dieux de la force et de l'esprit, sans pour cela devenir cruel. L'observation et l'histoire l'ayant doué d'un coup d'œil juste, il résolut d'accomplir et même de dépasser les espérances de ses pères; s'ils avaient conquis le titre de roi, il voulut conquérir la réalité et en exercer les droits sur une échelle proportionnée à son génie.

A peine monté sur le trône, « il étudie sa position, dit Guibert (1); il embrasse le passé, le présent, l'avenir; il voit ses provinces éparses, ses ressources faibles et divisées, sa puissance précaire et entourée de voisins formidables. Sa maison n'est plus, à la vérité, resserrée dans les sables du Brandebourg, comme elle l'était il y a un siècle; elle a jeté de tous côtés, et de près et au loin, des rameaux étendus; il a des possessions sur la mer Baltique, sur le Veser, sur l'Oder, sur l'Elbe, sur le Rhin, jusqu'aux frontières de la France et de la Suisse; mais presque toutes ces possessions, sans liaison, sans communication, sans rapport entre elles,

(1) *Éloge du roi de Prusse.*

sont plutôt des éléments de grandeur et des occasions de guerre que des moyens de force. Son grand-père, décorant plus que consolidant cette fortune naissante, a pris place parmi les rois de l'Europe; mais cet éclat est pour la Prusse un poids au-dessus de ses moyens, et trente-cinq ou quarante millions de revenus au plus soutiennent faiblement ce titre prématuré. La maison d'Autriche et la Russie touchent ses États par les deux extrémités, et ce sont des colosses avec lesquels il ne peut se mesurer. La Saxe tient au Brandebourg, et ce bel électorat, renforcé de la Pologne, serait à lui seul, s'il était bien gouverné, une puissance capable de lui imposer. La Suède gêne ses frontières du côté de la Poméranie, et les Suédois, toujours vaincus par son aïeul le grand Électeur, ont à leur tour fait trembler son grand-père sous un Charles XII, que la nature peut reproduire. En Allemagne, la maison d'Autriche a la longue possession de l'influence souveraine, et la Prusse, loin d'oser penser à la lui disputer, lui a été presque toujours servilement dévouée. Quand l'Empire s'alarme sur sa constitution et réclame ces augustes traités de Westphalie qui en sont la base, il ne cherche pas de protecteurs dans son sein; c'est la France qui s'est emparée du rôle de défendre la liberté germanique. S'il y avait dans l'Empire une maison qui pût prétendre à cette noble garantie, la maison de Hanovre, qui vient de monter sur le trône d'Angleterre et peut apporter dans la balance tous les moyens de cette puissante nation, y paraît encore plutôt destinée que celle de Brandebourg. »

Mais il ne faut pas confondre les nations et leurs chefs, et sous ce rapport Frédéric pouvait concevoir bonne espérance. Quelle meilleure occasion pour commencer sa carrière que d'assaillir la fille sans défense de Charles VI? Il réclama donc certaines parties de la Silésie, usurpées par l'Autriche sur la maison de Brandebourg; mais ses véritables motifs étaient un trésor bien garni, soixante-douze mille soldats aguerris, l'amour de la gloire et la persuasion que les revenus du pays étaient à lui et qu'il pouvait en disposer. Il est vrai qu'il violait les traités; mais « la modération est une vertu que les hommes ne doivent pas toujours pratiquer à la rigueur, attendu la corruption du siècle (1) ». Le silence dont il s'entourait, en faisant tout par lui-même, déroutait les ambassadeurs étrangers, qui se tenaient aux aguets comme des espions pour prévenir et deviner ses projets; sans articuler un mot, sans envoyer aucun avis, sans chercher des alliés ni écouter

(1) Frédéric II, *Histoire de mon temps*, ch. 2.

les ambassadeurs, en même temps qu'il envoyait à Vienne proposer un accommodement, il lançait ses régiments sur la Silésie, et ce fut l'étincelle qui détermina un embrasement général.

Ses troupes avaient à leur tête le Poméranien Schwerin, qui avait combattu à Blenheim sous Marlborough, à Bender sous Charles XII, et prêté à diverses puissances le secours d'une valeur peu commune. Le cardinal de Fleury, vieillard octogénaire, qui ne voulait pas, comme le roi philosophe, se présenter devant Dieu en parjure, chercha, comme toujours, à jouer le rôle de pacificateur et à garantir des promesses solennelles; mais le maréchal de Belle-Isle, habitué à concevoir de vastes projets et qui excellait à les présenter sous un jour favorable, démontra combien il était de l'intérêt de la France d'affaiblir l'Autriche, son ancienne rivale, en établissant de petits États. En effet, l'Allemagne était travaillée par des agents qui répandaient l'or pour faire élire un autre empereur que l'époux de Marie-Thérèse; or, bien que Charles VI eût déjà acheté à beaux deniers comptant les votes nécessaires pour assurer l'élection de son gendre, la couronne fut offerte à l'électeur de Bavière avec le nom de
1742. 24 janvier. Charles VII et une partie des domaines autrichiens. La France, l'Espagne, la Prusse, la Pologne, la Sardaigne, l'électeur de Cologne et l'électeur palatin se liguèrent pour partager l'héritage de la maison de Habsbourg, en ne laissant à Marie-Thérèse que la Hongrie, les Pays-Bas, la basse Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole.

L'Angleterre continuait d'être alliée à l'Autriche; mais Walpole, arbitre d'un parlement vénal, redoutait la guerre, et Georges, qui vit le Hanovre menacé, promit de rester neutre (1). Aussitôt les Français envahirent la haute Autriche, et l'électeur de Saxe se fit proclamer roi de Bohême.

Marie-Thérèse promena sa grossesse parmi ses peuples, se plaignant de n'avoir *pas même une ville où accoucher;* elle osa (ce

(1) La France avait alors 180 millions de revenu, dont trente étaient absorbés par l'intérêt de la dette; cent soixante mille soldats et quatre-vingts vaisseaux ou frégates; l'Espagne, soixante-trois mille hommes, cinquante vaisseaux de ligne, et environ 60 millions de revenu, l'intérêt de la dette payée. L'Angleterre avait cent trente vaisseaux de ligne et trente mille hommes de troupes régulières; elle n'avait pas en temps de paix plus de 60 millions de revenu; mais elle pouvait l'augmenter de beaucoup en cas de guerre. La Hollande comptait quarante bâtiments de guerre, trente mille soldats, et 36 millions de revenu; la Russie, cent soixante-dix mille hommes, quarante bâtiments de guerre, 45 millions de revenu. L'Autriche n'avait pas cent mille hommes effectifs; son revenu était de 60 millions, mais elle avait beaucoup de dettes.

qui ne serait venu alors à l'idée d'aucun roi) faire appel à l'affection de ses sujets, et se confia aux Hongrois, bien qu'ils eussent tant à se plaindre de son père. Belle et souffrante encore de ses couches, elle se présenta à la diète, revêtue de l'habit national, la couronne angélique sur la tête et l'épée au côté. Après s'être concilié les magnats en acceptant le serment d'André, qui avait été aboli par Léopold (1), elle leur demanda leur protection pour le jeune archiduc, et tous s'écrièrent avec enthousiasme : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa !* Tout ce qui pouvait porter les armes devint soldat, une infanterie s'organisa; jamais tant de provisions n'étaient sorties de la fertile Hongrie, jamais on n'avait perçu par la violence autant de tributs qu'en procurait en ce moment un élan spontané ; mais l'excès de zèle alla jusqu'à la cruauté.

François de Trenck, né en Calabre, avait été élevé parmi les Trenck. 1741-1749.
Croates; le courage qu'il avait acquis parmi cette nation sauvage s'alliait à l'avarice et au mépris de l'humanité. D'une haute stature, d'une vigueur extrême, il faisait sauter les têtes avec une grande agilité. Il s'exprimait fort bien, et en sept langues différentes; toujours à l'avant-garde, il pillait tant qu'il pouvait, et envoyait son butin dans les châteaux qu'il avait en Hongrie. Des bandits esclavons avaient été formés en corps de Pandours pour faire une guerre continuelle aux Turcs et protéger l'Esclavonie; mais ils rançonnaient le pays. Si l'Autriche envoyait des troupes pour les réprimer, ils les battaient, puis se réfugiaient dans des forêts impénétrables; si un village les trahissait, il était rasé; s'ils se trouvaient repoussés, ils se succédaient les uns aux autres jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à se venger. Trenck leur fit la guerre à la manière des loups, sans leur laisser de repos, les tuant un à un, et ne se piquant nullement de loyauté à leur égard; ayant fait empaler le père d'un haroum-bacha (c'est ainsi que les Pandours nommaient leurs sept chefs électifs), il fut reconnu le même soir, pendant qu'il faisait une ronde sur le rivage, par le fils, qui l'invita à passer le fleuve et à se battre en duel avec lui; mais, tandis qu'ils préparaient leurs armes, Trenck tira un coup de pistolet à son adversaire, lui coupa la tête, et la cloua à côté du cadavre de son père.

Une autre nuit qu'il se trouvait errant au milieu des bois, il entendit dans une maison le son des instruments; il entre, et voit qu'on célèbre les noces d'un haroum-bacha. *Tu es notre persécu-*

(1) Voltaire se trompe en disant qu'elle accepta aussi l'art. 31, qui autorise l'insurrection.

teur, lui dit-on; *mais viens te mettre à table; tu es fatigué; mange, bois; demain nous combattrons.* Il s'assied, et, saisissant le moment favorable, il tire un coup de pistolet à chacun de ses deux voisins, et s'enfuit.

Il avait presque vaincu entièrement ces peuplades lorsque, la guerre de succession venant à éclater, il obtint de la cour de Vienne l'autorisation de lever un corps franc, en amnistiant tous les bandits qui se présenteraient pour y entrer. Les Pandours se trouvant resserrés entre la Save et la Sarzawa, il leur proposa de prendre du service dans son corps; ils acceptèrent l'occasion qui se présentait de continuer à piller et à tuer.

Tels furent ces Pandours, qui, vêtus de rouge et portant de grands anneaux d'argent, renouvelèrent sous la pieuse impératrice les horreurs de la guerre de Trente ans (1).

Les généraux que Charles VI avait fait jeter en prison après le mauvais succès de la guerre de Turquie furent employés utilement par sa fille. Aidée par l'or de l'Angleterre et de la Hollande,
1742. elle envoya le prince Charles de Lorraine, à la tête d'une bonne armée, occuper et dévaster la Bohême; puis, lorsque Prague eut été prise, elle y organisa des courses de chars conduits par des dames, et prit part elle-même à cet exercice (2).

Les Espagnols, débarqués en Italie, s'approchaient de la Lombardie par la Toscane. Le roi de Sardaigne, qui en prit ombrage, s'entendit avec Marie-Thérèse pour protéger le Milanais et l'État de Parme. Le cardinal de Fleury, toujours économe, peu convaincu d'ailleurs de la bonté de la cause adoptée, laissait la France en suspens, sans prendre des mesures efficaces. L'empereur Charles VII, prince bienveillant et généreux, l'adversaire le plus décidé de Marie-Thérèse, mais le plus loyal, de son propre aveu, n'avait pas moins de hardiesse que Frédéric; mais on l'a dénigré parce qu'il ne réussit pas. Il voyait à regret les ravages que l'ambition attirait sur l'Allemagne; telle était sa pénurie qu'il accepta du duc de Noailles une traite de quarante mille écus.

Les Prussiens réussirent grâce à l'unité et à la promptitude de leur attaque; mais, comme Frédéric ne se proposait d'autre but

(1) Menzuel, chef des Pandours, promulguait cette ordonnance contre la milice de Bavière le 7 janvier 1742 : « Si la milice ose me résister, je ne la reconnais plus pour milice, et je ne la ferai pas punir par les lois de la guerre; mais ceux qui en font partie n'auront à attendre de moi que d'être condamnés à se couper l'un l'autre le nez et les oreilles, puis livrés à la juridiction civile pour être pendus. »

(2) FANTIN DES ODOARDS, *Histoire de France*, t. II.

que son avantage, il fit la paix à Berlin avec Marie-Thérèse, 28 juillet.
moyennant l'acquisition de la haute et de la basse Silésie et de la Moravie, sans s'inquiéter de ses alliés.

La guerre continua avec des chances diverses, et les Anglais y prirent part après s'être brouillés avec l'Espagne pour les droits de navigation dont nous avons parlé. George Anson, qu'ils avaient expédié au Chili et au Pérou, et l'amiral Vernon, qui se tenait près de l'isthme de Darien avec cinquante vaisseaux de guerre, quinze mille soldats de marine et autant de débarquement, firent un butin immense. On combattait pour la succession d'Autriche dans les deux hémisphères. Nous ne suivrons cependant ni les vicissitudes de la guerre, ni les intrigues de cette diplomatie sans dignité que l'on appelait science d'État, et qui consistait uniquement en négociations artificieuses, attendu que personne n'avait un intérêt immédiat à anéantir l'Autriche. Marie-Thérèse avait sur le cœur les cessions qu'elle avait été obligée de faire à Frédéric, et se ménageait des alliés pour les ressaisir. Dans ce but, elle fit, à
Worms, de larges concessions au roi de Sardaigne; mais, en 1743.
retour, elle aspirait à la possession de Naples. Lobkowitz, qui fut 13 septembre.
envoyé pour envahir le royaume, dévasta les États pontificaux, sans respect pour leur neutralité, et fit sur le territoire de Velletri une de ces guerres qui ruinent un pays sans rien décider.

La France, qui jusqu'alors n'était intervenue que comme al- 1744.
liée, déclara la guerre à Marie-Thérèse sous prétexte d'*écrits incendiaires* répandus par ses ministres. Frédéric II affectait d'être indigné de l'obstination de la fille de Charles VI contre l'empereur légitimement élu, qu'elle voulait non-seulement pousser à l'abdication, mais priver même de ses possessions héréditaires; alléguant donc qu'il était obligé de le défendre comme son seigneur suzerain, et de soutenir le vote qu'il lui
avait donné comme électeur, il proposa des conditions; les 22 mai.
voyant rejetées, il s'allia avec la France et les États de l'Empire.

La reine de Hongrie opposa à cette ligue, dite *union de Francfort*, la quadruple alliance du roi de Pologne, de l'électeur de 1745.
Saxe, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, et se prépara 8 janvier.
à poursuivre une guerre que toute l'Europe déplorait. L'armée française était commandée par l'un des plus grands capitaines de ce siècle, le maréchal de Saxe, qui battit les Autrichiens à Fontenoy et à Rocoux. Une *armée pragmatique*, expédiée par l'Angleterre, qui spéculait sur les fléaux, pénétra en Allemagne par le Hanovre; son *marteau d'or* ouvrit les *portes de fer des*

Saxons; la Hollande suivit l'Angleterre, *comme la chaloupe suit un vaisseau de ligne* (1), et le pays fut ruiné, tandis que les Espagnols et les Français faisaient en Italie de belles et inutiles expéditions.

1745. Afin de chasser Lobkowitz des légations qu'il dévastait, Gages marcha contre lui avec les Espagnols, et s'unit à l'armée que la France et l'Espagne envoyaient au secours de Gênes. Cette république avait déclaré la guerre au roi de Sardaigne pour le marquisat de Finale, que lui avait vendu Charles VI, et que Marie-Thérèse venait de donner à Charles-Emmanuel, sous le prétexte qu'il en avait besoin pour se mettre en correspondance avec les puissances maritimes; mais soixante-dix mille ennemis, réunis contre ce prince, prirent Tortone, Plaisance, Pavie, Asti, Alexandrie, Casal, le battirent à Bassignana, et don Philippe Décembre. entra dans Milan. Charles-Emmanuel, ayant réparé ses pertes pendant les négociations qui furent entamées, battit les Français, et les contraignit de repasser les Alpes; il occupa Savone et Finale. Gênes épouvantée ouvrit ses portes aux Autrichiens, 1746. commandés par le marquis Antoniello Botta Adorno.

L'Angleterre aspirait à se venger du mal que lui avaient fait les Français en soutenant le prétendant en Écosse, et les Autrichiens, pour la seconder, s'étaient avancés vers la Provence, lorsque leur brutale conduite à Gênes irrita contre eux la multi- 5 décembre. tude; le peuple se souleva et les chassa après en avoir massacré un grand nombre (2).

Charles VII, retiré à Francfort dans l'espoir de vivre en paix dans cette ville où il avait reçu cette couronne source de tant de maux, y termina ses jours. Son fils se réconcilia avec Marie- 1745. Thérèse, qui lui restitua ses États à la condition qu'il donnerait 20 janvier. son suffrage à François de Lorraine, et reconnaîtrait le vote électif 3 septembre. de la Bohême. Ce dernier fut élu empereur en présence de l'armée autrichienne. L'histoire a peine à suivre ici tous les détours de la politique européenne. L'Angleterre et les états généraux de Hollande, se plaignant que l'Autriche agissait peu dans une guerre qui n'avait été entreprise que pour elle, menacèrent de traiter à part avec la France. Marie-Thérèse, avec cette obstination que le succès seul justifie, refusa tout arrangement; déclarant que sa conscience lui défendait de rien céder de l'héritage de son fils, dont elle avait juré de maintenir l'intégrité, elle fit

(1) Toutes expressions de Frédéric II.
(2) Voy. ci-après, ch. XXVIII.

1746. 22 mai.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748. 18 octobre.

alliance avec la Russie et la Pologne, au détriment du roi de Prusse. En effet, la Russie, qui pour la première fois prenait une part directe aux événements de l'Europe méridionale, envoya au secours de l'impératrice trente-six mille hommes vers le Rhin. Cette irruption, qui effraya l'Europe, la rendit plus disposée à la paix, qui fut conclue à Aix-la-Chapelle; elle eut pour base la restitution des prisonniers et des conquêtes faites tant en Europe que dans les Indes. La France rendit en conséquence à don Philippe d'Espagne les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Les nouvelles acquisitions faites par le roi de Sardaigne du Vigevanasco, d'une partie du territoire de Pavie, du comté d'Angera, qu'il avait obtenu de Marie-Thérèse par le traité de Worms en 1743, lui furent confirmées. Le Tessin devint ainsi ligne frontière depuis le lac Majeur jusqu'au Pô. Le marquisat de Finale resta aux Génois, qui, de même que le duc de Modène, furent rétablis dans leurs anciens droits; ceux qui élevèrent des prétentions sur ces différents territoires adressèrent au congrès des protestations, qu'il enregistra, et dont il s'embarrassa peu.

L'Angleterre avait voulu maintenir l'équilibre, grâce aux subsides qu'elle payait à la Russie et à l'Autriche; elle eut ainsi la direction de la guerre, fut l'arbitre de la paix, et persuada au monde que son intervention était une nécessité. On reconnut, d'une part, la pragmatique sanction; de l'autre, la succession de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre. Le duché de Silésie et le comté de Glatz restèrent à la Prusse, ce qui brisa l'unité germanique en établissant une puissance qui, rivale de l'Autriche et n'ayant pas d'anciennes alliances, devait chercher à s'en procurer de nouvelles, c'est-à-dire bouleverser celles qui existaient déjà.

Marie-Thérèse, élevée par son père dans la prétention de posséder la monarchie sans partage, la considérait comme un dépôt qu'elle ne pouvait laisser amoindrir; aussi, bien qu'elle dût tout à l'Angleterre, lorsque l'ambassadeur de cette puissance demanda à lui présenter ses félicitations au sujet de la paix, elle répondit que ce devraient être plutôt des condoléances, et qu'il pouvait en conséquence lui épargner cet entretien.

La paix d'Utrecht avait laissé la France grande encore après tant de revers, et lui avait assuré le trône d'Espagne; celle d'Aix-la-Chapelle, après tant de victoires, ne lui procura d'autre avantage que de recouvrer le cap Breton, et, au lieu d'anéantir l'Autriche, elle la rendit plus puissante que jamais.

L'Angleterre prit une haute opinion de ses forces en voyant que

la France ne pouvait marcher son égale ni pour les finances, ni pour la marine mais elle ne pouvait rivaliser avec la France pour les armées de terre. Les grands États restèrent convaincus qu'ils pouvaient se faire beaucoup de mal, mais non se détruire. « Depuis que l'art de la guerre s'est perfectionné, depuis que la politique a su établir entre les princes un équilibre de puissance, les grandes entreprises produisent rarement les effets qu'on semblerait devoir en attendre. Des forces égales des deux côtés et l'alternative des revers et des succès font qu'à la fin de la guerre la plus acharnée, les ennemis se trouvent à peu près dans l'état où ils étaient avant de l'entreprendre. L'épuisement des finances finit par amener cette paix qui devrait être l'œuvre de l'humanité, non de la nécessité (1). »

Mais chacun comprit que cette paix ne pouvait être durable, parce que les puissances ennemies, toujours fortes, restaient avec leurs ressentiments.

CHAPITRE V.

FRÉDÉRIC II. GUERRE DE SEPT ANS.

Les événements que nous venons de raconter nous ont fait connaître Frédéric II de Prusse. D'une petite stature et laid, doué d'une grande mémoire, de peu d'imagination, il ne recherchait guère, à l'exception de la table, les plaisirs du corps, mais beaucoup ceux de l'esprit; il se plaisait encore aux traits piquants et aux satires. Logicien avant tout, il ne savait saisir ni la beauté de l'art ancien, ni la profondeur de la science moderne. Il aimait ses parents, fort peu sa femme, et peut-être n'eut-il d'amour pour aucune autre; il eut des amis, et non des favoris, les traitant sur le pied de l'égalité, et sachant se servir d'eux au besoin. Il faisait profession de détester l'affectation et la feinte; mais, tout en se donnant un air de franchise confiante, il ne se faisait pas faute de dissimuler et de feindre. Les contrariétés domestiques qu'il eut à subir dans sa jeunesse avaient émoussé en lui la bienveillance; aussi, avec l'âge mûr, les sentiments doux firent-ils place chez lui à l'acrimonie, et, à la fin de sa vie, il se tint renfermé et solitaire. Sa force de volonté le faisait réussir, et il

(1) Frédéric II, *Histoire de mon temps.*

paraissait opiniâtre dans ses projets, parce qu'il les avait longtemps médités. Dans les périls, il se montrait grand, actif, riche en ressources, et il semblait puiser dans les fatigues du gouvernement de la vigueur pour les fatigues du corps.

Il gagnait les batailles par son courage, les riches par des titres, les gens de lettres par des faveurs, les consciences par la liberté, les vaincus par le respect, les indigents par des secours. Il toléra la liberté de la presse, et aucun roi ne fut exposé à tant de libelles, aucun ne les laissa tant impunis; voyant une foule de gens se presser autour d'une affiche satirique dirigée contre lui, il la fit abaisser, afin qu'on pût la lire plus commodément. *Nous nous sommes entendus*, disait-il; *je laisse mon peuple dire ce qu'il veut, et il me laisse faire ce qu'il me plaît.* Ce n'était pas tant libéralité de sa part que l'effet de sa confiance dans les baïonnettes; aussi, comme on lui parlait de quelqu'un qui le haïssait : *Combien de baïonnettes a-t-il à sa disposition?* répondit-il.

Il accueillit à sa cour plusieurs savants français, ainsi que les Italiens Algarotti et Denina. Dans ses entretiens avec eux, il se montrait vif, plein de liberté, caustique surtout en fait d'irréligion, selon la mode d'alors. Sa finesse à apercevoir les défauts et les faiblesses des autres n'est pas le trait distinctif d'une bonne nature, non plus que les plaisanteries qu'il décochait à ses familiers, plaisanteries d'autant plus sanglantes qu'elles venaient de plus haut. Dans son sanctuaire de Potsdam, le nouveau Julien se riait de Dieu, des rois et même des philosophes. Son père se servait du bâton, et lui de l'épigramme, dont les atteintes sont bien plus cruelles; il ne cessait d'en lancer contre les petits princes allemands, criblés de dettes et pleins de vanité, contre la bigoterie de Marie-Thérèse, les appas de madame de Pompadour, les prétentions poétiques du cardinal de Bernis, les galanteries de Catherine II et l'intolérance de Voltaire.

Son éducation avait été fort négligée; il ne connaissait que le français, qu'il écrivait même imparfaitement, et ses secrétaires avaient continuellement à corriger ses solécismes et à rajuster ses rimes. Voltaire se moquait de lui comme poëte; mais il est compté parmi les bons historiens, parce qu'il traita d'une matière qu'il connaissait bien. Selon la mode du temps, il écrivit les *Mémoires de la maison de Brandebourg* : le style en est lourd, les réflexions manquent de profondeur, et les tableaux de vivacité; mais les causes sont bien indiquées, les faits bien exposés, et la politique y est traitée par un praticien consommé. Si l'*Histoire de mes cam-*

pagnes n'offre pas la simplicité vigoureuse et originale de César, Frédéric y montre le génie de la tactique moderne et une rare abnégation lorsqu'il fait sa propre critique. Dans l'*Histoire de mon temps*, on trouve le philosophe qui s'étend avec complaisance sur les progrès du déisme en France.

On est redevable à Frédéric de l'introduction du langage vulgaire dans la jurisprudence, où il est si important que le peuple puisse comprendre ce qui le touche de si près. Il est vrai que, dédaignant lui-même la langue nationale, il ne cultiva que le français, et qu'il s'exprime, dans son livre *la Littérature allemande, ses défauts, leurs causes et les moyens de les corriger*, comme on aurait pu le faire un demi-siècle auparavant. On l'accusa du crime de lèse-patrie; mais les bonnes maximes répandues dans l'ouvrage portèrent fruit, et l'on évita les défauts qu'il signalait.

Quoique despote et manquant de sympathie pour le peuple, il fut généralement aimé, et les philosophes le proclamèrent un Antonin; les Allemands retrouvaient dans ses manières négligées et dans sa valeur le type de leur nationalité, bien que lui-même ne la comprît guère en réalité et n'y songeât nullement. Ses ennemis furent contraints de l'estimer, et son souvenir fut exploité utilement dans la guerre contre Napoléon pour réveiller la valeur prussienne, comme on invoque aujourd'hui parmi les Français celui de Napoléon (1).

Les magistrats et les ministres ne pouvaient exercer aucun pouvoir arbitraire, dont Frédéric se réservait le monopole; souvent il emprisonna des gens par passion personnelle ou par caprice. Habitué à tout faire par lui-même, il se servait des fonctionnaires comme de simples commis, et expédiait en personne les affaires que partout ailleurs les ministres auraient abandonnées à leurs subalternes; il était son chambellan, son expéditionnaire, son intendant, et il ne croyait pas que l'unité de vues fût conciliable avec la division du travail. Il ne voulut même jamais d'un conseil d'État, qui pourtant, dans les monarchies absolues, est un moyen de conserver et de transmettre la pratique du gouvernement. Les talents et la probité étaient inutiles pour le servir; il suffisait d'être une machine docile à l'impulsion qu'il donnait.

(1) Indépendamment de ses ouvrages, où se trouve son meilleur portrait, Frédéric est peint admirablement par le prince de Ligne, qui n'allait point à la cour pour s'occuper de l'accueil qu'on lui ferait, de ce qu'il y dirait, de l'habit de cérémonie à y porter, mais qui s'y trouvait à sa place, sans prétendre se faire distinguer, et sans craindre d'y demeurer inaperçu. Voy. aussi CAMPBELL, *Frédéric le Grand et son époque*; Londres, 1842.

Comme c'était assez pour être ministre que de savoir écrire, l'activité intellectuelle ne reçut de ce côté aucune excitation, et tout se réduisit à des formes minutieuses. Il avait coutume de dire : *Ne remettons rien au lendemain;* en conséquence, il lisait chaque matin une masse de lettres, indiquait les réponses à faire, les signait et les faisait expédier. La journée était employée à reviser les comptes, et à passer sa garde en revue avec l'attention minutieuse d'un sergent; mais, tandis que les autres puissances s'obéraient, il faisait prospérer les finances par l'économie, quoique le système de confier les douanes à des étrangers et de faire du tabac et du café l'objet d'un monopole fût extrêmement onéreux au peuple. Apportant en tout la plus grande épargne, il rétribuait pauvrement ses ambassadeurs, s'habillait lui-même mesquinement, faisait vendre le gibier de ses domaines, et, tout en aimant la table, ne dépensait pas pour sa maison plus de 50,000 francs par an.

Cependant, si la parcimonie de son prédécesseur et la sienne empêchèrent la Prusse d'être dotée des grands établissements admirés dans les autres pays, Frédéric fonda l'Académie des sciences et beaux-arts; il acheta le musée d'antiquités du cardinal de Polignac, et créa un théâtre pour l'opéra, dont il faisait toutes les dépenses et où il invitait qui lui plaisait. La simplicité de ses manières empêcha ses sujets d'imiter le faste ruineux de la cour de Louis XIV; à son exemple, les princes d'Allemagne rabattirent de leur morgue, et cessèrent de ruiner leurs finances par un luxe insensé, par les orgueilleuses puérilités du cérémonial (1).

(1) Parmi ces princes d'un faste désordonné, nous citerons Charles-Eugène de Wurtemberg, qui tenait la cour d'un souverain de premier ordre, avec trois ou quatre cents chevaux des plus beaux dans ses écuries, grand maréchal, grand écuyer, grand veneur, grand échanson; une foule de chambellans et de gentilshommes; des gardes magnifiques, des courriers, des laquais, des chasseurs chargés d'or; une salle d'opéra contenant quatre mille spectateurs, et l'un des meilleurs orchestres de l'Europe, dirigé par le célèbre compositeur italien Nicolas Jomelli. Tout ce qui paraissait de plus habiles chanteurs était engagé pour Stuttgard, et l'on ne regardait pas à la dépense pour les décorations. On y vit figurer dans un ballet soixante danseuses des plus distinguées, élèves de Noverre, qui composa pour ce théâtre les ballets intitulés *les Amours de Henri IV*, *Médée et Jason* et *les Danaïdes*, dont la première représentation effraya tellement les spectateurs que beaucoup d'entre eux prirent la fuite. Vestris, *le dieu de la danse*, y dansait pendant les trois mois de congé que lui donnait l'Opéra de Paris. Charles-Eugène dépensait énormément dans ses voyages; il éleva des édifices, acheta des livres, des gravures, des statues, et fonda l'Académie des beaux-arts. Il voulait en même temps avoir une armée nombreuse, et il y dépensait chaque année un million et demi de florins. Il fournit six mille hommes à la France, et fit la guerre au roi de Prusse avec une armée de dix-huit mille.

La Prusse, n'ayant point les assemblées d'États qui existaient dans tout le reste de l'Allemagne, était une véritable autocratie, et l'unité de gouvernement suppléait à la disparité de tant de pays; néanmoins la monarchie avait certaines restrictions d'usage, et l'administration se trouvait soustraite à l'arbitraire au moyen des colléges qui la dirigeaient. Frédéric ne pouvait que consolider la tyrannie, lui qui voyait la force non dans la constitution et la propriété, mais dans l'armée et le trésor; ainsi l'état militaire demeura tout à fait séparé du civil, et la faiblesse de la constitution intérieure se cacha sous les apparences de la force publique. Se sentant capable de rendre son peuple grand, il ne songea point aux institutions, mais à lui seul et aux moyens qui, dans des mains despotiques, sont les plus prompts et les plus efficaces. C'étaient là des idées qui tenaient à son temps, comme la manie de se mêler de tout : aussi les règlements sur le commerce, sur les manufactures, sur l'agriculture, se succédaient-ils rapidement; mais, en voulant être philosophe, il ne sut pas se mettre au-dessus de certains préjugés, et il maintint rigoureusement dans ses armées la distinction entre les nobles et les roturiers. Il accordait difficilement des passe-ports, et fixait à ceux qui en obtenaient la dépense qu'ils devaient faire durant leur voyage, comme le temps qu'ils devaient y employer. Peu versé dans les choses de commerce, il anéantit les sociétés marchandes en voulant les protéger; il concéda des priviléges, et, qui plus est, il altéra les monnaies.

Sa transformation la plus étonnante, ce fut de prendre du goût pour les armes, qu'il avait d'abord détestées et fuies; lui qui avait grandi au milieu des livres, il devint le véritable fondateur du nouvel art militaire. Il y avait eu avant lui de grands généraux, comme Gustave-Adolphe, Condé, Turenne, Montecuculli, Eugène; mais ils agissaient par inspiration, non d'après des règles, et tout restait subordonné à la valeur et aux forces matérielles. Louvois avait fait des armées une partie régulière de l'administration, et formé des magasins pour subvenir aux besoins des soldats, qui auparavant vivaient à discrétion dans le pays. Gustave-Adolphe avait introduit l'usage de l'artillerie légère; puis les arquebuses avaient été perfectionnées, les baïonnettes substituées aux piques, les compagnies formées sur trois rangs. Frédéric le Grand introduisit dans l'infanterie l'accord de toutes les parties, accord qui en facilite les manœuvres et les rend uniformes.

Frédéric fit de la Prusse une monarchie militaire avec deux cent mille soldats, presque tous indigènes, divisés en régiments

de campagne, régiments de garnison et bataillons francs. En Italie, on appelait *exercice* l'étude pratique à laquelle se livraient les bandes d'aventuriers pour se façonner au maniement des armes; cet exercice fut ensuite perfectionné par les Suisses et les Espagnols. La flèche et le dard servaient en France pour exercer la milice nationale; la cavalerie elle-même faisait des exercices individuels, et s'habituait aux combats corps à corps. L'introduction de l'arme à feu changea peu de chose à cet égard, et ce ne fut qu'au commencement du dix-septième siècle que l'exercice cessa d'être isolé, pour se faire par masses. L'Espagnol Basta, en 1600, donna les règles de la cavalerie, et le Hambourgeois Walhausen, celles de l'infanterie; en 1647, le Français Lostelnau appliquait ces règles aux gardes françaises, le seul corps de France qui fît l'exercice sous Louis XIII. En 1707, pour imiter les Espagnols, on publia un opuscule dans lequel les exercices étaient résumés; mais Frédéric II fut réellement celui qui en connut et démontra l'importance. Les exercices avaient donc lieu chaque jour dans ses troupes, et chaque année il formait plusieurs camps; les parades étaient fréquentes, les approvisionnements d'armes considérables, l'artillerie nombreuse. Il supprima l'usage absurde de faire avancer les officiers par rang d'ancienneté, et maintenait une discipline extrêmement rigide; un feld-maréchal qui avait une cuiller d'argent était puni sévèrement. Grâce à lui, des soldats sans enthousiasme de patrie ni de religion devinrent des héros à l'aide du bâton et de l'exercice.

Ses premières expéditions ne promettaient pas un grand général; mais la bataille de Hohenfriendberg fit pressentir à l'Europe le génie de celui qui allait être l'inventeur de la guerre moderne. Il la soumit aux conceptions de l'esprit; car il en calcula tous les éléments, et la réduisit à l'état de science mixte. Également supérieur dans la stratégie, dans la tactique, quoiqu'il excellât surtout dans la seconde, où il ne laissa à Napoléon rien à ajouter, il les combina ensemble. Au lieu de ces masses que l'on croyait nécessaires pour résister au choc de la cavalerie, et qui offraient au canon un plus vaste champ de carnage, il réduisit constamment les bataillons à trois files; il put ainsi déployer un front double et triple, ménager aux parties des mouvements plus rapides, et coordonner en conséquence les marches de manière à avoir la supériorité numérique sur les points où il voulait porter des coups décisifs. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir introduit pour règle, chez les modernes, l'ordre oblique, qui consiste à ne pas pousser parallèlement tout le front de bataille, mais à

concentrer l'effort principal contre un seul point. Il communiqua au soldat l'instinct de la stratégie accélérée, qui triple le nombre; ne se laissant point arrêter en cela par des scrupules de morale, il violait les territoires, attaquait des États inoffensifs, et comptait sur la victoire pour lui donner raison. Par un bonheur particulier, il eut dans son frère Henri un excellent exécuteur de ses desseins, sur la fidélité et l'activité duquel il pouvait se reposer sûrement lorsqu'il se trouvait appelé ailleurs.

Il y avait eu aussi en France une réforme dans la milice. On enrôlait auparavant chaque année de dix-huit à vingt mille hommes, l'écume du peuple, moyennant une dépense de trois millions; mais, comme les engagements volontaires faisaient défaut en temps de guerre, on y suppléait par des moyens violents. Pâris-Duverney avait songé à une levée, à laquelle, en effet, on eut recours en 1726, au moyen d'une conscription de soixante mille hommes, divisés en cent bataillons.

L'Autriche, à la mort de Léopold, avait soixante-quatre mille soldats, répartis en vingt-neuf régiments d'infanterie, huit de cuirassiers, six de dragons, deux de chevau-légers, trois de hussards. Chaque régiment de cavalerie était composé de cinq escadrons, divisés en deux compagnies de cent hommes. Ce nombre alla toujours en augmentant jusqu'en 1735, où l'armée était de cent cinquante mille hommes; elle s'éleva, en 1745, jusqu'à deux cent soixante-dix mille, et, en 1788, à trois cent soixante-quatre mille. La conscription fut introduite, en Autriche, vers 1769, à l'exemple de la Prusse, quoiqu'on accordât à beaucoup de soldats la faculté de rester chez eux dix mois de l'année avec une paye de dix florins par an. Le maréchal Daun introduisit l'usage de faire manœuvrer tous les régiments de la même manière.

Toutes les puissances étaient donc prêtes pour une collision nouvelle, et l'on voyait qu'elle ne pouvait tarder longtemps à éclater.

Les différends relatifs au commerce entre l'Amérique, l'Espagne et l'Angleterre avaient été assoupis, mais non vidés par le traité d'Aix-la-Chapelle. L'Angleterre, charmée d'avoir ruiné, au cap Finistère, la marine française, la voyait avec jalousie réparer ses pertes à grands frais, et construire en dix ans cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates et le reste en proportion; elle chercha en conséquence l'occasion d'une rupture. L'île de Tabago, la plus orientale des Antilles, avait été primitivement occupée par des Courlandais, puis par les frères zélandais Lambsten, sous la protection de la France, jusqu'au moment où

le maréchal d'Estrées la réduisit en désert. Les Français, ayant prétendu la posséder en 1748, éprouvèrent de l'opposition de la part des Anglais, qui continuèrent à inquiéter les contrées septentrionales de l'Amérique ; l'Angleterre élevait particulièrement des difficultés pour les confins de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, ainsi que pour la souveraineté des deux rives de l'Ohio, qu'elle prétendait appartenir à la Virginie, tandis que les Français les rattachaient à la Louisiane. D'autres causes de litige naissaient de ce que les deux peuples embrassaient des partis opposés dans les querelles sanglantes des rois de l'Inde orientale.

Après avoir débattu quelque temps leurs prétentions, les Anglais, qui attendaient impatiemment l'occasion d'une rupture, commencèrent les hostilités sans déclaration de guerre, prirent les vaisseaux de guerre ennemis, et coururent sus, en vrais pirates, aux bâtiments marchands dans les parages de l'Amérique.

Ainsi la guerre éclata pour des possessions lointaines. La 1755. Juin.
France s'efforçait de ne pas la rendre européenne, sentant qu'elle ne pourrait causer qu'un faible dommage à la Grande-Bretagne ; elle ne put toutefois résister à la tentation d'occuper le Hanovre, objet de la prédilection de George II, qui se mit alors en quête d'alliés, et trouva pour auxiliaires l'impératrice de Russie, le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Saxe-Gotha et le comte de Schauenbourg-Lippe.

Marie-Thérèse était redevable à l'Angleterre de s'être tirée heureusement de la guerre de la succession autrichienne ; mais la gratitude lui pesait, car elle se trouvait offensée du ton que cette puissance prenait avec elle et de l'étalage qu'elle faisait, dans les journaux et le parlement, de la protection que le dernier rejeton des Habsbourg avait obtenue du lion britannique. Elle ne voulut donc pas faire cause commune avec l'Angleterre, et, garnissant de troupes ses frontières, elle ne s'opposa point, en qualité d'impératrice, à l'invasion du Hanovre par des étrangers ; elle refusa même d'envoyer des forces dans les Pays-Bas, aux termes des traités, ce qui aurait empêché la Hollande de prendre les armes.

Le système européen se trouvait donc bouleversé, et l'on était à observer de quel côté se jetterait la Prusse de Frédéric II, puissance nouvelle qui n'avait pas d'alliances traditionnelles. Français par le langage, par ses lectures, par ses sentiments, il ne pouvait avoir de motifs de querelles avec ce royaume, auquel l'unissait une haine commune contre l'Autriche ; mais, se fiant peu à la politique féminine de Versailles, il se jeta brusquement du côté de
l'Angleterre. C'était là un coup de maître, qui lui donnait un rôle 1756. 16 janvier.

prépondérant dans l'Empire, en s'engageant à n'y pas souffrir la présence des étrangers. L'alliance du roi philosophe, qui assurait le Hanovre à l'Angleterre, d'autant plus qu'il n'inspirait aucun ombrage et plaisait même par ses étrangetés, y fut accueillie avec un enthousiasme populaire, et la sympathie cimenta une alliance qui n'était pas fondée sur la nature.

Mais Frédéric s'était aliéné quatre femmes par ses épigrammes, et ses facéties firent couler des torrents de sang. Marie-Thérèse, qui tenait avec une extrême opiniâtreté aux possessions de ses aïeux, considérait la Silésie comme lui ayant été arrachée. Ses nobles qualités n'empêchaient pas chez elle la soif de la vengeance. La dévotion lui faisait voir dans son ennemi l'ennemi de Dieu, qui insultait aux choses saintes, et installait dans la Silésie la religion protestante. Qu'importait, en pareil cas, que le sang ruisselât de la mer Blanche au golfe de Biscaye?

Depuis plus de deux siècles, l'inimitié avec l'Autriche constituait l'histoire extérieure de la France; c'était depuis Henri IV surtout le but continuel de sa politique, au point qu'elle lui subordonna tous ses intérêts et même ceux de la religion. De longues guerres et des trêves hypocrites avaient agité le monde, uniquement parce que l'on croyait que la destruction de cette maison impériale importait à l'Europe. L'Autriche cependant avait cessé d'être menaçante, et paraissait nécessaire pour contenir la Prusse et l'Angleterre. C'est ce que désirait le cardinal de Bernis, ainsi que le prince de Kaunitz, qui dirigeait les conseils de Marie-Thérèse; or cette souveraine elle-même, la plus austère des mères, la plus orgueilleuse des princesses, écrivit à la concubine en titre de Louis XV, en lui donnant le titre de cousine. On conçoit combien la vanité de madame de Pompadour en fut flattée. Bientôt, du fond de ce boudoir où les marquis et les abbés étaient admis à l'honneur d'assister à sa toilette, se répandirent des maximes nouvelles. Quel motif la France et l'Autriche avaient-elles de se considérer comme des ennemis naturelles? elles n'avaient que trop ensanglanté l'Europe depuis trois siècles, et toujours à l'avantage des puissances inférieures : dans la guerre de Trente ans pour agrandir la Suède, dans celle de la grande Alliance pour créer la Savoie, et tout récemment pour consolider la maison de Brandebourg; elles devaient donc s'unir désormais contre l'ennemi commun, et l'anéantir, non plus pour repaître l'avidité d'autrui, mais pour s'agrandir elles-mêmes.

Il s'agissait donc au fond, pour ces deux puissances, de détruire la Prusse et de dominer à elles deux sur l'Europe. L'Autriche

seule avait à y gagner ; mais il n'en pouvait résulter aucun avantage pour la France. Après avoir tant fait pour créer la Prusse ; après avoir offert constamment son appui aux petits États d'Allemagne contre les usurpations de l'Autriche, la France venait déclarer ses intérêts solidaires de ceux de l'impératrice, s'allier avec celle dont elle avait voulu la ruine, et s'engager dans une guerre sanglante, non-seulement étrangère, mais contraire à ses propres intérêts ainsi qu'à l'opinion publique. Ce traité, signé à 1er mai. Versailles, fut véritablement le chef-d'œuvre de la politique autrichienne, et le dernier terme de l'aveuglement français.

Tout se prépara alors pour donner à la guerre, qui déjà se faisait sourdement, toute sa terrible importance. Les Français, commandés par le maréchal de Richelieu, se rendirent maîtres, par d'admirables coups de main, de la citadelle de Minorque, de Port-Mahon et du fort Saint-Philippe, qui était considéré après Gibraltar comme la plus inexpugnable des places fortes (1) ; en même temps ils s'emparaient de plusieurs villes dans le Canada.

L'électeur de Saxe s'était déclaré contre la Prusse, à l'instigation de sa femme, que Frédéric avait offensée ; il était gouverné par le comte de Brühl, qui cumulait autant de titres et de charges qu'il avait pu en réunir. Ce ministre avait formé la collection de tableaux la plus riche après celle de Mazarin ; il fit abattre une partie des fortifications de Dresde pour agrandir ses jardins, prodiguait l'argent en fêtes, en bals, en théâtres, et punissait comme criminels de haute trahison ceux qui parlaient mal de lui. A sa mort, il laissa douze millions nets, tandis que la Saxe périssait de misère.

Ce pays devint le champ clos où l'on se disputa la possession du Canada. Frédéric surprit Dresde ; la reine de Pologne, fille Août. d'un empereur, belle-mère du Dauphin, s'assit sur le coffre où elle avait caché la correspondance de son mari, mais en vain ; les papiers furent expédiés à Frédéric, qui les fit publier, et montra ainsi à l'Europe que, agresseur en apparence, il n'avait fait que se défendre d'une vaste trame ourdie par l'Autriche et la Russie, non-seulement pour lui reprendre la Silésie, mais encore pour détruire la monarchie prussienne ; qu'il n'avait, en conséquence, attaqué que pour prévenir une attaque (2).

(1) Les philosophes, avec qui Richelieu avait des liaisons d'amitié, exagérèrent la gloire de ces faits d'armes. Louis XV lui demanda, à son retour : *Comment avez-vous trouvé les figues de Minorque ?*

(2) L'histoire de la guerre de Sept ans a été écrite indépendamment de Frédéric II, par ARCHENHOLTZ, REZOW, RUEDSEN, etc. Pour les temps qui la suivirent,

Octobre. Après avoir occupé la Saxe, il la considéra comme sa pourvoyeuse, et y leva sans ménagement des soldats et des impôts; aussi a-t-on calculé qu'elle perdit quatre-vingt-dix mille âmes et soixante-dix millions de rixdalers en contributions et fournitures à l'ennemi.

Frédéric apparut alors comme un pouvoir très-menaçant; l'Empire, qui pourtant n'avait rien à craindre de lui, fut amené par
1757. 17 janvier. l'Autriche à lui déclarer la guerre. Ce prince fut cité à comparaître devant la diète, et l'on enjoignit à tous les nobles d'abandonner son service. La Suède prit elle-même parti contre lui. Élisabeth de Russie frémissait en songeant qu'un mot d'elle enverrait à la mort des milliers de ses sujets; mais on lui répéta les paroles piquantes lancées contre elle par Frédéric, et elle signa, les larmes aux yeux, le traité d'alliance par lequel elle se détachait de l'Angleterre pour s'unir aux ennemis de la Prusse (1).

Jamais il ne s'était formé une ligue plus redoutable. La France, l'Autriche, la Russie, la Saxe, la Suède, la confédération germanique, devaient assaillir de différents côtés les États de Frédéric. Déjà l'on se partageait ses dépouilles : l'Autriche aurait la Silésie; la France, une partie des Pays-Bas; la czarine, la Prusse orientele; Auguste de Saxe, Magdebourg; les Suédois, une partie de la Poméranie. A peine s'il avait deux cent mille hommes à opposer à un demi-million de soldats; puis il avait mécontenté chez lui les catholiques. Comme Venise, il ne pouvait se renfermer dans des lagunes, ni se défendre comme la Suisse au milieu d'étroits défilés; tout était ouvert pour arriver à lui : que pouvait-il opposer au danger! son génie et l'enthousiasme des peuples. Il n'avait point de dette publique, point de colonies éloignées à protéger, point d'alliés à satisfaire, ni de ménagements à employer, point d'intrigues de maîtresses, ni d'opposition de parlements ou de ministres; son trésor était riche, son armée supérieure à toute autre pour la discipline; sa volonté était la loi suprême. C'est là

voyez : MANSO, *Gesh. des Pruss. Staates.* — CHARLES-GUILLAUME-FERD[illegible]D, *Denkwürdigkeiten meiner zeitt.*

(1) L'accession d'Élisabeth à l'alliance de Versailles fut apportée à Versailles par le chevalier d'Éon, l'une des extravagances frivoles du temps. Après avoir étudié en droit à Paris, il fut envoyé comme espion à Saint-Pétersbourg, habillé en femme. Il y fut admis au nombre des demoiselles d'honneur de l'impératrice, et coucha six mois avec la princesse de Daschoff sans trahir son sexe. L'impératrice se servait de lui dans des missions diplomatiques; il devint secrétaire d'ambassade, servit dans la guerre de Sept ans, et alterna tellement entre le rôle d'homme et celui de femme que l'on resta en doute sur son véritable sexe. Il était né à Tonnerre le 4 octobre 1728; il mourut à Londres le 24 mai 1810.

ce qui lui permit d'offrir ce merveilleux spectacle de la Prusse naissante tenant tête à l'Europe entière.

Les Français allaient, insoucieux et chantant, s'exposer à tous les périls pour exécuter ce qui avait été arrêté dans le boudoir d'une courtisane. Les Russes marchaient poussés à coups de knout; les Autrichiens, fort habiles dans les négociations, ne se tiraient pas aussi bien d'affaire sur le champ de bataille, et se laissaient battre imperturbablement : l'armée de l'Empire était mauvaise et ridicule. Les ennemis de Frédéric attribuaient sa supériorité à son armée composée de soldats aguerris, exécutant de belles manœuvres et tirant cinq coups à la minute. Ils s'appliquaient donc eux-mêmes à perfectionner ces machines; mais ils ne connaissaient ni la célérité de ses mouvements, ni la manière savante dont il disposait les marches pour disséminer ses forces et les réunir rapidement au besoin. Le général autrichien Brown avait de grandes connaissances militaires; mais il était entravé par les égards dus au prince de Lorraine, beau-frère de l'impératrice, qui l'avait investi du commandement, tandis que Frédéric, concevant et exécutant seul, tombait sur l'ennemi à l'improviste.

Pendant que Richelieu occupait le Hanovre, qui eut immensément à souffrir, Frédéric II entra en Bohême. A Prague, il 6 mai.
remporta une victoire mémorable, où périrent vingt-quatre mille Autrichiens et dix-huit mille Prussiens, ainsi que les deux généraux ennemis Brown et Schwerin; ce dernier, âgé de soixante-douze ans, avait conseillé à Frédéric de ne pas attaquer.

L'Autriche se vit alors à deux doigts de sa perte; mais elle trouva, pour se défendre, la valeur du comte de Daun, très-habile à choisir ses positions, et qui s'était déjà signalé dans plusieurs guerres ainsi que dans les gouvernements de Naples et de Milan. Il était secondé par l'Irlandais Lascy et le Livonien Laudon : le premier avait combattu avec Munich pour la Russie; l'autre, formé aussi à l'école des Russes, et devenu ensuite chef des Pandours, devait à l'habitude de commander des corps de troupes légères une audace et une rapidité extrêmes.

Frédéric, défait à Kœlin, fut obligé d'abandonner le Hanovre 18 juin.
et tout le pays entre le Weser et le Rhin aux dévastations des Français, commandés par l'insolent Richelieu. Au milieu de ses expéditions, heureuses ou non, Frédéric faisait encore des vers; il ne ménagea point les épigrammes lorsque Clément XIII envoya le chapeau rouge et une riche épée bénite au comte de Daun, vainqueur du roi hérétique. Il ne pouvait donc échapper que par

des triomphes au ridicule dont l'Europe l'aurait accablé, en représailles de ses railleries, dès que la fortune aurait cessé de lui sourire. Ses affaires semblaient désespérées, et, croyant tout perdu sans retour, il forme la résolution de se tuer; mais, avant de mourir, il veut sauver sa réputation en écrivant à Voltaire, qui était alors l'arbitre de la renommée; il fait la lettre, puis reprend courage et attaque ses ennemis à Rosbach. Avant la bataille, il prononça une harangue que la moitié de l'armée pouvait entendre : « Mais amis, dit-il, le sort de tout ce que nous avons et « devons avoir de cher est remis à cette épée que nous tirons. Je « n'ai pas le temps, et je ne crois pas avoir besoin de vous parler « longuement. Vous savez qu'il n'y a ni veilles, ni fatigues, ni pé- « rils que je n'aie constamment partagés avec vous jusqu'à pré- « sent, et vous me voyez prêt à périr avec vous et pour vous. « Tout ce que je vous demande, mes amis, c'est de me rendre « zèle pour zèle, affection pour affection. Je n'ajouterai qu'un « mot, non comme encouragement, mais comme une preuve an- « ticipée de la reconnaissance que je vous aurai : à partir de ce « moment jusqu'à celui où nous prendrons nos quartiers d'hiver, « l'armée touchera double paye. Allons, comportez-vous en « hommes, et n'espérez qu'en Dieu. » Il engagea la bataille et défit l'ennemi complétement. Cette victoire ne lui coûta que quatre-vingt-onze soldats, tant il y avait chez lui de ressources supérieures quand le péril le pressait. Bientôt après, à Leuthen, décembre. il mit en déroute soixante mille Autrichiens avec trente-cinq mille soldats seulement; il fit vingt et un mille prisonniers, prit cent quatre canons et reçut six mille déserteurs. C'était la quatrième bataille rangée qu'il livrait cette année-là.

« Jamais peut-être, dit-il lui-même, dans les annales du monde « une seule année n'offrit, sur un théâtre aussi étroit, tant d'événe- « ments surprenants, de faits glorieux, de catastrophes inattendues « et presque miraculeuses. Le roi de Prusse triomphe d'abord; « toutes les forces de l'Autriche sont vaincues, ses espérances dé- « truites. En un moment tout change; l'armée autrichienne a ré- « paré ses pertes, elle est victorieuse. Le roi, défait abattu, « abandonné par ses alliés, entouré d'ennemis, se trouve sur le « bord du précipice; aussitôt il se relève, et l'armée combinée « de l'Autriche, de la France et de l'Empire est repoussée. Sur un « autre point, quarante mille Hanovriens se sont soumis à un « nombre double de Français sans pouvoir stipuler autre chose « que de ne pas être prisonniers de guerre, et les Français restent « maîtres de tout le pays entre le Weser et l'Elbe; mais tout à

« coup les Hanovriens reprennent les armes, délivrent leur patrie, « et en peu de temps les Français ne se croient pas en sûreté sur « la rive droite du Rhin. Durant cette campagne, quatre cent « mille hommes combattirent; six batailles rangées furent livrées, « et trois armées détruites. Les Français, réduits à la dernière mi- « sère, sont défaits sans combattre; les Russes remportent la vic- « toire, et s'enfuient comme s'ils étaient vaincus; cinq grandes « puissances, après s'être liguées pour réduire un État proportion- « nellement petit, employèrent toutes leurs forces contre lui, et « furent vaincues. »

Les victoires de Frédéric excitèrent un véritable enthousiasme en Angleterre. On voyait partout son portrait; il y eut illumination pour l'anniversaire de sa naissance; Pitt lui fit décréter un subside de sept cent mille livres sterling par an, pour recruter des soldats, et, sur la proposition de Frédéric, il mit à la tête de l'armée destinée à défendre l'Allemagne orientale Ferdinand de Brunswick, en qui l'on vit bientôt un des grands généraux de ce siècle.

Les bons Allemands avaient frémi au spectacle des barbaries commises par ces Français couverts de rubans, au visage fardé de rouge; ils comprenaient que, si Frédéric avait péri, c'en était fait des libertés germaniques et du protestantisme. Ils se sentaient fascinés par la sobriété et le courage de ce roi, qui montrait que la puissance du génie l'emporte sur la force physique, et qui luttait victorieusement contre les Français, les Autrichiens et les Russes.

Frédéric était loin d'insulter par son faste à tant de misères; ses soldats durent lui inspirer de la confiance lorsqu'il trouva dans le camp de Soubise, à Rosbach, une foule de vivandières, de cuisinières, de comédiens, de perruquiers, de perroquets, de parasols et des caisses d'eau de lavande. Toutefois il avouait devoir plutôt ses heureux succès aux fautes de ses ennemis qu'à « sa propre habileté. « La méthode que j'ai employée ne s'est « trouvée bonne que par les fautes de mes ennemis, par leur len- « teur, qui a secondé mon activité, par leur indolence à ne jamais « profiter de l'occasion; mais elle ne saurait être proposée pour mo- « dèle, car la loi impérieuse de la nécessité m'a obligé de donner « beaucoup au hasard. Les Autrichiens sont ceux qui ont mis le « plus d'art et de perfection dans ce métier; les Français, quoi « qu'ils soient avisés et entendus, par leur inconséquence et leur « légèreté d'esprit, renversent d'un jour à l'autre ce que leur ha- « bileté pourrait leur procurer d'avantages. Pour les Russes, aussi « féroces qu'ineptes, ils ne méritent pas qu'on les nomme; mais,

« si je loue la tactique des Autrichiens, je ne puis que blâmer « leurs plans de campagne et leur conduite dans les hautes parties « de la guerre. Il n'est pas permis, avec des forces aussi supé- « rieures, avec autant d'alliés que cette puissance tient à sa dis- « position, d'en tirer un si petit avantage. Je ne saurais assez « m'étonner du manque de concert dans les opérations de tant « d'armées, qui, si elles faisaient un effort général, écraseraient « les troupes prussiennes toutes en même temps. Que de lenteur « dans l'exécution de leurs projets? combien d'occasions n'ont- « ils pas laissées échapper! que de fautes énormes auxquelles jus- « qu'à présent nous devons notre salut! »

L'Autriche aurait voulu vaincre sans qu'il lui en coutât ni hommes ni argent. Lors d'un armistice, elle ne stipula rien pour
1758. ceux qui avaient servi sa cause, et les laissa exposés à la vengeance de Frédéric, qui rançonnna la Franconie et poussa ses excursions jusqu'à Ratisbonne, ce qui fit accepter sa proposition d'accorder la paix à quiconque retirerait ses troupes. Lorsque les Russes envahirent la partie de ses États qui leur était destinée, Frédéric, faisant trois cent milles en vingt-quatre jours, avec quatorze mille hommes, les atteignit sous Custrin et les défit; puis il mit en fuite Daun et Laudon, qui portaient le ravage en Saxe.

Mais ses populations étaient épuisées, et ses ennemis resser-
1759. 12 août. raient leur alliance; aussi, l'année suivante, la campagne fut-elle désastreuse pour lui. Il éprouva à Kunersdorf une déroute complète, et, sauvé avec peine par le capitaine Prittwitz, il écrivit à son ministre : *Tout est perdu. Sauvez la famille royale et les archives. Adieu pour toujours!* Les Austro-Russes s'avancèrent jusqu'à Berlin, frappant le pays d'énormes contributions et se livrant à un pillage effréné, pour assouvir leur vengeance et l'avi-
1760. dité des soldats de Tottleben.

Frédéric, réduit à la défensive, ordonna des levées, fit ramasser comme il put du pain, des pommes de terres, des armes. Que le pays soit ruiné, que la jeunesse périsse, pourvu que le royaume
3 novembre. soit sauvé!

Il défit Laudon à Liegnitz, et attaqua Daun à Torgau, où il se livra une des batailles les plus sanglantes dont l'histoire fasse mention. Quatre cents pièces de canon y foudroyèrent les Prussiens, et détruisirent leurs fameux grenadiers. Déjà l'on chantait des *Te Deum* à Vienne, et l'on déclarait Frédéric déchu de ses fiefs, droits et priviléges, quand on apprit qu'il avait remporté la victoire.

1761. Frédéric, voyant la Russie acharnée à sa perte, suscita contre elle la Porte et le khan des Tartares. Pitt, arbitre du parlement

anglais, fit considérer cette guerre comme nationale et d'un intérêt commercial, ce qui valut au roi de Prusse la continuation des subsides. Comme les hostilités ne s'arrêtèrent pas aux limites de l'Europe, les flottes de la Grande-Bretagne enlevèrent à la France plusieurs de ses possessions sur le Gange, ainsi que Pondichéry et Mahé sur la côte de Malabar. Les Français se trouvèrent ainsi exclus de l'Inde; puis ils perdirent en Afrique le fort Saint-Louis du Sénégal, l'île de Gorée et tous leurs établissements sur ce fleuve, où l'or et les esclaves étaient une grande source de richesses; enfin ils se virent enlever le cap Breton dans l'Amérique, d'où était sorti le prétexte de cette guerre. Après la mémorable bataille de Québec, où périrent les deux généraux en chef Montcalm et Wolf, tout le Canada fut pris par les Anglais, et Rodney occupa la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Tabago. Chaque nouvelle flotte que la France équipait était capturée et détruite; si bien qu'elle perdit ainsi trente-six vaisseaux de ligne et soixante-quatre frégates. Elle songea à envahir l'Angleterre, et fit de vastes préparatifs en Bretagne, à Dunkerque et dans les ports de Normandie; mais les premiers bâtiments qui sortirent de Toulon furent battus sur la côte de Lagos, et les autres foudroyés à Quiberon.

Le duc de Choiseul, chef du ministère français, était dévoué à madame de Pompadour et à la maison de Lorraine; il résolut d'apporter quelque remède à tant de désastres en rapprochant toutes les branches de la maison de Bourbon. L'Espagne obéissait au pacifique Ferdinand VI, qui, malgré ses contestations avec l'Angleterre, ne pouvait se décider à une alliance avec la France, même au prix de la cession de Majorque. Il avait également refusé de s'allier avec l'Angleterre, bien qu'elle lui offrît Gibraltar et de belles compensations en Amérique; mais, lorsqu'il eût cessé de vivre, Charles III, qui lui succéda, se montra hostile à la Grande- 1759.
Bretagne, dans la crainte qu'elle ne vînt à s'agrandir encore en écrasant la marine française. Il consentit donc au pacte de famille, par suite duquel on dut dire encore qu'il n'y avait plus de Pyrénées : les deux peuples se garantissaient mutuellement leurs possessions, y compris celles du duc de Parme et du roi des Deux-Siciles; les secours à fournir réciproquement furent déterminés, et l'on décida que les deux branches feraient, en cas de guerre, tous leurs efforts, arrêteraient de concert les traités de paix et partageraient les avantages. Pacte de famille. 1761.

Ce traité fut d'abord tenu secret; mais les Anglais, en ayant eu connaissance, se jetèrent sur l'Espagne, et attirèrent le Portugal 1762.

5 octobre. de leur côté. George II étant mort, Pitt avait été contraint de céder le pouvoir aux torys, mal disposés pour le roi de Prusse; mais, d'un autre côté, la czarine Élisabeth avait cessé de vivre, 5 janvier. et Pierre III, ami personnel de Frédéric, et qui déjà avait protesté contre la guerre injuste qu'on lui faisait, suspendit aussitôt les hostilités, et lui restitua tout ce que les Russes avaient occupé. Catherine II, qui succéda à ce prince détrôné violemment, arrêta les secours qu'il destinait à la Prusse; mais elle confirma la paix. 9 juillet. La Suède entra aussi en arrangement, et Frédéric n'eut plus contre lui que les Autrichiens, les Français, les Saxons et les Impériaux.

Alors s'ouvrit une nouvelle campagne, dont le fait le plus mémorable fut le siége de Schweidnitz. Pendant ce temps les Anglais enlevaient à l'Espagne Manille et les Philippines en Asie, et, dans l'Amérique, la Havane avec les trésors qui s'y trouvaient.

Marie-Thérèse, qui s'était opposée fièrement à tout accord tant qu'elle avait vu les Russes essuyer les plus grands désastres et ses propres troupes épargnées, se résigna alors à proposer une paix que réclamaient hautement les princes de l'Empire, entraînés par elle dans une guerre opposée à leurs intérêts. Elle fut enfin signée à Paris.

Paix de Paris. 1763. 10 février. On convint d'abord de l'échange des prisonniers, dont vingt mille Français se trouvaient encore au pouvoir de l'Angleterre, sur un bien plus grand nombre qui avaient péri par suite de mauvais traitements. La France renonça honteusement à toute prétention sur l'Acadie, le Canada, le cap Breton, ainsi qu'aux autres îles et côtes tant du fleuve que du golfe Saint-Laurent. Ses sujets eurent la faculté de pêcher sur le banc de Terre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent, mais à trois lieues de distance des côtes anglaises, et à quinze du cap Breton; il lui fut interdit de fortifier les îles de Saint-Pierre et Miquelon, que lui céda l'Angleterre. En Amérique, Belle-Isle, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, Cuba furent rendues à la France; à l'Angleterre, celles de la Grenade avec les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago, la Floride, le fort Saint-Augustin, la baie de Pensacola et toutes les possessions à l'est et au sud du Missisipi, dont le cours devait être la limite entre les deux puissances, avec la liberté d'y naviguer. Il en fut de même du fleuve du Sénégal, où les Français recouvrèrent Gorée. Dans les Indes orientales, l'Angleterre restituait les forts et comptoirs de Coromandel, de Malabar, d'Orica, du Bengale, tels qu'ils étaient avant 1749; la France rendait Natal et Tabanonhy, dans l'île de Sumatra, en

s'obligeant à ne pas tenir de troupes dans le Bengale et à renoncer à toute acquisition faite depuis la même époque. En Europe, Minorque et Saint-Philippe étaient rendus à l'Angleterre; le landgrave de Hesse recouvrait le Hanovre, et le comte de Lippe, les terres qu'on lui avait enlevées. Les possessions du Portugal, en Europe, furent évacuées, et on lui restituait les colonies qui lui appartenaient auparavant.

La paix fut aussi conclue à Hubertsbourg entre l'impératrice et le roi de Prusse. Marie-Thérèse renonça à toute prétention sur les États de Frédéric, et s'engagea à lui restituer la ville et le comté de Glatz, ainsi que les forteresses de Wesel et de la Gueldre. Le roi promit secrètement son suffrage pour l'Empire à Joseph, fils de Marie-Thérèse, et à un autre archiduc, afin que ce dernier épousât l'héritière du duc de Modène. Paix de Hubertsbourg. 15 février.

Les dommages furent considérés comme compensés entre Frédéric et le roi de Pologne, électeur de Saxe; les prisonniers et les villes occupées furent restitués de part et d'autre.

Sept années de carnage laissèrent donc l'Europe dans le même état qu'auparavant (1), sauf que l'Angleterre, outre ses acquisi-

(1) « Si nous examinons, dit Frédéric II, dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans*, les causes qui ont fait tourner les événements d'une manière si inattendue, nous trouverons que les raisons suivantes empêchèrent la perte des Prussiens : le défaut d'accord et le manque d'harmonie entre les puissances de la grande alliance; leurs intérêts différents, qui ne leur permirent pas de convenir de certaines opérations; le peu d'union entre les généraux russes et autrichiens, qui les rendait circonspects lorsque l'occasion exigeait qu'ils agissent avec vigueur pour écraser la Prusse, comme ils l'auraient pu faire effectivement; la politique trop raffinée et quintessenciée de la cour de Vienne, dont les principes la conduisaient à charger ses alliés des entreprises les plus difficiles et les plus hasardeuses, pour conserver, à la fin de la guerre, son armée en meilleur état et plus complète que celle des autres puissances, d'où, à différentes reprises, il résulta que les généraux autrichiens, par une circonspection outrée, négligèrent de donner le coup de grâce aux Prussiens lorsque leurs affaires étaient dans un état désespéré; la mort de l'impératrice de Russie, avec laquelle l'alliance de l'Autriche fut ensevelie dans un même tombeau; la défection des Russes et l'alliance de Pierre III avec le roi de Prusse, et enfin les secours que cet empereur envoya en Silésie.

« Si nous examinons, d'un autre côté, les causes des pertes que les Français firent dans cette guerre, nous reconnaîtrons la faute qu'ils commirent de se mêler des troubles de l'Allemagne. L'espèce de guerre qu'ils faisaient aux Anglais était maritime; il prirent le change, et négligèrent cet objet principal pour courir après un objet étranger, qui proprement ne les regardait point. Ils avaient eu jusqu'alors des avantages sur mer comme les Anglais; mais dès que leur attention fut distraite par la guerre de terre ferme, dès que les armées d'Allemagne absorbèrent tous les fonds qu'ils auraient dû employer à augmenter leurs flottes, leur marine vint à manquer des choses nécessaires, et les Anglais ga-

tions en Amérique, avait atteint le but qu'elle s'était proposé, d'affaiblir la France. Cette puissance, si forte par elle-même et par ses nombreuses alliances, perdit le continent américain, et signa la paix la plus humiliante. La Prusse, qui semblait devoir succomber sous les coups de l'Europe conjurée, n'eut pas à regretter un pouce de terre; grandie dans l'opinion, elle prit rang parmi les puissances principales, qui désormais furent au nombre de cinq. L'Autriche, qui voulait recouvrer la Silésie, n'y put parvenir.

L'humanité cite tous ces princes à son tribunal, et leur demande compte de la perte de huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille hommes (1), chiffre auquel il faudrait peut-être même ajouter encore.

A partir de ce moment, Frédéric observa d'un œil défiant l'Angleterre, qui, n'étant plus unie avec l'Autriche, mit moins d'activité dans ses intrigues sur le continent, mais déploya son orgueil sur les mers, et prétendit y exercer ce droit de visite dont nous avons indiqué ailleurs les vicissitudes.

Lorsque Frédéric, de retour à Berlin, entendit les applaudissements du peuple, il en fut touché, et s'écria : *Vivent mes enfants! vive mon cher peuple!* Mais la ville avait été plusieurs fois mise à sac, et la jeunesse était anéantie; les ennemis, soit par le pillage ou les contributions, avaient enlevé pour deux cent mil-

gnèrent un ascendant qui les rendit vainqueurs dans les quatre parties du monde. D'ailleurs les sommes excessives que Louis XV payait en subsides, et celles que coûtait l'entretien des armées d'Allemagne sortaient du royaume; ce qui diminua de la moitié la quantité des espèces qui étaient en circulation tant à Paris que dans les provinces; pour comble d'humiliation, les généraux dont la cour fit choix pour commander ses armées, et qui se croyaient des Turennes, firent des fautes très-grossières. »

(1) Ce calcul est de Frédéric II, qui l'établit ainsi :

Russes, en quatre batailles et dans les marches	140,000
Autrichiens, en quatre batailles rangées, sans compter les garnisons de Breslau et Schweidnitz	140,000
Français	200,000
Anglais et leurs alliés	160,000
Suédois	25,000
Soldats des différents cercles	28,000
Prussiens, en [illegible] batailles, sans compter les petits combats	180,000
Hommes qui [illegible] en Prusse à la suite des exsursions des Russes	20,000
Id. Dans la Poméranie, dans la Nouvelle-Marche et dans l'électorat de Brandebourg	6,000
	899,000

lions de valeurs; on ne trouvait plus dans les campagnes désolées ni chevaux ni bœufs. La population était décimée : dans certaines provinces on ne voyait plus que des femmes labourer; dans d'autres, personne ne restait pour travailler à la terre. L'argent avait disparu; les lois étaient oubliées, l'armée restait sans officiers, et l'on y admettait quiconque se présentait, larrons, déserteurs, contumaces.

Le roi s'appliqua à cicatriser ces plaies et à prévenir le retour de pareils maux; il indemnisa par des dons les pays qui avaient le plus souffert, et, de 1763 à 1786, il affecta à cet usage vingt-quatre millions d'écus de Prusse, équivalant à cent quatre millions de francs par an. Lors du sac de Berlin, le riche négociant Gotskowski avait déployé un zèle et une charité extrêmes. Le roi lui fit don, en conséquence, de cent cinquante mille rixdalers; cet industriel les employa à établir une manufacture de porcelaine, qui fut ensuite achetée par le roi, et devint l'une des plus renommées du pays.

Frédéric mit en état de défense les forts de la Silésie; il ouvrit le port de Stettin et le canal de la Swina, au bord duquel s'éleva une ville, et abrégea, au moyen du canal de Plauen, la communication entre l'Elbe et l'Oder; un autre canal allant de Custrin à Wrietzen lui servit à dessécher, le long de l'Oder, de vastes terrains qui se peuplèrent de deux mille familles.

Il introduisit le mûrier et les fabriques d'étoffes de soie, tira des mérinos de l'Espagne pour améliorer les troupeaux, et appela dans ses États des ouvriers en laine, opérations contre nature, où se montrait une bonne intention à côté d'un mauvais calcul; il établit des forges dans les lieux où se trouvait du minerai. Dans les onze années qui suivirent 1747, le nombre des villages s'accrut de deux cent quatre-vingts, et, en quarante ans, la population augmenta d'un million cent vingt mille âmes, c'est-à-dire d'un tiers. On aime à voir ces améliorations racontées par Frédéric avec non moins de complaisance que d'autres et lui-même racontent les meurtres et les fourberies des rois.

La jurisprudence avait été jusque-là un mélange de droit romain et canonique, de coutumes saxonnes et germaniques; de là résultait le manque de principes généraux et l'incertitude des applications. Afin d'y remédier, on multipliait les édits, qui ne produisaient qu'embarras et contradictions. Frédéric fit paraître d'abord un projet de code de procédure, sur lequel les meilleurs jurisconsultes durent donner leur avis après une année de pratique; il fut suivi du projet du *Corpus juris Fridericiani*, fondé

sur le droit romain. Tous deux étaient l'ouvrage du grand chancelier Samuel Coccéius, qui introduisit l'ordre et la régularité dans les procédures, supprima plusieurs abus honteux, hâta la décision des affaires et ordonna tous les trois ans une visite des cours de justice pour châtier les prévarications. Sa mort interrompit la tâche qu'il avait entreprise; puis, Cramer et Suarez réformèrent le code d'après l'avis des légistes les plus habiles; mais des inconvénients nombreux obligèrent à le laisser de côté. L'atrocité des peines était mitigée; mais ce fut une nouvelle manière de les aggraver que d'interdire au condamné l'assistance d'un prêtre et les secours de la religion. Le ministère des avocats s'y trouvait aboli, et les parties étaient obligées de plaider en personne. La procédure inquisitoriale était conservée; mais Frédéric se réservait le droit de réformer les sentences.

Cette réserve suffirait pour révéler ses intentions despotiques. Du reste, il n'entendait rien à la légalité, aux formalités juridiques. Il traitait les juges d'ânes, et les déposait; il envoyait des officiers examiner des procès à la connaissance desquels ils étaient étrangers; voyant les objections des jurisconsultes, leurs lenteurs, il supposa une conjuration organisée entre eux, et les prit en exécration. Un meunier, nommé Arnold, lui présente une réclamation contre une sentence qu'il prétendait injuste, et il condamne les juges à la prison; mais, lorsqu'après le procès qui leur est intenté ils sont déclarés innocents, il n'en reste que plus persuadé de l'existence d'une conjuration générale, et il fait arrêter d'autres magistrats, jusqu'à ce qu'il en vienne à toucher du doigt l'erreur où il est tombé.

Il en revint alors à la pensée d'un code en allemand, que Cramer fut chargé de rédiger avec un règlement de procédure expéditive, et il promit des récompenses à ceux qui suggéreraient quelques améliorations. Cramer visait à l'unité; mais il reconnut que l'abolition subite des coutumes était une faute (1). On ordonna donc de les recueillir, afin de faire un choix parmi les meilleures et de laisser subsister celles-ci à titre de code provincial, par exception à la loi générale. Frédéric ne vit pas l'œuvre

(1) Mirabeau s'exprime ainsi dans son *Histoire de la monarchie prussienne :* « Le code Frédéric est une analyse des lois romaines, appropriées aux coutumes prussiennes par un jurisconsulte qui, prenant l'érudition pour la science, comme tant d'autres, et les lois positives pour la sagesse, avait établi dans un gros livre *qu'il ne peut y avoir de droit naturel bien fondé sans puiser au droit civil romain*. Il en résulta un amas inextricable de difficultés et d'incertitudes, qui obligèrent Frédéric à le laisser oublier. »

accomplie, et le code ne fut mis en vigueur qu'en 1795 ; mais l'article 1[er] de l'Introduction maintint force de loi aux statuts locaux, et l'on devait recourir à la loi générale que lors qu'ils faisaient défaut. Contradiction !

En résumé, il ne me semble pas que les philosophes aient beaucoup à se vanter de cet adepte. Sa politique fut celle d'un despote sans foi et sans remords, qui se hâta de faire oublier son *Anti-Machiavel*. Il crut, comme eux, que l'amour de la vérité consistait à décomposer, à nier et à ne pas croire. Dans sa correspondance particulière, il déploya un mépris cynique pour toute croyance ; mais il appliquait l'égoïsme de cette école à ses intérêts de roi, et il disait : *Si je voulais châtier une de mes provinces, je la donnerais à gouverner à un philosophe.* Il applaudit lorsqu'on lui suggera l'idée de donner un démenti au Christ en rétablissant le royaume de Jérusalem, mais il n'en fit rien. Lorsque Voltaire lui conseillait d'ouvrir dans ses États un asile aux philosophes de France : *Oui*, répondait-il, *pourvu qu'ils respectent ce qui doit être respecté, et observent la décence dans leurs écrits.* C'est-à-dire qu'il aimait la liberté tant qu'elle ne portait pas atteinte à ses droits.

CHAPITRE VI.

INTÉRIEUR DE LA FRANCE. — LA CORSE. — LOUIS XV.

Le duc de Bourbon, ministre de Louis XV, était haï du peuple non moins que du roi, qui finit par le congédier, et lui substitua 1726.
Fleury, homme honnête et désintéressé dans cette cour dépravée, et nommé alors cardinal.

Lorsqu'il arriva au ministère, il trouva les finances épuisées, le commerce languissant, le crédit nul, le roi sans opinion, une immense corruption de mœurs ; au dehors, une guerre périlleuse, au dedans, les querelles du jansénisme ressuscitées. Plein d'urbanité, de mœurs pures, maître de ses passions, religieux sans hypocrisie, économe sans grandeur; administrant le royaume comme une famille, et ménageant, comme dit Saint-Simon, jusqu'aux bouts de chandelle; prudent sans génie, ennemi de tout luxe, même de celui de l'esprit, il ne peut être comparé ni à Richelieu ni à Mazarin; mais, arrivé aux affaires après une suite de ministres dilapidateurs, il y absorba une partie de sa fortune. Son mi-

nistère peut être comparé à la léthargie qu'un médécin procure à à un malade en danger, afin de réparer ses forces et de les mettre en état de soutenir un nouvel accès du mal. Il aimait le pouvoir comme l'avare aime l'or, sans en rechercher les avantages extérieurs et les jouissances; il sut obtenir beaucoup avec des ressources restreintes, conserva la paix par économie en diminuant l'armée, et accrut cependant l'influence française. Il éloigna les intrigants, quoiqu'il ne sût pas se mettre en garde contre les préventions et les délateurs; enfin il tenait du courtisan en ce qu'il ignorait la reconnaissance.

Grands et petits lui obéirent avec moins de difficulté qu'à Louis XIV, et il inspira au roi, son élève, l'instinct du pouvoir absolu, l'art de dissimuler et le désir de la paix à tout prix. Pour la conserver, il caressa les Anglais, et il alla jusqu'à laisser dépérir la marine, afin de ne pas leur causer d'ombrage; aussi était-il appelé à prononcer comme arbitre dans les querelles des rois. Il apaisa les troubles civils de Genève et de quelques autres cantons suisses; il aplanit les difficultés que Clément XII apportait à reconnaître le roi de Naples; puis, lors de la guerre de Pologne, il acquit à la France la Lorraine, qui lui était devenue nécessaire depuis la conquête de l'Alsace, et mettait Paris à couvert d'une surprise.

La France acquit dans ce siècle la Corse, qui plus tard devait lui donner un maître. Les Corses n'avaient jamais pu se faire au joug des Génois, et plusieurs fois ils s'étaient levés en armes contre la république. Nation sauvage et tellement adonnée à l'oisiveté qu'il fallait que l'Italie et la Sardaigne lui fournissent des cultivateurs; au milieu d'ardentes haines de familles, d'ambition et de parti, fomentées par les maîtres, elle poursuivait la vengeance avec opiniâtreté sur tous les parents, la transmettait par héritage, et des villages entiers y prenaient part. Les tours pour les riches, les mâquis pour les hommes du peuple étaient des repaires d'assassins, à qui l'opinion appliquait le sceau de l'honneur. Toutefois ils puisaient dans leur pauvre existence le sentiment de l'abnégation, dans les discordes l'intrépidité, dans les affections domestiques l'amour de la patrie.

La haine qui poussait les Corses à s'entre-tuer était encore plus acharnée contre les Génois, considérés comme des ennemis communs; dès leur bas âge ils s'habituaient à les exécrer, et leurs jeux d'enfants étaient des combats entre Génois et Corses. Les Génois, à leur tour, ou plutôt les oligarques, les traitant avec un mélange de peur et de mépris, songeaient à les exploiter comme

des colons, jamais à les instruire, et les soumettaient à une administration basse, corrompue, dure, irritante. Le gouverneur de Bastia jouissait d'une puissance illimitée; il pouvait condamner aux galères ou à mort d'après sa conviction seule, sans forme de procès, et suspendre à son gré une instruction criminelle. L'aristocratie génoise venait dans l'île remplir les différents emplois, sans en connaître les lois, avec le désir d'y gagner beaucoup plus que les minces salaires qui lui étaient attribués. La perception des impôts était une occasion continuelle de violence et de troubles, de même que la défense de porter des armes (1); de telle sorte qu'il éclatait une révolte tous les ans. Afin de les prévenir, Gênes publiait des statuts très-sévères : peine de mort à quiconque offense un agent de la république, ou vient sur le point de l'offenser; peine de mort à celui qui envoie un objet à un rebelle ou en reçoit de lui, ou lui parle, s'agît-il du père avec le fils, ou n'en révèle point les machinations, quand même il ne ferait que les conjecturer. Les persécutions atteignaient même les morts et leurs enfants.

En 1729 les insurgés corses, ayant mis à leur tête André Cicaldi, gentilhomme de l'île, et Louis Giafferi, patriote intrépide, repoussèrent les Génois, se réunirent en assemblée et se donnèrent un gouvernement nouveau. Gênes s'indignait qu'une poignée de gens pauvres eût l'audace de demander raison à sa souveraine naturelle; mais, voyant que la France et l'Angleterre envoyaient secrètement des secours aux insurgés, elle fit appel à Charles d'Autriche. Cet empereur, dans la crainte qu'une puissance ma- 1731.
ritime se prévalût de l'insurrection pour se rendre maître de l'île, y envoya huit mille soldats commandés par le général Wachtendock, et six mille quatre cents sous les ordres du prince de Würtemberg, qui exercèrent des ravages et des cruautés. Les Corses, habitués à la chasse et sobres, firent la guerre de bandes, facilitée par leurs montagnes; les Allemands, fatigués par le climat, succombaient dans cette lutte de partisans, au point qu'il en périt mille dans un seul engagement. Charles VI, prenant alors un langage conciliant, les engagea à se confier à la clémence autrichienne, et leur fit espérer l'impunité ; mais à peine eurent-ils déposé les armes, sur la promesse de conditions avantageuses, que l'Autriche livra Giafferi et d'autres chefs aux Génois; elle publia une nouvelle amnistie, et donna au gouvernement une

(1) Les Génois défendirent en 1715 de porter des armes, en déclarant qu'il se commettait annuellement plus de mille assassinats.

forme plus large, mais tout à fait illusoire en ce qu'elle était sans garanties. Les Corses, résolus désormais à conquérir leur indépendance, relevèrent la tête, et proclamèrent la république sous la protection de la Vierge immaculée, en nommant primats Ciccaldi, Hyacinthe Paoli et Giafferi, qui était revenu; renonçant aux vengeances dans l'intérêt commun de la liberté, ils transformèrent les haines locales en émulation héroïque. Les Génois prirent à leur solde des Suisses et des Grisons, et recoururent même à l'ignoble ressource de mettre en liberté des malfaiteurs et des bandits, pour qu'ils prissent les armes contre la Corse; mais ils ne réussirent pas à étouffer l'incendie.

Le roi Théodore. 1736.

Ici se présente un épisode bizarre de l'histoire de cette île : un noble westphalien, Théodore, baron de Neuhoff, qui s'était jeté dans la carrière des aventures, parut en Corse pour en chercher de nouvelles. Il avait quarante ans, une belle prestance, des manières imposantes. Après s'être mis au service des Stuarts lors de leur tentative de débarquement en Angleterre, et avoir secondé Albéroni dans ses intrigues, il avait été employé par Law dans sa banque, où il vit les trésors s'accumuler et se dissiper avec une rapidité magique; se trouvant à Florence en qualité de résident pour l'empereur Charles VI, il noua des intelligences avec des Corses qu'il avait connus à Gênes quand il s'y trouvait en prison pour dettes. Après avoir demandé en vain des subsides pour la Corse à différentes cours, il obtint de la régence de Tunis un vaisseau, quatre mille fusils et mille séquins, et débarqua sur les côtes de la Corse en prodiguant les promesses. Ses quarante ans, une belle et majestueuse prestance, sa parole facile, un noble maintien, des vêtements bizarres, mélange du costume
1736. espagnol et turc, séduisirent la commode imagination des Corses; mais, comme il avait besoin du titre de roi pour traiter avec les
15 avril. monarques, on lui mit sur la tête une couronne de feuillage, à défaut d'une d'or. Il parcourt triomphalement le pays; s'intitulant « Théodore Ier, par la grâce de la très-sainte Trinité et par l'élection des très-glorieux libérateurs et pères de la patrie, roi de Corse, » il bat monnaie (1), passe des revues, distribue des souliers au peuple, des sequins aux soldats, institue l'ordre de la Délivrance et se prépare à faire aux Génois une guerre hardie.

Les Génois, croyant qu'il était l'émissaire de quelque grande

(1) Les monnaies du roi Théodore étaient recherchées comme un objet de curiosité, à tel point que des pièces de cinq sous furent payées quatre sequins. Elles portaient : THEODORUS REX. — REGO PRO BONO PUBLICO.

puissance, hésitèrent d'abord; puis ils le tournèrent en dérision, se moquaient de sa pauvreté, et parodiaient ses proclamations, mélange de bonhomie allemande et d'emphase française. Lorsqu'il eut dissipé le peu d'argent qu'il possédait, et que les illusions se furent évanouies, il prit le parti d'aller chercher des secours au dehors; il se rendit de Naples à Rome, puis à Amsterdam, où, arrêté pour dettes en Hollande, il détermina, par la promesse d'avantages commerciaux, une compagnie de négociants juifs à payer sa rançon et à lui fournir cinq millions, avec lesquels il équipa une flottille, retourna en Corse et réveilla dans les habitants la résolution de se défendre; en même temps il faisait savoir aux nations que « l'île, pour être heureuse, a besoin d'être gouvernée par un souverain; ne possédant point d'autres États, il doit faire de celui-là l'objet de tous ses soins, et ouvrir ses ports aux peuples étrangers avec une parfaite neutralité, afin d'y amener l'abondance. »

Les Génois, se voyant au moment de perdre cette île, traitèrent avec la France, qui, dans la crainte que l'Angleterre ou l'Espagne ne vinssent à s'en emparer, s'entendit avec Vienne, et expédia des troupes pour rétablir la paix. Alors le roi Théodore s'enfuit à Londres, d'où il revint bientôt pour diriger le soulèvement qui s'était renouvelé; mais tout prestige avait disparu, les Corses ne firent aucun cas des munitions qu'il apportait, ni de ses proclamations, et il dut retourner en Angleterre. Les Français l'accablèrent d'épigrammes; l'Europe entière, sauf les Anglais, le baffoua dans les vers de Casti et la musique de Paisiello. Horace Walpole écrivit en sa faveur des pages éloquentes, et le célèbre acteur Garrick donna une représentation à son bénéfice, de telle sorte qu'il put vivre obscur mais libre; il mourut dans la misère à Londres, où on lit encore sur son tombeau : *La Fortune lui donna un royaume, et lui refusa un morceau de pain.*

Les Corses, après avoir longtemps résisté, se virent contraints de se soumettre; mais, lorsque les soldats français eurent été 1742.
rappelés pour combattre dans la guerre de la succession autrichienne, le vieux Giafferi et Saverio Matra soulevèrent l'île de 1745.
nouveau. Le roi de Sardaigne et Marie-Thérèse, alors hostiles à Gênes, attisent l'incendie, envoient des armes dans l'île et emploient les intrigues du comte Dominique Rivarola, qui, soutenu par l'Angleterre, expulsa les Génois; l'indépendance se serait affermie si les Corses eussent su réprimer leurs haines et leurs jalousies. Giafferi, resté seul investi du commandement, parvint à ramener l'ordre; il s'occupait d'organiser le gouvernement, de

1753. donner la civilisation au pays, quand il périt assassiné, et l'île fut bouleversée de nouveau.

Alors Hyacinthe Paoli, qui s'était réfugié à Naples, où il donnait à son fils Pascal une bonne éducation littéraire, complétée par des exemples d'une vertu simple et généreuse, sage et hardie, l'envoya combattre pour sa patrie. Pascal débarque en Corse, non pas avec l'impudence du roi Théodore, mais une fermeté modeste et une noble simplicité; ayant obtenu la confiance de ses compatriotes et le commandement suprême, il insinue par des discours et son exemple « qu'on peut souffrir tout avec la liberté, et trouver
1755. « remède à tout. » Il fait heureusement la guerre, en même temps qu'il rétablit les affaires du pays; enfin il refrène une nation dont l'histoire est une suite de révoltes, et montre qu'elle est non-seulement capable de vengeances, mais de générosité (1). Matra, blessé de voir qu'on lui ait préféré le jeune Paoli, excite une guerre civile; mais il périt, et l'étendard de Saint-George ne flotte que sur les forteresses de Bastia, de Saint-Florent, de Calvi, d'Algagliola et d'Ajaccio; des bâtiments corses inquiétaient même continuellement le commerce des Génois. La république ne vit
1768. 15 mai. alors d'autre parti à prendre que de céder ses droits à la France; ce qu'elle fit par le traité de Compiègne, sous prétexte de lui engager l'île comme caution des sommes dont elle était débitrice, mais en réalité sous la condition de quarante millions pour prix de la cession, outre la garantie de Capraja et de ses possessions de terre de ferme.

Ce honteux marché irrita les Corses, qui, animés par Paoli, résolurent de montrer qu'ils étaient des hommes, et non un troupeau de bétail dont ses maîtres pussent trafiquer à leur gré. As-

(1) Boswell, qui raconte au long l'insurrection corse, rapporte aussi l'invitation adressée à Rousseau par Paoli et dont nous parlerons ailleurs. Déjà le philosophe de Genève avait dit dans le *Contrat social* : « Il est en Europe un peuple capable de législation, le peuple corse. La valeur et la constance avec laquelle il sut recouvrer et défendre sa liberté mériterait que quelque sage lui enseignât à la bien conserver. » La gloire d'être lui-même ce *sage* flatta un instant le philosophe genevois; mais bientôt il allégua ses malheurs, les persécutions dont il était l'objet et mille autres difficultés. « Mais, ainsi que le remarque Boswell, Paoli avait trop de bon sens pour confier la législation de sa patrie à un étranger qui en ignorait entièrement les habitudes et les inclinations. Je sais que ce général respecte bien plus les coutumes établies que le plus beau système idéal. D'ailleurs il n'aurait pas été possible de faire accepter ce code tout à coup aux Corses; il eût fallu les y préparer peu à peu, et, en appuyant une loi sur l'autre, former un édifice complet de jurisprudence. Paoli était dans l'intention d'accorder à Rousseau un asile, de profiter de ses talents, et surtout d'employer sa plume à retracer les exploits héroïques des vaillants insulaires. »

sociant la foi et le courage, l'amour de la patrie et la religion, des prêtres et des moines les encourageaient à défendre la patrie, entonnaient l'hymne de l'espérance au milieu des gémissements de la bataille, et remplissaient les fonctions de secrétaires, d'ambassadeurs, de payeurs. Rome les soutenait, et, à la place des évêques déserteurs, elle envoyait un visiteur apostolique, dont Gênes mettait la tête à prix; le dimanche, à la messe, on célébrait un office pour les citoyens morts en défendant la patrie. Les vieillards et les femmes excitaient le courage des habitants; une femme, qui demandait à voir le général, disait : *Laissez-moi passer, j'ai perdu trois fils;* une autre lui dit : *Mon fils est mort en combattant; il m'en reste un autre, et j'ai fait soixante milles pour venir l'offrir à la patrie.* Paoli, étonné, l'embrassa en s'écriant : *Jamais je ne me suis senti aussi petit que devant cette femme magnanime.*

La première campagne coûta à la France plusieurs milliers de soldats et trente millions; car l'héroïsme et la discipline y combattirent contre le désespoir favorisé par la connaissance parfaite des localités. Le duc de Choiseul, alors ministre, s'opiniâtrant à réussir, redoubla d'efforts. Les insulaires, après la déroute de Ponte- 1769. 9 mai.
nuovo, victimes d'ailleurs de la trahison et de la corruption, finirent par se rendre, d'autant plus que les Anglais faisaient attendre la réalisation de leurs promesses. Paoli, véritable héros, qui avait soumis au frein les caractères indociles, apaisé les haines, inspiré l'abnégation, secoué l'apathie, dirigé sagement ses passions et celles des autres, donné de la force à un pouvoir nouveau, et une importance européenne à une petite île; qui avait su transformer les factions en nation, commander avec modération, aimer la patrie avec sévérité, convertir l'honneur de la vengeance en tache d'infamie, chercha un refuge en Angleterre, où il fut accueilli avec distinction et fêté. De là il écrivait à toutes les puissances pour défendre sa cause et celle de sa patrie; il recevait ces assurances que prodiguent d'ordinaire aux bannis ceux qui espèrent s'en faire un instrument. Les Corses, qui ne purent se résigner au joug, se livrèrent au brigandage, et, pendant vingt ans, enlevèrent toute sécurité à cette possession.

La France paya de beaucoup de sang et de soixante millions l'acquisition d'une île dont les produits sont nuls, mais qui est d'une très-grande importance pour la sûreté des côtes de Provence et du commerce de la Méditerranée; dans le principe, elle dut la soumettre à toute la rigueur des lois martiales, écartelant quiconque était trouvé avec des armes, et punissant celui qui rappelait le passé.

Ce royaume se trouvait en proie, à l'intérieur, à des souffrances et à des agitations. Sous le ministère du duc de Bourbon, il avait été rendu de nombreuses ordonnances, bonnes ou mauvaises; on défendit de mendier, mais sans pourvoir à l'existence des indigents. Le vol domestique, quelque minime qu'il fût, entraîna la peine de mort, ce qui assura l'impunité, attendu que personne ne dénonça plus les coupables. En 1724 le garde des sceaux d'Armenonville promulgua le *Code Noir*, espèce de législation appliquée au traitement des nègres dans les colonies; celui que Louis XIV avait promulgué conservait l'atrocité romaine, et l'esclave y était une chose, comme dans les Douze Tables. L'indulgence chrétienne se fit sentir dans le nouveau; mais l'avidité en tira parti pour éluder les restrictions et étendre les concessions.

Deux mesures financières vinrent s'ajouter à la série de celles qui excitaient la haine sans même inspirer la crainte. La première consistait à lever, pendant douze ans, le cinquantième du produit de toutes les terres, et l'autre obligeait quiconque possédait une concession royale à en obtenir à prix d'argent la confirmation du nouveau roi, ce que l'on appelait *joyeux avénement*. On se procura ainsi quarante-huit millions, dont la moitié à peine arriva au trésor.

Louis XIV avait promulgué cinquante et une lois contre les protestants avant de révoquer l'édit de Nantes. Après sa mort, beaucoup revinrent, et demandèrent à reprendre leurs assemblées; mais beaucoup de magistrats s'armaient contre eux de l'ancienne intolérance, et prétendaient leur enlever leurs enfants pour les élever dans la foi catholique. Un édit renouvela les rigueurs dont ils étaient l'objet : tout autre culte que le culte catholique fut interdit, sous peine des galères pour les hommes, de l'emprisonnement perpétuel pour les femmes, et de la confiscation pour tous. Beaucoup d'entre eux émigrèrent, surtout en Suisse, et, comme on reconnut à de pareils résultats les inconvénients de la loi, on la laissa tomber dans l'oubli; mais elle attira sur le molinisme de la cour et sur le jansénisme des parlements la haine d'abord, puis le mépris. On voulut plus tard la remettre en vigueur, alors que l'incrédulité publique la rendait encore moins excusable; deux procès fameux vinrent émouvoir le public à cette époque. Un certain Jean Fabre passa sept ans aux galères à la place de son père, condamné à subir cette peine pour avoir assisté aux prêches. Jean Calas, accusé d'avoir tué son fils parce qu'il avait du pen-
1762. chant pour le catholicisme, fut condamné à mort, sur des preuves absurdes, par le parlement de Toulouse. Voltaire se fit l'interprète de l'indignation publique.

Louis XV était un des plus beaux hommes de son royaume, d'un esprit vif, d'un jugement droit, mais faible et craintif, résultat de son enfance maladive et de son éducation de cour (1). Son intelligence ayant été peu cultivée, il se trouvait mal à l'aise avec les personnes instruites, dans un temps où l'instruction était devenue générale; aussi préférait-il s'entourer de jeunes gens. Les exemples de la régence avaient perverti cette génération, et ce fut à peine si l'influence du cardinal-ministre empêcha d'afficher le libertinage. Entraîné, dès ses premières années, par la passion de la chasse, le roi y passait toutes ses journées, et les terminait par des soupers d'une profusion ruineuse.

On lui fit épouser Marie Leczinska, fille du roi de Pologne 1725.
détrôné, lequel se consolait dans l'infortune à l'aide de la philosophie, qui enseigne à la braver, et de la religion, qui porte même à la bénir. Marie, qui avait grandi au milieu des vertus domestiques, était un ange de bonté. Par sa condescendance, sa douceur, sa vertu et sa fécondité, elle conserva l'estime et les égards de son mari; mais elle expia par vingt-deux années de peines l'honneur de porter une couronne (2). Dans les premiers temps de leur union, Louis ne faisait nulle attention aux autres femmes; lorsqu'on faisait devant lui l'éloge de quelque beauté célèbre, il demandait : *Est-elle plus belle que la reine?* Les courtisans travaillaient cependant à lui donner une maîtresse, dans l'espoir de devenir les maîtres par le vice, comme Fleury l'était par la vertu; ils mirent en œuvre les séductions les plus adroites pour arracher le monarque à ses devoirs. Une fois qu'il eut goûté à cette coupe, il s'y enivra. Ses liaisons successives et presque simultanées avec cinq sœurs de la maison de Nesle scandalisèrent un monde corrompu, et firent mépriser celui qu'on avait déjà cessé d'estimer.

L'influence des femmes anéantit celle du cardinal de Fleury, 1740.
qui ne put le détourner de l'alliance avec Marie-Thérèse. Quand

(1) Madame Campan dit dans ses Mémoires : « Il était fort adroit à faire certaines petites choses futiles, sur lesquelles l'attention ne s'arrête que faute de mieux. Par exemple, il faisait sauter très-bien le haut de la coque d'un œuf d'un seul coup de revers de sa fourchette : *aussi en mangeait-il toujours* à son grand couvert, et les badauds qui venaient le dimanche y assister retournaient chez eux moins enchantés de la belle figure du roi que de l'adresse avec laquelle il ouvrait les œufs. »

(2) L'abbé Proyart a recueilli plusieurs mots heureux de Marie Leczinska : *Tirer vanité de son rang, c'est avertir qu'on est au-dessous. — La miséricorde des rois est de rendre la justice, et la justice des reines, c'est d'exercer la miséricorde. — Les courtisans nous crient* : Donnez-nous sans compter ; *et le peuple :* Comptez ce que nous donnons !

il mourut, le roi ne voulut pas nommer d'autre ministre; le gouvernement passa dans les mains de la duchesse de Châteauroux, alors maîtresse en titre. Toutefois elle sut lui inspirer quelques sentiments virils, et le poussa à se mettre à la tête de l'armée de Flandre; mais autant le peuple s'applaudit de retrouver un roi guerrier, autant il fut scandalisé de voir au camp cette maîtresse toute-puissante, qui se vantait de faire de lui ce que Blanche de Castille faisait de saint Louis. Le roi tombe tout à coup malade à Metz; les prêtres lui reprochent le scandale de ce double adultère, lui montrent combien il serait déplorable que le petit-fils de saint Louis mourût dans les bras d'une courtisane, et l'amènent ainsi à congédier la favorite et à recevoir la reine, qui vola au chevet de
1749. son époux repentant. Louis guérit, et le peuple, qui le croyait aussi revenu de ses erreurs, le surnomma le Bien-Aimé.

Mais bientôt il se replongea dans ses scandaleux amours. La duchesse, qui ne lui avait pardonné son renvoi qu'à la condition qu'il punirait ceux dont elle avait eu à se plaindre, mourut subitement; elle fut bientôt remplacée par la marquise de Pompadour, femme aimable et corrompue, dont l'empire survécut à l'amour. Sans être capable de combinaisons fortes et puissantes, son art était de tous les moments. Elle arrachait Louis à ses deux maux ordinaires, l'ennui et les affaires; elle voulait tout connaître pour avoir sujet de raconter, de rire, d'élever ou de rabaisser les auteurs, les magistrats, les diplomates. Éprise des arts et de tout ce qui pouvait charmer ou distraire le roi et séduire la France, elle comprit qu'elle devait s'entourer de gens de mérite et qui lui fussent dévoués. Elle réunit une bibliothèque choisie, fit établir la manufacture de tapis de la Savonnerie, augmenter la galerie du Louvre, acheter de Picot le secret de transporter la peinture d'une toile sur une autre, embellir Versailles dans le goût auquel elle a donné son nom; elle posa elle-même plus d'une fois comme modèle devant les artistes qui ornaient la demeure royale de tableaux et de statues.

Ferme dans ses résolutions, douée d'un coup d'œil juste, elle se mêlait de la politique tant intérieure qu'extérieure, et dirigea les ministres et les généraux pendant les vingt années qu'elle régna. Elle disposait du trésor moyennant de simples billets payables sur la seule signature du roi, sans avoir à rendre compte de l'emploi (1). Cet argent lui servit pour favoriser le mérite naissant,

(1) Sous Louis XIV les *acquits de comptant* montèrent à 10 millions par an; sous Louis XV, ils s'élevèrent dans une seule année jusqu'à 180 millions.

pour soutenir les talents médiocres, qui avaient besoin d'une protection que les hommes de génie dédaignaient; affectant des sentiments de philosophe et de philanthrope, elle secourait des pauvres et des orphelins. Lors des couches de la Dauphine, elle suggéra au roi de doter six cents jeunes filles, au lieu de dépenser cet argent en fêtes; elle en mariait elle-même un grand nombre sur ses terres, et les courtisans faisaient aussi des mariages par imitation.

Cette courtisane titrée était l'âme d'un gouvernement dont l'incapacité et la faiblesse apparaissaient de plus en plus. Nous avons vu l'impératrice Marie-Thérèse lui écrire familièrement; aussi, flattée de cette démarche non moins que blessée des épigrammes de Frédéric II, madame de Pompadour conclut-elle 1756.
avec l'Autriche, par le traité de Versailles, une alliance absurde, détestée par la nation. Pour signer ce traité, elle fit nommer l'abbé de Bernis ministre des affaires étrangères; mais celui-ci, quoique sa créature, la détournant d'une guerre contraire aux intérêts de la France, elle lui substitua le duc de Choiseul, et mit Fouquet au ministère de la guerre. Grâce à leur concours, elle parvint à resserrer l'alliance avec l'impératrice, au grand détriment du royaume; car la France perdit ainsi, après d'immenses sacrifices, le Canada, le cap Breton et la Louisiane, à l'est du Mississipi, outre qu'elle dut céder à l'Espagne le reste de cette contrée, avec la Nouvelle-Orléans, pour l'indemniser de la perte de la Floride.

Lorsque la marquise sentit que le prestige de ses charmes s'évanouissait, elle s'arrangea pour procurer au roi, dont elle aimait le pouvoir et non la personne, des amours passagères, en prenant soin de diriger elle-même sa lubricité. Le parc aux Cerfs était une enceinte qui renfermait plusieurs habitations élégantes, peuplées de jeunes filles destinées aux plaisirs du maître. Pour l'approvisionner, on porta le trouble dans les familles les plus vertueuses, on prépara pendant des années entières des séductions à l'innocence et à la fidélité; on y éleva jusqu'à des petites filles, pour être livrées, dans la fleur de l'âge, à l'impudicité. Quelques-unes eurent le malheur de se prendre de passion pour ce débauché sans entrailles. Toutes sortaient de ce sérail enrichies, mais dépravées; en cas de grossesse, on leur trouvait un mari. Il n'était pas rare non plus qu'une maîtresse du roi passât de sa couche dans un lieu de prostitution, et qu'un de ses fils allât figurer sur les tréteaux ou périr dans un hôpital.

Ce harem d'un roi très-chrétien, qui sut être scandaleux même après les soupers du régent, coûta cent millions à la France.

Les courtisans se livraient à l'envi aux déportements du vice et à un jeu frénétique. La disposition d'une fête donnée par madame de Pompadour; l'inconvenance commise par le roi, qui faisait dîner en tiers entre elle et lui le frère de sa maîtresse; la chronique lubrique des nouvelles victimes royales, tels étaient les graves intérêts dont s'occupait la cour.

Louis XV pensait que tous ses désordres lui seraient pardonnés du moment qu'il se faisait le champion de la religion catholique; il fut amené à s'allier avec l'Autriche par l'espérance de détruire le protestantisme avec la monarchie prussienne. Avec son aïeul, il croyait que les rois étaient quelque chose de supérieur, même aux yeux de Dieu; ayant une fois menacé Choiseul de l'enfer, ce ministre lui répondit qu'il courait les mêmes risques : *Pour moi*, reprit-il, *c'est autre chose! je suis l'oint du Seigneur.*

Blasé à trente ans, il ne recherchait les plaisirs que pour échapper à l'ennui. Incapable de manier le pouvoir avec suite, une autorité absolue lui paraissait nécessaire, et il en affichait les formes quand la ferme volonté lui manquait. Parfois il se passa de ministres, et toujours il entretint une correspondance secrète avec ses ambassadeurs près des cours étrangères, où il envoyait même des agents particuliers et des espions. Les uns et les autres devaient lui faire des rapports rédigés avec plus de franchise qu'on n'en met d'ordinaire dans la correspondance officielle. A cette manière peu digne de surprendre la vérité, il joignait la faiblesse de ne pas savoir en profiter, et laissait son conseil prendre des mesures que la connaissance des faits aurait dû lui faire rejeter.

L'incrédulité s'enhardissait au milieu des désordres intérieurs, et se décorait du nom de liberté de penser; on pouvait déjà apercevoir ses tendances dans quelques actes du gouvernement. Tandis que les philosophes proclamaient que tous les citoyens doivent contribuer également aux charges publiques, les dettes de l'État conseillaient d'abolir les couvents pour s'approprier leurs biens. Le contrôleur général Machault défendit d'établir aucun collége, séminaire, maison religieuse ou hôpital sans licence du roi, et décréta qu'un homme de mainmorte ne pouvait acquérir, recevoir ou posséder sans une concession légale. Le clergé n'osa s'y opposer; mais il en fut autrement de la prétention d'obtenir un état général de ses biens, afin de substituer au *don gratuit* une taxe régulière.

Les esprits étaient très-irrités par la bulle *Unigenitus*, qui ex-

cluait du saint ministère des personnes pieuses ou considérées, et en laissait mourir d'autres sans sacrements. En 1730 il fut défendu en lit de justice, sous peine de rébellion, de se livrer à aucune discussion sur la grâce et sur les limites de l'autorité ecclésiastique; mais, si les jansénistes ne composaient plus de *Provinciales*, ils exhalaient leur bile dans de mauvaises chansons, et mettaient en avant des miracles, au grand profit de l'irréligion. De plus, leurs ennemis [illegible] cessaient de les dénoncer comme des perturbateurs et des [illegible] envers l'autorité. L'archevêque de Paris, Christophe de [illegible]ont, prélat vertueux et charitable, mais fort obsti[illegible] comme un sacrilége d'administrer le viatique aux [illegible]s suspects de jansénisme; il enjoignit en conséquence d[illegible] accorder qu'à ceux qui justifieraient d'un billet de confession délivré par le curé de leur paroisse. Grande rumeur à ce sujet : le parlement déclara que le prélat s'était rendu coupable d'abus; que la bulle *Unigenitus* n'était pas article de foi, et il défendit de refuser la communion sans autre cause que le défaut de certificat du curé.

Ainsi commença entre le clergé et le parlement une guerre acharnée, ridicule dans ses détails, mais terrible dans ses conséquences : « on voyait chaque jour le bourreau brûler des pastorales d'évêques qui contestaient la juridiction du parlement; des sergents de justice faire communier les malades, la baïonnette au bout du fusil (1). » Les écrits et les discours multipliaient les profanations, en discréditant les deux partis et en faisant beau jeu à l'incrédulité. Les choses allèrent même si loin que le parlement séquestra les biens de l'archevêque, et proposa de convoquer les pairs pour le mettre en jugement.

Le conseil du roi cassa cet arrêt, ainsi que le premier; mais la guerre s'envenima. Le parlement, qui n'avait pas demandé mieux que de mettre à profit l'occasion pour faire de l'autorité, dépassa ses attributions, et le roi l'exila; toutefois il le rappela à l'occasion de la naissance du Dauphin, et un *silence perpétuel* 1754.
fut commandé au parlement comme au clergé; mais était-ce chose possible? Benoît XIV, appelé à émettre son opinion, répondit par l'encyclique *Ex omnibus christiani orbis*, où il dé- 1756.
clara que la bulle *Unigenitus* faisait règle de foi, et qu'on ne pouvait y contrevenir sans danger pour son salut; il permettait toutefois d'administrer les sacrements aux dissidents malades, pourvu qu'ils ne fussent pas publiquement opposés à la bulle.

(1) VOLTAIRE.

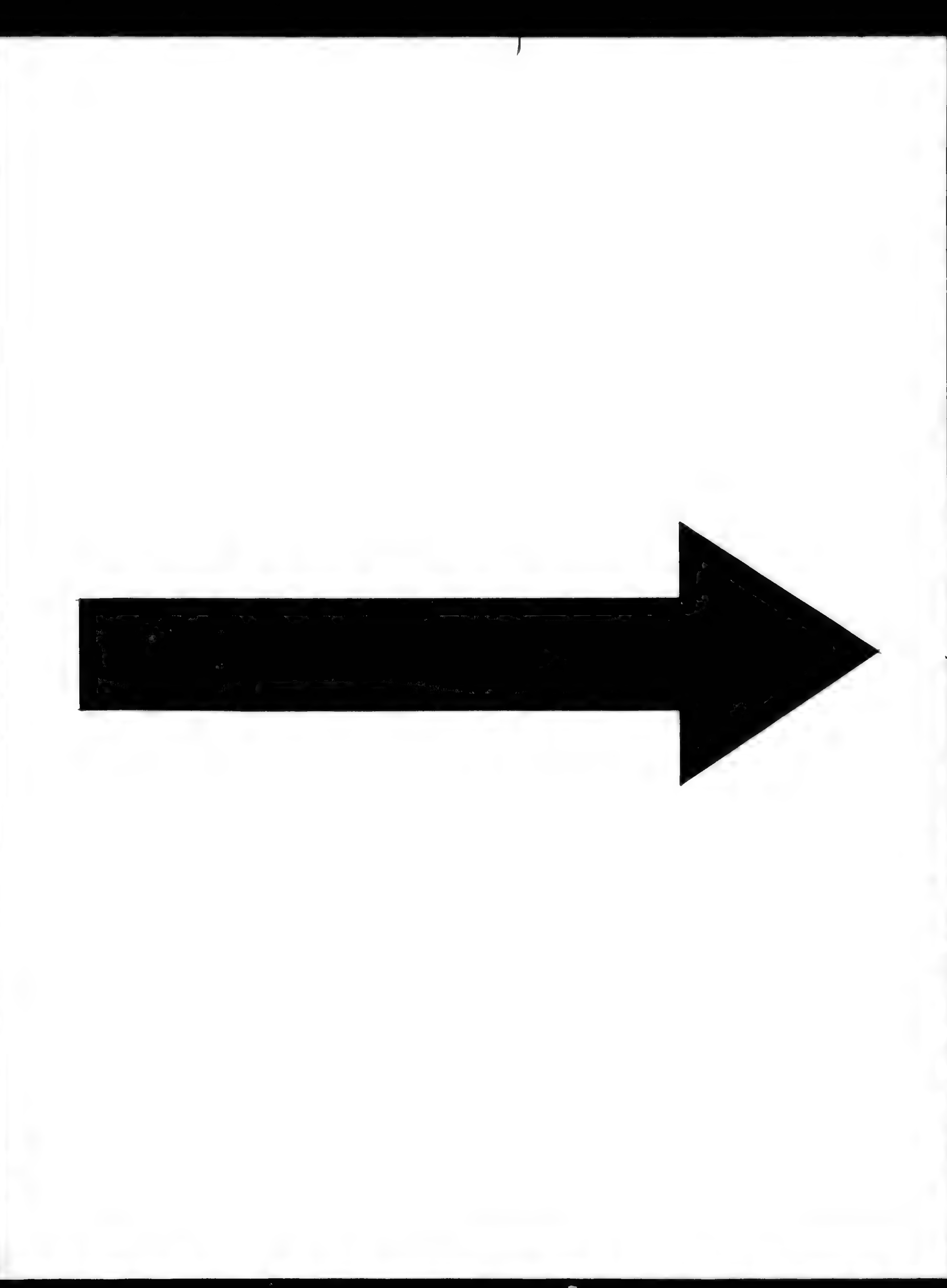
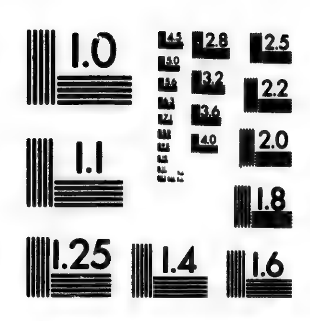
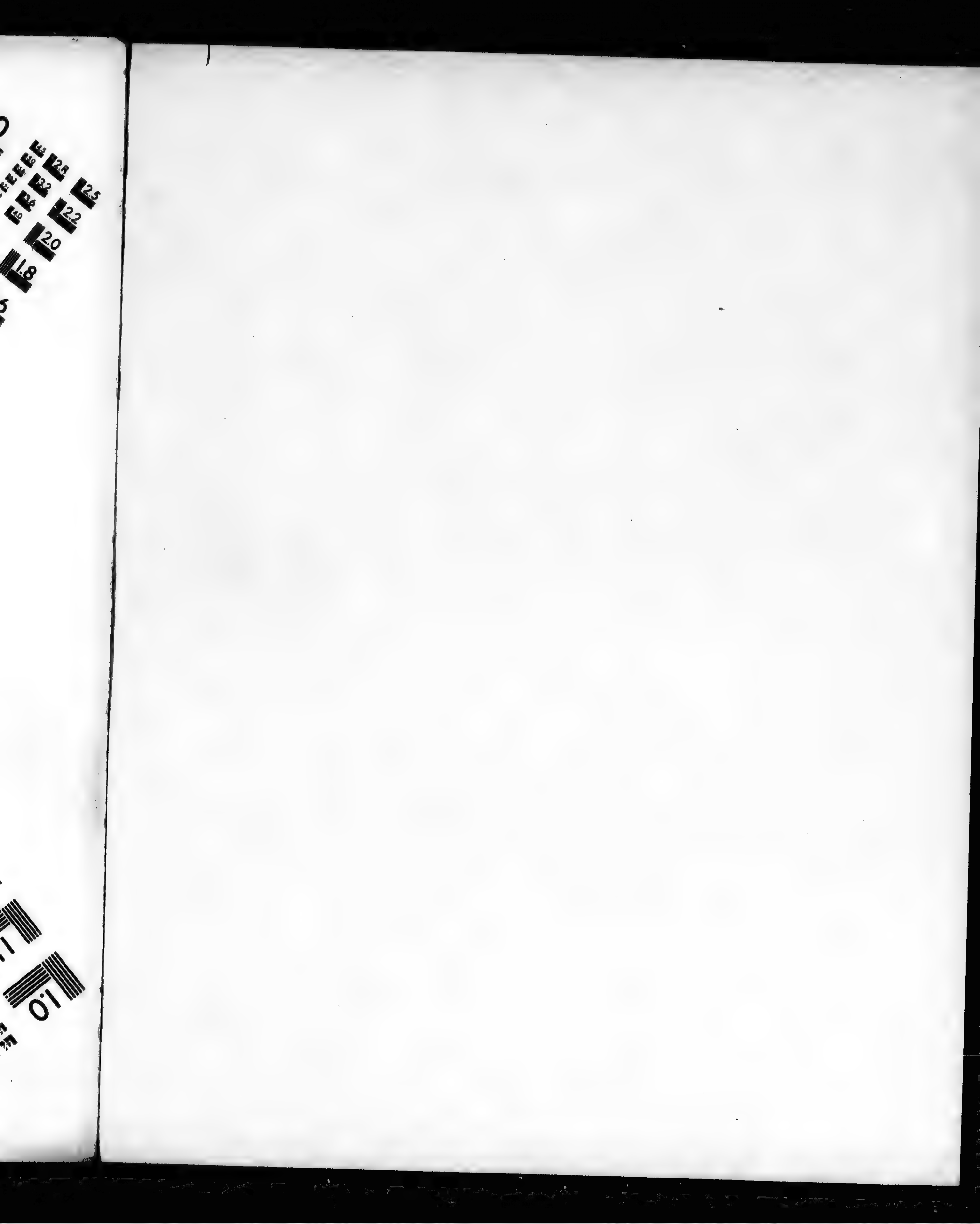


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Le parlement rejeta cette encyclique comme abusive; mais le roi en ordonna l'enregistrement.

La société de Saint-Sulpice, étrangère à ces querelles théologiques, entendait se tenir dans les limites des fonctions nécessaires au succès de sa vocation; s'abstenir de combattre, mais édifier; préparer des ministres à l'Église dans les divers degrés de la hiérarchie; donner l'habitude des études sérieuses et du bon emploi du temps. Dociles envers les pasteurs, les sulpiciens surent se maintenir dans les diocèses des évêques dissidents; ils mettaient l'ambition à l'écart, et formaient, à l'aide de leurs dotations, des élèves distingués. Languet, curé de Saint-Sulpice, distribuait un million d'aumônes par an, et son mobilier se composait d'un lit de serge avec deux chaises de paille.

Mais, dans cette guerre déclarée du parlement, des jansénistes, des gens de lettres, le véritable vaincu était toujours la cour. Nous avons déjà vu le parlement reprendre vigueur pendant la régence. Lorsque de nouveaux impôts furent nécessaires pour
1733. la guerre de Pologne, il refusa de les enregistrer; il fallut donc que le roi, dans un lit de justice, ordonnât l'exécution immédiate de ses édits, en déclarant au parlement qu'il pouvait faire des remontrances, mais qu'il devait obéir après avoir entendu la volonté souveraine, et ne pas interrompre le cours de la justice pour quelque raison que ce fût.

1756. Louis XV ayant de nouveau besoin d'argent pour la guerre contre l'Angleterre, le parlement refusa d'enregistrer les édits bursaux. Le roi eut encore recours à un lit de justice, dans lequel il déclara que les chambres du parlement ne pouvaient se réunir sans la permission de la grand'chambre; que le droit de dénonciation n'appartenait qu'au procureur général; qu'il fallait compter dix ans de service pour avoir voix délibérative; enfin que le cours de la justice ne pouvait jamais être interrompu.

Ces ordonnances parurent tyranniques. Les libres penseurs, qui devenaient à la mode, embrassèrent la cause du parlement, et tous les ordres de l'État furent bouleversés, attendu que chacun d'eux aspirait à l'indépendance. Il n'y a pas de secte qui mette le poignard à la main de ses affiliés; mais, quand on a déclamé contre le pouvoir et qu'on l'a signalé comme mauvais, funeste, tyrannique, le peuple, logicien absolu, va droit aux conséquences. Au moment donc où l'on se récriait partout contre le tyran, un nom-
1757. mé Damien songea à en délivrer la terre. Louis reçut à peine une
28 mars. égratignure de cet assassin; mais le peuple, la bourgeoisie et jusqu'aux dames se firent une fête d'assister à son supplice, qui

fut des plus atroces (1). Louis recouvra l'amour de la nation, qui, éminemment monarchique, était habituée à considérer les joies et les peines de la cour comme les siennes propres. Le parlement se réconcilia lui-même avec le roi, qui révoqua les édits les plus odieux, exila l'archevêque et s'aliéna les jésuites.

Les guerres occasionnées par une politique de boudoir, et les dispendieuses ignominies de la cour, ruinaient les finances; il fallut donc mettre de nouveaux impôts, et les faire accepter par les parlements dans les provinces. A cet effet, on expédia des agents pour faire entendre adroitement qu'ils étaient nécessaires, mais en même temps pour dissoudre les parlements en cas de refus, aux termes des lettres royales qui leur avaient été remises. L'effroi se répandit partout, et il sembla que tous les priviléges fussent détruits d'un seul coup. Les parlements publiaient des remontrances sur les misères du pays; mais on y faisait peu d'attention, et l'on continuait de se livrer à des mesures souvent arbitraires, toujours insuffisantes. Les esprits à qui Law avait donné l'éveil étudiaient les bases de la richesse, et construisaient des théories qui tendaient à supprimer la guerre, la pauvreté, l'oppression. Les principales furent celles du docteur Quesnay et de l'intendant Vincent de Gournay, dont l'un préconisait l'agriculture, et l'autre l'industrie, comme l'unique source de richesse. Quesnay, trouvant injuste le système fiscal qui frappe cent fois le propriétaire et le cultivateur, entrave la circulation et l'exportation des grains, proclamait la nécessité d'un impôt unique sur le produit net des biens-fonds. Gournay, poussant plus loin l'esprit d'analyse, démontrait que les divers genres d'industrie se donnent la main, demandait uniquement que le gouvernement ne leur opposât point d'obstacles, et ne cessait de répéter : *Laissez faire*, *laissez passer* (2).

Ces deux systèmes avaient pour but la liberté, puisque tous les deux voulaient que le roi cherchât sa force dans son union avec le peuple; qu'il considérât les propriétaires comme la nation, et la prospérité nationale comme se confondant avec celle des peuples voisins dans une sorte de fraternité industrielle.

(1) « A quatre heures et trois quarts de l'après midi, le 28 mars, commença son supplice en place de Grève. On lui brûla la main droite, armée du couteau parricide, avec un peu de soufre; ensuite il fut tenaillé aux bras, aux jambes, aux cuisses, aux mamelles, et l'on jeta dans les plaies du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la résine, de la cire et du soufre brûlant; enfin on l'écartela. Il resta vivant, durant tout cet espace de cinq quarts d'heure, avec une fermeté intrépide, etc.» *Relation du temps*.

(2) Voy. chap. IX.

Mais le roi s'entendait peu à ces doctrines, et les appliquait encore plus mal. Pour seconder les idées des physiocrates et relever la marine languissante, il fut permis d'exporter des grains de certains ports déterminés, sur des bâtiments français, sans qu'un semblable commerce fît déroger les gentilshommes qui l'entreprendraient. Malheureusement la fraude s'en mêla, et des bâtiments étrangers eurent bientôt épuisé les magasins ; il fallut donc suspendre l'exécution de cette mesure, qui resta discréditée par sa mauvaise application.

Le Dauphin, en butte aux railleries de la cour pour la régularité de ses mœurs, était l'objet des espérances du peuple; mais il
1764. mourut à trente-six ans, et il fut suivi au tombeau, dans un court espace de temps, par sa femme et sa mère, puis par madame de Pompadour, qui, conservant le pouvoir jusqu'à la fin, avait encore recours au fard sur son lit de mort, pour cacher le mal qui la consumait. Les gens de lettres la regrettèrent, Louis XV l'oublia, le peuple la maudit et espéra.

Le duc de Choiseul hérita de sa toute-puissance, et une prostituée de bas étage lui succéda dans son titre de maîtresse, grâce aux raffinements d'une lubricité savante, à l'aide desquels elle parvenait à réveiller les sens blasés de Louis XV, alors sexagé-
1769. naire. Mademoiselle Lange, comme on l'appelait, trouva bientôt un comte du Barry, son ancien amant, pour lui donner sa main et un titre, afin d'être admise à la cour. C'était en vain que les chansons et les libelles, seul contre-poids à l'absolutisme monarchique, rappelaient au roi ses cent prédécesseurs; cette âme énervée, qui n'eut jamais d'autre courage que celui de braver le scandale, voulut que la d[illegible]ry fût présentée à la cour, et ce fut d'elle que dépendit le mi[illegible]e, l'équilibre de l'Europe, le sort des colonies américaines. La vérité historique nous force à retracer cette politique ignoble et ces mœurs dégoûtantes; mais si, dans cette monarchie, qu'une immoralité odieuse, des dilapidations sans fin, des spéculations abjectes sur la misère publique, avaient rendue méprisable, qui se faisait redouter par sa police secrète et ses coups d'État, la révolution faisait des progrès, qui pourrait s'en étonner?

Choiseul, ministre brillant, qui poussait à des réformes utiles et surveillait l'agrandissement des puissances européennes, ne pouvait se résoudre à plier devant la nouvelle favorite; soit dignité, soit dépit de n'avoir pu lui substituer sa propre sœur, il ne cachait pas le mépris qu'elle lui inspirait; peut-être même excita-t-il sous main le parlement dans la nouvelle guerre qu'il déclara alors au roi. A ce sujet, on rapporte que la du Barry fit placer dans

son boudoir un tableau de Van Dyck qui représentait Charles Ier fuyant devant ses persécuteurs ; quand le roi entra : *La France*, lui dit-elle (c'était le nom qu'elle lui donnait, comme à un valet), *mire-toi dans cette peinture. Si tu laisses faire le parlement, il te fera couper la tête, comme celui d'Angleterre à Charles Ier.*

Choiseul enfin fut exilé, et, quoique le peuple ne l'aimât point, 1770.
il suffit de sa disgrâce pour lui attirer à profusion les démonstrations d'intérêt et presque d'idolâtrie. Son portrait était partout; chacun demandait la permission d'aller à Chanteloup, où il s'était retiré, pour se désinfecter auprès de lui, disait-on, de l'air de Versailles; il offrait, chose rare, le spectacle de la disgrâce courtisée à l'égal de la faveur.

Il fut remplacé par le duc d'Aiguillon, petit-fils de Richelieu, qui, rival heureux du roi dans les faveurs si prodiguées de la du Barry, avait été l'instrument de cette courtisane pour renverser Choiseul. Le parlement voulait se faire considérer comme ayant succédé aux états généraux; il demandait que toutes les cours souveraines du royaume formassent un seul corps réparti en diverses classes, siégeant en différents lieux; or, comme il en résultait un concert général contre la monarchie, on s'avisa de réclamer la diminution des impôts. Louis XV déclara dans un lit de justice que les parlements n'étaient que des tribunaux, organes de la volonté royale; que des thèses contraires à la religion, aux mœurs et à la souveraineté du roi ayant été soutenues par eux, il leur défendait de se servir des mots *unité, indivisibilité, classes*. Le parlement persista, et cessa ses fonctions judiciaires; ce qui, en mettant le trouble dans toutes les affaires, contraignait d'ordinaire le roi à faire des concessions.

Ce fut alors que d'Aiguillon, d'accord avec l'abbé Terray, contrôleur général, songea à dompter la résistance des magistrats. On se mit à répéter que le parlement sacrifiait ses devoirs à des querelles particulières; puis, dans la nuit du 19 janvier 1771, deux mousquetaires se présentèrent à la porte de chacun des membres de la compagnie en exhibant l'ordre que le roi lui envoyait de reprendre ses fonctions, et de signer sur-le-champ son acceptation ou son refus. Surpris avant d'avoir pu s'entendre, la plupart se retranchèrent dans la négative; leurs offices furent donc confisqués et eux-mêmes condamnés au bannissement. Trente-huit, qui avaient d'abord adhéré, se rétractèrent le lendemain. On mit à leur place un parlement composé de conseillers d'État et de maîtres des requêtes; mais aucun avocat ne se présenta pour plaider.

En conséquence, dans un lit de justice du 13 avril, le parlement fut cassé, ainsi que la cour des comptes, et remplacé par le grand conseil; la vénalité des offices fut supprimée avec les épices, c'est-à-dire que l'administration de la justice dut être gratuite, ou plutôt que les parties continueraient de payer, mais non plus aux juges. Les autres parlements du royaume furent ou supprimés et réunis, ou modifiés de la même manière.

Parlement Maupeou.

Ce coup d'État, contre lequel protestèrent tous les princes du sang, à l'exception d'un seul, était l'œuvre du chancelier Maupeou. On comprenait que l'ancien parlement, toujours prêt à accorder des victimes à un gouvernement dont il entravait toutes les bonnes mesures, avait mérité de tomber; mais était-il possible de se fier à cette bande de financiers et de femmes perdues qui l'avaient renversé? *La place de contrôleur général est vacante*, disait à l'abbé Terray Maupeou, dont la du Barry avait fait le chef de la justice; *c'est une bonne place, où l'on gagne de bel et bon argent comptant : je veux te la faire donner.* Il tint parole, et l'abbé Terray mit en œuvre dans ses fonctions des moyens tout à la fois malhabiles et despotiques. Beaucoup de gens échappèrent par le suicide aux vexations financières; d'autres se livrèrent à la contrebande, devenue plus lucrative que le travail. C'est ainsi que les finances étaient administrées; quant à l'ordre judiciaire, telle était la force de l'habitude qu'on regarda comme une chose ignoble de rendre la justice aux frais du roi. On ne pouvait concevoir que des magistrats à gages pussent être des hommes intègres; on leur refusait tout crédit, parce qu'on ne les voyait pas entourés de grandes fortunes, comme on y était habitué. Cependant, si l'on met de côté le procédé despotique dont se servit Maupeou, il eut raison de se vanter de cette réforme; car il fit taire les factions, et entrer au parlement des magistrats d'une grande distinction.

Le nouveau corps judiciaire enregistra les édits bursaux proposés par l'abbé Terray, lequel imagina plusieurs expédients pour rétablir les finances; au moyen de la réduction des rentes, il parvint à diminuer annuellement de treize millions les intérêts de la dette publique, qui pourtant montaient encore à soixante-trois millions; le déficit annuel était de vingt-cinq millions, tandis qu'il s'élevait jusqu'à cent vingt et cent trente à l'avénement du roi.

Louis XV voyait l'esprit de la nation lancé dans la voie des innovations; mais, au lieu de chercher à le diriger, il se contenta de voir qu'un changement était inévitable, et se renferma dans son égoïsme. Il sentait la monarchie s'écrouler; mais il pensait

qu'elle durerait autant que lui, et il ne s'inquiétait pas de ce qui arriverait après sa mort. Lorsque, atteint de la petite vérole, il 1774. 10 mai. toucha à ses derniers moments, son chapelain s'exprima en ces termes : *Bien que le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu, il regrette d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare ne plus vouloir vivre que pour soutenir la religion et pour faire le bien de ses peuples.*

Ainsi il n'était pas jusqu'à un devoir d'humilité chrétienne qui ne devînt un acte d'orgueil de la part de cette monarchie près de se dissoudre, et qui pourtant protestait encore de sa toute-puissance.

CHAIPTRE VII.

MŒURS.

Les faits du règne de Louis XV nous ont offert en partie les mœurs et les opinions de ce temps. Déjà, sous Louis XIV, elles s'étaient relâchées malgré l'austérité du vieux roi, qui ne punissait pas les excès de peur de causer du scandale. Madame de Maintenon, qui s'était vantée d'avoir mis la dévotion à la mode, eut le temps de voir combien les modes durent peu. L'hypocrisie, dernier hommage rendu à l'absolutisme royal, se trahissait partout, et l'on imitait plutôt le libertinage raffiné de Ninon que les bigoteries du roi et de sa compagne. Il s'était formé autour de cette courtisane célèbre une société de débauchés qui se divertissaient à chanter, au bruit des verres, les poésies joyeuses de Chaulieu et les couplets impies de Jean-Baptiste Rousseau. Les incrédules se réunissaient chez le prince de Conti. Molière avait pu déjà, sans scandaliser les oreilles, débiter sur la scène ses plaisanteries souvent trop crues; en 1709 Lesage fit représenter son *Turcaret*, portrait sans voile d'une société des plus dépravées.

Dans un pays habitué à se modeler sur la cour, rien ne fut plus funeste que les exemples du régent. Qui se serait permis de calculer ses dépenses, quand on voyait prodiguer pour l'achat d'un diamant des trésors que réclamaient en vain les besoins publics? Qui aurait osé se montrer sobre et chaste au milieu des petits soupers? Les courtisans même sans passion affichaient le désordre et la débauche, et se montraient ivres quand le prince chancelait.

Les bals masqués commencèrent en 1716, et il en fut donné jusqu'à huit par semaine. Les petites maisons, où les seigneurs se dédommageaient, dans la familiarité, de la représentation gênante à laquelle ils étaient condamnés dans leurs hôtels, avaient disparu sous le grand roi; mais elles se multiplièrent après lui.

Le parti de la duchesse blâmait ce relâchement, et quelques honorables débris de Port-Royal s'opposaient au torrent; mais la plupart s'y laissaient entraîner. On avait honte du bonheur domestique, et l'on commençait à rougir de se montrer avec sa femme. Une dangereuse nécessité de se faire des amis et de les conserver introduisit le sigisbéisme; on stipula, dans les contrats de mariage, que la femme ne serait pas obligée d'habiter la terre du mari.

Le palais du régent servait de lieu d'asile contre les lois prohibitives du jeu, qui apportait là ses joies fébriles. La princesse de Valois, âgé de dix-huit ans et fiancée au duc de Modène, allait rejoindre son époux, précédée de tailleurs de pharaon, et passait la nuit à jouer, le jour à dormir. Les plus hauts personnages se livraient à cette passion, et leur ivresse se répandait dans les provinces; il se forma alors une classe particulière de gens, celle des *chevaliers d'industrie*, qui vivaient en grands seigneurs et en débauchés, sans autres ressources que celles que leur offraient l'escroquerie et les cartes. Le gouvernement, ne pouvant les empêcher, songea à surveiller les jeux, et autorisa huit académies, moyennant une somme de huit cent mille livres, destinée à assister les pauvres honteux.

Ainsi la noblesse, déjà sur le bord de l'abîme, s'en rapprochait insouciante au milieu des fêtes, des intrigues et d'une corruption voilée d'élégance. Les sociétés épicuriennes du Temple, de Sceaux, du Caveau, en partie bachiques, en partie littéraires, où le talent particulier de chacun était mis à contribution pour l'amusement de tous, acquirent alors de la célébrité.

Les mœurs éprouvèrent une nouvelle secousse de la rapidité avec laquelle la banque de Law enrichit les uns et appauvrit les autres. Dans l'ardeur du gain, les habits galonnés se trouvèrent en contact avec les souquenilles, et les idées économiques, en se répandant, relevèrent le commerce de cette abjection qui lui avait été imprimée jusque-là : alors le luxe devint plus ingénieux, mais frivole, éphémère; les vastes galeries firent place à des appartements séparés, fournis de toutes les commodités que purent réclamer l'étude et les plaisirs secrets. Les arts représentèrent des scènes non plus seulement voluptueuses, mais libertines; les gens

de lettres, devenus les courtisans du public, étudièrent l'art de plaire, de profiter du moment, et quêtèrent les applaudissements des salons. L'usage des miroirs s'accrut, et on les disposa avec artifice ; les porcelaines et les curiosités apportées de l'Inde garnirent les appartements ; on rechercha l'usage des parfums, et l'on cultiva les fleurs pour se donner un air de simplicité qui contrastait avec la foule des valets habillés d'écarlate, le chapeau chargé de grandes plumes, et dont le service n'était pas sans scandale. Leur mérite suprême était de connaître le blason et les livrées, pour savoir à quels carrosses celui de leur maître devait céder le pas, et ceux sur lesquels il était en droit de le prendre ; une erreur les exposait à être battus en pleine rue, ou chassés de la maison. Les laquais, employés d'abord à jouer des instruments aux heures d'oisiveté, restaient alors désœuvrés dans les antichambres, jusqu'au moment où leur service les appelait à courir devant les chevaux de leurs maîtres.

L'usage du thé s'introduisit alors, à l'imitation des Anglais, tandis que s'étendait celui du café, du chocolat et des vins de luxe. Les habits se chargèrent moins d'ornements, et s'ajustèrent au corps, selon la mode septentrionale ; l'ampleur des perruques diminua, et beaucoup d'hommes se montrèrent avec leurs cheveux. Cependant Franklin calculait plus tard encore que la France pouvait lever une armée avec les perruquiers, et l'entretenir avec la poudre qu'ils employaient. Les grosses dépenses ruinaient les familles, ce qui les contraignait de faire taire leurs prétentions aristocratiques, pour s'allier à la roture opulente, et jeter, comme on disait, du fumier bourgeois sur les terres féodales. Louis XIV avait naguère cajolé le banquier Bernard ; l'aristocratie prit exemple sur lui sans imiter sa dignité, et humilia ses quartiers devant un coffre-fort. Des négociants enrichis par les spéculations s'élevèrent à côté de familles dans lesquelles la toge ou le bâton de maréchal était un héritage traditionnel ; en oubliant leur humble origine, ils devinrent plus ridicules que la noblesse ne l'était elle-même en oubliant ses prétentions.

Cependant l'oisiveté, la galanterie, la promptitude à dégaîner pour un oui ou un non, passaient encore pour le caractère distinctif d'une illustre naissance : « J'ai vu, dit le prince de Ligne (1), les jeunes gens de qualité habillés des pieds à la tête et l'épée au côté à sept heures du matin ; on n'allait pas à pied dans la rue, mais à cheval avec une grande suite, et jamais au trot ; les grandes

(1) *La Vieille Europe*.

dames avaient des heiduques à la portière, des pages et une foule de laquais sur la voiture. Les enfants tremblaient devant leur mère; les demoiselles n'osaient presque parler devant les femmes mariées; les ministres écoutaient sans répondre; mais, les grandes actions une fois connues, ils faisaient pleuvoir sur ceux qui les avaient faites les bénéfices et les distinctions. »

Le théâtre était bien loin de l'importance et de l'universalité qu'il a acquises depuis ce temps; il causait encore aux âmes timorées une espèce de scandale. En Italie, les ecclésiastiques qui prêchaient le carême défendaient les spectacles aux fidèles; le P. Tornielli en détourna les habitants de Novare, et Genève ne voulut jamais l'admettre dans ses murs. Lorsque M. de Muy, ami du Dauphin fils de Louis XV, et depuis ministre sous Louis XVI, fut chargé de conduire dans Paris le roi de Danemark pour lui faire visiter cette capitale, il prit congé de lui à l'entrée du théâtre, où sa religion lui défendait d'entrer (1).

Les divertissements favoris du beau monde étaient toujours les bals, les fêtes, les intrigues galantes. Les grands seigneurs et les financiers affichaient la possession coûteuse des danseuses et des cantatrices, à la porte desquelles on voyait stationner leurs équipages; les filles entretenues, traînées dans des carrosses à quatre chevaux, brillaient dans les promenades.

Les salons et la conversation étaient devenus un besoin général pour les Français; ils acquirent donc cet art de la causerie, qui leur est propre, mais qui va se perdant chaque jour. Pour y avoir des succès, il fallait une certaine culture d'esprit, et cela coûtait peu de travail; de là, une curiosité générale, qui s'en tenait le plus souvent à la surface des choses. Ainsi s'étendait cet esprit de société qui nivelle les rangs sociaux, cet excès de politesse qui naît de la sécheresse des sentiments ou la produit, qui fait des citoyens sans zèle, des écrivains sans originalité, des familles sans bonheur intérieur.

(1) Les théâtres des jésuites étaient une chose à part. Chaque collége avait le sien, où les acteurs se renouvelaient avec les élèves, et chacun avait son répertoire, qui embrassait la tragédie, la comédie, l'opéra, le ballet et les dialogues. L'amour et toutes les passions dangereuses en étaient bannies; il n'y avait point de rôles de femmes, c'est-à-dire qu'il y manquait les ressources les plus habituelles de la scène. Ils représentaient à Rome, en 1706, *la Prise de Jérusalem*, et *la Passion de Jésus-Christ, où figuraient le Péché, la Pénitence, la Grâce*. Le P. Granelli composa dans ce genre plusieurs tragédies qui ne sont pas les plus mauvaises du théâtre italien. Parfois aussi les élèves allaient jouer hors du collége; ceux de Reims dansèrent un ballet héroïque lors du sacre de Louis XV, et ceux du collége Louis le Grand représentèrent aux Tuileries *Grégoire, ou les Inconvénients de la grandeur*.

Si la galanterie apprit aux Français à attacher de l'importance à des riens, l'égoïsme s'en trouva corrigé, l'ambition tempérée; elle inspira le respect pour la faiblesse, l'aversion pour la cupidité et les autres penchants ignobles, une franchise et une dignité de manières qui tenait de la générosité, un caractère communicatif et cette aimable urbanité qui n'a été égalée par aucune nation. Il est vrai que les étrangers leur reprochaient d'être tous coulés dans le même moule, d'avoir le même maintien, le même habillement, le même langage, les mêmes idées, les mêmes défauts, la même manière de vivre (1). *Voir un Français*, disaient-ils, *c'est les connaître tous.*

Il n'y avait point de mœurs politiques; car on ne trouvait guère de voies ouvertes pour exercer l'éloquence et former aux affaires publiques, ou pour conduire à la gloire. Il ne restait que la carrière des emplois, qui, dédaignés par les grands seigneurs, demeuraient le partage de la petite noblesse. La magistrature héréditaire des parlements s'occupait seule de la nation.

Ainsi, au lieu de faire de l'opposition au gouvernement, tout le monde recherchait avidement la protection de la cour, aspirait à la noblesse, et d'honnêtes bourgeois aimaient à se dire cousins des grandes familles et parents des maîtresses du roi. Le tailleur, le cordonnier voulaient pouvoir s'intituler fournisseurs du roi, et s'occupaient plus du protecteur que des pratiques, satisfaits de respirer, ne fût-ce qu'aux derniers confins, dans l'atmosphère de la cour; lui plaire était le principal mérite.

Les cadets de famille, voués au célibat ou à la nullité pour soutenir le lustre de leurs maisons, devenaient autant de héros de corruption, et se livraient à des intrigues de galanterie qui les préparaient aux intrigues de l'ambition. De là l'influence des femmes, devenues le véritable pouvoir; aussi les hommes cher-

(1) « Qu'on me pardonne de le dire, le Français, le premier des Européens, le premier des hommes les plus civilisés..., avait dans son langage les habitudes du perroquet et dans ses actions des habitudes du singe. Il disait ce qu'il entendait; il faisait ce qu'il voyait faire; il disait les mêmes choses dans les mêmes termes qu'un autre, il grasseyait, il traînait ses paroles, il expédiait et barbouillait ce qu'il disait, suivant que ses modèles avaient l'une ou l'autre habitude. Tous étaient habillés de même; mêmes formes, mêmes couleurs; tous montaient à cheval de la même manière, dansaient de même, avaient la même contenance, la même tournure. Les Anglais, en venant autrefois en France, étaient frappés de cette ressemblance affectée. Ils croyaient toujours rencontrer la même personne au théâtre, au boulevard, au bois de Boulogne; ils trouvaient quelque chose de servile dans ce calque général des manières et du langage. » ROEDERER, *Louis XII*, vol. III, p. 226.

chaient-ils à les séduire pour obtenir à la fois leurs bonnes grâces et leur protection. La beauté, la richesse, les sollicitations étaient mises en jeu dans ce but; on cédait sans scrupule sa maîtresse et au besoin sa femme. Les dames voulaient avoir de l'argent pour se parer, et se parer afin de pouvoir choisir parmi leurs adorateurs; puis elles se faisaient protectrices par ennui, par engagement, par obligeance, par amour. Ainsi se mêlaient l'ambition et la galanterie. Les charges vénales seules restaient en dehors de ce conflit d'intrigues. Les autres carrières commençaient par des affaires de cœur, où le cœur, à vrai dire, n'avait guère de part, et les habitudes frivoles contractées dans la jeunesse se conservaient sous les cheveux blancs. Les gens honnêtes restaient à part des gens à la mode, ceux qui s'occupaient d'affaires de ceux dont la vie se passait à des fadaises, et les hommes raisonnables des *petits-maîtres* et des muguets.

Quiconque connaissait l'art de s'élever abandonnait la carrière paternelle pour prendre son essor, et, parvenu aux charges en rampant, il y portait l'habitude de la servilité. L'administration procédait sans bruit, sans rencontrer d'obstacles; on prévenait au contraire ses ordres, on les outre-passait même, et on lui épargnait ainsi la honte de commander une injustice. Le gouvernement pesait donc d'autant plus sur ceux qui n'occupaient pas une certaine position; c'était un malheur d'être un particulier sans appui là où les protégés pouvaient tout.

Les grades militaires étaient également réservés aux gens titrés ou aux gens de crédit; bien plus, c'était par des moyens semblables qu'on obtenait les dignités ecclésiastiques et les bénéfices. L'abbé Cotin faisait des madrigaux amoureux, l'abbé Grécourt des poésies licencieuses, l'abbé de Pure l'*Histoire galante des Précieuses*, l'abbé d'Aubignac la *Relation du royaume de la Coquetterie*.

L'ancien esprit trouvait encore quelques représentants dans les cercles de la duchesse du Maine; la plupart des autres portaient leurs hommages à quelque facile Ninon. La modestie, la solitude studieuse n'étaient plus à l'usage des écrivains qui, étalant des connaissances variées, cherchaient dans les ruelles des applaudissements éphémères, et donnaient de l'importance à des bagatelles. Au milieu de cette société élégante, de ce monde léger, au milieu de la mollesse des mœurs et de la hardiesse des idées, le nombre des pamphlets s'accrut immensément; il se forma une basse littérature, qui, mercenaire et clandestine, donna de la publicité à tous les scandales, divulgua, en style obscène, les pen-

sées hardies que des auteurs sérieux avaient voilées ou corrigées par des réflexions sensées.

Les riens importants, les subtilités gracieuses et, par suite, le beau sexe obtinrent tout crédit, au préjudice des travaux sérieux et des intelligences d'élite. Des vers licencieux ou piquants, les romans de l'abbé Prévost, de madame de Graffigny, de Crébillon fils, les *Lettres persanes*, *Gil Blas*, la *Pucelle* de Voltaire offraient à la classe oisive, qui demandait des jouissances intellectuelles et littéraires, un amusement plein d'attrait. Lorsque Fontenelle, ce débris respecté du siècle précédent, eut introduit l'astronomie dans les boudoirs élégants, on prétendit connaître Newton, et l'on se mit à mettre en parallèle avec lui le pédant Maupertuis, de même que Leibniz avec Locke. Un billet de Voltaire, une épigramme de Piron, une comédie, un roman nouveau étaient un événement dont tous les salons s'occupaient; on dissertait au lieu de s'abandonner à l'aimable causerie, à cette aisance pleine de charmes qui y régnait autrefois (1). Il résultait de ce vernis de connaissances superficielles que la profondeur du savoir paraissait superflue, de même que la subtilité détruisait toute espèce de foi. Des femmes à la mode distribuaient dans leurs entretiens la gloire, le ridicule, l'infamie, et l'on n'aurait pu sans elles se faire un nom dans la société.

La maison de madame Geoffrin et celle de madame de Tencin devinrent ce qu'était autrefois l'hôtel de Rambouillet. Cette dernière, religieuse défroquée, voulait ressusciter Ninon, et exposait ses enfants sur la voie publique. Prostituée à Dubois, aimée de Montesquieu, ambitieuse pour les autres, elle réunissait chez elle les hommes les plus spirituels du jour, qu'elle appelait ses *bêtes* et sa *ménagerie*.

L'esprit servait de manteau à tout, au vol, à l'infamie, même à une basse origine : il en résultait que, tout en nuisant, il rendait l'autorité plus douce, le clergé plus tolérant, la noblesse moins arrogante; qu'il rapprochait les personnes sans confondre les classes; qu'il introduisait une politesse générale où l'aristocratie perdait ses passions tout en conservant ses manières distinguées, et obtenait que les droits de l'intelligence allassent de pair avec ceux de la naissance.

C'est ainsi qu'au moment où la cour perdait de sa considération,

(1) « Cette anatomie de l'âme s'est glissée jusque dans nos conversations; on y disserte, on n'y parle plus, et nos sociétés ont perdu leurs principaux agréments, la chaleur et la gaieté. » D'ALEMBERT, *Préf. de l'Encycl.*

les gens de lettres acquirent une position indépendante, et s'aperçurent de leur importance. Hume, venu alors à Paris, restait étonné de ce culte pour l'esprit, et il écrivait à Robertson : « Je veux demeurer ici ; les littérateurs et les lettres y sont traités bien mieux que chez nos barbares turbulents de Londres (1). »

Cette manie du bel esprit, qui sert de masque à l'ignorance, alla jusqu'à chercher le succès dans les attaques dirigées contre les choses les plus saintes, et l'obscène gaieté des soupers du régent ouvrit la voie aux orgies de l'impiété. Les *beaux* esprits voulurent donc être esprits *forts;* se décernant le titre de philosophes, la force consista pour eux à fouler aux pieds les idées reçues par l'éducation en matière de foi. Dans des salons resplendissants de glaces, de dorures, de brillants médaillons, de guirlandes, raffinements de la mode pour raviver le goût blasé, l'incrédulité venait faire parade de ses moqueries; le blasphème était le bienvenu quand il se présentait en costume élégant, chargé de dentelles, alors surtout qu'il était aiguisé de traits spirituels. On invitait au repas Moïse et les prophètes; la Bible se trouvait mêlée aux fumées de l'ivresse, et les jours consacrés par l'Église étaient choisis pour les orgies les plus scandaleuses.

Hors de l'esprit, il ne restait rien, ni foi, ni enthousiasme, ni dévouement à la vérité non plus qu'à la patrie, confondue dans le mot vague de genre humain; on se raillait de tout, on ne suivait que le caprice, et l'on ne s'appuyait que sur sa propre raison.

Cet état de choses ne faisait qu'augmenter l'influence de Paris, qui grandissait à mesure que la sociabilité s'était répandue parmi la noblesse. En 1474, Louis XI avait voulu faire une revue des habitants de cette capitale en état de porter les armes; comme il en trouva cent mille vêtus d'écarlate avec des croix blanches, il s'en effraya, et ne renouvela point un spectacle qui révélait aux Parisiens leur force. Henri III disait de Paris que c'était une trop grosse tête, et il songeait à la diminuer. Sous la régence, sa population s'accrut immensément. Le faubourg Saint-Germain se forma, sous Condé, précisément à l'endroit où il avait ordonné qu'on n'élevât que des cabanes.

(1) Mais d'Alembert disait plus sensément : « Les savants n'ont pas toujours besoin d'être récompensés pour se multiplier; témoin l'Angleterre, à qui les sciences doivent tant sans que le gouvernement fasse rien pour elles. Il est vrai que la nation les considère, qu'elle les respecte même; cette espèce de récompense, supérieure à toutes les autres, est sans doute le moyen le plus sûr de faire fleurir les sciences et les arts, parce que c'est le gouvernement qui donne les places et le public qui distribue l'estime. » *Disc. prél. à l'Encycl.*

Franc-maçonnerie.

Dans Paris s'agitaient en outre les sociétés secrètes, autre imitation anglaise. La vanité a voulu reporter à une antiquité éloignée le berceau de la franc-maçonnerie. Tout ce que les sociétés secrètes ont pu inventer de songes pour se parer d'une ancienne origine a été adopté par cette dernière. Les uns la font dériver du temple de Salomon, les autres des mystères égyptiens; elle aurait été perfectionnée par Manès, dont les disciples répandirent le culte du G. A. D. L. U. (*grand architecte de l'univers*). Dans les premiers temps, disait-on, elle enseigna la civilisation aux Européens, sous le nom de Pythagore; puis, au moyen âge, elle conserva les traditions du savoir; enfin, les Européens y furent initiés à l'époque des croisades par l'intermédiaire des Hospitaliers et des Templiers, à la destruction desquels elle survécut dans le mystère. En réalité, les loges maçonniques n'étaient, comme nous l'avons dit, qu'une des nombreuses associations à l'aide desquelles l'industrie cherchait au moyen âge une défense au milieu de tant d'ennemis, une assistance dans une si grande pénurie de ressources. La tradition des méthodes architectoniques était conservée parmi ses affiliés avec le soin jaloux commun alors à toutes les méthodes. Cette association fut reconnue par les princes, et l'empereur Maximilien en confirma les statuts (1).

Des traces historiques de la franc-maçonnerie apparaissent en Angleterre dès 1327, et tous les lords en faisaient partie; en 1425, le parlement défendit les chapitres et les réunions des francs-maçons, mais Henri VI les autorisa de nouveau; en 1592, ils étaient protégés par Henri VII, et avaient pour dignitaires les premiers officiers de la couronne, à la tête desquels ce roi, en costume de franc-maçon, posa la première pierre de Westminster. Durant la révolution d'Angleterre, la tyrannie dominante et l'humeur taciturne de ce peuple portèrent à constituer des sociétés secrètes; elles furent entées sur les loges maçonniques, tolérées dans le pays, pour qu'on ne les considérât pas comme des innovations

(1) Ceux qui ne se soucient pas de se plonger dans une foule d'écrits mystiques aussi obscurs que bizarres peuvent trouver des lumières à ce sujet dans un livre assez étrange d'un auteur italien, intitulé. *Il mistero dell'amor platonico del medio evo, derivato da' misteri antichi*, par GABRIEL ROSSETTI, 5 vol.; Londres, 1840. Tout s'y trouve appuyé sur l'existence de sociétés secrètes, où les anciens mystères auraient été conservés par tradition. La franc-maçonnerie, comme on le pense bien, y tient une grande place, et il en est parlé principalement dans le tome III. *Voyez* aussi BECHELLINI, La *Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne;* Gand 1828.

Esprit du dogme de la franc-maçonnerie; Bruxelles, 1825.

dans le cas où elles seraient découvertes, et on les entoura de ces symboles bibliques dont le langage d'alors était tout rempli.

Les jacobites exilés les apportèrent en France; mais, outre qu'on y est moins amateur du secret, la persécution soupçonneuse de Louis XIV les empêcha de se propager. Le prétendant anglais en institua plusieurs; le régent, qui aimait tout ce qui pouvait offrir à la concupiscence l'aiguillon du mystère et de la prohibition, se prit de goût pour cette mode anglaise comme pour toutes les autres; la première loge fut tenue en 1725, sous la présidence de trois chefs étrangers, lord Derwemwater, le chevalier Maskeline et sir Heguettye. A cette époque précisément, la franc-maçonnerie cessait d'être secrète en Angleterre; au mois d'avril 1724, il fut tenu, sous la présidence du grand maître comte Alkeith, une assemblée publique où cinq adeptes, après avoir reçu le tablier de cuir, le marteau et la truelle, allèrent, dans cet affublement, se promener à travers la ville.

En 1736, lors du départ de lord Harnonester, second grand maître de France, la cour donna à entendre que, si le choix tombait sur un Français, il serait mis à la Bastille. Le duc d'Antin fut cependant élu, et sous lui la maçonnerie française parvint à s'établir à demeure. Sous le comte de Clermont, prince du sang, en 1744, les loges furent défendues; mais cette défense les fit augmenter et se répandre dans les provinces; enfin celles de Paris s'affranchirent de la dépendance de celles d'Angleterre.

1686-1743. Michel Ramsay, membre de l'Académie de Londres, gouverneur des fils du prétendant et auteur estimé de différents ouvrages, qui, converti par Fénelon, avait renoncé au déisme, fut un des plus ardents propagateurs de la maçonnerie en France. Selon lui, elle avait été instituée en Palestine, au temps des croisades, pour réédifier les églises détruites par les Sarrasins; elle avait dû, disait-il, se modifier en Angleterre, pour ne pas causer d'ombrage à la reine Élisabeth, qui voyait dans les francs-maçons des papistes déguisés. Ramsay se proposait, en sa qualité de grand chancelier de l'association, de convoquer à Paris les députés de toutes les loges de l'Europe, et de faire consentir tous les membres, qu'il évaluait à trois mille, à verser dix louis par tête pour l'impression d'un dictionnaire français qui aurait compris les arts libéraux. Les discours que l'on prononçait à leurs soupers de chaque semaine roulaient ordinairement sur ce sujet.

Ramsay fut dissuadé par le ministre Fleury de donner suite à ce concile. Plus tard, il écrivit l'*Histoire de la franc-maçonnerie*, qui ne fut pas imprimée; mais il convient qu'elle avait beaucoup

contribué à la restauration des Stuarts sur le trône d'Angleterre.

Cette association conserva dans la Grande-Bretagne un caractère sérieux; mais elle se convertit ailleurs en réunions joyeuses, en hérésie bienfaisante qui se rendait utile par des secours mutuels; elle offrait le type d'une société constituée sur des principes tout autres que ceux de la société civile. Dans ses loges, en effet, on ne connaissait aucune prérogative héréditaire; sur les murs du *cabinet des réflexions*, au milieu des tentures noires et des emblèmes de la mort, on lisait : *Si tu fais cas des distinctions humaines, sors; elles sont inconnues ici.* Le néophyte entendait l'orateur proclamer que le but de la maçonnerie était d'effacer toute distinction de race, de couleur, de patrie, d'éteindre les haines nationales et le fanatisme, de même que les sages des climats divers avaient élevé le temple à l'architecte de l'univers; sur le trône du vénérable de chaque loge, on voyait le triangle avec le nom hébreu de Jéhova, pour annoncer que l'unique devoir religieux de l'initié était d'adorer Dieu. Comme les loges comptaient une foule d'individus ennemis des subversions sociales, les plus ardents instituèrent de nouveaux grades secrets, auxquels on n'arrivait qu'à travers des épreuves, calculées pour attester le progrès de l'éducation révolutionnaire. Il y eut donc trente-trois grades, dont les quatre premiers se distinguent par des symboles de maçons; du cinquième au dix-huitième, ils indiquent une chevalerie religieuse; au trentième, on reçoit la solution du problème indiqué dans les précédents.

Ce mystère était pour les imaginations un attrait et un stimulant. Les visionnaires y apercevaient une école de perfections chimériques et un mysticisme ténébreux, les charlatans un amas de prestiges; certaines gens s'en servirent pour se livrer à des escroqueries; un plus grand nombre trouvèrent dans cette institution une ressource pour venir en aide à l'indigence.

Il était impossible que les princes ne prissent pas en défiance ces réunions secrètes, cette intelligence mystérieuse entre gens de tous les climats; les loges furent donc proscrites en France d'abord en 1729, puis en Hollande en 1735, et successivement en Flandre, en Suède, en Pologne, en Espagne, en Portugal, en Hongrie, en Suisse. A Vienne, en l'année 1743, une loge fut envahie par des soldats; les francs-maçons remirent leurs épées, et furent arrêtés ou relâchés sur parole. De là une grande rumeur, attendu que dans le nombre se trouvaient des personnes de haut rang; mais ils déclarèrent ne pouvoir répondre à l'interrogatoire, liés qu'ils étaient par la promesse du secret. Le gouvernement se

contenta de cette fin de non-recevoir, et les mit en liberté, en se bornant à prohiber les réunions de ce genre.

Déjà Clément XII les avait excommuniés en Italie ; Benoît XIV renouvela l'anathème, et aussitôt Charles III leur appliqua dans le royaume de Naples, où ils étaient très-répandus, les peines portées contre les perturbateurs de la tranquillité publique. Les autres princes l'imitèrent.

De semblables défenses donnèrent à ces sociétés l'attrait d'un danger à braver, et tout ce qui pensait voulut y être affilié ; les discours y roulaient sur ce que la philosophie d'alors rêvait de plus hardi, et ne contribuèrent pas peu à répandre les idées révolutionnaires (1), surtout lorsqu'elles se mirent en rapport avec les illuminés de l'Allemagne.

CHAPITRE VIII.

LITTÉRATURE PHILOSOPHIQUE.

Les mœurs et les sentiments que nous venons de retracer se reflétaient dans la littérature, dont une partie, comme d'habitude, tenait au siècle précédent, tandis que l'autre préparait les esprits à des innovations (2). Le beau cessait d'être cultivé en tant que beau, et n'était plus qu'un instrument pour les idées et les partis. La littérature, après avoir été morale, religieuse, monarchique sous le patronage de Louis XIV, acceptait le scepticisme et l'immoralité, idolâtrait l'esprit et ne rechercha plus que les succès du moment. Une réaction contre les écrivains du siècle précédent, surtout contre Boileau et Racine, commença dans les boudoirs à la mode; Fontenelle et Lamotte-Houdard en furent les chefs. Fontenelle était comme le lien qui rattachait une époque à l'autre ; léger et doux, tiède d'âme comme de talent, il popularisa ses connaissances, et fit parler aux sciences le langage de la société. Étranger à l'enthousiasme, il composa cependant des tragédies; il goûta le scepticisme de Bayle, mais plus encore une vie sans affections, sans haines, sans passions. Il lança des épigrammes

(1) Nous parlerons dans le livre suivant de leur rapport avec le carbonarisme.

(2) BARANTE, *de la Littérature française pendant le dix-huitième siècle.*
VILLEMAIN, *Cours de littérature française.*
LAGRETELLE. *Histoire de France.*

contre la foi, mais sans attacher assez de certitude et d'importance à ses opinions pour vouloir faire des prosélytes ; ne se laissant point entraîner par son siècle, il s'abstint aussi de marcher en sens inverse.

Lamotte apporta une froide analyse dans les sujets qu'il traita ; il fit des chansons, des drames, en même temps qu'il démontrait l'inutilité des vers ; il disséqua Homère en prétendant le traduire, et voulut que l'ode fût le développement d'une idée philosophique, et non un chant d'inspiration (1).

On retrouve dans le poëme de la *Grâce*, par Louis Racine, quelque chose de l'élégance de son père ; il montre plus de science théologique que de foi dans celui de la *Religion*, où la subtilité des raisonnements et l'absence complète d'enthousiasme jettent de la monotonie. On peut le considérer comme l'inventeur ou l'introducteur de la poésie philosophique ; il s'occupait encore de l'art, et s'exerçait sur des thèmes antiques. Campistron et les autres imitateurs de Racine montrèrent de l'habileté, mais sans caractère particulier de sentiment, ni de formes. Crébillon, qui détestait la forme, crut que l'on pouvait mieux faire que d'imiter. Ennuyé des tendresses un peu fades des héros de Racine, il rechercha le sombre, s'éloigna de la société, qu'il haïssait, et dirigea ses tragédies vers un genre de beau supérieur à la forme. Voltaire l'appelait son maître avant de se mettre à le dénigrer par dépit de le voir monter à son niveau.

Vauvenargues appartient encore à l'école précédente ; il avait 1715-1747.
appris de Pascal à sonder les abîmes du cœur, en même temps

(1) L'abbé Antoine Conti, de Padoue, révèle la décadence de la littérature française dans une lettre adressée à Maffei : « Le style des Français dégénère visiblement de cette élégance et de cette pureté qui ont fait comparer le siècle de Louis XIV au siècle d'Auguste. Deux auteurs sont accusés de cette corruption, Fontenelle et Lamotte.

« Fontenelle à voulu infuser le bel esprit dans la philosophie, et la philosophie dans les ouvrages d'esprit. Le mélange de la métaphysique et de l'esprit de satire constitue un caractère original, et Fontenelle se pique de l'avoir atteint. Les antithèses de ses *Dialogues des morts* ont de la finesse ; mais c'est toujours Fontenelle qui parle. Dans ses *Éloges des académiciens*, l'instruction scientifique est étouffée sous l'abondance des épigrammes.

« Lamotte a retrouvé le secret de généraliser les idées singulières d'Homère, de Pindare, d'Anacréon, d'Horace. Il prétend en conséquence avoir embelli les anciens. Il substitue aux mots composés employés par eux des définitions d'un goût particulier. Il appelle, par exemple, celui qui vend des oiseaux chanteurs un *vendeur de gazouillements ;* une ruche d'abeilles, un *palais mellifère ;* un fruit d'une grosseur extraordinaire, un *phénomène potager ;* un renard qui moralise dans ses fables, un *Pythagore à longue queue*, etc.

que la lecture de Fénelon lui inspirait la bienveillance. Entré de bonne heure au service comme officier, il tomba malade pendant la retraite de Prague, et se mit à méditer sur les problèmes de la vie; sceptique doué d'un esprit sérieux, désabusé de la gloire et des espérances qu'il avait conçues, il ne devint pas misanthrope. Au lieu de s'abandonner à la tristesse et au dédain, il se confia dans la bonté et la générosité de la nature humaine. C'est ainsi qu'il s'exprime au début de son livre : « L'homme est aujourd'hui en disgrâce parmi les penseurs, et c'est à qui le chargera des plus grands vices; mais peut-être est-il au moment de se relever et de se faire restituer toutes ses vertus. » Il pousse même si loin les précautions qu'il *ose à peine dire* que certaines faiblesses sont inséparables de notre nature (1). Bien qu'il ne soit pas religieux, il aime les sentiments nobles et élevés; il hait la persécution, et combat la doctrine de l'intérêt personnel. N'ayant pas vécu dans la société corrompue de la capitale, il ne la méprisa point, et ne la connut pas assez; mais il souffrit avec l'homme, et en décrivant les douleurs des autres, il tenait la main sur les siennes.

1704-1772. Bien différent, Duclos, esprit libre et caustique, élevé à Paris, protégé par la cour, fut l'ami des personnages les plus divers. Il écrivit pour les gens de plaisir les *Confessions du comte de...*, suite d'aventures et de portraits de cette société scandaleuse, où le débauché se faisait raisonneur et philosophe; aussi la froideur avec laquelle il fait commettre ou raconte les actions licencieuses des autres, est une obscénité nouvelle. Ses *Considérations sur les mœurs* ne contiennent guère que ces observations que l'on fait chaque jour, et que l'on oublie. Il ne mord pas, ne s'irrite pas, ne veut pas se compromettre en disant la vérité, ni se déshonorer en flattant; peintre, et non prédicateur, il excelle surtout à montrer les gens de lettres et les gens du monde. Il a aussi laissé de ces anecdotes auxquelles on décernait alors le titre d'histoire, en leur donnant pour assaisonnement ses propres passions (2).

1747. Lesage substitua le roman de mœurs aux amours héroïques

(1) « Il y a des faiblesses, si on l'ose dire, inséparables de notre nature. »

(2) Il déclare dans ses *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, qu'il veut écrire l'histoire des hommes et des mœurs : « Je m'arrête peu sur les événements qui se ressemblent dans tous les âges, qui frappent si vivement les auteurs et leurs comtemporains, et deviennent si indifférents pour la génération suivante. Au moral comme au physique, tout s'affaiblit et disparaît dans l'éloignement. Mais l'humanité intéresse dans tous les temps, parce que les hommes sont toujours les mêmes... Il semble que le temple de la gloire ait été élevé par des lâches qui n'y placent que ceux qu'ils craignent. »

du siècle précédent. La nouvelle engeance des fournisseurs et des agioteurs, contre lesquels il lança ses traits les plus mordants, fit tout pour empêcher la représentation de son *Turcaret* (1709) ; ils lui offrirent vainement cent mille francs pour le retirer. Il avait déjà quarante-cinq ans lorsqu'il emprunta au *Diablo cojuelo* de Louis Velez de Guevéra l'idée de son *Diable Boiteux*. Malgré l'uniformité d'invention et le décousu des aventures, l'ouvrage eut un grand succès à cause des personnalités qui s'y trouvent ; car les *Lettres persanes* avaient mis à la mode les allusions politiques et scandaleuses dans les romans. Si Asmodée est un bon diable, observateur de scènes disparates, *Gil Blas* est un homme, ce qui rend la composition plus naturelle. Mais l'esprit d'observation maligne y domine aussi ; la curiosité y est soutenue, et l'auteur produit le ridicule à l'aide des contrastes qu'offre une longue galerie de portraits, où l'on ne rencontre pas un honnête homme. La nouveauté de ce roman, à cette époque, consiste à affronter la vérité, que l'auteur découvre avec justesse et qu'il exprime avec vigueur. On n'y trouve jamais de sentiments élevés et chevaleresques ; l'égoïsme, la servilité, la pusillanimité de l'espèce humaine y sont retracés sans dégoût. Les aventures scandaleuses des romans sont, du reste, des idylles auprès de tout ce qui se passait alors journellement. Lesage pense avec liberté, sans être toutefois ni révolutionnaire, ni irréligieux ; il ne ménage pas la cour, parodie Voltaire, mais toujours avec cette tranquillité d'âme qui fut le partage de sa vie. Ceux qui ont prétendu qu'il avait traduit *Gil Blas* d'après un manuscrit espagnol que personne n'a jamais pu représenter, n'ont fait que rendre témoignage de la fidélité avec laquelle il avait rendu les usages espagnols.

L'abbé Prévost eut une existence aussi remplie d'aventures 1697-17.
qu'on en peut trouver dans ses romans. Élevé chez les jésuites, il se fait soldat, redevient jésuite fervent, après quoi on le voit officier libertin ; pauvre et riche tour à tour, il s'ensevelit, après avoir perdu une maîtresse, chez les religieux de Saint-Maur, à l'âge de vingt-deux ans ; il prêche, il travaille aux collections, et, au milieu de ces occupations, le goût du monde lui revient ; il écrit un roman, et égaye les longues soirées des révérends pères en leur racontant des aventures. Il obtient la permission de passer dans le couvent de Cluny, dont l'observance est moins rigide ; mais, ne se trouvant pas encore satisfait, il s'enfuit en Hollande, où il publie les *Mémoires d'un homme de qualité* ; la vivacité avec laquelle il y dépeint les passions atteste qu'elles n'étaient pas éteintes dans son cœur. En effet, s'étant uni à une protestante, il

se réfugie en Angleterre, où il fait paraître *le Pour et le Contre*, *Cléveland* et *Manon Lescaut*. Ses aventures plus que ses ouvrages lui procurent de la célébrité. De retour en France, il publie l'*Histoire des voyages*, traduite en partie de l'anglais, et supérieure à la collection décolorée de La Harpe. Il venait de mourir à l'âge de soixante-quatre ans, et l'on procédait à son autopsie, lorsque l'on s'aperçut que son cœur battait encore sous le scalpel du chirurgien.

S'il eût travaillé davantage ses romans, il aurait devancé les écrivains modernes par la passion et le naturel, par une extrême habileté dans l'enchaînement des aventures, et par l'art de développer l'intérêt. Il leur donne d'autant plus de vie que souvent il se peint lui-même. Dans *Manon Lescaut*, il introduit les personnages les plus dégradés, et cependant quel intérêt soutenu, que de vérité dans les égarements d'une âme honnête, qui redevient noble et même sublime par l'excès du malheur !

Marivaux, dont les regards se portaient sur le petit côté des événements humains, eut des succès dans le roman, qui, plus que le drame, comporte les lenteurs.

Parmi les divers romans de madame de Tencin on cite, pour la passion et le naturel, *le Comte de Comminges*. La dernière scène, où la jeune femme qui est devenue moine à la Trappe en déguisant son sexe, fait à haute voix sa confession sur son lit de mort, et révèle sa passion en présence du comte, qui par amour pour elle s'est voué aux mêmes austérités, cette scène, disons-nous, est un morceau admirable.

Nous pourrions citer encore ici Pluche, heureux coloriste du *Spectacle de la nature*, et Le Franc de Pompignan, homme aux idées sérieuses et aux vers travaillés, qui tous deux poursuivaient des réformes sans révolution ; mais l'avenir n'était pas pour eux.

L'Europe s'était habituée à demander à la littérature française les plaisirs de l'esprit, tragédies, oraisons funèbres, romans, pensées, discussions ; car l'intérêt s'y trouvait soutenu par une délicatesse inconnue jusque-là, et par une convenance telle, qu'elle donnait même un air de franchise à la flatterie et de dignité à la soumission.

Les exilés protestants qui s'étaient adonnés à l'enseignement avaient répandu ce mélange de naturel et de réminiscences, d'affectation et de vivacité qui caractérisait la littérature et les manières françaises. Déjà la connaissance de cette langue était considérée comme indispensable aux gens bien élevés ; toutes les cours en faisaient usage, et les diplomates lui donnaient la préfé-

rence sur toute autre. Le nombre des lecteurs s'étant accru, la profession d'homme de lettres s'étendit, et devint un métier; comme on visait à exploiter les passions populaires, il fallait bien se rendre clair. Or, la langue française étant la plus claire de toutes, elle devenait un des instruments les plus efficaces. L'Europe prenait d'elle le goût de l'aisance, de la clarté; l'élégance des écrivains dut être considérée comme l'unique mesure de la civilisation d'un peuple; l'unique mérite d'un livre fut d'être aussi facile à comprendre qu'un roman; on traita de pédanterie, d'ergotisme, de métaphysique, ce qui exigeait de l'étude ou des recherches, et ce qui ne pouvait être dit dans un cercle du beau monde. Il devait en résulter bientôt non plus seulement des plaisirs, mais des secousses, lorsque cette littérature, se faisant belliqueuse, devint la suprême puissance du siècle, et prépara par la guerre de plume la guerre plus terrible du glaive.

Philosophisme en Angleterre.

Elle tenait cet esprit agressif des réfugiés protestants et des Anglais. Beaucoup de Français, poussés en Suisse et en Hollande par la persécution religieuse, s'étaient mis à écrire avec une hardiesse courroucée, en enveloppant dans la même haine les rois et les prêtres, qu'ils attaquaient dans leur origine historique comme dans la vénération des peuples. Bayle, Baillet, Jean Le Clerc, d'Argens et autres inondèrent la France de livres et d'opuscules qui servirent de type et de magasin aux encyclopédistes.

En Angleterre, les puritains, rejetant toute autre règle que l'Évangile, avaient tenté, même à la révolution de 1649, une réforme radicale. Ainsi les individus qui avaient à cœur la conservation des priviléges et de l'ancien système social se trouvèrent intéressés à attaquer la vérité et l'autorité des Écritures; de telle sorte qu'entre les deux factions religieuses, il s'en était formé une troisième d'incrédules et de railleurs. Aigris par la persécution soupçonneuse des Stuarts, ils revinrent avec le prince d'Orange, enhardis par la victoire, et confondirent dans la même aversion le parti vaincu et la religion. Déjà Shaftesbury, confident de Cromwell et ensuite grand chancelier de Charles II, avait accueilli et encouragé les *libres penseurs*, comme on les appelait, en même temps qu'il professait une philosophie sceptique et tolérante. Les doctrines subversives de l'ordre social publiées par Hobbes, appliquées par Harrington, Sidney et Locke, produisirent un déluge d'ouvrages irréligieux. Toland, dans le *Christianisme dévoilé*, proposait une nouvelle Église; Thomas Woolston soutenait que les miracles du Christ étaient de pures allégories; Collins nia la nécessité de la révélation, disant qu'il suffit

d'aimer Dieu et les hommes; Tindal reproduisit ses arguties, en combattant toutes les religions positives, sans plus épargner la morale que le dogme. Le *Mendiant* de Gay lui attirait des applaudissements pour ses hardiesses démocratiques. Hume, marchant sur les traces de Locke, avait été jusqu'à nier que la religion pût se fonder sur les principes de la raison, et qu'il fût permis de conclure de l'effet à la cause; il sapait ainsi toute démonstration métaphysique, morale ou physique de l'immortalité.

1678-1751. Lord Bolingbroke se lança avec ardeur dans cette guerre contre l'autel et le trône. Adonné dès sa jeunesse à l'érudition incrédule, il pensait qu'il convenait de laisser la superstition au peuple, mais qu'il fallait en affranchir les classes élevées. Lors de l'établissement de la maison d'Orange, s'étant trouvé d'abord éloigné de sa patrie, puis exclu seulement de la tribune, son éloquence politique, aussi chaleureuse que facile, s'exerça dans des opuscules pleins de vigueur, comme les *Réflexions sur les partis*, l'*Idée d'un roi patriote*, les *Lettres sur l'histoire;* tout en y harcelant le ministre Walpole, il s'élevait à des thèses métaphysiques, secondait l'épicurisme dans la pratique, et se faisait, en théorie, l'apôtre du déisme (1). Il donna à Pope le sujet de l'*Essai sur l'homme*, où le déisme est poétisé, et il tendit à substituer le règne de la nature au règne idéal des théologiens. Pour lui, tout est empirisme : l'esprit doit être considéré comme un objet physique; Descartes est un fou toutes les fois qu'il s'élève à des principes généraux; enfin, « la plus belle des philosophies est de savoir vivre, c'est-à-dire de savoir s'accommoder au temps, aux personnes, aux affaires, lorsque la raison le commande. »

Leibniz, qui venait de mourir en Allemagne, était oublié; Vico vivait inconnu en Italie, et quiconque aspirait à de libres idées les demandait à l'Angleterre. La littérature française alla s'y inspirer; mais si la liberté de la presse et des opinions y laissait ces sentiments s'épancher avec moins de danger, parce qu'au bruit qu'ils faisaient se mêlait celui d'autres intérêts et d'autres opinions contraires ou divergentes, ils acquirent en passant en

(1) Bolingbroke ne partageait pas toutefois les idées révolutionnaires de ses sectateurs, et il écrivait à Swift, le 12 septembre 1724 : « On appelle communément esprits forts, à ce que je vois, ceux que je considère comme les fléaux de la société, parce que leurs efforts tendent à en rompre les liens, et à enlever un frein puissant à l'homme, cet animal féroce, tandis qu'il faudrait le retenir par une douzaine d'autres, etc. » Il différait en outre de ses prosélytes en ce qu'il disait que la constitution anglaise se compose d'un roi sans splendeur, d'une noblesse sans indépendance et de communes sans liberté.

France une bien autre influence. Chez les Anglais, la philosophie sensualiste et expérimentale était contenue par ce sentiment local de modération qui existe dans les opinions scientifiques non moins que dans les rapports extérieurs, ce qui fait que l'anéantissement de l'élément spirituel et divin n'y conduisait pas aussi rapidement à la démolition; mais, tandis que les Anglais avaient besoin d'une croyance, d'un sentiment moral, les Français se jetèrent dans un fanatisme sensuel de la nature. Fontenelle avait dit : *Si j'avais la main pleine de vérités, je ne les laisserais sortir qu'une à une*. Alors chacun, au contraire, prétendit tout savoir, et voulut le crier sur les toits. On voulut affranchir la race humaine, que les nobles avaient asservie et les prêtres abrutie, réagir contre le siècle précédent en affichant le scepticisme, en prêchant la réforme sociale et la prééminence des modernes sur les anciens.

Le libre examen fut ainsi appliqué non pas seulement à la religion et à la politique, mais encore à la nature, à l'homme, à la société; en conséquence, partout des doutes, partout des systèmes, partout l'amour du paradoxe. On ne parlait que de philosophie, et le grand philosophe était Locke; on vantait l'analyse, et l'on partait toujours de données arbitraires : La raison, la raison ! répétait-on sans cesse, et l'on se flattait de refaire avec son secours le cœur et l'intelligence humaine !

Divisés sur la forme, les philosophes s'accordaient sur ce point que la foi est incompatible avec l'intelligence. L'homme existe par lui-même et pour lui-même ; il s'est élevé de l'état sauvage en inventant le langage, la société, les idées de droit et de devoir; toutes les institutions sont une création de son esprit. La religion est donc absolument libre : haine surtout à la religion chrétienne, qui impose des croyances et des devoirs ! haine aux priviléges, qui répugnent à l'égalité primitive ! Merveilleuse audace de l'esprit, qui ne respectait aucun fait extérieur, détestait l'état social tout entier, et dénigrait l'homme, qui n'avait que mépris et risée pour les opinions contraires à la sienne, et qui devenait aussi despotique que les institutions qu'il attaquait ! Les magnificences de la nature révélées par les progrès de la science, toujours plus admirables et réglées dans leur variété, au lieu de porter à l'enthousiasme, fournissaient des arguments pour rabaisser notre espèce. Par amour de l'homme et de la liberté, on vanta l'intelligence de l'orang-outang et la constitution des Chinois. Une fois l'ordre spirituel séparé de l'ordre temporel, on vit se manifester ce singulier caractère d'inexpérience et d'ambition qui devait engendrer tant de périls lorsque la philosophie fut appliquée aux faits.

Montesquieu. 1689-1755. Le président de Montesquieu, homme d'études graves, venu dans un temps où, comme il le dit, la plupart des écrits se composaient de facilité à parler et d'impuissance à examiner, courut lui aussi après la mode, et crut nécessaire d'ajouter l'attrait de la vivacité à des choses qui brillent assez par elles-mêmes, la justice et la vérité.
1721. Il débuta par les *Lettres persanes*, le plus profond des livres frivoles, comme un critique le définit. Ce n'était pas une idée nouvelle, toute fausse qu'elle est, que de faire juger notre civilisation par un étranger, à qui l'habitude ne laisse échapper aucune bizarrerie, aucune contradiction; mais, dans des ouvrages de ce genre, l'invention est la moindre chose, et, dans celui de Montesquieu, des traits incessants contre Louis XIV, contre le despotisme et les mœurs de la cour, trouvèrent une vive sympathie dans les cercles politiques. Le beau monde fut charmé de cette description du sérail où l'amour est dépouillé de toutes ses délicatesses, dégradé par la jalousie, réduit à n'être plus qu'une volupté animale; les gens graves goûtèrent cette façon de scruter les actions des grands et des puissants, et de montrer au doigt la frivolité de la société. Ses épigrammes devinrent autant d'axiomes, et d'autant mieux qu'elles ne paraissaient pas inspirées par la haine. On comprit que l'épigramme pouvait s'accommoder aux pensées les plus élevées, aux matières les plus sévères; une foule de gens, imitant ce ton bref et sentencieux qui cache le vide, se persuadèrent être profonds comme Montesquieu, parce qu'ils étaient légers comme lui.

Un pareil scepticisme, des réflexions et des traits aussi scandaleusement hardis de la part d'un président au parlement, indiquent que l'opinion avait déjà reçu une direction mauvaise, et qu'on n'osait pas se soustraire à ces exigences. Le *Temple de Gnide*, du même auteur, peinture d'un caractère voluptueux, fut encore un sacrifice qu'il lui offrit.

Montesquieu, accompagné de lord Chesterfield, qui lui disait, *Vous autres Français, vous savez faire des barricades, mais non pas des barrières*, fit le voyage d'Italie pour étudier ce muséum de petits États. Il trouva, dans les républiques, de la liberté sans indépendance; en Toscane, de l'absolutisme sans plaintes. Tandis qu'il s'effrayait de Venise comme d'un fantôme, un des spectacles les plus agréables qu'il rencontra fut de voir à Florence le premier ministre du grand-duc, en justaucorps et en chapeau de paille, assis devant sa porte sur une chaise de bois. « Heureux, ajoute-t-il, le pays où le ministre vit simplement et ainsi inoccupé! » Dans la Hollande et l'Angleterre, il fréquenta les hommes

politiques et les raisonneurs, qui *se prenaient à rire au mot de religion;* mais il s'effraya en y entendant publier et répéter à haute voix ce que l'on osait à peine ailleurs se dire à l'oreille.

Il rentra en France au moment où les esprits, revenus du long éblouissement du règne de Louis XIV, et agités par le système de Law, se mettaient à étudier le gouvernement, les finances, la justice. Une académie morale et politique fut fondée sous le ministère de Fleury; une autre était installée à l'hôtel de Rohan ; il se forma aussi une société plus hardie, dite le *club de l'entresol*, où se réunissaient Bolingbroke, d'Argenson, l'abbé de Saint-Pierre. Le dictionnaire doit à ce dernier, « esprit chimérique, écrivain sans charme et le plus maladroit des gens de bien (1) » le mot *bienfaisance;* les utopistes lui doivent l'école qui prêche la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Exclu de l'Académie française pour avoir critiqué le gouvernement de Louis XIV, il en prit plus de hardiesse pour proposer des réformes : par exemple, d'éloigner les favoris, de mieux distribuer les emplois, d'instituer une haute académie pour désigner au roi, sur une liste triple, les ministres à choisir. En somme, partout où il apercevait un abus, il proposait quelques remèdes, adressait aux ministres des mémoires à ce sujet, et publiait des vérités importantes au milieu de songes qui les faisaient tolérer, ou empêchaient la censure de les voir. Dans son *Projet de paix perpétuelle*, il ne s'agissait de rien moins que de changer la société de fond en comble.

Le marquis d'Argenson donnait moins dans les chimères : un seul roi, une seule foi, une seule loi ; mais, quoique le roi, dans son système, doive être absolu, investi de la pleine autorité législative, il ne veut pas la centralisation, mais des institutions municipales, et il ne dissimule pas les abus de l'ancienne monarchie.

C'est ainsi que l'esprit cherchait un contre-poids au despotisme établi par Louis XIV, et c'est au milieu d'hommes de cette trempe que se fortifiait le génie de Montesquieu. Dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, les faits ne laissent place chez lui à aucun doute. Devancé sous le rapport des réflexions et surpassé en pénétration par Machiavel et Bossuet, il ne fait nullement comprendre ce que sont le sénat, ni le peuple, ni les luttes des plébéiens, ni les clients, ni le tribunat ; mais il déploie beaucoup d'éloquence pour faire contraster ce système vigoureux avec le gouvernement insouciant et mou de la France.

(1) LEMONTEY.

1748. Montesquieu travailla vingt ans à l'*Esprit des lois*, et vingt-deux éditions de cet ouvrage en dix-huit mois attestèrent à quel point la curiosité se portait sur le gouvernement civil, qui était resté longtemps un mystère. Néanmoins, il n'obtint pas l'approbation de l'école philosophique elle-même (1); la postérité le critique, et pourtant continue à le lire, séduite par cette ampleur de vue, par cette clarté, ces sagaces interprétations de l'histoire, cette manière de puiser des témoignages dans tous les temps et dans tous les lieux.

Il ne recherche pas, en homme de conviction profonde, les abus pour les corriger ; mais il veut en trouver la raison et la place : indifférent entre Dracon et le Christ, entre le gouvernement du Japon et celui d'Athènes, il justifie toute loi, toute religion; il accepte l'histoire telle qu'elle est, sans chercher à l'expliquer, à comprendre comment les institutions s'harmonisent avec les nécessités. Il comprend qu'il a besoin de chercher le sens des faits dans la nature de l'homme; mais les lois, qu'il définit *les rapports nécessaires, dérivant de la nature des choses*, seraient alors celles de l'univers, et non les lois positives, dérivées de conventions. Il déteste le despotisme; mais, au lieu de faire en sorte de le briser, il le considère comme un effet nécessaire de la corruption; il ne comprend pas les révolutions, ni le bien qui se cache sous le mal. Machiavel n'avait vu de grand, au milieu des luttes italiennes, que l'habileté et la force de caractère, quel qu'en fût l'emploi. Montesquieu, à une époque tranquille, aperçoit dans le succès la récompense naturelle des vertus et de l'honneur. A la différence des théoriciens du jour, il s'appuie sur les faits; mais, au lieu de les

(1) Helvétius détournait Montesquieu de publier ce livre comme trop défectueux et pouvant faire tort à l'auteur des *Lettres persanes*. Voltaire, qui pourtant aimait Montesquieu comme philosophe irréligieux, disait qu'il était obligé de voir dans un livre qui aurait pu profiter à la philosophie « une foule de paradoxes, la vérité sacrifiée au bel esprit, point d'ordre, des citations presque toujours fausses, des exemples pris chez des peuples du fond de l'Asie, à peine connus, d'après des voyageurs mal instruits ou menteurs, et une infinité de raisonnements faux. Ce livre est un labyrinthe sans fil, un édifice mal fondé et construit irrégulièrement, dans lequel il y a beaucoup de beaux appartements vernis et dorés, un cabinet mal rangé avec de beaux lustres de cristal de roche. Après l'avoir lu, on ne sait guère ce qu'on a lu. Je désirais connaître l'histoire des lois, les motifs qui les ont établies, négligées, détruites, renouvelées; je n'ai malheureusement rencontré souvent que de l'esprit, des railleries, de l'imagination et des erreurs. Une dame qui avait autant d'esprit que Montesquieu disait que son livre était *de l'esprit sur les lois* : on ne l'a jamais mieux défini. L'auteur sautille plus qu'il ne marche; il brille plus qu'il n'éclaire; il lisait superficiellement, et jugeait trop vite. »

interroger pour en tirer la vérité, il les rassemble sans critique pour fortifier sa théorie; si l'histoire ne les lui fournit pas, il a recours aux relations de la Chine ou de l'Amérique, dussent-elles être altérées par l'intérêt, par l'ignorance ou la vanité.

Il a déduit ainsi plusieurs règles fausses de faits inexacts, appuyé des règles vraies de faits faux, et il n'a distingué ni les pays ni les temps. Au milieu de cet amas d'anecdotes empruntées à des civilisations très-différentes, au milieu de tableaux sociaux incohérents, où l'on ne trouve qu'un enchaînement illusoire de rapprochements métaphysiques, il hasarde beaucoup d'explications qui ne peuvent se déduire que des accidents et des circonstances.

Il ne voit donc que des accidents là où Vico n'avait aperçu que les généralités, indépendamment des cas particuliers. A la différence de Vico, il croit les peuples formés par les grands hommes : Mahomet et Confucius créent la civilisation de leur pays; les codes constituent les nations. Si toute autre explication lui manque, il a recours au climat, qui produit pour lui ce que la succession des événements engendre pour les véritables philosophes. C'était un paradoxe, et comme tel il plut; mais, outre que cette théorie matérialiste de la législation subordonnée aux climats était nécessairement précoce, il oubliait, dans le cercle restreint de ses connaissances, que le Turc dominait sur la patrie de Solon. Montesquieu est supérieur à ses contemporains en ce qu'il envisage les phénomènes politiques comme soumis, non moins que les autres phénomènes, à des lois naturelles et inévitables; mais le plan qu'il s'était proposé ne fut pas complété dans son ensemble, et il ne pouvait l'être : il rentre dans la classe commune de ces travaux généralisateurs dont Aristote a fourni le modèle primitif, mais sans toutefois l'égaler, eu égard au temps.

La division du gouvernement donnée par Montesquieu est toute scolastique, comme si le monde se soumettait à des classifications de mots; puis, après avoir inventé les siennes, il y ajuste, bon gré, mal gré, tous les siècles, tous les peuples, sans s'effrayer de la différence qui existe entre la république d'Athènes et celle de Hollande, entre la monarchie anglaise et la monarchie ottomane. Il assujettit toutes les matières, les religions même, à ces distinctions de pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, de gouvernements aristocratiques, démocratiques et monarchiques; ce qui le détourne de l'enchaînement historique. Après avoir donné des mobiles divers aux nations humaines, selon les gouvernements sous lesquels elles vivent, tandis que l'homme est le même partout, il pose en

principe que les républiques sont fondées sur la vertu, et que le commerce leur est préjudiciable, tandis qu'il convient aux monarchies, auxquelles le luxe est nécessaire. Si Carthage, Rhodes, Venise, la Hollande lui donnent un démenti, il ne s'en inquiète pas.

Son type suprême et universel, c'est la constitution parlementaire de l'Angleterre, dont il fit connaître, en effet, les ressorts compliqués, ainsi que les garanties apportées aux sujets par la loi d'*habeas corpus*, par le jury, par l'opposition, par la liberté de la presse, par le droit d'accusation judiciaire contre tout individu. Il faut lui tenir compte néanmoins de s'être appliqué à un type existant plutôt qu'à des utopies; à coup sûr, il rendit service en habituant les esprits à discuter sur les faits, à en rechercher le sens, à comparer les gouvernements. Bien qu'il ne fût rien moins que novateur et qu'il révérât le roi, les lois, le pays, il vint en aide par ses écrits au parti révolutionnaire, qui à sa mort perdit un modérateur; alors il ne resta plus que le grand agitateur du siècle.

Voltaire. 1694-1778. Voltaire avait appris aux écoles des jésuites à faire des vers dignes du siècle précédent; son *Œdipe* lui ouvrit l'accès de la haute société, qui, s'émerveillant de trouver tant d'esprit dans l'auteur d'une tragédie, le mit avec les grands seigneurs sur le pied de l'égalité. Mais le chevalier de Rohan, blessé de ses plaisanteries mordantes, lui fit administrer des coups de bâton par ses laquais, et Voltaire, qui lui envoya un cartel, fut mis par la police à la Bastille, où il resta six mois. 1726. Irrité contre un pays où le privilége de la naissance mettait tant de différence entre les citoyens, il passa en Angleterre, et y fut reçu dans les cercles dispensateurs de la renommée; il emprunta à Bolingbroke sa hardiesse, aiguisa dans l'entretien de Swif sa malignité naturelle, et apprit de Pope l'art d'associer des pensées profondes à des images brillantes (1).

Le mouvement d'une société libre, l'originalité de ses caractères, les mille formes nouvelles des *clubs* et des associations religieuses, la libre discussion des affaires publiques, l'intelligence

(1) Il connut aussi en Angleterre Samuel Clarke, sectateur des nouveaux ariens, auteur de la *Doctrine de l'Écriture sur la Trinité*, ainsi que de plusieurs ouvrages contre les incrédules, et l'un des premiers qui aient professé dans les écoles les principes de Newton. Clarke ne prononçait jamais le nom de Dieu qu'avec un air de recueillement et de respect. Comme Voltaire lui en exprimait son étonnement, il lui répondit qu'il avait pris de Newton cette habitude, qui devait être celle de tous les hommes.

devenue un moyen d'arriver au pouvoir, les applaudissements des hommes illustres, la littérature fondée sur l'opinion non de la cour, mais du peuple, donnèrent à son imagination une énergie impossible à acquérir sur le continent, où les préjugés, l'habitude et le cérémonial étaient autant d'entraves pesantes. De retour à Paris, il y fit connaître Shakspeare, Locke, Newton, l'inoculation, le jury et d'autres institutions ignorées en France. Si la cour eût su le traiter comme il le désirait, peut-être se fût-il mis à flatter les vices plutôt qu'à combattre les erreurs ; mais avec un gouvernement sans vigueur, qui entravait la publication de la pensée sans savoir la maîtriser, Voltaire se fit un mérite d'une opposition sans danger : caressant certaines passions, protestant qu'on lui avait volé son manuscrit et que l'éditeur l'avait altéré ; ayant recours à d'autres subterfuges, qui enlèveraient à la vérité elle-même le prestige de la candeur et du courage, il captiva les esprits en disant ce que le siècle pensait déjà et surtout en traitant les choses sérieuses sur le ton de la plaisanterie ; puis, la persécution le rendit puissant, parce que les opinions que l'on punissait en lui étaient celles de son temps.

Dans les *Lettres anglaises*, le premier de ses ouvrages qui fut condamné, il attaque Pascal et Newton avec une intention évidemment antichrétienne. *La Pucelle d'Orléans* lui valut une grande réputation dans les sociétés qui avaient fait leur éducation aux soupers du régent, par le motif que c'était une œuvre à la fois criminelle et inédite. Lorsque cette « parodie sacrilége d'un sublime épisode de l'histoire nationale (1) » eut été livrée à l'impression, le public complaisant imputa à des altérations faites par l'éditeur ce qu'il y trouvait de faible ou de défectueux.

Que de bien eût fait Voltaire s'il eût entrepris de diriger l'opinion dans le sens de la reconstruction de la société nouvelle ! Au contraire, il ne tient aucun compte de la réflexion : il est tout sentiment et vivacité d'expressions, bon sens d'une implacable énergie ; or, comme ce bon sens lui révèle la pauvreté d'esprit dont il est entouré, il vise à son but sans égard pour personne, sans se soucier si lui-même ne pensera pas autrement demain. L'espérance lui avait fait louer le régent, il loua l'Angleterre par vengeance ; il exalta Shakspeare alors que personne ne le connais-

(1) Nous empruntons cette appréciation à l'*Éloge de Voltaire* par M. Harel, couronné en 1844 par l'Académie française. Ceux qui veulent voir le héros du dix-huitième siècle divinisé avec les sentiments de dévotion et les expressions du quatorzième peuvent y recourir.

sait, et il le dénigra quand il redouta en lui un rival. On aperçoit sous son air d'indépendance une courtisanerie assidue pour tout ce qui est autorité. Personne ne connut mieux l'art de donner aux louanges ce tour spirituel qui les rend doublement agréables. Peu d'hommes l'égalèrent aussi dans ce courroux dont il était animé contre ses rivaux, et qui semblerait le fait de l'ambition déçue.

Voltaire était d'autant plus dangereux, qu'il occupait le premier rang parmi les poëtes de son époque, époque à la vérité peu poétique; exprimant ses idées nouvelles sous la belle forme du siècle précédent, il prétendait, non sans raison, être au niveau des auteurs les plus illustres. Écrivain remarquable, il sut garder ce milieu au delà duquel est la déclamation et en deçà la trivialité; énergique et modéré, naturel et correct, il doit au style une grande partie de ses triomphes et sa supériorité sur les littérateurs emphatiques qui suivirent son drapeau; mais dans sa carrière poétique il ne connut pas cet élan du génie qui s'ignore lui-même. Il traita le Dante de barbare, tandis qu'il exaltait le Tasse; il chercha à faire passer Corneille pour un plagiaire des Espagnols, uniquement parce que Corneille honorait le moyen âge et avait mis des saints sur la scène, et il lui reprocha ses plus nobles hardiesses, ses tours les plus libres et jusqu'à la langue de son temps (1). Quel en fut le résultat? Hardi en tout, excepté dans le style, il habitua la langue à une telle timidité, qu'elle perdit sa correction élégante pour rester vulgaire.

Il s'était adonné à la poésie avec cet esprit critique, et voyant qu'une épopée manquait à son pays, il dit : *Je lui en donnerai une*. Mais son dédain pour la religion ne lui permettant pas d'en chercher le sujet dans les temps poétiques, il le prit dans le siècle de l'examen; or, bien qu'il eût choisi le héros le plus populaire de la France, il était peut-être impossible de l'élever jusqu'à l'idéal

(1) Galiani, quoique adepte de cette philosophie railleuse, opposa aux dernières critiques de Voltaire sur Corneille une doctrine digne d'attention : « Du mérite d'un homme, il n'y a que son siècle qui ait droit d'en juger; mais un siècle a droit de juger d'un autre siècle. Si Voltaire a jugé l'homme en Corneille, il est absurdement envieux. S'il a jugé le siècle de Corneille et le degré de l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a le droit d'examiner le goût des siècles précédents... Je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on me révélait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon Italien que Boccace et l'Arioste. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes; chacun écrit la sienne. » *Lettre à Madame d'Epinay*.

épique, et à coup sûr il n'y réussit pas. *La Henriade* est composée selon toutes les règles, avec tout le cérémonial des poëmes calqués sur *L'Énéide;* on y trouve une tempête, un récit, une héroïne abandonnée, une descente dans les royaumes de la mort, une prédiction de grandeurs et de revers; mais le siècle qu'il décrivait n'était pas assez naïf pour comporter de pareilles inventions, de même que celui auquel il s'adressait n'avait point assez de fraîcheur d'imagination. Jamais il n'offre de scènes champêtres ou d'une nature calme; il disserte dans le paradis sur la tolérance religieuse et la gravitation de Newton; c'est la raison, toujours la raison qui parle. Comme œuvre politique, il mit dans son poëme de la grandeur, des sentiments élevés, et il peignit bien les caractères, mais sans créer un seul type. C'est un travail d'esprit et de goût entrepris par point d'honneur, sans croyance, sans respect pour l'art, et où il mêle à de très-beaux élans des trivialités que l'enthousiasme ne justifie pas. Frédéric place *La Henriade* à côté de l'*Énéide*, parce qu'il n'avait pas lu le poëme de Virgile; la postérité l'a placé au-dessous de *La Pharsale*, et trouve que la fable en est moins poétique que l'histoire.

Faisant son profit dans la tragédie de la réforme tentée par ce Crébillon qu'il reniait, il voulut substituer la sévérité aux fadeurs, et se rapprocher de la pompe du théâtre grec ainsi que de l'énergie anglaise; il s'essaya donc dans ces différents genres, mais il n'atteignit la perfection dans aucun. Il connaissait à merveille le secret des émotions puissantes et le moyen d'agir sur les spectateurs, dont il étudiait le goût, sans s'en faire un cas de conscience comme Racine. Il recherche plutôt les coups de théâtre, le prestige des décorations, les phrases déclamatoires, l'étalage des grands sentiments que la fine étude du cœur; il vise plutôt aux expressions passionnées qu'à la correction, au succès immédiat qu'à l'immortalité. Il imite à contre-temps, se résigne à toutes les règles de l'art, conserve la déclamation et les périphrases, mais non la simplicité de ses deux grands prédécesseurs; s'il a de beaux passages, de très-beaux vers, il lui manque un style qui lui appartienne en propre.

Il s'était fait dans *Œdipe*, dans *Artémise*, dans *Mariamne* l'imitateur le plus habile de Racine; il voulut ensuite être lui-même, et se montra plus passionné, plus hardi dans les expédients dramatiques. Dans la *Mérope*, il fit moins d'emprunts aux anciens qu'à Maffei (1). Son *Oreste*, où il mit de côté les confidents et les

(2) Cette tragédie excita un tel enthousiasme que le public pria la duchesse de

amours, offre bien plus de complication que ne le comporte le caractère grec.

Il accabla de mépris Shakspeare, qui lui avait arraché une admiration d'artiste, lorsqu'on l'évoqua pour montrer ce qu'il lui avait pris, et combien le talent reste inférieur au génie; il se fait même un mérite d'avoir été le premier à ramasser quelques perles dans l'immense fumier de cet *histrion barbare*. A son imitation, il introduit des spectres, mais sans qu'il en résulte ni épouvante ni puissants effets. Il imita dans *Brutus* le *Jules César* de l'auteur anglais, cette pièce où le peuple joue un si grand rôle et si naturel; il y retraça bien l'amour de la liberté, mais sans oser, comme son modèle, reproduire la vérité nue. Dans le second *Brutus*, il crut devoir ajouter à l'horreur qu'inspire le parricide; mais cette tragédie est aussi faible que le *Catilina* et que toutes celles dont la trame se noue et se développe sur la scène.

Il réussit mieux dans les sujets nouveaux, lorsqu'il met en scène les héros chrétiens, bannis du théâtre depuis le *Cid*. L'invention de *Zaïre* est toute poétique; mais combien ne le cède-elle pas, pour la vérité, à la passion d'Othello et à la scélératesse de Iago! On ne retrouve pas non plus dans cette pièce la femme de l'Orient, née pour l'amour et les enivrements. Les prisonniers chrétiens sont peints de main de maître; mais l'intérêt qu'ils inspirent jette une ombre sur la dignité de cette Zaïre, qui persiste dans son amour pour le farouche Orosmane.

De même que Voltaire a mis là en contraste les Orientaux et les Européens, il met en regard les Espagnols et les Péruviens dans *Alzire*, où la lutte de l'héroïne est belle entre ses nouveaux devoirs et ses sentiments, ses habitudes d'autrefois. Les sentiments chevaleresques et les généreux sacrifices du Cid sont reproduits dans *Tancrède;* mais l'auteur s'embarrasse dans l'exécution. Dans *Mahomet*, le prophète n'est, conformément aux idées de l'auteur sur la religion, qu'un habile imposteur; comme si l'on pouvait produire de grands effets sans enthousiasme (1)! La fin qu'il s'y propose le porte aussi à exagérer les cruautés qu'il fait commettre au prophète.

Villars, dans la loge de laquelle il assistait à la représentation, de lui donner un baiser.

(1) Voltaire se moquait sans doute de lui-même et des autres lorsqu'il écrivait à Benoît XIV la dédicace suivante : « Très-saint père, Votre Sainteté pardonnera la hardiesse que prend un des fidèles les plus infimes, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de soumettre au chef de la vraie religion cet ouvrage contre le fondateur d'une secte fausse et barbare. » La réponse dont Benoît XIV honora l'auteur de *La Pucelle* n'a pas non plus la dignité convenable.

L'Orphelin de la Chine mérite à peine que nous nous y arrêtions ; c'est une de ces tragédies de bureau, qui ne demandent à l'histoire qu'un nom et une catastrophe ; aussi, est-elle dans le faux d'un bout à l'autre.

Napoléon disait de Voltaire qu'il « ne connut dans la tragédie ni les choses, ni les hommes, ni les grandes passions. » C'est pourtant le genre d'ouvrage où il réussit le mieux, parce qu'il n'y parle pas en son propre nom. Il était trop malin pour être gai dans la comédie, trop superficiel pour développer complétement un caractère ; sans égal pour railler les opinions et les doctrines, il ne savait pas bien saisir le côté ridicule d'un personnages, le seul qui puisse être mis en action.

Voyant que son siècle, dans son goût d'opposition et de réformes, voulait des maximes philosophiques, il en remplit sa poésie ; de même qu'il avait établi la trame de ses tragédies sur des thèses morales, il composa, à l'exemple de Pope, des *discours en vers*. Ses poésies philosophiques offrent toutes les beautés que l'on peut attendre d'une morale sans religion, d'une métaphysique sans croyance : elles instruisent sans émouvoir, et vous enseignent la vie sans vous rendre meilleur (1) ; en outre, elles ont toujours un but autre que l'art, car elles tendent à favoriser l'indépendance de la raison, à répandre le scepticisme, à relâcher le frein des mœurs, et le sensualisme y arrête l'inspiration.

On ne peut accuser Voltaire d'avoir de propos délibéré voulu renverser la religion et la morale. Déjà il n'y avait plus de bonnes mœurs, et les croyances étaient ébranlées ; il eut seulement le désir de plaire, et se résigna aux exagérations inévitables lorsqu'on veut exercer de vigoureuses représailles. Il se flatta de contribuer à l'affranchissement des peuples ; mais il crut y parvenir par le relâchement des mœurs et l'affaiblissement des croyances, qui sont, au contraire, les appuis du despotisme. C'est aussi à la réforme que tendent, par la voie de la science, ses délicieux romans, où il ne se proposa point, à la manière anglaise, d'offrir le tableau simple et vrai de la société, ou bien, à la manière moderne, le développement d'une passion, mais une thèse à démontrer, pour faire pénétrer ses idées dans la classe même la plus nombreuse, en restant toutefois dans les conditions du goût et de l'art ; son but était de combattre la politique, la religion, les usages avec une ironie inépuisable et inimitable, et d'établir la morale de la jouissance.

(1) Nisard.

Histoire. C'est aussi dans ce genre qu'il conçut l'histoire. Schlegel a dit que Voltaire nuisit moins par ses impiétés que par le faux esprit qu'il répandit dans l'histoire ; en effet, si elle avait rempli sous les rois précédents le rôle officiel d'adulatrice (1), tout en restant sérieuse, elle se jeta, grâce à lui, dans l'épigramme et l'opposition. Voltaire, s'étant fait de l'histoire une arme, comme de tout le reste, ne choisit pas entre l'éloquence des grands siècles littéraires et la naïveté des temps primitifs ; mais il se mit à tracer des caricatures au lieu de portraits. Son *Histoire de Charles XII*, où les événements trouvent leur explication dans le récit même, et où il est parvenu à inspirer de l'intérêt pour un héros tout guerrier, sans pourtant justifier la guerre, est plus épique que *La Henriade*, parce qu'il s'agissait uniquement de peindre, en quoi il est incomparable pour la rapide élégance et la simplicité, ce qui ne l'empêche pas de s'élever parfois jusqu'à l'enthousiasme.

Voulant combattre la décadence du goût, les paradoxes de Rousseau contre les lettres, la liberté des philosophes, qui cessait de lui plaire depuis qu'elle lui enlevait des applaudissements, la crainte que le gouvernement montrait des écrivains, il écrivit le *Siècle de Louis XIV* ; mais dans ce travail il ne se montre que panégyriste, sans révéler le fond des choses ni les changements survenus alors dans les mœurs, sans rappeler qu'un roi a d'autres devoirs que celui d'exciter l'admiration, et que la France avait d'autres gloires que l'élégance de ses écrivains. Que les guerres dont il parle soient justes ou non, que tout ce luxe ait ruiné la France, il ne sait qu'admirer ; afin de mieux faire resplendir le vernis qu'il répand sur cette époque, il traite de barbares les siècles précédents. A la manière de certaines vies de saints, il distribue sous des catégories distinctes les différents faits, et il ne sait pas embrasser d'un regard les événements, les caractères, les mœurs. Qu'en résulte-t-il ? Vous connaissez les cas particuliers et les anecdotes, mais non le siècle, et vous ne pouvez prononcer sur cette époque un jugement fondé.

L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est une thèse

(1) Gomberville proposait sérieusement, en 1620, de réserver aux rois le droit de faire écrire l'histoire, et de condamner à être écorché vif quiconque l'entreprendrait sans y être autorisé (*Discours des vertus et des vices de l'histoire*, p. 158). Beaucoup plus tard, Camusat (*Hist. critique des journaux*) désapprouve la liberté des journaux, par la belle raison qu'Agrippine n'eût pas trouvé bon qu'un gazetier *indiscret* annonçât les circonstances particulières de la mort de son mari.

contre le pouvoir ecclésiastiq . Avec une érudition qui paraît étendue parce qu'elle est effr...ée, et à laquelle on ne peut reprocher d'être incomplète à cause du titre même de l'ouvrage et de la méthode élastique de l'auteur, il recueille aux sources les moins connues les faits et les anecdotes; mais au lieu de s'en servir pour donner de l'originalité au récit des actions principales, et pour faire ressortir la peinture des faits sociaux, il les répartit par chapitres dictincts : système commode pour substituer ses opinions aux faits, et se substituer soi-même à la vérité. Les grands désastres et les infortunes magnanimes le font sourire; il n'apprécie point la puissance des caractères, et ne met pas les hommes à leur place. Il se complaît à assigner de petites causes à de grands événements, à rapetisser les héros, « à se railler des « deux hémisphères ».

Ainsi la gloire que Voltaire aurait acquise en affrachissant l'histoire et en familiarisant le monde avec les idées nouvelles et indépendantes fut gâtée par un esprit de système et par ce titre de philosophe auquel il aspirait; ses ouvrages servirent à corrompre le sentiment historique, qui alors, comme tout autre, subissait l'influence de la philosophie de Locke, cette philosophie qui faisait tout dériver de la seule sensation. Le sauvage sent un besoin, y réfléchit, et trouve le moyen de le satisfaire; il observe les animaux et apprend : enfin, l'invention procède en ligne droite et logiquement. C'est ainsi que Buffon, Raynal et Temple construisirent la civilisation, et Condillac le système entier de la connaissance; mais le sauvage secoue difficilement son indolence habituelle. Eh bien, il faut attendre ces cas extraordinaires qui ne se renouvellent qu'à des intervalles très-éloignés, et pour cela multiplier les siècles à l'infini. Quant à des idées innées, à des traditions d'une civilisation antérieure, il n'en est rien; on y substitue la nature, l'intelligence, la logique. Il est vrait que quelques-uns ont recours à des générations antérieures aux nôtres; mais ceux-ci vont les chercher d'un côté, ceux-là d'un autre, en Tartarie, en Sibérie, dans la Nouvelle-Hollande, pourvu qu'on n'aille pas les chercher là où les place la tradition la plus ancienne, et qu'on ne demande pas de qui ces pays les tenaient. Il en est qui attribuent les inventions au génie; mais le génie, selon Helvétius, n'est qu'une combinaison fortuite de sensations, ce qui rentre dans le même principe.

Une fois Dieu répudié, l'histoire ne fut donc plus qu'un amas d'accidents. Le hasard crée les religions chez les hommes effrayés par un cataclysme; le hasard qui conduit un ermite à Jérusalem

enfante les croisades; le hasard d'un Nazaréen qui meurt crucifié dérange la sublime architecture de l'empire romain. Bien plus, le hasard d'une comète, qui heurte le soleil et en détache quelques fragments, produit ce bel ordre planétaire, ainsi que ce globe terrestre sur lequel le hasard nous ballotte un instant pour nous rejeter ensuite parmi les atomes errants.

A quoi bon dès lors étudier l'histoire, si le passé ne peut nous instruire en rien sur l'avenir? Elle aura tout au plus, comme le veut Condillac, l'utilité de l'Ilote ivre dans les soupers de Sparte. D'autres encore la rendent inutile à force de septicisme (1). Déjà Bayle avait ouvert la brèche en trouvant que toutes les opinions se présentaient avec un égal cortége de preuves. En vain Fréret, dans son traité sur la certitude historique, essaya d'une opposition méthodique, et assigna les limites du doute; on accumula avidement les contradictions et les erreurs rencontrées çà et là, au point d'arriver, comme Volney, à affirmer qu'on n'avait d'histoire véritable que depuis un siècle, c'est-à-dire depuis le moment où Venise commença à avoir des gazettes, « monuments instructifs et précieux jusque dans leurs erreurs, parce que leurs contradictions offrent des bases fixes à la discussion des faits (2) ».

Puis, de même que l'Usbek de Montesquieu trouvait nos usages ridicules parce qu'il les comparait aux siens, tous prétendaient juger ceux d'autrefois d'après les idées du jour et mesurer toute grandeur à l'aune de Paris.

L'histoire se réduisit en conséquence à un assemblage de faits incohérents, ou à une suite de raisonnements abstraits; rebutante sans être vraie, elle offrit dans ses récits non des événements, mais des réflexions, et ne raconta point comment les choses étaient arrivées, mais pourquoi. C'était le moyen de rester ignorant; car il faut, pour bien comprendre les livres et les œuvres du temps passé, de l'amour et de l'estime pour eux; ceux qui veu-

(1) On a calculé qu'en y employant pendant huit cents ans dix-huit heures par jour, on ne parviendrait pas à lire tous les ouvrages historiques que contient la Bibliothèque impériale.

(2) VOLNEY, *Leçons d'histoire prononcées à l'école normale*, p. 57. Le plan qu'il trace d'une histoire mérite d'être lu. Il réclame pour l'exécuter le travail minutieux d'une académie générale, historique, philosophique, divisée en sept sections, une celtique, une hellénique, une phénicienne, une anglo-saxonne, deux pour les langues mongole et kalmouke, sanscrite et chinoise, une pour confronter les langues de l'Asie orientale avec celles de l'Amérique occidentale. Il sortira de là à coup sûr un ouvrage philologique, mais jamais une histoire. Et puis une histoire écrite par une académie!

lent seulement en extraire la substance en attaquant le mé[illegible], et l'on ne cherche que le charlatanisme du savoir tout en faisant étalage de connaissances positives.

Il ne faut pas croire néanmoins que l'on cessât alors d'étudier sérieusement l'histoire ; on dirait même que quelques-uns s'y obstinaient pour protester contre la légèreté qui faisait invasion partout. La Bletterie restait dans les rangs des conservateurs ; mais son style fleuri enlève à son *Histoire de Julien* l'originalité du sujet. Le président de Brosses, ressuscitant Salluste, dont il rappelait quelque peu la manière, ne néglige aucun détail, même le plus minutieux ; il aime les vieilles coutumes, mais en même temps la liberté de penser, et il parut original tout en faisant son récit en marqueterie. Le Beau savait le latin mieux que personne en France : pédant, mais exact, il jette quelque lumière dans le labyrinthe inextricable du Bas-Empire ; mais il méconnut l'importance du christianisme et des missions, ou il craignit de se faire traiter d'écrivain à préjugés.

Rollin, de l'école de Port-Royal mitigée, ami sincère et cordial de la jeunesse, voit sa propre honnêteté dans tous et partout, même chez les Romains ; mais il admire les héros de Plutarque, les humbles et patients ouvriers de l'Évangile. Soupçonné d'avoir écrit des pamphlets jansénistes, il entend le cardinal de Fleury lui reprocher de ne pas se borner aux *choses de sa sphère ;* persécuté par le régent, l'Académie n'ose l'admettre dans son sein, et il souffre sans se plaindre. Enlevé à l'enseignement, il entreprend à l'âge de soixante ans d'écrire l'histoire romaine à la manière ancienne, et le public lui accorde la récompense que lui refusait le gouvernement. Frédéric II, lui-même, lui adresse des lettres aussi flatteuses qu'à Voltaire. Manquant d'érudition véritable et plus encore de critique, il ne pèse pas les autorités, et il lui suffit qu'une chose ait été dite par un ancien pour qu'il la croie ; il montre la même bonté d'âme dans son *Traité des études*, ouvrage qui offre de naïves impressions du beau et un jugement sain, et dans lequel il ramène l'art au bon sens et à l'expérience du génie, en façonnant les jeunes gens pour la société. Rollin. 1661-1741.

Montfaucon, Winckelman, Caylus méditaient sur l'art ancien. Des manuscrits arabes, turcs, persans enrichirent la Bibliothèque royale. On fondait des chaires de langues orientales ; Renaudot, d'Herbelot, Petit de La Croix révélaient l'histoire civile, politique et religieuse de l'Orient. De Guignes retraçait les vicissitudes des Huns et des Turcs ; Anquetil du Perron rapportait de l'Inde et de la Perse les codes sacrés, comme Galland en avait rapporté les

Mille et une nuits. On continuait à se livrer dans l'Académie des inscriptions à une critique sans passion, et l'on y méditait, indépendamment de ce qui concernait les Grecs et les Latins, sur les institutions nationales. On ne saurait trop louer sous ce rapport la patience de Foncemagne, de La Porte du Theil, de Barthélemy, de Vaillant. Les religieux de Saint-Maur continuaient leurs laborieuses compilations; il suffira de citer les cinq volumes de chartres de Brequigny (1763-1790), dans les préfaces desquels le passé de la France est interrogé avec une conscience aussi sévère qu'éclairée, et le problème des libertés municipales au moyen âge posé clairement, de manière à fournir les moyens de trouver l'origine du tiers état. On commença, en 1778, la grande collection des historiens de la France, qui donna l'impulsion à tant d'autres, et l'on vit paraître l'*Histoire de Languedoc* de dom Vaissette, celle *de Bretagne* de dom Morice, celle *de Bourgogne* de dom Plancher, et l'*Histoire littéraire*, imprimée aux frais du roi; la collection des diplômes et la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe. Dom Clément, Clémencet et Durand publiaient en même temps l'*Art de vérifier les dates* (1750-1787).

Mais ce n'étaient pas là les historiens de la multitude; la simplicité inculte des érudits ne pouvait prévaloir sur le fracas sentencieux et vide des philosophes, sur tous ces esprits à la mode alors, qui débitaient avec assurance des maximes sans lien, et paraissaient profonds sans posséder l'ensemble de la matière.

1723-1806. Anquetil essaya d'employer, dans son *Esprit de la Ligue*, les expressions mêmes des anciens chroniqueurs, mises de côté comme dures et vieillies; mais il abusa ensuite des citations, au point de devenir presque un compilateur. Il raconte avec naturel et simplicité, mais terre à terre et avec des idées préétablies; il fait peu réfléchir, il est rarement ému, et ne s'indigne jamais. Il met en balance les faits les plus horribles avec quelques bonnes qualités, et croit avoir pénétré le fond des choses parce qu'il a jeté quelques mots heureux sur la Ligue ou sur la diplomatie de Henri IV.

1722-1759. Boulanger, contraint de vivre comme ingénieur dans les entrailles de la terre, retrouva partout les traces d'un déluge, et songea à en découvrir les effets sur notre race. Il étudia donc le latin pour comprendre les Romains; les trouvant trop récents, il interrogea les Grecs, puis reconnut la nécessité de remonter aux Orientaux; lorsqu'il eut appris les langues de l'Asie, il scruta ses traditions, et écrivit une histoire universelle, riche d'idées fécondes, bien que tronquées et incohérentes. Tant de patience

n'eût mérité que des éloges, s'il n'avait eu pour but de n'en faire ressortir que le doute et la négation.

Philosophe, et pourtant ennemi des philosophes, le président Hénault rendit l'histoire aride dans son *Abrégé chronologique;* 1685-1770. mais il popularisa les recherches sur les premiers temps de la France, en soutenant toujours l'absolutisme des rois. Dans ses *Observations*, il expliqua l'histoire de France à l'aide des lois et des coutumes, et prêcha du moins, s'il ne le fit pas lui-même, qu'il fallait éviter cet anachronisme de peindre notre siècle lorsqu'on en retrace un autre. Sérieux et austère, il se mêla peu à la troupe railleuse. Il reproche à Voltaire sa mauvaise politique et sa mauvaise morale; mais, idolâtre de l'ancienne société, il ne comprenait pas les progrès de la nouvelle, et, censeur de son temps, il admire Sparte en devançant Rousseau.

Son exemple multiplia les tableaux historiques, les résumés, les histoires universelles. Saint-Marc écrivit celle d'Italie d'après Muratori; Méhégan en entreprit une moderne en continuation de Bossuet, dont il reste bien loin pour la forme et bien plus encore pour les idées. Hardion composa à l'usage des princesses une histoire universelle, longue à la fois et frivole. Nous mettrons sur la même ligne des *Discours sur l'histoire* et l'*Histoire universelle* que Millot et Condillac écrivirent pour l'instruction du duc de Parme. Mably, frère du dernier de ces auteurs, raisonneur sec, 1709-85. mais intrépide, défigura, dans ses *Observations sur l'Histoire de France*, l'histoire nationale, pour la ramener à son système politique de la démocratie, sans néanmoins apercevoir les progrès de celle-ci à travers les institutions catholiques et franques. C'est un roman absurde et téméraire; mais il fut porté aux nues, parce que sa tendance plaisait alors. Suivant la mode, il dénigre les usages de son siècle, trouve partout de la frivolité, et se reporte vers ce qui est ancien : méthode excellente pour rendre l'histoire inexplicable. Ainsi il traita de barbare tout ce qui portait l'empreinte des temps et des caractères; il ne considérait comme dignes d'éloges que les républiques de l'antiquité, et, au lieu de marcher en avant, il trouvait nécessaire de rétrograder vers le passé.

C'était sans doute une grande idée que celle d'appliquer la philosophie à l'histoire, c'est-à-dire de l'ériger en science plus ou moins rigoureuse, et d'expliquer les œuvres des hommes et celles de la société; mais l'intolérance et les préjugés l'égarèrent : les faits furent reniés, et se décomposèrent en anecdotes. Le classicisme païen se glissa dans l'histoire, non moins que dans la littérature et dans la politique.

S'il est une science qui vive d'action, qui ait besoin de rester à la portée du peuple, de s'inspirer à ce qu'il a de sublime et de vertueux, c'est l'histoire. Or, les philosophes étaient étrangers aux affaires publiques; ils érigeaient dans leur cabinet un autel à la vérité, dont ils se considéraient comme les ministres; mais ils ne songeaient pas tant à la rendre efficace qu'à lui obtenir l'encens des lecteurs, c'est-à-dire de la classe cultivée. De là les défauts principaux de leurs histoires comme des autres ouvrages du temps; ce sont des thèses tantôt de rhéteurs, tantôt de sophistes, où les physionomies sont défigurées pour les faire ressembler à celles que l'on voulait censurer ou louer. Leur ton satirique et déclamatoire gâte la naïve franchise des chroniqueurs; ils négligent la vive impression qui est produite par les faits, et sous le prétexte de les interpréter philosophiquement ils les altèrent au point qu'ils deviennent des allusions.

Raynal 1713-1796.

Raynal était un bon abbé, qui voulut par son *Histoire des Indes* (1770) mettre le commerce en honneur et appeler l'intérêt sur des classes ravalées jusque alors. Dans la crainte qu'on ne fît pas plus d'attention à cet ouvrage qu'aux précédents qu'il avait publiés, il en fit un thème de déclamations ampoulées et virulentes, empruntées aux plus mauvaises improvisations de Diderot; animé de tout l'enthousiasme des plagiaires, il y sema des digressions incohérentes, des reproches, des conseils donnés avec véhémence à tous les gouvernements. Toutefois, même en harcelant les rois et les prêtres, il ne put obtenir les honneurs de la persécution, et son œuvre anonyme fut vendue presque librement. Comme il voulait une condamnation, il en fit une autre édition avec son nom et son portrait, en y ajoutant un renfort de déclamations et des allusions évidentes au ministre Maurepas; en conséquence, son livre fut brûlé par la main du bourreau, et il put alors donner carrière à tout son courroux.

Raisonner sur tout ce qui se présente au bout de sa plume, sur les diamants de Golconde comme sur le poivre des Maldives, sur les Juifs comme sur les Bohémiens; substituer aux particularités véritables les ornements à la mode, sans critique, sans concilier les contradictions et en adoptant ce que lui fournissaient ses collaborateurs officiels (1), telle est sa méthode. Son style consiste à

(1) Le plus laborieux parmi eux fut Pechmeia, que nous ne citons que pour rappeler son amitié pour le médecin Dubreuil. On disait à Pechmeia : *Vous n'êtes pas riche.* — *Non*, répondit-il, *mais Dubreuil l'est.* Ce dernier, atteint d'une maladie grave, fait appeler Pechmeia, et lui dit : *Ami, mon mal est contagieux,*

se gonfler tant qu'il peut, et à terminer ses périodes par des exclamations sentencieuses ; sa philosophie, à déclamer sans cesse contre la perversité de l'homme civilisé et contre toute religion, mais surtout contre la nôtre, ce qui suffirait pour le faire reconnaître pour chrétien, quoiqu'il affecte d'écrire de façon à ce qu'on ne puisse juger à quel pays et à quelle foi il appartient (1). Impétueux comme au moment d'un assaut, il fit de la parole un instrument de démolition ; ayant peu de foi et beaucoup de vanité, il voulut introduire une philanthropie nouvelle, qui n'était ni l'ancienne charité ni l'égoïsme de son temps, si bien qu'il déplut à tout le monde. Aucun auteur, dit M. de Barante, n'avait jusqu'alors manqué à ce point de raison dans les idées et de mesure dans leur expression. Délirant dans ses opinions et ridiculement emphatique dans ses termes, Raynal fait étalage de principes opposés au bon ordre, dans quelque société que ce soit ; il n'est pas de crimes commis dans les derniers troubles de la France auxquels ce déclamateur n'ait fait appel. Cependant, lorsque la révolution arriva, il en désapprouva les excès ; car la confiance que l'auteur, renfermé dans son cabinet, a en lui-même cède ensuite aux rudes leçons de l'expérience.

Le savant Nicolas Fréret avait porté une critique hardie sur 1688-1749.
les Évangiles, dont il sapait l'authenticité, par la raison qu'il en avait couru beaucoup d'apocryphes dans les premiers temps ; il affirmait que si le Christ avait détruit le mal et le péché, on ne verrait pas une série de persécutions et de guerres de religion causées par le christianisme.

Tels étaient ceux qui faisaient profession déclarée d'historiens ; mais d'autres, de la même coterie, avaient aussi recours à l'histoire pour y trouver des armes contre la révélation, contre les gouvernements, et pour la faire dépositaire de leurs haines. Voltaire avait enseigné à affirmer sans examen : ***N'hésitez pas à dire hardiment même un mensonge ; il en restera toujours quelque chose***. En effet, beaucoup de ses assertions restèrent dans le vulgaire des gens instruits, et les défenseurs de la vérité ont encore

je ne puis permettre qu'à toi de m'assister ; fais retirer tout le monde. Il ne tarda pas à mourir, et Pechmeia ne lui survécut que peu de jours.

(1) « O vérité sainte, c'est toi seule que j'ai respectée ! Si mon ouvrage trouve encore quelques lecteurs dans les siècles à venir, je veux qu'en voyant combien j'ai été dégagé de passions et de préjugés, ils ignorent la contrée où je pris naissance, sous quel gouvernement je vivais, quelles fonctions j'exerçais dans mon pays, quel culte je professais ; je veux qu'ils me croient tous leur concitoyen et leur ami. »

à s'entendre reprocher celles qu'il avançait, avec une ignorance égale à son effronterie, dans la guerre qu'il renouvelait chaque jour contre la Bible, contre la foi, contre l'antiquité, d'après un programme plus impudent encore qu'impie (1). Uniquement frappé des phénomènes, comme doit l'être le sensualiste, il ne voit que mobilité et caprice dans la marche du monde, soumet tout à de petites causes, et fait la satire de la Providence; il serait difficile d'énumérer ses erreurs historiques. Pour lui, les Égyptiens sont de misérables maçons, bien que leurs merveilleux édifices commençassent alors à être connus; pour lui, qui nie l'antiquité de la Bible, le plus ancien des livres sacrés est l'*Ézour-Védam*, catéchisme que l'on a prouvé avoir été composé en indien par un jésuite; le *Zend-Avesta* rivalise d'ancienneté avec le *Sadder*, qu'il prit pour le nom d'un auteur, tandis que c'est un commentaire fait il y a trois cents ans; pour lui, si hostile envers la foi de son pays, le Christ fut condamné justement, parce que *celui*

(1) « Par les traditions des prophètes et, avant eux, des patriarches, notre religion remonte à la naissance de la société. Cette antiquité est bien imposante; il faut absolument la discréditer, bafouer son berceau, ébranler ses colonnes, les livres de la Bible. Ayant rendu risibles les graves patriarches, convaincu Moïse d'ignorance et de cruauté, conspué la Genèse, ce sera par divertissement de turlupiner les prophètes, d'affirmer que leur mission était un métier, que l'on s'y exerçait comme à tout autre art; qu'un prophète, à proprement parler, était un visionnaire qui assemblait le peuple et lui débitait ses rêveries; que c'était la plus vile espèce d'hommes qu'il y eût chez les Juifs; qu'ils ressemblaient exactement à ces charlatans qui amusent le peuple sur les places des grandes villes. Arrivé à ce point, il nous sera facile de montrer qu'un homme adroit, entreprenant, ayant acquis dans ses voyages des notions de physique, de jonglerie, même de magnétisme, choisit, pour exploiter la crédulité publique, une contrée lointaine, une population ignare, séparée de la civilisation romaine par son langage et ses mœurs, entichée d'une attente superstitieuse; que s'appliquant quelques passages de visionnaires juifs nommés prophètes, il réussit à tromper la foule, à passer pour le Messie, ce qui signifie un envoyé, un homme chargé d'une mission. Les rieurs mis de notre bord, il y aura beau jeu à houspiller les bons apôtres, les douze faquins, surtout les écrivailleurs Marc, Jean, Luc, Matthieu; à éplucher leur évangile, et à lui donner des nasardes. En toute assurance, nous pourrons insinuer que le culte chrétien, comme tous les autres, est l'œuvre plus ou moins imparfaite des hommes, passionnés, menteurs, aveugles; que s'il était de Dieu, naturellement il élèverait la dignité morale au-dessus des craintes superstitieuses de la conscience; mais qu'en réalité, au lieu d'être fait à l'image de Dieu, l'homme a plutôt fait Dieu à sa propre ressemblance, le gratifiant des défauts et des vices dont il fourmille lui-même. Quand on aura répété toutes ces choses, notre temps sera venu. Mais comme seul, parmi toutes les religions, le christianisme offre une suite imposante de récits et de faits, c'est cette succession continue qu'il faut rompre, c'est cette antiquité vénérable qu'il importe de démolir. » VOLTAIRE, *Bible expliquée, Esprit du judaïsme.*

qui s'élève contre la religion de sa patrie mérite la mort; pour lui, qui reproche à l'inquisition ses bûchers, toute tolérance envers les vaincus est une lâcheté. Il cite à faux; il répond à un raisonnement qu'on lui oppose, à une erreur qu'on lui signale par une argutie ou une grossièreté. Pinto, juif de Bordeaux, se plaint des insultes continuelles qu'il lançait contre sa nation : Voltaire lui écrit qu'il a raison, mais il n'en poursuit pas moins le cours de ses injures.

C'est alors que l'abbé Guénée (1717-1803), successeur de Rollin, bon écrivain, versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, et qui avait traduit de l'anglais plusieurs apologistes, entreprit de combattre ce génie moqueur à l'aide de l'érudition, sans négliger l'esprit et le goût (1). Par égard pour un siècle tolérant, il n'ose manifester ouvertement ses croyances; mais il développe fort bien la législation mosaïque, et met en évidence les beautés poétiques des livres saints. Rude jouteur, il se sert contre Voltaire de son arme habituelle, l'ironie; avec une admirable flexibilité de ton et de formes, avec une modération accablante, il lui signale des milliers d'erreurs et d'ignorances inexcusables, son intolérance surtout, pire que celle d'un inquisiteur. Voltaire ne lui répondit que par des plaisanteries triviales; il se mit en frais d'esprit et se donna des airs de triomphe sans se laver d'un seul reproche ni réfuter un seul raisonnement (2) : le siècle n'en continua pas moins de lire celui qui s'était fait son flatteur.

C'est que le siècle avait la manie de tout savoir sans avoir rien appris, et de parler des choses dont il connaissait à peine les éléments; on eut aussi recours aux sciences pour combattre les croyances. Descartes avait dominé en France jusqu'au moment où la gloire de Newton y fut proclamée par Maupertuis; prétendant Maupertuis. 1698-1759.
se poser entre les sectateurs de la nature et ceux qui aperçoivent partout des causes finales, Maupertuis soutient que la matière est capable de penser, mais pourtant que Dieu existe. Le système de la nature le prouve, selon lui, dans son ensemble, tandis qu'il ne

(1) *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire.* — D'autres révélèrent aussi ou combattirent les lourdes méprises dans lesquelles était tombé celui qui prétendait régenter le monde entier. Voir entre autres les *Erreurs de Voltaire* par Nonotte, et le *Supplément à la philosophie de l'histoire* par Larcher.

(2) Voltaire écrivait à d'Alembert : « Le secrétaire juif... est malin comme un singe; il vous mord de sang-froid en feignant de vous embrasser. » (8 décembre 1776.)

le pourrait faire dans ses détails. Après avoir réfuté plusieurs démontrations de l'existence de Dieu, il voulut la faire reposer sur la loi d'économie, par suite de laquelle la nature emploie toujours pour atteindre son but la moindre quantité de forces, ce qui exclut l'idée du hasard : supposition fausse, dont la conséquence n'est pas nécessaire. Dans son ***Essai de philosophie morale***, il avançait que la félicité est la somme des biens, soustraction faite de celle des maux; que dans la vie commune celle-ci surpasse celle-là. En cherchant les moyens d'y remédier, il trouvait que la morale chrétienne, de beaucoup supérieure à celle des stoïciens, était très-puissante; mais la règle vague qu'il propose consiste à faire en sorte d'éviter les moments malheureux.

1736. Ayant fait partie de l'expédition scientifique envoyée pour mesurer un degré du méridien sous le cercle polaire, il acquit une réputation de savant, dont le reflet se porta sur Newton, qu'il avait proclamé. Il n'osa toutefois heurter de front les doctrines physiques de son temps; mais, comme il était très-loin de la vivacité avec laquelle Voltaire exposa les nouvelles théories, en marchant sur ses traces, c'est à ce dernier que l'on attribua le mérite d'avoir fait connaître le premier le philosophe anglais. Newton admirait le Créateur dans ses œuvres; Voltaire, homme de lutte, faisant arme de tout, se servit de l'attraction pour déclarer qu'un Dieu était superflu, ou pour le considérer comme identique avec le monde, et supposer la matière éternelle, capable de penser et de vouloir. Il fouilla de même dans les collections des missionnaires pour parler de la Chine et de l'Inde : mais, dans la première, il voulut montrer le type d'une société bien ordonnée et une chronologie qui démentît la Bible; dans les poëtes indiens, une morale plus pure que celle de Moïse et antérieure à sa loi, une série de siècles écoulés avant l'époque adamite, choses qu'il débitait avec d'autant plus de confiance qu'elles étaient moins généralement connues.

1707-88. Buffon ne nie pas Dieu, mais il place son trône dans des profondeurs infinies. Cette nature, « système de lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres, » lui semblait se révéler assez par les phénomènes de la conservation et de la reproduction. Après avoir presque réduit les lois générales et nécessaires à ces deux-là, ainsi que les rapports de convenance et de dépendance, il laisse Dieu « exercer, du sein de son repos, les deux pouvoirs extrêmes de créer et de détruire, tandis que l'homme reste sous la main de la nature, dans laquelle consiste le bien et la convenance, à la condition que

l'homme y concoure et s'y coordonne, en réagissant contre l'excès des forces motrices ». On conçoit combien dut plaire un roman qui substituait au bras de Dieu le choc indiscret d'une planète pour créer ce bel ordre du monde.

Bailly, élève de La Caille et son successeur à l'Académie, 1736-93.
adopta la partie la plus faible de Buffon, c'est-à-dire les hypothèses, le refroidissement progressif de la Terre, la température élevée des pays septentrionaux; pour rivaliser avec Voltaire, qui faisait dériver toute sagesse des brahmines, il alla en chercher l'origine dans une Atlantide, où l'homme se serait élevé de la condition de brute à l'état d'être raisonnable; puis, dispersé sur la terre lorsque cette île fut engloutie, il aurait emporté avec lui quelques parcelles des connaissances primitives.

Volney lança des blasphèmes lyriques du fond des ruines de 1757-1820.
l'Orient (1791), qu'il fouilla pour y chercher ce « juste équilibre de force et de sensibilité qui constitue la sagesse »; il leur demanda des témoignages d'une antiquité en opposition avec les traditions bibliques.

Dupuis crut « qu'il ne suffit pas d'analyser les fables sacrées, 1742-1809.
mais qu'il faut examiner le culte en lui-même. Les maux que les religions ont faits à la terre sont très-grands; une histoire philosophique des cultes et des cérémonies religieuses, de l'empire des prêtres sur les différentes sociétés serait le tableau le plus épouvantable que l'homme pût avoir de ses malheurs et de son délire. » En conséquence, il mêle l'astronomie et l'érudition pour rechercher l'origine des cultes dans les phases des astres, converties en légendes de héros. L'Ancien et le Nouveau Testament ne sont donc pour lui que des légendes calendaires, la religion qu'une imposture; il en conclut que « l'homme, pour prendre son rang naturel, devrait se placer dans la classe des animaux, aux besoins desquels la nature pourvoit par des lois généreuses et invariables ». Laissez-le aller, et bientôt il condamnera Robespierre, qui « proposa un Être suprême et des autels, parce que dans ses derniers discours celui-ci déclama contre la philosophie, et sentit le besoin de se rattacher à une religion (1) ».

L'illustre médecin Cabanis, tout occupé de lever les bar- 1757-1808.
rières qui séparent la médecine de la philosophie, prétendit réunir et confondre l'ordre matériel et l'ordre spirituel, expliquer l'imagination et l'esprit sans Dieu; dans les *Rapports du physique et du moral*, il montre que le tempérament, les maladies, la

(1) *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, c. 10.

nourriture déterminent la vertu et le génie ou leurs contraires.

Beaucoup d'autres secondèrent cette alliance des lettres avec les sciences pour combattre la Divinité. Paris voulait des divertissements, de la variété, des sujets de conversation, mais en même temps de la culture intellectuelle, et surtout à la condition de l'acquérir à peu de frais. Les questions abstraites relatives à la nature de l'homme, aux mystères de la vie et du monde réclamaient du temps, du sérieux, de la conscience. Les grands écrivains du siècle précédent, comme Pascal, Malebranche, Descartes, Huet, semblaient des pédants tout hérissés de latin, qu'il fallait laisser de côté avec les modes de leurs contemporains. On aurait voulu avoir une philosophie commode, qui expliquât tout, qui réunît tout et n'exigeât aucun travail.

Condillac. 1715-80.

Condillac satisfit à ce besoin; en adoptant la doctrine de Locke, qu'il appauvrit, il réduisit toute la philosophie à la sensation. Se rappeler, imaginer, c'est sentir. Galilée *vit* que la Terre tournait; Kepler *vit* l'harmonie des astres. La métaphysique dont l'ambition est de découvrir la nature des êtres qui se soustraient aux sens est une folie; toucher, voir, expérimenter, voilà en quoi consiste la philosophie. Non-seulement Condillac n'admet pas que les connaissances s'acquièrent uniquement à l'aide des sens, mais il laisse de côté cette faible part que Locke avait faite à la spiritualité en nommant l'attention. Locke avait supposé une table rase; Condillac ennoblit l'idée anglaise, et il en fait une statue. Si on lui présente une rose, elle en sent l'odeur; puis elle se rappelle cette impression, la désire de nouveau, distingue cette impression durable de la première, qui est actuelle, se plaint d'en être privée, et connaît la succession, le temps, le possible, l'impossible. Du parfum d'une rose, elle ne tarde pas à arriver aux théorèmes de l'astronomie.

C'était là un joli roman pour faire comprendre à une infante d'Espagne ou à quelque femmelette la succession des idées, pourvu qu'elle ne réfléchît pas que pour sentir, cette statue devait avoir certaine chose que n'ont pas les autres; or, qu'il appelât cette chose âme ou esprit, notre philosophe était tenu de l'expliquer. Belle analyse que de partir de la supposition que l'homme puisse être entièrement expliqué par la sensation! A coup sûr, en se dépouillant de tout le reste, il ne saurait arriver qu'au matérialisme, attendu que la sensation ne peut lui restituer ce qu'on en a retranché arbitrairement. Il est donc étonnant que cette plaisanterie ait été prise au sérieux, et soit devenue le fondement

de toute la métaphysique du siècle passé (1); mais Condillac a tout l'attrait de la méthode, et il réduit, avec d'autant plus de clarté qu'il est moins profond, la science de la pensée à l'état de connaissance vulgaire, en la dégageant de ce qu'elle avait de trop élevé. La Harpe a dit que « la saine métaphysique ne commence en France qu'à partir des ouvrages de Condillac; » nous, nous disons qu'elle cessa avec lui. Lorsque pour être philosophe il suffit d'avoir des sens, chacun philosopha. A l'irruption de ce bavardage prétentieux, le petit nombre des penseurs se tut pour éviter les quolibets, et le siècle poussa la moquerie à l'excès contre le bon sens, en s'intitulant philosophique.

Une fois que d'autres avaient péniblement enfanté les blasphèmes et les vérités, qui passaient inaperçus parmi le vulgaire, Voltaire les reprenait en sous-œuvre avec un art admirable pour tout rendre intelligible; il les embellissait, les façonnait, les lançait dans le monde, et en devenait le représentant. Mais il se plaisait à rire de ses prosélytes, de l'esprit de Montesquieu, de la géologie de Maupertuis, de la chimie de Lavoisier, de l'emphase des novateurs littéraires. Il reproche à Rousseau son *insolence* d'avoir osé proclamer l'égalité et l'indépendance, ce qui est à ses yeux *l'orgueil d'un fou* (2). Ce n'est qu'à lui-même qu'il décerne des applaudissements, et parfois il demande naïvement : *Croyez-vous que le Christ eût plus d'esprit que moi !*

C'est ainsi qu'il distribuait la gloire et les injures. Peu considéré d'abord à la cour, il fut comblé de faveurs lorsque madame de Pompadour devint toute-puissante. Il lui dut le titre d'historiographe et gentilhomme de la chambre, ainsi que son admission à l'Académie; il lui adressait en retour des flatteries et des poëmes.

Lorsqu'il était en brouille avec la cour ou irrité contre ses

(1) Ce serait perdre son temps que de vouloir démontrer les contradictions de ces philosophes; car on pourrait tirer des plus impies un manuel de dévotion. Mais nous ne croyons pas devoir taire que Condillac, le grand ennemi des idées innées, y croit cependant, et pense que les sens ne font que les éveiller. Voici le passage, dont le commencement fera rire : « Avant le péché originel, l'âme..., exempte d'ignorance et de concupiscence, commandait aux sens, en suspendait l'action, la modifiait à son gré. Elle avait donc des idées antérieures à l'usage des sens; mais les choses changèrent par la désobéissance, et Dieu lui enleva cet empire; elle devint donc dépendante des sens, comme s'ils étaient la cause physique de *ce qu'ils ne font qu'occasionner*, et elle n'a plus d'autres connaissances que celles qui lui sont transmises par les sens. » *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, p. I, sect. I, ch. I, § 8.

(2) Lettres à Richelieu du 15 février 1774 et du 11 juin 1770.

rivaux, il se retirait à Cirey, près de la marquise du Châtelet. La mort de cette dame le décida à quitter la France; il prêta l'oreille aux propositions de Frédéric de Prusse, qui désirait l'avoir à sa cour comme un de ces meubles qui font honneur au maître; pour le posséder, il aurait tout donné, disait-il, à l'exception de la Silésie. C'étaient deux ambitions en présence, et il y avait peu de bien à en espérer. Voltaire trouve que mille louis mis à sa disposition pour son voyage sont une lésinerie, et il en demande autant
1750. pour sa nièce. Arrivé à Berlin, il se prosterne devant le sceptre, devant la lyre, la plume, l'épée, l'imagination, l'universalité du roi, qui en retour le fait chambellan et chevalier, lui assigne vingt mille livres de pension, et met à sa disposition les carrosses et les équipages royaux. Frédéric lui-même fait la cour à son hôte, disant qu'il veut s'intituler roi de Prusse, marquis de Brandebourg et possesseur de Voltaire.

Mais cette fièvre d'affection ne tarda point à se calmer, car Frédéric était avare, et il crut l'avoir acheté trop cher; Voltaire était avide, et il croyait pouvoir disposer de l'or amassé par son royal grand-prêtre. Le roi fait diminuer sa ration de chocolat et de café; le poëte s'en venge en glissant dans sa poche les bougies de l'antichambre royale : viennent les réticences, puis les insolences. Le roi sourit en voyant le philosophe impliqué dans de sales agiotages, en querelle et en jalousie avec les autres illustrations de sa cour. Voltaire raille les vers du roi, satirise Maupertuis, que ce prince a fait président de l'Académie; bien qu'il proteste, avec sa véracité ordinaire, qu'il n'était pour rien dans la publication de ces diatribes, Frédéric exige de lui une rétractation humiliante, et lui enlève la croix de ses ordres ainsi que la clef de chambellan (1).

Ce fut alors entre eux un assaut d'injures. Voltaire résolut de s'éloigner de ce roi philosophe, qui « écrasait les humains en les nommant ses frères; qui, dangereux politique et dangereux auteur, cherchait la sagesse tout pétri de passions (2); » le roi envoya sur ses traces des gendarmes qui fouillèrent ses bagages, sous prétexte qu'il avait emporté les papiers de leur maître.

1753. Voltaire, insulté par le chef couronné des philosophes et des incrédules, exclu d'une patrie qu'il a insultée de son asile royal (3),

(1) Voltaire dit de l'air d'un héros qu'il les lui renvoya lui-même; mais il résulte de la *Correspondance inédite* publiée à Paris en 1836 par Th. Foisse que Frédéric les lui redemanda.

(2) La *Loi naturelle*.

(3) Il écrivait à Frédéric : « Sire, toutes les fois que je parle à Votre Majesté de choses sérieuses, *je tremble comme nos régiments à Rosbach*. »

se réfugie sur le lac Léman, « dans la plus belle ville de l'univers, dans un pays libre et tranquille, où la nature est riante et où la raison n'est point persécutée ; » charmé de pouvoir être propriétaire dans le seul lieu où cela ne lui était pas permis, attendu que nul catholique ne pouvait s'établir à Genève, il alterne entre les Délices et Ferney, entre la Suisse et la France. Alors il semble s'apercevoir que la puissance n'a pas besoin d'appui, et il fait, avec une liberté égale à son emportement, une guerre sans ménagement aux rois et aux prêtres, aux lois et au culte, aux préjugés nuisibles et aux vérités nécessaires. Certain désormais de la gloire, il ne réfléchit plus, ni aux choses ni au style; proclamé sauveur par ceux qu'il arrachait à quelque lâche tyrannie, il était maudit comme l'Antechrist par ceux qu'il scandalisait de son impiété railleuse. Dans sa correspondance avec d'Alembert, il attaque surtout la religion, comme une conjuration de soixante siècles contre la liberté et le bon sens, et pouvant à peine être de quelque utilité à la vile multitude. Lorsque la puissance du génie lui manqua avec les années, il épancha son inquiétude vaniteuse en d'ignobles colères littéraires, ne connaissant que deux sources d'inspirations, la Bible et ses ennemis, c'est-à-dire le blasphème et l'insulte; il multiplia les libelles sous des noms divers (1), et passa des années à limer ce poëme infâme qu'il aurait dû livrer au feu. En même temps, il cherchait à se persuader qu'il était encore le législateur des philosophes; mais de toutes parts il les vit se soustraire à son empire, et il réprouva les exagérations de ses prosélytes, comme celui qui déplorerait les ravages causés par un torrent dont lui-même aurait rompu les digues.

En effet, tout maître traîne à sa suite une tourbe qui, faute de 1755-1780.
pouvoir le surpasser, se met à l'exagérer. Le baron d'Holbach, Allemand établi à Paris, esprit très-médiocre, qui écrivait au hasard et déraisonnait de propos délibéré, donnait alors de fréquents soupers, où l'on faisait une guerre ouverte à Dieu et aux autres *préjugés* respectés par le patriarche; on y proposait les réformes sociales les plus hardies qui aient pu venir par la suite à l'esprit des révolutionnaires, de quelque pays que ce soit. Il paraît
avoir été l'auteur du *Système de la nature*, quoique, d'après la 1770.
manière enseignée par Voltaire de mettre ses ouvrages sous le nom de personnages controuvés ou morts, ce livre ait été attribué à un certain Mirabaud, obscur traducteur du Tasse, qui, disait-on,

(1) Il écrivait à d'Alembert : « Les philosophes doivent être comme les petits enfants. Quand ceux-ci ont fait quelque malice ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a tout fait. » (14 août 1767.)

se serait écrié : *Je suis le bienfaiteur du genre humain, puisque je le délivre de Dieu*. C'était en réalité l'œuvre collective des convives habituels de d'Holbach, qui, l'esprit échauffé par les joyeux soupers de leur hôte, se proposèrent de ne rien laisser debout au ciel, sur la terre, ni dans le cœur de l'homme. La pensée, d'après ce livre, est purement la faculté de sentir : en d'autres termes, les sensations ne correspondent qu'aux choses sensibles, attendu qu'il n'existe pas d'êtres spirituels; elles nous montrent uniquement la matière et le mouvement, et les combinaisons produites par le mouvement sur la matière deviennent les êtres particuliers. Connaître un objet, c'est l'avoir senti, et le sentir signifie avoir été ému par lui. « En conséquence, la science et la pensée sont réduites au mouvement; il n'est pas possible qu'il y ait des idées générales..... Aucune notion ne peut être rigoureusement la même dans deux hommes..... Chaque homme a, pour ainsi dire, une langue pour lui seul, et elle est incommunicable à d'autres. » Cet empirique hardi arrive donc ainsi aux pauvretés par lesquelles la philosophie avait commencé avec Héraclite et Protagoras. Une autre combinaison produit les corps organisés, et, en acquérant une plus grande force, elle donne naissance au sentiment, effet d'un organisme donné. Les actions humaines résultent donc nécessairement ou du mouvement intérieur des organes, ou des mouvements extérieurs qui le modifient. Tel est le célèbre *Système* dans lequel l'âme, le corps, l'amour paternel, la gratitude, la conscience furent pulvérisés, ruinés, honnis.

1704-71. Le marquis d'Argens, grand ami de Frédéric II, qui lui donna la présidence de la section des belles-lettres dans l'Académie de Berlin, imita Voltaire et Montesquieu dans ses *Lettres chinoises*, *juives et cabalistiques ;* puis, avec cette érudition facile qui séduit, malgré le manque de but et d'accord, il sapa les croyances dans la *Philosophie du bon sens*, ainsi que dans les *Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines*, où il ne conserve qu'aux mathématiques un caractère positif et se déchaîne contre tout dogmatisme. Il fut généralement goûté, attendu que chacun se laissait persuader aisément qu'il était inutile de se livrer à des études fatigantes, et que la philosophie n'avait d'importance qu'autant qu'elle enseignait la vie du monde.

1670-1733. L'Anglais Mandeville, observateur sagace et triste, avait fait, à force d'esprit, la satire de la société, en donnant du relief à ces absurdités qui frappent tout homme de bon sens quand elles sont isolées des circonstances qui les environnent. Dans son ouvrage intitulé *les Vices privés font la fortune publique,* il représente

l'immoralité comme la cause déterminante de la prospérité d'une nation. La morale n'est, selon lui, qu'un artifice du législateur, et la société ne subsiste que par l'égoïsme, l'astuce, l'envie. Il fait ensuite le tableau d'une *république d'abeilles*, qui d'heureuse qu'elle était se trouve bouleversée dès que Jupiter lui a accordé la vertu. En conséquence, la bienveillance n'est qu'imbécillité; c'est une folie que d'ouvrir des écoles pour le peuple; toutes les institutions dérivent d'une bassesse; le langage lui-même fut inventé pour tromper, et tous les hommes seraient vils s'ils osaient l'être.

Helvétius. 1715-1771.

Après lui Helvétius appliqua dans son livre *de l'Esprit* le sensualisme à la morale, comme Condillac l'avait appliqué à la psychologie empirique. Si dans l'intelligence il n'y a que sensation, il n'y a dans la volonté que plaisir et douleur, puisqu'elle ne peut s'exercer que sur les éléments fournis par l'intelligence. Il déduit de là, par une conséquence toute logique, la morale de l'intérêt comme la seule possible; pour dédommager le lecteur de toutes les nobles consolations qu'il lui a enlevées, il offre pour but à l'égoïsme l'amour de l'humanité, sentiment sans énergie parce qu'il est général. Intelligence sans portée, il croit que l'esprit de ceux qui l'entourent est celui de toutes les générations et de tous les pays; avec la prétention d'être original, il ne fait qu'imiter et tirer des conséquences des doctrines déjà connues, exagérant La Rochefoucauld, commentant Mandeville, contrefaisant Montesquieu et estropiant Locke. Ce dernier avait déduit des sens toutes les connaissances humaines; mais les animaux étant doués de sens comme les hommes, d'où naît la supériorité de l'homme? D'une meilleure conformation de la main, répond Helvétius, qui ne voit les choses que d'un seul côté, et du plus mauvais. Il nie l'amitié en théorie, tandis qu'il lui fait, dans la pratique, de généreux sacrifices; il fait de son livre le code philosophique des mœurs du siècle de Louis XV, une accusation frivole et calomnieuse contre la nature humaine. Excellent homme au fond, mais avide de renommée autant qu'il manque d'intelligence; aussi ne fait-il que recueillir ce qui tombe de la bouche des idoles du jour, pour l'exposer dans sa nudité, l'exagérer et révéler le fond véritable de cette philosophie, l'intérêt individuel, de manière à soulever l'horreur et le dégoût de ceux-là même dont il tirait la quintessence.

Il semblait que le théorème fondamental du libre examen et l'égalité sociale ne pouvaient être établis solidement qu'en admettant l'égalité organique des hommes à leur origine; mais, au lieu de cela, on chercha dans les influences ambiantes la cause des

inégalités. Quelques-uns indiquaient le climat, d'autres l'éducation, qui, selon Helvétius, suffit pour rendre raisonnable l'homme pris à l'état de brute. Il était donc au pouvoir des gouvernements de modifier à leur gré l'humanité par les lois et l'éducation; mais cette conclusion ne conduisait-elle pas à la nécessité de la tyrannie, comme il était arrivé à Hobbes lorsqu'il tendait à la liberté?

En étudiant ces ouvrages, pleins de frivolité avec un appareil de science, on est étonné de voir tous leurs auteurs parler d'analyse et d'expériences, et risquer en même temps les hypothèses les plus dénuées de fondement. Aux idées innées, qu'ils rejettent, ils substituent la nature, non moins intelligente qu'elles. Personne ne vit jamais l'Atlantide, personne n'attesta que le berceau de l'homme ait été au nord; ce sont là pourtant les axiomes ou les expédients des philosophes. Personne ne vit l'homme à l'état sauvage pur, personne ne l'a vu sans idées, personne sans langage, personne avec un seul sens, auquel les autres soient venus s'ajouter successivement; c'est pourtant de ces *faits* que partent les systèmes qui ont fait le plus de bruit (1).

Or, le langage était précisément, comme il le sera toujours, le grand écueil de la philosophie athée, qui s'y évertue en vain. La Mettrie en attribue l'invention à quelque génie inconnu sorti du milieu de l'humanité brutale, comme il peut en surgir un parmi les singes et les chiens. Condillac exalte comme dignes des autels les inventeurs d'une ressource aussi précieuse. Pour Maupertuis, il y voit le résultat d'un pacte social entre les hommes, qui, s'étant réunis dans cette ignorance primordiale, firent de telles prouesses d'analyse que pas une académie moderne ne saurait y parvenir.

Nous laissons de côté une foule d'écrivains et de livres fort commodes pour les mauvaises consciences; car il semblait qu'il y eût une espèce de concert général pour traiter légèrement les plus grands problèmes de la philosophie, de la politique, de l'économie et de la religion. L'un déchiquetait la science pour plaire à la multitude; l'autre étudiait la nature du commerce et de l'industrie; celui-là recherchait l'origine des choses et des idées, l'organisation du monde, celle de l'homme et leur fin; les hypothèses arrivaient en foule, et chacune d'elles arrachait une pierre de l'ancien édifice; la chimie, la physiologie, l'anatomie faisaient la guerre à Dieu. Ainsi la métaphysique se réduit à la sensation, le

(1) « Les philosophes perdent un temps précieux à élever des systèmes qui nous en imposent jusqu'à ce que les prétendus faits qui leur servaient de base aient été démentis » RAYNAL, *Hist. philos.*, t. III.

culte au déisme des païens incrédules, le langage à une algèbre, la poésie à un syllogisme, la morale au tempérament, la législation à un calcul de latitudes, l'histoire à une duperie, le style à une salve d'épigrammes.

Mais afin d'en venir à une bataille rangée, il fallait réunir les forces éparpillées des combattants, et les mener d'accord à l'attaque. La proposition que fit un libraire de traduire le dictionnaire anglais de Chambers en offrit l'occasion. Cet ouvrage donna bientôt naissance à un travail nouveau, qui fut l'*Encyclopédie*, application du système de l'association, où le nombre dut suppléer au talent. Diderot et d'Alembert se mirent à la tête de l'entreprise.

Diderot, né dans une humble condition, avait été élevé par les jésuites; marié de bonne heure, il dut d'abord à cette circonstance d'être préservé des vices; mais bientôt il délaissa la mère de ses enfants, et se mit, pour vivre et faire figure, à écrire des productions éphémères, préfaces, annonces, sermons, encycliques, comédies, satires, tous les genres, en un mot. Afin de se mettre en réputation, il se déclara athée, et dirigea une attaque des plus hardies contre la religion dans ses *Pensées philosophiques* (1746). Plein de feu, mais sans aliment pour l'entretenir; plein d'esprit, mais incapable d'une application soutenue, tout fermente chez lui, rien n'y arrive à maturité. Critique large et ingénieux, quoiqu'il s'abandonne trop à ses élans lyriques et à une manière prétentieuse, il combattit le goût faux et conventionnel de son temps en rappelant les écrivains à la vérité des mœurs, à la réalité des sentiments et à l'observation de la nature; mais il se fourvoya étrangement dans la pratique, et il ne montra dans ses drames larmoyants, genre dont on l'a prétendu à tort l'inventeur, que l'exagération des passions. Il mêla dans ses romans, où il imita les Anglais, une familiarité de discours expressive, le sentimental et l'obscène, et à un tel degré qu'il faut pour les lire avoir perdu toute pudeur. Logicien insidieux, peintre attrayant, il causa beaucoup de mal, en ne cessant de prêcher une morale perverse, par sa licence doctrinale et déclamatoire.

Diderot. 1713-1784.

Dans son *Essai sur le mérite*, imitation anglaise, il demande ce que c'est que la vertu morale, et quelle influence la religion exerce sur la probité. Dans cet ouvrage, comme dans tous les autres, il tend à ramener l'homme à un état de nature, où la vertu s'établit par un penchant à la bienveillance, soutenue par la raison; ce qui suppose un accord primitif entre le sentiment et la raison, que la société aurait altéré. Dans la *Lettre sur les aveugles*, il met en scène ce Saunderson, élève de Newton, qui, bien qu'aveugle,

professa l'optique, et lui fait nier Dieu, parce qu'il ne le voit pas. Ainsi un des plus merveilleux triomphes de l'esprit humain, l'éducation des aveugles, ne lui inspire qu'une objection, et encore cette objection est-elle sans aucune force; car tout homme qui voit clair pourrait dire qu'il ne touche pas Dieu. Il poursuit en disant que la matière en s'assemblant forma une infinité d'êtres parmi lesquels les moins imparfaits survécurent; que les idées de vertu et de vice naquirent également du hasard, de manière que l'aveugle n'a pas le sentiment de la pudeur. Telles sont les thèses qu'il développe constamment dans ses ouvrages.

Il comprit le grand mouvement qui s'opérait alors et le progrès qui s'ensuivrait, non partiellement, comme les autres l'entendaient, ou dans les lettres, ou dans les arts, ou dans la politique, ou dans la religion, mais dans toutes choses à la fois; il se fit l'organe, le directeur, nous dirons presque la caricature de l'insurrection philosophique. Cette école ne publia rien qu'il n'y mît la main; il laissa son nom à la postérité, mais sans aucun ouvrage digne d'elle (1).

D'Alembert. 1717-1783.

D'Alembert avait bien autrement de mérite, et la modération était dans sa nature. Fils naturel de la célèbre marquise de Tencin, sa mère l'avait abandonné; elle voulut le reconnaître lorsqu'il fut devenu illustre; mais il s'y refusa avec un juste dédain, et plein de reconnaissance pour la pauvre vitrière qui l'avait ramassé sur le pavé de la rue, il continua à vivre auprès d'elle. Ayant succédé à Fontenelle en qualité de secrétaire de l'Académie, ses éloges accrurent sa réputation, bien qu'ils ne soient pas aussi spirituels que ceux de son prédécesseur, et qu'on n'y trouve ni aisance ni élévation de style. Doué du génie des mathématiques, il chercha à les appliquer d'une manière utile, et à tirer parti de la théorie des infiniment petits. Il n'avait que vingt-six ans lorsqu'il publia son *Traité de dynamique*, où il posa le premier ce théorème fécond que dans le mouvement il y a à chaque instant égalité entre les changements de celui-ci et les forces qui l'ont produit; ce qui permit de résoudre une quantité de problèmes tant de pure géométrie que d'astronomie.

D'Alembert aurait pu, avec tant de savoir et un esprit aussi droit, prendre place parmi les hommes supérieurs s'il ne se fût mêlé de se faire le chef du parti philosophique. Circonspect dans

(1) L'éloge le plus enthousiaste de Diderot se trouve dans l'*Encyclopédie nouvelle* Nous croyons faire preuve de bonne foi en citant ceux qui écrivent dans un sens opposé au nôtre.

ses entretiens privés, sobre d'érudition, d'un caractère timide, hésitant sur tout ce qui n'était pas mathématiques, il prenait avec le public un langage hardi et débitait avec assurance les utopies dogmatiques imposées par la mode. Dans son *Essai sur les gens de lettres*, il retrace les turpitudes auxquelles s'abaissaient ceux qui recherchaient la familiarité des grands, et s'élève contre les niaiseries des épîtres dédicatoires. Il s'efforce, dans ses *Éléments de philosophie*, d'établir le raisonnement et la morale au moyen de démonstrations géométriques : « On ne doit pas, dit-il, considérer comme légitime l'usage de son superflu tant qu'il manque à un autre le nécessaire; la portion légitime de la fortune d'un homme est celle qui s'est formée non avec le nécessaire des autres, mais avec leur superflu. » C'est fort bien; mais le mathématicien aurait dû dire ce que c'est que le superflu.

Dans cet ouvrage, il réduisit en système le matérialisme, qu'il avait déjà soutenu dans ses *Lettres*, et il ne dissimula pas, dans la *Défense de l'abbé de Prades*, qui avait comparé, dans une thèse publique, les miracles de Jésus-Christ à ceux d'Esculape, que combattre la religion c'était à ses yeux une chose sainte.

Afin de remédier à l'inconvénient qui devait résulter pour l'*Encyclopédie* de la diversité des collaborateurs, on en confia la direction à d'Alembert et à Diderot, qui refondaient les articles pour soumettre cette compilation à une pensée philosophique : c'était de montrer à l'esprit humain ses conquêtes et de compléter son émancipation en traitant de chacune des sciences. Dans le but de donner une méthode à l'*Encyclopédie*, d'Alembert rédigea le discours préliminaire, qui est le meilleur morceau de cette œuvre médiocre; or, pour que l'homme pût s'enorgueillir du spectacle de ses propres forces, il y traça le tableau des connaissances humaines. Il en emprunta l'idée à Bacon, dont il reproduisit en conséquence les défauts quant à la disposition et à la généalogie. Si même il l'emporte sur lui en connaissances positives, quand il s'agit de montrer le progrès général dans les progrès partiels, il ne l'égale pas en imagination (1); il n'a pas non plus au même degré cette chaleur qui paraît indispensable à la persuasion, qui ne laisse pas seulement raisonner et discuter, mais fait admirer. Disciple de Locke, il établit que l'homme ne tire ses connaissances que des sens; mais il détruit ensuite ce

L'encyclopédie.

(1) Bacon dira : « la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire; » et d'Alembert : « La chronologie et la géographie sont les deux rejetons et les deux soutiens de l'histoire. »

principe en exceptant une loi morale intérieure (1) ; souvent même il insiste sur les vérités morales, qu'il ne croit pas moins certaines que les vérités géométriques. Dans la matière, il trouve des propriétés qui n'ont rien de commun avec les facultés de vouloir et de penser ; or, dans les *Éléments de philosophie*, il avait expressément établi que la pensée ne peut appartenir à l'étendue, et il proclamait sans hésiter la simplicité de la substance pensante.

En dressant la généalogie des connaissances humaines, il satisfaisait à l'activité curieuse de l'esprit, qui se jette tout à coup dans les questions d'origine : voilà pourquoi Rousseau avait donné l'origine de l'inégalité ; Montesquieu, celle des lois ; Condillac, celle des idées. Mais d'Alembert, en nous offrant l'origine des sciences, nous montre les hommes se distribuant la tâche d'inventer, comme les encyclopédistes celle d'exposer.

Après avoir, dans la première partie, considéré l'*Encyclopédie* comme une exposition de l'ordre et de l'enchaînement des connaissances, d'Alembert l'envisage comme un dictionnaire des principes généraux et des particularités les plus essentielles de chaque science et de chaque art. Il passe alors en revue les grandes conquêtes de ce demi-siècle, et jamais l'on n'avait vu un tableau philosophique d'une telle vigueur, et pou[illegible] d'une intelligence si générale, noble sans déclamation, docte sans étalage de science. Toutefois, il bronche dès le premier pas en ne prenant son point de départ que de la renaissance des lettres ; après avoir décrit sous les plus sombres couleurs l'ignorance du moyen âge : « Il fallut, dit-il, pour rendre la lumière au genre humain une de ces révolutions qui donnent à la terre un aspect nouveau. L'empire grec est détruit ; sa ruine fait refluer en Europe le peu de connaissances qui avaient survécu. L'invention de la presse, la protection des Médicis et de François Ier raniment les esprits, et la lumière renaît de toutes parts. »

(1) « Rien n'est plus incontestable que l'existence de nos sensations. Ainsi, pour prouver qu'elles sont le principe de toutes nos connaissances, il suffit de démontrer qu'elles peuvent l'être ; car, en bonne philosophie, toute déduction qui a pour base des faits ou des vérités reconnues est préférable à celle qui n'est appuyée que sur des hypothèses même ingénieuses. » Le premier axiome *incontestable* était réfuté par Hume ; la vérité qui sert de conclusion porte en elle-même la condamnation de tous les philosophes de cette époque et surtout de celui qui la proclame et qui ajoute : « Pour former les notions intellectuelles nous n'avons besoin que de réfléchir sur nos sensations... La première chose que nos sensations nous apprennent..., c'est notre existence. » Voilà deux hypothèses qui s'opposent à ce qu'il appelle « l'esprit philosophique » de son temps, « qui veut tout voir et ne rien supposer ».

Nous avons accompli aujourd'hui de tels progrès, que nous trouvons une objection presque à chacune de ses assertions ; on éprouve néanmoins du plaisir à lire ce discours, qui expose largement la puissance intellectuelle de l'homme, et affronte, à l'aide de ménagements prudents, des préjugés alors puissants. Combien ne dut-il pas plaire davantage alors ! combien ne dut-il pas flatter la manie universelle de tout savoir et de savoir facilement !

Il aurait été possible, en modérant l'exubérance désordonnée de Diderot avec la méthode de d'Alembert, de mettre de l'accord dans la variété riche et indisciplinée des talents secondaires enrôlés dans ce grand travail ; mais d'Alembert se retira bientôt, et son collègue continua pendant vingt-cinq ans à diriger cette machine, où les arts, les sciences, le sentiment se trouvaient convertis en armes de guerre à l'usage de la philosophie.

Diderot se réserva de revoir tous les articles et de rédiger tout ce qui se rapportait aux arts et métiers, attendu qu'il voulut faire à la technologie une part d'autant plus grande qu'on en faisait moins de cas ; il dut employer beaucoup de soins, se donner beaucoup de peines, n'ayant guère de précédents pour le guider. Habile à comprendre la capacité de ses collaborateurs mieux qu'ils ne savaient le faire eux-mêmes ; possédant des notions peu profondes, mais universelles ; joignant à l'opiniâtreté du travail la facilité de style, qu'il avait acquise dans ses premiers temps de pénurie ; bienveillant envers quiconque voulait le flatter et ne dédaignant pas de concourir à des ouvrages de pacotille, pourvu qu'ils vinssent en aide à la cause qu'il servait avec passion, Diderot était un excellent chef d'ouvriers subalternes, manœuvres de la destruction. Il possédait l'art d'analyser les moindres choses, un métier à bas ou une idée métaphysique, et de s'inspirer des livres, des ouvrages des autres pour en tirer des pages brillantes ; il ne se faisait pas d'ailleurs scrupule de les altérer et de faire professer l'hérésie à un Père de l'Église (1). Il rédigea jusqu'à neuf cent quatre-vingt-dix articles sur toutes les matières ; il n'avait donc le temps ni de lire ni de méditer. Quelque fait qui se présentât à lui, il inventait une théorie pour l'expliquer ; donnant dans le sensualisme anglais, il associait, surtout en politique et en morale, la réalité et les songes, le cynisme et la noblesse, l'incrédulité et

(1) En citant à l'article *Feuilles* un passage de Bonnet, on trouve partout les mots *nature* et *lois générales*, substitués à *Dieu* et à *Providence ;* de telle sorte que celui-là même qui la combattait paraît appartenir à la secte philosophique.

le mysticisme. Il se vantait d'avoir « l'univers pour école, le genre humain pour pupille ».

La classification générale de l'*Encyclopédie* tient de la scolastique. Il y est fait abstraction de l'homme, de ses idées et de ses besoins, jusque dans les dogmes d'une science qui ne subsiste que par l'homme ; tout s'y rapporte à la nature, et l'on ne distingue les procédés technologiques que par la substance sur laquelle ils s'emploient. Les manufactures arrivent comme un appendice de l'histoire naturelle ; on rencontre dans la métallurgie les monnaies, les batteurs d'or, les orfèvres, les doreurs, etc. ; sous les pierres fines, les lapidaires et les joailliers, toujours l'homme sous la matière. De cette façon, on rangea dans une même catégorie des arts entièrement différents, et l'on sépara ceux qui avaient de la similitude. Le vitrier qui ajuste des verres aux fenêtres est mis avec l'opticien qui construit les télescopes ; le gantier ne se trouve pas avec le tailleur, mais avec le tanneur ; la pharmacie n'est pas rattachée à la chimie, mais à l'art médical ; l'architecture navale et la navigation viennent s'arranger avec l'hydrodynamique, bien que d'illustres amiraux soient hors d'état de construire un canot, et les plus habiles ouvriers d'un arsenal de reconnaître une latitude.

Les articles concernant l'histoire naturelle avaient été confiés à Daubenton ; l'hydraulique et la botanique, à d'Argenville ; l'électricité et le magnétisme, à Monnier ; la grammaire, à Dumarsais ; la tactique, à Leblond ; les beaux-arts, à Landois et à Blondel ; la balistique et les couleurs, à Bernoulli ; l'astronomie et la physiologie, à Lalande ; la chimie, à Moreau (1) ; la musique, à Rousseau ; la critique, l'histoire et la littérature légère, à Voltaire et à Marmontel ; l'érudition, à Jaucourt ; la jurisprudence, à Formey et à Toussaint ; la métaphysique, la logique et la morale, à Yvon.

La partie morale et politique de cette œuvre fait pitié (2), et celle des beaux-arts est pédantesque. On s'en tient pour l'histoire au pyrrhonisme de Bayle, tandis que pour les sciences on marche,

(1) Pour ce qui concerne la médecine et les sciences médicales, Sprengel déclare que « plusieurs des collaborateurs paraissent moins connaître la matière qu'un étudiant allemand qui publie sa première thèse ».

(2) Il est parlé au mot *Immortalité* de celle qu'on acquiert dans la mémoire des hommes; mais il n'y est pas dit un mot de la vie future. A l'article *Épicure*, on lit qu'il est « le seul entre tous les philosophes anciens qui ait su concilier sa morale avec ce qu'il pouvait prendre pour le vrai bonheur de l'homme, et ses préceptes avec les appétits et les besoins de la nature ».

au contraire, à la suite de Newton, en signalant clairement le point où l'on était parvenu alors.

C'était sans doute une idée magnifique que de dresser l'inventaire de tout ce que l'on savait, pour bien marquer quelle devait être la direction des recherches nouvelles; c'était un but très-louable que de populariser la science, de remettre en honneur l'industrie, en imposant à chaque écrivain l'obligation de revêtir ses pensées d'une forme intelligible et de répondre à la curiosité publique. Il y avait quelque chose d'attrayant dans ce concours de tant d'hommes d'esprit, médecins, officiers, prêtres, travaillant sans espérance de gain ni même de gloire, puisque souvent même leur nom était ignoré; mais, au résultat, l'ouvrage se trouva misérable. Quelques fragments d'une originalité remarquable y sont perdus au milieu de chétives médiocrités; il n'est pas une partie qu'on puisse dire complète. Comme on en avait fait une œuvre de parti, il fallut des idées audacieuses, paradoxales; tout est exagéré pour le besoin et l'impression du moment. Les progrès de l'esprit, les expériences faites et à faire, le certain et l'incertain, l'homme et la société, tout y est passé en revue, et tout y est touché avec la pierre infernale, pour être guéri et réformé; Diderot trouve moyen d'y loger l'athéisme là même où l'on s'attendrait moins à le rencontrer. Dénuée ainsi de conscience, l'*Encyclopédie* se trouva tellement imparfaite, qu'après un intervalle si court, non-seulement on ne la lit plus, mais elle ne mérite pas même d'être consultée.

C'est donc plutôt un fait qu'un livre, et il ne faut par l'apprécier littérairement, mais politiquement. Les prêtres reconnurent le danger de ce démon, dont le nom était Légion; le gouvernement prit ombrage d'une pareille association; mais il n'avait pas assez de hardiesse pour s'y opposer ouvertement, ni assez d'habileté pour en venir à bout par la protection; après avoir, timidement soupçonneux, prohibé jusqu'à la *Vie de Charles XII*, il laissa imprimer ce cours d'athéisme, ou ne s'y opposa que selon le caprice de madame de Pompadour, souveraine dispensatrice des grâces et de la gloire.

Cependant il se répandit et se lut. La littérature y devint l'alliée des sciences; les auteurs, sachant bien que les classes oisives sont rebutées par la pédanterie, avaient tout exposé avec verve, avec facilité, avec évidence, en évitant d'effrayer par un ton sérieux. Tout y était assaisonné de philanthropie, nom substitué à celui de charité, et qui dispensait de celle-ci en ce qu'elle s'appliquait non à des individus, mais à l'espèce entière; on se laissa

aller à la manie de donner de tout des explications claires, et l'on tira d'hypothèses matérialistes purement arbitraires des conséquences extravagantes, qui ne tardèrent pas à porter des fruits funestes. Des opuscules, des publications périodiques reproduisirent ces pensées sous mille formes; la génération nouvelle grandit sous leur influence, d'autant mieux que les écoles des jésuites étant fermées l'instruction tomba aux mains des élèves de l'*Encyclopédie*.

Ainsi, à travers de faibles résistances, se répandirent les idées désorganisatrices, l'audace de l'impiété, l'indiscrétion de la parole, l'esprit d'incrédulité. On sema à pleines mains le sublime et le bouffon, l'erreur et la vérité; le scepticisme se soutint par l'intolérance, et la négation devint article de foi. Voltaire fut accusé de timidité en ce qu'il admettait du moins l'existence de Dieu, et l'athéisme devint le cri général. Quiconque ne voulait pas s'exposer au reproche de vieillerie ou à des censures sans appel fut contraint de faire chorus. L'irréligion prenait la place du sentiment, même parmi les honnêtes gens. Les rois ambitionnaient les louanges des encyclopédistes, et cherchaient à les mériter en faisant la guerre au christianisme : Gustave III de Suède et Stanislas Poniatowski s'abreuvèrent à cette source empoisonnée; Catherine II et Kaunitz payaient des correspondants chargés de les informer de tout ce que Voltaire et les siens pouvaient dire ou écrire. Frédéric II observait leurs querelles derrière une haie de baïonnettes, écoutait par politique leurs leçons, et se riait des choses saintes; haï des autres princes, il se conciliait la faveur des masses, et pour cela il accueillait les philosophes exilés et attirait les autres. Il donnait à d'Argens et à Maupertuis de bonnes places, consultait Helvétius sur la réorganisation des douanes et des finances; on lui dut le triomphe momentané de l'abbé de Prades, de La Beaumelle, de l'abject Lamettrie, dont un athée a dit qu'il avait prêché la doctrine des vices avec l'arrogance d'un insensé.

Mais faut-il accuser ces hommes de perversité et de conjuration dans le but de renverser toutes les lois politiques et religieuses? Cela ne saurait se concilier avec la philanthropie dont chacun faisait étalage, avec cette sensiblerie qui se mêlait à toute la littérature de ce temps, aux romans comme à l'histoire, à la poésie comme à la jurisprudence. Nous savons bien que celui qui répand de la fausse monnaie n'est pas aussi coupable que celui qui la fabrique; nous croyons qu'Helvétius, en proclamant l'amour de soi, n'a pas voulu recommander de préférer son propre avantage à celui de tous, et nous admettons qu'il a entendu que cet

amour rendrait l'homme vertueux. Cependant, si l'on enlève ce vernis d'humanité et d'audace qui nous éblouit, on apercevra chez les philosophes la crainte de rencontrer la vérité. Le mépris de la race humaine perce chez quelques-uns; chez d'autres l'immoralité s'étale intrépidement. Rousseau, qui disait qu'une fois le besoin venant à cesser pour les enfants, tous les liens qui les attachaient à leurs parents sont rompus (1), jetait ses bâtards dans un hospice. Linguet, dans la *Théorie des lois*, eût voulu introduire de nouveau l'esclavage domestique. Maupertuis proposait de livrer les condamnés aux chirurgiens, afin qu'ils surprissent dans le cerveau encore vivant le mécanisme de la pensée; il y a un roman où tous les liens naturels sont foulés aux pieds, au point d'approuver l'anthropophagie. Plusieurs nient le mien et le tien; un autre dit que personne, s'il n'était retenu par la honte, n'hésiterait entre la mort d'un fils et la perte de sa fortune (2). Le médecin Lamettrie proclama que le vulgaire seul distinguait 1709-51. le corps de l'âme, mais que le philosophe devait s'en rire, cultiver la vérité comme sage, répandre l'erreur comme citoyen, étudier l'homme pour le tromper. Ce Lamettrie, dont le mérite consista à être plus effronté que les autres et à ne pas adoucir les conséquences, ne serait pas même nommé s'il ne fallait recourir à lui pour juger des conséquences que les maîtres avaient pris soin de dissimuler. L'*Art de jouir*, les *Discours sur le bonheur*, l'*Homme machine*, le *Traité de l'âme* ne se recommandent que par le scandale, ouvrages détruisant toute conscience et poussant au vice, au crime même toutes les fois qu'on y a intérêt. Selon lui, l'homme est une horloge mue par les passions; ses vertus et ses vices sont le résultat de son organisation. L'homme est une plante qui se meut; le climat et la digestion font de lui un héros ou un homme de rien; les bêtes se perfectionneront et deviendront des hommes dès qu'un génie viendra leur donner la parole. Tandis que la philosophie s'occupe de la vérité, la morale et la religion ne font qu'ourdir des mensonges utiles à la société, et la civilisation n'est qu'un tissu de mensonges à l'usage du peuple. Le philosophe doit donc s'isoler tout à fait du vulgaire, raisonner par lui-même, mais ne pas bouleverser l'ordre social. Lamettrie mourut à Berlin, d'indigestion, et le roi Frédéric n'eut pas honte de prononcer son éloge.

Étrange moyen de relever l'homme que de le fouler aux pieds,

(1) *Contrat social*, l. I, c. 2.

(2) « Dites-moi s'il y a un père qui sans la honte qui le retient n'aimât mieux perdre son enfant que sa fortune et l'aisance de la vie. » DIDEROT.

et de nier hardiment la liberté humaine! « Si nous étions plus instruits, dit Diderot (1), nous verrions que tout ce qui est se trouve comme il doit être, et qu'il n'y a rien d'indépendant dans les extravagances ou dans la vertu des hommes. » Voltaire ajoute : « Un destin inévitable est la loi de toute la nature. Ce serait une étrange contradiction, quand les astres, les éléments, les végétaux, les animaux obéissent irrésistiblement aux lois d'un grand Être, que l'homme seul pût se conduire par lui-même (2). » En conséquence, Helvétius concluait directement qu'il y a « des hommes si déplorablement nés, qu'ils ne sauraient être heureux qu'à la condition de commettre des actions qui les conduisent à l'échafaud (3). » Voltaire et l'auteur du *Système de la nature* proclament que la fin justifie les moyens, et que le mensonge est permis s'il est utile (4). Enfin, ces deux chefs de parti ne se déshonorèrent-ils pas par des compositions infâmes?

Mais ce qui serre le cœur, c'est que ces philosophes bouleversaient le monde sans être convaincus. Lamettrie disait : « Je ne moralise pas de vive voix comme par écrit; chez moi je dis ce qui me plaît, avec les autres ce que je crois salutaire et utile : ici je préfère la vérité comme philosophe; là l'erreur comme citoyen. » Diderot se plaisait à voir passer des religieux ou la procession du saint sacrement; il aimait ses enfants d'une affection tendre et naïve; il les élevait religieusement, admirait les beautés de la nature, et répétait souvent ces paroles de son vieux père : « Mon fils, c'est un bon oreiller que la raison; mais la tête repose encore mieux sur celui de la religion et des lois. » Il parlait avec enthousiasme de Dieu, et lorsqu'on s'en étonnait, il répondait : « Je vous parle selon mon inspiration présente. Je puis bien être athée à la ville, mais non à la campagne, et, comme celui dont parle Montesquieu, je suis athée ou déiste par semestre. » Voltaire répétait

(1) *Encyclopédie*, art. *Évidence*, *Ethiopien*.
(2) *Principe d'action*.
(3) L'*Esprit*, disc. I, c. 4.
(4) *Système de la nature* : « Si l'homme, d'après sa nature, est forcé d'aimer son bien-être, il est forcé d'en aimer les moyens; il serait inutile et peut-être injuste de demander à l'homme d'être vertueux s'il ne l'était pas sans se rendre malheureux. Dès que le vice rend heureux, il doit aimer le vice. »

VOLTAIRE, *Correspondance générale*. « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. Soyons donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, mais hardiment et toujours... Les grands politiques doivent toujours tromper le public. »

aussi : « La bonne ou la mauvaise santé fait notre philosophie. » « Oh ! le bon temps que ce siècle de fer ! » s'écriait-il, et quand d'Alembert lui prophétisait le triomphe de leurs doctrines : « Oh ! alors, lui répondait-il, ce sera un beau tapage. »

Ainsi l'on détruisait pour des opinions douteuses ou railleuses les certitudes les plus consolantes ; on enlevait aux souffrances humaines l'espérance d'une autre vie, pour ne laisser que le martyre dans celle-ci, tout en se proposant le plaisir pour unique but.

Mais on dirait que dans cette guerre faite, selon l'expression de Burke, « à tout ce qui avait en bien ou en mal quelque autorité sur les hommes » ils ne comprenaient pas quels maux en résulteraient. Aucun des philosophes ne voulut, en effet, la révolution telle qu'elle s'accomplit ensuite ; aucun n'en prévit les phases inévitables, aucun n'indiqua de quel côté viendrait le salut. Persuadés de leur propre force, comme d'autres pourraient l'être de leur probité, ils croyaient que le monde serait mieux réglé par la logique de Condillac ; que la morale pourrait s'enseigner comme l'arithmétique ; que les faciles vertus des cosmopolites auraient la préférence sur les vertus difficiles du citoyen et du chrétien ; que les améliorations arriveraient par la persuasion de l'intelligence et s'accompliraient par la bonté du cœur (1).

La tribune anglaise retentissait aussi de hardiesses politiques ; mais d'abord la langue de ce pays n'était pas aussi répandue que l'autre ; puis, il s'agissait d'améliorations positives à introduire dans quelques lois intérieures, tandis que dans les discussions abstraites et spéculatives des écrivains français il était question d'une grande et générale réforme, qui devait se faire sans s'arrêter aux obstacles de la réalité et de la nécessité. Ce caractère

(1) Robespierre disait des encyclopédistes, à l'époque où la guillotine moissonnait chaque jour cent cinquante victimes et où il fallait creuser un canal pour l'écoulement du sang destiné à produire l'égalité philanthropiquement prêchée : « Cette secte resta toujours, en fait de politique, au-dessous des droits du peuple, en fait de morale elle alla bien plus loin que la destruction des préjugés religieux. Ses coryphées déclamaient parfois contre le despotisme, et ils étaient pensionnés par les despotes. Ils faisaient tour à tour des livres contre la cour et des dédicaces aux rois, des discours pour les courtisans, des madrigaux pour les courtisanes ; altiers dans leurs discours, ils rampaient dans les antichambres. Cette secte proclama avec un grand zèle l'opinion du matérialisme, qui prévalut parmi les grands et les beaux esprits ; on lui doit en partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde la société comme une guerre d'astuce, la réussite comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût ou de politesse, le monde comme le patrimoine de fripons rusés. » (15 floréal an II.)

absolu, ainsi que la sympathie pour la littérature et pour les usages français, firent que de pareilles idées se répandirent au loin.

L'Angleterre, qui avait donné l'impulsion, la recevait à son tour, et des esprits très-distingués, les historiens surtout, furent égarés par ces préoccupations. En Russie, la même influence se fit sentir non sur les peuples, mais sur les gouvernants. En Italie, les entraves apportées à la pensée empêchèrent le mal de s'étendre; mais ce fut en même temps un obstacle à ce qu'il s'élevât des voix puissantes pour s'y opposer : aussi, à l'exception de Gerdil, car c'est à peine si l'on peut citer Spedalieri, qui lui-même aurait tant besoin d'être réfuté, ne vit-on point entrer en lice des champions de la vérité dans le pays où elle a son siége sacré; la grave Germanie n'y aperçut que le complément de la réforme religieuse; en conséquence, les journaux se mirent à disséquer cette doctrine et à la propager, de telle sorte qu'elle parvint à pénétrer dans les masses.

Quelques-uns crurent combattre le mal en soutenant la religion à l'aide du seul raisonnement. Ainsi le Génevois Bonnet,
1769. dans la *Palingénésie philosophique*, part du naturalisme et de la statue pour rechercher, par l'induction, le monde transcendental, et il en tire avec bonne foi les conséquences morales. Il montre que les maux et les désordres de cette vie portent à croire à une autre; mais il pense que tous les êtres souffrants, même parmi les bêtes, doivent s'élever dans l'échelle de l'intelligence. Se rapprochant des idées de Leibniz, il voit partout un enchaînement de sagesse infinie, et se livre à de fréquents élans d'admiration; il va rêvant une résurrection qui ferait passer les âmes des hommes et celles des bêtes d'un corps dans un autre, en se perfectionnant toujours. C'est ainsi qu'il s'efforçait de concilier la raison philosophique avec les croyances.

Le Suédois Linné parle de la Divinité avec un respect qui alors était du courage; dans ses travaux, il saisit toutes les occasions de mettre en relief les œuvres admirables de Dieu. Le médecin suisse Haller s'inspire aussi aux sentiments de la Divinité. Reimar
1754. prouve, dans les *Vérités fondamentales de la religion naturelle* mises à la portée du peuple, que Dieu existe, attendu qu'il faut nécessairement admettre que l'homme et les animaux furent créés par une intelligence supérieure, et parce que la nature inanimée tend constamment à un but général. Le juif allemand Men-
1767. delssohn prouve l'immortalité dans le *Phédon* et l'existence de Dieu dans ses *Heures matinales*.

En outre, le besoin de croire à la morale, à la vertu, à ce que les matérialistes appelaient des illusions se faisait fortement sentir, même chez beaucoup de ceux-là qui cédaient au courant des idées nouvelles; c'est ce qui fit que la réaction de Jean-Jacques Rousseau produisit tant d'effet. Il révéla lui-même dans ses *Confessions* ses vices et jusqu'à ses faiblesses; se posant ainsi pour type moral de l'humanité, il tend à justifier systématiquement les plus tristes égarements; car, bien qu'il se peigne comme envieux, égoïste, orgueilleux, nous sommes portés à croire bon celui qui déclame contre les méchants; nous nous intéressons même aux fautes racontées avec un air de candeur et la persuasion que personne n'a mieux valu que celui qui pose ainsi devant nous (1).

J.-J. Rousseau. 1712-1778.

Deux ans seulement après la publication de l'*Esprit des lois*, Rousseau commença à écrire conformément au goût du temps, que Diderot lui avait enseigné; il débuta par soutenir un paradoxe, à savoir que *le progrès de la nature intellectuelle corrompt les mœurs*. C'est l'œuvre d'une âme indignée de l'outrecuidance des gens de lettres, du despotisme des académies, du dédain montré à l'auteur non-seulement lorsqu'il était copiste ou apprenti horloger, mais encore quand il vint à Paris avec deux découvertes, l'une pour voler dans l'air, l'autre pour copier la musique avec plus de facilité. Il flagelle justement les écrits immoraux et obscènes, non moins que les ouvrages impies; mais en maudissant les lettres il maudit le siècle, comme si les torts du siècle provenaient de la culture de l'esprit. L'Académie de Dijon, dont le programme avait inspiré sa première production, provoqua également la seconde en demandant quelle était l'*origine de l'inégalité parmi les hommes*. Alors Rousseau, en haine de la monarchie énervée de Louis XV, fit la guerre à toutes les institutions sociales; il cria au siècle enivré de sa propre perfection : « Un sauvage, un Caraïbe qui écrase la tête de ses enfants pour les rendre imbéciles est plus sage et plus heureux que vous. » Il ne veut pas seulement divorcer avec la société, mais encore avec l'intelligence, qui peut seule mettre une différence entre l'homme et la brute. C'est le délire orgueilleux d'une sensibilité irritée : il prend pour la civilisation de l'humanité la

1749.

1753.

(1) C'est ce qu'il déclare avec emphase dès son début : « Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra... Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères... et puis qu'un seul te dise, s'il ose, *Je fus meilleur que cet homme-là!* »

corruption de la France; il s'indigne contre les richesses, qu'il ne possède pas; n'oubliant plus une injure une fois qu'il l'a reçue, il se met à la recherche de l'origine des sociétés jusqu'à ce qu'il arrive à former un système avec tout l'appareil de la logique et de l'éloquence. A ce sujet, Voltaire lui adressait des félicitations ironiques : *En vous lisant*, disait-il, *il prend envie de marcher à quatre pattes.*

Reconnaissant néanmoins qu'il ne suffit pas de démolir, mais qu'il fallait encore réédifier, il répudia le sensualisme, et s'efforça de substituer aux dogmes raisonneurs le sentiment religieux. Au lieu de l'épicurisme égoïste de son temps, il voulut corriger la morale et changer l'ordre politique, simplifier la vie domestique, renouveler l'éducation; il revêtit la philosophie de ce qu'on lui enlevait, c'est-à-dire d'éloquence et de sentiment, ce qui lui gagna les femmes et ceux qui aimaient la vertu et abhorraient l'athéisme. Dans un temps où l'on se plaisait à faire tomber les illusions, où s'abandonner à son cœur passait pour une faiblesse, où les romans n'étaient remplis que des égarements des sens, *La Nouvelle Héloïse* dut produire un effet immense; se rapprochant de la nature, il substitua l'étude du cœur aux coups de théâtre en vogue, et préluda aux romans intimes de notre siècle. Toutefois, l'exemple n'était pas heureusement choisi : Saint-Preux est un pédant; Julie dit ce que les autres femmes ont éprouvé sans le dire; elle analyse ses sentiments, calcule chaque progrès de la passion, décrit les impressions qu'elle excite et celles qu'elle ressent, véritable spiritualisme du libertinage, auquel on ne saurait se livrer sans enlever à la femme le charme de la pudeur, l'ignorance d'elle-même, son abandon involontaire, en un mot ce qui fait sa grâce.

Au milieu de vérités qu'il gâte par son impatience, Rousseau représente le mouvement du peuple vers l'avenir. Peut-être vit-il seul qu'une grande catastrophe était imminente et qu'il n'était possible d'en prévenir les effets qu'en revenant à l'ancien culte, en sauvant la morale du naufrage où périssait le dogme. Fénelon voulait que le bonheur de tous dépendît de la bonté d'un seul, comme du père dérive le bien de la famille, comme de Dieu le bien de tout le genre humain; Rousseau, à son tour, est persuadé qu'on arrive à la liberté non par les institutions, mais par la vertu, et qu'avant d'être bon républicain il faut être homme de bien.

Tel est le but de son *Émile*, telle est la pensée du *Contrat social*. Tandis que Montesquieu s'appuie sur l'histoire, et prétend déduire, avec une extrême rigueur, ce qui sera de ce qui fut,

Rousseau en répudie le témoignage (1); il exclut toutes les conditions positives de l'homme, et n'examine que sa nature, antérieure au développement de la raison. Hostile à la société, il veut que l'homme tende au bien indépendamment des lois qu'elle a faites; n'osant nier la perfectibilité de l'homme, il la considère comme un défaut, comme la cause de la dégradation de l'espèce. La nature a fait tout bon, et la société a rendu tout mauvais; il faudrait donc retourner dans les forêts natives, et se reporter à cet heureux temps où aucun génie malfaisant n'avait encore eu l'idée de planter une borne ni inventé ces noms maudits de *tien* et de *mien*.

La société existe par l'adhésion volontaire de chacune des parties qui la composent; elle est dès lors sujette à toutes les clauses résolutoires qui dépendent du caprice de chaque contractant.

Nous avons déjà vu proclamer en Angleterre cette doctrine d'un pacte social en vertu duquel les hommes, renonçant à leur indépendance naturelle, se seraient réunis en société en abdiquant une partie de leur liberté (2). Comment serait-il possible d'appeler indépendance un état où l'homme, réduit à la pure sensation, était l'esclave des phénomènes fortuits, suivait pour unique loi ses besoins, que son infériorité relative à d'autres animaux ne lui permettait de satisfaire que par hasard, et un état où l'homme se trouvait asservi d'esprit et de corps à l'inculte nature? Dans quel temps ce pacte fut-il conclu? Où en trouve-on le texte original? Comment des *êtres stupides et bornés* purent-ils comprendre qu'il serait bon de devenir des êtres intelligents, des hommes, et par suite s'entendre tous ensemble pour souscrire à un contrat sans être précédemment réunis en société? Comment aliéner des droits nécessaires à la conservation et au perfectionnement? Comment les aliéner pour toujours, de telle sorte que les hommes à venir fussent liés par des obligations acceptées antérieurement sans leur mandat? C'étaient des objections auxquelles ces écrivains ne songeaient pas (3). L'homme a des devoirs, di-

(1) « Commençons par rejeter tous les faits, ils ne touchent pas à notre question. » *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.*

(2) On trouve les mêmes éloges de l'état sauvage chez tous ceux qui furent ou voulurent paraître mécontents de la société. Entre mille, il suffira de citer Montaigne, *Essais*, c. 30, qui, dans la supposition de l'heureuse condition des sauvages dans la *France antarctique*, flagelle la république de Platon et les sociétés civiles. Shakspeare l'a imité dans *La Tempête*.

(3) « L'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres : cependant ce droit ne vient point de la nature; il est donc fondé sur les conventions. » ROUSSEAU. Mais comment ce qui ne vient pas de la nature peut-il être un droit? Puis, ou l'ordre social est nécessaire au bien de l'homme, et le fait ne sera que

saient-ils ; pourrait-il être tenu de les observer autrement que par un pacte? Et ils n'allaient pas jusqu'à se demander pourquoi l'homme serait lié par un pareil pacte; ou bien, si on les poussait trop vivement, ils répondaient que ce n'était en définitive qu'une hypothèse, sans s'inquiéter si les conséquences demeuraient viciées par la fausseté de la supposition.

Rousseau examine donc quelles furent les bases de ce contrat, et les précautions qu'il fallait prendre pour le faire observer; ce qui amène la théorie de la souveraineté populaire. Il n'y a de souveraineté que celle de tous, et cette souveraineté ne peut être ni aliénée, ni divisée, ni représentée : de même qu'elle a toute la puissance, elle a toute la justice; elle ne peut se tromper, et se trompât-elle même, elle doit être obéie; ses jugements sont absolus, et prononcés sous forme législative. C'est ainsi qu'il établit le despotisme de l'État (1).

Il ne fit d'ailleurs que répéter avec plus d'éloquence ce que tous disaient (2), et ceux qui le regarderont comme un déclamateur sentimental et un sophiste hargneux seront encore forcés d'admirer tout ce qu'il a de chaleur et d'éloquence; mais le siècle donna une nouvelle preuve de son bon sens en voyant en lui un philosophe, en croyant qu'il raisonnait et en le regardant comme le représentant d'une école.

L'éducation était considérée comme ne faisant qu'une seule et même chose avec l'enseignement; elle était réglée au hasard ou d'après des pratiques irrationnellement transmises. Rousseau en traça dans son *Émile* un cours attrayant, parce qu'il lui donna une forme romanesque, en y prenant l'enfant à sa naissance, pour indiquer les soins à donner tant à son corps qu'à son cœur et à son intelligence. Ce fut un livre utile, qui fit abandonner des habitudes détestables, délivra les enfants de la torture des langes comme de celle des corsets baleinés, et leur rendit le lait maternel (3); en même temps, la *Confession du vicaire savoyard*

la réalisation d'un ordre naturel; ou il n'est pas nécessaire, et il ne pourra jamais servir de base aux autres droits.

(1) « Je ne connais aucun système de servitude qui ait consacré des erreurs plus funestes que l'éternelle métaphysique du *Contrat social.* » BENJAMIN CONSTANT, *Cours de politique constitutionnelle*, tome I, p. 329.

(2) Ces paradoxes étaient tellement en vogue que Montesquieu lui-même dit : « Sitôt que les hommes sont en société, l'égalité qui était entre eux cesse, et l'État de guerre commence. » *Esprit des lois*, XI, 6.

(3) Scévola de Sainte-Marthe, poëte latin du seizième siècle, exhortait déjà les mères à allaiter elles-mêmes leurs enfants :

Dulcia quis primi captabit gaudia risus

relevait vers le ciel les yeux arrêtés dans la fange, et rendait au sentiment ses droits dans la démonstration des suprêmes vérités.

Mais aussi que d'idées fausses ! Rousseau dirige continuellement l'éducation à l'aide de circonstances préparées artificiellement et de petits coups de théâtre ; il entoure son élève d'un monde arrangé exprès pour lui : il faut que l'enfant reconstruise par lui-même la civilisation et invente ce qu'il peut apprendre ; Rousseau réduit l'homme à la condition des brutes, qui ne transmettent pas à leurs petits ce qu'elles ont appris. Il ne s'aperçut pas qu'une génération ne peut se connaître elle-même si elle ne connaît celles qui l'ont précédée ; que si tout homme doit s'occuper à en élever un autre, il ne reste plus ni temps ni possibilité pour le progrès. D'un autre côté, il ne donne d'autre fondement à la morale que l'intérêt personnel. Tandis qu'Aristote et Platon avaient eu en vue la société, Rousseau ne considère que l'individu ; il aguerrit son élève contre la société comme contre un ennemi, et lorsqu'il sera placé au milieu des hommes, il devra être hostile à toutes les règles communes, c'est-à-dire très-malheureux. Que devient son Émile lui-même ? Un homme prêt à accepter tout ce qui lui arrive, l'esclavage à Alger ou l'adultère dans sa maison, sans éprouver le besoin impérieux d'améliorer ni les autres ni lui-même.

Ce livre, dont l'impression eut lieu par subterfuge, encourut 1762.
aussitôt une condamnation tant de l'archevêque de Paris que du parlement, et il eut le même sort à Genève. L'auteur adressa à l'archevêque, en réponse à son mandement, une lettre virulente, où il soutint la liberté de conscience, non plus en incrédule et sur un ton railleur, mais par des raisons sérieuses, démontrant, par exemple, que la société se trouvait en contradiction avec ses propres institutions, tout à la fois tyrannique et énervée.

Rousseau a très-peu de théories ; mais il les répète sous cent formes diverses, et leur donne ainsi de la force ; esprit faux avec des connaissances incomplètes, il a moins de science que les encyclopédistes, et sa profondeur n'est que dans les mots. Son style, attrayant à cause de son ton impérieux et de ses axiomes tranchants, tourne à l'emphase et à la recherche. Vrai parfois, il n'est jamais simple, et laisse apercevoir que l'expression ne naît pas en même temps que la pensée.

Et primas voces et blæsæ murmura linguæ?
Tunc fruenda alii potes ista relinquere demens?
Tantique esse putas terreiis servara papillæ
Integrum decus, et juvenilem in pectore florem?

Les philosophes, qui lors de ses premiers paradoxes l'avaient salué comme un des leurs, se trouvèrent bientôt blessés de ce qu'il croyait et de ce qu'il niait, humiliés par le génie de cet apostat de leur philosophie, irrités de cette indépendance où il se plaçait de leur coterie, et qui faisait sa force. Tandis qu'ils s'élevaient en flattant l'opinion, Rousseau cherche à se faire un nom en la contrariant; il maudit la science et la société malgré les rois de l'opinion; il proclame l'égalité en haine de la noblesse; il soutient l'existence de Dieu, parce qu'elle est niée dans les soupers de d'Holbach; il se fait sauvage, parce que Helvétius est efféminé et voluptueux; il attribue tout à l'éducation, parce que la mode proclame l'influence toute-puissante du climat; enfin, parce qu'on affiche le libertinage, il veut épurer la morale par les sentiments de la famille et le spectacle des mœurs républicaines dans leur simplicité. Misanthrope au sein de la politesse et de l'élégance française, démocrate au milieu des admirateurs de Louis XIV, il soutient le dogme de la perfectibilité de l'homme alors que tous ne font que douter et railler.

Ses écrits, comme sa vie, sont donc un contradiction perpétuelle : il redoute la dépendance, qu'elle vienne des esprits supérieurs ou des cœurs bienfaisants, et pourtant il s'irrite quand on le néglige; il recherche la solitude, mais pour mieux occuper de lui les salons, où il ne se montre pas; il feint de mépriser la gloire, et il en est avide. C'est ainsi que, au milieu de toutes les petitesses d'esprit que le dix-huitième siècle associait à tant de hardiesse, il passe une existence chagrine, sans affection, changeant de maîtresse, jetant ses enfants dans un hospice, faisant la guerre aux encyclopédistes non moins qu'aux prêtres; traçant dans ses écrits la peinture d'un âge d'or, tandis que sa vie était un blasphème et une malédiction continuelle; croyant que tout le monde s'occupait de lui et lui faisait une guerre sans trêve; au milieu de tout cela proclamant la vertu et le sentiment.

Rousseau considérait les philosophes comme des lâches, des imposteurs, avides seulement de renommée (1); de leur côté, ils le considéraient comme un sauvage, et, ne pouvant le tuer par la raillerie, ils essayèrent d'y parvenir par la force. Voltaire, jaloux d'une gloire qui n'était pas sortie de la sienne, employa tous les moyens pour le diffamer. Le parlement le décréta d'arrestation,

(1) « Où est le philosophe qui pour sa gloire ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui dans le secret de son cœur se propose un autre objet que de se distinguer? » Et ailleurs : « O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère, si un philosophe peut l'être. » *Em.*, IV.

et il s'enfuit. Repoussé de la Suisse, sa patrie, il fut attiré par Hume en Angleterre, d'où il s'éloigna bientôt en maudissant l'ami, qu'il traita de traître. Alors, persécuté par tout le monde ou croyant l'être, effrayé de tant d'inimitiés aussi bien que de toute protection, des pensions qu'on voulait lui faire, des applaudissements qu'on lui décernait, il vécut malheureux, se défiant du monde entier, et il finit, selon toute probabilité, par abréger ses jours (3 juillet 1778).

Il frémit donc et fait frémir là où Voltaire ne fait que rire. Ce dernier se constitua l'organe des haines, des idées, des espérances du siècle ; il en résulta qu'il les transmit comme des inspirations et avec une immense efficacité. Rousseau, plein d'un orgueil démesuré, veut imposer au siècle des opinions qu'il croit siennes, mais qui ne sont que l'exagération de celles qui ont été proclamées ; une passion du temps fait la guerre à une autre, et devient populaire en combattant la popularité. Rousseau méprise les grands et les petits, et pourtant il ne sait pas vivre sans leur estime ; il reconnaît un Dieu, et pourtant il ne se confie pas en lui ; il aime la vertu, et pourtant il n'y croit pas ; il idolâtre la vérité, et il sacrifie au mensonge ; son existence est celle de l'homme qui se défie de ses semblables et n'espère point en la Divinité ; il veut enseigner à raisonner, et il déraisonne et se contredit continuellement. C'est notre âme qu'il demande, mais pour la jeter dans les illusions et les erreurs ; il veut rendre heureux le genre humain, et il le méprise. Il est toujours individuel ; aussi le *Contrat social* peut convenir à Genève, l'*Émile* à son élève, beaucoup de ses théories à un homme isolé qui sente et pense comme Rousseau, mais jamais à la généralité.

Voltaire, expression du sens commun, est clair, varié, abondant dans le style, jamais affecté ni déclamateur, comme il n'est jamais grand, ni pathétique, ni sublime. Rousseau est hors du sens commun, et par suite de la simplicité ; il déclame, il exagère l'art afin de pallier l'absurdité de ses principes, mais il est plus habile que Voltaire dans le raisonnement, bien qu'il le déduise de principes faux ; il traite avec magnificence les grands sentiments, pour lesquels Voltaire n'a qu'un rire sardonique.

Voltaire, poëte, éparpille l'art partout ; il rit, il révèle les abus et les crimes, mais sans protester contre le présent, sans indiquer de réformes pour l'avenir. Rousseau est doué du sentiment au lieu de la raison ; il concentre en lui toutes les souffrances de son temps, proteste sans cesse, et rêve des utopies. L'un personnifie l'épigramme, l'autre l'élégie ; l'un doute et se moque, l'autre

doute et s'effraye. Voltaire adore les rois autant qu'il méprise le peuple, et pour leur faire la cour il combat les prêtres et la religion; révolutionnaire en religion, servile en politique, il croit que la cause des philosophes est la cause des rois. Rousseau, républicain, songe au peuple, et, au grand scandale de Voltaire, il fait un menuisier héros de son Misanthrope. Voltaire divinise la raison qui sépare; Rousseau, le sentiment qui rapproche. Voltaire censure la société, mais s'y accommode; il reçoit des titres de cour, a des vassaux, fait le trafic des esclaves et jouit agréablement de la vie. Rousseau ne transige pas, il souffre, s'indigne et ne peut respirer dans une atmosphère empoisonnée. L'arme du premier est un implacable bon sens; celle du second, l'exaltation du sentiment, l'enthousiasme de la vérité et de la justice. L'école de Voltaire a péri dès qu'elle a eu accompli sa mission; à Rousseau commence le mouvement de rénovation dans le sentiment et dans l'art.

Bernardin de Saint Pierre. 1737-1814.

Bernardin de Saint-Pierre, qui est comme son fils aîné, reçut de lui l'impulsion religieuse appliquée à la pensée philosophique. Imaginant des réformes, il veut se faire jésuite pour convertir les Américains; puis il se rend à Malte pour faire la guerre aux Turcs. Inconnu dans cette France qu'il aimait, *parce qu'elle avait produit Fénelon*, il passe en Russie pour proposer ses idées à Catherine et à Orloff; mais il a beaucoup de peine à obtenir du service dans l'armée, qu'il ne tarde pas à quitter pour combattre avec les Polonais. Résolu à fonder une république, il fait choix de Madagascar; mais il revient sans avoir réussi. Introduit par d'Alembert dans la coterie des philosophes, il s'y trouve mal à l'aise, raillé pour ses malheurs et ses vertus, ce qui fait qu'il s'isole dans sa pauvreté, heureux quand il pouvait se trouver avec Rousseau (1); car tous deux détestaient cette tourbe de gens heureux qui lançaient, en sortant du théâtre ou de leurs splendides soupers, des épigrammes contre Dieu et l'humanité.

Dieu et la nature, qui seuls peuvent donner une âme à l'art, en avaient été bannis, pour n'y laisser qu'une maigre charpente, une lumière tout artificielle, au lieu du pur et limpide soleil; le sentiment, la délicatesse des formes, la variété du style s'étaient évanouis. Tous ces peintres, sans en exclure Buffon, décrivaient les champs du fond de leurs hôtels et d'après le Jardin des Plantes; aussi sont-ils compassés et conventionnels. Quoique Rousseau ait vu les Alpes et aimé la campagne, la nature est encore chez lui

(1) Voy. *Études de la nature*, tome III, notes.

maniérée : il décrit les domaines et les jardins anglais, mais non l'aspect grandiose des montagnes ; puis, entre la nature et lui, il voit toujours l'homme, et la haine qu'il porte à celui-ci dépare celle-là à ses yeux. Saint-Pierre, qui aimait les solitudes, les prairies, la mer, les poëtes, comprit l'accord du cœur humain avec la création, et manifesta avec simplicité son enthousiasme dans les *Études de la nature*. Ce n'est pas un livre supérieur ; mais il est si différent de ce qu'on écrivait alors qu'il plut aux âmes passionnées, malgré ce qu'on y trouve de vague et de décousu ; les beaux esprits bâillèrent aux illusions qui y sont répandues, et ce livre encourut la raillerie des philosophes pour les idées religieuses qu'il renferme. L'idylle incomparable de *Paul et Virginie* paraîtra œuvre d'héroïsme à ceux qui savent combien il faut de courage 1784.
pour lutter contre le courant. Lorsqu'il la lut dans le salon de madame Necker, les uns se retirèrent, les autres s'endormirent ; mais le peuple comprit.

Il est peu d'hommes qui aient assez de foi en eux-mêmes pour se donner raison contre tout un siècle. Saint-Pierre se corrigea, c'est-à-dire qu'il se fourvoya ; dans la *Chaumière indienne*, il cri- 1791.
tiqua la société et les académies, il se pâma d'amour pour la justice et l'humanité en général. Il se jeta ensuite dans l'optimisme providentiel, jusqu'à nier presque le mal, en recherchant les causes finales et en faisant de la nature un type de beauté, de bonté, de convenance absolue, où l'harmonie du ciel avec la terre n'a été troublée que par le fait de l'homme, qui en se civilisant abandonna pour les cités infectes les majestueuses forêts.

Nous voilà retombés dans la misanthropie de Jean-Jacques ; voilà de nouveau la civilisation inculpée à la décharge de la Providence : tout le bien vient de Dieu, tout le mal de l'homme, comme si l'homme n'était pas l'objet principal de la Providence. Toutefois, lors même qu'il se jette dans l'exagération pour répondre à ses contradicteurs, Saint-Pierre conserve son admiration pour la nature ; il ose rester chrétien, et provoque les esprits à la réaction contre le mouvement philosophique et le relâchement de l'art.

On peut ranger Condorcet avec d'Alembert ; admis très-jeune Condorcet.
à l'Académie pour ses travaux sur l'analyse et le problème des [illegible] 1794
trois corps, déjà renommé en Europe comme géomètre, il le fut aussi comme écrivain lorsqu'il publia, en qualité de secrétaire de ce corps savant, les *Éloges des académiciens*. Riche de connaissances, d'une intelligence élevée, étranger à l'esprit exclusif et de parti, il arriva pourtant par l'analyse à des systèmes hasardés, et

on l'appela un volcan couvert de neige. Au lieu de déplorer dans l'homme une décadence manifeste, il admire ses progrès successifs, doctrine qu'il ne renia point en présence de l'échafaud révolutionnaire. Dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès*
1795. *de l'esprit humain*, il prétend « montrer, par le raisonnement et les faits, qu'aucun terme n'est assigné à l'amélioration des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est indéfinie ; que ses progrès, désormais invincibles, n'ont d'autre limite que la durée elle-même du globe. » Dans ce but, il parcourt l'histoire dans neuf époques; conjectural dans les trois premières, il conduit la dernière depuis Descartes jusqu'à la révolution. Cette idée du progrès solidaire de toutes les nations et de tous les siècles ne s'était pas encore présentée aux philosophes, qui calomniaient le catholicisme et regrettaient la société païenne. Mais, pour que la preuve de Condorcet fût complète, il aurait fallu ne rien omettre de l'histoire, tandis qu'il se borne à y faire un choix ; de plus, il n'envisage que le côté esthétique et intellectuel, et il néglige le sentiment ;puis l'esprit irréligieux de son siècle lui dérobe les rapports de l'homme avec l'univers entier et un autre ordre de choses.

Il finit en avançant, sur les progrès futurs de notre espèce, des conjectures qu'il voudrait fonder mathématiquement sur le passé ; il conclut à l'égalité entre les nations, à l'égalité entre les citoyens et au perfectionnement réel de l'homme. La première consistera à adopter les mêmes croyances politiques, et à consacrer le principe de la souveraineté nationale; la destruction de l'aristocratie sacerdotale et nobiliaire amènera entre les individus un partage égal de richesse, de droits, d'instruction; la femme aura sa part de tant de progrès. « Un jour viendra où le soleil ne verra plus « sur la terre que des hommes libres, sans autre maître que la « raison. Les tyrans et les esclaves, les prêtres et leurs stupides « ou hypocrites instruments n'apparaîtront plus que dans l'his« toire et sur les théâtres. Les germes de la superstition et de la « tyrannie seront écrasés sous le poids de la raison. »

Condorcet est conduit à croire au perfectionnement des individus par le progrès des sciences, dans lesquelles, à mesure que l'on avance, le champ s'élargit, les méthodes prennent de la force, les observations se multiplient, au point de les faire croire illimitées; il en est de même de l'industrie, qui invente des machines et augmente sans cesse ses forces. A peine osons-nous ajouter, comme un nouvel exemple de l'oubli de la morale, qu'il entrevoyait, en fait de progrès, le moment où l'on trouverait le moyen

de ne pas se priver des plaisirs des sens, sans avoir à craindre l'inconvénient d'une famille trop nombreuse.

Déjà Turgot avait lu en 1750, sur les bienfaits du christianisme, un discours dans lequel il le considérait, malgré l'esprit dominant, comme progrès sur le paganisme; il proclama ensuite le progrès comme la loi de l'humanité dans un autre discours, esquisse d'histoire universelle, imparfaite sans doute, mais le premier écrit où le genre humain ait été considéré comme recevant et transmettant un héritage, sans cesse accru, de connaissances et de moralité. C'est avec cette pensée qu'il suit pas à pas la marche de l'humanité; mais la philosophie matérialiste ne lui permet d'apercevoir ni lois éternelles, ni droits supérieurs, ni Providence; de là vient qu'il succombe au doute et s'écrie : « Je cherche « dans cette succession d'opinions le progrès de l'esprit humain, « et je n'y vois presque que l'histoire de ses erreurs. »

Les livres polémiques, c'est-à-dire la plupart de ceux de Voltaire, une partie des ouvrages de Rousseau, Diderot tout entier et l'*Encyclopédie*, s'éteignirent après le triomphe; les autres vieillirent; mais toujours, dans les querelles passagères, il se mêle aux erreurs passionnées des vérités éternelles; les unes restent englouties, les autres surnagent. Nous avons dû faire violence à nos sympathies en jugeant si sévèrement des hommes qui combattirent tant d'erreurs funestes, amenèrent l'affranchissement, la puissance de la littérature, et à qui nous devons, s'ils ne nous ont pas transmis des vérités entières, beaucoup de principes vrais et des semences fécondes.

La littérature, devenue militante dans la polémique journalière et l'un des moyens d'influence les plus actifs, perdit la perfection qu'elle avait atteinte dans le siècle précédent. L'orgueil empêchait qu'on songeât à raviver au flambeau du passé l'esprit que l'on croyait avoir. Dans cette direction ambitieuse, les anciens furent considérés comme de peu de valeur, et l'on chercha des pensées nouvelles, des expressions forcées, des tours bizarres, de vains ornements, au lieu de la pure simplicité; la langue, en acquérant de la précision, de la rapidité, perdit en élégance et en coloris. Les phrases avaient de la force, mais souvent elles manquaient de justesse, et si cette rapidité de style plaît d'abord, elle fatigue à la longue. Voltaire se plaint à plusieurs reprises que le goût se perd, que les innovations se succèdent, que l'on tombe dans la barbarie; le dix-huitième siècle est, selon lui, le cloaque de tous ceux qui l'ont précédé. Peut-être un de ses contemporains donnait-il la raison des torts qu'il nous signale, et traçait la meil-

leure leçon d'éloquence en disant : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût; les grandes pensées viennent du cœur (1). »

Quelques-uns cultivèrent l'art avec désintéressement. Montesquieu étudiait longuement, essayait, essayait encore, se désespérait; Buffon proclamait que le style seul rend un livre immortel, et travaillait le sien sans se lasser. Dans l'imperturbable majesté du génie, que n'émeuvent ni les censures ni les éloges, il réussit à toucher en peignant les sensations qu'il a éprouvées; il met dans ses généralités une simplicité persuasive et une grande clarté; ses phrases sont élevées et graves, ce qui fait regretter davantage qu'il n'ait pas lié ensemble l'ordre moral et l'ordre physique. Peut-être est-ce là ce qui le força de recourir parfois à l'emphase, faute de savoir employer le sentiment (2). Une grande partie de ses écrits a donc péri aussi, pour ne laisser subsister que les grandes vérités et les notions relatives à la nature de l'homme, toujours la même dans son immense variété.

Éloquence. L'éloquence sacrée qui instruit et touche, cessa de se faire entendre. Il aurait fallu, au milieu d'une atmosphère de doute, des âmes chaleureuses et hardies; mais le siècle contraignait les orateurs à déployer une pompe factice, à caresser les opinions, à ne pas heurter la mode, à se faire pardonner l'Évangile en mettant de côté le dogme, à s'en tenir enfin, dans cette théologie académique, à une morale tout humaine et à dissimuler sa propre croyance. On rejeta ces formes populaires qui élèvent parfois à une sublimité originale, pour prendre un style plus orné que ne le comportait la sévérité apostolique; ce ne furent plus des pontifes qui prêchèrent, mais des littérateurs. Seuls, les pères André et Bridaine osèrent faire entendre une éloquence hardie et entraînante, et leurs sermons eurent du succès à titre de bizarrerie.

Un langage simple et sévère, une discussion grave et mesurée, qui recherche les principes pour en faire la base des raisonnements, avait remplacé, dans l'éloquence du barreau, l'étalage d'érudition, de rhétorique et de bel esprit; mais le philosophisme étant survenu, cette manière simple et positive parut mesquine; on voulut développer des idées générales, des théories au lieu des faits. L'éloquence judiciaire acquit donc plus d'étendue, et produisit dans le public non moins d'effet que les œuvres littéraires. Le procès des jésuites, puis ceux de Lally et de La Barre donnè-

(1) VAUVENARGUES.

(2) « D'Alembert disait : *Je ne donnerais pas une obole du style de Buffon.* Voltaire lui reprochait de faire le poëte en prose et de « parler p[illegible] dans un style ampoulé. »

rent lieu à quelques discours remarquables; La Chalotais et Servan obtinrent, parmi leurs contemporains, une célébrité qui s'évanouit avec les intérêts auxquels ils s'adressaient.

Le panégyrique est un genre faux partout ailleurs que devant l'autel; c'est ce qui fait que les *Éloges* de Thomas pèchent par la base. Penseur laborieux, mais riche de cette érudition que l'on appréciait alors, il voulut se ranger parmi les philosophes sans renier la morale, et il s'efforça péniblement d'atteindre à l'éloquence; mais, au lieu de l'apercevoir dans la pensée, dans l'émotion puissante de la réalité, il la chercha dans l'emphase d'un style tourmenté jusque dans les petites choses, dans l'emploi d'idées et de rapports empruntés aux arts et aux sciences exactes; or, le défaut de spontanéité ôte tout effet à ce placage ainsi qu'à cet enthousiasme affecté pour la patrie et l'héroïsme. Néanmoins, il renonça quelquefois aux expédients de l'art pour recourir à son cœur, comme dans l'*Essai sur les femmes* et dans l'*Éloge de Marc-Aurèle*, où il se place réellement au milieu de l'ancienne Rome, entre le regret du passé et les craintes de l'avenir. Cet ouvrage plut encore à ses contemporains comme exprimant d'une manière voilée des vérités que l'on n'osait dire ouvertement. L'*Essai sur les éloges* est fatigant par sa monotonie, d'autant plus que l'éloge ne constitue pas un genre séparé, pour lequel on puisse donner des règles distinctes. C'est à peine si, en analysant tant de panégyriques dictés par l'adulation, il a cru dignes de mention ces éloges des Pères de l'Église, qui sont restés au-dessus de tous les autres, parce qu'ils sont empreints de spontanéité. 1732-1785.

Marmontel, prosateur facile et élégant, modéré dans ses opinions philosophiques, montra quelque indépendance dans ses opinions littéraires. Il commença par mettre en avant des paradoxes dans ses *Éléments de littérature*, pour marcher en sens inverse du courant; puis il les abandonna, et ne s'occupant plus des détails de pratique, mais du sentiment d'où naissent les arts d'imagination, il rechercha les causes qui peuvent influer sur eux plutôt que les règles, qui jamais n'ont créé le talent. Ses *Contes moraux* retracent des faits et des sentiments pris dans l'ordre habituel des choses. Personne toutefois ne doit se faire illusion sur ce titre de *moraux;* car ils suffiraient pour révéler la corruption des mœurs du temps dans les conseils sans énergie qu'il donne, et dans l'unique vertu qu'il semble connaître, celle de sauver les apparences. 1723-1799.

Ce siècle était vraiment celui de la critique dans le sens vulgaire de ce mot; or, comme elle ne pouvait s'exercer sur les grands Critique.

intérêts, elle se retournait sur elle-même et étudiait l'art, mais comme pour montrer qu'elle ne suffit pas pour éviter le mal et atteindre le bien. Les jésuites avaient attaqué dans le *Journal de Trévoux* les fausses doctrines et les médiocrités applaudies. Le *Journal des Savants* était dirigé par les moines de Sainte-Geneviève, et les *Nouvelles ecclésiastiques* par les prêtres de Saint-Germain des Prés. Louis Racine, l'abbé Fleury, Rollin avaient donné de bons préceptes, mais plutôt sur le style que sur la pensée, sur la forme plutôt que sur les principes du beau. Le P. André, le premier, puisa dans Platon et les saints Pères les théories du beau, qu'il poussa plus loin que tout autre (*Recherches philosophiques sur la nature du beau*); mais il en fit un livre plus élégant qu'original. Montesquieu le copia sans l'égaler. Diderot prétendit le compléter à l'aide du matérialisme; il a de beaux éclairs, mais sans avoir une sérieuse fermeté de principes. Condillac détruit toute poésie à force de vouloir la rendre précise; il base l'art d'écrire sur ces deux erreurs, que tout se réduit aux idées sensibles, et que le précepte unique doit être le lien des idées. La vivacité railleuse de Voltaire, l'âme et le représentant de ce siècle, devait faire perdre le sentiment de la beauté classique si naïve, de la beauté du moyen âge si pleine d'énergie, et n'accorder l'admiration qu'à l'absence de défauts, ou tout au plus à la liberté philosophique, telle qu'il l'entendait.

1739-1803. La Harpe, esprit élégant et timide, chaleureux de temps à autre, que Voltaire avait désigné pour son héritier, mais qui trompa ces premières espérances, de même qu'il abandonna l'incrédulité, écrivit des articles de journaux et des leçons, qu'il
1799-1805. réunit ensuite dans son *Cours de littérature*. Il ne recherche pas les règles générales, mais il les montre appliquées dans la composition de telle ou telle œuvre. Il atteint parfois à la véritable éloquence en exprimant les sentiments éveillés en lui par les beautés et les défauts littéraires, et il puise dans l'absolutisme de ses opinions l'énergie du langage; mais il se laisse entraîner sans mesure à ses préjugés, sans se douter qu'ils lui sont suggérés par des influences étrangères, par des haines, par des amitiés, par la conformité d'opinions; son esprit ne se plie pas aux temps et aux civilisations différentes; il fait trop de cas des artifices de la composition, des calculs d'art dans les chefs-d'œuvre, et il en néglige l'inspiration, les circonstances, le caractère. L'antiquité échappe à sa myopie philosophique, qui n'embrasse que son siècle et le siècle précédent; non-seulement il défigura toujours l'esprit des

anciens auteurs, mais il remplit ses traductions d'erreurs grossières, ce qui fait de lui un guide infidèle.

Le *Voyage du jeune Anacharsis* (1788), de Barthélemy, appartient aussi à la critique. Cet écrivain, au milieu de ce dédain de l'érudition, eut le courage de travailler trente ans sur les classiques, dont il recueillit tous les faits, mais sans s'animer de leur esprit. L'idée n'était pas nouvelle; en effet, quelques jeunes Anglais, pendant leur séjour à l'université de Cambridge, avaient apporté leur fruit d'études sérieuses dans les *Lettres athéniennes* avec un sentiment politique bien supérieur à celui de l'auteur français, auquel du reste ce travail était inconnu. L'immense tableau de la civilisation grecque ne pouvait être bien exposé que dans son ensemble, et il aurait fallu ajouter à ce spectacle l'intérêt excité par un observateur, non pas Scythe et contemporain, mais riche de toute l'expérience et de toute la philosophie moderne. La naïveté grecque a échappé à l'ingénieux abbé, qui, pour être élégant, défigure la physionomie hellénique; il trouve les originalités du théâtre grec grossières et intolérables, parce qu'elles n'étaient pas conformes au cérémonial de Louis XIV, et il transporte la société française à Athènes et à Corinthe. 1716-1795.

Chez le poëte Lebrun, ce fut l'esprit philosophique, l'essor de l'imagination, la colère et la vengeance qui lui fournirent des inspirations contre des rivaux indignes de lui. On trouve dans Chénier la peinture, l'art le plus exquis, la volupté, mais rien d'idéal. Gilbert, fort de sa conscience, déclara la guerre aux encyclopédistes, et lança contre le siècle une satire vraie et bien sentie; il mourut à l'hôpital, et son dernier chant est un des meilleurs morceaux de la poésie française. 1729-1807. 1764-1811. 1751-1780.

Delille eut, au contraire, un bonheur extrême; plein de vivacité, il se fit aimer sans causer d'ombrage, et obtint la sympathie en raison même de ses défauts. Il plaît par des tours gracieux, par de vives anecdotes, surtout par le talent de décrire, et il passa sa vie entière à chercher des sujets propres aux descriptions; aussi devint-il le représentant de cette poésie descriptive dont l'étude est de bien peindre sans réussir à faire un tableau. Il ne faut lui demander ni des idées, ni l'enthousiasme de la nature, ni l'intelligence de l'histoire, ni de grandes connaissances; il va à la recherche de pensées dans les livres des autres, dans les ouvrages en prose surtout, pour les répéter en vers harmonieux. La préface des *Géorgiques*, son meilleur morceau, est traduite de Dryden; en travaillant à reproduire en français le poëme de Virgile, il apprit l'artifice du style descriptif, et son chef-d'œuvre en ce 1738-1813.

1782. genre fut le poëme des *Jardins*. A une époque où la prose avait pris de l'ampleur avec Rousseau et Buffon, il aurait dû aussi changer le ton du vers; mais, au contraire, ayant peur de toute hardiesse, il ne posséda qu'un vague instinct de mélodie et d'élégance. Il ne se mêla point au parti philosophique; puis il quitta la France au 9 thermidor, et y revint de son plein gré en 1802. Il publiait de temps à autre des compositions où il s'amusait à peindre des bagatelles, à parler science, à retracer des amusements, des paysages, des expériences. Cette forme plaisait, et lui valait d'être presque divinisé : des duchesses anglaises, des princesses polonaises lui écrivaient pour le remercier; son apparition à l'Académie était une solennité; ses lectures faisaient éclater des applaudissements et couler des larmes; ses admirateurs le portaient chez lui dans leurs bras, et ses compositions se tiraient à cinquante mille exemplaires.

1761-1821. De Fontanes forme en quelque sorte l'anneau entre Delille et Chateaubriand, qui lui dut ses premiers encouragements. Flottant entre le voluptueux et le dévot, il fit des discours pour l'empereur Napoléon; mais il osa aussi le contredire. Joubert, son ami, n'acheva rien, et n'a laissé que les *Pensées*, publiées ensuite par Chateaubriand. Il disait de Voltaire : « Comme le singe, il a les mouvements charmants et les traits hideux; il connut la clarté et se joua dans la lumière, mais pour l'éparpiller et en briser tous les rayons, comme un méchant; » de Lesage : « Ses romans ont l'air d'être écrits dans un café par un joueur de dominos en sortant de la comédie; » de La Harpe : » La facilité et l'abondance avec lesquelles il parle le langage de la critique lui donnent l'air habile, mais il l'est peu; » de Barthélemy : « *Anacharsis* donne l'idée d'un beau livre, et ne l'est pas. »

Théâtre. D'autres écrivains tentèrent la tragédie. Du Belloi montra le parti que l'on pouvait tirer des sujets nationaux en mettant sur la scène *Gaston et Bayard*, ainsi que le *Siége de Calais*. Saurin fit entendre dans son *Spartacus*, avec une force qui rappelait Corneille, les accents de la liberté, dont l'avénement était prochain. Ducis, dont le talent ne se courbait point devant le siècle, sentait la nécessité « de sortir de ces formes dont la beauté était usée; » mais il n'osa le tenter qu'à demi. Dans un temps si peu historique, il ne comprit pas la grandeur des tableaux où Shakspeare retrace si complétement la vie humaine; il n'en saisit que les terribles émotions, qui résultent de la peinture des affections et des douleurs domestiques. Il ne connaissait que par extraits le grand poëte anglais, et il crut devoir l'ennoblir pour le faire accepter aux spec-

tateurs français. Bien qu'il eût supprimé tout ce que Shakspeare avait d'original, le goût s'en effraya; mais on s'y habitua peu à peu, et Le Tourneur se hasarda à donner une traduction de ce théâtre, traité de barbare par Voltaire. Malheureusement, elle manquait d'intelligence et de goût; le naturel et la simplicité, qui excitent l'étonnement dans le texte, y disparaissent sous une parole correcte et la périphrase traînante. Les applaudissements donnés au poëte anglais troublèrent le sommeil de Voltaire, qui affecta de craindre qu'on « ne tombât dans l'exagéré ou dans le gigantesque; » il dénonçait à l'Académie cet engouement pour « ce saltimbanque, qui fait des contorsions et a des saillies spirituelles. » Diderot comparait Shakspeare « au saint Christophe de Notre-Dame, colosse informe, grossièrement sculpté. »

Cette sorte de talent qui révèle la nature comme par instinct avait disparu de la comédie; on s'ingéniait à produire de l'effet, et on parvint quelquefois à exciter de l'intérêt pour des personnages imaginaires. Gresset, reproduisant avec vérité le langage et 1709-1777.
les manières des salons de Paris, immortalisa, dans le *Vert-Vert* et le *Méchant*, des modes éphémères; mais plus tard, regrettant d'avoir sacrifié aux idoles du temps, il châtia l'égoïsme et proclama la vérité.

En dehors des sociétés élégantes, Piron vivait d'esprit et d'épi- 1689-1773.
grammes; d'une intelligence supérieure à ses ouvrages, il était recherché et redouté, et, malgré sa réputation, on le fuyait. Poëte par métier, il essaya tous les genres, apporta dans ses vers la même négligence que dans sa vie, et traîna jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans sa pauvreté indépendante. Il débuta par une œuvre impie qu'on ne saurait même désigner; puis il finit dans la dévotion, et traduisit des hymnes. Ses contemporains voulurent l'opposer à Voltaire, et lui-même crut parfois qu'il parviendrait à rivaliser avec lui dans la tragédie et la poésie légère; il ne faisait grâce à personne. Assistant un jour à une lecture de Voltaire, il ne laissait passer ni une scène ni un vers sans saluer, lorsqu'il y apercevait quelque trace d'imitation, et comme on s'en étonnait : *Ne le trouvez pas mauvais*, dit-il; *j'ai l'habitude de saluer mes anciennes connaissances*. L'archevêque de Paris lui demandant s'il avait lu son mandement : *Non, monseigneur*, répondit-il, *et vous?* L'Académie l'ayant repoussé de son sein, il improvisa cette épitaphe si connue qui ne périra point. Sa *Métromanie*, conduite 1738.
avec un art exquis et un esprit admirable, est la meilleure comédie du siècle, bien que l'humanité y reste étrangère à l'art.

Collin d'Harleville ramena la comédie à un intérêt tendre et

aux sentiments vrais. Dancourt ne cesse de s'attaquer avec esprit et vivacité aux prétentions des parvenus; Legrand et Dufresny puisent le ridicule à la même source. Dans les pièces de Destouches, les bourgeois commencent à prendre une certaine dignité, et n'y paraissent pas seulement pour exciter le rire.

La tragédie bourgeoise existait déjà chez les Anglais; La Chaussée (et non Diderot), dont l'*École des maris* est un modèle, peut en être considéré comme l'introducteur en France. Quoiqu'on ait peu goûté cette espèce de tragédie, elle attestait encore le progrès populaire; car elle substituait sur la scène la bourgeoisie à la noblesse. L'erreur consistait à en faire un genre distinct, où l'on apportait du mauvais goût, de l'enflure, de la sensiblerie, une manière langoureuse et souvent aussi l'idée du suicide. Voltaire, après avoir tenté vainement de faire périr cette innovation sous les épigrammes, lui paya aussi tribut dans *Nanine* et l'*Enfant prodigue*. Mercier, qui dans son *Tableau de Paris* s'était affranchi de la tyrannie des règles pour peindre les mœurs en toute liberté, publia en 1773, sans nom d'auteur, un *Nouvel essai sur l'art dramatique*. Il entreprend de montrer dans cet ouvrage, plein de hardiesses à la fois et de paradoxes, que « le nouveau genre appelé drame, qui résulte de la comédie et de la tragédie, ayant le pathétique de l'une et les naïves peintures de l'autre, est infiniment plus utile, plus vrai, plus intéressant, parce qu'il touche davantage la masse des citoyens. »

Ainsi la comédie avait d'abord associé beaucoup de philosophie à une gaieté naïve, puis elle eut la gaieté sans philosophie, et en dernier lieu l'intérêt sans la gaieté; en effet, on se servit aussi du théâtre comme d'une machine de guerre, et Rousseau, dans une lettre célèbre adressée à d'Alembert contre les spectacles, dénigra Molière, aux ouvrages duquel il préférait un médiocre drame anglais, parce qu'il était moral. Sedaine, qui faisait des *vaudevilles* philanthropiques contre les abus du temps et en faveur du peuple, dont il était sorti, recueillait partout des applaudissements. Palissot attaquait les philosophes sur le théâtre, et soutenait la monarchie ainsi que les principes moraux. Au milieu de ces tentatives, la comédie, à qui le naturel faisait défaut, trouvait une ressource dans l'esprit de parti, et ne s'arrêta plus aux limites du ridicule, contre lequel, en pareil cas, une moitié de l'auditoire proteste, tandis que l'autre y applaudit.

CHAPITRE IX.

SCIENCES SOCIALES. — PHILANTHROPIE. — AMÉLIORATIONS.

Le vide des doctrines philosophiques en vogue apparut toutes les fois qu'elles furent appliquées aux faits, et que l'on voulut fournir, à l'aide d'abstractions, une morale aux individus ou aux nations. Les rapports internationaux avaient été réglés au moyen âge par un droit supérieur; mais lorsqu'il fut tombé, il fallut chercher d'autres bases, et l'on inventa des systèmes tantôt vains, tantôt funestes, tous déduits du sujet, non de la vérité éternelle, et où l'on prenait la société non pour moyen, mais pour fin.

L'époque qui suivit le traité de Westphalie peut être désignée comme le point de départ du droit international; en tête des écrivains qui en ont traité, on voit Fénelon, et à sa suite Puffendorf, Leibniz, Spinosa, Zonck, Jenckins, Selden, Samuel Rachel, qui proposèrent des systèmes propres à maintenir l'équilibre entre les puissances.

Avec le traité d'Utrecht commença la seconde époque, où le droit des gens, basé par Grotius sur les exemples anciens, devint rationnel, ou, comme on disait alors, philosophique, et se confondit avec le droit naturel; ceux même qui avaient dans le droit romain la même foi que les théologiens dans la Bible, y adaptèrent de leur mieux les idées de perfectibilité humaine et d'association universelle.

Burlamachi. 1694-1748.

De même que Grotius, Puffendorf et Barbeyrac, le Génevois Burlamachi sortit du giron de la religion réformée, pour compléter cette jurisprudence de la république humaine. Dans son traité *Du droit politique et des gens*, ainsi que dans les *Principes du droit naturel*, il reproduit les leçons auxquelles il avait consacré toute son existence dans sa ville natale. Dans ces ouvrages, qui furent publiés après sa mort, il résume en langue vulgaire, refond et expose clairement les doctrines de ses trois prédécesseurs.

Selon lui, la loi et l'obligation ont pour origine le bonheur de l'homme, non la vérité elle-même; pour règle, non la volonté générale, mais celle de chaque individu; or, cette théorie, ne permettant pas de concilier les devoirs envers soi et les devoirs envers le prochain, attendu qu'on n'y voit pas les diverses applica-

tions d'un devoir identique envers l'humanité, fait disparaître la distinction entre le droit et la simple morale, entre la justice rigoureuse et la bienfaisance. Si un seul homme refuse son consentement à une loi acceptée par tout le genre humain, il n'y est pas obligé. Dans l'impossibilité d'obtenir cette unanimité de tous les contractants, les institutions humaines ne doivent jamais être changées; toute innovation est illégitime, quelque nécessaire qu'elle soit, tandis qu'il n'est pas d'iniquité, ni d'usurpation qui ne puisse être légitimée d'après quelque convention tacite.

Cette origine humaine efface le droit divin; mais elle supprime aussi le droit populaire; l'unique liberté nécessaire est la liberté individuelle. De là cette admiration générale, dans le dix-huitième siècle, pour la constitution anglaise; mais, en même temps que la noblesse tournait ses regards vers cette liberté aristocratique, la nation observait la misère du peuple anglais.

Pendant que l'école de Puffendorf considérait la science du droit international comme une branche de la philosophie morale, c'est-à-dire comme le droit naturel des individus appliqué aux sociétés indépendantes dites États, Christian Wolf de Breslau,
1679-1764. donnait dans son *Jus naturæ* (1748) le premier traité systématique du droit, isolé de l'éthique et des autres sciences. Grotius regardait le droit des gens volontaire comme d'institution positive, et fondait l'obligation sur le consentement général des nations; Wolf, au contraire, y voit une loi imposée par la nature aux hommes comme conséquence nécessaire de leur union sociale, et à laquelle aucune nation ne peut refuser son assentiment. Grotius confond ce droit volontaire avec le droit coutumier; Wolf soutient que le premier est obligatoire pour toutes les nations, et que le second ne l'est que par l'effet de temps et le consentement tacite.

Son ouvrage, volumineux, hérissé de formes scientifiques, est difficile à lire; mais on peut le retrouver dans le *Droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite des nations et des souverains*, par Vattel, ouvrage qui s'est répandu,
Vattel. 1714-1767. parce que le style en est clair et les sentiments libéraux. A la différence de Wolf, il considère le droit des gens dans son origine comme le droit naturel appliqué aux nations, mais modifié par la différence qui existe entre les nations et les individus. Une partie de ce droit est nécessaire et immuable, d'où il résulte que les nations ne peuvent s'en écarter; une autre est volontaire, dérivée qu'elle est d'un consentement exprimé ou tacite. Viennent ensuite le droit *conventionnel*, qui dérive de traités

avec les États individuellement, et le droit *coutumier*, né d'usages intérieurs qui ont pris racine au sein d'un pays. Il repousse l'hypothèse de la république universelle

Élégant et léger, Vattel fait des distinctions gratuites entre un droit intérieur et extérieur, parfait et imparfait, volontaire et arbitraire, ce qui l'amène à justifier ce qui est le moins susceptible de justification. Ainsi, il fait dériver le droit du conquérant de la juste défense de soi-même, et il se restreint dans cette limite; mais ensuite, dans le droit volontaire des gens, on trouve que « toute acquisition faite en guerre formelle est valide, et que la conquête a toujours été considérée comme un titre légitime parmi les nations (1). » Il établit constamment des règles différentes entre les particuliers et entre les nations; il ne remonte pas aux sources les plus élevées : la guerre est légitimée pour lui par l'observation des formes reçues, qui consistent à demander satisfaction, et, si l'on ne l'obtient pas, à déclarer la guerre avant les hostilités.

Le droit patrimonial des souverains, que l'on soutenait encore du temps de Grotius, est réfuté par Vattel. Il déclare que les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois; que ceux-ci sont un moyen, et non une fin, et, comme le moyen n'est bon qu'autant qu'il conduit à une fin, que le pouvoir des rois est conditionnel. Quel que soit l'ordre politique, la souveraineté appartient aux peuples, qui, comme les individus, ont des droits indéfectibles et inaliénables.

Le droit étant supérieur à la volonté humaine, la volonté nationale ne peut rien sur lui; il reste donc dans les limites éternelles du juste. Comme l'exercice immédiat de la souveraineté n'est pas possible à une grande nation, il est nécessaire et par suite légitime qu'elle délègue ses pouvoirs. C'est là la base du gouvernement représentatif.

Rousseau s'empara de ces dogmes, et soutint, avec une logique imperturbable, que le droit s'identifie avec la souveraineté, que la volonté générale ne peut se tromper (2); qu'il répugne à la nature du corps politique que le souverain s'impose une loi inviolable à lui-même, et que par conséquent aucune loi, fût-ce même le pacte social, ne peut être obligatoire pour le corps du peuple. La souveraineté, précisément parce qu'elle n'est pas aliénable, ne saurait être représentée.

(1) *Droit des gens*, l. III, c. 13, § 201, 195.
(2) *Contrat social*, II, 3; I, 7.

On voit ainsi le pouvoir absolu transféré des rois aux peuples, qui l'exercent immédiatement; toute autre légitimité n'existe pas; la souveraineté du peuple devient la base du droit politique, et l'action du gouvernement se restreint autant que s'agrandit celle des individus et des nations. *Si le peuple veut se faire du mal à lui-même, qui pourra l'en empêcher?* s'écrie Rousseau, et c'est ainsi qu'il renie la raison, le droit, Dieu.

Mably, dans le *Droit public de l'Europe fondé sur les traités* (1748), rendit les idées de Rousseau plus populaires en les exagérant, et en se faisant l'archiviste du peuple, dont Rousseau était le publiciste. Le premier, il adopta intrépidement et déduisit avec une logique sévère ce qu'avaient de plus despotique et de plus sauvage les doctrines philosophiques, devançant ainsi les socialistes les plus hardis. Rousseau avait soutenu que le luxe et la richesse sont nuisibles à l'État, et que le meilleur est celui où tous sont pauvres; Mably tira la conséquence de ce principe, et, persuadé que l'égalité des biens ne peut exister qu'avec la communauté, il la proclama. Tout ce qui est raffinement d'une société, culture d'esprit, enthousiasme du beau, ne fait que nuire et doit être banni (1); la puissance divine de l'amour, il la sacrifie même à l'empire brutal du besoin et presque de l'instinct. A l'effet de faire disparaître l'inégalité, cause de tout mal, il faut supprimer la propriété, qui en est la source; la conscience doit être façonnée par une éducation commune et une religion d'État, subordonnée à la politique, comme chez les Romains (2). Là où Rousseau respecte les progrès, Mably les condamne, et conseille de renoncer à la brillante civilisation pour arriver à l'état de Sparte; demandez à l'un et à l'autre s'il est bon d'expérimenter leurs théories; ils vous répondront que la société est trop pervertie pour en attendre la guérison. L'application se fit néanmoins, et le *Contrat social* fut le code de la révolution française, comme la Bible avait été celui de la révolution anglaise. Le projet d'une paix perpétuelle, présenté par l'abbé de Saint-Pierre au congrès d'Utrecht, avait fait quelque bruit; il consistait à former une république européenne, composée de dix-neuf États avec vote à la diète générale, et appelée à faire exécuter ses décisions par la force des armes. Rousseau en publia un *Extrait* en 1761; mais il s'éloigne beaucoup néanmoins de cet utopiste : « Le mal des sociétés politiques présentes, dit-il,

(1) *De la législation, ou principes des lois*, livre II, ch. I.
(2) livre IV, c. 4.

provient de ce qu'elles doivent appliquer à leur sûreté extérieure les soins et les moyens qu'elles devraient consacrer à leur amélioration intérieure. Il n'en serait pas ainsi si les nations avaient conclu un pacte social qui prévînt les guerres extérieures, comme elles ont pourvu aux guerres civiles ; c'est ce que produirait une confédération, comme en Allemagne, en Sicile, en Hollande. En outre, toute l'Europe civilisée a une religion commune; elle a les traditions romaines qui lui serviraient de lien, si l'intolérance et le manque de garanties suffisantes ne faisaient toujours fléchir le droit sous la volonté du plus fort. Quiconque songe aujourd'hui à la monarchie universelle montre plus d'ambition que de génie, attendu que l'égalité de discipline, l'équilibre des forces et des communications plus rapides rendent impossible à un seul la conquête de toute l'Europe. L'Allemagne, qui en est le centre, l'empêchera toujours, malgré les défauts de sa constitution, et la paix de Westphalie restera la base du système politique. Pour le maintenir, toutefois, il faut un mouvement d'action et de réaction, qu'on devrait fortifier au moyen d'une confédération générale ayant un pouvoir législatif suprême, un tribunal et un pouvoir coercitif. Le bon sens suffira pour démontrer aux puissances combien il leur serait avantageux de soumettre leurs prétentions respectives à un arbitre impartial, au lieu de recourir aux armes, dont l'emploi profite rarement au vainqueur lui-même. »

Les doctrines des publicistes classiques sont résumées dans la *Science du gouvernement*, en huit parties, par Gaspard de Réal, qui les traite d'une manière plus pratique que Burlamachi et Vattel.

Une triste uniformité s'étend, dans les écrits de Pothier, sur le droit appartenant à des temps et à des lieux divers; le droit absolu, le droit romain, le droit coutumier, tous offrent une ressemblance décolorée, effet de la froide logique à l'aide de laquelle il veut en concilier l'application aux temps modernes, en se conformant toutefois à cette équité qui dirigea les dernières compilations des Romains chrétiens. Toutefois, sans critiquer les lois, ni se lancer dans des théories législatives, il s'attache à modifier le droit ancien, à le rendre plus humain dans l'application; de sorte qu'il se trouve ainsi transformé, à travers son bon sens lucide, en une pratique simple et douce.

Il convient de rappeler ici Montesquieu, l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II, le *Commentaire* de Rutherforth sur Grotius, l'habile et ingénieux *Commentaire* de Valin sur l'ordonnance de 1681 ;

Heineccius, que Mackintosh appelle le meilleur publiciste élémentaire; enfin l'Espagnol d'Abreu, favorable aux prétentions de l'Angleterre sur les mers. Chez tous ces auteurs, la science du droit public intérieur se joint à la morale, à la politique et au droit d'État positif, jusqu'au moment où elle en fut détachée par les philosophes de l'école critique venus à la suite de Kant (1).

1673-1743. Le fécond et exact Bynkershoek, de Middelbourg, offrit le premier une exposition critique et systématique du droit des gens maritime, en choisissant les questions particulières d'une application plus pratique. Selon lui, tout ce qui est conforme aux lumières de la raison oblige, lorsque cela est observé par la plupart des nations, et les nations les plus civilisées. Le droit des gens est donc une présomption fondée sur la coutume; d'où il suit qu'il cesse d'être en vigueur du jour où apparaît la volonté contraire à celle dont il s'agit. Son ouvrage sur le droit des ambassadeurs est d'une importance capitale.

Si l'on compare la générosité qui respire chez tous ces écrivains avec la politique sordide de ce siècle, avec les astuces de la paix, les brigandages de la guerre, on comprend combien a peu de valeur un droit public qui ne se fonde pas sur la conscience et ne s'appuie pas sur Dieu.

Une troisième époque devait commencer plus tard pour cette science, lorsque le droit des gens fut observé sous le rapport positif et pratique; on déduisit alors du recueil des documents et des traités les actes et les règles qui devaient diriger les souverains et les diplomates.

Le président Hénault, en publiant le *Droit public fondé sur les traités*, avait déjà dévoilé en partie ce qu'on avait jusque alors considéré comme les arcanes de la diplomatie.

Moser de Stuttgart consacra toute sa vie au droit public, principalement de l'Allemagne. A partir de la mort de Charles VI, il substitue les exemples aux spéculations philosophiques, voyant bien que les principes abstraits ne sont pas observés par les souverains.

Martens publia en 1788 un *Abrégé du droit des gens moderne de l'Europe, fondé sur les traités et la coutume*, qui devint ensuite un manuel; il part de l'idée de Vattel, que ce droit est une modification du droit naturel, appliqué à régler les rapports entre les nations.

(1) Tels que Fichte, Schmalz, Heidenreich, Hoffbauer, Schlözer, Burkardt, Politz, Egger, Krug, Bauer, Rotteck, etc.

Le droit ainsi réduit au fait, il ne faut pas s'étonner si Bentham en vint à proclamer l'utilité comme la mesure unique du droit. Il fonda sur cette base un projet de paix perpétuelle. Un souverain n'a pas de meilleur moyen de régler sa conduite envers les autres nations que de rechercher le plus grand avantage de toutes. La loi internationale aurait donc pour but l'intérêt général : 1° en ce qu'une nation ne serait à charge aux autres qu'autant qu'il est nécessaire à son propre bien-être ; 2° en ce qu'elle ferait aux autres nations le plus grand bien compatible avec le sien, ce qui constituerait ses devoirs à remplir ; 3° en ce qu'elle ne souffrirait des autres nations aucun dommage, au delà de ce que réclame leur propre bien ; 4° en ce qu'elle recevrait le plus grand bien des autres nations compatible avec leur propre bien-être, ce qui constituerait ses droits à faire valoir. On ne connaît jusqu'ici d'autre remède aux violations que la guerre ; le cinquième but du code international serait donc de pourvoir à ce qu'elle n'entraînât que le mal indispensable pour arriver au bien qu'on aurait en vue. Bentham. 1748-1832.

La guerre est une espèce de procédure, à l'aide de laquelle une nation revendique ses droits aux dépens d'une autre. Les causes qui l'engendrent le plus ordinairement sont : l'incertitude dans les droits de succession ; les agitations intestines chez des États voisins, dérivant soit de cette source, soit de disputes sur le droit constitutionnel ; l'incertitude des droits invoqués sur des pays nouvellement découverts ; les haines et les préjugés religieux ; les querelles entre des États limitrophes.

Il conviendrait donc, pour les écarter, 1° de réduire en code les lois non écrites, mais qui sont en usage ; 2° de faire de nouvelles conventions et des lois internationales sur tous les points indéterminés ; 3° de perfectionner le style des lois et des autres actes. Mais comme ces causes dépendent des intérêts et des passions humaines, les remèdes seraient insuffisants ; en conséquence, Bentham imagine une paix perpétuelle, fondée sur deux points essentiels : 1° la réduction et la détermination des forces militaires et navales ; 2° l'émancipation des colonies, qui sont finalement onéreuses à la métropole, laquelle se trouve contrainte de les défendre au moyen d'une marine redoutable.

Bentham propose un tribunal arbitral pour éviter les dissidences d'opinion entre les négociateurs, et ses décisions sauveraient l'honneur de la nation qui succomberait. Des conventions plus ou moins difficiles ont été arrêtées, comme la neutralité, la confédération américaine, la diète germanique, la ligue suisse. L'histoire démontre ainsi que la confiance peut exister entre nations.

Il pourrait donc se former un congrès général où chaque puissance enverrait deux députés, et qui aurait autorité pour rendre sa décision, pour la faire publier dans les deux États en dispute et mettre au ban de l'Europe celui qui n'y obtempérerait pas. Comme dernier expédient, on pourrait fixer le contingent de chaque État pour l'exécution des sentences prononcées; mais on éloignerait une semblable nécessité en autorisant le congrès à donner la plus grande publicité à ses jugements motivés, ce qui serait un appel à l'opinion.

Tel était le rêve de Bentham en 1789, un instant avant la conflagration générale, où l'on vit apparaître la plus audacieuse violation des traités positifs.

Kant. 1724-1804.

Elle avait déjà éclaté quand un autre philosophe, Emmanuel Kant, imagina une paix perpétuelle, constituée aussi sur une confédération de toute l'Europe, représentée par un congrès permanent. La première condition était que les États fussent républicains, c'est-à-dire que chaque citoyen concourût, au moyen de ses représentants, à faire les lois et à décider de la guerre; car un despote hésite peu à recourir aux armes, mais le peuple sait qu'il s'expose à toutes les charges et à tous les maux qui suivent un appel à la force. Par constitution républicaine, Kant entend un gouvernement limité par une représentation nationale, où le pouvoir législatif est séparé du pouvoir exécutif, tandis que la démocratie rend toute représentation impossible, et devient nécessairement despotique, attendu que la volonté de la majorité de souverains dont elle se compose ne se trouve pas limitée.

Il faut aussi, pour réaliser la paix perpétuelle, que l'alliance soit fondée sur une confédération d'États libres; or, actuellement l'état naturel entre les nations est celui de guerre déclarée ou imminente, et leurs droits ne se débattent que sur les champs de bataille, où la victoire tranche la question, mais ne la résout pas. La paix doit en conséquence être garantie par un pacte spécial qui ait pour but de mettre un terme à toutes les guerres et par lequel les nations renoncent à la liberté anarchique des sauvages, pour former une *civitas gentium*. Si par hasard un peuple se constituait en république (gouvernement qui tend de sa nature à la paix perpétuelle), il deviendrait le centre de cette confédération, attendu que d'autres s'associeraient à lui pour garantir leur propre liberté, selon le droit public; « car s'il est juste, nous dit Kant, d'espérer que le règne du droit public s'effectuera par des progrès graduels, mais indéfinis, la paix perpétuelle qui succédera aux trêves appelées jusque ici traités de paix

n'est pas une chimère, mais bien un problème dont la solution nous est promise par le temps; or, il sera vraisemblablement abrégé par le progrès général de l'esprit humain (1). »

Cependant, le désordre des finances résultant des besoins croissants du gouvernement et de la nécessité de satisfaire aux exigences d'une politique de famille conduisit les esprits à méditer sur l'origine et la distribution des richesses, sur le luxe, sur l'agriculture. Le système de Law avait secondé ces tendances, et l'on vit pleuvoir les livres sur le crédit, sur la population, sur les manufactures; ce fut à qui expliquerait la crise survenue et raisonnerait sur ce que chacun avait expérimenté. Comme la propriété foncière seule n'avait pas péri dans cette tourmente, qu'elle s'était améliorée, au contraire, on jugea que les terres formaient l'unique richesse réelle. Ainsi naquit l'économie politique, premier système de formules précises qui avaient pour but, sous une apparence de réforme politique, de faciliter la perception des impôts et de remédier aux maux de la France.

Jusque alors l'économie politique avait à peine été soupçonnée, quoique l'Angleterre, par suite de ses relations compliquées avec l'ancien et le Nouveau Monde, eût mis en lumière quelques vérités. Ainsi la Compagnie des Indes s'était aperçue par expérience que l'argent était le meilleur moyen d'échange avec l'Asie; mais comme le préjugé public soutenait que la nation qui exportait le plus d'argent se trouvait en perte, il fallut déguiser les opérations et abonder dans le sens de ce préjugé. Josias Child, Petty, Dudley Nort, Locke, Stewart dirent beaucoup de choses à ce sujet, sans arriver à la vérité sur la nature et les ressources de la richesse.

La société vit-elle d'or et d'argent? Qu'elle mange toute l'année les produits de son propre territoire, et à la fin elle se trouvera n'avoir ni plus ni moins d'or et d'argent. Ces métaux ne servent donc qu'à faciliter les échanges, tandis que la subsistance ne se tire que des denrées de consommation; d'où il résulte que la richesse consiste non dans le prix, mais dans la chose. Telle était l'induction que l'on tirait; ainsi, après avoir donné une grande importance aux arts qui produisaient de l'or, on arriva à les négliger tout à fait pour l'agriculture. Le médecin Quesnay analysa le premier la formation et la distribution naturelle des richesses tirées de la terre, qui fournit aux travailleurs la matière première et la nourriture. Le travail appliqué à l'agriculture produit l'ali- 1694-1774. Quesnay.

(1) *Programme de paix perpétuelle.* Kant a été réfuté par Hégel dans ses *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, et par Fichte dans sa *Grundlage des Naturrechts nach Principien der Wissenschaftlehre.*

ment, et en outre un excédant de valeur, qui doit s'ajouter à la masse des richesses, et qui, appelé par le maître *produit net*, doit appartenir au propriétaire comme revenu disponible (1).

Fort bien : mais Quesnay ne vit pas que les autres industries donnent aussi un produit net; il soutient, au contraire, qu'elles ne sauraient ajouter un fétu de paille ni à la masse des choses sur lesquelles elles s'exercent ni à la fortune générale. Les artisans ne produisent donc qu'autant qu'ils consomment durant le travail; lorsqu'il est fini, la somme totale des richesses ne se trouve ni plus ni moins considérable qu'auparavant, à moins que les ouvriers n'aient épargné sur leur consommation.

Les propriétaires doivent donc avoir la prééminence sur tous les autres citoyens; mais de cette doctrine orgueilleuse résultait une conséquence qui était tout entière à la charge de l'agriculture. En effet, comment faire peser l'impôt sur des gens réduits à un simple salaire? Toutes les taxes devaient donc être supportées par la terre, et prélevées sur le produit net. Que restait-il à faire à la société? Multiplier les productions agricoles, dont les propriétaires tireraient de quoi alimenter l'industrie.

Mais si les nécessités économiques portaient les Français à analyser la puissance féconde de la richesse, la politique était pour eux plus urgente encore; or, les physiocrates eux-mêmes confondirent l'économie avec la politique, et de là vint le nom donné à cette science.

L'intendant Vincent de Gournay, élevé dans le négoce, après avoir médité sur les ouvrages du Hollandais Jean de Witt et des Anglais Chlid et Culpeper, qu'il traduisit, vit que tout n'était pas dans la seule agriculture, et il s'occupa plus de la pratique que des idées spéculatives. Une valeur nouvelle n'est pas, selon lui, produite seulement par la terre, mais aussi par le fabricant. Chacun connaît son intérêt mieux qu'un indifférent : les règlements, les droits d'entrée, tous les obstacles à la production et à la circulation sont funestes. *Laissez faire, laissez passer,* devint comme le mot d'ordre dans la guerre qui fut déclarée alors à toutes les entraves apportées au commerce.

Turgot, qui expliqua la théorie des monnaies en montrant qu'elles ne tirent pas leur valeur de l'autorité du gouvernement, mais de leur valeur intrinsèque, poussa le sophisme de Quesnay jusqu'à diviser les travailleurs en deux classes, l'une *productrice* de richesses véritables à l'aide de la terre, et l'autre *stérile*, ne

(1) Blanqui.

produisant par l'industrie qu'autant qu'elle consomme. C'était là une nouvelle distinction, introduite au moment où l'on prêchait l'égalité universelle, une nouvelle aristocratie substituée à l'ancienne; ainsi, alors qu'on élevait l'intelligence d'un côté, on la rabaissait de l'autre en la reléguant parmi les classes stériles.

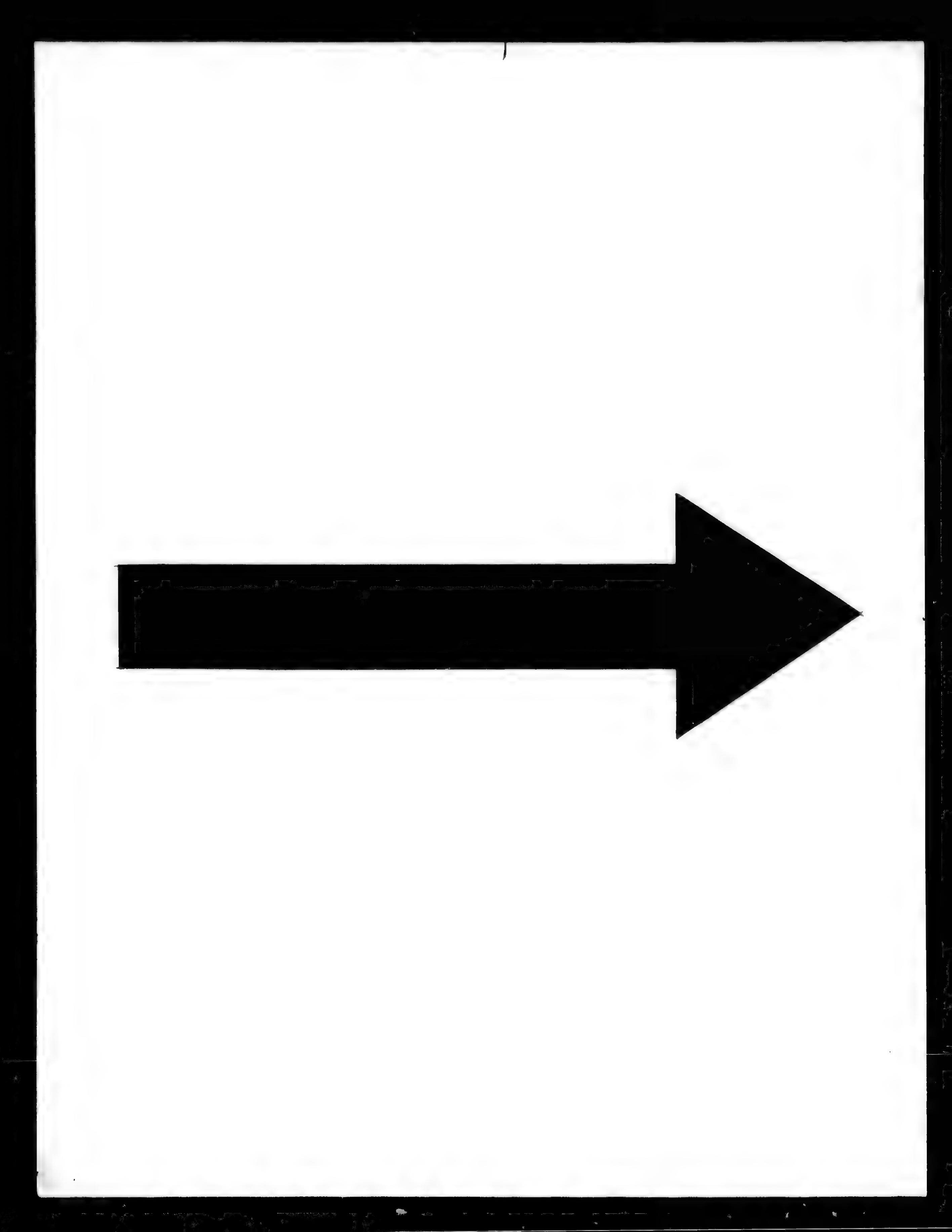
Mais en vérité, peut-on lui répondre, quel mérite aurait le grain produit par l'agriculture si l'industrie n'en faisait du pain? le bois, s'il n'était transformé en maisons et en meubles? La semence n'augmente-t-elle pas de valeur dans le sein de la terre [illegible] que [illegible]r dans la main du bijoutier? L'histoire prouve en [illegible] l'industrie et le commerce, mieux que l'agriculture, [illegible] la valeur échangeable ou par la division du travail, [illegible] l'application des machines. Gênes et Venise n'eurent point de [illegible]es, attendu qu'un peuple manufacturier et commerçant peut importer beaucoup plus de subsistances que ses terres ne lui en fourniraient.

Quoi qu'il en soit, cette règle resta établie fermement par les économistes d'alors, que les richesses d'une nation sont les objets de consommation reproduits par le travail incessant de la société. ils avaient l'avantage d'être unis dans une seule pensée; ils employaient ce ton dogmatique qui impose au vulgaire, des termes sacramentels, une précision mathématique et des chiffres. Ne négligeant rien, ils ennoblissaient la condition du paysan, détournaient les regards des villes pour les reporter vers les campagnes, faisaient la guerre aux monopoles qui se rencontraient partout, et qui étaient approuvés par les théoriciens (1).

Bien que leurs théories soient discréditées, il faut rendre hommage à leurs excellentes intentions. Les écrits de l'abbé Morellet, de Dupont de Nemours, de Chastellux plaisent encore par la chaleur et la philanthropie qu'on y trouve; ils plaisent parce qu'ils ne donnent plus seulement la force pour fondement à la paix entre les nations, et la bonne conduite à la paix entre les particuliers, mais parce qu'ils y ajoutent l'intérêt bien entendu des unes et celui des autres, lequel consiste dans l'amélioration des basses classes et dans l'égalité sociale.

Par malheur, les économistes, dans le désir d'affermir une autorité tutélaire, considéraient presque uniquement la science

(1) Ustaritz écrivait en 1740, après avoir été ministre, dans la *Théorie de la pratique du commerce* : « Il faut employer tous les moyens rigoureux qui peuvent nous conduire à vendre aux étrangers une plus grande quantité de nos productions qu'ils ne nous en vendent des leurs. C'est en cela que consiste tout le secret, c'est là l'unique activité du commerce. »



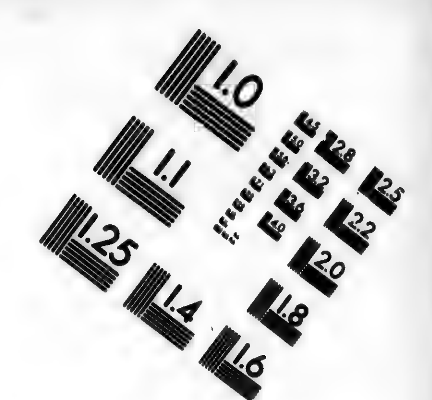
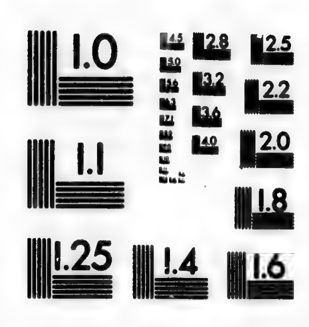


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6″

par rapport à l'administration et au gouvernement, faisant du roi un père de famille, c'est-à-dire un despote, quelque soin qu'ils prissent d'embellir la chose, et de se montrer convaincus qu'il lui serait impossible de résister à l'évidence de leurs démonstrations économiques; en un mot, il se confiaient plus dans un homme que dans tous, dans le bon sens et le bon vouloir d'un seul que dans celui du peuple : erreur excusable au moment où vécurent ces premiers réformateurs.

Quesnay mit pour épigraphe en tête de son *Tableau économique* : *Pauvres paysans, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvres paysans;* en indiquant la distribution des revenus territoriaux, il prit pour objet principal des impôts les prêts et les dépenses publiques. A part ce *despotisme légal*, il se répandait toutefois plus d'une idée pratique et utile; les abus des maîtrises, des douanes, des corvées étaient mis à nu, et l'on demandait avec d'autant plus de hardiesse des remèdes aux plaies sociales qu'on croyait les obtenir promptement. Et quels étaient-ils? La liberté du commerce, la fraternité des nations; plus de taxes personnelles, plus de contributions indirectes, conséquence de leur faux principe du produit net. C'était ainsi que les économistes aidaient à l'œuvre révolutionnaire des encyclopédistes, quoique avec des principes plus positifs.

Ces systèmes et d'autres encore tendaient à créer une science économique; mais la France en fut détournée par les réformes politiques, dont l'idée s'y mêlait. En Angleterre, la révolution s'était accomplie dans le siècle précédent, et les colonies, les grandes spéculations, les immenses abus y offraient un plus vaste champ; la patrie de Law devait donc donner naissance au créa-
Smith. 1723-1790. teur de la science économique. L'Écossais Adam Smith vint en France au moment où les économistes agitaient les questions fondamentales et où Turgot, appelé au ministère, essayait de les mettre en pratique. Il en fut épris, mais non satisfait, en voyant que, sans chercher à faire passer leurs dogmes dans la pratique, il leur suffisait d'expliquer la physiologie sociale, et qu'ils touchaient toutes les questions sans en résoudre aucune. De retour dans sa patrie, il médita dix ans sur cette matière en observant les faits, pour en tirer des conséquences; alors il dit, à l'encontre de Quesnay : *La terre ne produirait rien sans travail; donc le travail est la véritable richesse* (1). Avec le travail, la terre rap-

(1) *Recherches sur la nature et les causes des richesses des nations*, 1776.

porte régulièrement, largement, et les manufactures fleurissent; le *travail annuel* d'une nation est la source soit des productions nécessaires à la consommation, soit de celles avec lesquelles on se procure les produits des autres pays. En effet, la richesse consiste dans la *valeur échangeable* des choses; celui-là est riche qui produit davantage, ou qui possède des sujets amenés, au moyen du travail, à une utilité qu'ils n'auraient pas autrement. La valeur échangeable est différente de la valeur utile, parce qu'on peut avec la première se procurer beaucoup de choses, et que la seconde ne peut être donnée en échange. Qu'y a-t-il de plus utile que l'eau? On ne peut cependant en faire l'objet d'un échange, tandis qu'un diamant, si peu utile en soi, peut servir à acheter de nombreuses machandises. Le rapport entre deux valeurs échangeables exprimé en une valeur convenue, à laquelle on donne le nom de monnaie, s'appelle prix. Le prix *nominal* diffère du prix *réel*, qui représente ce que les choses ont coûté de travail; certaines circonstances font que le prix courant s'éloigne du prix naturel, et trois éléments concourent à l'établir; car il faut ajouter au *revenu* de la terre qui a fourni la matière première, et qui était le revenu que les économistes considéraient seul sous le nom de produit net, le salaire de l'ouvrier et le bénéfice de l'entrepreneur.

Smith eut donc la sagesse de ne pas être exclusif, et il laissa une grande part à la terre, ainsi qu'aux produits accumulés des richesses créées par le travail; une partie se consomme immédiatement, une partie s'accumule par l'économie et l'épargne, ce qui constitue les *capitaux*, qui ne sont pas seulement l'or et l'argent, mais toute richesse quelconque réunie le travail, surtout quand elle est employée à en créer d'autres par un travail nouveau.

Le capital est *fixe* s'il se transforme en atelier avec ses ustensiles; il est *circulant* s'il sert à payer le salaire des ouvriers et à acheter des matières premières. Améliorez-vous votre fonds, c'est un capital fixe; l'argent et les vivres sont un capital circulant. Parfois l'un se transforme en l'autre moyennant l'argent comptant, les billets ou les obligations, qui valent encore mieux lorsque les conditions du prêt sont libérales.

Mais dans les combinaisons par lesquelles les produits du travail s'échangent entre eux au moyen de l'argent, qui réglera le prix des choses? La demande et l'offre.

Smith donna la meilleure analyse du travail. Il indiqua que les progrès de cet élément de richesse sont en proportion de sa subdivision, et qu'ils amènent la nécessité des échanges; de telle

sorte que les machines deviennent les bienfaitrices de l'humanité malgré leurs inconvénients passagers.

La richesse peut donc être créée, accrue, conservée, accumulée, détruite ; la stérilité du travail est une erreur, et les classes manufacturières échappent à la prédominance des classes agricoles.

Passant ensuite aux revenus du souverain et de l'État comme corps politique, il détermine à quelles dépenses la société entière doit contribuer, quelles sont celles qui doivent peser seulement sur certaines classes, et quels sont les avantages du système colonial.

Quiconque est apte à créer des valeurs doit à l'État des subsides et des taxes en retour de la pleine liberté de son travail; il n'est plus de professions stériles dès que chacun peut donner aux choses une valeur échangeable au moyen du travail. Chacun peut donc acquérir l'indépendance; l'économie devient une vertu active, et le champ des valeurs échangeables est infini. Tandis que la part attribuée par les économistes au gouvernement était telle qu'ils faisaient de leur science et de la politique deux choses synonymes, Smith veut que le gouvernement reste passif. Supprimez les entraves, et les capitalistes préféreront, dans leur intérêt privé, l'emploi qui profite le plus à l'industrie nationale. La paix, des taxes supportables, la justice suffisent pour porter un peuple de la barbarie à la plus haute civilisation. L'intérêt individuel est le mobile de chacun, et la concurrence le meilleur des encouragements. L'égoïsme est donc le fond de son système ; c'est par égoïsme qu'on travaille, qu'on invente, qu'on se donne du mal pour améliorer sa condition. Que chacun s'ingénie de son mieux, et cette activité suffira à la prospérité et à la richesse de la nation. En conséquence, liberté absolue, concurrence, émulation. Bentham compléta ensuite ce système en combattant les lois surannées de l'Angleterre et en étendant la libre concurrence jusqu'à vouloir l'affranchissement des colonies. En un mot, la sympathie est la loi de la morale; la justice, la loi de la jurisprudence naturelle; le travail libre, la loi de la formation des richesses.

Smith opposait ces théories aux physiocrates, sans prendre leur ton dogmatique, mais simplement et en tirant ses exemples des objets les plus usuels. S'il ne fut pas toujours exact dans ses conséquences; si en combattant des erreurs enracinées il tomba quelquefois dans l'excès opposé; s'il n'apprécia point à sa juste valeur l'importance de la terre et des capitaux; s'il ne fournit pas la théorie la plus exacte des machines; si, épris des valeurs

échangeables, il ne songea point aux valeurs morales, qui sont la gloire, l'ornement des nations, et s'il négligea les médecins, les avocats, les prêtres, les magistrats, sans s'apercevoir que le talent est un capital accumulé, il faut le lui pardonner en considération des difficultés qu'il rencontra et de l'inexpérience qu'avaient montrée ses prédécesseurs. Il se laissait surtout fourvoyer par la philosophie écossaise, qui cherchait à suppléer par la méthode au défaut de principes, et à combler par l'expérience le vide laissé par le sensualisme de Loke.

En outre, ni Smith ni ses disciples ne considérèrent dans la libre création des richesses si elles tournent ou non au détriment des pauvres; mais l'Angleterre, qui appliqua si largement sa doctrine de la concurence universelle, se trouve accablée sous la masse de ses prolétaires indigents. Depuis qu'à cette avidité de l'intérêt privé est venue s'ajouter la puissance énorme des machines à vapeur, on n'en a que plus révoqué en doute le mérite de ce mode de création de la richesse, qui, sans frein de justice ni de morale, plonge dans la misère une multitude de gens, tandis que les richesses ont besoin pour être telles de se trouver également réparties entre tous les producteurs. Heureusement, la position de l'Angleterre, sur laquelle Smith a fondé ses doctrines, ne sera jamais celle de toute l'Europe. Non, l'homme n'est pas destiné à ce travail solitaire, à cette hostilité de la paix, et nous avons la confiance que l'*association* sera substituée un jour à la *concurrence*.

Les doctrines de Smith pénétrèrent rapidement dans la pratique, firent tomber beaucoup d'entraves, donnèrent une meilleure idée des colonies, réveillèrent le crédit public et réduisirent les balances de commerce et les systèmes restrictifs, non moins que les théories des physiocrates, à n'être que des erreurs historiques. Avant lui, néanmoins, ces théories avaient profité à la France par des méthodes libérales, par le goût de l'innovation dans l'intérêt des classes pauvres. Une nation sympathique ne pouvait, ainsi que Smith, concevoir sa mission exclusivement comme un marchand, auquel il suffit de réaliser un gros bénéfice; elle voulait faire disparaître les restes de la féodalité, et aspirait à un avenir meilleur sous bien d'autres rapports.

En effet, la question pendante entre l'agriculture et l'industrie embrasse tous les éléments de la vie sociale; or, comme le commerce demande justice, sécurité, liberté, on réclama en son nom de nouveaux codes, l'égalité des droits, l'abolition des entraves de douanes, de mainmorte, de fidéicommis. Les écrits des philosophes furent remplis de ces réclamations. Les esprits faibles

seuls à la vue des abus se dégoûtent des principes, et renient l'impulsion générale qu'ils ont donnée, parce qu'ils ont été mal appliqués. Tout en désapprouvant comme nous l'avons fait l'esprit de critique inconsidéré du dix-huitième siècle, nous n'en proclamerons pas moins les immenses avantages qui en résultèrent; ce ne fut point en inventant, mais en répétant et en popularisant les idées d'amélioration qu'il renversa les obstacles qui s'opposaient au bien. Si d'Anteuil, d'Holbach, Grimm, Galiani et d'autres encore étaient des épicuriens qui ne songeaient qu'à jouir; si Rousseau et Helvétius condamnèrent la société comme une immense injustice organisée par la force et la ruse, ce qui leur faisait répudier un luxe qui asservit, une science qui agite, un ordre qui opprime, et chercher le bonheur chez les sauvages, la plupart des autres professaient l'amour de l'humanité : ils faisaient la guerre à l'ancienne religion, mais pour y substituer la philanthropie; puis, soutenant que l'homme est bon ou mauvais non par nature, mais par l'éducation ou par les gouvernements, ils s'appliquaient à corriger l'une, à améliorer les autres. C'est ici qu'apparaît réellement la partie poétique de ce rationalisme, un désir universel du mieux, le pressentiment d'un avenir plus heureux pour le plus grand nombre, la volonté d'y arriver par les arts et les sciences, surtout par la raison, qui se trouva substituée à tout et divinisée.

En conséquence, la réforme s'introduisit dans toutes les parties de l'éducation; les mères rendirent le sein à leurs enfants, l'instruction s'affranchit du pédantisme, la simplicité succéda à l'étiquette; les doctrines des physiocrates firent honte aux cours de leur luxe, de leurs dépenses, et avec ces doctrines s'introduisit dans le gouvernement plus d'économie, de probité, de sévérité.

Les lois étaient un assemblage de droit romain, barbare, féodal, communal; on ne comptait pas en France, dit-on, moins de cinq cent quarante coutumes, de telle sorte qu'on avait raison dans une province et tort dans une autre. La discordance originaire de principes mettait en lutte le fisc et la jurisprudence, la juridiction ecclésiastique et la juridiction séculière; puis, dans le doute, on avait recours à la loi écrite sans jamais remonter à un droit général, supérieur aux statuts particuliers. Les propriétés étaient liées par les mainmortes et des restes de servitude personnelle, qui empêchaient même de tester. L'industrie se trouvait asservie par les corporations, qui de sociétés d'assistance mutelle s'étaient converties en entraves pour tous (1).

(1) Lorsqu'il y avait spectacle gratis à l'occasion de l'accouchement de la reine, les charbonniers avaient le droit d'occuper la loge du roi; les marchandes de

Les gouvernements étaient parvenus à centraliser les divers éléments qui constituent la puissance publique, et à enlever aux particuliers les pouvoirs de la souveraineté. A l'autorité suprême était attribué le droit de repousser les agressions extérieures, de maintenir la paix au dedans, de rendre la justice au civil et au criminel, de conserver le domaine public, d'administrer le domaine utile de l'État, de diriger les provinces et les communes dans leur administration privée, selon que le réclamait leur expérience; mais, au lieu de songer que l'autorité la meilleure est celle qui se fait le moins sentir, elle prétendit souvent administrer toutes les affaires de la société, intervenir dans les arrangements domestiques, dans les successions, dans les conventions volontaires entre particuliers, et s'attribuer ce que les parties confiaient auparavant à l'habileté pratique des notaires.

L'Europe sentait surtout les défauts et les abus du pouvoir judiciaire. Les procédures secrètes, l'instruction inquisitoriale, à l'aide de laquelle le juge peut faire dire ce qu'il veut à l'accusé et aux témoins intimidés ou ignorants, continuaient de subsister; on condamnait encore par contumace, et l'on appliquait la confiscation, la plus injuste de toutes les peines; on refusait des défenseurs pour des crimes qui pouvaient conduire à l'échafaud, tandis qu'on en accordait un pour des affaires de quelques sous. Si sur dix juges six se prononçaient pour la peine de mort, elle était appliquée. On arrachait encore des aveux par la torture, peine, disaient les philosophes, que n'endura jamais aucun citoyen dans Rome ni dans la Grèce. Nous ne parlons pas des crimes d'État, où l'excès du châtiment parut toujours excusable, non plus que des punitions infligées aux blasphémateurs et des procès révoltants.

C'est un fait observé que les tribunaux inclinent à la rigueur et à l'aggravation des peines au delà de l'intention du législateur, comme s'ils mettaient une sorte d'amour-propre à découvrir et à châtier les coupables. Le parlement de Paris s'obstina pendant tout le règne de Charles V à refuser un confesseur aux con-

poissons celle de la reine. Quand Marie-Antoinette donna le jour au dauphin, tous les corps de métiers se rendirent à Versailles avec leurs symboles. Les ramoneurs portaient une cheminée dorée, d'où sortait le plus petit d'entre eux; les porteurs de chaises, un de ces véhicules tout brillant d'or, dans lequel on voyait une nourrice avec son petit dauphin; les bouchers conduisaient le bœuf gras; les cordonniers venaient avec une petite paire de bottes pour le nouveau-né, les tailleurs avec un uniforme de son régiment à sa mesure; on vit arriver jusqu'aux croque-morts avec leurs insignes.

damnés à mort malgré un ordre du roi et une bulle du pape. Quand Louis XVI ordonna, en 1778, qu'il y eût un intervalle entre la sentence et l'exécution capitale, le parlement résista à cet ordre, en y opposant des sophismes hypocrites. Le garde des sceaux Armenonville, apercevant les conséquences de la terrible déclaration qui punissait de mort toute sorte de vol, recommanda de ne pas appliquer une peine disproportionnée; mais les magistrats préférèrent s'en tenir à la légalité, pour avoir l'occasion de l'infliger.

Lors même qu'un bon code eût existé, quelles atteintes n'aurait-il pas reçues des lettres de cachet, à l'aide desquelles le roi faisait emprisonner ou reléguer au loin qui lui plaisait? D'un autre côté, les fermiers des finances voulaient avoir à leur disposition des sbires et des cachots, pour les aider à recouvrer les impôts et à châtier les contrevenants; ils suspendaient la justice quand ils ne l'égaraient pas

D'autres actes arbitraires résultaient des lois religieuses, dont la rigueur paraissait d'autant plus grande, qu'elle contrastait avec l'immoralité de la cour. Il y avait en 1746 dans les prisons ou aux galères deux cents protestants condamnés par le parlement de Grenoble pour avoir exercé leur culte. En 1762 celui de Toulouse condamna un ministre à la peine de mort.

Plusieurs procès célèbres mirent en évidence les vices des lois criminelles : ceux de Calas et de Fabre, dont nous avons déjà parlé; celui de La Barre, jeune étourdi, qui fut envoyé au supplice sur le soupçon d'avoir brisé un crucifix; celui de Lally, administrateur de l'Inde française.

Les philosophes s'emparèrent de ces faits comme d'autant de thèmes à déclamation; les arts firent appel à l'indignation et à la pitié en les reproduisant dans des dessins, dans des romans, dans des drames. Morellet trouve en Italie le *Directorium inquisitorum*, et en donne une traduction; il traduit le livre *Des Délits et des Peines* par Beccaria, et l'on en répand sept éditions dans une année. Voltaire se fait bénir des opprimés, dont il se constitue le protecteur.

Toutefois, les philosophes eux-mêmes, si hardis qu'ils fussent dans leurs théories, croyaient que le changement ne pouvait venir que du trône; c'est du prince qu'ils l'invoquaient, et ils espéraient en conséquence que le progrès s'effectuerait tranquillement. Dans cette attente, beaucoup se mirent à l'œuvre pour instruire et améliorer le peuple, faire prospérer l'agriculture, étudier les maladies des bestiaux, introduire des plantes étrangères.

Ce Malesherbes que nous venons de nommer, et qui devait plus tard se faire le défenseur d'un roi destiné à l'échafaud, avait débuté en 1751 par combattre la multiplicité et la rigueur des impôts. Sept ans après, il rédigeait cinq mémoires sur la législation de la presse, et en même temps il enrichissait les jardins et les bois d'espèces nouvelles.

La première société économique fut instituée à Zurich, en 1747. Une société d'agriculture fut fondée à Paris en 1761, et les provinces l'imitèrent bientôt. Les questions frivoles n'avaient plus place dans les programmes des académies : « Ces programmes, dit Marmontel, intéressaient par des intentions saines et profondes, soit sous le rapport de la morale et de la politique, soit sous celui des arts utiles et bienfaisants; on était étonné de la grandeur des questions, qui, plus que toute autre chose, montraient la direction et les progrès de l'esprit public. » L'Académie des Sciences, en 1787, chargea Bailly d'un rapport sur la construction des hôpitaux, où il réunit tout ce que les sciences et la pratique suggéraient de mieux pour le soulagement de l'humanité; celle de Besançon, prenant en considération les fréquentes disettes, proposa en 1771 un prix à celui qui trouverait un nouvel aliment à l'usage du peuple. Parmentier le trouva bientôt dans la pomme de terre. Déjà connue depuis quelque temps, elle était repoussée par le préjugé ou la négligence; mais il sut en triompher. Il obtint du gouvernement un terrain dans la plaine des Sablons, et ce fut bientôt une mode de porter à son habit une fleur de cette plante; il plaça des sentinelles autour du champ, pour faire voir qu'il attachait un grand prix à ses produits, et pour stimuler le désir du fruit défendu; puis, il donna un repas où assistèrent Franklin, Lavoisier et d'autres célébrités, et la pomme de terre s'y montra sous toutes ses transformations.

Parmentier. 1737-1816.

Duhamel étudia l'anatomie d'un grand nombre de plantes, et donna un traité général *des arbres à fruit* et un autre ouvrage sur *la culture des terres*. Dans ce dernier, il développa une méthode nouvelle, proposée par l'Anglais Jothro Tull, et consistant à remplacer le fumier par plusieurs labours, méthode qui fut ensuite reconnue fausse; il publia d'autre écrits non moins utiles à la science qu'à l'économie, et expliqua la formation des os et celle des bois, en prenant toujours l'expérience pour guide. 1760.

Claude Bourgelat, de Lyon, occupé des chevaux et de leurs maladies, écrivit pour l'*Encyclopédie* les articles relatifs à l'art

vétérinaire, dont il ouvrit la première école dans sa ville natale, en 1762. L'abbé Rozier, qui lui succéda, étendit et améliora cette science. S'appliquant ensuite à l'agriculture, il recherchа dans ses voyages et dans la science de nouvelles sources de prospérité pour le pays; un cours d'agriculture qu'il publia est écrit avec chaleur et simplicité. Le médecin Helvétius propagea les soupes économiques, dites depuis à la Rumfort, tandis que Parmentier améliorait le pain de munition; Daubenton introduisait les moutons mérinos. Lombe établissait à Derby un moulin à soie, dont les vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-six dévidoirs, mus par l'eau, donnaient en vingt-quatre heures une énorme quatité de fil d'organsin. Oberkampf fondait à Jouy une manufacture de toiles peintes, et une filature de coton à Essonne, industries toutes nouvelles. Les indiennes de France devinrent de mode à la cour, et l'Angleterre elle-même les rechercha.

L'abbé de Lasalle, chanoine de Reims, touché de l'ignorance des enfants du peuple, fonde l'*École des frères*, et le chevalier Paulet introduisit parmi eux l'enseignement mutuel. Oberlin de
1679. Strasbourg institua dans sa paroisse des asiles pour l'enfance, et
1787. afin de détruire la misère, cette source féconde de maux, il améliora l'économie rurale; un canton stérile et désolé des Vosges fut par lui transformé en jardin.

Montyon, qui devait rendre son nom célèbre par les prix qu'il institua, en fondait alors un premier (1780) pour des expériences utiles aux arts, un autre pour l'œuvre littéraire la plus profitable à la société, un troisième pour l'expérience qui rendrait moins nuisibles les opérations mécaniques et pour l'artisan qui simplifierait un procédé industriel, un quatrième pour celui qui trouverait les meilleurs moyens de suppléer et d'économiser le travail des nègres.

Le nombre des machines s'augmenta; on établit les pompes à feu, l'éclairage public, les cimetières en plein air. Les horloges furent perfectionnées; on introduisit le tartre émétique et les secours pour les noyés. La chimie améliora les procédés des arts et de la pharmacie. Berthollet enseigna à blanchir les toiles avec le chlore. Lavoisier s'occupa d'obtenir le nitre sans déranger les citoyens dans leurs maisons; il améliora la poudre à canon, les méthodes agricoles, l'élève du bétail. Poissonnier trouva le moyen de rendre l'eau de mer potable; Seguin apprit à tanner les cuirs par un nouveau système; Thénard et Brongniart, à améliorer les peintures à l'huile et sur émail, ainsi qu'à faire macérer le chanvre par des procédés chimiques. Déjà Chaptal

proclamait que la science est stérile si elle n'est pas applicable; il se servait en conséquence de sa fortune pour multiplier les expériences et pour arracher à la nature des secrets profitables à l'humanité; il introduisit les fabriques d'alun artificiel, d'acide sulfurique, de soude et les blanchisseries à la vapeur.

D'Arcet, soutenu par le comte de Lauraguais, découvrit le procédé pour faire les porcelaines de la Chine, ce qui porta à étudier la méthode des potiers et des vitriers, à pousser les analyses chimiques à l'aide du feu, et valut une si grande célébrité à la manufacture de Sèvres. Les frères Montgolfier simplifiaient les procédés de la papeterie, la fabrication de la céruse et la stéréotypie; ils appliquèrent le bélier et la presse hydraulique, et osèrent tenter les vols aréostatiques. Constantin Périer introduisait à Paris les pompes pour élever l'eau et la distribuer dans les différents quartiers, comme il en existait déjà à Londres (1779), et sa *Pompe à feu* de Chaillot devenait une école de machinistes. L'habile mécanicien Vaucanson, dont on admirait les automates qui faisaient de la musique, les canards qui mangeaient et digéraient, perfectionna les moulins à soie et une machine pour exécuter les étoffes à fleurs. Réveillon fabriquait des papiers peints, Lenoir des instruments de mathématique, Argan les lampes à double courant; Réaumur commençait la fabrication du fer-blanc et de l'acier fondu. L'art des jardins s'améliorait aussi. Ambroise Didot introduisait le papier vélin, et la stéréotypie lui procurait le moyen de donner des éditions plus correctes et à meilleur marché. Nous rappellerons ici les nombreux ouvrages de médecine populaire, parmi lesquels il suffira de citer ceux de Tissot et de Hufeland.

La petite vérole, devenue endémique en Europe dès le huitième siècle, avait redoublé de violence vers la fin du seizième siècle, et chaque année elle tuait un demi-million d'Européens. Sur dix individus, huit en étaient attaqués, et un septième succombait; les autres perdaient quelqu'un de leurs membres, ou restaient défigurés. Les Grecs modernes eurent connaissance, on ne sait d'où, d'un moyen propre à prévenir ce mal ou du moins ses ravages; il consistait à le greffer artificiellement sur le sujet qu'on voulait préserver, et les pères le pratiquaient sur leurs filles, afin qu'elles conservassent leur beauté et pussent peupler les sérails turcs. L'Europe n'avait pas ignoré ce procédé; mais elle en avait dédaigné l'usage (1) jusqu'au moment où Marie Worthley Inoculation.

(1) Timonio, médecin grec, qui avait étudié à Oxford et à Padoue, publia en

Montagu en fit connaître l'utilité. Se trouvant à Constantinople, où son mari était ambassadeur d'Angleterre, elle apprit qu'une vieille femme de la Thessalie inoculait la petite vérole avec des cérémonies superstitieuses, qu'elle prétendait lui avoir été révélées par la Vierge; ainsi elle faisait, dit-on, une incision en croix sur le front ou sur le menton, puis elle appliquait dessus la moitié d'une noix, et exigeait un cierge pour récompense. Quoique l'opération fût douloureuse, lady Montagu voulut que son fils la subît (1); elle chercha ensuite à mettre cet usage à la mode (1718) parmi les mères d'Europe, tandis que Maitland, son chirurgien, s'occupait de persuader les médecins. Le gouvernement permit de faire l'épreuve de cette méthode sur les condamnés de Newgate et ensuite à l'hôpital des enfants trouvés. La princesse de Galles ne craignit pas d'y exposer ses fils, et l'exemple l'emporta sur les préjugés et la superstition.

Plus tard Isaac Maddox, évêque de Worcester, créa une société pour la propagation de cette découverte, qu'il proclama du haut de la chaire quand d'autres la traitaient d'impie. Le comte de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche, fut le premier Allemand qui se hasarda à en faire l'essai sur ses enfants. Le prince Frédéric de Hanovre se fit opérer par Maitland; Marie-Thérèse se fit inoculer ainsi que les jeunes archiducs; Catherine de Russie suivit cet exemple, et elles triomphèrent, par leur exemple et leur encouragement, de la résistance des mères. En 1777, Washington soumettait toute son armée à cette opération. Peverini, médecin romagnol, l'introduisit en Italie en se servant d'une aiguille au lieu de la friction, des vésicants ou des charpies imbibées, dont on faisait habituellement usage avant lui. La comtesse Buffalini est citée parmi les plus zélées propagatrices de cette pratique (2), qui

1715 une *Historia variolarum quæ per emissionem excitantur*. En 1717 Klaunig, médecin de Breslau, donnait connaissance, dans les *Éphémérides de l'Académie Léopoldine-Caroline*, de l'inoculation, qu'il avait apprise de Skragenstiern, premier médecin du roi de Suède. Un nommé Boyer, étudiant en médecine à Montpellier, la prit pour sujet d'une thèse. On peut voir dans Sprengel les preuves de la connaissance antérieure de l'inoculation et de l'usage qu'on en faisait en Chine, l'Hindoustan et l'Arabie.

(1) C'est avec raison que les Anglais ont une espèce de culte pour les quelques lignes par lesquelles lady Montagu informa son mari de l'opération. Les voici : *Sunday march* 23, 1718. — *The boy was engrafted last tuesday, and is at this time singing and playing, very impatient for his super. I pray God my neat may give as good an account of him. I cannot engraft the girl, her nurse has not had the small-pox.*

(2) La Condamine, *Mémoires*, 1758, p. 769-772.

fut défendue théologiquement par trois prêtres florentins, Adami, Berti, Veraci. Tronchin, médecin célèbre, la porta à Genève; l'Anglais d'Argent fut appelé en Danemark pour inoculer la comtesse de Bernstorf.

En France, la petite vérole faisait surtout des ravages dans la classe aisée, attendu que les enfants, à cause des soins qu'on leur donnait, ne la contractaient que dans un âge où ils étaient déjà forts; en outre, l'usage avait fait aux femmes une obligation de rester au chevet de leurs maris lorsqu'ils en étaient atteints, avec certitude de perdre la vie ou leur beauté. Pendant la régence, les fêtes et les réunions fréquentes accrurent la force du mal, qui en 1723 moissonna, dans Paris seul, vingt mille personnes. Cependant on ne songea point à l'inoculation; une lettre sur ce sujet, adressée par la voie de la presse à Dodart, premier médecin de Louis XV, par Lacoste, ne produisit point d'effet. On répétait dans les thèses et les livres que l'inoculation tuait beaucoup de personnes; qu'elle n'empêchait pas le retour de la petite vérole; qu'elle ne faisait point évacuer toute la matière morbide; qu'elle venait d'empiriques ignorants; qu'elle s'opposait aux desseins de la Providence, et que les anciens ne l'avaient pas connue. L'Académie de médecine repoussait ce remède non par inhumanité, mais par suite de cette aversion habituelle des corps savants pour tout ce qui porte à douter de leur infaillibilité, et force d'admettre des vérités nées hors de leur sein; elle se scandalisa lorsque Chirac, médecin du régent, proposa de former une académie qui entretînt une correspondance avec tous les médecins de l'Europe, et fécondât la vérité à l'aide d'expériences. Il est si doux de dormir lorsqu'on s'est procuré un siége moelleux! On continua donc pendant trente ans à tuer les gens atteints de la petite vérole, soit en leur donnant des stimulants, selon la méthode française, soit en les soignant selon celle de Sydenham. Louis XV en mourut, et quand Louis XVI se laissa inoculer, à la prière de sa femme, les actions publiques en éprouvèrent une forte secousse.

La Condamine fit paraître en 1754 une apologie chaleureuse de l'inoculation, où il démontra par des chiffres que, si on l'avait introduite en 1723, elle eût épargné à la France sept cent soixante mille victimes de la petite vérole. Gatti, pour triompher des hésitations de la France, proposa un prix de douze cents livres pour celui qui établirait un seul cas où la petite vérole naturelle serait reparue après l'inoculation; il obtint du roi l'autorisation d'inoculer les élèves de l'École militaire (1769).

Enfin la vérité l'emporta, et les gouvernements employèrent

Jenner. 1749-1823. jusqu'à la force pour vaincre les préjugés. Jenner observa (1776) que, dans certains comtés d'Angleterre, ceux qui gardaient les vaches contractaient en les trayant une espèce de pustule qui les garantissait de la petite vérole, tellement que l'inoculation ne pouvait même prendre sur eux; il multiplia les observations, les expériences, et publia (1796) ses immortelles recherches sur les causes et les effets de la variole-vaccine, livre qui fut traduit aussitôt dans toutes les langues.

Sourds-muets. Un sourd-muet dans une famille était considéré non-seulement comme un malheur, mais comme un opprobre, en même temps que le vulgaire vénérait en eux quelque chose de surnaturel, comme on le fait encore aujourd'hui pour les crétins dans le Valais. Des tentatives pour leur éducation avaient été faites, surtout en Espagne et en Italie, au commencement du dix-huitième siècle. Le juif portugais Pereira instruisait à Paris les sourds-muets, et il en présenta quelques-uns à l'Académie et au roi; mais ou il n'existait pas encore de méthodes fixes, ou l'on en faisait un secret. Abbé de l'Épée. 1712-1789. Une vive compassion pour ces infortunés porta l'abbé de l'Épée à affronter les préoccupations et les contrariétés, pour créer un intermédiaire entre le langage parlé et l'intelligence de ses élèves; en conséquence, il multiplia et fixa les signes corporels dont devait se composer ce langage. L'abbé Sicard, qui perfectionna ensuite cette méthode, en peut être considéré comme le second inventeur. Pour la répandre, l'abbé de l'Épée s'appliqua à apprendre plusieurs langues; comme Catherine II lui adressa des félicitations par son ambassadeur : *Qu'elle m'envoie plutôt*, dit-il, *un sourd-muet à instruire*. Joseph II lui ayant offert une abbaye, il lui répondit : *Ce n'est pas à moi que vous devez faire du bien, mais à mon œuvre*. Il lui demanda donc de fonder à Vienne un institut semblable. *Puissent les différentes nations*, répétait-il, *ouvrir les yeux sur les avantages d'une école pour les sourds-muets de leur pays ! Je leur ai offert et je leur offre encore mes services; mais qu'elles se souviennent que je n'accepterai aucune récompense, quelle qu'elle soit* (1).

Hay fonda en 1786 une école d'aveugles.

Cet esprit philanthropique se montrait aussi dans les mesures émanées des rois. Le collége de la Flèche fut établi sous Louis XV

(1) On cite parmi ceux de ses disciples devenus instituteurs l'abbé Stork à Vienne, l'abbé Silvestri et l'avocat consistorial de Saint-Pierre à Rome, Ulrich en Suisse, Dangulo et d'Alea en Espagne, Dole et Guyot en Hollande, Sicard, Salvan, Huby en France. L'abbé Assarotti introduisit à Gênes et y soutint cet enseignement avec ses propres ressources.

pour élever deux cent cinquante jeunes gentilshommes jusqu'à l'âge de quatorze ans; ils passaient de là à l'École militaire, qui en recevait cinq cents, et à qui l'on dut la plantation des Champs-Élysées. Sous le règne fastueux de Louis XIV, on avait à peine construit cinq ponts, et les chemins étaient dans un tel état, que la plupart des voyageurs ne pouvaient aller qu'à cheval. Au dix-huitième siècle, les routes s'améliorèrent, les ponts se multiplièrent, et celui de Neuilly, entre autres, est un chef-d'œuvre de Perronet. En 1662, l'abbé Laudati, de la famille italienne des Colonna, obtint des lettres patentes pour établir, tant à Paris que dans d'autres villes du royaume, des stations où l'on pouvait louer une lanterne et un homme pour se faire accompagner; le tarif était de cinq sous par quart d'heure pour une voiture, de trois sous pour les personnes à pied (1). On commença à cette époque à éclairer les rues. L'Université de Paris avait introduit les messageries; elle se réserva, en les cédant au roi, une somme annuelle sur leur produit, à la charge de donner gratuitement des leçons. Elles prirent alors plus d'extension et de régularité; le service de la petite poste fut aussi organisé pour l'intérieur de la capitale d'après un projet de Chamousset (1759).

On avait placé en 1728 des écriteaux pour indiquer le nom des rues; le Jardin des Plantes fut agrandi; on commença l'exposition des arts au Louvre (1740). En 1769, on prolongea le quai le long de la Seine, depuis Notre-Dame jusqu'à l'Esplanade des Invalides; en 1776 fut établie une banque d'escompte, et le mont-de-piété l'année d'après; en 1780, on fonda la Société philanthropique, et une école gratuite pour enseigner à faire le pain. Le roi ordonna que les malades de l'Hôtel-Dieu eussent chacun leur lit, et fussent placés dans des salles distinctes, selon le genre des infirmités.

Nous parlons préférablement de la France, car elle aime à exercer cette mission d'initiatrice, et rend ses améliorations communes à toute l'Europe en leur donnant de la publicité. Du reste, cet esprit de philanthropie devint un caractère commun à toute l'Europe. Nous nous occuperons à part des Italiens. L'Anglais Howard, capturé en mer par un armateur français, médita dans sa captivité sur les maux des prisonniers, et résolut de se faire leur protecteur. En révélant avec chaleur leurs souffrances au public, il obtint qu'elles fussent adoucies; il voyagea ensuite dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, exami- Prisons. 1727-1790.

(1) BELKEMANN.

nant les bagnes et les galères, où il portait des consolations et des secours. Il montre le régime déplorable des prisons d'Angleterre, et plus encore les maisons de correction, où, par un respect judaïque de la loi, on continuait de donner à chaque détenu un pain d'un sou par jour, quoiqu'il pesât moitié moins qu'à l'époque où la loi avait été faite; en outre, des gens de toute espèce, de tout sexe et de tout âge y étaient confondus, sans travail, sans instruction, sans propreté. Souvent les fièvres des prisons les décimaient. Comme les bâtiments étaient peu sûrs, on mettait des fers aux détenus, qui restaient exposés aux mauvais traitements des geôliers; il n'était pas rare même que ceux-ci prolongeassent leurs peines à leur gré, tandis qu'ailleurs on permettait aux bourgeois de venir boire et jouer avec les prisonniers.

Il en était de même en Irlande et en Écosse; mais l'instruction, plus répandue dans cette dernière contrée, et le sentiment de la dignité personnelle y rendaient les crimes très-rares.

En Suède, un officier de la chancellerie devait visiter tous les samedis les prisons, qui étaient réglées avec plus de bon sens et moins d'inhumanité qu'ailleurs.

En Danemark, on enchaînait encore les prévenus de meurtre; les coups de fouet, le gibet, la roue étaient infligés sur les places publiques. Les infanticides étaient très-fréquents dans le pays; les femmes qui s'en rendaient coupables, condamnées à la réclusion perpétuelle, sortaient chaque année de leur cachot, le jour anniversaire de leur crime, pour être fustigées publiquement.

Les Russes étaient de vrais barbares, et les particuliers même avaient chez eux des prisons.

En Hollande, au contraire, il régnait de l'ordre et de la propreté : des séparations convenables étaient établies; les heures du jour avaient leur emploi déterminé; des médecins étaient chargés de la surveillance; on célébrait l'office divin les jours de fête, et les gardiens étaient désignés par les noms de pères et de mères. Il y avait des chambres pour renfermer, à la requête de leurs parents, les jeunes gens de mauvaise vie; ce qui était en usage dans toute l'Allemagne, où l'on inscrivait même sur les chambres de cette espèce le nom de certains pays, afin que les parents pussent répondre au besoin, et sans charger leur conscience d'un mensonge, que leurs fils se trouvaient, par exemple, dans l'Inde, en France, en Italie, etc. Du reste on trouvait peu de détenus en Allemagne, attendu que les procédures s'y expédiaient promptement, et que les condamnés étaient forcés de travailler aux routes et aux fortifications. Il n'y avait plus de cachots au fond

des tours; mais on continuait à appliquer la torture, sauf toutefois en Prusse, et les condamnés devaient gagner leur vie en travaillant et en mendiant. A Hambourg, le geôlier était en même temps bourreau. A Manheim et ailleurs, on donnait la bienvenue et le bon voyage aux détenus en leur appliquant une bonne bastonnade.

A Gand, les états de Flandre avaient fait construire une bonne maison de correction.

La France était bien arriérée; on enfermait beaucoup de condamnés dans des cachots souterrains, tant en province qu'à Paris même, quoiqu'une compagnie fondée dans cette ville, en 1753, s'occupât de procurer des secours aux détenus, et qu'une dame de charité fût attachée à chaque prison. Les prisons de la Bastille étaient à juste titre redoutées.

La Suisse enchaînait également les prisonniers; mais les jugements y étaient prompts; les condamnés aux peines plus graves devaient balayer les rues avec un collier de fer, les autres filer et tisser.

En Espagne, à l'exception de la Navarre, la torture continuait à être en usage; les jugements n'avaient pas de fin; les geôliers donnaient des chambres et allégeaient le poids des chaînes moyennant finance. Deux membres du conseil privé devaient visiter les prisons chaque année, avec pouvoir, s'ils le jugeaient convenable, de diminuer les peines. Les libertins et les vagabonds étaient renfermés dans la magnifique prison de Saint-Ferdinand, près de Madrid, où ils portaient un vêtement uniforme, et se livraient à un travail régulier.

En Portugal, la société de la Miséricorde, composée de personnes distinguées, secourait les prisonniers, payait pour ceux qui n'étaient pas en état de le faire une taxe due à la sortie, et dans quelques pays les détenus ne vivaient que d'aumônes. Les procédures étaient fort longues, et les geôliers permettaient aux prisonniers de sortir à la condition de revenir pour l'appel.

Les prisons étaient déplorables à Turin, et ne valaient guère mieux à Milan, si l'on en excepte la maison de correction. Les plombs et les puits de Venise ont conservé une sinistre renommée. Lucques était dans l'habitude d'envoyer ses délinquants à Venise ou à Gênes; elle eut ensuite de mauvaises prisons. En Toscane, le grand-duc Léopold en avait fait disposer de meilleures. A Gênes, les débiteurs insolvables, les femmes et les prévenus de délits divers étaient sagement répartis dans des endroits différents. Les prisons de Rome avaient plus d'apparence que d'effet; celles de

Naples regorgeaient de malheureux sans air et sans travail. Howard dit à Joseph II que le gibet était préférable aux forteresses autrichiennes.

Ce philanthrope anglais, honoré du titre de père des prisonniers, disait : « Les coupables doivent être seuls dans des cellules séparées, et s'occuper de quelque travail. S'ils sont réunis, ils auront honte de revenir au bien; laissez-les seuls avec eux-mêmes, et ils pourront concevoir la honte du mal. L'homme solitaire sent sa faiblesse; il craint plus qu'il n'espère, et il n'est pas entreprenant. La solitude et le silence effrayent le crime; ils portent l'âme à la réflexion, et la réflexion porte au repentir. Le méchant est un homme dépravé; il se purifie dans le recueillement et dans le calme; les heures taciturnes et pensives ramènent plus d'hommes égarés ou coupables à l'amour de l'ordre et de l'honnêteté que les châtiments les plus sévères. »

Agriculture. L'agriculture était tout à fait négligée en Allemagne, surtout dans les provinces qui ont formé la Prusse. Les grands propriétaires s'occupaient d'intriguer dans les cités, laissant leurs terres à des fermiers ou à des colons dénués de connaissances et de moyens pour les améliorer. Le Hanovrien Albert Thaer, après avoir étudié les méthodes et les pratiques de l'Angleterre, établit à Celle une espèce d'école rurale, publia un traité sur l'agriculture anglaise (1794), et écrivit ensuite les annales de l'agriculture. Mitterpacher, de Bude, donna en latin le premier cours complet de cet art, et on le traduisit dans toutes les langues.

Geoffroy Copley institua, dans la Société royale de Londres, un prix pour les meilleures expériences faites dans l'intérêt de la conservation des hommes. Ce prix fut décerné au capitaine Cook, qui mena à fin ses mémorables expéditions en ne perdant qu'un très-petit nombre de marins.

L'Anglais Guillaume Hawes fonda la Société d'humanité, destinée à donner des secours dans les cas de mort apparente, d'inhumations précipitées et d'asphyxie par immersion. Henri Pestalozzi introduisit à Zurich des méthodes raisonnées d'éducation, se proposant pour but la vie, non l'école, et où il n'entrait rien des songes de Jean-Jacques; il s'appliqua, conjointement avec Fellemberg, à former les enfants pauvres à la vertu. L'abbé Gauthier, qui travaillait dans le même but, rendait l'instruction amusante pour ses élèves.

Arkwright. 1732-1792. Richard Arkwright, né dans le Lancashire d'une pauvre famille dont il était le treizième enfant, commença par chercher le mouvement perpétuel; mais il ne tarda point à reconnaître

qu'il ferait mieux d'abandonner cette étude stérile pour trouver les moyens de venir en aide à l'industrie au milieu de laquelle il grandissait. L'Angleterre avait alors commencé à tisser les indiennes, au lieu de les tirer du pays dont elles ont reçu leur nom; mais on en faisait la chaîne en fils de lin pour qu'elle eût assez de solidité, et le coton de la trame était filé à la main. Affrontant la pauvreté, Arkwright monta dans sa maison une mécanique, et bientôt il établit des manufactures à filer. Persécuté comme 1771.
tous les novateurs, il triompha de ses ennemis par le succès, et mourut certain d'avoir doté sa patrie et le monde d'un mécanisme qui fournirait à très-bas prix les étoffes jusqu'alors réservées aux riches.

L'Écossais Watt devait exercer une influence plus grande en- 1736-1819.
core; en perfectionnant les machines à vapeur pour les rendre régulières et précises, il s'occupa de les appliquer aux besoins de l'industrie, et il en fit d'abord usage pour épuiser l'eau dans les mines de charbon de Kinneil. S'étant ensuite associé avec 1764.
Boulton, riche fabricant de Birmingham, il construisit des machines qu'il donnait aux extracteurs de mines, n'exigeant d'eux en retour que le tiers de l'économie qu'ils feraient en combustible, ce qui produisit des résultats énormes. C'est à quoi se borna, dans le cours de ce siècle, une application qui, dans le nôtre, devait acquérir une si vaste importance.

C'est ainsi que le peuple commençait à s'élever, grâce à ces sentiments de compassion : les grands et les riches voulurent se faire pardonner leurs jouissances disproportionnées; les écrivains empruntèrent aux classes laborieuses des inspirations nouvelles et de nouveaux héros, et les philanthropes cherchèrent sincèrement le bien; de telle sorte qu'il en résulta une bienveillance universelle, une espèce de culte de l'humanité.

Au milieu de cet élan communiqué à la société au nom de la philanthropie, comme en d'autres temps au nom de la charité, on eut à déplorer plus d'un genre de délire. Certaines expériences coûtèrent des millions à l'État, et entraînèrent la ruine de beaucoup de familles. On voulut expliquer, par les attractions de Newton, la formation du fœtus comme celle des montagnes. Les géomètres eux-mêmes soutinrent qu'en portant l'exaltation de l'âme à un certain degré, il était possible de deviner l'avenir; la propriété fut discutée, attaquée, et l'on considéra la société comme ayant perverti l'homme..... Mais la philosophie, qui avait pour croyance les droits de l'esprit, et pour but les progrès de l'humanité, montrait à ceux qui l'accusaient de ces folies toutes

les améliorations comme son ouvrage; désormais plus absolue et plus confiante en elle-même, elle élevait contre le passé une bannière sur laquelle elle avait inscrit : *Raison et Philanthrophie.*

CHAPITRE X.

ABOLITION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Ainsi la société était doublement attaquée par les doctrines encyclopédiques et économiques, par la science et les intérêts. Une si grande masse d'idées révolutionnaires devait nécessairement produire des effets réels; leur premier triomphe fut la destruction de la Compagnie de Jésus. Nous avons vu que cette société avait été instituée pour s'opposer à la Réforme, et qu'elle était parvenue à arrêter le protestantisme; or, l'esprit d'indépendance et d'individualité, proclamé par le protestantisme, renaissait à ce moment, et comme il trouva cette barrière devant lui, il la renversa.

Une organisation compacte avait fait parvenir la Compagnie de Jésus à cette grandeur inouïe, qui fit d'elle un objet de crainte pour les peuples comme pour les rois, et attira sur elle la persécution dans un siècle qui proclamait la tolérance. Nés au moment où les lettres et la civilisation apparaissaient, les jésuites, au lieu de s'obstiner à pousser la société en arrière, à prêcher la pauvreté, à faire la guerre aux doctrines, secondèrent le mouvement. Ils s'appliquèrent à l'instruction de la jeunesse, alors très-négligée; ils ne se cachèrent pas dans des déserts; mais, s'établissant dans les villes, dans les cours, et se faisant valoir partout, ils entreprirent de diriger les rois. Des académies, des théâtres, des exercices gymnastiques furent les moyens dont ils se servirent pour préparer leurs élèves à la vie sociale; leurs églises offraient aux beaux-arts l'occasion de s'exercer; ils cherchaient dans les missions les avantages temporels en même temps que le salut des âmes; de même qu'ils enrichissaient la pharmacie en lui procurant le quinquina, ils adoucissaient la rigueur des jeûnes en introduisant l'usage du chocolat. En résumé, ils se transformaient selon la marche du siècle; or, tandis que le siècle se moquait des franciscains parce qu'ils étaient sales, des dominicains parce qu'ils se faisaient persécuteurs, des religieux de Cîteaux

parce qu'ils étaient oisifs, des chartreux parce qu'ils se renfermaient dans la vie contemplative, il voyait les jésuites se mêler à la foule, vêtus comme le reste du clergé, missionnaires dans les colonies, poëtes agréables, écrivains polis, historiens soigneux à l'usage des écoles; c'étaient en même temps des courtisans déliés, qui connaissaient les faiblesses du temps et savaient manier les hommes, et des publicistes dont l'indépendance avait devancé celle des philosophes.

Mais, loin d'entendre le progrès à la manière du siècle, c'est-à-dire comme un divorce avec le passé et l'Église, ils restaient étroitement attachés à Rome. Le souverain pontife désapprouvait-il certain esprit de tolérance dans leurs missions en Chine et en Malabar, ils n'hésitaient pas à obéir, dût-il leur en coûter les conquêtes achetées par deux siècles de martyres et l'espérance de convertir le plus grand empire du monde.

Ils soutenaient même les droits de la cour de Rome avec une fermeté qui ne cédait rien à ce besoin croissant d'émancipation qui se faisait sentir partout. La supériorité conquise par ces ecclésiastiques, lesquels n'étaient point assujettis aux austérités prescrites par les anciennes règles religieuses, inspirait de la jalousie aux autres ordres, qui désapprouvaient leur esprit séculier; ils leur imputaient encore de s'être écartés de leur institution première, pour se consacrer abusivement à des occupations mondaines et se faire bien accueillir des puissants.

En entrant dans la Compagnie de Jésus, au lieu de renoncer à ses biens, on en disposait en faveur de la maison, et le donateur en conservait l'administration durant toute sa vie. Dans l'origine, les quatre vœux n'étaient proférés que par un petit nombre, qui vivaient d'aumônes, entièrement adonnés à la vie spirituelle, tandis que les coadjuteurs vaquaient aux charges administratives et aux occupations temporelles; on pouvait ainsi être rigoureux dans les choix, et la surveillance était réciproque. Plus tard, l'usage s'introduisit de donner les charges aux profès eux-mêmes, qui purent devenir recteurs et provinciaux, ce qui supprima l'opposition, relâcha la rigueur des choix et ouvrit le champ à l'ambition. Quelques généraux songèrent à une réforme, mais ils trouvèrent de la résistance; bien plus, par déviation au principe originaire, strictement monarchique, on plaça, conformément aux idées constitutionnelles du temps, un vicaire à côté du général.

Les écoles des jésuites n'étaient plus aussi florissantes qu'à l'époque où il n'en existait pas d'autres; elles conservaient

pourtant l'art, aussi difficile qu'important, de faire aimer aux élèves leurs maîtres et l'étude. Bien qu'ils donnassent l'instruction gratuitement, ils acceptaient des présents, et montraient de la préférence pour les enfants de bonnes familles ; il en résultait des relâchements dans la discipline, à tel point qu'il y eut plus d'une fois dans leurs établissements des rixes, des soulèvements, même des assassinats.

En Italie, les jésuites comptaient parmi les écrivains les plus notables, ce qui ne veut pas dire qu'ils fussent supérieurs. En France, où ils rédigeaient le *Journal de Trévoux*, ils occupaient un poste avancé dans la littérature militante ; ils employaient une critique sérieuse, érudite, piquante, tendant à conserver la pureté de la langue contre les novateurs et l'examen des faits, l'érudition solide contre les sceptiques et les épicuriens.

Voyant le monde s'éloigner de plus en plus des pratiques religieuses, ils les allégèrent autant qu'il leur fut possible ; pour empêcher que le frein par trop tendu ne se rompît, ils le relâchèrent, cherchant des excuses aux égarements aussi loin que l'on pouvait aller sans disculper le méfait. Quelques-uns d'entre eux ont défini le péché un éloignement volontaire de la règle de Dieu, consistant dans la connaissance de la faute et dans le parfait accord de la volonté (1) ; on déduisait de là, avec une subtilité toute scolastique, un laisser-aller qui faisait de la passion, de l'exemple, de l'habitude autant d'excuses. Quelques-uns excusèrent le duel lorsqu'on ne pouvait s'y refuser sans perdre l'honneur ou ses grades, de même que la violation d'un serment prêté sans l'intention intérieure de le tenir (2). Ils déclarèrent que, dans les cas douteux, on pouvait suivre l'opinion probable, c'est-à-dire celle qui avait été soutenue par un auteur grave ; qu'on pouvait même, pour apaiser ses scrupules, s'accommoder à la plus indulgente (3).

Ce sont là les maximes relâchées dont nous les avons vus

(1) FR. TOLEDO. — BUSEMBAUM.

(2) *Privandus alioqui, ob suspicionem ignaviæ, dignitate, officio vel favore principis. — Qui exterius tantum juravit sine animo jurandi non obligatur, nisi ratione scandalii, quum non juraverit, sed luserit.* BUSEMBAUM, *Medulla theologiæ moralis*, liv. III, traité 4, chap. I, dout. 4, art. I, n° 6 ; traité 11, chap, 2, dout. n° 8.

(3) SA, *Aphorismi confessariorum : Potest quis facere quod probabili ratione vel auctoritate putat licere, etiam si oppositum totius sit ; sufficit autem opinio alicujus gravis auctoris.* BUSEMBAUM, liv. I, chap. 3 : *Remedia conscientiæ scrupulosæ sunt : 1° Scrupulos condemnare ; 2° assuefacere se ad sequendas sententias mitiores, et minus etiam certas.*

accusés dans les *Provinciales* (1), livre qui leur porta un coup irréparable, bien plus profond que ne le crut Pascal, et qui fut le manifeste d'une guerre à mort entre les jansénistes et les jésuites. Comme les derniers étaient tout-puissants sur la fin du règne de Louis XIV, on leur imputa des rigueurs insensées contre leurs illustres adversaires, dont les partisans leur vouèrent une haine ardente, et qui put se donner carrière lorsque les parlements reprirent le dessus; en effet, par une étrange déviation, les parlements, au lieu de rendre la justice, se mirent à prendre parti dans les querelles théologiques.

Les jésuites avaient donc contre eux les dominicains, pour leur opposition à la doctrine de saint Thomas; les franciscains, pour leur grande autorité dans les missions; les membres de l'université, pour la concurrence qu'ils faisaient à leurs écoles, quoique sans priviléges; les négociants, parce qu'ils redoutaient en eux des concurrents actifs, qui, n'ayant point d'impôts à payer, pouvaient vendre à meilleur marché qu'eux; les instituteurs ou ceux qui voulaient le devenir, et qui voyaient les élèves accourir en foule à ces rivaux, dont l'enseignement était solide et gratuit; les évêques, qui, à l'exemple du gouvernement, tendaient à rendre l'autorité locale, tandis que les jésuites soutenaient le pouvoir pontifical. Ils avaient surtout contre eux les jansénistes, qui leur reprochaient d'user de ménagements avec le siècle, de se faire les soutiens de la liberté et de la puissance de la volonté humaine, d'autoriser des dévotions qui paraissaient des inconvenances à leurs adversaires (2); puis ils exhumèrent dans les livres de casuistes de la compagnie, ouvrages écrits en latin et pour l'instruction des directeurs de consciences, des passages

(1) S'il était permis de recommander la modération à la passion, nous inviterions ceux qui liront ce chapitre à se reporter à celui où nous traitons du *jansénisme*, et qui est le onzième du livre précédent.

(2) On rapporte que Godwin, arménien, chapelain et confident de Cromwell, songea le premier à rendre un culte particulier au sacré cœur de Jésus. Le père Colombière, l'un des jésuites réfugiés en France avec les Stuarts, confesseur de la duchesse d'York, voulut introduire cette dévotion parmi les catholiques. Il fut aidé dans cette tâche par les visions d'une certaine Marie Alacoque, dont la vie et les révélations, racontées plus tard par l'évêque de Soissons, excitèrent, par la naïveté du style, les risées des philosophes, et scandalisèrent les gens sensés. Depuis lors le culte du sacré cœur s'est étendu, grâce aux jésuites, quoiqu'il ait été vivement combattu soit par les jansénistes, soit par les parlements, et bien qu'il ne fût pas favorisé par Rome; il en résulta que cette image mystique devint presque un signe de reconnaissance dans les rangs du parti jésuitique. Comme telle elle a été aussi combattue de nos jours et depuis qu'elle a obtenu la sanction du temps et de l'autorité.

indécents, comme on pourrait en puiser dans les traités de médecine.

Il était naturel que les philosophes, indifférents pour les ordres vieillis, réservassent leurs coups pour celui, qui, jeune et actif, avait pour lui l'instruction et la connaissance du monde; car ils sentaient qu'ils ne pourraient abattre les autres qu'en passant sur le cadavre de ces janissaires du saint-siége (1), comme ils les appelaient. Les rois eux-mêmes, qui cherchaient à concentrer dans leurs mains l'autorité, ne devaient pas voir de bon œil ces pères qui y échappaient; un autre grief à leurs yeux, c'est que, très-nombreux, liés entre eux par une correspondance aussi rapide que sûre, informés de tout ce qu'il y avait d'important, et répandus dans toutes les contrées de la terre, ils se rattachaient dans Rome à un chef dont la puissance était absolue sur chacun d'eux. D'autre part, la compagnie passait pour être excessivement riche. On parlait de tonneaux de poudre d'or amoncelés dans les caves, de caisses adressées à certaines de ses maisons, et qui, confisquées par les douaniers, s'étaient trouvées contenir, au lieu de chocolat, des tablettes d'or pur; aussi les rois, dont les finances étaient épuisées, espérèrent se procurer un puissant secours dans leur pénurie en confisquant de telles richesses (2).

Quand des hommes et des partis d'opinion diverse font la guerre à un homme ou à une institution sans se faire conscience des moyens à employer, on peut être certain que la cause en est tout autre que celle qu'on allègue.

Les missions éloignées, établies par les jésuites, étaient entretenues à l'aide des produits de leurs terres, c'est-à-dire des épices et des objets fabriqués par les colons. Pour échanger ces

(1) D'Alembert écrivait : « Le plus difficile sera fait quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance; les autres ne sont que des Cosaques et des Pandours, qui ne tiendront pas contre nos troupes réglées. » *Œuvres*, tome XV, p. 297.

Duclos, s'étonnant en Italie de la jalousie des autres ordres religieux et de la joie qu'ils manifestaient, *jusqu'au scandale*, pour la suppression des jésuites, s'écriait : « Le premier coup de tonnerre est tombé sur la société, arbre dont la tige perçait la nue; mais que de moines doivent penser que, si l'on coupe les chênes avec la cognée, on fauche l'herbe! » — *Voyage en Italie*, p. 40.

(2) A l'époque de la suppression, l'ordre était divisé en six assistances : Italie, France, Allemagne, Espagne, Portugal, Pologne, et chacune d'elles avait un représentant près du général. Ces assistances formaient quarante et une provinces, avec vingt-quatre maisons professes consacrées au soin des âmes, en même temps qu'il y avait pour l'éducation 669 colléges, 61 noviciats, 171 séminaires; de plus 340 résidences, 271 missions. Les jésuites étaient au nombre de 22,589, dont 11,293 prêtres répartis entre 1,542 églises.

denrées contre celles qui sont nécessaires à la vie, il fallait les expédier en Europe; elles étaient déposées, à cet effet, dans des magasins à Lisbonne, où chaque province avait un procureur de la compagnie pour les recevoir, les vendre et acheter, avec le produit de cette vente, tout ce que réclamaient les besoins des pères et des néophytes. Voilà donc les jésuites négociants, ayant des missions d'expédition et de banque, et se livrant à des spéculations; il y avait là un côté mercantile, beaucoup plus en rapport avec le siècle qu'avec l'esprit religieux. Leur collége de Rome faisait fabriquer des draps à Macerata; des affaires de banque se traitaient entre les divers colléges et avec les colonies.

Les papes trouvèrent que le commerce ne convenait point à des religieux, et Benoît XIV renouvela la défense déjà faite à ce sujet par Urbain VIII; puis une autre bulle de la même année interdit aux évêques américains, soumis au Portugal, de réduire les Indiens en esclavage, de les vendre, de les échanger, ou de les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, ou de les priver de leur liberté de toute autre manière. Cet ordre était digne du père des fidèles, mais il ne pouvait être mis tout à coup en pratique dans les missions, où les jésuites étaient à la fois les maîtres et les pères spirituels de gens sans expérience.

Ici se présente un incident bizarre : le P. Lavalette, procureur général des missions dans les îles françaises, puis supérieur, enfin visiteur général, se livrait au commerce en grand. Il fit bâtir à la Martinique une rue entière d'habitations, de magasins, d'ateliers; il établit à la Dominique une maison de commerce, acheta des nègres, fit la contrebande avec les Barbades. Il avait des correspondances et des comptoirs dans plusieurs contrées de l'Europe, faisait des affaires de banque très-étendues, et tirait sur les frères Lionney de Marseille de grosses sommes à compte sur le sucre, l'indigo et le café qu'il leur envoyait. Il avait fait traite sur eux pour un million et demi, et expédié deux bâtiments chargés de marchandises; mais la guerre de 1755 étant venue à éclater, ses bâtiments furent capturés par les Anglais, et ses correspondants de Marseille durent suspendre leurs payements. N'ayant pu obtenir de secours ni des jésuites, ni du P. Ricci, leur général, ils citèrent l'ordre entier devant le consulat de Marseille, qui les autorisa à frapper de séquestre les biens de l'ordre jusqu'à concurrence de la somme de 1,502,226 livres, qui leur était due.

Les jésuites objectèrent que le P. Lavalette avait violé les constitutions de l'ordre en faisant le commerce, et que l'ordre

entier ne devait pas être tenu de payer les obligations d'un de ses membres; en conséquence, le conseil d'État, devant qui l'affaire fut portée, requit la production de ces constitutions. Au lieu d'assoupir le procès en payant, les pères n'hésitèrent pas à les livrer à leurs ennemis déclarés, tant ils les considéraient comme peu dangereuses; mais le parlement, en y portant des regards pénétrants, reconnut que les biens des jésuites étaient propriété commune et indivisible; or, les spéculations du P. Lavalette ayant été faites au profit et à la connaissance de la société, maîtresse de l'établissement de la Martinique, il la déclara tenue de cette dette, en la condamnant aux dommages et intérêts.

Mais un orage plus redoutable se préparait dans ces missions que nous avons admirées ailleurs (1), et qui furent leur première pierre d'achoppement. Les Espagnols et les Portugais étaient à chaque instant en querelle pour les frontières de leurs colonies d'Asie et d'Amérique; la fameuse démarcation d'Alexandre VI était impuissante à les prévenir. Les Portugais, qui prétendaient que toute la côte du Brésil leur appartenait jusqu'à la limite naturelle du Rio de la Plata vers le midi, fondèrent sur la rive gauche de ce fleuve la colonie du Saint-Sacrement (1678). Il en résulta des guerres, pendant lesquelles les paroisses des jésuites dans le Paraguay eurent beaucoup à souffrir. La colonie du Saint-Sacrement, qu'on se disputait, changea plusieurs fois de maîtres. Enfin il fut convenu en 1750, par le traité de Madrid, qu'en abrogeant toutes conventions précédentes, les Philippines et les îles adjacentes appartiendraient à l'Espagne; que le Portugal conserverait tout ce qu'il possédait sur la rivière des Amazones et dans le district de Mato-Grosso; qu'il céderait la colonie du Saint-Sacrement et les possessions adjacentes sur la rive septentrionale de la Plata, fleuve qui serait réservé uniquement à la navigation espagnole; qu'il recevrait en retour tout le territoire situé entre la rive septentrionale de l'Ybiari et la rive orientale de l'Uruguay.

Dans cet espace se trouvaient précisément sept bourgades ou *réductions* fondées par les jésuites dans le Paraguay. Un gentilhomme portugais, nommé Gomez Pereira, grand faiseur de projets, avait proclamé que le Paraguay regorgeait d'or, que les jésuites en tiraient trois millions de cruzades par an, et que c'était là le motif pour lequel ils tenaient ce pays dans un isolement

(1) [illegible] XIII.

mystérieux ; il avait donc proposé d'attirer sous la domination portugaise les sept districts de l'Uruguay moyennant la cession à l'Espagne de la colonie du Sacramento.

Son idée sourit à la cour de Lisbonne ; elle plut davantage encore à celle de Madrid, qui, en cédant un vaste territoire improductif, recevait une place d'une importance extrême pour les propriétaires américains, en même temps qu'elle excluait les Portugais du commerce avec l'intérieur de l'Amérique méridionale.

Il avait été décidé d'abord que les habitants resteraient dans le pays, en changeant seulement de maître; mais on décréta ensuite qu'ils seraient enlevés : nous parlons d'hommes, et non de troupeaux. Les jésuites, qui perdaient à ces arrangements trente mille colons, firent des réclamations, remontrant aux Espagnols que les Portugais, et par suite les Anglais, profiteraient à leur détriment des magnifiques forêts de ces contrées ; ils furent peu écoutés. Le P. Visconti, général des jésuites, recommanda au provincial du Paraguay de ne point s'opposer à l'occupation des sept réductions et même de les abandonner immédiatement. Mais ce sentiment profond qui nous enchaîne au sol où nous sommes nés, suffit pour faire apparaître aux Indiens l'iniquité de ces mesures (1); il répugnait surtout aux colons du Sacramento

(1) « Les Indiens, écrivait le provincial, sont fermement persuadés qu'il n'est pas dans la volonté du roi de leur enlever des terres qu'ils ont possédées pendant cent trente ans, et sur lesquelles leur droit a été confirmé par diverses cédules royales. C'est dans cette confiance qu'ils ont construit non de simples bourgades, mais de véritables villes, avec un grand nombre d'édifices couverts en tuiles, avec des galeries en pierre sous lesquelles on marche le long des maisons sans crainte de la pluie. Celles de leurs magnifiques églises pour lesquelles ils ont dépensé le moins leur ont coûté, avec les ornements, cent mille écus ; sans parler de celle de Saint-Michel, où travaillèrent pendant dix ans tantôt quatre-vingts, tantôt cent hommes, et dont la construction, toute en pierre, ne peut être évaluée à moins de deux cent mille écus. Ajoutez à cela le souvenir, qui les touche extrêmement, des arbres qu'ils ont élevés et à la longue culture desquels ils ont employé plus de trente ans pour se procurer avec leurs fruits une boisson continuelle. La valeur de ces plantations, dans les sept populations, dépasse un million. Leurs ensemencements de coton, dont le fruit sert à faire le fil et le fil à faire les toiles, ne sont pas d'une valeur inférieure à celle des arbres : ils ne peuvent se dissimuler qu'en partant ils laisseront plus d'un million en bestiaux, tant moutons que vaches, chevaux et mulets, etc... La vie des missionnaires est exposée, tant les Indiens sont résolus fortement à ne pas obéir. Les néophytes sont déterminés à passer sous l'autorité du Portugal plutôt qu'à abandonner leurs propriétés. Enfin *le salut de leurs pauvres âmes* se trouve gravement compromis par suite de cette mesure injuste, qui les expose à désobéir à leurs supérieurs. »

d'émigrer dans des plaines stériles. Ils brûlèrent les poteaux aux armes d'Espagne plantés sur leur territoire natal, et, prenant les armes contre les Espagnols et les Portugais, ils attendirent de pied ferme les troupes, qui, en une demi-heure, en tuèrent deux mille, dispersèrent les autres ou les firent prisonniers.

Comme on savait que les jésuites avaient sur eux la plus grande autorité, on crut qu'ils les avaient excités, et que leur intention était de fonder une république au milieu des possessions d'un roi, pour y souffler la rébellion. Ce qu'il y a de certain, c'est l'influence illimitée des jésuites en Portugal; car le P. Georges, leur zélé défenseur, dit lui-même : « La cour de Lisbonne avait prodigué à ces pères tout ce qui peut attester la confiance la plus illimitée, le crédit le plus prépondérant. Ils étaient non-seulement à la cour les directeurs de la conscience et de la conduite des princes et princesses, mais le roi et les ministres les consultaient dans les affaires du moment; il ne se faisait rien, dans l'Église ni dans l'État, sans leur consentement ou leur concours. »

Le Portugal était alors gouverné pas le ministre Joseph de Pombal, qui, élevé dans les idées françaises, s'était proposé de tirer la nation de sa torpeur, mais par les moyens les plus absolus.

L'ordre des jésuites devait lui porter ombrage, désireux qu'il était de ne pas rencontrer d'obstacles : spéculateur, la concurrence de ces hommes actifs ne pouvait que le gêner; adepte des philosophes, il avait à cœur de s'en faire applaudir en dirigeant ses coups sur le but qu'ils lui indiquaient. En conséquence, il expédia tout exprès son frère, en qualité de gouverneur du Maragnon et du Para, avec des troupes et des pleins pouvoirs, en le chargeant secrètement de chercher un prétexte pour chasser les jésuites des missions. Puis, dans la soirée du 19 septembre 1757, les pères reçurent tout à coup l'ordre de sortir immédiatement de la cour, sans rien emporter avec eux, pour n'y plus reparaître. Aussitôt Pombal commença contre eux une guerre de plume, selon l'esprit du temps, dénigrant à tort et à travers la conduite des jésuites en Amérique, et les désignant comme les auteurs du mécontentement et de la rébellion que ses ordres avaient occasionnés dans le Paraguay. Il envoya au pape une relation imprimée « des procédés des jésuites en Portugal et de leurs intrigues à la cour de Lisbonne, » en demandant à sa sainteté de s'employer à faire cesser les abus, les excès, les crimes journaliers de ces pères, et de les rappeler à leur sainte observance primitive. Benoît XIV, près de terminer ses jours, publia une

bulle (*In specula*) où il déclara qu'informé par le roi de Por- 1758.
tugal que de très-graves abus s'étaient introduits parmi les jé-
suites dans la domination portugaise, il avait autorisé à réformer
les scandales, afin d'en prévenir le retour, le cardinal François
Saldanha, que Pombal avait désigné pour cet office. Saldanha,
sans entendre aucun père, rédigea un décret où il se montrait
fort bien informé de leurs actes, et par lequel, en les inculpant
de se livrer au commerce, il leur enjoignait de déclarer, dans le
délai de trois jours, les objets de leur négoce, leurs capitaux,
leurs lettres de change, afin qu'on pût en faire emploi au service
de Dieu. En même temps, d'autres délégués du cardinal explo-
raient les maisons et les registres au Paraguay, au Maragnon, au
Brésil; or, comme ils y trouvèrent des preuves de trafic, ils les
suspendaient, pour la plupart, du droit de prêcher et de confesser.

Tout à coup le bruit se répandit que trois coups de fusil
avaient été tirés sur Joseph, roi de Portugal. Personne ne les
entendit; le roi n'avait été vu par personne, excepté par son
chirurgien et Pombal; mais on répéta que l'attentat avait été di-
rigé par la main des jésuites, et une commission, présidée par
Pombal, fut instituée pour juger les coupables. Les principaux
membres des grandes familles de Tavora et d'Aveiro furent ar-
rêtés et enfermés dans des cachots destinés aux bêtes féroces
lors des représentations du cirque, et l'on confina leurs parents
dans des monastères. Les maisons des jésuites furent entourées de
gardes, et fouillées du haut en bas.

Le duc d'Aveiro, mis à la torture, confessa avoir voulu tuer
le roi à l'instigation des jésuites. En vain se rétracta-t-il par la
suite : la sentence fut prononcée sans rien articuler de plus
positif que des propos, des bruits de conspiration; Ferreira,
valet de chambre du roi, se vit condamné au feu, et les autres à 1759.
la roue. Éléonore, issue des marquis de Tavora *par la grâce
de Dieu*, qui avait été vice-reine à Goa, femme instruite et belle,
fut décapitée, son mari écartelé; ses fils, son gendre et ses do-
mestiques périrent étranglés; on confisqua leurs biens, on rasa
leurs hôtels, et leur nom fut aboli. Les temps les plus barbares
ne présentent pas d'exécutions plus atroces.

L'infamie du procès est la meilleure preuve de l'innocence des
accusés; car il suffira de dire qu'outre le profond secret avec
lequel il fut conduit, le roi défendit qu'il fût jamais revisé. Le
monde, curieux de connaître la vérité, ne put découvrir autre
chose sinon que le roi, revenant d'un rendez-vous amoureux
avec la marquise d'Aveiro, dans le carrosse de Texeira, son valet
de chambre, fut assailli par le mari et le beau-frère de la dame,

qui voulaient se venger sur Texeira; mais le cocher leur ayant crié que c'était le roi, ils s'enfuirent. C'est là ce qui paraît le plus probable; ce qui l'est le moins, c'est une conspiration. Au fond, c'était une vengeance de Pombal, à qui la main d'une Tavora avait été refusée pour son fils; ils furent unis néanmoins après ces sanglants préludes. Ou le ministre fit naître cet incident, ou il sut s'en servir pour frapper du même coup l'aristocratie et les jésuites, double pouvoir qui s'opposait au despotisme central qu'il avait rêvé; en conséquence, on répandit le
1759. bruit que les jésuites avaient été les instigateurs du crime, et nommément les pères Jean-Alexis de Souza, Jean de Matos et Gabriel Malagrida.

Clément XIII (Charles Rezzonico), qui venait de succéder à Benoît XIV, s'était montré mieux disposé que son prédécesseur à l'égard des jésuites. Laurent Ricci, leur général, lui avait présenté une réclamation contre ce système qui consistait à imputer à la compagnie les erreurs de quelques-uns de ses membres; en lui représentant que le roi de Portugal avait été mal informé, il priait le pape de charger ce roi lui-même de la visite des diverses maisons de l'ordre, *afin de prévenir de plus grands malheurs.*

Cette dernière phrase fut saisie par les adversaires des jésuites comme renfermant la menace accomplie ensuite par la tentative de régicide; on publia donc que « leurs résidences étaient des bourbiers venimeux et empestés, où les exécuteurs du régicide avaient puisé le poison. » Enfin le roi les menaça de recourir aux *remèdes extrêmes*, c'est-à-dire à leur expulsion de ses États. Pombal, pratiquant alors la maxime dont on attribuait l'enseignement aux jésuites, que la fin justifie les moyens, déclara les jésuites coupables; il ordonna que, « non par voie de juridiction, mais par mesure d'économie, et pour la protection de la personne royale et de la tranquillité publique, » leurs biens fussent séquestrés et leurs personnes renfermées, en assignant à chacun cent reis (soixante centimes) par jour.

Aussitôt un acte d'accusation fut adressé au pape relativement à leur négoce, à leur tyrannie dans le Paraguay, au régicide dont on assurait que la preuve se trouvait dans des lettres interceptées.

Sur la réquisition du procureur fiscal, Clément XIII permit de procéder contre toute personne ecclésiastique impliquée dans le régicide; il conjura toutefois le roi en particulier d'épargner les supplices, et en même temps de distinguer entre le

corps et quelques membres infects, que lui-même avait chargé Saldanha de retrancher, afin de ramener l'ordre à son ancienne pureté.

Dans le même temps, des écrits virulents étaient publiés contre la compagnie (1), leurs auteurs sachant bien que, dans un moment de passion, ce n'est pas la vérité qu'on écoute, mais ceux qui crient le plus fort. On commença par enlever aux jésuites les écoles, que l'on donna à des séculiers, et l'on fit traduire pour l'enseignement des livres nouveaux, qu'on alla jusqu'à prendre parmi ceux des protestants allemands; enfin les jésuites furent chassés du royaume comme rebelles manifestes, traîtres et ennemis de l'État.

Cent trente pères s'embarquèrent en chantant *In exitu Israël de Ægypto*, et furent transportés, les uns à Civita-Vecchia, d'autres ailleurs. Quatre cent quatre-vingt-quatorze de ces religieux, qui se trouvaient au Brésil, furent jetés sur des bâtiments, et transférés dans les prisons de Lisbonne ou déposés dans les États du pape. On agit de même à l'égard de ceux des Indes orientales. Sur deux cent vingt-quatre jésuites arrêtés dans le royaume, trente-sept moururent, trente-six furent déportés; les autres restèrent détenus jusqu'à la mort du roi, et alors on les fit sortir du territoire.

Dans la guerre engagée alors avec les philosophes, Rome était saisie d'une frayeur qu'elle cherchait d'autant plus à cacher qu'elle était plus vive; en sorte que, pour ne pas donner la moindre prise sur elle, elle modérait le zèle de ses défenseurs. Elle n'osa donc, dans le principe, soutenir les jésuites, et encouragea ainsi de nouvelles attaques; toutefois elle ne put dissimuler l'outrage qui lui était fait par l'expulsion de ces religieux sans qu'on l'en eût prévenue; mais Pombal, devenu plus hardi, renvoya le nonce, rappela son ambassadeur, et entreprit des innovations ecclésiastiques. Il fit enfermer au fond d'une tour l'évêque de Coïmbre pour une encyclique publiée par ce prélat contre les livres impies, et qui fut brûlée par le bourreau. Aux soixante-dix prisonniers d'État détenus par ses ordres, il en ajouta alors

(1) Un des plus méchants est la « Déduction chronologique et analytique, première partie, où sont révélés, pendant la série successive des gouvernements portugais depuis Jean III jusqu'à présent, les horribles massacres accomplis par la compagnie dite de Jésus dans le Portugal et dans ses possessions au moyen d'un plan et système par elle conservés toujours inaltérables, depuis l'instant où elle est entrée dans ce royaume jusqu'à celui où elle en a été expulsée par la juste, sage et prudente loi du 3 septembre 1759 ; publiée par le docteur Joseph de Scabra de Sylva, etc. » A Lisbonne, 1767.

beaucoup d'autres, et le tribunal spécial d'*inconfidenza* condamna plusieurs personnages de distinction (1).

Le jésuite Malagrida, natif de Côme, était un visionnaire qui, adonné à une espèce de quiétisme, débitait les contes les plus étranges (2). Le peuple et les princes de la famille royale le vénéraient; mais Pombal avait contre lui une haine particulière, ayant cru se reconnaître dans l'Aman d'un drame que ce
1761. jésuite avait fait représenter. Quoique Malagrida eût alors soixante-treize ans, et se trouvât prisonnier, comme visionnaire, au moment de l'attentat, il fut condamné au feu, coiffé de la mitre, et envoyé au bûcher à la tête de cinquante-deux autres. « L'excès du ridicule, dit Voltaire, se joint à l'excès de l'horreur. »

Le premier coup contre les jésuites fut donc frappé en Portugal; mais il partit, à ce qu'il semble, des pays où se trouvaient les agitateurs infatigables de l'opinion et un gouvernement ennemi de cet ordre.

Le cardinal de Fleury avait enseigné à Louis XV que les jésuites étaient de mauvais maîtres, mais qu'on pouvait en faire d'excellents instruments. Madame de Pompadour, sa maîtresse, et le duc de Choiseul, son ministre, amis complaisants tous deux des encyclopédistes et peu soucieux de religion, répétaient sans cesse que l'Église avait duré quinze siècles sans jésuites, qu'elle pouvait donc bien subsister encore sans eux; que ces religieux étaient ennemis des rois, et qu'ils permettaient de tuer les mauvais princes; que d'ailleurs ils conspiraient sans cesse pour hâter l'avénement du Dauphin au trône. Louis XV, plus désireux du repos que de la vérité, ordonna, par lassitude, une enquête sur les constitutions des jésuites, afin de s'assurer si elles n'avaient rien de contraire à la morale, à la religion et à la politique. Jacques de Flesselles, président de la commission, opina pour conserver un corps aussi utile; mais il proposa des réformes pour obvier aux dangers que certains esprits imaginaient, no-

(1) Le prince de Kaunitz plaisantait souvent avec le duc de Choiseul sur le compte de Pombal : *Ce monsieur*, disait-il, *a donc toujours un jésuite à cheval sur le nez ?*

(2) Il disait dans la *Vie de sainte Anne* que, lorsqu'elle était encore dans le sein de sa mère, elle pleurait, et faisait pleurer de compassion les chérubins et les séraphins qui lui tenaient compagnie; que dès cette époque elle avait fait des vœux, etc. Dans le *Traité de la vie et de l'empire de l'Antechrist*, il affirmait qu'il y aurait, d'après ce qui lui avait été révélé, trois *antechrists*, le père, le fils et le petit-fils, que ce dernier naîtrait à Milan d'un moine et d'une religieuse, en 1920, qu'il épouserait Proserpine, furie d'enfer, etc.

tamment que le général fût astreint à nommer un vicaire résidant en France, et duquel seul dépendraient tous les jésuites du royaume.

Le dauphin eut connaissance de ces manéges, et il prit les jésuites sous sa protection; il était déjà en butte aux railleries de ceux dont il n'imitait pas la dépravation. Louis XV le haïssait comme un censeur de ses désordres; la marquise de Pompadour pensait que, d'accord avec la reine et les jésuites, il épiait chez le roi un moment de faiblesse ou de raison pour le ramener à une vie meilleure; elle s'acharna donc à vouloir la destruction de cet ordre, pour se délivrer de ses ennemis, pour brouiller Louis avec sa famille et bien mériter des philosophes, qui la comparaient à cette Agnès Sorel dont les conseils avaient délivré la France des Anglais.

Choiseul et les philosophes, dont les écrits étaient dévorés par toute l'Europe avec l'attrait du fruit défendu, se firent fort de ces haines féminines. On se mit à accuser les jésuites de mauvais goût en littérature; puis on leur reprocha leur esprit mercantile, reproche bizarre dans la bouche de ceux qui ne cessaient d'attaquer les moines pour leur oisiveté. On alla même jusqu'à dire (et le siècle de l'analyse seul pouvait prêter croyance à de pareils contes) qu'ils aspiraient à une monarchie universelle, dont les missions du Paraguay devaient être le premier fondement.

Il était difficile de s'accorder au milieu des haines frémissantes. Le parlement, jaloux de son omnipotence, désapprouva les ménagements dont la cour usait encore, et, possédé plus que jamais de sa fureur théologique, il déclara abus toute bulle pontificale ou bref portant concession de priviléges à l'ordre. Selon lui, l'institution de la société était contraire à l'autorité de l'Église, des saints conciles, du siége apostolique, des supérieurs ecclésiastiques et civils, puisqu'elle permettait de donner des ordres sans qu'il fût besoin de les faire confirmer par le pape, et qu'elle obligeait d'obéir au général comme à Jésus-Christ lui-même : c'était donc un pouvoir monarchique excédant les limites du contrat social, qui établit des obligations réciproques entre la société et les membres qui la composent.

Sur ces entrefaites, le procureur général Louis de la Chalotais lisait à la cour de Rennes deux comptes rendus de la constitution des jésuites, chefs-d'œuvre d'éloquence judiciaire et tout à la fois de véhémence. L'avocat général de Monclar, déployant autant de force, mais avec plus de réserve, publia sur

leurs doctrines une enquête où il révélait un mélange de despotisme et de servilité. Les autres procureurs généraux agirent à l'envi dans le même sens. Le parlement de Paris fit imprimer un *Extrait des assertions dangereuses et pernicieuses enseignées et soutenues par les soi-disant jésuites*, et il condamna les écrits de vingt-sept jésuites (1), publiés avec l'autorisation de la société, à être brûlés par la main du bourreau, comme renfermant des doctrines séditieuses ou contraires à la politique et à la morale. Défense fut faite à tout sujet du roi d'entrer dans l'ordre, d'en fréquenter les écoles, les noviciats, les missions, ou d'avoir communication avec ses membres. Le même arrêt leur enjoignait à eux-mêmes de prêter serment comme tous les autres ecclésiastiques, et de professer les libertés de l'Église gallicane et les quatre articles.

Louis XV convoqua le haut clergé pour examiner ces constitutions; mais les quarante-cinq évêques et cardinaux appelés, à l'exception d'un seul, le supplièrent de conserver une institution
1762. si avantageuse, disaient-ils, à l'Église et à l'éducation, honorée de la confiance du roi et du peuple. Le parlement ne s'inquiéta point de leur avis, et, sans avoir entendu les jésuites, il les exclut de la France comme se rattachant à un institut vicieux et condamnable, tandis qu'ils étaient bannis du Portugal pour s'être écartés de leur saint institut; il leur fut interdit de porter l'habit de l'ordre, de correspondre avec leur général, d'exercer aucunes fonctions, à moins de prêter serment au roi et aux *libertés de l'Église gallicane*, et de s'engager à *combattre les principes immoraux* de la compagnie.

Les jésuites se résignèrent, et ne prêtèrent point le serment, à l'exception de cinq sur quatre mille. L'archevêque de Paris adressa des éloges aux membres de l'ordre, ce qui était une désapprobation de la manière illégale dont avait procédé le parlement; en conséquence, le parlement fit brûler la pastorale par le bourreau, et le roi exila le prélat à cinquante lieues. Puis, cédant aux artifices de la Pompadour et à la politique de Choiseul, il supprima *irrévocablement* l'ordre en France. « Les parlements, dit Voltaire, le supprimèrent sur quelques règles de son institut que le roi pouvait réformer; sur des maximes horribles, il est vrai, mais dédaignées, la plupart publiées par des jésuites étrangers et répu-

(1) Nous citerons dans le nombre Bellarmin, Molina, Salmeron, Vasquez, Suarez, Lessius, Escobar, Busenbaum, Colonia, Lacroix, Jouvency et l'Abrégé historique d'Horace Torsellini.

diées par les jésuites français. Dans les grandes affaires, il y a toujours un prétexte qui se montre, et une cause véritable qui se cache. Le prétexte pour punir les jésuites était le danger de leurs mauvais livres, que personne ne lit; la cause, leur crédit, dont ils abusaient. »

La veille du dimanche des Rameaux de l'an 1766, le peuple de Madrid se souleva en demandant les denrées à bas prix et une satisfaction sur différents griefs. Ni le roi, ni les ambassadeurs, ni les soldats ne pouvaient l'apaiser, lorsque les jésuites, se jetant au milieu de la multitude, parvinrent à la calmer, tellement que les mutins se dispersèrent en criant : *Vivent les jésuites!* C'en fut assez pour que le duc de Choiseul persuadât au roi qu'ils étaient les auteurs de la sédition, ce qui les lui fit détester et craindre. Charles III, homme religieux et clairvoyant, les avait assurés de sa protection; mais, circonvenu par le comte d'Aranda, son ministre, adepte des philosophes (1), il crut sa propre vie en danger par l'effet de leurs machinations. On lui présenta une lettre attribuée au P. Ricci (fabriquée, dit-on, par le duc de Choiseul lui-même), où l'auteur affirmait qu'il avait en main des documents suffisants pour prouver que Charles était adultérin. Il n'en fallut pas davantage. A la suite d'une procédure tout à fait secrète, 1767.
des ordres scellés avec le plus grand soin, comme s'il s'était agi du salut public, furent adressés aux alcades dans tout le royaume, pour être ouverts par chacun d'eux à la même heure, sous peine de mort : ces ordres portaient l'expulsion des jésuites. On en 3 avril.
arrêta donc six mille en un instant, vieux, jeunes, savants, infirmes, nobles, sans aucune distinction; on fit l'inventaire de leurs biens, et, après avoir permis à chacun de prendre son bréviaire, un sac et les hardes à son usage, on les entassa à fond de cale sur des bâtiments qui les transportèrent à Civita-Vecchia. Le pape, trouvant qu'il était inique de jeter ainsi sur ses rivages, sans même lui en donner avis, des individus étrangers à ses États, refusa de les recevoir. Gênes et Livourne en firent autant. Après avoir erré six mois, ils furent poussés sur les côtes de la Corse, où

(1) « Le comte d'Aranda est le seul Espagnol de nos jours que la postérité puisse écrire sur ses tablettes... C'est lui qui voulait faire graver sur le frontispice de tous les temples et réunir dans le même écusson les noms de Luther, de Calvin, de Mahomet, de Guillaume Penn et de Jésus-Christ... C'est lui qui voulait faire vendre la garde-robe des saints, le mobilier des vierges, et convertir les croix, les chandeliers, les patènes, etc., en ports, en auberges et en grands chemins. » MARQUIS DE LANGLE, *Voyage en Espagne*, t. I, p. 127. Il écrivait en 1785.

ils eurent à endurer une véritable famine et toute espèce de privations; enfin le pape consentit à les recevoir, sous la condition que l'Espagne leur assurerait un mince subside. Il en arriva autant dans les colonies d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

Bientôt parut une pragmatique annonçant que la sûreté de l'État et autres motifs que le roi *tenait renfermés dans son auguste cœur* (indépendamment des complots ourdis pour lui donner la mort et démembrer la monarchie) le déterminaient à expulser les jésuites et à confisquer leurs biens. Il adressait en même temps des éloges aux autres ordres qui ne se mêlaient point des affaires temporelles, et assignait à chaque jésuite cent piastres, quatre-vingt-dix aux laïques; il ne donnait rien aux novices. Puis il ajoutait (chose remarquable) que, si jamais il était publié, à titre de défense, quelque écrit contraire à cette résolution royale, la société entière perdrait tout droit à la pension; que ce serait un crime de lèse-majesté de parler, soit pour, soit contre l'ordonnance, « attendu qu'il n'appartient pas aux particuliers de juger ou d'interpréter les volontés du souverain (1). » Cela fait, Charles s'écriait : *J'ai conquis un royaume.*

Le pape ressentit vivement ces actes, et lui en écrivit dans des termes remplis d'affliction : *Et toi aussi, mon fils*, lui disait-il; lui retraçant les bons services de la société, si dévouée aux intérêts du ciel et à ceux de l'État, il attestait Dieu et les hommes que, si quelqu'un de ses membres avait troublé le gouvernement, la société n'était pas seulement innocente dans son institut et son esprit, mais encore pieuse, utile, sainte dans son objet, dans ses lois, dans ses maximes. Il l'adjurait donc, si le salut de son âme lui était cher, de révoquer ou de suspendre son décret jusqu'à ce qu'un examen impartial eût fait prévaloir la justice et la vérité. Tout fut inutile. Le roi de Naples, obéissant aux ordres de l'Espagne et aux instigations de Tanucci, rendit aussi un décret d'expulsion contre les jésuites; « faisant usage de l'autorité suprême et indépendante qu'il tient immédiatement de Dieu, inséparablement unie par sa toute-puissance à la souveraineté, » il exclut les
Novembre. jésuites du territoire des Deux-Siciles (3 novembre 1767), et fit envahir, pendant la nuit, leurs cellules, dont ils furent chassés sans pouvoir emporter autre chose que leurs vêtements, et conduits au port le plus voisin pour y être embarqués. Parme agit de même, et *tous les princes de la maison de Bourbon* se mirent d'accord pour demander au saint-siége l'abolition de l'ordre.

(1) Article XVI.

Avec un autre général et en mettant en jeu cette souplesse dc on accusait les jésuites, peut-être aurait-il été possible de sauver l'ordre en le transformant; mais Ricci, quoi qu'il en dût arriver, ne vit que l'injustice faite à la société, et il répondit : *Sint ut sunt, aut non sint;* il était comme un capitaine de vaisseau qui veut sauver son équipage ou périr avec lui. D'un autre côté, demander au pape la suppression des jésuites, c'était (disait d'Alembert) comme si l'on eût demandé au roi de Prusse le sacrifice de ses grenadiers. N'étaient-ils pas les meilleurs champions des droits pontificaux, eux qui, par leurs recrues dans le Chili, dans le Paraguay, en Chine, compensaient les pertes faites par l'hérésie et le schisme? Le pape répondit donc que l'ordre était trop expressément approuvé par le concile de Trente et les constitutions de ses prédécesseurs; puis il le raffermit par la bulle *Apostolicum.* 1765.
Il protesta, il écrivit; mais il n'avait personne sur qui s'appuyer.

Les princes élevaient de toutes parts des prétentions à l'encontre du saint-siége : ils s'emparaient de ses droits et de ses domaines; il fut même question de bloquer Rome pour soulever le peuple contre le pape, « unique moyen d'obtenir l'abolition des jésuites (1). »

L'Église était donc entièrement bouleversée lorsque mourut 1769.
Clément XIII, ce marchand vénitien qui osa tenir tête aux descendants de saint Louis, et le dernier pape qui ait rappelé ceux du moyen âge. L'astuce italienne et la toute-puissance des jésuites auraient dû alors s'exercer auprès d'un conclave dont dépendait la vie ou la mort de l'ordre. Les brigues de la totalité des ministres et des cardinaux appartenant aux différentes cours, les menaces des ambassadeurs, l'hypocrite dédain de Joseph II, qui ne se montra que pour satiriser les papes, les jésuites et les rois, plus de trente exclusions émanées des princes de la maison de Bourbon, firent traîner l'élection en longueur. Le choix tomba enfin sur Laurent Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. C'était un homme de vertus douces, d'un caractère conciliant, à la fois simple et ambitieux; il crut que ce n'était plus le temps de résister, et qu'il convenait de céder, oubliant qu'un pouvoir tout moral doit diriger l'opinion, et non pas s'y soumettre.

(2 février.)

Il sentait le monde catholique battu en brèche par l'irréligion, qui menaçait les trônes et les autels; cependant les rois semblaient faire cause commune avec elle, en attaquant le chef de

(1) Dépêche du 30 novembre 1768, adressée par le marquis d'Aubeterre au duc de Choiseul, ap. SAINT-PRIEST, p. 8 2.

l'Église et en projetant d'établir partout des patriarches nationaux, indépendants de Rome. Il se confiait dans la parole du Christ, et il écrivait à un de ses amis : *Le saint-siége ne périra pas, parce qu'il est la base et le centre de l'univers; mais on reprendra aux papes tout ce qui leur a été donné.* En conséquence il laissait les princes détendre de plus en plus les liens qui rattachaient les nations à Rome. On prétendit que, dans le conclave, il avait souscrit l'obligation de détruire les jésuites, et laissé même espérer qu'il transférerait le saint-siége à Avignon; mais les actes authentiques de ce conclave attestent le contraire (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aussitôt après son intronisation, il rapporta le monitoire que son prédécesseur avait lancé contre Parme, et renvoya en Portugal le nonce qui en avait été rappelé.

Il ne suffisait pas aux princes d'avoir chassé les jésuites de leurs États : ils voulaient qu'il n'apparût point de dissidence entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique; ils voulaient qu'un changement de ministre ou de maîtresse ne pût les exposer au péril de voir les jésuites revenir ulcérés et triomphants. La France, l'Espagne et Naples, agissant d'accord, insistèrent pour que l'abolition de l'ordre fût prononcée par le pape, et pour qu'on mît à la disposition des puissances le P. Ricci et le cardinal Torrigiani, leur protecteur. Pour soutenir cette demande, Tanucci, irrité personnellement contre Clément XIV, fit enlever les marbres qui garnissaient depuis un siècle le palais Farnèse à Rome, pour les transporter à Naples; le grand-duc de Toscane fit dépouiller le palais Médicis : actes qui, en ayant l'air d'une insulte, irritaient le peuple italien, passionné qu'il est pour les arts. Le nonce ne fut point reçu à Madrid, et Avignon, Bénévent, Ponte-Corvo, furent occupés, avec déclaration qu'ils ne seraient rendus qu'après que le pape aurait cédé, et l'on fit semblant de vouloir aller plus loin; on finit même par lui faire entendre qu'il était environné de poignards et de poisons jésuites, comme on disait que son prédécesseur avait péri de poison philosophique.

Clément XIV, « pontife doux et bienveillant, mais que Dieu n'avait pas créé pour de si violentes tempêtes (2), pour échapper à ce danger et surtout aux visites des ambassadeurs, se faisait

(1) Voyez les *Documents* dans SAINT-PRIEST. Son livre *De la destruction des jésuites*, dicté par la colère d'un encyclopédiste, est cependant assez sincère, et peut être lu avec fruit. Nous avons consulté les ouvrages les plus violents publiés alors sur ce sujet, et ils nous ont convaincu de l'importance de connaître les faits, de quelque part qu'ils soient rapportés.

(2) SAINT-PRIEST, p. 137.

passer pour malade, ne mangeait que les mets les plus simples, apprêtés par un religieux, et vivait sans amis, sans conseils; afin de gagner du temps, il promit de ne pas nommer un successeur au P. Ricci, de ne plus admettre de novices, et de réunir un concile lorsque tous les souverains seraient d'accord. Il négocia pour la translation du saint-siége à Avignon; enfin il implora trêve et pitié des inexorables ministres auxquels il avait affaire, montrant les plaies de son corps macéré. Cependant il approuva ce que les trois cours avaient exécuté, et usa d'une extrême rigueur à l'égard des jésuites; il supprima plusieurs de leurs colléges, leur envoyait des visiteurs, les grevait d'impositions, laissait leurs créanciers vendre leurs meubles à l'encan, et les opprimait par des mesures fiscales qui répugnaient à son caractère. Puis il demanda aux rois de lui faire au moins connaître les causes de la condamnation qu'ils exigeaient pour qu'il pût la motiver. Charles III les fit en effet rédiger; mais Choiseul, se moquant des *momeries* du pape, ne permit point qu'on les envoyât, et on lui répondit que les motifs se trouvaient énoncés dans les édits de chaque souverain, ce qui était suffisant; que les rois ne devaient point compte de leur conduite au pontife, et qu'ils ne l'avaient point pris pour juge.

Ganganelli fit donc libeller le bref de suppression par Morefoschi; mais il le trouva plus judiciaire que *pontifical*, et pensa que la forme en devait être plus en rapport avec la majesté du sacerdoce. Cependant les cours insistèrent pour qu'il mît fin aux délais; Clément se désola, pleura, protesta qu'il allait abdiquer; aussi lui sembla-t-il voir la main de Dieu dans les lettres que lui adressèrent les cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, 1770.
c'est-à-dire un pape anglican, un pape grec et un philosophe athée, en faveur d'un ordre que venaient de frapper un roi très-chrétien, un roi catholique et un roi très-fidèle.

Ce fut un motif pour que l'Espagne, c'est-à-dire le ministre Aranda, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Florida-Bianca, pressât davantage le pape, refusant de croire à ses maladies, et promettant de lui faire restituer sur-le-champ Bénévent ainsi qu'Avignon (1), à quoi Clément répondit : *Un pape dirige les âmes, il n'en trafique pas.* Marie-Thérèse elle-même le laissait dans une position difficile, prétendant qu'il s'agissait d'une affaire d'État, non de religion; or, tandis qu'elle donnait de bonnes

(1) Artaud a publié une lettre du duc de Choiseul au cardinal de Bernis, du 26 juin 1769, lettre d'après laquelle Charles III aurait été le principal moteur de cette œuvre, tandis que le pape tâchait de gagner du temps. Elle est dans la *Vie de Léon XII*, c. 50.

paroles au pape, elle défendait à l'archevêque de Milan de publier la bulle *In cœna Domini*, et cherchait à profiter de cette rupture pour s'emparer de Plaisance; enfin elle adhéra à l'abolition des jésuites, poussée par Joseph II, qui convoitait leurs biens avec une avidité impatiente (1), et qui inséra la clause expresse de pouvoir en user à son plein gré. Tous les subterfuges ayant échoué, le pape fit une nombreuse promotion de cardinaux, afin d'avoir un fort parti dans le consistoire; puis, lorsque le bref *Dominus ac Redemptor meus* eut été approuvé par toutes les cours, il fut publié.

1773. 16 août.

Ce bref contenait l'éloge de la société : Saint Ignace l'avait érigée sur de saintes bases; les pontifes avaient récompensé par des priviléges et des honneurs ses grands services; cependant elle était accusée d'avoir trop désiré les biens de la terre, d'avoir laissé germer dans son sein des semences de dissension avec les autres ordres, avec les universités, avec les princes, qui en avaient porté des plaintes au saint-siége, lequel avait en vain cherché à les assoupir; mais les souverains les plus dévoués à la société s'étaient déclarés contre elle. En conséquence le pontife, *par amour pour la paix* de l'Église et d'après l'exemple de ses prédécesseurs, qui par prudence avaient aboli les templiers et les humiliés, prononçait la suppression de cet ordre. Ses membres devaient entrer dans les rangs du clergé séculier, ou, s'ils le préféraient, dans quelque ordre claustral, mais sans s'occuper de l'administration publique. Défense absolue fut faite à tous de parler ou d'écrire sur la suppression ou les instituts de leur ancienne compagnie; c'était mettre l'univers catholique dans la nécessité de désobéir.

Il s'agissait d'un ordre extrêmement puissant, immensément riche, dont le général commandait despotiquement à vingt-cinq mille membres chers aux peuples, en même temps qu'ils étaient admis dans la familiarité des rois. On conçoit dès lors quelles précautions étaient nécessaires pour empêcher une conflagration gé-

(1) Saint-Priest, p. 155. — Nous ne savons jusqu'à quel point sont authentiques les *Lettres inédites de Joseph II, empereur d'Allemagne;* Paris, 1822. Il y respire un sentiment haineux envers tous les ordres monastiques et en particulier envers les jésuites, contre lesquels il dirige les accusations les plus avilissantes en leur donnant des noms injurieux. Il accuse la maison d'Autriche et sa mère de leur être attachées; enfin il exhorte le duc de Choiseul et le comte d'Aranda à leur porter le dernier coup. *Si je pouvais haïr*, dit-il, *j'exécrerais cette race d'hommes qui persécuta Fénelon, enfanta la bulle* In cœna Domini, *et rendit Rome si méprisable.* Il laissa apparaître les mêmes sentiments lors de sa visite à Rome, visite décrite dans les dépêches de d'Aubeterre, que nous avons citées plus haut.

nérale. Des ordres de la nature la plus secrète furent expédiés dans les contrées les plus lointaines; les soldats pontificaux s'armèrent de tout leur héroïsme; les baïonnettes qui s'étaient dirigées contre les religieuses de Port-Royal prirent alors d'assaut toutes les maisons des jésuites. Mais, chose étonnante, il n'y eut pas la moindre opposition. Cet ordre puissant, cet ordre vindicatif céda au premier commandement; il croisa les mains sur sa poitrine, et expira en déplorant la faiblesse du pontife ou l'intolérance des temps.

Au milieu de tant d'abominations reprochées à ces pères, on ne trouve pas un coupable. Les preuves des méfaits jésuitiques devaient jaillir des archives dont on s'emparait, et la postérité aurait pu ainsi joindre sa réprobation à celle des contemporains; mais ces preuves, elle les attend encore. Les ministres promettaient de payer les dettes publiques avec les trésors de la compagnie, et Charles III disait que ce devait être son Pérou; on se rua donc sur le butin, et Rome y apporta une avidité farouche, que les républicains eux-mêmes n'ont pas surpassée. On fit jurer au P. Ricci de fournir un compte exact des biens de l'ordre, et, comme on ne trouva pas les trésors que l'on espérait, le général fut mis au château Saint-Ange, protestant que les uniques richesses de l'ordre étaient celles qui lui provenaient de la piété des fidèles.

Peu de temps après, Clément XIV, dont la santé et la raison étaient gravement altérées, mourut en proie au délire, assiégé de fantômes et implorant son pardon. On a prétendu qu'il avait été empoisonné par les jésuites. Il est vrai que les médecins ne trouvèrent dans son corps aucune trace de poison; il est vrai que le bon sens demandait pourquoi, s'ils en avaient les moyens et la volonté, ils ne le firent pas avant qu'il portât le coup décisif, ou ne frappèrent point les forts qui violentaient plutôt que le faible qui subissait leur pression; mais, dans un temps de passion, le bon sens peut-il se faire jour? 1774. 22 septembre.

Pie VI, qui succéda à Clément XIV, n'osa mettre le père Ricci en liberté, par égard pour les princes; en conséquence il fut retenu dans le château Saint-Ange, sans qu'il apparût de ses actes ni de sa correspondance la preuve qu'il se considérait encore comme investi du généralat que lui avait enlevé la bulle pontificale. Un évêché lui ayant été offert, à la condition d'apposer sa signature à un écrit qu'on lui présentait, il le refusa. Au moment de mourir, il déclara par écrit que, sur le point de comparaître à ce tribunal dont la justice est seule infaillible, il attestait, comme convaincu de la vérité et comme parfaitement informé en sa qua- 1775.

lité de supérieur de l'ordre, que la compagnie de Jésus n'avait donné aucun motif à son abolition, ni lui la plus légère cause à son emprisonnement; que du reste il pardonnait sincèrement à ses ennemis, remerciant Dieu, qui le rappelait de cette vallée de misère, et désirant que sa mort pût adoucir les peines de ceux qui souffraient pour la même cause. Il répéta cette protestation en recevant le viatique, supplia toutes les personnes présentes de la rendre publique, et rendit le dernier soupir. Pie VI lui fit faire des obsèques solennelles, et ordonna qu'il fût enseveli à côté de ses prédécesseurs. L'évêque de Comacchio, qui prononça son oraison funèbre, le proclama martyr.

Ainsi périt cette société, qui n'eut ni enfance ni vieillesse. Le pontife avait ajouté à la bulle de suppression la défense d'insulter les jésuites pour leur abolition, comme si la défense d'un pape importait à leurs ennemis. En effet, on vit éclater des transports de joie : Pasquin se donna carrière; les poëtes firent assaut de vers et de félicitations; il y eut à Lisbonne un *Te Deum*, des illuminations, et l'ordre fut donné de poursuivre tout jésuite qui serait rencontré, comme aussi toute personne qui médirait du bref pontifical.

Les princes crurent enfin pouvoir dormir en paix; ils n'acceptèrent pourtant une bulle si opiniâtrément sollicitée qu'avec des réserves contre tout ce qui leur paraissait attaquer leur autorité ou celle des évêques. Le pape ayant surtout recommandé que les biens de la compagnie fussent employés à des œuvres pies, ils déclarèrent qu'ils pouvaient en disposer à leur gré. C'est ainsi que la faiblesse encourageait à de nouvelles insultes.

Les philosophes, qui avaient provoqué le coup, s'en firent un prétexte pour insulter la religion comme persécutrice. Catherine II, loin de détruire les jésuites dans ses États de Pologne, demanda au pape de les confirmer, et leur accorda les attributions épiscopales dont les missionnaires sont habituellement investis; elle écrivait au pontife, de ce ton railleur et de philosophe : « La « crainte convient mal au caractère de Votre Sainteté, et sa di-« gnité ne peut s'accorder avec la politique mondaine lorsqu'elle « se trouve opposée à la religion. Si je protége ces pauvres reli-« gieux persécutés, ce n'est pas caprice, mais raison et justice, « dans l'espoir de l'utilité qu'en retireront mes peuples. Cette « société d'hommes pacifiques et innocents vivra dans mon em-« pire, parce que je trouve que, de toutes les corporations, c'est « la plus propre à instruire la jeunesse et les basses classes en leur « inspirant des sentiments d'humanité, de soumission et les vrais

« principes de la religion chrétienne. Je n'ai à redouter ni cabales « ni manéges de prêtres, et, sous mes lois, on ne persécute « personne que pour des raisons évidentes. Je n'ai jamais pu « voir les preuves des méfaits dont cet ordre a été accusé, et j'ose « dire que Votre Sainteté elle-même ne les a pas vues. » Elle finissait en demandant au pape de conserver les jésuites en Russie, se chargeant de donner satisfaction aux cours hostiles à l'ordre, qui sans doute n'iraient pas jusqu'à lui fair la guerre pouer ce motif. (4 juin 1783.)

Frédéric II défendit la publication de la bulle, déclarant qu'il s'était engagé à ne rien changer dans la Silésie concernant la religion catholique, et qu'il voulait conserver, dans les jésuites, les meilleurs prêtres et les meilleurs instituteurs qu'il connût. Les philosophes, ses amis, insistaient, avec toute la persévérance des persécuteurs, pour qu'il les détruisît; mais il répétait que les lois savent punir le coupable là où il est, sans confondre les innocents et les criminels; que la tolérance, dût-on l'en accuser, était le défaut le moins à déplorer dans un souverain (1). Fatigué de leurs objections, il ordonna, de guerre lasse, que les jésuites renonçassent à leur habit et à leur nom, en continuant toutefois à se livrer à l'instruction publique comme prêtres de l'institut royal des écoles. Plus tard ils furent expulsés par son successeur.

Les gouvernements ne réfléchirent pas qu'une société déchue de son influence politique et de celle qu'elle exerçait sur l'opinion publique ne devait plus inspirer de crainte; ils ne virent pas que la destruction d'un ordre qui dirigeait l'éducation et les consciences ne pouvait s'opérer sans un bouleversement moral (2). Les biens qui suffisaient à des gens vivant en commun devenaient insuffisants pour salarier l'enseignement séculier; il en résulta que les finances s'obérèrent, au lieu de refleurir. Les princes avaient prouvé qu'ils ne connaissaient plus de frein à leurs volontés; en conséquence, les peuples, qui commençaient à demander les libertés, sentirent qu'ils ne pouvaient les obtenir que par des voies illégales et violentes (3).

(1) Voy. sa correspondance à ce sujet avec d'Alembert, dans le tome XVII des Œuvres de ce dernier, et principalement ses lettres des 7 janvier, 11 mars, 15 mai 1774.

(2) Cependant un ennemi des jésuites écrivait d'un ton de reproches, en 1815 : « Les hommes qu'on accuse d'avoir donné le mouvement ou préparé les voies à la révolution n'avaient-ils pas été, pour la plupart, élevés dans les colléges tenus par les jésuites? » DE PRADT, *Congrès de Vienne.*

(3) Quand nous avons écrit pour la première fois ce chapitre et le dix-neuvième du livre IV, la peur des jésuites n'était pas encore ressuscitée.

CHAPITRE XI.

TURQUIE ET PERSE.

Il nous est arrivé déjà, dans ces complications de la politique, de parler d'une puissance dont le siècle passé a vu la décadence, et dont le nôtre verra peut-être la destruction.

1718. Lors de la paix de Passarowitz, le sultan Achmet III avait perdu le banat de Temeswar, Belgrade avec une grande partie de la Servie et quelques portions de la Valachie; mais il avait acquis la Morée et les îles environnantes; Cérigo était la seule qui restât aux Vénitiens, et ses sujets lui reprochèrent d'avoir abaissé l'empire. Ses guerres avec la Russie ne furent pas plus heureuses; cependant Pierre le Grand, quoique victorieux, regrettait d'avoir été contraint, par le traité de paix du Pruth (1711), de céder Azov, et, pour recouvrer cette place, il garnissait le Don de navires. La mort l'ayant surpris, il laissa à ses successeurs le soin de continuer ses entreprises du côté de l'Orient; mais les deux puissances ennemies semblaient d'accord pour profiter des troubles de la Perse.

La Perse embrasse quatre populations différentes. Jamais les tribus indigènes, qui vivent en nomades dans les montagnes entre le golfe Persique et l'Arménie, c'est-à-dire dans le Kerman, le Fars, l'Irack et le Kourdistan, n'ont été soumises; mais elles sont tenues en respect par les Turcs, ainsi que par les Tartares et les Turcomans, qui ont été successivement conquis. Enfin les tribus arabes habitent le pays ouvert, où elles trafiquent sur le golfe, et ne sont sujettes que de nom.

Les Persans, soumis à un gouvernement despotique, sont divisés en quatre classes : les guerriers, qui ont la suprématie par la loi mahométane; les gens de loi, les marchands et les artisans. Occupés tranquillement au travail, ils réparent les maux que fait éprouver au pays le gouvernement efféminé et tyrannique de maîtres élevés dans le harem, et qui ne connaissent que l'ivresse des voluptés et de la barbarie. Au milieu de cette race abrutie et sanguinaire, on vit surgir tout à coup Schah-Abbas le Grand, qui se couvrit de gloire pendant les quarante années de son règne. A sa mort, la gloire de l'Iran resta quelque temps éclipsée; les historiens nationaux n'ont pas coutume de retracer un siècle de déca-

dence, et les écrivains européens n'en parlent que comme d'un temps de tyrannie et de faiblesse. La dernière volonté de Schah-Abbas appela au trône son petit-fils Sam-Mirza, qui s'intitula Schah-Sophi, et auquel on rendit hommage en le faisant s'asseoir sur autant de tapis qu'il avait régné de princes de sa maison. Élevé dans le harem, il cachait sous un air de douceur une âme féroce; non-seulement il extermina ses parents par peur, mais encore beaucoup de personnages, qu'il fit périr de sang-froid. Il avait fait crever les yeux à son propre fils Abbas; mais, comme il s'en affligeait au moment de mourir, un eunuque qui avait osé désobéir le lui ramena sain et sauf, et il le proclama son successeur.

1628.

Abbas II. 1642.

De bons ministres dirigèrent l'enfance de ce prince; ils cherchèrent à réformer le luxe et les mœurs de la cour, ainsi qu'à supprimer l'usage du vin, auquel Abbas le Grand s'était abandonné. Peut-être la sévérité de ses instituteurs fit-elle haïr à Abbas des entraves gênantes; aussi, dès qu'il le put, il se livra à la débauche et à la cruauté. Il vécut en paix jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, tolérant les différentes sectes; mais, redoutable pour ceux qui l'approchaient, il en fit périr un grand nombre, et abrégea sa propre existence.

Soliman. 1666.

Son fils Sophi prit le nom de Soliman, pour détourner les augures sinistres qui accompagnèrent son couronnement. On raconte de lui des atrocités à peine croyables au milieu du despotisme oriental; ainsi il fit brûler toutes les femmes de son harem, pour les punir d'avoir, par dévotion, refusé de s'enivrer, et tua l'eunuque qui en avait sauvé quelques-unes des plus chères au schah, pour lui épargner un repentir tardif. Pendant qu'il se gorgeait de vin et contraignait ses ministres à l'imiter, les Usbeks dévastaient chaque année le Khorassan, et les Tartares les bords de la mer Caspienne. Ali-Kouli-Kolan les réprima; mais, grand guerrier, il avait un caractère si turbulent qu'on le tenait renfermé jusqu'au moment où il était nécessaire; aussi se comparait-il au lion du schah : *On m'enchaîne quand je ne sers pas, on me lâche au besoin.* Pendant une partie de chasse qu'on lui avait permise par indulgence, Kouli-Kolan, ayant appris la mort de Soliman, s'élança sur son gardien et le tua en disant : *C'est afin que vous appreniez à ne pas laisser se promener un homme que le roi vous a donné en garde;* puis il se rendit à la cour, en se vantant de ce trait de fidélité.

Avant de mourir, Soliman avait dit : *Si vous aspirez au repos, élevez au trône Hussein-Mirza; si vous désirez la gloire, couronnez*

Hussein. 1694. *Abbas-Mirza*. Les eunuques, afin de dominer, préférèrent Hussein, prince faible et fanatique, qui ne conférait les emplois qu'à des mollahs et à de pieux sinds; leurs colléges devinrent des repaires d'assassins. L'un d'eux gouvernait la Perse à son gré, faisant même jeter tout le vin et les parfums qui se trouvaient à la cour, briser les vases que ces liqueurs avaient souillés; les hérétiques furent persécutés, surtout les suffites. Tout était décadence et avilissement dans les affaires publiques; les troupes mouraient de faim, et les rebelles levaient la tête. Hussein ne prononça pas une seule sentence de mort, et, tranquille au milieu de soulèvements continuels, il croupissait dans l'indolence.

Le Kandahar, situé entre les Mongols et les Persans, était soumis tantôt aux uns, tantôt aux autres, et n'obéissait vraiment à personne qu'aux chefs choisis par chacune des tribus. La principale était celle des Afghans, qui, habitant les montagnes entre l'Inde et le Khorassan, étaient d'une autre race que les Perses, les Tartares et les Indiens; quelques-uns les croient issus des Juifs emmenés en esclavage par Nabuchodonosor. Devenus musulmans, ils respectèrent peu le gouvernement, qui voulait réduire au même état les différentes tribus; flottant entre la Perse et l'Inde, ils furent toujours des sujets incertains et dangereux. Une de leurs familles s'assit sur le trône de Delhi.

Lorsque Abbas le Grand s'empara du Kandahar, les tribus de Ghilgé et d'Abdalli étaient devenues sujettes de la Perse, dont le gouverneur les opprimait et les mécontentait; mais Abbas finit par nommer scheik d'Ispahan un des leurs, nommé Sidou, dont les descendants (*Sidouzei*) furent révérés comme saints et finalement obéis. Cependant les Afghans penchaient plutôt pour Delhi que pour Ispahan; Hussein y envoya donc comme gouverneur Giorgin-Khan-Waly, c'est-à-dire le prince de la Géorgie, avec une armée. Il soumit les Afghans, qu'il traita en peuple conquis; ils se plaignirent, mais, leurs plaintes n'obtenant aucune satisfaction, ils tramèrent une révolution. Mir-Weiss, leur chef, qui avait été envoyé en otage à Ispahan, sut se concilier les ennemis de Giorgin en le dépeignant comme un ambitieux dangereux, et le supplanta dans la faveur de Hussein; en même temps il songeait, en observant la faiblesse voluptueuse de ce royaume, aux moyens de relever sa patrie; ayant fait le pèlerinage de la Mecque, il obtint des docteurs musulmans une déclaration portant que la guerre contre les schyytes était sainte, et qu'on devait les détruire.

Ce fut alors que Pierre le Grand envoya comme ambassadeur

à la cour du schah un aventurier arménien, nommé Israël Orji, en lui accordant la franchise de tous droits sur les marchandises rapportées par lui et les gens de sa suite. Cet homme traîna donc derrière lui une centaine d'amis pour les enrichir avec lui, et se donna pour un descendant des rois d'Arménie. Mir-Weiss glissa dans l'esprit de Hussein le soupçon d'une machination de la Russie pour s'emparer, avec Giorgin, de l'Arménie et de la Géorgie; il obtint ainsi d'être renvoyé dans sa patrie comme kalanter ou premier magistrat, afin de surveiller Giorgin. Ce dernier, irrité, outragea Mir-Weiss en lui demandant sa fille pour esclave; Mir, ayant soulevé les Afghans, le massacra au milieu d'une fête avec tous les siens, s'empara de la forteresse de Kan- 1708.
dahar, prit le titre de chef des Afghans, et songea à s'affermir en provoquant le peuple à la guerre contre les hérétiques.

Au lieu d'une armée, il vint une ambassade d'Ispahan. Mir répondit aux envoyés persans en insultant à la mollesse du roi et en jurant par le pain, le sel et le Coran de ne déposer l'épée qu'après avoir détrôné Hussein et soumis la Perse. La victoire se chargea d'absoudre ses menaces du reproche de témérité, et le Kandahar resta royaume indépendant.

Mir-Weiss laissa en mourant deux enfants : l'aîné, Mahmoud, parvenu à l'âge de dix-huit ans, se fit proclamer chef des Af- 1715.
ghans, marcha contre Ispahan, qui contenait six cent mille habitants, et mit le siége sous ses murailles.

Déjà une comète avait répandu l'effroi, et l'on avait tenté 1722.
d'apaiser le courroux du ciel en chassant les prostituées et en défendant le vin. La terreur paralysa la défense; les magnifiques maisons de plaisance dont Abbas le Grand avait embelli les environs d'Ispahan devinrent la proie des barbares; Hussein, lâche jusqu'à la fin, parcourut, vêtu de deuil, les rues de la ville affamée, saluant ses sujets; puis il remit au vainqueur le diadème royal. Ainsi finit la dynastie des Sophis. Mahmoud usa de la victoire avec férocité, et fit égorger les grands, jusqu'au moment où Aschraf, son parent, lui arracha le sceptre et la vie. 1725.

Le fetwa permet aux Turcs de réduire en esclavage les enfants et les femmes des chrétiens, et d'en user à leur gré, sans les obliger à changer de religion; mais il ordonne de recourir même à la violence pour forcer les schyytes à renoncer à leur hérésie, et il prescrit de s'abstenir de tous rapports avec les femmes qui y persistent. Les cruautés exercées contre les Perses étaient donc légales, et aussi atroces qu'elles le sont d'ordinaire dans les guerres religieuses.

1722. Pendant ces révolutions, le czar Pierre avait occupé Derbend, et les Turcs, entrant dans la Géorgie et l'Arménie, prirent Tauris et Chirvan. Ces conquêtes faillirent mettre la Turquie et la Russie aux prises; mais la France s'interposa entre elles. On se garantit donc mutuellement les acquisitions faites, en se promettant de les agrandir et de soutenir les droits de Schah-Tamasp II, fils de Hussein. En effet, en faisant la guerre à l'usur-
1725. pateur, la Porte s'empara d'Hamadan, ce qui lui coûta vingt mille hommes, puis de Tiflis; elle comptait voir bientôt la destruction de l'empire des schyytes; mais il en fut tout autrement; car, après avoir perdu cent cinquante mille hommes, elle dut accepter la paix et reconnaître l'usurpateur, sauf à conserver toutefois les deux provinces qu'elle avait conquises.

En outre, le Chirvan et le Ghilan étaient occupés par les Russes. Le Khorassan et presque toutes les provinces méridionales se trouvaient au pouvoir des Afghans, et la Géorgie refusait obéissance; il ne restait donc à Thamasp que la province de Mazandéran, où la forteresse de Frérabad et les montagnes lui servaient d'asiles.

1688. Nadir, fils d'un pâtre du Khorassan, abandonnant les pacifiques occupations des siens, s'était mis à la tête d'une bande pour assaillir les caravanes qui se rendaient en pèlerinage à Meschsed; cette bande devint une armée lorsque sa patrie se trouva envahie, et il combattit les Afghans, faisant trembler Aschraf sur le trône de l'Iran. Il vint alors offrir les forces dont il disposait à Thamasp, s'il voulait le choisir pour son *atematdoulet*. Thamasp le baisa au front, lui promit de le considérer comme un père, et
1727. lui conféra une autorité sans bornes; prenant le titre de Thamasp-Kouli-Khan ou chef des esclaves de Thamasp, il marcha contre les Afghans, et, de victoire en victoire, leur reprit les provinces conquises. Aschraf, vaincu, fit assassiner Hussein, et se retira avec une petite troupe vers le Kandahar; mais il fut attaqué par les Béloutches au milieu des sables du Sadjistan, et
1729. massacré avec les siens.

Après avoir ramené le schah dans Ispahan, Kouli-Khan envoya sommer la Russie et la Turquie de rendre les provinces dont elles s'étaient injustement emparées. Cette sommation parvint à Constantinople au moment où le vieux Ibrahim, grand vizir d'Achmet, célébrait des noces nouvelles, au milieu de jardins éclairés par des milliers de lampes de cristal disposées dans le calice des fleurs. Achmet, absorbé dans ces dictractions splendides, aurait consenti à tout s'il n'eût craint l'indignation des

ulémas, des janissaires et du peuple, qui le poussèrent à faire la guerre. Afin de s'y préparer sans toucher aux immenses trésors qu'il avait amassés, il fallut mettre sur les marchandises un nouvel impôt, et le bas peuple, qu'il écrasait, s'y résigna par haine religieuse; mais l'armée n'était pas encore réunie à Scutari, que l'on apprenait la défaite du séraskier par Kouli-Khan ainsi que la prise de Tauris, d'Hamadan et l'occupation de toute la Géorgie.

Ces revers firent éclater le mécontentement; on reprocha à Achmet la paix de Passarowitz, son indolence, dont il ne sortait que pour s'occuper de ses femmes, de ses enfants, de fleurs, d'oiseaux, ne songeant à l'empire que pour encaisser les trésors arrachés au peuple par le grand vizir. Patrona-Khalil, Mouslou et Émir-Ali, l'un chiffonnier, l'autre fruitier, le troisième cafetier, firent ameuter la multitude, qui s'insurgea, et courut les rues en demandant le remplacement du grand vizir. Les janissaires s'enfuirent, au lieu de réprimer les séditieux; les magistrats suivirent leur exemple, et Khalil, demeuré maître de Constantinople, fit ouvrir les prisons, nomma l'aga des janissaires et d'autres officiers. 1730. 28 septembre.

Achmed déploya l'étendard du Prophète, et promit trente écus à quiconque viendrait s'y rallier; mais Khalil posta six cents hommes aux abords du palais, avec ordre de tirer sur quiconque s'approcherait de l'étendard sacré. Les janissaires, qui s'étaient mis en route pour la Perse, vinrent se joindre à sa troupe, dont le nombre alla toujours croissant. Achmet espéra les calmer en leur jetant les cadavres du grand vizir, du capitan-pacha, son gendre, et du kiaia; mais ils les voulaient vivants, et ils entendaient que lui-même fût déposé.

Le Grand-Seigneur alla donc chercher dans le sérail Mahmoud, son neveu, âgé de trente-quatre ans, qui s'y trouvait renfermé depuis la déchéance de Moustapha, son père, et le salua padischah, en lui disant : *Ton père a perdu l'empire par sa complaisance aveugle pour le muphti; moi, je le perds par ma confiance dans Ibrahim : que cela te serve d'exemple !* Et il alla occuper avec ses fils la retraite qu'abandonna le nouveau sultan (1).

(1) Constantinople vit sous Achmet la première imprimerie, qui fut introduite par Faïd-Effendi, fils d'un ambassadeur envoyé à Paris; s'étant associé avec le rénégat Ibrahim, de Bude, il obtint en 1721 la permission d'imprimer des livres de langue, d'histoire, de sciences, ceux de religion exceptés. Il y avait été imprimé, en 1742, dix-sept ouvrages formant vingt-trois volumes; elle fut inter-

On trouva dans la demeure d'Ibrahim la valeur de 32 millions et une caisse de pierreries estimée 45 millions, sans compter le trésor du sérail, tant étaient encore grandes les richesses de l'empire ottoman dans sa décadence.

Mahmoud Ier. 1730. Mahmoud Ier commença son règne à la merci d'une multitude soulevée; il lui fallut beaucoup de force, de prudence et de perfidie pour ramener le calme. Il voulut voir Patrona-Khalil, qui, nouveau Masaniello, se présenta devant lui vêtu en simple janissaire, les jambes nues. Invité par le sultan à lui demander une grâce, il lui répondit : *Il me suffit de voir Votre Altesse sur le trône. Les gens qui savent l'histoire me disent qu'on ne laisse pas mourir dans leur lit ceux qui font des sultans ; mais j'ai arraché le pays à ses oppresseurs, et cela me suffit.* Cependant, Mahmoud ayant juré par l'âme de ses pères qu'il voulait le récompenser, Khalil demanda l'abolition des fermes à vie introduites dans le nouveau système de finances d'Ibrahim, et qui, bien qu'avantageuses, étaient odieuses au peuple; il fut exaucé.

Patrona-Khalil et Mouslou continuèrent à distribuer les dignités; Mahmoud les laissait faire, tout en prenant soin de s'entourer de gens de cœur, entre autres Kaplan, khan des Tartares; ce dernier fomenta les jalousies et le mécontentement qui ne tardèrent pas à se manifester contre un démagogue de bas étage; puis, lorsque les janissaires et le peuple eurent cessé d'en être engoués, Patrona-Khalil fut mis à mort ainsi que les autres chefs. La populace de Constantinople s'en réjouit, comme elle se montra satisfaite de voir envoyer au supplice six mille révoltés et un millier aux galères; cela fait, une amnistie fut publiée, et le peuple recommença à souffrir, à espérer, à être trompé.

Pendant ce temps, Nadir-Kouli-Khan poursuivait en Perse le cours de ses victoires; mais Schah-Thamasp, se plaignant d'être tenu par lui en tutelle, voulut se mettre à la tête de l'armée;
1731. il fut défait par les Turcs, qui reprirent Tauris et Hamadan, et le contraignirent de leur céder l'Arménie et la Géorgie, en prenant le fleuve Aras pour limite des deux empires. Les Turcs acquirent aussi un territoire de plus de deux cents lieues de longueur.

1732. Thamasp perdit alors tout crédit; la gloire de Kouli-Khan n'en

rompue alors jusqu'en 1783; puis elle cessa de nouveau deux années après. Le géomètre Abder-Rhaman-Effendi la remit en activité en 1793, lorsqu'elle fut réunie à l'école du génie, et jusqu'en 1806 elle donna vingt-six ouvrages. Ravagée pendant les troubles qui suivirent, elle fut rétablie par Mahmoud en 1809.

paraissant que plus grande, il conçut ou mûrit le dessein de le supplanter. Partant du Kandahar avec une armée de Turcomans et de Tartares-Usbeks dévoués au général qui les avait habitués à la victoire, il marcha sur Ispahan, et fit remplacer à Thamasp par Abbas-Mirza, enfant de quarante jours, au nom duquel il gouverna. Abbas III. 26 août.

Lorsque cet enfant fut présenté à l'hommage des grands, il se mit à pleurer : *Écoutez !* s'écria alors Kouli-Khan ; *il redemande les provinces honteusement cédées à la Turquie.* Aussitôt il marcha contre Bagdad, et l'assiégea. Osman-Topal (le boiteux), grand vizir de la Porte, arriva pour le repousser ; les deux armées, fortes chacune de soixante-dix mille hommes, tinrent longtemps la victoire en suspens. Kouli-Khan fut enfin battu, et une pyramide de trente-cinq mille têtes s'éleva pour célébrer la victoire ottomane. 1733. 19 juillet.

La jalousie du divan le rendait avare d'argent avec Topal ; mais ce général en obtint des tribus arabes, franchit les déserts qui protégent la Perse, et, de nouveau vainqueur, il refusa la paix qu'on lui proposait. Ce fut sa perte ; car Kouli-Khan, ayant relevé le courage de son armée, reprit l'offensive et tua Topal lui-même. Il conclut une paix avantageuse avec la Porte, qui, menacée d'une guerre avec la Russie, fut contrainte de lui rendre l'Arménie, la Géorgie, et de le reconnaître pour légitime sophi de Perse. Paix d'Erzeroum.

Le Ghilan et le Chirvan avaient déjà été restitués par la czarine ; la monarchie persane se trouvait ainsi avoir recouvré ses anciennes limites. Kouli-Khan, comblé de gloire, avait été proclamé, à la fête du Neurouz, le libérateur de la patrie ; il fut bien plus vanté encore lorsqu'il s'appliqua à corriger les abus du gouvernement.

Ce fut alors que mourut le jeune Abbas, naturellement ou non ; l'armée, rassemblée dans la plaine au confluent du Kour et de l'Aras, s'écriait tout d'une voix : *Kouli-Khan seul est digne de régner sur nous ; Kouli-Khan est le grand schah de la Perse.* Tous les assistants frappèrent par trois fois la terre de leur front, et se traînèrent à genoux autour de lui en baisant le bord de son habit ; puis il fut porté sur le trône dans les bras des siens, qui lui jurèrent fidélité sous le nom de Nadir-Schah. Nadir-Schah. 1736.

Aimé et redouté, il put accomplir les réformes commencées ; il régla l'ordre de succession, et abolit l'usage de renfermer les princes dans le harem, voulant qu'ils pussent acquérir l'expérience des affaires, dont il éloigna entièrement les eunuques du

palais. Ispahan fut embelli et fortifié; il supprima plusieurs impôts, allégea les droits d'entrée, fit distribuer des grains aux pauvres, et les terres désertes furent remises en culture. Afin d'effacer le souvenir de la famille détrônée, et comprenant que le royaume serait faible tant qu'il y aurait des habitudes et des pratiques religieuses hostiles à l'action du pouvoir royal, il exigea que les musulmans se réunissent dans un seul rit, sans distinction entre la secte d'Omar et celle d'Ali, menaçant de son indignation quiconque se permettrait d'injurier par faits ou par paroles, pour cause de religion. Cet édit mécontenta extrêmement les mollahs; il les fit donc venir, et leur dit : *A quoi employez-vous vos revenus? — A entretenir les ministres du culte, les mosquées et les colléges,* répondirent-ils. — *Je me charge d'y pourvoir; et, puisque voilà les instruments* (il montrait ses soldats) *dont Dieu s'est servi pour relever cet empire, j'ordonne que vos biens soient employés à leur entretien.*

1737. La paix fut troublée par les Afghans du Kandahar, que soutenait le Grand-Mogol; mais Nadir-Schah les vainquit, et éleva près de la ville démolie de Kandahar la nouvelle cité de Nadir-Abad, qui a repris aujourd'hui son ancien nom. Puis la vengeance et l'ambition le poussèrent dans l'Inde par la route d'Alexandre; il s'avançait avec un parc d'artillerie enlevé par ruse à la Russie, et une armée à laquelle il avait inspiré son courage, sa patience et son ambition.

Après l'extinction des Ghaznévides, plusieurs princes mahométans avaient régné dans ce pays jusqu'à Tamerlan; un des descendants du conquérant, Mohammed-Schah, occupait alors le trône, et « n'était jamais sans un verre à la main et une belle
1739. dans les bras. » Les vice-rois du Caboul et de Lahor ne purent résister à Nadir; Mohammed, qui combattit en personne à Karnawl, après avoir perdu trente mille hommes, son bagage, son artillerie, ses éléphants, dut se livrer à la merci du vainqueur, qui le traîna à sa suite lors de son entrée triomphale à Delhi.

Nadir y agissait en maître, et s'occupait d'en ramasser les trésors, lorsque éclata une insurrection des seigneurs mongols, qui coûta la vie à six mille Persans; Nadir entra dans une telle fureur qu'il ordonna le massacre de cette grande cité. Cent mille cadavres encombraient déjà les rues, quand un derviche se présenta devant lui : *Si tu es un Dieu,* s'écria-t-il, *montre-toi clément comme lui; si tu es un prophète, enseigne-nous la voie du salut; si tu es un roi, ne nous égorge pas, mais rends-nous heureux.*

Je ne suis ni Dieu, ni prophète, ni roi, lui répondit Nadir; *mais un guerrier que Dieu envoie dans sa colère pour châtier les nations.* N'étant pas rassasié du sang qu'il avait fait couler, il voulut encore l'or des vaincus; 2,000 millions leur furent arrachés au milieu des tortures les plus barbares (1). Afin de rétablir l'ordre dans l'Hindoustan, il rendit la couronne à Mohammed, déclarant aux grands que, « s'ils se révoltaient contre l'empereur qu'il leur donnait, il effacerait leur nom du livre de la création. » Il imposa à l'empereur un tribut de 70 millions, et le laissa l'inutile représentant des Timurides; car l'autorité véritable appartenait à un régent et à un conseil qu'il avait institués; il assigna à la Perse les provinces situées sur la rive droite de l'Indus, et voulut que le Grand-Mogol se reconnût son tributaire. Dans les provinces à l'ouest de l'Indus, le gouverneur du Sind refusa de se soumettre, et il en coûta plus pour le réduire que pour faire la conquête de l'Inde.

Après avoir épousé une princesse du sang de Tamerlan, Nadir Mai. reprit le chemin de sa patrie, emportant les dépouilles de l'Inde sur trois cents éléphants, dix mille chevaux, autant de chameaux et de mulets. A la vue de ces trésors, les tribus du voisinage s'élançaient pour en recouvrer ou en enlever quelque partie; des débordements de fleuves ajoutaient aux difficultés de la marche. Puis, sous prétexte que les soldats se dégoûteraient du métier des armes s'ils étaient trop riches, Nadir-Schah ordonna de déposer au trésor toutes les pierreries et tous les objets en or, sous peine de mort pour les contrevenants; il leur laissa seulement l'argent monnayé, que les marches pénibles et le poids de l'armure ne leur permettaient de porter qu'en petite quantité.

A peine fut-il de retour dans sa capitale que les Lesghiz et les Tartares-Usbeks, vinrent troubler la paix; pour repousser leurs incursions, il alla soumettre les pays de Khiva, de Boukhara, de Kharizm. Les esclaves persans, qu'il délivra en grand nombre dans ces contrées, peuplèrent une ville qu'il fit construire au lieu où il était né; puis il déposa ses trésors dans le château peu éloigné de Kélat. Il envoya à la Porte des dons considérables, et au czar

(1) On a estimé que Delhi perdit alors 10 milliards de francs, et les environs 4 milliards. L'énorme diamant des Mongols, qui a un pouce et demi de longueur sur un de largeur et six lignes d'épaisseur, tomba alors au pouvoir de Nadir. A sa mort il passa à Ahmed, chef des Afghans, son compagnon d'armes; en 1812 il fut l'occasion d'une guerre entre les Afghans et Randjit-Sing, chef des Seikhs, qui en est aujourd'hui le possesseur.

Pierre une ambassade dont le luxe éblouit les Moscovites, encore grossiers.

Ne pouvant supporter le repos, Nadir courut soumettre les provinces du Caucase. Il demanda à la Porte la démolition de ses nouvelles fortifications et la reconnaissance du rit jaférique, comme cinquième secte orthodoxe, en lui assignant un poste d'honneur à la Mecque; mais elle refusa d'y consentir. Alors
1743. il attaqua Bagdad, puis Mossoul avec des chances diverses. La paix fut enfin conclue à Kerker entre « le sublime et puissant « Nadir-Schah, brillant comme la lune, éblouissant comme le « soleil, joyau du monde, centre de la beauté des Moslemins et « de la véritable croyance de Mahomet, souverain dont les troupes « égalent le nombre des étoiles, monarque siégeant sur le trône « de Xerxès, » et « le souverain dominateur, ombre de Dieu, mi- « roir de justice, protecteur des vrais croyants et des rois, dont « l'armée est aussi nombreuse que les étoiles, véritable succes- « seur des califes, serviteur des deux villes saintes, maître des « deux continents et des mers, sultan fils de sultan, trois fois « puissant, trois fois redoutable, trois fois magnifique, trois fois « magnanime empereur, Mahmoud le conquérant. »

Le padischah renonçait par ce traité aux prétentions religieuses, et ceux qui appartenaient à la secte ennemie pouvaient faire le pèlerinage de la Mecque, sans toutefois s'y rendre par caravanes entières.

Une balle qui frappa Nadir au milieu des gorges du Mazanderan le rendit soupçonneux, augmenta sa férocité et son avidité habituelles, au point de le rendre un des plus cruels tyrans; il entretenait à son service deux cent cinquante mille soldats, et le pays, ayant perdu son commerce au milieu des guerres civiles et étrangères, ne pouvait suffire à la dépense. Contraint d'augmenter les impositions, il vit la haine succéder à l'admiration qu'avaient excitée ses premières entreprises; il finit par être as-
1747. 20 juin. sassiné dans son camp par quelques officiers, qui lui supposaient l'intention de faire égorger tous les soldats persans par les troupes étrangères.

Les rivalités éclatèrent au milieu de cette multitude de tous pays qu'il avait rassemblée sous ses lois. Les haines implacables des sunnites et des schyytes se ravivèrent, et, après s'être égorgés autour de son cercueil, ils s'en retournèrent chacun dans leur pays. Ali-Kouli-Khan, son neveu, qui se déclara le fauteur de la conjuration et le vengeur du culte national, ne tarda point à accourir; après s'être emparé du trésor de Kélat, il se fit saluer sous le

nom d'Adil-Schah, roi de justice. Il commença par se débarrasser de toute la descendance de son oncle; mais, un an après, il fut renversé par son propre frère Ibrahim, lequel, à son 1748.
tour, se vit abandonné par l'armée au moment où il marchait contre Schah-Rok, né de Riza-Eouli et d'une fille de Schah-Hussein, qui avait été proclamé dans le Khorassan et dans l'Irak-Adjemi. Schah-Rok, comme descendant des Sophis et de Kouli-Khan, essaya de soumettre toutes les provinces; mais Achmet-Schah, ami de Nadir, qui, retiré avec les Afghans et les Usbeks dans le Kandahar, avait fondé un nouvel empire afghan, refuge des sunnites, commença à lui faire la guerre. A son exemple, d'autres khans voulurent se rendre indépendants, d'où il résulta que le désordre et la guerre s'introduisirent partout. Enfin Schah-Rok, fait prisonnier par le derviche Mirza-Seid-Doub, également issu des Sophis, fut aveuglé, puis délivré par Achmet-Schah, qui, par respect pour Kouli-Khan, lui laissa le Khorassan.

Ali-Merdan, l'un des meilleurs généraux de Kouli-Khan, présenta un enfant né, disait-il, d'un fils du deposte Hussein-Schah, et le fit proclamer à Ispahan sous le nom d'Ismaël, afin de régner 1750.
lui-même comme régent; mais Ali fut bientôt assassiné par Kérim-Khan, qui, né d'une famille très-pauvre, s'empara de l'autorité, et réussit à l'étendre sur d'autres provinces. Il vécut quatre-vingts ans, ranima le commerce, et son administration fut mémorable. Un jour qu'après avoir donné son audience ordinaire, il se retirait fatigué, un homme se précipita dans la salle : *Qui es-tu?* demanda Kérim. — *Un marchand, et les voleurs m'ont enlevé tout ce que je possédais.* — *Que faisais-tu quand ils sont venus?* — *Je dormais.* — *Pourquoi aussi dormir?* reprit Kérim courroucé. — *Parce que je croyais que tu veillais pour moi.* Cette réponse hardie trouva grâce et récompense.

Mohammed-Hassan lui dispute longtemps le pouvoir; mais il fut pris et décapité (1758). Après la mort de Kérim, les dissensions éclatèrent plus vives que jamais, pour ne plus cesser de tout le siècle. 1789.

Deux factions déchiraient le pays, celle des Kurdes et celle des Kadjars : l'une soutenait la famille de Kérim-Schah, dans l'Iran, c'est-à-dire dans les provinces méridionales; l'autre au nord, dans l'Afghanistan, était favorable à la famille de Mohammed-Hassan, qui résidait dans le Caboul. Les premiers succombèrent, et, la race de Kérim s'étant éteinte en 1794, Aga-Mohammed-Khan resta le seul maître de la Perse. Il envoya barbarement à la mort Schah-Rok, qui, tout aveugle qu'il était, avait continué de régner Aga-Mohammed-Khan.

dans le Khorassan. Il extermina tous ses frères, et disait : *Si j'ai versé tant de sang, c'est uniquement pour que cet enfant* (et il
1796. montrait son fils) *puisse régner en paix*. Ayant été tué, il eut pour successeur son neveu Baba-Khan sous le nom de Feth-Ali, avec le titre de *schah*, c'est-à-dire roi, tandis que ses prédécesseurs n'étaient appelés que régents (*wakil*).

La Perse, au moment où il en prit les rênes, se trouvait dans la misère la plus profonde ; elle était sans commerce ni agriculture, et déjà dans le siècle précédent Chardin y avait trouvé à peine dix millions d'habitants, tandis que le pays pouvait en contenir quatre fois autant. Mahommed chercha à la relever ; il favorisa le commerce, les arts, la poésie, et envoya deux ambassadeurs à Napoléon, qui songeait à se servir de ce prince pour seconder ses projets gigantesques contre la Russie et l'Angleterre.

Les Ottomans ne profitèrent ni du moment rapide où se releva la monarchie des Schyytes, ni de la décadence où elle fut précipitée. A l'époque où ils se trouvaient en guerre avec Kouli-Khan,
1733. le Grand-Seigneur ordonna à Kuplan-Guéraï, khan des Tartares de Crimée, de conduire une armée en Perse, et de soumettre les peuples du Caucase septentrional, peu dociles à l'égard de Constantinople, depuis que les Russes avaient étendu leur domination jusqu'à Derbent. La czarine Anne voulut profiter de cette occasion pour accabler les Turcs, et empêcha la marche du khan. Vingt mille Russes de troupes régulières, commandés par le général Léonteff, étant entrés dans le pays des Tartares Nogaïs, au milieu des steppes de l'Ukraine et de la Crimée, mirent tout à
1735. feu et à sang ; mais le froid et la peste, cette terrible alliée des Turcs, la contraignirent à la retraite.

Ces Tartares étaient les restes de la terrible Horde d'or, qui, après avoir tenu dans la servitude et la terreur la Russie et la Pologne, réduite enfin à subir le vasselage de la Porte, lui servait de milice contre les Russes, les Polonais et les Hongrois. Ivan II avait subjugué les Tartares de Kazan, d'Astrakhan et de Sibérie ; restaient encore ceux-ci, qui, outre la Crimée, possédaient le Kouban, les deux Kabardies et les vastes régions situées sur le Danube, sur le Dniester, sur le Boget et le Dniéper. La Russie désirait les soumettre, afin d'assurer sa domination sur la mer Noire, but constant de ses efforts, et de dicter ainsi des lois à la Turquie dégénérée.

Une guerre régulière commença, guerre dans laquelle la Russie put employer des troupes formées par de bons généraux, notamment par le feld-maréchal Münnich, gentilhomme

d'Oldenbourg, qui, tout en dirigeant les opérations de guerre, faisait exécuter en ingénieur habile l'admirable canal de Ladoga (1733). A la moindre désobéissance, il faisait lier les soldats aux canons, et les obligeait à les traîner ainsi un long espace de chemin; s'apercevant que beaucoup d'entre eux feignaient des indispositions pour ne pas marcher aux attaques, il défendit d'être malade sous peine d'être enterré vif : quelques-uns en effet subirent ce terrible châtiment. Un bataillon refusant de monter à l'assaut d'Otchakov en flammes, il fit tourner contre lui les batteries; il introduisit les cadets, refréna la cavalerie tartare en répandant sur le terrain des chevaux de frise, et conçut le premier l'idée d'asservir la Turquie en soulevant les populations chrétiennes assujetties à sa domination.

Münnich passa le Don, se dirigea vers la Crimée, et arriva, 1736.
en faisant une guerre de barbares, à Bactisaraï, résidence du khan; il incendia le palais, la bibliothèque et deux mille maisons. La famine et les maladies l'obligèrent à revenir sur ses pas sans avoir fait d'établissements; en même temps, les Kalmouks sujets de la Russie se jetèrent au milieu des Tartares du Kouban, et firent un riche butin.

Münnich, se remettant en campagne avec soixante-dix mille 1737.
hommes, investit Otchakov et prit cette place d'assaut. Il poussa jusqu'en Moldavie et en Valachie, où il noua des intelligences avec les chrétiens du pays; mais les maladies le contraignirent encore à rebrousser chemin. Le feld-maréchal Lascy avait également porté le ravage dans la Crimée, et réduit en cendres un millier de villages.

Charles VI, qui s'était engagé à secourir la czarine Anne, dans l'espoir de réparer de ce côté les pertes qu'il avait essuyées en Italie, envoya une armée contre les Turcs, malgré l'épuisement de ses finances; mais, comme elle était composée de nouvelles recrues et mal équipée, elle n'éprouva que des revers, et Charles fit faire le procès au comte de Seckendorf, qui la commandait; on le jeta en prison (1), et d'autres officiers supérieurs furent aussi disgraciés, tandis que le comte de Bonneval, qui s'était dégoûté de son service, conduisait les Turcs à la victoire. Se défiant donc de ses généraux et de ses ambassadeurs, il était disposé à faire la paix à tout prix. Le comte de Neipperg, qui fut chargé de la négocier, se conduisit de manière à passer pour

(1) Theresius, *Versuch einer Lebensbeschreibung des feld marschal Grafen von Seckendorf*; 1792.

traître jusqu'au moment où les documents publiés par son fils Léopold (1790) ne laissèrent à lui reprocher qu'une inconcevable
1739. 18 septembre. légèreté. Il céda Belgrade et la forteresse de Sabacz, la province de Servie et la Valachie autrichienne, en stipulant que les Autrichiens faits esclaves pourraient être rachetés par les particuliers. C'est ainsi que la présomptueuse incapacité des conseillers de Charles sacrifiait le plus beau fruit des victoires du prince Eugène. Une paix que l'on aurait à peine acceptée quand l'ennemi était aux portes de Vienne laissait l'accès de cette ville ouvert aux Turcs; Münnich, qui, après avoir passé le Dniester, se dirigeait sur Bender, se vit arrêter par des négociations « les plus étranges et les plus déplorables que présente l'histoire (1). »

La Russie, demeurée seule et ne se fiant pas à Thamasp, qui offrait d'attaquer de nouveau les Turcs, conclut la paix, en conservant ses limites antérieures, démolissant la forteresse d'Azov, et laissant désert, par mesure de sûreté, le territoire environnant. Les Kabardies restèrent libres pour former une barrière entre les deux empires; les esclaves furent restitués sans rançon; la Porte reconnut le titre impérial de la Russie, et permit à ses sujets de visiter les lieux saints sans payer tribut. La Russie renonçait, il est vrai, à l'acquisition de la mer Noire, but de la guerre, et s'engageait à n'y pas tenir de vaisseaux; mais elle détruisait les obstacles que la paix du Pruth avait mis à son ambition.

Le divan se dirigea dans cette circonstance d'après les conseils du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France. Le traité de commerce que ce ministre conclut avec la Porte, régla depuis lors les relations des deux puissances.

1740. Mahmoud aurait pu profiter de la position difficile où se trouvait l'Autriche, engagée dans la guerre de succession; mais il s'offrit au contraire comme médiateur, en ajoutant d'excellentes réflexions morales, qui furent toutefois sans influence sur ces ambitions humaines, et il resta spectateur inactif de la lutte.

Constantinople ne jouissait jamais du repos : les soulèvements qui renaissaient sans cesse forçaient le sultan de changer ses ministres; des milliers de maisons étaient brûlées, et l'incendie ne s'éteignit que dans le sang. Mahmoud, occupé à réprimer la révolte et à préserver sa vie en faisant périr les autres, ne put exécuter le bien qu'il était capable de faire, ni s'occuper de la politique extérieure. Aimant la magnificence, il y sacrifia les ha-

(1) SCHOELL.

bitudes simples et frugales de sa nation, et les besoins du luxe s'introduisirent chez le vulgaire imitateur.

Il eut pour successeur Othman III, son frère qui, ayant vécu jusqu'à cinquante-cinq ans enfermé dans le sérail, put alors, pour la première fois, porter ses regards non sur les affaires, mais sur les rues, les palais, et voir d'autres figures que celles des ennuques et des odalisques. Il s'amusait donc comme un enfant à examiner tout ; se livrant à des légèretés et à des caprices absurdes, il changeait à chaque instant de ministres; puis, craignant de perdre un trône inespéré, il se jeta dans les cruautés. Le peuple s'en vengeait par des incendies, et l'un d'eux détruisit les deux tiers de la ville. Au moment de mourir, il se fit porter dans le kiosque qui s'élève sur la pointe du sérail pour recevoir le dernier salut de la flotte.

Othman III. 1754. 13 septembre.

1757. 28 octobre.

CHAPITRE XII.

RUSSIE.

Les Russes, peuple imitateur, avaient été aguerris par Pierre Ier. Ce prince, en attirant à son service les meilleurs officiers et soldats de Charles XII et de toute l'Europe, réalisa complétement le système à l'exécution duquel n'avaient pu parvenir Louis XIV et Frédéric-Guillaume; il réussit parce qu'il avait affaire à des populations plus matérielles et nées pour obéir. L'imprudence de Charles XII, la faiblesse des Polonais, les désastres de Louis XIV, l'affaiblissement de l'Autriche, l'avaient aidé à rendre son empire puissant, son armée redoutable. Toutes les provinces qui environnent la Baltique lui obéissaient, la Pologne et la Suède étaient ses tributaires. L'Europe avait tremblé de se voir envahie par de nouveaux barbares, qui n'étaient pas encore adoucis par la civilisation; néanmoins la grossièreté de la nation la rendit capable de progresser, malgré la corruption de la cour.

Pierre étant mort sans avoir désigné son successeur, quelques-uns voulaient que Catherine régnât, comme s'il l'y eût prédestinée en la couronnant; d'autres demandaient Pierre, son petit-fils, âgé de dix ans, né de cet Alexis dont elle avait sollicité la mort. On intrigua, on chercha des appuis parmi les soldats et dans le saint synode; mais Catherine, « esclave couronnée, qui ne savait même ni lire ni écrire, soutint avec autant

1725. 8 février.

Catherine Ire.

de caractère que de présence d'esprit le rôle de femme, de veuve, de mère, de marâtre. Après avoir fermé les yeux du terrible époux dont elle avait conservé la confiance, elle satisfit à toutes les formalités de la douleur, mit le trésor en sûreté, gagna les soldats, fit agir à propos Menzikoff, son favori, et se montra partout ensevelie, selon l'usage du pays, sous une profusion d'habits de deuil, pleurant, conspirant et régnant (1). » Elle promit d'être la mère de la nation, et en effet elle allégea les impôts, rappela les exilés, fit enlever les gibets des rues; à l'extérieur, elle continua l'hostilité de la Russie envers l'Angleterre, et l'alliance de l'empire avec l'Autriche et la Prusse.

Pierre II. 1727. 17 mai.

Menzikoff gouvernait en réalité sous son nom; on prétend (car l'histoire de Russie ressemble encore à celle des Romains et des nations barbares) qu'il avait tué Pierre afin de régner à sa place, et, que s'étant ensuite entendu avec l'Autriche pour faire épouser sa propre fille au futur czar, il se débarrassa de Catherine lorsqu'il la vit chercher dans de nouveaux amants un appui pour se soustraire à sa domination. Quand elle eut rendu le dernier soupir à l'âge de trente-huit ans, Menzikoff prit le jeune Pierre II et le porta dans son palais, où il rendit un décret de proscription contre ses ennemis, ceux surtout qui s'opposaient au mariage de Pierre avec sa fille; mais les princes Dolgorouki, qui s'étaient insinués dans la confiance du nouveau czar, lui répétaient que Menzikoff tendait par cette union à lui enlever toute autorité, et ils firent si bien que le tout-puissant favori fut exilé. Ses richesses, qui furent confisquées, s'élevaient, dit-on, à 9 millions de roubles en papier, à 4 millions en espèces et à 800,000 roubles en bijoux; plus, cinq cents livres pesant en vaisselle d'or et quatre cent vingt en argenterie.

1730. 29 janvier.

Les Dolgorouki, lui ayant succédé dans la confiance de Pierre, fiancèrent le czar avec Catherine, qui appartenait à leur famille; mais il ne tarda point à mourir de la petite vérole, et avec lui s'éteignit la descendance masculine des Romanov.

Anne.

Les Dolgorouki surent diriger le choix d'une czarine sur celle qui avait le moins de droits à ce titre, Anne, fille d'Ivan, frère aîné de Pierre le Grand, veuve du duc de Courlande, dans l'espoir que l'aristocratie pourrait se relever au détriment de la puissance des czars; ils lui imposèrent donc une capitulation par laquelle elle promettait de ne rien entreprendre sans le consentement du sénat, et surtout de ne pas amener avec elle Biren, son favori.

(1) Lemontey.

Elle accepta tout, résolue à ne rien tenir. Une prétendue députation de la noblesse, du clergé et de la nation la supplia d'anéantir cette capitulation comme devant déplaire à la Russie, et Anne déclara régner par droit héréditaire. Les Dolgorouki furent éloignés, et remplacés par Ostermann et Biren (1); ce dernier gouverna despotiquement, et parut s'être proposé de peupler la Sibérie des débris de la noblesse russe; il justifiait ses cruautés en disant qu'elles étaient nécessaires pour gouverner les Russes. Voulait-il perdre un de ses ennemis, il lui suffisait d'avoir quelqu'un pour crier : *Je sais le mot et la chose*, ce qui indiquait la connaissance d'une conspiration et la volonté de la révéler. Or, pourvu que le dénonciateur fût assez vigoureux pour endurer par trois fois le knout sans se démentir, l'accusé se voyait soumis au même traitement, et l'on continuait à fouetter ainsi alternativement l'un et l'autre jusqu'à ce qu'un des deux se déclarât coupable ou calomniateur. Cet expédient fut mis en pratique contre beaucoup de seigneurs, et en particulier contre les Dolgorouki; ils furent accusés de trames contre la czarine, et envoyés au supplice.

Tout en possédant une bonne armée, Anne était peu guerrière; bien plus, elle restitua à la Perse, comme nous l'avons vu, les provinces enlevées à cette puissance par Pierre le Grand, et qui coûtaient plus qu'elles ne rapportaient; néanmoins elle fut victorieuse en Turquie ainsi qu'en Pologne et en Courlande. Les nationaux nourrissaient une violente haine contre les *Allemands*, nom sous lequel ils désignaient Ostermann, Biren et Münnich; mais quiconque osait se récrier contre leur despotisme était jeté en prison ou envoyé en Sibérie.

Anne réprima par sa fermeté un peuple inquiet dans sa servitude, et ne sacrifia point l'un à l'autre son amant et son défenseur. De Moscou, où résidait Pierre II, elle transporta la cour à Saint-Pétersbourg, et construisit Orenbourg sur une montagne de jaspe, au confluent de l'Or avec l'Oural; elle imposa un roi à la Pologne, désormais le jouet de la Russie, et le duché de Courlande, possédé par la maison de Kettler comme fief de la couronne polonaise, étant venu à vaquer, elle parvint par ses séductions appuyées d'une forte armée, à faire tomber le choix sur Biren.

Ce favori avait persuadé à la czarine de désigner pour son successeur Ivan, fils de sa nièce, mariée au duc de Brunswick; il eut la régence à la mort de la souveraine. Mais le feld-maréchal Ivan VI. 1740. 28 octobre.

(1) Dès ce moment, il prit le nom de Biron, pour se faire croire parent de la famille française : faiblesse qu'un poëte eut aussi de nos jours.

Münnich, qui réussissait d'autant mieux dans l'intrigue qu'on l'y croyait plus inhabile, trama sous main contre Biren, qui perdit le pouvoir, et Anne de Mecklembourg, mère d'Ivan, fut proclamée régente. Münnich espérait, en récompense, le titre de généralissime; mais Anne le conféra à son mari, et Münnich se vit même bientôt destitué des fonctions de premier ministre, attendu qu'il favorisait la Prusse, tandis que la régente penchait pour l'Autriche.

Élisabeth. Élisabeth, fille de Pierre le Grand, ne s'était pas mise en avant pour faire valoir ses droits au trône, uniquement par inertie; mais un barbier français, nommé Lestocq, ourdit une trame en
1741. sa faveur, et se présenta devant elle avec un papier sur lequel on la voyait représentée, d'un côté, la tête rasée, et lui Lestocq expirant sur la roue; de l'autre côté, on la voyait sur le trône, et lui assis à ses pieds : *Ce soir l'un, ou demain l'autre,* lui dit-il. Élisabeth laissa faire, et la révolution, commencée le soir avec cent
6 décembre. grenadiers, était accomplie le lendemain matin. Lorsque le jeune Ivan s'éveilla, il se trouva entre les bras de la nouvelle impératrice; en entendant les acclamations du peuple, il s'écria avec les autres : *Vive Élisabeth!* Alors la fille de Pierre le Grand ne put s'empêcher de dire : *Pauvre enfant! tu ne sais pas que tu cries contre toi-même.*

Ce fut une véritable insurrection contre les étrangers, qui furent massacrés et expulsés dans tout l'empire; ceux qui servaient dans l'armée prirent leurs mesures pour se défendre, et passèrent à la solde d'autres puissances. Les coutumes nationales furent rétablies; on afficha l'ignorance et la grossièreté, un luxe sans élégance, une superstition intolérante. Les vastes projets que les Russes étaient capables d'effectuer, mais non de concevoir, furent abandonnés; on enlevait des enfants pour les rendre esclaves, sous prétexte de les convertir. Élisabeth, qui avait gagné les soldats à sa cause au moyen de voluptés dégradantes, obtint désormais, comme chef de l'Église, une vénération sans bornes.

Elle avait promis, non par clémence, mais par effroi de tout ce qui lui rappelait l'idée de la mort, qu'elle n'enverrait personne au supplice; mais le knout, l'amputation de la langue, la déportation en Sibérie châtièrent les anciens favoris, sous le prétexte habituel de complot. La famille détrônée fut confinée à Orenbourg, et l'on envoya en Sibérie Ostermann, Münnich et d'autres encore. Si Élisabeth n'institua pas, elle maintint la chancellerie secrète, inquisition politique sans pitié; quatre-vingt mille personnes brisées par le knout, mutilées, affamées, remplirent la Sibérie de

gémissements désespérés. Plusieurs avaient été ses amants, et tous étaient dans l'obligation de cacher leur nom de famille.

Bestoucheff, homme aussi inculte que corrompu, aussi vigoureux d'esprit que de corps, tenait la czarine sous sa domination, et sacrifiait le pays à sa cupidité; mais les caprices lascifs d'Élisabeth lui donnaient des rivaux éphémères de toute classe et de toute nation. Tels furent Razoumoffski, paysan ignorant de l'Ukraine, devenu choriste de la chapelle, qui lui plut pour sa belle voix; puis le prince héréditaire de Hesse-Hombourg, et La Chétardie, ambassadeur de France, qui emporta de Russie un million et demi de cadeaux.

La politique variait au gré de ces galants. Bestoucheff, favorable à l'Autriche, parvint à renverser Lestocq, qui inclinait pour la France, et, à la suite d'un procès, le fit condamner à la peine de mort, qui fut commuée ensuite en exil perpétuel. Tout à coup Élisabeth devint dévote : elle épousa Razoumoffski; puis, pour réprimer la licence de la capitale, elle fit emprisonner une foule 1750.
de femmes. A celles qui faisaient trafic de leurs charmes s'en trouvèrent mêlées d'honnêtes, victimes des dénonciations de leurs ennemies ou de leurs rivales; ceux qui avaient des enfants naturels durent les légitimer par le mariage, quelque inégal qu'il fût, sous peine d'être envoyés aux mines d'Orenbourg.

Élisabeth fonda l'université de Moscou et une académie de beaux-arts à Saint-Pétersbourg; elle fournit à Voltaire les matériaux pour l'histoire de son père. Comme elle aimait le théâtre, il s'en forma un national, pour lequel Alexandre Soumarakof écrivit neuf tragédies d'après la manière de Racine, et dix comédies, outre un opéra mis en musique par un Italien, le premier qui fut chanté en Russie. L'Italien Jean Locatelli y introduisit l'opéra-comique et le ballet. Quoiqu'elle versât des larmes en apprenant la mort de ses sujets tués en combattant, Élisabeth considérait la guerre comme l'état normal de la Russie, qui devait, selon elle, menacer continuellement les États voisins. Elle étendit ses possessions, trafiquant à son profit de ses inimitiés ou de ses alliances; par la paix d'Abo elle acquit la province de Kymenogorod, la for- 1743.
teresse de Nyslot et les îles situées à l'embouchure du Kymène, que lui céda la Suède. Elle assujettit entièrement à la Russie les États de Courlande et de Semigalle, triompha de la Turquie, et fit trembler Frédéric II, dont elle occupa même la capitale.

Ce fut pour la Russie un grand pas d'avoir soumis les Cosaques, Cosaques.
mélange formé des débris d'anciens Khazars, de Polovtzs, de Mongols, de Turcs, de Circassiens, de Lithuaniens, d'aventuriers

de tous pays, dont l'existence prouve la décadence de l'ancien esprit asiatique, et la prédominance croissante de la civilisation européenne. Les Cosaques dits Zaporogues, c'est-à-dire habitant au-dessus de la cataracte du Dniéper, avaient vécu sous le patronage commun de la Russie et de la Pologne, jusqu'au moment où ils se donnèrent tout à fait à la première en 1686. Charles XII les souleva en sa faveur lorsqu'il combattait contre Pierre, et Mazeppa, leur chef, en mena une troupe à son secours (1708); mais, après la bataille de Pultava, ils furent empalés et écartelés par milliers, et remis sous le joug.

Ceux qui n'avaient pu traverser alors le Dniéper, à Otchakov, établirent sur le bord de ce fleuve une nouvelle *setcha* (retranchement) sous le khan des Tartares de Crimée, et furent gouvernés par l'hetman Philippe Orlik, qui avait succédé à Mazeppa. Habitant des maisons dispersées et mal construites, ils devaient appartenir chacun à l'un des trente-deux *kourènes* ou quartiers, qui formaient comme autant de familles sous un hetman, mangeant en commun et dépendant toutes d'un koschewoï-hetman.

Il n'y avait aucune femme dans la setcha, et celui qui voulait se marier en sortait; mais ils se recrutaient de fugitifs appartenant à d'autres nations, et de jeunes garçons qu'ils enlevaient. Au commencement de l'année se tenait une assemblée générale, où les champs, les rivières, les lacs, étaient tirés au sort, non entre les particuliers, mais entre les kourènes; on élisait d'une commune voix de nouveaux hetmans, si les anciens ne plaisaient pas. On réunissait aussi une assemblée extraordinaire lorsqu'il y avait quelque expédition à entreprendre, ou tout autre intérêt grave à discuter. Un juge décidait les affaires de peu d'importance; les autres étaient soumises à tous les chefs réunis.

Les Russes ayant anéanti cette horde, les Tartares reçurent les Zaporognes sur la rive gauche du Dniéper, et la Russie conserva sur les Cosaques de l'Ukraine la souveraineté qu'elle perdait sur les premiers. Daniel Apostol, leur hetman, s'étant rendu à Moscou, y obtint plusieurs ordonnances favorables à sa nation, l'allégement des impôts, la liberté du commerce. Enfin les Zaporogues, après être restés vingt-quatre ans sous les Tartares, préférèrent la domination russe, et transportèrent, au nombre de deux
1734. millions, leur setcha sur le Podpolnaïa. A la mort d'Apostol, Anne abolit la charge d'hetman, et mit dans le pays un gouvernement
1751. russe; mais Élisabeth rétablit cette dignité pour un frère de son favori Razoumofski, partisan des Cosaques. Plus tard, lors de la paix de Kaïnardji, les Cosaques Zaporogues ayant élevé quelques

prétentions sur une partie de la province cédée par la Porte, Catherine fit détruire leur setcha (1775); ce qui en fit émigrer un grand nombre en Bessarabie, puis en Moldavie. D'autres furent envoyés sur la côte orientale de la mer d'Azov (1787), avec le nom de Cosaques de la mer Noire, où plus tard (1804) ils eurent une organisation particulière.

Afin d'assurer la succession dans la descendance directe de Pierre le Grand, Élisabeth appela près d'elle Pierre, duc régnant de Holstein-Gottorp, fils d'Anne, fille aînée de Pierre; elle lui fit embrasser la religion grecque, et le fiança à Sophie d'Anhalt-Zerbst, qui reçut dans sa nouvelle religion le nom de Catherine. 1745.
Jeunes tous les deux, ils s'amusaient gaiement ensemble; mais bientôt ils se trouvèrent désunis dans une cour menée par des favoris. Bestoucheff, qui haïsait Pierre, cherchait à ruiner son influence, et l'entourait d'espions, engeance redoutable à cette époque. Catherine, en effet, instruite et spirituelle, conçut de l'aversion pour son mari, qui paraissait la mériter. Ivrogne, coureur de mauvais lieux, farouche, ombrageux, il faisait de folles dépenses en soldats et en bâtisses, et se trouvait toujours sans argent. La naissance d'un fils ne le ramena point à sa femme; ayant ensuite noué secrètement des relations avec le roi de Prusse, il rêvait, à son exemple, des réformes dans les troupes et le gouvernement.

Catherine, tout en se donnant comme victime de son mari, s'arrangeait pour le trahir; elle s'était concilié l'amitié de Bestoucheff, et ensuite l'amour de l'ambassadeur polonais Stanislas Poniatowski. Pierre, l'ayant surpris dans les jardins sous un travestissement, le congédia. Catherine, à laquelle il pardonna, n'interrompit ni ses galanteries, ni ses intrigues; car son projet était de substituer à son mari son fils Paul, afin de régner comme sa tutrice. La trame ayant été découverte, Bestoucheff fut envoyé en Sibérie comme traître, et Catherine obtint encore son pardon. Parmi les soldats auxquels elle s'abandonnait sans en être connue, elle distingua Grégoire Orlof, à qui elle confia le secret d'une ambition que les jouissances ne suffisaient pas à rassasier.

Pierre, las de tant d'ennemis, fit dire à la czarine « qu'il renonçait au brillant avenir qu'elle lui réservait pour se retirer dans le Holstein. » Élisabeth n'accéda point à son vœu, et bientôt le scorbut, produit par l'abus des épices et des liqueurs fortes, la conduisit au tombeau à l'âge de cinquante-deux ans; on lui trouva 1762. 5 janvier.
seize mille robes, deux grandes caisses de rubans, des souliers par milliers et des pièces d'étoffes nouvelles par centaines. Dans

ses derniers jours, elle ordonna de rendre la liberté aux contrebandiers et aux prisonniers pour dettes ; les premiers étaient au nombre de treize mille, et les autres au nombre de vingt-cinq mille.

Pierre III. Pierre apportait sur le trône, qu'il n'avait point désiré, de la grossièreté, mais un bon cœur. Il commença par rappeler ceux des exilés qui n'étaient point coupables de méfaits ; on vit alors reparaître les anciens ministres Biren, Münnich, Lestocq. Il ne maltraita point les favoris de sa tante, paya les dettes de sa femme sans en rechercher l'origine, et lui montra en public des égards qu'elle ne méritait pas. Il rendit visite à Ivan VI, qui avait presque perdu la vue et s'était abruti dans sa prison ; il adoucit la rigueur de sa captivité ; enfin il cessa de s'enivrer (1).

Il entreprit alors une foule de réformes, dont quelques-unes étaient importantes, mais où se mêlèrent des fautes politiques d'une bien autre gravité. Pierre abolit la chancellerie secrète et la torture ; il affranchit la noblesse, qui auparavant dépendait en tout de la volonté impériale, en disant qu'elle se trouvait désormais suffisamment formée par les soins de ses prédécesseurs ; il lui imposa seulement l'obligation de faire instruire ses enfants, et les nobles qui ne possédaient pas mille paysans devaient placer leur fils dans la maison impériale des cadets. Il abolit les monopoles, diminua le prix du sel, fit des lois somptuaires et de police, favorisa les manufactures en faisant des avances à ceux qui en fondaient et en leur accordant des exemptions d'impôts pour dix ans. Il institua une banque destinée à faire des prêts pour les entreprises agricoles, prit des mesures pour rendre plus avantageuse l'exportation des grains, des bœufs, du goudron, diminuant à cet effet les droits et recueillant des renseignements ; enfin il supprima les compagnies de commerce, qui ôtaient au gros de la nation des bénéfices considérables.

Afin de concentrer dans ses mains la puissance ecclésiastique et l'autorité séculière, ce que Pierre I[er] n'avait pu réaliser, Pierre III séquestra les biens du clergé ; il en confia l'administration à un collége d'économie, et assigna à chacun de ses membres un revenu égal à ce qu'il en retirait à l'époque où ces biens étaient à sa disposition. Il voulait aussi simplifier le culte en abolissant les images ; mais il céda sur ce point à l'opposition de l'archevêque de Novogorod.

(1) Il n'y a point de vices et de torts que les flatteurs de Catherine n'aient attribués à Pierre ; sa mémoire fut réhabilitée par un anonyme dans une Vie imprimée à Tubingue en 1808, et qui est riche en documents.

Il opéra même des réformes militaires, descendant aux plus petits détails à l'exemple de Frédéric II, qu'il appelait son maître et dont il ne prononçait jamais le nom sans ôter son chapeau ; afin de fournir de l'argent à ce prince, il se ruina lui-même, et s'allia avec lui contre les Autrichiens, dirigé plutôt par ses sympathies et la justice que par les convenances politiques, qui l'invitaient à profiter de la guerre de Sept ans pour rendre ses armées redoutables. Dans sa manie d'innovations, il songeait même à donner à l'Europe une organisation nouvelle ; il est vrai que nous ne pouvons le juger que sur ses intentions, puisqu'il ne conduisit rien à terme, et qu'il se montra d'ailleurs incertain et ignorant des faits.

Catherine, dont les amours avec Orlorf, affermis par de nouveaux liens, pouvaient être d'un moment à l'autre troublés par la jalousie du czar, résolut de le perdre, et s'entendit à cet effet avec ce favori. Résignée aux dédains trop mérités de Pierre, elle savait se faire plaindre, tandis qu'elle n'avait droit qu'à la réprobation, abusant de la confiance de son mari comme de sa colère; elle se fit ainsi beaucoup de complices, dont chacun croyait être le chef unique de la conspiration et le seul aussi à jouir de ses faveurs.

Pierre avait mécontenté les troupes en changeant les uniformes, le clergé en séquestrant ses biens, et tous voyaient de mauvais œil qu'il ne fût pas encore sacré. Or Catherine fomentait le mécontentement en se montrant aussi attachée aux usages nationaux qu'il semblait prendre à tâche de les fouler aux pieds; puis elle fit courir le bruit que le czar avait formé le projet de jeter en prison toute sa famille et même son fils, comme adultérin. Pierre eut connaissance de cette trame par Frédéric, qui avait intérêt à le conserver ; mais, soit bonté, soit indolence, il ne tint aucun compte de ses avis. Lorsque les indices augmentèrent, Catherine détourna son attention par des fêtes, au milieu desquelles elle hâtait la révolution préparée. Au moment où Pierre apprit qu'elle venait d'éclater, il perdit complétement la tête ; il par- 1762.
courut le palais en cherchant la czarine dans les armoires, sous 28 juin.
les lits, en poussant des cris furieux, auxquels répondait les hurlements des siens. Münnich, qui avait conservé son sang-froid et sa fidélité, l'exhorta à se mettre à la tête des régiments allemands; mais il n'écouta que les frayeurs de la favorite et des autres dames : il ne fit que vociférer ; il écrivit des manifestes, ordonna l'impossible, trembla d'être tué, et courut enfin à Cronstadt pour s'y fortifier ; mais il avait été prévenu (1).

(1) Castera, *Vie de Catherine II.*

Catherine avait réuni ses conjurés; un régiment était gagné ainsi que la populace, et elle fut proclamée impératrice. Un manifeste annonça qu'elle avait sauvé la religion menacée, la gloire russe compromise et la constitution. Revêtue de l'uniforme militaire et la branche de chêne au chapeau, elle marcha contre son mari au milieu des *hourrahs* des troupes ivres et des encouragements des ambassadeurs étrangers, désireux d'anéantir l'influence prussienne. Pierre adressa à sa femme de lâches supplications, et offrit d'abdiquer, demandant seulement qu'on le laissât vivre et lire des romans. On lui accorda ce qu'il souhaitait; mais, abandonné de tous, il fut en butte aux plus mauvais traitements; enfin les Orlof l'empoisonnèrent, et, comme il tardait à rendre le dernier soupir, ils finirent par l'étrangler.

9 juillet. Hâtons-nous de dire que les assassins ne recueillirent pas le fruit de leur crime. Grégoire Orlof, qui porta toujours sur la joue la cicatrice d'une morsure de sa victime, espérait s'asseoir sur le trône à côté de Catherine; mais elle ne voulait pas se donner un maître. Il fut donc disgracié; plus tard, dans ses moments de délire, il voyait sans cesse devant lui l'enfer et le spectre du czar. Le Piémontais Odart, son complice, se trouvant mal récompensé, trempa dans une conjuration, et ne parvint qu'avec peine à s'enfuir.

Catherine II. Catherine se montra affligée de la mort de Pierre, et songea à se faire pardonner par des bienfaits envers son peuple et en se conciliant les rois de l'Europe, qui se hâtèrent de la reconnaître, sans en excepter Frédéric de Prusse; elle fit grâce à ceux qui s'étaient montrés dévoués à son époux.

Elle s'attacha la nation en se faisant couronner à Moscou et en manifestant dans ses décrets une bienveillance inaccoutumée; elle gagna les soldats en s'attribuant des grades dans les régiments, et le clergé en lui rendant l'administration de ses biens. Mais bientôt, sous prétexte de donner au clergé une organisation stable, elle nomma un collége d'économie pour administrer ses biens, en assignant aux ecclésiastiques un traitement proportionné, le surplus devant être affecté aux hôpitaux et aux vétérans; il se trouva que le clergé possédait plus de neuf cent mille paysans. Ce fut une des nombreuses innovations qu'elle fit pour se faire admirer des philosophes, sentant qu'elle avait besoin de suffrages bruyants; mais elle eut l'adresse de ne rien précipiter, si bien que ses ordonnances paraissaient le fruit de la réflexion.

Elle ne jouit pas constamment de la paix au dedans. Pendant
1764. un voyage qu'elle faisait, Basile Mitrovitz, sous-officier ukrainien, entreprit de la détrôner sans avoir ni ressources, ni intelligence, ni

habileté. Suivi d'une poignée de soldats, il commença par essayer de délivrer Ivan ; mais les deux officiers qu'on avait ensevelis avec lui pour le garder avaient ordre de le tuer si jamais l'on tentait de l'enlever. Ils exécutèrent leur consigne. Mitrovitz rendit aussitôt son épée, et fut condamné à mort. Les deux meurtriers d'Ivan furent récompensés, et ses parents renvoyés en Danemark ; on répéta que c'était un coup préparé par Catherine, et qu'elle avait promis à Mitrovitz de lui faire grâce.

Comme la cour n'avait pas fait célébrer de messes pour Pierre III, ce fut un motif pour supposer qu'il n'était pas réellement mort, et sept imposteurs au moins se présentèrent successivement sous son nom. Le premier fut un savetier de Woronia, qui finit aussitôt sur l'échafaud ; puis vint un déserteur sur les frontières de Crimée, nommé Zernichef, qui subit bientôt la mort. Étienne Petit, médecin, déserteur croate, s'étant donné pour le czar, fut fait colonnel par les Monténégrins, qu'il guida dans la révolte jusqu'au moment où il périt. 1771.

Quatre faux Pierre, en outre, parurent en 1772 : un chez les Cosaques, et il expira sous le knout ; l'autre dans les monts Ourals, et il prit la fuite ; un troisième, qui s'était échappé de prison, fut aussi mis à mort. Les Cosaques du Don et de l'Oural ayant envoyé des plaintes sur la violation de leurs priviléges, leurs députés furent chassés à coups de bâton ; ils résolurent donc, pour se venger, de mettre en avant un faux Pierre, qui réclamerait le trône, non pour lui, mais pour le czarowitz Paul. Ce rôle échut à 1773. Iémélian Pougatchef, que soutinrent deux hommes habiles, Krasnoborodko et Perfiliof. Ce dernier fut arrêté, mais relâché en considération de son esprit d'intrigue, à la condition de faire avorter la révolte ; au contraire, à son retour, il annonça qu'il avait eu des entretiens avec le grand-duc, lequel promettait de venir bientôt à la tête d'une armée. C'en fut assez pour accroître le nombre des partisans du prétendu Pierre III, qui, lançant des manifestes, promulguant des ukases, releva ses sujets du serment prêté à l'usurpatrice. Afin que les Allemands ne pussent découvrir qu'il ignorait leur langue, il les envoyait au supplice ; pour faire croire qu'il était soutenu par l'aristocratie russe, il donna à ceux qui l'entouraient les noms moscovites les plus illustres, et fit battre monnaie, avec l'exergue *Petrus redivivus et ultor*. Bientôt il se trouva suivi d'une armée formidable de Kalmouks, de Cosaques et de Baskirs, avec une artillerie de soixante-dix canons ; les insurgés, retranchés derrière des remparts de glace, repoussaient les troupes qui se renouvelaient contre eux, en sorte qu'ils prirent Kazan et la

livrèrent aux flammes ; mais, quand les Russes eurent conclu la paix avec la Turquie, on parvint à éteindre un incendie qui jetait l'effroi dans Saint-Pétersbourg. Bien que les Kalmouks veillassent
1775. fidèlement à la garde de Pougatchef, il finit par être pris et mis à mort, ainsi que ceux qui l'avaient aidé. Cent mille personnes avaient péri, plusieurs villes étaient détruites ; pour en effacer le souvenir, on abolit le nom de Jaïk, en lui substituant celui d'Oural.

La Russie occupait déjà un huitième de l'Europe, mais elle ne comptait que vingt millions d'âmes ; c'était à peine cinquante habitants par myriamètre, tandis que la France et l'Angleterre en avaient deux mille. Cet empire était une agglomération de nations différentes d'usages, de traditions, de religion, souvent nomades et parlant un langage qu'on n'entendait pas à Pétersbourg. Le commerce n'y consistait guère qu'en matières brutes, et l'empire n'avait pas plus de cinquante mille roubles de revenu. Catherine aurait dû maintenir la paix, puisque l'empire n'avait pas besoin de s'étendre, mais de se civiliser ; elle fit cependant des guerres continuelles, dont le résultat se chargea de la justifier.

Non contente de régner despotiquement en Russie, elle voulut dicter à l'Europe ses volontés absolues, comme Louis XIV et Napoléon ; elle médita en conséquence une confédération des puissances du Nord entre la Russie, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Saxe, la Prusse et la Grande-Bretagne, pour faire contre-poids aux maisons d'Autriche et de Bourbon ; mais elle ne la réalisa point. Toutefois elle ne laissait échapper une occasion d'exercer son action sur ses voisins. Continuant les projets de Pierre le Grand, elle ménagea l'Angleterre, à qui elle accorda des avantages commerciaux ; elle mina l'influence française, intimida la Prusse, et en même temps encouragea l'Autriche ; fomentant les discordes de la Perse pour se rapprocher de l'Inde, elle renoua des relations avec la Chine et le Japon, et surtout elle battit en brèche la puissance des Turcs.

CHAPITRE XIII.

POLOGNE.

Nous nous sommes trouvé réduit à retracer un demi-siècle de guerres causées uniquement par des haines et des jalousies entre les trois puissances prédominantes. Nous allons les voir mainte-

nant s'entendre pour consommer l'un des faits les plus odieux dont l'histoire fasse mention, que désapprouvèrent ceux même qui y prirent part ; ce fait d'ailleurs corrompit la morale publique, en accoutumant les États à des violences qui devaient plus tard trouver des imitateurs.

La république polonaise devint l'État le plus puissant du Nord jusqu'au moment où l'agrandissement de la Suède, de la Turquie, de la Russie et de la Prusse lui ôta la suprématie, et lui enleva plusieurs de ses provinces ; mais elle eut plus à souffrir encore de sa constitution intérieure. Une fois que l'on permit aux étrangers de se mettre sur les rangs pour l'élection au trône, le champ fut ouvert aux intelligences, aux manœuvres secrètes de leurs agents; dès ce moment disparut la souveraineté, qui cesse alors qu'une autre puissance s'immisce dans les affaires intérieures.

Les étrangers qui montèrent sur ce trône n'avaient ni les qualités ni les vices de la nation, et se trouvèrent en opposition avec les représentants ; dès lors ils entretinrent des pratiques continuelles avec les autres puissances pour des intérêts contraires à ceux du pays. Leurs ambassadeurs, d'accord avec eux, secondaient ces menées, devenues une arme des gouvernements ; les rois eux-mêmes distribuaient soit des charges, soit des terres pour conquérir des partisans. Tout interrègne était donc une révolution et une guerre, où le sang coulait souvent, mais où les étrangers faisaient toujours assaut de corruptions et de honteuses brigues, tant pour favoriser leur protégé que pour écarter celui de leurs rivaux.

Le pouvoir suprême de l'État était la diète ; mais, comme il fallait que ses décrets fussent unanimes (*nemine contradicente*), toute mesure pouvait être entravée par un seul noble disant : *Sisto activitatem*. Pour remédier à ce morcellement de l'autorité, il se formait des confédérations de nobles qui se réunissaient en corps dans un but déterminé, et chaque confédération se donnait des lois et des statuts, comme si elle eût formé un corps souverain ; opposées le plus souvent entre elles, toutes étaient d'accord sur ce point, que la majorité des suffrages décidait. Le remède était plus dangereux que le mal ; car, lorsque toute la noblesse d'un cercle, d'un palatinat, d'une province se réunissait, elle prétendait avoir la prépondérance dans la diète ; l'État se trouvait partagé en autant de petits États, et la guerre civile restait organisée.

Les grands cherchaient à placer leurs créatures dans les tribunaux, ce qui était très-important dans un pays où les propriétés, transmises par fidéicommis et inaliénables, mais surchargées

d'hypothèques, fournissaient des occasions fréquentes de procès.

C'était le temps où les institutions féodales succombaient partout en Europe sous le principe monarchique, qui l'emportait. Comment donc la Pologne, sans tiers état, sans finances, ni commerce, ni subordination, aurait-elle pu, à l'aide de sa seule valeur militaire et de ses souvenirs nationaux, se soutenir contre le nouveau système de centralisation?

Personne ne s'occupait du peuple, attaché à la glèbe, qui le nourrissait et s'abreuvait de ses sueurs; la diversité de religion avait été la source de nouvelles discordes. Jamais dans les provinces lithuaniennes, autrefois sujettes de la Russie, les Grecs, qui se trouvaient en grand nombre, n'avaient pu se réunir aux catholiques. Les idées républicaines des calvinistes avaient souri à beaucoup de gens dans cette noblesse turbulente. Sigismond II garantit aux nobles grecs et protestants, ou *dissidents,* comme on les appelait, les droits politiques ainsi que l'admissibilité à tous emplois et dignités; mais on commença sous Sigismond III à restreindre à leur égard la liberté du culte et les droits politiques, malgré l'intervention des puissances voisines. Lorsque Charles XII
1717. se montra plein de zèle pour le luthéranisme, la diète, par réaction, ordonna de détruire toutes les églises des dissidents bâties depuis l'occupation suédoise, et défendit d'introduire ce culte dans des localités nouvelles; enfin les dissidents se trouvèrent exclus de la chambre des nonces.

1724. Un écolier catholique ayant été arrêté à Thorn à l'occasion d'une rixe suscitée par une procession, ses condisciples, ameutés, demandèrent qu'il fût relâché, prétendant qu'on violait leurs privilèges; n'obtenant rien, ils forcèrent le collége des jésuites. Ces pères firent grand bruit de cet événement dans toute l'Europe, en représentant cet acte de violence comme une attaque contre la religion. Une commission spéciale commença des procédures rigoureuses, qu'elle poursuivit avec rapidité pour que des princes protestants ne vinssent pas s'y interposer; beaucoup de prévenus, quelques-uns de très-haut rang, furent condamnés au supplice ou à diverses peines. Le nonce du pape, Santini, conseillait en vain la clémence et l'humanité; le supérieur des jésuites refusa de prêter le serment duquel dépendait le sort des condamnés; les sentences n'en furent pas moins exécutées, et l'on prit des mesures pour assurer la prédominance aux catholiques.

L'Europe en fut émue. Les puissances voisines déclarèrent que le traité d'Oliva était violé. Mais la diète de Grodno parut défier les menaces; elle exclut les représentants anglais, menaça le roi

de Prusse, et chassa le nonce du pape, qu'elle rappela cependant lorsqu'il se fut justifié : puis la diète de convocation de 1735 déclara les dissidents inhabiles à toutes charges et dignités.

Cette intolérance religieuse et une corruption effrontée rendirent désastreuse la vacance qui suivit la mort d'Auguste II. La diète de convocation déclara alors que l'on ne pourrait élire qu'un 1733.
Polonais, et invita les ambassadeurs étrangers à sortir de Var- 1er février.
sovie; mais aucun d'eux ne voulut s'éloigner. La diète ayant déclaré qu'elle n'entendait pas être responsable de ce qui pourrait arriver, le ministre prussien répondit que, pour laver une insulte faite à un ambassadeur, ce ne serait pas assez de pendre toute la noblesse polonaise. Cette arrogance irrita les esprits au point qu'une attaque fut dirigée sur sa personne; mais les ministres autrichien et russe le soutinrent, et bientôt une armée moscovite entra dans le pays.

Le choix s'était porté à l'unanimité sur Stanislas Lezinski; mais la Russie, qui ne voulait pas de lui, fit élire dans une taverne, où quelques nobles furent traînés par violence, Auguste III,
électeur de Saxe. Il en résulta la guerre que nous avons racontée; 5 octobre.
tandis qu'elle se poursuivait jusque dans l'Amérique, la Pologne, qui en était la cause ou le prétexte, ne vit presque d'autres faits d'armes que le siége de Dantzick, dirigé par le général autrichien Lascy, où les Russes perdirent un nombre énorme de combattants, mais réduisirent la place à capituler lorsque Stanislas l'eut
abandonnée. 1734.

L'héroïsme et les souffrances de ce prince accrurent le nombre de ses partisans; mais, voyant le pays mis au pillage, il abdiqua.
Auguste fut reconnu, et l'on tira un voile sur les faits des vingt Auguste III.
dernières années. Restaient toutefois les décrets contre les dissi- 1736. Juillet.
dents et le *liberum veto*, qui empêchait de remédier à tant de désordres; en effet, il ne fut plus possible de mener à fin une seule diète au milieu des dissensions de ces petits tyrans, qui ne connaissaient que l'indépendance individuelle, et n'avaient aucune idée de ce que l'ordre peut donner de force. Il faut dire toutefois que ces discordes empêchèrent la Pologne de prendre part à ces guerres honteuses au milieu desquelles les rois d'Europe faisaient couler le sang des peuples pour satisfaire leurs caprices.

Auguste III, prince généreux, ami du faste et des arts, fit construire à grands frais un calvaire où l'on parvenait par une route de plusieurs lieues, éclairée dans toute sa longueur. Si l'on en croit la princesse Wilhelmine de Prusse, il eut trois cent cinquante-quatre enfants naturels; se faisant un moyen politique de

sa vigueur de débauché pour amollir les âmes par le vice, il avait recours à la violence pour contraindre les dames de se rendre à ses bals, d'où on les ramenait ivres et souillées. Il maintint longtemps le pays en paix; mais ce repos engourdit l'ardeur belliqueuse des Polonais, et leur réputation guerrière en souffrit. Les haines religieuses semblaient aussi assoupies; mais la gangrène qui rongeait le pays se manifestait davantage; on songea, comme seul remède, à réformer la constitution, et il en résulta deux partis opposés à l'unanimité du vote. L'un, dirigé par Potocki, craignait, en établissant la majorité, que l'on n'accrût le pouvoir du roi, qui conférait les emplois; il voulait y obvier en attribuant la nomination à un conseil permanent et souverain, bien qu'il ajournât les réformes à une époque où le trône serait vacant. Dans l'autre parti, les Czartoriski, descendants des anciens ducs de Lithuanie, dont la clientèle était nombreuse dans le pays, auraient désiré une monarchie forte et héréditaire, peut-être parce qu'ils y aspiraient; ils visaient à diminuer l'autorité des grandes charges et des grandes familles, et à accroître celle des tribunaux. Dans ce but, ils se déclarèrent les soutiens de la cour, et attirèrent dans leur parti les personnages les plus distingués; mais Branicki, grand maréchal de la couronne, dévoila leurs intentions, et les contrecarra en s'appuyant sur la France.

Il ne restait aux Czartoriski qu'à se ménager des ressources sous main. Leur neveu Stanislas-Auguste Poniatowski, qui se trouvait à Saint-Pétersbourg, était en mesure de connaître les sentiments de ce cabinet; bel homme, insinuant et gracieux, il élevait ses espérances jusqu'au trône, se fiant à cet égard aux prédictions des astrologues. Il se concilia la faveur du grand-duc Pierre, et plus encore celle de Catherine, qui, devenue impératrice, promit de faire élire roi de Pologne ou lui ou Adam Czartoriski.

1763. Lorsque Auguste III, qui avait toujours vécu dans la dépendance de la Russie, abandonna la malheureuse Pologne pour aller mourir en Saxe, un déplorable interrègne commença dans
5 octobre. le pays. Afin d'effrayer les Radziwil, la faction Czartoriski fit appel à Catherine, qui menaçait depuis quelque temps et désirait intervenir. Les Czartoriski, se hâtant d'opérer des réformes pendant la vacance du trône, abolirent les grandes charges, réprimèrent les familles puissantes, affaiblirent les seigneurs en limitant leur pouvoir sur leurs serfs, abrogèrent les priviléges des grandes villes et de provinces entières. Les régiments de la garde se trouvèrent dépendre entièrement du roi, comme aussi l'hôtel des monnaies et les postes; la couronne fut inves-

tie du droit de s'approprier quatre des plus riches domaines, et ils cherchèrent surtout à abolir le *liberum veto*. Tout cela, ils le firent en quelques semaines, sans chercher à s'appuyer sur la volonté de la nation, pendant que la Prusse et la Russie s'opposaient aux réformes, intéressées qu'elles étaient à ce que le désordre continuât.

Chacun des deux partis, d'accord pour repousser un roi étranger, mettait en avant une créature à lui ; mais, comment espérer que plus de mille électeurs arriveraient à un vote unanime au milieu de tant de passions ? Il se donna dans des diétines, où les rixes éclataient à chaque instant, plus de cent mille coups de sabre, mais sans qu'il y eût plus d'une centaine de gentilshommes tués, attendu que, dans des occasions pareilles, les Polonais ne portaient point d'armes affilées ; mais que servait de discuter lorsque Catherine avait déjà décidé le choix ? Soixante mille Russes aux frontières, dix mille aux portes de Varsovie, devaient assurer la *libre élection* de son amant ; des Turcs, des janissaires, des Hongrois, des Prussiens, remplissaient la ville et les galeries de la salle : Stanislas fut donc élu.

Issu d'une famille italienne très-noble, mais peu puissante (1), il mécontenta les Polonais, le jour même de son couronnement, en ne se montrant pas avec l'habit national et la tête rase, attendu qu'il n'avait pu se décider à sacrifier sa noire chevelure. Puis, asservi d'un côté à la Russie, de l'autre aux Czartoriski qui exerçaient une puissance prépondérante, il reconnut bientôt toute son impuissance sur le trône qu'il occupait ; car il s'y trouvait à la merci du prince de Repnin, l'ambassadeur russe, naguère son compagnon de débauches, devenu alors pour lui un contradicteur violent, prompt à lui faire sentir l'éperon dès qu'il faisait mine de résister. Stanislas Poniatowski. 1764. 7 septembre.

Le pays tout entier était morcelé en confédérations de nobles résolus à maintenir leurs droits par les armes ; la Lithuanie seule en comptait quatorze, qui prétendaient, sous la présidence de Radziwil, raffermir la république et peut-être détrôner Stanislas. Les *dissidents* avaient eu recours à la czarine, qui, charmée d'une occasion de se montrer philosophe en répudiant une intolérance qu'elle-même avait provoquée, les prit sous sa protection ; mais la diète, où prévalaient les *républicains* (on appelait 1766.

(1) Il descendait des Torelli, anciens seigneurs de Guastalla. Voy. SCHOELL, t. XX, p. 117. — Selon les autorités polonaises les plus authentiques, l'origine des Ponatowski est toute polonaise. (A. R.)

ainsi les adversaires des *dissidents*), loin de consentir à la liberté du culte, confirma les ordonnances rendues contre eux.

Stanislas usait d'adresse pour conserver au moins quelqu'une des prérogatives royales ; il se montrait souple envers l'ambassadeur russe Repnin, qui menaçait de la Sibérie les patriotes et Branicki, leur chef. La diète extraordinaire, convoquée par le roi à Varsovie, se vit entourée de troupes russes ; Repnin y parla en maître, et les évêques de Cracovie et de Kiev, ainsi que le général de la couronne, ayant voulu résister, il les fit enlever et conduire en Sibérie aux applaudissements des philosophes, soudoyés par la czarine. Puis, sans s'inquiéter des oppositions, il dicta des réformes qui garantissaient aux dissidents la liberté de leur culte, mais qui laissaient subsister tout ce qu'il y avait de radical dans les maux du pays. L'orgueil national frémissait à ces actes de domination exercés par la Russie ; ceux qui occupaient les premières charges voyaient avec peine leur autorité diminuée et leur dignité compromise ; les évêques perdirent l'espoir de réunir à leur troupeau la portion dissidente.

Impuissants contre la force extérieure, ils songèrent à se tourner du côté du peuple, dont ils ne s'étaient nullement inquiétés jusqu'alors ; ils excitèrent ses passions en répandant le bruit que la Russie et la Prusse voulaient détruire la foi catholique, et qu'il fallait la défendre par les armes. La multitude, déjà ulcérée contre les Russes disséminés dans le pays, s'enflamma à l'appel de ses maîtres ; or, quoique la nation n'eût pas d'armée depuis quarante ans, ne délibérât point sur ses propres affaires et n'agît que sous des influences étrangères, elle montra encore son ancien caractère indépendant et guerrier.

La France, qui eut toujours de la prédilection pour les *Français du Nord*, et qui s'était efforcée de maintenir la liberté des élections, mais sans réussir, avait rappelé son ambassadeur, ne trouvant pas qu'il pût demeurer au milieu de tant de brigues sans compromettre sa dignité ; cependant, par ses agents secrets, elle animait les esprits à la défense de la liberté et de la religion.

Krasinski, évêque de Kaminiec, courut à plusieurs reprises le pays en encourageant les patriotes et en organisant une confédération qui devait se mettre à l'œuvre aussitôt que la Russie aurait retiré ses troupes, ainsi qu'elle en était sollicitée par la Porte, qui depuis quelque temps se faisait la protectrice de l'indépendance polonaise. Mais le jurisconsulte Pou[illegible]ki, anobli nouvellement, homme d'un caractère entreprenant, déploya plus de
1768, 21 février. résolution ; il forma à Bar en Podolie une confédération qui prit

pour symbole l'aigle blessé, avec les mots : *Aut vincere aut mori.* — *Pro religione et libertate.*

L'évêque désapprouva cette imprudence, ce qui ne l'empêcha point de courir dans les différentes cours pour y chercher assistance. De son côté, Repnin obligea Stanislas à réclamer dans un *senatus consilium* des secours contre les rebelles. Alors commença une guerre civile ; la Russie lança sur l'Ukraine les Cosaques Zaporogues, qui se livrèrent à tous les genres de férocités ; on acquit la certitude juridique du massacre de cinquante mille hommes, auxquels il faut en ajouter peut-être deux fois autant. Pour que tout fût empreint de barbarie dans les siècles des philanthropes, les Russes étaient commandés par le comte de Tottleben, l'un des plus vils caractères de ce temps, qui, joueur, escroc, débauché, se plaisait au milieu du carnage. Les confédérés transférèrent alors le conseil général à Teschem, puis à Épéries en Hongrie, et formèrent divers corps, auxquels la France fournissait annuellement 72,000 francs de subsides. Les terres du roi Stanislas furent dévastées; Krasinshi s'efforça d'établir quelque ordre au milieu de l'anarchie et de régler cette valeur héroïque qui n'était d'aucune utilité à la patrie. Les Polonais mettaient leur espoir dans Moustapha III, qui s'était toujours opposé à l'invasion de leur pays, et qui, en effet, déclara la guerre à la Russie ; mais, comme il fut battu, les confédérations partielles se fondirent en une confédération générale qui résolut de prendre l'offensive.

Le violent Repnin avait été remplacé par le faible mais honorable Wolkonski. Stanislas obtint de lui la permission de réunir une diète, laquelle en blâmant la précédente d'avoir fait appel à Catherine, envoya supplier la czarine de retirer ses troupes et d'indemniser le pays des horribles dévastations qu'il avait subies. Catherine entra en fureur, et, Stanislas ne lui ayant point obéi en déclarant la guerre aux confédérés, elle devint son ennemie au moment où la confédération, adhérant à la Porte, 1770.
le déclarait déchu du trône.

Durant l'interrègne, la confédération générale prit en main le gouvernement, fit rendre compte aux maréchaux des exactions commises, et s'aida des excellents conseils du colonel Dumouriez, envoyé secret de Louis XV. Elle espérait pouvoir aussi rappeler la diète de la Hongrie ; mais, quoique les Polonais rivalisassent de valeur personnelle, ils ne surent pas établir la discipline et l'union. Le brave et généreux Oginski fut battu, Brancki mourut, et les défaites qu'ils éprouvèrent valurent à Souvarov ses premiers lauriers.

Saldern, créature du ministre Panin, fut chargé par la Russie de pacifier le pays à tout prix, sauf toutefois la vacance du trône; il eut recours à la violence. Les confédérés, réduits au désespoir, décidèrent d'enlever Stanislas, ce qui était permis par les coutumes polonaises, pourvu qu'il ne s'agît pas d'un assassinat. Trois hommes résolus y parvinrent, en effet; mais, s'étant égarés, ils laissèrent l'entreprise à moitié; on la fit passer pour une tentative de régicide, ce qui fournit aux potentats un nouveau motif de considérer l'assujettissement de la Pologne comme étant pour eux d'un intérêt commun.

D'une part donc, anarchie, corruption, incertitude, inimitié au dedans, faiblesse au dehors; de l'autre, une volonté opiniâtre, un dessein arrêté et constant d'écraser les Polonais. Le résultat pouvait-il être douteux? Déjà tant de désastres, aggravés encore par la famine et la peste, avaient fait naître l'idée de partager la Pologne; mais qui osa le premier proposer de porter un coup qui était la pensée de tous? c'est ce qui n'est pas éclairci. L'historien de la maison d'Autriche s'exprime ainsi: « Ce fut un action si odieuse que chacune des trois puissances s'efforça d'en rejeter la honte sur les deux autres. » La proposition en a été attribuée le plus généralement à Frédéric II, mais il le nia, et des découvertes successives paraissent l'en disculper (1). Le prince de Kaunitz et Joseph II, qui aspiraient à l'agrandissement de l'Autriche, espéraient y arriver aux dépens de la Turquie, disposée qu'elle était à payer de quelques provinces les secours qu'ils lui fourniraient contre la Russie; mais, lorsque la paix fut conclue entre ces puissances, ils virent avec peine des arrangements qui renversaient leurs projets. Ils envoyèrent donc des troupes occuper certaines portions de la Pologne qui appartenaient, selon eux, au royaume de Hongrie, ainsi
1770. que les salines de Bochnia et de Wieliczka, qui composaient le principal revenu du roi de Pologne.

L'intention de l'Autriche étant de les garder, et non de les dévaster, ses troupes se comportèrent dans ces contrées d'une ma-

(1) Voyez surtout les *Mémoires et actes authentiques relatifs aux négociations qui précédèrent le partage de la Pologne, tirés du portefeuille d'un ancien ministre du dix-huitième siècle*; Weimar, 1810; ouvrage du comte GORTZ. On peut aussi consulter l'*Histoire des trois démembrements de la Pologne*, par FERRAND; Paris 1820; une note dans le *Cours d'Histoire* de Schoell, vol. XXXVIII: p. 157, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par RULHIÈRE, fort poétique; et les *Mémoires sur l'histoire de Pologne après la paix d'Oliva*, par RANKE.

nière exemplaire, tandis que les Prussiens, que Frédéric II avait fait entrer dans la Grande-Pologne sous prétexte de former un cordon sanitaire contre la peste qui y sévissait, déployaient une barbarie égale à celle des Russes.

Stanislas, attaqué de deux côtés, appela à son aide la Russie, qui envahit à son tour le territoire. Le prince Henri, frère de Frédéric II, se rendit à Saint-Pétersbourg pour se concerter avec Catherine; Joseph II s'y rendit aussi, et il parut à ces négociateurs que le seul moyen de satisfaire leurs mutuelles prétentions, était de se partager la Pologne.

Kaunitz eut beaucoup à faire pour égarer le caractère honorable de Marie-Thérèse; enfin elle déclara qu'elle conserverait les treize villes du comté de Zips, autrefois propriété de la Hongrie, et qui avaient été données en gage à la Pologne. Les Russes répondaient que l'équilibre en serait dérangé, et que les autres puissances voudraient aussi avoir leur part; qu'il valait donc mieux s'entendre en négociant que d'avoir à descendre sur le champ de bataille. On parvint ainsi à apaiser les scrupules de Marie-Thérèse en lui faisant entendre que c'était le seul moyen d'éviter l'effusion du sang (1). Exemple inouï de trois puissances d'intérêts divers s'unissant pour démembrer un État dont l'unique tort était de ne pouvoir leur résister. L'arrangement ne fut connu qu'au moment où il devint public, avec les pièces à l'appui de droits qui n'avaient d'autre poids que celui des armes (1). Ma-

(1) Elle disait au baron de Breteuil, ambassadeur de France : « Je sais que j'ai imprimé à mon règne une tache honteuse; mais on me pardonnerait si l'on savait à quel point j'y résistai et combien de circonstances se réunirent pour faire violence à mes principes et à mes résolutions, contraires à toutes les intentions de l'injuste ambition russe et prussienne. Après y avoir pensé beaucoup, ne voyant pas moyen de m'opposer seule aux projets de ces deux puissances, je crus, en mettant en avant des demandes et des prétentions exorbitantes, qu'elles refuseraient, et que les négociations seraient rompues; mais mon étonnement et ma douleur furent extrêmes quand je reçus le consentement absolu du roi de Prusse et de la czarine. Je n'eus jamais un plus grand chagrin; il en fut de même de M. Kaunitz, qui s'était constamment opposé de toutes ses forces à ce cruel arrangement. » Lettre du baron de Breteuil au vicomte de Vergennes, en date du 23 février 1775, rapportée par FLESSAN, *Histoire de la diplomatie française*, t. VII, p. 124.

(1) Les trois puissances exposèrent leurs droits dans les écrits imprimés dont voici les titres :

Jurium Hungariæ in Russiam minorem et Podoliam, Bohemiæque in Oswicensem et Zatoriensem ducatus prævia explicatio; Vienne, 1773.

Exposé de la conduite de la cour impériale de Russie vis-à-vis de la sérénissime république de Pologne, avec la déduction des titres sur lesquels elle fonde sa prise de possession; Pétersbourg, 1773.

rie-Thérèse déclarait, dans son manifeste, que le pays dont elle s'emparait avait très-anciennement appartenu à la Hongrie; que, si ses prédécesseurs ne l'avaient pas réclamé, il ne fallait l'attribuer qu'à leur bonté et à leur générosité; que si quelques-uns d'entre eux, comme Rodolphe II, les avaient cédés, la cession était nulle, attendu que le droit canonique invalide les cessions faites par un roi comme celles qui sont consenties par un mineur; qu'il fallait donc rendre grâces à la Providence, qui avait présenté à la maison d'Autriche l'occasion de recouvrer des droits si évidents et si bien fondés.

Le grand Frédéric mettait en avant des arguments de la même force; mais Catherine ne se donna pas comme eux la peine de fouiller dans les archives et de torturer l'histoire; le comte de Salm lui ayant dit que le roi son maître craignait la désapprobation publique, elle lui répondit : *Je prends le blâme sur moi*.

Le traité de partage fut signé à Saint-Pétresbourg le 25 juillet (5 août) 1772. Il débutait par ces mots : « *Au nom de la très-sainte Trinité*. L'esprit de faction, les troubles et la guerre intestine dont le royaume de Pologne est agité depuis plusieurs années, et l'anarchie qui y augmente chaque jour au point d'anéantir toute autorité de gouvernement régulier, font redouter que cet État ne soit entièrement bouleversé, que les intérêts des États voisins ne se trouvent compromis, et qu'une guerre générale ne vienne à s'allumer, comme il en est déjà résulté celle de la Russie contre la Porte. Les puissances limitrophes ont sur la Pologne des prétentions et des droits aussi anciens que légitimes, qu'elles n'ont jamais pu faire valoir, et qu'elles risquent de perdre si elles ne se les assurent en rétablissant la tranquillité et le bon ordre dans cette république, et en lui procurant une existence politique plus conforme aux intérêts des pays voisins. »

En conséquence, on attribua à la Russie les deux gouvernements de Polotsk et de Mohilev, c'est-à-dire 4,187 milles géographiques avec 1,800,000 âmes; à l'Autriche, les treize villes du comté de Zips, jadis hypothéquées par le roi de Hongrie Sigismond, et l'ancienne Russie Rouge; en tout, 1,360 milles géo-

Exposé des droits de S. M. le roi de Prusse sur le duché de Poméranie et sur plusieurs autres districts du royaume de Pologne, etc.; Berlin, 1771.

Ouvrages réfutés par un gentilhomme polonais, dans une brochure intitulée *les Droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne*.

graphiques et 3,330,000 habitants (1). Ce territoire, très-important à cause des salines qu'il renferme, mettait la Pologne sous la dépendance de l'Autriche pour un objet de première nécessité ; comme on disait que ces salines appartenaient autrefois à la Hongrie, dans le pays de Haliez et de Vladimir, on forma de ces provinces le royaume de Gallicie et de Lodomirie, détaché toutefois de la Hongrie.

Ainsi la plus grande part, mais la moins fertile, échut à la Russie, la plus productive à l'Autriche, la plus petite à la Prusse (190,000 habitants seulement), mais qui était pour elle très-importante en ce qu'elle arrondissait ses États, et lui fournissait une communication entre les provinces prussiennes et le Brandebourg.

On conçoit quelle fut l'indignation de la Pologne ; mais les patriotes les plus ardents avaient péri dans la guerre ou par les supplices ; beaucoup d'autres avaient émigré, et le reste était désuni. Dans les provinces occupées, on empêcha les sénateurs de se rendre au sénat ou à la diète.

Cette diète n'en fit pas moins une opposition énergique au démembrement du pays. Korsach, vieillard infirme, avait dit à son fils au moment de son départ : *Je te fais accompagner à Varsovie par de vieux serviteurs, avec ordre de me rapporter ta tête si tu ne résistes pas de tout ton pouvoir à ce que l'on ose tenter contre notre nationalité expirante.* En effet, le *senatus consilium* excipa contre cet acte de nombreux motifs : il rappela les assurances d'intégrité du territoire que les trois puissances lui avaient réitérées, et les accusa d'avoir fomenté l'anarchie, dont elles se faisaient actuellement un prétexte. Une semblable résistance irrita les cabinets, qui éclatèrent en reproches sévères ; « afin que nulle illusion ne vînt diminuer aux yeux de la nation polonaise le poids des faits accomplis, un terme lui fut fixé pour s'y résigner. Ce délai passé, Leurs Majestés se déclaraient dégagées de toute renonciation, et décidées à employer les moyens qu'elles jugeraient les plus prompts et les plus convenables pour se faire pleine justice (2). »

La noblesse polonaise se plaignit hautement de ces formes

(1) Il est à remarquer que l'on avait, sur la carte, assigné pour limite à l'Autriche le fleuve de Podgorge. Or, ce fleuve n'existant pas en réalité, on appliqua ce nom au Gobrocza, et cette erreur géographique fit gagner à l'Autriche un territoire considérable vers la Volhynie et la Podolie.

(2) Note du comte de Stackelberg, plénipotentiaire de Russie.

impérieuses, de ces inculpations et de ces reproches contraires aux habitudes diplomatiques. Elle demanda que les troupes fussent retirées avant la convocation des diétines, pour qu'elles n'y entravassent pas la liberté des votes; mais on lui répondit par un manifeste et l'envoi de trente mille hommes, avec ordre aux généraux (ce sont les expressions de Frédéric) d'opérer de concert, et de marcher contre les seigneurs qui voudraient cabaler ou mettre obstacle aux innovations à introduire dans leur patrie. »

Ce fut ainsi qu'on força la main aux diètes, en refusant de soumettre aux puissances neutres et garantes les prétentions alléguées par les spoliateurs, et tout fut consommé. On obligea la Pologne à conserver cette constitution si vicieuse dont on s'était fait un motif pour la morceler, en lui interdisant de changer jamais sa *liberté* sans le consentement des trois puissances complices; seulement l'exclusion était prononcée contre tout prince étranger, afin d'écarter l'influence des autres potentats.

1773. Les *lois cardinales* furent présentées par les ambassadeurs qui, chose inouïe, assistèrent aux délibérations : elles portaient que toutes les lois qui ne seraient pas abrogées dans cette diète resteraient confirmées; que l'on ne pourrait élire pour roi qu'un piaste noble et propriétaire; que les fils et les petits-fils de celui qui serait élu ne pourraient succéder à la couronne qu'après un intervalle de deux autres règnes; que la couronne resterait élective, avec un gouvernement libre composé de trois états, le roi, le sénat, l'ordre équestre; afin que ce dernier participât également au gouvernement dans l'intervalle des diètes, on établit un conseil permanent chargé de veiller à l'exécution des lois établies, sans pouvoir législatif ni judiciaire; il fut composé du roi et de membres pris, en nombre égal, dans le sénat et dans l'ordre équestre : nouvelle entrave à l'autorité royale, déjà si restreinte. Le roi obtint, dans la distribution des biens confisqués aux jésuites, un accroissement de dotations et enfin le droit de nommer tous les membres du conseil permanent. On lui attribua plus tard la faculté d'interpréter les lois dans l'intervalle des diètes, et l'on établit les bases d'un code pour constituer un tiers état, en favorisant les villes et les paysans; mais ce projet, rédigé par Zamoïski, fut ensuite mis de côté, surtout parce qu'il supprimait le tribunal de la nonciature et tout appel à Rome, exigeait l'agrément du roi pour publier les bulles et brefs pontificaux, et diminuait les immunités du clergé.

Le sultan Mustapha III, qui régnait alors, observant les lois

de la morale en bon musulman, avait peine à comprendre que les rois pussent recourir au mensonge; aussi fut-il plus d'une fois la dupe de Frédéric et de Catherine, qui le prenaient pour but de leurs plaisanteries. Frédéric lui avait tenu un langage amical tant qu'il avait eu intérêt à l'exciter contre la Russie; lorsqu'il se fut réconcilié avec cette puissance, il changea de ton, au point de scandaliser l'honnête mahométan. Moustapha, effrayé de la prépondérance de la Russie, surtout de l'influence qu'elle acquérait en Pologne, ordonna au khan des Tartares, ainsi qu'aux princes de Moldavie et de Valachie de la surveiller; mais, l'ambassadeur russe l'assura que les troupes envoyées en Pologne n'avaient pour but que d'assurer la liberté de l'élection et celle de la religion. On conçoit son indignation lorsqu'il apprit que Catherine voulait faire élire un homme dont le seul mérite consistait dans une liaison immorale avec elle. Pensant que la justice doit présider à la politique, il voulut à l'instant rompre la paix; mais les ulémas, intimidés ou gagnés, lui représentèrent que le Coran défend d'attaquer ceux qui laissent l'empire en repos. Il se décida même, à leur suggestion, à envoyer en exil le khan des Tartares Crym-Guéraï, qui le pressait de déclarer la guerre, et auquel il disait : *Frère, que puis-je tout seul? Tous sont amolis, tous corrompus; ils n'aiment que les maisons de plaisance, les musiciens, les harems; je m'efforce de rétablir l'ordre et les anciens usages, et personne ne me seconde.*

Informé par l'évêque de Kaminiek des violences faites à la Pologne, il somma en vain la Russie d'évacuer le pays et de rendre la liberté aux sénateurs; bien plus, il eut à se plaindre d'une violation de territoire; alors, irrité de tant de mauvaise foi, et sollicité par la France qui avait envoyé trois millions à son ambassadeur pour corrompre le divan, il fit renfermer aux Sept Tours l'ambassadeur russe, déclara la guerre, et rappela Crym-Guéraï pour la diriger.

La Russie, prompte à lui susciter des embarras en Asie, souleva les Cosaques du Don, les Kalmouks et les princes chrétiens de la Géorgie, excités par ses promesses de délivrance; ce baron de Tottleben, si terrible aux Polonais, fit encore dans ces contrées preuve de ses férocités. Les espérances que l'on pouvait fonder sur la Turquie ne tardèrent pas à s'évanouir. L'Angleterre caressait la Russie pour la détacher de la Prusse, ce qui l'empêcha de rompre le silence. Les philosophes avaient employé tous leurs efforts, mais surtout Voltaire et d'Alembert, pour soulever l'opinion contre les Polonais; ils raillaient les victimes et encoura-

geaient leurs assassins (1). La France, endormie dans les jouissances et la paix, s'inquiéta peu d'un pays éloigné, ou s'imagina qu'il n'y avait plus à espérer de le voir se relever : ce fut un tort inexcusable; car, en soutenant la confédération de Bar et l'élan de la Turquie, devenue généreuse, il lui eût été facile de conserver cette barrière de la civilisation européenne. Lorsqu'on s'aperçut à Versailles qu'il y avait eu non-seulement lâcheté, mais faute politique, à laisser s'accomplir le meurtre de la Pologne, le cabinet s'en excusa en disant qu'il n'en avait été instruit qu'après l'événement, excuse pire que le mal. Il menaça alors, négocia avec les Pays-Bas et l'Angleterre, et ce fut tout. Charles III d'Espagne eut la gloire de se montrer seul décidé à soutenir les Polonais; mais, isolé et éloigné, il dut accepter les excuses de l'Autriche.

La noblesse polonaise était surtout indignée contre l'Autriche. La Russie et la Prusse, connues pour des ennemies, devaient se venger d'avoir été autrefois soumises à la Pologne; mais l'Autriche, qui se proclamait l'amie et la protectrice de la nation dont les efforts l'avaient empêchée de devenir turque, se concertait maintenant avec d'autres pour la partager. Parmi les seigneurs polonais, les uns se donnèrent la mort, d'autres affrontèrent la pauvreté, laissant confisquer leurs biens par les envahisseurs plutôt que de consentir à leur prêter hommage. Les autres remplirent l'Europe de plaintes et d'appels à la postérité.

Ainsi se trouva rompu l'équilibre établi par la paix de West-

(1) Voltaire écrivait à Frédéric II : « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne; je le crois, parce qu'il y a là du génie, et que le traité s'est fait à Potsdam. » Et à Catherine le 29 mai 1772 : — Nos don Quichottes Welches (*les Français*) ne peuvent se reprocher ni bassesse ni fanatisme : ils ont été très-mal instruits, très-imprudents et très-injustes... Mon héroïne prenait, dès ce temps-là, un parti plus noble et plus utile, celui de détruire l'anarchie en Pologne, en rendant à chacun ce que chacun croit lui appartenir, et en commençant par elle-même. » Il célébra en vers *Les rois qui se partagent le gâteau*. Il écrit à Catherine : « Le dernier acte de votre grande tragédie paraît bien beau ; » et il se dit heureux « d'avoir vécu assez longtemps pour voir le grand événement. » Lettres inédites publiées en 1845 par lord Brougham.

Pour connaître l'esprit du temps, il est bon de consulter les *Fastes universels*, etc., par M. Buret de Longchamps, avec les additions de M. Lejeune; 1825. Ce dernier, après avoir fait l'éloge des rois philosophes et particulièrement du « plus grand homme de cette époque, » est forcé de se donner lui-même un démenti en disant : « Le cœur souffre et se serre en voyant ces deux princes si « dignes par leur philosophie de l'admiration de la postérité se concerter, se liguer « pour fouler aux pieds les lois de la morale, pour faire céder à la force, à la « violence, la justice et les droits les plus sacrés, dépouiller une nation de ses « possessions, sans autre motif que le désir immodéré de leur agrandissement. »

phalie. Les trois puissances prédominèrent, tandis que l'Angleterre s'agrandissait d'un autre côté; mais la France se trouvait repoussée au second rang, et ce fut un effroi général dans toute l'Europe, lorsqu'on vit la sûreté de tous les États compromise et la force considérée comme l'unique base du droit.

Stanislas, qui, tout en se souvenant qu'il devait le trône à Catherine, n'oubliait pas qu'il était Polonais, profita de ce calme momentané pour rétablir l'ordre dans l'armée et dans les finances; mais on gouverne plus avec le caractère qu'avec le talent. La noblesse, frémissante, n'attendait que l'instant de tenter de nouveau la fortune, et l'espoir qu'elle nourrissait fut
flatté par le successeur de Frédéric, dont le ministre, le comte 1789.
de Herzberg, paraissait résolu à lui rendre l'indépendance. Les Polonais augmentèrent donc leur armée, et, malgré les réclamations de la Russie, ils convoquèrent une diète permanente pour mieux régler les affaires de l'intérieur; ils abolirent le conseil permanent, et travaillèrent à une constitution nouvelle d'après les idées qui venaient de s'éveiller en France, autant que cela était possible dans un pays où il n'y a point de tiers état et où le paysan est serf.

Les puissances sollicitèrent l'alliance de la Pologne du moment où elle fut devenue tranquille; mais Frédéric-Guillaume obtint la
préférence après que le marquis Luchesini, son ministre, eut ré- 1790.
vélé l'offre faite à la Prusse par la Russie de lui céder toute la Grande-Pologne, si elle restait neutre dans la guerre contre la Turquie. On dit aussi que l'empereur avait proposé au ministre prussien Dantzick et Thorn, qu'il convoitait, à la condition de laisser l'Autriche augmenter la Gallicie; mais il démentit ce bruit.

Ce qui importait à la Pologne, c'était d'accélérer l'œuvre de sa nouvelle constitution, pendant que les puissances qui lui étaient hostiles ne pouvaient l'empêcher de bien faire; mais ce travail était confié à des hommes sages, qui ne voulaient ni agir précipitamment, ni démolir le passé, ni imposer à un peuple des institutions avant d'en avoir mesuré l'opportunité. Or le peuple considérait comme un droit précieux l'éligibilité du roi, tandis qu'il leur semblait, à eux, nécessaire de l'abolir; ils durent donc y préparer peu à peu les esprits.

Le plus grand obstacle venait de la faction russe; elle se composait de gens qui, ayant la pratique des diètes et l'art de traîner les choses en longueur, chicanaient sur des misères, suscitaient des incidents, proposaient des amendements; quand ils ne pouvaient empêcher une délibération, ils poussaient les auteurs de la

proposition à des exagérations qui en faisaient ressortir les inconvénients et les difficultés. Pendant ces débats, les forces s'usaient et le temps se perdait. Les puissances voisines recommençaient à se mêler des affaires de la Pologne, et déjà on disait ouvertement que leur intention était de s'indemniser des dépenses de la guerre en opérant un nouveau partage du pays. Les patriotes, qui, avec autant de courage que de bon sens et de loyauté, avaient déjà donné une charte aux villes immédiates, par laquelle tous les habitants de ces villes étaient déclarés libres et soumis à une législation unique, jugèrent alors nécessaire de se rapprocher du roi.

Stanislas devait s'estimer heureux de sortir enfin de la servitude où la Russie le tenait depuis vingt-cinq ans, et d'avoir acquis une constitution nationale; il s'animait à l'idée de devenir le législateur de son pays et d'attirer sur lui l'admiration de l'Europe, disposée alors à louer de semblables mesures. Il rédigea donc lui-même
1791. une constitution, et, quelques machinations que mît en œuvre le parti russe pour opérer, au contraire, une révolution, il les déjoua, et promulgua son œuvre; il prêta serment le premier, et tous les autres nobles suivirent son exemple au milieu d'une joie inexprimable

Cette constitution confirmait les anciens droits de l'aristocratie comme principal soutien de la liberté, ainsi que les chartes accordées aux villes. Le pouvoir législatif devait résider dans les États, le pouvoir exécutif dans le roi et le conseil d'État, gardien des lois; le pouvoir judiciaire dans les tribunaux. La diète se trouvait divisée en deux chambres, celle des nonces et celle des sénateurs; le *liberum veto* était aboli, ainsi que toute confédération; l'inviolabilité du roi et l'hérédité du trône étaient consacrées (1).

(1) Voici le préambule de cette constitution; nous le citons comme un échantillon de l'éloquence ampoulée, habituelle à Stanislas :

« Au nom de Dieu, Stanislas-Auguste, par la grâce de Dieu et la volonté de la nation, roi de Pologne, etc., conjointement avec les États confédérés en nombre double, représentant la nation polonaise.

« Persuadés que la perfection et la stabilité d'une nouvelle constitution nationale peuvent seules assurer notre sort à tous; éclairés par une longue et déplorable expérience sur les vices invétérés de notre gouvernement; voulant profiter des conjonctures dans lesquelles se trouve actuellement l'Europe et surtout des derniers moments de cette époque fortunée qui nous a rendus à nous-mêmes; affranchis du joug avilissant que nous imposait la prépondérance étrangère; faisant passer avant notre bonheur particulier, avant notre vie même, l'existence politique, la liberté intérieure de la nation qui nous est confiée et son indépendance extérieure; voulant mériter les bénédictions et les récompenses de nos contemporains et de la postérité, en dépit des obstacles que les passions peuvent nous opposer, et n'ayant en vue que le bien public; voulant assurer la

Il est inutile de nous étendre sur ce statut, qui n'eut point d'effet et fut jugé trop libéral par les uns, trop tyrannique par les autres. Les seigneurs, auxquels il était particulièrement odieux, parce qu'il leur enlevait l'espoir d'arriver au trône, se concertèrent pour se rallier à la Russie. Dès que Catherine se fut réconciliée avec la Porte, elle désapprouva hautement ce qui s'était fait en Pologne pour relever un pays de l'abaissement où elle voulait le tenir ; elle écrivit à son ambassadeur à Varsovie : *Rappelez au roi que j'ai proposé le démembrement de la Pologne. A cette heure, on ne cesse de m'engager à un nouveau partage. Dites-lui que je m'y opposerai tant que je ne verrai pas le roi et la nation me devenir contraires. Autrement il dépend de moi de rayer la Pologne de la carte de l'Europe.*

La mort de Léopold II la délivra de l'obstacle qu'elle craignait; 1792.
elle obtint de son successeur ainsi que de Frédéric-Guillaume II qu'ils reviendraient l'un et l'autre sur leur promesse de maintenir l'intégrité de la Pologne et la liberté de sa constitution. Aussitôt il se forma une confédération pour le rétablissement de l'ancienne liberté; Catherine encouragea les Polonais à saisir l'occasion et à mettre leur confiance dans la magnanimité, dans le désintéressement qui dirigeaient chacun de ses pas; puis elle déclara, en sa qualité de protectrice des réfugiés, qu'elle allait faire entrer des troupes dans le pays pour rétablir l'ancien ordre de choses. Les Polonais, ne voulant pas abdiquer leur droit de nation indépendante, s'apprêtèrent à combattre, firent appel aux puissances, et 1793.
conférèrent au roi une autorité dictatoriale; mais l'Autriche garda le silence, et la Prusse dit qu'elle ne pouvait ni ne voulait s'en mêler, tandis qu'elle s'unit à la Russie pour ramener en Pologne l'ancienne anarchie.

La révolution française avait éclaté, et l'effroi des rois encou- Kosciusko.
rageait ceux qui leur résistaient. Kosciusko, vaillant guerrier polonais qui s'était mis à la tête du mouvement, avait eu soin de protester que le soulèvement de la Pologne était tout autre chose que celui de la France, et qu'il considérait comme ennemis de la patrie ceux qui voulaient instituer des clubs et des sociétés populaires. Il se passait néanmoins dans Varsovie des scènes qui rappelaient la convention française; mais peut-être aussi étaient-elles

liberté et maintenir nos frontières intactes : par tous ces motifs, nous avons, avec toute la fermeté de notre esprit, résolu la présente constitution, et la déclarons sacrée et inviolable jusqu'au temps où la nation, après le délai prescrit, déclarera, par sa volonté expresse, qu'il est nécessaire de changer une de ses dispositions, etc. »

suscitées par les ennemis de la Pologne. Enfin les Russes se mirent en marche, et, passant librement sur le territoire de la Gallicie, ils dérobèrent leurs mouvements aux Polonais, qui furent vaincus. Stanislas déclara d'abord qu'il était résolu à périr avec sa patrie; mais, toujours héros à demi, il se découragea, et consentit à la confédération, qui dès ce moment fut appelée confédération de la couronne; Félix Potocki, homme vendu aux étrangers et qui s'était élevé en rampant, en devint maréchal. Tout fut donc remis dans l'ancien état; la charte donnée aux villes fut même révoquée, et l'on dit au pays : « L'instant est proche où la république verra sa liberté et son indépendance assurées, où le citoyen jouira de tous ses droits. Nation, tu rendras justice à ceux qui ont risqué leur fortune et leur vie, et affronté les injures pour te rendre ta félicité. »

1793. A ce moment même, le roi de Prusse déclarait que les maximes jacobines répandues dans la Grande-Pologne l'obligeaient à l'occuper; puis, annonçant qu'il agissait d'intelligence avec la Russie, il incorpora, pour sa sûreté, Dantzick et Thorn à ses États, avec la majeure partie de la Grande-Pologne, appelée depuis Prusse méridionale. En même temps Catherine fit savoir qu'elle avait résolu, conjointement avec l'empereur, de restreindre encore la république polonaise, afin de la rendre plus sage et plus tranquille. La diète en fut stupéfiée. Stanislas songea même à abdiquer une couronne qu'il ne pouvait plus conserver sans honte (1); mais le courage lui manqua encore pour prendre ce noble parti.

La Russie ordonna des poursuites et des confiscations contre ceux qui s'étaient opposés à ses vues; elle exclut de la nouvelle diète quiconque avait montré de l'attachement au statut de 91; les députés qui, bien qu'élus sous l'empire de la terreur, s'opposèrent avec chaleur à ses volontés, furent arrêtés (2), et il fallut

(1) « Trente ans d'efforts, pendant lesquels, en voulant toujours faire le bien, j'eus à lutter contre toutes sortes de chagrins, m'ont réduit au point de ne pouvoir même espérer de servir ma patrie d'une manière utile, ni par suite de remplir mon devoir avec honneur. Les circonstances sont telles que mon devoir me défend toute participation personnelle à des mesures qui amèneraient le désastre de la Pologne. Il convient donc que je résigne une charge que je ne puis plus soutenir dignement. Je désire voir occupé par un homme plus heureux un poste que, de toute manière, mon âge et mes infirmités rendraient bientôt vacant. » Cette lettre était adressée à Catherine, qui ne lui répondit pas.

(2) Kimbar disait : « Qu'importent les souffrances à la vertu? Son essence est de les mépriser. On nous menace de la Sibérie; ses déserts auront des charmes pour nous, en nous rappelant notre courage. Allons donc en Sibérie; conduisez-nous-y vous-même, Sire : là votre vertu et la nôtre feront pâlir nos ennemis. »

se résigner au traité proposé. Il portait que la Russie prendrait 22 juillet. 1793.
4,553 milles carrés, avec 3,011,685 habitants; que l'intégrité du reste serait garantie à la Pologne ainsi que la souveraineté, et qu'elle pourrait se constituer comme elle l'entendrait; que la Russie laisserait aux catholiques romains qui passaient sous sa domination le plein et libre exercice de leur religion.

Les Polonais s'étaient persuadé qu'ils détachaient ainsi la Russie de la Prusse; mais la Prusse leur ordonna de satisfaire aux demandes de cette puissance, fit arrêter les récalcitrants, parla de jacobins et de conspirations; or, comme la diète garda le silence toute la journée et une partie de la nuit, ce silence fut considéré comme une approbation. En conséquence, 1,061 milles carrés furent livrés à la Prusse avec 3,594,640 habitants; la république, dès lors réduite à 3,861 milles carrés, comprenant 3,153,629 habitants, s'allia indissolublement avec la Russie, c'est-à-dire qu'elle renonça à son indépendance. Il ne revint rien de ce nouveau partage à l'Autriche, attendu, dit-on, qu'on lui avait secrètement assigné ailleurs des compensations.

La diète, se confiant toujours aux assurances données, se mit à réformer son statut; mais à peine eut-elle arrêté quelques dispositions qui plaisaient moins à la Russie que cette puissance menaça de nouveau, et son ministre, qui était le général de l'armée, lui fit rudement la loi.

Le mécontentement devint extrême, et Kosciusko prépara une révolte que l'exemple et peut-être les suggestions de la France firent éclater à Cracovie, où l'on proclama la constitution de 91 1794.
et l'intégrité du royaume. Les Russes furent massacrés à Varsovie et partout où ils se trouvaient disséminés. Vilna et Grodno répondirent au signal, et les vengeances commencèrent partout. De hauts personnages furent envoyés au supplice comme traîtres; on respecta le faible Stanislas, mais le gouvernement fut confié à un conseil national.

La Russie, la Prusse et l'Autriche firent marcher des troupes de concert pour empêcher l'incendie de s'étendre; les Polonais furent vaincus, et Kosciusko lui-même, fait prisonnier, s'écria : *Finis Poloniæ* (1). Souvarov s'empara de Praga, faubourg de Var- 4 novembre.
sovie, après une lutte acharnée où douze mille de ses défenseurs sur vingt-six mille périrent en combattant; les autres cherchèrent à se retirer de l'autre côté du fleuve, et deux mille se noyè-

(1) Ces mots célèbres, tant de fois répétés, ont été formellement démentis par Kosciusko lui-même dans une lettre qu'il adressa à ce sujet à l'historien Ségur, le 12 novembre 1803.

rent ; ceux des chefs du soulèvement qui ne purent se réfugier en France furent conduits en Russie.

L'Autriche, qui convoitait Cracovie et ses dépendances, s'entendit avec la Russie, qui déjà était en brouille avec la Prusse,
1795. et un troisième partage fut convenu entre elles. En conséquence, la Russie eut la Courlande et la Semigalle, Vilna, la Volhynie et d'autres territoires; en tout 2,030 milles carrés, avec 1,176,590 habitants. Les États de Courlande et de Semigalle firent leur soumission, et Pierre Biron, le dernier duc, se retira en Silésie, où il vécut, jusqu'en 1800, d'un revenu de cinquante mille ducats. L'Autriche s'assura de Cracovie et de plusieurs palatinats, qui formèrent la Gallicie occidentale, comprenant 834 milles carrés et 1,937,742 habitants. La Prusse, qui fut invitée à accéder à ce nouveau partage, eut 997 milles carrés et 939,297 habitants. Elle voulait aussi obtenir Cracovie et prétendait s'y maintenir par les armes; mais la Russie menaça, et il fallut céder. Un ordre d'abdication fut envoyé à Stanislas, qui toucha jusqu'à sa mort une
1798. pension de deux cent mille ducats. Les malheurs dont ce prince, amant, créature et victime de Catherine, eut à payer le trône où elle l'avait fait monter, ont rendu la postérité indulgente à son égard.

Le système politique du Nord se trouva changé par ces événements; ils annulèrent les traités d'Oliva et de Moscou, sur lesquels s'appuyait ce système, et la Prusse, la Russie et l'Autriche devinrent limitrophes.

Paul Ier, successeur de Catherine, offrit à Kosciusko, qui était resté prisonnier, sa liberté et une terre avec quinze cents serfs, à la condition de faire à son égard acte d'obéissance. Il accepta la première et refusa le reste, demandant seulement d'aller rejoindre Washington, et profiter auprès de lui d'une liberté qu'il avait aidé à conquérir. Il reçut ses passe-ports et de l'argent; mais, déçu dans ses espérances, il revint en France. Accueilli avec empressement, on le regarda bientôt d'un œil jaloux ; puis il resta oublié dans une maisonnette qu'il habitait près de Fontainebleau. Lorsqu'en 1807 Napoléon, qui songeait à envahir la Pologne, voulut se servir de son nom, Kosciusko, ne se faisant pas illusion sur le résultat des promesses de l'empereur, refusa son offre ; la proclamation à la nation polonaise, répandue en son nom, fut peut-être une imposture. Il voyagea en Italie, puis se fixa à Soleure, où il mourut le 16 octobre 1815. Ses restes furent déposés dans la cathédrale de Cracovie, entre Jean Sobieski et Joseph Poniatowski. Son nom a survécu dans tous les cœurs polonais, avec l'espoir d'un meilleur avenir.

CHAPITRE XVI.

TURQUIE. CATHERINE II.

Moustapha III, fils d'Achmet III, succéda à Othman sur le trône affaibli de Constantinople. Instruit par le malheur, formé par les leçons de son père, il s'était encore fortifié par l'étude et la réflexion. Laborieux et ami de la justice, il donna sa confiance à Méhémet-Raghib, pacha d'Égypte, l'un des meilleurs vizirs de la décadence, qui fit des réformes opportunes et rétablit les finances. Il détermina son maître à enlever aux kislar-agas, gouverneurs du sérail, l'administration des fonds destinés à l'entretien du harem, ce qui rendit la charge de grand vizir plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été, en l'affranchissant des cabales intérieures. La collection de ses quarante-neuf rapports officiels est considérée par les Turcs comme un modèle de style. Son *Sefinet* (vaisseau), anthologie de prose et de vers arabes, est très-estimé, ainsi que l'*Histoire des traités avec Nadir* et l'*Histoire de la paix de Belgrade*. Moustapha III. 1757.

L'empire turc avait des finances, sinon mieux ordonnées, du moins plus riches que celles des autres puissances européennes. Le *miri*, ou trésor public, était alimenté par la capitation qui se paye à partir de quatorze ans, par le produit des salines et des domaines de la couronne, par les impôts sur le café, sur le tabac, sur les drogueries. Le *kasna*, ou trésor privé, percevait les tributs des hospodars de Moldavie, de Valachie et de Raguse, les impôts de l'Égypte, dix pour cent sur les ventes de biens-fonds, les amendes, les confiscations et les successions en déshérence. Comme la Russie, la Prusse et l'Autriche, la Turquie avait pour base l'organisation militaire. Les troupes turques supportaient mieux les fatigues militaires que celles des princes européens; elles attaquaient avec impétuosité, résistaient avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'il n'y eût plus d'espoir de vaincre; mais, lorsque cet espoir était perdu, elles se dispersaient sans retour.

Rigide observateur de la loi et affermi dans la religion par la solitude, Moustapha faisait exécuter avec une sévérité implacable les ordonnances somptuaires de l'empire; en se promenant dans les rues, suivi du bourreau, il lui donnait à étrangler ceux qui

portaient de trop riches vêtements. Si le peuple, accoutumé aux profusions de Mahmoud, l'accusait d'avarice, il répondait qu'on verrait le contraire à l'occasion. En effet, il répara les routes et les ponts, fonda des écoles et des bibliothèques, fit traduire en turc les *Aphorismes* de Boerhaave et le *Prince* de Machiavel, avec la réfutation de ce livre par Frédéric II; il prononçait lui-même des discours dans les académies. Il sentait la décadence de l'empire, et s'efforçait de l'arrêter. Indigné des cessions de territoire faites aux chrétiens, il voulait la guerre par sentiment religieux; mais Raghib l'arrêta en lui opposant les décisions des ulémas et les énormes dépenses auxquelles il fallait faire face.

Wahabites. Déjà l'empire semblait se disloquer de toutes parts. De temps à autre, quelques pachas ou bien les mameluks d'Égypte refusaient obéissance, et la Porte n'était pas assez forte pour les dompter. Le scheik Mahomet avait fondé en 1730 la secte des wahabites, qui reconnaissait le prophète et repoussait toute tradition. Ibn Séoud, qui régnait à Dreich, sur le golfe Persique, lui donna de l'extension, et peu à peu elle fit des progrès en Arabie, jusqu'au moment où nous la verrons menacer non-seulement le pouvoir des sultans, mais encore l'existence de la religion musulmane.

Monténégrins. Au temps de l'empire serbe, Monténégro appartenait au territoire de Zeta; à la chute de cet empire, ce pays serait pourtant tombé au pouvoir des Turcs sans la fermeté de ses princes et surtout des fils d'Étienne Tchernojewic, qui repoussèrent leur joug. Ivan, le héros de ces montagnes, fit une loi portant que quiconque abandonnerait son poste serait exclu de la compagnie des hommes, pour être mis à filer avec les femmes. Son fils George, cédant aux suggestions de sa femme, qui était une Mocenigo, se décida à aller finir ses jours à Venise; il résigna donc l'autorité au métropolitain de Cettigna (1516). Dès ce moment, les pouvoirs temporel et spirituel se trouvèrent réunis, et les Monténégrins furent gouvernés par le vladika ou hospodar, quoique les Turcs, restés les plus forts, fussent parvenus à les soumettre à la capitation. Lors de la guerre entre la Porte et la Russie, les Monténégrins se soulevèrent; mais en 1712, les Turcs, ayant fait la paix avec la Russie, firent marcher contre eux soixante mille hommes, qui furent d'abord repoussés; mais, les chefs monténégrins ayant été surpris par ruse, les Turcs l'emportèrent, et se vengèrent par le massacre.

Ce fut le signal de la séparation; car dès lors les Monténégrins ne reconnurent plus d'autres chefs que les Russes. Un demi-

siècle après, comme nous l'avons dit, un déserteur croate, nommé Étienne Petit, qui se faisait passer pour Pierre III, proclama l'intention d'affranchir les chrétiens, disant qu'il était envoyé de Dieu pour relever les autels et venger son saint nom des outrages des infidèles. Tandis que Catherine excitait sous main les Grecs à se révolter contre les Turcs, elle exhortait ces derniers à lui livrer ce perturbateur de la paix. La Porte envoya des troupes, et Étienne, fait prisonnier, fut égorgé (1). 1767.

L'amour qui avait donné un trône à Poniatowski, en destinait un autre à Grégoire Orlof; poussée par lui, Catherine voulait porter la guerre dans la Méditerranée, affranchir la Grèce, et fonder un nouveau royaume chrétien. D'autres ministres préféraient conquérir la Tartarie d'Europe et la Crimée; Frédéric II décida la czarine à prendre ce dernier parti. En effet, les Turcs furent vaincus à Kagoul, et les Russes prirent Bender, où ils trouvèrent trois cent quarante-huit canons; ce fut le commencement de l'indépendance tartare.

La diversité de religion perpétuait l'inimitié entre les conquérants et les vaincus. Les Arméniens, qui jouissaient à Constantinople de la liberté de leur culte, s'étaient associés aux schismatiques; mais des missionnaires trouvèrent, dans leur zèle, cette association indigne; il en résulta des conflits et des scandales entre chrétiens qui compromirent leur tranquillité, et éveillèrent l'attention de l'Europe.

Grecs.

Les Grecs, qui habitaient Constantinople sous le nom de Fanariotes, s'étaient rendus nécessaires aux Turcs, dont ils faisaient toutes les affaires; beaucoup d'insulaires allaient à Constantinople pour servir chez les Fanariotes, ou prenaient de l'emploi dans les maisons commerçantes de Smyrne; d'autres parcouraient la Méditerranée comme agents des Turcs. Ces insulaires étaient tous ignorants et pauvres, n'étant visités dans leurs îles que par quelques armateurs et des missionnaires catholiques : les derniers cherchaient à s'insinuer partout sous la protection des ambassadeurs; ils pénétraient dans les bagnes, consolaient les moribonds, assistaient les pestiférés, malgré les contrariétés que leur suscitait le synode grec; ils établissaient des écoles, attiraient toutes sortes d'enfants, comme à Smyrne et dans les lieux où les

(1) Les Monténégrins reprirent les armes chaque fois que la Turquie fut en guerre avec une puissance chrétienne; puis, en 1796, ils tuèrent le pacha qui combattait contre eux, et leur indépendance date de ce moment. En 1820 le Grand Seigneur essaya de le soumettre, mais en vain, puis de nouveau en 1832. Leur avenir se prépare.

Grecs avaient dominé autrefois. Les parents venaient parfois assister aussi à l'enseignement; les pompes de l'Église catholique leur plaisaient, et ils ornaient de fleurs et de feuillages les fêtes du saint sacrement.

L'amour de la patrie et de la religion survivait indestructible dans l'âme des Grecs, et il se manifestait, soit par de fréquents soulèvements, soit par la résistance continuelle qu'opposaient, les armes à la main, un certain nombre des leurs, réfugiés sur les montagnes; on les flétrissait du nom de voleurs (*klefti*). Grégoire Papaz-Ogli (fils de prêtre), de Larisse, au service de la Russie, exalté par de brillantes espérances, insurgea le pays. Catherine, sous feinte de spéculations commerciales, expédia deux bâtiments, les premiers sous pavillon russe que l'on vît dans la Méditerranée, afin de fournir des secours à Papaz-Ogli; quelques-uns de ses émissaires pénétrèrent dans le Monténégro sous prétexte de vérifier l'identité du prétendu Pierre III.

Panaioti Benaki, primat de Calamata, et Mauro Mikali, chef des Maïnotes, s'entendirent avec Grégoire Orlof, dont les deux frères, Théodore et Alexis, faisaient des préparatifs en Sardaigne, à Livourne, à Port-Mahon pour procurer à la flotte, qu'on équipait secrètement dans la Baltique, sept vaisseaux de ligne, quatre frégates et quelques bâtiments de transport. Cette flotte, en effet, mit à la voile, mais dans un état si misérable, qu'elle fut pour l'Angleterre, où elle aborda, un sujet de risée; mais elle s'y approvisionna, et des officiers anglais en prirent le commandement, notamment le lord écossais Elphinston. Puis, lorsque Moustapha, trompé, se fortifiait sur le Danube, et que l'Europe, abusée comme lui, croyait ces forces destinées à agir contre la Suède, elles débarquèrent à Coron, sous le commandement de Théodore Orlof. Aussitôt deux cent vingt hommes mis à terre se réunirent aux Maïnotes, qui, habitués au pillage, saccagèrent Misitra d'une manière horrible; en même temps, les Russes prenaient Navarin (*Pylos*), en proclamant que Catherine protégeait la foi grecque, et ils mettaient le siége devant Modon et Coron. Battus sur terre, ils vainquirent sur mer dans la journée
1770. 16 juillet. extraordinaire de Gesmé, où la flotte ottomane fut brûlée dans le port, et la ville ruinée par l'explosion des poudres.

C'était une chose nouvelle qu'une victoire navale des Russes. S'ils eussent attaqué les Dardanelles, peut-être s'emparaient-ils de Constantinople. En effet, l'amiral Elphinston entra dans le canal, fit battre les tambours et préparer l'attaque; mais la jalouse opposition d'Orlof le décida à se retirer. Moustapha fut soutenu par

Hassan-Bey, vaillant homme de mer, qui fit revivre la gloire de Barberousse, de Dragut, d'Occhiali, de Mezzomorto; mais les connaissances militaires étaient trop inégales entre les deux adversaires. Le baron de Tott obtint la confiance de Moustapha en lui présentant une carte de l'empire russe et du théâtre de la guerre; il fut chargé par lui de réformer l'artillerie turque et de fortifier les Dardanelles, menacées par les Russes. L'étonnement du Grand Seigneur fut vif en le voyant accoutumer les artilleurs à tirer trois coups de canon à la minute [illegible] ron de Tott opéra encore d'autres réformes; mais, dégoût [illegible] tère de ce peuple et de son gouvernement, il abandon [illegible]

Si nous en croyons Frédéric II, [illegible] ux de Catherine ignoraient la tactique et la castramétation [illegible] du sultan en savaient moins encore ; il faut donc, pour se faire une idée de cette guerre, se figurer des borgnes s'escrimant à coups de bâton avec des aveugles. » Ces campagnes semblèrent pourtant couvrir de gloires les armes russes, et les flatteurs, dont Catherine eut toujours un grand nombre, les portèrent aux nues (1).

Tous les Grecs se soulevèrent; les Russes s'avancèrent les uns dans la Valachie, les autres en Crimée, où les Tartares se déclarèrent indépendants.

Ali-Boulat-Kapan assistant, à l'âge de quinze ans, à une bataille 1742.

(1) Le prince de Ligne dit, en parlant de la manière de combattre des Russes et des Turcs : « Je vois les Russes, à qui l'on dit : *Soyez ceci et cela*, et ils le sont. Ils apprennent les arts libéraux comme le *médecin malgré lui* prit ses degrés; ils sont fantassins, marins, chasseurs, prêtres, dragons, musiciens, ingénieurs, comédiens, cuirassiers, peintres, chirurgiens. Je vois les Russes qui chantent et dansent sur la tranchée, où ils ne sont jamais remplacés, et cela au milieu de la fusillade, des coups de canon, de la neige et de la fange; alertes, polis, attentifs, respectueux, obéissants, ils cherchent à lire dans les yeux de leurs officiers le commandement pour le prévenir. Je vois les Turcs, qui passent pour ne pas avoir le sens commun à la guerre, et qui la font avec une espèce de méthode, se disperser afin que l'artillerie et le feu des bataillons ne puissent les atteindre; visant à merveille et tirant toujours sur des objets réunis, ils masquent par ces décharges leur espèce de manœuvre, cachés dans tous les enfoncements, dans le creux ou sur les branches des arbres; puis ils s'avancent par quarante ou cinquante, avec un drapeau qu'ils courent planter lestement en avant, pour gagner du terrain; ils font tirer les premiers le genou en terre, et les font passer ensuite derrière pour recharger leur armes, en se succédant ainsi toujours jusqu'à ce qu'ils courent de nouveau se porter en avant comme un tourbillon avec leur drapeau. Ces étendards sont une espèce de niveau pour empêcher qu'aucune tête de ces bandes ne vienne couvrir l'autre. Imaginez-vous des hurlements horribles et des cris de *Allah* qui encouragent les musulmans et épouvantent les chrétiens, et, pour surcroît, des têtes coupées qui font un effet terrible. »

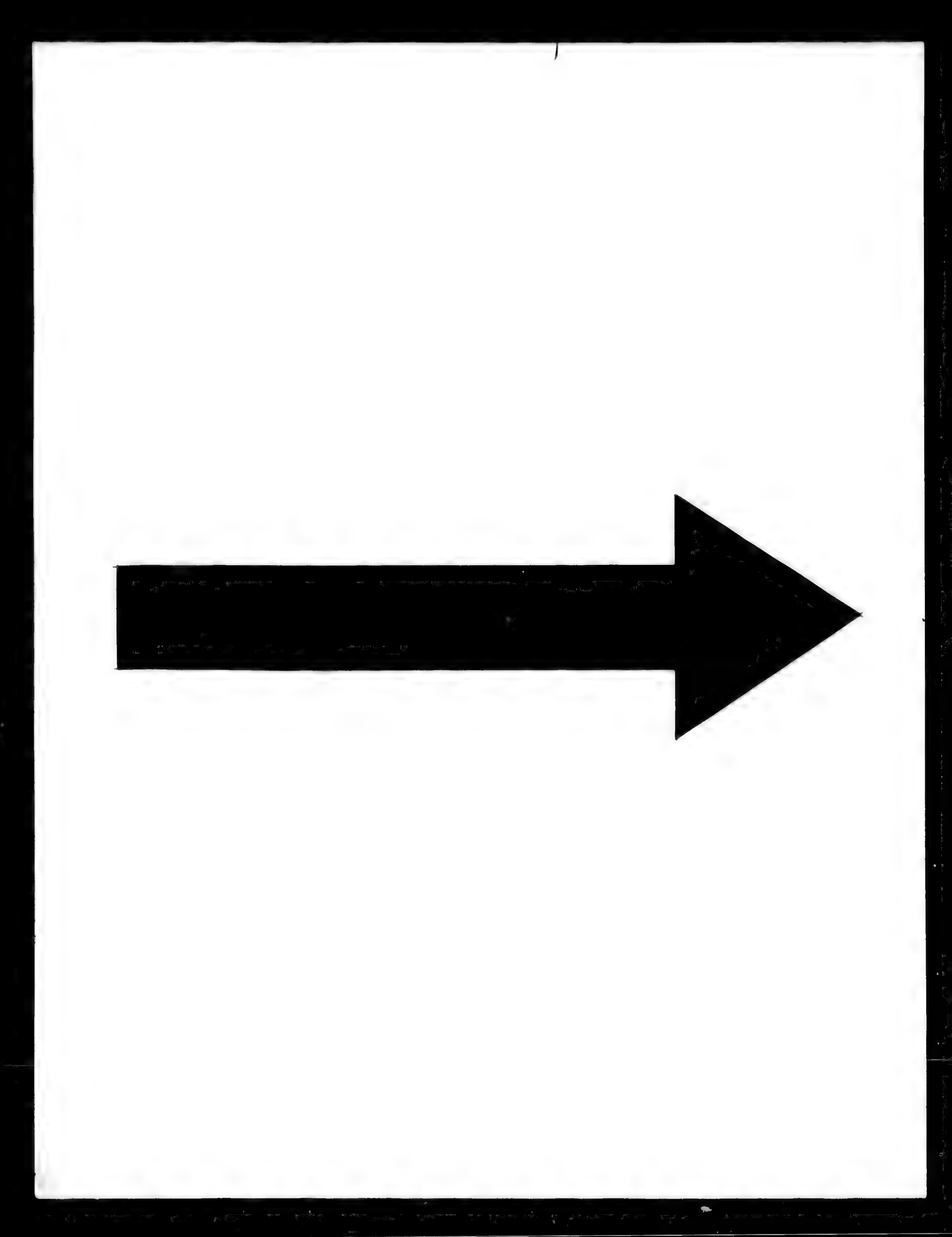
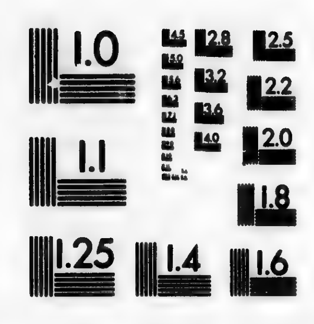
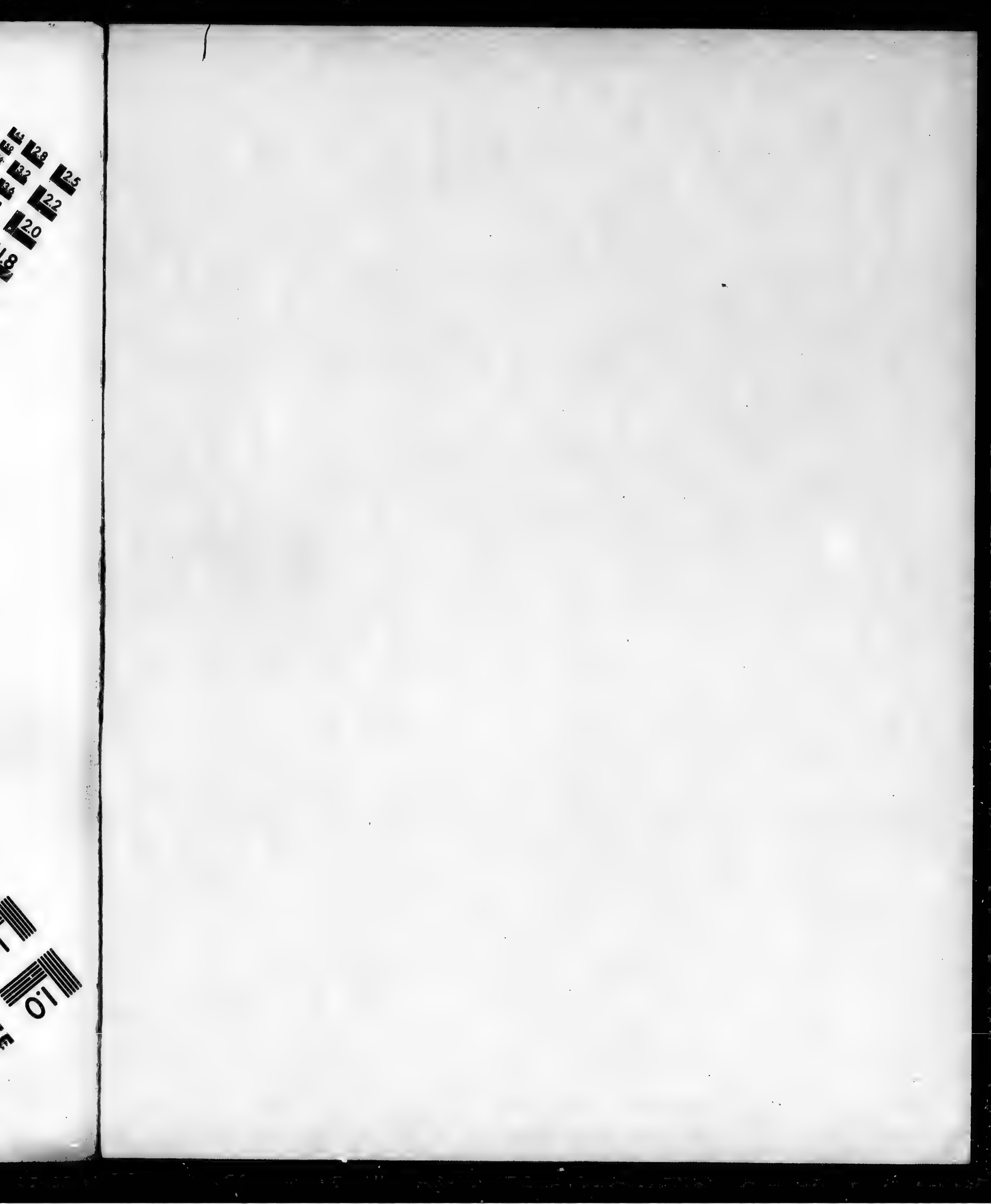


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



entre les Turcs et les Abyssins, fut fait prisonnier par ces derniers, et vendu au Caire. Grâce à son habileté, il s'éleva de grade en grade, au point de se trouver l'un des vingt-quatre beys qui gou-
1766. vernaient l'Égypte; s'étant débarrassé de ses collègues par des assassinats, il les fit remplacer par vingt de ses affidés, et, avec leur appui, il s'empara de la domination du pays, sous le titre d'Ali-Bey. Il continua à payer le tribut à la Porte; mais, lorsqu'elle se trouva engagée dans la guerre avec les Russes, il se déclara indépendant, et envoya Méhémet-Bey, surnommé Aboudah, conquérir la Syrie à la tête de quatre-vingt mille hommes. Ce lieutenant se laissa vaincre, et se révolta contre Ali-Bey; de là sortit la
1772. guerre civile. Ali, battu près du Caire, se réfugia avec ses trésors
1773. 7 mai. à Gaza, où il fut protégé par Daher-Omer, scheik de Saint-Jean d'Acre, avec l'aide duquel il conquit Joppé. Il se mit ensuite en marche pour recouvrer le Caire; mais Aboudah le battit et le tua.

La Russie ne pouvait profiter des troubles qu'elle avait excités. Frédéric II ne voulait pas contribuer à son agrandissement en lui donnant de l'argent, et Vienne était jalouse de ces deux puissances, qui lui avaient servi d'instrument; comme elle avait toujours convoité la Moldavie et la Valachie, elle déclara qu'elle ne consentirait jamais à les laisser à la Russie. Kaunitz aurait même voulu conclure une alliance avec la Turquie; mais, contrarié par la dévotion de Marie-Thérèse, il ne put que conseiller cette alliance et en soutenir l'utilité; enfin, il réussit à conclure un traité par
1771. lequel la cour de Vienne s'engageait avec la Porte à la délivrer des Russes par les négociations et les armes, moyennant certaines cessions de territoire et une avance de quatre cent mille florins (1). L'Autriche, en effet, adressa quelques notes à la Russie; mais elle s'apaisa dès qu'elle eut obtenu sa part dans le démembrement de la Pologne, et assuré l'indépendance de la Moldavie et de la Valachie, laissant dans l'embarras la Porte, qui avait déjà payé un cinquième de la somme stipulée.

La guerre continua donc. Les Russes voulaient rendre aux Tartares de Crimée l'indépendance dont ils jouissaient sous les Gengiskhanides, avant d'être soumis par Mahomet II en 1471, et
Paix de Kaïnardji. 1774. 22 juillet. faire de la Morée une principauté pour Orlof. Lors de la paix conclue à Kaïnardji entre la Porte et la Russie, après sept années de

(1) Ferrand ne voit là qu'une ruse de l'Autriche pour soutirer de l'argent à la Porte; il est cependant certain que le cabinet de Vienne fit alors quelques propositions à la Russie. *Voy.* SCHOELL.

guerre, les Tartares de Crimée, de Boudjiak et de Kouban furent reconnus libres, sous la seule obligation de révérer comme kalife le Grand Seigneur, qui enverrait au nouveau khan la pelisse de zibeline, le turban et le sabre, nommerait les juges, et dont le nom serait rappelé dans les prières des mosquées. La navigation, les voyages, les pèlerinages et le commerce devenaient libres sur le territoire des deux empires. La Russie restitua la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie, stipulant que ces provinces seraient bien traitées; il en fut de même des îles de l'Archipel; mais elle conserva plusieurs forteresses, sur le Dniéper et en Crimée, avec la ville d'Azov et les deux Kabardies. Elle dut évacuer la Géorgie et la Mingrélie, sans que la Porte toutefois pût y percevoir de tribut, enlever les enfants et des jeunes filles. Cet article ne fut point exécuté; mais il suffisait à Catherine qu'il fût écrit, afin de lui valoir les applaudissements des philanthropes.

La Turquie perdait dans les Tartares son boulevard du nord, ainsi que le moyen de nuire aux chrétiens, et ses défenseurs jusque-là pouvaient devenir ses ennemis. Les Russes ne dissimulaient guère non plus leur intention de s'emparer de la mer Noire, ce qui devait tôt ou tard les rendre maîtres de Constantinople par la possibilité de l'affamer à leur gré. La paix ne pouvait durer, ni ses conventions être respectées; aussi les démêlés se produisirent-ils plus fréquemment encore.

La Turquie avait dû encore, pour conserver l'amitié de l'Autriche, lui céder la Bukowine; elle fut troublée à l'intérieur par différents désastres. Le naufrage de soixante et dix bâtiments chargés de grains pour Constantinople excita plusieurs séditions, où les femmes surtout se signalèrent par leur furie. Le pacha de Bagdad refusa le tribut, et fit tomber la tête du capidji envoyé pour prendre la sienne. Le capitan-pacha, qui parcourait l'Archipel pour lever le tribut annuel, débarqua à Stanco afin d'assister à la prière du vendredi; soixante-six esclaves chrétiens s'emparèrent du vaisseau amiral, et le conduisirent à Malte. L'empire fut consterné en apprenant que l'étendard sacré, qui portait le sabre à deux tranchants d'Ali et les noms de quatre disciples du prophète, était aux mains des ennemis; mais le roi de France le racheta, et le rendit au sultan.

La naissance d'un héritier du trône, refusée aux prédécesseurs de Moustapha, fut fêtée par dix jours de licence, sans distinction entre les musulmans et les Grecs, entre les juifs et les Francs; mais comme Sélim n'avait que douze ans quand son père mourut, Abdoul-Hamid. 1774.
Abdoul-Hamid succéda à Moustapha, après avoir passé quatorze

ans dans le sérail. C'était un prince d'un naturel doux, mais ignorant et faible ; il trouva les caisses tellement vides qu'il ne put faire aux troupes les libéralités habituelles : premier exemple d'une pareille omission.

Catherine n'avait laissé respirer la Turquie que pour se préparer à la guerre ; plus cette puissance s'abaissait, plus elle élevait ses prétentions, nourrissant la pensée de chasser les musulmans de l'Europe, et de s'attirer ainsi les louanges des philosophes, comme libératrice de la Grèce. Le nom ottoman était un sujet de risée à Pétersbourg, où tous les arts célébraient la chute de l'islamisme et la résurrection des Grecs. Le second fils de Paul Ier reçut au baptême le nom de Constantin, et on lui donna une Grecque pour nourrice.

Catherine poursuivit sourdement le cours de ses usurpations ; ses ambassadeurs propageaient les idées de révolte, et tout hospodar rebelle trouvait protection auprès d'elle ; elle prétendait même s'immiscer dans les affaires intérieures de la Turquie, et lui imposer l'éloignement des officiers qu'elle n'avait pu corrompre. Héraclius, seigneur de Kachett et de la Kartalinie, ainsi que Salomon, seigneur de la Géorgie et de l'Iméréthie, furent amenés,
1780. tant par promesses que par menaces, à faire hommage à la czarine pour leurs États.

1779. Sélim-Guéraï avait été nommé khan de la Crimée pour être l'instrument de la Russie, dont l'ambassadeur était un espion chargé de le discréditer auprès des siens. Ces peuples détestaient les usages russes ; il persuada à Guéraï de demander le cordon Sainte-Anne et le grade de lieutenant dans les gardes ; il lui pira le goût des profusions, du luxe, de la débauche, des parades militaires et la fantaisie d'avoir une marine, lui occasionnant ainsi des dépenses qui l'obligeraient à lever des impôts, faits pour exciter le mécontentement. Les morzas (nobles), encouragés par l'ambassadeur, se soulevèrent ; le khan s'enfuit en implorant le secours de la Russie, qui, n'attendant que cette occasion, entra dans le pays sans autre effusion de sang que celui qui coula par son ordre sur l'échafaud. Le khan ainsi vengé fut banni, et finit
1783. Avril. par être livré aux Turcs, qui le mirent à mort.

Catherine, qui venait de stipuler l'indépendance de la Crimée, notifia à l'Europe que, *par amour pour le bon ordre et la tranquillité*, elle avait dû occuper ce pays, et qu'elle le réunissait à son empire *pour en maintenir la paix et le bonheur*. Ainsi se trouva vengée la longue humiliation que les Tartares avaient fait subir à la Russie. Souvarov en fit égorger trente mille par ordre de Paul

Potemkin, nouveau favori de la czarine, homme ignorant, incapable de sentiments généreux et de vues élevées. Ce parvenu, qui reçut le nom de *Taurique,* fut chargé d'organiser la Tauride à la russe, et d'opérer la fusion des deux pays. Il s'en acquitta avec une telle férocité, que la plupart des habitants émigrèrent ; en effet, tandis que le khan s'était plusieurs fois montré à la tête de cinquante mille hommes, on ne comptait plus dans le pays, deux ans après la réunion, que dix-sept mille habitants mâles.

Potemkin, pour qui la fortune avait tout fait, voulut offrir à sa souveraine et maîtresse un spectacle de magnificence et de mensonge dont on parlât ; il réunit sur le Borysthène une armée nombreuse, et, mettant en œuvre le talent des peintres de décors, il étala aux regards l'apparence menteuse d'un pays florissant. Les rives du fleuve étaient couvertes de villes ; mais c'étaient des villes peintes sur toile : on voyait des cathédrales en construction, des navires qu'on lançait, des villages qu'on bâtissait. Les Tartares, poussés de loin à coups de nerfs de bœuf sur les rivages, simulaient une population ; des troupeaux amenés de quatre cents lieues à la ronde, paissaient l'herbe qu'ils foulaient pour la première fois. Cette représentation coûta plus que n'eussent fait des établissements utiles. Parmi les peuples barbares que traversait le cortége royal, les uns cachaient les femmes pour les soustraire au libertinage des étrangers, les autres s'empressaient de venir les leur offrir ; on ne voyait là qu'un spectacle.

Catherine se laissait abuser, pour abuser l'Europe sur les forces de son empire et sa propre activité : les rois même vinrent se joindre à son cortége ; Joseph II l'accompagna jusqu'à Cherson, ville qu'elle avait bâtie et dont une des portes portait cette inscription : *route de Constantinople*. Le roi de Pologne dépensa trois millions en trois jours qu'il y resta (1). Potemkin réussit

(1) Ségur a décrit minutieusement ces fêtes et ces entretiens. Nous rapporterons quelques fragments des lettres du prince de Ligne à une dame française :

« Il me semble encore rêver quand, au fond d'un carrosse à six places, qui est un véritable char de triomphe orné de chiffres en brillants, je me trouve assis entre deux personnages sur les épaules desquels la chaleur m'endort parfois, et que j'entends dire en m'éveillant, par l'un de mes deux camarades : *J'ai trente millions de sujets, dit-on, en ne comptant que les mâles. — Et moi vingt-deux,* répond l'autre, *en comptant tout. J'ai besoin,* ajoute l'un *de six cent mille soldats au moins, du Kamtchatka jusqu'à Riga. — Avec la moitié*, répond l'autre, *j'ai ce qui m'est nécessaire*.

« Tous ceux qui possédaient des terres en Crimée, comme les Morza, ou ceux à qui l'impératrice en fit cadeau, comme moi, lui jurèrent fidélité. L'empereur est venu à moi, et, me prenant par le ruban de la Toison d'or, il me dit : *Vous*

à imposer silence aux plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre son administration; le monde, qui philosophait au lieu d'examiner, célébra à l'envi ces triomphes de l'industrie et de la civilisation.

La Crimée fournissait à la Turquie, non-seulement des soldats, mais encore des grains, et l'on demandait à grands cris que le sultan s'occupât de la recouvrer; mais Abdoul-Hamid, se sentant hors d'état de résister à la Russie et à l'Autriche réunies, se résigna à cette usurpation nouvelle. Il réprima par les supplices les hospodars insurgés, fit dévaster les côtes de la Morée, que les Russes avaient soulevées, et renouvela les concessions faites aux principautés de Moldavie et de Valachie, en y ajoutant de nouveaux priviléges et des garanties contre tout acte arbitraire de la part des officiers de l'empire et des hospodars. Le tribut de la Valachie fut fixé à six cent dix-neuf bourses, à cent trente-cinq celui de la Moldavie (1); de plus, le prince de Valachie devait offrir, aux fêtes du baïram et de rikiabid, un don de cent trente mille piastres en argent et en denrées, celui de Moldavie un présent de cent quinze mille.

Cependant Abdoul-Hamid, voyant que la Russie méditait sa ruine, se prépara à résister, et demanda à la France des ingénieurs et des artilleurs (2). L'armée turque fut organisée, et la

êtes le premier de l'ordre qui ait prêté serment avec des seigneurs à longue barbe. A quoi je répondis : *Il vaut mieux, pour Votre Majesté et pour moi, que je sois avec les gentilshommes tartares qu'avec les gentilshommes flamands.*

« Nous passâmes en revue, dans la voiture, tous les États et tous les grands personnages. Dieu sait comme nous les arrangeâmes? *Plutôt que de signer la séparation de treize provinces, comme mon frère George,* dit Catherine à demi-voix, *je me serais laissé tirer un coup de pistolet. — Et plutôt que de donner ma démission comme mon frère et beau-frère* (Louis XVI), reprit Joseph, *en convoquant et réunissant la nation pour parler d'abus, je ne sais ce que je n'aurais pas fait.*

« Leurs majestés impériales se tâtaient par moments sur ce pauvre diable de Turc, et jetaient quelques propositions en se regardant. Moi, comme amateur de la belle antiquité et d'un peu de nouveauté, je parlais de ressusciter la Grèce; Catherine, de faire renaître les Lycurgue et les Solon; je parlais d'Alcibiade : mais Joseph, qui était plus pour l'avenir que pour le passé, pour le positif plus que pour les chimères, disait : *Que diable faire de Constantinople?*

(1) La bourse est évaluée à cinq cents piastres d'un florin et sept carantani.

(2) On lit dans deux dépêches du bailli Augustin Garzoni, du 10 novembre 1785 : « La France, qui a toujours pris intérêt à l'existence de cet empire, s'aperçut que le principal boulevard de la Crimée lui étant enlevé, son destin devait être considéré comme très-vacillant. En concevant donc des alarmes, elle envoya à cette cour un nombre considérable d'officiers tous à sa solde, de tout genre et de toute profession, pour introduire l'ordre, la discipline et la science

flotte créée avec une promptitude merveilleuse. Le divan, déployant une énergie qu'on n'aurait pas attendue de lui après tant de condescendances, demanda que le consul russe en Moldavie, instigateur de révoltes, fût éloigné; que les troupes fussent retirées de la Géorgie, et les bâtiments russes qui passeraient le détroit, soumis à la visite. Enfin, cédant aux sollicitations de l'Angleterre et de la Prusse, ainsi qu'aux intrigues du grand vizir Codjia Joussouf-Pacha, il se décida à la guerre pour recouvrer la Crimée. Le ministre russe fut mis aux Sept-Tours, et un nouveau khan des Tartares proclamé.

Ce fut un sujet de joie pour Catherine, que Potemkin avait enivrée d'idées de conquête, et qui croyait, avec toute l'Europe, que rien n'était plus facile que de porter le coup à ce caduc empire. Telle était aussi la croyance ambitieuse de Joseph II; mais Marie-Thérèse connaissait mieux la vérité des choses, et ne pouvait oublier qu'au moment où elle avait l'Europe entière pour ennemie, la Porte seule ne s'était pas laissé entraîner par la France et la Prusse à se déclarer contre elle. Dès que Joseph II lui eut succédé, il rechercha l'alliance de la Russie à défaut de la France; il gagna Potemkin en lui conférant le titre de l'empire, et lui prodigua les caresses pendant son voyage à Saint Pétersbourg. L'alliance entre les deux cours fut resserrée, et l'on 1787.
se promit de ne pas se contrarier dans les agrandissements qu'on projetait, la Russie du côté de la Turquie, l'Autriche du côté de la Bavière. Catherine conseillait même à Joseph II de s'emparer de l'Italie et de Rome, pour se poser en véritable empereur d'Occident, tandis qu'elle renouvellerait l'empire d'Orient (1).

La France remontra en vain à ce monarque le danger de s'allier avec une puissance dont il avait à redouter les agrandissements, et Joseph déclara qu'il fournirait cent mille soldats à Catherine pour soutenir ses prétentions contre la Porte. Lascy dirigea sur les frontières de la Hongrie la plus belle armée que l'Autriche eût encore mise sur pied. Potemkin s'avança par la Crimée, et Romanzov entra dans l'Ukraine; mais, jaloux l'un de l'autre, ils ne firent rien de décisif.

L'Autriche n'avait pas le moindre grief contre la Porte, à l'exception des pirateries des Barbaresques, que le Grand Seigneur ne pouvait réprimer malgré tous ses efforts; cependant Joseph II

parmi les Turcs, et pour les mettre en état de résister aux attaques de leurs ennemis.

(1) Nous tenons ce fait de Joseph lui-même. *Voyez* Dohm, *Denkwürds meiner Zeit*, tome I, p. 420.

avait tenté par deux fois de surprendre Belgrade, ce qui lui attira d'autant plus de blâme qu'il n'avait pas réussi. Après cet
1788. échec, ayant déclaré la guerre, il voulut la diriger lui-même avec son neveu François, qui fut après lui le dernier empereur d'Allemagne. Mais la fortune ne respecta point les Césars; Joseph comptait déjà sur des acquisitions nouvelles, lorsqu'il vit ses États héréditaires eux-mêmes envahis, la Transylvanie et le Banat occupés, et les siens défaits à Slatina. La peste et les pluies lui épargnèrent de plus grands désastres; lorsque la maladie força Joseph à se retirer, le vieux Laudon prit le commandement, débarrassé des entraves du voisinage royal. Il connut que Lascy s'était toujours laissé battre par suite de son système de cordon défensif; il ne savait qu'opposer aux Turcs de longues lignes trop faibles, lesquelles étaient toujours enfoncées malgré la discipline. Il resserra donc ses troupes par masses disposées de distance en distance, toujours prêtes à recevoir le choc de l'ennemi et à se porter sur les points faibles. Hardi et impétueux, il sut, en opérant par mouvements de troupes, rétablir les affaires, bien qu'il eût des vues étroites et fût obligé de conduire la guerre d'après les traditions autrichiennes; il parvint à s'emparer de Belgrade.

Souvarov. Pendant ce temps, les Russes prenaient d'assaut Otchakov, où il périt quarante mille hommes; ils étaient commandés par Souvarov, caractère étrange, qui, connaissant le naturel des soldats russes, cachait beaucoup d'instruction sous des formes originales et extravagantes; en affectant l'enthousiasme de la religion et de la servilité, il accoutuma les siens à ne croire rien impossible. Comme Cromwel, il se prétendait éclairé par des visions d'en haut, parlait un langage emphatique, obscur, et s'agenouillait devant les popes en leur demandant leur bénédiction. Au milieu de l'hiver, il montait en chemise sur un cheval cosaque; on le voyait sortir tout nu de sa tente et pousser un cri de coq, pour réveiller l'armée, à la diane. En visitant les hôpitaux, il ordonnait du sel et de la rhubarbe à ceux qu'il croyait réellement malades, et faisait administrer des coups de bâton aux autres, attendu que les soldats de Souvarov ne devaient pas tomber malades. Son esprit se complaisait dans une servilité adulatrice; ainsi, il écrivait à l'impératrice : *Louange à Dieu, gloire à Catherine! Ismaïlov est à vos pieds; Souvarov y est entré.*

Sélim III. 1789. 7 avril. Sélim III, ayant succédé à son oncle, qui l'avait toujours considéré comme un fils, demanda la paix sans l'obtenir; il mit donc sur pied deux cent cinquante mille hommes, fit alliance avec la Prusse, alors détachée des Moscovites, et par suite avec la

Pologne, avec la Suède, et de plus avec l'Angleterre et la Hollande.
La Prusse s'engageait même à déclarer la guerre à la Russie et à l'Au-
triche, pour rétablir l'équilibre, et à restituer la Gallicie à la Pologne. 1790. 17 août.

Mais Léopold II, qui succéda à Joseph II, chercha à ramener
la paix, qui se trouva hâtée par le besoin qu'avaient toutes les
puissances de s'opposer aux armes redoutables de la France et à
ses idées plus redoutables encore. Un traité fut conclu à Szistova 1791. 4 août.
entre l'Autriche et la Porte, d'après le *statu quo* de 1788 ; l'Autriche
restitua ses conquêtes, notamment la Valachie et la Moldavie ; et
la Porte, le district sur la rive gauche de la Haute-Unna. Les
prisonniers de guerre furent rendus sans rançon par la Porte : pre-
mier exemple de ce fait contraire aux idées religieuses des musul-
mans. Cette guerre, entreprise sans motif plausible, coûta à l'Au-
triche trois cent mille hommes ; puis il s'en fallut de fort peu
qu'elle n'eût avec la Prusse et la Pologne une guerre qui, dans
ce moment, aurait été décisive.

La Turquie cependant n'était point heureuse par les armes :
les Russes, commandés par Souvarov, gagnèrent du terrain ; enfin
elle entra aussi en négociations avec eux. La paix de Jassy éta-
blit le Dniester pour limites entre les deux empires. La Russie
abandonnait ainsi la Bassarabie, Bender, Akkerman, Kilia, Is- 1792. 9 janvier.
maïlov et la Moldavie ; la Porte se portait garante contre les pira-
teries des Barbaresques et les incursions des Tartares.

Les ulémas avaient beau promettre le paradis à ceux qui
étaient tués en combattant, les échecs militaires entretenaient un
mécontentement parmi les musulmans, qui se traduisit par des
incendies journaliers ; Sélim, devenu farouche et soupçonneux,
n'osait presque plus sortir de son palais. Lorsque la révolution
française devint menaçante pour le monde, il s'unit aux puis-
sances chrétiennes pour la réprimer, mais en vain. L'esprit de
réforme envahit les Turcs eux-mêmes, et Sélim peut être compté
parmi les rois et ministres innovateurs de l'Europe. Il brisa le
pouvoir des vizirs en réduisant le divan à la forme des conseils
d'État européens ; il essaya de régénérer le caractère national et
de réprimer la licence des janissaires ; mais cette milice le ren- 1807.
versa du trône.

Quant à la Russie, nous n'avons pas seulement à énumérer ses
victoires ; elle rapporta la peste de sa première guerre avec les
Turcs, et comme les généraux ordonnèrent de n'y pas croire,
elle devint terrible. A la fin de 1770, elle envahit Kiev, puis
Moscou : le gouvernement assurant que c'était une épidémie, on
ne prit pas de précautions ; les trois quarts des habitants de

Moscou quittèrent la ville, où il mourut jusqu'à huit cents personnes par jour; il en périt soixante mille, avec l'accompagnement ordinaire de férocité et de superstitions que nous n'osons plus dire l'apanage exclusif des barbares. On rapporte que cent trente mille victimes succombèrent avant que l'hiver, très-rigoureux cette année, fit cesser le fléau.

Des Mongols, dont les plus orientaux sont appelés proprement Mongols, habitent au nord de la muraille de la Chine et dans le désert de Kobi, où ils dépendent de l'empire céleste sur lequel leurs ancêtres ont dominé. Au nord de leur territoire, autour du lac Baïkal, résident les Bourattes, les plus féroces de cette nation. A l'ouest, sur le versant méridional et septentrional de l'Altaï, errent les Kalmouks ou Éleuths, divisés en Khochots, Soniors, Derbets et Torgoouts, qui se désignent sous le nom de Derben-Oret, c'est-à-dire les quatre peuples confédérés.

Les Khochots, nommés Toufans par les Chinois, étaient les anciens maîtres du Thibet; on les distingue en noirs et en jaunes, et le dalaï-lama est choisi parmi les derniers : tous sont sujets des Chinois. En 1758, une partie des Soniors, tous les Derbets et les Torgoouts entrèrent en Russie, où ils occupèrent les steppes du Volga. Le vice-khan Dondoudidaschi, institué par le dalaï-lama, pria Élisabeth de nommer son fils son successeur; ce qu'elle fit, en lui assignant une pension de cinq cents roubles.

Ce sont de vaillants cavaliers; chaque chef de famille possède de cent à quatre mille chevaux; aussi la Russie en tira-t-elle parti pendant la guerre de Sept Ans pour dévaster la Prusse. Mais les Soniors et les Torgoouts voyaient à regret l'impératrice introduire parmi eux le christianisme, l'agriculture et la conscription, tandis qu'ils voulaient conserver leur existence nomade et leur lamisme; en conséquence, leurs prêtres les excitèrent à abandonner le pays. Après avoir fait secrètement leurs préparatifs, ils se mirent en marche, dans l'automne de 1770, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves et leurs troupeaux, saccageant les établissements de pêche et de commerce situés sur le Volga et la mer Caspienne. Les cosaques du Jaïk leur barrèrent le passage; ils en tuèrent beaucoup, et arrêtèrent les autres. Sur cent mille familles dont se composait l'émigration, ils en refoulèrent douze mille trois cents; le reste s'ouvrit un passage et gagna l'empire chinois, qui les accueillit, et ne voulut pas les rendre à la Russie malgré ses réclamations.

Catherine était aussi inébranlable dans ses desseins qu'insatiable dans ses plaisirs et rusée en politique. Après la paix de

Kaïnardji, elle s'occupa avec ardeur de rendre son empire florissant et d'embellir ses résidences. La prospérité lui avait réconcilié ses sujets; elle les éblouit par les récompenses qu'elle distribua, et par les monuments qu'elle éleva pour immortaliser ses victoires.

Elle accorda toutes sortes de priviléges à la noblesse, que Pierre III avait affranchie; elle affichait la dévotion pour s'affectionner le peuple, tandis qu'elle se faisait bien venir des philosophes par une incrédulité de parade. Chaque année, elle réunissait les ministres des différents cultes à un dîner *de tolérance;* elle accueillit les jésuites proscrits, et leur permit d'établir en Russie un collége; elle prodigua les éloges et les récompenses aux soldats et aux généraux; elle introduisit l'inoculation, en s'y soumettant elle-même, ainsi que son fils. Elle aimait les fêtes et la magnificence, façonnait les seigneurs russes aux manières françaises, et leur faisait lire les ouvrages français qu'elle se chargeait de traduire elle-même.

L'habitude des petites intrigues gâtait ses grandes qualités. Naturelle dans la vie privée, habile à dissimuler dans la vie publique, elle savait commander à sa colère et à ses vengeances. Au milieu des saturnales de son palais, au milieu des jalousies d'Orlof et de Potemkin, qu'elle savait réprimer, elle tendait au loin les filets d'une politique habile. Si la galanterie et les amants influèrent sur ses décisions, elles furent toujours des plus avantageuses pour la Russie. Avide de distractions, elle ne trouvait à sa cour que des hommes grossiers et vicieux, qui ne songeaient qu'à exploiter sa libéralité et à la flatter. Religieuse par politique, philosophe par mode, savante en histoire, ses ministres n'étaient que des secrétaires à qui elle dictait ses dépêches. Panin seul avait conçu l'idée d'un gouvernement tempéré, et il osa le proposer à Catherine, qui l'aurait accepté, n'eût été Bestouscheff. Elle concevait de grands desseins, mais se confiait trop dans la fortune. Plus désireuse de paraître que d'être, elle appelait les étrangers, leur promettait des priviléges, la liberté de leur culte, la faculté de s'en aller quand ils voudraient; mais elle les laissait mourir de faim : elle fondait des villes, et ces villes restaient sans habitants; elle poussait le commerce, et il était tout en faveur de l'Angleterre; elle encourageait les arts, mais les étrangers seuls s'y livraient; enfin, elle négligea les moyens lents qui l'auraient aidée à vaincre l'ignorance superstitieuse, à déraciner les habitudes brutales de la servitude.

Toujours avide de se grandir dans l'opinion du monde civilisé,

elle disait que la gloire consistait dans l'approbation des hommes de génie, et la recherchait en prodiguant aux dispensateurs de la renommée les roubles et les louanges. Elle faisait ainsi vanter son esprit, ses connaissances, et porter aux nues par les philosophes les ukases inexécutables qu'elle promulguait et oubliait; mais elle s'arrangeait pour que ses réformes fussent annoncées longtemps à l'avance et exaltées après : c'est par ces moyens qu'elle se fit pardonner ses forfaits, et passa pour une héroïne.

Tous les ouvrages publiés en France lui étaient envoyés sur-le-champ; elle fit traduire le *Bélisaire* de Marmontel par quatorze personnes de sa cour, dont chacune fournit un chapitre, mais le meilleur fut le sien. Elle envoyait à Buffon les sujets rares trouvés dans ses États, avec des lettres flatteuses; le savant y répondait en l'appelant « tête céleste digne de régir le monde entier, » ou en souhaitant une nouvelle invasion du Nord vers le Midi, « pour la régénération de cette partie de l'Europe, plongée dans la fainéantise. »

Lorsque les encyclopédistes furent inquiétés en France, elle songea à les appeler à Saint-Pétersbourg pour qu'ils pussent y terminer leur ouvrage. Elle proposa à d'Alembert de se charger de l'éducation de son fils, attira Diderot, et se plut à l'entretenir tant qu'il ne lui parla ni des droits du peuple ni de l'avenir. En effet, son libéralisme n'allait pas plus loin que celui de Frédéric; néanmoins Voltaire s'autorisait de son exemple pour reprocher aux Français certains abus qu'ils toléraient encore. Il faut voir, dans leur singulière correspondance, comment Catherine quête l'approbation de ce roi de la renommée, et avec quelle coquetterie elle le courtise; quelquefois, elle s'abandonne jusqu'à lui vanter « l'aîné des Orlof, qui a l'âme d'un Romain, et qui est digne des plus beaux temps de la république. » Tantôt, c'est le démembrement de la Pologne, exécuté pour propager la tolérance religieuse, qu'elle veut lui faire approuver; tantôt, elle lui laisse entrevoir le projet d'affranchir les serfs de l'empire, plus souvent celui de délivrer la Grèce.

« A propos d'orgueil, lui écrivait-elle, je veux vous faire ma confession générale. La guerre avec le Turc a été couronnée des plus heureux succès, et je m'en suis réjouie, comme il était naturel. J'ai dit : La Russie sera enfin connue, on verra que c'est une nation infatigable, qui possède des hommes d'un mérite éminent; que les ressources ne lui manquent pas, qu'elle peut faire la guerre, et se défendre vigoureusement quand elle est attaquée. Pleine de ces idées, je ne songeai nullement à Ca-

therine, qui, âgée de quarante-deux ans, ne peut plus croître ni de corps ni d'esprit, mais doit rester telle qu'elle est. Ses affaires prospèrent-elles, tant mieux. Vont-elles mal, elles chercherа à les rétablir le mieux possible. Voilà mon ambition, je n'en ai pas d'autre. »

Voltaire lui répondait avec cette familiarité de protecteur : *Un temps arrivera, madame, je le dis toujours, où la lumière viendra du Nord. Votre majesté impériale a beau dire; je vous fais étoile, et étoile vous serez.*

Afin de se conformer à l'allure philosophique, Catherine convoqua à Moscou une commission qui devait préparer un code destiné, selon les idées d'alors, à régir les cent races qui habitent l'empire. Des députés du sénat, du saint synode, de chaque collége, de la noblesse, des villes, des paysans libres, des paysans de la couronne, des soldats agricoles, des Cosaques, se rendirent aux ordres de la souveraine. L'instruction qui fut donnée à ces législateurs, dont beaucoup ne savaient pas même écrire, était toute philanthropique, libérale, mais de fort peu d'à-propos. On y parlait à de braves gens, soumis à leurs popes, élevés dans une docilité absolue, la langue des disciples de Voltaire; on leur citait des maximes et des fragments de Montesquieu, le tout pour le bien et la plus grande gloire de l'empire. On dit que, dès la première séance de cette mascarade arrangée en l'honneur de la philosophie française, un Samoyède, qui raisonnait mieux que les utopistes, s'écria : *Nous sommes des gens simples et droits; nous faisons paître nos rennes, et nous n'avons pas besoin d'un autre code; faites-en plutôt un pour les Russes nos voisins et pour les gouverneurs que vous nous envoyez, afin de réprimer leurs brigandages.* Bientôt Catherine avoua (chose facile à prévoir) l'impossibilité de l'entreprise (1); elle congédia en conséquence les législateurs, distribuant à chacun d'eux une décoration en or, qu'ils vendirent aux bijoutiers.

S'apercevant alors combien l'application repoussait les théories

(1) Lorsque Frédéric eut pris connaissance du projet, il en félicita l'impératrice; puis, en le rendant au comte de Solms, il écrivit au bas ce qui suit : « J'ai lu avec admiration l'œuvre de l'impératrice, et je n'ai pas voulu lui exprimer tout ce que j'en pensais pour qu'elle ne me prît pas pour un flatteur. Mais je puis vous dire à vous, sans offenser sa modestie, que c'est un œuvre mâle, nerveuse, digne d'un grand homme. L'histoire raconte que Sémiramis commanda des armées; la reine Élisabeth passa pour bonne politique; l'impératrice reine montra beaucoup de fermeté au commencement de son règne; mais aucune femme n'avait encore été législatrice : c'était une gloire réservée à l'impératrice de Russie. »

absolues et subites de ses philosophes, elle introduisit de lentes innovations. Les libellistes pourtant ne l'épargnèrent pas, et ce n'est pas sans raison; car, dans ce règne de quarante années, rempli d'événements très-divers, elle montra des qualités grandioses et les vices les plus bas. On ne peut méconnaître en elle la vigueur du caractère, l'habileté, la justice, une activité infatigable et un talent particulier pour gouverner les hommes. Elle rendit définitive l'abolition de la chancellerie secrète, supprima l'usage de crier *le mot et la chose*, en déterminant les crimes de haute trahison; elle organisa le sénat, fonda des hôpitaux pour les enfants trouvés, établit l'Académie, en y affectant des pensions pour faire voyager, pendant trois ans, les douze membres les plus distingués; en outre, elle institua des colléges pour les femmes, de telle sorte que ce pays barbare parut florissant. Les Russes firent plus de progrès en savoir et en politesse qu'ils n'en avaient fait depuis un siècle; mais la civilisation française était transplantée parmi eux sans y être enracinée. On faisait venir du dehors les maîtres et les livres; il en résulta que cette nation n'eut rien de chevaleresque, et que, dans son passage rapide de la grossièreté aux raffinements, elle n'a pas connu cet âge intermédiaire, l'âge des nobles élans et du sentiment religieux.

Les guerres avaient accru la dette publique; Catherine altéra les monnaies et introduisit l'usage du papier. Elle fonda une banque territoriale, pour avancer des sommes aux propriétaires et aux communes; un mont-de-piété, des maisons pour les veuves et les femmes en couches, un collége de médecine, des écoles de marine à l'anglaise. Lorsqu'elle apprit que dix bâtiments marchands de ses États étaient passés de l'Archipel dans la mer Noire, elle en fut aussi heureuse que d'une victoire; quand les îles Aléoutiennes furent découvertes, elle y envoya des naturalistes et des savants pour les explorer. Nous devons aux expéditions scientifiques faites par ses ordres les immortels travaux de Pallas et de Gmelin, ainsi que le dictionnaire d'Adelung; elle envoya des jeunes gens à Pékin, sous la direction d'un archimandrite, pour y apprendre la langue et les sciences du pays.

Catherine nourrissait de grands desseins, et se proposait notamment d'ouvrir trois canaux : le premier, entre les mers Blanche et Caspienne; le second, entre la mer Caspienne et la Baltique; le troisième, entre cette dernière et la mer Noire. Les Anglais étaient presque seuls en possession du commerce

du Nord ; ils remplissaient la Baltique de leurs bâtiments, l'empire de leurs marchandises. Les Français se voyaient à regret obligés de faire passer leurs vins par les mains britanniques, pour qu'ils pussent arriver dans ces contrées, au lieu d'en avoir eux-mêmes le bénéfice, et de tirer de là le chanvre et les autres denrées nécessaires à la marine ; ils profitèrent donc d'un moment de brouille pour faire avec Catherine un traité qui leur accordait, à charge de réciprocité, des franchises et des facilités, mais qui cessa à l'époque de la révolution.

La czarine réorganisa l'administration du royaume, et divisa la Russie en quarante-trois gouvernements généraux, dont cinq, en Asie, comprenaient une grande étendue de territoire avec peu de population, et se subdivisaient en cercles de quarante à cinquante mille habitants. Elle ne put supprimer la servitude, et on l'accusa d'avoir fait à cet égard moins que ne le comportait la philanthropie qu'elle affichait. Bien plus, elle dut régler la sujétion des serfs comme on garantit ailleurs la propriété des terres, et elle distribua à ses favoris des milliers de paysans; mais la condition des serfs ne se trouva qu'empirée par l'éducation à la française, qui rendit les seigneurs de plus en plus étrangers aux usages moscovites (1).

(1) Acquisitions et conquêtes faites par Catherine :

	Milles carr.	Ames.	Ann.
En Pologne : Premier partage	2,019	1,000,300	1772
Deuxième —	4,553	3,011,680	1793
Troisième —	2,030	1,176,590	1795
Par l'acte de soumission, les duchés de Courlande, et de Sémigalle	452	407,000	1795
En Perse : Les provinces de Kokhet, Cardouet et Daghestan ; le pays des Ossètes et autres dépendances de la Géorgie avec une partie du Chirvan au nord du Kour	600	206,000	1787
En Turquie : Azov avec son territoire, Kerts, le pays entre le Bog et le Dniéper; puis par l'abdication du khan et la convention de Constantinople, la Crimée, l'île de Taman et partie du Kouban	1,025	250,000	1778 1783 1784
Par le traité de Jassy, la plaine d'Otchakov, entre le Bog et le Dniester	410	150,000	1792
Par la soumission du czar Salomon, la Mingrélie, la principauté d'Iméréthie, le pays des Abazes, de Tchékis, des Circassiens et autres de la Géorgie	1,800	600,000	1795
Les Cosaques du Don et de la mer Noire	4,628	260,000	
Totaux	17,517	7,361,270	

CHAPITRE XV.

SUÈDE.

Autant la Russie s'élevait par de rapides accroissements, autant la puissance qui l'avait fait trembler dans le siècle précédent
1721. se mettait en voie de décadence. La paix de Nystadt avait enlevé à la Suède ses possessions sur le golfe de Finlande; elle ne lui avait laissé ni argent, ni armée, ni flotte, ni réputation, et le pays se trouvait réduit presque uniquement aux femmes et aux enfants pour cultiver les terres et faire sentinelle. Les seigneurs suédois, victimes des caprices d'un roi romanesque, voulant prévenir de nouvelles aventures, imposèrent au pays une constitution; mais cette constitution, destinée à le préserver du despotisme, ne fit que le précipiter dans l'anarchie.

Les états, composés encore de quatre ordres, la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans, devaient se réunir au moins tous les trois ans, et rester assemblés tant qu'ils le voudraient, mais non moins de trois mois. Durant les sessions, le pouvoir législatif leur appartenait tout entier; de sorte que le roi et le sénat ne pouvaient pas même s'opposer aux résolutions directement contraires à leurs prérogatives. Le droit de paix et de guerre leur appartenait, ainsi que celui de régler les monnaies; ils avaient l'autorité exécutive et judiciaire, et pouvaient évoquer à leur gré les affaires dont étaient saisis les tribunaux ordinaires. Dans les inter-

A la mort de Catherine, la Russie avait :

Armée de terre.	
Garde impériale	11,300
Infanterie	181,740
Cavalerie	83,170
Artillerie et génie	29,060
Garnisons	83,200
Corps détachés et invalides	34,680
Cosaques	100,000
Total	523,150

Flotte.		
Vaisseaux de ligne	de 110	8
—	de 74	22
—	de 66	20
Frégates	de 43	1
—	de 38	17
—	de 32	4
—	de 28	5
Autres bâtiments	de 6	4
—	de 16	2
—	de 12 à 18	17
Brûlots		4
Galères		200
Total		304

valles des sessions, l'autorité administrative était partagée entre le sénat et le roi, qui ne se distinguait des sénateurs que par un vote double ; ne pouvant faire la guerre, ni lever des troupes, ni disposer des emplois ou des finances, ni ouvrir les dépêches adressées par les ministres étrangers, il restait un fantôme de souverain.

Il n'est pas besoin de dire que cette oligarchie n'épargnait rien pour le rabaisser. Dans la diète de 1723, on lui demanda compte d'un rubis de la couronne qu'on disait avoir été vendu, et il fut obligé de respecter tous les joyaux. L'ordre qu'il avait donné de faire arrêter dans la première cour du palais les carrosses des sénateurs, lorsque les siens entraient dans la seconde, parut une affaire d'État. Une sentinelle fut citée pour avoir barré le passage à deux dames ; le roi ayant ordonné de lui rendre la liberté, comme relevant de lui, on s'en émut comme d'une atteinte à la liberté, et une diète fut convoquée pour en délibérer. Le journal *l'Honnête Suédois* soutenait que le roi ne possédait d'autre prérogative que celle d'être roi, et qu'il la perdait même à l'instant où il violait son serment ; cette feuille exagérait encore les attributions exorbitantes des diètes.

Les paysans, à qui l'expérience avait appris que l'autorité royale était pour eux une protection contre les abus aristocratiques, demandèrent sa réintégration ; mais les nobles tinrent bon, et, dans le *Règlement pour la tenue des diètes*, ils étendirent, au contraire, l'autorité de ces assemblées jusqu'à leur attribuer l'initiative des lois.

Ainsi se trouvaient détruites l'influence au dehors et la concorde au dedans. Une corruption effrontée régnait dans les rangs appauvris de la noblesse, et les diètes étaient comme un marché dont les membres se vendaient à des agents soudoyés par les puissances étrangères. Le pays était partagé entre les deux factions des *Chapeaux* et des *Bonnets*, les uns penchant vers la France, les autres vers la Russie. Ce que l'une proposait était toujours rejeté par l'autre ; on calomniait les intentions, et les mesures les plus préjudiciables à la patrie trouvaient des défenseurs. Il n'y avait plus de liberté individuelle, plus d'impartialité ni de justice, plus de respect pour la propriété ; les idées de droit et de morale étaient confondues. Les Chapeaux proposèrent de conquérir la Livonie, et il fallut pour cela entrer en guerre avec la 1738.
Russie. Les Suédois furent défaits, et l'on en rejeta la faute sur les généraux Lewenhaupt et Buddenbrock, qui furent décapités.

Frédéric de Hesse-Cassel, mari d'Ulrique, sœur de Charles XII,

plein de valeur à la tête des armées, supportait impatiemment les contradictions de détail, et s'irritait des entraves constitutionnelles sans oser les briser; il se laissait diriger par le comte de Horn, et, réduit à la nullité politique, il s'en dédommageait par un faste que lui permettaient ses grandes possessions en Allemagne. Aimant les sciences, il fonda l'académie d'Upsal : adonné à la galanterie, il s'éprit de passion pour Edwige de Taube, dont il eut plusieurs enfants; ayant trouvé un évêque assez complaisant pour lui déclarer qu'il était licite de contracter un double mariage, il épousa sa maîtrese, et Ulrique le laissa faire.

Comme il n'avait point d'enfants de cette princesse, Adolphe-
Maison de Holstein. 1751. avril. Frédéric de Holstein, beau-frère de Frédéric Ier, fut désigné pour lui succéder. Le nouveau souverain sut échapper à la domination de la czarine, qui voulait prendre ce royaume sous sa protection, comme la Pologne; il fut soutenu par les potentats qui avaient intérêt à diminuer l'influence de la Russie. Pendant la guerre de Sept ans, la Suède, poussée par les Chapeaux, fit beaucoup de mal à la Prusse, mais en se ruinant elle-même sans faire aucune acquisition, ce qui faisait dire à un contemporain : « Le trésor public manque tout à fait de fonds, le peuple de pain, les campagnes de cultivateurs, les mines d'ouvriers. » Quand l'argent russe fit prévaloir les Bonnets, ils dirigèrent les affaires aussi mal que leurs rivaux, et intentèrent des procès à leurs adversaires.

Adolphe-Frédéric, n'ayant pas, comme son prédécesseur, de grandes richesses personnelles, se trouvait à la merci des diètes : elles exigèrent que la reine, qu'on accusait d'avoir engagé ses joyaux pour se faire un parti, s'humiliât jusqu'à les présenter, et contestèrent au roi le droit d'élever son fils, à qui elles imposèrent un gouverneur; enfin elles lui enlevèrent jusqu'au droit de signer, en l'obligeant à faire faire une griffe avec laquelle le sénat
1769. pût signer pour lui. Ne pouvant rien opposer à ces exigences, il abdiqua, et le trône resta vacant six jours; puis il se décida à y remonter. Mais, dans une diète nouvelle, où Louis XV prodigua l'or aux Chapeaux, qui travaillaient à détruire la constitution de 1719, les Bonnets, soutenus par la Russie, le Danemark et l'Angleterre, eurent le dessus sans autre résultat que de se montrer aussi avides de vengeance et d'argent qu'incapables de rétablir les finances.

Ces luttes, dont l'intérieur du royaume fut si fort agité, n'eurent aucune influence au dehors, et n'offrent d'intérêt qu'à cause du poëte et historien royal (1) qui les a racontées et qui, appelé à monter

(1) Gustave III, *Écrits politiques*.

sur le trône, parvint à les terminer. Gustave III, l'un des princes les plus illustres du siècle, ferme dans ses desseins, habile à les dissimuler comme à profiter des troubles de ses voisins, entreprit de briser ce joug honteux. En attendant un moment et une occasion favorables, il paraissait tout occupé de littérature ; en même temps il se conciliait le peuple et les soldats ; puis, s'étant mis à la tête de l'armée, il convoqua la diète, et, après avoir communié, il s'y présenta avec les insignes royaux tels que les portait Gustave-Adolphe. Les états furent obligés de jurer la nouvelle constitution qu'il leur présenta, et cette révolution si prompte ne coûta pas une goutte de sang. « Le roi, qui s'était levé le matin le plus effacé de tous les souverains de l'Europe, se trouva en deux heures aussi absolu que le roi de France ou le Grand Seigneur. Le peuple vit avec plaisir la puissance passer des mains d'une aristocratie insolente et corrompue dans celles d'un roi qui possédait l'estime et l'amour de la nation (1). »

Gustave III. 1771. 12 février.

1772. 19 août.

Par la nouvelle charte, le roi conservait les états ; il ne pouvait sans eux faire ou abroger les lois, déclarer la guerre, mettre de nouveaux impôts, sauf le cas de défense ; mais il pouvait convoquer les diètes où et quand il lui plaisait. Dix-sept sénateurs, à sa nomination, avaient voix consultative, et la couronne restait maîtresse de prononcer les décisions, de conclure les traités de paix et d'alliance, avec le commandement des forces de terre et de mer, la nomination aux hautes charges civiles et militaires, et de conférer la noblesse. Les commissions extraordinaires de justice furent abolies, et l'on défendit de distinguer personne par les noms de Bonnets et de Chapeaux.

On reproche à Gustave d'avoir détruit les libertés de son pays. Nous ne profanerons pas ce nom sacré en l'appliquant à l'anarchie. Nous remarquerons seulement que cette révolution fut regardée avec déplaisir par le Danemark, qui désirait l'affaiblissement d'une puissance voisine, de même que par la Russie, qui, cherchant avidement un prétexte pour intervenir dans le pays, comme en Pologne, ne voulut jamais reconnaître le changement qui venait d'y être opéré, et soutint ainsi le parti des mécontents.

Autant la noblesse épiait l'occasion de ressaisir le pouvoir, autant Gustave la surveillait avec soin. Il affranchit les paysans des taxes personnelles, et rétablit les anciens usages nationaux, entre autres l'*Eric gata*, ou le voyage à cheval du roi dans le royaume ; du reste, il s'abstint de toute vengeance. Bien qu'il

(1) SCHERIDAN, *Histoire de la dernière révolution de Suède*; 1783.

employât d'ordinaire la langue française, il fut le premier depuis Charles XII à parler et à écrire la langue nationale. Il embellit d'édifices et de monuments la capitale, qui, sous son prédécesseur, avait été la proie d'un incendie.

A l'imitation de Frédéric II, son oncle, il introduisit beaucoup d'améliorations; il abolit les fêtes trop multipliées, la torture, les visites domiciliaires, simplifia la procédure, rétablit la liberté de la presse, chercha, en faisant adopter un costume national, à refréner le luxe des particuliers, tandis que celui de la cour était excessif; il institua des maisons de travail et de refuge pour les orphelins et les vieillards, sous la surveillance de l'ordre chevaleresque des Séraphins, outre une banque d'escompte et des assurances contre l'incendie. Il encouragea l'agriculture, afin que la Suède pût se nourrir elle-même, donna toute liberté au commerce des grains, fit adopter de meilleures méthodes pour l'exploitation des mines et la navigation, favorisa la pêche du Groënland et distribua généreusement des secours pendant la famine qui désola toute l'Europe. Il défendit la distillation de l'eau-de-vie, dont on faisait un abus incroyable, et s'en réserva la vente, comme monopole royal; il donna une nouvelle version de la Bible, et laissa à tous les chrétiens la liberté de leur culte.

La littérature commença aussi à fleurir à cette époque. L'Académie d'Upsal, qui dès l'année 1720 publia ses mémoires en latin, devint académie royale en 1766; celle de Stockholm, vouée surtout aux sciences pratiques, fut érigée en 1739; Louise-Ulrique en fonda une autre en 1753 pour les lettres, qui éclaira les antiquités du Nord. Le comte Hopken, les sénateurs Scheffer, Hermansson et Fersen, les poëtes Oxenstiern et Gyllenborg, les historiens Botin et Celsius, les poëtes dramatiques Adlerbeth et Kelgern
1786. appartenaient à l'Académie suédoise fondée par Gustave. Chaque année il donnait un prix à l'éloge de quelque homme illustre; or le premier ouvrage qui l'obtint fut reconnu pour être de Gustave lui-même. Quelques écrivains s'appliquèrent à fixer la langue, et, parmi les philosophes, il convient de mentionner Olaüs Rudbek, ne fût-ce que pour avoir soutenu que la Suède a été le premier pays habité, l'Atlantide de Platon, le berceau de la civilisation (1).

Dans l'histoire, Jacques Wilde recourut aux sagas pour détruire les rêveries de Jean Magnus concernant les antiquités nationales,

(1) *Atlantica, seu Manheim vere Japheti posterorum sedes ac patria*; 4 vol., avec atlas.

et remit au jour les anciennes constitutions du pays (1). Olof de Dalin, chancelier de la cour, fut chargé d'écrire en langue vulgaire l'histoire du pays, qu'il conduisit jusqu'en 1611, mais sans critique; celle d'André Botin, qui va jusqu'en 1389, n'est pas plus estimable. Olof de Dalin avait reçu du roi cette mission à cause de son *Argus suédois*, journal qu'il avait publié dans sa jeunesse : il se fit le législateur du goût; mais, comme poëte, il n'a d'autre mérite qu'une certaine verve comique. L'épopée fut tentée par Sjhöldebrand dans la *Gustaviade*, par Celsius dans le *Gustave Wasa*, par Gyllenborg dans le *Passage du Belt*, poëmes qui tous ont péri. Les productions de l'esprit furent du reste peu nombreuses, et il ne pouvait guère en être autrement dans un pays resserré et pauvre en ressources. Cependant les diètes fournirent des occasions souvent heureuses à l'éloquence, et l'esprit religieux qui prédominait alors occupait vivement les théologiens.

Le nom de Charles Linné suffit à l'honneur des sciences. Christophe Polhen s'immortalisa par des constructions hardies, et plusieurs inventions, tant en mathématique qu'en physique, sont dues au célèbre visionnaire Emmanuel Svedenborg.

Il était naturel que les innovations de Gustave causassent des mécontentements, fomentés par la noblesse, surtout dans les provinces. Les sommes qui furent dépensées pour soutenir à la cour un luxe qui se modelait sur celui de Versailles éteignirent l'enthousiasme qu'avait excité le triomphe d'une politique habile sur une imprudence sans force. La défense de l'eau-de-vie excita dans la Dalécarlie une révolte qu'il fallut réprimer par les armes; enfin l'esprit d'opposition éclata dans la diète de 1786, à tel point que la plupart des propositions du roi y furent rejetées.

Catherine de Russie, tout entière à ses ambitieux projets, voulait être assurée qu'elle n'y trouverait pas d'obstacles chez cette puissance voisine. Elle invita donc Gustave à se rendre près d'elle,
et il paraît qu'au milieu des fêtes ils se mirent tous deux d'ac- 1783.
cord; mais, tout en se prodiguant mutuellement les égards, ni l'un ni l'autre n'oubliaient, Catherine l'influence qu'elle avait perdue en Suède, Gustave le désir de se venger des intrigues qu'elle y fomentait, pas plus que ses sarcasmes contre sa pauvreté fastueuse. Lors donc que la guerre éclata entre la czarine et la Porte, Gustave renouvela l'ancienne alliance de la Suède avec
Constantinople, et occupa la Finlande russe à la tête de trente-six 1788.
mille combattants. Il songeait à tomber sur Saint-Pétersbourg et

(1) *Sueciæ historia pragmatica, quæ vulgo jus publicum dicitur.*

à y dicter la paix, quand il fut arrêté dans ses projets par la noblesse suédoise, qui, toujours en éveil pour ressaisir l'autorité, l'accusa d'avoir violé la constitution en déclarant la guerre sans l'aveu des états; à l'instigation de Catherine, plusieurs officiers conclurent un armistice.

Gustave accourut indigné à Stockholm. Le peuple désirait la guerre contre la Russie, et le clergé, les bourgeois, les paysans, en demandaient la continuation. Le roi, certain de cet appui, se décida à consommer l'abaissement de la noblesse. Affrontant l'opposition violente de la diète, il dit qu'il aurait pu, au mois d'août 1772, obtenir une monarchie absolue; qu'il y avait pourtant renoncé spontanément, mais qu'il ne souffrirait pas le retour de l'anarchie, et il fit arrêter vingt-cinq nobles des plus turbulents.

1789. Alors il publia un nouveau statut ou acte d'union et de sûreté, par lequel il réservait au roi seul le droit de gouverner et de défendre le royaume, de faire la guerre, la paix, les alliances, d'administrer la justice, de nommer aux emplois. Le sénat, réduit à n'être qu'une cour suprême de justice, ne devait plus participer au gouvernement; tous les Suédois étaient déclarés citoyens libres avec des droits égaux, sous la protection des lois; les emplois ne seraient acquis que par le mérite, à l'exception des charges de cour réservées à la noblesse; tous jouiraient de la liberté individuelle et du droit de propriété.

Les trois ordres inférieurs adhérèrent à ces dispositions; les nobles protestèrent et se démirent de leurs charges; mais la fermeté de Gustave l'emporta. Il obtint des subsides pour continuer la guerre, qui pouvait d'abord se terminer d'un seul coup, dura trois années et coûta beaucoup de sang. Une foule de petits faits d'armes sur terre et sur mer ne décidèrent rien; enfin la victoire des Suédois à Suenksund amena la paix de Varela, qui remit les choses sur l'ancien pied.

Paix de Varela. 1790 14 août.

Gustave, qui avait des mœurs très-dépravées, voulut amener sa femme à se prêter à d'autres embrassements pour assurer un héritier au trône; elle y consentit, mais après un divorce secret avec le roi et un mariage avec celui qui la rendit mère de Gustave IV. C'est du moins ce qu'on raconte (1); comme Gustave III légua à l'université de Stockholm une cassette en fer qui ne devait être ouverte que cinquante ans après sa mort, on croyait y trouver la révélation de ce mystère. Lorsque le terme attendu avec tant

(1) Voy. Brown, *les Cours du Nord* (anglais), et le livre XVIII du présent ouvrage.

d'anxiété arriva, on ouvrit solennellement la cassette, et l'on n'y trouva qu'un gros manuscrit intitulé : *Lettres, mémoires, bagatelles, plans de fêtes, anecdoctes de mon règne*, mais rien d'important.

Sur ces entrefaites, la révolution française avait éclaté; elle ne devait pas plaire à un roi qui avait réprimé les prétentions de ses sujets. Aussi, animé d'un esprit chevaleresque quand les autres rois n'écoutaient que l'ambition et la politique, résolut-il de se mettre à la tête des princes émigrés et de délivrer Louis XVI; mais le colonel J.-J. Ankarstrom le tua, dans un bal, d'un coup 1792. 16 mars.
de pistolet, pour venger sa caste et lui-même. Le supplice qui fut infligé au régicide ferait horreur dans les siècles même les plus féroces.

CHAPITRE XVI.

DANEMARK.

A partir du traité de Stockholm, par lequel Frédéric VI ter- 1720. 3 juin.
mina une guerre qui durait depuis vingt ans, commence pour le Danemark une longue paix extérieure. Ce prince, renonçant à l'espérance de recouvrer les provinces que lui avait enlevées la Suède, se vengea en abolissant les priviléges dont cette nation jouissait dans le Sund, priviléges qui étaient en même temps une entrave pour le commerce danois et une source perpétuelle de différends entre les puissances du Nord (1).

La peste de 1749 avait interrompu toute communication avec le Groënland, et, si quelques navires hollandais y abordaient, c'était dans le plus grand secret. Hans Égède, pasteur de Vogens, dans l'évêché de Drontheim, gémissant de voir que le christianisme eût péri dans ces contrées, équipa par association trois bâtiments avec lesquels il aborda dans le Groënland; là il éleva une maison qui fut appelée *Godhaab* (bonne espérance), et il s'efforça par la charité de gagner cette population à la foi avec toute l'insistance d'un apôtre. Grossière, ignorante et jalouse tout à la fois, elle crut voir en lui un être surnaturel; puis, lorsqu'il

(1) *Quelques particularités relatives à l'histoire de Danemark, par un officier hollandais;* La Haye, 1789.

ROMAN, *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemark et en Suède pendant les années* 1770, 1771, 1772 Paris.

l'eut détrompée, elle le prit en dédain, et il obtint à grand'peine que deux naturels fussent envoyés en Danemark. A leur retour, ils redressèrent les idées étranges qui avaient cours sur ce pays parmi leurs compatriotes, et quelques-uns d'entre eux reçurent le baptême; mais la compagnie, ne réalisant pas de bénéfices dans son commerce, se décida à se dissoudre. Une autre, que le roi y envoya pour son propre compte, fut décimée par le froid.
1728. Égède voulut néanmoins demeurer dans le pays lorsque le reste de l'expédition le quitta. Après lui, Zinzendorf y fit passer trois
1733. frères moraves, qui fondèrent une nouvelle colonie pour *travailler à la vigne du Seigneur,* ce qu'ils firent avec assez de fruit.

Christian VI. 1730. 12 octobre. Frédéric chercha aussi d'un autre côté à raviver le commerce; mais il ne le fit pas toujours avec succès. La compagnie des Indes, qui, riche jadis, possédait Tranquebar et des factoreries sur la côte du Malabar, au Bengale et à Bantam, s'était affaiblie par sa faute et des guerres avec le roi de Tangor. On pensa à lui donner une nouvelle vie, mais elle était toujours traversée par les Hollandais; elle acheta toutefois des Français l'île de Sainte-Croix, dans les Antilles.

Christian VI institua une compagnie d'assurances et un collége de commerce et d'économie rurale, qui suggéra l'idée de prohiber les marchandises étrangères, et de fonder une banque où l'on recevrait, sur dépôt d'étoffes, les deux tiers de leur valeur. Il établit encore une compagnie Noire pour les fabriques de goudron, de poix, de poudre, de noir de fumée, de pierres à feu, de couleurs, de peaux; il surveilla avec une attention rigoureuse la religion et les bonnes mœurs, releva l'université de Copenhague en y érigeant de nouvelles chaires, et obligea les seigneurs à avoir une école dans chaque village.

Telle était encore, à cette époque, la richesse de Hambourg
1732. que, le sénat ayant décrété une contribution de quatre pour cent sur les capitaux, cette ville fournit, sur la simple déclaration de chacun, 120,000 rixdales, ce qui équivaut à une somme de 2 millions (1). Elle avait spéculé sur les monnaies danoises en les attirant sur son marché par un change avantageux; il en résulta des démêlés, qui pourtant n'eurent pas de suite, et qu'on assoupit moyennant un million de marcs d'argent payés au Danemark.

Frédéric V. 1746. 15 septembre. Frédéric V, l'un des princes les plus illustres du siècle, signala la première année de son règne par des bienfaits. Il allégea les charges du peuple, accéléra le cours de la justice et fonda une

(1) Barmann, *Chronique de Hambourg*; 1832.

société générale de commerce, pour faire de Copenhague l'entrepôt de toutes les marchandises de la Baltique. Il donna un privilége à une autre société pour le commerce de la Barbarie; puis, ayant racheté les droits de la société des Indes orientales et de Guinée, il déclara tous ses sujets libres de trafiquer dans ces contrées. Il fit exploiter des mines, créa un jardin botanique et un hôtel d'invalides à Copenhague, un institut d'éducation pour les arts et métiers à Christianshafen, une académie des beaux-arts et une académie militaire, un théâtre italien et danois. Holberg écrivit pour seconder les intentions de ce prince; homme honorable pour ses connaissances, son amour du bien et ses différents voyages, il songea à procurer à sa nation des livres, dont elle manquait, sur l'histoire, le droit public, les belles-lettres, livres où l'on trouve des éclairs de génie, à défaut d'un art soutenu.

Le ministre Ernest de Bernstorf, surnommé le Colbert scandinave, grand administrateur, sinon grand politique, indiquait à son maître les mesures à prendre, et veillait à leur exécution. *Pour faire beaucoup*, disait-il, *il ne faut faire qu'une chose à la fois*. Il fit assigner à Klopstock une pension au moyen de laquelle il put conduire à fin sa *Messiade;* il appela à Copenhague le théologien Cramer, le physicien Kratzenstein, les historiens Mallet et Schlegel, les littérateurs Dusch et Sturz, ce qui excita l'émulation parmi les Danois. Il suggéra au roi la pensée de faire entreprendre un voyage en Arabie pour connaître les mœurs orientales, dans l'intérêt de l'archéologie biblique; le philologue Michaélis, le naturaliste Forskal, élève de Linné, Carsten Niebuhr, un médecin
et un dessinateur furent désignés pour cette expédition. Niebuhr 1772.
seul revint sain et sauf, et la description qu'il donna de ce pays reste encore la meilleure que nous possédions.

Une société de savants, dites *des Invisibles*, instituée en Islande, s'occupa de faire connaître les antiquités de cette île, et publia le
Miroir des rois; elle fut réorganisée à Copenhague en 1779, par 1760.
les soins de Jean Érichson et de Findsen, dans le but de répandre en Islande les connaissances utiles et pratiques, et d'y conserver la pureté du langage.

Sous les règnes précédents, la succession au duché de Holstein-Gottorp avait été vivement disputée. La maison qui en était souveraine régnait en Russie et en Suède, et se trouvait brouillée avec la branche danoise. Pierre III de Russie, désireux de venger les torts faits à sa famille, se proposa de recouvrer le Sleswig, que le Danemark avait occupé en 1714, et fit marcher des troupes; les Danois lui opposèrent soixante-dix mille hommes, et

pénétrèrent dans le Mecklembourg, tandis que leur flotte, composée de vingt vaisseaux de ligne et de onze frégates, se présentait à la hauteur de Rostock. L'assassinat de Pierre III mit fin aux
1762. hostilités; Catherine II renonça, au nom de son fils, à la portion ducale du Sleswig occupée par les Danois; elle céda en outre la partie du Holstein possédée par la branche de Gottorp. En retour, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst furent assignés, ainsi que l'évêché de Lubeck, à la branche cadette d'Eutin, avec le titre de duché et un vote à la diète germanique, ce qui constitua la lignée d'Holstein-Oldenbourg.

Christian VII. 1766. 14 janvier. Christian VII monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans; il était vif et spirituel, mais une mauvaise éducation l'avait disposé à se livrer aux plaisirs bien plus qu'aux affaires. Pendant qu'il voyageait en Europe, la cour se trouva livrée aux intrigues de trois femmes, la veuve de Christian VI, la belle Mathilde de Galles, sœur de George III, femme du roi, et Juliane, sa belle-mère, qui, détestée de son beau-fils, aspirait à voir son fils Frédéric, prince héréditaire (1), arriver au trône; aussi haïssait-elle Mathilde, et bien plus encore lorsqu'elle devint mère.

Christian revint le corps usé, l'esprit exalté; il donna sa confiance au médecin Struensée, homme instruit et ambitieux. Ce favori sut se concilier les bonnes grâces de la reine en lui montrant un respect que lui refusaient les autres courtisans, à l'exemple du roi, et en inoculant son fils, opération redoutée alors; enfin, l'ayant réconciliée avec son mari, il devint son amant et
1770. son oracle. Le vertueux Bernstorf fut alors congédié, et le ministère confié à Struensée; manquant des connaissances pratiques nécessaires, mais tout rempli d'Helvétius, de Voltaire et des idées que l'on appelait alors philosophiques, il se jeta inconsidérément dans des améliorations, qu'elles fussent morales ou non, appropriées ou non au pays. Sa politique extérieure consista à rester en paix avec la Russie sans dépendre d'elle; à ne pas se brouiller avec la Suède, et par suite à cesser d'y fomenter les factions; à se mettre bien avec la France, et à ne demander à l'Europe que des avantages commerciaux. A l'intérieur, il se proposait de remettre au roi seul la décision de toutes les affaires, dont le rapport devait lui être fait par écrit et en allemand; de n'accepter d'autres projets que ceux qui tendaient à des économies; de verser les revenus dans une seule caisse et en argent comptant; de suspendre toute dépense qui ne serait pas nécessaire.

(1) Ce titre est donné à tous les princes danois, à cause de leur droit héréditaire à la couronne patrimoniale de Norvége.

Il nourrissait en outre deux belles pensées : attribuer les emplois au mérite, non à la naissance, et affranchir les paysans; à cet effet, il voulait vendre les biens communaux et alléger les corvées.

Tandis que le roi se livrait aux plaisirs, autant que le lui permettait son corps énervé, Struensée affermissait avec la reine le gouvernement, tout en réalisant ses innovations. En effet, il abolit beaucoup d'emplois, diminua le nombre des fêtes, proclama la liberté de la presse, limita l'action de la police et lui interdit l'entrée du domicile, introduisit la loterie de Gênes, permit le mariage entre cousins et beaux-frères et l'union de l'adultère avec son complice après la mort de l'époux; enfin il supprima la différence entre les enfants naturels et les enfants légitimes. La plupart de ces idées étaient puisées dans ses auteurs de prédilection, et le faisaient passer pour un athée aux yeux de quelques-uns, pour un charlatan dans l'esprit de la plupart; celles même de ses dispositions qui étaient bonnes mécontentèrent par la manière dont il procéda. Le clergé et la noblesse frémissaient de la suppression de leurs priviléges; la presse se déchaînait contre lui et il dut réprimer ses excès; le peuple, qu'il cherchait à se concilier en faisant des distributions de viande et de vin, le peuple le méprisait, et sa préférence déclarée pour les Allemands et leur langue déplut à tous. Lorsqu'il tenta un coup décisif en licenciant la garde à pied, le tumulte qui survint révéla chez lui cette frayeur qui dégrade sans retour celui qui l'éprouve. 1772. 16 janvier.

Sentant le péril, il voulut alors se retirer; mais la passion de la reine ne le lui permit pas. Juliane s'occupait de creuser son tombeau; le roi fut assailli par les conjurés qu'elle dirigeait, et ils l'obligèrent à signer l'ordre d'arrestation de sa femme et de son ministre. Tous furent jetés en prison, et l'on mit à la tête du gouvernement Frédéric, avec les complices de la trahison. On fit le procès à Struensée sur des accusations dont il est si difficile de se justifier; entre autres crimes, on lui imputait d'avoir élevé le le prince aux travaux manuels, ce qu'il avait fait réellement pour se conformer aux préceptes de Rousseau. Il se disculpa suffisamment; mais il eut la lâcheté d'avouer ses relations avec la reine, qui se trouva en butte au déchaînement de ses ennemis; combattue entre sa dignité de femme et de reine et sa faiblesse comme amante, elle finit par en convenir (1). Le divorce fut en conséquence

(1) Un anonyme, témoin oculaire, rédigea des *Éclaircissements authentiques sur l'histoire des comtes Struensée et Brandt*, qui furent ensuite im-

prononcé, et Struensée condamné à mort, avec Brandt, ministre des plaisirs de Gustave. On n'osa cependant déclarer le prince royal illégitime. C'est ainsi qu'un homme qui aurait pu se faire bénir du peuple comme réformateur ne réussit qu'à s'attirer la haine par son arrogance et sa légèreté.

1774. Le ministre Guldberg suggéra au prince héréditaire la loi de l'indigénat, d'après laquelle les indigènes seuls purent être appelés aux emplois et aux dignités, admis dans les colléges et les maîtrises. On applaudit à cette réaction contre la faveur prodiguée aux étrangers; mais bientôt on vit un grand nombre d'ouvriers allemands quitter le pays, les ateliers rester vides, beaucoup de fabriques se fermer, et toutes choses tomber en désarroi.

Ce fut une meilleure inspiration de favoriser la compagnie des Indes occidentales, qui prospéra, et d'ouvrir le canal de Kiel entre la Baltique et la mer du Nord, afin d'épargner aux bâtiments la nécessité de faire le tour du Jutland.

1786. Lorsque le prince royal Frédéric eut atteint l'âge qui lui permettait d'être admis dans le conseil, il rappela le *grand* Bernstorf, réforma certains abus, activa l'affranchissement des paysans, et décida que tous les liens qui les attachaient à la glèbe cesseraient au premier jour de l'année 1800. Il succéda ensuite à son père le 13 mars 1808.

CHAPITRE XVII.

GRANDE-BRETAGNE. — LES GEORGE.

Nous avons vu décliner le midi de l'Europe, tandis que le nord grandissait de plus en plus, et l'Angleterre se mettre à la tête de

primés en allemand. Selon lui, le baron Schack-Rathlow, juge instructeur de ce procès, ne réussissant pas à circonvenir la reine par des questions captieuses, l'attaqua par le sentiment, en lui affirmant que Struensée avait avoué l'adultère; mais, puisqu'elle le niait et qu'il ne voulait point douter de sa parole, les juges seraient obligés de condamner le ministre pour crime de lèse-majesté, comme ayant calomnié la reine. Elle resta frappée de cette insinuation, et demanda si un aveu de sa part sauverait Struensée. Schack fit un signe affirmatif, et lui présenta aussitôt une feuille à signer, où elle se reconnaissait coupable. Elle prit la plume, écrivit *Carol*...; mais ayant levé les yeux et aperçu la joie féroce qui brillait dans les regards de Schack, elle jeta la plume, se livra à des transports d'indignation, et tomba évanouie. Alors Schack lui prit la main, lui fit écrire le reste de son nom, et s'en alla avec la feuille fatale.

la politique de ce temps, diriger les négociations de la paix, fournir des subsides pour les guerres. Ses révolutions précédentes l'avaient fait arriver à la réalisation du gouvernement parlementaire, alors que nul autre pays ne le possédait encore. On se plaît donc à arrêter ses regards sur cette île, où la constitution et les lois étaient inébranlables, les fonctionnaires soumis au jugement de la publicité, les ministres responsables sous un chef inviolable, qui n'exerçait guère qu'une apparente direction.

La prépondérance politique de la Grande-Bretagne augmentait chaque jour en Europe à cause du luxe, de l'avidité des plaisirs et de l'esprit mercantile toujours croissant. Les rois, qui, dans leurs besoins de plus en plus grands, s'adressaient jadis à la Hollande comme à une banque universelle, avaient désormais recours à l'Angleterre. Sa situation, qui lui offrait l'avantage de n'avoir à redouter ni attaques imprévues, ni conflits pour ses frontières, lui permettait de jouir d'une liberté assez tempérée pour ne pas devenir turbulente, assez vive pour donner l'impulsion au pays, et tenir l'Europe attentive à ces discussions d'où sortaient des idées d'ordre et d'indépendance inconnues ailleurs. Tous les hommes d'État la contemplaient donc avec admiration; en même temps, comme sa constitution intérieure lui faisait une loi de s'étendre pour subsister, et lui imposait l'obligation de produire beaucoup et de procurer constamment à ses marchandises un débouché, il en devait résulter une espèce d'héroïsme mercantile.

Les deux partis qui divisaient l'Angleterre sont devenus l'âme du pays, bien loin d'y causer un déchirement, les whigs étant les gardiens de la liberté, et les torys ceux de l'ordre; les uns poussant au mouvement, et les autres le modérant; les premiers semblables à la voile sans laquelle le bâtiment n'avancerait pas, et les seconds au gouvernail qui le maintient droit dans la tempête. Mais lorsque *la bonne reine* Anne laissa le trône à George, George Ier. 1714. 12 août.
électeur de Hanovre, ce qui faisait succéder à l'ancienne dynastie normande une famille originaire d'Italie, qui avait grandi en Allemagne, les deux partis semblèrent changer de rôle. Les whigs, croyant devoir soutenir la dynastie protestante, devinrent royalistes; les torys se mirent de l'opposition pour combattre une dynastie élevée par une révolution. Rien d'étrange comme de voir ces torys, descendants des vieux catholiques, prôneurs de Strafford et de Laud, se faire les défenseurs de la liberté, et les whigs, successeurs des têtes rondes, qui juraient par la parole de Milton et de Locke, par les actes de Pym et de Hampden, ramper au

pied du trône; mais, avant tout, on voulait un roi protestant, et les torys eux-mêmes ne se seraient déclarés pour le prétendant qu'autant qu'il aurait renoncé au catholicisme. D'autre part, le prétendant avait pour lui beaucoup d'Écossais et plus encore d'Irlandais, tous catholiques; mais le fantôme du papisme fut le véritable appui des deux premiers rois de la maison de Hanovre, qui autrement seraient tombés au milieu des huées, comme Richard Cromwell, auquel ils n'étaient point supérieurs.

George Ier, étranger au pays, dénué de talents, habitué aux usages d'une petite cour et n'ayant guère de goût pour une grande représentation, ignorait les coutumes, la constitution, le génie et jusqu'à la langue du pays; il n'avait aucune des qualités qui rendent la nullité respectable ou le libertinage attrayant : cruel, entêté de mesquines idées, il était peu propre à se concilier les esprits, quoiqu'il fût économe du temps et des revenus publics, ami de la paix, tout en ayant quelque aptitude aux armes. Il serait tombé certainement sans la force du ministère wigh, et la persuasion où l'on n'était généralement qu'il n'était possible de choisir qu'entre la maison de Brunswick et le papisme.

George compléta le constitution par *l'acte de septennalité*, qui portait à sept ans la durée des sessions de la chambre des communes : règle fausse en théorie, mais utile en pratique pour se maintenir au milieu de temps orageux, éloigner le désordre des élections fréquentes, rendre la chambre plus forte, l'affranchir de la couronne et des pairs.

Il eut d'abord pour ministre Charles, vicomte de Touwnshend; Marlboroug, Robert Walpole (1) et les autres whigs, rentrés en faveur, demandèrent que l'on fît le procès au précédent ministère, dont Bolingbroke était le chef; il fut condamné pour avoir souscrit la paix d'Utrecht, qui pourtant était son chef-d'œuvre, et avait eu l'aveu de deux parlements. Le comte d'Oxford fut donc conduit à la Tour; Bolingbroke et Ormond s'enfuirent en France, où ils firent assaut de débauches avec les roués de la régence, et encouragèrent le prétendant, qui s'intitulait Jac-
1716. ques III. Ce prince tenta une expédition en Écosse; mais, battu et mis en fuite, il vit les jacobites châtiés d'une manière atroce, et il ne lui resta que le souvenir d'avoir été servi à table à genoux; ceux qui avaient favorisé l'invasion furent punis des supplices les

(1) On trouve de nouveaux renseignements sur les Walpole dans les *Mémoirs of tho reign of George the II and George the III, by* HORACE WALPOLE, *now first published from the original mss., with notes by sir* DENIS LE MARCHANT; 1845, Londres.

plus barbares, et l'on décréta que chaque année, au jour anniversaire de l'avénement de George au trône, on brûlerait en effigie le pape, le prétendant, le duc d'Ormond et le comte de Mar.

Walpole de Hougthon, qui fut peut-être le plus grand ministre de l'Angleterre, adopta pour but de toute sa politique l'affermissement de la maison de Hanovre; comme moyen, la paix de l'Europe et l'alliance de son pays avec la France. La reine Anne ayant laissé une dette de 53,681,000 livres sterling, pour laquelle on payait un intérêt de six et de huit pour cent, il commença par le réduire à quatre, en offrant de rembourser ceux qui ne voudraient pas s'en contenter. Idée nouvelle alors, mais qui fut néanmoins adoptée, et l'on établit qu'il serait formé un fonds d'amortissement (*sinking-fund*) résultant des économies produites par la diminution de l'intérêt.

Walpole aimait le pouvoir, et, pour le conserver, il se livrait à des actes contradictoires. Tour à tour prudent et téméraire, facile, insinuant et pourtant énergique au besoin, il n'était nullement lettré, et ne savait qu'un peu d'histoire; il était grossier de manières et dépravé dans ses mœurs, mais il possédait un esprit pratique et une connaissance profonde des hommes, de la cour, de la nation. Se détachant même de ses amis toutes les fois qu'ils pouvaient balancer son influence, ne voulant point de rivaux et préférant des ennemis, il est le premier qui ait conservé pendant vingt ans la direction des affaires avec l'appui de la majorité dans les chambres; il avait pour collègue Townshend, son beau-frère, homme hardi, impétueux, aux mesures vigoureuses, dont la femme savait maintenir son frère et son mari d'accord sur les maximes fondamentales. Sous un roi qui ne comprenait pas l'anglais et n'assistait même pas au conseil des ministres, le gouvernement était dans la main des agents, et leur rôle principal consistait à diriger la chambre des communes. Or Walpole l'entraînait par sa parole, et séduisait la nation par des projets qui offraient de gros bénéfices; il savait, disait-il, ce que chaque homme valait, attendu qu'il n'en était pas un dont il n'eût marchandé le vote. Il est certain que ce système de corruption, dont on a fait un crime à Walpole, était un mal nécessaire alors que les membres du parlement n'avaient, pour la plupart, d'autre intérêt à soutenir le gouvernement que leur intérêt personnel. Aussi Shippen, le chef des jacobites, s'écriait-il : *Robert et moi nous sommes d'honnêtes gens, lui pour le roi George, moi pour le roi Jacques; mais tous ceux-là ne veulent que des emplois, soit de*

George, soit des Jacobites. Walpole fit donc ce que le temps réclamait, et il le fit bien, attendu que, sous des rois nuls et vicieux, il organisa la paix et prépara la guerre; qu'il atteignit son double but, qui était de consolider les institutions anglaises avec la dynastie hanovrienne, et d'accroître l'influence des classes moyennes en augmentant les richesses par une administration habile.

Dans l'acte d'institution, George avait fait serment de ne point engager la nation dans des guerres ayant pour objet la défense de ses possessions continentales, et de ne choisir pour ministres et pour conseillers d'État que des sujets britanniques; mais il ne tint pas ses promesses. Il introduisit un système de corruption aussi odieux que le despotisme; il se plut à imposer ses volontés au parlement, qui se prêta complaisamment à des dépenses et à des expéditions n'ayant pour but que ses possessions d'Allemagne, et la défense du Hanovre contre Charles XII, lequel, pour se venger, favorisa le prétendant.

George était venu en Angleterre accompagné de ses amis et de ses maîtresses, qui formaient ce qu'on appelait la cabale de Hanovre; il travaillait souvent avec eux dans la chambre de la princesse d'Éberstein, duchesse de Kindal, sa maîtresse ou sa femme, qui, avide et vénale, avait une grande influence sur les affaires publiques. Son autre maîtresse, la comtesse Platen, n'était pas moins cupide; mais elle était moins puissante, et les Anglais les honoraient l'une et l'autre des titres les plus pompeux. De con-
1717. cert avec le comte de Sunderland, gendre de Marlborough, elles réussirent à renverser les deux ministres, et à faire remettre le portefeuille à Sunderland et à Stanhope.

1721. Une idée semblable à celle de Law fut proposée en Angleterre par le chevalier Blount, sous le nom de *Système de la mer du Sud.* Il existait depuis Guillaume III une dette dite dette des *annuités non rachetables*, qui s'élevait environ à 800,000 livres sterling par an; on proposa de rendre cette dette rachetable, et la compagnie de la mer du Sud offrit, en concurrence avec la banque, 7 millions et demi pour le remboursement. Cette offre fut acceptée. La compagnie put en conséquence se rendre maîtresse des dettes non rachetables, qui étaient de 15 millions sterling, et des dettes rachetables, qui s'élevaient à 16; elle conduisit l'agiotage avec tant d'habileté que les actions montèrent jusqu'à mille pour cent (1).

(1) Telle était la manie des spéculations de banque qu'un inconnu se présenta un jour à la bourse, en disant qu'il avait un projet qu'il ferait connaître dans trois mois; qu'en attendant on eût à souscrire, et que ceux qui payeraient comptant deux guinées seraient inscrits pour la valeur de cent, qui en rendraient

Les agioteurs, cédant à l'attrait de richesses acquises sans peine, s'étaient donné un grand ton, affichant avec effronterie le luxe, la corruption, l'immoralité, l'athéisme. Mais ce jeu ne dura point une année : les actions tombèrent à 150, et même au-dessous; la nation, déconcertée, abattue, en accusa le roi, les ministres, la cabale hanovrienne; elle demanda le châtiment des coupables, et il en sortit la révélation de fraudes des plus sales, de ventes simulées en faveur de Sunderland, de Stanhope et des maîtresses du roi. Ils furent condamnés en conséquence, et l'on parla même de contraindre le roi à abdiquer. Walpole, qui avait tout fait pour empêcher cette entreprise, fut alors rappelé; les actions s'étant relevées aussitôt, il proposa de transmettre (*ingraft*) à la banque pour 9 millions d'actions de la compagnie ainsi qu'à la compagnie des Indes orientales, et de lui en laisser pour 20 millions à elle-même. Cette mesure apaisa les inquiétudes pour le moment; mais elle ne put être réalisée.

1721.

Bill d'ingrafting.

Cependant, afin de rétablir le crédit public, Walpole présenta un bill de réduction de la dette, dont le résultat fut avantageux à la nation; il chercha même à relever le commerce et à affranchir l'Angleterre de la nécessité de tirer du Nord les matières premières. Le gouvernement britannique se montra moins rigoureux dans les exclusions commerciales; il abolit les monopoles, à l'exception de celui de la compagnie des Indes, et intervint le moins possible dans les intérêts du commerce. Sans renoncer au système mercantile, il reconnut qu'une constitution où les forces individuelles ont leur plus libre développement est bonne, et qu'il est utile aux gouvernants de favoriser l'action de l'industrie en allégeant de plus en plus ses entraves; en conséquence, les lois de douane furent modifiées dans un sens favorable au commerce, ce qui accrut la richesse publique, et avec elle la gloire et la prospérité du pays.

1727. 11 juin.

Une indigestion de melon mit au tombeau le roi George I[er], qui laissa une dette de 30,267,000 livres sterling, des négociations embarrassées, des obligations de subsides à remplir et la constitution menacée. Il avait toujours négligé sa femme et traité très-durement le prince de Galles, qui lui succéda à l'âge de quarante-deux ans. Le nouveau roi, inférieur à son père en talent et en connaissances politiques, était obstiné, irascible, observateur sévère de l'étiquette; il aimait les parades militaires, et n'avait,

George II.

chaque année autant. Il ramassa dans une matinée 2,000 guinées, avec lesquelles il s'enfuit dès le même soir.

comme son père, aucun goût pour les arts et les sciences. Il considérait son intérêt comme le bien public, choisissait pour ministres les hommes qui lui convenaient personnellement, prenait ses aversions ou ses sympathies pour règles de sa politique, et se livrait à des maîtresses qu'il entretenait par faste et sans passion. La Walmoden, entre autres, assistait aux conseils ; mais la force de la constitution réduisait cette influence féminine à n'agir que sur les faibles, à faire distribuer seulement quelques emplois et des décorations de la Jarretière. George II avait beaucoup de confiance dans sa femme, Caroline de Brandebourg-Anspach, belle, spirituelle, amie des gens de lettres, notamment de Leibniz et de Samuel Clarke. Tout en cachant son désir de dominer, elle exerçait de l'empire sur son mari et même sur ses maîtresses, et gouvernait comme régente toutes les fois que George s'absentait.

Walpole demeura attaché aux whigs et à leurs opinions, c'est-à-dire au principe de la liberté. Chargé d'affermir le gouvernement contre ceux qui voulaient le faire reculer, aussi bien que contre ceux qui voulaient le précipiter dans l'anarchie, il encourut l'animadversion des deux partis, qui ameutèrent l'opinion contre lui. La paix seule pouvait sauver l'Angleterre, et il sut la maintenir malgré le penchant du roi, les criailleries de la foule, l'impertinence française, l'astuce espagnole, l'ambition de l'Autriche et la puissance naissante de la Prusse. Malheureusement les vingt années qu'il passa au ministère lui firent mépriser les hommes, dont il avait vu les bassesses et les mobiles secrets. Attaqué journellement dans des libelles virulents, il se faisait défendre par des gazettes salariées ; il toléra des conspirations, inspira la patience au gouvernement et vainquit l'opposition dite des Jacobites, quoiqu'elle fût composée d'un amas d'éléments divers.

Il avait obtenu ou secondé la réhabilitation de l'abject Bolingbroke, qui, après l'avoir achetée à prix d'argent et de bassesses, ne cessa d'exciter l'opposition à présenter des bills populaires, dont le rejet pût rendre le ministère odieux. Townshend se retira alors, et Walpole entra de plus en plus dans la politique continentale. De français qu'était le cabinet, il le rendit autrichien, en s'alliant avec l'empereur et la Hollande ; c'est ainsi qu'il procura sans guerre à la Grande-Bretagne ce que le traité d'Utrecht lui laissait à désirer ; dès lors il augmenta son autorité et s'acquit la faveur populaire. Il ne prit part à la guerre de Pologne que comme médiateur ; entraîné par les criailleries de la multitude à

des hostilités contre l'Espagne, il les conduisit avec lenteur et sans succès.

L'opposition, qui voyait avec déplaisir l'argent et le sang anglais prodigués en Allemagne, et des soldats étrangers entretenus au péril de la liberté, se déchaîna contre Walpole avec une violence extrême et dans une foule de libelles que dirigeait l'habile orateur Guillaume Pulteney. Il se vit donc contraint, pour se relever du discrédit où il était tombé, à des mesures en désaccord avec ses idées, et il altéra son beau système d'amortissement, créé pour diminuer les taxes. Il pensait avec les économistes que les contributions indirectes étaient plus avantageuses que les impôts directs; il voulait les simplifier, contre l'avis du parlement, en abolissant les petites taxes vexatoires et gênantes, en substituant aux droits de douane l'*accise* ou impôt sur la consommation, dont il espérait tirer assez pour supprimer la taxe territoriale. Il commença à grever le café, le thé, le cacao, puis le sel, le tabac, le vin; or, quoiqu'il procédât par degrés, afin de ne pas effrayer les consommateurs, l'opposition dévoila l'artifice et cria aux armes. Le calomnieux *Craftsman* et les autres feuilles de l'opposition firent du mot *accise* un objet d'épouvante, comme s'il devait renverser la constitution; le peuple une fois prévenu, Walpole ne put arriver à son but; mais, lorsque l'opposition se flattait que George se dégoûterait de son ministre, il se fâcha, au contraire, contre les lords qui le combattaient, et, malgré les *marionnettes de Bolingbroke*, Walpole resta à son poste.

Si la révolution avait rendu le pouvoir exécutif responsable, la chambre, que menait un petit nombre de membres, et des débats de laquelle il était défendu aux journaux de rendre compte, la chambre ne l'était pas. Cette corruption systématique montrait la puissance du parlement; car les ministres n'auraient pas acheté des votes impuissants. Or on ne pouvait y remédier qu'en rendant le pouvoir exécutif absolu, ou bien en donnant de la publicité aux débats, pour que chacun comparût au tribunal de l'opinion. Cela n'était possible qu'à l'aide de moyens détournés; ainsi l'un rapportait les choses du temps comme s'étant passées dans le pays de Lilliput, un autre dans les comices de Rome, où l'on employait d'autres allégories. Mais, durant le long ministère de cet homme d'État qui méprisait la littérature, les protections corruptrices cessèrent envers les lettres; par suite, les écrivains s'adressèrent au public, et les créations de l'esprit devinrent une propriété.

L'opposition inventa les machinations les plus adroites pour renverser Walpole. Tantôt il résistait, tantôt il pliait; enfin, ayant négligé, dans sa confiance, d'appuyer l'élection de quelques-uns de ses amis, il eut le dessous, et remit son portefeuille

1742. à George II, qui en versa des larmes. Le grave archidiacre Coxe (1) fait de lui un héros, un saint; d'autres en font un Séjan et le *père de la corruption*, ce qui prouve combien il est difficile de gouverner après une révolution. Mais, pour se soutenir pendant vingt-cinq ans au pouvoir, l'immoralité ne suffit pas; pour tenir tête aussi longtemps aux passions extrêmes, à la loyauté généreuse des jacobites et au républicanisme idéal des calvinistes, pour réussir enfin à vaincre les partis du dedans comme Marlborough avait vaincu les ennemis du dehors, il fallait réunir le caractère, la sagesse et le courage. On ne trouva rien d'irrégulier dans sa conduite lorsqu'elle fut livrée à l'examen, et il conserva son influence sur le roi, tandis que la discorde régnait dans le ministère formé par Pulteney et présidé par Pelham. Les torys, qui s'étaient toujours maintenus, recouvrèrent la faveur de la cour, bien que le manque de fortes têtes dans leur parti fît conserver encore aux whigs les principaux emplois de l'administration. Les deux partis firent taire leurs haines, précisément peut-être parce que les choses avaient été poussées à l'extrême sous Walpole, et que le peuple s'aperçut que le changement du ministère n'amenait pas un changement de système.

Le prétendant Charles-Édouard, connu sous le nom de *chevalier de Saint-George*, n'avait cessé d'entretenir des intelligences dans le pays. Les attaques terribles dirigées contre le ministère, les discussions orageuses dont le bruit parvenait jusqu'à lui, le portèrent à croire que le mécontentement était au comble, et qu'il ne fallait qu'une étincelle pour faire éclater la guerre ci-

1745. vile. Aidé des subsides de la France, il fit donc un débarquement

26 août. sur la côte de Lochaber, où il arriva avec 200,000 livres à peine, deux mille fusils et six mille sabres. Le peuple se jetait à ses pieds; mais, *Que pouvons-nous faire?* s'écriaient les Écossais; *nous sommes pauvres, désarmés; nous ne mangeons que du pain noir.* — *Je le mangerai avec vous*, répondait Édouard, *je serai pauvre comme vous, et je vous apporte des armes.* Se trouvant bientôt à la tête des clans des Caméron et de Macdonald, il fit proclamer

(1) *Mémoires of life and administration of sir Robert Walpole, with original correspondence and authentic papers;* 1798.

son père, et entra dans Édimbourg. Bien qu'il n'eût pas plus de deux m[illegible] cinq cents montagnards, sans cavalerie ni canons, le courage désespéré avec lequel ils combattaient mit les Anglais en fuite, et le rendit maître de tout le royaume. Les Écossais de la plaine admiraient un prince « qui couchait sur la terre nue, dînait en quatre minutes et battait l'ennemi en cinq. » Ils composèrent des hymnes en son honneur et des satires contre John Cope, général des ennemis; tous avaient son portrait sur leurs tabatières, et quelques-uns donnèrent même de l'argent; mais les montagnes seules répondaient à l'appel de la cornemuse.

Cependant Charles-Édouard se proposa de conquérir l'Angleterre, qui, ayant perdu l'élite de ses soldats à Fontenoi, se trouvait dégarnie de troupes. A la nouvelle de sa marche, les magasins et la bourse furent fermés à Londres, et George tint des bateaux tout prêts pour fuir avec ses trésors ; si Édouard eût marché droit sur la capitale, il aurait mis en grand péril la fortune de la maison de Hanovre. Il différa, dans l'espoir d'être rallié par ceux dont la timidité se bornait à des promesses, et parce qu'il comptait sur des intelligences. Tandis que le gouvernement mettait sa tête à prix, il défendait aux siens de faire aucune insulte à George; mais, pendant ce temps, les Anglais réunissaient des troupes et de l'argent; après l'avoir repoussé de l'Angleterre, ils entrèrent en Écosse, et la guerre se termina tout à coup 1746. 27 avril. par la bataille de Culloden. Le duc de Cumberland traita si horriblement les blessés qu'on le surnomma le *Boucher de l'Écosse*. Le chevalier de Saint-George erra pendant cinq mois dans les montagnes d'Écosse avec des fatigues inouïes, traqué par des assassins et la mort sans cesse sous les yeux; enfin il parvint à se réfugier sur le continent. On le prôna comme un héros, et, bien que la vérité ait été embellie, il est certain qu'il risqua sa vie très-chevaleresquement; mais il lui manquait l'énergie nécessaire pour diriger le mouvement. Il inspirait l'enthousiasme ; mais il n'avait ni fermeté pour se relever dans les revers, ni compassion pour adoucir les souffrances de ceux qui défendaient le dernier des Stuarts. En outre, à Paris, il ne sut pas soutenir la dignité du malheur ; car, tandis que les têtes tombaient en Écosse pour sa cause, il se montrait dans tous les lieux publics, et demandait ses distractions à l'intempérance, comme le font souvent les hommes dont l'existence est brisée.

Quand la journée de Culloden eut mis en évidence la nullité du parti qui rêvait une restauration, éteint les haines en fai-

sant évanouir les espérances, et qu'une génération toute nouvelle se fut affermie dans le gouvernement, on s'appliqua sérieusement aux travaux parlementaires; la révolution n'ayant plus besoin d'être protégée, on en vint aux idées pratiques. Alors surgirent les grands orateurs, comme Chatham, Granville, North, à la chambre haute; Cambden, Erskine, Mansheld, parmi les pairs judiciaires; Pitt, Fox, Burke, Windham, Romilly, Wilberforce, Wilkes, Withbread, Dundas, Shéridan et d'autres encore à la chambre des communes, réunion rare de talents supérieurs.

1746. Déjà William Pitt et lord Holland (Henri Fox) avaient commencé à se montrer. Fox avait toujours admiré Walpole; Pitt était parmi ses adversaires. Le premier devint secrétaire d'État; Pitt se mit à la tête de l'opposition, et son élévation, en dépit de Walpole, prouva que l'opinion était plus puissante que la faveur. En effet, Fox se retira, et accepta le poste subalterne mais lucratif de payeur général. Rien n'atteste mieux une révolution dans les opinions que l'avénement au pouvoir de ce Pitt, fils d'un simple écuyer, parvenu si haut à force d'éloquence, de haine contre les Français, de réputation de probité. Dès ce moment commence l'*administration de Pitt*, qui, doué d'une âme élevée, d'un caractère énergique, d'un esprit supérieur, d'une éloquence chaleureuse, sut se concilier le roi sans s'asservir à ses volontés, contrariant même parfois ses vues, et qui servit le pays de préférence au monarque. Il révéla l'Angleterre à elle-même, telle qu'elle était sortie d'une lutte séculaire pour conquérir ses institutions, lutte dont cinquante années avaient été employées à consolider la dynastie nouvelle, et qui donna pour base à ses institutions une monarchie acceptée par le pays. Il communiqua à la nation une ardeur intrépide, un caractère inflexible, un patriotisme énergique, presque distinct, et la fit triompher de la coalition des souverains de la maison de Bourbon.

(Pitt. 1708-1778.)

On a dit avec raison qu'il possédait les vertus d'un Romain et l'urbanité d'un Français; car son patriotisme était tout à fait dans le genre antique, c'est-à-dire arrogant, disposé à sacrifier l'avantage des autres nations et la justice. Il voulut conquérir, exercer une monarchie universelle; il poussa les Anglais à se faire les rois de l'Océan; par lui l'Angleterre domina en souveraine absolue dans les cabinets et sur les mers; elle maintint la paix dans les colonies, auxquelles elle ajouta le Canada et la Louisiane, enlevés à la France, dont elle détruisit les comptoirs dans l'Inde, et, si la guerre de Sept ans eût duré, elle s'emparait de toutes les colonies françaises. Elle s'appliqua du moins à empêcher l'union des puis-

sances européennes, pour les maintenir dans une dépendance commune sous le titre d'équilibre.

Pitt mit un terme aux persécutions contre les complices du prétendant, ainsi qu'à la loi de guerre qui pesait sur les Écossais, en admettant dans les rangs de l'armée beaucoup de jacobites en butte à des poursuites. Pendant ce temps les whigs, toujours en possession des hauts emplois, veillaient sans cesse pour empêcher les torys de rendre le gouvernement despotique, et la démocratie de devenir radicale.

George II mourut subitement, à l'âge de soixante-sept ans; si l'Angleterre vit son commerce s'acroître, ses armes prospérer, ce ne fut pas à ce prince qu'elle en fut redevable, mais à l'activité de ses habitants et à la décadence de la marine française. Sous son règne, le calendrier grégorien fut adopté, et la Société des antiquaires autorisée; le gouvernement acheta le musée de sir Hans Sloane et la collection de manuscrits dite *Harléienne*, qui fut réunie à celle des manuscrits relatifs à l'histoire d'Angleterre, appelée *Cottonienne*, et à la bibliothèque du roi. 1760. 25 octobre. 1753.

Frédéric-Louis, prince de Galles, avait été laissé en Hanovre par son père, dans la crainte qu'il ne devînt le point de ralliement de l'opposition, surtout après avoir empêché son mariage avec la princesse de Prusse, par animosité personnelle contre Frédéric-Guillaume. En effet, les opposants et les gens de lettres, comme Swift, Pope, Thompson et autres adversaires de Walpole, s'étaient groupés autour de ce prince. Chesterfield ainsi que Bolingbroke, très-habile à censurer finement les abus des whigs autant qu'incapable de les réformer, l'avaient excité contre son père, qui le bannit même de sa présence (1738). Le prince de Galles mourut treize ans après, à l'âge de quarante-sept ans (1751), et George II respira plus à l'aise. Comme Frédéric-Louis ne laissait qu'un fils de douze ans, on avait pourvu au cas d'une minorité par une loi qui confiait la régence à la mère, assistée d'un conseil. Cette loi resta sans effet, attendu que, lors de la mort de son aïeul, George III avait vingt-deux ans; il succéda donc à la couronne. Il avait grandi sans aucune connaissance des affaires; mais on l'aimait, parce qu'il était né en Angleterre, parce qu'il avait été élevé à la manière du pays, dans des idées de piété et de morale, et parce qu'il avait pour lui ces droits héréditaires qui souvent tiennent lieu de mérite. L'aversion de beaucoup d'Anglais, l'indifférence de la plupart pour les rois précédents avaient cessé; il ne pouvait plus être question d'usurpation pour le troisième descendant de cette race; la responsabilité du sang des lé- George III.

gitimistes qui avait été versé ne retombait pas sur lui ; enfin il avait un caractère ferme, une volonté forte, peu de pénétration d'esprit, il est vrai, mais de l'aptitude aux affaires.

Les torys, qui s'étaient toujours tenus éloignés du trône, quoiqu'ils en fussent les soutiens naturels, revinrent aux sentiments du royalisme; s'appuyant sur ce parti et ne s'apercevant pas que les droits nationaux étaient désormais inattaquables, George III eut quelques velléités d'étendre sa prérogative royale. C'était le système de Bolingbroke et de ses collègues, qui, instruments de la corruption parlementaire, voyaient qu'un roi patriote pourrait les rendre inutiles en se rendant plus fort que la chambre des Communes. Or, lord Bute, courtisan habile autant que politique incapable, et qui avait la confiance de George, s'était inspiré de ces idées ; bien que Pitt fût demeuré au ministère, il lui enleva son influence. Dans sa pensée continuelle d'agrandissement, et dans son amour pour la guerre, qui lui avait si bien réussi en Amérique, dans l'Inde, en Allemagne, Pitt voulait de nouveau attaquer l'Espagne, pour prévenir les conséquences du pacte de
1761. famille entre ce pays et la France; se trouvant contrarié dans ce
5 octobre. dessein, il donna sa démission, et s'ouvrit un champ plus libre dans les rangs de l'opposition, mais sans tremper toutefois dans ses intrigues, lui qui avait détesté celles de la cour.

Le triomphe populaire, qui le récompensa de sa chute, grandit encore dès qu'on fut à même de reconnaître combien il avait prévu juste; car Charles III, très-mal disposé envers les Anglais depuis qu'ils avaient menacé Naples, commença les hostilités, et il fallut déclarer la guerre à l'Espagne et à la France.

Le ministère de lord Bute, le premier qui eût été pris dans les rangs torys depuis l'avénement de la maison de Hanovre, s'était proposé de relever l'autorité royale, de faire cesser la corruption et les cabales oligarchiques, de détacher l'Angleterre de ses alliances coûteuses sur le continent, et de mettre fin à la guerre avec la France; mais, s'il réussit dans cette dernière tâche, la corruption devint plus profonde, par la nécessité de soutenir le ministère contre la haine et le mépris populaire. On s'indignait contre ce ministre, dont l'élévation avait pour cause unique la faveur du roi, et qui, Écossais lui-même, remplissait tous les emplois publics d'Écossais dans un temps où la fusion entre les deux nations n'était pas encore complète, et où les blessures de 1745 se trouvaient à peine cicatrisées. L'irritation était donc universelle. A entendre les journalistes, l'Angleterre était plongée dans la misère et livrée au despotisme; en effet, la position des ministres de-

venait de plus en plus difficile depuis que la presse reproduisait chacun de leurs actes. Sauvegarde précieuse de la liberté, elle était une entrave au gouvernement.

Parmi les pamphlets du temps, les *Lettres de Junius*, publiées par un auteur inconnu, à divers intervalles de 1769 à 1772, furent surtout célèbres. Pleines d'une froide et inexorable ironie contre les actes des ministres, ces lettres, à en juger par l'éloquence et l'esprit qui les distinguent, et par la connaissance qu'on y montre des secrets des divers cabinets, devaient avoir pour auteur un personnage de haut rang; mais jamais il ne se fit connaître. Il y avait plus d'acharnement dans le *North-Briton*, que rédigeait Jean Wilkes avec autant d'esprit que d'impudence. Arrêté pour délit de presse, il se défendit avec hardiesse, se sentant appuyé par l'opinion publique, qui soutenait qu'en sa qualité de membre des communes, on ne pouvait procéder contre lui. Le parlement déclara ses livres, ainsi que le poëme d'un autre auteur sur les femmes, séditieux et infâmes; ils furent brûlés par la main du bourreau, et Wilkes s'enfuit. A son retour, il fut condamné. Par trois fois le peuple de Londres l'élut député, et par trois fois la chambre le repoussa. Au milieu de tant d'attaques, lord Bute, convaincu qu'il ne pouvait se soutenir que par la corruption, acheta un soutien.

De Holland, intrépide défenseur de Walpole et du pouvoir arbitraire, naquit Charles Jacques Fox, qui entra à dix-neuf ans au Parlement, où il fut le perpétuel contradicteur de Pitt et l'avocat des doctrines populaires. Son père, qui avait acquis par des moyens indignes d'énormes richesses, l'habitua à les dépenser au jeu et dans les plaisirs, en même temps qu'il l'élevait à parler avec hardiesse et sur tout. Il acquit donc le génie oratoire et la stratégie parlementaire, habile dans les preuves et l'attaque, comme il convient avec des gens positifs. Rivaux de gloire et de talents, tous deux hommes de lettres, amis des sociétés brillantes et des plaisirs de la table, ambitieux au même degré, Fox aimait l'argent; Pitt, non. Doué de cette faconde désordonnée qui vient du cœur et tombe sur le cœur, Fox était tout logique et jugement; Pitt, dépourvu de connaissances pratiques, presque étranger au droit, mais hardi, sentencieux, plein d'allusions classiques, prononçait des discours simples, qui devenaient à l'occasion véhéments, irrésistibles; surtout il savait gagner la confiance et l'affection de la multitude.

Fox. 1749-1806.

Lord Bute acheta Fox, qui se mit alors à recruter des votes pour le ministère, de telle sorte que le traité de paix par lequel la Grande-Bretagne acquérait le Canada fut adopté.

1763. 10 février.

Pitt, qui avait fait tous ses efforts pour que les conditions en fussent rejetées, continua, favorisé par l'opinion publique, de s'opposer à lord Bute, qui poussait le roi à l'absolutisme; quoique George III et ses ministres cherchassent à plusieurs reprises à se débarrasser de son opposition en l'appelant à prendre part à la direction des affaires, il refusa constamment, à moins qu'on n'admît les conditions qu'il jugeait nécessaires pour garantir les libertés publiques. L'opposition en obtint alors une des plus importantes dans l'inamovibilité des juges.

Lord Bute fit place au ministère de lord Grenville, qui, non moins impopulaire que son prédécesseur, jeta le roi dans l'impuissance en voulant le rendre absolu. Il dut alors avoir recours aux whigs; en conséquence, on vit s'élever avec le duc de Cumberland et lord Rockingham d'autres whigs plus moraux, s'ils étaient moins habiles, et qui se refusèrent aux expédients que l'honneur ne pouvait avouer.

Burke. 1730-1797.

De nouvelles illustrations figurèrent alors dans le parlement; parmi les whigs brillait au premier rang Edmond Burke, pauvre Irlandais, qui s'était fait une grande réputation par ses articles dans l'*Annual-Register*. Le marquis de Rockinghan lui offrit la somme nécessaire pour qu'il pût entrer au parlement, où il porta une éloquence nouvelle, riche d'images, fleurie, majestueuse. Ennemi du philosophisme et de la souveraineté populaire, il trouvait dans la propriété l'unique source des droits civils, et ne voyait rien de mieux que de consolider la constitution du pays telle qu'elle était. Fox, au contraire, poussait aux innovations, et il espérait dominer dans les communes non-seulement l'autorité royale, mais encore l'aristocratie.

Dans cette lutte longue et continue entre le patriciat des propriétaires et la classe des industriels anglais, l'homme d'État trouve des enseignements non moins élevés que dans l'étude de la république romaine; mais, comme il s'agit d'un état de lutte essentiellement anormal, on aurait tort de vouloir juger les mesures et les hommes d'après des idées absolues.

CHAPITRE XVIII.

COLONIES ANGLO-AMÉRICAINES (1).

Le règne de George III nous offrira, soit en Asie, soit en Amérique, des événements d'une extrême importance, non-seulement par la continuation de la lutte entre l'Angleterre et la France, qui est le trait caractéristique de l'histoire européenne dans le siècle passé, mais aussi parce que ces événements consolident dans ces contrées la supériorité de la civilisation européenne, qui se greffe sur l'antique civilisation de l'Inde par l'action commerciale, et, par le régime colonial, se développe avec vigueur sur le sol américain.

L'Angleterre avait pris peu de part à la découverte de l'Amérique, attendu qu'elle était encore faible sur mer en comparaison des Portugais et des Espagnols, dont elle ne voulait pas exciter la jalousie; mais, quand Élisabeth se fit l'ennemie de Philippe II, elle songea à l'humilier aussi en lui faisant concurrence dans les contrées septentrionales de l'Amérique. Favorables à la culture, ces contrées n'offraient pas néanmoins ces métaux précieux qui alors étaient considérés comme la seule richesse; il fut donc nécessaire d'y attirer des colons par l'appât de priviléges qu'aucune nation moderne n'avait encore accordés. Aux termes des concessions faites à sir Humphrey Gilbert, qui conduisit une colonie dans 1578
les pays découverts par Cabot, chacun put y jouir des avantages attribués au titre de citoyen anglais, la couronne ne se réservant qu'un cinquième du produit des mines d'or et d'argent. Le courage et l'avidité ne suffirent pas pour triompher de ce pays sauvage, et Gilbert lui-même y périt. Walter Raleigh, son beau- Virginie,
frère, dont nous avons vu la bizarre destinée, ayant obtenu le 1584.
même privilége, envoya Richard Grenville avec des colons, qui abordèrent à l'île de Roanoke; mais, rêvant de l'or partout, ils se dispersèrent de différents côtés, sans s'occuper de se pro-

(1) Indépendamment des historiens contemporains, et surtout de DAVID RAMSAY, *the History of american revolution* (Londres, 1791), voyez : FRED. GENTZ, *die Ursprung und die Grundsatze der Americanischen Revolution;* 1800. MAC GREGOR, *Historical and descriptive skecthes of the maritime colonies of Britisch America;* Londres, 1828. W. POUSSIN, *de la Puissance américaine*, etc. BANKROFT et autres Américains, ainsi que les Italiens BOTTA et LONDONIO.

curer un asile ni de pourvoir à leur sûreté, si bien que l'hiver et les sauvages les détruisirent presque tous. Une seconde expédition, envoyée par le même Raleigh, n'eut pas un meilleur sort; enfin, dirigeant son intention avec d'autres entreprises, il céda
1588. son privilége à une compagnie marchande de Londres.

Cette compagnie, sans chercher à prendre possession du pays, se contenta de faire sur les côtes le commerce avec les sauvages; ce commerce procura de tels bénéfices que l'on accourut en foule dans ces parages; plus tard, une compagnie de Londres et une de Plymouth, qui se formèrent, fondèrent des établissements dans les îles d'Élisabeth et Vigne de Marthe. Les colons, favo-
1606. risés par Jacques Ier, qui établit dans ces parages le gouvernement monarchique qu'il ne pouvait faire accepter en Angleterre, bâtirent James-Town sur le rivage du Powhatan. Peu nombreux au milieu des sauvages, ils ne surent pas rester unis; tout allait au plus mal, grâce aux rapines et aux cabales, quand le capitaine Smith, ayant pris en main l'autorité, y mit bon ordre, et commença à pénétrer parmi les sauvages tantôt par les négociations, tantôt les armes à la main (1).

Lorsqu'on vit la colonie prospérer, quoiqu'on cherchât en vain de l'or, la compagnie y fit passer de nouvelles recrues, et le roi lui donna des institutions plus libérales; mais les mauvaises mœurs et l'hostilité des sauvages la minaient peu à peu.
1610. Lord Delaware apporta quelque remède au mal, et dirigea son attention sur l'agriculture, en même temps qu'il repoussa vigoureusement les sauvages; mais l'immoralité profonde des colons, poussés par la soif de l'or, fit échouer toutes les mesures de prudence et de rigueur. Cependant les sauvages se familiarisèrent peu à peu avec les colons; la culture s'améliora lorsqu'un terrain eut été assigné à chacun d'eux en propriété; on introduisit le tabac dans le pays, et l'on fit venir des nègres pour le cultiver; puis, le monopole ayant été allégé, les cultivateurs libres, devenus riches, demandèrent et obtinrent un statut d'après le mode anglais. Jacques Ier et plus encore Charles Ier cherchèrent à restreindre cette forme de gouvernement libre; cependant les Virginiens restèrent fidèles à ce prince, même lorsque Cromwell eut triomphé. Le commerce lucratif du tabac attirait du monde dans le pays, où l'on envoya des jeunes filles de familles honnêtes pour se marier; quelques condamnés, que le roi Jacques y relégua, revinrent à de meil-

(1) Voy. livre XIV, ch. 13.

leurs sentiments; mais une trame ourdie par les sauvages faillit anéantir la colonie, où ils massacrèrent un grand nombre d'habitants.

Ce fut alors que lord Delaware, persécuté en Angleterre comme catholique, obtint un pays, sur le Potomak, qui fut appelé *Maryland* et peuplé de catholiques. Ces exilés se concilièrent les sauvages par l'humanité et la justice; malgré les persécutions de l'intolérance puritaine, ils prospérèrent en paix sous la direction éclairée de Charles Baltimore. Calvert, qui donna des lois au Maryland, établit le premier légalement l'entière liberté de conscience, et fit de l'égalité de toutes les sectes chrétiennes la base du nouvel État. Maryland. 1632.

La compagnie de Plymouth avait pendant ce temps jeté les fondements de la *Nouvelle-Angleterre;* mais les difficultés faisaient abandonner l'entreprise, quand, les dissensions religieuses ayant amené la guerre civile, cent vingt puritains, partisans de Brown, vinrent y chercher la tolérance qu'ils ne trouvaient pas en Europe, et achetèrent des sauvages un territoire sur lequel ils bâtirent la Nouvelle-Plymouth. Heureux, dans leur condition misérable, de se trouver libres, ils se donnèrent une constitution tout à fait populaire, en opposition à la religion et à la politique de l'Europe; mais la communauté des biens, qu'ils avaient établie, ne permettait pas ces efforts individuels si nécessaires pour faire prospérer l'industrie. Nouvelle-Angleterre. 1607. 1620.

D'autres puritains, persécutés par Charles Ier, élevèrent sur le Massachusets la ville de Salem, puis Charles-Town, avec un gouvernement à l'anglaise, affranchi cependant de la souveraineté du roi, tant politique que sacerdotale. L'acte de cette fondation mérite d'être conservé : « Nous soussignés, qui, pour la gloire de Dieu, le progrès de la foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, établissons cette colonie sur des rivages lointains, nous convenons, par consentement mutuel et solennel devant Dieu, de nous former en corps de société politique, dans l'intention de nous gouverner et de travailler à l'accomplissement de nos desseins. Nous convenons, en vertu de ce contrat, de promulguer des lois, des ordonnances, des actes, et, selon le besoin, d'instituer des magistrats auxquels nous promettons soumission et obéissance. » C'est le premier exemple d'une société politique établie selon les règles strictes du droit, exemple que d'autres suivront, et qui deviendra le germe de la liberté future. Massachusets. 1626.

Ces colonies se peuplaient donc, non par suite de la lutte pro-

testante entre les catholiques et les réformés, mais à cause des querelles survenues entre les derniers et l'Église anglicane. Malgré l'exemple des tolérants catholiques du Maryland, le fanatisme religieux était une source de haines. Les sectes, sans cesse en lutte les unes contre les autres, se multipliaient de jour en jour; la croix et le saint George qui figuraient sur la bannière d'Angleterre parurent des signes d'idolâtrie à Roger Williams, et ses adhérents la déchirèrent; ils furent exilés, et allèrent former une autre colonie, celle de *la Providence*. Mistriss Hutchinson, repoussée pour ses doctrines fanatiques, en constitua une nouvelle
Rhode-Island. 1631. qui se greffa sur la précédente, sous le nom de ***Rhode-Island***, avec un gouvernement tout à fait populaire et la tolérance des opinions, aussi devint-elle florissante.

Weelwright, beau-frère de mistriss Hutchinson, ayant été banni du Massachusets, s'établit dans les pays du Nouvel-Hamp-
1623. shire et du Main; mais ces deux provinces, par défaut de concorde entre ceux qui les occupaient précédemment, furent réunies au Massachusets (1640).

Connecticut. 1633. Hooker, ministre des congrégationalistes, sortit aussi du Massachusets avec ses disciples, et s'établit sur le Connecticut, dans un territoire fertile et sous un heureux climat; à cette colonie se réunit celle de Newhaven, composée d'Anglais persécutés.

Les Hollandais s'étaient établis entre les territoires assignés à la compagnie de Londres et à celle de Plymouth; effrayée de leur active concurrence, l'Angleterre, en pleine paix, occupa leur pays, qui fut cédé au duc d'York, puis à Jacques II; alors il perdit son nom de Nouvelle-Belgique pour s'appeler Nouvelle-York. Une
1664. portion en fut détachée en faveur de lord Berkeleg et de sir Carteret, qui l'appelèrent Nouvelle-Jersey; mais, comme la colonie ne réussit pas, ils la cédèrent à la couronne.

Ainsi, au milieu des tumultes de l'Europe, grandissait une colonie qui est certainement le fait le plus important de ce siècle, et dont néanmoins on fait à peine mention. Nous avons déjà dit que cette partie de l'Amérique offrit le premier exemple de l'égalité de toutes les religions. La Virginie est le premier État du monde qui se soit formé de communes indépendantes, répandues sur une vaste étendue de pays, et avec un gouvernement fondé sur le suffrage universel; on y vit donc, dès l'origine, la souveraineté du peuple, la liberté de commerce, l'indépendance des sectes religieuses, le vote universel. Le Maryland et la Virginie étaient si bien constitués dès leur berceau, qu'ils eurent très-peu d'améliorations à introduire jusqu'au moment de l'é-

mancipation. Les autres colonies les imitaient plus ou moins, et prospéraient malgré les guerres incessantes des sauvages et les prétentions de Charles Ier. Cromwell enleva aux Français l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, au nord de la Nouvelle-Angleterre, pays riche pour la pêche et le commerce des fourrures qu'on y faisait avec les sauvages. Les colonies s'allièrent entre elles pour se défendre en commun, et, profitant des troubles de l'Angleterre, elles se gouvernèrent comme États indépendants; elles se seraient dès lors élevées à un haut degré de puissance, si l'intolérance puritaine n'y eût produit des déchirements continuels.

1654.

Acte de navigation. 1662.

Lorsque la monarchie eut été restaurée en Angleterre, Charles II s'efforça d'affermir dans les colonies l'autorité royale; il leur imposa des entraves et des taxes, ordonna que les transports entre elles et la mère patrie ne se fissent que sur bâtiments anglais, et que le tabac, l'indigo, le coton, le riz, le bois de construction ne pussent être expédiés qu'en Angleterre. En même temps, le parlement décréta que les délinquants de toute espèce seraient déportés en Amérique, ce qui était dégrader ce pays dans l'opinion. Ce motif et d'autres griefs irritèrent les Virginiens, et il en résulta une guerre civile, où les royalistes eurent le dessus.

Charles II s'efforça de réprimer l'esprit d'indépendance de ces colonies; mais en réalité, il ne parvint qu'à l'accroître, et il céda à quelques lords, ses courtisans, un territoire très-vaste, qui fut appelé la *Caroline*. Ces seigneurs demandèrent à Locke une constitution pour le pays, et le philosophe en rédigea une, absurde, pleine de titres pompeux et d'entraves pour la propriété. La colonie aurait même tourné au plus mal, par suite de démêlés entre les habitants et les propriétaires, sans la liberté de conscience, qui attira beaucoup de monde.

Caroline. 1663.

La lutte de Charles II avec le parlement permit aux colonies d'agir comme si elles eussent été indépendantes, et de trafiquer avec les autres nations en dépit de l'*acte de navigation*. Lorsque Jacques II songea à y rendre quelque force à l'autorité royale, et à soumettre les colonies à son gouvernement, peu s'en fallut qu'il n'en résultât une rébellion; mais la maison d'Orange ayant été substituée aux Stuarts, Guillaume III, tout en restreignant la constitution coloniale, accorda de grands avantages au commerce, et ces concessions conjurèrent le danger.

Entre les colonies du nord et celles du sud, il restait un vaste pays où déjà Gustave-Adolphe avait cherché à procurer un asile à ceux qui se trouvaient persécutés en Europe pour leurs opi-

W. Penn. 1644-1718. nions religieuses. Charles II en fit concession à Guillaume Penn, quaker fervent, moyennant un faible tribut, avec le droit de faire des lois conformes à celles d'Angleterre, et la promesse que le roi ne mettrait point de taxes sans le consentement de Penn et de l'assemblée. Raynal représente Penn comme un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité; Montesquieu, comme un Lycurgue moderne; Franklin et d'autres, comme un adroit charlatan. La constitution qu'il publia avant son départ d'Angleterre n'était qu'une amorce; car, une fois arrivé sur les lieux, il lui en substitua une autre entièrement dans son intérêt. Au lieu de la laisser au peuple, il s'attribua la nomination des conseillers et des fonctionnaires publics, ainsi que le pouvoir exécutif, avec le droit d'opposer son *veto* aux décisions du conseil, et de traiter avec les Indiens pour les acquisitions de territoire. Il imposa aux colons une taxe perpétuelle, qui, légère d'abord, s'accrut de jour en jour et produisit de grandes richesses à ses descendants; il en établit aussi une sur les propriétaires, en prenant soin d'en exempter ses héritiers, qui prétendirent maintenir ce privilége contre le vœu unanime des habitants, et ce fut une semence de discorde (1). Cependant, lorsqu'il ne céda point aux suggestions de l'intérêt, Penn fit des règlements pleins de sagesse. La secte à laquelle il appartenait enseignait le travail, la paix, 1682. la tolérance religieuse, les vertus frugales, la simplicité; elle écartait de Philadelphie, bâtie par Penn au confluent de la Delaware et du Schuylkill, le contraste insultant du luxe et de la mendicité.

Les Français avaient aussi établi des colonies dans ces contrées, et ils auraient pu avoir une très-grande part à la civilisation du nouveau monde; mais ils n'eurent jamais la persévérance qui fait prospérer les établissements en se fixant irrévocablement dans un lieu, et cela sans projets farouches d'extermination, sans vouloir arriver au but malgré les obstacles et la conscience. De plus, le despotisme féodal et monarchique ne permettait pas ces concessions si nécessaires à la prospérité des colonies; la proscription des protestants enlevait l'assistance d'un grand nombre de bras et d'in-

(1) Les colons lui présentèrent, en 1707, une réclamation ainsi conçue : « Nous et le peuple représenté par nous, opprimés et ruinés par la mauvaise administration et les manéges de ton délégué, par la conduite détestable, les procédés rebutants et les exactions énormes de ton secrétaire, nous succombons sous le poids des injustices et des oppressions arbitraires de tes mauvais ministres, qui abusent des pouvoirs à toi concédés par la couronne, et qui, nous le supposons du moins, dominant ton esprit, sont cause que tu nous as laissés jusqu'à présent sans soulagement, etc. » On sait que les quakers emploient constamment le *tu* au lieu du *vous*.

telligences. Cependant les Français étaient aimés des naturels du Canada, à cause de leur tolérance et de leur facilité à se plier à leurs usages; de leur côté, les indigènes possédaient plusieurs des qualités et des défauts des Français, l'impétuosité à la guerre, le goût des aventures et des plaisirs du moment, plutôt qu'ils ne songeaient à jouir d'une prospérité durable.

Tout portait à croire que les Français et les Anglais ne pourraient pas demeurer longtemps en paix dans ce voisinage; en effet, ces derniers ayant cherché à accaparer le commerce des pelleteries avec les Iroquois, il en résulta une guerre qui troubla l'état florissant des colonies. On combattit avec des chances diverses; dans ces luttes, la valeur farouche des sauvages s'allia à celle des Européens, jusqu'au moment où le traité d'Utrecht assura l'Acadie à l'Angleterre. 1713.

Les Français ne purent se résigner à cettte perte; épiant sans cesse l'instant de recouvrer un territoire aussi important, et ne se trouvant pas assez forts, ils armaient contre la colonie les sauvages, qui renouvelaient sans cesse leurs attaques. D'autre part, les Espagnols poussaient avec acharnement les sauvages contre la Caroline, où les colons, se trouvant en grand péril, réclamèrent l'assistance des propriétaires; n'ayant pu rien obtenir d'eux, ils songèrent à se rendre indépendants sous la protection du roi, et 1719.
ils réussirent. Le gouvernement avare et désastreux des propriétaires fut aboli, ainsi que la constitution de Locke; la Caroline, où tous les habitants furent appelés à participer à l'action législative et au vote de l'impôt, divisée en septentrionale et en méridionale, devint bientôt florissante.

Mais elle n'eut jamais assez de population pour s'étendre sur la plaine marécageuse, au midi, qui resta déserte jusqu'au moment où certains philanthropes eurent l'idée d'y transférer d'Angleterre les pauvres qui manquaient de pain dans leur patrie; ainsi commença la colonie à laquelle on donna le nom de *Géorgie*, de celui Géorgie.
du roi, qui fonda la ville de Savannah. Plus tard, le Suisse Pierre 1733.
Pury y conduisit quatre cents de ses compatriotes, et fonda Purisbourg; mais les propriétaires ne voulurent pas admettre les colons à partager leurs droits, et leur défendirent d'employer les nègres et de faire usage du rhum, lois plus morales qu'opportunes. La colonie languissait en conséquence, lorsque la non répression de la contrebande excita les Espagnols à faire la guerre aux Anglais; la Géorgie, qui se trouva exposée aux premières attaques sans avoir ni hommes ni munitions pour se défendre, fut envahie par l'ennemi; mais elle résista si énergiquement, qu'il dut se retirer.

Lors de la guerre pour la succession d'Autriche, qui mit aux prises les Français et les Anglais, les premiers envahirent l'Acadie; les autres s'emparèrent de Louisbourg, ville de l'Ile-Royale, dans une situation importante, attendu qu'elle commandait le golfe de Saint-Laurent et les bancs de pêche de Terre-Neuve, en même temps qu'elle était le boulevard du Canada. Shirley, homme très-aventureux, qui avait tenté follement cette entreprise, ayant réussi, songea à en faire autant pour le Canada; mais, à la paix
1748. d'Aix-la-Chapelle, l'Angleterre restitua sa conquête, et remit les choses dans l'état où elles *devaient être* auparavant.

Les frontières restaient donc indéterminées entre les colonies anglaises et le Canada, ce qui avait déjà causé les démêlés antérieurs. De plus, les Français s'étaient établis dans la Louisiane, sur le Mississipi, contrée aussi étendue que fertile; leur projet était de la réunir au Canada, en occupant les terres intermédiaires, qu'ils appelaient territoire de l'Ouest, de manière à restreindre les Anglais dans le demi-cercle formé par les monts Alléghanys. A cet effet, ils avaient fortifié les lacs Ontario et Érié, ainsi que les
1751. sources de l'Ohio. Les marchands anglais ayant obtenu du roi un vaste territoire sur l'Ohio, les Français s'opposèrent à ce qu'ils l'occupassent. Les Canadiens réclamèrent cette terre comme leur appartenant, et ils dirent aux envoyés français : *Pères, c'est trop de venir bâtir sur nos terres et de s'en emparer par force. Pères, les Anglais sont blancs, et vous aussi; or, nous sommes dans un pays au milieu, qui a été destiné à notre résidence par le grand Être de là-haut. En conséquence, pères, nous demandons que vous vous retiriez, comme l'ont fait vos frères les Anglais.*

1752. Mais ni *pères* ni *frères* ne se retirèrent, et la guerre seule dut décider à qui des deux usurpateurs resterait le versant occidental des Alléghanys.

La turbulence des Acadiens fut cause qu'on les arracha tous à leurs foyers, et qu'on les dispersa dans les autres colonies, en laissant le pays dépeuplé. Cette discorde entre les colons et la mère patrie, ainsi que l'impéritie des ministres de George II, attira aux Anglais de fréquents revers. Mais lorsque William Pitt apporta au ministère des intentions énergiques, tout changea de face; on redoubla d'efforts, et Louisbourg fut repris avec d'autres points
1759. importants. Wolf se conduisit en héros à Québec, et mourut vain-
17 septembre. queur (1). Bientôt les Français, resserrés dans Montréal, furent

(1) Blessé à la tête, et craignant que son armée ne se décourageât, il reparut le front bandé; mais bientôt une autre balle l'atteignit dans le ventre. Il dissimula encore cette blessure, et continua à donner ses ordres, quand une troi-

contraints de capituler, en laissant tout le Canada à la merci des Anglais, et la puissance française ruinée dans l'Amérique septen- 1760. trionale. Peu après fut signée la paix de Paris, qui assura à l'Angleterre le Canada, l'Ile-Royale et la Louisiane, sans compter 1763. 10 février. qu'elle obtint de l'Espagne la cession des deux Florides.

L'Angleterre posséda donc tout le pays depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, et depuis l'Atlantique jusqu'au *Père des fleuves,* comme les Indiens appellent le Mississipi, sur un espace de plus de douze cents milles du nord au midi, et de mille de l'est à l'ouest. Parmi ces colonies, le New-Hampshire, le Massachusets, Rhode-Island, le Connecticut étaient au nord et à l'est; New-York, New-Jersey, la Pensylvanie, le Delaware, au centre; enfin le Maryland, la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie, au midi. Ces pays, très-favorables à l'agriculture, comptaient environ deux millions de blancs; mais ils n'avaient qu'un très-petit nombre de villes.

La Nouvelle-Angleterre n'était donc ni un établissement d'industrie et de commerce, comme les factoreries d'Afrique, ni une domination sur des peuples agricoles d'une autre race, comme l'empire britannique dans l'Inde et l'empire espagnol au Mexique et au Pérou, mais un établissement religieux, où la liberté civile se montrait, dès l'origine, inséparable de la liberté du culte. Ce qui étonne dans cette contrée, c'est l'infinité des sectes religieuses: les puritains fondèrent Boston, les quakers Philadelphie, les anglicans New-York, les catholiques Maryland; cette origine fit que ces croyances diverses se supportèrent mutuellement, et que la *liberté* des cultes exista en Amérique avant que la *tolérance* fût pratiquée en Europe.

Ces colonies ayant été fondées sous la direction et aux frais de particuliers, le gouvernement ne s'en mêla que tard pour en tirer des avantages. Quelques-uns des colons étaient des citoyens libres, venus dans le pays pour y chercher la liberté de conscience; d'autres, des malfaiteurs déportés; d'autres encore, des indigents amenés pour travailler et qui, après être restés un certain temps serfs, afin de payer les frais de leur voyage et de leur premier

sième balle le frappa à la poitrine. Obligé de se retirer et sentant sa fin prochaine, il se fit exhausser un peu pour voir la bataille; mais sa vue s'obscurcissant, il demanda des renseignements à un officier; puis, lorsqu'il lui entendit dire que l'ennemi était en fuite : *Je suis content,* s'écria-t-il, et il expira.

Il n'en fallut pas davantage pour le faire comparer à Épaminondas; mais le Thébain mourait en assurant la liberté de sa patrie, tandis que Wolf expirait dans le Canada pour les caprices de l'Europe.

établissement, devenaient libres ensuite. Quelques seigneurs obtenaient des terres, où ils fondaient la féodalité à la manière anglaise. C'était, comme on le voit, un bizarre mélange de fugitifs, de spéculateurs, d'enthousiastes, de gens perdus, formant néanmoins un peuple laborieux, qui comprenait que le premier intérêt d'une association politique est de se tolérer l'un l'autre.

On ne vit point là les excès des colonies espagnoles contre les naturels; mais leur froide destruction y fut peut-être plus odieuse; car si les Espagnols se livrèrent d'abord à d'atroces violences, ils entrèrent par la suite en société avec les indigènes, si bien qu'aujourd'hui les deux races se trouvent mêlées, et qu'elles seront un jour fondues ensemble grâce à la liberté. Les Anglo-Américains, au contraire, repoussèrent tout mélange, refoulèrent constamment les races indigènes; aujourd'hui même, ils continuent leur œuvre en les poussant dans les déserts au delà du Mississipi, sans que la civilisation et l'égalité républicaine soient parvenues à vaincre le préjugé qui existe contre les hommes de couleur.

Le gouvernement des propriétaires avait pu se maintenir dans la Pensylvanie et le Maryland; le pouvoir royal s'était étendu sur les autres colonies, à l'exception du Connecticut et de Rhode-Island, qui conservaient la constitution qui leur avait été accordée par Charles II.

Ainsi divisées de gouvernement et d'intérêts, mais riches et peuplées, ces colonies offraient déjà les éléments de la confédération : en 1690, elles tinrent un congrès à New-York, où elles arrêtèrent le projet de conquérir la Nouvelle-France, indépendamment de la mère patrie; mais la ligue projetée entre elles donna de l'ombrage au ministère anglais.

L'Angleterre n'exerçait guère sur elles sa suzeraineté qu'en les défendant et en les favorisant; elle employait à des dépenses d'utilité publique les contributions, qui, au dire de quelques auteurs, s'élevaient à peine, entre toutes les colonies, à trois millions de francs; quant au commerce, elle voulut en avoir tout l'avantage.

Les priviléges concédés à ces colonies étaient en opposition avec une maxime fondamentale des colonies modernes, maxime qui veut que la mère patrie seule y envoie les marchandises et en
1715. exporte les denrées. En conséquence, sous le règne de Georges I[er], un bill du parlement resserra les liens entre les colonies et la métropole, au grand avantage de la dernière; mais les colons, qui croyaient n'avoir perdu aucun de leurs droits comme Anglais en allant s'établir ailleurs, firent une résistance si forte, que l'ancien système fut conservé. L'Angleterre essaya plusieurs fois encore

d'y établir le monopole; mais les Américains le corrigeaient par la contrebande, surtout avec les Hollandais. L'île de Man, à vingt milles entre l'Angleterre et l'Irlande, autrefois royaume indépendant, puis réunie à la monarchie écossaise, avait été inféodée à Sir John Stanley (1485), de la famille duquel elle passa à Jean Murray (1764); mais se trouvant, comme fief de la couronne, affranchie des lois du royaume, elle servait d'entrepôt à la contrebande d'Amérique, et le parlement ordonna de l'acheter, ce qui empêcha les Américains de continuer ce commerce.

Les manufactures ne pouvaient prospérer beaucoup dans un pays où les habitants étaient simples et peu nombreux, et la main d'œuvre fort chère. On s'appliquait donc plutôt à l'agriculture, et l'on exportait des bœufs du nord, des grains du centre, du tabac, de l'indigo et du coton du midi; ajoutez-y du poisson et des bois de construction. L'Angleterre déterminait le prix, de manière à balancer celui des matières premières, qu'elle tirait en grande quantité de ces contrées, avec celui des produits manufacturés, qu'elle y expédiait en petit nombre; en conséquence, l'argent y était très-rare, et l'on y suppléait par un papier imprimé et les polices de tabac en entrepôt. D'un autre côté, l'incertitude des limites des territoires assignés aux divers propriétaires y multipliait les procès et les avocats, qui seuls trouvaient à s'enrichir.

La Virginie surpassait en prospérité toutes les autres colonies. Constituée par l'aristocratie anglaise, elle en conserva le caractère; les lois, et principalement celle qui réglait les successions, y favorisèrent la formation des grandes propriétés, cultivées par des esclaves. Les maîtres y acquirent ainsi l'habitude et l'esprit du commandement; n'ayant point à vaquer à des travaux serviles, ils purent perfectionner leur intelligence par des études désintéressées; c'est pourquoi ce pays a eu et a encore en partie le privilége de produire les hommes les plus distingués par leur esprit, de même que les États du Nord en offrent de plus aptes à l'industrie, au négoce, au travail persévérant. Les premiers colons, brownistes, indépendants, puritains comme ils étaient, donnèrent à la législation et aux habitudes un air judaïque, s'attachant à une observation rigoureuse des formes extérieures, et déployant une grande rigueur pénale; ainsi on lisait en tête de la loi du Connecticut: *Que celui-là meure qui adore un autre Dieu que le Seigneur!* Ils y associaient les idées protestantes: l'égalité de tous, comme étant inspirés et saints; la conscience universelle, comme arbitre du bien et du mal; la souveraineté du peuple, comme principe du pouvoir. La fraternité puritaine, qui se développa en-

suite en philosophie politique, portait à tenir compte de beaucoup de détails alors négligés, pour prévenir et satisfaire les besoins sociaux, tels que l'entretien des pauvres aux frais du public, l'établissement des routes, l'éducation publique, tant élémentaire que supérieure.

L'esprit démocratique s'implantait ainsi et se propageait, et, dans un court espace de temps, les colonies avaient grandi en nombre et puissance; l'accroissement rapide de Boston, de New-York, de Philadelphie montrait à quelle prospérité ces villes étaient destinées. Elles avaient produit des magistrats, des administrateurs, des guerriers; la vie de chasse et de commerce avait fomenté l'esprit de liberté et d'opposition, introduit par les premiers fondateurs. Originales sous le rapport des idées et des institutions, éloignées par une vaste mer de la métropole, qu'elles avaient aidée dans ses guerres comme alliées libres, elles sentaient pouvoir se passer désormais d'une dépendance qui, si elle leur avait été utile dans les commencements, devenait alors onéreuse par les droits que la mère partie prétendait exercer, et parce que cet esprit national distinct, qui fait de chaque peuple une individualité indépendante, était parvenu à sa maturité. Ces villes se trouvaient retenues par le besoin d'être protégées contre des voisins menaçants, comme les Français dans le Canada et les Espagnols dans les Florides; mais, quand ces dernières contrées eurent été cédées à l'Angleterre par la honteuse paix de 1713, ce motif même disparut.

En portant les armes dans la guerre de Sept ans, les Américains avaient appris la discipline et fait l'expérience de leurs forces; mais les officiers anglais, fiers de leur brevet royal, méprisaient les officiers des colonies, et le gouvernement fomentait ces jalousies en donnant une plus forte solde aux premiers. C'est ainsi que se propageaient les dispositions malveillantes.

La guerre de Sept ans avait donné la prédominance aux Anglais en Europe et en Amérique; ils crurent donc pouvoir traiter les peuples avec la même arrogance qu'ils déployaient à l'égard des rois. Comme ils avaient contracté d'énormes dettes dans la dernière guerre, on voulut, après avoir épuisé dans la mère patrie les combinaisons d'une savante fiscalité, que les colonies, au profit desquelles elle avait été faite, contribussent à les payer. En
1761. conséquence, lord Granville ayant succédé à lord Bute dans le ministère, on imposa une légère taxe sur les objets que les colonies ne tiraient pas directement de la métropole, comme les toiles,
1765. 22 mars. les mousselines de l'Inde et le thé; puis, un autre acte (*Stamp-act*)

ordonna l'application d'un timbre sur le papier en usage dans les transactions publiques ; le produit de cette taxe devait servir aux dépenses de l'administration, et l'excédant à payer la dette de l'État. Pitt et l'opposition combattirent cet acte ; mais Townshend disait : *Maintenant que ces enfants établis par nos soins, nourris par notre bonté, protégés par nos armes, ont acquis plus de force et de richesses, refuseraient-ils de nous aider à supporter des charges toujours croissantes ?*

Le colonel Barre répondait : « Des fils établis par vos soins ? « ce fut, au contraire, votre oppression qui les força de fuir en « Amérique et de chercher un refuge contre des souffrances « inexprimables. Nourris par votre bonté ? ils ont grandi, au con- « traire, parce que vous les avez abandonnés, et quand vous « commençâtes à vous occuper d'eux, ce fut pour leur envoyer « des agents dans le but de machiner contre leur liberté et de « ravager leurs biens. Protégés par vos armes ? ce sont eux, au « contraire, qui les ont prises pour votre défense et qui, aban- « donnant leur industrie active, ont baigné les frontières de leur « sang, tandis qu'à l'intérieur ils consacraient à votre soulage- « gement les épargnes de leurs familles. L'esprit de liberté qui « anima ce peuple à son origine, l'animera toujours, croyez- « m'en. »

Il est de principe dans la constitution anglaise, comme dans les autres constitutions d'origine germanique, que nul ne doit payer de contributions à moins de les avoir votées ; puis, comme une longue coutume avait fait croire aux Américains qu'ils devaient en être exempts, ils se recrièrent hautement contre un acte arbitraire qui lésait leurs intérêts. Ils formèrent des réunions, mais on les dispersa ; ils présentèrent des réclamations, mais lord Granville les repoussa avec opiniâtreté, et une mesure qui devait alléger les charges du peuple d'Angleterre, en faisant entrer dans les coffres de l'échiquier 300,000 livres sterling, trouvait beaucoup d'appui dans les chambres.

Il ne restait donc plus aux Américains que la résistance ouverte. Les Virginiens furent les premiers à y recourir, et les autres habitants de la Nouvelle-Angleterre suivirent leur exemple, en refusant de recevoir désormais les produits anglais : moyen terrible de ruiner un pays qui ne vit que du travail de ses manufactures. En même temps, le peuple se livrait à des démonstrations violentes : des cercueils sur lesquels on lisait inscrit *liberté* étaient portés au cimetière ; on brûlait des balles de papier timbré, et, pour n'en avoir pas besoin, on interrompit les actes publics aux-

quels il avait été déclaré nécessaire. Une société des *Fils de la liberté* s'organisa pour entretenir cette fermentation populaire.

L'industrie anglaise se trouva bien plus frappée par la prohibition complète de ses marchandises que le produit du timbre
1766. n'aurait été profitable ; l'opposition appuya dans le parlement les griefs des colonies, et, arrivée au ministère avec Pitt, elle proposa la révocation des mesures précédentes.

Lorsque l'abolition du timbre eut été obtenue, la joie qui se manifesta en Angleterre fut encore plus vive que dans les colonies ; mais, outre qu'on est toujours porté à voir de la faiblesse dans les concessions faites par un gouvernement aux vœux populaires, une déclaration jointe au nouvel acte portait que « les colonies étaient de droit subordonnées à la métropole, et dépendaient de la couronne ainsi que du parlement d'Angleterre, en qui résidait l'autorité et la pleine puissance de faire les lois et statuts auxquels elles étaient tenues d'obéir. » Dans la question de la taxe, les droits de la métropole avaient été discutés ; non-seulement on avait soutenu qu'il n'appartenait pas au parlement de mettre cet impôt, parce que les colonies n'avaient pas de représentants dans son sein, mais on avait dénié même à la mère patrie toute suprématie ainsi que le pouvoir législatif. La déclaration parut donc tyrannique, et l'on commença dès lors à méditer l'indépendance des colonies et à la préparer. Le parlement agit avec une imprévoyance faite pour les irriter encore davantage. Après avoir aboli le timbre, il s'avisa de mettre une taxe légère sur les vitres, les couleurs, le thé et le papier introduits sur leur territoire. Les Américains s'opposèrent avec une fermeté égale à ces nouvelles mesures, en défendant l'introduction
1769. de ces marchandises. Le Massachusets invita les autres colonies à s'unir ; les troupes envoyées pour réprimer cet esprit de résistance ne servirent qu'à l'accroître, et, dans une assemblée générale tenue à Boston, on prit le parti de se confédérer et de ne plus laisser aborder dans les ports de navires marchands anglais.

La conséquence fut la ruine de beaucoup de maisons en Angleterre ; ce qui détermina le nouveau ministre, lord North, bon
1770. financier et mauvais politique, à abolir les taxes, en maintenant seulement celle du thé, non pour le produit qu'il en espérait, mais dans le but de conserver le dogme de la suprématie. Les chefs des Américains ne s'y trompèrent pas, et, en rapportant l'exclusion prononcée contre les autres marchandises, ils laissèrent subsister celle qui frappait le thé. Le calme parut alors rétabli, autant du moins qu'il était possible entre des esprits aigris.

Benjamin Franklin, de Boston, né pauvre, mais laborieux et économe, avait commencé par être ouvrier imprimeur; il avait ensuite publié un journal, ainsi qu'un almanach de vérités pratiques, et il s'était appliqué à la physique. Le crédit que son mérite lui avait acquis parmi les Américains donna du poids à ses conseils dans ces premiers mouvements, soit pour les modérer lorsque c'était nécessaire, soit pour en assurer l'effet et persuader à ses compatriotes de bien consulter leurs forces avant de réclamer ce qui, une fois refusé ou suivi d'un échec, aurait retardé pour des siècles l'accomplissement de leurs vœux. Envoyé à Londres comme agent des colonies, il parvint à intercepter des lettres fort hostiles du gouverneur Hutchinson, qui excitait les Anglais à réprimer vigoureusement ce désir d'indépendance. Comme elles furent livrées à l'impression, les Américains demandèrent le rappel d'Hutchinson, pour son hostilité envers leur pays; bien que le roi persistât à s'y refuser, il se fit, peu après, remplacer par lord Gage, qui avait le commandement de l'armée. Les colonies virent là un motif pour s'unir plus étroitement, en formant dans chacune d'elles des comités en correspondance avec le comité central de Boston, afin de veiller au maintien de la liberté. Ce fut un véritable gouvernement indépendant; il ne fallait plus que le signal, que ne tarda pas à donner le parlement par des mesures imprudentes.

Franklin. 1706-1790.

1767.

1773.

Nous avons dit que les Américains avaient refusé de recevoir le thé anglais; c'était la Hollande qui, par contrebande, leur fournissait cette denrée. La compagnie des Indes orientales vit alors dix-huit millions de livres de thé, son principal débit, accumulés dans ses magasins. Lord North proposa donc, pour se tirer de ses embarras pécuniaires, de permettre l'exportation du thé sans la taxe ordinaire d'un schelling, et d'en établir des magasins en Amérique, en payant seulement trois pences par livre qui serait vendue. La proposition passa, et l'on y ajouta même le monopole, ce qui causa la ruine de ceux des négociants d'Amérique qui tiraient le thé d'Angleterre, et celle des marchands en détail. Que firent alors les Américains? ils prirent la résolution de se passer de thé, et repoussèrent les bâtiments qui leur en apportaient; celui que l'on put débarquer moisit dans les magasins ou fut jeté à la mer.

Décembre.

Le ministre lord North, mélange de violence et de faiblesse, comptant d'ailleurs sur la supériorité des troupes disciplinées, crut alors qu'il ne lui restait plus d'autre voie que celle du châtiment; il décréta donc l'interdiction du port de Boston et l'abo-

1774. 25 mars.

lition de la charte du Massachusets; le gouverneur des colonies fut autorisé à expédier en Angleterre les Américains rebelles, et l'on envoya des troupes à lord Gage pour mettre ces ordres à exécution.

Ces mesures rigoureuses avaient rencontré une vive opposition dans le parlement, où les droits des Américains étaient soutenus avec autant d'ardeur que les Américains auraient pu en mettre eux-mêmes à les défendre. On menaçait le ministère de la perte des colonies; on représentait que leur liberté était la compagne et la sauvegarde de la liberté anglaise; qu'il fallait leur envoyer la branche d'olivier et non le glaive; leur demander de partager les charges, mais constitutionnellement, et l'on ajoutait que le meilleur moyen de les engager à subvenir aux besoins connus était de leur faire aimer le gouvernement.

1774. Les Américains se considérèrent comme atteints en commun par le tort causé à Boston et au Massachusets; en conséquence, ils repoussèrent unanimement les marchandises britanniques, et les habitants des ports déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à s'enrichir au détriment de leurs frères.

Pendant dix ans de débats, tous avaient pu étudier les bases de la législation; les théories de Sidney et de Locke avaient été non-seulement proclamées, mais mises à exécution. Les journaux des colonies discutaient les questions capitales, et les articles d'Adams, dans la *Gazette de Boston*, sur le droit canonique et féodal, méritaient d'être réimprimés en Angleterre. Les assemblées étaient d'usage général pour l'administration intérieure; aussi, bien que ces provinces fussent de formation récente, s'y trouvait-il déjà une hardisse et une expérience dignes de la salle de Westminster. La division en whigs et en torys avait passé de la métropole dans les colonies, où l'on indiquait par le dernier nom les gens riches, ennemis des bouleversements et favorables au roi; mais ils étaient par cela même inférieurs aux whigs, défenseurs de la liberté, dont la fougue était soutenue par le peuple, disposé toujours à donner plus de créance à ceux qui s'agitent le plus. Leur crédit s'était accru de l'hésitation du parlement anglais, qui, par ses demi-mesures, menaçait avant de frapper, ou s'arrêtait après avoir menacé. La presse propageait l'amour de la liberté non moins en Amérique qu'en Europe. On appelait, à Boston, arbre de la liberté un orme sous lequel on se réunissait; aussitôt on se mit à planter des arbres de la liberté, et les réunions se convertirent en conventicules révolutionnaires. On n'y parlait pas encore d'indépendance, mais seulement du droit qu'avait

le peuple des colonies de consentir l'impôt, et de l'injustice qu'il y avait à vouloir leur faire prodiguer, pour le luxe de Londres, ce qui était nécessaire à leur propre sûreté; mais de pareils mouvements ne s'arrêtent pas d'ordinaire à leur premier essor, et l'on en vint bientôt jusqu'à refuser obéissance au gouverneur. Néanmoins, au lieu de l'anarchie à laquelle l'ennemi s'attendait, une discipline rigoureuse fut spontanément observée, et l'on prit une attitude défensive, en constituant un congrès général des colonies siégeant à Philadelphie. Ainsi le péril commun faisait fraterniser ceux qui d'abord n'avaient pu s'entendre pour repousser les sauvages, quand ceux-ci les menacaient isolément.

Pitt, comme nous l'avons dit, avait été rappelé à la direction des affaires (1766), qu'il reprit avec les titres de pair et de vicomte de Chatham. Bien que sa santé ne lui permît pas de supporter longtemps un pareil fardeau, et que l'acceptation de ces titres par un homme dont on avait jusque-là vanté l'intégrité lui eût nui dans la faveur populaire, il soutint la cause de la justice et 1774.
de l'humanité avec une chaleur qui parut imprudente à ses adversaires; mis il répondait que ses conseils suivis à propos feraient beaucoup plus de bien que ses prophéties ne pourraient causer de mal : « Rappelez-vous, milords, disait-il, que des hommes d'un esprit libre et entreprenant se réfugièrent dans ce coin de terre plutôt que de se soumettre aux principes serviles et tyranniques qui dominaient alors notre malheureuse Angleterre; qu'y a-t-il d'étonnant si les descendants de ces hommes généreux s'indignent de se voir enlever des priviléges achetés si chèrement? Si le nouveau monde avait été peuplé des enfants d'un autre royaume, ils y auraient peut-être porté avec eux les chaînes de l'esclavage, l'habitude de la servilité; mais ceux-là qui ont fui l'Angleterre parce qu'ils ne se trouvaient pas libres, doivent conserver leur liberté sur la terre où ils lui ont cherché un asile. »

L'Europe prenait intérêt à cette résistance légale, et, dans un
1774. temps où tout enthousiasme avait succombé sous une sèche incrédulité, on sentit renaître le besoin de croire à quelque chose; on se plaisait à discuter les droits des autres à défaut des siens, et l'on était généralement favorable aux Américains, tant par l'effet de ce penchant que l'on éprouve pour des gens qui soutiennent des droits menacés, que par le désir de voir le despotisme anglais humilié.

Telle était la disposition des esprits, quand s'ouvrit le congrès de Philadelphie, où il fut arrêté que chaque colonie n'émettrai

Déclaration des droits.

qu'un seul vote, et d'où sortit une célèbre *déclaration de droits.* A la suite d'une exposition où l'on rappelait que le parlement britannique, après la dernière guerre, s'était arrogé le droit de dicter des lois et d'imposer des taxes aux colonies d'Amérique; qu'il avait étendu la juridiction des cours de l'amirauté, rendu les juges, les gouverneurs, les conseillers dépendants de la couronne, entretenu des troupes durant la paix, déclaré que les accusés de trahison pouvaient être transportés en Angleterre pour y être jugés; que le port de Boston avait été interdit et la constitution de Massachusets abrogée; les membres du congrès ajoutaient que les colons avaient droit à la vie, à la propriété, à la liberté, comme les premiers émigrés, leurs ancêtres; que le parlement anglais ne pouvait faire des lois pour eux, parce que personne ne les représentait dans son sein; qu'ils ne devaient être jugés que par leurs pairs et voisins; qu'ils avaient la faculté de se réunir pour discuter sur leurs intérêts et adresser des pétitions au roi. En conséquence, ils cassèrent tous les actes inconstitutionnels, et décidèrent, d'un commun accord, qu'il ne serait introduit aucune denrée, ni aucun produit manufacturé d'origine anglaise, et qu'aucune expédition ne serait faite pour la métropole.

Ils adressèrent au roi une lettre respectueuse dans la forme, mais plus hardie qu'il n'était habitué à en recevoir, et une autre à la nation anglaise, où ils lui représentaient que sa liberté se trouvait menacée dans celle de sujets qui relevaient de la même couronne.

L'enthousiasme des Américains pour les actes de ce congrès s'accrut de jour en jour; tous ceux qui souffraient s'y associèrent d'un vœu fraternel, et ce fut l'objet des entretiens de toute l'Europe. Une déclaration des droits de l'homme envers l'État pouvait convenir à un peuple nouveau, mais non à ceux dont le gouvernement était fondé sur l'histoire; cependant les autres puissances, pour nuire à l'Angleterre, la laissèrent publier dans toutes les gazettes, qui en donnèrent la traduction sans s'apercevoir de l'influence dangereuse qu'elle pouvait avoir sur l'imagination des peuples. Le roi et le parlement d'Angleterre, asservi à ses volontés, persistèrent à ne rien céder, dans l'espoir d'étouffer ces agitations par la force; ils repoussèrent les pétitions des Américains, sans même prendre garde à celles des villes qui réclamaient en leur faveur. Lord Chatham, dont les conseils avaient contribué à la prospérité de l'Angleterre bien plus que les victoires de Marlborough, et qui, sorti du ministère à cause de son infirmité (1768), était rentré dans les rangs de l'opposition, rôle plus

en rapport avec son caractère, disait : « Milords, l'histoire fut « toujours mon étude de prédilection, et, fier d'être Anglais, je « me suis nourri avec plaisir et attention des grands exemples « du patriotisme grec et romain. Eh bien! dans ces deux terres « classiques de la liberté, je ne vois ni peuple ni sénat dont la « conduite soit plus noble et plus ferme que celle du congrès de « Philadelphie.

« En méditant sur les actes et les discours de cette assem- « blée, je me disais : Les forfanteries et les manéges de nos mi- « nistres sont aussi impuissants pour dégrader de pareils carac- « tères que les forces de notre île et quelques milliers d'esclaves « armés de l'Asie pour subjuguer un pays où, sur un immense « espace, respirent la passion de la liberté et toutes les vertus « qui lui viennent en aide. Ministres aveugles, ne voyez-vous pas « que l'Amérique a ses Hampden, ses Sidney? L'esprit d'oppo- « sition qui l'anime aujourd'hui est le même qui embrasait nos « ancêtres quand ils résistaient à des taxes arbitraires et lorsque, « dans des temps éloignés, ils décrétaient qu'aucun sujet de la « Grande-Bretagne ne peut être taxé sans son consentement. « Félicitons-nous que la voix des whigs, fidèles gardiens de notre « constitution, ait des échos au delà de l'Atlantique. C'est à nous, « whigs fidèles, qu'il appartient plus que jamais de reconnaître « les Anglo-Américains pour des frères. Ils ont nos sentiments, « ils parlent notre langage; leur ardeur patriotique s'est allumée « à la nôtre; la nôtre peut-être aura besoin d'être excitée par « leur énergie. C'est à nous qu'il appartient de solliciter leur ré- « conciliation avec la mère patrie.

« Il n'y a pas un moment à perdre. Cette réconciliation peut « encore devenir la terreur de la France et de l'Espagne, et pré- « venir des liens sacriléges; elle ne blessera point notre gloire. « Notre armée n'a point encore essuyé de défaites en Amérique... « Quoi! l'on s'étonne de ces paroles? Les ministres affectent de « ne rien craindre de milices inexpérimentées; je crains tout de « milices libres. Mais quels sont les moyens de réconciliation? de « révoquer d'abord un acte, puis un autre? Non, non! révoquez « à la fois tout ce qui humilie, tout ce qui exaspère vos frères, « et commencez par éloigner de Boston une armée qui semble « n'être là que pour attendre un affront. Je ne détournerai pas « un instant les yeux de cette grave affaire; partout je m'en oc- « cuperai sans interruption; je viendrai frapper à la porte de ce « ministère endormi et confondu, et je le réveillerai au sentiment « de son propre danger. »

L'ardent Wilkes s'écriait, de son côté, dans la chambre des communes : « On veut punir les Américains comme coupables « de rébellion, mais leur état présent est-il une rébellion, ou « une résistance convenable et juste à des coups d'autorité qui « blessent la constitution et portent atteinte à la propriété et à la li- « berté? Une résistance couronnée par le succès et une révolution, « ce n'est plus rébellion. Le mot *rébellion* est écrit sur le dos de « l'insurgé qui fuit, celui de *révolution* sur la poitrine du guerrier « qui triomphe. Qui sait si, pour prix de nos folles menaces, les « Américains ne jetteront pas le fourreau après avoir tiré l'épée, « et si, dans peu d'années, ils ne fêteront pas l'ère glorieuse de « la révolution de 1775, comme nous célébrons celle de 1688? »

Lord North crut que ce serait manquer à la dignité que de descendre à des concessions, et il fit adopter le *bill de prohibition*, qui interdisait tout commerce avec les treize provinces, déclarait de bonne prise tout bâtiment, toute propriété appartenant à des Américains, et leur interdisait la faculté de pêcher sur le banc de Terre-Neuve; en outre, pour exciter le peuple, il ordonna des prières et des jeûnes solennels destinés à attirer les bénédictions du ciel sur les armes britanniques. « Quoi donc! s'écriait Burke, « nous appeler au pied des autels avec la guerre et la vengeance « au cœur? Le Sauveur nous a dit : *Que la paix soit avec vous!* « mais nous, nous célébrons ce jeûne public en n'ayant dans le « cœur et sur les lèvres que la guerre, la guerre contre nos frères. « Tant que nos églises n'auront pas été purifiées de cet abomi- « nable office, je les considérerai non comme les temples du Sei- « gneur, mais comme des synagogues de Satan. »

1775. Heureuse la cause qui trouve pour la défendre de si chaleureux accents!

Lord Gage, ayant reçu de nouveaux renforts, envoya des troupes dans le Massachusets pour y détruire les magasins d'armes des Américains; elles rencontrèrent à Lexington des milices nationales, qu'elles attaquèrent sans avoir été provoquées, et ces premières hostilités furent malheureuses pour les Anglais.

20 mai. Ce fut alors qu'un nouveau congrès réuni à Philadelphie proclama la confédération des treize provinces, qui s'allièrent pour la bonne comme pour la mauvaise fortune; il nomma pour président Jean Hancock, créa un papier-monnaie et une armée centrale, dont le commandement fut confié à Georges Washington (1).

(1) *Vie, correspondance et écrits de Washington*, avec une introduction de M. Guizot; Paris, 1839, 4 vol. in-4°.

Ce riche planteur de la Virginie, qui avait acquis, en combattant les Français dans le Canada, la réputation d'un homme prudent plutôt que celle d'un guerrier heureux, ne se présente pas dans l'histoire comme un héros accompli : rien de brillant ne l'accompagne; point de débuts remarquables, point de vive éloquence, point de magnifiques victoires, mais un jugement solide, une profonde connaissance des hommes et des choses, une patience extrême pour attendre et souffrir les attaques de ces exagérés qui gâtent les œuvres des véritables patriotes. « Simple soldat, dit de lui La Fayette, il aurait été le plus brave; citoyen obscur, tous ses voisins l'auraient respecté; avec un cœur droit comme son esprit, il se jugea toujours lui-même comme les circonstances. La nature, en le créant exprès pour cette révolution, se fit honneur à elle-même; pour montrer son ouvrage, elle le plaça de manière que chacune de ses qualités devait devenir inutile si elle n'avait pas été appuyée par les autres (1). » Général en chef pendant neuf années, il ne gagna aucune de ces grandes batailles destinées à l'immortalité, et les avantages décisifs furent remportés par d'autres; mais il eut le mérite de créer un gouvernement là où il était si difficile d'associer les intérêts et les sentiments communs, en les faisant prévaloir sur les dissidences.

Washington réunit vingt mille hommes de milices, tirés de plusieurs États, ayant des usages divers et une discipline différente; dans quelques-uns, les soldats nommaient leurs officiers; 1775.
souvent la subordination succombait sous l'esprit de liberté; pour tous, le service n'était que d'une année. Cependant Washington sut établir l'ordre et la discipline; il bloqua Boston, où il était arrivé de nouvelles troupes à lord Gage, avec l'ordre d'employer la rigueur, et l'on combattit autour de cette ville avec des chances diverses, en multipliant ces escarmouches d'avant-postes qui pourtant (comme le disait plus tard La Fayette au vainqueur d'Arcole et de Marengo) devaient décider du destin de l'Amérique.

Le congrès, quoiqu'il ne pût rien décréter de sa pleine autorité, puisque ses membres n'étaient guère que des délégués des diverses colonies, et que leurs décisions devaient être soumises aux ratifications particulières de chacune d'elles, le congrès préparait la guerre avec modération et activité; il soutenait le crédit, et publiait des proclamations pour se justifier en face du monde (2); il

(1) *Mémoires de* La Fayette.

(2) « Placés dans la dure alternative de nous soumettre sans conditions à la tyrannie de ministres irrités, ou de résister par la force, après avoir mis en ba-

1776. établit de nouveaux gouvernements dans les colonies, et accorda des lettres de marque pour courir sus aux navires anglais.

Le point stratégique des Anglais semblait être le Canada ; aussi lord North, pour s'en faire un appui, accorda-t-il aux habitants des frontières plus étendues, le libre exercice du culte catholique avec les dîmes au clergé, un conseil législatif nommé par le roi, les lois anglaises au criminel, et celles de la France pour les affaires civiles. Mais les sauvages de cette contrée, que les Anglais cherchaient à exciter contre les colonies révoltées, leur répondirent, dit-on : *Vous voulez que nous prenions part à un différend entre le père et les enfants. Nous ne sommes pas dans l'usage de nous mêler des querelles domestiques des autres. — Mais si les*

lance les périls des deux partis, nous avons trouvé que rien n'était moins supportable qu'un esclavage volontaire. L'honneur, la justice, l'humanité, nous défendent de répudier lâchement la liberté que nous avons reçue de nos généreux ancêtres, et dont notre postérité innocente est en droit d'hériter de nous. Nous ne pouvons endurer l'infamie d'abandonner les générations futures à une misère inévitable en leur laissant pour héritage la servitude. Notre cause est juste, notre union parfaite, nos forces sont grandes, et, s'il en est besoin, nous ne manquerons pas de secours extérieurs. Ce qui est une preuve signalée de la protection divine, un gage d'heureux succès, c'est de n'avoir été amenés à cette terrible lutte que lorsque nos forces étaient déjà réunies, nos moyens de défense préparés, et quand notre armée avait acquis avec l'exercice des armes la vigueur nécessaire pour les soutenir. Encouragés par cette réflexion consolante, nous déclarons aux hommes et à Dieu que nous emploierons de toutes nos forces, pour la défense et la liberté, les armes que le Créateur bienfaisant a mises dans nos mains, et auxquelles nos ennemis nous ont contraints de recourir, résolus que nous sommes à mourir libres plutôt que de vivre esclaves.

« Mais pour écarter les soupçons qui pourraient naître de cette déclaration chez nos amis et cosujets, nous les assurons que notre intention n'est pas de rompre cette union qui subsiste depuis si longtemps entre nous. Nous n'avons pas pris les armes par l'ambition de nous séparer de la Grande-Bretagne et de devenir État indépendant ; nous ne combattons pas pour la gloire ou les conquêtes. Nous offrons au monde étonné le spectacle d'un peuple assailli sans prétexte, sans offense, par des ennemis non provoqués, qui se vantent d'humanité et de civilisation quand ils ne nous offrent d'autres conditions que la servitude ou la mort.

« Nous avons pris les armes chez nous pour défendre une liberté que nous avions reçue avec la vie, pour conserver les biens acquis par notre honnête industrie et par les sueurs de nos aïeux. Nous ne les déposerons que lorsque les hostilités de nos injustes agresseurs auront cessé, et que le danger de les voir renaître n'existera plus.

« Mettant toute notre confiance dans la bonté du juge suprême et impartial qui régit l'univers, nous le supplions de nous protéger dans cette lutte, afin qu'elle puisse se terminer en notre faveur, et d'amener le cœur de nos adversaires à une réconciliation raisonnable, en délivrant ainsi l'empire du fléau de la guerre civile.

rebelles venaient attaquer cette province, demandaient les Anglais, *ne nous aiderez-vous pas à les repousser? — Du moment où la paix est faite,* répondaient les sauvages, *la hache est ensevelie à quarante pieds sous terre.* Comme les Anglais insistaient en leur disant *Creusez, et vous la trouverez. — Non*, reprenaient-ils; *le manche est pourri, et nous ne pourrions nous en servir.*

D'autres leur répondaient : *Écoutez! nous avions mis de côté seize schellings pour acheter du rhum : nous vous les donnons, et nous boirons de l'eau; nous irons à la chasse, et si nous tuons quelque animal, nous en vendrons la peau, et nous vous porterons l'argent que nous en tirerons.* Mais ils ne voulaient pas faire la guerre. Le Canada ne voulut pas non plus embrasser la cause des insurgés; en conséquence, Washington résolut de l'envahir. Québec fut assiégé par une poignée d'hommes mal équipés, et, malgré 1776.
le courage d'Arnold, la place ne tarda point à être dégagée, à l'arrivée de nouvelles troupes. Washington ayant eu l'avantage sur Howe, qui avait succédé à lord Gage, put dégager tout à fait Boston et se retirer dans la Nouvelle-Écosse pour attendre des 17 mars.
renforts, tandis que d'heureux succès étaient aussi obtenus dans les provinces méridionales.

Le gouvernement anglais, résolu à tout faire pour terminer la guerre d'un coup, conclut un honteux marché d'hommes avec les petits princes de l'Empire, s'engageant à payer trente thalers par soldat enrôlé, et trente, en outre, pour chaque soldat tué ou pour trois estropiés : véritable assassinat commis par ces princes envers leurs sujets pour se procurer de l'argent, puisqu'ils n'étaient déterminés ni par les obligations d'un traité d'alliance, ni par la communauté d'intérêts politiques.

A l'aide de cet abominable trafic, on put porter l'armée de terre à cinquante-cinq mille hommes; mais tant d'infamie décida ceux qui hésitaient encore, et détermina le congrès américain à rompre tout à fait avec la mère patrie et à déclarer les colonies indépendantes, afin de pouvoir, à ce titre, réclamer des secours étrangers et agir avec plus de résolution.

Un opuscule de Thomas Payne, intitulé *le Sens commun,* donna aux opinions une chaleur nouvelle; l'auteur y montrait les avantages de l'indépendance, en dirigeant ses sarcasmes sur la condition précédente. Chaque colonie fut invitée à se donner la forme de gouvernement qu'elle croirait la meilleure, et toutes s'empressèrent de le faire. La forme populaire prévalut dans les pays où les fortunes étaient médiocres, les mœurs simples, et où il n'existait pas de classes privilégiées. Le système représentatif, qui fut

généralement adopté, se modifia selon les circonstances particulières. Le pouvoir législatif fut divisé entre la chambre des représentants, qui proposait les lois, et le sénat, qui les sanctionnait : l'élection eut lieu directement ; l'autorité judiciaire demeura distincte des autres pouvoirs ; toutes les religions furent protégées, et les ministres du culte exclus des fonctions publiques.

Déclaration d'indépendance. 4 juillet.

L'indépendance existait donc de fait avant même que le congrès, sur la proposition de Henri Lee, déclarât les colonies libres et indépendantes. « Nous croyons, dit-il, comme une vérité évidente, que tous les hommes ont été créés égaux avec des droits inaliénables ; qu'au nombre de ces droits sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur, et que c'est pour les assurer qu'ont été établis les gouvernements, dont le pouvoir légitime dérive du consentement des sujets ; qu'il appartient au peuple, toutes les fois qu'une forme de gouvernement contrarie ces fins, de la changer ou de l'abolir, et d'en fonder une nouvelle appuyée sur ces principes, en l'ordonnant de la manière qui lui paraît devoir conduire le mieux à son bonheur et à sa sûreté.

« La prudence prescrit de ne pas changer pour des motifs frivoles et passagers un gouvernement établi depuis longtemps, et l'expérience nous montre que les hommes sont plus enclins à supporter les maux, tant qu'ils sont tolérables, qu'à se faire justice en abolissant des institutions auxquelles ils sont habitués ; mais quand une longue série d'abus et d'usurpations dirigées vers une même fin révèle le dessein de les conduire à un despotisme absolu, il est de leur devoir de détruire une pareille forme de gouvernement et de pourvoir par de nouvelles institutions à leur propre sécurité.

« Telle a été précisément la tolérance patiente de ces colonies, et telle est la nécessité qui les contraint de changer l'ancien système de gouvernement. L'histoire des rapports du roi de la Grande-Bretagne avec elle, est une suite d'injures réitérées et d'usurpations tendant à établir une tyrannie complète ; il suffira pour le prouver d'exposer la série des faits au jugement impartial du monde. » Suit l'énumération des griefs ; puis le congrès ajoute : « A chacune de ces oppressions nous avons imploré justice en termes respectueux ; mais, à nos suppliques réitérées, il n'a été répondu que par de nouvelles injures. Un prince qui s'est conduit en tyran, n'est pas digne de gouverner un peuple libre.

« Nous n'avons pas négligé de recourir à nos frères anglais, en les informant des attentats de leur corps législatif pour étendre sur nous une autorité illégitime. Nous leur avons rappelé les circonstances de l'émigration et de notre établissement dans ces contrées ;

nous avons fait appel à leur justice et à leur magnanimité naturelle, en les conjurant, au nom de notre commune origine, de désapprouver des usurpations qui finiraient inévitablement par interrompre nos relations; mais ils sont aussi restés sourds à la voix de la justice et de la parenté. Nous nous trouvons donc dans la nécessité de nous séparer d'eux, et de les tenir, de même que le reste du genre humain, comme amis en paix, comme ennemis en guerre.

« En conséquence, nous, représentants des États-Unis d'Amérique, réunis en congrès général, invoquant le Juge suprême de l'univers en témoignage de la droiture de nos intentions, au nom et par l'autorité du bon peuple de ces colonies, nous proclamons et déclarons solennellement : « Que ces colonies unies sont et ont « droit d'être États libres et indépendants, affranchies de toute « sujétion envers la couronne d'Angleterre ; que toute connexion « entre elles et la Grande-Bretagne est et doit être totalement « dissoute; que, comme États libres et indépendants, elles ont « plein droit de faire la paix et la guerre, de contracter des al- « liances, d'établir des relations de commerce et de faire tout ce « qui appartient à des États indépendants; à l'appui de laquelle « déclaration, nous confiant fermement dans la divine Providence, « nous engageons mutuellement notre honneur, nos biens et nos « vies. »

Les *États-Unis de l'Amérique septentrionale* (1), comme ils s'intitulèrent, conservèrent chacun leur constitution particulière, avec le droit de la changer, en attribuant au congrès la direction des affaires politiques, la conciliation des différends entre les divers États, le droit de déterminer les impôts, de faire des emprunts, d'organiser la flotte.

Toutes les voies d'accommodement étaient donc fermées, et il fallait, sans armée, sans trésors, sans alliés, résister à une nation aguerrie et redoutable. Lord Howe continuait la guerre sans interrompre les négociations qui pouvaient amener un arrangement; les Américains se virent obligés d'abandonner New-York, qui fut incendié, de même que Rhode-Island, et Washington dut se retirer devant l'ennemi. Si Howe eût marché sur Philadelphie, le péril eût été extrême; mais il entra dans ses quartiers d'hiver, ce qui laissa à Washington le temps de réparer ses forces et de rendre le courage aux siens; en effet, il reprit bientôt l'avantage.

(1) C'étaient New-Hampshire, Massachusett's bay, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines, Géorgie.

Non-seulement les Anglais envoyèrent contre les insurgents des bandes d'Allemands qui se montrèrent très-féroces, mais encore ils n'hésitèrent pas à jeter les hordes des cannibales sur les colonies. Plus tard, Howe occupa aussi Philadelphie; mais Burgoyne, qui combattait dans le Canada, essuya un tel revers à Saratoga, qu'il fut fait prisonnier avec son armée et renvoyé en Europe.

1777. 16 octobre.

Le congrès agissait grandement dans les affaires d'ordre supérieur, mais il hésitait dans les petites choses; il faisait la guerre et n'osait avoir recours ni à la conscription, ni aux impositions, parce que la première seule était de son ressort, et que les autres ressortissaient aux assemblées particulières; en effet, chacune des colonies, disséminées sur un vaste territoire, fondées à des époques diverses, avec des éléments différents, avait son gouvernement et son unité distincte et jalouse. Dans le temps où s'agitaient de graves intérêts, les hommes les plus distingués de toute l'Amérique se réunissaient en congrès, qui, en conséquence, déployait de la vigueur; ce temps passé, ils retournaient dans leurs foyers pour diriger chacun leur propre pays; le gouvernement général restait confié à des gens médiocres, et cette obéissance, qui se fondait uniquement sur l'opinion, se relâchait.

Washington voyait bien, comme chef de l'armée, qu'il ne pourrait obtenir des forces suffisantes sans un gouvernement central. Nommé président, il reconnut ce qu'il fallait pour donner un gouvernement à l'Amérique.

Il n'y avait point là de traditions militaires, reste de la féodalité; le pays se composait de gens venus de très-loin pour obtenir la liberté. Les agriculteurs, les industriels redoutaient le pouvoir armé; ils ne restaient qu'un an au service, et dans ce court espace même, ils étaient indociles à la discipline, parce qu'ils se croyaient toujours citoyens; ils ne voulaient donc d'autre code que la loi civile, en conservant même sous les drapeaux celle de leur propre pays, et les journaux retentissaient de leurs doléances. Washington n'était pas un héros à façonner la nation à coups de sabre; il avait montré son génie organisateur en maintenant sur pied une armée avec des soldats qui n'avaient qu'un an à rester sous le drapeau, sans magasins, sans munitions, ce qui fut un véritable prodige. Le congrès ne voulait pas qu'il eût plus de cinq mille soldats : *C'est fort bien*, disait Washington, *si nous pouvons obliger l'ennemi à nous attaquer avec moins de trois mille*. Il comptait peu sur l'enthousiasme des jeunes combattants, parce qu'il savait que l'on triomphe moins par l'enthousiasme que par la

persévérance (1); il insistait sans cesse pour avoir une armée permanente, qui le dispenserait d'avoir à traiter sans cesse avec chaque État. Il n'était donc pas partisan de la levée en masse, qui paraît aux théoriciens la meilleure arme des insurgés; comme il connaissait ses soldats, il préférait la guerre sûre et défensive à la guerre brillante et périlleuse. Il voulait la liberté de l'Amérique, et non sa propre grandeur; des accusations en sens opposé étaient donc dirigées contre lui par le congrès et l'armée, et il avait l'héroïque patience d'attendre que le temps vînt corriger des jugements également erronés.

Enfin, il parvint à obtenir la confiance, et, le 10 mai 1779, le congrès déclara « qu'il se confiait entièrement dans la prudence et dans les talents du général Washington; il exprima le désir que, soit par une délicatesse excessive, soit par défiance en lui-même, il ne craignît pas de s'en rapporter à son propre jugement, et l'invita à ne communiquer ses plans à l'assemblée qu'autant que cela était nécessaire ou compatible avec la rapidité des mouvements militaires. »

Cependant, les destinées de l'Amérique se débattaient moins encore sur les champs de bataille que dans les cabinets et le parlement.

Lord Chatham proclamait avec des mouvements passionnés, des expressions magnifiques, de sonores hyperboles, la nécessité de faire à tout prix la paix avec les Américains. A l'ouverture des chambres de 1777, comme on proposait de voter dans l'adresse les remercîments habituels au roi, en comparant la gloire actuelle des Anglais à celle des anciens conquérants, il s'écria : « Je ne « puis ni ne veux prendre part à des félicitations pour une calamité. C'est un devoir d'instruire le roi en lui parlant le langage « de la vérité, et de lui montrer le désastre qui nous menace. Ce

(1) Washington écrivait en 1778 : « Imaginez autant de théories que vous voudrez, parlez de patriotisme, citez des exemples dans l'histoire ancienne, de grandes actions accomplies avec son secours; mais quiconque bâtira sur ce fondement comme suffisant pour soutenir une guerre longue et sanglante s'apercevra à la fin qu'il s'est trompé. Il faut prendre les passions des hommes comme la nature les a données, et se conduire d'après les principes qui en général dirigent leurs actions. Ce n'est pas que j'entende exclure toute idée de patriotisme : je sais qu'il existe, et qu'il a beaucoup fait dans la circonstance présente; mais j'oserai affirmer qu'une guerre importante et durable ne peut jamais être soutenue par lui seul; qu'il faut de plus une perspective d'intérêt et de récompenses. Le patriotisme peut pousser à beaucoup faire, à beaucoup souffrir et à surmonter quelque temps les plus grandes difficultés; mais tout cela durera peu si l'intérêt ne vient à son secours.

« peuple que naguère nous dédaignions comme rebelle, nous l'a-
« vons maintenant pour ennemi. Nous n'avons pas à combattre « contre des bandits et des brigands, mais contre des patriotes « libres et vertueux. L'état désolant de nos armées est connu ; « personne plus que moi n'estime les troupes anglaises, et je sais « qu'elles sont capables de tout, sauf l'impossible. Or, la conquête « de l'Amérique anglaise est impossible, je n'hésite pas à vous le « dire ; vous ne pourrez conquérir l'Amérique.

« Dans quelle situation sommes-nous là-bas ? Nous n'en con- « naissons pas tous les dangers, mais nous savons qu'en trois « campagnes nous ne sommes venus à bout de rien. Vous pou- « vez accumuler les dépenses et les efforts, rassembler tous les « secours qui se vendent ou se prêtent, trafiquer, faire des mar- « chés avec ces pauvres petits princes d'Allemagne qui ven- « dent et expédient leurs sujets pour les boucheries d'un prince « étranger ; vous le pouvez, mais vous ne pouvez pas subjuguer « l'Amérique. Comment ! lancer sur eux ces mercenaires de l'as- « sassinat, abandonner eux et leurs propriétés à la rapacité de « cette fureur stipendiée ! Si, comme je suis Anglais, j'étais « Américain, tant qu'un soldat étranger aurait le pied sur le sol de « mon pays, je ne déposerais pas les armes ; jamais, jamais ! Qui, « pour surcroît aux désastres de la guerre, qui vous a autorisés « à associer vos âmes au casse-tête et à la hache des sau- « vages ? »

Lord Suffolk ayant répondu : *Nous avons pu sans honte nous servir des moyens que Dieu et la nature nous ont mis en main ;* Chatham lui répliqua en ces mots : « Devais-je m'attendre à cela « dans ce pays, dans cette chambre ? Quelles idées se fait de Dieu « et de la nature le noble lord ! Comment ose-t-il justifier par la « loi de Dieu l'infamie d'invoquer les massacres de cannibales « qui torturent, déchirent, dévorent les victimes, en boivent le « sang, se font un trophée de leur chevelure ? J'en appelle aux « ministres de notre religion, pour la venger de cette sacrilége « inculpation ; j'invite les évêques à interposer la sainteté de leur « étole, et les juges la pureté de leur toge, pour nous sauver « d'une telle profanation ; je vous invite tous, milords, à venger « la dignité de vos aïeux, de votre caractère et de celui de la na- « tion.

« Je vois parmi ces portraits l'immortel père du noble lord « auquel je réponds ; je vois lord Effingham, le glorieux des- « tructeur de l'*Armada*, frémir d'indignation. En vain il aura « défendu la religion et la liberté de la Grande-Bretagne contre

« la tyrannie de Rome, si des horreurs plus coupables que celles « de l'inquisition sont introduites et consacrées parmi nous. Vous « envoyez des cannibales, altérés de sang, contre qui?... contre « vos frères protestants. Que l'Espagne, qui fit marcher dans ses « rangs des chiens de guerre,... ne se vante plus de sa supréma- « tie en fait de barbaries, puisque nous avons déchaîné d'autres « dogues contre nos compatriotes!... Que les prélats apprêtent « une cérémonie lustrale pour purger notre pays d'une telle souil- « lure, d'un crime si monstrueux! Milords, je suis vieux et « épuisé, et je n'en saurais dire plus; mais je n'aurais pu ce soir « reposer ma tête sur l'oreiller si je n'avais exhalé mon indigna- « tion. »

Lord North, qui avait poussé le flegme jusqu'à feindre de dormir pendant les plus violentes philippiques, s'émut en réalité, et envoya des commissaires en Amérique pour amener à tout prix une réconciliation; mais il était trop tard. Les Américains savaient combien il est dangereux de se fier au pardon d'un maître irrité, et ils avaient goûté de l'indépendance.

La guerre étant donc décidée, Keppel, marin habile, quoique peu en faveur à la cour, fut choisi pour conduire la flotte.

Le congrès, puisant de la force dans le danger, conféra une autorité dictatoriale à Washington, fit des emprunts, et, surmontant les rancunes nationales, songea à rechercher l'alliance des Français. Benjamin Franklin et Arthur Lee furent envoyés pour 1777.
la négocier; ils trouvèrent l'Europe, et surtout la France, pleines d'admiration pour les simples vertus d'un peuple nouveau, qui, jaloux de ses droits, résistait avec des masses improvisées à ceux qui faisaient trembler l'Europe. Les classiques les comparaient aux Fabius et aux Curtius; les philanthropes lisaient dans la charte de l'indépendance un manifeste contre les tyrans, et, dans leur réussite, la possibilité d'accomplir tout ce qu'ils espéraient; tous les nobles cœurs battaient pour cette guerre, qui seule, parmi toutes les luttes politiques et dynastiques de ce siècle, répondait aux idées dont la vogue était alors croissante. Franklin, déjà illustre par ses découvertes en physique, faisait l'admiration du public pour ses manières et son costume d'une extrême simplicité. Les philosophes, directeurs de l'opinion et dispensateurs de la gloire, le comptaient parmi les leurs, et popularisaient sa renommée; et lui, plein de finesse sous son air débonnaire, riait de leurs exagérations, tout en les mettant à profit.

La France désirait effacer la honte de la guerre de Sept ans; les philosophes la poussaient à propager et à soutenir les principes

généreux. Tout le monde se réjouissait de l'humiliation d'une puissance rivale; mais les finances étaient en mauvais état, et il convenait peu à un roi d'encourager la rébellion. Turgot représentait qu'il ne convenait pas d'aider les colonies, attendu que l'Angleterre, pour les dompter, se verrait obligée d'épuiser ses forces, en même temps que le moment n'était pas éloigné où les métropoles seraient contraintes d'abandonner leurs possessions lointaines, et de tirer parti des relations commerciales. Le cabinet de Versailles louvoyait : il déclarait les armateurs et les captures exclus du royaume, mais il les laissait entrer; il ne reconnaissait pas publiquement les ambassadeurs, mais il les écoutait en particulier; il permettait de plus de transporter en Amérique des armes et des vivres.

Néanmoins, après la défaite de Burgoyne, les envoyés américains demandèrent au cabinet français une décision catégorique; autrement, ils annonçaient l'intention d'offrir un arrangement à l'Angleterre, et de s'allier avec elle contre la France. Il ne restait donc à cette puissance qu'à choisir entre deux guerres, l'une de gloire, l'autre où il n'y avait qu'à perdre; mais, au lieu de reconnaître ouvertement l'indépendance des Américains et de déclarer avec eux la guerre à la Grande-Bretagne, les appréhensions
1778, 6 février. pusillanimes de Louis XVI firent déguiser le traité d'alliance sous l'apparence d'un traité de commerce. La France ne stipula généreusement aucun avantage pour elle, sauf la promesse que les Américains ne traiteraient jamais avec les Anglais pour se remettre sous leur sujétion; elle leur avança même jusqu'à dix-huit millions en argent, remboursables seulement à la paix, sans intérêts, et garantit un emprunt contracté par eux en Hollande; mais ce qui était nouveau et important pour toute l'Europe, c'est qu'elle légitimait ainsi le principe de l'insurrection.

Déjà un certain nombre de volontaires étaient passés de France en Amérique sous le jeune marquis de La Fayette, qui abandonnait, pour aller combattre, les avantages aristocratiques de la naissance, les loisirs de la fortune, une jeune épouse d'une grande famille et de grandes vertus. Quelques Polonais allèrent aussi verser leur sang pour la liberté, qu'ils avaient perdue dans leur patrie. Cependant ces volontaires, ainsi que ceux d'Irlande et et d'Allemagne, pleins de forfanterie et peu disposés à la subordination, coûtaient beaucoup sans être d'un grand avantage; aussi la venue de La Fayette fut-elle d'abord peu agréable. Il écrivit donc au congrès : *Mes sacrifices me donnent droit à deux grâces, l'une de servir à mes frais, l'autre de commencer à servir comme*

volontaire. Il est certain que cette intrépide jeunesse était moins utile encore par sa valeur que par l'opinion qui en résultait, que la cause des colonies avait l'approbation de l'Europe. Enfin, Louis XVI expédia ouvertement des troupes sous les ordres du comte d'Estaing, et fit sortir la flotte.

L'Espagne avait été, dans le principe, uniquement retenue par la crainte que l'exemple ne se propageât dans ses colonies; mais ensuite, le désir de la vengeance l'emportant sur cette considération, elle se présenta dans la querelle comme médiatrice, et offrit à l'Amérique de se joindre à elle, à la condition qu'elle lui assurerait la possession des Florides, qu'elle renoncerait à la pêche de Terre-Neuve, à la navigation sur le Mississipi et aux territoires situés sur la rive orientale de ce fleuve. La première condition avait peu d'importance; les deux autres furent refusées. En conséquence, l'Espagne ne voulut pas reconnaître l'indépendance de l'Amérique : vengeance puérile et insignifiante, puisqu'elle déclara la guerre à la Grande-Bretagne, et qu'elle envoya sa flotte se joindre à la flotte française, commandée par le comte d'Orvilliers. Les forces combinées montaient à soixante-six vaisseaux de ligne; c'était la flotte la plus forte qui jamais eût menacé l'Angleterre; en même temps, soixante mille hommes dirigés sur les côtes de Bretagne et de Normandie se tenaient prêts pour une invasion, d'autant plus redoutée que les troubles de l'Irlande étaient un sujet d'inquiétude à l'intérieur. 1779.

Mais les maladies décimèrent la flotte, et ces grands préparatifs furent à peu près sans résultat. Les Anglais, irrités de l'alliance des rebelles avec les Français, déployèrent alors tout le patriotisme et toute la persistance propres aux aristocraties; les luttes cessèrent entre les partis, qui offrirent au gouvernement de l'argent et des vaisseaux. La proposition de reconnaître l'indépendance des colonies fut de nouveau hasardée dans les chambres; mais Chatham, qui, rempli de haine contre la France, voulait l'humiliation de cette puissance et ne portait intérêt à l'Amérique qu'autant qu'il la considérait comme anglaise, cessa de la défendre quand l'espoir d'une guerre avec la France brilla à ses regards. Usé par les années et son ardente énergie, il se présenta au parlement soutenu par son fils William : « Je me trouve heureux, 27 avril.
« dit-il, que la tombe ne se soit pas encore fermée sur moi, pour « pouvoir élever la voix contre le démembrement de cette antique monarchie. Comment a-t-on osé conseiller un pareil sacrifice? Obscurcirons-nous la gloire de la nation par un lâche « abandon de ses droits et de ses possessions les plus précieuses?

« Un peuple qui était, il y a dix-sept ans, la terreur du monde « descendra-t-il aujourd'hui jusqu'à dire à son implacable en- « nemie : *Prenez tout, pourvu que vous nous donniez la paix?* « Si nous sommes forcés de choisir entre la paix et la guerre, et « si la paix ne peut être maintenue avec honneur, pourquoi ne « pas commencer la guerre sans hésiter? Je ne sais pas bien « quelles sont les forces du royaume; mais il en a certainement « assez pour défendre ses justes droits. Et puis, milords, toute « situation nette vaut mieux que le désespoir. Que l'on fasse du « moins un effort, et, s'il faut tomber, tombons en hommes de « cœur. »

C'était ainsi que s'exprimait lord Chatham d'une voix affaiblie; mais lorsque le ministre lui demanda d'indiquer les moyens propres à vaincre l'Amérique, les efforts qu'il fit pour répondre provoquèrent une attaque d'apoplexie, dont il mourut quelque temps après. (11 mai.)

La guerre se réduisit d'abord à des affaires maritimes, sans s'étendre sur le continent. Dans vingt combats qui furent livrés, l'Angleterre ne perdit pas un vaisseau de ligne. La plupart des engagements laissèrent la victoire indécise, sauf celui qui eut lieu entre la Dominique et les îles Saintes (12 avril 1782), où Rodney s'empara de cinq vaisseaux de ligne, y compris celui que montait l'amiral de Grasse, qui fut fait prisonnier.

L'Espagne, de son côté, poussait vivement la guerre; elle recouvra les Florides, assiégea Gibraltar, et, bien que Rodney fût parvenu à jeter des approvisionnements dans cette place, et à ruiner la marine ennemie au cap Saint-Vincent, elle s'en dédommagea en s'emparant d'un convoi anglais dirigé sur les Indes, d'une valeur de dix-huit millions. Minorque, qui servait de refuge aux armateurs anglais, fut aussi assaillie sous les ordres du duc de Crillon (1781), et le fort Saint-Philippe, regardé comme imprenable, fut obligé de capituler. Le général Elliot défendait intrépidement Gibraltar, et, par une invention nouvelle, brûlait les batteries flottantes, que l'on croyait à l'épreuve du feu; toutefois, il aurait été forcé de céder si l'amiral Howe ne fût venu à son secours.

Les puissances du Nord se déclarèrent neutres. La Hollande seule prêta appui aux Français, et les Anglais lui déclarèrent la guerre, coup d'audace qui étonna; saisissant avec joie l'occasion de ruiner un commerce rival, ils ravagèrent ses établissements aux Antilles, à la Guyane, au Malabar et sur la côte de Coromandel.

L'alliance de la France avait relevé le courage des Américains,

et Philadelphie s'était affranchie; cependant, ils souffraient cruellement des ravages que les Anglais causaient à leurs possessions, où ils se conduisaient en sauvages. Les finances étaient en désordre, les billets discrédités, et par suite la probité avait disparu. Des gens dont l'exagération faisait tout le mérite exerçaient les magistratures. Le congrès était impuissant, comme il arrive des gouvernements nouveaux, et l'armée réduite à vivre de rapines. D'ailleurs, l'ancienne haine contre les Français revivait chez les Américains, qui n'oubliaient pas leur origine britannique; puis, comme on trouvait qu'ils ne faisaient pas assez, il en résultait des démêlés continuels. Les royalistes, qui abondaient dans les colonies méridionales, la Virginie exceptée, se réjouissaient des maux de la patrie, et les châtiments ne faisaient qu'aigrir les esprits.

L'arrivée des renforts français remit Washington en état de reprendre l'offensive; il brava les trahisons, les dissidences, les révoltes, tandis que les Français, sous la conduite du marquis de Bouillé, obtenaient de brillants succès dans les Antilles. Lord Cornwallis s'empara des deux Carolines, et pénétra dans la Virginie; mais Washington, La Fayette et Rochambeau le cernèrent et le contraignirent à se rendre prisonnier avec toute son armée. 1781, 19 octobre.

Ce coup terrible fit tomber le ministère North, et l'Angleterre se déclara lasse d'une guerre où toutes les victoires amenaient 1782. des désastres, où tous les sacrifices étaient une cause de ruine. Déjà North avait négocié une paix séparée avec la France; le ministre Rockingham la conclut avec la Hollande et la France, puis aussi avec les États-Unis. Enfin, le parlement reconnut l'indépendance américaine. Les préliminaires furent alors arrêtés à Paris, où les nouveaux républicains obtinrent au delà de Paix de Paris. 1783. 20 janvier. leurs espérances; car l'Angleterre, ne pouvant tenir les colonies dans la sujétion, reconnut qu'il fallait leur accorder au delà de ce que désiraient l'Espagne et la France.

En conséquence, l'Angleterre reconnut les treize États comme pays libre et souverain. Comme chaque État était maître, le congrès ne put s'engager qu'à leur recommander la restitution des biens confisqués sur les Anglais et les royalistes; en effet, la plupart des États s'y refusèrent, et l'Angleterre eut à fournir à ceux qui en avaient souffert des indemnités en argent ou en terres dans la Nouvelle-Écosse. Le Mississipi et la pêche au banc de Terre-Neuve furent déclarés libres entre les deux nations. Les frontières embrassaient des territoires habités par des peuples indépendants, et qui étaient inconnus aux uns et aux autres; elles restèrent donc mal déterminées, et il s'en fallut peu,

à plusieurs reprises, que la guerre ne se rallumât par ce motif. La question a enfin été vidée par le traité du 9 août 1842.

La France aussi conclut une paix qui lui valut des droits plus étendus pour la pêche de Terre-Neuve, et la propriété exclusive des îles Saint-Pierre et Miquelon. Elle conserva Tabago, en restituant la Grenade et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe et Montserrat; elle recouvra, avec des augmentations, ses possessions dans l'Inde, et en Afrique le Sénégal et l'île de Gorée; les restrictions mises sur le port de Dunkerque furent annulées.

L'Angleterre renonça envers l'Espagne à toutes prétentions sur Minorque et les deux Florides; de son côté, cette puissance lui restitua les îles Bahama et de la Providence, et lui accorda la faculté de couper des bois de teinture dans la baie de Honduras. La Hollande, abandonnée, se résigna à céder à la Grande-Bretagne la ville de Négapatam et la libre navigation dans les mers de l'Inde.

Les lourds sacrifices auxquels l'Angleterre avait été forcée de se soumettre firent tomber le ministère; mais celui qui le remplaça, appelé ministère *de coalition* parce qu'il réunissait les chefs des différents partis, donna son approbation au traité de paix, qui fut signé. C'était beaucoup pour la Grande-Bretagne,
2 septembre. sans alliés, au milieu d'ennemis puissants, avec la guerre intérieure et la division au sein des chambres, de sortir d'une pareille crise avec honneur. Les hésitations à l'origine, les atrocités commises dans le cours des événements, les conseils de vengeance dont on s'était inspiré, avaient détruit tout espoir d'amener à bonne fin une guerre qui coûta à l'Angleterre trois millions de sujets, un territoire d'un million de milles carrés, cent mille soldats et cent millions de livres sterling ajoutés à la dette nationale. Toutefois, elle ne souffrit pas autant qu'on pouvait le craindre, parce que le commerce interrompu se raviva bientôt avec plus d'ardeur; les terres incultes furent mieux exploitées, et l'on épargna les sommes énormes qu'après le traité d'Aix-la-Chapelle, il avait fallu dépenser pour mettre les colonies en état de défense.

La France avait espéré ruiner le commerce et la puissance de l'Angleterre; mais si elle réussit à lui faire reconnaître l'indépendance de ses colonies, elle n'en tira pour elle-même aucun avantage, et donna un exemple qui bientôt fut imité à son détriment.

Dans le Canada, les Français avaient accordé dans l'origine beaucoup de terres, au nom du roi, en fief ou en franc-alleu, à

des officiers civils ou militaires, qui les sous-inféodaient à d'autres moyennant une rente perpétuelle. Le gouverneur y eut une autorité absolue jusqu'en 1663, époque où fut établi un tribunal qui se régla sur la jurisprudence de Paris.

Dès que les Anglais eurent conquis cette colonie, ils promirent de lui donner des institutions représentatives, comme à leurs autres possessions; en attendant, la couronne se réservait le droit de constituer des cours de justice pour juger les affaires civiles et criminelles « conformément à la loi, à l'équité, et, autant que possible, aux lois anglaises. » Cette mesure indiquait l'intention de ne pas contrarier brusquement les habitudes françaises; mais, comme on chercha par divers moyens à introduire les lois anglaises, les Canadiens en éprouvaient du mécontentement. La lutte engagée avec les autres colonies conseillait de ne pas irriter celle-là, pour qu'elle ne se décidât pas à se joindre aux autres. En conséquence, les prescriptions de la coutume de Paris furent confirmées, ainsi que l'exercice de la religion catholique, et l'on y ajouta l'institution du jury à la manière anglaise. Lord North fit passer ce bill (1774) malgré les whigs, qui se récriaient qu'on avilissait la nation en adoptant les lois et la religion d'un autre pays. La faveur accordée à la nationalité française fut même poussée au point qu'on ne concéda plus de terres à des colons anglais; puis, en 1795 seulement, quand les mêmes dangers n'existaient plus, et lorsqu'il était important d'ouvrir un débouché à l'excédant de la population, ainsi qu'un refuge aux *loyalistes* américains et aux soldats des armées licenciées, Pitt présenta un autre bill pour ramener le haut Canada à la législation anglaise. Les propriétés furent régies par les coutumes britanniques; on lui accorda l'*habeas corpus;* le gouvernement se réserva de promulguer les lois de douanes, et laissa toutefois à la législature provinciale la disposition du produit, conformément à la déclaration de 1778, par laquelle le parlement britannique renonçait à faire percevoir les taxes au profit de la métropole. C'est ainsi que fut régi le Canada jusqu'à la révolution de 1840. Peuplé comme il l'était en majeure partie d'émigrés français, il continua à se plaindre et à exciter les rancunes qui existaient entre l'Angleterre et les États-Unis.

Tandis que leurs destinées se décidaient en Europe, les États-Unis étaient en proie à une violente agitation; Washington avait à souffrir les amertunes et les contradictions réservées à quiconque sert sa patrie.

Le congrès avait promis une indemnité aux troupes; mais

comme il ne se trouvait pas en mesure de la leur donner, les soldats, excités par un libelle virulent, en vinrent à un soulèvement, et la guerre civile eût fourni aux rois un sujet de se réjouir si la prudence de Washington n'y eût pourvu. Après avoir apaisé la sédition et repoussé les ennemis, ce grand citoyen, ne prenant pour guide que le pur zèle de la liberté et l'amour de la patrie, déposa le généralat. Puis, avec cette lassitude des affaires publiques qui saisit toujours ceux qui ont eu une grande part aux vicissitudes républicaines, il se retira dans son habitation de Mount-Vernon, pour y jouir de ce repos qui était sa seule ambition.

Homme de bien plutôt que héros à la manière antique, une fois que l'idée du devoir lui eut apparu, il l'accomplit sans prétentions. Ferme dans sa conviction, hardi à exécuter ce qui était conforme à sa manière de voir (1), il ne s'effrayait pas des obstacles, se confiait dans la Providence, et, plus fort que ses passions et que celles des autres, il suivait invariablement une conduite aussi simple que calme. Modeste et patient, il n'aspira point à gouverner les hommes, ni à s'offrir à leur admiration; mais il se conserva toujours le même, soit qu'il cultivât son domaine, soit qu'il réglât les destins de l'Amérique. Après avoir lutté dix ans pour fonder l'indépendance de son pays, il lutta dix autres années pour en constituer le gouvernement, et il ne perdit rien de sa confiance dans la cause qu'il défendait, rien de sa probité ni de son désintéressement.

Attaqué violemment par le parti démocratique, il sut ne pas lui montrer de ressentiment. Il écrivit seulement à Jefferson, qui en était le chef : « Je n'aurais jamais cru, je ne dirai pas « probable, mais possible, alors que j'employais les plus grands « efforts pour établir une politique nationale entièrement à « nous, et préserver le pays des horreurs de la guerre, que tous « les actes de mon administration fussent torturés, défigurés d'une « manière grossière et insidieuse, avec des termes si exagérés et

(1) Dans le cours de la révolution française, il écrivait à La Fayette, qui se plaignait des calomnies auxquelles il était en butte : « Ne faites pas trop de cas des propos absurdes, tenus sans réflexion dans le premier transport d'une espérance déçue. Quiconque raisonne reconnaîtra les avantages dont nous sommes redevables à la flotte française et au zèle de son commandant; mais dans un gouvernement libre, vous ne pouvez pas comprimer la voix de la multitude; chacun parle comme il pense, ou pour mieux dire, sans penser, et par conséquent juge les résultats sans remonter aux causes... Il est de la nature de l'homme de s'irriter de tout ce qui détruit une espérance flatteuse et un projet favori, et c'est une folie trop commune de condamner sans examen. »

« si inconvenants, qu'on pourrait à peine les appliquer à un Né-« ron, à un scélérat et même à un fripon vulgaire. Mais c'en « est assez; je suis même allé trop loin dans l'expression de « mes sentiments. »

L'Irlandais Conway s'était montré très-ardent contre Washington; mais, ayant été blessé mortellement, il lui écrivit en ces termes : Me sentant encore en état de tenir la plume « quelques minutes, j'en profite pour vous manifester mon « sincère regret d'avoir fait ou dit quoi que ce soit qui pût être « désagréable à Votre Excellence. Sur la fin de ma carrière, « la justice et la vérité me poussent à déclarer mes derniers « sentiments. A mes yeux, vous êtes un grand, un excellent « homme. Puissiez-vous jouir longuement de l'amour, de l'es-« time, de la vénération de ces États dont vous avez soutenu « la liberté par votre vertu ! » C'était le plus digne hommage que pût attendre un héros.

Mais l'Amérique se retirait épuisée des luttes qu'elle avait soutenues; elle n'avait ni argent, ni industrie, ni concorde intérieure. Le peuple et les exaltés, qui portent toujours leurs espérances à l'excès, frémissaient de les voir déçues; on se flattait que le gouvernement, dans sa faiblesse, tomberait de lui-même, et qu'on en reviendrait au joug anglais, de même que les Hébreux regrettaient les oignons d'Égypte.

La vertu vint en aide aux vrais patriotes. Les officiers, accoutumés à se considérer comme des frères sous les ordres d'un père, redoutèrent, en se séparant, de laisser la patrie exposée aux trames des royalistes; ils formèrent entre eux la société des cinq-cents, sous le général Knox, pour se secourir mutuellement en cas d'indigence. Le danger que cette société pouvait offrir, celui de constituer un ordre héréditaire menaçant pour l'État, fut conjuré par sa transformation en une association de pure bienfaisance. On proposa, pour l'amortissement de la dette, un impôt de cinq pour cent sur les importations; mais il ne fut pas adopté, et le crédit en resta ébranlé. Chaque État se donna des lois de commerce, selon ses intérêts particuliers; l'exportation n'était plus protégée par le pavillon anglais, en même temps qu'il fallait demander à l'Angleterre un grand nombre d'objets manufacturés. De là, des insurrections partielles, et la Grande-Bretagne en prit occasion pour exclure les Américains de plusieurs de ses ports.

Tout ce malaise provenait du manque de lien entre des pays

aussi séparés l'un de l'autre par la distance que par la différence de leurs intérêts, et dont les décrets se trouvaient entravés par l'opposition d'un seul. On sentait donc la nécessité de s'unir pour payer les dettes communes et réprimer au milieu de tous la turbulence de chacun, ce qui entraînait la réforme du pacte fédéral. Nous avons dit que l'assemblée n'était pas souveraine et législative; elle constituait simplement une réunion de députés dont les pouvoirs étaient tellement restreints que ses décisions devaient être ratifiées par chacun des États, d'où il résultait que souvent elle échouait devant l'inertie ou la résistance d'un seul de ses membres. On sent dans une telle constitution l'influence du droit protestant, dont nous avons parlé ailleurs.

Cette constitution avait contre elle les *fédéralistes*, qui, sans nier la souveraineté de chaque État, voulaient, dans l'intérêt commun, que tous se fondissent en un seul, pour constituer un pouvoir central, illimité, exerçant son action sur tous les États, comme les États particuliers sur chaque individu, et assez fort pour obliger les États comme les particuliers à suivre les prescriptions de la loi; que ce pouvoir disposât de l'armée et de la marine; en un mot, que les treize États devinssent une nation.

Les *démocrates*, bien qu'ils sentissent aussi la nécessité d'un pouvoir central, le réduisaient à une alliance entre les États indépendants; ils s'effrayaient de tout pouvoir fort, comme s'ils eussent voulu rendre la réforme politique déjà opérée plus radicale encore; mais, comme ils n'avaient que les idées d'émancipation de leur siècle, ils s'en tenaient à des doctrines d'une indépendance exagérée, qui, conduisant à l'individualisme, sacrifie la sociabilité au désir de la liberté. Franklin et Jefferson appartenaient à cette opinion: Washington et Adams partageaient celle des fédéralistes. Quelques-uns proposèrent même une monarchie tempérée, sous un frère du roi d'Angleterre; enfin la nouvelle constitution fut arrêtée dans le congrès de Philadelphie, et mise à exécution en 1789.

1787. 7 septembre. Constitution.

L'égalité native des hommes s'y trouva proclamée par un pays où subsistait et subsiste encore l'esclavage (1).

(1) Quand l'indépendance fut déclarée, l'esclavage régnait partout; mais, durant cette guerre, la Pensylvanie adopta une mesure qui devait le détruire bientôt. Le Massachusets le déclara incompatible avec les lois, et il en fut ainsi de tous les États au nord du Potamac, moins le Maryland et la Delaware. Cela leur était facile, attendu que les esclaves n'y formaient qu'un quinzième ou un vingtième de la population; mais dans les États du midi la proportion était beaucoup plus

Avant la révolution, les États avaient chacun une constitution, sans autre lien entre eux que la souveraineté de l'Angleterre; lorsque ce lien fut brisé, la confédération qui se trouva formée pour la guerre n'entama en rien l'indépendance particulière des États, et l'Union, qui remplaça la souveraineté britannique, modifia cette indépendance sans la détruire. Afin que le gouvernement fédéral pût représenter un corps unique en face des autres puissances, on lui attribua tout ce qui concerne la paix, la guerre, la diplomatie, les traités; en outre, ce qui contribuait à faciliter la communication des États entre eux, les monnaies, les routes, la police, les arrangements commerciaux, les postes (1), la conciliation des différends d'État à État. Dans les cas de sa compétence, le gouvernement fédéral agit d'une manière directe et immédiate, sans recourir à une autre autorité. La loi émanée du congrès est confiée aux officiers civils, nommés par le pouvoir fédéral.

La souveraineté du gouvernement fédéral ne s'exerce entièrement que sur le *district fédéral*, pays de cent quarante-sept kilomètres carrés, régi par les seules lois fédérales, et directement par le président et le congrès. La ville de Washington a 1792.
été bâtie dans une situation admirable, et enrichie ensuite de monuments publics; mais la population y atteint à peine encore le chiffre de quarante mille habitants; en outre, les maisons y sont éparses sur un vaste espace, attendu qu'elle ne se trouve pas dans un pays commerçant.

En ce qui concerne l'administration intérieure, les relations entre les citoyens, le progrès de la vie intellectuelle et morale, la civilisation matérielle, les Américains préférèrent les lois particulières et la souveraineté de chaque État; car une homogénéité suffisante n'existait pas entre eux pour que le pouvoir fédéral représentât fidèlement les idées et les habitudes de tous. Ils voulurent ainsi combiner l'indépendance de chacun avec la sûreté de tous, et vingt-six législations diverses en furent la conséquence.

forte, et tout le travail domestique et agricole était confié aux nègres; on y conserva donc l'esclavage, qui s'accrut par suite de l'acquisition de la Louisiane et de la Floride, et fut autorisé dans les États nouveaux, comme le Missouri; en 1790 il y avait dans l'Union six cent soixante mille esclaves; en 1830, deux millions; en 1840, trois millions et demi.

(1) La Caroline ne voulut pas admettre le tarif général arrêté en 1828. Le système des communications, où l'accord était si important, fut établi non par voie d'autorité, mais au moyen de négociations.

Pour prévenir des différences fondamentales dans la forme du gouvernement, on arrêta seulement quelques points communs, par exemple, de se gouverner en république et d'observer la division originaire des pouvoirs. Les gouverneurs sont nommés, pour un temps plus ou moins long, par l'autorité législative ou l'élection populaire. La chambre basse est plus souvent annuelle; le sénat est élu pour deux ans ou quatre au plus. Il y a d'autres principes généraux, qui sont plutôt admis par sentiment que déterminés par écrit : telle est, par exemple, l'égalité des hommes, et par suite le suffrage universel; la souveraineté de la raison commune, et par suite l'autorité légitime du peuple; la perfectibilité humaine, et par suite l'affranchissement de tout respect superstitieux envers le passé dans l'application du droit social.

Ces doctrines, greffées sur le fond de la législation anglaise et sur le protestantisme, entraînent une certaine uniformité qui se révèle aussi dans les mœurs.

Quant aux formes, le pouvoir exécutif réside dans le président, responsable des actes de son gouvernement, sans vote absolu. S'il vient à mourir, il est remplacé par le vice-président, jusqu'à l'expiration des quatre années assignées à la durée de ses fonctions.

A l'ouverture des sessions, le président expose dans un message les affaires à traiter; comme il n'y a pas de ministres pour soutenir la discussion, on nomme, pour examiner chaque question, des comités permanents, dont le chef présente les conclusions et fournit à la chambre les documents qui lui sont nécessaires.

Le président et le sénat nomment tous les fonctionnaires publics, y compris les juges du tribunal suprême, qui peuvent, comme nous l'avons dit, abroger même les lois en les déclarant contraires à la constitution. Les fonctionnaires dépendant du gouvernement de l'Union ne peuvent siéger dans les chambres.

Les sentiments populaires, les intérêts actuels et les idées nouvelles sont représentés par une chambre qui généralement dure deux ans et se compose d'un député par quarante mille âmes (1); les antécédents, l'expérience politique, la réflexion et la tradition

(1) Par addition à la constitution de 1811, il a été décidé qu'il serait envoyé un représentant au congrès par trente-cinq mille habitants, en y comprenant les trois cinquièmes d'esclaves; que les territoires où il se trouvait huit mille individus mâles se feraient représenter à la chambre par un député qui prendrait part à la discussion, mais non au vote.

ont pour organe le sénat, élu pour six ans par les assemblées législatives des différents États, mais à raison de deux membres par État; il représente aussi l'ancien système indépendant des colonies. De cette manière, les États-Unis représentent comme une seule nation dans la chambre basse, et une ligue d'États indépendants dans le sénat.

Le sénat participe au pouvoir exécutif par la surveillance qu'il exerce sur ce pouvoir, et par l'assentiment qu'il doit donner non-seulement à la nomination de ambassadeurs et des fonctionnaires assignés par le président, mais encore aux traités conclus.

Afin de prévenir tout conflit entre les deux autorités parallèles, on a attribué au pouvoir judiciaire une autorité inusitée; car, toutes les fois que le congrès sort de ses limites, le citoyen lésé peut démontrer que la loi est anticonstitutionnelle, et le tribunal, s'il la reconnaît telle, lui enlève tout effet.

Les États-Unis ont donc emprunté à la constitution anglaise ce qu'elle avait de meilleur, c'est-à-dire la juste combinaison des trois pouvoirs essentiels, en laissant de côté l'organisation vicieuse de chacun d'eux.

La constitution d'Angleterre n'a pas pourvu au désaccord qui peut surgir entre les deux pouvoirs souverains. Aux États-Unis, il a été établi que, dans le cas où le président rejette une loi, elle passera à la session suivante si les deux chambres la votent à la majorité des deux tiers; seulement il n'est rien décidé pour le cas de dissentiment entre les deux chambres.

Le droit électoral varie dans les divers États, mais il est toujours démocratique; dans quelques-uns, il faut avoir soit un revenu de soixante-cinq à cent francs, soit un capital ou une propriété de sept cents à douze cents francs. Dans les provinces du centre et de l'est, tout individu payant une taxe à l'État, ou servant dans la milice, est électeur, à l'exclusion des mendiants et de ceux qui sont poursuivis criminellement; le vote est donné par boules. Les hommes de couleur, même dans le pays où ils se trouvent émancipés, ne sont point admis dans les assemblées électorales.

Une pareille extension donnée au droit de suffrage entraîna la nécessité de répandre l'instruction parmi le peuple; dans aucun autre pays les écoles, les feuilles publiques, les communications par la poste ne sont aussi nombreuses. Les législations particulières reposent toutes sur la loi commune anglaise, mais avec beaucoup de modifications. Les substitutions ont été abolies; mais

rien n'oblige à un partage forcé des propriétés. Cependant on ne voit pas jusqu'à présent, de la part des testateurs, de disproportion vicieuse. Le plus souvent le fils aîné d'un cultivateur succède à son père; il laisse à ses frères les capitaux, ou leur donne des hypothèques, et ils se livrent au commerce, ou achètent des terres dans les pays vierges.

La peine de mort est rarement appliquée; un procureur criminel épargne aux parties lésées les dépenses de la poursuite. Dans la procédure civile, les Américains n'ont pas repoussé, comme les Anglais, les innovations utiles, par attachement à des formes surannées.

Comme il n'y avait pas de nation dominante, les Américains, voulant former un seul peuple sans perdre leur individualité, conservèrent, non la tolérance, mais l'entière liberté de religion, de conscience, de la presse, de l'enseignement, au point de n'avoir pas de culte salarié, et de dispenser les quakers du serment en justice ainsi que du service militaire, parce que ces deux choses ne sont point conciliables avec leurs croyances. En somme, la partie spirituelle de l'homme a été soustraite en tout à la loi.

De ce qui précède, et des débats qui ont surgi dans ces dernières années, nous nous garderons bien de conclure que cette constitution soit parfaite; mais nous pouvons dire qu'elle est la meilleure possible, si nous considérons la prospérité inouïe du pays. Il est vrai que la nouvelle république avait l'avantage de posséder un territoire immense, sans voisins menaçants, sans guerres extérieures; aussi l'armée fédérale n'excède-t-elle pas douze mille hommes, et le département de la guerre, qui absorbe comme un gouffre les finances de l'Europe, n'y dépense pas au delà de 21 à 27 millions de francs.

La même cause écartait les périls intérieurs, attendu que l'industrie trouvait un champ sans limites; que l'homme pouvait déployer librement son activité contre la nature et donner carrière à ses penchants, sans rien enlever aux autres. On n'y voit donc ni oisifs ni mendiants, ces fléaux des républiques; car tous ceux qui ont bonne volonté, y trouvent à travailler et à s'enrichir.

Grâce à la passion commune de la liberté, sans fanatisme religieux, sans l'arrogance des privilégiés, sans la turbulence des gens oisifs, sans habitudes de domination ni de servilité, les idées démocratiques ont pris dans ce pays un développement inouï et d'une immense efficacité.

La constitution fut adoptée malgré l'opposition de ceux qui la trouvaient ou trop large ou trop restreinte. Les fédéralistes et les antifédéralistes, comme on appelait le parti aristocratique et celui des démocrates, s'accordèrent pour appeler aux fonctions de président Washington, pour qui la vénération de tous s'était accrue depuis qu'il avait déposé le pouvoir. 1789.

Mais, lorsque la révolution française fit éclater dans le monde un nouvel incendie, les démocrates se prononcèrent pour elle en déclarant que c'était une obligation véritable de soutenir un peuple ami et un peuple libre. Les fédéralistes voulurent garder la neutralité, et traitèrent avec l'Angleterre. Le parti antifédéral prévalut parmi le peuple. Cependant, lorsque Washington résigna le pouvoir, il eut pour successeur John Adams, fédéraliste, qui avait été envoyé à Versailles avec Franklin, puis chargé d'autres missions diplomatiques, et qui avait été le premier ambassadeur de la république à Londres. Il dota son pays d'une force maritime qui bientôt l'éleva au rang des principales puissances. 1797.

CHAPITRE XIX.

L'INDE.

L'Inde fut toujours divisée en beaucoup de principautés, parmi lesquelles une prédominait. Peu de temps après Alexandre, un prince qui étendit sa domination depuis le golfe du Bengale jusqu'à l'Indus s'éleva à Palibothra, sur les rives du Gange et près de Patna; le royaume de Magadha, comme il fut appelé, avait encore de l'importance au septième siècle; mais, aux yeux des habitants, le centre de la civilisation était la région située entre le Gange et le Djomnah, appelée pour ce motif *Madhyadessa,* pays du milieu, ou bien *Aryavartha*, demeure des héros; plusieurs villes s'y succédèrent avec le titre de capitale. La dernière fut Kanodge, sur la rive occidentale du Gange, ville de grande importance dans les quatrième, cinquième et sixième siècles, lorsque les Sassanides régnaient en Perse ; la conquête arabe ne la fit pas déchoir. Mais en 617, à la mort du roi Harcha-Vardhana, zélé bouddhiste, les brahmines reprirent le dessus, les maha-radjahs disparurent, et l'unité politique fut rompue.

Les Arabes et les Persans mentionnent principalement trois

royaumes, parce qu'ils étaient en relation avec l'Asie occidentale, le Kaboul, le Sind et le Malwa. Le premier fut fondé, dans les premiers siècles de l'ère vulgaire, par un aventurier turc, venu du Thibet; il professait le bouddhisme, et grandit à la chute des Sassanides. Les rois du Sind, qui possédaient la vallée inférieure de l'Indus avec les pays à l'ouest et au sud-ouest, étaient aussi bouddhistes.

Le royaume de Malwa, riche par ses productions et l'affluence des marchands étrangers, comprenait le Guzzerat et le golfe de Cambaye.

L'impétueux apostolat des Arabes les poussa de bonne heure dans ces pays, et le royaume du Sind tomba au pouvoir de Mohammed, général ommiade, qui bâtit des mosquées et vit un grand nombre d'individus embrasser la religion du prophète. Dans le pays conquis, il se forma des principautés indépendantes entre elles, mais qui reconnaissaient l'autorité spirituelle du calife de Bagdad; les principales étaient celles du Moultan et de Mansoura. La plus grande partie de l'Inde restait encore insoumise, et, dans le Kaboul, la dynastie bouddhiste était remplacée par une de la religion de Brahma, qui passa l'Indus et s'étendit sur le moderne Lahore. Vers le milieu du dixième siècle, Gazna fut soumise par le Turc Alp Tékin, à partir duquel commença l'empire des Gaznévides, qui eut bientôt assujetti le Kaboul et une grande partie de l'Asie. Le roi de Kaboul, dépouillé de sa capitale,
990. céda bientôt beaucoup de ses possessions à l'occident de l'Indus, en stipulant toutefois la liberté du culte de Bouddha et de Brahma. Le Gaznévide Mahmoud commença les incursions contre
1001. les idolâtres et franchit l'Indus, égorgeant quiconque refusait d'embrasser l'islam, faisant esclaves les femmes et les enfants,
1004. renversant les temples et les idoles; les richesses devenaient la proie des soldats. Mathoura (*Mottra*), où naquit Chrisna, et dans
1017. laquelle on trouvait mille palais et d'innombrables temples, fut démolie; il occupa Kanodje avec ses sept châteaux, et prit les forteresses où s'étaient réfugiés les anciens gouverneurs. A Sommat, sur les côtes du Guzzerat, métropole du culte de Siva, dont la pierre guérissait les maladies incurables, s'était réunie une foule d'adorateurs, qui n'opposèrent aucune résistance, dans l'espoir que le dieu les vengerait de lui-même; ils furent passés au fil de l'épée. La mort seule de Mahmoud arrêta les progrès de
1028. l'islam.

Si les Indiens avaient toujours répugné à se mêler avec les

étrangers, ils les prirent alors en horreur. Les sciences qui s'étaient réfugiées dans la vallée respectée de Kachemire et à Bénarès, s'isolèrent chaque jour davantage; les rois de Kachemire exclurent tous les étrangers, et l'on relégua les femmes au fond des appartements, tandis qu'auparavant elles se montraient dans les fêtes, sans même se voiler devant les étrangers.

Avant la conquête européenne les musulmans et les naturels, les uns dominateurs, les autres soumis, vivaient dans l'Inde sans se mêler. L'islamisme ne s'était répandu que dans la partie septentrionale, grâce aux débris qu'y avaient laissés les armées des dynasties tartares, et un grand nombre de Persans et d'Arabes appelés à la solde des princes conquérants. C'était peut-être dix millions environ de mahométans, ou un dixième de la population; distincts des naturels, ils habitaient les capitales, les villes de commerce et les places fortes, jamais la campagne ni l'intérieur du pays, où l'Indien conservait sa religion panthéistique, ses castes, ses prescriptions infinies et la haine des étrangers.

Chacune des grandes divisions de l'empire était gouvernée par un *soubab*, représentant l'empereur, et auquel les instructions d'Akbar traçaient son devoir en ces termes: « Qu'il fasse marcher la « prière avant tout; qu'il ne songe qu'à faire du bien aux hommes, « et ne les traite pas trop durement; qu'il s'habitue à la pru- « dence; qu'il ne s'ouvre de son secret qu'à un très-petit nombre. « Le magistrat ardent pour la justice doit se multiplier dans son « administration, ne pas infliger le supplice de l'attente à qui de- « mande réparation d'une offense: il doit savoir que son office « est celui d'un tuteur; que le plus solide fondement de son « pouvoir est l'affection du peuple, et lorsqu'il l'a obtenue il « peut dormir tranquille. Qu'il tienne sous le joug de la raison la « faveur et la disgrâce; qu'il s'efforce d'empêcher la désobéis- « sance par de bons avis; quand il n'y réussit pas, qu'il punisse « les rebelles par des reproches et des menaces; qu'il les fasse « saisir, incarcérer, battre, mutiler de quelque membre; mais « qu'il ne leur enlève la vie que dans des cas extrêmes et après « de mûres délibérations. »

Après le *soubab* venaient les *fousdars*, qui l'accompagnaient dans toutes les expéditions militaires tant qu'il ne sortait pas des limites de sa juridiction; ils aimaient le titre de *nababs* ou lieutenants, que leur donnèrent les Européens, et qui plus tard devint synonyme de vice-roi musulman, tandis que le nom de *radjah* était conservé aux vice-rois indiens. Ces charges étaient révo-

cables, et les despotes avaient soin de les changer souvent, de peur que les titulaires ne devinssent trop puissants; mais, le pouvoir s'étant affaibli, les nababs s'enhardirent jusqu'à se rendre indépendants et à transmettre leurs charges à leurs héritiers. Nous ne donnerons pas ici la série des officiers subalternes. Tandis que les décisions judiciaires pour les musulmans étaient rendues par le cadi, aux termes du coran, les Indiens s'en rapportaient à des arbitres, choisis le plus souvent parmi les brahmines. Dans certaines contrées, les princes indigènes se maintinrent en payant tribut, quelques-uns même sur des régions très-vastes, comme les rois de Mysore et de Tanjore, où rien ne fut changé au gouvernement intérieur.

La conquête ne détruisit pas non plus l'un des éléments essentiels de l'ancienne constitution, le village. On donne ce nom à un espace de quelques milliers d'acres, dont les habitants forment une commune présidée par un *potaïl*, qui veille aux affaires générales et au bon ordre; il a pour collègues un *karnoum*, qui enregistre les dépenses de culture et les produits; un *tallier*, pour informer sur les délits, et d'autres officiers pour les autres soins nécessaires. Ces villages existaient de temps immémorial, sans avoir presque subi ni altération de limites, ni déplacement de familles, et sans que les changements politiques eussent bouleversé leur économie intérieure, petites républiques immuables sous les vastes monarchies si variables de l'Orient. Dans la plupart se perpétue une sorte de communauté de biens et de travaux, d'où il résulte que chacun profite de l'assistance de tous. L'impôt prélevé, le restant est réparti à proportion du terrain que chacun a cultivé; les uns vont au marché, les autres s'adonnent à quelques industries dans les différents métiers. Dans certains villages, les terres changent chaque année de maîtres.

L'impôt était réparti et levé de diverses manières, en estimant la moisson lorsqu'elle était encore sur pied. Un *dewan* prenait la ferme générale des terres d'une province; le *zemendar* avait en sous-bail les divers districts, qu'il distribuait entre les cultivateurs (*ryots*) ou entre les villages; il devenait ainsi percepteur des impôts, et se trouvait revêtu, en conséquence, de certains pouvoirs, même du commandement des troupes de son district. Il avait, en un mot, l'apparence d'un prince, avec juridiction civile et criminelle.

On pourrait donc assimiler cet état de choses à la féodalité, sauf que nos feudataires avaient réellement la propriété des terres

et percevaient les taxes à leur profit, tandis que dans l'Inde l'empereur était considéré comme l'unique propriétaire. Il est vrai que le ryot jouissait pleinement des droits de propriété, puisqu'il n'en était dépouillé que s'il manquait à ses obligations, et qu'il pouvait la transmettre à d'autres.

Au haut de l'échelle, le Grand Mogol, descendant de Tamerlan, était le dépositaire en titre d'une autorité illimitée. Les provinces étaient administrées en son nom par les soubabs, qui souvent s'en rendirent souverains; à côté d'eux existaient beaucoup de princes indigènes. Au-dessous de cette hiérarchie aristocratique et administrative venait le village. Ainsi se trouvaient réunis le despotisme au sommet, l'aristocratie et la féodalité au milieu, le municipe et la république à la base.

Le Grand Mogol. 1530-55.

A Baber ou Babour (1), qui avait commencé l'empire du Grand Mogol à Agra, succéda Houmaïoum, puis Akbar le Grand, sixième descendant de Timour. Ce prince entreprit d'achever la conquête musulmane de l'Inde en domptant les Afghans qui, au commencement de son règne, occupèrent Agra, Delhi et presque toutes ses possessions. La défaite qu'il leur fit éprouver à Panipat fut le fondement de sa grandeur; bientôt il leur eut enlevé leurs forteresses inexpugnables, et il les refoula de poste en poste. Il conquit le Guzzerat, envahit le Bengale, le Kachemire et le Sind; il employa quatre ans à la conquête du Décan, et put enfin prendre le titre d'empereur (1602). Il fut le véritable fondateur de l'empire mogol; malheureusement des guerres non interrompues l'empêchèrent de donner à ces vastes contrées l'ordre et l'administration. Les quinze *joubas* ou principautés lui rendaient annuellement 9,074,388,125 roupies, c'est-à-dire plus de quatre cents milliards.

Les *Institutions d'Akbar*, que nous a conservées son ministre Aboul-Fazel, nous font connaître en détail la magnificence de sa cour, ainsi que les règlements administratifs et judiciaires émanés de ce prince. Il attirait les savants et faisait traduire les ouvrages sankrits et turcs en persan ou en indien; il aimait aussi la peinture, malgré les préceptes de sa religion. Ayant voulu entendre discuter devant lui les dogmes des différents cultes dominants dans son empire, il tomba dans un scepticisme qui le porta à la tolérance; il paraît qu'il s'était flatté de concilier la foi chrétienne, celle de Mahomet et celle de Brahma de manière à n'en former

(1) Voy. t. XIV.

qu'une seule. Il substitua cette formule à celle de Mahomet : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Akbar est son prophète.* Dans le calendrier réformé par ses ordres, le mois solaire remplaça les périodes lunaires.

1605-1627. Il eut pour successeur Aboul-Djéaguir, ou conquérant de la terre, à qui l'on dut de bonnes mesures de police; il fit ouvrir d'Agra à Lahore une route de quatre cent cinquante milles, toute plantée d'arbres, avec des puits, des caravansérails, et soumit au tribut les rois de Visapour et de Golconde.

Schah-Djihan, son fils et son successeur, transféra sa résidence à Delhi; il partagea de son vivant l'empire entre quatre de ses fils, ce
1627. Aurengzeb. qui amena des guerres civiles. Enfin Aureng-Zeb, qui se signala
1659. par ses victoires, ayant, sous le masque de la dévotion, fait périr ses frères et empoisonné son père, resta le maître de l'empire, dont il porta la grandeur à son comble; il s'intitula Mohi-Eddin-Alemguir, c'est-à-dire restaurateur de la religion et conquérant du monde. Son trésor se composait de gros lingots d'or et de pierreries, au nombre desquelles était un diamant de cent quatre-vingts carats, trouvé au sac de Golconde. On admirait principalement son *trône du paon*, ainsi appelé de l'oiseau qui le surmontait, tout en or massif, semé de pierres précieuses, avec un énorme rubis à la poitrine, d'où pendait une perle de cinquante carats. Douze colonnes incrustées de perles soutenaient le baldaquin.

Aureng-Zeb restait rarement dans les villes, et habitait le plus souvent des camps mobiles; trois immenses palais de bois léger, dont les pièces se démontaient, étaient transportés par deux cents chameaux et cinquante éléphants, à un jour d'intervalle l'un de l'autre; il trouvait ainsi un palais à chaque endroit où il arrivait. A sa suite cheminaient des centaines de chameaux avec ses trésors, des chiens et des panthères dressés à atteindre la gazelle, des taureaux pour chasser le tigre; nous renonçons à énumérer les milliers d'hommes et de bêtes employés pour l'eau, la cuisine, la garde-robe, les archives, les armes, la réparation des routes. Lorsqu'on était arrivé dans quelque vaste espace, ce demi-million de voyageurs campait autour du palais du Grand Mogol, vers lequel se dirigeaient en ligne droite les tentes, qui se trouvaient dressées en un clin d'œil et enlevées de même.

Zélé musulman, il réprima par de nombreux édits le relâchement qui s'était introduit sous Akbar, et persécuta les Indiens, dont il changea les pagodes en mosquées. Il remit en vigueur l'édit d'Akbar, qui dégrevait d'impôts celui qui avait amélioré ses pro-

priétés, et allégea les charges des musulmans pour les reporter sur les Indiens. Généreux envers ses amis, il fut implacable pour les vaincus; son existence s'étant prolongée jusqu'à quatre-vingt-dix ans, il put étendre beaucoup ses conquêtes.

Le Décan, le plus ancien empire indépendant de Delhi, fut fondé par le musulman Hassan Bakou (1417), qui se révolta contre le sultan Mahomet Ier ; sa descendance fut appelée la dynastie des Bamines. Lorsqu'elle s'éparpilla en 1526, on vit se former les cinq royaumes d'Amehdabad, de Bérar, d'Amednagher, de Visapour et de Golconde. S'étant ligués, ils soumirent le prince indien de Bisnagar ou Carnate, dont ils détruisirent la capitale, qui avait vingt-cinq milles de circonférence, et renfermait des édifices magnifiques et des pagodes aux toits d'or. Ces royaumes succombèrent l'un après l'autre, et les deux derniers furent conquis par Aureng-Zeb.

L'empire mogol embrassait, à la mort de ce monarque, quarante provinces (1), s'étendant du 35e au 10e degré de latitude; il en tirait dix milliards, bien que les produits ne valussent que le quart du prix qu'ils auraient eu en Angleterre. 1706.

Mais, dès ce moment, l'empire marcha vers son déclin. Les princes qui se disputaient le trône se renversèrent tour à tour; le luxe et la débauche ne le cédaient en rien à la cruauté qui faisait couler le sang fraternel. Pendant ce temps, les radjahs et les soubabs se rendaient indépendants, si bien que la puissance du Grand Mogol se réduisit presque à confirmer le successeur du nabab défunt en lui délivrant la patente impériale.

Dans les contrées du nord, entre l'Indus et le Djomnah, était mort en odeur de sainteté en 1539, dans la province de Lahore, un certain Nanek, au tombeau duquel affluaient les dévots et les disciples qu'il avait recrutés sans distinction de nation, et réunis sous le nom de *seïkhs*, c'est-à-dire écoliers. Argiounmal, son successeur, recueillit la doctrine du maître dans le *Pothi* ou bible; telle fut l'origine de la *secte des seïkhs*. Répudiant les traditions Nanékisme

(1) C'est-à-dire : Agra, Aoud, Behar, Bedrore, Bengale, Kanara, Carnate, les Sircars, Cochin, Koïmbatour, Delhi, Dindigou, Allahabad, Goutich, Guzzerat, Madoura, Malabar, Malwa, Moultan, Mysore, Orissa, Tinevelly, Travancor, qui aujourd'hui forment les possessions immédiates de l'Angleterre; Berar, Serinagor, possessions médiates; Adjemir, Adoni, Concan; Conddapah, Dowlatabad, Candeisch, Visapour, qui aujourd'hui forment l'empire des Marhattes, dépendant des Anglais; Kaboul, Kachemire, Kandahar, Sind, qui forment l'Afghanistan; Assam et Boutan, encore indépendants; Lahore et Pendjab, appartenant aux Seikhs.

brahminiques, elle adore un dieu unique et invisible, en faisant de l'amour du prochain la base de morale; elle recommande du reste de pratiquer la tolérance, d'éviter les discussions, abolit les castes, mais conserve la distinction des tribus; elle défend à ses disciples tout mélange avec les étrangers, et permet de manger de la viande, à l'exception de la chair de vache; les idoles et toute espèce d'images sont exclues de ses temples; les femmes jouissent d'une certaine liberté. On donne à celui qui est initié à cette secte un sabre, un fusil, un arc, une flèche et une lance, en outre une tasse d'eau, où l'on fait fondre le sucre en l'agitant avec un poignard.

Les seïkhs devinrent une nation guerrière sous leurs *gourous* ou maîtres, chefs spirituels qui souvent luttèrent contre le Grand Mogol, se mêlèrent aux guerres civiles, mais perdirent ensuite toute influence séculière. Le pays se divisa alors entre plusieurs
1717. *sirdars* ou chefs, surnommés *singhs* ou lions. Ils avaient élevé sur le trône du Grand Mogol Mohammed-Schah, qui régnait en 1739, quand il fut attaqué par Nadir-Schah. Après avoir dévasté Delhi, le restaurateur de l'empire persan laissa le trône à Mohammed; mais il lui enleva les provinces situées sur la rive occidentale de l'Indus.

A peine s'était-il éloigné que la province de Bérar se détacha de l'empire des Mahrattes, et elle s'est maintenue séparée jusqu'à présent. Aoud se rendit aussi indépendant sous Ahmed-Schah, successeur de Mohammed; puis il en fut de même du Bengale.
1747. Le Mogol se trouvait ainsi réduit à ne plus embrasser qu'une partie des provinces de Delhi et d'Agra.

Sous le règne d'Alemguir II, Ahmed, roi des Abdallis, nation afghane, du Kandahar, assaillit Delhi, pilla tout ce qui y était resté, et renversa jusqu'aux murailles pour en enlever les pierres; puis cette ville fut dévastée une troisième fois par les Mahrattes, sous Djihan-Shaw, qui fouillèrent jusqu'aux tombeaux; mais
1760. le roi de Kandahar, les ayant attaqués, en tua, dit-on, cinq cent mille.

Parmi les gouverneurs musulmans qui, après l'invasion de Nadir-Schah, aspirèrent à se rendre indépendants, Dawoust Ali-Khan, nabab de la province d'Arkate, où étaient situées Pondichéry et Madras, se rendit tellement redoutable que les radjahs implorèrent le secours des Mahrattes.

Des puissances inconnues encore grandissaient sur ces rivages: c'étaient les Portugais, les Hollandais et les Français. Nous avons déjà parlé des acquisitions qu'y firent les premiers, et raconté

comment ils avaient été dépossédés par les Hollandais, qui avaient alors les plus vastes établissements de l'Asie, des îles de la Sonde aux côtes du Malabar (1).

Dès le règne de François Ier, les Français avaient tenté de s'établir dans l'Inde ; mais, repoussés par les tempêtes, ils ne passèrent pas le cap de Bonne-Espérance. Henri IV dirigea aussi de ce côté l'attention de ses sujets, et il établit en Bretagne une compagnie des Indes orientales, qui, après y avoir expédié sans succès 1604
quelques navires, ne tarda point à se dissoudre. D'autres tentatives échouèrent encore, ce qui fit que les armateurs français se portèrent plutôt vers Madagascar. Richelieu essaya de ranimer le 1642.
commerce des Indes, et forma à cet effet une nouvelle compagnie 1664.
avec de larges priviléges ; mais elle ne put prospérer. Une autre, instituée par Colbert, avec une dotation de quinze millions et un privilége de cinquante ans, grandit peu à peu, au point d'exciter la jalousie des Hollandais. François Martin, qui avait formé un établissement à Pondichéry, sur la côte de Coromandel, se vit forcé de le céder aux Hollandais, qui pensèrent s'y affermir en le changeant 1693.
en une forteresse redoutable. Cette place fut néanmoins restituée, lors de la paix de Ryswick, à la compagnie française avec les fortifications. Martin, y étant retourné en qualité de gouverneur, la rendit une des plus importantes que les Européens eussent en 1697.
Asie, où elle fut la capitale des possessions françaises ; le nombre de ses habitants s'éleva de cinq cent à vingt mille, tant Européens qu'Indiens et musulmans.

Ces accroissements furent troublés par le désordre de la compagnie elle-même qui marchait à sa ruine, quand Law songea à lui rendre la vie en lui adjoignant les compagnies d'Occident, de la Chine et de l'Afrique, sous le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes*. Nous avons vu le succès non moins brillant qu'éphémère de cette entreprise ; mais la compagnie survécut au naufrage de Law, et dirigea son attention sur Pondichéry, qui avait continué à prospérer par des efforts particuliers ; cependant elle ne donna jamais de dividendes à ses actionnaires, attendu que tous les bénéfices avaient été employés à embellir et à fortifier Pondichéry, 1735.
ainsi qu'à se procurer des alliés. Dumas, qui y fut envoyé comme gouverneur, la rendit florissante par son administration tout à la fois habile et vigoureuse. Il obtint du Grand Mogol Mohammed-Schah le privilége de battre monnaie, ce qui fut très-avantageux ; l'acquisition de Karikal et de son territoire, acheté d'un prétendant au 1739.

(1) T. III, chap. 16 et 17.

royaume de Tanjore moyennant une faible somme d'argent et de promesses de secours, fut encore plus utile.

Les Français avaient formé d'autres établissements dans la péninsule indienne. Ils s'étaient assuré le commerce du poivre sur les côtes du Malabar ; ils transportaient à Surate des bijouteries et des tissus de Lyon, et il semblait qu'ils dussent rivaliser avec les colonies des grandes nations maritimes, d'autant plus qu'ils eurent le bonheur d'avoir à la tête de leurs établissements trois hommes d'un grand mérite, Dupleix, la Bourdonnais et Bussy.

1734. La Bourdonnais fit prospérer un autre établissement formé par les Français entre Madagascar et les Indes, aux îles de France et de Bourbon.

Chandernagor dans le Bengale, cédé à la compagnie française par Aureng-Zeb, en 1688, pour cent mille livres, florissait sous le gouvernement de Dupleix. Après y avoir séjourné dix ans, il fut nommé gouverneur général à Pondichéry, où il prit le titre de nabab, accordé par le Grand Mogol à son prédécesseur, et il déploya un faste oriental ; il se fit aussi reconnaître radjah, et songea à étendre dans le Bengale la puissance et le commerce de la France. Il plaça un directeur général à Chandernagor, et expédia des bâtiments à Siam, à Cambodje, à la Cochinchine et sur les autres marchés ; en même temps il augmenta les troupes de la colonie, les soumit à une exacte discipline et excita leur courage, afin de pouvoir exercer de l'influence dans les dissensions intestines de la péninsule.

Dupleix. 1742.

La compagnie anglaise s'était également établie au Bengale dans la seconde moitié du siècle précédent, et avait obtenu du petit-fils d'Aureng-Zeb l'autorisation d'acheter les trois villages de Govindpour, de Chattanoutty et de Calcutta, où fut élevé le fort Wiliam.

En 1696 la révolte d'un zémindar indien, nommé Souba-Singa, dans le Bengale, fournit un prétexte aux Hollandais de Chinsoura, aux Français de Chandernagor et aux Anglais de Chattanoutty pour demander qu'il leur fût permis de se fortifier dans l'intérêt de leur sûreté ; ils profitèrent de la permission pour entourer leurs factoreries d'ouvrages menaçants. Kouli-Khan, qui inquiétait les Anglais, ayant été guéri d'une maladie par le médecin Hamilton, renouvela, l'an 1715, en reconnaissance de ce service, le privilége de la compagnie, et l'autorisa même à étendre ses acquisitions.

A l'arrivée de Dupleix, les Européens n'étaient considérés dans l'Inde que comme des marchands ; mais cet homme entreprenant,

ayant étudié à fond le pays, vit la possibilité d'y dominer, et dissimula cette pensée tant qu'elle put paraître folle ou téméraire. Son projet, extrêmement simple, consistait à mettre des corps européens au service des princes indiens, persuadé que bientôt ils y acquerraient de la prépondérance; par ce moyen, en effet, il parvint à dominer, dans le pays de Karnate, puis dans le Deccan, sur trente-cinq millions d'habitants, c'est-à-dire sur presque la moitié de l'empire du Mogol; il détruisit ou créa à sa volonté des établissements d'étrangers.

Les Anglais voyaient de mauvais œil ceux des Français, et si les derniers favorisaient un nabab, c'était un motif suffisant pour que les autres le prissent en inimitié; aussi les deux nations continuaient-elles de se faire la guerre dans ces contrées, tandis qu'elles étaient en paix en Europe. Les Anglais ayant repoussé la proposition faite par la France de la considérer comme neutre dans la 1744.
guerre qui venait d'éclater, les chefs de la colonie française durent se mettre sur la défensive. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Dupleix reprit ses vastes projets, dans la conviction où il était que la compagnie française serait hors d'état de lutter contre la compagnie anglaise, tant qu'elle ne deviendrait pas une puissance continentale. Malheureusement, les chefs étaient en désaccord et jaloux l'un de l'autre; La Bourdonnais, au lieu de s'unir à Dupleix qui méditait la conquête de Madras, voulut avoir seul la gloire d'enlever aux Anglais leur plus riche établissement dans le Coromandel.

Madras était divisé en ville blanche des Européens, et en ville 1746.
noire des Juifs, des Banians, des Arméniens, des mahométans, idolâtres, nègres, rouges, cuivrés. La Bourdonnais avait ordre du ministère, qui ne connaissait point les localités, de ne conserver aucune des conquêtes qui seraient faites; en conséquence, il accepta dix millions de livres pour la rançon de cette ville; mais Dupleix, qui en appréciait l'importance, cassa la capitulation, saccagea et brûla la ville, ce qui fit exécrer dans ce pays le nom français. Puis il opposa à son rival tant d'entraves dans de nou- 1746. 21 septembre.
velles expéditions, que La Bourdonnais se retira, pour rentrer en France, où il fut mis à la Bastille.

Il ne pouvait rien arriver de plus désirable aux Anglais, qui, ayant réuni des forces, non-seulement recouvrèrent Madras, mais encore assiégèrent Pondichéry. La belle défense de Dupleix, qui contraignit les Anglais à battre en retraite, étendit un voile sur les torts qu'il avait pu avoir.

Madras une fois perdu, Dupleix dirigea ses efforts sur le

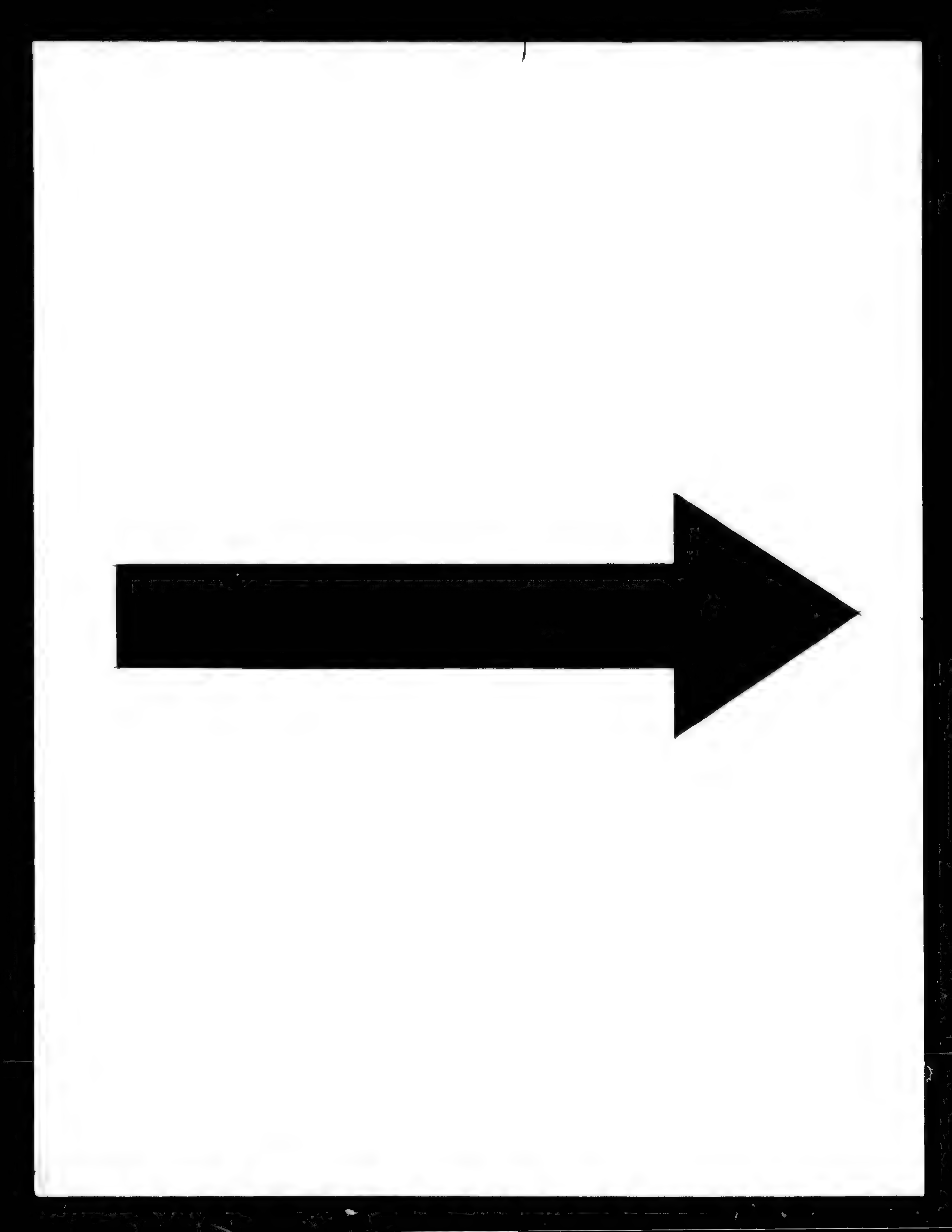
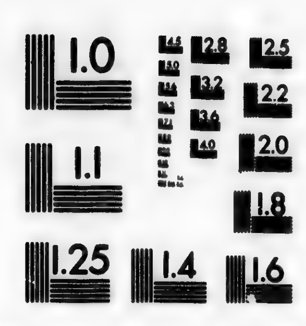


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Août. Deccan et le Carnate, que des rivaux se disputaient. Au milieu de leurs discordes, il parvint, après des exploits romanesques (1), à installer dans la soubabie du Deccan Mousa-Fersing, son protégé, qui augmenta considérablement les territoires de Pondichéry et de Karikal, et lui donna Masulipatam avec ses environs.

Dans le Carnate, la compagnie anglaise, sans déclarer ouvertement la guerre, vint en aide à l'adversaire de Dupleix, qui, mal soutenu par ses alliés et le cabinet pusillanime de Versailles, finit par succomber. Plein de hardiesse au milieu des difficultés et inépuisable en expédients, il sut se relever, et ses victoires avaient excité un enthousiasme inexprimable en Europe; on disait que les seules terres obtenues de Chandasaeb rapportaient trente-neuf millions, et il semblait qu'on dût compter annuellement sur un revenu net de cinquante millions : c'étaient des chimères, comme celle de Law. Tous comptes faits, les directeurs de la compagnie se trouvèrent en perte de deux millions, et inculpèrent Dupleix, comme si l'on n'avait pas dû prévoir que ses vastes entreprises devaient coûter beaucoup d'argent, et qu'il en faudrait encore beaucoup pour en recueillir ultérieurement les fruits. Irrités donc de se voir déçus dans leurs spéculations,
1753. ils résolurent de lui donner un successeur; le gouvernement s'y prêta d'autant plus volontiers que les Anglais demandaient qu'il fût rappelé, comme ne faisant qu'attiser la discorde en Asie.
1754. Alors les cabinets de France et d'Angleterre s'unirent pour réconcilier les deux compagnies, et les mettre sur le pied d'une égalité parfaite de forces, de territoire et de commerce sur les côtes de Coromandel et d'Orissa, afin que chacune d'elles pût jouir en paix de ses possessions, sans se mêler des querelles des princes indigènes.

Dupleix était indigné que son successeur eût négocié avec les Anglais, au lieu d'employer les troupes qu'il avait amenées pour assiéger Tricinapali, dont l'acquisition aurait assuré aux colonies françaises la domination et des avantages immenses. Lorsqu'on voit ce que les Anglais ont effectué depuis cette époque, on est porté à croire qu'il conseillait le meilleur parti; mais il dut obéir. Il avait avancé treize millions de ses deniers, plein de confiance qu'il était dans la victoire, et elle

(1) On raconte qu'un officier français, nommé de Latouche, entouré par quatre-vingt mille ennemis, pénétra de nuit dans leur camp avec trois cents de ses compatriotes, en tua douze cents, épouvanta les autres, et les dispersa sans avoir perdu plus de deux soldats.

lui était arrachée. Ce fut donc en versant des larmes qu'il abandonna le théâtre de sa gloire.

Lorsqu'il fut de retour, on refusa de lui tenir compte de ses avances, et l'on intenta un procès à celui qui avait été sur le point de donner l'Asie à la France : « J'ai sacrifié, écrivait-il, « ma jeunesse, ma fortune, ma vie à combler de richesses « ma nation en Asie ; des amis malheureux, des parents trop « faibles ont consacré tout ce qu'ils avaient à la réussite de « mes desseins ; actuellement je suis dans la misère. Je me « soumets à toutes les formes judiciaires, et comme le dernier « des créanciers, je demande ce qui m'est dû..... Mes services « sont traités de fables, on se rit de mes réclamations, on me « traite comme le dernier des hommes... Le peu qui me reste « est séquestré, et je suis obligé de demander des délais pour « ne pas être jeté en prison. » Après avoir dispersé ce qui lui restait à solliciter une audience de ses juges, il mourut pauvre, 1768.
lui qui avait eu à sa disposition les trésors de l'Inde.

La compagnie française possédait alors sur les côtes d'Orissa et de Coromandel Masulipatam avec quatre districts, Pondichéry avec un vaste territoire, Karikal et l'île de Chéringam, possessions considérables, mais trop écartées pour se prêter mutuellement assistance. Le marquis de Bussy, lieutenant de Dupleix, avait soutenu l'influence française dans le Deccan, et il eût été convenable de confier les choses à son expérience. Au lieu de cela, le cabinet français envoya le comte de Lally, Lally.
Irlandais, officier plein d'honneur et de courage, mais imprudent, et qui n'avait ni le liant ni la modération nécessaires dans des contrées si éloignées et en des temps difficiles. Par instinct national, il détestait les Anglais, et disait que sa politique consistait dans ces quatre mots : ***Plus d'Anglais dans la Péninsule;*** mais il ignorait les lois, les intérêts, la politique de l'Inde et s'obstinait à ne pas écouter ceux qui auraient pu l'en instruire. Les hautes classes fuient le travail ; les classes inférieures ont des professions déterminées, et se croiraient déshonorées si elles en exerçaient une autre : ainsi le paysan, s'il cultivait une terre non ensemencée par lui ; le portefaix, s'il faut tenir sous le bras le fardeau qu'il doit porter sur la tête ; le soldat, s'il creusait la tranchée derrière laquelle il doit s'abriter ; le cavalier, s'il fauchait l'herbe pour son cheval. Les armées, par conséquent, sont suivies d'une tourbe innombrable ; Lally, n'ayant pu la réunir, fit marcher par force les habitants de Pondichéry, sans égard pour les castes et la distinction des travaux, attelant aux canons le

prêtre avec le paria, ou les obligeant à porter des fardeaux : c'était fouler aux pieds, d'une manière inouïe, l'ordre social et l'ordre religieux tout à la fois. Son adversaire Coote, au contraire, homme froid, résolu et modéré, savait influer sur tout ce qui l'environnait et profiter des erreurs de l'ennemi.

Les premières entreprises de Lally réussirent bien. Après
1759. avoir repoussé les Anglais de toute la côte de Coromandel, il voulut les poursuivre dans le pays de Madras; mais l'argent et
1760. les hommes lui manquèrent. On lui proposa d'aller à cinquante lieues de distance exiger le payement de treize millions dus par le radjah de Tandjaore. Il y alla en affrontant la famine, et assiégea la ville; mais il apprit que Pondichéry était menacé, et, retournant à la hâte, il repoussa les Anglais. Toujours à court de ressources, aucune de ses entreprises n'eut de résultat; il s'aliéna par la rigueur et les menaces les administrateurs et les nombreux agents à qui les abus profitaient; l'armée elle-même se révolta contre lui, et les Anglais bloquèrent Pondichéry.

1761. 16 janvier. Au milieu de la discorde, des révoltes, de la famine, Lally résista à des forces vingt fois supérieures aux siennes; mais enfin, réduit aux dernières extrémités, il rendit la place, et fut conduit prisonnier en Angleterre.

Avec la prise de Pondichéry finit la domination des Français dans l'Inde, où ils ne conservèrent que des factoreries insignifiantes, tandis que le Coromandel et le Bengale ajoutèrent immensément à la grandeur de l'Angleterre. A la paix de 1763, P[illegible]héry fut restitué à la France, mais en ruine et avec un
1769. [illegible]ire restreint; bien que, rebâti ensuite, il fût bientôt peuplé de trente mille habitants, il ne put rivaliser avec Madras et Calcutta. Karikal, Chandernagor et les autres comptoirs dans le Bengale furent aussi rendus à la France, mais à la condition qu'elle n'y élèverait pas de fortifications.

Louis XV avait aussi perdu en dix ans ses établissements d'Afrique, une partie de ceux d'Amérique et tout le Canada; de là une grande irritation, et, comme il lui fallait un but, elle se déchaîna sur Lally, dont toutes les actions furent interprétées dans le sens le plus défavorable, et qu'on accusa même de trahison. Dès qu'il en eut connaissance, il obtint de venir d'Angleterre pour se disculper, et il écrivit à M. de Choiseul : *J'apporte ma tête et mon innocence*. Le parlement fut appelé (chose absurde) à porter un jugement sur des campagnes et des siéges dans un pays et des conditions qu'il ignorait complétement. Lally, absous quant aux crime de lèse-majesté, fut condamné comme coupable

d'avoir trahi les intérêts du roi et de la compagnie, et abusé de son autorité; en conséquence, il fut conduit au supplice à l'âge de soixante-six ans, avec un bâillon dans la bouche, sans qu'il pût se résigner à son sort. Sa condamnation fut plus tard cassée par Louis XVI (1). 1766. 9 mai.

Nous ne passerons pas ici sous silence le nom d'un de ces héros bienfaiteurs dont les mérites pacifiques rafraîchissent le cœur au milieu du récit navrant des conquêtes. Pierre Poivre, 1719-1786. de Lyon, qui se destinait aux missions étrangères de Saint-Joseph, étudia soigneusement les usages et les lois de la Chine et de la Cochinchine, où il devait être envoyé; mais pris par un vaisseau anglais, et, amputé d'un bras à la suite de blessures, il dut renoncer à l'état ecclésiastique. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il parcourut avec attention les établissements européens dans l'Inde et en Afrique; puis, revenu en France avec beaucoup d'instruction, il proposa à la compagnie des Indes d'établir un commerce direct avec la Cochinchine, et de transporter dans les îles de France et

(1) « Les erreurs de Lally furent nombreuses sans doute, et il consomma la perte de l'Inde. Il faut avouer néanmoins qu'il suppléa, autant qu'il était possible, aux inconvénients de son caractère par une bravoure brillante, une ardeur indomptable, par un dévouement absolu aux intérêts du roi et de la patrie. Il inspirait aux Anglais même, au milieu de ses revers accumulés, une admiration mêlée de terreur. Si une série de fautes partielles pouvait équivaloir à un crime capital, il n'y aurait pas une personne revêtue d'une haute autorité qui pût se flatter d'être innocente. Si le mauvais succès seul fait le crime, indépendamment de l'intention, tout général vaincu devrait finir sur l'échafaud. Il n'est donc point étonnant que l'opinion publique ait réformé l'arrêt du parlement; et Voltaire se fit l'organe de l'opinion générale quand il appela l'exécution de Lally *un assassinat commis avec le glaive de la justice*. D'Alembert dit un mot qui, cruel dans la forme, avait un grand fond de vérité : *Tout le monde était en droit de tuer Lally, excepté le bourreau*. En effet, personne n'était moins propre que Lally au rôle qui lui était assigné. Il portait un caractère impétueux, violent, extrêmement irascible là où il ne fallait que ménager et temporiser. Il était dominé par une seule idée quand les intérêts auxquels il se trouvait mêlé étaient divers et compliqués. Il ne voulait agir que d'après ce qu'il avait vu ou fait ailleurs, en Allemagne, en Espagne, dans les Pays-Bas, où les circonstances, les personnes, les choses étaient très-différentes. Il méprisait et opprimait les Indiens, tandis qu'il fallait avant tout se les concilier et les séduire; expérimenté dans la guerre méthodique de l'Europe, il portait la rigueur systématique d'un général allemand où il aurait fallu l'esprit heureux et souple d'un Clive et d'un Bussy... Le destin s'était permis une sanglante ironie en l'appelant sur un théâtre qui n'était pas fait pour lui. Un loyal gentilhomme, un brave soldat, un habile officier monta sur l'échafaud atteint de la triple accusation d'ignorance, de lâcheté et de trahison. Si l'histoire peut expliquer cette terrible catastrophe, l'historien ne saurait la raconter sans une émotion profonde. » BARCHOU DE PENHOEN, liv. VI.

de Bourbon les arbres à épices, réservés aux Moluques. Envoyé dans ce but, il obtint, en effet, d'établir un comptoir français à Faï-fo; puis, surmontant les difficultés soulevées par la jalousie des Hollandais, qui punissaient de mort l'extraction d'un arbuste exploité exclusivement par eux, et répandaient de fausses cartes géographiques pour égarer les navigateurs, il parvint à leur soustraire dix-neuf pieds de noix muscade. Mal secondé par les directeurs des colonies alors en discorde, il alla d'île en île, traitant avec les princes et en obtenant des girofliers, du riz sec, des arbres à poivre et des cannelliers, qu'il distribua entre les colons. Les embarras de la compagnie à cette époque diminuèrent les résultats de sa constance; mais lorsque, après sa dissolution, il fut nommé intendant des colonies, il s'employa activement à en réparer les désastres et à réaliser les nobles projets de La Bourdonnais.

Bengale. Le Bengale est la province la plus orientale du Grand Mogol; arrosé par le Gange, il produit avec une extrême abondance le riz et toute espèce de fruits. Souïa-al-Daoula, successeur d'Allaverdi dans le Bengale, Behar et Orissa, détestant cordialement
1756. les Anglais, surprit Calcutta, leur principale factorerie, peut-être à l'instigation des Français, et cette place fut obligée de se rendre. Comme il trouva peu de marchandises et d'or, il crut qu'on les avait cachés; pour obliger les prisonniers à révéler leurs trésors, il les enferma dans *l'Enfer noir*, cachot de dix-huit pieds sur onze, qui ne recevait de lumière que par deux ouvertures d'un seul côté; aussi, dans l'espace de douze heures qu'ils y restèrent, cent vingt-trois d'entre eux périrent suffoqués. Les Anglais de Madras frémirent à cette nouvelle, et l'amiral Charles
1757. Watson, dirigeant aussitôt sa flotte dans le Gange, s'avança sur Calcutta, qu'il reprit.

1725-1774. Robert Clive, fils d'un gentilhomme peu aisé du Shropshire, avait montré dès son enfance beaucoup d'intrépidité; étant passé aux Indes, il éprouva les contrariétés réservées à tous les caractères énergiques; enfin, s'étant jeté dans la carrière militaire, pour laquelle il n'avait pas été élevé, il se forma à l'école des difficultés (1). Ce nouveau Cortès possédait, comme le conquérant du Mexique, la force de résolution, la promptitude à prendre un parti, la rapidité à exécuter; il savait inspirer son enthousiasme aux soldats, imposer aux nations étrangères, agir de son propre mouvement, et pourtant soumettre à sa patrie ce

(1) *Voy.* Sa vie écrite par sir John Malcolm.

qu'il avait conquis sans elle. Mis à la tête des troupes, *Il ne convient pas de se tenir sur la défensive*, dit-il ; *attaquons!* et, à Plassey, il livra bataille au farouche nabab, qui reçut le coup mortel. Son général Mir-Djaffier, lui ayant succédé, paya deux millions de livres sterling aux Anglais, et 230,000 à lord Clive, outre une pension de 60,000 livres; mais les vainqueurs ne surent pas réprimer leur cupidité, et la condescendance du nabab amenant sans cesse de leur part de nouvelles exigences, il dut leur abandonner, pour sûreté des payements auxquels il s'était obligé, trois districts voisins de Calcutta, qui furent le noyau de leur futur empire. Puis, lorsqu'il commença à repousser leurs prétentions, ils le renversèrent, en lui substituant Kossim Ali-Khan, qui leur donna deux autres districts, outre des sommes immenses aux fauteurs de la révolte. Sentant néanmoins ce que sa position avait de honteux, il voulut enfin se soustraire à ce joug; dans cette intention, il augmenta son armée, et, tombant sur les Anglais, il en fit un grand massacre.

A cette époque, la France et l'Angleterre étaient redevenues ennemies; cependant, la compagnie française, au lieu de s'unir aux princes du Bengale contre leurs communs adversaires, adopta une neutralité pusillanime, et refusa des secours à Souïa Al-Daoula. Ce nabab ayant donc été vaincu, les Anglais, riches et puissants, poussèrent activement la guerre pour se relever de l'humiliation où Dupleix les avait réduits; un petit nombre de bataillons européens triomphèrent des immenses armées de deux confédérations.

Le Grand Mogol Schah-Alem II avait été repoussé par les 1760.
Mahrattes hors de Delhi même, la dernière ville qui lui fût restée; ils avaient mis sur le trône son fils Djewan-Boukt. Le prince déposé se réfugia auprès de Souïa Al-Daoula, nabab d'Aoud, qui le
retenait dans une honorable captivité. Kossim-Ali, chassé par les 1763.
Anglais, qui rendaient à Mir-Djaffier son autorité comme prince du Bengale, chercha un asile dans la même cour. La guerre en fut la suite; mais Kossim se détacha du nabab d'Aoud, et cessa d'élever des prétentions sur le Bengale. Souïa Al-Daoula se retira à Delhi, et Schah-Alem, ayant recouvré sa liberté, proposa à la régence de Calcutta, si elle le rétablissait dans Delhi, de lui donner Gazipore et Bénarès, qui leur ouvraient le Bundelcond, dont les diamants excitaient leur convoitise.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi; mais Clive, à Allahabad, négocia un traité de paix, par suite duquel les Anglais consolidèrent et accrurent leurs possessions, et obtinrent du Grand Mogol l'inves-

1765. 12 août. titure des *Devanies* du Bengale, de Behar, d'Orissa, qui comptaient dix millions d'habitants, et donnaient un revenu net de trente-six millions de francs.

Clive, arrivé à Madras, comprit l'opportunité pour l'Angleterre de se rendre maîtresse du pays, et il écrivit à la compagnie : « Nous voici au moment que je prévoyais depuis longtemps, où « il s'agit de décider si nous prendrons ou non le tout pour notre « compte... L'empire du Grand Mogol (je n'exagère pas) peut « être demain en notre pouvoir. Ces pays n'ont d'affection pour « aucun gouvernement; leurs troupes ne sont ni payées comme « les nôtres, ni commandées, ni disciplinées. Une armée euro- « péenne peu nombreuse suffit non-seulement pour nous défendre « contre tout prince indigène, mais pour nous rendre maîtres et « redoutables au point que ni Français, ni Hollandais, ni aucun « autre ennemi n'osera s'attaquer à nous. Le nabab, dont nous « prendrons le parti, ne pourra faire autrement que de devenir « jaloux de notre puissance, ou envieux de nos possessions; l'am- « bition, la cruauté, l'avarice ne cesseront de conjurer notre « ruine. Chaque victoire ne nous vaudra qu'une trêve momen- « tanée; la déposition d'un nabab sera suivie de l'exaltation d'un « autre, qui, dès qu'il pourra entretenir une armée, s'engagera « dans la voie de son prédécesseur, c'est-à-dire qu'il deviendra « notre ennemi... Il faut donc que nous soyons les nababs au « moins de fait, sinon de nom... Peut-être même, sans déguise- « ment, de nom comme de fait. »

Comme on le voit, il ne faut pas imputer seulement au machiavélisme des Européens leur prédominance en Asie, mais à l'influence prépondérante qu'une volonté déterminée acquiert de sa nature sur des gens flottants et désunis comme l'étaient ces nababs, ces soubabs, ces radjahs, qui, après avoir obtenu à prix d'or leurs seigneuries d'un tyran imbécile, avaient besoin du courage et de l'avidité de tyrans étrangers pour se détruire entre eux. Les Anglais eurent l'art de masquer leur domination sous les formes antiques, en laissant subsister un soubab national; de telle sorte que les Indiens croyaient recevoir du Grand Mogol les ordres qui en réalité venaient de Calcutta.

Mahrattes. Quand les Anglais furent délivrés de l'inimitié des Français, ils virent les Mahrattes s'élever contre leur puissance. On appelait ainsi une ancienne tribu du Deccan, originaire des montagnes du Mahrat, dans le royaume de Visapour; peut-être ne sont-ils que les pirates qui, dès le premier siècle de l'ère vulgaire, infestèrent les mers de l'Inde. Population de bandits, ils fournissaient de cavalerie

excellente les princes de la Péninsule, et appartenaient à la caste de Vaishyas; mais le père de Sévadji, soldat d'aventure au service du roi de Visapour, qui avait reçu de ce prince un jaghir dans le Karnate, avec le commandement de dix mille hommes, sortait de celle des Schatriyas. Le jeune Sévadji, ayant attiré près de lui, 1648.
par sa valeur, un grand nombre de braves, sortit avec eux de Pounah, son pays natal; il grandit au milieu des dissensions intérieures, surtout avec l'aide de bandes provenant des pays montueux, qui s'étendent des frontières du Guzzerat jusqu'à celles du Kanara, pays moins civilisés, où les mœurs sont plus farouches, et qu'il réunit en corps de nation. Il conquit une partie du Visapour, ainsi que la forteresse de Sultana, et Aureng-Zeb ne lui ayant pas opposé de forces suffisantes, il se proclama *radjah-majah* ou souverain; puis, il occupa tous les ports de la côte occi- 1674.
dentale du Deccan, à l'exception de ceux qui appartenaient aux Portugais ou aux Anglais. Aureng-Zeb fit la paix avec son fils, en accordant aux Mahrattes le dixième de tous les revenus du Deccan, qu'ils furent autorisés à faire percevoir par des fermiers héréditaires préposés par eux.

Jahon, petit-fils de Sévadji, étant devenu vieux, abandonna le 1717.
gouvernement au premier ministre (*peïschwah*), qui dès ce moment devint une espèce de majordome héréditaire; il avait le droit de nommer le grand roi, qui restait enfermé à Sattaré, tandis que le peïschwah dominait, comme chef d'une oligarchie, de petits princes confédérés.

Une partie de ces chefs des Mahrattes appartenait aux castes nobles des Brahmines et des Schatriyas; d'autres étaient d'origine récente. Les principaux formaient une confédération de douze frères, dont chacun était maître absolu de son pays, mais sous la suzeraineté du radjah et du peïschwah. Bien que plusieurs d'entre eux fussent devenus souverains de la confédération, ils conservèrent au peïschwah les distinctions honorifiques affectées à son rang.

Il y avait ainsi une race royale, à laquelle ne restait aucun pouvoir sur le trône de ses pères; à côté d'elle se trouvait une famille de maires du palais héréditaires. Quand cette dernière est presque légitimée par le temps, des chefs qui ont acquis de l'influence se lèvent contre leur maître et usurpent leur pouvoir, mais en conservent le simulacre et le titre; c'est-à-dire que le fait respecte le droit, et qu'à l'opposé de ce qui se passe en Europe, on y recherche la domination et non le rang.

Les troupes indigènes n'étant point payées, les princes du pays

confiaient certaines contrées à des chefs militaires, avec l'obligation de pourvoir à l'entretien des troupes. Quiconque jouissait d'une réputation de valeur trouvait donc facilement des mercenaires; leur appui l'encourageait à usurper l'autorité, et bientôt il pouvait devenir prince d'une vaste étendue de pays, renverser l'ancien roi, ou se faire céder par lui l'exercice du pouvoir.

Haïder-Ali. 1718-1782. C'est ainsi que fit Haïder-Ali, qui s'éleva, par ses propres forces, d'une condition des plus humbles au gouvernement de Mysore et ensuite à la souveraineté. Sans éducation, mais adroit et doué d'une mémoire prodigieuse, il apprit sept ou huit idiomes indiens, outre l'art difficile de gouverner et de se conduire au milieu de cette politique orientale si compliquée. Il encouragea l'industrie, rendit une justice sévère et impartiale; opprimant moins ses sujets que ne le faisaient les colons, il en tirait néanmoins des revenus plus considérables, sachant exercer en grand et systématiquement les déprédations et le pillage, qui sont une partie principale de la tactique indienne; il enrôlait par masses ces castes pour qui le vol est une profession, et les protégeait; il disciplinait ses troupes et les rendait dévouées, si bien, qu'elles purent tenir tête aux Anglais. A l'exemple de Tamerlan et de Nadir, il ne voulut pas acheter la domination par des torrents de sang; comme s'il eût deviné la tactique européenne, il arrivait à l'improviste en cachant ses mouvements et en opérant avec des forces considérables sur un point donné; aussi fut-il surnommé avec raison le Frédéric de l'Orient.

1761. Ainsi à la guerre d'Européens à Européens succédait celle de toute l'Inde musulmane. Haïder-Ali, désireux de grandes entreprises, se rendit maître du Bangalore, et laissa ce pays à titre de vassal au radjah de Mysore, qu'il défendit contre les Mahrattes; mais, soit pour sa propre sûreté, comme il le dit, soit par motif d'ambition, il s'empara de Séringapatam, capitale du Mysore, et renferma le radjah dans le palais, sans autre droit que celui de délivrer quelques diplômes et de faire inscrire son nom sur les monnaies. Du reste, il ne lui enleva point ses trésors, et il acheta du Grand Mogol le titre de prince de Mysore et de Séra, ainsi que celui de *heft hezeray*, ou chef de sept mille hommes, et de lieutenant de l'empereur.

Favorisé par la fortune, il ne tarda point à dominer aussi sur les pays de Bednor, de Kanara, Courga, Sunda, Calcutta; en proclamant que les Maldives avaient dépendu longtemps des souverains malabares, il prit le titre de *roi des douze mille îles*. Il se trouva ainsi posséder un revenu de 110 millions, deux cent mille

soldats, dont vingt-cinq mille cavaliers et un corps de douze cents Français.

Les Anglais, effrayés, s'allièrent avec les Mahrattes et le nidzam du Deccan; mais Haïder-Ali sut les désunir, et gagna même, à force d'or, le nidzam, avec lequel il envahit les possessions anglaises. Le nidzam ayant été défait, Haïder soutint seul, avec un art admirable, le poids de la guerre, aidé par son fils Tippoo-Saïb; puis il la termina sous les murs de Madras par un traité aux termes duquel le nabab d'Arkate, créature des Anglais, dut abandonner la ville d'Oscotta avec sa forteresse, et lui payer un tribu de 1,400,000 livres par an.

Les Anglais eurent à cœur d'effacer cette honte en faisant 1769. 30 avril.
dans l'Indostan des expéditions avantageuses; ils prirent, en effet, au préjudice de Schah-Alem, Cora et Allahabad, qu'ils cédèrent, en qualité de souverains, à Souïa Al-Daoula, nabab d'Aoud, en l'obligeant à un tribut de 25 millions.

Avec ce nouveau vassal, ils firent la guerre à Robilkend, et l'ayant subjugué, ils réunirent son territoire à celui de Souïa Al-Daoula, en augmentant son tribut de 4 millions et en se réservant la province de Bénarès, ville sainte, dont la possession leur permit de s'étendre jusqu'à l'extrémité du Bengale.

De si heureux succès les conduisirent plus loin; ne dissimulant plus la conquête, ils imposèrent leur volonté pour loi, donnèrent aux indigènes leurs nationaux pour juges et administrateurs, et enlevèrent toute l'autorité au soubab, qui, tributaire de la compagnie et dépendant d'elle, ne put plus faire ni la paix ni la guerre, nommer ses ministres, commander les troupes, administrer les finances, rendre la justice à ses sujets. Considérant le pays comme une mine à exploiter et le peuple comme une marchandise, ils ne cherchèrent qu'à en tirer le plus possible. La tyrannie porta ses fruits. Un grand nombre de cultivateurs, ruinés par les extorsions qui se succédaient, laissèrent dépeuplés et en friche des terrains fertiles; beaucoup de tisserands en soie s'estropiaient ou se mutilaient plutôt que de subir les avanies auxquelles les exposait leur industrie. Les métiers restèrent oisifs, et la récolte diminua.

Le monopole des officiers de la société avait détruit l'industrie nationale, qui produisait les marchandises recherchées en Occident depuis des siècles; le pays resta appauvri, tandis qu'il absorbait l'argent de l'Europe et de l'Amérique. Les munitions de guerre, parmi les marchandises anglaises introduites dans le Bengale, furent les seules dont l'importation augmenta. Les famines,

les épidémies étaient provoquées par l'insatiable avidité des monopoleurs ; on en cite un qui, arrivé nu dans le pays, envoya 14 millions en Europe. Une corruption ignoble s'était introduite partout; elle se mêlait à la politique pour profiter des dons, qui toujours eurent une grande part dans les négociations orientales, et que la loi put restreindre, mais non prohiber.

Il n'y avait point de lois qui protégeassent les personnes, point d'autorité qui pût se faire respecter. L'enfance de l'industrie empêchait tout développement de la richesse publique, et une population dont la langue, les usages, la religion étaient très-différents, se voyait rançonnée par des gens que l'éloignement de leurs mandataires mettait à l'abri de toute responsabilité. Les jeunes Anglais cherchaient à se procurer là un emploi, pour ramasser à la hâte quelques centaines de mille livres sterling, et retourner épouser en Angleterre la fille d'un pair, acheter un *bourg pourri*, et faire figure.

Qu'eût pu faire, dans cet état de choses, un chef honnête homme? Lord Clive écrivait, le 6 mai 1766, à Pulz, gouverneur de Madras : « Croyez-vous que l'histoire offre un autre « exemple que le mien, d'un homme ayant 40,000 livres ster« ling de revenu, femme, enfants, père, mère, frères, sœurs, « et qui abandonne sa patrie et toutes les jouissances de la vie « pour se charger d'un gouvernement aussi corrompu, aussi « insensé, aussi dénué que celui-ci de principes, de raison et « d'honneur? »

Cependant, sous son apparente richesse, l'Inde restait pauvre; l'argent se trouvait dans la main d'un petit nombre de personnes qui approchaient les Anglais et ne songeaient qu'à pressurer de plus en plus le pays. Une sécheresse désastreuse détruisit la récolte du riz, principale nourriture de ces contrées, et les spéculateurs accaparèrent le reste, si bien que les plus riches avaient peine à se procurer de quoi vivre. Au milieu de cette horrible famine, les liens de la société furent brisés; mais ceux de la superstition se maintinrent, car on n'osa tuer les animaux, et le bœuf, la vache disputèrent impunément leur pâture à des gens qui mouraient de faim. Trois ou quatre millions d'habitants périrent dans le Bengale.

Avec un territoire si riche, si étendu, avec le privilége du commerce de l'Orient et des exactions insatiables, la compagnie fut cependant obligée de solliciter un secours d'un million et demi sterling, au lieu de payer à ses actionnaires le dividende de douze et demi pour cent qu'elle leur avait promis.

Elle avait tiré annuellement du Bengale 36 millions pendant dix années, sans compter 200 millions pillés par ceux qui avaient la main dans ses affaires; mais la source de tant de richesses était épuisée par les guerres, par les révolutions, par les extorsions; les habitants échappés à la famine souffraient de la misère, et pourtant les directeurs, dont l'intérêt bien entendu aurait été de chercher à remédier à cet état de choses, déclaraient, dans leur lettre générale du mois de mars 1771, « que c'était le bon moment pour profiter, par tous les moyens possibles, des avantages que promettait la possession du Bengale. » Tant il est vrai que la spéculation mercantile est sans pitié.

Ces excès étaient ignorés en Angleterre, où ne parvenait que le bruit des victoires de Clive, victoires d'autant plus vantées qu'elles contrastaient avec les revers éprouvés en Amérique; Aussi Pittt disait-il aux chambres : « Nous avons perdu partout « gloire, honneur, réputation, excepté dans l'Inde, où un « homme qui jamais n'avait appris l'art de la guerre, qui ja« mais n'avait été cité parmi nos généraux illustres, longtemps « engraissés de l'argent du peuple, s'est montré véritable gé« néral; avec peu de ressources et une poignée d'hommes, il « a attaqué une grande armée, et l'a vaincue. »

Mais des bruits horribles couraient dans l'Inde sur son compte; il passait pour faire une ignoble monopole du bétel et du tabac, du riz même, l'unique aliment du pays, et pour commettre les abus de pouvoir les plus détestables. Ces doléances furent recueillies par Burgoyne, lequel porta plainte contre lui en Angleterre, où Clive, qui avait gouverné une partie du monde à son gré, sans compte à rendre à qui que ce fût, se vit forcé de donner des explications à tous comme citoyen. Sa santé en fut altérée, et, consumé par une maladie de foie, il mourut à quarante-neuf ans, retiré de la société et laissant un nom qui ne périra point; car, sans autres maîtres que le besoin et les périls, il sut devenir grand général, grand administrateur, et s'arrêter à temps. L'histoire est encore en doute sur ses torts. 1774.

Constitution de la compagnie.

Le parlement songea alors à modifier la constitution de la compagnie, dont il est bon de donner ici connaissance.

Dans le principe, les actionnaires se réunissaient de temps à autre pour leurs intérêts, et, en se séparant, chargeaient un comité d'expédier les affaires courantes. La plus faible somme donnait le droit d'y entrer; mais, après l'*acte d'union*, il fallut un capital de 500 livres sterling pour assister à l'assemblée des propriétaires, et de 2,000 pour faire partie du comité. Un pré-

sident et un vice-président dirigeaient les délibérations des assemblées, où l'on élisait les directeurs annuels. Des convocations générales avaient lieu en mars, juin, septembre et décembre, puis chaque fois qu'il en était besoin, même à la requête de neuf actionnaires. La cour de vingt-quatre directeurs se réunissait quand elle le jugeait utile, et la présence de treize de ses membres suffisait pour qu'elle fût en nombre.

La compagnie était donc modelée sur la constitution anglaise. Les propriétaires d'actions représentaient la nation, leurs assemblées le corps électoral, et le président, assisté des directeurs, le roi, le parlement. Les directeurs se partageaient en dix comités de correspondance, de procédure, du trésor, de magasinage, de comptabilité, d'achats, de navigation, de commerce, sans compter un directeur chargé de l'intérieur, et un autre de la surveillance.

Dans les trois présidences de Bombay, de Madras et de Calcutta, indépendantes l'une de l'autre, l'autorité suprême appartenait à un gouverneur, assisté pour l'administration d'un conseil, dont les membres étaient pris à l'ancienneté, en nombre différent, parmi les employés civils de la compagnie; chaque décision était adoptée à la majorité des voix. Comme le président et les conseillers pouvaient cumuler plusieurs charges, ils se réservaient les plus lucratives; afin de les obtenir, on courtisait le président, dont la volonté était ainsi toute-puissante.

La compagnie entretenait sur pied un corps de troupes nombreux, recruté en Angleterre ou parmi les déserteurs des autres colonies, et en outre des indigènes (*cipayes*), qui se plièrent à obéir à des officiers européens.

Quant au commerce, celui des étoffes, qui fut toujours le principal, était dirigé par un secrétaire (*banyan*), qui se transportait sur les lieux avec un caissier et quelques serviteurs armés; il prenait au mois un certain nombre d'agents subalternes (*gomastah*), qui, se distribuant dans les différents postes, y fixaient leur demeure (*cutcherry*), où ils s'installaient avec des domestiques armés et autres gens de service (*hirvanahs*). Le gomastah traitait avec les courtiers (*dallahs*), et ceux-ci avec les *picars*, qui enfin négociaient avec les tisserands; il y avait ainsi entre ceux-ci et la compagnie cinq intermédiaires. Le tisserand, comme il arrive toujours, hors d'état d'acheter les instruments et les matières, et de se nourrir durant le travail, cherchait à se procurer des avances à gros intérêts; lorsqu'il avait fini sa pièce, il la portait au banyan, qui la déposait dans

un magasin. La saison finie et les commissions terminées, le banyan et ses agents examinaient chaque pièce, et la payaient au tisserand, avec un rabais de quinze, vingt et vingt-cinq pour cent sur le prix convenu ; en un mot, le banyan était l'anneau de communication entre la race indigène et la race européenne. Les riches indiens achetaient ce titre à un prix élevé, pour se ménager l'occasion de trafiquer pour leur propre compte sous le nom anglais.

On accordait aux marchands libres, c'est-à-dire à ceux de la compagnie, le privilége de faire dans le pays le commerce sous leur propre nom, en prêtant serment d'habiter, eux et leur famille, dans le lieu désigné par la compagnie, et jusqu'au terme prescrit, de n'écrire ni faire écrire rien qui concernât le commerce de la compagnie dans l'Inde à d'autres qu'à la cour des directeurs.

Le système judiciaire, organisé en 1726, se composa de quatre sortes de tribunaux : chaque présidence eut une cour du maire (*major's court*), une d'appel, une de première instance et un tribunal des quatre sessions, qui réunissait les attributions des juges de paix et des juridictions inférieures. Deux tribunaux rendaient en outre la justice aux indigènes selon leurs lois, l'une au criminel et l'autre pour les affaires civiles ; le président nommait ou destituait les juges à sa volonté. Un tribunal suprême de juges anglais, indépendants du gouverneur, décidait en dernier appel d'après les coutumes anglaises, ce qui était en opposition fondamentale avec le droit national. Les Bengalais voyaient des gens armés traverser le pays pour faire exécuter des décrets fondés sur des lois qu'ils ne comprenaient pas, et grever les *mindars*, c'est-à-dire les anciens fermiers héréditaires, devenus alors grands possesseurs, et vénérés comme le dernier reste des anciens princes. Blessés dans leur religion et leurs habitudes, les Indiens résistaient souvent par la force, et le sang coulait ; le parlement changea donc cet état de choses.

La compagnie voulut étendre son pouvoir sur tous les sujets britanniques qui se trouvaient dans l'Inde, bien qu'ils ne fussent point ses agents ; peu à peu elle obtint que quiconque s'y rendrait sans son autorisation, serait renvoyé comme infracteur de la loi.

On avait déjà discuté en Angleterre le point de savoir si une compagnie privilégiée pour le commerce pouvait exercer la souveraineté, et si ses acquisitions devaient appartenir à la nation ; il paraissait étrange, en effet, que la qualité d'actionnaire dans une société conférât le droit de se faire conquérant et législateur.

Le parlement s'abstint de prononcer, moyennant l'obligation prise par la compagnie de payer 400,000 livres sterling de plus que par le passé.

Les guerres ruineuses et la mauvaise administration épuisaient la compagnie : chacun ne songeait qu'à piller; la dette s'éleva à 920 millions de francs, sans compter les dettes particulières des quatre présidences, et cela lorsque le capital ne dépassait pas en tout 120 millions.

Regulating act. 1773. Le gouvernement vint donc à son aide, en réduisant les dividendes à six pour cent; il cessa de participer à la rétribution annuelle, et changea en outre l'organisation intérieure de la société. Un gouverneur général, nommé pour cinq ans, dut résider au Bengale, avec un conseil de cinq membres désignés par la compagnie et institués par la couronne. Les autres présidences relevèrent de ce fonctionnaire, et ne purent faire ni guerre ni traités sans son assentiment. Le droit que tout propriétaire d'une action avait d'abord de voter dans l'assemblée générale, fut restreint à ceux qui en auraient deux; la durée des fonctions des vingt-quatre directeurs fut fixée à quatre ans, et ces directeurs durent être renouvelés annuellement par quart.

Le privilége fut continué à la compagnie pour un temps limité, à la charge de payer une rétribution de 400,000 livres sterling et de transmettre tous ses actes au gouvernement.

Les marchands revenaient en Europe avec des richesses immenses que la renommée exagérait encore, ce qui fit monter énormément les actions (1); mais lorsqu'on veut que l'arbre donne du fruit, il ne faut pas en dessécher les racines. Le Bengale épuisé ne produisit plus le revenu habituel; aussi la compagnie aurait-elle fait faillite, si le ministère ne lui eût avancé 31 millions et demi, et fait remise des 9 millions qu'elle devait payer annuellement, sous l'obligation de se soumettre à la surveillance immé-

(1) Le dividende de la compagnie, de 1744 à 1756, monta à huit pour cent; de 1756 à 1766, à six; en 1767, à six et un quart; puis, jusqu'à 1769, à dix; ensuite à onze, à douze, à douze et demi; enfin, en 1772, il baissa tout à coup à six pour cent.

Au 1er mai 1773, la situation financière de la compagnie était la suivante :

	Actif.	Passif.
En Europe et ailleurs........ Liv. sterl.	7,784,689	9,219,114
Dans l'Inde et dans la Chine..........	6,397,299	2,032,306
	14,181,988	11,251,420

Il lui restait donc un actif de 2,930,568 sterl., qui, déduit du capital de 4,200,000, laissait un déficit de 1,269,432 sterl.

diate du gouvernement sur les opérations politiques, et de lui laisser envoyer sur les lieux un plénipotentiaire; mais ces marchands, habitués à n'avoir d'autre loi que leur volonté, rendirent cette mesure illusoire, et ces hautes fonctions, enviées pour leur éclat, furent impuissantes à réprimer tout un système de spoliation.

Warren Hastings, devenu gouverneur général, essaya d'opérer quelques réformes; frappé du désordre des finances, il chercha à les rétablir en supprimant les dépenses inutiles et les charges excessives, en diminuant les frais de perception, en rendant l'administration centrale et forte, enfin en instituant des cours provinciales pour s'opposer aux abus. Il fut contrarié par ceux dont il voulait réprimer les excès; la nécessité de recourir à des expédients en rapport peut-être avec le caractère indien, mais répugnant aux idées anglaises, le rendit impopulaire, et tous ses actes furent pris en mauvaise part. On voulait qu'il conservât l'intégrité du territoire, et on lui interdisait la guerre, puis on lui en imputait les conséquences; on lui demandait sans cesse de l'argent, puis on désapprouvait les moyens immoraux à l'aide desquels il s'en était procuré, comme en vendant l'alliance et les armes de la Grande-Bretagne à des tyrans impitoyables, ou à des ambitions nouvelles. Le parlement anglais causait lui-même beaucoup de mal par son intervention continuelle dans des matières où il ne connaissait rien. Hastings sut limiter la conquête et l'affermir; mais il n'y avait alors rien de stable, aucune idée arrêtée ni sur la politique extérieure, ni sur la constitution intérieure : point d'argent, point de pouvoir, surtout point d'opinion publique; soit donc pour éviter de faire naître des mécontentements, soit pour en profiter lui-même, Hastings laissa les choses revenir à leur ancien état.

Hastings. 1774.

Enfin les plaintes des malheureux Indiens furent entendues en Angleterre. Charles Fox, alors ministre, proposa à la chambre une réforme qui avait pour but de concilier les intérêts des actionnaires et de l'État, en confiant les intérêts de la compagnie non plus à l'assemblée générale, mais à sept directeurs nommés par la Chambre des communes; à cela se joindrait une réforme du gouvernement, qui devait accroître sa puissance.

Bill indien. 1783. 18 novembre.

Tous les moyens, tant bons que mauvais, furent mis en œuvre pour faire échouer cette proposition; mais quand William Pitt fut arrivé au ministère, il parvint à faire passer le *bill de l'Inde*, en attribuant toutefois au roi la nomination des directeurs. On établit donc un nouveau gouvernement à la nomination du roi,

avec six conseillers chargés des affaires de l'Inde, sous la présidence d'un secrétaire d'État, auxquels la cour des directeurs dut transmettre toute sa correspondance avec l'Inde. Le gouvernement central suprême se composa d'un gouverneur et de trois conseillers que le roi pouvait destituer. Toute conquête ou agrandissement, toute alliance offensive ou défensive avec les princes indiens furent déclarés contraires à l'honneur et à la politique; du reste, on laissa une grande liberté au gouverneur général, sous sa garantie personnelle; mais si un pareil accroissement de force remédiait aux maux passés, on reconnut ensuite qu'il avait de graves inconvénients.

Les sujets anglais relevèrent des cours d'Angleterre pour les délits commis dans l'Inde, et les divers gouverneurs purent faire arrêter et transporter en Angleterre tout individu suspect. Une nouvelle cour de justice y fut instituée pour connaître des concussions, des exactions et des actes de violence commis dans ces gouvernements.

1785. 7 octobre. Hastings fut cité devant cette cour, et son procès est resté l'un des monuments judiciaires les plus curieux de ce temps. Shéridan, député irlandais, qui s'était placé au rang des orateurs les plus distingués, attaqua le nouveau Verrès dans un discours improvisé qui parut le comble de l'éloquence. Après avoir exposé les violences de cette administration, il poursuivit en ces termes : « Nécessité d'État! dira-t-on; non, milords; cette nécessité tyrannique conserve encore quelque générosité : elle a le pas hardi, la volonté rapide, la main terriblement tenace; mais ce qu'elle fait, elle l'avoue; elle dédaigne toute autre justification que celle des grands motifs qui peuvent lui mettre en main le sceptre de fer. Mais une nécessité d'État qui fraude, qui ruse, qui cherche à se blottir derrière les plis d'une robe de juge, qui cherche à tirer une misérable justification de quelques bruits subalternes, ce n'est pas une nécessité d'État. Arrachez-lui son masque, et vous ne verrez qu'une basse et vulgaire avarice, un péculat mesquin qui se cache sous un travestissement fastueux, et diffame l'honneur public au profit d'une fraude privée. »

Contrairement à l'usage, Shéridan obtint les applaudissements répétés du parlement; Burke, Fox, Pitt s'accordèrent à dire que jamais on n'avait vu, dans les temps anciens ou modernes, un exemple pareil de la puissance du génie et de l'art pour agiter et dominer les esprits. La mise en accusation d'Hastings devant la chambre des lords fut donc votée, et la parole si vive de Shéridan l'y poursuivit avec moins de fougue, mais avec plus d'insistance

encore. Burke, en développant les charges avec non moins de véhémence et de solennité, retraça l'histoire des Indes, celle des usages du pays et des horribles souffrances qu'il avait subies. Au moindre retard dans le payement du tribut, les propriétaires étaient jetés en prison; ils empruntaient donc à usure pour rembourser les billets qu'ils avaient été forcés de souscrire, et payaient jusqu'à six cents pour cent; ceux qui ne pouvaient s'acquitter étaient appréhendés; on leur serrait les doigts avec des cordes, et l'on y enfonçait des clous et des épines. D'autres étaient liés deux à deux par les pieds et suspendus la tête en bas; puis on leur appliquait la bastonnade sur la plante des pieds jusqu'à ce que les ongles s'en détachassent; on les frappait ensuite sur la tête, à tel point que le sang leur coulait par la bouche et les oreilles; enfin, lorsque tout leur corps était déchiré par les coups, on les frottait avec le suc d'herbes vénéneuses. Tels étaient les traitements que Devi-sing faisait éprouver aux Indiens, outre les angoisses morales réservées à certaines victimes; en effet, on attachait ensemble le père et le fils, pour les fouetter, de telle sorte que l'un ne pouvait se garantir des coups sans y exposer l'autre. Les femmes étaient plus à plaindre encore; on les arrachait à leur retraite entourée de mystère, pour être exposées nues à des violences brutales.

Un frémissement d'indignation et de pitié se propagea de l'Angleterre à toute l'Europe, et retentit jusqu'en Asie; mais les enquêtes demandèrent un temps si long, que ce procès était déjà devenu impopulaire quand Hastings prononça sa défense : « Accusé « par les communes, dit-il, d'avoir désolé les provinces qui leur « sont soumises dans l'Inde, j'oserai leur dire qu'elles sont les « plus florissantes du pays. Et qui les a faites telles? moi. Ce que « d'autres avaient conquis, je l'ai conservé et accru. J'ai donné « forme et consistance à votre domination dans ces contrées; je « les ai gardées avec soin; j'ai envoyé des armées à travers « des pays inconnus, pour secourir vos autres possessions, avec « une économie qu'on ne connaissait pas encore; j'ai prévenu la « perte, j'ai sauvé l'honneur, garanti la liberté de ces autres éta- « blissements. Les guerres que j'ai su terminer n'avaient pas été « commencées par moi, mais par vous ou par mes prédécesseurs. « J'ai détaché un membre de la grande confédération indienne « moyennant une juste restitution; j'ai entretenu des relations « secrètes avec un autre, et je m'en suis fait un ami; je me suis « servi d'un troisième pour mes négociations, et, d'hostile qu'il « était, j'en ai fait un instrument de paix.

« Quand vous demandiez à haute voix la paix, et que vos cris

« étaient entendus par ceux qui les provoquaient, je vous ai ré-
« sisté ; j'élevai mes demandes en même temps que vous éleviez
« l'audace de l'ennemi. Néanmoins, j'obtins une paix honorable
« et, j'ose l'espérer, durable avec un grand État (les Mahrattes) ;
« je donnai les moyens de la conclure avec un autre (Tippoo-Saïb).
« Communes d'Angleterre, comment m'avez-vous récompensé ?
« par la disgrâce, la confiscation, l'humiliation ; par des accusa-
« tions éternelles. »

Ce procès, qui dura de 1786 à 1795, se termina par l'acquittement d'Hastings. Rendu à la liberté et indemnisé de ses pertes, il se retira des affaires, et mena une existence paisible (1).

Beaucoup de personnes contestaient non-seulement à la compagnie, mais à l'Angleterre elle-même le droit de faire des conquêtes dans l'Inde, et principalement Fox, Burke, Shéridan, au nom de ces principes philanthropiques qui retentissaient alors partout. Pitt était donc contraint de défendre les conquêtes par la parole, tandis que d'autres le faisaient les armes à la main ; les héros marchands, à leur retour dans leur patrie, y trouvaient, au lieu du triomphe, une accusation. Le ministère lui-même réprouva plusieurs fois les acquisitions de territoire ; mais pouvait-on faire autrement ? Chaque pays soumis avait un État voisin, qui devenait immédiatement ennemi et attaquait s'il n'était attaqué ; battu une fois, il réunissait d'autres troupes, et revenait à la charge, d'où la nécessité de le détruire, et de se trouver ainsi en contact avec un nouveau voisin, qui devenait un nouvel ennemi.

Cornwallis. 1792. Charles Cornwallis, successeur d'Hastings, partit avec la résolution déclarée de rétablir la paix et de la conserver ; mais son gouvernement fut une contradiction perpétuelle avec les sentiments et les idées qui lui avaient valu la popularité, et avec les siennes propres. Au lieu d'économiser, il fit d'énormes dépenses ; au lieu de se soumettre tout à fait au parlement, il s'affranchit de son autorité ; au lieu de ramener la paix, il s'agita dans une guerre incessante. Mais comme on gouverne plus par le caractère que par l'intelligence, il se concilia les esprits ; tout ce qui venait de lui paraissait juste, et, bien qu'il manquât de grandes qualités, tant militaires qu'administratives, il montra qu'on peut être honnête en politique. On lui vota une statue dans le palais de la cour des Indes, et une pension de cinq mille livres sterling pour vingt ans.

(1) Ce procès coûta 100,000 livres sterling au gouvernement, et 60,000 à l'accusé. La compagnie lui accorda une pension annuelle de 4,000 livres sterling, avec les arrérages de vingt années, qui montèrent à 3 millions de francs.

A la fin du siècle passé, la situation extérieure du gouvernement anglais dans les Indes était extrêmement brillante ; mais l'administration intérieure se trouvait dans un état effrayant (1). Là, comme dans toute l'Asie, le territoire appartient au monarque ; celui-ci le concède au cultivateur, moyennant une rétribution qui alimente les caisses du gouvernement indo-britannique, héritier des anciens maîtres du pays. Point donc de division en grands domaines, comme dans la féodalité, mais un morcellement en petites tenures, que le fermier subdivise encore entre des cultivateurs.

Le gouvernement met des taxes sur le premier, le premier sur le second, et celui-ci sur le troisième, qui, accablé par le poids, n'a pas même de quoi acheter une poignée de riz dans un pays si fertile ; comme en Irlande, tous pâtissent de la faim.

A côté de ces classes malheureuses, il en est de privilégiées : les brahmines, qui ne font rien ; les fermiers de quelques terres exemptes d'impôts (*lakhiradjars*) ; les marchands des villes ; les grandes familles musulmanes, et ce qui reste de noblesse indigène. Ce sont autant de corps divers sans lien commun ; il faut compter en outre les habitants, mélange de sang anglais et de sang indien, et qui sont aussi très-distincts.

Il en est de même des sujets britanniques, qui ne peuvent ni acquérir la bienveillance de la race hindoue et musulmane, ni changer les habitudes qui protégent son indolence et son indifférence. Les parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école, et font plus de cas du dernier pundit que de tous les savants de la Société asiatique. Le petit nombre de ceux qui étudient savent mille choses inutiles, le calcul des slokes, les minuties de la grammaire, de la prosodie, des représentations des temples et de leurs divinités ; mais ils n'ont aucune science applicable. Les brahmines et les khiradjars sont trop intéressés à les maintenir dans leur ignorance et leur ancienne condition.

Aussi, quoique la conquête commerciale soit terminée, et en grande partie la conquête politique, malgré le voisinage de Seikhs et du roi de Lahore, la conquête morale et religieuse n'est pas même commencée. Les Mahrattes seuls auraient pu faire, s'ils

(1) En 1793 et 1794, les revenus des Indes étaient de 8,276,770 livres sterl., les dépenses de 6,633,936 ; mais ce état prospère ne dura pas, et en 1798 les revenus étaient de 8,059,880, les dépenses de 8,178,620. A la fin de l'administration de lord Wellesley, en 1806, les revenus étaient de 15,403,409, les dépenses, de 15,672,017. Ainsi la dette qui, en 1793, était de 15,962,743 liv. sterl., s'élevait en 1797 à 17,059,192, et en 1805 à 31,638,827 liv. sterl.

eussent été plus unis, ce que les Tartares ont accompli à la Chine; mais ils ont été détruits dans l'espace d'un demi-siècle par les Anglais.

Cornwallis avait introduit une réforme judiciaire et financière; mais elle n'était pas heureuse. Il s'était efforcé d'établir sur les formes antiques une aristocratie territoriale à la manière anglaise, en déclarant les zémindars propriétaires des terres, dont ils auraient à payer l'impôt au gouvernement; faute par eux de le faire, une portion de leurs terres devait être vendue en détail. Ces ventes se multiplièrent tellement qu'elles représentaient, en 1796, un revenu de 28,700,000 roupies, c'est-à-dire un dixième des trois provinces du Bengale, de Behar et d'Orissa; il en résulta que la classe des zémindars s'amoindrit, sans que les *ryots* se fussent élevés, comme Cornwallis l'avait espéré, en obligeant dans ce but les zémindars à leur remettre un titre inaltérable. Lors donc que le zémindar ne put plus augmenter à son gré la rente que le ryot lui payait, il rechercha soigneusement toutes les occasions de le congédier, afin de faire un meilleur arrangement avec un autre. Le ryot en appelait-il à la justice, les lenteurs du procès le laissaient exposé à la vengeance du zémindar, et il était ruiné par les frais. En 1796, vint une réforme qui amena une procédure plus expéditive pour les zémindars à l'égard des ryots, par la permission qu'on leur accorda de vendre aussi les revenus, ce qui mit sans retour les ryots à la merci des propriétaires.

Quant à l'ordre judiciaire, les seuls juges, sous les Mongols, étaient les collecteurs. Cornwallis créa des tribunaux; mais les juges, ne sachant pas se démêler des formules, ne prononçaient que sur un petit nombre de cas, et les lenteurs ne faisaient que multiplier les contrats de mauvaise foi. On crut y remédier en mettant un impôt sur les plaideurs; mais cet impôt empêchait la majeure partie d'obtenir justice, tandis que le nombre des procès s'accrut au delà de toute idée; le brigandage et tous les crimes augmentèrent également.

Les Anglais ne se faisaient pas moins détester sur la côte du Malabar. La présidence de Bombay secourut Ragobah, qui s'éleva, en assassinant son neveu, au rang de peïschwah des Mahrattes occidentaux. Haïder-Ali, qui depuis deux ans faisait inutilement la guerre aux Mahrattes, voyant alors la haine que les Anglais s'attiraient en protégeant le tyran, conclut la paix, et s'allia contre l'ennemi commun avec le nidzam de Deccan et les Français, que les affaires d'Amérique avaient mis

en guerre avec l'Angleterre. La compagnie se sauva par sa promptitude dans ces circonstances critiques; elle attaqua les 1778. établissements français de Chandernagor, Karikal et Masulipatam, réduisit Pondichéry à capituler, et sut réveiller adroitement les vieilles haines des Mahrattes et du nidzam contre l'usurpateur du Mysore. Cependant Haïder ne se montra point effrayé; il 1780. dévasta le pays de Karnate et prit Arkate; mais il fut forcé de se retirer devant de nouvelles troupes, et du même coup il se vit arracher Calcutta et Mangalore; sa flotte fut aussi détruite. Le général anglais Eyre Coote le contraignit à accepter la bataille, et lui fit essuyer une défaite; il le battit de nouveau, mais sans le dompter, et des renforts français relevèrent sa fortune.

Il importait moins aux Anglais d'abattre Haïder-Ali que de détruire les établissements de la France et de la Hollande; ils enlevèrent à cette dernière puissance Paliacata, Boublipatam, Négapatam, Chinchoura, la baie de Trinquemale et une partie de Ceylan. La Hollande demanda donc secours aux Français qui envoyèrent une flotte sous les ordres du bailli de Suffren. Ce capitaine expérimenté rétablit la fortune d'Haïder-Ali, qui 1782. Mai. fut appuyé d'un autre côté par les victoires de son fils Tippoo-Saïb.

Les Anglais suscitaient contre Haïder l'inimitié du nidzam et celle des Mahrattes, et prenaient Bednor, une des places les plus importantes du Malabar; mais leur bonne fortune, ce fut la mort d'Haïder-Ali, ennemi implacable autant qu'habile.

Tippoo-Saïb, son successeur, continua la guerre avec des Tippoo-Saïb. 1782. 18 septembre. chances diverses; puis, lors de la paix entre la France et l'Angleterre, la première recouvra Pondichéry, Karikal, Chandernagor, et la Hollande ses anciennes possessions, moins Négapatam, qui resta aux Anglais.



Tippoo-Saïb, demeuré seul, désira la paix, qui fut signée, en 1784. 11 mars. effet, avec la compagnie anglaise à Mangalore; les conquêtes et les prisonniers furent restitués des deux parts. Mais Tippoo-Saïb haïssait les Anglais autant que son père; plus fier et moins intelligent que lui, il se crut choisi par le prophète pour exterminer dans l'Inde les Nazaréens, et les poursuivre jusqu'aux enfers. Il répétait qu'il aimerait mieux vivre deux jours tigre que deux siècles agneau; le tigre était son symbole; il le mettait partout, et il en avait plusieurs apprivoisés. Il aimait la guerre pour elle-même et surtout contre les Européens par fanatisme religieux. Prodigue et avare, franc et intrigant, énergique et indolent, il n'était constant que dans son courage et son amour pour ses enfants.

Il résidait habituellement à Séringapatam, dans une île formée par le Cavery, et, comme son père, il s'appliquait à réglementer l'administration; il favorisait les arts, l'agriculture, les découvertes, et s'aidait, à la guerre, des inventions des Européens. Dès qu'il était levé, il recevait les rapports des divers officiers, et donnait ses ordres. A neuf heures, il entrait dans un appartement où il dictait des lettres à plusieurs secrétaires; il se montrait ensuite au peuple du haut d'un balcon, où « les éléphants lui rendaient hommage » en défilant devant lui et en pliant les genoux. Après son déjeuner, il entrait dans la salle d'audience, où, entouré de ses parents et de ses courtisans, il recevait et écoutait ceux qui avaient à lui parler; plusieurs secrétaires écrivaient ses décisions, ou lui lisaient les dépêches que les courriers déposaient à ses pieds. Il indiquait immédiatement les réponses à faire, les signait, et y apposait son sceau. On lui amenait ensuite les chevaux nouvellement achetés, ou des canons qui venaient de lui être expédiés, et lorsque tout était fini, il se retirait, vers les trois heures. A cinq heures et demie, il revenait dans la salle d'audience; puis il observait, du haut d'une terrasse, les évolutions militaires; enfin, à six heures et demie, commençait le repos. Il réunissait alors les grands dans son palais, magnifiquement illuminé, et la soirée se passait au milieu des danses et des rafraîchissements, en compagnie des bayadères les plus séduisantes. Trois cents d'entre elles avaient été enlevées, par ses ordres, à leurs familles. Dès onze ans, elles étaient livrées aux caprices du maître; puis leur temps de service accompli, elles quittaient la cour pour se répandre dans le pays, où s'attacher à quelque pagode.

Tippoo-Saïb essaya, pour atteindre son but, de l'assistance des Français qui, dans la tourmente de leur révolution, cherchaient partout des ennemis à l'Angleterre. Des officiers de cette nation disciplinaient ses troupes et dirigeaient son artillerie; il avait sur pied soixante mille hommes et un grand nombre d'alliés. Bonaparte, qui se trouvait alors au Caire, envoya dans l'Inde plusieurs de ses pompeuses proclamations, où il annonçait qu'il allait venir pour y briser la tyrannie britannique; mais les Anglais forcèrent Tippoo-Saïb à renouveler la paix avec eux, et à congédier tous les officiers étrangers. Lorsque la bataille
1799. d'Aboukir eut fait avorter les triomphes dont se flattait la France, et les grands desseins que Napoléon se croyait destiné à accomplir en Asie, lord Mornington, gouverneur de l'Inde, cessa de ménager Tippoo-Saïb; ayant réuni un gros corps de troupes

et trouvé facilement des prétextes, il marcha sur le Mysore. L'armée était commandée par Harris, et Wellesley, célèbre depuis sous le nom de lord Wellington, servait sous ses ordres. Cette armée aguerrie, bien approvisionnée, n'était plus à la solde de marchands; elle obéissait au gouvernement, qui l'avait réunie, et de nombreux indigènes, triomphant des antipathies de castes, servaient dans ses rangs.

La campagne fut donc terrible; mais elle ne pouvait rester incertaine. Les premières défaites abattirent l'âme superstitieuse de Tippoo-Saïb, qui, renfermé dans Séringapatam, fut tué en combattant avec le courage d'un soldat. Alors tout le Mysore subit le joug des Anglais, et la seule puissance qui pût seconder la France se trouva anéantie. Un prince de la famille dépossédée par Haïder-Ali fut investi du titre de radjah, afin de déguiser l'usurpation, et dans l'espoir de s'attacher le nouvel élu par un bienfait.

Mais un ennemi détruit devait bientôt être remplacé par un autre; ce furent d'abord les Mahrattes, puis les Birmans, et après ceux-ci les Afghans, qui font encore aujourd'hui l'inquiétude de l'Angleterre.

Au milieu de ces vicissitudes, on apprenait à mieux connaître le pays; la relation de Holwell détruisit en partie les préventions auxquelles on s'était laissé entraîner relativement à l'ignorance et à l'idolâtrie de ces populations. Les philosophes s'en emparèrent pour montrer la supériorité du culte indien sur le nôtre; on exagéra l'antiquité des livres sanskrits; on déclama contre la civilisation, qui allait porter ses méfaits au milieu de nations voisines, dans leur innocence, de ce regrettable état de nature tant préconisé, et qui, disait-on, jouiraient d'un bonheur sans nuage si la superstition n'avait aussi introduit parmi elles ses atrocités.

D'autres se mirent à étudier ces peuples avec intelligence et tranquillité. On découvrit une langue extrêmement ancienne, riche de monuments curieux, qui portait atteinte à la vénération exclusive vouée aux classiques grecs et latins; des édifices non moins admirables pour leur antiquité que pour leur beauté; des doctrines qui devançaient de plusieurs siècles les inventions dont l'Europe se glorifie le plus.

En 1784, William Jones fonda à Calcutta la Société asiatique, pour publier les ouvrages originaux de ces peuples, discuter leur histoire et leurs croyances. Des imprimeries, des journaux furent établis dans cette ville, ainsi qu'une académie de médecine

et un jardin botanique. Il fut publié à Serampour, établissement danois, à cinq lieues de Calcutta, résidence des missionnaires institués pour la conversion des Indiens, des éditions de la Bible dans les différents dialectes de l'Inde, sous la direction du docteur Carey, sans compter les auteurs classiques de cette nation.

L'abbé Dubois, missionnaire, assista en 1801 à la mort du radjah de Tandjaore, dans l'île de Ceylan, qui avait été déposé par les Anglais; il laissait quatre femmes légitimes, qui se disputèrent l'honneur d'être brûlées avec lui, et deux d'entre elles furent choisies par les brahmines. Après avoir creusé la fosse, on y éleva le bûcher en bois de sandal, avec des urnes de beurre. Le convoi funèbre apporta le corps du défunt, magnifiquement vêtu, entouré des principaux officiers et des brahmines. Derrière eux s'avançaient les deux veuves, chargées de pierreries et environnées de leurs compagnes, qui, tout en pleurant, les vantaient à l'envi comme des êtres déjà célestes, et réclamaient d'elles quelque souvenir. Arrivées en présence du bûcher, elles parurent chanceler à l'approche d'une mort prochaine. Cependant, elles se couchèrent, au milieu des rites et des aspersions des brahmines, à côté du défunt, qu'elles embrassèrent de leurs mains entrelacées; puis la flamme, que le gourou et les parents allumèrent, ne tarda point à les envelopper, et les chants entonnés par la multitude et les brahmines étouffèrent leurs cris.

Deux jours après, on recueillit les cendres et les ossements, dont une partie fut confiée, close et scellée, à trente brahmines, qui les portèrent solennellement à Bénarès, pour les jeter dans les eaux saintes du Gange. L'autre partie, mêlée à du riz bouilli, fut mangée par douze brahmines, en expiation des péchés commis par les défunts. Les objets d'or et les bijoux épargnés par les flammes devinrent de précieuses reliques. Le gourou du roi et les trois brahmines qui avaient mis le feu au bûcher reçurent, le premier un éléphant, et chacun des autres un des palanquins des personnes brûlées. Des dons de toute espèce et 25,000 roupies furent partagés entre les autres brahmines, et les douze qui avaient avalé les cendres eurent douze maisons construites pour eux; enfin, un grand mausolée couvrit le lieu des sacrifices, qui devint le but de pèlerinages pieux (1).

(1) Il y a plusieurs *Histoires des Indes anglaises*; mais on peut surtout consulter JAMES MILL, dont l'ouvrage a été terminé par WILSON.

RAM MOHUN ROY, *Exposition of the practical operation of the judicial and revenue systems of India*; Londres, 1832.

L'Angleterre a toléré en partie jusqu'à présent de semblables sacrifices, de même que les fêtes sanglantes de Jagrenat, parce qu'elle en tire de l'argent.

CHAPITRE XX.

ÉTAT INTÉRIEUR DE L'ANGLETERRE. — LITTÉRATURE.

L'Europe avait cru que l'Angleterre, après la perte de ses colonies d'Amérique, à la suite d'une guerre désastreuse, rabattrait de son orgueil, d'autant plus que la multitude s'agitait à l'intérieur, et que l'Irlande se soulevait; mais, outre qu'elle s'indemnisa largement par ses acquisitions dans l'Inde, elle stipula avec les États-Unis des conventions commerciales qui lui furent bien autrement profitables que ne l'avait été sa suzeraineté comme métropole. Jamais la liberté n'avait donné un démenti plus solennel aux doctrines économiques formulées dans le mot de lord Chatham : *Quand l'Amérique fabriquera un clou, il sera fait de l'Angleterre.*

L'importance que la mer avait prise. surtout pendant la guerre d'Amérique, fit que l'on étudia, quant à la théorie, les nombreuses questions qui naissent de l'exercice du droit international. Nous avons exposé ailleurs les règles fondamentales de cette science en ce qui touche les nations belligérantes et les neutres. La France s'était rapprochée, par l'ordonnance du 21 octobre 1744, des principes posés dans le consulat de la mer, touchant les navires neutres avec chargement ennemi, en ne prononçant la confiscation que pour les marchandises et la contrebande; néanmoins, elle déclarait de bonne prise toute denrée produite ou travaillée dans un pays hostile, à l'exception du chargement des bâtiments neutres naviguant directement, du port ennemi où ils l'avaient pris, vers un port de leur nation; en outre, il était défendu aux bâtiments neutres de transporter des marchandises Droit maritime.

Barchou de Penhoen, *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde;* Paris, 1840.

C. de Bjoenstierna, *Essai sur l'empire indo-britannique;* Stockholm.

W. Adams, *Rapport sur l'état de l'éducation publique dans le Bengale et dans le Behar*, Londres.

Le dernier soulèvement (1858) a fixé plus que jamais l'attention sur l'Inde, et les écrits se sont multipliés à ce sujet.

d'un port ennemi à un autre, quel qu'en fût le propriétaire. Les vaisseaux danois et hollandais seulement pouvaient faire voile librement d'un de leurs ports pour un port neutre, à moins de blocus, et quel que fût le propriétaire des marchandises, privilége qui fut étendu à d'autres peuples moyennant des conventions particulières. L'Angleterre admit aussi pour la Hollande la maxime : *Libre le vaisseau, libre la marchandise.*

Quand Frédéric II enleva la Silésie à l'Autriche, il s'engagea à payer un emprunt fait par Marie-Thérèse à des négociants anglais, et qui avait été garanti sur les revenus de cette province; mais l'Angleterre ayant arrêté plusieurs bâtiments portant pavillon et chargement prussiens, sans tenir compte des réclamations de Frédéric, ce prince réunit une commission de quatre ministres sous la présidence de Coccéius, pour examiner si, par représailles, il serait en droit de séquestrer l'emprunt silésien. Leur décision fut affirmative; mais l'Angleterre protesta, et il en résulta une discussion relativement aux principes du droit maritime, discussion dont nous croyons inutile de rappeler les détails, attendu qu'elle s'appuie sur un trop grand nombre de faits et de conventions particulières. Il suffira de dire que la Prusse soutenait la liberté des mers ainsi que la neutralité maritime, et repoussait le droit de visite, à l'exclusion toutefois du cas de contrebande. Sans résoudre la question fondamentale, on en vint, lors de l'alliance de Westminster, à un arrangement par suite duquel la Prusse leva le séquestre mis sur la dette silésienne, et l'Angle-
1756. terre paya une indemnité de 24,000 livres sterling pour les pertes souffertes (1).

Mais, dans la guerre maritime de 1756, l'Angleterre voulut établir que les neutres ne pourraient faire en temps de guerre aucun commerce qui ne fût point permis en temps de paix; elle visait, comme nous l'avons dit, à les empêcher de trafiquer avec les colonies, tandis que la France les y avait autorisés. Les Hollandais profitèrent de cette faculté; mais, leurs bâtiments ayant été capturés par les Anglais, il en résulta des discussions que soutinrent même d'habiles publicistes : Hübner (2), principalement, prétendit que le pavillon neutre couvre tout le chargement, quoiqu'il appartienne à l'ennemi, la contrebande seule exceptée. Mais, quand l'indépendance de l'Amérique du Nord eut été reconnue, l'Angleterre abandonna cette prétention, qu'elle fit ensuite revivre à l'époque de la révolution.

(1) *Voy.* MARTENS, *Causes célèbres du droit des gens.*
(2) *Du séquestre des bâtiments neutres.*

Dans le traité d'alliance entre la France et les États-Unis, il fut stipulé que les vaisseaux libres rendraient libres les marchandises; la France étendit cette convention à toutes les puissances neutres, avec défense à ses nationaux de capturer les bâtiments neutres lors même qu'ils feraient voile d'un port ennemi à un autre, pourvu qu'il ne fût pas bloqué, et qu'ils ne portassent pas de contrebande de guerre. 1778. 6 février.

L'Angleterre, voyant alors sa supériorité maritime menacée par l'alliance de la France et de l'Espagne avec les États-Unis se tourna vers la Russie; mais, au lieu de faire un traité, Catherine proclama la *neutralité armée*, en vertu de laquelle elle soutenait que les vaisseaux neutres pourraient naviguer librement de port à port, et sur les côtes des nations belligérantes; que les marchandises appartenant à des sujets des puissances ennemies seraient libres sur vaisseaux neutres, sauf le cas de contrebande; que l'on considérerait uniquement comme port bloqué celui qui le serait réellement, attendu qu'une déclaration de blocus ne pouvait suffire. L'Angleterre, qui professait des principes opposés, vit cette déclaration de mauvais œil; les autres puissances y adhérèrent plus ou moins; enfin, la liberté des neutres parut reconnue lors de la paix de Versailles. 1780. 1783.

Pour subvenir aux dépenses de la guerre d'Amérique, l'Angleterre avait dû songer à de nouveaux impôts. Les droits d'entrée et de sortie produisaient, en 1774, 2 millions et demi de livres sterling. La liste civile s'élevait, sous Guillaume III, à 700,000 livres sterling; elle ne fut augmentée ni pour la reine Anne, ni pour Georges Ier, qui sut cependant en économiser 23,000, pour les constituer en dot à l'une de ses filles naturelles. Sous George II, elle dépassa un million, ce qui lui permit, après de grandes dépenses, de laisser encore une épargne de 170,000 livres sterling. Le parlement fixa à 800,000 livres la liste civile de George III, et il fallut par deux fois payer ses dettes jusqu'à concurrence d'un million. Finances.

La dette publique, qui s'élevait, en 1739, à 54 millions de livres sterling, monta à 78 pendant la guerre de la succession d'Autriche; à 146 pendant la guerre de Sept ans, et à 257 à la suite de la guerre d'Amérique. Déjà tous les revenus se trouvaient absorbés par le payement seul des intérêts, et plusieurs fois on eut des craintes pour le crédit public; enfin, Pitt consolida la dette et assura le payement régulier des intérêts en constituant un fonds d'amortissement pour la seule dette existant alors. Puis le bill du 17 février 1792 établit qu'un fonds spécial d'amortisse-

ment serait créé pour chaque nouvel emprunt, à raison d'un pour cent. De cette manière le gouvernement reste le seul acheteur régulier des rentes, et c'est ainsi qu'il maintient une sorte d'équilibre dans le cours des effets publics.

Chose étonnante ! toutes les nations de l'Europe succombèrent sous le poids de la dette contractée dans le cours de la guerre d'Amérique ; celle de l'Angleterre, malgré les revers de ses armes, devint pour elle comme un nouveau lien entre le gouvernement et les sujets : ce fut un refuge pour les capitalistes, un stimulant pour l'industrie et le commerce. Comme l'existence de la constitution se rattachait au crédit du gouvernement, celui-ci n'en devint que plus fort ; car la nation eut intérêt à soutenir le crédit, de même que le gouvernement se trouva obligé de tout sacrifier au maintien des libertés publiques, afin d'obtenir le vote de nouveaux impôts.

Lord Chatham, qui mourut en 1778, ne laissait rien autre chose à ses fils que son exemple. Le parlement paya ses dettes, et lui fit élever un monument dans Wesminster, « en témoignage des vertus et de l'habileté de William Pitt, sous l'administration de qui la divine Providence éleva la Grande-Bretagne à un degré de prospérité et de gloire inconnu dans les siècles précédents. »

Pitt. 1759-1806. Son fils, du même nom que lui, avait alors dix-huit ans, et toute sa richesse consistait dans une éducation forte et sévère ; il s'adonna donc au barreau et suivait en même temps les séances des parlements, écoutant les orateurs et s'exerçant lui-même sur différents sujets. Lorsqu'il y entra, à l'âge de vingt et un ans, il attaqua, conjointement avec Burke, chef nominal des whigs, et avec Fox, leur chef réel, le ministère de lord North, qu'il vit enfin tomber sous son impopularité. Après quelques alternatives, il se forma le ministère Fox, dit *de la coalition*, parce qu'il réunissait les opinions les plus discordantes ; toutefois, bien que discrédité, il réussit à terminer la guerre d'Amérique. (1783. Avril.)

18 novembre. Le coup de maître du ministère de Fox, qui lui succéda, fut le bill des Indes, dont nous avons déjà parlé, et qui tendait à enlever entièrement à la compagnie le gouvernement de ces contrées, pour le confier à une commission nommée non par le roi, mais par la chambre des communes ; c'était changer la constitution, et attribuer au corps électif une supériorité dangereuse pour le pouvoir exécutif.

18 décembre. George III, qui s'en aperçut, s'y opposa de toutes ses forces, et protesta qu'il retournerait en Hanovre plutôt que de se soumettre à une pareille servitude. En effet, le bill fut rejeté, et Fox se

trouva remplacé par Pitt, âgé de vingt-quatre ans, au milieu d'une opposition violente; ayant étudié à fond la constitution de son pays ainsi que l'état de ses richesses et de ses ressources, Pitt reconnut qu'il ne fallait détruire aucune des forces qu'il renfermait, mais les faire contribuer à tout ce qui pouvait tendre à l'agrandissement de l'Angleterre ; fidèle à ce système, il résista vingt ans avec autant de sang-froid que d'éloquence, d'habileté et de courage aux attaques de ses adversaires, et remit en vogue les principes conservateurs. Il ne brilla pas seulement, comme son père, par élans soudains, et n'eut pas seulement à tenir les rênes de l'État dans des temps réguliers, à les défendre contre des intrigues de rois et de maîtresses, mais il eut affaire à une révolution, à des peuples; il lui fallut établir un nouvel ordre social et se mettre à la tête de réformes que l'opinion réclamait, mais que les excès commis en France faisaient craindre et détester.

En effet, la liberté anglaise est bien différente de celle que prêchaient alors les philosophes. Si quelquefois les lords affectaient de se prendre de passion pour celle-là, et lui élevaient des statues dans leurs parcs, ils avaient grand soin de la bannir du parlement. Un écrivain moderne (1) a remarqué que les Anglais furent toujours zélés admirateurs de Venise, cette reine des mers, qui comptait mille ans de gloire. Ils se flattèrent d'établir chez eux une aristocratie comme celle de Venise, dans laquelle ils voyaient le type de la perfection; c'était même la pensée des whigs les plus ardents, comme Harrington et Algernon Sidney. Ils y parvinrent lors de la révolution de 1688, et ce furent ces grands libéraux qui fondèrent le système protecteur dans l'unique intérêt des gros propriétaires. Guillaume III eut peine à se résigner au rôle de doge, auquel on voulait le réduire; mais les princes de la maison de Hanovre, ses successeurs, George Ier et George II, durent s'y renfermer de gré ou de force. Lord Chatham essaya de briser cette oligarchie, qui, depuis plusieurs générations, servait à balayer les marches du trône avec son manteau chargé de broderie d'or, et il rendit à la nation sa dignité. Son fils marcha sur ses traces en appelant au pouvoir les classes moyennes, en plaçant l'industrie à côté de l'aristocratie, ce qui préserva l'Angleterre de l'exemple contagieux de la révolution française. On ne saurait dire pour cela qu'il existât dans le pays une démocratie, et jusqu'en 1832, l'Angleterre semble se proposer pour modèle la constitution vénitienne.

Peu de mois lui suffirent pour obtenir la confiance de beaucoup

(1) D'Israeli.

de personnages influents; en conséquence, il hasarda un autre bill des Indes, où l'autorité était attribuée à la couronne. Les communes le repoussèrent obstinément. Alors Pitt, s'enhardissant, osa dissoudre la chambre, et, soutenu par celle qui la remplaça, il en vint à ses fins. Appuyé par le roi non moins que par les communes, il entreprit des réformes intérieures, et conclut avec la Prusse et la Hollande le traité de Loz, qui rétablit dans le Nord la supériorité de l'Angleterre, amoindrie par la guerre d'Amérique.

1784. 4 août.

1788.

Son traité de 1786 avec la France est aussi remarquable comme un des plus libéraux qui aient été faits dans son sens; car l'Angleterre s'y obligeait à recevoir les vins français sur le même pied que ceux de Portugal : privilége illusoire, attendu que ces derniers étaient plus connus et préférés dans le pays, tandis que la France ne grevait en retour que d'un droit léger les produits des fabriques anglaises.

Les pertes n'avaient donc pas moins contribué que les victoires à la grandeur de l'Angleterre, qui se trouvait désormais sans rivale sur les mers. On ne peut trop s'étonner de voir que ces ineptes George n'aient point empêché la nation de marcher à pas de géant, et que des affaires destinées à changer la face du monde soient venues à terme au milieu des puérilités honteuses ou des sales intrigues de la cour. Le mérite doit en être rapporté aux institutions. Londres, capitale d'un empire démesuré, élargit ses rues et s'embellit de nouveaux édifices; le magnifique hôpital de Greenwich s'ouvrit pour les marins invalides; plusieurs règlements améliorèrent l'administration, et la prospérité publique se fonda sur le perfectionnement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce intérieur.

En 1757, l'Angleterre eut jusqu'à trois cent trente-sept mille hommes sous les armes, soixante et un vaisseaux de ligne, et trois cent cinquante-trois autres bâtiments de guerre. Les hommes d'État se plurent à remarquer que sur vingt blessés un seul succombait, et que sur quatorze mille hommes qui croisèrent plusieurs mois, en 1760, dans le golfe de Biscaye, vingt à peine tombèrent malades, grâce aux soins intelligents dont les équipages étaient l'objet.

Les bandes de voleurs qui exploitaient audacieusement le pays sous George Ier étaient détruites. La milice urbaine se trouvait organisée, et le service des armées régularisé. Les biens confisqués sur les Écossais, par suite de la rébellion de 1745, avaient été restitués, grâce à la politique de Pitt.

L'Angleterre avait aboli en Écosse, lors de l'insurrection, les juridictions patrimoniales et les clans, sans autre but que de disperser les bandes, toujours prêtes à suivre un chef héréditaire; mais il en résulta un bouleversement total dans les habitudes et le caractère national. Les champs et les montagnes se dépeuplèrent au profit des villes; le commerce et l'industrie multiplièrent les relations de l'Écosse avec l'Angleterre, ce qui ouvrit la porte aux idées et aux usages étrangers.

Dans l'ancien système des clans, autrement dits *lignées*, le chef traitait en père ceux qui relevaient de lui; il n'aurait pas augmenté les fermages, ni cherché des bras en dehors de la parenté. Lorsque ce lien, paternel et magistral à la fois, fut brisé, au lieu de subdiviser les biens autant que possible pour les donner à bas prix, et augmenter ainsi le nombre des vassaux et des soldats, on forma, en élevant le prix, de grandes tenures, et l'on congédia ceux qui étaient hors d'état de payer, pour donner la préférence à des hommes de la plaine, qui venaient cultiver les biens de la montagne. La valeur des biens fonds augmenta donc; d'où il résulta que les propriétaires, qui, en 1750, ne tiraient que cinq ou six mille livres sterling de leurs terres, en touchaient jusqu'à quatre-vingt et cent mille à la fin du siècle. Les riches se trouvèrent alors dans la plus grande prospérité, tandis que les fermiers allaient s'appauvrissant de jour en jour. Les campagnes se peuplèrent de troupeaux au lieu d'hommes, et de nombreuses émigrations se dirigèrent vers le Canada et la Nouvelle-Écosse.

L'Angleterre avait prévu ce désastre, et laissa à l'Écosse, moyennant quelques dédommagements, ses lois municipales, certains avantages honorifiques et quelques autres concessions; mais l'industrie gagna en proportion de ce que perdaient les agriculteurs. Glascow, qui comptait à peine quatorze mille habitants en 1707, en avait cent cinquante mille à la fin du siècle, et aujourd'hui elle en renferme deux cent quatre-vingt mille. La douane de son port a produit en 1840 neuf cent mille livres sterling, tandis qu'au temps de l'union celles de tout le royaume ne rapportaient pas trente-quatre mille livres.

A cette époque, Jean Wesley, théologien anglican, introduisit une nouvelle secte, dite des méthodistes, observateurs rigides des principes du calvinisme. Bientôt il s'y manifesta une division opérée par George Whitefield, qui combattait la prédestination et 1741.
se fit aimer par son zèle à secourir les classes pauvres.

Un profond sentiment de tolérance et de philanthropie, bien

qu'en opposition avec les intérêts du pays, porta les esprits à s'occuper aussi des nègres ; les quakers, qui avaient aboli l'esclavage parmi eux, présentèrent au parlement une pétition demandant que la traite fût prohibée. Ils furent appuyés par les méthodistes, et le peuple prit la mesure à cœur ; les universités d'Oxford et de
1787. Cambrige ainsi que plusieurs villes émirent des vœux dans le même sens. Wilberforce les appuya par religion, Fox par philanthropie, et le ministère fut obligé d'ordonner une enquête sur les faits qui lui avaient été signalés. La question fut soumise par Pitt à la Chambre des communes ; alors commença le mouvement, non interrompu depuis, dont le but est l'affranchissement des nègres et l'abolition de la traite : mouvement auquel applaudissent les philanthropes, tandis que d'autres ne savent y voir qu'une ruse de l'Angleterre pour affaiblir les colonies des autres puissances en Amérique, en leur enlevant des bras dont elle n'a pas besoin dans ses possessions des Indes. Heureuse la politique dont les ruses sont conformes aux lois les plus saintes de l'humanité !

On a peine à se figurer que l'Angleterre, alors l'objet de l'admiration des hommes d'État, conservât, dans un temps où le cri de réforme retentissait dans toute l'Europe, tant de rigueur contre les catholiques, auxquels elle continuait de reprocher une intolérance depuis longtemps oubliée. Anne, la bonne reine, avait rendu contre eux les ordonnances les plus sévères ; si la maison de Brunswick laissa tomber en oubli celles qui concernaient les personnes, il n'en fut pas de même pour celles qui avaient rapport aux biens ; on les avait même rendues plus cruelles dans l'espoir de déposséder peu à peu les catholiques.

Au moment où Frédéric II tolérait les jésuites, où Catherine II laissait élever dans Saint-Pétersbourg une église catholique, où Gustave III en ouvrait une à Stockholm, cette disposition libérale se manifesta aussi dans la Grande-Bretagne ; mais le peuple s'y opposa avec fureur. Les juifs ayant été naturalisés en 1753, l'indignation publique fut telle, qu'il fallut rapporter cette mesure ; on eut beaucoup de peine, en 1751, à faire adopter la réforme grégorienne du calendrier, et la raison c'est qu'elle était l'œuvre d'un pape. Les idées avançaient néanmoins ; en 1775, les chambres adoptèrent une formule de serment qui, ne contenant rien qui répugnât à la religion romaine, fut prêté par la plupart des catholiques. Puis, sur la proposition de George Saville, on abrogea une partie de l'*Acte* du règne de Guillaume III, qui prononçait l'emprisonnement perpétuel contre les évêques et les prêtres catholiques tenant une école, et déclarait les catholiques déchus du droi

d'hériter et d'acheter des propriétés. Tous néanmoins durent prêter un serment qui se ressentait des vieilles craintes anglicanes : ils furent forcés de jurer de ne prendre aucune part à des conspirations, de ne point assister le prétendant, de ne point croire qu'il soit permis d'assassiner les hérétiques, ni de refuser obéissance à un prince excommunié, et de ne pas regarder le pape un autre prince ou prélat comme ayant pouvoir ou juridiction dans le royaume.

On essaya d'en faire autant en Écosse; mais plusieurs synodes protestèrent. Il se forma des associations dans le peuple pour empêcher toute concession aux catholiques ; on passa de là aux faits, et le calme ne se rétablit que sur la déclaration formelle qu'on ne se relâcherait en rien des rigueurs décrétées contre eux.

Ces associations avaient pour chef George Gordon, mélange d'enthousiasme, d'artifice et de folie. La chambre s'amusait de son étrange toilette, et de la chaleur non moins étrange avec laquelle il ne cessait de montrer les périls dont le papisme entourait la religion et la liberté ; mais il excita tellement le fanatisme dans Londres, que l'*association protestante* demanda que la loi favorable aux catholiques fût rapportée.

Une foule immense, partagée en quatre corps et portant pour 1780. 2 juin.
symbole des nœuds blancs, s'achemina vers les chambres, avec une pétition, couverte de cent vingt mille signatures. Il était facile de prévoir qu'un orage éclaterait ; en effet, pendant la discussion de la proposition, et plus encore lorsqu'elle eut été rejetée par cent quatre-vingt-dix voix contre six, la multitude, irritée, se mit à renverser les chapelles catholiques, puis à saccager Londres, en se déchaînant surtout contre les catholiques et leurs partisans. Elle ouvrit les prisons, mit le feu en plusieurs endroits, et assaillit la Bourse; il fallut proclamer la loi martiale, et appeler des troupes. Il y eut quatre cent cinquante-huit morts et blessés, et beaucoup d'autres restèrent écrasés sous les maisons qu'ils démolissaient. Lorsque le tumulte eut cessé, Gordon, poursuivi pour crime de haute trahison, fut absous par le jury ; d'autres chefs subirent un châtiment rigoureux. On calma les esprits en enlevant aux papistes l'éducation, ce qui dissipa la terreur panique à laquelle ils étaient en proie.

C'est ainsi que des répugnances religieuses faisaient soutenir au peuple anglais les anciens excès de la tyrannie, et que le gouvernement se voyait contraint de céder, quoique Fox s'écriât qu'il était honteux de se faire l'instrument des passions populaires, et s'élevât hautement contre le serment du *test*.

Irlande. Comme l'effet de ces haines se faisait sentir davantage dans la malheureuse Irlande, elle avait plusieurs fois demandé en vain que son commerce et son industrie fussent dégagés d'entraves ; pour se soustraire au monopole étranger, des associations s'étaient formées dans le but de repousser les marchandises anglaises. D'autres associations armées alléguaient, en protestant de leur fidélité, l'intention de se défendre contre une invasion française ; elles comptèrent jusqu'à cinquante mille hommes dans leurs rangs. Le gouvernement anglais n'osa y mettre obstacle par respect pour la légalité, et dans la crainte de provoquer les esprits à la résistance. Les Irlandais, encouragés par cette modération, prononcèrent leur séparation du parlement anglais, et celui de Dublin cassa tous les décrets rendus contre les catholiques; il demanda en outre la liberté du commerce.

Le parlement de Londres, engagé dans des guerres extérieures, abrogea les lois qui prohibaient l'exportation des laines irlandaises, ou entravaient le commerce des verres à vitres avec les colonies.

La *capitulation* de Limerick, accordée par Guillaume III aux catholiques irlandais en 1691, garantissait à ceux qui se soumettaient au gouvernement leurs biens et leurs priviléges, comme avant le règne de Charles II, et le libre exercice de leur culte, autant que le comportaient les lois du royaume. Or, ces lois défendaient le papisme, et poussaient fort loin la tyrannie; plusieurs fois les Irlandais avaient fait entendre des plaintes, mais sans rien obtenir. Aucun d'eux n'avait pris part au mouvement écossais de 1745; mais ils frémissaient sous le joug, et comme ils n'avaient point alors un personnage influent pour les diriger, les Enfants blancs
1760. (*white-boys*) et les niveleurs se soulevèrent contre les fermages exorbitants et contre les dîmes exigées par le clergé protestant. Bien que sans expérience, ils s'organisèrent du mieux qu'ils purent, en s'obligeant à garder le secret, et à faire chacun ce qui leur serait commandé par l'association. Ils expédiaient des ordres personnels, avec des menaces suivies d'effets terribles, tels qu'assassinats, enlèvements de jeunes filles, incendies, dévastations des propriétés et des troupeaux, à l'égard de ceux qui se montraient trop exigeants envers leurs fermiers, qui les congédiaient, qui donnaient de trop de faibles salaires. Les maux que fait un peuple en révolution sont proportionnés à l'oppression qu'il a endurée (1);

(1) Arthur Young, Anglais et protestant, qui voyageait en Irlande en 1778, s'exprimait ainsi : « Le propriétaire d'un bien occupé par des tenanciers catholiques est une espèce de despote qui ne reconnaît, dans tous ses rapports avec eux, d'autre loi que sa propre volonté... Il ne saurait imaginer un ordre

or, ce n'étaient pas là des insurrections politiques, mais des révoltes sociales, et il est faux que les insurgés se fussent liés avec les orangistes.

Le cri de l'indépendance américaine retentit en Irlande, pays plus maltraité que ceux d'outre-mer, quoiqu'il ne fût pas une colonie, et les discussions auxquelles l'Amérique donnait lieu paraissaient le concerner lui-même ; il fallut donc forcément y abolir quelques-unes des *lois* pénales, admettre les enfants à participer également à l'hérédité, et supprimer l'expropriation du père par le fils quand celui-ci se faisait protestant. Déjà l'Angleterre avait dû recruter en Irlande des troupes pour l'Amérique. Lorsque la guerre fut tout à fait déclarée, les Irlandais, dont les baies s'ouvrent les premières à tout ce qui vient du Nouveau Monde, demandèrent que l'Angleterre les défendît contre une surprise ; mais elle leur répondit, comme Aétius aux derniers jours de l'empire romain : *Je ne le puis ; défendez-vous, vous-mêmes ;* alors un enthousiasme subit envahit l'Irlande. Dans l'espace de quelques semaines, quarante mille hommes furent disciplinés et répartis dans le pays, où protestants et catholiques se confondirent sous le nom de *volontaires irlandais* : l'année suivante, on en comptait quatre-vingt mille. Ainsi disparut le danger d'une invasion ; mais l'Irlande apprit à connaître ses forces, et ses régiments ne tardèrent pas à se proclamer souverains. L'élite de la nation se mit à leur tête ; on s'assembla à des époques détermi-

que son domestique ou que les cultivateurs osassent violer, et rien ne le satisfait qu'une soumission absolue : il peut, avec la plus grande sûreté, punir du fouet et du bâton tout manque de respect à sa personne. Le malheureux qui ferait mine de vouloir se défendre serait aussitôt roué de coups. En tuer un, est en Irlande une chose dont on parle d'une manière à confondre toutes les idées. Des habitants respectables m'ont assuré que beaucoup de fermiers se tiendraient honorés si leur maître daignait recevoir dans son lit leurs femmes ou leurs filles, grand indice de la corruption amenée par une longue servitude. J'ai même entendu parler de personnes à qui la vie fut arrachée sans que le meurtrier eût à redouter l'enquête d'un jury, et des cas pareils se voyaient chaque jour avant que la loi eût repris quelque empire. Il n'y a pas de voyageur indifférent qui n'ait vu par les routes les valets d'un gentilhomme pousser violemment dans le fossé toute une file de charrettes de pauvres paysans pour donner passage au carrosse du maître. Qu'elles soient renversées ou même brisées, le mal est souffert en silence ; si les victimes poussaient la moindre plainte, on leur répondait à coups de fouet... Si un pauvre homme s'adressait aux magistrats pour demander justice contre un gentleman, on y verrait un outrage contre celui-ci. Le pauvre sait trop sa condition pour songer à demander justice. Il ne saurait l'obtenir que dans un cas, lorsqu'un riche prend parti pour lui contre un autre riche ; car en pareil cas, le maître le protége comme il défendrait le mouton qu'il destine à sa table. »

nées; des associations se formèrent pour repousser les marchandises anglaises, et l'on nomma des représentants; on approuva ou l'on blâma les actes du gouvernement et du parlement; on constitua en résumé un parlement militaire, et l'on présenta les pétitions à la pointe des baïonnettes. La demande principale eut pour objet la liberté du commerce et un parlement indépendant; beaucoup de protestants se réunirent pour réclamer l'abolition des lois pénales.

19 juillet 1782. Henri Grattan, de Dublin, dirigea ce mouvement national. Appuyé par soixante mille hommes armés, il proclama l'indépendance du parlement irlandais, et déclara que nul ne pouvait faire des lois obligatoires pour le pays que le roi, les lords et les communes irlandaises.

1783. L'indépendance à peine obtenue, les Irlandais songèrent à la réforme du parlement, assemblée servile et peureuse; cette réforme fut demandée par les volontaires, mais le parlement refusa d'adhérer à la convention armée.

L'Angleterre avait donné à l'Irlande les droits civils dont elle-même jouissait, c'est-à-dire les garanties qui assuraient la liberté individuelle et la propriété, le jury et le reste; en effet, comme la conquête avait été féodale, les Irlandais durent être traités comme les feudataires anglais. Lorsque ceux-ci eurent été écrasés par Henri VIII, les vainqueurs et les vaincus ne formèrent qu'une seule nation; la question religieuse effaça la différence de race. Les colons s'installèrent dans le pays pour le convertir, et y apportèrent des droits égaux à ceux des Anglais, du moment qu'ils acceptaient la condition religieuse.

Il y avait donc parité, et l'indépendance était un droit que les Irlandais n'avaient qu'à réclamer; le cas était bien différent en Amérique, où il y avait des chaînes à briser.

La meilleure part revint aux protestants, qui se trouvaient de fait en possession des droits, tandis que les catholiques, manquant de pain dans un pays où la misère est l'état normal et où l'on meurt de faim chaque année régulièrement, ne tiraient aucun profit de l'indépendance. Le parlement fut néanmoins obligé d'accorder quelque chose aux catholiques; il rapporta les lois qui les empêchaient d'acheter, de posséder et d'avoir des chevaux, d'exercer librement leur culte, d'être appelés aux fonctions de tuteurs, de même que celles qui prononçaient des peines contre les prêtres et les instituteurs; il rendit les juges inamovibles, et donna aux habitants l'*habeas corpus*, garanties précieuses pour tous, mais spécialement pour les opprimés.

La révolution française vint aussi troubler la marche régulière des choses; des mouvements violents déterminèrent une réaction plus violente encore, et le 2 juillet 1800 l'Irlande fut réunie à la Grande-Bretagne, qui prit le nom de *royaume-uni de la Grande-Bretagne.*

Les succès de la politique anglaise au dehors disposaient les esprits en faveur de la constitution et du roi, et les portaient à des concessions qui augmentaient dans le parlement l'influence de la couronne. Cet accroissement d'influence fit songer à une réforme électorale, afin de rendre la représentation nationale plus régulière. Pitt, bien que conservateur, la proposa; or, si la révolution française n'était venue, par les excès de la démocratie, inspirer l'effroi des innovations et faire prévaloir les torys, l'Angleterre aurait échappé aux longues guerres avec la France, si désastreuses pour toutes deux, et joui dès lors des avantages qui ne commencèrent pour elle qu'en 1831.

Le roi George III, qui n'aimait ni la société, ni les cérémonies, ni le faste, s'appliquait à l'agriculture; son exemple maintint la cour dans les limites de la décence et des mœurs. Chez lui la persévérance suppléait au manque d'instruction; mais tout à
coup il donna des signes de démence. Tout le monde crut que, 1788.
le roi cessant de régner par lui-même, Pitt allait succomber; Fox accourut d'Italie pour soutenir le prince de Galles, tout dévoué à l'opposition; mais le ministre batailla jusqu'au moment où il put faire déclarer que le roi était guéri, et capable de reprendre cette facile représentation que la constitution du pays laisse à la couronne; ce qui permit à Pitt de rester à la tête des affaires.

La liberté de tout penser et de tout dire en fait de politique et de religion favorisait l'esprit d'examen, généralisait l'intelligence des intérêts communs, et permettait d'aborder avec indépendance quelque sujet que ce fût. D'autre part, elle empêchait que les idées sceptiques et subversives, que les projets d'une générosité inconsidérée s'étendissent par trop; car l'attrait de la défense et de la persécution leur manquait; puis ils subissaient l'épreuve de la discussion et de la pratique, attendu que les Anglais n'étaient pas dans l'habitude de croire sans examen. Si Thomas Payne prêchait une démocratie irréligieuse, elle était combattue par Burke. Les opinions se trouvant réduites à ne point compter sur l'appui de la force, mais seulement sur les bonnes raisons, des adversaires énergiques se levaient pour repousser les attaques, surtout parmi le clergé, qui ne s'était pas

déshonoré, comme en France, par la persécution janséniste. La vérité trouvait ainsi des armes égales, indépendamment de l'avantage dont jouit toujours une opinion établie. Ajoutez à cela que l'on ne fait pas une grande révolution dans chaque siècle, et que celle que les Anglais venaient de traverser avait été si longue, si variée dans ses phases et si féconde en résultats notables, qu'ils devaient redouter de les compromettre par une nouvelle.

Nous citerons parmi les ouvrages de controverse l'*Essai sur la nature et sur l'immuabilité du vrai*, par Beattie; la *Religion naturelle*, de Wollaston; les *Preuves du christianisme* et la *Théologie naturelle*, de William Paley. Leland défendit la révélation; lord Littleton prétendit en prouver la vérité par la *conversion et l'apostolat de saint Paul.* Plusieurs écrivains répondirent à Woolston, qui voulait réduire les miracles du Christ à des allégories, entre autres West et Sherlock, qui examina la *résurrection du Christ* selon les règles du barreau anglais. Warburton, auteur de la *Divine mission de Moïse*, s'éleva avec violence contre l'irréligion de Hume. Whiston, théologien et mathématicien, applique dans la *Théorie de la terre* les doctrines newtoniennes à l'explication de la création, du déluge, de l'embrasement final, selon l'Écriture. En général, après la première moitié du siècle, les écrivains deviennent plus sérieux, plus moraux, et répudient le mépris systématique de leurs devanciers pour la religion et les lois.

Les Anglais continuaient cependant à cultiver leur littérature nationale, qui, de même que leur constitution, est une transaction entre des principes différents, un équilibre artificiel. Leur prédilection décidée pour le romantique et le moyen âge, l'impatiente audace du génie poétique, qui franchit les limites de l'ordinaire, avaient été tempérées par les exemples italiens et français, comme aussi par l'étude des Grecs et des Latins, lorsque enfin s'ouvrit, sous le règne de la reine Anne, le siècle d'or de leur littérature. Une philosophie qui se borne à l'homme, sans sonder les mystères intérieurs de la nature; le spectacle des passions, sans cesse en action à la tribune et dans la vie sociale, faisaient que l'attention se concentrait sur certains points et certaines époques : de là la richesse d'investigation et d'exposition, soit dans l'histoire, soit dans les romans, soit dans les essais.

Richardson. 1689-1761.

Richardson passe pour le premier romancier du monde. *Paméla*, *Clarisse Harlowe* et *Grandisson* excitèrent, malgré leur prolixité, et quoiqu'on n'y trouve ni incidents romanesques, ni urbanité affectée, ni galanterie exagérée, une curiosité et un in-

térêt général. Ce fut au point que, ces ouvrages paraissant à certains intervalles, on adressait de toutes parts des lettres à l'auteur pour en presser la publication trop lente, les uns le suppliant de ne pas laisser Clarisse succomber, les autres de faire que Lovelace se convertît.

Voltaire se détournait de ses travaux pour le lire avec dépit, Diderot avec admiration, tant le naturel et le pathétique ont de puissance. Bien que la forme épistolaire soit fatigante, Richardson en tire un double intérêt, celui du récit et celui du narrateur. Nul autre ne l'égale pour le pathétique, pour l'éloquence des passions, pour la science avec laquelle il sonde les replis du cœur humain; il peint surtout des caractères de femme avec une grande variété d'images et d'observations, avec un style énergique et gracieux, qu'il sait approprier aux personnages. Moraliste rigide, il ne souffre pas la plus petite tache sur la moindre vertu.

Henri Fielding voulut rivaliser avec Richardson en faisant la guerre aux jongleries de toute sorte, en s'amusant des ridicules et des faux jugements humains; il transforma Lovelace, qu'il embellit, en *Tom Jones*. Ce roman offre une infinité de caractères, tous distincts, dont plusieurs sont originaux, et une foule d'aventures qui, sans sortir du cours ordinaire des choses, attachent l'esprit et, dans certains moments, inspirent la terreur. L'un et l'autre de ces écrivains élevèrent le roman à la hauteur du drame, en offrant des caractères sous des couleurs plus vraies et plus familières, avec le mouvement animé de la scène pour flatter le goût de la foule; ils descendirent même dans plus de détails que le théâtre ne le comporte. Fielding. 1707-1754.

Il est singulier que des peintures si vives et si vraies du monde et de la société soient dues à des hommes qui les fréquentèrent si peu. Richardson fut imprimeur, rien de plus, jusqu'à cinquante ans, et il se plaisait à raconter des historiettes aux enfants et aux jeunes filles; il ne connut le grand monde que lorsque le duc de Warthon, d'après lequel il fit le portrait de Lovelace, le chargea de l'impression de ses audacieux opuscules. Fielding était un notaire, fort assidu aux occupations très-peu poétiques de son étude.

Le comte de Chesterfield, dans ses *Lettres à son fils*, peut donner une idée des opinions alors dominantes dans la haute société anglaise. Le fond en est tout aristocratique, et l'on y trouve de fausses appréciations de la vertu, avec d'excellentes maximes pratiques. 1694-1773.

Au moment où la gloire du théâtre anglais commençait à se répandre au dehors, où l'acteur tragique David Garrick, en se pénétrant admirablement des caractères et des situations, faisait connaître Shakspeare dans sa patrie mieux que tous les commentateurs, ses compatriotes abandonnaient leur génie national pour la forme française, dans laquelle Thompson et Young composèrent de très-médiocres tragédies. Cependant, la *Jane Shore* et la *Jane Grey* de Rowe, l'*Amos* de Fielding, le *Bonhomme* de Goldsmith sont d'intéressantes compositions dramatiques ; on peut citer aussi plusieurs comédies de Richard Cumberland, et surtout l'*École de la médisance* (*Scool of scandal*) de Shéridan.

Johnson. Mais le siècle de la reine Anne avait fait préférer le correct à l'original. Johnson, qui fit un dictionnaire de la langue anglaise, écrivit beaucoup d'articles dans les journaux, et raconta les vies des poëtes anglais ; tout en déployant une sage critique, il ne cessa de dénigrer le naturel, et les donneurs de préceptes s'arrogèrent le droit d'imposer des règles au génie. L'*Hermès* ou *Recherches philosophiques sur la grammaire générale*, par James Harris, est un chef-d'œuvre d'analyse. Hugues Blair, indépendamment de ses sermons, d'une facilité parfois pathétique, appuya ses leçons de rhétorique sur des exemples particuliers plutôt qu'il ne les puisa aux grandes sources de la véritable éloquence. Robert Lowth mesura avec le compas de l'école l'inspiration prophétique de la poésie des Hébreux. Les *Commentaires* de Jones sur la poésie asiatique ouvrirent un champ nouveau à l'imagination et à la critique, en lui faisant conaître les poëmes et les drames d'une littérature dont le nom même avait été ignoré jusque-là.

D'autres, plus hardis, remontaient à tout ce qu'il y a de sublime chez le peuple, au sentiment, aux sources des pensées universelles ; mais, au-dessus de tous, il faut placer Sterne, le

Sterne. pauvre Yorick, ministre et prédicateur irlandais. Sans parler de ses sermons, on trouve dans ses lettres un charme qui ne permet pas de les quitter une fois qu'on les a commencées. Son *Voyage sentimental* est rempli d'observations délicieuses. Qui ne s'est pris d'amitié pour l'oncle Toby dans *Tristram Shandy*, et pour son écuyer, heureux pendant de Sancho Pança ? Dans le genre descriptif, que les Anglais affectionnent plus particulièrement, Sterne vous met sous les yeux le monde qu'il connaît. Il fait son profit du moindre détail : vous voyez le moine, le mendiant, le prêtre, le chien, la voiture dont il vous entretient ; vous les avez rencontrés, et vous êtes étonné de la ressemblance. Des aventures si simples, tronquées ou suspendues à plaisir, vous

paraissent d'abord un enfantillage, et pourtant vous ne sauriez vous en détacher. Bientôt vous êtes fasciné par ce mélange de bon sens et de paradoxe, de probité et de licence, d'enthousiasme et d'ironie, qui tantôt vous fait rire, tantôt vous arrache des larmes, et qui, tout en plaisantant, vous fait entendre de nobles pensées et d'éloquentes protestations en faveur de l'humanité. Le charme de ce naturel incomparable fait oublier les nombreux plagiats et le cynisme de certaines peintures. Les éloges et les censures passionnées ne manquèrent donc pas à Sterne, selon l'aspect sous lequel on l'envisagea; mais cet air d'abandon, de moquerie, de distractions confidentielles, auxquelles l'Anglais s'abandonne volontiers quand la confiance lui a fait déposer sa réserve, exerça une grande influence sur la littérature.

L'Irlandais Olivier Goldsmith quitta sa patrie après une jeunesse orageuse, afin de parcourir à pied la Hollande, les Pays-Bas, la France, la Suisse, l'Italie, gagnant avec sa flûte et ses chansons un gîte et un repas, ou soutenant des thèses dans un couvent, et observant en même temps le monde sous ses diverses faces. Ses poëmes du *Voyageur* et du *Village abandonné*, mais plus encore son *Vicaire de Wackefield*, si rempli de naïveté et de conviction, lui valurent une grande célébrité sans l'arracher à la pauvreté; il crut donc qu'il vaudrait mieux écrire une histoire d'Angleterre et divers résumés, ce qui le rendit populaire. Olivier Goldsmith. 1728-74.

La critique est ce qui convient le mieux au génie positif et observateur des Anglais; aussi, indépendamment des applications que nous leur en avons vu faire au roman, tant moral que comique, ils comptèrent un grand nombre d'écrivains dont le talent s'exerça dans des *Essais* sur l'homme et la société. D'autres cependant demandèrent aux muses leurs inspirations.

L'Écossais Thompson arriva à Londres pauvre et pieds nus, sans autre ressource que son poëme de l'*Hiver*, qu'il avait composé avant de savoir les règles de l'art. Il eut beaucoup de peine, au milieu des préoccupations de la politique, à trouver un imprimeur; puis, arraché à la misère par lord Spencer, il composa encore l'*Été*, le *Printemps* et l'*Automne*, le *Château de l'indolence* et plusieurs tragédies médiocres. Il couvrit sous l'abondance des images la pauvreté du genre descriptif, et parfois il s'éleva à des sentiments nobles et vrais. S'il n'a ni le génie, ni la précision, ni la sobre douceur des anciens, il s'anime pourtant à la vue des champs; il possède la poésie du Thompson. 1700-1748.

foyer, qui convient tant aux Anglais, et il abonde en détails vrais, en émotions naïves, en aspirations religieuses, en souvenirs de gloire nationale dans les armes, dans les voyages, dans la liberté.

Il devança ainsi une foule de poëtes méditatifs ou rêveurs, Young. 1681-1765. parmi lesquels Édouard Young de Upham occupe le premier rang. Young atteignait déjà soixante ans lorsque ayant vu mourir sa femme, sa fille, et le fiancé de sa fille, il tomba dans la mélancolie, et devint un poëte célèbre en écrivant ses *Nuits*. Ce sont des lamentations continuelles et une ostentation de douleur quintessenciée, qui finit par fatiguer le lecteur; car lorsque Young a saisi une pensée, l'heure qui sonne, l'hiver qui arrive, la feuille qui tombe, il la développe sous mille aspects avant de s'en détacher, avec une monotonie de pathétique philosophique qui ne va pas au cœur, parce que le fard s'y montre trop.

Nous avons eu à déplorer le sort des écrivains italiens du siècle de Léon X, réduits qu'ils étaient à mendier la protection des cours et à la payer par des éloges. En Angleterre, le gouvernement était libre, et les rois ne protégeaient pas le savoir; mais l'aristocratie, qui avait affermi sa puissance, s'entourait de faste, et l'éclat de la littérature lui souriait comme tout autre. Les écrivains en réputation se résignaient à ce patronage, et s'en allaient mendiant des pensions, soit du ministre, soit des Mécènes, dans des dédicaces destinées à transmettre à la postérité la bassesse de l'auteur et le nom du grand seigneur qui l'avait parfois rénuméré de quelques guinées. Il n'y a point d'auteur qui s'en abstienne. Young tend sans cesse la main, et son esprit en contracte une habitude de servilité qui se révèle dans la manière compassée de ses ouvrages.

Gray. Gray est plus senti et plus varié, parce qu'il est plus naturel. Le *Cimetière de village* et le *Collége d'Éton* offrent des images tendres, dégagées des puérilités pompeuses de l'époque; mais il regardait la poésie comme un amusement, et rougissait de s'y livrer, préoccupé qu'il était de l'histoire, que personne ne connaissait mieux que lui.

Collins fut porté aux nues, surtout pour son ode *sur les Passions*. Cowper, puritain et mélancolique, charma beaucoup de 1800. lecteurs en exprimant les sentiments intimes, la vérité et les joies de la religion; mais il ne fut pas goûté par la multitude.

Ramsay. En Écosse, Alan Ramsay écrivit le *Gentil Berger*, drame Burns. champêtre devenu populaire. Robert Burns, paysan de l'Ayrshire, composa, avec des idées vraies et une heureuse négli-

gence, des chansons qui vivent dans les cœurs de ses compatriotes, parce qu'elles sont pleines de sympathie pour ses semblables. Après l'avoir vanté quelque temps par mode, on le laissa mourir dans la pauvreté et la mélancolie. Ces poésies nationales, et plus encore celles de Crabbe, plurent comme une réaction contre l'emphase, les singularités ambitieuses, le mysticisme, le clinquant, des euphémistes.

Thomas Chatterton contrefit de vieilles poésies, en s'efforçant laborieusement d'imiter les archaïsmes d'ortographe, de langage, de pensée, avec tant de succès qu'il abusa ses contemporains; mais, déçu dans ses espérances ambitieuses, il se donna la mort après avoir souffert plusieurs jours les angoisses de la faim. Il n'avait pas encore dix-huit ans (1770). Chatterton.

Jean Armstrong écrivit l'*Art de conserver la santé* dans une poésie correcte et aussi colorée que le comporte le genre didactique pour se faire tolérer. Un autre médecin, Érasme Darwin, imitant David Harley, qui, un siècle auparavant, avait proclamé le matérialisme, en donna un système complet dans la *Zoonomie* (1801), où il réduit les idées à n'être que le résultat du mouvement animal; il mêle de bonnes observations pathologiques à des hypothèses bizarres et mal fondées, et suppose, malgré son matérialisme, un esprit vital supérieur à la matière, dont il provoque les mouvements. Comme pendant, il publia les *Amours des plantes*, poésie minaudière et affectée où il ennoblit autant la faculté sensitive des végétaux qu'il avait rabaissé celle des hommes. Armstrong. Darwin. 1731-1802.

Tout à coup un prodige d'imagination est jeté au siècle, las de raisonnement et de critique. L'Écossais Macpherson, d'un esprit médiocre, se donne pour avoir découvert un autre Homère dans les montagnes de sa patrie. A l'en croire, des fragments d'Ossian, contemporain de Caracalla, se seraient conservés dans la mémoire des montagnards, et pourraient, par leur réunion, former des poëmes aussi réguliers que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Macpherson. 1738-1796. 1760.

L'Écosse, humiliée politiquement, se réjouit d'avoir dans le passé un grand homme qu'elle pût opposer à ceux de l'Angleterre, et célébra Ossian avec un patriotisme jaloux. Les lecteurs restèrent étonnés de ces peintures, si différentes des autres tableaux poétiques. Les compositions nouvelles furent bientôt remplies de brouillards, de vents qui sifflaient à travers les sapins, d'ombres qui chevauchaient sur les nuages, de brises marines qui faisaient soupirer les harpes; le siècle rassasié de positif, trouva de l'attrait à ces vagues rêveries. Alors se multiplièrent

les comparaisons, et des habiles trouvèrent que le barde grossier de la Calédonie avait souvent surpassé Homère, Pindare et la Bible. Pendant ce temps-là, Macpherson jouissait de sa gloire en silence; mais les contradicteurs ne lui manquèrent pas, et entre autres Johnson, le plus acharné de tous. On discuta longuement sur l'authenticité de ces poëmes, sans jamais en venir à la preuve décisive, et produire le manuscrit original sur lequel l'interprète avait travaillé, ou quelque montagnard en état de réciter un seul fragment. La vérité est que Macpherson avait recueilli un certain nombre de noms propres et de réminiscences nationales, et qu'il avait mis le tout en œuvre dans une prose poétique, farcie d'épithètes et d'images exagérées, dénuée de vérité, et d'une simplicite monotone; mais, afin de se déguiser, il avait pris soin de s'écarter des idées habituelles, et d'y répandre une couleur vague, fantastique, sentimentale. La réputation d'Ossian est tombée; cependant on peut encore apercevoir son influence dans les ouvrages de plus d'un poëte de notre époque.

On peut déjà voir, par cette énumération rapide, quels progrès les Écossais avaient faits. L'université d'Édimbourg comptait notamment des écrivains agréables et profonds; il se forma dans cette ville une société lettrée, d'où sortirent non pas des génies, mais des hommes de talent, qui, cherchant dans l'histoire et l'expérience un appui pour les idées philosophiques modernes, développèrent une philosophie bienveillante sans donner dans les conséquences où l'école française se trouvait entraînée, bien qu'il leur arrivât parfois de se laisser gâter par les idées de cette école. Fergusson sut s'en dégager dans sa savante histoire de la *République romaine*. Conyers Middleton, qui avait écrit de Rome une lettre pour montrer la conformité existant entre la religion romaine et celle des païens, publia une *Vie de Cicéron* où sont appréciées, avec plus de soin que de haute intelligence, les circonstances au milieu desquelles vécut ce grand homme.

Robertson 1721-1793.

Robertson, excellent homme, tout dévoué à sa famille, avait élevé lui-même ses frères. Il prêchait des gens convaincus; se bornant à exposer une bonne et saine morale, il signalait les maux qui existaient à la naissance du christianisme et les remèdes salutaires que le nouveau culte y apporta. Du reste, il réglait ses idées sur celles du gouvernement, et son style sur celui des écrivains de son temps? Mais il avait trop de calme pour nous peindre, dans l'*Histoire de Charles-Quint*, une des époques les plus agitées de l'Europe; il n'était point fait pour comprendre le choc animé des passions et des partis. Quoiqu'il

n'ait pas le rire sardonique de l'école voltairienne, il en a la froideur; ses réflexions, d'accord avec le temps où il écrivait autant qu'en désaccord avec celui des événements qu'il raconte, sont dans le même genre (1). En traitant un sujet extrêmement heureux, il analyse, décompose, dessine partie par partie, sans vigueur synthétique pour embrasser l'ensemble, comme sans imagination pour donner vie aux détails. A force de chercher la vérité avec ostentation, il perd le sentiment; après l'avoir lu, on ne connaît pas, ou, ce qui est pire, on connaît mal Charles-Quint, Léon X et surtout Luther.

L'*Histoire d'Amérique* était une partie nécessaire de celle de Charles-Quint; mais il la considéra comme un épisode, et, la trouvant trop longue, il en fit un ouvrage à part. Encore ne lui parut-il pas qu'il pût faire entrer dans le cadre académique, qu'il avait préféré, tout ce qu'elle avait de saillant et de propre, savoir les 1777.
traits caractéristiques de la barbarie ou de la conquête; aussi les relégua-t-il dans les notes.

Le même défaut domine dans David Hume, autre Écossais, Hume. 1717-1776.
qui, mal vu dans sa patrie pour le scepticisme qu'il avait réduit en système, alla chercher en France des leçons et des applaudissements. Il devint un des écrivains qui traitèrent avec le plus de succès l'histoire philosophique, en sacrifiant le goût même aux idées en vogue, la vérité et l'amour de la liberté au désir de se faire applaudir. Son but (1754) était d'écrire une histoire d'Angleterre qui *déplût à tous les torys, à tous les wigs, à tous les chrétiens;* en effet, elle est une attaque continuelle contre la nation anglaise. Nous lui avons déjà reproché de n'avoir pas compris le développement lent et laborieux de la constitution de son pays, et de l'avoir regardée comme accomplie et parfaite dès son origine. Il se plaît à assigner aux événements de petites causes, et ne souffre ni ne jouit avec l'humanité. Méprisant la religion, il ne comprend pas combien elle a d'influence sur la société et les révolutions, ni l'appui qu'elle prêtait aux libertés politiques (2); il ne se mêla point au mouvement de son pays, et quatorze volumes de la correspondance de Jacques II, ainsi que les relations des ambassadeurs français à Londres, lui ayant été

(1) Il dit en parlant de Voltaire : « Il m'indiqua non-seulement les faits sur lesquels il importait que je m'arrêtasse, mais encore les conséquences qu'il fallait en déduire.

(2) « Hume avait tant de haine pour la religion qu'il haït la liberté pour avoir été l'alliée de la religion, et soutint la cause de la tyrannie avec toute l'habileté d'un avocat, en affectant l'impartialité d'un juge. » MAC-AULAY sur Milton.

offerts à Paris, il ne les crut pas dignes d'examen. Quand on a si peu le sentiment du devoir de l'historien, on ne fait que des généralités, on ne consolide que des préjugés. Rhéteur perpétuel, il n'a jamais de chaleur pour conserver l'impression vraie d'un fait ou d'une idée; il n'est pas jusqu'à sa langue où il n'introduise des tours et des expressions françaises.

1771. Thomas Smollet écrivit d'abord plusieurs romans, et continua l'*Histoire d'Angleterre* de Hume sans avoir ses défauts, mais sans hériter non plus de ses qualités.

Gibbon. 1737-1794. Gibbon est un historien d'un ordre infiniment supérieur. Tout jeune encore, à la lecture des *Variations* de Bossuet, il s'était fait catholique. Son père mécontent l'envoya à Lausanne, où, peu disposé à subir le martyre, il se soumit, et revint à la foi paternelle.
1770. Élu au parlement à l'époque de l'insurrection américaine, il ne se sentit pas ébranlé par ces débats où s'agitait la cause de l'humanité; sans jamais prononcer un mot, il vota avec le ministère, « silencieux sur son banc, sain et sauf, mais sans gloire, » et ne considérant ces discussions que comme « des distractions d'affaire interposées aux études (1). »

Ainsi, idolâtre qu'il est de la force et de l'autorité, Rome l'inspire comme elle avait inspiré Polybe et Villani; mais il ne voit que Rome païenne, et, « le 15 octobre 1764, rêvant qu'il était assis sur les ruines du Capitole, à l'heure où les franciscains déchaux chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, la pensée de décrire la décadence et la chute de cette cité surgit tout à coup dans son esprit. »

Voilà son inspiration et aussi son défaut. Rien ne lui paraît grand que Rome, et même que la Rome impériale. Le christianisme, qui bouleversait cette admirable organisation, est une rébellion; les martyrs, qui devaient en révéler le despotisme sanguinaire, un mensonge; les Pères, qui prêchent une morale et des dogmes différents, sont des fous; les Germains, qui osent, avec leur sauvage liberté, se ruer sur cette tyrannie savante, où la nation n'avait qu'à se soumettre, corps et âme, aux ordres impériaux et à l'édit du préteur, les Germains sont des barbares. En conséquence, il ne fait aucun cas de tout ce qui est moderne, du parlement de sa patrie comme des capucins de Rome, de saint Athanase comme de Scanderbeg, des ariens comme des concitoyens de Washington. Sa critique frivole et railleuse ne croit ni à la générosité, ni à la liberté; il est toujours du côté de celui qui

(1) *Lettres.*

fait souffrir, et il ne déploie la fastueuse élégance de son style que pour décrire les triomphes de la force brutale.

Bien supérieur en savoir aux encyclopédistes, il se fait leur disciple, lui qui pouvait s'ériger en maître et en censeur; il immola son propre génie sur l'autel de la raillerie et de l'incrédulité. Si l'on considère l'immense érudition de cet auteur, l'art avec lequel il puise aux sources les plus diverses, sa patience à compulser des volumes qui lasseraient des bénédictins, et si l'on compare tout ce travail au résultat misérable qu'il a obtenu, on ne trouvera point d'argument plus puissant pour prouver combien la matière est stérile lorsqu'elle est privée de l'esprit et de l'enthousiasme (1). Ses *Mémoires* montrent parfois qu'il aurait été capable d'enthousiasme, s'il n'eût été retenu par la mode ou la peur

(1) Nous trouvons (*Memoirs of the life of sir S. Romilly* (1841) une lettre de Mirabeau du 15 mars 1785, où il juge ainsi Gibbon :

« J'ai lu l'élégante Histoire de M. Gibbon, et cela me suffit. Je dis son *élégante*, et non pas son *estimable* histoire, et voici pourquoi : Jamais, à mon avis, la philosophie n'a mieux rassemblé les lumières que l'érudition peut donner sur les temps anciens, et ne les a disposées dans un ordre plus heureux et plus facile; mais, soit que M. Gibbon ait été séduit, ou qu'il ait voulu le paraître, par la grandeur de l'empire romain, par le nombre de ses légions, par la magnificence de ses chemins et de ses cités, il a tracé un tableau odieusement faux de la félicité de cet empire, qui écrasait le monde et ne le rendait pas heureux. Ce tableau même, il l'a pris dans Gravina, au livre *de Imperio romano*. Gravina mérite de l'indulgence, parce qu'il était excusé par une de ces grandes idées dont le génie surtout est si facilement la dupe. Comme Leibniz, il était occupé du projet d'un empire universel, formé de la réunion de tous les peuples de l'Europe sous les mêmes lois et la même puissance, et il cherchait un exemple de cette monarchie universelle dans ce qu'avait été l'empire romain depuis Auguste. M. Gibbon peut nous dire qu'il a eu la même idée; mais encore lui répondrai-je qu'il écrivait une histoire, et qu'il ne faisait pas un système. D'ailleurs cela n'expliquerait point, et surtout n'excuserait pas l'esprit général de son ouvrage, où se montrent à chaque instant l'amour et l'estime des richesses, le goût des voluptés, l'ignorance des vraies passions de l'homme, l'incrédulité surtout pour les vertus républicaines. En parcourant l'histoire du Bas-Empire de M. Gibbon, j'aurais aisément deviné que, si l'auteur se montrait jamais dans les affaires publiques de la Grande-Bretagne, on le verrait prêtant sa plume aux ministres et combattant les droits des Américains à l'indépendance; j'aurais aussi deviné la conversation d'aujourd'hui, l'éloge du luxe et de l'autorité *compacte*, etc. Aussi je n'ai jamais pu lire son livre sans m'étonner qu'il fût écrit en anglais. A chaque instant, à peu près comme Marcel, j'étais tenté de m'adresser à M. Gibbon, et de lui dire : *Vous un Anglais ! Non, vous ne l'êtes point. Cette admiration pour un empire de plus de deux cent millions d'hommes, où il n'y a pas un seul homme qui ait le droit de se dire libre; cette philosophie efféminée qui donne plus d'éloge au luxe et aux plaisirs qu'aux vertus; ce style toujours élégant et jamais énergique annoncent tout au plus l'esclave d'un électeur de Hanovre.* »

qu'il avait des philosophes, ces trompettes de la renommée. On y lit : « A Lausanne, la nuit du 27 juin 1787, entre onze heures « et minuit, j'ai fini la dernière page de mon travail dans un pa- « villon de mon jardin. Après avoir déposé la plume, je parcourus « deux ou trois fois une allée couverte d'acacias, d'où l'on do- « mine les champs, le lac, les montagnes; l'air était doux, le ciel « serein, le disque argenté de la lune se reflétait dans les eaux, la « nature entière se taisait. Je ne dissimulerai pas une première « émotion de joie dans un moment qui me rendait ma liberté, et « devait peut-être établir ma réputation; mais mon orgueil fut « bientôt rabaissé, et une humble mélancolie s'empara de mon « cœur en songeant que je prenais congé de l'ancien et cher com- « pagnon de ma vie, et que, quelle que dût être la durée de mon « ouvrage, les jours de l'historien seront désormais bien courts « et bien précaires. »

On vit paraître à cette époque un autre ouvrage historique de longue haleine, l'*Histoire universelle par une société de gens de lettres*, en vingt-six volumes in-folio. Psalmanazar, Sale, Swinton, Bower en furent les principaux auteurs; ils étaient animés d'intentions loyales, et firent souvent preuve d'une érudition solide; cette œuvre collective n'offre point un mérite égal dans toutes ses parties. Prolixe dans certains endroits, stérile dans d'autres, elle présente des vues diverses, des répétitions de faits, des assertions contradictoires. Les noms des artistes et des hommes de lettres sont relégués dans quelques notes succinctes, comme si on n'avait eu pour tâche que de rapporter les événements extérieurs. L'ouvrage n'est même pas une histoire universelle, mais un ensemble d'histoires particulières. Les auteurs se privèrent ainsi de l'avantage unique et immense des histoires universelles, qui est d'embrasser à la fois les événements des pays divers. Du reste, c'était une entreprise sans exemple qui trouva un grand nombre de souscripteurs, et le livre fut traduit dans toutes les langues littéraires; il lui manqua néanmoins l'avantage de ces contradictions vives et insistantes dont l'auteur peut se plaindre, mais qui contribuent à le tenir constamment en éveil. Des hommes de mérite firent dans la traduction allemande des corrections et des additions qui, indépendamment du reste, fournirent occasion à des recherches et à des discussions historiques; mais, en résumé, ce très-long travail ne fit avancer d'un pas ni l'art ni les connaissances historiques, sauf ce qui touche aux événements contemporains.

La littérature la plus sérieuse de l'Angleterre se trouvait dans

le parlement. Là se déployait cette éloquence d'action tout instantanée qui, s'inspirant des passions contemporaines, paraissait supérieure à tout ce qui avait précédé. Voltaire disait : *Je ne sais si les harangues méditées que l'on prononçait jadis dans Athènes et dans Rome l'emportent sur les discours improvisés du chevalier Windham, de lord Carteret, de Pulteney, de Shéridan.* Cette éloquence est toutefois sans prestige pour des auditeurs d'un autre temps, attendu qu'elle avait plutôt en vue l'effet utile et immédiat que l'art et la gloire à venir, la parole n'étant qu'un moyen secondaire de puissance au milieu de ces tempêtes. En outre, elle se restreint souvent, par la nature même de la constitution, à des formules, à un appel continuel aux précédents auxquels elle se rattache, même au milieu des révolutions, faisant toujours la comparaison du présent avec le passé, au moment même où il était battu en brèche. L'utilité est son but unique, et non le désir de briller; elle vit de génie, et non de goût et d'élégance; on n'y trouve point de vastes théories, peu d'idées générales, mais une application continuelle et une simplicité pleine d'énergie.

Si, au commencement du siècle, les armes des orateurs s'émoussèrent contre l'immobilité de Walpole, qui possédait moins l'art de la parole que la tactique parlementaire, bientôt on vit apparaître Pitt, Fox et Burke. Erskine fut le premier avocat qui ait apporté dans la plaidoirie le goût littéraire et une élocution brillante; puis, dans un temps où la liberté de la presse était encore peu étendue, la tribune anglaise contribua à mettre en circulation en Europe une foule d'idées politiques. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il en soit résulté une sorte d'idolâtrie pour la constitution britannique.

Nous avons dit comment s'étaient établies les lois en Angleterre, et par quels motifs le peuple tenait opiniâtrément à sa nationalité, au point de repousser toute innovation qui l'eût rapproché des autres peuples; or, tandis que le droit britannique dictait les décisions des tribunaux, on étudiait dans les écoles le droit canonique et le droit romain, qui n'avaient cependant aucune application sociale. Le dernier faisait partie de l'éducation littéraire, le premier était abandonné aux gens d'affaires : distinction nuisible surtout dans un pays où la constitution appelle tant de citoyens à participer à la législation et aux affaires publiques.

Blakstone, 1723-1780.

C'est à quoi voulut remédier Blakstone. Après sept années d'études opiniâtres pour débrouiller le cahos des lois de sa patrie, il ouvrit un cours de droit à Oxford (1753), et la jeunesse, à laquelle il ouvrait un horizon tout à fait nouveau, l'accueillit avec enthou-

siasme (1). Bientôt chacun reconnut l'utilité d'une chaire de droit national, et Blackstone, qui en fut chargé, publia ses leçons sous le titre de *Commentaires sur les lois anglaises*. Les habitants de la Grande-Bretagne apprirent à se connaître eux-mêmes ; l'admiration que l'on éprouvait déjà pour la constitution anglaise s'accrut chez les étrangers, et l'on cessa d'y voir seulement une affaire de pratique et de coutumes.

Blackstone n'examine pas les améliorations possibles ; il accepte ce qui est, montre les rapports civils et politiques tels qu'ils existent, en indique les origines et les commente, mais sans prétendre les altérer. Son livre est donc un monument d'érudition, un manuel précieux, mais non pas un essai de philosophie légale. C'est ce qu'il déclare ouvertement dès le principe : « On a disputé longuement, dit-il, et sans conclusion, sur l'origine des différentes « formes de gouvernements ; mais tel n'est pas mon but : de quelque « manière qu'ils aient commencé, quel que soit le droit en « vertu duquel ils existent, il y a et il doit y avoir dans tous une « autorité suprême, incontestée, absolue, dans laquelle résident « les droits de la souveraineté, placée dans les mains de ceux en « qui il est plus présumable que se trouvent les qualités requises « dans les administrations suprêmes, c'est-à-dire la sagesse, la « modération, le pouvoir. »

Qu'il est loin de ces idées françaises au nom desquelles on prétendait tout remettre en doute, tout régler, non pas d'après le fait, mais en vertu d'abstractions philosophiques !

CHAPITRE XXI.

L'EMPIRE. — MARIE-THÉRÈSE ET JOSEPH II.

Marie-Thérèse conserva sur le trône, au milieu des tristes exemples du temps, sa dignité de femme ; elle sentait à un haut degré son rang d'impératrice, et, si Frédéric II se moqua de sa dévotion, ses peuples n'en parlaient qu'avec une vénération dont la postérité se souvient toujours. Dans les quarante années de son règne, elle ne retourna jamais en Lombardie. Si elle traita la Hongrie, à qui elle devait tout, comme une conquête, au lieu de

(1) Il faut lire son *Discours d'ouverture* pour voir combien de titres il invoque et combien d'excuses il fait valoir pour justifier son entreprise, et montrer la nécessité d'étudier les lois de sa patrie.

seconder ses progrès, il faut en accuser plutôt la constitution que des intentions malveillantes de sa part. Si elle ne favorisa point la littérature nationale, elle combla Métastase de bienfaits, et, en ménageant les pays qui lui étaient assujettis, elle en tira plus que n'en avait tiré son père ; elle eut une bonne armée, forma une école d'artillerie, et institua un collége militaire qui reçut son nom, ainsi qu'un autre à la nouvelle Vienne.

L'Autriche avait des finances en désordre et une quantité énorme de papier-monnaie. En 1703 avait été créée la banque de Vienne, qui fut une source d'abus, et, bien qu'elle fournit des subsides au trésor, elle ne pouvait suffire aux dépenses de guerres opiniâtres (1). Marie-Thérèse s'efforça d'apporter quelque remède à cet état de choses ; ravivant les manufactures, elle établit des écoles de filature, parce que la laine et le coton étaient tirés du dehors ; elle appela des ouvriers de France, de Hollande, de Saxe, de Suisse, et mit des entraves, conformément aux idées en vogue, à l'exportation des matières premières ; en outre, elle établit un conseil aulique de commerce, soumis immédiatement au gouvernement, avec une caisse richement garnie, capable d'avancer de dix à cent mille florins à ceux qui voulaient faire des spéculations ; quinze conseillers particuliers relevaient de ce conseil, chacun avec une caisse. Une société d'agriculture, qui dut distribuer des prix, fut instituée ainsi qu'une école de commerce, à Vienne, et une autre pour la gravure sur cuivre et sur pierres dures ; à Fiume, elle fonda une société pour le raffinage des sucres, une en Bohême pour les toiles, une pour trafiquer avec l'Égypte. La Croatie, la Dalmatie, l'Istrie, le Tyrol élevaient des vers à soie, indépendamment de l'Italie ; l'introduction des moutons de Barbarie et d'Anatolie contribua à l'amélioration des troupeaux. Ces différentes mesures valurent des éloges à Marie-Thérèse, bien que toutes n'aient pas duré autant que son règne.

Son époux et son fils, l'un d'un caractère tout allemand, l'autre qui se piquait de philosophie, avaient pris en aversion l'étiquette espagnole, ce qui la détermina à la supprimer ; néanmoins, elle était jalouse de tout ce qui augmentait le lustre de sa maison. Elle donna le titre d'altesse royale aux archiduchesses, et fit renouveler pour elle celui de majesté apostolique ; elle fonda l'ordre militaire qui porte son nom, et remit en honneur celui de Saint-Étienne de Hongrie.

(1) Fr. Nicolaï (*Reisen durch Deutschland* (1781) donne la meilleure statistique de la monarchie et l'histoire de la banque de Vienne.

Ne pouvant se résigner à considérer comme ne lui appartenant plus les provinces qu'elle avait cédées régulièrement, et avide de réparer ses pertes, Marie-Thérèse s'appliqua constamment à combler les pertes qu'elle avait faites au moyen de nouvelles acquisitions, indépendamment du lambeau considérable de la Pologne, dont elle s'empara contre le cri de sa conscience, dit-on; elle conclut avec le duc de Modène une convention en vertu de laquelle ce duché entra plus tard dans la maison d'Autriche ; à la Porte, elle enleva la Bukowine, entre la Transylvanie et la Gallicie.

Elle voulait entendre elle-même ses ministres, les chargés d'affaires étrangers et les hommes distingués par leur savoir; mais, comme elle avait peu d'instruction, elle comprenait difficilement, ce qui entraînait de la confusion, de l'incertitude dans ses projets.

Le prince de Kaunitz, ce seigneur morave « qui unissait à la légèreté d'un Français la pénétration d'un Italien et la profondeur d'un Autrichien (1), » dirigea ses conseils pendant quarante ans. Affectant l'indolence et la mollesse, il savait mieux que personne les ressources de chaque État; son esprit embrassait de vastes combinaisons; mais, au rebours de la plupart des hommes, il cherchait toujours à mettre en scène un autre que lui, sauf à le diriger. Probe et discret, il cachait sous un air de franchise extraordinaire une profonde dissimulation. Son but suprême était l'agrandissement de la maison d'Autriche, et lorsqu'il vit le moment propice, il n'hésita point à répudier une politique séculaire et à s'unir à la France. Nous avons vu quels en furent les résultats.

Marie-Thérèse écarta toujours son mari du gouvernement; quoiqu'il détestât la France, il ne put empêcher l'alliance funeste de l'Autriche avec cette puissance. *L'impératrice et mes enfants*, disait-il, *sont ceux qui composent la cour; moi je ne suis qu'un particulier*. Il s'en dédommagea en se livrant au commerce, où il fit fructifier les capitaux qu'il tirait de la Toscane. Il prêtait de l'argent au gouvernement; il soumissionnait les fournitures militaires, la ferme des douanes de Saxe, et jusqu'aux fourrages de l'armée prussienne, en guerre avec l'impératrice (2). Il dépensa beaucoup à rechercher les secrets de la nature, à essayer de faire de l'or et de fondre ensemble de petits diamants pour en former un gros. Du reste, gai, bienfaisant, il resta étranger à l'ambition, et mourut le 15 août 1765. Marie-Thérèse eut de lui seize enfants, dont neuf survécurent. Une de ses filles se fit re-

(1) Coxe.
(2) Œuvres de Frédéric II.

ligieuse; Marie-Christine épousa le dernier fils d'Auguste III, roi de Pologne, et le ciseau de Canova l'a immortalisée. Amélie fut unie au duc de Parme, Caroline au roi des Deux-Siciles. Marie-Antoinette était réservée à un destin plus brillant, bientôt suivi d'une terrible catastrophe.

Le second de ses fils eut la Toscane; le troisième épousa Béatrix, héritière de Modène, et reçut le gouvernement du Milanais; Maximilien obtint des titres et l'évêché de Munster.

Joseph II, l'aîné, qui fut élu empereur, donnait de grandes espérances : il était jeune, plein d'instruction et d'imagination, montrait pour la guerre plus de goût qu'on n'en a d'ordinaire en Autriche; il avait vécu dans le monde, où il répandait des bienfaits. Marie-Thérèse l'aimait peu, le jugeant grossier et dur de cœur (1). Pendant le temps qu'ils régnèrent ensemble, ils furent peu d'accord, elle désirant conserver par la paix ce qu'elle avait acquis, et lui aspirant à l'accroître par la guerre. 1765.

Il avait étudié le droit public plus que les princes n'en ont l'habitude; dans la lecture des économistes, alors en grande faveur, dans la conversation des hommes instruits et dans ses voyages, il contracta cette manie de réformes qui se produisait en tout. Les obstacles qu'y apporta sa mère ne firent que l'accroître, d'autant plus que toutes les suppliques, toutes les doléances s'adressaient, comme il arrive toujours, à l'héritier du trône.

Devenu maître à l'âge de quarante ans, il voulut se hâter pour regagner le temps perdu; comme il ne pouvait réformer tout l'empire, il se mit à l'œuvre dans ses provinces héréditaires, où il se proposait d'introduire tout d'un coup cette unité et cette centralisation qu'il voyait en France, en dépit des privilèges et du régime provincial. 1780. 29 novembre.

En effet, il y avait dans cet héritage, dont l'acquisition avait été si longue, autant de nations que de provinces avec des langues, des habitudes, des civilisations différentes : ici la féodalité était en pleine vigueur; là elle se trouvait modérée par des lois et des coutumes; il y avait presque partout des États, composés de deux ordres privilégiés et de quelques députés des villes royales, qui partageaient avec le roi le droit d'asseoir des taxes; les bourgeois n'avaient aucune représentation; dans certains lieux, les paysans n'étaient pas affranchis du servage.

Joseph rêvait un vaste système d'unité administrative, où

(1) Selon Coxe, elle disait à un artiste célèbre : *J'enseigne a mon fils à aimer les arts, pour qu'ils le dégrossissent. Il a le cœur dur.*

tous participeraient aux charges et aux avantages de la société. Il commença donc par abolir la féodalité, le droit d'aînesse, les servitudes personnelles, les chasses réservées, les corvées, les états provinciaux, toute espèce de dépendance autre que celle du souverain, qui, comme père, devait pouvoir tout ce qu'il voulait; se mettant aussitôt à l'œuvre, il forma des gouvernements divisés en cercles, chacun avec un capitaine pour veiller à l'exécution de la loi, et protéger les bourgeois contre les feudataires. Dans chaque gouvernement, il institua un tribunal avec deux chambres, une pour les nobles, une pour les bourgeois, en réservant les appels à une cour suprême, et la décision en dernier ressort à la cour de Vienne. Un directeur de la police dépendait du gouverneur, et une seule contribution devait remplacer les impôts partiels.

C'est ainsi qu'il appliquait les généralités abstraites, dont on faisait alors grand bruit, et qui tendaient à un but sans tenir compte des moyens. Les provinces poussèrent les hauts cris en se voyant dépouillées de priviléges protecteurs et anciens. Les corvées étaient des droits naturels, les dîmes une *copropriété*, de telle sorte que leur suppression soudaine portait atteinte à des possessions reconnues. L'impôt unique se trouva moins avantageux au peuple qu'il ne le paraissait en théorie; car, dans certains pays, il s'éleva jusqu'à soixante pour cent du revenu.

Joseph ayant donné plus de latitude à la presse, il n'en résulta point un seul ouvrage de littérature ou de politique fait pour durer, mais un déluge de pamphlets sur le gouvernement, attendu que tout le monde voulait se mêler de donner des avis. L'empereur écoutait tous ces docteurs, et multipliait inconsidérément les innovations; mais, avec des intentions droites et une grande supériorité sur sa nation, il la laissa en arrière des autres. D'abord la philosophie ne fit pas oublier à Joseph les habitudes despotiques. Une fois convaincu de la bonté d'une chose, il ne se préoccupa ni des races, ni des coutumes, ni des sentiments, ni des droits des étrangers. Quiconque résistait était un coquin. Jaloux de suivre la mode, il se mêlait des choses les plus frivoles, des vêtements, des cloches; il prétendait changer en quelques années ce que le génie des peuples ne produit que dans l'espace des siècles; or, comme s'il eût eu le pressentiment que ses jours dureraient peu, il publia dans les trois premières années de son règne trois cent soixante-six ordonnances générales pour tous les États, indépendamment des édits particuliers, et tous également destinés à périr.

Dans le voyage qu'il fit en Lombardie (1769), il voulait parler de tout, de médecine dans les hôpitaux, de théologie avec les prêtres, de législation avec les avocats, d'économie avec les financiers; il multipliait les questions, et, au lieu d'attendre les réponses, il lançait des apophthegmes, sur lesquels personne ne devait élever le moindre doute : procédés qui ont souvent produit de l'effet. D'après les conseils de Lascy, il introduisit cette économie et cet ordre qui sont restés le caractère des troupes autrichiennes; mais, non content de ces améliorations, il voulut tout refaire, porter partout la main, et se proposait même d'obliger tous ses sujets à parler le même langage. En un mot, il considérait les hommes comme une argile faite pour être façonnée au gré de l'ouvrier, et prenait au sérieux les théories débitées par les philosophes; il entendait les mettre en pratique.

Son code civil et son code criminel (1786-1787), rédigés à la hâte, réclamèrent promptement des interprétations et des changements. L'autorité législative et exécutive y est attribuée indivisément à l'empereur. Tous sont soumis aux lois, et aptes à hériter tant des meubles que des immeubles. Le mariage est un contrat civil; le divorce est permis, et les enfants naturels héritent de leurs parents restés célibataires. Le droit d'aînesse est aboli; le père n'a pas l'usufruit des biens de son fils, il est seulement son tuteur : de cette manière l'esprit social était substitué à l'esprit de famille. Les crimes sont classés selon qu'ils blessent l'État, la société ou l'individu. Joseph abolit la peine de mort, mais non pour les crimes d'État, et il considère comme tels une série d'actes qui ne sont pas même exceptionnels. Il prodigue la bastonnade et la marque sur le visage; il conserve en même temps les horribles cachots où la respiration est interceptée sous des grilles massives, où l'eau et le pain suffisent à peine à la vie du prisonnier. Il ordonne que les peines ne portent pas de préjudice à la femme, aux enfants, aux parents du condamné; mais il confisque les biens du criminel d'État, sans égard pour ses héritiers. Il envoie les blasphémateurs aux petites maisons; mais il ajoute la bastonnade aux travaux forcés pour les perturbateurs du culte, les hommes scandaleux, les débauchés, les condamnés en rupture de ban (1). Il créa les crimes

(1) On s'était occupé, dès 1753, de préparer un code, et en 1767 Azzoni, principal rédacteur de ce travail, publia huit volumes contenant le droit romain et le droit germanique refondus et réunis. Marie-Thérèse, désirant qu'il fût simplifié et abrégé, chargea le professeur Horten de réviser le tout. En 1786 parut la première partie du code civil, relative aux personnes et aux droits de famille,

politiques, qui furent punis par le chef du conseil du gouvernement. Le rapporteur de ces procès devait rester inconnu, et le juge pouvait à son gré soumettre le coupable aux jeûnes et lui infliger la bastonnade, pourvu qu'il n'excédât pas cent coups chaque fois. Ce prince, qui avait tant voyagé, défendit de voyager avant vingt-trois ans, et décréta une *taxe des absents* sur les propriétaires qui allaient au dehors, en prononçant la confiscation de leurs biens présents et futurs lorsqu'ils prolongeaient leur absence. Ce prince, qui proclamait la liberté, prohiba les marchandises étrangères. Il prononça des peines graves contre ceux qui émigraient, et encouragea par des récompenses la délation; il punissait d'une amende de 300 florins, ou de six mois de travaux publics, les juges et les chefs de la commune qui ne les auraient pas empêchés de sortir, et d'une amende de 150 florins les commandants des frontières qui en auraient laissé passer quelqu'un.

Il chercha à faire florir le commerce hongrois; comme les ports de Fiume, de Zeugh et de Carlopago étaient trop éloignés pour le transport des grains, des vins, des peaux, il traita avec la Porte pour obtenir la liberté de la navigation sur la mer Noire, ainsi que l'exemption des péages pour les marchandises sous pavillon autrichien, en ne payant que trois pour cent de la valeur. Il accorda un privilége à une compagnie italienne, qui prospéra en transportant le grain hongrois de Fiume et de Trieste à Gênes et à Marseille; mais elle fut ruinée par la guerre de Turquie.

Joseph écrivait à ses ministres : « Le commerce autrichien « paye annuellement 24 millions de florins pour marchandises « étrangères, d'où il suit qu'il serait épuisé sans les mines; afin « de favoriser la production du pays et de réprimer la mode, j'ai « prohibé les marchandises étrangères. Je sais que cela a causé « de la rumeur parmi les négociants; mais je ne puis accorder « qu'un délai pour réexporter les objets étrangers qui sont dans

revue par Kees; le reste fut coordonné par Martini, et on en fit l'essai dans la Gallicie avant de l'étendre à tous les États. On profita, pendant ce temps, des observations des jurisconsultes, des universités et des discussions qui avaient lieu alors sur le code français. Le code autrichien, rédigé enfin par Zeiler lui-même, fut promulgué le 5 juin 1811, et commenté par Zeiler lui-même, puis par Scheidlen. Il en fut fait une critique sévère par Savigny (*Von Beruf unserer Zeit für Gesetzgebund und Rechtswissenschaft*, 1815), en partant du principe de son école, qu'il ne convient pas de compiler des codes. Cependant Pardessus disait (*Journal des Savants*, octobre 1842) que le code civil autrichien est beaucoup moins étendu que le code français, mais plus complet, plus méthodique et mieux rédigé.

« le pays. Souverain d'un grand empire, je dois embrasser d'un « coup d'œil l'ensemble de mes États, sans écouter chaque fois « les cris de quelques provinces qui ne connaissent qu'elles- « mêmes. Le bien des particuliers est une chimère, et je le sa- « crifie au bien général... » Ce principe, qui dans la bouche des philosophes n'était qu'une absurdité païenne, devenait meurtrier dans la main d'un prince.

Les questions religieuses furent pour lui un écueil plus grand. Après la réforme, elles avaient été assoupies en Allemagne, mais non éteintes; comme des disputes fréquentes renaissaient sur l'application des droits, beaucoup de princes avaient eu l'intention de mettre d'accord les calvinistes et les luthériens. En 1621, Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel, ayant convoqué les théologiens dans sa capitale, ils décidèrent qu'une des sectes ne désapprouvait pas l'autre touchant les dogmes de la prédestination, de la grâce universelle, de l'application des mérites de Jésus-Christ, du baptême et de l'exorcisme; mais cette tentative de paix n'amena qu'une recrudescence de haines, et Christian Thomasius, de Leipsick, Godefroy Masius, de Copenhague, publièrent des écrits violents où vint se mêler la politique.

La politique avait également fait désirer cette réunion au premier roi de Prusse : elle était favorisée par sa femme, Sophie-Charlotte et par Leibniz; en conséquence, un synode fut réuni à Berlin en 1705, pour aviser aux moyens de s'entendre; mais il se termina aussi par des anathèmes. Le roi cependant fit élever une église commune aux deux cultes, sur l'autel de laquelle étaient placés la confession d'Augsbourg et le catéchisme d'Heidelberg.

Son successeur ne s'occupa nullement de cette fusion; mais les dissidents s'y employèrent, car ils en reconnaissaient la nécessité pour résister aux catholiques, et parce que la réunion devait concerner uniquement les points essentiels au salut, sur lesquels on était déjà d'accord. Le savant théologien Pfaff, chancelier de l'université de Tubingue, en fut le grand promoteur, et il eut pour opposant un homme d'un aussi haut mérite dans Cyprian, de Gotha.

Frédéric II, tolérant par indifférence, laissa chacun observer les cérémonies qui lui convenaient; et le temps rendit la réunion moins difficile, en détruisant les haines nées de convictions profondes. On se rapprocha donc, les calvinistes renonçant à la prédestination, les luthériens à la présence réelle. Restait, il est vrai, le côté politique, les luthériens attribuant au prince tout le

pouvoir ecclésiastique, les réformés plaçant l'autorité dans la réunion de tous les fidèles; mais on n'y fit point attention jusqu'à notre époque.

Un certain nombre de protestants s'étaient réfugiés dans le pays de Salzbourg, et, quoiqu'on les eût chassés, il en était resté quelques-uns dans la vallée de Tefferegg, où ils se trouvaient
1731. ignorés ou tolérés. Le baron de Firmian, étant venu dans ce diocèse comme prince archevêque, voulut les expulser; malgré leur recours au corps évangélique, et bien que les rois se fussent interposés, il les chassa, sans même leur permettre d'emporter ce qu'ils possédaient. Ils étaient plus de vingt mille, dont dix-huit allèrent s'établir dans la Lithuanie prussienne; les autres passèrent en Amérique. Toute l'Europe fut en rumeur pour l'émigration de Salzbourg.

Marie-Thérèse, qui attachait une extrême importance aux pratiques de dévotion, au point d'en épier l'accomplissement au sein des familles, ne voulut pas accorder à ses sujets la liberté du culte, quoiqu'ils invoquassent le traité de Westphalie; elle permit seulement aux dissidents de l'Autriche, de la Styrie et de la Carinthie d'émigrer en Transylvanie. Néanmoins, sous l'influence de Kaunitz, imbu des idées philosophiques, elle apporta des restrictions à l'autorité pontificale, et prononça l'expulsion des jésuites, dont les biens furent affectés à l'instruction publique.

Le *Jus ecclesiasticum* de Van Espen (1), où les droits des princes sont constamment soutenus contre ceux du sacerdoce, était très-répandu en Allemagne. L'opinion publique y fut indisposée contre les pontifes, non par les jansénistes, écrivains trop raffinés, ni par les philosophes, trop railleurs pour une nation
1701-90. grave et pensante, mais par un prélat catholique, Jean Nicolas de Hontheim, évêque suffragant de la métropole de Trèves, renommé pour son intégrité et sa piété. Il publia en 1750 l'*Histoire diplomatique* de Trèves; puis il fit paraître en 1763, dans l'intention de rapprocher les dissidents catholiques, un petit livre *Sur l'état de l'Église et la puissance légitime du pontife romain* (2), qui, réimprimé avec des additions, devint le manuel de son parti. Dans cet opuscule, il cherche à établir que le pouvoir ecclésiastique n'a pas été attribué à un seul personnage infaillible et autorisé à publier des lois obligatoires pour tous les

(1) Tome XVI, page 665.

(5) JUSTINI FEBRONII *De statu Ecclesiæ et legitima potestate romani pontificis liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christiana compositus*. Bouillon.

chrétiens, mais qu'il a été donné à l'Église entière, qui l'exerce par ses ministres. Le premier parmi eux est l'évêque de Rome, chef visible de l'Église; mais l'Église pourrait transférer ce pouvoir à un autre évêque quelconque; or, comme cette institution a pour but de maintenir l'Église dans l'unité, les prérogatives sans lesquelles l'union se dissoudrait, comme celle de présider les conciles généraux, de maintenir les lois ecclésiastiques, d'en proposer de nouvelles, d'en promulguer, d'en dispenser, ne sont que des prérogatives accessoires. Le droit de confirmer ou de transférer les évêques, de statuer par appel de leurs jugements et autres droits accidentels porte atteinte à ceux des églises particulières et des évêques, et il n'est fondé que sur les fausses décrétales. Sa conclusion était qu'il fallait supprimer les abus et les excès de la puissance pontificale, et que les dissidents rentreraient dans le giron de l'Église; que le mieux serait que le pape lui-même le fît spontanément avant que les princes s'en mêlassent.

C'est ainsi que, sous un air de conciliation, il aigrit les esprits contre Rome, en excitant la jalousie des princes et en les exhortant à restreindre sa suprématie. Il emprunte aux protestants et aux gallicans leurs objections et leurs haines, sans tenir compte des réfutations; comme il y met du reste fort peu d'art, et qu'il entasse des contradictions palpables, il en arrive à enseigner la manière, non pas de réunir les esprits, mais de déterminer un schisme.

Son ouvrage étant en latin, il n'eut pas autant de vogue parmi le peuple que les livres français; il secoua néanmoins la torpeur des Allemands. Plusieurs hommes distingués partageaient cette manière de voir, comme Stoch et Oberhauser, ce qui fit que les éditions et les traductions se multiplièrent, et avec elles les maximes antipapales. Rome condamna le livre; mais les évêques s'en inquiétèrent peu. Venise le laissa réimprimer. Il fut réfuté par Ballerini, Mamachi et beaucoup d'autres. Le jésuite François-Antoine Zaccaria écrivit l'*Antifebronius* (Pesaro, 1767) et l'*Antifebronius vindicatus* (Césène, 1771); mais l'auteur répondit avec érudition, avec hardiesse, protestant très-haut de sa foi catholique. Il est vrai qu'il se rétracta à l'âge de quatre-vingts ans; mais, voyant qu'on en faisait grand bruit à Rome, il ajouta une explication qui détruisait cet acte en grande partie (1).

Au milieu de cette fermentation, un nonce fut envoyé en Ba- 1785.

(1) JUSTINI FEBRONII *Commentarius in suam retractationem*; 1781.

vière pour la première fois, et se mit à exercer sa juridiction. Les princes de l'Empire en prirent ombrage, et prétendirent que les rapports de leur Église avec Rome devaient être réglés selon les priviléges et les concordats de chacun ; que la cour de Rome avait perdu ses droits faute de s'être soumise à l'obligation de convoquer un concile tous les dix ans. Sur ces entrefaites, les quatre principaux prélats d'Allemagne se réunirent à Ems près de Coblentz, et décidèrent que les évêques, comme successeurs des apôtres, ont le pouvoir immédiat de lier et de délier ; que les religieux ne peuvent recevoir d'ordres de supérieurs résidant hors de l'Allemagne ; que les bulles et les dispenses de Rome n'ont de force qu'avec l'approbation des évêques. En conséquence, ils conclurent à la nécessité de changer la forme du serment, de diminuer les taxes pontificales, d'enlever au nonce toute ingérence dans les affaires ecclésiastiques.

Divers prélats adhérèrent à cette déclaration. Les mariages se célébraient en vertu de dispenses accordées par les évêques, alors sans souci des réclamations du pape. Le pontife s'adressa au clergé inférieur, ce qui fut taxé d'abus, et chacun fit entendre des plaintes. Les droits pontificaux furent contestés dans une multitude d'écrits. Du haut des chaires, on prêcha l'indépendance des évêques, en proclamant qu'ils ont le vote résolutif dans les conciles, qu'ils sont tous égaux, qu'ils peuvent dispenser même de l'observation des canons généraux ; qu'une loi papale n'oblige qu'autant qu'elle est consentie par les évêques. L'écrit d'Eybel, intitulé *Qu'est-ce que le pape ?* fit surtout grand bruit ; il fut, dit-on, proposé à l'empereur d'instituer un concile national, afin de rendre les appels à Rome inutiles, ainsi que les envois d'argent. Les princes ecclésiastiques croyaient assurer par là leur indépendance, et ils creusaient l'abîme dans lequel devait s'engouffrer, vingt ans après, leur puissance territoriale ecclésiastique.

Joseph II trouvait donc les esprits préparés, et, secondant de son côté ce mouvement, il s'appliqua à restreindre la prérogative pontificale, peut-être même au delà des limites catholiques. Il révoqua l'édit de Ferdinand II qui interdisait en Autriche tout autre culte que le catholicisme ; il permit aux juifs de se livrer à tout métier et à tout commerce quelconque, mais non de devenir propriétaires, et il les admit du reste à tous les droits de bourgeoisie. Il assura aux protestants de Hongrie la liberté religieuse ainsi qu'aux Grecs non unis, les admettant à toutes les charges, sans autre serment que celui que permettait leur croyance. Les enfants mâles nés de mariages mixtes durent être élevés dans la

foi catholique si c'était celle du père; autrement, la chose restait à la volonté des parents; les filles devaient suivre la religion de la mère.

Résolu à réunir dans sa main, selon les idées d'alors, toutes les forces de la monarchie, Joseph ne tolérait pas les rapports de ses sujets avec Rome, et les libertés ecclésiastiques, les seules qui eussent survécu, ne trouvaient pas grâce devant lui. Il ordonna donc qu'aucun bref ne fût publié sans son assentiment; il abolit les recours à Rome pour les affaires réservées, et autorisa les évêques à donner les dispenses pour cause de parenté. Il voulut avoir pour la Lombardie le droit de nommer les prélats, comme dans le reste de ses États, et il notifia au gouverneur qu'il se croyait autorisé à disposer de tous les bénéfices ecclésiastiques. Il nomma l'archevêque de Milan sans en informer ni le corps municipal, ni le pape; le pontife, lui ayant adressé ses plaintes à ce sujet, Joseph renvoya le bref, comme n'étant pas libellé en termes convenables.

Il fit traduire la Bible en allemand, et se proposait de mettre la liturgie en langue vulgaire, de supprimer les ornements des églises et certaines images, les processions, les pèlerinages; il voulait encore que les confréries fussent ramenées à une seule, celle *de la charité du prochain*. D'après ses ordres, les capitaux des églises et des fondations pieuses ne purent être employés que dans les fonds publics; il fit arracher des bréviaires l'office de Grégoire VII, et, dans tous les endroits où elles se trouveraient, les bulles *In cœna Domini* et *Unigenitus*, défendant de discuter sur les propositions qui y étaient contenues; enfin, il ordonna de tolérer tous les cultes non catholiques et leur libre exercice dans le particulier. Il interdit aux monastères la subordination envers les chefs résidant hors du pays, chaque fondation devant être régie par des provinciaux dépendant de l'évêque, et ne pouvant ni envoyer des députés à des chapitres tenus en pays étranger, ni avoir des étrangers pour chefs, ni permettre à aucun moine de faire le voyage de Rome. Il abolit entièrement les ordres voués à la vie contemplative, savoir les chartreux, les carmes, les olivétains, les camaldules, les clarisses, les capucins, dont les biens furent attribués au fisc; puis les bénédictins, les prémontrés, les religieux de Cîteaux, les dominicains, les moines de Saint-Paul, les trinitaires, les servites, les franciscains. Les ordres qu'il toléra furent obligés de se livrer à l'enseignement, et il les dispensa de chanter au chœur ainsi que des autres pratiques nuisibles à la santé.

Devenu l'administrateur du temporel de l'Église, il constitua

avec les biens confisqués un fonds ecclésiastique (1); il en destina une partie à salarier les curés, dont il augmenta le nombre. Il enleva aux évêques de Lombardie la direction des grands séminaires, qu'il remplaça par une école de théologie unique à Pavie, où il transféra le collége germanique de Rome; il y nomma naturellement des professeurs partisans des doctrines monarchiques, à qui l'on donnait en Italie le nom de jansénistes, tels que Pierre Tamburini, coryphée de cette école, et Joseph Zola, auteur d'une histoire ecclésiastique jusqu'au temps de Constantin. Le bruit courut que son intention était de confisquer tous les bénéfices et de rendre le clergé salarié de l'État. Joseph alla jusqu'à taxer les dépenses des funérailles, prescrire les heures pour sonner les cloches et tenir les églises ouvertes; il défendit les pompeuses obsèques, puisque la tombe nivelle toutes les inégalités : il fut ordonné d'ensevelir les cadavres nus dans un sac (2), d'enlever les offrandes votives des églises, de ne plus faire de processions qu'à l'époque des Rogations et de la Fête-Dieu; de ne point porter des statues et de trop grandes bannières; de ne point sonner les cloches pendant les orages; de cesser toute dévotion au Sacré-Cœur et au cordon de saint François; de ne point introduire dans les prédications de controverses contre ceux qui professent une religion différente, aucune attaque contre des ouvrages imprimés dans les États autrichiens, et de tendre moins, dans les sermons, à éclairer l'intelligence qu'à améliorer le cœur. Frédéric se moquait de ce *roi sacristain*, en ajoutant qu'il ne joignait pas au désir d'enseigner la patience de s'instruire, et qu'il faisait toujours le premier pas après le second (3).

(1) « Il n'est pas vrai que le fonds de religion ne soit destiné qu'à l'avantage de mon gouvernement, comme on s'est permis de le dire dans les caquetages de Rome; mais il doit être un bienfait pour mes peuples, et comme son existence, de même que le mécontentement qu'on en a montré, appartient au domaine de l'histoire, il passera certainement à la postérité, et deviendra un monument, j'espère même qu'il ne sera pas le seul qui rappellera l'époque de mon règne. J'ai aboli les couvents superflus et les confréries, plus superflues encore, et j'ai destiné leurs biens à doter de nouvelles paroisses, à améliorer les écoles. Le fonds de l'État et celui de l'Église sont tout à fait distincts, sauf que je ne puis me dispenser de confier aux fonctionnaires de l'État l'administration du dernier. Un fait ne peut être jugé que par son but, et ses effets ne sauraient être appréciés que par les conséquences qui se produisent au bout de quelques années. Mais je vois bien que la logique de Rome n'est pas celle de mon pays; c'est pourquoi il y a si peu d'harmonie entre l'Italie et l'Empire germanique. « *Lettres de Joseph II*.

(2) Ordonnance du 23 août 1784, révoquée en 1785.

(3) Joseph II écrivait, en 1781, au cardinal Arzan : « Du moment où je suis

Joseph voulait aussi abolir dans l'empire tout droit diocésain étranger. Il s'empara des biens possédés en Autriche par des évêques du dehors, et fonda des évêchés nouveaux. Kaunitz répondait à tous ceux qui venaient réclamer et se plaindre, que toute considération doit céder à l'obligation où se trouve un monarque d'exécuter un système reconnu conforme au bien de ses sujets et à la prospérité de la monarchie. L'empereur lui-même accomplissait tout cela avec l'absolutisme d'un homme convaincu. Il répondait à un supérieur de couvent qui lui parlait de ses scrupules : *Eh bien ! allez-vous-en où il n'y a point de pareilles lois ;* et à un évêque qui, après lui avoir fait un long discours sur ses propres devoirs, lui demandait ses instructions : *L'instruction est que je veux être obéi.* L'évêque de Goritzin, qui hésita à publier l'édit de tolérance, fut appelé à Vienne pour être réprimandé, et le gouverneur de la province déposé. Un prêtre suisse, nommé Plorer, théologien du cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, fut choisi pour être directeur du séminaire de Brünn ; comme l'évêque le refusait en qualité de janséniste, l'empereur le nomma aux mêmes fonctions au séminaire de Vienne, et Migazzi, qui le repoussait aussi, fut disgracié et contraint de quitter son siége. Des protestants fondèrent l'université de Bonn, pour répandre les maximes de Joseph II.

Pie VI, ne voyant pas où s'arrêterait ce déluge d'innovations, s'en effraya ; ses remontrances ayant été vaines, ainsi que les *réflexions respectueuses* qu'il avait adressées à plusieurs reprises à l'empereur, il prit enfin le parti de se rendre en personne auprès de lui. Combien les temps étaient changés depuis l'époque où les papes citaient devant eux les Césars pour rendre compte des outrages à la foi ou à la justice ! En vain ceux qui prévoyaient les inconvénients d'un pareil voyage cherchèrent-ils à l'en détourner. Pie VI, confiant dans sa cause, dans son aspect imposant et sa 1781.
vive éloquence, se mit en route après avoir prié une nuit entière sur le tombeau des saints apôtres.

monté sur le trône, j'ai fait de la philosophie la législatrice de mon empire. L'Autriche en recevra une forme nouvelle, l'autorité des *ulémas* sera restreinte et les droits du souverain rétablis dans leur ancien éclat... Je déteste la superstition et les saducéens ; je supprimerai donc les couvents... C'est à eux qu'on doit la décadence de l'esprit humain... Les principes du monachisme, depuis Pacôme jusqu'à nos jours, sont tout à fait contraires aux lumières de la raison, et nous voyons revivre dans les moines les Israélites qui adoraient le veau d'or à Béthel... La puissance des évêques, consolidée par moi, détruira bientôt ces fausses croyances ; au lieu du frère, je donnerai à mon peuple le père ; au lieu du roman des canonisations, l'Évangile ; au lieu des controverses, la morale. »

Joseph II avait déjà écrit au saint-père qu'il recevrait cette visite comme une preuve d'affection; que relativement à ce qu'il avait fait « il ne pourrait imaginer ni trouver un exemple capable de le faire revenir sur ce qu'il avait accompli (1). » Après l'avoir envoyé complimenter à Ferrare par un hussard protestant, et lui avoir donné pour garde un corps composé en entier de non catholiques, Joseph lui rendit toutes sortes d'honneurs; mais il évita d'en venir avec lui à une discussion sérieuse, et il ne laissa personne le visiter sans sa permission. Kaunitz, à qui le pape présenta la main, la lui serra comme d'égal à égal, et ne lui parla que de beaux-arts. Il affecta de le conduire dans tous les cabinets de curiosités, et de lui faire prendre les poses les plus diverses pour contempler ses collections artistiques; aussi le pape, élevé en grand seigneur, se retira-t-il *tout stupéfait*.

Pie VI s'étant montré disposé à donner son approbation à certaines mesures, pourvu qu'elles fussent modifiées, il lui fit comprendre que cela n'était pas nécessaire. Le pontife, profondément affligé de l'inflexibilité de Joseph, rougissant d'un vain cérémonial et d'une vénération mensongère pour le saint-siége au moment même où on le dépouillait de ses plus beaux priviléges, quitta Vienne, après y avoir séjourné un mois en suppliant, au pied de ce même trône que les foudres du Vatican avaient ébranlé plus d'une fois (2).

Joseph rendit ensuite au pape sa visite à Rome, où il vécut en simple particulier, mangeant à l'auberge; à Saint-Pierre, il s'agenouillait par terre. Bien que la populace, toujours prête à saluer de ses clameurs l'idole du jour, lui criât : *Vive l'empereur! Vous êtes chez vous, vous êtes maître*, ce voyage lui fit mieux connaître qu'elle était la position véritable. Le chevalier d'Azara, représentant de l'Espagne, auquel il manifesta son projet de réduire le pape à n'être que l'évêque de Rome, et de réunir à l'empire le patrimoine de saint Pierre, le convainquit que les autres ne souffriraient pas que le chef de la religion fût le sujet d'un souverain étranger. Le cardinal de Bernis et lui l'amenèrent donc, par leurs prières, à accepter l'indult que le pape lui offrait pour la nomination à l'archevêché et aux bénéfices consistoriaux de la Lombardie. En conséquence, il fut réglé, par un concordat, que les nominations aux hauts bénéfices et aux offices ecclésiatiques, réservées à Rome, appartiendraient au duc de Milan et de

(1) Lettre du 11 janvier 1782.
(2) Coxe.

Mantoue, et que le pape délivrerait la bulle d'institution. Ainsi le pape dut céder même la nomination des évêques d'Italie au prince qui avait aboli jusqu'au couvent où il était venu conférer avec lui (1).

(1) Le baron de Zach communiqua à l'historien Schœll une lettre de Joseph II qui révèle singulièrement le caractère et les intentions de ce monarque concernant les matières religieuses. Elle fut écrite à l'occasion du voyage que Pie VI voulait faire à Vienne, et adressée à un prince souverain ecclésiastique d'Allemagne, que l'on suppose être Clément de Saxe, électeur de Trèves.

Haupstein, 28 septembre 1768.

« Combien je vous suis obligé pour l'intérêt que vous prenez au futur salut de mon âme, salut que j'espère obtenir, sans pourtant le désirer si prochain. Malheureusement je n'ai avec moi que l'*Instruction* du grand Frédéric à ses généraux, les *Rêveries* du maréchal de Saxe et autres extravagances pareilles. Mon Quesnel, mon Busenbaum et jusqu'à l'orthodoxe Febronius sont restés dans ma bibliothèque. Comment pourrai-je répondre en détail aux demandes importantes, divisées en cinq points, qu'il plaît à votre altesse royale de m'adresser? Je n'en aurais pas le temps si une pluie battante ne me mettait dans le cas de pouvoir moraliser un instant avec vous, au lieu de faire l'exercice.

« Pour suivre l'ordre que vous m'avez tracé : 1° quant au *placet* royal, il m'a semblé que, lorsque le chef visible de l'Église, *comme vous l'appelez*, fait sortir du Vatican quelque ordre adressé aux fidèles de mes États, leur chef très-palpable et réel, qui est moi, doit en être instruit et y influer pour quelque chose.

« 2° L'abolition de certains ordres est reconnue par votre altesse royale elle-même comme d'autorité purement souveraine. Si, par politesse, je demandais licence à ce sujet au saint-père, je me reprocherais éternellement d'avoir réclamé de lui ce qui ne lui appartient pas, et, en lui donnant à croire que je ne connais pas mes droits, je le jetterais plus fortement dans l'erreur.

« 3° Quant à la privation des bénéfices au cas de contravention aux lois, votre altesse royale a la bonté de reconnaître que j'étais indirectement en droit de l'obtenir en privant du temporel; mais la voie indirecte étant toujours la ressource du faible et du fourbe, moi qui ne suis ni l'un ni l'autre, j'aime mieux le chemin direct.

« 4° En ce qui touche les deux bulles *In Cœna Domini* et *Unigenitus*, votre altesse royale, en désapprouvant la première, rend à Boniface la justice qui lui est due. Il paraît que le mot l'*arracher* des rituels l'inquiète. Eh bien! si elle voulait, au lieu de l'arracher de son diocèse, faire coller dessus un feuillet de papier blanc, sur lequel ces paroles seraient écrites, *Obedientia melior quam victima*, sentence que, si j'ai bonne mémoire, Samuel doit avoir dite à Saül au sujet de quelques Amalecites sauvés du massacre, la chose n'en serait que plus utile.

« La bulle *Unigenitus* est postérieure, il me semble, à tout concile œcuménique, par conséquent bien loin de l'infaillibilité d'un jugement de l'Église universelle ; elle fut acceptée par les uns, par les autres non. Il semble donc que l'ordre que je donne qu'il n'en soit plus parlé n'a rien d'excessif. Heureusement mes bons Autrichiens, mes Potzeks (Bohémiens), mes braves Hongrois ne connaissent ni Jansénius ni Molina. Si quelqu'un leur en parlait, il demanderaient si ce sont des consuls romains, et ajouteraient qu'ils ne les ont jamais en-

Dans la politique extérieure, Joseph s'écarta du rôle conservateur de ses ancêtres, en s'abandonnant à une vague ambition, alors que la faveur intermittente des cabinets rendait impossibles ses vastes desseins. Après avoir cherché vainement à détourner sa mère de l'alliance française, il voulut du moins séparer la Russie de la Prusse; ne se fiant pas à des ambassadeurs, il demanda à Catherine la permission de la visiter en simple particulier, pour connaître de près la merveille du siècle. Il la rencontra,
1786. comme nous l'avons dit, dans son voyage triomphal en Crimée, et, l'ayant suivie à Saint-Pétersbourg, il la charma par ses belles manières et ses larges idées; il fut enchanté à son tour des faiblesses et de la grandeur de la czarine, de ce mélange de luxe et de barbarie. Ainsi se forma une alliance contraire aux intérêts de l'Autriche. Catherine flatta adroitement les projets fastueux qu'il nourrissait alors dans le secret, et surtout le projet relatif à l'Escaut; car elle aurait eu dans Anvers, sous le nom de son allié, un port de relâche pour les bâtiments destinés à de longues traversées.

Lors de la paix de Munster (1648), Philippe IV avait été con-

tendu nommer dans leurs écoles. Nous sommes tellement en arrière sur les querelles de la grâce et du probabilisme que moi-même je n'ai jamais connu qu'un lévrier du nom de Molina, qui savait à lui tout seul forcer son lièvre. On se taira donc chez moi sur ces matières, et il aurait été bon qu'on en eût fait autant partout depuis trente ans.

« 5o Enfin la censure de Vienne paraît vous inquiéter. Je penserais de même si je n'avais assez vu les hommes pour savoir qu'il en est peu qui lisent, encore moins qui comprennent et très-peu qui profitent ou font cas de ce qu'ils ont lu; j'en connais quelques-uns qui ne savent pas même ce qu'ils écrivent. Avec des êtres ainsi organisés, la prohibition est plus à craindre que les mauvais livres; car c'est la première qui fait lire les seconds. Sans cette funeste prohibition, qui a tenté jusqu'à notre premier père, nous nous promènerions encore tout nus dans le paradis terrestre, et nous n'aurions pas entendu parler des cinq graves questions sur lesquelles je réponds à votre altesse royale, non en législateur, mais en bon soldat qui a la foi du charbonnier, et se contente du bon sens. Oui, je crois fermement et avec plaisir : que son amitié en soit rassurée. Si je répugne à quelque chose, ce n'est pas à croire aux vérités de ma foi, mais à croire aux applications forcées qu'on en a fait. Enfin, je me flatte que nous nous acheminons ensemble par la route la plus droite vers notre salut, en remplissant les devoirs de l'emploi où nous a jetés la Providence, et en faisant honneur au pain que nous mangeons. Vous mangez celui de l'Église, et vous protestez contre toute innovation; moi je mange celui de l'État, et je défends ou je revendique ses droits primitifs.

« Que votre altesse royale soit bien persuadée de toute mon amitié, et ne voie que de la franchise et de la confiance dans ce que j'ai l'honneur de lui marquer ici. Je serai toujours, de votre altesse royale, le bon et affectionné cousin. » « JOSEPH. »

traint de laisser enlever aux dix provinces belges qui lui étaient restées fidèles tous les avantages commerciaux, et de souffrir qu'on fermât l'Escaut aux siens, dans l'intérêt de la Hollande. L'accroissement de cette puissance avait amené la France à considérer les Pays-Bas catholiques comme sa barrière; par le traité d'Utrecht (1713), ils avaient été laissés à l'Autriche avec l'obligation de tenir garnison dans un grand nombre de forteresses.

C'était sacrifier les Flamands fidèles aux rebelles Hollandais, et Charles VI chercha en vain, en fondant la compagnie d'Ostende, à procurer quelque avantage à ses sujets. En vain Kaunitz tenta, lors de la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), de briser ce joug, et Marie-Thérèse refusa de payer des subsides aux Hollandais pour les garnisons qui avaient été impuissantes contre les Français; on avait donc laissé ces forteresses s'écrouler, et la Hollande continuait à y rester, mais se souciant peu de faire bonne garde.

Quand Joseph II visita ce pays, il résolut de les démolir pour 1781.
la plupart; sans s'inquiéter des réclamations des états généraux, il déclara qu'il n'y avait plus besoin de barrière contre la France, puisque c'était une puissance amie; acte arbitraire qui eut bientôt son châtiment lorsque la France, en révolution, se jeta sur ce territoire sans y rencontrer d'obstacles.

La mollesse avec laquelle la Hollande se plaignit enhardit Joseph à élever ses prétentions, et il occupa violemment des territoires sur lesquels elle avait juridiction. Il répondit aux doléances comme il avait coutume, et ce fut beaucoup que de l'amener à une conférence à Bruxelles; mais les articles qu'il y 1784.
proposa tendirent tous à ouvrir la navigation de l'Escaut à ses sujets, leur donnant ainsi la faculté de trafiquer directement avec les Indes et dans les ports des Pays-Bas. Il déclara obstinément qu'il considérerait toute opposition comme une déclaration de guerre.

Céder à cette arrogante violation des traités eût été le comble de la lâcheté. Les États placèrent donc une escadre à l'embouchure de l'Escaut. Joseph II, averti par Kaunitz de prendre ses précautions, répondit : *Ils ne tireront pas*. Peu de temps après, Kaunitz lui adressait une dépêche ne contenant que ces mots : *Ils ont tiré*. En effet, les Hollandais, sans s'effrayer des menaces, innondèrent le pays, et se virent aidés par la France. Kaunitz, désireux de conserver l'amitié de cette dernière puissance, fit accepter sa médiation.

Joseph insistait pour que l'Escaut fût libre, et qu'on lui cédât

Traité de Fontainebleau. 1785. 4 novembre.

Maëstricht; mais il se contenta de dix millions de florins; les Hollandais refusant de les payer, Louis XVI en donna quatre et demi. On abolit le traité des Barrières et les entraves imposées aux Flamands. Les Hollandais furent tenus de pourvoir à l'écoulement des eaux, de manière à ne pas nuire à la Flandre.

Nous avons déjà fait mention des désastreuses entreprises de l'empereur contre la Turquie.

Jamais la maison d'Autriche ne s'était attaquée ainsi aux intérêts des autres peuples et aux principes du droit public ; aussi les publicistes et les cabinets se récrièrent-ils, et un mécontentement général éclata parmi les peuples. Une insurrection complète eut lieu en Transylvanie. Dans la Hongrie, Nicolas Urz, dit Horjah, s'étant mis à la tête de la plèbe soulevée, demandait l'abolition de la noblesse ; il devint si redoutable que les Impériaux durent entrer en négociations avec lui; mais enfin, livré par la trahison, il périt sur la roue. De leur côté, les nobles résistèrent ouvertement aux décrets qui supprimaient le servage et l'usage de la langue nationale, en imposant une contribution unique et le recrutement militaire; mais les Hongrois virent surtout un outrage dans la translation à Vienne de la couronne angélique, à laquelle la nation croyait son existence attachée. Les plaintes eurent tant de retentissement que Joseph II fut forcé de la restituer, en rétablissant les états provinciaux et l'ancienne constitution.

Nous avons raconté (livre XV, ch. XXIII) la révolution, à la suite de laquelle une partie des Flandres resta indépendante, tandis que l'autre, sous le nom de Pays-Bas autrichiens, fut soumise à l'Autriche. Si l'on faisait attention, dans les transactions politiques, aux convenances des peuples, il aurait fallu former de ce pays un nouveau royaume de Bourgogne, qui, fort entre l'Allemagne et la France, aurait épargné les flots de sang versé par les rivalités de ces deux puissances. Charles-Quint y avait pensé; mais il n'en arriva point à l'exécution. La partie du nord réussit seule à se constituer; celle du midi n'en eut que plus à souffrir, exposée qu'elle était aux exactions de tous sous la domination de princes éloignés, tels que les monarques autrichiens.

Les Belges sont des gens positifs, ayant peu d'enthousiasme, soigneux de leurs intérêts, étrangers à la guerre, éminemment traditionnels, et habitués depuis fort longtemps au régime communal, ce qui les rend presque indépendants d'un pays à l'autre. Les diverses provinces soumises à l'Autriche (1) jouissaient chacune

(1) C'est-à-dire les duchés de Brabant, de Gueldre, de Luxembourg; les

d'une constitution particulière, que l'empereur s'était obligé de conserver par le traité d'Utrecht ; au cas contraire, elles pouvaient lui refuser l'obéissance, aux termes de l'article 59 de la *Joyeuse entrée*, article qui renfermait un de ces priviléges effacés seulement par l'époque moderne, c'est-à-dire le droit de résister aux princes qui violaient les conventions jurées (1). L'Autriche les possédait comme en usufruit ; en outre, elles lui servaient, bien que détachées, de barrière contre la France, et la mettaient en rapport avec les puissances maritimes ; leur prospérité prouvait que le gouvernement y était en harmonie avec le génie et les habitudes du pays. En 1717, le gouverneur, marquis de Prié, voulut restreindre leurs priviléges ; mais Bruxelles se souleva et le chassa. Anneessens, chef de la sédition, fut décapité par les Autrichiens ; les Belges le considérèrent comme un martyr, et les morceaux de la hache qui avait servi à le frapper furent vendus comme des reliques.

Joseph II vint bouleverser tout dans ce pays, comme il avait fait en Italie ; mais le commerce, la liberté, la foi sauvèrent la nationalité belge, en amenant une révolution qui mérite d'être étudiée, parce qu'elle ressemble au fond à celle de 1830, malgré la différence des circonstances (2).

Joseph débuta par un tel déluge d'ordonnances que le conseil de Flandre, en 1786, lui représenta que Charles-Quint en avait moins rendu en cinquante ans que lui en quelques années. Puis, dans ce pays soumis à un clergé très-puissant et qui fondait sa morale sur une religion profonde, il défendit les processions et les pèlerinages, supprima les couvents, confia l'instruction aux séculiers. Il substitua aux séminaires diocésains un séminaire général à

comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur; les seigneuries de Malines et de Tournai.

(1) *Ses sujets ont le droit de cesser de lui faire service jusqu'à ce que les contraventions soient réparées.*

(2) Th. Juste, *Histoire de la révolution belge de* 1790, *précédée d'un tableau historique du règne de Joseph II, et suivie d'un coup d'œil sur la révolution de* 1830.

Voyez aussi Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas depuis* 1814 *jusqu'à* 1830, *précédée d'un coup d'œil sur les grandes époques de la civilisation belge*, etc.; Bruxelles, 1842.

Il y avait si peu d'unité que le marquisat d'Arlon, dans le Luxembourg, était possédé par le roi de Prusse ainsi que la ville de Gueldre; les comtés de Fauquemont et de Dalem, avec la ville de Vanloo, par les Hollandais; le duché de Bouillon, par les La Tour d'Auvergne ; le duché d'Enghien, par les d'Aremberg; l'évêché de Liége, Tongres et Huy, avec le comté de Horn, appartenaient à l'empire germanique.

Louvain, avec des professeurs de son choix; dans le *plan des séminaires généraux*, il ne cacha pas l'intention de « substituer à la « théologie catholique les sciences, la physique, la chimie, l'a- « gronomie, l'économie politique; en outre, il manifesta la vo- « lonté de faire succéder à l'éducation monacale et à l'égoïsme « des couvents l'enthousiasme de la patrie et l'attachement à la « monarchie autrichienne; d'écraser l'hydre ultramontaine et « d'établir le règne des lumières. »

Les séminaristes lui présentèrent unanimement une pétition à l'effet de rester soumis à leurs évêques respectifs pour la discipline et le dogme, de ne recevoir des leçons que de professeurs et sur des livres approuvés par eux. L'université de Louvain, qui se disait fondée pour être le boulevard et le soutien de la foi catholique, se déclara contre le nouvel enseignement, et Joseph la transféra à Bruxelles. Trouvant que sa sœur, gouvernante de ces provinces, avait trop d'indulgence, il la rappela, et la remplaça par le comte Trautsmandorf, qu'il investit d'une autorité illimitée. Il congédia le nonce apostolique, et appela à Vienne l'archevêque de Malines, pour se justifier d'avoir répandu des exemplaires de la bulle contre Eyber; il déposa et exila celui de Namur, en réprimanda d'autres, et expédia des ordres portant que « son édit « sur l'établissement du séminaire général à Louvain devait être « obéi sans retard et sans réplique (1). » Il supprima les couvents des moines réguliers qui n'obtempérèrent pas à cette injonction; il abolit les abbayes et les églises ainsi que la fameuse société des Bollandistes. Plusieurs évêques ayant réclamé contre le péril des âmes, il ordonna, sous peine de bannissement et de confiscation, à l'archevêque de Malines d'aller examiner les doctrines et les professeurs de Louvain; mais le prélat ayant posé pour premières questions de savoir s'il appartient aux seuls évêques de prêcher et de catéchiser, en quoi consiste la suprématie papale et autres choses semblables, Trautsmandorf défendit aux professeurs de répondre, et à lui de poursuivre l'examen.

Joseph II réforma ensuite de fond en comble l'ancien gouvernement; il substitua au conseil d'État et aux autres corps constitutionnels un gouvernement central, et supprima les justices patrimoniales en établissant de nouvelles cours dépendantes de la cour suprême de Bruxelles. Il anéantit les stipulations de la *Joyeuse*

(1) Dans une correspondance particulière de Joseph II avec Kaunitz, trouvée à Bruxelles, les prêtres sont traités d'imposteurs, l'évêque de Malines de *brouillon imbécile*, la résistance du prélat de *farce*, et il promet *un petit parallèle assez croustilleux entre les deux Ambroise.*

entrée et détruisit la nationalité des Pays-Bas en les déclarant province de la monarchie autrichienne; enfin, il ordonna « à « tous ses sujets, sans distinction, d'obéir, sans réplique ni retard, « à tous les ordres de ses agents, lors même qu'ils paraîtraient « excéder les limites de leur autorité (1). »

Il en résulta d'abord un sourd frémissement; puis, comme on voulait transférer un prévenu à Vienne, contrairement au droit des Brabançons d'être jugés dans leurs pays par leurs concitoyens, le peuple se leva en tumulte, et les états refusèrent les subsides annuellement demandés; leur hardiesse augmentant, ils exposèrent leurs griefs. Le conseil de Brabant abolit les nouveaux 1787.
tribunaux; l'archiduchesse Marie-Christine et son mari le duc de Saxe-Taschen furent obligés de promettre le rétablissement des priviléges.

Les Belges pourtant se montraient disposés ou résignés à obéir; mais ils voulaient que les états fussent consultés. Au lieu de faire droit à leur désir, Joseph II envoya des troupes. Cependant, ayant reçu leurs députés à Vienne, il promit de rétablir l'ancien ordre de choses, sauf toutefois le séminaire de Louvain; puis, les trouvant fermes dans leur refus, il revint sur ses concessions, rapporta l'amnistie et les priviléges. Il répondait à Kaunitz, qui voulait l'amener à un arrangement : *Le feu de la rébellion ne s'éteint que dans le sang ;* il inscrivit sur une réclamation du cardinal de Frankenberg : *L'archevêque doit plier ou casser*. Il expédia donc des troupes *pour en finir*, et dit : *Le plus ou moins de sang que peut coûter une telle opération ne doit pas être mis en compte..... Je récompenserai mes soldats comme s'ils avaient combattu les Turcs* (2). Mais lorsqu'il vit les Brabançons en appeler à Dieu et à leur épée, se confédérer et s'armer, il s'effraya; ses rêves de bien public s'évanouissant, il s'aperçut qu'il avait perdu l'opinion dont il s'était fait une idole. Il versa des larmes, déclara qu'il avait été abusé par de faux rapports, et en revint à demander conseil à Kaunitz, qui l'engagea de nouveau à des concessions; mais il était trop tard. Joseph II s'adressa au pape, pour qu'il invitât les évêques à la soumission; il demanda des secours, mais l'Empire ne l'écouta point. La Prusse fomentait au contraire ces haines; la France avait bien d'autres embarras; l'Angleterre avait été offensée et trahie par lui; la Turquie le menaçait, et les états héréditaires frémissaient. Ses troupes, commandées par

(1) Art. 12 de l'édit du 1er janvier 1787.
(2) Lettre du 31 octobre 1788.

Rhoder, furent battues; la Flandre se souleva comme le Brabant; Gand fut bombardé, mais la garnison en fut repoussée, de même qu'à Bruxelles, et la désolation des villages n'empêcha point le cri de l'indépendance de retentir de ville en ville.

1789. Mais, comme il arrive toujours, les dissensions intérieures commencèrent. Le parti de l'avocat Van der Noot penchait pour que l'on revînt à l'Autriche, ne réclamant qu'un frein aux usurpations et un meilleur système de représentation dans les états, dont il défendait les priviléges; mais l'avocat Vonck, plein d'ardeur pour les théories révolutionnaires, aspirait à l'indépendance et à la souveraineté. Les vonckistes s'appuyaient sur leurs seules forces; les autres espéraient dans l'étranger et surtout dans la Prusse, désireuse d'affaiblir l'Autriche. La fausse politique du cabinet autrichien, s'effrayant des anciennes franchises que réclamait Van der Noot, caressait les vonckistes, c'est-à-dire qu'elle excitait les masses, tandis qu'elle persécutait les modérés, qu'il eût été possible de satisfaire.

1790. Janvier. Dans le principe, les deux partis agissaient d'accord, et une confédération des états belges unis fut signée, établissant un congrès souverain de ses États, dont chacun conservait son indépendance. Une pareille oligarchie déplut aux vonckistes, qui, se récriant contre l'idée de se fier aux étrangers, disaient qu'il ne fallait pas les attendre, mais mettre toute sa confiance dans le peuple, et s'insurger. En effet, bien qu'ils eussent poussé à prendre les armes et fait triompher leur cause, les aristocrates l'emportèrent, et punirent leurs adversaires de l'emprisonnement et de la confiscation. Joseph put se réjouir de ce que l'ambition, qui avait causé sa ruine, tournait aussi au détriment de ses ennemis; mais il mourut sans avoir vu leur chute.

A l'égard de l'Empire, Joseph tenta des excès de pouvoir du même genre, quoiqu'il n'en fût que le chef électif; il annonça l'intention de corriger plusieurs abus, et notamment ceux de la chambre impériale de Veztlar en matière de juridiction. Cette chambre exerçait, conjointement avec le conseil aulique, la haute justice en Allemagne; mais si ce conseil, placé sous les yeux de l'empereur, resta dans les limites du devoir, l'autre abusa de l'espèce d'indépendance dont elle jouissait, et on l'accusait de prévarication, de négligence, de partialité; d'un autre côté, ses membres, en hostilité entre eux, formaient deux factions ennemies, qui s'entravaient réciproquement. Les empereurs avaient cherché plusieurs fois à y remédier; mais leurs propositions avaient toujours été ajournées. Joseph voulut y donner suite; mais il fut

entravé par les convenances, les oppositions de décrets, les vieilleries contradictoires, les disputes de rang, et dix années se passèrent en discussions, de grande importance alors, sans aucun intérêt aujourd'hui.

En vertu d'un usage antique, les empereurs pouvaient donner des lettres de pain (*panisbriefes*), dont le porteur obtenait, de certains couvents, la nourriture, le vêtement et le logement. Joseph voulut les soumettre tous à cette obligation et faire entretenir ainsi ses propres serviteurs; mais la plupart s'y refusèrent, et l'empereur compromit en vain son autorité. On vit combien cette autorité était faible lorsque Joseph, qui n'avait point de fils, voulut faire élire roi des Romains non pas son frère, mais François, son neveu bien-aimé, préférence qui jeta de la discorde dans la famille impériale.

Les entreprises de Joseph sur la Bavière causèrent dans l'Empire de plus graves mécontentements; elle avait été gouvernée par Maximilien-Joseph III, qui avait aussi du penchant pour les innovations philosophiques. Ce prince fonda à Munich l'Académie des sciences, à laquelle il attribua le monopole des almanachs, et dont les travaux furent dirigés par deux protestants alsaciens extrêmement distingués : J.-Henri Lambert, mathématicien, et C.-Frédéric Pfeffel, jurisconsulte et historien, qui publia le huitième volume des *Monumenta boïca*. L'esprit littéraire s'éveilla alors dans le pays, qui était infesté par des voleurs et des vagabonds. Comme tout autre remède restait sans effet, l'électeur chargea le baron de Kreitmayer, son vice-chancelier, de faire un code criminel, qu'il traça en caractères de sang : le troisième vol qui excède trente kreutzers, ou le premier s'il est de la valeur de vingt florins, est puni de la corde; le sacrilége, les sorcelleries, les pactes avec le diable entraînent le bûcher; celui qui tue encourt la mort; le suicide est enterré sous le gibet, et un tiers de sa succession confisqué; la torture est conservée. La Bavière fut donc couverte d'échafauds; on compta en dix-huit ans, dans le seul bailliage de Burghausen, onze cents victimes, tellement que le peuple ne faisait plus même attention à ces supplices atroces. Les deux codes civil et judiciaire, supérieurs alors à toute autre législation en Allemagne, apportèrent quelque remède à cet état de choses.

Bavière.

1745-1777.

Cette maison électorale, issue de la branche cadette des Wittelspach, s'étant éteinte en 1777, l'électeur palatin, chef de la branche aînée, revendiqua l'héritage; mais l'électrice veuve de Saxe élevait des prétentions sur les biens allodiaux; Joseph récla-

mait, en qualité d'empereur, quelques fiefs dont cette maison avait été investie séparément; Marie-Thérèse en revendiquait d'autres, comme reine de Bohême et archiduchesse d'Autriche, mais en réalité pour arrondir ses États. On alla déterrer dans les archives un diplôme de 1426 (1), et Charles-Théodore, électeur palatin, pour succéder tranquillement au reste de l'héritage, consentit au démembrement. En conséquence, l'Autriche occupa les pays dont fut formé le cercle de l'Inn, sans en rien donner aux lignes intéressées. Joseph, qui aspirait à arrondir son duché paternel en échangeant la Bavière contre les Pays-Bas, trouva la compensation bien chétive; il se mit donc à démolir les forteresses qu'il était obligé d'entretenir et renvoya la garnison hollandaise. Enfin, il proposa cet échange à la maison palatine avec le titre de royaume de Bourgogne, en apaisant avec de l'argent les prétentions des collatéraux.

Joseph croyait pouvoir tout oser dans l'état d'épuisement où se trouvaient la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande après les campagnes d'Amérique. Frédéric II jouissait en paix des fruits de la guerre, et l'empereur ne pensait pas qu'il voulût les risquer jamais pour défendre les intérêts d'un tiers; mais si Joseph eût accompli son projet, la Prusse se fût trouvée environnée par les possessions de l'Autriche, qui aurait embrassé toute l'Allemagne méridionale. Frédéric reconnut vite de quelle importance il serait pour lui de se faire l'organe des mécontentements de toute l'Allemagne. Avec la résolution vigoureuse d'une politique supérieure à l'égoïsme, il repoussa des propositions avantageuses; s'il s'était montré usurpateur dans d'autres circonstances, il se leva alors pour défendre la constitution de l'Empire, menacé, disait-on, par cette ambition sans bornes.

Marie-Thérèse voulait un arrangement; Joseph s'y opposa, au point de la menacer de transférer dans quelque autre ville la résidence impériale, et, avide de se mesurer avec l'ancien adversaire de sa maison, il accepta la guerre. Il quitta Vienne avec Lascy à la tête de cent mille hommes. Le vieux Frédéric se mit en marche à la tête de ses vétérans. La France et l'Angleterre s'étant interposées, on fit la paix de Teschen, tout à l'avantage de Charles-Théodore, qui s'était constamment opposé à la guerre.

Traité de Teschen. 1779. 30 mai.

Cette tentative de la part de Joseph II donna naissance à une confédération, qui avait pour but de prévenir de nouveaux abus

(1) Schœll (tom. XLI, p. 680) examine les documents produits à ce sujet, et les trouve altérés.

de la force et de sauvegarder la constitution ; en conséquence, la ligue des princes (*Furstenbund*) s'organisa entre Frédéric, la Saxe, le Hanovre, et plusieurs autres États y adhérèrent. La mort 1786, 17 août.
de Frédéric empêcha les confédérés d'y donner suite; mais ce fut la première idée de l'unité germanique, sous le patronage du roi de Prusse, à laquelle tendirent constamment tous ses successeurs.

Lorsque Joseph II visita la Toscane, il voulut que son neveu, l'archiduc François, désigné comme son successeur, fût envoyé à Vienne pour être élevé par le comte Colloredo, que la cour de Florence n'avait pas jugé capable de remplir cet office. Malgré les traités, il songeait à incorporer la Toscane à l'empire, sauf à dédommager le futur grand-duc Ferdinand, frère de François, par un archevêché en Allemagne ; ce projet le brouilla avec son frère Léopold (1).

Frédéric II avait effectué des changements sans s'occuper des individus, et comme s'il eût opéré sur une matière brute; mais il y avait dans son pays plus de centralisation du pouvoir, plus d'habitude du système militaire chez le peuple, plus de génie dans le législateur; en Autriche, une aristocratie vigoureuse, un caractère flegmatique, des habitudes stationnaires étaient autant d'obstacles; une foule de maréchaux et de généraux empêchaient de régénérer l'armée. Les innovations du monarque prussien n'atteignaient que l'armée et l'administration, tandis que Joseph s'attaquait à l'intelligence et au sentiment. Frédéric fut béni de sa nation, qu'il éleva au premier rang : Joseph fut mal vu, et sa puissance se trouva compromise; aussi s'écriait-il, dans l'amertume de son cœur : « Si je n'avais pas connu les devoirs de mon « état, si je n'eusse été convaincu que la Providence veut que je « porte mon diadème avec la somme des devoirs qu'elle y a atta- « chés, mon cœur serait déchiré en pensant à mon sort malheu- « reux, et mon désir le plus ardent serait de cesser de vivre; mais « je connais aussi mes intentions, et j'espère que, lorsque je ne « serai plus, la postérité appréciera avec plus de justice ce que « j'ai fait pour mon peuple (2). »

(1) Zobi, *Histoire civile de la Toscane*, II, 343.

(2) Paganel se demande en terminant l'*Histoire de Joseph II* (Paris, 1833), qui en est plutôt le panégyrique, « pourquoi, malgré des erreurs si graves, ce monarque inspire tant de sympathie. » On peut voir dans son ouvrage sa réponse à cette question.

Charles Ramshorn, *Kaiser Joseph II und seine zeit*, Leipzig, 1845, fait aussi l'éloge de ce prince. Il lui suppose l'intention d'unifier et de centraliser l'Allemagne, idée qu'il ne put avoir tout au plus que par rapport à l'Autriche.

L'historien anglais de la maison d'Autriche le juge avec beaucoup de sévérité,

Ainsi, à la fin de sa vie, Joseph II se voyait battu par les Turcs. La Grande-Bretagne, la Prusse et la Hollande s'étaient liguées contre ses prétentions ; la Hongrie et les Pays-Bas se trouvaient en insurrection ; partout éclataient des plaintes ; tous ses projets avaient échoué ; le trône était ébranlé au moment où il avait le plus besoin de solidité, et ce prince ne transmettait à ses héritiers que la haine des innovations. Repentant et résigné sur son lit de mort, il envoyait des saluts et des félicitations à l'armée, « dont la gloire avait toujours été le but principal de ses soins. » Puis reprenant, par un retour de sa conscience, des sentiments plus humains, il disait : « *Je ne regrette pas le trône ; un seul souvenir me pèse, c'est que j'ai fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats.* »

Il composa lui-même son épitaphe : *Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises ;* il écrivit ces mots dans son testament : « Je prie ceux à qui, contrairement à ma volonté, je « n'aurais pas rendu justice, de me pardonner, soit par charité « chrétienne, soit par humanité. Un monarque sur le trône ne « cesse pas d'être un homme, aussi bien que le pauvre dans sa « cabane, et tous deux sont sujets aux mêmes erreurs. »

1790. 20 février. Léopold, son frère, appelé à lui succéder, avait déjà su, en Toscane, rendre le peuple patient et mériter ses éloges ; il y avait introduit, tant dans le régime ecclésiastique que dans l'ordre temporel, des réformes d'une grande hardiesse. Mais l'exemple de son frère et les troubles de la France, alors en révolution, donnèrent une autre direction à ses idées.

Lorsque Léopold II eut obtenu la couronne impériale, il déclara que les états provinciaux étaient à ses yeux le fondement de la monarchie, et qu'il s'occuperait du bien public d'accord avec la nation. Interrogés par le prince, ses sujets implorèrent de toutes parts leurs anciens droits : parole malsonnante, qu'ils prenaient toujours soin de pallier en se reportant au règne de Marie-Thérèse.

Après avoir rapporté la nouvelle contribution financière, Léopold rétablit les anciens impôts, supprima les séminaires généraux, ainsi que l'absolutisme de la police et de l'administration, les entraves apportées au commerce au nom de la liberté, et ces améliorations du système judiciaire qui avaient entraîné tant d'abus ;

au point de lui refuser de bonnes intentions, et de parler sans cesse de projets fous, de desseins insensés, de caractère inquiet, de duplicité, etc. Voir chap. CXXIX.

il détruisit en un mot tout ce qu'avait fait son frère, maintenant toutefois l'édit de tolérance par lequel Joseph II avait confirmé les innovations ecclésiastiques.

Les germes de révolte s'éteignirent en Hongrie, en Lombardie, en Bohême, avec celui qui les avait semés. Les Madgyars prétendaient que, Marie-Thérèse ayant violé le diplôme de Charles VI, et Joseph II n'ayant pas été couronné, les droits de la maison d'Autriche sur le trône apostolique avaient cessé, et qu'ils pouvaient élire librement un roi. Ils se déterminèrent pourtant à nommer Léopold en considération de ses bonnes qualités, mais ils lui imposèrent, dans le diplôme d'inauguration, des conditions semblables à celles que les Français dictaient alors à Louis XVI, si bien qu'il ne restait guère plus qu'un magistrat public. Léopold réunit alors une diète générale à Bude, ce qui ne s'était pas vu depuis un demi-siècle, et déclara qu'il n'accepterait ni conditions, ni discussions sur les droits dont il avait hérité.

Plusieurs régiments hongrois ayant réclamé le droit de prêter serment à la nation, et demandé qu'aucun étranger ne fût admis à servir dans les corps nationaux, Léopold fit emprisonner les officiers, les incorpora dans des régiments allemands, les remplaça dans les leurs par des officiers allemands, et ne voulut signer d'autre capitulation que celle de Charles VI. Il exauça seulement, comme acte volontaire, les vœux émis par les états, promettant qu'il ne donnerait les emplois qu'à des indigènes; que la diète serait triennale et les contributions votées de trois en trois ans; qu'il y aurait un conseil national, indépendant de toute autre autorité que celle du roi, et qu'il pourrait faire des réclamations sur les ordonnances contraires aux lois; que les états pourvoiraient à l'enseignement, que la langue hongroise serait d'un usage général, et qu'on choisirait parmi les nationaux la plupart des officiers militaires. Après son couronnement, il promit que ses successeurs se feraient couronner dans les six mois qui suivraient la mort du précédent monarque.

Léopold conclut avec la Prusse la paix de Reichenbach, ce qui sauva l'Autriche d'une tempête où elle courait grand risque de perdre pour le moins la Lodomirie et la Gallicie. Il termina aussi la guerre avec la Porte. 1790.

En Belgique il annula toute violation de la *Joyeuse entrée* et des priviléges provinciaux. Il proclama que l'ancienne constitution était excellente, et qu'ainsi il n'y avait plus de motif aux révoltes causées par les actes arbitraires de son frère; mais les deux partis refusèrent toute communication avec l'empereur, et, s'é-

tant réconciliés pour lui résister, ils demandèrent l'indépendance et un gouvernement populaire.

Vingt mille volontaires, prêts à marcher sur un signe de Van der Noot, pouvaient faire beaucoup de mal à l'Autriche ; mais les états agissaient comme l'empereur, c'est-à-dire despotiquement, ce qui faisait que Vonck jetait les hauts cris. D'un autre côté, la révolution française marchait avec une énergie si terrible qu'elle paraissait plus à redouter que la domination autrichienne. Déjà l'enthousiasme avait cessé, et il ne restait plus qu'une haine mutuelle, la peur des Français et la perte de tout espoir de secours étrangers. Léopold, après avoir conclu la paix avec ses ennemis, se montrant résolu à ramener les Belges à l'obéissance, les états demandèrent alors à négocier, et offrirent la couronne à l'archi-
10 décembre. duc Charles. Les Autrichiens occupaient Bruxelles, et les puissances firent à la Haye une convention par laquelle l'empereur confirmait les anciens droits et priviléges, accordait une amnistie, abolissait les ordonnances de Joseph II ; en outre, il déclarait qu'il n'y aurait point de conscription ; que les états voteraient les impôts ; que les juges supérieurs, nommés sur une triple liste présentée par les hauts tribunaux, seraient inamovibles ; enfin, que l'on consulterait ces tribunaux et les états pour la publication des nouvelles lois, pour celles de douanes, et sur la réforme de l'administration judiciaire.

Le calme ne se rétablit pas néanmoins dans le pays, et les idées des patriotes français lui firent invoquer une égalité opposée à
1791. ses habitudes. Des prétentions nouvelles et des atteintes portées à l'amnistie amenèrent des troubles et des négociations, de sorte que Léopold mourut avant que rien fût terminé ; il laissait quinze enfants, dont l'aîné lui succéda sous le nom de François II. Ce prince était destiné à trouver en face de lui non plus des révolutions de princes, mais des révolutions de peuples, et à voir expirer entre ses mains le vieil empire germanique.

CHAPITRE XXII.

ESPRIT ET LITTÉRATURE EN ALLEMAGNE.

Outre les souverains de la maison d'Autriche, l'Allemagne vit, dans le cours de ce siècle, quatre de ses familles princières monter sur des trônes étrangers : savoir, celles de Brandebourg, de Saxe,

de Hanovre et de Hesse-Cassel. Cependant, elle n'en profita pas, d'abord à cause de son affaiblissement intérieur, puis parce que l'intérêt des pays héréditaires était toujours sacrifié à celui des nouvelles couronnes; de telle sorte que l'Allemagne se trouva entraînée dans tous les démêlés de l'Europe (1).

La prépondérance de la Prusse se faisait sentir dans le régime militaire, qui s'étendait partout, dans le nombre excessif des officiers, dans le goût des parades, qui nuisait à l'art véritable, et auquel Frédéric lui-même renonça après en avoir fait l'essai. Dans le Palatinat, on comptait onze généraux pour quinze cents hommes; en Bavière, dix-huit mille soldats étaient divisés en trente régiments, avec un feld-maréchal et un corps d'officiers qui formait le tiers de l'armée.

Frédéric, tout en se souciant si peu de l'Allemagne qu'il proclamait hautement sa préférence pour les sentiments et la littérature de la France, devint l'idole de la nation, qui, le considérant comme son propre type, et charmée de voir son nom voler de bouche en bouche par toute l'Europe, donna à ce siècle le nom de Frédéric.

Il est certain que l'Allemagne recouvra, durant la guerre de Sept ans, sa gloire militaire, éclipsée par le drapeau français, qui devint l'objet de haines plus vives. Le faste auquel les princes s'étaient habitués, à l'exemple de Louis XIV, céda aussi devant la simplicité que Frédéric affichait. La maison d'Autriche ellemême, naguère si jalouse de l'étiquette espagnole, s'en écarta peu après, surtout lorsque les princes de Lorraine vinrent à oc-

(1) L'histoire des autres familles immédiates et souveraines de l'Empire serait fort longue. Elles se mêlèrent souvent aux guerres de l'Empire ou de leurs voisins; plus souvent elles s'occupèrent d'introduire dans leur pays les améliorations qui se répandaient en Europe.

Dans le nombre de ces princes se distingue Léopold d'Anhalt-Dessau, qui voyagea comme ils faisaient presque tous, mais avec plus de connaissance et possédant le goût des arts et des inscriptions. Il appela à Dessau les meilleurs artistes, pour l'embellir d'édifices, d'établissements de police et de secours pour les pauvres, d'écoles, de théâtres. Jean-Bernard Basedow voulut réduire en pratique les théories de Jean-Jacques Rousseau en introduisant des méthodes qui, si elles n'étaient pas bonnes, détruisaient au moins d'anciens préjugés. Frédéric l'appela à Dessau pour y fonder une maison d'éducation, où il attira des hommes de cœur, qui, s'étant ensuite séparés, allèrent en instituer ailleurs.

Un des princes les plus dignes de souvenir fut Charles-Frédéric de Baden, qui abolit la torture en 1767, lorsqu'il ne s'agissait pas d'arracher au prévenu l'aveu de circonstances qu'il ne pouvait ignorer. Il simplifia la procédure, réorganisa le gouvernement, introduisit dans le pays des manufactures, l'élève des bœufs, des moutons mérinos, et déclara les paysans libres en 1783.

cuper le trône. Howard, le bienfaiteur des prisonniers, refusa d'être présenté à Joseph II, parce qu'il ne voulait pas s'agenouiller devant un homme, et l'empereur le dispensa de cette cérémonie humiliante, qu'il abolit.

Mais l'admiration accordée partout aux Français fit regarder comme barbares la littérature et les usages nationaux ; on voulait les façonner à la Française, et de là un dénigrement haineux des institutions auxquelles se rattachait l'idée d'un renouvellement général.

L'exemple de la cour de Berlin discrédita de plus en plus la langue allemande : on faisait venir de France les instituteurs ; les *Bremische Beyträge* invitaient les écrivains, par le conseil et l'exemple, à se rapprocher de la manière française, que l'on imita constamment, sauf sous le rapport de la clarté. On alla même jusqu'à vouloir dénaturer la langue, et Plattner proposait de disposer les mots selon l'ordre logique, chose à peine tolérable dans les aphorismes.

1700-1766. Dans ses écrits et ses traductions, Jean Christophe Gottsched de Kœnisberg francisait la littérature, tâche dans laquelle il fut aidé par sa femme, qui était très-versée dans la langue française, dans l'anglais, le latin et le grec. Il faisait des vers et des compositions comme on fait des thèmes à l'école, avec un modèle et des règles imprescriptibles ; mais il se fit une grande réputation en caressant les dispensateurs de la renommée. Sa *Poésie critique* est un manuel de règles empruntées aux Français ; par les exemples qu'il cite dans cet ouvrage, ainsi que dans la *Rhétorique raisonnée* et dans le journal *Die Tadlerinnen*, on voit combien peu d'Allemands écrivaient passablement (1).

Il faut dire que les fameux piétistes Spencer, Godefroy, Arnold et surtout Böhme avaient beaucoup du caractère national ; aussi, écoutés du peuple bien plus que de la classe cultivée, ils se répandirent très-rapidement.

Le grand Leibniz, qui dans la théologie même et la philoso-

(1) « Les décrets des empereurs et autres actes (dit Gottsched) font connaître l'histoire de la langue allemande. Elle fut parlée correctement au siècle de la réforme, mélangée toutefois de mots italiens et espagnols, qui s'y étaient glissés par la cour et par quelques serviteurs étrangers ; mais au temps de la guerre de Trente ans, l'Allemagne ayant été inondée d'étrangers et d'indigènes, la langue souffrit autant que le pays, et les actes impériaux sont pleins de termes que nos aïeux auraient répudiés. Après la paix de Munster et celle des Pyrénées, la langue et l'influence françaises prédominèrent, et la France fut proposée comme le modèle de toute élégance. » *Gedanken Wegen Verbesserung der deutschen Sprache*, § 24.

phie sut s'accommoder sans servilité au goût général, vit la possibilité d'une restauration de l'idiome national, mais assez éloignée. En attendant, il se servit du français comme étant plus connu, et sema son latin de gallicismes. La philosophie de Wolf maintenait une méthode scolastique ennuyeuse, et ses ouvrages paraissaient graves à cause de leur apparence systématique. Frédéric II était las de cette philosophie pédantesque, d'une poésie sans vigueur, d'une rhétorique sans goût, d'une langue tellement inculte que Gottsched pouvait en être cité comme la gloire. Il osa publier, en 1770, une critique de cette littérature qu'il ne connaissait pas; en discutant les remèdes à employer, il avançait que les Français, les Anglais et les Italiens s'étaient formés en s'appropriant la manière de penser du siècle d'Auguste; que le défaut le plus général des universités allemandes était de manquer d'une méthode universelle dans l'enseignement des sciences; qu'il aurait été à propos d'adoucir la langue en ajoutant des voyelles à la fin des mots; d'adopter partout le meilleur traité de logique, c'est-à-dire celui de Wolf; le meilleur dialecticien, c'est-à-dire Bayle; de réformer le mauvais goût des spectacles publics, où l'on représentait les abominables drames de Shakspeare, au grand divertissement du peuple, qui se pâmait à ces farces dignes des sauvages du Canada et en opposition à toutes les règles théâtrales. Le *Goetz de Berlichingen*, disait encore Frédéric, en est une imitation détestable, et pourtant le parterre applaudit, et crie *bis* à ces dégoûtantes parades. En somme, le roi détestait l'originalité, et il savait bien pourquoi. Voltaire ne parle de cette littérature que pour lui souhaiter plus d'esprit et moins de consonnes. Ce jugement frivole et incompétent fut accepté par l'Europe, et les hommes de mérite laissèrent à l'écart tout ouvrage allemand, pour courir après les livres français et anglais.

Thomasius conserve l'empreinte nationale dans ses *Pensées naïves, sérieuses, facétieuses*, ou *Dialogues moqueurs* sur différents livres, principalement sur des ouvrages nouveaux ; mais, ennuyé du pédantisme de l'université, il embrassa les idées de Locke, et ouvrit la voie à la nouvelle philosophie française.

Leibniz fut alors oublié, et l'on s'éprit du scepticisme railleur; 1785.
on voyait les bustes de Voltaire et de Rousseau dans les cabinets des électeurs ecclésiastiques et des chanoines à seize quartiers. Frédéric II accorda la liberté de la presse pour les matières religieuses, attendu que l'attention se détournait ainsi des questions politiques : *Raisonnez tant que vous voudrez*, disait-il, *sur ce que vous voudrez, pourvu que vous obéissiez* ; et il eut le triste courage

de professer le matérialisme dans l'éloge de l'insensé Lamettrie.
Wieland. 1733-1813. Wieland, qui avait passé d'une piété excessive à une incrédulité moqueuse et à un épicurisme plein de quiétude, devint l'écrivain le plus répandu : c'est toujours Voltaire avec un surcroît d'érudition et de métaphysique ; au lieu de viser à l'actualité, il dirige ses épigrammes fastidieuses sur Alcibiade et les Abdéritains. Son *Obéron*, où il déploya toutes les richesses du genre fantastique, le fit surnommer l'Arioste allemand.

De grands écrivains, Edelman, Bahrdt, Basedow, s'associèrent
1729-81. aussi à l'œuvre de destruction. Dans l'*Éducation du genre humain*, Lessing ne considère les différentes religions que comme un progrès de l'esprit humain. Penchant vers Spinosa, il s'éleva contre ses incrédules, mais uniquement parce qu'il pensait qu'une mauvaise religion valait mieux que l'absence de toute religion ; il prêchait une philosophie facile et le culte du plaisir.

Il introduisit une philosophie facile, un culte d'allégorie, et devança de quatre-vingts ans les hardiesses de Strauss. Il fut combattu
1725-91. par les écrivains les plus distingués, même par Salomon et Semler; toutefois le dernier fit plus de mal que de bien en prétendant que la formation du dogme catholique était successive ; aussi, modifiant l'authenticité des livres sacrés, il admit comme la seule légitime l'interprétation littérale. Selon lui, le Christ et les apôtres s'étaient prêtés à un système d'accommodement, et il prêchait même des vérités purement locales et passagères.

Christophe Nicolaï de Berlin et beaucoup d'autres avec lui étaient engoués de l'irréligion et du goût français ; en conséquence, les préceptes de Le Batteux à la main, ils combattaient toute hardiesse littéraire. N'osant s'attaquer de prime abord au penchant religieux des Allemands, ils glissèrent les idées nouvelles sous l'apparence d'interprétations de la Bible, en les publiant dans *la bibliothèque germanique ;* mais bientôt la trivialité s'enhardit, et la tolérance du protestantisme laissa se propager ce qu'on appelait le libre penser; on vit alors la théologie succomber devant l'incrédulité, et la frivolité dogmatique remplacer l'examen. Cette frivolité nuisait d'autant plus que la littérature, en Allemagne, n'est pas un simple amusement, mais une occupation sérieuse, un levier de mouvement.

Illuminés westphaliens. Par réaction contre l'incrédulité et les encyclopédistes, il se forma des sociétés de théosophes, qui admettaient dans le christianisme des doctrines exotériques et des communications avec la divinité, soit par la méditation ou par des moyens naturels. Déjà les

sectateurs d'Emmanuel Swedenborg s'étaient répandus beaucoup en Suède et au dehors. Ce visionnaire, favorisé, disait-il, de révélations d'en haut, croyait avoir trouvé l'explication de l'Apocalypse, et il a écrit *les Merveilles du ciel et de l'enfer ainsi que des terres planétaires terrestres.* Selon les partisans zélés qu'il a laissés ici-bas, il aurait été transporté vivant dans d'autres régions. 1688-1772.

Martinez Pasqualis, juif portugais renégat, avait introduit en Allemagne une théosophie cabalistique, dont plusieurs loges s'étaient établies en France après l'année 1754; elles se répandirent au delà du Rhin; les adeptes furent appelés martinistes, et le fameux Saint-Martin était du nombre. Les Rose-croix, qui considéraient ceux qui n'étaient pas affiliés comme de « misérables esclaves du fanatisme et de la ténébreuse superstition, continuaient aussi d'exister. »

Adam Weisshaupt, professeur d'Ingolstadt, croyant qu'il valait 1748-1822.
mieux recourir à un mode d'action secrète que de s'attaquer à l'o- 1776.
pinion par la publicité, établit une société qui avait pour objet d'anéantir toute supériorité ecclésiastique et politique, et de rendre l'homme à l'égalité primitive, à laquelle il avait été enlevé par la religion et les gouvernements; son intention était de diriger ces derniers dans la voie du bien, comme instruments. Les sujets les plus capables de tous les pays devaient appartenir à la secte, pour se préparer par une obéissance aveugle à devenir dignes de commander.

Les initiés ne devaient voir dans l'affiliation qu'une société littéraire; en avançant, ils étaient tenus d'observer quelles personnes méritaient d'être agrégées, et d'examiner leur vie, leurs œuvres, leurs penchants. Les *aréopagites* étaient divisés en deux classes, celle des préparations et celle des mystères : la première se subdivisait en plusieurs grades, novice, minerval, illuminé mineur et majeur; l'autre comprenait ceux de prêtre, de régent, de philosophe, d'homme-roi. Ils devaient encore entrer dans les fonctions pour servir l'ordre, employer les femmes et faire des prosélytes surtout parmi les employés, les serviteurs des princes, les libraires, les maîtres de poste, les professeurs. Aux différents grades, les adeptes étaient soumis à des épreuves difficiles; tous marchaient vers un but, lequel n'était pourtant connu que du prêtre, à qui l'on enseignait, au moment de l'initiation, le mépris des couronnes et des trônes, pour exalter l'avantage des symboles de la vertu; après lui avoir parlé contre la propriété représentée comme une usurpation, on lui en montrait les effets désastreux. Au moyen de la caste guerrière, on provoquait l'aversion contre la tribu mercantile (*Die Kaufmannschaft*). Au-dessus de tous

étaient Weisshaupt, Massenhausen, Zwaks et Meiz. Chacun des adeptes ne connaissait que la classe dont il faisait partie et celle qui lui était subordonnée. Tous étaient connus des supérieurs sous des noms de convention. On dit que Weisshaupt, en voyant tant de prosélytes dans toutes les conditions, s'écria : *O hommes, que ne peut-on vous faire accroire?* Le baron de Knigge, Hanovrien, l'un des plus ardents sectaires, chercha à faire servir la franc-maçonnerie à ces affiliations de novateurs, qui, dans leur orgueil, comparaient le Christ au dalaï-lama, et se donnaient le nom d'*illuminés* (*aufklarer*). Ils représentaient dans leurs rites, imités de ceux d'Éleusis, le passage de la prétendue égalité naturelle aux misères sociales, qu'ils avaient la prétention de réformer.

1784. Le Napolitain Constance de Costanzo, envoyé à Berlin pour le service de l'association, inspira des soupçons à Frédéric, qui en fit part à la Bavière. Charles-Théodore y réprimait les innovations que l'on caressait ailleurs, et il avait prohibé les sociétés secrètes. Les francs-maçons avaient obéi, mais non les illuminés, qui pourtant se retirèrent sur de nouveaux ordres. Les autres princes ne s'en effrayaient pas, attendu que, sous le rapport des idées, ils les croyaient justes, et qu'au point de vue des réformes, ils se confiaien tdans la police et l'armée. D'autres entraient dans l'association pour la compromettre ; Frédéric se fit donc initier par le major Bielfeld, Joseph II par le baron de Born, et tous les princes du Rhin les imitèrent : connivence qui ressemblait à une sanction. C'est ainsi que les doctrines préparaient la mine à laquelle la guerre devait bientôt mettre le feu, pour démolir cet édifice décrépit dont Voltaire disait qu'il n'était plus ni saint, ni romain, ni empire.

1786. Frédéric-Guillaume étant monté sur le trône de Prusse, les sociétés secrètes et mystiques s'étendirent dans le pays par réaction contre l'incrédulité introduite par son prédécesseur ; elles avaient pour chefs le général saxon Bischoffsverder, homme probe et habile, qui avait promis au roi de le mettre en communication avec le ciel, et G.-Christian de Wolner, ministre d'État, membre de plusieurs sociétés secrètes et notamment des Rose-Croix. Le dernier fut l'auteur de l'*Édit de religion*, qui voulait que les trois confessions fussent maintenues dans l'ancienne forme, y compris les hernuttes, les memnonistes, les frères bohêmes, mais sans que personne pût faire de prosélytes, surtout les prêtres catholiques ; il désapprouvait les illuminés qui niaient les dogmes et se faisaient sociniens, déistes, naturalistes, méconnaissant que la *Bible* est la parole de Dieu. Les ministres qui n'étaient pas convaincus devaient

renoncer à leurs fonctions. Les rationalistes se plaignirent surtout lorsqu'on eut posé quelques limites à la liberté de la presse.

Les attaques dirigées contre la foi avaient donc rencontré de la résistance. Dans l'Académie même de Frédéric, la science avait été employée à démontrer la vérité de la religion. Euler combattit pour la divinité et le christianisme dans ses *Lettres françaises* adressées à la nièce du roi. Le naturaliste Lamberti devint poëte dans ses *Lettres cosmologiques*, où, en calculant l'immensité des cieux et des espaces, il reconnaît l'existence de Dieu. George Hamann se fit l'adversaire déclaré de l'école encyclopédiste ; esprit 1780-88. d'une grande portée, mais obscur, ce qui l'avait fait appeler le Mage du Nord, il disait : Mes écrits sont difficiles à comprendre, parce que j'écris d'un style elliptique comme les Grecs, allégorique comme les Orientaux ; le laïque et l'incrédule ne peuvent que trouver mon style absurde, parce que je m'exprime en plusieurs langues, que je parle tour à tour le langage des sophistes, des plaisants, des Crétois, des Arabes, des blancs, des nègres, des créoles, et que je mêle ensemble la critique, la mythologie des principes et des énigmes. » Mendelson soutint l'immortalité de l'âme, et popularisa Platon. Frédéric Jacobi réfuta le matérialisme et le scepticisme de Hume, et il montra dans son roman de *Woldemar*, l'incapacité des réformateurs de l'époque. Le poëte Mathias Claudius déclara la guerre aux rationalistes, et fit connaître le mystique Saint-Martin. Stolberg, converti au catholicisme, donna une histoire de l'Église, qui devint le livre à la mode.

Novalis (Frédéric de Hardenberg) dont la courte existence ré- 1772-1801. véla un talent original, considérait la nature comme l'expression des harmonies divines, d'une sympathie entre l'homme et toute la création. Une inspiration religieuse et mélancolique lui dicta ses *Poésies de foi et d'amour* et ses *Hymnes à la nuit*. Il appelait la philosophie son mal du pays, et il l'étudia dans Spinosa et Fichte, ces deux extrêmes qui identifiaient tout, soit dans le *moi*, soit dans la Divinité. Hésitant entre eux, il entrevit la vérité, espéra dans une unité qui embrasserait le monde entier, de telle sorte qu'il n'y aurait plus qu'une seule science, un seul esprit ; bien que protestant, il ne vit d'autre remède aux plaies sociales que dans le vrai catholicisme appliqué à l'humanité.

De même que les encyclopédistes en France, Kant prétendit affermir la science, et la diriger conformément au bien général pour ce qui regarde la connaissance transcendante, la vie, l'homme. Quoiqu'il montrât du respect pour l'expérience et la foi, il se laissa entraîner au vertige des idées nouvelles ; toutefois,

aux discours hasardés, à l'esprit athée et aux doctrines superficielles qui régnaient à Berlin, il opposa une philosophie toute sévère, dont nous parlerons bientôt.

1723-90. Bernard Basedow, de Hambourg, esprit élevé, ne cessa dans sa *Philaletia* ou système de la saine raison, de ramener à l'utilité pratique la philosophie, qu'il définissait l'exposition des connaissances qui peuvent être d'un avantage général. Il donnait l'analogie pour principe de la raison suffisante, et rendit la métaphysique populaire. Il songeait aussi à améliorer l'éducation en proposant des règles rationnelles et des habitudes opposées à celles qui étaient en usage, comme l'exercice en plein air, des vêtements larges, des cheveux courts, le cou découvert, et le tout au grand scandale des gens routiniers; il excluait des études le latin et le grec, et voulait que l'on cultivât en même temps la mémoire et le jugement.

Voss traduisit Homère, Virgile, Théocrite, Hésiode, Horace, Shakspeare, mais sans savoir donner à chacun le coloris qui lui convenait. Adelung publia un dictionnaire et une grammaire estimés, bien qu'il n'attribuât la pureté du langage qu'à l'ancien marquisat de Misnie et à un prétendu siècle d'or.

1698-1783. Jacques Bodmer se fit l'adversaire de la littérature francisée, mais pour s'attacher aux Anglais, dont la gravité naturelle convient mieux aux Allemands; il traduisit Milton, écrivit, à l'imitation du *Spectateur* d'Addison, le *Peintre des mœurs,* publia les *Minnesingers,* et soutint une guerre de plume et de plaisanteries contre Gottsched. Il vit son pauvre poëme de Noé porté aux nues par toute une génération d'esprits qui se reconnaissaient pour ses disciples.

Klopstock. 1724-1803. Tel était Haller, illustre naturaliste; tel Wieland, tel, et le plus grand de tous, Frédéric Klopstock. Sa *Messiade* (1750-69) n'est plus une œuvre d'école, comme tant d'autres qui naissaient et mouraient en Allemagne. S'inspirant de la Bible, il traça la vie de l'Homme-Dieu; comme la quiétude de la Divinité, exempte de passions, devait y jeter de la monotonie, il l'évita en variant les caractères des apôtres et des esprits célestes, surtout par le lyrisme qui éclate par intervalle dans ce poëme. Les incrédules l'attaquèrent avec acharnement, en haine d'un sujet religieux; Gottsched l'attaqua par dépit de ce qu'il ne marchait pas sur ses traces. Klopstock garda le silence et continua à travailler dans la misère, jusqu'au moment où le roi de Danemark lui donna une pension. Il put s'écrier au terme : « Je l'ai espéré de toi, céleste « Médiateur, et voilà que j'ai terminé le cantique de la nouvelle

« alliance ; la tâche redoutable est finie, et tu me pardonneras « mes pas incertains. Allons ! je sens mon cœur inondé de joie, « je verse des pleurs de tendresse. Je ne demande point de récom- « pense ; n'ai-je pas goûté les joies des anges en célébrant le « Seigneur ? Je me suis senti ému jusqu'au plus profond de mon « cœur, je me suis senti remué jusqu'au plus intime de mon être. « N'ai-je pas vu couler les larmes des croyants ? et dans un autre « monde, ne serai-je pas accueilli peut-être avec ces larmes cé- « lestes ? »

Quand la mort vint le frapper, il murmurait un passage de la *Messiade ;* on en chanta un morceau autour de son cercueil. Qui pourrait désirer un hommage plus solennel ?

Tandis que les partisans de Wieland ne savaient que répéter Grèce, Parnasse et Muses, les nouveaux *bardes*, marchant à la suite de Klopstock, ne connaissaient que les chasses ou les anges, que les mythologies germaniques ou chrétiennes, mais sans posséder l'art de mettre d'accord ces deux éléments. D'autres, comme Gessner, chantaient les champs et des bergers hors de la nature ; quelques-uns, comme Gellert et Pfeffel, écrivaient des fables naïves ; d'autres enfin embrassaient la carrière des armes, en maudissant les Autrichiens et en applaudissant à Frédéric, comme Kleist et Gleime, le *grenadier prussien ;* mais aucun d'eux ne savait se rapprocher de la vie réelle.

Les historiens, qui ne voyaient que leurs petits princes et la faiblesse de l'Empire, manquant du vif sentiment de la patrie et du citoyen, n'étendent pas leur regard sur un vaste horizon ; ils font des recherches exactes et minutieuses, et se recommandent par leurs connaissances spéciales, mais non par le mérite de l'art. Ils commencèrent vers la moitié du siècle à se former sur les exemples étrangers ; mais jamais ils ne possédèrent ni une exposition élégante, ni un coloris vigoureux, ni la beauté de formes. Graye et Guthrye donnèrent la traduction de l'*Histoire universelle* par une société de gens de lettres anglais, avec de bonnes notes, et y ajoutèrent des volumes entiers quand l'ouvrage vint à languir. Jean Christophe Gatterer envisagea l'histoire universelle d'un point de vue plus élevé, en rejetant le système absurde des quatre monarchies primitives, et montrant l'antiquité sous un aspect inaccoutumé, quoique les habitudes d'école l'aient empêché d'atteindre à ce coup d'œil d'ensemble qui est la condition principale d'une bonne histoire universelle.

Histoire.

Scröckh compila une *Biographie universelle*. D'autres recherchèrent, après Gatterer, les doctrines, les particularités, une

foule de matériaux, des trésors nouveaux, rendant compte de leurs découvertes, mais sans émettre de jugement.

La révolution produite par Kant dans le monde moral porta les historiens à examiner plus à fond les événements, et à donner à leurs travaux une signification plus élevée, un caractère plus noble. Son *Idée d'une histoire générale dans un but cosmopolite* indiqua la marche de l'humanité d'après une idée *à priori*, en regardant la perfectibilité du genre humain comme démontrée par les événements. Alors l'histoire pragmatique succéda aux stériles recueils d'événements qui ne font que se graver dans la mémoire. Il se rencontra même des écrivains qui la considérèrent plus philosophiquement et même plus poétiquement; la traitant presque comme une épopée, ils en suivirent le fil principal, et n'exposèrent pas seulement ce qu'ils avaient lu, mais leurs impressions et leurs jugements.

1737-1809. Auguste-Louis Schlözer, moins savant et plus ingénieux que Gatterer, sut éviter ses défauts; il considère l'histoire comme « le recueil systématique des faits au moyen desquels on peut concevoir l'état de la terre et du genre humain à l'aide des causes plus ou moins éloignées qui les produisirent. » On ne pouvait donc plus retracer l'histoire de chaque peuple sans une appréciation générale des destinées du genre humain; elle acquérait ainsi l'indépendance, et déployait un esprit élevé et scientifique. Dans son *Histoire générale du Nord*, il écarta une multitude de fables; le premier, il mit la statistique au grand jour, quoiqu'il l'altérât en n'évaluant les peuples que par têtes et par chiffres. Sa *Correspondance historique et politique*, où il étudie les événements journaliers, donna à réfléchir aux cabinets eux-mêmes; mais le rire qu'il provoque sur les vues mesquines des petits États et sur les vices de la constitution germanique, ne porte pas à rechercher les moyens d'amélioration.

On peut ranger sur la même ligne Remer et Spittler, auteurs l'un d'une *Histoire ecclésiastique*, et l'autre d'une *Esquisse de l'histoire des États européens*, dans laquelle son attention se porte sur toute autre chose que les trônes et les batailles. Sans nous arrêter à l'*Histoire de la civilisation du genre humain* par Adelung, à l'*Histoire de l'humanité* par Iselin, au *Résumé de*
1744-1803. *l'histoire de l'humanité* par Meiners, nous citerons Herder, qui sentit l'importance des chants populaires, et recueillit, non-seulement dans le Nord, mais dans tous les pays, les *voix des peuples*. Trouvant les idées du noble et du beau plus développées dans la nationalité que dans les individus, il voulut composer une *histoire de*

l'humanité d'après les desseins de Dieu manifestés dans ses œuvres. Dans ses *Idées sur l'histoire de l'humanité*, que nous avons analysées ailleurs, après s'être ouvert la route pour trouver la tradition la plus reculée, la clef de toute philosophie et de toute mythologie, il se laissa égarer par des interprétations fantasques, en prenant pour guides des sentiments trop vagues; il inclina même vers le panthéisme, quoiqu'il méprisât Voltaire.

Jean Müller, de Schaffouse, changea de poste et d'opinions, s'agitant au milieu d'instincts généreux, mais sans un but de démolition ni de reconstruction, jusqu'au moment où la mort le surprit occupé à corriger son 1833e volume. Son ouvrage le meilleur est l'*Histoire de la confédération helvétique*, animée par l'enthousiasme patriotique et colorée par le sentiment des beautés naturelles : « Rousseau, disait-il, me révèle la toute-puissance d'un « beau style. N'a-t-il pas ravi quiconque sait penser en Europe? « Ne tient-il pas tout le monde à ses pieds, excepté ses compa- « triotes? Je veux donc posséder cet instrument efficace. On n'a « fait que bégayer depuis l'invasion des barbares jusqu'à Érasme; « d'Érasme à Leibniz on a écrit; de Leibniz à Voltaire on a rai- « sonné; je parlerai. » Mais il prit un ton déclamatoire peu convenable à l'histoire; il noie l'intérêt général dans les détails, et il ne connaît pas le secret de l'art, qui consiste à se cacher. Dans son *Histoire universelle* même, il s'arrête sur des faits particuliers, sans aucune idée générale; ce n'est d'autre part qu'une esquisse des leçons qu'il faisait à ses élèves. Néanmoins, il a le mérite de s'être éloigné de la raillerie contemporaine pour admirer la grandeur, même sous d'autres formes que celles de notre société, et jamais il ne cessa de montrer l'amour de la liberté.

Müller. 1752-1809.

Dégager la critique des entraves de l'école, où l'on ne jurait que par Le Batteux, et donner à sa patrie une prose nouvelle et de nouvelles appréciations du beau, tel fut le mérite de Lessing. Il passa en revue les drames étrangers représentés en France, et osa prendre Voltaire à partie, non sur quelques détails de ses œuvres, mais sur les caractères et les sentiments; pour bannir toute affectation d'élégance, il ne craignit pas d'affronter la trivialité. Dans un grand nombre d'écrits, il vengea la littérature allemande des dénigrements de l'Académie de Berlin, et l'on peut dire que l'esthétique naquit avec lui. Déjà Winckelmann avait commencé à observer avec une pénétration inconnue les monuments de Rome; associant dans l'*Histoire des beaux-arts* la théorie à la réalité, il vit les choses d'un point de vue

Critique.

Lessing. 1729-1781.

nouveau, bien qu'il fût adorateur exclusif de l'antiquité. Les partisans de Winckelmann étaient tout à fait idéalistes ; Lessing voulut, au contraire, ramener l'art à l'individuel, au réel. Quoiqu'il ait donné dans cet excès opposé, il a le mérite d'avoir soutenu le naturel contre l'artificiel, et bafoué le clinquant classique ainsi que l'étiquette française. Il rajeunit la critique en
1765. traçant les *Limites de la poésie et de la peinture;* mais l'ignorance où il était des chefs-d'œuvre de l'art antique lui porta malheur, et certaines de ses doctrines parurent fausses à l'application, même celles qu'il posait comme capitales. Il prétend à tort renfermer la peinture dans les bornes assignées aux arts plastiques, et tracer entre les beaux-arts une ligne infranchissable ; il met à part la poésie, qui est l'âme de tous les autres.

Une foule d'écrivains vinrent après lui, qui sondèrent toutes les sources du beau. Baumgarten, de Berlin, élève de Wolf et par lui de Leibniz, donna le premier une forme systématique à la théorie du goût, qu'il intitula *esthétique*, en la définissant l'art des belles pensées, en même temps qu'il la présentait comme un sentiment, la faisant dériver de la morale. Il la divisa en théorique et en pratique, et plaça le beau dans la connaissance parfaite, qui consiste à ramener les pensées à l'unité, dans la beauté de l'ordonnance et dans l'expression des pensées et de leurs objets : conditions du beau qui se trouvent détruites par les contradictions dans les pensées, le désordre des idées et des objets, l'expression fausse ou vicieuse. Ce n'était qu'une première tentative ; mais depuis lors, l'esthétique fut constituée comme science indépendante par Mendelsohn, Sulzer, Éberhard, et devint une partie de la philosophie. Sulzer, métaphysicien estimé, donna une *Théorie universelle des beaux-arts,* en se proposant de les rappeler à leur destination, c'est-à-dire à l'utilité sociale, et de former à l'aide du beau de bons citoyens. Tieck et Hagedorn dirigèrent leur attention sur la peinture et la poésie antiques ; Herder, Heinsius, Gœthe portèrent la leur sur tout le domaine de l'art, en fondant l'esthétique sur la psychologie ; Schiller appliqua la doctrine de Kant.

Schlegel. Guillaume Schlegel nous a donné le cours de littérature dra-
1[illegible]-1829. matique le plus étendu et le plus profond. Son frère Frédéric supposa qu'il ne pouvait y avoir de véritable science qu'avec la connaissance de tout ; il étudia donc toutes les langues, se fit le contemporain des Romains, des Grecs, des Chaldéens, des Indiens, et, de la comparaison des mots qui expriment les idées primitives, il déduisit l'origine connue des hommes. Dans l'his-

toire de la littérature ancienne et moderne, il montra qu'il comprenait tout ce que la poésie des Grecs, le génie romain, l'inspiration hébraïque, le développement intellectuel des modernes offrent de grand et de beau; il dirigea tout vers le but qui lui parut être le seul propre à provoquer la rénovation des lettres et des sciences, c'est-à-dire la réunion de la foi et du savoir. Ce génie observateur examina sévèrement les textes des classiques, et en donna de meilleures éditions; s'enhardissant à force de patience, il porta le doute sur les ouvrages anciens, en rejeta certaines parties, et appuya de raisons philologiques les observations philosophiques de Vico, pour qui Homère se résolvait en un type idéal.

Ainsi s'introduisit une critique nouvelle, qui ne s'inquiète pas seulement de ce qui fut, mais de ce qui pourrait être; qui porte ses conjectures sur le possible, et montre par ce qu'ont fait les génies les plus divers où pourrait arriver un génie nouveau.

De nobles âmes se réunirent pour défendre les doctrines, pour exciter les sentiments, réveiller les traditions; les doctes se rapprochèrent des ignorants; il se forma des sociétés et des lieux de rendez-vous, ne fût-ce que pour lire les journaux. La littérature allemande en reprit quelque vigueur; si d'abord elle avait imité la littérature française et ses formes classiques, elle marcha alors dans sa liberté, et, tournant ses regards du côté des Anglais, elle osa risquer l'originalité.

Ce fut aux sources nationales que s'inspira Auguste Burger, 1748-94.
qui, dans le cours d'une existence malheureuse, devint le poëte populaire en retraçant dans ses ballades les traditions vulgaires; bien qu'il s'exprime d'un ton familier et souvent en termes bas, il s'élève parfois jusqu'au sublime. Le tendre Hölty est plein du pressentiment d'une fin prochaine.

Lichtenberg, qui, de même que Lessing, croyait la révélation une phase dans le progrès de l'esprit humain, et tendait à spiritualiser toute chose, est le père des auteurs facétieux; il se raillait des inventions de ses contemporains, et parodia les théories de Lavater dans sa *Physionomie des queues* (1778).

Jean-Paul Richter, génie étrange, mêla dans ses compositions ce qu'il y a de plus trivial et de plus élevé, des connaissances profondes et des superstitions, des idées et des sentiments de tout ordre, de tout état, de tous siècles; et tout cela dans un style plein d'ellipses, de parenthèses, de sous-entendus, en phrases incohérentes ou en périodes inextricables. Ceux qui peuvent débrouiller ce pêle-mêle y trouvent un sentiment profond,

une appréciation très-fine de la nature humaine et de son siècle, des révélations qui éclairent les replis les plus secrets du cœur.

Théâtre. Le théâtre, depuis Lohenstein, était livré au genre boursouflé et déclamatoire : les acteurs, tout chamarrés de papier doré, s'avançaient bouffis et superbes, flanqués d'une énorme épée et avec quelques lambeaux héroïques, hurlant, trépignant et débitant d'un ton d'emphase des périodes ampoulées. Ils traduisaient et représentaient, de préférence aux productions du pays, les pièces de Corneille, de Molière et les farces italiennes; mais, lorsqu'en 1708, Stranitzki eut fait jouer à Vienne une comédie allemande, les applaudissements allèrent aux nues, et le stupide Hanswurst fut oublié.

Lessing, qui publia des critiques incomparables sur l'art dramatique, en donna aussi des exemples : *Mina de Barnhelm*, remplie de vivacité comique; *Sara Sempson*, drame larmoyant, moins les déclamations de Diderot; *Emilie Galotti*, où il transporte le fait de la Virginie romaine dans l'intérieur du foyer domestique.

Engel, son élève, donna de bons préceptes sur la mimique. Les comédies d'Ifland et de Kotzebue tombent de faiblesse, et visent plutôt à l'effet qu'à la peinture réelle de la société; la morale y est bavarde et sentencieuse; vices et vertus sont en dehors de la réalité.

Schiller. 1759-1805. Mais le roi de la scène allemande fut Frédéric Schiller. La lecture de Klopstock l'avait nourri de sentiments religieux et profonds; pourtant il céda aux engouements de l'époque dans ses premières compositions. Dans ses *Brigands*, il oppose à la société, où les fripons réussissent à passer pour vertueux, la peinture séduisante d'une société de voleurs coupables sans être vils. L'effet produit par cette pièce fut tel, qu'une foule de jeunes gens abandonnèrent le monde pour se jeter dans les bois. Dans *l'Amour et l'Intrigue*, Schiller offre le triomphe de l'égoïsme habile sur les passions généreuses de la jeunesse, qui ne savent pas se plier aux exigences d'un monde injuste. Le *Don Carlos* et la *Conjuration de Fiesque* sont remplis de ce républicanisme qui alors gagnait du terrain, et du pressentiment de vagues améliorations, prêté à des personnages d'une autre époque, ce qui les dépouille de toute vérité. Ces pièces lui valurent le titre de citoyen français, que lui décerna la Convention; mais, quand la lettre lui arriva, les six membres qui l'avaient signée avaient péri de mort violente, et il put reconnaître ce qu'il y a de différence entre les plus belles théories et leurs applications.

Schiller est bien loin d'avoir la féconde variété, le pathétique profond, la puissante originalité de Shakspeare. Fils de son siècle, il compromet la vérité de ses personnages en leur attribuant des idées et des sentiments d'un autre temps; il dogmatise quand il devrait peindre et émouvoir; il ne crée pas des êtres réels, comme le poëte anglais, mais il sait les rendre intéressants par le caractère moral qu'il fit dominer dans ses dernières compositions.

En effet, Schiller souffrait de voir dans la société la vertu [illegible] aux prises avec la négation de toute [illegible]ité morale, [illegible] pénible sentiment de doute parut souvent dans ses ou-[illegible] enfin la philosophie de Kant, si elle ne lui apporta [illegible] certitude, lui enseigna que la notion de Dieu, que le sentiment du devoir sont des idées nécessaires à l'existence de l'homme, et qu'il doit s'incliner avec respect devant certains mystères. Alors, il puisa ses inspirations à une source plus haute, dans la poésie lyrique, comme dans l'art dramatique, et chercha l'intérêt dans le triomphe de la partie morale de l'homme sur la partie matérielle, en montrant la puissance du libre arbitre et en rendant, comme il le disait, la tragédie digne des hautes destinées que l'époque lui réservait. Il écrivit la trilogie de *Wallenstein*, plus fidèle à l'histoire et pleine de caractères gigantesques, dont la rudesse cependant est tempérée par l'art; toujours un idéal de bonté et de vertu se trouve là comme correctif à côté du triomphe de la perversité.

Marie Stuart, *Guillaume Tell* et *la Pucelle d'Orléans* appartiennent au même sentiment, bien que, dans cet ennoblissement de la nature humaine, il s'attachât à certains types métaphysiques plutôt qu'à la réalité, et qu'il résultât de ce procédé une vaine recherche qui est un supplice pour l'intelligence (1).

Ses drames furent représentés à la cour de Weimar, qui, sous la régence d'Anne-Amélie de Brunswick, était appelée l'Athènes de la Thuringe. L'élite des gens de lettres y jouissait du calme de la paix au milieu des désastres de la guerre de Sept ans et de la famine de 1772. Là se trouvaient Seckendorf, Einsiedel, Knebel, Voigt, le conteur Musæus, Herder, qui, au dire de Richter, était une poésie plutôt qu'un poëte; Bertuch, qui y créait l'industrie; Ifland, qui faisait jouer ses comédies; Wieland, l'instituteur du prince. Wolfang Goethe y avait créé et dirigeait un théâtre pour

(1) Il écrivait en effet : « Je me convaincs chaque jour davantage que je ne suis pas né poëte. Si de temps à autre j'ai quelque élan poétique, je le dois à mes méditations continuelles sur des sujets métaphysiques. »

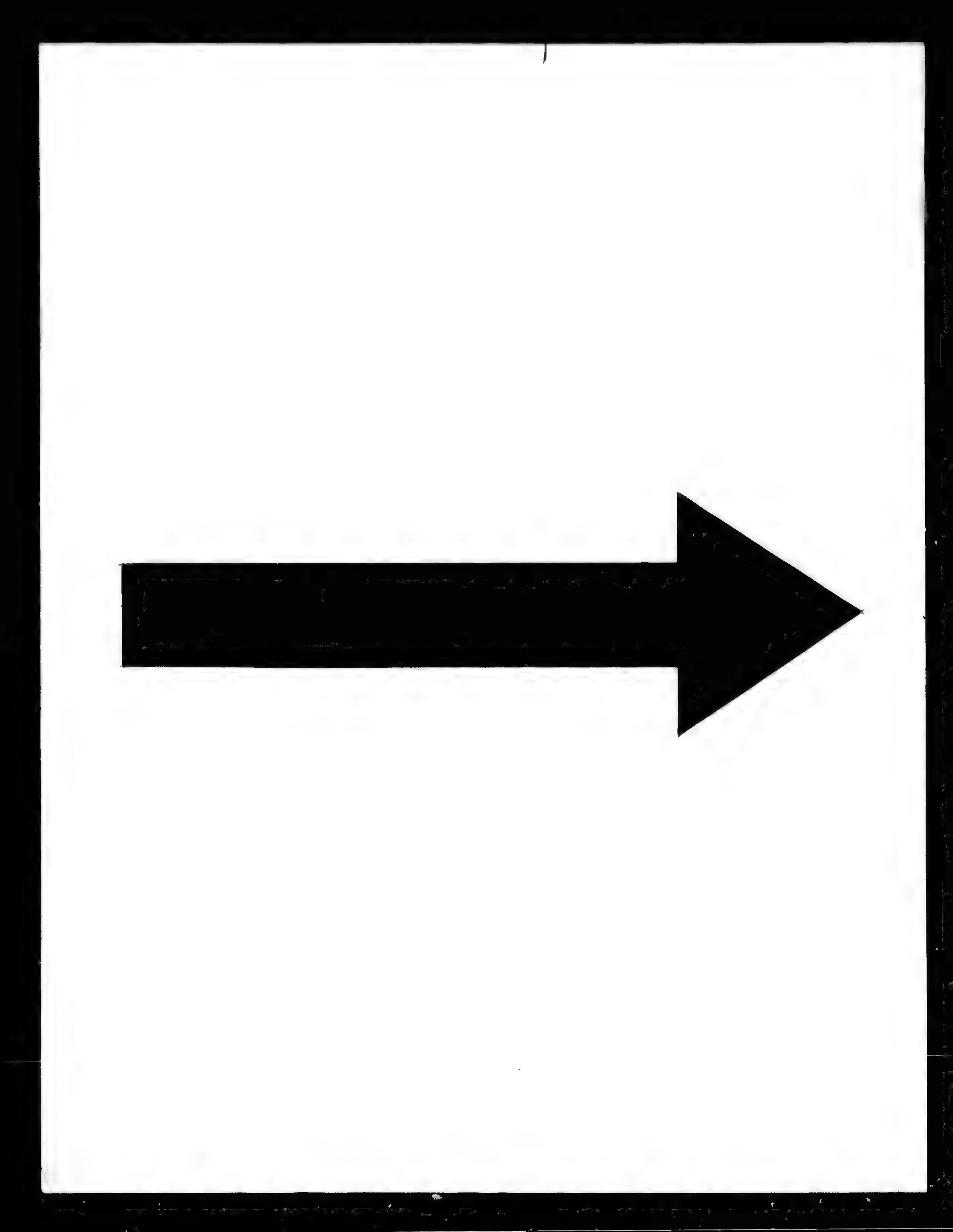
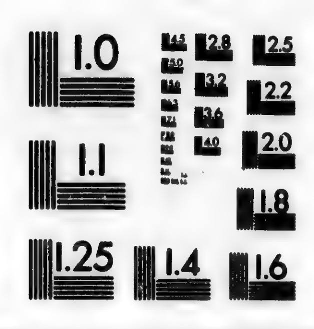


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

un petit nombre d'élus devant lesquels il faisait passer les chefs-d'œuvre de toutes les nations, avec l'imitation la plus précise et la plus érudite des mœurs et des costumes. Tantôt tout était disposé pour un théâtre antique, le chœur descendait dans l'orchestre, et l'on représentait une comédie de Térence ou l'*Iphigénie;* tantôt on jouait des drames de Shakspeare ou la *Sucontala* indienne, traduits par Schlegel; le *Mahomet* de Voltaire, la *Phèdre* de Racine, les pièces de Charles Gozzi, d'après les traductions de Schiller et de Goethe.

Le génie de Schiller se consumait au milieu de ces tranquilles jouissances, tandis que son corps s'usait, et il mourut en 1805. Goethe. 1749-1832. Goethe resta alors le représentant suprême de la littérature allemande : poëte lyrique, épique, dramatique, romancier, critique, physicien, et sans rival en tout genre. Il débuta par *Werther,* expression douloureuse d'une société qui, agitée par l'incertitude entre un passé qui s'écroule et un avenir auquel on aspire sans savoir comment l'atteindre, se trouve en proie au doute. Son *Werther* produisit des suicides réels et une foule d'imitateurs, dont il se moqua dans le *Triomphe du Sentimentalisme,* de même qu'il combattit le suicide dans le *Noviciat de Guillaume Meister.* En effet, sa destinée fut toujours de faire paraître un chef-d'œuvre, de le voir imité par une tourbe servile, de se railler d'elle alors, et, après avoir fait peau neuve comme le serpent, de s'offrir aux regards sous un tout autre aspect.

Dans son premier ouvrage dramatique, qui fut le *Goetz de Berlichingen,* Goethe personnifie d'une manière puissante les feudataires à leur dernière époque; il offre aux regards, sans règle ni proportion, mais variés comme la nature, barons, clergé, minnesingers, bohémiens, peuple, tribunaux secrets, toute la société germanique.

Dans les divers essais qu'il fit sur des sujets grecs, italiens, étrangers, il sut toujours se transporter dans la société qu'il peignait. *Faust,* son œuvre dramatique la plus célèbre, embrasse l'univers, de Dieu au crapaud, du paradis au sabbat, du palais des rois au laboratoire de l'alchimiste. Avide de science et de jouissances, Faust, pour assouvir ses désirs, pactise avec le démon Méphistophélès. Cet esprit railleur, tout matière et tout sens, ne s'élevant jamais au-dessus des intérêts positifs, ne prise que le plaisir; il a une moquerie pour toute vertu, un sourire pour toute souffrance, un sarcasme pour tout sentiment généreux. Méphistophélès expose à Faust les doctrines, mais c'est pour lui en montrer le néant; il lui offre l'amour, mais en

précipitant dans un abîme d'opprobre et de misère une jeune fille naïve, et s'écrie en la voyant tomber : *Elle n'est pas la première.*

Ainsi l'homme de cœur est entraîné par l'homme de tête, et tout sert de triomphe à Méphistophélès, le mal incarné. Marguerite, qui n'est que pur amour, se trouve entraînée inévitablement au péché, à l'infanticide, à l'échafaud. Après la mort de sa maîtresse, Faust se jette dans le grand monde; il y voit les turpitudes de la politique, les délires de la science, la folie des croyances, et pour lui tout se résout enfin en une impersonnelle unité.

C'est toujours ce problème de l'existence du mal qui se présentait à Job; mais pour l'Arabe il aboutit à l'idée d'une providence consolante; Goethe ne trouve, dans un siècle de critique hardie et incrédule, que raillerie, orgueil, désespoir, et il affirme que le mal est infini, éternel, irréparable.

Ce drame compliqué et inextricable, où chacun peut trouver tout ce qu'il veut (1), agit fortement sur le caractère allemand, et suscita une foule de sceptiques, qui, raillant la science et incrédules à l'amour, renièrent l'idéal et se parèrent d'une élégante incrédulité.

Goethe ne s'en inquiétait pas. *Le front calme et les mains ardentes,* il façonne ses personnages en dehors de sa propre individualité; il est sans cœur, et il s'en vante, ne visant qu'à la forme et à l'effet, ne pensant qu'à reproduire comme un miroir les images dont il est frappé. Tantôt vous le prendriez pour un Grec ou pour un émule de Properce; tantôt il vous transporte en Orient, l'instant d'après au berceau du christianisme ou au milieu de minnesingers, et toujours avec une simplicité savante, des couleurs hardies, une souplesse d'expression gracieuse ou sublime, à son gré.

Ajoutez à cela une infinité d'articles, de traductions, de tra-

(1) Goethe écrivait à Eckermann : « La renommée et la popularité s'acquièrent moins souvent par des mérites vrais que par des défauts. Mon *Faust* plut spécialement par le vague et l'obscurité; il offrit l'attrait d'un problème insoluble. L'atmosphère sombre de la première partie fut singulièrement goûtée par les lecteurs. Ne cherchez pas trop à comprendre la pensée qui me dicta cet ouvrage. Ce *Faust* est une bizarrerie singulière; chaque scène de la première partie forme un ensemble complet, un cadre isolé, un monde à part. *Gil Blas*, *Don Juan* et même l'*Odyssée* sont conçus d'après le même principe. La première partie émane d'une situation à la fois passionnée et douloureuse, intéressante par conséquent; la seconde révèle un monde plus vaste, plus élevé, plus pur, moins passionné. Celui qui n'a pas un peu vécu et beaucoup observé ne comprendra pas ce que signifie la fin de *Faust.* » *Gesprache mit Gothe.*

vaux de premier ordre sur l'optique et la botanique, des lettres innombrables ; ce qui lui valut une vénération sans bornes, mais non sans contradiction. Le beau n'est, a-t-il dit (1), que le résultat d'une heureuse exposition, et telle parut être sa devise. C'est un coloriste sans égal ; mais, quant au fond, il est indifférent entre la patrie et l'étranger, entre Brahma, Jupiter et le Christ ; toute religion, toute philosophie lui convient ; peu lui importe le gouvernement anglais ou celui de la Turquie, Bayle ou Bossuet : tout ce qui est lui est bon ; c'est sagesse que de laisser dire et de laisser faire ; c'est un bonheur que de regarder du rivage tranquille celui qui est ballotté par la tempête. Dans ce raffinement de l'égoïsme, il voit les opinions s'élever et tomber sans s'en inquiéter ; il voit sa patrie et le monde bouleversés sans y prendre intérêt ; il a besoin de conserver ses eaux limpides, pour qu'elles réfléchissent les rivages. Il combattit, il est vrai, le cynisme voltairien, mais pour jeter les esprits dans l'indifférence ; il applaudit à quelques génies naissants, mais parce qu'il en attendait des louanges en retour, prêt à foudroyer quiconque eût attenté à sa divinité. Du reste, il ne guida point son siècle, comme il aurait pu le faire, homme de génie qu'il était ; mais il se laissa emporter par le courant. Il ne seconda point l'élan de sa patrie contre l'étranger, ni ses efforts vers la liberté ; aussi faut-il le ranger parmi ceux qu'on admire sans les aimer, que la puissance caresse sans les craindre, et que la multitude respecte sans les bénir.

CHAPITRE XXIII.

PHILOSOPHIE.

Le principal mérite de l'Allemagne est d'avoir fait dans la philosophie le plus grand pas de l'ère moderne, et amené tous ceux qui ont suivi. Avant d'en rendre compte, recherchons où en était cette science des sciences, qui observe et juge toutes les autres.

La philosophie de Locke, quelque pauvre qu'elle soit, aura le mérite d'être devenue populaire, d'autres diront vulgaire, à cause de l'extrême confiance avec laquelle elle explique les

(1) *Kunst und Alterthum*, 116, f. 181.

faits de l'esprit, en écartant sans scrupule tout ce qui la gêne. Comment l'idée de substance naît-elle? A peine Locke aperçut-il ce problème qu'il nia l'existence de cette idée, parce qu'il ne pouvait la déduire des sens, ni par suite l'adapter à son principe, que les sensations nous donnent immédiatement les idées des corps en dehors de nous.

Le vulgaire accepta aveuglément ses assertions; mais d'Alembert, qui pourtant le proclamait le Newton (1) de la métaphysique, s'aperçut que deux choses restaient à expliquer.

Les sensations étant des modifications intérieures de l'esprit, comment se fait-il qu'elles apparaissent au dehors? comment se fait-il que les odeurs, les sons, le chaud, le froid, qui sont dans l'esprit, nous semblent être dans les corps? comment pensons-nous ce qui est en dehors de nous?

Les sens nous offrent en outre diverses sensations indépendantes; or, de quelle manière l'esprit les rapporte-t-il à un sujet unique? Lorsque je manie une boule de neige, je sens le froid, la résistance, la pesanteur; comment ces trois qualités sensibles se réunissent-elles dans l'idée sensible d'un globe de neige?

On s'étonne qu'après des questions d'une telle importance, d'Alembert niât aussi l'idée de substance, et confondît les sensations extérieures avec les jugements qui s'y mêlent.

L'abbé de Condillac prétendit expliquer les difficultés soulevées Condillac. par d'Alembert; mais il ne les comprit même pas, parce qu'il prenait pour point de départ la matière de la connaissance, et non la forme.

De même que Locke procède de Bacon, Condillac procède de 1715-1780. Locke; on lui attribue le mérite de l'avoir rendu intelligible, lorsqu'on pourrait se demander si lui-même le comprit. En effet, il nous le présente comme sensualiste pur, tandis que Locke, s'il croit la sensation nécessaire, n'exclut pas néanmoins les autres opérations de l'esprit; il est vrai qu'il ne les explique pas, et qu'il se propose seulement de combattre Descartes, qui supposait des idées antérieures aux jugements. Or, la très-petite part que Locke avait laissée à la réflexion, Condillac la supprima en ne faisant de l'attention qu'une sensation avortée. Tout se réduit donc au sens, et l'âme à une manière d'être passive; l'homme est placé sur la

(1) Newton écrivait à Locke, le 16 septembre 1693, qu'il renversait, à son avis, les bases de toute morale par le principe qu'il posait dans son premier livre, et qu'il le regardait comme un partisan de Hobbes. *Voyez* la lettre publiée par Dugald Stewart, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie britannique*.

même échelle que les animaux, et la psychologie devient une branche de la zoologie. Les facultés de l'homme ne sont que le développement varié d'une première sensation. L'attention est la perception de l'objet présenté par les sens; si elle est double, elle s'appelle comparaison; si l'objet de l'attention est éloigné, c'est la mémoire. Sentir la différence et la ressemblance de deux objets, c'est le jugement; une suite de jugements constitue la réflexion; déduire un jugement d'un autre qui le renforme, c'est raisonner, c'est-à-dire qu'on ne peut raisonner sans sensation, et l'ensemble de toutes ces facultés se nomme entendement. Si les sensations sont considérées comme agréables ou désagréables, nous aurons la genèse des facultés qui se rapportent à la volonté, qui est le désir fixé par l'espérance. La réunion de toutes les facultés relatives à l'intelligence ou à la volonté constitue la pensée, qui en conséquence est engendrée par la sensation.

Cette unité parut une merveille; on trouva que c'était un tour de force d'éliminer le sujet et de réduire les facultés même les plus actives de l'âme à un seul principe passif. Dans un temps où l'on prêchait l'expérience, on aima par-dessus tout cette hypothèse d'une statue animée, à laquelle le philosophe donne à son gré un sens après l'autre. L'odorat, la vue, l'ouïe, le goût ne suffisent pas pour assurer la statue qu'il existe quelque chose en dehors d'elle, attendu qu'ils ne lui causent que des modifications internes. Les sensations de froid et de chaud ne vont pas au delà; mais lorsque la statue se meut, elle trouve une résistance à son toucher, et s'aperçoit de quelque chose qui n'est pas elle; or, ce sentiment de solidité est le point à l'aide duquel l'intelligence entre en communication avec le dehors; puis, au moyen des jugements dérivés de ce *fait*, et facilités par l'habitude, elle arrive à s'assurer de l'existence des corps.

On appelait cela analyse dans le langage du temps, et il ne se levait personne pour dire à Condillac : « Mais cette supposition est absurde; car l'essence de l'homme est d'être muni de tous ses sens, et la vie intellectuelle entraîne non pas l'exercice d'une faculté après l'autre, mais l'exercice simultané de plusieurs facultés. Or, comment donnez-vous à l'ensemble la faculté de juger, si elle est entièrement intérieure et ne se réfère à aucun point de notre corps ou de l'espace en dehors de nous? comment nous parlez-vous d'observations, vous qui procédez toujours par hypothèses, comme celle de la statue, comme celle de deux enfants abandonnés dans un désert? »

Pauvre raisonneur, Condillac s'en tient à la surface : il ignore

tout à fait l'idée de cause; il croit à la sensation, mais il ne se demande pas *comment* elle est sentie; il attribue tous les progrès à l'habileté avec laquelle nous nous sommes servis du langage, mais il ne s'enquiert pas d'où cette habileté nous est venue.

L'enchaînement des idées n'est, selon lui, qu'une habitude; lorsqu'une sensation se réveille, les autres la suivent, réunies entre elles par cette force de l'habitude; mais les sensations et les habitudes n'élèvent pas l'homme au-dessus des brutes; l'impression n'entraîne pas les généralités, les comparaisons, le jugement. Eh bien! tout cela est fourni par la parole. La question des rapports du langage avec les pensées avait été indiquée par Locke, mais d'une manière fugitive; Condillac la reproduit souvent, et affirme que les signes engendrent la réflexion, l'abstraction, le raisonnement et les autres facultés, par lesquelles l'intelligence de l'homme est supérieure à celle des bêtes. C'est au langage que nous devons l'habitude d'associer les idées, au moyen desquelles de savantes combinaisons sortent de la mémoire : par la parole l'homme acquiert les merveilles de l'intelligence et de la civilisation; par elle les sensations pensent.

Néanmoins, ce puissant stimulant de la pensée est aussi la cause des erreurs, alors que l'homme s'égare dans les généralités du langage, et prend pour la réalité les abstractions qu'elles ont créées. Il faut donc rapprocher le plus possible la parole de la sensation, décomposer les idées complexes en idées simples, et aller jusqu'à l'image fixe offerte par les sens.

On fait un mérite à Condillac de ses études sur le langage; mais s'il lui donna un développement plus particulier, ainsi qu'aux opérations de l'intelligence, il n'apporta rien de fondamental à la philosophie. Déjà, depuis Descartes, on avait reconnu l'impossibilité de bien comprendre les éléments du langage sans connaître les éléments et la formation de la pensée; c'est à quoi l'on arrive précisément en réfléchissant sur le langage, dans lequel se décompose la pensée, ainsi que dans la conscience. Quelques écrivains composèrent en conséquence des grammaires générales, dont la meilleure est celle de Port-Royal, où se trouve déjà établie la distinction entre les mots subjectifs et les mots objectifs, c'est-à-dire ceux qui dénomment les objets de notre pensée, et ceux qui indiquent sa forme, sa manière d'être, les différents aspects sous lesquels l'esprit considère les objets.

Le langage conduit donc l'esprit à trouver dans nos connaissances des éléments objectifs et des éléments formels; or, cela contrarie la doctrine de Locke, puisque les idées de rapport naissent non pas

des sensations, mais de l'activité synthétique de l'esprit. Condillac ignora cette distinction, qui l'aurait sauvé de l'erreur de la sensation transformée. Comme prêtre, il ne tira point les conséquences extrêmes; il raisonne en matérialiste, et néanmoins il place le siége de la sensation, non dans les organes, mais dans l'âme; bien plus, il se range parmi les idéalistes, et affirme que nous ne connaissons que notre pensée (1).

Le sensualisme était porté en Angleterre à ses dernières conséquences avec plus d'esprit et de talent. David Hume admit sans réflexion la théorie de Locke, que nous n'avons de connaissances que par les sens; mais Locke s'était contredit en distinguant nos connaissances primitives des autres qui proviennent de l'expérience. Or, Hume vit bien que des idées *a priori*, c'est-à-dire universelles et nécessaires, ne peuvent venir des sens. La proposition primitive: *Tout effet a une cause*, est impossible à déduire de l'expérience qui ne nous présente que des faits singuliers et jamais la connexion qui existe entre eux et leur cause, encore moins leur nécessité. Au lieu donc d'en conclure qu'il y a en dehors des sens quelque autre source de connaissances, Hume nia cet axiome, et dit que les hommes ne suivent cette règle que par habitude, c'est-à-dire que, pour ne pas douter du jugement arbitraire d'un philosophe, il supposa tout le genre humain en erreur, et supprima le fondement le plus général de l'activité humaine. Il raisonna donc ainsi : « Les idées, les jugements et toutes les autres modifications de l'esprit sont des sensations affaiblies, et dès lors moins certaines que les sensations proprement dites; mais toute certitude nécessaire manque même à celles-ci, attendu qu'aucune raison ne nous porte à croire qu'elles correspondent aux objets. »

1717-76.

En effet, nos jugements relatifs à l'ordre physique sont fondés sur la notion de cause; ceux qui ont pour objet la morale impliquent la notion de vertu et de liberté; ceux qui veulent expliquer l'origine et concevoir l'unité du monde physique et moral à la fois, impliquent la notion d'un principe universel. Or, ces trois idées de causalité, de vertu, de Dieu sont de pures hypothèses, des idées fictives. L'expérience nous offre bien les rapports de succession et de simultanéité entre les phénomènes; mais elle ne montre pas que l'un dérive de l'autre. L'idée de cause supprimée, tous nos jugements tombent, car nous ne pouvons expliquer les phénomènes qu'en y appliquant cette notion, et

(1) *Art de penser*, 1766.

c'est par elle seule que nous pouvons croire à l'existence des corps, puisque nous y croyons en tant qu'ils sont la cause de nos sensations.

Les notions sur lesquelles se fondent les conceptions morales ne se soutiennent pas davantage ; car l'homme ne peut être mû que par l'intérêt personnel : tout motif rationnel manquant à l'idée de générosité, d'abnégation, qui existe dans la vertu, il ne reste que le doute.

L'idée de liberté s'évanouit aussi ; car un choix libre sans motifs est impossible, et il n'existe pas de motif là où ne réside qu'une sensation qui entraîne irrésistiblement la volonté.

D'un autre côté, les sens n'offrent plus un moyen d'arriver à Dieu si l'on rejette l'idée de le considérer comme cause. L'homme adore donc, dès le principe, les phénomènes de la nature bienfaisants ou terribles, et par voie d'abstraction il les transforme en dieux, en dehors du monde sensible, pour créer un autre monde d'après sa fantaisie. Hume détruit donc Locke dans son élément, la sensation, en ramenant celle-ci à une perception de pure apparence ; la nature n'est plus qu'un mélange de perceptions et de phénomènes. La nécessité que Locke tirait de la causalité tombe lorsqu'on nie cette causalité, et qu'on la donne pour une illusion de l'habitude, tandis que le monde n'est qu'une fantasmagorie abandonnée au hasard.

Il n'y a point de philosophie possible sans la connaissance du rapport qui existe entre la cause et les effets; or, l'expérience, source unique de nos idées, ne nous présente aucune notion de ce rapport; il ne peut donc y avoir de philosophie, et l'esprit humain est incapable de connaître autre chose que certains faits arrivés en lui-même, et dont il se souvient.

L'évêque Berkeley était arrivé par une autre voie à la négation. Berkeley. 1684-1753.
Dans le problème fondamental de la philosophie, *Quelle est l'origine, quelle est la certitude de nos connaissances?* Locke avait répondu : *Les sens;* Berkeley, pour détruire dans ses fondements le matérialisme qui en dérivait, répondit : *L'idée.* Solutions très-disparates à la première vue, et pourtant ce dernier se reconnaissait le disciple de Locke, et croyait suivre sa théorie.

Le théorème de Locke, *Il n'y a que la sensation,* était insuffisant pour un esprit raisonneur. Comment une ensemble de sensations produites dans un être qui n'a que la faculté de les recevoir et de les conserver, peut-il devenir raison ? comment passer du monde qui nous est révélé par le toucher à celui que nous révèle la vue ? Les substances ne peuvent nous être connues que par les qualités

qui leur sont inhérentes. Or, nous ne pouvons concevoir aucune qualité comme inhérente à une substance corporelle; ni les qualités secondaires, telles que la couleur, l'odeur, la saveur, que Descartes a démontré exister en nous plutôt que dans les corps; ni leur qualité première, c'est-à-dire l'étendue, par suite des mêmes arguments employés contre les autres. Comme nous ne connaissons les corps que par l'étendue, le monde matériel est uniquement un phénomène, et il ne nous est donné de percevoir que des idées. Tous ces ordres d'idées sont simplement des signes conventionnels, des mots d'une langue dans laquelle nous parle Dieu, qui est la seule cause efficiente. C'est ainsi que Berkeley, partant de la sensation, arrivait au même point que Malebranche, partant de la pensée; comme il n'admet que les idées, son système fut appelé *idéalisme*, mais il vaudrait mieux le nommer *idéisme*.

En voulant détruire la matière pour ne conserver que l'idée, Berkeley fournit au matérialisme les armes les plus fortes. Helvétius répéta d'après lui ce mot fameux, que la supériorité de l'homme sur la brute tenait uniquement à la meilleure conformation de la main; Hume lui emprunta tous les arguments de de son scepticisme, et Condillac s'en fit le plagiaire dans son *Traité des sensations*.

Voilà donc quelles furent les conséquences des doctrines de Locke; le sens commun s'en effraya, et se mit à examiner l'erreur et à chercher un remède.

L'école écossaise, qui procède aussi de Berkeley, effrayée de ce vide et néanmoins fervente admiratrice de Locke, se demanda quelle barrière il avait franchie pour tomber dans cet abîme de doutes, où la philosophie s'était isolée de la politique et de la religion. Schaftesbury le premier proclama le sentiment moral comme la source des actions. A sa suite, Hutcheson commença la réaction contre le scepticisme, mais en croyant qu'il suffisait de reconnaître dans l'homme un instinct moral, « indépendant de l'utilité et du bien-être personnel, des sentiments et des passions, de la vérité et de la raison spéculative, ainsi que de l'idée que nous nous formons de la Divinité. » C'est à cette cause obscure qu'il rapportait la moralité des actions; mais quelle base lui donner? Comment croire que cet instinct ne naisse pas de nos dogmes, de nos actes antérieurs, de l'éducation? Il expliquait le fait par le fait, comme une science qui a honte d'elle-même, et cherche sa base dans le présent, dans le phénomène actuel et tangible, dans l'expérience.

L'Écossais Thomas Reid, esprit solide, attaqua autant le scepticisme que l'*idéisme* par la doctrine du sens commun, et à l'aide de principes primitifs indépendants de l'éducation. Bacon avait dit que la science consiste dans l'observation des faits et dans l'induction, qui, en rapprochant les choses semblables, met en lumière les idées générales. C'est là ce qu'entreprit l'école écossaise en étendant cette règle à la philosophie. La philosophie ne doit pas prétendre à expliquer les causes et les substances, attendu que nous ne pouvons connaître de la réalité que les faits ou les phénomènes que nous observons, et que nous devons nous contenter de bien décrire. Parmi les faits, les uns tombent sous les sens, d'autres sont l'objet des perceptions intimes; les premiers regardent la physique, et les seconds la philosophie. Des deux propositions contradictoires de Locke, *Toutes les connaissances dérivent des sens*, et *il y a une connaissance a priori*, Hume avait nié la dernière en reniant le sens commun. Reid s'en tient à celui-ci, et en conclut que tout ne vient pas des sens; qu'il se trouve dans l'esprit humain certaines vérités fondamentales, indépendantes de l'expérience, d'après lesquelles non-seulement le vulgaire, mais les philosophes eux-mêmes raisonnent et sont contraints de raisonner s'ils veulent être entendus, et pour que l'on puisse discuter avec eux. Dès qu'un homme les conçoit, il ne peut faire autrement que d'y adhérer; la faculté de les connaître est innée et commune à tous les hommes, pourvu que l'esprit soit parvenu à la maturité et dégagé de préjugés. Leur ensemble constitue le sens commun. L'un de ses axiomes fondamentaux est la véracité du témoignage des sens; l'autre, qu'il n'y a point d'effets sans cause efficiente. Reid. 1710-1796.

En appliquant le principe général, Reid trouve que nous acquérons l'idée des corps au moyen de l'*impression* qu'ils font sur nos organes, de la *sensation* qui en résulte dans notre âme, de la *perception* de l'existence et des qualités sensibles des corps. Comme la sensation ne peut être cause de la perception de l'existence du corps, il faut bien admettre dans l'esprit une activité innée qui la porte à juger, au moyen des sensations, l'existence du monde extérieur. Il entreprenait donc de fortifier les principes du sens commun contre la philosophie, qui prétendait l'anéantir; mais en voulant que la sensation diffère de la perception, il enlève la certitude à la connaissance, et retombe dans l'*idéisme*, qu'il voulait combattre. Il croit, contrairement à Locke, que la sensation est précédée par le jugement, à l'aide duquel on en reconnait l'existence réelle, et que la première

opération de l'esprit est la synthèse, et non l'analyse; mais s'il combattait ainsi les partisans de Locke, il ne voyait pas que le jugement même suppose une idée simple, générale, puisqu'on ne peut juger qu'une chose existe sans avoir une idée de son existence.

1778-1820. Thomas Brown, combattant aussi Hume, ne croit pas que la perception immédiate de Reid suffise pour prouver le monde extérieur, et il propose à sa place la *suggestion des idées* comme cause de tous les phénomènes intellectuels et moraux.

Stewart. 1753-1828. Dugald Stewart, en suivant toujours la méthode expérimentale de l'école écossaise, affirme que toutes les idées ne dérivent pas de la sensation, et que l'homme peut se former des idées générales par la dénomination des choses; il fut donc le chef des nominaux modernes. Reid avait nié tout intermédiaire entre l'objet perçu et l'esprit qui perçoit; mais si l'objet perçu par un individu existe réellement, les idées générales n'ont d'existence que dans l'esprit : il manquait donc à Reid un moyen de les expliquer. Stewart crut plus à propos de les nier et d'affirmer qu'elles ne sont que des noms. Il ne s'aperçut pas que les noms ne peuvent expliquer l'acte par lequel l'esprit imagine des êtres possibles, et en plus grand nombre que tous les êtres qu'il a perçus par les sens : c'est à quoi ne suffisent pas non plus les idées des qualités perçues dans les individus mêmes, et qui leur sont adhérentes; il faut que l'esprit conçoive ces qualités en elles-mêmes, c'est-à-dire isolées des individus, et comme purement possibles. Les signes ne sont pas non plus suffisants pour expliquer comment on arrive aux vérités générales, lorsqu'on n'admet pas que ces vérités soient quelque chose de réel.

Ainsi le problème de l'origine des idées générales n'est pas résolu par l'école écossaise; depuis Descartes, la philosophie se trouvait avoir reculé vers le doute et le matérialisme.

En Allemagne, après Leibniz qui sut être inventeur, quoique érudit, et ne rien perdre de sa profondeur ingénieuse, quoiqu'il eût tout lu et tout appris, Christian Wolf, que nous avons déjà mentionné parmi les publicistes, s'efforça de réduire les principes épars de la philosophie à un petit nombre d'une grande simplicité, et à les exposer avec une méthode géométrique. Il posa, pour règle suprême de la morale, l'obligation de se perfectionner soi-même, et dans ce but de s'employer à perfectionner les autres. Il s'en tenait donc à la seule raison, et il en tirait son système entier avec une logique rigoureuse; il fut très-goûté, quoique son édifice n'eût pas de base. Il distribua la philosophie, qu'il

Wolf. 1679-1761.

définit la science de tout ce qui est réel et possible, en théorique et en pratique : la première, divisée en logique et en métaphysique, comprend l'ontologie et la théologie; la seconde se divise en philosophie pratique générale, en éthique, en droit naturel et en droit politique. Ceux qui vinrent après lui y ajoutèrent l'esthétique.

S'il précisa mieux ses pensées à l'aide de cette méthode strictement mathématique et de cette terminologie exacte, il tomba souvent dans le formalisme. Bientôt Lange montra que son système conduisait à l'athéisme, à tel point qu'on le défendit dans les écoles. Il fut mieux combattu par Crusius, qui établit Dieu comme auteur arbitre du monde et comme principe unique de la morale.

Mais on vit bientôt les disciples de Leibniz et ceux de Wolf se laisser aussi supplanter en Allemagne par ceux qui, préférant la variété des applications à l'unité du principe, s'abandonnaient à l'empirisme de Locke. Quelques-uns d'entre eux opposaient l'éclectisme à la prédominance exclusive d'un système. Ainsi l'esthétique Sulzer transplanta de l'autre côté du Rhin la philosophie de Hume; Basedow posa pour principe de la vérité le bonheur, l'approbation intérieure et l'analogie; Mendelsohn et quelques autres mêlaient au génie moderne une dose d'antiquité; Titens exposa les conséquences des doctrines de Locke sans donner dans le matérialisme. La plupart s'accommodaient du scepticisme, non pas tant par conviction qu'à cause du vide qu'ils trouvaient dans le dogmatisme.

Kant. 1724-1804.

Il était temps de substituer une autre philosophie à celle-là, et de changer de route pour arriver à la certitude; celui qui opéra cette révolution philosophique fut Emmanuel Kant, de Kœnigsberg, homme dont toute la vie se résume dans ses ouvrages, mais qui réalisa avec plus de résolution que tout autre cette idée des modernes, que l'objet unique de la philosophie est l'esprit humain en lui-même, isolé de tout ce qu'il touche, réfléchit et suppose.

Loin que la vérité ait brillé tout à coup à ses yeux, nous trouvons sa doctrine enchaînée à celle de ses prédécesseurs, dont elle semble le corollaire. Lorsque Descartes posa le problème fondamental, *Puis-je savoir quelque chose ? Que puis-je savoir ?* il dit que les sens nous trompent tellement que nous ne pouvons que douter des choses extérieures, et que la seule chose dont nous puissions être assurés, c'est de n'être certains de rien.

Cependant, en même temps qu'il doute de tout, il ne peut douter de sa propre existence, c'est-à-dire que l'être qui doute n'existe; il établit donc son axiome fondamental : *Je pense, donc j'existe.* L'existence de l'âme est donc plus certaine pour lui que celle du corps; l'idée de l'existence est nécessairement comprise dans celle de l'être parfait; Dieu existe donc certainement, et comme il ne peut être que vrai, il n'a pu vouloir nous abuser; les corps existent donc. Descartes partait ainsi d'un acte de foi; mais il cessa d'observer la conscience après y avoir vu seulement la pensée, et il ne fonda point du même coup l'autorité de la conscience et celle de la pure raison.

Descartes admit l'opinion de Galilée, que les propriétés secondaires des corps sont seulement dans le sujet, et il fit résider l'essence des corps dans l'étendue; mais en cela il se trompa faute d'avoir observé que, dans toutes nos sensations, encore bien que subjectives, il y a toujours une partie qui se trouve en dehors du sujet. Les arguments auxquels il eut recours pour les qualités secondaires, furent employés par Bayle à démontrer que les qualités premières, et entre autres l'étendue, sont subjectives; en se servant d'un argument *ad hominem*, il dit que nous ne percevons l'étendue que par une sensation, et que, celle-ci étant subjective, l'étendue doit l'être aussi. Kant, partant de là, n'eut plus qu'à inventer le terme de *forme de sens extérieur*, pour signifier l'aptitude que possède le sujet d'avoir la perception de l'espace; mais, dans les inventeurs, il faut chercher de préférence la méthode, qui survit même aux vices de l'application. Descartes avait donné l'exemple de déduire toute la métaphysique d'une donnée psychologique; il fallait pousser plus avant l'observation de la conscience, et, avant de tirer les déductions, reconnaître toutes les croyances qu'on nous présente comme aussi nécessaires que l'existence de la pensée. C'est ce qu'entreprirent les Écossais, qui s'efforcèrent de compléter la philosophie par la méthode : ils n'inventent pas, mais ils renversent les anciennes erreurs; ils nient comme Locke, mais ils arrivent aussi à quelques affirmations; ils affermissent l'autorité des facultés primitives, et mettent sur la route de la vérité.

Kant, ayant trouvé leurs raisonnements faibles, reprit le problème de la connaissance au point où l'avait laissé Berkeley, et se lança dans les profondeurs de la philosophie.

Il avança d'abord, en reprenant le problème de d'Alembert, la nécessité d'une science qui exprime la possibilité de l'expérience extérieure; mais cette science résultera-t-elle des seules

notions offertes par l'expérience, ou bien en existe-t-il qui soient indépendantes des sensations, et que l'intelligence seule produise? Locke avait admis ces dernières; Condillac lui-même convenait qu'il n'était pas possible de donner raison par les faits de l'origine de la connaissance; cela est si vrai qu'il partait d'hypothèses, et concluait au raisonnement. Il montrait ainsi, malgré lui, que l'idéologie doit s'établir *a priori*, et se diriger d'après l'expérience intérieure, non moins que d'après celle qui vient du dehors.

Leibniz, en haine de la philosophie vulgaire, répudia la table rase de Locke, et pensa que la sensation naît de la force intime de l'âme; or, il existe dans l'âme des perceptions dont elle n'a pas conscience. S'il y a des composés, dit-il, il y a des simples, et il appela ces unités primitives des *monades*. Une substance simple ne peut recevoir du dehors ni une substance, ni un accident. L'âme est une monade; elle ne saurait donc recevoir rien d'extérieur, et la sensation n'est qu'un changement que l'âme produit en elle-même à l'aide d'une force extrinsèque. C'est là la *force représentative*, raison suffisante des sensations, essence et nature de l'âme.

Il résulte de cette force que l'âme doit avoir des sensations, mais non pas qu'elle doive avoir une sensation plutôt qu'une autre. Cependant, Dieu créa l'âme de telle sorte qu'il naît de sa force représentative une série de représentations, dont chacune a sa raison suffisante dans la représentation intérieure; Dieu a déterminé ainsi la série entière des états de chaque âme.

Lors donc que les autres philosophes niaient tout, en supposant l'âme une table rase, Leibniz lui donnait trop en déduisant d'elle seule toute chose.

Kant admit comme base, à la suite de Locke, que toutes nos connaissances nous viennent de l'expérience (1); mais il trouva que Locke n'avait pas examiné si cette expérience était possible lorsque les sensations sont attribuées uniquement à l'esprit, et il affirma que la connaissance *a priori* est nécessaire et universelle.

La logique se trouva constituée du moment où ses règles furent rendues indépendantes des applications. Les mathématiques firent des progrès lorsqu'on en rechercha les propriétés constantes, de même la métaphysique ne pourra se constituer qu'autant que ses lois seront considérées indépendamment de l'objet. Kant voulut donc porter sur le sujet de la connaissance les recherches dirigées

(1) La critique de la pure raison commence par une proposition qui n'est rien moins que critique : « Il n'est point douteux que tout notre savoir commence par l'expérience. »

jusque-là sur l'objet, de même que Copernic, ne pouvant expliquer le monde en faisant tourner les cieux autour de l'homme, fit tourner l'homme autour du soleil; il faut donc commencer par étudier l'instrument de l'intelligence.

Dans toute proposition, il y a un élément général et logique, avec des éléments particuliers, variables, accidentels. Lorsqu'on dit un *assassinat*, on suppose un meurtrier et une victime; les circonstances varient, l'instrument diffère, mais reste le principe général que tout assassinat provient d'un assassin, et un plus général encore, que tout accident a sa cause; celui-ci serait la *forme*, les autres la *matière*. La matière, mais non la forme, est fournie par l'Éternel; la forme résulte en conséquence de l'intérieur du sujet; les connaissances sont donc ou subjectives ou objectives.

Mais, comme la matière n'entre dans la connaissance réelle que pour la forme, l'objectif ne nous est connu que par le subjectif; dans l'étude, il faut partir de la pensée, de la forme, et non de l'objectif. La métaphysique change donc de point de départ; il en résulte que ni le sensualisme ni l'idéologie ne se soutiennent plus, attendu qu'ils vont de la matière à la forme, de l'objet au sujet, de l'être à la pensée, de l'ontologie à la psychologie.

Reid avait vu que la connaissance *a priori* n'a rien à faire avec les sensations, mais qu'elle s'éveille en nous à leur occasion. Il ne rechercha pas comment le fait se produit; Kant, au contraire, prit de là son point de départ; il lui parut que les objets n'étaient pas seulement un agrégat de sensations, mais de sensations (*matière*) et de qualités placées dans l'esprit (*forme*). Les sensations sont l'élément matériel de la sensivité; le temps et l'espace, formes de nos perceptions, en sont l'élément formel. L'entendement réunit les matériaux fournis par l'expérience à l'aide des quatre catégories ou formes de la conjonction de la matière aux conceptions indépendantes de l'expérience, et ces catégories, réunies à la forme des intuitions sensibles, donnent les principes constitutifs de l'entendement. En étendant sa doctrine à des vérités d'un autre ordre, Kant découvrit que notre esprit ou divise l'idée en plusieurs parties, ce qu'on appelle *analyse*, ou réunit ces parties en une idée, ce qui est la *synthèse*. Par les jugements analytiques, nous attribuons au sujet un *prédicat* qui lui est essentiellement inhérent, comme lorsque l'on dit : *Le triangle est une figure de trois côtés;* par les jugements *synthétiques*, le prédicat est quelque chose de plus que ce qui se conçoit dans le sujet, comme lorsqu'on dit : *Le ciel est serein.*

Or, comment ces jugements divers peuvent-ils commencer dans notre esprit? Le jugement analytique suppose le jugement synthétique déjà fait, attendu qu'on ne décompose que ce qui est déjà composé; il faut donc porter son attention sur les jugements synthétiques, et l'on trouve que quelques-uns d'entre eux se rapportent à l'expérience (*empiriques*), et que d'autres se font *a priori*.

Les premiers s'opèrent sans difficulté; mais l'appui de l'expérience manque aux jugements *a priori*. Or, d'où proviennent les prédicats de ces jugements? Les sens ne nous les fournissent pas; nous sommes donc forcés de les tirer de nous-mêmes, et de croire en conséquence qu'il existe en nous une énergie merveilleuse, d'où émanent les prédicats de l'espèce des choses. Ces prédicats, qui existent en nous *a priori*, doivent être nécessaires et universels.

La philosophie doit donc s'appliquer à énumérer ces prédicats, sans lesquels les objets perçus par nous n'existeraient pas, et à décrire la manière dont notre esprit applique ces prédicats aux choses, et en forme les objets de ses connaissances.

Il fallut par conséquent entreprendre la critique générale tant de la raison théorique que de la raison pratique, et d'une troisième qui établit l'alliance de la première avec la seconde.

Quant à la première, il faut distinguer dans la sensibilité la *matière* fournie par les sens, et la *forme* antérieure à l'expérience; car, pour produire les idées, il ne suffit pas de la sensibilité passive, mais il faut encore une opération active de l'intelligence, qu'on peut appeler spontanéité.

Une fois les intuitions recueillies pour former les idées, l'intelligence travaille à les réunir pour en former les jugements. Or, tous les jugements se rapportent à la *quantité* ou à la *qualité*, ou à la *relation*, ou à la *modalité*; de ces quatre modes fondamentaux naissent douze catégories : unité, pluralité et universalité, réalité, négation et limitation, substance et accident, causalité et dépendance, action et réaction, possibilité, existence, nécessité, avec leurs contraires; ces catégories, pures conceptions de l'esprit, qui, réunies aux perceptions de la sensibilité par un médiateur, qui est le temps, composent l'objet de la pensée, et d'après lesquelles se forment tous les jugements, ne procèdent pas de l'expérience, mais sont des lois universelles de l'intelligence.

L'acte qui ramène les jugements à l'unité est le raisonnement, par lequel la raison opère à part de l'intelligence, et dont la fonction consiste à chercher la condition absolue d'où se tirent les

conséquences à l'aide des prémisses. De même qu'il y a trois formes générales du raisonnement, la catégorique, l'hypothétique et la disjonctive, de même trois idées établissent la condition absolue de l'unité pour chaque forme de raisonnement; or, aucune de ces idées ne peut être fournie par l'expérience, qui ne correspond qu'aux phénomènes et ne représente point une chose absolue et générale. De semblables notions existent donc *a priori*, et, considérée en elle-même, la raison est *pure*.

En résumé, la connaissance humaine se compose d'un élément empirique et d'un élément dérivé de l'intelligence; les notions de la raison pure n'ont aucune réalité objective, attendu qu'elle opère non sur l'intuition, mais sur les formes des jugements produits par l'intelligence. Nous sortons de la raison quand nous voulons trouver, au moyen de ces notions, des existences en dehors du monde sensible, tandis que l'expérience est la limite de la connaissance humaine; il en est de même lorsque nous ne nous servons pas des notions de la raison pour ordonner nos jugements, mais que nous voulons les appliquer aux données de l'expérience; de là résultent les antinomies. Les lois que nous appelons lois de la nature sont celles de notre intelligence, qui les impose à la nature.

Kant, véritable révolutionnaire, qui méprise ses adversaires (1) et ne transige jamais avec eux, a le mérite d'avoir

(1) Si l'on veut comparer Kant avec ceux qui l'on précédé, on peut consulter le tableau suivant :

Locke dit : La première opération de l'esprit est l'analyse.

Les idéologues : La première opération de l'esprit est la synthèse; celle-ci ne combine que les sensations.

La philosophie transcendante : La première opération de l'esprit est la synthèse; elle ne combine pas seulement les sensations, mais aussi quelques éléments subjectifs qui existent en nous indépendamment des sens.

Condillac : Tout le savoir humain dérive des sensations.

Kant : Tout le savoir humain commence avec les sensations; mais il ne dérive pas entièrement des sensations.

Leibniz : Il y a des notions *a priori*; elles ont des archétypes conformes à elles.

Kant : Il y a des notions *a priori :* elles n'ont pas d'archétypes auxquels elles soient conformes; mais elles sont de simples formes sans valeur réelle.

Leibniz : Les vérités nécessaires contiennent la raison déterminante et le principe régulateur des existences, c'est-à-dire les lois de l'univers.

Kant : Les vérités nécessaires contiennent les conditions formelles de l'expérience; elles sont les lois non des choses en elles-mêmes, mais des phénomènes. Les choses en elles-mêmes ne peuvent se connaître ni *a priori*, ni par des données adventices. L'ordre *a priori* est purement idéal; c'est l'ordre des phénomènes constants, qui, combinés avec les phénomènes passagers et accidentels

mieux distingué que tout autre moderne le sentiment de l'intelligence, l'intuition des idées; il a vu que toutes les opérations de l'entendement peuvent se réduire à des jugements, et que, par conséquent, il fallait avant tout scruter les fonctions du jugement.

Locke, voyant que certaines idées dérivent des sensations, en conclut que les sensations sont la source de toutes les idées; Kant, voyant que quelques-unes ne pouvaient en dériver, conclut que les idées ne sont pas fournies par les sens : avec le premier, on arrive à nier toute vie intellectuelle en dehors des sens, et l'on va droit au matérialisme; le second produit une réaction puissante. Tandis que les encyclopédistes disent : *Touchez, comparez, jugez*, Kant reconnaît une révélation de la conscience, indépendante des sens. Les idées, selon lui, viennent toutes de l'expérience; mais il admet que l'expérience ne suffit pas pour les expliquer toutes, et qu'elles peuvent résulter d'une réflexion sur soi-même.

Mais on peut demander à Kant s'il se forme réellement des jugements synthétiques *a priori*, c'est-à-dire où le prédicat ne s'est pas tiré de l'expérience. A coup sûr, les exemples qu'il produit ne démontrent pas cette opinion (1). La supposition étant donc fausse, sa recherche du problème général de la philosophie, savoir comment les jugements synthétiques sont possibles *a priori*, restait erronée.

Il n'est pas vrai non plus que les quatre catégories soient les conditions de la perception intellectuelle; car elles ne sont que les conditions de l'existence des choses extérieures. Mais, en admettant même les catégories, Kant laissait sans explication la nature de la perception intellectuelle, c'est-à-dire comment est possible la relation d'identité entre la chose particulière dans l'objet et la chose universelle dans l'esprit. Il ne fait donc, sous une apparence d'originalité, que développer la théorie de Reid; comme ce philosophe, il n'attribue rien d'inné à l'esprit, mais lui suppose une énergie créatrice du monde extérieur et sujette à des lois inévitables. Kant prétendait avoir réfuté l'idéalisme de Berkeley; mais il ne fit, en effet, que le transporter des sens à l'intelligence; car, si l'objet des sensations est fourni par notre esprit, nous tombons dans un idéalisme universel, qui déclare

de la sensation, constituent les phénomènes complexes des corps et du moi, ainsi que la nature phénoménale. Hors de cette dernière, les vérités nécessaires sont sans valeur.

(1) Rosmini le démontre avec évidence.

l'homme incapable de savoir quoi que ce soit. Tel est le *criticisme*, qui réduit à la seule idée les choses même extérieures.

Après avoir nié la causalité, Hume arrivait à déclarer la métaphysique impossible comme science. Kant accepta cette décision, attendu que notre savoir ne s'étend pas au delà des limites de l'expérience; mais il ajouta que la métaphysique est un fait, comme disposition naturelle de notre esprit. En effet, en voyant les phénomènes s'enchaîner, nous sommes portés naturellement à rechercher si le monde eut un commencement, s'il a une limite par rapport à l'espace, s'il y a des corps indivisibles. L'expérience n'a pas de réponse à ces questions; d'où il résulte que notre esprit tend à en outre-passer les limites. Il est certain encore que, dans la solution de pareils problèmes, la raison arrive à des conclusions contradictoires.

D'où provient donc cette *illusion transcendante*, par laquelle la raison est contrainte d'établir une réalité au delà du sensible? D'où naît le conflit de la raison avec elle-même, lorsqu'elle conclut tantôt que le monde est limité, tantôt qu'il ne l'est pas, tantôt qu'il est éternel, tantôt qu'il est temporaire?

Kant se met en conséquence à rechercher l'origine de la métaphysique naturelle, et montre que la raison est la faculté de déduire des conséquences particulières de principes généraux; or la conséquence de tout raisonnement peut être considérée comme un conditionnel d'où l'on remonte à un principe qui est lui-même la conséquence d'un autre raisonnement, jusqu'au moment où l'on est forcé de s'arrêter à un absolu ou à un inconditionnel fondé dans l'essence de la raison même, et qui devient le fondement de toute unité de raison. C'est là un principe synthétique *a priori*; si donc, comme nous le prétendons, on nie l'existence de pareils jugements, toute la métaphysique du criticisme s'écroule.

Comme faculté transcendante, l'intelligence peut se définir la *faculté des idées*, et la raison, la *faculté de l'absolu*.

Kant détermine ici les divers raisonnements catégoriques, hypothétiques ou disjonctifs, dont il déduit l'idée *psychologique* du *moi*, l'idée *cosmologique* et l'idée *théologique*; il en conclut que tous les jugements se fondent sur les paralogismes transcendants par lesquels la raison, s'élevant au delà de l'expérience, conclut de l'idée à la chose en elle-même. C'est là un grand vide que nous pouvons éviter si, au lieu de lui concéder que la substance soit une catégorie, nous croyons qu'elle est une chose en elle-même, et que le sens intime qui nous indique le *moi* comme une

substance est infaillible ; enfin que la règle, qu'il n'y a point d'effet sans cause, est réelle et absolue.

Après avoir admis que la sensivité n'offre que des perceptions simples, Kant la rejette du domaine de la philosophie, et la raison pure se réduit dès lors à de simples possibles. Les idées de Dieu, d'âme, de bien et de mal, dépassant le cercle de l'expérience, sont donc destituées de valeur réelle. Kant, se refusant à cette conclusion, fut contraint de s'orienter dans la nature, et de repousser les conséquences de son propre système, en réédifiant par la force de la volonté ce qu'il détruisait par la force de la raison.

Il eut donc recours à la raison *pratique*, qui a pour objet le bien et le mal ; ainsi, après avoir proscrit l'absolu dans l'intelligence, il songe à le réintégrer dans la morale. La volonté est déterminée par un élément matériel et par un élément formel, c'est-à-dire par des motifs qui opèrent sur la sensibilité, et par des motifs désintéressés, relatifs seulement à la raison pure, et qui se réduisent à cette maxime catégorique : *Agis selon une règle qui puisse être regardée comme la loi générale des êtres raisonnables*.

Cette règle s'applique à trois postulats : la liberté, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu. En effet, si l'homme n'était pas libre, il ne pourrait attribuer ses déterminations qu'à ses penchants ; l'homme doit tendre vers un idéal de vertu supérieur à l'empirisme des jouissances, ce qui implique un progrès perpétuel, uniquement réalisable par l'immortalité. Son but suprême n'est pas le bonheur, auquel l'instinct seul aurait suffi : c'est la vertu. Or l'harmonie entre la vertu et la félicité suppose une cause indépendante de la nature, et douée d'intelligence et de volonté, c'est-à-dire Dieu.

Les principes de la raison pratique et de la raison théorique resteraient séparés, si l'homme ne possédait une faculté particulière d'appliquer au monde de la nature les idées du monde de la liberté. C'est la faculté de juger, et elle a deux modes : ou elle considère la concordance des moyens dans les formes des choses, de manière à procurer le sentiment du plaisir, et elle est *esthétique ;* ou seulement elle la considère logiquement pour obtenir la connaissance des choses, et elle est *théologique*.

La critique du jugement esthétique est la théorie du beau, c'est-à-dire du sentiment de la concordance entre l'imagination et l'intelligence ; et la théorie du sublime, qui est le sentiment de notre impuissance à embrasser par l'imagination les pensées

qui nous sont présentées par la raison. La critique du jugement théologique contient la théorie de la nature selon le rapport des moyens avec les fins.

Kant crut pouvoir suppléer ainsi à l'imperfection des méthodes précédentes, en complétant la critique de la raison déjà tentée par Descartes, et en se proposant de combiner le principe sensualiste de Bacon avec le principe idéaliste de Leibniz.

Il exposa le tout dans une forme bizarre, hérissée de néologismes et de formules, et qui ne parle qu'au jugement et à la froide raison : mais, dans ses analyses rigoureuses, dans ses distinctions infinies, véritable algèbre de l'intelligence, on voit plutôt l'enthousiaste qui veut paraître un homme extraordinaire que le tranquille investigateur de la vérité; on aperçoit l'esprit orgueilleux qui se considère comme s'élevant seul au-dessus de cette pauvre humanité, jouet du hasard et de l'illusion.

Ce fut en vain qu'il se flatta de renverser par la critique le véritable scepticisme. En plaçant la législation suprême de la nature dans les seules facultés de notre intelligence, il chancelle; de plus, nos facultés ne peuvent atteindre à la connaissance des causes et des effets, réservés à l'intuition expérimentale.

Leibniz a dit, et la philosophie de l'histoire le confirme, que la plupart des systèmes ont raison dans les choses qu'ils affirment, et tort seulement dans ce qu'ils nient; cela se vérifie éminemment chez Kant. Esprit très-pénétrant, admiré et rarement lu, faux dans l'ensemble, il fut très-utile à la vérité par ses vues nombreuses; car il écarta l'empirisme mesquin, et dirigea l'attention sur les éléments simples et transcendants de nos connaissances. Il porta aussi sa pénétration sur l'histoire, et dit que, de même que Copernic a trouvé que le soleil est le centre du système planétaire, on finira par trouver que l'homme est le centre du système moral. En effet, il admettait une loi, une distinction de toutes les choses, et à plus forte raison de l'homme, dont les dispositions naturelles doivent se développer entièrement pour une fin, non toutefois dans l'individu, mais dans l'espèce; car, en même temps que les individus périssent, l'espèce est immortelle, et profite des améliorations de chaque génération. Or le problème le plus important que la nature invite l'homme à résoudre, c'est d'établir une société civile et générale qui maintienne le droit et la liberté de chacun; on pourrait même composer une histoire universelle d'après un plan qui aurait pour objet d'assurer une société civile parfaite.

Kant assigna des limites fixes entre la jurisprudence et les au-

tres sciences qui s'y rattachent, et il introduisit les principes tirés des formes de la pure raison, en faisant ainsi une science véritable ; mais les sophismes du temps et les croyances protestantes le conduisirent, comme d'autres penseurs de son époque, à établir le système de la force, c'est-à-dire un état social où chacun fût réprimé dans l'exercice de ses droits de manière à ne pouvoir, quand il le voudrait, nuire à ses semblables : tyrannie redoutable et impossible.

Kant resta inconnu à sa patrie jusqu'au moment où les journaux se mirent à le prôner et à l'analyser. Reinhold, professeur à Iéna, substitua à sa phraséologie technique un langage plus populaire. Alors une tourbe d'écoliers se jeta sur les traces de Kant, et exagéra ses défauts. Beaucoup de philosophes, se donnant comme partisans du criticisme, devinrent dogmatiques en prétendant analyser toutes les fonctions ; en négligeant l'expérience, ils s'égarèrent dans des hypothèses transcendantes et ridicules sur des matières dont l'intelligence humaine a naturellement l'intuition.

Kant avait proclamé l'ignorance des choses en elles-mêmes ; d'autres nièrent qu'il existât rien en dehors de l'expérience humaine, et l'on prôna *le grand rien* comme une découverte sublime. Quelques autres voulurent, au contraire, tirer de l'esprit humain ce qui est au delà de ce qu'on peut connaître. Si Kant, malgré sa critique, se vantait d'établir une nomenclature exacte des facultés de l'esprit humain, ses partisans allèrent jusqu'à établir les limites de l'esprit, à indiquer les bases des sciences à naître, et le point auquel il était permis d'aspirer. S'il introduisit des termes nouveaux pour des idées nouvelles, ses disciples réduisirent la philosophie à des expressions techniques, ce qui était la soustraire au peuple. Il était érudit ; ils dénigrèrent l'érudition, en voulant tirer tout de leur cerveau ; l'étude encyclopédique s'étendit, et détourna les esprits des études classiques.

Kant s'était demandé, *Comment pouvons-nous connaître?* et il en résulta le criticisme ; *Qu'est-ce qui est?* et il en résulta le dogmatisme. En répondant, Kant s'était arrêté au doute. Fichte répondit : *Le moi*, et prétendit établir un nouveau système pour réduire à l'unité la matière et la forme, de même que pour expliquer le rapport entre les représentations et les objets.

Fichte. 1762-1814.

Kant montrait, en arrivant à la négation, que notre intelligence est limitée et impuissante, et qu'il faut par conséquent recourir à une raison supérieure qui pénètre les vérités essentielles des choses, et n'induit pas la pensée, mais la construit.

Toute réalité disparaît chez Kant, à l'exception des *schémas* et des idées, au milieu desquelles apparaît *le moi*, représentatif. *Le moi* fut pris par Fichte pour l'unique vérité absolue, de telle sorte que la psychologie se convertit soudain en ontologie. De 1794. là sa *doctrine de la science*, où il soutient que la conscience et les objets, la matière et les formes, sont produits par un acte du *moi*, et recueillis par la réflexion. Il fit voir qu'il connaissait le défaut du criticisme; mais lui aussi, en prétendant expliquer tout, laissa trop de choses sans solution. Les lois logiques, sur lesquelles il s'appuie, et qui sont les formes de la pensée, ne peuvent conduire notre connaissance jusqu'à l'existence réelle, et à l'essence du sujet ou de l'objet.

Dans la morale, il rappelle les stoïciens, exposant avec éloquence les idées du devoir pur et de l'abnégation. Agir est le thème continuel de la philosophie de Fichte; il rejette le formalisme des écoles, qui cache souvent le vide du fond, et aborde les questions capitales, en les dédaignant toutefois tant qu'elles restent à l'état de spéculation. C'est ainsi que ce patriote stoïque, croyant uniquement à l'âme, construisit la morale et la politique entière sur l'indépendance spirituelle. Il donne à la philosophie le nom de théorie de la science, base de toutes les sciences : elle doit avoir en conséquence, premièrement, un principe certain, absolu, immédiat, qui la garantisse elle-même et toutes les connaissances humaines; secondement, une forme systématique qui serve de type à chaque science.

L'essence du *moi* consiste à avoir la conscience de soi; il se crée donc lui-même par l'acte de sa conscience, et par suite il conçoit ce qui n'est pas *moi*, c'est-à-dire le monde extérieur et même Dieu. Au lieu donc de partir du fait de la conscience, Fichte part de l'activité de la pensée, se repliant sur elle-même; d'où l'on voit qu'il confond l'actif avec le passif dans une seule essence, et qu'il fait l'actif du passif et le passif de l'actif.

Cet idéisme transcendantal, qui fut le passage entre l'idéalisme subjectif de Kant et l'objectif de Schelling, éleva les esprits aux problèmes les plus sublimes; ainsi, tandis que le siècle avait été plongé dans la matière, il représenta la vie de l'esprit comme la seule véritable.

De là naquit chez l'homme, enorgueilli par la puissance que l'imagination donne à son esprit, une confiance, nous dirions presque une hardiesse qui se révéla avec une magnificence voisine du ridicule, lorsque Fichte, *Messie de la raison pure* (1),

(1) C'est ainsi que l'appelle Jacobi dans une très-belle réfutation.

dit du haut de sa chaire : *Dans la prochaine leçon, je m'occurperai de créer Dieu.*

Le mouvement ne s'arrêta pas là; Schelling, peu content de chercher, comme Kant, la connaissance de la faculté de connaître, veut arriver à la connaissance des idées engendrées par cette même faculté. Kant avait dit que la raison seule était certaine, et que le reste n'était que doute. Fichte en déduisit que l'existence du monde dépend tout à fait de l'esprit humain, et que la raison crée ce qu'elle conçoit. Or Schelling prétendit que, si la pensée produit tout ce qu'elle comprend, les êtres n'existent que conformément à la pensée, et que le monde est identique avec l'intelligence, de telle sorte que la philosophie naturelle a pour type la philosophie de l'intelligence humaine; il emploie à le démontrer la double puissance de la méthode et de l'imagination, la physique et la poésie.

Après lui, Hégel, en cherchant cet absolu des choses, dont la connaissance est le but de la science, le définit ce qui est en soi, par soi et pour soi, définition où il identifie l'objet et le sujet.

Des écoles très-différentes naquirent ainsi de Kant, comme jadis de Socrate. A la demande, *Qu'est-ce qui existe?* il n'avait fait que douter; Fichte répondit, *Le moi*; Schelling, *Le moi et le non moi identifié*, en penchant toutefois pour le *non moi*, c'est-à-dire pour la nature, ce qui le conduisit au panthéisme. Mais l'identité absolue se trouvant irréconciliable, d'autres philosophes se tournèrent vers le dualisme de Kant, ceux-ci préférant la partie matérielle avec Oken, ceux-là la partie intellectuelle avec Hégel.

Kant déclare que l'idée s'affirme seulement elle-même; Fichte ajoute que, seule, l'idée affirme l'être; Schelling proclame ensuite que l'être produit l'être; enfin Hégel veut que l'idée soit l'être, et il arrive ainsi au panthéisme. Les conséquences de ce système, que ses élèves ne dissimulent pas, renversent la morale et révoltent le sens commun, qui commande de revenir à des principes plus sains et plus solides.

CHAPITRE XXIV.

ESPAGNE.

L'Espagne, autrefois à la tête des nations de l'Europe, les suivait alors de bien loin. Philippe V de Bourbon, engagé dans les guerres occasionnées par son avénement au trône d'Espagne, et con-

traint de seconder la politique de son grand-père, avait arrêté la décadence sans faire toutefois commencer le mouvement ascendant. L'intolérance voulait encore du sang; en 1725, trois cents individus suspects d'islamisme furent arrêtés à Grenade par le saint office, dépouillés de leurs biens, et condamnés à l'emprisonnement ou à l'exil. En 1732, on renouvela l'édit qui obligeait à dénoncer quiconque appartiendrait à une des religions juive, mahométane ou luthérienne, ou ferait des pactes avec le diable. Sous Philippe V, la seule ville de Malaga vit cinquante-deux auto-da-fé, et Arcos soixante-quatorze.

Les soulèvements qui éclatèrent pendant la guerre de la succession, fournirent à Philippe V un motif pour enlever à l'Aragon et à Valence leurs constitutions; puis il fit changer dans les cortès de 1713 l'ordre d'hérédité au trône de Castille : dès lors les femmes ne devaient être appelées à succéder qu'après l'extinction des lignes masculines, dans lesquelles s'exercerait le droit de représentation (1). La nouvelle dynastie donnait à l'Espagne, comme pour compenser les pertes qu'elles lui avait occasionnées, le sentiment de l'ordre et l'exemple de la discipline. Un nouvel art militaire lui fut enseigné ; l'étiquette devint moins sévère, et le ministère du cardinal Alberoni montra que l'Espagne était capable de tenir le premier rang en Europe. Les grands voyaient Philippe de mauvais œil, parce qu'il manquait aux égards auxquels ils prétendaient; mais le peuple le trouvait moins coupable que la reine, princesse intrigante qui poursuivit l'œuvre d'agrandissement com-

(1) On a beaucoup discuté sur cette loi, lorsque Ferdinand VII mourut sans laisser de fils (1833). Quelques-uns l'ont confondue à tort avec la loi salique, qui exclut pour toujours les femmes du trône. Elle est en vigueur en France et dans les anciens électorats, ainsi que dans les pays où elle provient de droits féodaux ou de pactes héréditaires, comme entre les maisons de Saxe, de Brandebourg (excepté le royaume de Prusse) et la Hesse. Dans la succession en *ligne cognatique pure*, les héritiers mâles et femelles de la même ligne ont un droit égal, si ce n'est qu'au même degré les mâles l'emportent sur leurs sœurs même majeures, en se réglant du reste sur la présentation selon le droit romain; de telle sorte que la fille d'un mâle est préférée à son oncle, si celui-ci était le puîné du père de l'héritière. Il en est ainsi en Angleterre, en Portugal; c'est aussi ce qui se pratiquait en Castille, en Aragon et en Navarre, pays qui, pour ce motif, changèrent plusieurs fois de dynasties. Philippe V voulut empêcher cette transmission du royaume à des étrangers en introduisant la succession cognatique mixte, qui n'appelle les femmes qu'autant qu'il n'existe plus dans une ligne un héritier mâle issu de mâles. Cette loi fut abolie par Ferdinand VII par la pragmatique du 29 mars 1830, afin que la succession échût à sa fille Isabelle au détriment de l'infant don Carlos, son frère; il ne fit que rétablir ainsi l'ancien ordre de succession, et se conformer à ce que les cortès de 1789 avaient demandé à Charles IV.

mencé par Alberoni, et voulut recouvrer ce que les traités de paix précédents avaient enlevé à sa famille.

Cédant à quelques scrupules qu'il conçut sur la validité du testament de Charles II, Philippe V abdiqua à quarante et un 1724. 13 janvier. ans, ou plutôt il rejeta le fardeau de la royauté sans l'avoir porté, et n'en conserva que les avantages; car il se réserva un revenu de trois millions sans compter les trésors entassés à Saint-Ildefonse, retraite délicieuse qui avait coûté quarante-cinq millions de piastres à bâtir.

Philippe avait en outre fait vœu de ne plus reprendre la couronne; mais, lorsque l'infant Louis, qui lui avait succédé, mourut 1er août. de la petite vérole, une commission de théologiens déclara que, sous peine de péché mortel, il était obligé de reprendre les rênes du gouvernement. La reine l'en sollicita par amour du pouvoir, de sorte qu'il se décida « à sacrifier sa propre félicité au bien de ses sujets. »

Il se mit alors à la merci du Hollandais Guillaume de Ripperda, qui, venu à Madrid comme ambassadeur des états généraux, y avait acquis les bonnes grâces du roi et plus encore celles de la reine, dont il servait l'ambition et les vengeances. Ce ministre conçut de grands desseins pour rendre la prospérité au royaume, aux manufactures, au commerce, et il promit beaucoup au pays; mais, au résultat, il se trouva que tout se passait en paroles, et l'indignation publique obligea le roi de le destituer (1).

Nous avons parlé suffisamment des intrigues à l'aide desquelles Élisabeth bouleversa toute l'Europe pour donner des trônes à ses fils; elle ne se reposa point après l'avénement de Ferdinand VI, qui, bien qu'elle lui fût très-hostile, lui témoigna Ferdinand VI. 1746. 9 juillet. beaucoup de respect, moins par générosité que par faiblesse de caractère. Mélancolique par peur continuelle de la mort, ayant l'inertie de son père sans ses talents, il fut surnommé le *Sage*, attendu qu'il parvint, à force d'économie, à rétablir les finances, au point de laisser soixante millions dans le trésor, où il avait trouvé un déficit de quarante-cinq millions; il releva la marine, et déclara qu'il ne voulait pas se faire le vassal de la France. Son gouvernement inclina vers les Anglais, lorsque ar-

(1) Ripperda fut enfermé dans le château de Ségovie, d'où une jeune fille qu'il avait séduite le fit évader après quinze ans de captivité; s'étant enfui en Angleterre, puis dans les Pays-Bas, il revint au protestantisme, en changeant pour la troisième fois de religion, et l'on a prétendu qu'il avait fini par se faire Turc lorsqu'il s'en alla commander une armée de Maroc contre les Espagnols.

riva au ministère don Joseph de Carvajal, homme d'un esprit borné, aux manières rudes, pointilleux sur l'étiquette, mais d'un jugement solide et rempli d'honneur. Le marquis de la Enseñada pencha, au contraire, du côté de la France; ministre excellent, il apporta des améliorations dans les finances et l'industrie, et s'immortalisa (tant le pays était arriéré) en ouvrant la grande route de Guadarrama entre les deux Castilles, qui avaient été privées jusque-là de communications entre elles; mais les intrigues des Anglais amenèrent sa destitution, et peu s'en fallut qu'on ne lui fît son procès. Le système anglais aurait prévalu alors sans la reine Barbe de Portugal, qui, moins intrigante qu'Élisabeth Farnèse, se contentait de maintenir son mari en paix avec son pays et l'Autriche, et d'amasser de l'argent, pour ne pas être exposée à manquer de pain à la mort de son époux.

Barbe était très-puissante à la cour; le confesseur du roi avait également beaucoup de pouvoir, ainsi que Charles Broschi, musicien célèbre sous le nom de Farinelli, qui dissipait, par ses chants, les accès d'hypocondrie de Ferdinand : on n'avait en conséquence rien à lui refuser; il ne devint pourtant ni arrogant ni avide, et il donna toujours des conseils honnêtes, parfois même salutaires.

L'Espagne se considérait comme toujours en guerre avec les Barbaresques, et n'admit même des trêves que fort tard. En 1720, elle avait repris avec beaucoup de peine Ceuta aux Maures, qui s'en étaient emparés vingt-trois ans auparavant, sous l'empereur de Maroc Muleï-Ismaïl. Lorsque la marine espagnole eut grandi en puissance, il devint difficile aux Barbaresques de se procurer les objets de première nécessité, à tel point qu'ils furent obligés de traiter avec la ville de Hambourg pour qu'elle leur fournît
1750. des armes et des munitions, en échange de leurs prises. Les Hanséatiques avaient obtenu beaucoup de priviléges en Espagne et en Portugal, à cause des facilités qu'ils offraient pour l'écoulement des denrées de l'Afrique et de l'Amérique; mais Ferdinand, voyant qu'ils donnaient la main aux Barbaresques en troublant le commerce et la sécurité de l'Europe, leur ferma ses ports et refusa toute médiation tant qu'ils n'eurent pas renoncé à leur arrangement avec les Algériens. Plus tard, les efforts des Espagnols échouèrent dans une nouvelle guerre contre les Barbaresques; enfin la paix fut conclue en 1780 avec le Maroc.

Les longs démêlés de l'Espagne avec Benoît XIV furent éga-

lement arrangés. On convint que le roi nommerait à tous les bénéfices consistoriaux comme aux bénéfices simples et entraînant résidence, à l'exception de cinquante-deux réservés au pape, qui ne les conférerait qu'à des Espagnols (1). En conséquence, les *cédules banquières* furent abolies ; on appelait ainsi une espèce de contrat entre la chambre apostolique et le candidat, qui s'obligeait pour une certaine somme, faute de laquelle il devait payer un intérêt exorbitant, si bien qu'un cinquième du revenu des bénéfices passait à Rome. On supprima aussi l'usage d'abandonner au pape la dépouille des morts et le produit des vacances ; on les réserva pour le nouveau titulaire ou des œuvres pies, et une partie fut destinée à créer des récompenses pour l'industrie et pour des services militaires. Le saint-siége reçut, à titre d'indemnité, neuf cent mille écus romains à l'intérêt de trois pour cent, et conserva en outre les dispenses pour mariages, qui lui rapportaient un million et demi. La bulle de la croisade, c'est-à-dire la dispense de faire maigre ou d'employer l'huile dans les jours de carême, qui se payait à raison de quinze sous par tête, fut déclarée perpétuelle.

Ferdinand ayant perdu la reine sa femme, sa mélancolie s'accrut ; il cessa de recevoir, de parler, de changer de linge, de se raser, de se coucher, et en peu de temps il suivit son épouse au tombeau. Il eut pour successeur son frère Charles III, qui Charles III. 1759. 10 août.
occupait depuis vingt-quatre ans le trône de Naples. Élisabeth Farnèse, qui voyait ses vœux dépassés, sortit de la retraite où elle était restée treize ans, pour exercer de nouveau la puissance, qu'elle garda tant qu'elle vécut. Farinelli fut congédié, et se retira près 1766.
de Bologne. Si Charles III ne fut pas un de ces grands princes dont la force suffit pour régénérer un pays, il prépara du moins les améliorations futures. Doué de qualités naturelles qui n'avaient pas été cultivées, il régna par lui-même, dans la tempête comme dans le calme ; de mœurs pures, très-religieux sans se mettre sous la dépendance de Rome et des confesseurs, il était opiniâtre dans ses vues ; sa passion pour la chasse lui faisait négliger ses devoirs. La haute main dans les affaires fut disputée entre le ministre Grimaldi, Génois, et le marquis de Squillace, amis de Charles. Ce dernier, qui avait été chargé des finances et de la guerre, introduisit de notables améliorations ; il fit éclairer Madrid, défendit de porter des armes, des manteaux

(1) Le chiffre du clergé espagnol a été exagéré. Selon Jovellanos, il comprenait, en 1787, cent quatre-vingt mille membres, dont soixante-dix mille appartenaient au clergé régulier.

longs et de larges chapeaux, et proscrivit encore d'autres abus. Le peuple, qui s'en prend volontiers aux ministres des finances, se souleva pour le massacrer; n'ayant pu s'emparer de lui, il demanda, outre son renvoi, la diminution du prix du pain et de l'huile, la faculté de porter les longs manteaux et les chapeaux rabattus; il fallut, pour calmer ce tumulte, que le roi députât vers eux quatre jésuites, qui, le crucifix à la main, accordèrent toutes les demandes, raisonnables ou non.

C'était un événement inouï en Espagne, et Charles III en garda rancune aux Français, qu'il soupçonna d'en avoir été les instigateurs; mais le duc de Choiseul sut tourner son mécontentement contre les jésuites, en lui faisant entendre qu'un soulèvement qu'il leur avait été si facile de calmer ne pouvait venir que d'eux. Charles le crut, et travailla activement à la destruction de cet ordre; afin de prévenir d'autres malheurs, le comte d'Aranda, nouveau ministre, chassa de Madrid six mille oisifs, et y fit entrer vingt mille hommes de troupes, ce qui rendit à l'autorité une force imposante. Il améliora la politique administrative, constitua l'armée sur le modèle de celle de la Prusse, augmenta la marine, restreignit le tribunal de la nonciature ainsi que les lieux d'asile, établit des écoles pour suppléer à celles des jésuites; l'inquisition, qu'il n'était pas possible d'abolir, fut du moins modérée. Il voulait, en suivant les idées qui étaient alors en progrès, mettre des limites à l'autorité royale; mais le roi, s'en étant aperçu, l'envoya en France comme ambassadeur.

Parmi les ministres de Charles III, don Pèdre Rodriguez, comte de Campomanes, homme instruit et habile, s'occupa de simplifier les impôts, de détruire la mendicité, d'écarter les entraves qui
1725-1803. gênaient le commerce des grains. Antoine Joseph Olavidéo de Lima, au Pérou, qui avait puisé dans ses relations avec Voltaire et Rousseau des idées philanthropiques et irréligieuses, dont il ne faisait pas mystère, fut chargé de fertiliser la Sierra-Morena, où il introduisit une colonie de Suisses, de Français, d'Allemands, de Bavarois, avec une constitution à la mode du jour, et, chose inouïe, en y tolérant les protestants. Un capucin, étant venu pour y prêcher, se mêla des affaires de la colonie; les colons portèrent plainte contre Olavidéo, qui, accusé d'opinions anticatholiques, fut condamné par l'inquisition à rester huit ans enfermé dans un couvent, sous la surveillance de deux moines qui l'instruiraient dans la foi : en outre, on lui interdit de monter à cheval ou en carrosse, de s'approcher de la cour et d'aucune grande ville à la distance de vingt milles; il devait s'habiller de gros drap jaune,

et ne lire que les œuvres du P. Grenade. Au bout de trois ans, ayant réussi à s'enfuir en France, il fut loué comme un martyr par les philosophes; mais il vécut assez pour se désabuser et pour écrire le *Triomphe de l'Évangile* (1803).

Charles III institua les sociétés des *Amis de la patrie* pour le progrès des arts et de l'agriculture, en y consacrant les revenus des bénéfices vacants. Les colonies n'avaient cessé d'empirer sous les derniers princes de la maison d'Autriche, et surtout pendant la guerre de succession, quand l'Angleterre et la Hollande interrompaient les communications avec la métropole. Il fallut que l'Espagne, pour qu'elles ne vinssent pas à manquer du nécessaire, s'écartât de son système d'exclusion, et permît aux Français de trafiquer avec le Pérou (1). En conséquence, les habitants de Saint-Malo, qui avaient un privilége de Louis XIV, y portèrent des marchandises françaises à des prix modérés, ce qui les déshabitua d'en faire venir d'Espagne; aussi, dès que la paix fut rétablie, Philippe interdit-il les ports du Pérou et du Chili aux bâtiments français, et chassa-t-il des mers du Sud les flottes qui n'y étaient plus nécessaires. Cependant, afin de se concilier la reine Anne, il avait accordé à la Grande-Bretagne, non-seulement l'*assiento*, mais encore la faculté d'expédier chaque année à Porto-Bello un bâtiment de cinq cents tonneaux, chargé de marchandises d'Europe. Les abus commis par les Anglais et l'oppression des Espagnols 1740.
produisirent la guerre dont nous avons parlé, et qui finit par affranchir ces derniers de l'*assiento*, en les laisant régler le commerce à leur gré, moyennant une indemnité de 100,000 livres sterling à la compagnie anglaise.

(1) Nous voyons, par la statitisque publiée dans le *Mercure péruvien*, qu'en 1791, sans compter ni les provinces de Quito et de Buénos-Ayres, ni le riche Potose, il y avait en exploitation dans l'intendance de Lima quatre mines d'or, cent quatre-vingts d'argent, une de mercure, quatre de cuivre, outre soixante-dix mines d'argent abandonnées : dans le district de Tarma, deux cent vingt-sept mines d'argent, outre vingt-deux abandonnées, et deux de plomb; dans celui de Truxillo, trois d'or et cent-quatre d'argent, outre cent soixante et une abandonnées; dans l'intendance de Huamama, soixante d'or, cent deux d'argent, une de mercure, plus trois d'or et soixante-trois d'argent abandonnées; dans le district de Cusco, dix-neuf d'argent; dans celui d'Arequipa, une d'or, soixante et une d'argent, outre quatre d'or et vingt-huit d'argent abandonnées; dans celui de Huancavelica, une d'or, quatre-vingts d'argent, deux de mercure, dix de plomb, et on en laissait reposer deux d'or et deux cent quinze d'argent. Ces mines produisirent, depuis le commencement de 1780 jusqu'à la fin de 1789, 35,359 marcs d'or à vingt-deux carats, 3,739,763 marcs d'argent. La valeur du premier étant de cent vingt-cinq piastres, et celle de l'autre de huit piastres au marc, le total s'élève à plus de 184 millions de francs. En 1790, elles produisirent 413,117 marcs d'argent.

Différentes améliorations furent introduites alors. Au lieu de maintenir la périodicité des expéditions, au détriment des négociants et à l'avantage des fraudeurs, on permit que des *vaisseaux de registre* fussent expédiés dans l'intervalle par des marchands de Séville ou de Cadix, avec des licences achetées du conseil des Indes. Le nombre s'en accrut tellement qu'en 1748 on renonça aux galions, et que le commerce ne se fit plus qu'avec des bâtiments particuliers; il est vrai que ce négoce se trouvait entravé par l'ancienne habitude de tout réglementer.

Les communications étant rares, l'Espagne ignorait la condition de ses colonies, et le gouvernement y languissait. Charles III
1764. voulut y remédier en établissant des bateaux-poste qui partaient tous les mois de la Corogne pour la Havane, et tous les deux mois pour la Plata; chacun de ces bateaux pouvait prendre la moitié de son chargement en marchandises espagnoles, et revenir avec une quantité égale de denrées américaines.

La concession s'étendit plus tard, et tous les sujets espagnols furent admis à trafiquer avec les îles du Vent, Cuba, Hispaniola, Porto-Rico, la Marguerite et la Trinité, puis avec la Louisiane et les provinces de Yucatan et de Campêche. Ce n'était pas un petit mérite de s'attaquer à un préjugé qui datait de deux siècles; les résultats furent immédiats, car en dix ans le commerce doubla dans quelques contrées, et tripla dans d'autres.

Les avantages de la liberté une fois connus, on abolit les peines extrêmement rigoureuses portées contre toute correspondance entre les provinces situées dans les mers du Sud : loi tyrannique autant que nuisible, qui empêchait d'équilibrer l'abondance et la disette, en obligeant à faire venir tout d'Espagne.

L'administration intérieure des colonies fut améliorée sous le ministère de don Joseph Galvès. La population et les affaires s'étant accrues, le nombre des juges dont se composaient les cours d'audience ne suffisait pas, et les traitements n'étaient plus en rapport avec les charges; il fallut donc songer à une réforme générale. La division des provinces fut remaniée; on forma alors les vice-royautés du Mexique, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade, et une quatrième comprenant Rio de la Plata, Buénos-Ayres, le Paraguay, le Tucuman, le Potose, Sainte-Croix de la Sierra, Churcas, avec les deux villes de Mendoza et de Saint-Jean; il y eut en outre les huit capitaineries indépendantes du Nouveau-Mexique, de Guatimala, du Chili, de Caracas, de Porto-Rico, de Saint-Domingue, de Cuba et de la Havane, de la Louisiane et de la Foride.

Mais le vice était à la base, et l'union de ces contrées avec la métropole causait toujours une immense entrave. Il fallait éluder par la ruse les lourds impôts et les restrictions sévères; le commerce clandestin absorbait plus de la moitié des revenus royaux, et le reste servait aux dépenses d'une administration compliquée, tellement qu'il n'entrait peut-être pas quarante millions par an dans le trésor espagnol.

L'Angleterre, maîtresse de l'Océan, supportait avec peine la concurrence de l'Espagne; dans tout le cours de ce siècle, elle travailla à détruire la marine de cette puissance et à diminuer son empire transatlantique, pour la réduire à la servitude qu'elle avait imposée au Portugal. Déjà elle la tenait sous sa main au moyen de Gibraltar; elle menaçait ses possessions d'Amérique, et, pendant la guerre qu'elle fit à la ligue des princes de Bourbon, elle enleva à l'Espagne les îles Philippines et la Floride (1763), lui donnant comme compensation des possessions naguère françaises, c'est-à-dire la Louisiane; mais l'Espagne tardant à l'occuper, la Louisiane goûta le plaisir de l'indépendance, et le procureur général de la colonie, La Fernière, tenta d'y établir une république. Les habitants refusèrent de suspendre leur commerce avec la France et ses îles, ce qui obligea de recourir à une répression sanglante.

Les Espagnols eurent encore à combattre avec l'Angleterre pour les Malouines, îles voisines de la pointe méridionale de l'Amérique du sud, qui finirent par leur rester; puis ils eurent affaire avec les Portugais pour la colonie de Sacramento, sur la rive septentrionale du Rio de la Plata, qui était un asile de contrebandiers; ils l'obtinrent en échange d'une vaste étendue de pays sur la rivière des Amazones. Le district du Paraguay resté à l'Espagne fut érigé en vice-royauté de Buénos-Ayres, et son importance commerciale s'accrut considérablement.

L'Espagne, comme on l'a déjà vu, prit part avec la France à la guerre de l'indépendance des États-Unis; par la paix de Versailles, elle obtint Minorque et les deux Florides, en cédant aux Anglais les îles de la Providence et de Bahama, avec la faculté de couper des bois d'acajou et de teinture sur la côte de Mosquitos, ainsi que d'autres avantages. Dans cette guerre, elle avait perdu vingt et un vaisseaux de ligne et beaucoup de moindres bâtiments; sa dette s'était accrue de 250 millions, et ses colonies avaient appris par un exemple qu'une révolution couronnée de succès est légitime. Elles s'en souvinrent.

Quand Humboldt les visita, les possessions de l'Espagne dans

le Nouveau Monde occupaient soixante-dix-neuf degrés de latitude, et leur longueur égalait celle de l'Afrique; leur surface était deux fois aussi vaste que celle des États-Unis, et ils surpassaient de beaucoup en étendue l'empire britannique dans l'Inde. Quelques années après, il n'y restait plus à l'Espagne un pouce de terre.

Le dernier ministre de Charles III fut le comte de Florida-Bianca, homme médiocre, mais qui savait distinguer le mérite et ne pas en prendre ombrage. Bien que dévoué au clergé, il réprima ses prétentions dans les affaires séculières, et agit avec un noble désintéressement. Il résulte du compte qu'il présenta au roi que, pendant les onze années de son ministère, les mendiants furent supprimés dans Madrid et d'autres villes; on employa à cet usage les aumônes royales, avec une partie des revenus du clergé et des avances des prélats; on mit obstacle au vagabondage des Zingari; des canaux d'irrigation et de navigation furent ouverts; on construisit des édifices, soit en appelant des étrangers, soit en envoyant des nationaux s'instruire au dehors; un jardin botanique fut créé, et l'on supprima cent quatre-vingt-quinze réserves de chasse; trois cent-vingt-deux ponts furent construits, sans compter un grand nombre d'autres que l'on répara; enfin les premières diligences firent le trajet entre Madrid, Barcelone et Cadix.

Banque de Saint-Charles.

Afin de remettre en valeur les bons royaux inconsidérément émis, on institua une banque avec un fonds de soixante-quinze millions, et la confiance qu'elle inspira fut telle que les actions montèrent de deux mille réaux à trois mille quarante, prospérité passagère, mais profitable. Un nouveau tarif abolit certains impôts onéreux ou nuisibles, et le produit des douanes augmenta de soixante millions de réaux à cent trente millions. Le commerce avec les Indes, ayant été rendu à peu près libre, rapporta 55,456, 949 réaux en 1788, lorsqu'en 1778 il n'en produisait pas plus de 6,761,291. Une compagnie pour le commerce des Philippines fut constituée avec un capital de quatre-vingt millions de piastres. Les bâtiments qui devaient charger pour l'Europe les marchandises de l'Inde, ou porter à Manille l'argent des Indes espagnoles, partaient de Cadix, et, après avoir doublé le cap Horn, faisaient escale à la côte du Pérou, où ils prenaient les piastres nécessaires pour les achats; ils débarquaient ensuite aux Philippines, pour revenir directement à Cadix par le cap de Bonne-Espérance. Aussi l'Espagne, qui sous Philippe V comptait à peine sept millions et demi d'habitants, en avait-elle onze à la fin du siècle, et le produit de son industrie et de son agriculture se trouvait triplé.

Les voyages de Behring et de Cook firent connaître aux Anglais

l'importance du pays de Noutka, chaîne de montagnes ou de forêts impraticables, à l'exception des bordures verdoyantes le long de la mer, toutes en golfes et en ports, avec une température tellement douce, à une pareille latitude, que les plantes d'Europe s'y acclimataient. Les Espagnols s'étaient établis, dès 1774, dans le port Saint-Laurent pour la pêche de la baleine et d'autres cétacés, pêche qui est extrêmement abondante. Le commerce des peaux et des fourrures y attira les navires anglais, russes, français, et le port de Noutka fut bientôt considéré comme le principal marché de la côte nord-ouest de l'Amérique. Les Espagnols, jaloux de cette concurrence, envoyèrent des gens pour y construire une redoute, et arrêtèrent un bâtiment anglais qui arrivait avec ordre d'agir de la même manière. Mais l'Angleterre obtint par ses armes une réparation complète des prétendues injures qui lui avaient été faites; elle eut la liberté de naviguer et de pêcher tant dans la mer Pacifique que sur ces côtes, et bientôt elle planta son drapeau sur les ruines du fort espagnol (1789).

Charles IV monta sur le trône à l'âge de quarante ans, au moment où commençait la révolution française, dans laquelle il devait se trouver entraîné. 1788. 13 août.

Philippe V ne prétendit importer en Espagne ni les usages, ni la littérature de la France; cependant il institua, à l'exemple de son pays natal, une Académie royale (1714), qui abolit le gongorisme et donna un excellent dictionnaire. Il fonda aussi l'Académie d'histoire (1735), qui s'appliqua à des recherches d'érudition nationale; mais l'influence française se fit sentir en Espagne comme dans toute l'Europe; en effet, lorsque certains auteurs se tenaient cramponnés à leurs classiques jusqu'à imiter leurs incorrections, d'autres introduisaient le sans-façon raffiné de leurs voisins. Le théâtre conserva mieux les formes nationales, bien que parfois il enfantât, en y mêlant les formes françaises, des monstruosités sans caractère. Influence française.

François Brancas Cadaneo, Joseph de Canizares, Antoine de Zamora, Gérard Lobo étaient à la tête des conservateurs; l'*Origine de la langue espagnole*, de Grégoire Magans y Siscar, est écrite dans le sens de leurs doctrines. Les novateurs avaient pour chef Ignace de Luzan, qui composa une poétique (1737) en cinq cents pages in-folio, appuyée sur des auteurs et des exemples français. Il prétendait ramener la poésie à son but primitif, celui de servir à la morale, et faire renoncer aux hardiesses pour atteindre à l'élégance; aussi met-il bien au-dessous des modèles français la fécondité désordonnée de l'ancien théâtre espagnol. Vélasquez pense

de même (*Origine de la poésie espagnole*, 1754); c'est un homme de goût, mais incapable de se reporter dans les temps passés et d'en deviner l'originalité. Au milieu de tant de discussions et de tant de règles, il ne surgit aucun poëte digne de mémoire dans une littérature qui avait commencé avec une énergie si luxuriante. Il ne parut guère d'original que quelque *Auto sacramental*, genre qui fut ensuite prohibé par Charles III en 1765.

1739-97. Cependant, lorsque Garcias de la Huerta fit paraître sa *Rachel* (1778), pièce conçue à l'ancienne manière, elle fut accueillie avec un enthousiasme patriotique. Quoiqu'il suivît le goût national, il se laissait subjuguer par la manière française; dans quatorze volumes de compositions du *Théâtre espagnol*, publiés par lui (1788) en opposition aux gallicistes, il n'osa insérer que des comédies de cape et d'épée, et un seul *Auto*. Il ne nomme même pas Lope de Véga, quoiqu'il reproduise beaucoup de pièces de Caldéron, et se plaise dans ses préfaces à maltraiter les auteurs étrangers peu favorables à ce poëte, notamment Quadrio, Bettinelli, Tiraboschi, dont les jugements avaient été moins ménagés. Don Lopez de Sedano recueillit (*Parnasse espagnol*, 1768), avec une égale timidité, les productions lyriques; mais, dans ce genre, il y en eut peu dont le nom ait retenti au dehors. Nous citerons Iriarte, auteur de fables gracieuses; Jean Melendez Valdes, chantre d'amours et de pastorales, que ses chansons populaires mirent en crédit, et Moratin, qui écrivit des comédies élégantes et sensées.

1714-83. La plus heureuse imitation de *Don Quichotte* est due au jésuite de Isla, qui, dans la *Vie de frère Gerundio de Campazas* (1), tourna en ridicule le style affecté et les mauvais prédicateurs. Gerundio avait appris, en fréquentant des capucins, que son père traitait généreusement, un grand nombre de textes détachés qu'il ne comprenait pas, des propositions théologiques qu'il entendait mal, mais qui, grâce aux applaudissements de ces bons religieux, lui avaient fait une réputation dans sa patrie. Son père l'envoya donc aux écoles, où l'auteur contrefit l'enseignement pédantesque, les graves disputes sur l'orthographe, l'ignorance magistrale de l'humaniste qui cite à tort et à travers des passages latins, et émerveille les écoliers par des titres de livres et le pathos ampoulé des dédicaces. On en cite une entre autres d'un Allemand, adres-

(1) *Historia del famoso predicador fray Gerundio de Campazas, alias Zotes, escrita por el lic. d. Francisco Lobon de Salasar*; 1758-1770, deux vol. in-4°.

sée « aux trois seuls souverains héréditaires sur la terre et dans le ciel, Jésus-Christ, Frédéric-Auguste, prince électoral de Saxe, et Maurice-Guillaume de Saxe-Zeitz. »

Gerundio finit par se faire moine, grâce à l'éloquence d'un prédicateur, et aux exhortations d'un laïque, qui lui exposa les plaisirs des novices, et les jouissances plus grandes encore que procurent, une fois qu'on est monté en chaire, les dons dévots, sans compter l'attrait des confidences féminines. Frère Blaise, le prédicateur le plus renommé du couvent, savait se concilier les femmes soit par l'art avec lequel il arrangeait son toupet et sa robe, soit par de douces paroles, soit par des propositions inattendues qui excitaient la curiosité (1).

Gerundio se forme sur ces modèles; il grandit en renommée, et l'auteur nous régale de quelques-uns de ses sermons, mélange bizarre de sacré et de profane, sans connexion ni sentiment.

Cette satire, exagérée comme le sont toutes les satires, et qui attira sur le jésuite la colère de tous les ordres monastiques, cette satire nous montre toutefois à quelle corruption était arrivée l'éloquence après qu'on eut porté dans la chaire, son seul asile, les rêveries de l'école, les prétentions mesquines du style châtié, une folle étude d'harmonie, une érudition affectée, un enchevêtrement laborieux de la période, la recherche de l'étrange et de l'inattendu.

L'Espagnol José de Samoza décrit ainsi, en 1760, la manière de vivre à Madrid, qui était celle d'une grande partie de l'Europe : « Tout gentilhomme, en sortant du lit, attendait le barbier. Puis le perruquier venait peigner, pommader, édifier et poudrer la tête, ce qui était fort long. Alors seulement on procédait à la grande affaire de s'habiller, ce que les plus lestes ne terminaient pas en moins de trois quarts d'heure, tant il y avait de pièces à ajuster, d'agrafes à mettre depuis celles qui soutenaient le col jusqu'à celles qui serraient les chausses. Cette architecture terminée, notre homme ceignait son épée, et priait Dieu qu'il fît beau, attendu qu'il allait affronter l'intempérie de l'air de pied ferme et la tête découverte, quelque temps qu'il fît.

(1) Ainsi il débute une fois en ces termes : *Je nie que Dieu soit une seule essence en trois personnes.* Tous restent stupéfaits, et il continue en ces termes : *C'est ainsi que parlent l'ébionite, le marcionite, l'arien, le manichéen; mais*, etc. Une autre fois il monte en chaire, et s'écrie : *A votre santé, chevaliers!* Tout le monde part d'un éclat de rire, ce qui ne l'empêche pas de continuer ainsi : *Il n'y a pas de quoi rire, chevaliers; car Jésus-Christ, par son incarnation, a pourvu à votre santé, à la mienne et à celle de tous.*

« Allait-il à pied, il lui fallait la plus grande précaution pour préserver de la boue ses bas de soie blanche et ses souliers *à la Mahonnaise*. J'ai connu un jeune officier qui se fit une grande réputation pour avoir traversé Madrid en hiver sans se crotter; c'était un talent de quelque importance dans un temps où tous devaient aller prédestrement, ce que ne font aujourd'hui que les négociants et les gens d'affaires. Les plus indépendants étaient astreints à certaines convenances, réglées par un cérémonial inexorable, qui ne laissait pas un seul jour de repos. On célébrait trois Pâques, à Noël, à l'Épiphanie et à la Résurrection; il y avait le jour de la fête du saint, il y avait le bout de l'an. Manquer à l'un de ces devoirs suffisait pour que deux familles devinssent ennemies. Le moindre voyage exigeait des visites de congé, que chacun rendait le lendemain; il en était de même au retour. Quand venait la fête d'un saint dont le nom était un peu répandu, l'étranger qui entrait dans une ville pouvait croire qu'il y éclatait un incendie ou une sédition, tant la foule courait empressée, se heurtant, se bouleversant, criant par les rues. Les artisans mouraient à la peine pour servir tant de pratiques, qu'il fallait peigner, chausser, habiller dans ces grandes circonstances. Telle était la société dans les jours solennels.

« On dînait à une heure; on mangeait plus qu'à présent, et il fallait plus d'habileté pour savoir manger que pour gagner de quoi manger. On s'adaptait sur les manchettes certains entonnoirs de carton. D'autres machines avaient été inventées pour garantir des taches le bord de l'habit et le col de la chemise; mais aucune n'était si compliquée et si singulière que celle dont on se servait pour faire la méridienne, usage général de notre climat. J'ai vu le célèbre Jovellanos dormir le nez sur l'oreiller, mais sans le toucher autrement qu'avec le front pour ne pas se défriser.

« Il n'était permis qu'aux personnes qui n'avaient point de visites à faire le soir de délivrer leur chevelure de cette gêne en l'enveloppant d'une résille. Quelques-uns sortaient couverts d'une cape écarlate; mais il n'en étaient pas plus à l'aise dans leur promenade, les bas de soie et les escarpins ne leur permettant pas de s'écarter du chemin royal. Cependant la condition des hommes était meilleure que celle des femmes; car ils pouvaient du moins appuyer le pied par terre, tandis que, perchées sur de hauts talons en bois, elles étaient contraintes à une marche chancelante et dangereuse. Étranglées impitoyablement par un corps de baleine, quel exercice pouvaient-elles faire, et comment n'auraient-

elles pas été renversées au moindre choc? Ce corset était un esclavage tel que certaines mères allaitaient leur enfant à travers une espèce de trappe ouverte dans l'étoffe baleinée; de sorte que les pauvres petites créatures, pressant leurs lèvres altérées contre cette muraille inflexible, cherchaient inutilement la chaleur du sein maternel.

« Chaque jour le cavalier subissait trois métamorphoses : la cape et le bonnet le matin, l'uniforme militaire à midi, l'habit galant l'après-dînée, pour assister aux combats de taureaux. La gravité espagnole conservait le silence et le décorum pour les soirées. Rien de plus grave et de plus pathétique que ce qu'on appelait un rafraîchissement ou une collation. Les dames, placées sur une estrade, formaient un front de bataille formidable, ne donnant d'autre signe de sensibilité et de vie que le mouvement régulier et monotone des éventails. Venait ensuite une ligne parallèle de *señores*, par ordre de dignité, de rang et de mérite. Vous auriez dit d'une réunion de personnages assemblés non pour s'amuser, mais pour assister à la terrible justice de la vallée de Josaphat. Point de musique, point de danse, point de causerie galante; seulement des joueurs de cartes plantés au milieu de la salle avaient le droit de hurler et de marquer toutes les péripéties du jeu par de grands coups de poing sur le tapis vert.

« Cette belle affaire terminée, chaque famille se retirait; il fallait autant de temps pour défaire cette toilette compliquée qu'on en avait mis à l'ajuster. Tandis qu'on désarmait la tête de madame, qui déposait une énorme bonnet et une perruque gigantesque, le front de l'époux se dégarnissait aussi d'une batterie de frisures dont il était hérissé. Combien n'ai-je pas vu, étant petit garçon, de ces déshabillés du soir! La forme et le volume des auteurs de mes jours s'évanouissaient sous mes yeux aussi affligés que surpris, et finissaient par s'anéantir au point de me rendre leur physionomie et leur stature méconnaissables.

« La dernière occupation de chaque jour, pour nos pères, était de monter leurs montres. Ce n'était pas un petit exercice, attendu que chaque gentilhomme avait deux montres, et deux boîtes par montre. Tout était double dans ces bienheureux temps : on portait deux montres, deux mouchoirs, deux tabatières.

« C'étaient des usages aussi innocents que possible, mais tout de formalité. Tout était formulé pour le propriétaire, pour le marchand, l'artisan, le riche, le noble, le roturier. La formule dominait l'éducation de l'enfant, la matricule des professeurs, le choix d'une

carrière. Vous preniez un uniforme, vous vous embarquiez pour l'Amérique, et vous reveniez sans savoir qu'il y eût des antipodes; le tout selon la formule, par respect pour la même idole. La plupart des fils de famille venaient à la cour, c'est-à-dire à Madrid, où ils passaient leur vie à faire le métier de solliciteurs, à étudier l'Almanach royal, jusqu'à ce que leurs cheveux eussent blanchi. Mais de toutes les professions la plus formaliste dans ses mœurs, dans ses idées, dans ses habitudes, disparut devant la civilisation comme le nénuphar et les agarics devant la culture; je veux parler des abbés, qui inspirèrent tant de satires et de chansons, objets de curiosité, d'admiration, d'amusement pour le beau sexe, qui les considérait avec autant d'attention et d'étonnement que les jeunes botanistes en ont pour cette plante singulière qu'on appelle mandragore. »

On ne nous reprochera pas d'entrer dans des détails frivoles, si l'on réfléchit que l'existence de nos pères se passait à des futilités du même genre. Parini, qui a traité le même sujet, est plus élégant; mais ses tableaux n'ont pas plus de finesse.

CHAPITRE XXV.

PORTUGAL.

Après la guerre de la succession espagnole, qui valut au Portugal la colonie du Saint-Sacrement, Jean V resta trente-cinq ans en paix, se trouvant assez éloigné pour n'avoir point à se mêler des querelles misérables pour lesquelles les rois ensanglantaient l'Europe. Mais l'Espagne ayant arrêté quelques malfaiteurs dans l'hôtel de l'ambassadeur portugais à Madrid, et refusé d'accorder satisfaction, il lui déclara la guerre; ce qui mit en péril non-seulement les frontières, mais encore les colonies, et l'arrangement entre les deux puissances fut très-difficile.

Le faste de Jean V, imitateur malheureux de Louis XIV, ne profitait qu'aux Français et aux Anglais, dont le pays dépendait pour les choses même les plus nécessaires, et le royaume s'appauvrissait, malgré ses riches colonies. Ce prince dépensa des sommes énormes pour obtenir le titre de roi Très-Fidèle, et pour établir à Lisbonne un patriarche, légat *a latere*, avec suprématie sur les évêques du Portugal et des Indes. Lorsqu'il eut obtenu la création

de ce dignitaire, Jean V, afin d'ajouter à sa splendeur, institua soixante-dix chanoines mitrés, chacun avec un traitement de cinq mille cruzades ; on prétend que sous son règne il passa à Rome cinq cents millions de livres. Ce fut un prêtre dilapidateur au milieu des dilapidateurs guerriers.

Simple et grossier malgré tout son luxe, Jean V corrigeait ses ministres à coups de bâton ; il réprima le saint-office, et ses défauts même lui avaient valu l'affection du peuple, qu'il aimait ainsi que la justice. Il fonda l'Académie portugaise, qui ne donna que peu de résultats ; néanmoins elle avait pour président le littérateur le plus célèbre du temps, Ménésès, comte d'Éricevra (1673-1743), auteur de l'*Henriqueida*, composée avec toutes les conditions nécessaires pour former un poëme, moins le génie. Une autre académie fut instituée pour réunir les matériaux relatifs à une histoire de chaque évêché portugais et de tout le Portugal ; des questions importantes furent débattues à cet effet ; le roi lui-même intervenait dans les discussions, et les jésuites y tenaient le premier rang.

Jean V, atteint d'apoplexie, s'en remit du soin des affaires au P. Gaspard, capucin, de l'illustre maison de Govea, excellent homme, mais incapable d'administrer un royaume. Le pays alla donc au hasard, et le peuple resta plongé dans l'oisiveté, dans l'indigence, dans la saleté, content de pouvoir satisfaire ses vengeances particulières. Lorsque mourut Jean V, qui, roi des contrées les plus riches du monde, avait construit l'aqueduc de Lisbonne et le palais de Mafra, on ne trouva pas dans le trésor l'argent nécessaire pour ses funérailles. 1750. 31 juillet.

Joseph, son successeur, avait grandi dans l'ignorance et atteint ainsi sa trente-sixième année ; il prit pour ministre don Sébastien-Joseph Carvalho-Melho, comte d'Oeyras, depuis marquis de Pombal, qui bientôt le domina, et résolut de relever le pays. L'infant don François s'était mis à la tête d'une bande de coupe-jarrets, avec lesquels il commettait dans la capitale toutes sortes d'excès ; d'autres bandes, commandées par d'autres seigneurs, s'opposaient à ses violences et les imitaient, si bien qu'il ne se passait pas une nuit sans voies de fait ni effusion de sang. Carvalho, qui était d'une haute taille et d'un corps vigoureux, s'unit à l'un de ses amis pour combattre ces perturbateurs, et ils firent de l'ordre à l'aide du désordre. Il avait reçu peu d'éducation, mais il acquit en voyageant l'expérience du gouvernement et de la politique ; il fit connaissance avec les philosophes, et ces réformateurs lui persuadèrent que, pour créer des citoyens, un Joseph. 1750. Pombal. 1699-1782.

gouvernement, un État, un esprit public, il suffit de jeter une constitution sur le papier. Il poussa donc le roi aux innovations avec une énergie qui ressemblait à la violence.

Écarter les jésuites, auxquels il porta le premier le coup mortel, humilier les nobles, qui le traitaient avec hauteur, quoiqu'il appartînt à leur caste et eût épousé une femme d'un très-haut lignage (d'Arcos), c'est là ce qu'il crut le plus pressé ; la noblesse l'attaque de toutes les manières, même par le ridicule, surtout à l'occasion d'une ordonnance contre les mauvais sujets qui attachaient pendant la nuit des cornes à la porte de maris auxquels il était arrivé malheur. Pombal laissait faire, et continuait à prendre des mesures énergiques. Il fit rentrer au fisc un grand nombre de propriétés, que les rois précédents avaient assignées, tant en Asie qu'en Afrique, à certaines familles; il interdit les mariages entre les *fidalgos*, contesta aux fils les titres des pères, défendit à l'inquisition de conduire personne au supplice sans l'approbation du roi, détruisit les registres où étaient inscrits les noms de ceux qu'elle avait condamnés, ce qui était pour leur postérité une note d'infamie ; il supprima la distinction entre les vieux chrétiens et les nouveaux, guerroya de toutes les manières contre la juridiction romaine, repoussa la bulle *in Cœna Domini* et l'autorité du chef suprême de l'Église, restreignit la faculté de léguer en mainmorte ; enfin, d'après son invitation, les écrits du comte d'Oeyras reproduisirent tout ce qui avait été dit par Sarpi et Giannone contre la puissance ecclésiastique.

Pour remédier à la décadence des études, qu'il imputait aux jésuites, Pombal réforma l'université de Coïmbre où il fit prédominer les sciences mathématiques, outre qu'il appela des hommes distingués d'Italie et d'Irlande ; il fonda le collége des nobles, dota les hôpitaux et les écoles avec les biens de congrégations supprimées, et il songeait à instituer à Mafra un ordre rival des religieux de Saint-Maur. Dans l'accomplissement de ses desseins, il fut puissamment aidé par la tentavive d'assassinat dirigée contre le roi, et par le tribunal d'*inconfidenza*, dont l'institution remonte à cette époque. Il y a là un mystère d'iniquité qui suffit pour le déshonorer.

Le jour de la Toussaint de l'année 1755, un horrible tremblement de terre renversa les deux tiers de Lisbonne ; quinze mille de ses habitants, d'autres disent même soixante mille, arrachés à leurs occupations domestiques, furent écrasés ou enterrés vivants. La mer s'éleva de six pieds au-dessus des plus hautes marées, fracassa les navires, renversa les édifices, et noya les

campagnes (1). L'incendie, déterminé par les feux allumés dans les maisons, et que personne ne pouvait songer à éteindre, accrut encore la masse des ruines; des pluies torrentielles furent pour les survivants, qui s'étaient réfugiés avec la cour sous des tentes dans la campagne, une cause de maladies et de mort. D'autres villes se ressentirent de ce désastre, surtout Coïmbre et Braga; Sétubal fut abîmée avec tous ses habitants.

Pombal s'acquit une gloire véritable en portant remède à cette désolation; mais, voulant régénérer à fond son pays, il agit avec cette précipitation inconsidérée qui était alors de mode, sans règle fixe en politique, désireux du bien sans en avoir l'intelligence. En France, où l'on considérait plus les idées que les faits, il fut beaucoup loué; mais les faits le montrèrent animé par la haine et la cupidité, voulant avant tout affermir le despotisme par la calomnie et la terreur. Il se proposait de rétablir l'ordre matériel, et il prépara le désordre moral en sapant les institutions et les croyances nationales.

Les ordonnances les plus minutieuses attestaient sa fiévreuse impatience : il réglementa la vente des marrons, la forme des timbres de poste, les vignobles, dont il fit sacrifier un tiers à la culture du froment, même dans les lieux qui n'y étaient pas propres. Il voulait tout renouveler sans écouter de conseils ni souffrir la contradiction, sans attendre l'œuvre du temps, sans être en état de soutenir la discussion; toutefois il réussit à procurer d'énormes richesses à sa famille et à satisfaire sa passion de vengeance. Il favorisa la marine; mais il négligea les armées de terre, pour ôter cette ressource à la noblesse. Il humilia les nobles, mais il convoita leur alliance; il chassa les jésuites, et conserva les ordres mendiants; il abolit le monopole du tabac, et établit celui du sel; il fit traduire Voltaire, Rousseau, Diderot, et brûler Raynal; il applaudit aux nouvelles doctrines, et défendit tout ouvrage périodique à Lisbonne, où il ne voulait pas que la poste arrivât plus d'une fois par semaine; il réprima l'inquisition, puis lui donna le titre de *majesté* pour la faire servir à ses vengeances, et nomma

(1) Cette secousse se fit sentir sur un espace quatre fois plus grand que toute l'Europe : dans les Alpes, sur les côtes de Suède, aux Antilles, au Canada, en Thuringe, sur les rives de la Baltique. Des fleuves éloignés furent détournés de leur cours; les sources thermales de Töplitz tarirent, puis coulèrent de nouveau, colorées d'ocre ferrugineux, et inondèrent la ville. A Cadix, la mer s'éleva jusqu'à vingt mètres au-dessus du niveau ordinaire; dans les petites Antilles, où la marée ne dépasse pas soixante-quinze centimètres, elle monta à plus de sept mètres.

son frère grand inquisiteur. Il trancha de l'esprit fort, et il accrédita les miracles de l'évêque d'Osma, ennemi des jésuites; il détruisit la puissance de cette compagnie et celle des nobles, mais pour lui substituer le despotisme ministériel; il confisqua leurs biens, mais pour en gorger ou lui-même ou les siens, sur lesquels il accumula titres, charges et honneurs.

Il établit ainsi un pouvoir sans limite, qui touchait à la tyrannie. Déjà, avec une rigueur orientale, il avait condamné au gibet, *ipso facto*, ceux qui avaient commis des vols pendant le désastre de Lisbonne; mais souvent il faisait pendre comme voleurs des gens qui se plaignaient de misères auxquelles il ne savait pas remédier, et l'on dit qu'il en envoya sommairement au supplice jusqu'à cent dans un jour. Il offrit vingt mille cruzades de récompense à quiconque dénonçait un citoyen pour avoir dénigré les actes publics ou des agents du gouvernement; il fit un crime de lèse-majesté de toute résistance à la volonté du souverain, c'est-à-dire à la sienne. Ses ordres se terminaient d'ordinaire par cette phrase : « Nonobstant toute loi contraire. » Pierre-Antoine Correa Garçao, surnommé l'Horace portugais, rédacteur de la gazette, s'étant permis de dire quelques vérités, fut jeté dans une prison, où on le laissa mourir. L'évêque de Coïmbre ayant publié une pastorale contre les mauvais livres qui circulaient librement, et surtout contre la *Pucelle*, le ministre le fit renfermer dans un souterrain.

Brésil. La richesse du Portugal était toujours le Brésil, qui, après s'être soustrait à la domination hollandaise, se releva par l'industrie. Un mélange de Brésiliens et d'émigrés européens s'était établi, ainsi que nous l'avons dit (1), dans le district de Saint-Paul, contigu aux possessions espagnoles; c'était un amas d'aventuriers entreprenants et querelleurs, auxquels on avait donné le nom de *mamelouks* à cause de leur ressemblance avec ceux d'Égypte.

S'étant enrichis surtout par le commerce des esclaves, ils détestaient les missionnaires, qui, en introduisant la religion chrétienne, conduisaient indirectement à la destruction de la traite. Ils se jetèrent donc sur leurs paroisses, et, comme Urbain VIII menaça les agresseurs d'excommunication, ils chassèrent les jésuites de leurs villes; puis ils firent croire aux sauvages qu'ils n'existait point de différence entre la religion chrétienne et la croyance aux devins brésiliens; ils nommèrent un pape, des prêtres, des évêques, qui célébraient messes, offices et confes-

(1) Tome XIII.

saient; de plus, ils traçaient des figures bizarres et imitaient les contorsions des devins, ce qui plaisait aux indigènes et les détournait du christianisme, qu'ils confondaient avec leurs rites nationaux.

La colonie, qui se composait d'abord d'un petit nombre de familles, s'était beaucoup accrue, et comptait vingt mille âmes, outre les esclaves; elle se déclara libre, et, se confiant dans la force brutale, elle portait le ravage chez les chrétiens du Paraguay, sans s'inquiéter des menaces de Madrid ou de Rome; enfin le pontife permit aux colons de faire usage d'armes à feu, ce qui leur donna moyen de réprimer les bandits de Saint-Paul.

L'activité de ces aventuriers s'employa alors à la recherche de l'or, que l'on s'était borné jusque-là à recueillir dans le sable et le limon déposé par les eaux; ils obligèrent à ce travail les nègres, qui chaque soir devaient en rapporter à leur maître un huitième d'once par tête. Peu après avoir proclamé leur indépendance, ils avaient découvert la mine très-abondante d'Iaragua; mais les trésors qu'elle procurait ne suffisaient pas à l'avidité des mamelouks, qui cherchaient partout le précieux métal. Quelques-uns d'entre eux, s'étant enfoncés jusqu'à cent lieues dans un pays très-difficile, au milieu de sauvages belliqueux, découvrirent les mines de Sabara; d'autres pénétrèrent dans les montagnes aurifères, où ils bâtirent Villa-Rica, qui, vingt ans après sa fondation, passait pour la ville la plus opulente du monde. Des aventuriers y accoururent en foule; mais les premiers occupants prétendirent dicter des lois et des conditions aux nouveaux venus; la guerre en résulta, et les habitants de Saint-Paul eurent le dessous. Peu après, don Pédro, régent du Portugal, voulut avoir
sa part de ce riche butin; il envoya Antoine d'Albuquerque dans 1667.
le district des mines, en qualité de gouverneur. Lorsqu'il fut parvenu, à l'aide de troupes réglées et de mesures habiles, à soumettre les deux factions, il fonda dans le pays une ville qui fut appelée Rio-Janeiro, et fit des ordonnances concernant l'exploitation des mines et la répartition du produit entre l'État et les colons.

Mais, lorsque don Pédro fut devenu roi à la mort d'Alphonse VI, il manqua aux conventions faites avec la France lors de la guerre de succession, et s'allia avec l'Angleterre; il fut imité par Jean V.
Les armateurs français voulurent punir ces princes en s'attaquant 1683.
à leur commerce, et le capitaine Duclerc tenta de surprendre Rio-Janeiro; n'ayant que peu de troupes, il fut repoussé, contraint de capituler et massacré avec beaucoup des siens au moment où

il déposait les armes. Duguay-Trouin vint en tirer vengeance en
1711. bombardant Rio-Janeiro, qui, abandonné par la garnison, échappa à la ruine, moyennant une rançon de 600,000 cruzades; si l'on ajoute à cette somme les marchandises enlevées, cinq bâtiments de guerre et plus de trente navires marchands capturés ou brûlés, le dommage dépassa 27 millions de francs.

1713. Lorsque la paix fut faite, Rio-Janeiro se releva, et devint l'entrepôt du produit des mines. Les paulistes essayèrent de relever la tête; mais ils furent réprimés, et Villa-Rica prospéra à tel point que le quinzième de l'or dû à la couronne dépassait annuellement 12 millions. Les paulistes, s'étant mis à la recherche d'autres mines, découvrirent sur la rive du Carmen celle de Mariana, puis celles du Cuiaba et de Goyaz; les produits furent si riches que la couronne, de 1730 à 1750, toucha pour sa part 25 millions par an, sans compter la fraude, toujours considérable. Et pourtant, comme si ce n'eût pas encore été assez, une mine de diamants, la plus riche qu'il y ait, fut encore découverte.

Le Brésil était donc extrêmement florissant, et il enrichissait, non pas le commerce du Portugal, mais celui de l'Angleterre; en effet, par le traité de Méthuen, les Portugais tiraient de la Grande-Bretagne non-seulement les produits de ses fabriques, mais encore les grains, les poissons salés et les cuirs, qu'ils payaient avec le vin du pays et l'or du Brésil. Pombal essaya de restreindre ce despotisme commercial de l'Angleterre; mais il n'osa en affranchir son pays. Afin qu'elle ne pût pas soutirer tout l'or du Brésil à l'aide de son monopole général en Portugal, il défendit toute extraction d'or, et ordonna que l'activité du commerce britannique fût balancée par l'exportation; de là des visites continuelles des magasins et des livres, vexations qui augmentèrent les plaintes; enfin le cabinet de Londres enjoignit à Pombal de rapporter une ordonnance aussi misérable qu'imprudente.

Il crut aussi faire prospérer les manufactures indigènes en imposant une taxe de quatre pour cent sur toutes les marchandises étrangères, sous prétexte de la reconstruction des douanes, que
1754 le désastre avait renversées. Il accorda à une compagnie le monopole du commerce avec la Chine et les Indes; mais ce fut en réalité un monopole pour Félicien Velho d'Oldenbourg, où le roi était de moitié avec son ministre. Une autre compagnie, dont Pombal était le principal intéressé, obtint le privilége de la traite des nègres; afin d'enlever aux Anglais le monopole des vins de Porto, il força les propriétaires de les vendre, à un prix déterminé, à une *société des vins*, dont il se fit nommer protecteur,

avec un traitement énorme. Le mécontentement devint tel que la révolte éclata à Oporto; Pombal l'étouffa dans le sang, priva la ville de tous ses avantages, et lui infligea de lourdes amendes. Dix-huit citoyens furent envoyés au gibet, vingt-six aux galères, quatre-vingt-dix-neuf en exil. Beaucoup d'autres émigrèrent; quelques-uns arrachèrent leurs vignes plutôt que de les cultiver pour d'autres.

Il fut mieux inspiré en ouvrant le canal d'Oeyras, le seul qui existe en Portugal, et en adoucissant le sort des débiteurs insolvables. Il introduisit au Brésil les plantations de canne à sucre, de coton, de riz, d'indigo, de café et de cacao. Ses détracteurs se raillèrent de lui quand il fit construire à Lisbonne de vastes magasins pour y déposer le coton, dont dix livres furent envoyées comme essai en 1772; mais en 1806, il en arrivait déjà de cent trente à cent quarante mille balles de quatre arobes chacune, et ces vastes magasins ne suffisaient pas pour le café, le sucre et l'indigo du Brésil.

Trompé dans l'espoir de mettre la main sur les trésors des jésuites du Paraguay, Pombal chercha à annuler la cession de l'île du Saint-Sacrement, et refusa d'adhérer au *pacte de famille* des Bourbons. Il s'ensuivit une guerre avec la France et l'Espagne, dont l'unique avantage fut de procurer une armée au Portugal, grâce au comte de Lippe-Buckebourg, qui vainquit la répugnance des Portugais pour le service militaire; toutefois il ne réussit pas si complétement qu'il ne fallût recourir à des enrôlements étrangers.

Joseph était tenu dans une telle dépendance par son ministre, que les courtisans disaient : *Allons trouver le roi dans sa cage*. Déjà privé de l'usage de la parole par une attaque d'apoplexie, il expira en 1777, et sa fille Marie lui succéda avec son mari Marie Ire.
Pierre III. Aussitôt le cri des peuples et des prisonniers d'État s'éleva contre la tyrannie de Pombal; or, bien qu'il eût fait trouver dans la caisse du roi 48 millions de cruzades et 30 millions dans celles des dîmes, il fut congédié avec des honneurs et des pensions. Le tribunal d'*inconfidenza* fut supprimé, celui de la nonciature se rouvrit, on abolit la taxe du sel, et l'on signa un traité d'alliance avec l'Espagne. Comme les plaintes des huit cents personnes qui venaient de sortir des prisons d'État s'élevaient incessamment contre Pombal, une enquête juridique s'ouvrit sur son administration; condamné à faire de nombreuses restitutions, il eut encore à se défendre contre des invectives furieuses. Le procès des prétendus régicides fut révisé, et quinze juges, dit-on, sur dix-huit

les déclarèrent innocents ; il furent en conséquence réhabilités et réintégrés dans leurs charges, tandis que Pombal fut déclaré à l'unanimité digne d'un châtiment exemplaire. Néanmoins, comme il pouvait répondre à chaque inculpation, *Le roi l'a voulu ainsi*, la reine lui fit grâce de toute peine afflictive, et lui laissa ses biens, dont le revenu s'élevait à trois cent mille livres ; il fut seulement banni à vingt lieues de la cour, et mourut peu de temps après. On
1781. ajoute que les découvertes amenées par ces procès augmentèrent l'hypocondrie habituelle de la reine à tel point qu'elle ne fut plus en état de gouverner, et que, tant qu'elle vécut (jusqu'en 1816), don Juan, prince de Brésil, signa pour elle.

CHAPITRE XXVI.

ÉTATS GÉNÉRAUX.

La Hollande conservait l'amour de la patrie et de ses anciens usages. Les lourds impôts établis sur les terres, sur les contrats, sur le luxe, sur les objets de consommation, en même temps qu'ils portaient les habitants à un genre de vie réglé, y stimulaient l'industrie. Maîtres des soies de la Perse et des drogues de l'Asie, les Hollandais s'habillent d'étoffes de laine, vivent de poisson et de fruits ; leurs maisons ont pour ornement la propreté et des fleurs, et ils ne connaissent pas l'économie lorsqu'il s'agit de bienfaisance publique ou d'instruction. Chaque ville se livre activement à quelque industrie particulière, et met sa gloire à la perfectionner.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de sa liberté. L'avénement d'un de ses citoyens au trône de la Grande-Bretagne engagea de gré ou de force la Hollande dans tous les mouvements de l'Europe, lors même qu'elle n'y avait aucun intérêt. Son or fut le plus puissant auxiliaire de l'Autriche dans la guerre de la succession d'Espagne ; néanmoins la paix ne fut point avantageuse à la Hollande, et lui fit comprendre combien la guerre l'avait dépeuplée et appauvrie. L'acquisition des places fortes de barrière ne lui apporta que de lourdes dépenses et de nouvelles hostilités ; les guerres contre la France, mal conduites qu'elles furent, produisirent une révolution intérieure.

Bien que la maison d'Orange ne dirigeât plus le gouvernement depuis le commencement du siècle, elle ne cessait d'intriguer et d'influer beaucoup dans les affaires publiques. Ses partisans,

fort nombreux, faisaient de l'opposition au gouvernement; ils se mirent à dire qu'il voulait sacrifier l'armée de terre à la marine, et beaucoup d'entre eux, s'étant réunis à Terweere, ville restée indépendante, obligèrent le bourgmestre à proposer pour stathouder et capitaine général le prince d'Orange. Ce choix ayant été approuvé par la ville, la proposition fut portée aux états de la province; bientôt Guillaume IV, soutenu par des troupes autrichiennes et anglaises, fut proclamé *stathouder général*, charge héréditaire même pour les femmes, et à laquelle on réunit celle de gouverneur des Indes orientales. Guillaume IV. 1747. Avril.

Prince vertueux, il favorisa ce qui était l'âme de son pays, les manufactures et le commerce, sans négliger les sciences et les arts; car il était fort instruit lui-même. Généreux et tolérant, il eut un grand pouvoir, parce qu'il était aimé; mais il en jouit peu.

Guillaume V, son fils, lui succéda à l'âge de trois ans, sous la tutelle d'Anne, sa mère, fille de George II d'Angleterre. Cette princesse, secondée par le duc Louis de Brunswick, feld-maréchal de la république, continua les réformes commencées par son mari; elle se tint en dehors de la honteuse guerre de Sept ans, profita de la décadence de la marine française, protégea les sciences, et réunit dans la société de Harlem des efforts disséminés, auxquels les encouragements avaient manqué jusque-là. Guillaume V. 1751. 22 octobre.

Lorsqu'elle mourut, le duc Louis resta tuteur du jeune prince, et Guillaume V, devenu majeur, le pria de l'aider de ses conseils; mais la décadence absolue de la république avait commencé. Le commerce languissait malgré les efforts du gouvernement, et la pêche du hareng était devenue tout à fait nulle. Les philosophes français trouvaient des partisans en Hollande, à tel point que Louis de Brunswick fut obligé de restreindre la liberté de la presse; il défendit l'*Emile* de Rousseau, et l'on établit que les ouvrages des protestants relatifs à la religion devraient être approuvés par l'université de Leyde. 1759. 12 janvier.

D'autres agitations étaient excitées par les jansénistes réfugiés dans le pays, et qui avaient eu un champion énergique dans le célèbre Quesnel. L'Église d'Utrecht en particulier se laissa entraîner par ces sectaires; tout le chapitre en avait appelé contre la bulle *Unigenitus*, et l'on faisait ordonner les prêtres par des évêques de cette opinion. Depuis la réforme, la juridiction avait été exercée à Utrecht par des vicaires apostoliques; on élut alors un archevêque sans observer les formes régulières. Rome s'en plaignit, et comme on ne l'écouta point, il en résulta un véritable schisme,

soutenu par le célèbre jurisconsulte Van Espen, et qui n'est pas encore assoupi de nos jours.

La plupart des villes étaient régies aristocratiquement. A Amsterdam, le conseil se composait de trente-six membres et de douze bourgmestres, qui exerçaient leur charge par quatre à la fois, dirigeant les finances et nommant aux emplois. Le conseil présentait quatorze candidats au stathouder, qui choisissait neuf échevins pour rendre la justice ; l'appel de leurs décisions était porté devant la cour de Hollande, où siégeaient huit députés hollandais et trois zélandais. Les états de Hollande, présidés par le grand pensionnaire, étaient composés des députés de dix-huit villes et de dix députés de la noblesse, qui n'avaient qu'un seul vote collectif ; la noblesse de la province de Zélande était représentée par le prince d'Orange, les villes par des députés. La Gueldre se composait de la confédération des villes d'Arnheim, de Zutphen et de Nimègue. Cinq villes avaient droit de vote dans l'assemblée provinciale d'Utrecht, et la noblesse comprenait tous les propriétaires. Dans la Frise, chaque bailliage avait pour représentant un noble et un riche bourgeois ; dans l'Over-Yssel, tout propriétaire d'une terre noble qui valait vingt-cinq mille florins siégeait aux états.

Les députés des sept provinces formaient l'assemblée des états généraux et le conseil d'État ; mais la souveraineté appartenait moins aux premiers qu'aux assemblées provinciales, et le conseil d'État avait le pouvoir exécutif. Le stathouder devait être protestant ; il s'appuyait sur les Anglais, et les états généraux inclinaient vers la France : de là deux factions qui se contrariaient. Lorsque la paix eut été assurée par le traité des Barrières, on diminua l'armée, et la flotte même tomba dans un état déplorable, parce qu'on jugeait inutile de l'entretenir depuis qu'on avait l'Angleterre pour alliée. Les états généraux accordèrent alors au roi les sommes nécessaires pour la relever ; mais on disait proverbialement que la Hollande pouvait payer toutes les armées de l'Europe, et qu'elle ne pouvait résister à aucune.

Pendant les dix premières années, Guillaume V marcha d'accord avec les états généraux ; mais on vit reparaître le parti dit de Lœvenstein et de Witt, qui, transformé selon les idées du moment, et prenant le titre de patriote, tendait, sous le masque de la philanthropie, à renverser la maison d'Orange. A ce parti appartenaient les gros négociants et les *mennonistes*, espèce d'anabaptistes d'une exaltation excessive, d'une humilité affectée, et les *malcontents*, dont la foule s'était grossie de tous

ceux qui avaient en vain espéré obtenir du prince des charges et des récompenses. La multitude les secondait, parce qu'ils criaient fort.

Les oligarques, qui commandaient dans les villes, et dont la révolution de 1747 avait restreint les pouvoirs, la voyaient de mauvais œil. Les orangistes n'étaient pas satisfaits non plus de voir Guillaume favoriser de préférence ses anciens adversaires, dans l'espoir de se les concilier. Les princes d'Orange héritaient comme parents de la famille royale d'Angleterre, des haines et de la faveur dont elle était l'objet. Lorsque la guerre d'Amérique éclata, le pays se divisa en deux partis : les patriotes demandaient l'augmentation des forces maritimes, afin de protéger le commerce contre les Anglais; les orangistes voulaient des armées de terre, pour fournir aux Anglais les secours qu'on était obligé de leur donner; les choses allèrent si loin que l'Angleterre répondit à la demande de neutralité par une déclaration de guerre.

Le coup fut terrible pour les orangistes, qui s'étaient toujours appliqués au maintien de la paix. L'*assemblée des régents patriotiques* rédigea un projet de réforme qui conservait les états généraux et le stathouder, mais en donnant aux premiers la pleine souveraineté, une indépendance absolue, la direction de l'armée, tandis que le stathouder, exclu de leurs séances, c'est-à-dire du gouvernement, n'avait à nommer ni les fonctionnaires publics, ni les officiers supérieurs. Conformément à ce projet, on institua des *compagnies franches* de citoyens; tout catholique fut écarté du gouvernement, et des calomnies, des libelles se répandirent à profusion contre eux, surtout dans les *Lettres hollandaises*, écrit périodique très-violent, et qui devint très-populaire. L'irritation des Hollandais n'eut plus de bornes lorsqu'ils virent la marine désorganisée au moment où la guerre éclatait avec l'Angleterre; renouvelant alors leurs anciens prodiges, ils armèrent quatorze vaisseaux de ligne, dix-huit frégates, portant douze cent quatre-vingts bouches à feu et huit mille hommes, et déployèrent encore à la bataille de Dogger- 1781. 5 août.
bank un courage héroïque. En même temps ils se livraient à un commerce très-actif, à tel point qu'en 1780 deux mille cinq cents navires hollandais franchirent le Sund, dont les puissances du Nord repoussaient tout bâtiment de guerre ou de course.

Mais l'Angleterre était trop supérieure. La petite île de Saint-Eustache, entrepôt de marchandises de toutes les nations, était d'une extrême importance pour la Hollande; il s'y trouvait,

en marchandises hollandaises seulement, pour 16 millions de
1781. florins, indépendamment de quarante bâtiments richement chargés. Rodney s'y présenta, et la força de se rendre; il fit de même à Surinam, à Démérary et dans les autres îles riches de denrées coloniales; en outre, il captura beaucoup de navires, et s'empara des établissements du Malabar et du Coromandel.

C'était en vain qu'on encourageait par de grosses primes les particuliers à armer en course; au lieu d'agir, on disputait. Les entreprises malheureuses faites dans les Indes orientales attestèrent la faiblesse de la Hollande. A la paix conclue par l'entremise de la Russie, les Anglais lui restituèrent ses possessions, mais après avoir causé au négoce un dommage immense, et obligé la république à laisser le commerce libre avec ses colonies (1).

D'autres malheurs vinrent s'ajouter à ceux-là. Les nègres de la colonie de Berbice, exaspérés par les plus criminels traitements, s'étaient révoltés plusieurs fois; ils se jetèrent enfin sur les habitants avec cette fureur qu'exaltent de longues souffrances, et l'on ne parvint à les soumettre qu'au prix de beaucoup de sang. Après avoir échappé aux efforts d'ennemis redoutables, les Hollandais furent sur le point de succomber à un désastre naturel; ils voyaient les digues qui défendaient leurs pays contre les flots se rompre de temps à autre, et occasionner des dégâts et des dépenses incalculables. Vers l'an 1730 ils s'aperçurent qu'un ver inconnu et apporté de l'Orient par les bâtiments rongeait les bois des pilotis; comme ils ne voyaient aucun remède à ce danger, ils tremblaient que la mer ne reconquît le terrain qu'ils lui disputaient; néanmoins ils surent y pourvoir en changeant leur système de construction, et les digues faites en galets protégèrent les palis et rompirent le choc des vagues. La Société de Harlem proposa à différentes reprises, pour sujet de concours, le moyen de boucher les fissures qui se forment par intervalles dans les digues, et son zèle lui valut le titre d'Académie nationale des sciences.

Les grosses faillites amenées par tant d'événements funestes ébranlèrent le crédit. En 1770, une épizootie terrible décima

(1) P. J. Dubois, *Vies des gouverneurs généraux, avec l'abrégé de l'histoire des établissements hollandais aux Indes orientales*; La Haye, 1763. Dirk van Hogendorp, *Berigt van den tegenwoordigen Toestand der Batafsche Bezittingen in Oast-Indien, van den Handel op dezelve*; Delft, 1799.

les troupeaux. L'année suivante, le feu détruisit le collége de l'amirauté à Harlingen, puis le théâtre d'Amsterdam, avec le quartier voisin; en 1774 la mer fit irruption à la Haye. Il y avait eu encore d'autres catastrophes, surtout en 1760, causées par des tremblements de terre, des incendies, des ruptures de digues; une grêle terrible brisa les vitraux peints par Gonda, ce qui fut une perte irréparable pour l'art.

Les esprits aigris se déchaînaient contre le gouvernement. Jusqu'alors l'opposition avait été composée d'aristocrates; mais les démocrates eux-mêmes attaquèrent la puissance des magistrats, et voulurent un gouvernement plus populaire; la France les soutint pour ruiner l'influence anglaise. Le stathouder insistait pour relever la marine et mettre les forteresses en état, et demandait de l'argent; mais les lenteurs propres à ce gouvernement et à la nation, ainsi que la mauvaise disposition des esprits, faisaient que rien ne se terminait. Le peuple criait à la trahison, et reprochait au stathouder d'avoir négligé la marine par connivence avec l'Angleterre. On voulut donc le renverser, et tous les coups se dirigèrent sur le duc de Brunswick, son bras droit, en l'accusant d'être l'auteur de cette guerre, qu'il avait toujours cherché à empêcher. Sa sévérité dans la discipline et la juridiction militaire lui avait fait des ennemis; son influence prépondérante sur l'esprit de son pupille avait accru l'envie qu'il excitait. Quelques bourgmestres proposèrent au stathouder de remplacer le duc, dont l'opinion publique demandait le renvoi, par une *commission permanente* de deux députés par chaque état. En vain Guillaume indigné provoqua-t-il des enquêtes qui démontrèrent son innocence; il fut forcé de quitter le pays sans que les journaux cessassent pour cela de le harceler.

Le prince d'Orange présenta aux états généraux un *premier mémoire*, dans lequel il exposait avec force et simplicité l'état du pays et tout ce qu'il avait fait pour relever la marine et éviter la guerre; il demandait que les lois le missent à couvert des attaques calomnieuses et des scandales incessants qui entravaient toute bonne mesure, et que le stathouder ne fût pas le seul obligé de recevoir impunément des injures. 1782.

Frédéric II s'interposa plusieurs fois pour réconcilier les factions et fit entendre qu'il était disposé à défendre le stathouder conjointement avec l'Angleterre; mais les novateurs comptaient sur la France, qui leur promettait d'empêcher toute intervention. Les journaux se déchaînaient avec une fureur toujours crois-

sante; les sociétés secrètes se multipliaient; les *corps francs* de citoyens armés, qui devaient soutenir les prétentions des patriotes, étaient en grande partie composés d'ennemis du prince d'Orange, et s'exerçaient sans cesse au maniement des armes: c'étaient chaque jour des demandes nouvelles et des rixes avec les garnisons. Les soixante-seize régents formèrent une confédération afin de pourvoir aux dangers de la patrie, et de restaurer le protestantisme et le véritable gouvernement républicain.

Au milieu de tant de mouvements, l'autorité du stathouder était complétement paralysée. Quelques désordres, nés dans la province d'Utrecht à cause de la prétention émise par la ville de nommer les corps municipaux, furent imités ailleurs, et donnèrent le branle à la guerre civile. Guillaume ayant voulu rétablir l'ordre par la force, les états de Hollande le suspendirent des fonctions de capitaine général de leur province, bien qu'aux termes de la constitution il fût inamovible et souverain.

Son autorité était tellement restreinte, qu'il ne pouvait augmenter la garnison d'une forteresse sans le consentement des états. Et pourtant il était entouré d'une pompe royale; ses armoiries flottaient sur les drapeaux avec celles de la république; on ne rendait qu'à lui les honneurs militaires dans le palais des états, qui était sa résidence, et dont une porte ne s'ouvrait que pour lui. Comme il était difficile qu'il n'ambitionnât pas une autorité plus réelle, d'autant plus qu'il avait pour lui la multitude, il excita une révolte populaire contre les pensionnaires; mais la trame fut éventée, et il se transporta dans la Gueldre, où il exerça la tyrannie, ce qui ne l'empêcha point d'y trouver une opposition résolue.

Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric II et beau-frère du prince d'Orange, mettait un intérêt extrême à conserver la paix; il envoya comme médiateur avec pleins pouvoirs le mi-
1786. nistre Görtz, qui était bien vu généralement; mais il ne fut pas possible de rapprocher les partis, et l'on en vint même à une véritable bataille dans Amsterdam. Le cabinet de Versailles encourageait les espérances des républicains, qui, mettant à la tête des troupes le général Van Russel, enlevèrent encore au stathouder cette portion d'autorité. La Hollande arma, et étendit un cordon le long de ses frontières, sous le commandement du rhingrave Frédéric de Salm; enfin Guillaume fut déclaré déchu des fonctions de stathouder et d'amiral général.

La princesse sa femme, qui l'avait encouragé à la résistance, résolut de se rendre en personne à la Haye, dans l'espoir d'obtenir

un accommodement ; mais, arrivée à la frontière, elle fut renvoyée sous escorte : affront inouï, dont elle demanda vengeance au roi de Prusse, qui, n'ayant pas obtenu satisfaction, déclara la guerre à la république. Les Prussiens s'avancèrent en force par Nimègue, et se jetèrent hardiment sur le territoire de l'Union. Les républicains se trouvèrent incapables de résister à l'invasion étrangère ; le rhingrave de Salm, manquant de loyauté et de courage, laissa prendre Utrecht et la Haye ; une sécheresse extrême rendit inutile la rupture des digues, et les Prussiens terminèrent en trois semaines la conquête d'un pays que les Espagnols n'avaient pu soumettre en quatre-vingts ans, et Louis le Grand en plusieurs campagnes. Enfin, Amsterdam ayant été aussi réduite à capituler, les états généraux s'y réunirent, et cassèrent les actes dirigés contre le prince d'Orange, qui fut rétabli ; mais il n'obtint pas ces accroissements d'autorité qui suivent les révolutions man- 1787.
quées ; seulement la réunion des dignités de stathouder, de capitaine général et d'amiral général lui fut garantie. Guillaume lui-même se montra modéré ; quant au roi de Prusse, il n'exigea rien pour lui, pas même les frais de campagne, mais une alliance entre lui, la Hollande et l'Angleterre ; d'où il résulta que la France, après avoir vainement intrigué et vainement menacé, perdit honteusement le fruit des sacrifices qu'elle avait faits.

CHAPITRE XXVII.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

La Suisse, dont l'existence avait été reconnue à la paix de Westphalie, resta calme et immobile pendant toute la durée du dix-septième siècle, sans que ses frontières eussent changé. Si tout lien fédéral est faible, sauf les cas de péril, cela est vrai surtout pour la confédération helvétique, où s'ajoutent les dissentiments religieux et la domination commune sur des provinces sujettes. Les cantons, en dominant tour à tour sur ces pays, y favorisaient successivement leurs coreligionnaires, et s'accusaient réciproquement d'injustice et d'abus. Il semblait aux catholiques que Berne et Zurich se rapprochaient, à leur détriment, de la Hollande et de l'Angleterre ; les réformés reprochaient aux catholiques la ligue Borromée et leur alliance avec l'Espagne et la Savoie. Les choses en vinrent au point que Zurich et Berne prirent les

1667. armes contre les cantons catholiques; mais cette guerre fut terminée par voie d'arbitrage.

Les Suisses n'ont pas, comme les autres réformés, un symbole qui leur soit propre; la première confession helvétique, en 1536, perdit toute valeur après que Calvin eut fait prévaloir le dogme de la prédestination. Tous les calvinistes de France s'y étaient rattachés; mais, comme il déplaisait à beaucoup d'entre eux, Moïse Amyrant, ministre de Saumur, écrivit la défense de Calvin, en modifiant tellement la doctrine de la prédestination, qu'elle ne différait presque plus de la grâce universelle de Luther. On disputa beaucoup en France parmi les réformés; néanmoins elle fut acceptée, et se répandit de là en Suisse. Les orthodoxes de ce pays ne voulurent pas s'y opposer; mais les gouvernements de Zurich, de Bâle, de Genève, adoptèrent un livre symbolique, *Formula consensus Ecclesiarum helveticarum reformæ circa doctrinam de gratia universali et connexa, aliaque non nulla capita*), en vingt-six articles, où sont condamnées les doctrines d'Amyrant et celles du Suisse Louis Cappel, qui prétendait que les points diacritiques, dans l'écriture hébraïque, étaient d'origine récente

1670. Les réformés allemands protestèrent; de là, des haines et des persécutions. Berne établit sa chambre de religion pour veiller sur les croyances et les mœurs des citoyens, sans ménager les emprisonnements et les exils; en un mot, c'était l'inquisition. Le temps seul put apaiser les esprits, et peu à peu le *consensus* fut regardé comme une formule non pas de foi, mais de doctrine.

Le territoire de Toggenbourg prit les armes contre l'abbé de Saint-Gall, qui, soutenu par l'Empire, prétendait y exercer une autorité despotique; cette guerre continua avec beaucoup de cruauté jusqu'en 1718, et fut la dernière lutte religieuse. Déjà les dissensions avaient été apaisées par le traité d'Aarau, qui accorda la liberté du culte. La paix publique, conclue à Bade, régla tout ce qui concernait les possessions communes, soit sous le rapport du droit civil, soit pour les affaires religieuses. Après la révocation de l'édit de Nantes, et plus tard au temps des persécutions de Louis XV, un grand nombre de réformés s'étaient réfugiés en Suisse, où ils avaient apporté leur industrie; ils introduisirent la culture de la vigne dans le pays de Vaud, et les alentours de Vevey lui doivent leurs terrasses verdoyantes. Ils établirent à Lausanne un séminaire entretenu aux frais de diverses puissances protestantes.

Dès ce moment, l'équilibre se maintint entre les divers cultes;

mais, tandis que les gens éclairés se laissaient envahir par le philosophisme, le gros de la population conservait une dévotion entachée de superstition.

Quand Louis XIV envahit la Franche-Comté, les cantons déterminèrent le contingent que chacun d'eux devait fournir, en cas de péril; il comprenait en tout quatre-vingt-treize mille hommes, divisés en trois corps (*defensionale*). 1668.

Les cantons corrigeaient ou altéraient leurs constitutions intérieures. Le patriciat s'établissait à Berne, Fribourg, Lucerne, Soleure; la haute bourgeoisie et les anciennes familles, à Zurich, Bâle, Schaffhouse, Saint-Gall. Les cantons démocratiques eurent aussi une noblesse, issue de services rendus, sans priviléges légaux, mais qui se transmettait comme un patriciat. Les seigneurs gouvernaient avec sagesse, mais arbitrairement, et les villes faisaient peser leur tyrannie sur les habitants des campagnes, ilotes à qui on ne laissait que le droit de travailler et de payer. Des baillis arrogants et avides punissaient leurs moindres fautes avec une verge de fer, épuisaient le pays par des amendes. Venait-on à réclamer, les magistrats étaient soutenus dans les conseils et devant les tribunaux par leurs parents et tous les nobles, et leur impunité encourageait les subalternes. En 1653 les paysans se mirent à crier hautement contre les impôts, contre le prix du sel et la dépréciation des monnaies usées; ceux du canton de Lucerne prirent d'abord les armes, puis ceux de Berne, de Soleure, de Bâle; comme naguère les comtes et les seigneurs avaient secoué le joug de l'Empire pour acquérir le domaine héréditaire de leur territoire, et les grandes villes s'étaient soustraites à l'autorité des comtes, ainsi les paysans voulurent alors secouer le joug des villes et obtenir une égale liberté. Leur tentative était prématurée, et ils furent contraints, tant par les armes que par les supplices, de se soumettre de nouveau; néanmoins on introduisit quelques améliorations.

La Suisse présentait toutes les formes de gouvernement : démocratie absolue à Schwitz, Uri, Unterwald; aristocratie étroite à Berne; oligarchie à Lucerne; principauté constitutionnelle à Neuchâtel; pouvoir théocratique à Porentruy (1), Einsiedlen, Dissentis; les combinaisons municipales les plus variées à Bâle, Zurich, Genève, Saint-Gall; la capricieuse agitation des factions du moyen âge chez les Grisons, composés de 150 démocraties rura-

(1) La Suisse avait 1,500,000 habitants, dont un tiers dans les cantons de Zurich et de Berne; 38,000 servaient à l'étranger pour quatre ans.

les, avec peu de liaison entre elles, et dirigées tour à tour par les Salis et les Planta. Chacune d'elles avait en outre, particulièrement ou conjointement avec les autres, des sujets qui offraient tous les degrés de la dépendance.

C'est en 1481 que fut tenue la première diète, où tous les cantons envoyèrent des députés; on décida ensuite qu'elle se réunirait tous les ans, et que la convocation serait faite par Zurich. Elle s'assembla d'abord à Baden en Argovie, et, l'an 1712, à Freuenfeld en Turgovie; deux députés y siégeaient par canton.

Au milieu des guerres de cabinet qui furent pour l'Europe une cause d'abaissement autant que de ruine, la prudence des chefs helvétiques sut résister aux intrigues des rois, qui voulaient entraîner la Suisse dans leurs demêlés. Le pays grandit alors par les arts et l'industrie : il compta des hommes remarquables, tels que Haller, Rousseau, Bodmer, Hottingler, Steinbückel, Bernoulli, le mathématicien Euler, l'astronome Lambert, les naturalistes de Saussure et Bonnet, les médecins Tissot et Zimmermann, l'historien Müller; Lavater, dont les théories sur la physionomie sont tombées en oubli, mais dont le peuple n'a pas oublié les chants patriotiques; Gessner, qui, en peignant les scènes de la vie pastorale, charma les imaginations.

La Suisse n'était plus cependant le pays poétique de la pure liberté; l'amour des richesses et du pouvoir avait atteint les cœurs. Flattant les étrangers et les servant non-seulement par les armes, mais encore par des intrigues, ses habitants recherchaient les titres, les décorations, les colliers. Les petits cantons, nourrissant des rancunes contre les cantons riches qui dominaient, songeaient à se fortifier par des alliances étrangères, et les ambassadeurs des puissances fomentaient les haines dans le pays. Humbles au dehors, les Suisses devenaient orgueilleux à l'intérieur. Un petit nombre d'oligarques dominaient sur une multitude abaissée, et un égoïsme imprévoyant leur faisait perdre de vue la patrie pour le canton, et le canton pour la caste.

A côté d'une caste aussi servile que celle des monarchies, le vulgaire s'y trouvait beaucoup plus mal. Personne ne s'inquiétait de l'éducation, ni des besoins qui se faisaient sentir; il n'était pas permis de s'élever par l'instruction au niveau de ceux qui dominaient, ni de parvenir aux emplois civils, militaires ou religieux. L'industrie et le commerce se trouvaient même interdits à certaines localités, attendu, prétendait-on, qu'ils étaient le privilége des grandes villes. La liberté de la presse n'existant point, le silence gardé sur les affaires du pays empêchait qu'il ne se formât un es-

prit public ; aussi, bien que restée quatre-vingts ans sans guerres intestines, la Suisse avait vu sa tranquillité fréquemment troublée par des haines intérieures toujours renaissantes, sans but élevé et toujours nuisibles à sa considération au dehors.

Nous ne ferons mention que de quelques-uns de ces démêlés.

Dans le canton de Zug, la famille de Zurlauben occupait depuis deux siècles les principales dignités, grâce à l'argent que la France distribuait en présents par ses mains, et dont elle gratifiait un petit nombre de personnes, au lieu de les répartir entre tous les citoyens. Il en résulta du mécontentement, et le parti qu'on appelait les *doux* trouva des opposants dans celui des *rudes*. Ces derniers, soutenus par l'Autriche et dirigés par Antoine Schumacher, l'emportèrent sur leurs rivaux, rompirent l'alliance avec la France, et persécutèrent ceux qui lui étaient favorables. Ces rigueurs déplurent, ce qui rendit bientôt aux Zurlauben leur influence, et l'on continua d'accepter les gratifications de la France.

Deux partis agitaient le canton d'Appenzell : sur les douze arrondissements (*rodi*) de ce canton, ceux qui étaient situés au pied des Alpes, appelés intérieurs, suivaient le culte catholique; les autres, dits extérieurs, sur les deux rives de la Sitter, professaient la religion réformée; de là, inimitié entre les membres du même canton.

A Berne, la réforme avait enrichi l'État, en lui attribuant les biens du clergé; le patriciat y devint très-puissant, ambitieux, et chacun, poussé par une jalousie inquiète, voulait s'élever, intriguer, sacrifier l'intérêt public à celui de la famille ; les grands ne songeaient qu'à enchaîner le peuple dans l'obéissance, la pensée dans la censure, la vie dans l'espionnage. Il est vrai que, comme les autres tyrannies, celle-là favorisait les progrès matériels, l'agriculture, l'industrie ; mais, comme elles aussi, elle ne voulait point qu'on pensât. Haller et Bonstetten n'entrèrent point dans le sénat; ceux dont le génie menaçait d'éclipser leurs pères durent aller briller ailleurs. Tschiffelli, qui fonda à Berne la *Société économique*, trouva des contradictions obstinées. Une conjuration faite pour détruire l'oligarchie coûta la vie à Henzel, qui en était 1749.
le chef.

Des mésintelligences s'élevèrent aussi à Fribourg entre les bourgeois et l'aristocratie, qui avait restreint dans un petit nombre de familles le droit de siéger dans les conseils (*segreti*). 1781.
Les paysans de Gruyères marchèrent en armes contre la ville; mais Berne les apaisa.

Outre les treize *louables cantons*, la Suisse avait dix alliés, savoir : l'abbaye de Saint-Gall, la ville du même nom, séparée de la précédente par une muraille; le Valais, la principauté de Neufchâtel, les villes de Bienne et de Mulhausen, les trois ligues grises et la république de Genève.

Le principauté de Neufchâtel, qui avait appartenu successivement la Bourgogne, à l'Empire, aux maisons de Châlons, de Hochberg et de Longueville, échut par héritage à Frédéric Ier, roi de Prusse, qui jura d'en respecter les lois et les coutumes; il en était une qui donnait à la ville le droit de percevoir les impôts et les revenus du prince dans tous le pays. Frédéric II cependant les afferma en 1748. Les habitants s'en irritèrent, et leur mécontentement éclata; mais en 1766, lorsque Frédéric II voulut introduire dans la province une forme unique de perception, on déclara déchu de ses droits quiconque participerait à la ferme. Le commissaire royal protesta, et demanda qu'un code fût rédigé pour régler les droits réciproques; on vit alors, spectacle nouveau, un grand roi discuter contre ses sujets devant un tribunal cantonal, celui de Berne, qui avait été choisi pour juge. Le roi gagna sa cause, et ce fut le signal d'un tumulte; le procureur général Gaudot, ayant tiré par sa fenêtre sur la multitude, fut massacré. Bientôt la réaction commença; plusieurs citoyens se virent condamnés à mort, d'autres à l'exil, tous désarmés; enfin la ferme de l'impôt fut restituée à la ville, la constitution garantie, la chasse déclarée libre, les lois améliorées en faveur du peuple, et l'on institua une assemblée des communes, sans l'aveu de laquelle aucun changement ne pouvait s'effectuer.

Chez les Grisons, alliés des Suisses, deux familles puissantes, les Planta et les Salis, s'étaient longtemps disputé la prépondérance. Ces derniers, devenus les plus forts, disposaient des charges, de la ferme des droits, des commandements des troupes au service étranger et des magistratures dans la Valteline. Les Planta, voulant leur enlever cette suprématie, portèrent à soixante mille florins la ferme des péages quand on la mit aux enchères; ils demandèrent aux puissances étrangères que l'avancement des officiers fût donné à l'ancienneté, et accusèrent les magistrats de vénalité; de là, des scandales et des haines furieuses. L'irritation fut au comble lorsque l'Autriche, par une violation flagrante du droit public, fit arrêter, sur le territoire grison, d'accord avec les Planta ou grâce à leur connivence, Sémonville, ambassadeur de la république française.

A Genève, la population était répartie en quatre classes : les

habitants, étrangers admis à résider, mais sans aucun privilége, tous protestants, de sorte que les catholiques qui voulaient être propriétaires ou exercer un métier, devaient changer de religion. Quiconque naissait à Genève d'un *habitant* était considéré comme *natif*, et possédait quelques droits de plus que son père; mais il ne pouvait aspirer à aucune fonction de l'État, ni faire le commerce; sa personne et ses biens étaient taxés, pour toutes les charges publiques, plus que ceux des autres. Les *bourgeois*, admis aux droits de cité à la condition de « jurer sur les saintes Écritures de vivre selon la sainte réforme évangélique, » étaient libres de se livrer à quelque trafic qu'ils voulussent, sans pouvoir être expulsés autrement que par jugement; ils participaient au gouvernement et à la législation, mais non aux charges supérieures. Le fils d'un citoyen ou d'un bourgeois né dans la ville était *citoyen;* aussi les mères venaient-elles, même de fort loin, accoucher dans la ville, pour ne pas priver leurs fils du droit de parvenir aux premières charges de la république. Enfin il y avait les *sujets* ou *étrangers* habitant le territoire, qui étaient exclus des droits de cité.

La république avait grandi par la paix et l'industrie; mais les enrichis affectaient la supériorité, et la classe inférieure, qui s'était civilisée, les supportait avec peine. Les Français réfugiés dans le pays après la révocation de l'édit de Nantes contribuèrent à attiser le feu. L'avocat Fazio et un certain Lachesne, s'étant mis à la tête du peuple, demandèrent que les lois, dont on n'avait parfois connaissance que par les sentences rendues, fussent promulguées par la voie de la presse; que l'on ne votât plus de vive voix, mais par fèves; que le droit de présenter au conseil des deux cents les membres à élire fût enlevé aux vingt-cinq, et qu'il ne pût siéger dans ce conseil plus de trois membres de la même famille. Il fallut satisfaire à ces demandes, et l'on ajouta qu'aucune loi ne serait exécutoire sans l'approbation du conseil général, qui devait se réunir tous les cinq ans; cependant Lachesne et Fazio, convaincus de complots, furent condamnés à mort. 1707.

Les troubles ayant recommencé, l'édit de 1570 fut aboli, et 1738.
un nouvel *Édit de pacification* conserva les droits du peuple sans porter atteinte aux lois.

Genève était devenue, par l'industrie, une des villes les plus riches du continent. Bonnet, Burlamachi, Rousseau, étaient des noms glorieux pour elle. Voltaire, qui habitait Ferney, dans le voisinage, attirait les curieux de toute l'Europe; les révolutions suisses, dont il se moquait, étaient, disait-il, « des tempêtes dans

un verre d'eau; » pour narguer le rigorisme calviniste, il élevait un théâtre à deux pas de Genève.

La prospérité accrut le luxe et l'arrogance des conseils, et la plèbe tyrannisée ne cessait de faire entendre des plaintes. Les
1764. *Lettres de la Montagne*, de Jean-Jacques Rousseau, en proclamant que la souveraineté du peuple est inaliénable, imprescriptible, et qu'il peut dès lors la reprendre à ceux auxquels il l'a confiée, firent éclater l'incendie qui couvait depuis longtemps. Les Genevois, appliquant cette doctrine au cas actuel, disaient que les conseils n'étaient pas souverains avec l'assemblée des citoyens, mais que l'autorité suprême appartenait à tous les citoyens, c'est-à-dire aux quatorze cents individus qui seuls avaient la plénitude des droits de cité.

Les bourgeois nommèrent donc des délégués chargés de porter leurs *représentations* au conseil, et de l'obliger à les transmettre à l'assemblée générale, afin qu'il y fût fait droit. Les nobles *niaient* que cette assemblée eût aucune juridiction sur le petit conseil, et les noms de *représentants* et de *négatifs* devinrent des désignations de parti. La condamnation par contumace, que le grand conseil prononça contre Rousseau, accrut encore l'irritation des esprits; on prêchait dans les *cercles* les maximes qui agitaient ensuite les assemblées et les élections. La France, les cantons de Berne et de Zurich, s'interposèrent comme médiateurs; mais, leur tentative n'ayant point réussi, la France établit un cordon militaire qui nuisit beaucoup à l'industrie; elle se proposa même de fonder à Versoix une ville qui devait enlever à Genève son commerce. Les Genevois, avec cette fermeté que nous leur avons vus déployer dernièrement encore, prirent tous les armes, et la France fut contrainte de les laisser s'arranger entre eux.

1768. Après de nouvelles agitations, ils s'arrêtèrent à un gouvernement démocratique, et promirent un code; mais c'était une œuvre difficile à mener à bien, car il existait d'anciennes lois très-obscures et d'autres dictées par un calvinisme rigoureux qui pouvait exciter des discordes. Ce code avait en outre pour adversaires les représentants, qui attirèrent de leur côté les natifs, artisans pour la plupart, nés de réfugiés français et n'ayant d'autres droits que celui de chansonner leurs tyrans. L'expérience ayant appris aux représentants que l'union engendre la force, ils formèrent des cercles et des associations, où l'on s'obligea à suivre l'opinion du chef. Leur projet était d'introduire une démocratie complète; la France en prit ombrage, et intervint comme médiatrice. Mais l'indépendance du pays en parut blessée, et la

France renonça à la garantie. Alors les dissensions intérieures éclatèrent avec plus de force; le sang coula, et il fallut établir *un comité de sûreté*. La France, qui avait renouvelé son alliance 1782.
avec la Suisse en 1777, pour la défense réciproque des deux pays, songea à calmer les partis par d'autres voies que celle des exhortations. D'accord avec la Savoie et Berne, elle occupa Genève, où elle institua un gouvernement conforme au règlement de 1738, soutenant les natifs, humiliant la démocratie, à ce point que cinq cents citoyens à peine conservèrent le droit de suffrage, et que les autres, réduits au silence, furent en outre désarmés; mais bientôt cette dure tyrannie amena une réaction sanglante.

La condition des pays assujettis était encore plus pénible, attendu qu'il n'est point de joug plus dur que celui des républiques. Argovie et le pays de Vaud relevaient de Berne, qui dominait aussi, conjointement avec Zurich, sur le comté de Baden et sur le Rapperschwill; avec Fribourg, sur quatre bailliages du côté de la France; avec Zurich et Glaris, sur les *Offices libres* du nord, tandis que la partie au midi relevait des huit cantons, lesquels avaient aussi la Thurgovie et le comté Sargans, indépendamment du Rheinthal, qu'ils partageaient avec Appenzell. Sur le versant méridional des Alpes, le canton d'Uri donnait des lois à la Levantine; Uri, Schwitz et Unterwald, à la Rivière et à Bellinzona; les douze cantons ensemble, à Lugano, Locarno et Valmaggia; la Valteline obéissait aux Grisons.

C'étaient des pays pauvres, livrés à la merci de magistrats ignorants, qui, ayant acheté leur charge, ne songeaient qu'à rentrer dans leurs fonds avec usure, ce qu'ils appelaient entre eux avoir fait un bon gouvernement. Le plus souvent le bailli achetait sa charge de ses compatriotes, puis il allait la revendre à quelqu'un chez les *sujets*, et, après avoir fait un bon bénéfice, il retournait chez lui la bourse pleine, gardant le titre en sus. De là, une justice vénale, des excès tolérés, et, bien plus,
l'impunité vendue en blanc pour les méfaits à commettre. La 1755.
Levantine, qui osa se soulever, en fut punie par des exécutions sévères et la perte de ses priviléges. Dans la Valteline, tout délit pouvait être racheté à prix d'argent, sauf le meurtre qualifié; mais, comme les procès rapportaient beaucoup, les podestats, non contents de découvrir les délits, s'arrangeaient pour en faire commettre : ils s'entendaient avec de malheureuses créatures pour séduire quelque galant et l'accuser ensuite; ils excitaient des soulèvements, qui donnaient prétexte à des confiscations (1).

(1) Voir le livre IX de l'*Histoire du diocèse de Côme*, où se trouve rapportée

Le pays était donc rempli de mécontents ; toute confiance entre le gouvernement et les sujets avait disparu, et l'on ne trouvait aucun esprit public, aucune grandeur d'intentions, aucun patriotisme. On considérait comme étranger non-seulement quiconque vivait en dehors des limites du canton, mais le paysan lui-même et jusqu'au bourgeois de la même ville (1). Le reste de l'Europe avait changé son système militaire que la Suisse s'en tenait encore à l'ancien ; plusieurs fois il avait été proposé de renouveler le pacte fédéral en vue de le restreindre. Partout il s'était établi des loges de francs-maçons, surtout à Genève, à Soleure et dans le pays de Vaud. Ce fut l'origine de la Société helvétique, dont les séances annuelles se tenaient aux bains de Schinznact;
1761. son but avéré était de *s'opposer à l'individualisme cantonal.* Mais les loges maçonniques elles-mêmes n'arrivaient point à l'unité; reformées plus tard, elles se fondirent avec les illuminés d'Allemagne, et le Grand Orient, qui s'établit à Genève en 1786, domina bientôt sur la magistrature de la cité.

une lettre de Bonstetten, encore vivant alors, dans laquelle il retrace d'une manière pittoresque la tyrannie de ces baillis.

(1) Zimmermann décrit en ces termes l'orgueil des petites cités aristocratiques de la Suisse : « Les têtes y sont souvent aussi vides que les rues... Un horrible ennui est le partage de tous les gens de condition, qui croient leur compagnie trop honorable pour les bourgeois... Dans aucun lieu une tyrannie plus odieuse ne pèse sur l'esprit que dans ces petites républiques, où non-seulement un citoyen s'érige en maître sur ces concitoyens, mais où l'horizon intellectuel même de ce misérable despote devient celui de toute la ville. Le tout-puissant et prétentieux magistrat tranche du dictateur envers tous, comme envers sa cité. Dans sa bicoque, c'est le plus grand homme du monde. Le citoyen honnête se présente avec crainte et tout tremblant devant cette redoutable majesté, parce qu'elle pourrait lui nuire dans le premier procès. La colère d'un sénateur est plus terrible que la foudre, attendu que celle-ci frappe et passe, tandis que l'autre reste toujours. Les femmes des conseillers se gonflent, affectent la gravité, gouvernent, ordonnent, blâment, injurient à tort et à travers. De leurs bonnes grâces ou de leur défaveur dépendent la réputation, le crédit, le bonheur... Les mots leur manquent pour exprimer leur dédain envers celui qu'on leur montre du doigt comme ayant fait un livre... Le jeune homme qui aspire à la gloire n'est encouragé, connu, aimé, compris dans aucun cercle; on le considère comme un fou ou un extravagant, qui, au lieu de chercher à se rendre agréable aux grands de son pays, de vivre comme tout le monde, aime mieux lire et griffonner chez lui... Lors donc qu'il voit l'ignorance et la stupidité orgueilleuse obtenir plus d'estime que n'en obtient la saine raison, et l'opinion être dirigée par les bavardages de l'homme le plus inepte; lorsqu'il voit la philosophie traitée de misérable délire et d'esprit de révolte, lorsqu'il n'est possible de se pousser que par une complaisance servile et une basse soumission, que reste-t-il à faire à un jeune homme honnête, sinon de se réfugier dans la solitude? » *De la Solitude.*

La Suisse se trouvait donc bien peu préparée aux mouvements qui allaient éclater, aux agitations produites par l'exemple de la France, à la guerre européenne qui devait en sortir.

CHAPITRE XXVIII.

ITALIE.

Des ambitions de femmes et des querelles de succession bouleversaient à cette époque la pauvre Italie, destinée à être toujours la proie des plus forts.

Le traité d'Utrecht avait donné la Sardaigne à l'empereur 1713. 28 octobre Charles VI, et la Sicile, avec le titre de roi, à Victor-Amédée, duc de Savoie. Ce prince, après s'être fait couronner à Palerme avec sa femme Anne d'Orléans, ouvrit le parlement des trois bras, auquel il demanda des conseils et prodigua les promesses, et revint à Turin, laissant dans l'île une faible garnison et beaucoup de mécontents. Une junte qu'il avait établie par suite de son différend avec le pape, différend dont il a déjà été parlé, était surtout très-mal vue de ses nouveaux sujets : devenue tyrannique, elle dépouillait ceux qui ne voulaient pas obéir au roi et désobéir à Rome ; elle prononçait des condamnations à mort, si bien que l'Italie fut remplie d'exilés siciliens.

Mais Élisabeth d'Espagne et Albéroni avaient formé des projets sur cette île. Tandis qu'ils tramaient avec Victor-Amédée pour envahir le Milanais et le royaume de Naples, qui appartenaient à l'empereur, ils attaquèrent la Sardaigne avec une flotte considé- 1717. rable, s'en emparèrent et y firent autant de mal que les Autrichiens ; puis ils se dirigèrent sur la Sicile, avec des forces navales si imposantes et des troupes de débarquement si nombreuses, qu'on n'eût jamais cru l'Espagne en état de suffire à un armement aussi formidable. Partout les Espagnols firent proclamer Philippe, donnant pour raison que Victor-Amédée avait violé les priviléges des Siciliens, et par suite démérité de régner sur eux.

La France, l'Angleterre et la Hollande se concertèrent alors pour déterminer Victor-Amédée à céder la Sicile à l'empereur et à se contenter, en échange, de la Sardaigne, île dont sa maison tira ensuite son titre royal ; mais il fallait conquérir l'une et l'autre. La Sicile fut dévastée par une guerre impitoyable (1), jusqu'au

(1) Les faits de cette guerre ont été tracés tout au long par Burigny, que

1720. moment où l'Espagne consentit, par suite du traité de Londres, à évacuer les deux îles. L'empereur réunit ainsi le duché de Milan et les Deux-Siciles. Le tribunal de la monarchie fut rétabli en 1728 dans ce dernier pays, où le roi put encore tenir chapelle royale, c'est-à-dire se couvrir la tête en recevant l'encens durant la messe solennelle, juger et accorder dispenses en matières ecclésiastiques; mais la domination allemande était insupportable aux Siciliens, qui la trouvaient mesquine auprès de la magnificence espagnole, tyrannique à cause de leur vivacité naturelle et de son peu de respect pour leurs anciens droits; ils conspiraient et s'agitaient, sans autre fruit que des supplices, et perdaient leurs priviléges.

Bientôt l'Italie fut bouleversée de nouveau par les manéges ambitieux d'une reine d'Espagne. Élisabeth Farnèse voulait à tout prix assurer une principauté à son fils don Carlos; elle avait

1718. fait insérer dans le traité de la quadruple alliance que, « si son oncle, héritier présomptif du duché de Parme, ne laissait pas d'enfants, don Carlos lui succéderait. C'est ce qui arriva; Rome, qui s'attribuait la suzeraineté directe sur Parme, protesta, et ne fut point écoutée.

1731. 25 juillet. Un autre État allait devenir vacant, Cosme III, grand-duc de Toscane, ne pouvant plus espérer d'héritiers de Jean-Gaston, son fils. Il avait en vain demandé que le sénat de Florence pût admettre les femmes à l'hérédité, en vertu de la même autorité qui avait déféré le pouvoir aux Médicis, et cela dans l'intérêt de sa fille, mariée à l'électeur palatin. Élisabeth Farnèse s'entendit avec la France et l'Angleterre pour que cette succession fût assurée à son fils don Carlos. Cosme vit là une usurpation intolérable : en effet, ces deux puissances n'avaient aucun droit sur cet État étranger, et lui-même ne pouvait en disposer; car, la famille avec laquelle le pays avait contracté une obligation venant à s'éteindre, celui-ci recouvrait son indépendance et la liberté de disposer de lui-même. Cosme le proclamait lui-même en déclarant que la Toscane n'avait aucun lien féodal avec l'Empire, et que sa maison la tenait non de l'investiture de Charles-Quint, mais de l'élection des quarante. La politique du temps avait égard aux convenances, et non aux droits.

Cosme multipliait les fonctions et les donnait en dot à de jeunes

Botta s'est borné à traduire pour toute l'histoire de Sicile, sans y corriger les nombreuses inexactitudes que Blasi (Philoctète) et ensuite Lanza avaient déjà signalées.

filles, afin d'augmenter le nombre des familles qui dépendaient entièrement du gouvernement, même pour la nourriture. Lorsqu'il mourut au milieu de l'indignation publique, Jean Gaston, son successeur, usé par la débauche et âgé de cinquante-quatre ans, désirait continuer à ne rien faire, sans s'inquiéter d'un pays dont il n'avait à jouir que peu de temps. Se laissant donc diriger par Julien Dami, son valet de chambre et l'agent de ses plaisirs, il abandonna les affaires à ses ministres, pour se plonger dans de scandaleuses jouissances. Il entretenait des centaines de jeunes débauchés, surnommés *ruspanti*, parce qu'ils recevaient un *ruspo* (sequin) par semaine; le pays, qui avait été dévot sous le père, se fit, par imitation, libertin sous le fils. Yolande-Béatrix, veuve du fils aîné de Cosme, animait la cour de son beau-frère en y attirant des beautés en renom et des gens de lettres, entre autres l'improvisateur Perfetti, qui reçut à Rome la couronne de poëte. Jean Gaston. 1723. 21 octobre.

L'université fut relevée, et l'on supprima l'obligation de se renfermer dans des sujets et des leçons déterminés; Caraccioli, de Soria, Corsini, Framond, Rallo, Capassi, Fancelli, y faisaient des cours. A l'académie de Florence, où professaient Gori, le docteur Lami, Salvini, Targioni, Cocchi, on ajouta une chaire de droit public, confiée à Pompée Néri, et un observatoire, qui eut pour directeur l'éminent Thomas Perelli. On permit d'ériger à Sainte-Croix un monument à Galilée, et Pascasio Giannetti put reprendre sa chaire de philosophie. De 1729 à 1739, on termina la quatrième édition du dictionnaire de la Crusca, et le prêtre Antoine Bandini, auteur de l'excellent *Discours économique*, voulait qu'on pût tirer librement des grains de la Maremme.

Si parfois Jean Gaston s'arrachait à ses honteux plaisirs, c'était pour entendre les puissances traiter de sa succession de son vivant. Lorsqu'ils eurent décidé la question de souveraineté, ils songèrent aussi aux biens allodiaux de la famille de Médicis. Les meubles, les joyaux, les chefs-d'œuvre d'art, le fidéicommis de Clément VII, les acquisitions provenant des économies, du commerce ou des confiscations, les améliorations faites dans les ports, dans les palais, dans les forteresses, l'accroissement de l'artillerie, surtout les fiefs que les Médicis avaient rattachés au duché, tels que Pontremoli et la Lunigiane, revenaient de droit, comme propriétés particulières, à l'électrice palatine; mais l'Espagne convoitait aussi ces dépouilles, et, comme elle entendit murmurer le mot d'indépendance pour la Toscane, elle mit garnison dans les forteresses. L'empereur, qui n'en avait pas même été informé, s'arrangea de ce qui était fait, à la condition qu'il ne serait pas 1731. 25 juillet.

troublé dans son autre héritage. Jean-Gaston fut contraint de signer le traité de Vienne, qui avait disposé sans lui de ses États; néanmoins, il fit une protestation formelle contre l'atteinte portée à l'indépendance florentine, protestation qui devait être rendue publique à sa mort. Don Carlos parait subitement à Florence avec une force armée; lorsque les vassaux, à la fête de Saint-Jean, vinrent, suivant l'usage, offrir à cheval leur hommage, ce fut lui qui reçut le serment au lieu du grand-duc, comme prince héréditaire.

La Toscane alors fut inondée de troupes espagnoles; mais tout à coup ceux qui décident du sort des peuples changèrent de résolution, et arrêtèrent que ce pays serait donné au duc de Lorraine dépossédé, en échange de ce qu'il avait perdu, et la Toscane se couvrit de troupes allemandes. En effet, à la mort de Jean-Gaston, elle fut occupée au nom de François, époux de Marie-Thérèse, lequel prétendit qu'il serait lésé dans l'échange de la Lorraine contre la Toscane si l'on n'y ajoutait, en outre, les biens allodiaux; l'électrice, à sa mort, l'institua son légataire universel.

1735. François II. 1737. 9 juillet. 1743.

Le gouvernement autrichien en Toscane commença par exiger une *collecte générale*, sans exempter le clergé, pour acquitter la dette qu'avait fait contracter l'entretien des troupes espagnoles. Les jeux de hasard furent prohibés, excepté dans le *casino* des nobles; la loterie devint un monopole de l'État, et l'on afferma les revenus de la Toscane moyennant 4,220,450 livres florentines, dont 2,800,000 revenaient au grand-duc pour son apanage; il avait encore une part dans les bénéfices des fermiers. Cet argent sortit de l'État tant que le grand-duc fut en même temps empereur (1745-65) : cause d'appauvrissement pour la Toscane, qui cessa même dès lors d'avoir une diplomatie propre.

Richecourt, despote mais éclairé, exerça la régence jusqu'au moment où il tomba en disgrâce. Il avait pour rival Charles Ginori, riche et gouverneur habile de Livourne, qui parvint à lui succéder; mais l'un mourut de chagrin, et l'autre de joie. Ginori eut pour successeur le marquis Antoniotto Botta Adorno, qui s'était souillé d'infamie à Gênes et à Bruxelles, tant on foulait aux pieds l'opinion publique. La Toscane dut fournir des troupes pour la guerre de Sept ans; comme elles furent battues, l'empereur demanda encore mille hommes. Ces levées, dans un pays si petit et qui avait perdu l'habitude des armes, firent émigrer beaucoup d'individus; enfin on prit le parti de donner 60,000 florins au lieu de soldats, somme destinés à enrôler des Allemands. De

quatre mille hommes fournis par la Toscane, à peine il en revint trois cents. Puis il fallut faire un don pour le mariage de Joseph II; quelques évêques ayant cherché, mais dans un langage très-humble, à obtenir pour leur clergé l'exemption de cette charge, le cabinet de Vienne leur fit des réponses brutales : Sa Majesté, leur disait-on, ne voulait plus entendre de réclamations et de plaintes sur cette affaire; ils n'avaient qu'à payer, comme c'était leur devoir, et tout serait fini. L'évêque Piccolomini de Pienza, pour avoir résisté aux ordres souverains, fut destitué, arrêté, exilé.

La Toscane gémit de se trouver réduite en province d'un souverain éloigné. Les souverains convinrent, lors du traité d'Hubertsbourg, qu'elle ne pourrait jamais être réunie à l'Empire, mais qu'elle appartiendrait à une branche cadette de la maison d'Autriche-Lorraine; en conséquence, Pierre-Léopold, avec qui 1765. Juillet.
commença une ère nouvelle, vint régner sur le pays.

A ce moment, une autre succession, bien plus importante, celle de Charles VI, était mise sur le tapis. Élisabeth Farnèse remua ciel et terre pour marier l'héritière de ce prince avec son fils don Carlos; son intrigue ayant échoué, elle chercha à obtenir au moins pour lui le Milanais et les Deux-Siciles. Mais le Milanais était convoité par Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, qui comparait l'Italie à un artichaut, qu'il faut manger feuille à feuille; comprenant de quel poids serait son alliance dans les mouvements qui se préparaient, il voulait se la faire payer de cette riche contrée.

On intriguait donc, et l'on réunissait des troupes, quand un événement très-éloigné bouleversa de nouveau le pays; ce fut l'élection du roi de Pologne et la rupture qui s'ensuivit entre la France et l'Autriche. Charles-Emmanuel se rangea du côté de la 1733.
première, et occupa avec elle le Milanais. Mais l'Espagne, ou plutôt Élisabeth, envoya en Toscane une flotte pour arracher le royaume de Naples à l'oppression autrichienne, et qui débuta par dévaster impitoyablement la Mirandole, Piombino, le duché de Massa et Carrare; puis l'infant don Carlos traversa lentement, à la tête d'une armée nombreuse, les États du pape en commettant des dévastations de barbare.

Le royaume de Naples, ainsi que le Milanais, se trouvait dégarni de troupes par l'imprévoyance de l'empereur et de Zinzendorf; les esprits étaient exaspérés contre les Autrichiens, de sorte que le nom de l'Espagne fut proclamé partout. Don Carlos fit son entrée dans Naples, dont il conserva les priviléges et les magistrats; 1734.

il inaugura sa domination en mettant en déroute les Autrichiens, qui survinrent tardivement, et il réussit bientôt, avec sa flotte, à s'emparer de toute la Sicile.

Les Autrichiens firent de plus grands efforts pour enlever Parme et Plaisance aux Espagnols, et les chasser du Milanais. Des batailles sanglantes furent livrées sur l'Oglio, sur la Secchia et à Guastalla. Ce fut alors que Louis XV remit sur le tapis le projet, conçu tant de fois, de rendre l'Italie indépendante, pour détruire de continuelles occasions de guerre. La Lombardie devait être partagée entre Venise, Gênes et le Piémont, la Toscane rendue à ses citoyens ; aucun prince d'Italie n'aurait pu avoir de possessions au dehors ; mais l'ambitieuse Élisabeth Farnèse entrava tout, et les rois se mirent enfin d'accord par le traité de paix qui fut signé à Vienne.

1735. (margin, beside "tailles sanglantes") — 1738. 8 novembre. (margin, beside "sions au dehors")

Quant à ce qui concernait l'Italie, la possession de la Toscane fut confirmée au duc de Lorraine ; en échange de cette proie, qu'il avait manquée, don Carlos eut les Deux-Siciles, avec les ports de l'État de Sienne et Porto-Longone. Livourne resta port franc. Les territoires de Novare et de Tortone, détachés du Milanais, furent donnés au roi de Sardaigne, avec la suzeraineté pour les fiefs des Langhe. Parme fut rendue à l'empereur ; mais les Farnèse, en se retirant, emportèrent les richesses de leur maison, et embellirent Naples des chefs-d'œuvre d'art que leurs ancêtres y avaient réunis.

On était encore en armes quand la guerre pour la succession d'Autriche imprima de nouvelles secousses à l'Italie, et réveilla toutes les ambitions. Charles-Emmanuel mit en avant ses droits sur le Milanais, et s'entendit avec la France pour le partager ; mais, réfléchissant ensuite qu'il ne lui convenait pas de laisser
1742. prévaloir les Français en Italie, il s'obligea, avec Marie-Thérèse, à défendre la Lombardie, sous cette singulière réserve, qu'il pourrait se délier du traité en notifiant, un mois à l'avance, son intention à cet égard. Venise voulut rester neutre, bien que Marie-Thérèse menaçât de lancer contre elle les pirates de Signa. Traun, gouverneur de la Lombardie, traita avec tant d'insolence le duc de Modène (1) qu'il en fit un ennemi de sa souveraine.

(1) Renaud d'Este avait été rétabli dans ce duché en 1707 ; il acquit la Mirandole (1710) ; mais il désespéra d'obtenir Comacchio lorsque l'empereur renonça à ses prétentions envers le pape. Pendant la guerre des Français et des Espagnols contre l'empereur, Modène fut occupée par le maréchal de Maillebois (1734), et grevée de fortes contributions. Renaud, s'étant retiré à Paris, fut ensuite rétabli dans sa capitale, et François III lui succéda l'année suivante.

Naples prit les armes pour seconder l'Espagne, qui convoitait Milan et Parme; le duc de Montemar, qui avait grandement contribué à la conquête du royaume, débarqua alors à Orbitello, et, s'étant réuni aux troupes napolitaines, il viola le territoire de l'Église, à travers lequel il s'avança. Dans Rome, les Espagnols, afin d'engager des soldats, eurent recours à des séductions et à des violences telles que le peuple, irrité de voir des maris, des fils, des pères enlevés à leurs familles, se souleva en tumulte. Il affronta avec des pierres, cette arme terrible de la multitude, les fusils et les canons; il fallut négocier avec lui, et donner congé à ceux qui avaient été incorporés dans les régiments espagnols, lesquels s'en vengèrent sur les campagnes; mais ils le payèrent de leur sang. Le cardinal Alberoni, qui ne pouvait oublier la politique, émit l'idée d'opposer à ces étrangers une ligue de tous les princes italiens, dont le pontife serait le chef; mais le pape se contenta de proclamer un jubilé.

Les lenteurs inexplicables de Montemar laissèrent les alliés prévaloir; Charles-Emmanuel arriva jusqu'à Bologne en poursuivant le duc de Modène, et Lobkowitz, qui chassait devant lui les Espagnols, fit encore voir aux Romains une armée de barbares. Il marcha sur Naples, en répandant une proclamation de Marie-Thérèse, remplie des plus belles promesses; mais le peuple et la noblesse, indignés qu'on cherchât à tenter leur fidélité, se pressèrent autour de leur roi, comme les Hongrois autour d'elle. Charles vola à la défense du pays sans s'inquiéter du territoire neutre, et il défit les Autrichiens à Velletri. Le comte de Gages, envoyé pour remplacer Montemar, parvint à repousser les troupes 1744 10 août. autrichiennes, marquant horriblement son passage par les potences auxquelles il laissait les déserteurs pendus par ses ordres; en même temps, la peste exerçait ses ravages dans les deux camps.

La France, prenant ouvertement le parti des Espagnols, envoya des troupes de l'autre côté des Alpes; de grandes batailles furent livrées, et tous les princes renversés tour à tour. D'autres Espagnols commandés par l'infant don Philippe, prirent et reprirent la Savoie, occupèrent Tortone, Pavie, Valenza, Asti, Casal; Charles-Emmanuel, contraint d'aller en hâte conjurer le danger, 1745.
fut défait à Bassignana; mais il répara cet échec par la victoire de 27 novembre. 1746.
Plaisance sur les Espagnols et les Français, et il occupa alors le 16 juin.
Génovesat et Finale.

Le marquisat de Finale était passé de la maison del Carretto 1590.
aux mains des Espagnols, qui l'avaient réuni au duché de Milan.

Quand les Français étaient sortis de l'Italie en 1707, les Impériaux s'en emparèrent, puis Charles VI le vendit aux Génois pour 1,200,000 piastres, comme fief relevant de l'Empire. La possession leur en fut confirmée par le traité de la quadruple alliance en 1718,
1743. et par celui de Vienne en 1725; cependant Marie-Thérèse le cédait alors, comme propriété personnelle, au roi de Sardaigne, par le seul motif qu'il fallait au Piémont une communication immédiate avec les puissances maritimes.

Gênes n'était plus la reine des mers; mais elle conservait l'énergie de caractère, l'activité, l'amour de la liberté. L'aristocratie, bien que dominante, n'excluait pas le mérite, et se rappelait son origine bourgeoise. Ses capitalistes possédaient 14 millions de rente sur les banques de France.

Elle protesta contre une pareille usurpation, et, s'étant alliée à la France, l'Espagne et Naples, par le traité d'Aranjuez, elle facilita aux Bourbons le passage en Lombardie; mais, après la vic-
1746. toire de Plaisance, les Autrichiens occupèrent Gênes, abandonnée par ses alliés, dont les excitations captieuses l'avaient arrachée à sa tranquillité pour la livrer sans défense.

Soulèvement de Gênes.

Les Allemands s'étaient montrés féroces et avides pendant toute cette campagne; ce fut encore bien pis à Gênes, où le marquis Botta, leur général, communiqua aux Autrichiens tout le fiel qui l'animait. Jamais des conditions plus dures n'avaient été imposées à une cité vaincue. Les habitants furent contraints de livrer toutes les portes, les forts, les armes; il fut en outre stipulé que les armées autrichiennes auraient la faculté de traverser librement le territoire de la république; que le doge et quatre sénateurs se rendraient à Vienne, dans le délai d'un mois, pour y demander pardon d'avoir usé d'un droit sacré, celui de se défendre contre des agresseurs; qu'une somme de cinquante mille génoises serait payée sur-le-champ, à titre de gratification, aux soldats; puis, pour seconder la clémence de la souveraine, le général autrichien avait fixé à neuf millions de florins la contribution à payer dans le délai de quinze jours, sous la menace, en cas de retard, de livrer la ville au pillage. Si Gênes avait osé se fier au menu peuple, elle n'aurait pas eu à subir ces conditions honteuses; en même temps, un vaisseau anglais bloquait le port, comme allié des Autrichiens, rançonnant, pillant même les bâtiments qui survenaient, ce qui menaçait la ville d'une famine sans remède. Ce n'était pas assez pour la brutalité de l'ennemi, dont les prétentions s'élevaient en raison des concessions; l'odieux Botta répondait aux réclamations qu'il ne laisserait aux Génois que les yeux pour pleurer.

Il restait encore autre chose au peuple. En traînant un mortier de Portoria, la rue se défonça, et l'on avait de la peine à le dégager. Les Allemands contraignirent, à coups de bâton, quelques habitants à les aider; mais un jeune garçon du peuple, nommé Balilla, résiste à leur violence; il est secondé par les siens qui poussent des cris et lancent des pierres; bientôt le tumulte grossit et se répand terrible, impétueux dans toute la ville. Les Croates, les Pandours et toute cette soldatesque farouche succombent sous le nombre; des femmes, des enfants traînent des canons où jamais on n'aurait cru possible d'en conduire. Des artilleurs et des carabiniers sont improvisés en un moment, et les Génois montrent que, s'ils ne savaient pas vaincre, ils savaient réprimer les excès de la victoire. Les moines, les prêtres, font entendre des paroles de miséricorde, mais non de lâcheté, et entonnent, au milieu des gémissements du combat, l'hymne de l'espérance. C'est en vain que les nobles conseillent la prudence, la modération, et défendent de sonner les cloches; le tocsin appelle les habitants des vallées de Bisagno et de la Polcevera. Ce Botta qui avait jeté au peuple tant de mépris comprit alors ce qu'il valait; il fut contraint de se retirer en dévorant sa rage impuissante, et Gênes fut sauvée. 10 décembre.

Des applaudissements saluèrent partout les cinq journées; les Allemands abandonnèrent la Rivière pour se retirer en deçà de l'Apennin. Les nobles mêmes, une fois la victoire assurée, firent cause commune avec la plèbe. Marie-Thérèse en frémit, et envoya des renforts pour punir le peuple de cette fidélité qu'elle avait applaudie chez les Hongrois, et qu'elle appelait alors rébellion. L'Europe, au contraire, s'étonna de cet héroïsme inattendu au milieu de la molle insouciance du siècle; mais, comme l'intérêt qu'on prend au faible n'empêche pas de s'allier au fort, l'admiration serait restée stérile si, pour leur commun avantage, la France et l'Espagne ne s'étaient décidées à soutenir Gênes. Les Français y firent passer des officiers et des armes; tandis que le 1747. comte de Schulenbourg-Oyenhausen serrait vigoureusement la ville du côté de la terre, et que les Anglais attaquaient par mer, le duc de Boufflers soutint par son expérience le courage du peuple, qui vit l'orage se dissiper. Il resta peu de chose à faire au duc de Richelieu, qui prit ensuite le commandement, et ne retira ses troupes que lorsque le gouvernement oligarchique eut été rétabli. Le peuple avait sauvé la patrie, c'était lui qui avait vaincu ses ennemis; pour récompense, l'aristocratie le remettait sous le joug.

1748. 18 octobre. Enfin les princes, rassasiés ou du moins las de ravager la pauvre Italie, conclurent la paix à Aix-la-Chapelle. Le but que l'on avait poursuivi, au prix de tant de sang, était atteint : en effet, Marie-Thérèse héritait, quoique femme, des États de son père; mais elle dut payer l'assistance qu'elle avait reçue du roi de Sardaigne par la cession du haut Novarais, du Vigevanasco et du territoire situé au delà du Pô. Finale fut restitué à Gênes avec son ancien État. L'infant don Philippe, frère de don Carlos, obtint les duchés de Parme et de Plaisance, avec ceux de Guastalla, Sabionetta et Bozzolo, où la famille des Gonzague s'était éteinte en 1746; on assigna à don Carlos les Deux-Siciles, qui sortaient avec lui de la déplorable condition de vice-royauté dépendante de rois lointains, comme elles l'étaient depuis trois siècles. La France, qui s'était faite la protectrice des faibles, ne réserva rien pour elle.

François III, de Modène, qui, dépouillé de ses États, s'était réfugié à Venise, rentra dans son duché, accru de la seigneurie de Novellara par suite de l'extinction de la famille des Gonzague; il se rendit ensuite en Lombardie, en qualité de gouverneur, au nom de l'archiduc Léopold, et y resta jusqu'à sa
1780 mort. Hercule Renaud, son fils, épousa Marie-Thérèse, héritière d'Albéric II, de la maison Cibo Malaspina, dernier duc de Massa et prince de Carrara (1), et qui, étant morte sans enfants, laissa ses domaines à Béatrice d'Este. Les Autrichiens jetèrent aussitôt leurs vues sur ce riche héritage, et marièrent Béa-
1771. trix à Ferdinand, fils de Marie-Thérèse. De cette union sortit une nouvelle dynastie de ducs de Modène, qui a voulu se rattacher aux souvenirs italiens en se faisant appeler maison d'Este.

Le peuple italien n'était intervenu dans la paix comme dans la guerre que pour souffrir; néanmoins, grâce à la jalousie réciproque des puissances, la domination étrangère de l'autre côté des Alpes ne se maintint plus que dans le Milanais, dont plusieurs riches cantons se trouvaient détachés.

Charles VII. Le royaume des Deux-Siciles avait un sol fertile, une population pleine de vivacité, des frontières bien défendues, l'avantage de dominer sur deux mers; aussi suffisait-il que l'oppression cessât de peser sur ce royaume, pour que le déplorable

(1) Ce domaine était passé à Antoine-Albéric Malaspina, marquis de Malaspina, en 1441. Sa descendance s'étant éteinte, Richarde, son héritière, épousa Laurent Cibo, neveu d'Innocent VIII, qui porta ainsi cette succession aux Cibo de Gênes.

contraste qu'y offraient la beauté du sol et la misère des habitants cessât du même coup. Charles III n'y trouva ni routes, ni ponts, 1735.
ni manufactures; les monnaies étaient dans un désordre inextricable, et des entraves de toutes sortes gênaient le commerce des grains; les pâturages royaux s'étendaient de cinquante milles en longueur sur une largeur qui variait de trois à quinze milles, avec défense d'y planter un arbre; les biens communaux étaient extrêmement considérables; des propriétés particulières même, assujetties à la servitude du pacage, ne pouvaient être encloses. Des fiefs, des fidéicommis, des priviléges de chasse, de fours, de moulins, enchaînaient les propriétés et multipliaient les vexations, les procès et les gens de loi. On comptait dans le royaume jusqu'à dix mille feudataires, véritables oppresseurs du peuple, qui avaient la nomination des juges et des gouverneurs, imposaient des péages, des corvées, des prémices de tout genre; trente et un mille moines, vingt-trois mille religieuses, cinquante mille prêtres possédaient de riches propriétés, exemptes de toutes charges; il n'y avait pas un seul tribunal de justice dans quatorze provinces, pendant que les brigands s'élevaient à trente mille, et les assassinats à plusieurs milliers par an. Les empoisonnements étaient si nombreux dans la capitale qu'il fallut instituer une *junte des poisons;* en même temps les prisons regorgeaient de contrebandiers et de braconniers.

Charles, après s'être fait couronner à Palerme (3 juillet), s'efforça de remédier à cet état de choses, et les forteresses, les finances, la procédure, les monnaies, les études attirèrent son attention. Une *magistrature d'économie*, chargée d'aviser aux moyens de faire refleurir le commerce et d'accroître les revenus, augmenta de trois millions la recette du trésor seulement en portant son examen sur la légitimité des exemptions du clergé. Élisabeth Farnèse envoya un million et demi de piastres à son fils Charles III, pour qu'il pût recouvrer un grand nombre de fiefs et de domaines royaux vendus ou hypothéqués. La marine se releva; les chebecs napolitains, commandés par Joseph Martinez, combattirent les saïques barbaresques avec une valeur qui ne le cédait en rien à celle des chevaliers de Malte. Charles obligea chaque province à former un régiment, dont les officiers durent appartenir aux premières familles; il les détacha ainsi de leurs châteaux pour les rallier à la dynastie nouvelle, et il reconnut, lors de la campagne de Velletri, qu'ils n'avaient pas dégénéré de leur ancienne valeur. Voyant combien l'activité des juifs avait été profitable à Livourne, il les attira, et leur

accorda des priviléges dans ses États; il stipula avec la Porte, en faveur de ses sujets, des priviléges égaux à ceux dont jouissaient les sujets des autres puissances, en exigeant que son pavillon et ses côtes fussent respectés par les Barbaresques. Il nomma des consuls sur tous les points où le commerce florissait, et fonda des lazarets et un collége nautique; mais il crut, selon les idées du temps, favoriser le commerce en frappant les marchandises étrangères de droits fort lourds.

La Sicile avait été malheureuse sous Philippe IV, plus malheureuse encore sous Victor-Amédée, et n'avait pas eu un meilleur sort sous l'empereur Charles VI. Infestée sur ses côtes par des pirates, au dedans par des bandes de brigands et mise en combustion par les excommunications pontificales, elle était en outre courbée sous les chaînes féodales; sur douze cent mille âmes à peine de population, elle n'avait pas moins de soixante-trois mille religieux des deux sexes.

Après avoir rétabli la tranquillité, Charles III la fit gouverner par une junte, composée presque entièrement de Siciliens. Il voulut que les bénéfices fussent conférés exclusivement à des Siciliens, ne se réservant que la nomination de l'archevêque de Palerme; lors de la terrible peste de Messine, en 1743, il fit passer dans l'île des vivres et des médecins. Un concordat qu'il fit avec le pape lui permit de restreindre les priviléges cléricaux, ainsi que le nombre des prêtres, des causes ecclésiastiques et des
1746. asiles. La justice en matière de foi était restée aux prélats; mais, l'archevêque Spinelli ayant poursuivi quatre citoyens pour crime d'hérésie, le peuple vit là une tentative pour introduire l'inquisition espagnole, et se souleva. Charles cassa les actes du saint-office, et ordonna que la cour ecclésiastique procéderait par les voies ordinaires, et ne pourrait statuer sans communiquer ses actes à l'autorité laïque.

Les lois du pays étaient un amas bizarre de droit romain, barbare, arabe et normand; c'étaient des décrets angevins, des constitutions aragonaises, des pragmatiques de vice-rois, des coutumes locales. Souvent dans tout ce fatras, certains cas n'étaient pas prévus, et le juge restait alors l'arbitre de la vie et de l'honneur des citoyens; il n'y avait ni règles de procédure, ni publicité de jugements. Charles remédia à cet état de choses
1755. en publiant le *Code Carolin*, œuvre de Pascal Cirillo, plus louable par l'intention que par le résultat.

Charles énuméra les bienfaits dont le pays lui était redevable dans le décret par lequel il instituait l'ordre de Saint-Janvier,

comme pour en reporter le mérite au saint protecteur du royaume.

Ce prince avait pour conseiller Tanucci, qui, conformément au libéralisme du temps, voulait affaiblir l'aristocratie et la papauté, mais sans comprendre encore la puissance croissante du tiers état; il se préoccupa trop peu de l'armée, du commerce, de la division des propriétés, de la modération qu'il fallait apporter dans l'exercice de la prérogative royale, et du besoin de réprimer les fraudes des gens de loi.

Lorsque, pendant la guerre de 1743, Charles III eut envoyé son armée contre le Milanais avec celle des Espagnols, une flottille anglaise se présenta tout à coup devant Naples. Le vice-amiral Mathews, qui la commandait, déclara, montre en main, que, si le roi n'avait pas, dans un délai de deux heures, expédié à ses troupes l'ordre de revenir sur leurs pas, il détruirait sa capitale.

Charles obéit, mais en frémissant; il fut tellement contristé de cette humiliation qu'il conçut la pensée de transporter la résidence royale dans l'intérieur du pays, à l'abri de pareils dangers. Il commença alors à Caserte la construction d'un édifice qui ne devait le céder à aucun palais de l'Europe, et la fit pousser avec une incroyable célérité. L'architecte Vanvitelli, profitant des débris de l'ancienne Capoue, située dans le voisinage, et de ceux de Pouzzoles, qui n'en est pas loin, ainsi que des marbres dont abonde la Pouille et la Sicile, construisit des appartements et des jardins qui, rivaux de ceux de Versailles pour la magnificence, l'emportent pour le site et le goût. Un véritable fleuve, amené à travers des monts et des vallées par un aqueduc justement admiré, vient tomber en masse, puis en cascades, dans ce délicieux séjour.

Les villes ensevelies d'Herculanum (1738) et de Pompéi (1750) ayant été découvertes à cette époque, Charles fonda un musée à Portici, pour en recevoir les antiquités, et une académie pour les étudier.

Passionné à l'excès pour la chasse, il éleva, pour se livrer à ce plaisir, un palais à Capo-di Monte, et un autre à Portici. A ceux qui l'avertissaient que cette habitation était exposée aux éruptions du Vésuve, il répondait : « La Vierge et saint Janvier y pourvoiront. » Il voulut avoir dans sa capitale le théâtre le plus vaste du monde (1737). Cet édifice fait honneur à l'architecte Medrano et à Carasole, qui, après avoir exécuté ses plans avec beaucoup d'habileté, en fut récompensé par la prison. On

admira encore davantage l'Hospice des pauvres (*Albergo*), d'après les dessins de Fuga, où les indigents sont non-seulement logés et nourris, mais instruits à différents métiers; il voulait la suppression des lazzaroni, opprobre de cet admirable pays. Charles en fonda un autre à Palerme, où le vice-roi Corsini avait construit et doté un hôpital, pourvu aux besoins des enfants trouvés et des détenus.

C'est tout à la fois un prodige et un grand témoignage de la richesse de l'Italie que toute cette magnificence déployée par Charles, au moment où il sortait de deux guerres désastreuses et où il venait à peine de prendre possession de ce pays, épuisé par une longue oppression.

1759. Ferdinand VI d'Espagne mourut alors, et Charles, son frère, fut appelé à lui succéder. Le vœu d'Élisabeth était accompli au delà de ses espérances; mais Naples perdait le prince qui, pendant vingt-cinq années, avait gouverné le royaume de manière à mériter les éloges et les bénédictions de ses peuples.

CHAPITRE XXIX.

LES RÉFORMES.

Après avoir été, pendant un demi-siècle, un champ de batailles, d'autant plus désastreuses qu'elles étaient livrées par l'étranger, l'Italie s'arrangea pour jouir de la paix, la plus longue dont l'histoire garde le souvenir (1748-1796), sous neuf dynasties imposées par la force, mais qui montrèrent au moins le désir de réparer les maux que lui avaient causés les gouvernements antérieurs. Les Italiens, tant accusés de duplicité et de dissimulation, ces vices de l'opprimé, eurent peu de part à la politique suivie par leurs princes; ils entrèrent seulement dans l'administration et la carrière judiciaire, sous la dépendance de l'étranger, dont ils appliquaient les lois; mais, cessant de craindre et d'espérer, ils tombèrent dans une molle inaction. Une politesse frivole remplaça l'énergique franchise; toute la vie des hommes consista dans une folle galanterie et de ridicules amours. En Lombardie, pendant la domination espagnole, les femmes, séquestrées par la jalousie, vivaient à l'écart de la société des hommes. Un gouverneur, le duc d'Ossuna, réunit à Milan, dans une fête, la noblesse des deux sexes; il en résulta tant de propos médisants qu'il se garda bien de re-

commencer l'expérience. Mais le prince de Vaudemont, dernier gouverneur de la Lombardie pour l'Espagne, élevé aux manières françaises, réunissait fréquemment les nobles dans son palais et sa maison de plaisance, qui devint célèbre par une galanterie licencieuse. Ce fut alors que s'introduisit la mode du *sigisbéisme*, insipide liaison, qui n'avait pas l'énergie du vice. La jeunesse consumait son temps en frivoles galanteries. avec une femme choisie par convenance, non par amour, courtisée par ostentation, au milieu des soins pénibles qu'exigeaient la toilette, les visites, les cérémonies. Cette affection de pure vanité produisait chez la femme les défauts de la lubricité sans qu'elle en eût les excuses; elle lui donnait un autre confident que le père de ses enfants. Le sigisbée était reconnu publiquement, et parfois même stipulé dans le contrat de mariage. En un mot, cette liaison inspirait à la femme du dégoût pour les douceurs domestiques, lui faisait négliger ses enfants et manquer au respect qu'elle devait à son mari; réduit au second rôle dans sa propre famille, où ses habitudes les plus intimes ne pouvaient échapper aux regards d'un étranger, l'époux ne trouvait plus chez lui cet honorable et doux repos qui dédommage de tant de tribulations.

Les hommes passaient de longues heures dans le cabinet de toilette. L'édifice de la chevelure poudrée, le vêtement à broderies et bien ajusté, des culottes étroites, des bas et des escarpins comme pour le bal, des boucles aux genoux et aux pieds, des manchettes coûteuses, tout semblait inventé pour multiplier la gêne et contraindre à ne faire que des pas de menuet. Avec leurs habitudes pacifiques, l'épée qu'ils portaient au côté ne pouvait être qu'une parodie; il en était de même des vœux de chasteté et de pauvreté que faisaient les cadets de famille en entrant dans l'ordre des chevaliers de Malte, et qui n'avaient besoin, pour tout mérite, que d'offrir les preuves de leur noblesse. Les visites, les galanteries, les dîners prolongés, la promenade remplissaient la journée; le soir, on allait au théâtre, plus souvent dans les cercles et les maisons de jeu, où il suffisait d'un seul coup de cartes pour faire changer de main des fortunes immenses.

L'usage de changer de vêtements selon la mode avait déjà provoqué des plaintes nombreuses; mais on était bien loin de la mobilité présente. Dans les familles de condition médiocre, l'habit de marié servait pour les fêtes de toute la vie; les élégants même avaient un costume dont l'image s'associait à celle de leur personne. Le haut pr[illegible] riche façon des étoffes s'opposaient aux changements subit[illegible] bien plus, la mode alors avait pour caractère

de distinguer rigoureusement les diverses classes, et l'artisan n'aurait pu, sans scandale ni réclamations, usurper l'habillement du bourgeois, ou le notaire celui du noble.

Les richesses, immobilisées par des fidéicommis et accumulées par tous les membres de la famille sur une seule tête, assimilaient, pour le revenu et la dépense, quelques citoyens à des princes; ils comptaient les serviteurs et les chevaux par centaines, et palais, villégiatures, chasses, rien ne manquait à leur bruyante importance. Partout encore, on rencontre des églises et des chapelles somptueuses de patriciens, des maisons de plaisance ressemblant à des palais, avec des jardins aux allées régulières, des rangées de charmes, des haies de buis et d'autres toujours verts, qui représentaient des hommes, des siéges, des tours et même des scènes historiques. L'arrivée du maître animait le village et les environs; pendant les quelques mois de son séjour, c'était un va et vient continuel de carrosses, un monde de serviteurs, une foule de visiteurs, des bals splendides, des jeux considérables et les funestes exemples de la ville. Cet unique seigneur excitait l'envie des frères cadets, qui se voyaient obligés de cacher dans les cloîtres ou les casernes la misère à laquelle ils étaient réduits à cause de lui; sinon, ils devaient mendier leur nourriture à la table de ce frère devenu leur seigneur, ou solliciter sa protection et celle de leurs parents en faveur de ceux qui voulaient obtenir quelque chose et les payaient.

Il n'y avait point de troupes, sauf quelques régiments recrutés au moyen de l'ignoble racolement; un petit nombre de gentilshommes achetaient un vain grade dans les armées étrangères, ou dans les ordres de Malte et de Saint-Étienne, détournés de leur institution primitive pour n'offrir qu'une pompe aristocratique. Le clergé, au lieu d'agiter les questions fondamentales qui développent les grands talents, s'égarait dans des querelles frivoles, bien qu'acharnées, d'un jansénisme abâtardi en Italie par la protection des forts.

La littérature se ressentait de cet affaiblissement général, réduite qu'elle était à déployer une loquacité élégante ou une plate afféterie, à rassembler de belles images, d'ingénieuses similitudes, des locutions heureuses, qu'elle prodiguait pour se faire applaudir des esprits médiocres. La poésie de commande, obligée à des bassesses toujours nouvelles, intervenait dans les moindres événements de la vie publique ou privée. Les rares lectures et la difficulté des communications maintenaient de funestes préjugés, et privaient de l'avantage qui dérive de l'échange des idées, du

spectacle d'autres coutumes, et du contact des peuples. Les Italiens ignoraient ce qu'on écrivait au dehors, au point que le petit nombre de ceux qui le savaient, certains de n'être pas découverts, s'aventuraient à copier les théories et même les expressions des auteurs étrangers. Les arts étaient parqués en corporations, qui entravaient par leurs prétentions et empêchaient par esprits de corps toute innovation. Des règlements administratifs se jetaient à la traverse de toutes les industries, pour imposer ou défendre certains procédés, quelquefois par ignorance, toujours au détriment de leur libre développement.

Les franchises des nobles enrayaient le cours de la justice et encourageaient les abus. Les juridictions féodales jugeaient les procès sous l'influence du seigneur qui les salariait. Les impôts pesaient inégalement de pays à pays, de personne à personne ; il y avait peu de routes, encore y était-on assujetti à des péages ; un grand nombre de droits royaux, aliénés à des particuliers, exposaient à des vexations tyranniques. Une balle de laine de la valeur d'environ deux cent soixante livres devait, pour aller de Livourne à Cortone, traverser dix douanes, et payer à divers titres, au nombre de quarante-quatre, la somme de trente et une livres six sous et demi (1). Dans la Romagne, pour maintenir le bon marché, on contraignait les communes d'acheter des grains et de les revendre à perte lorsqu'ils dépassaient un prix déterminé ; de là, pour elles, la nécessité des emprunts, suivis de faillites. Il était défendu que le blé *tournât les épaules à Rome*, c'est-à-dire qu'on le vendit dans des pays éloignés ; on ne pouvait donc en conduire de Pérouse à Civita-di-Castello, ni de Tarni à Spolette ; pour en exporter de la maremme siennoise, il fallait une autorisation, qui du reste limitait la quantité ; peut-être cette mesure fut-elle la cause principale du dépérissement de ce pays. Les communes, grevées démesurément pour subvenir aux besoins de la guerre, étaient écrasées de dettes. Les finances se trouvaient livrées à bail à des fermiers tyranniques, qui voulaient avoir des sbires à leur disposition afin de pouvoir remplir leurs obligations envers le trésor, et qui demandaient que la contrebande fût châtiée des peines que le crime savait esquiver.

Ces principes d'une philanthropie non toujours raisonnée et pratique, mais dirigée par des intentions humaines, que nous avons vus se répandre dans toute l'Europe, avaient également pénétré en Italie, où ils trouvèrent des esprits disposés à les appliquer

(1) CARLI, *Essai économico-politique sur la Toscane.*

aux faits locaux. Des hommes généreux ne s'effrayèrent pas en voyant que le peuple ne les comprenait nullement; mais cette indolence populaire les porta à se tourner de préférence du côté des souverains pour leur demander et en attendre des améliorations, tandis qu'ailleurs on cherchait à les obtenir en leur faisant de l'opposition.

Les uns dirigèrent leurs vues vers des améliorations immédiates; les autres s'attachèrent à des idées plus générales. Dans la jurisprudence, on tendit à substituer les procédés d'une analyse lumineuse à l'érudition pesante, et l'autorité d'une doctrine logique aux arguties scolastiques des gens de loi; dans l'économie, on rechercha les applications plus que les systèmes, et l'on poursuivit l'idéal moins dans le vague des spéculations que dans l'amélioration patiente du monde réel.

Gabriel Pascoli, de Pérouse, exposa dans son *Testament politique* des idées relatives à un commerce régulier dans les États de l'Église et à la navigation du Pô. Les plans du Siennois Bandini, bon économiste, concernant le desséchement de la maremme de Sienne, furent adoptés par Ximenès. La république de Venise créa, pour le botaniste Pierre Arduino, de Vérone, dans l'université de Padoue, la première chaire d'économie rurale qu'il y ait eu en Italie. Ce savant réunit dans un jardin toutes les plantes utiles, dont il enseigna la culture, indiquant celles qu'il serait convenable d'introduire, éclairant de ses conseils les sociétés agricoles, dont le nombre s'accroissait alors sur le territoire vénitien. Antoine Zanoni, d'Udine, améliora dans le Frioul la culture des vignes et des mûriers, fit un commerce actif avec l'Amérique espagnole, institua dans sa patrie une société géorgique, ainsi qu'une école de dessein pour les étoffes de soie, et écrivit d'après de bonnes idées pratiques. Dans la même contrée, le comte Fabio Asquini, aussi d'Udine, raviva l'agriculture, institua une académie, remit en honneur les vignes du Piccolit, introduisit le mûrier, la pomme de terre, la garance. Il enseigna les usages auxquels la tourbe était propre, employa contre les fièvres l'herbe de Saint-Jean ou armoise (*artemisia cærulescens* L.), et proposa de remédier au déboisement, que l'on déplorait dès ce temps. Le marquis Jérôme Manfrini planta du tabac à Nona, en Dalmatie. Le comte Carburi naturalisa l'indigo, le sucre, le café à Céphalonie, où le gouvernement vénitien ouvrit, en 1760, une académie agricole économique.

Le moine Marie Ortes, Vénitien, esprit bizarre, donna pour fondement à l'économie politique l'*occupation*, dont il fait son

point de départ pour analyser les diverses fonctions sociales, on le comprit mal, parce qu'il est confus et obscur. Il traita aussi *De la religion et du gouvernement des peuples* (1788), ouvrage dans lequel il établit que l'Église représente la raison commune, et la principauté la force commune; au moyen de cette dernière, la raison de tous est défendue contre la force de chacun, d où il résulte que les deux ministères de l'Église et de la principauté, combinés ensemble, forment le gouvernement. Le Florentin Ferdinand Paoletti est tout à fait pratique dans ses *Pensées sur l'agriculture*, où il suggéra des procédés sages; il publia les leçons qu'il donnait sur cet art à ses paroissiens dans les *Véritables moyens de rendre la société heureuse*, livre lu et goûté même hors de l'Italie. Le Piémontais Maurice Solera, voyant qu'il n'y avait dans son pays ni routes, ni ponts, ni manufactures, et que l'argent était rare et le gouvernement négligent, songea à y remédier en augmentant le numéraire au moyen d'un papier-monnaie; ce papier devait être émis par une banque qui fournirait ainsi au gouvernement les moyens de faire de grandes entreprises, et aux particuliers la facilité de se livrer à des améliorations. Son projet plut au roi; mais il déplut au ministre des finances, et il n'en fut plus parlé.

Vasco, de Mondovi, proclama des vérités nouvelles alors, surtout dans le Piémont : qu'il ne faut point parquer les arts et métiers en corporations, ni réglementer administrativement les manufactures; qu'on ne doit point fixer le prix du pain ni l'intérêt de l'argent; afin d'empêcher l'accumulation des biens, il alla jusqu'à proposer d'abolir le droit de tester. Le jésuite Gemelli, d'Orta, professeur à Sassari, fut employé par le ministre Bogino pour réformer l'agriculture en Sardaigne, avant de convertir, comme il le voulait, en propriétés véritables les terres asservies au pacage. Gemelli publia dans ce but le *Refleurissement de la Sardaigne par les améliorations de son agriculture*, 1796.
ouvrage où il traita de l'ancienne prospérité de cette île, puis de la communauté et de la quasi-communauté des terres, en associant toujours les exemples aux préceptes.

Le Vénitien Jacques Nani, indépendamment de son plan pour la défense des lagunes et d'autres écrits sur la guerre, commença l'extraction des combustibles fossiles, donna d'utiles instructions à ce sujet et des règles pour les mines; il traita de toutes les parties de l'économie et en sollicita les meilleures applications. Le comte Carli, de l'Istrie, homme d'une érudition très-étendue, 1720-1795.
émit, en réfutant les paradoxes de Paw sur les Américains, des idées que les découvertes subséquentes n'ont pas démenties; il

soutint qu'on ne pouvait faire une question isolée de la liberté du commerce, mais qu'il fallait la rattacher à la forme du gouvernement, et que c'est une folie de ne vouloir que des agriculteurs ou des manufacturiers. Il recherche l'histoire des monnaies depuis Charlemagne, en se livrant à de patientes investigations sur leur bonté, leur valeur, leurs altérations, afin d'en déterminer les justes proportions; aussi Marie-Thérèse lui confia-t-elle la présidence du conseil suprême de commerce et d'économie publique, instituée à Milan.

Pompée Néri, de Florence, qui avait contribué avec Carli à établir le cadastre milanais, en publia une *Relation* précieuse, ainsi que des observations sur le prix légal des monnaies, où il expose les règles à suivre dans cette matière difficile. Il voudrait que les dépenses de fabrication fussent à la charge de l'État, usage que Montanari avait déjà réprouvé à Bologne, et qui coûte beaucoup à l'Angleterre (1). François Pagini, de Volterra, traita la même matière; il fit ensuite un traité *Du juste prix des choses*, et prêcha la liberté du commerce pour la Toscane. Le marquis Charles Ginori, de Florence, introduisit dans le pays la fabrication des porcelaines, des machines hydrauliques pour travailler les pierres dures, des plantes exotiques; sous sa direction, le premier bâtiment sous pavillon toscan mit à la voile de Livourne pour l'Amérique. Tarigioni Tozzetti, qui montra que les sciences naturelles peuvent parler un langage élégant et correct, indiqua, dans le *Discours sur l'agriculture toscane*, les défauts et les remèdes. Ludovic Ricci, de Modène, appelé par Hercule III à faire partie d'une commission pour la réforme des établissements pieux de cette ville, traita de la pauvreté et des moyens d'y obvier. Il désapprouve les aumônes, les donations, les maisons de travail et les pharmacies gratuites, les asiles pour les enfants trouvés et les femmes en couches, ainsi que les grands hôpitaux et les dots pour les filles à marier, attendu, dit-il, que la population se met toujours au niveau des moyens de subsistance; il fut, comme on le voit, l'un des précurseurs de Malthus. Sa conclusion est que le gouvernement doit laisser tout faire à la charité privée, occuper les mendiants à des travaux d'utilité publique, stimuler le commerce, et qu'il n'en faut pas davantage.

Dans un autre ordre d'idées, le pieux Jean Borgi, maçon illettré, connu dans Rome sous le nom de Tata Giovani, prenait en

(1) La France fit de même sous Colbert de 1679 à 1689, et de nouveau en 1795.

grande compassion les gamins abandonnés jour et nuit dans les rues; il les réunissait, les nourrissait, les corrigeait avec une rigueur rustique mais bienveillante. Dédaignant l'avis de ceux qui débitent des principes sans s'inquiéter de la pratique, il parvint à entretenir plus de cent jeunes garçons, à les former à divers métiers; tout cela sans théories, mais par le bon sens pratique, par ce qui complète la science et la supplée souvent, c'est-à-dire par le cœur. Déjà, en 1765, le jésuite François Sanvitali avait disserté sur la manière d'enseigner à parler aux sourds-muets; plus tard Pascal de Pietro parcourut l'Europe pour observer les écoles de ce genre, et en 1783 il envoya à Paris Thomas Silvestri qui, soutenu par le cardinal de Pietro, s'occupa d'instruire ces malheureux à Rome.

Le comte Philippe Re, de Reggio, introduisit des plantes inconnues, et publia des *Éléments d'agriculture* appropriés à la Lombardie, en y appliquant les théories physiques et chimiques. Il enseigna aussi à élever les moutons, à cultiver les fleurs; il étudia les maladies des plantes, et voulut montrer que les Italiens n'avaient pas besoin d'apprendre l'agriculture des étrangers. Vincent Dandolot, pharmacien de Venise, substitua aux pratiques routinières les nouvelles découvertes de la chimie, et s'enrichit en même temps qu'il éclairait le pays; puis il s'appliqua à introduire les mérinos d'Espagne, ainsi que les meilleures méthodes pour les vignes, les vers à soie et les abeilles.

L'abbé Antoine Genovesi, de Castiglione près Salerne, prépara pour la jeunesse un cours de logique, affranchi de toute prétention dialectique et de systèmes d'idéologie et de métaphysique, et remarquable par des préceptes de simple pratique; dans ce traité, bien qu'il ne voie point au delà de la méthode, tombe dans l'éclectisme et s'arrête plutôt à l'art de l'argumentation qu'à celui de l'induction, il vise constamment aux applications, et cherche à rendre ses écrits intelligibles pour le peuple. Barthélemy Intieri ayant fondé une chaire de commerce, ce fut lui qu'on y appela. Il fit traduire de l'anglais l'*Histoire du commerce* de Cary, examina les maximes par lesquelles il était régi dans le royaume, et proclama le principe de la libre circulation des grains; bien qu'il ne suivît que le système des physiocrates, comme il connaissait les sciences morales, il évita beaucoup d'erreurs des Anglais, et s'aperçut de l'influence que les habitudes intellectuelles et morales exercent sur l'économie politique. Il s'élevait contre les mauvaises pratiques d'agriculture, que s'efforça aussi de détruire Jean Presta, de Gallipoli, en indiquant de nouveaux procédés

1712-69.

pour la préparation du tabac et de l'huile. L'abbé Galiani, de Foggia, écrivit, d'après les idées de Locke, sur les monnaies, sur l'utilité du luxe, sur le libre intérêt de l'argent, et il voulait également la liberté pour le numéraire et le trafic des grains; il écrivit à ce sujet des dialogues en français, qui charmèrent par leur verve la société parisienne; très-lié avec les encyclopédistes et leurs amies, il se jouait, quoique chargé de bénéfices, de la religion et de la pudeur (1). Son esprit et ses bons mots inépuisables lui valurent de la réputation, des caresses et des chagrins.

Philippe Briganti, de Gallipoli, dans l'*Examen analytique* du système légal et du système social, combattit Mably, Rousseau et autres écrivains du même genre, qui voulaient ramener le genre humain à la pauvreté; il soutint que l'individu et la société tendent à se perfectionner, et que les éléments du perfectionnement social sont l'activité et l'instruction.

Joseph Palmieri, de Lecce, qui écrivit aussi sur l'art de la guerre, fit supprimer, comme magistrat, les péages, certains monopoles et le droit sur l'exportation du safran; il suggéra l'idée de faire le cadastre des terres, d'enlever à la noblesse les prérogatives royales, le droit de juridiction, et combattit le préjugé que le commerce fait déroger. Il soutint que la capitation et la taxe du sel étaient désastreuses; qu'il fallait faire une guerre à mort aux bandits, cette peste du royaume; en toutes choses, il s'attacha non pas à des utopies, mais à une pratique immédiate.

Melchior Delfico, de Téramo, hasarda des vérités inaccoutumées. Dans les *Recherches sur le véritable caractère de la jurisprudence romaine*, il s'écarta des habitudes d'administration pour montrer le grand peuple comme l'oppresseur des libertés nationales, et l'auteur de lois qui transmirent aux modernes le despotisme et l'intolérance. Sans parler de ses travaux historiques, où il recueillit les objections des encyclopédistes sur l'incertitude et l'inutilité de l'histoire, il put faire abolir dans son pays la servitude des pâturages; les désordres du *tavoliere* de Pouille appe-

(1) Cela ne l'empêchait pas de se fâcher vivement contre la légèreté de tel autre de ses pareils. Ainsi il écrivait à Marmontel : Demandez donc à l'abbé Morellet ce qu'il vient faire là. Suffit-il d'avoir entre les jambes une culotte de velours émanée de la munificence de madame Geoffrin pour disserter à la fois sur le commerce des blés et l'emploi des doubles croches? Mieux vaut encore toutefois déraisonner musique en sabiant le champagne du baron d'Holbach, et même s'y donner une indigestion, que de déclamer contre l'Église quand on reçoit trente mille francs par an pour prier pour elle. Voilà ce qu'il faut insinuer poliment à ce Mord-les, trop fidèle au nom que lui a imposé le patriarche. »

lèrent son attention; il réclama l'uniformité de la justice et celle des poids et mesures; enfin il proposa l'affranchissement des propriétés féodales.

On comprend que les Italiens faisaient preuve, dans leurs idées de progrès, d'une jeunesse inexpérimentée et pleine de foi, dont les vœux embrassaient à la fois, mais vainement, la réalité et l'idéal. D'autre part, le peu de contact qui existait encore entre les écrivains et les classes populaires empêchait les premiers de comprendre le peuple; ils le regardaient uniquement comme un objet de charité ou de sollicitude pour les hautes classes.

Bien que Parini nous ait habitués à considérer la noblesse lombarde comme oisive et galante, beaucoup de ses membres s'efforçaient de contribuer au bien du pays. Une *Société* palatine, composée des plus grands seigneurs, se forma pour donner des éditions importantes, telles que les *Antiquités du moyen âge* et les *Écrivains des choses italiennes* par Muratori, travaux qui ouvrirent la voie aux recueils d'érudition, dans lesquels les étrangers eurent ensuite l'avantage. Une *Société patriotique* s'occupa de répandre des connaissances et des procédés utiles dans l'agriculture et les arts; elle donnait des prix et des subventions, et avait à sa disposition un terrain public pour faire des expériences. Les académies perdaient ainsi de cette frivolité qui les avait discréditées; celle de Mantoue proposa pour sujet de *rechercher les abus des lois criminelles et les moyens d'y remédier*, et, peu après, de *déterminer une échelle des délits et des peines, de donner les caractères de la certitude dans les preuves judiciaires, enfin de tracer les règles d'une instruction prompte et facile.*

Académies.

1773.

Une autre question bonne pour l'époque, sur laquelle elle appela l'attention, fut celle de savoir *si la poésie influe sur le bien de l'État, et comment elle peut être l'objet de la politique.* Le prix fut remporté par Clément Sibiliato. L'académie de Padoue proposa pour sujet de concours la question de liberté du commerce, et Melchior Delfico répondit à cet appel. Charles Bettoni, de Brescia, qui s'employa activement à améliorer la conduite de ses compatriotes et à détruire l'habitude du meurtre, proposa deux fois un prix de cent sequins pour l'auteur des meilleurs contes nouveaux en prose, et cent autres à l'académie de Padoue pour celui qui saurait trouver les moyens de réveiller chez les jeunes gens l'amour de leurs semblables. Les académies italiennes savaient donc s'occuper d'autre chose que de sonnets.

Mais retournons la médaille. Le Vénitien Alvise Zenobio, homme très-instruit et connaissant l'anglais, qui donna à l'arsenal de sa

patrie et à l'université de Padoue beaucoup de livres et d'instruments, offrit à l'académie de Padoue cent sequins pour celui qui *indiquerait les moyens les plus propres à faire prospérer le commerce vénitien*; mais le gouvernement s'y opposa, par la raison qu'il ne convenait pas à un corps dépendant du gouvernement de s'occuper d'objets d'administration publique, à moins d'y être invité par celui-ci (1).

P. Verri. 1728-1797. Le comte Verri, de Milan, dont toute la vie fut consacrée à publier et à encourager des vérités utiles, réunit une société de gens de lettres d'où sortit un recueil intitulé le *Café*, dans le genre du *Spectateur* d'Addison, destiné à répandre, sans beaucoup de liaison, mais avec cette hardiesse qui parfois convainc plus que la vérité elle-même, des maximes de bon sens. Dans cet écrit et certains almanachs facétieux, Verri cribla des traits mordants la nonchalance arrogante des nobles et l'ignorance paresseuse de la plupart d'entre eux; il s'y proposait « de fustiger les faiseurs de phrases, les fanfarons de la basse littérature, cette préoccupation continuelle et inquiète de petites choses qui a tant influé sur le caractère, sur la littérature, sur la politique italienne. » Il discuta ensuite d'un ton sérieux des questions économiques, et, dans ses *Considérations sur le commerce de l'État de Milan*, il traita de l'ancienne prospérité de la Lombardie, de sa décadence présente et des moyens de la faire renaître; il combattit des lois qui gênaient le commerce des grains et la ferme des impôts royaux. Dans ses *Méditations sur l'économie politique*, il est trop souvent en défaut sur des questions aujourd'hui fondamentales et qui étaient à peine posées alors; mais il s'appuie volontiers sur l'expérience. Il s'inspira trop des physiocrates; néanmoins il comprit l'utilité qui résulte, dans le commerce, du transport et du travail d'échange, qui met les produits à portée du consommateur. Il reconnut que l'argent n'a de valeur qu'autant qu'il représente les choses qu'on peut obtenir par son moyen; toutefois ses idées manquaient encore de liaison, et il n'en tira point toutes les conséquences.

Verri montra combien il attribuait d'importance à la propriété, quand il exhorta chaleureusement les orateurs des provinces milanaises, convoqués par Léopold II, à demander une constitution comme garantie de la *propriété*, de laquelle il fait dériver toutes les garanties publiques. Il écrivit contre la tor-

(1) Le fait est rapporté par un grand panégyriste de Venise, Cicogna. *Inscriptions vénitiennes*, t. III, p. 275. (S. Apollinaire.)

ture, et publia une histoire de Milan. Cet ouvrage fut jugé incomplet sous le rapport des faits, pauvre sous celui de la critique, et il fit servir les faits à prouver certaines théories, à la manière du temps; toutefois il répudia les origines fabuleuses de la cité, porta son investigation sur les institutions et les usages, montra l'arrogance de l'oligarchie et la force de l'union qui en triompha toutes les fois que le plus grand nombre se mit d'accord. Il suivit les vicissitudes du clergé, bien qu'avec l'esprit de l'époque, ainsi que les progrès et la décadence de la liberté, en exposant le tout d'une manière familière, avec une instruction variée et en donnant des enseignements utiles. Il ne publia qu'un volume de cet ouvrage, et l'autre fut recueilli du mieux possible sur ses manuscrits; mais sa patrie s'en inquiéta si peu qu'il n'en fut vendu qu'un exemplaire du vivant de l'auteur; aussi se plaignait-il de se voir si peu apprécié (1). Les nations qui ont beaucoup souffert se laissent aller à ce découragement, dans lequel on s'effraye du bien comme du mal. Les rétributions tardives sont habituelles, et n'arrivent qu'à travers les haines des contemporains.

Le marquis César Beccaria, de Milan, dans son opuscule intitulé *du Style*, tint peu de compte de ces règles et de ces préceptes qui ne forment ni un orateur ni un poëte. Poëte sous l'impulsion du sentiment auquel il s'abandonnait, il se proposa de ramener le style aux règles de l'analyse et du raisonnement, comme partie de la métaphysique. Il considérait les sciences du beau, de l'utile, du bien, c'est-à-dire les beaux-arts, la politique, la morale, comme fondées sur la connaissance de l'homme et sur l'idée du bonheur, de telle sorte qu'ils ont les mêmes principes plus ou moins étendus : magnifique ébauche de cette grande unité qui est aujourd'hui le but de la science. L'existence des choses matérielles ne se fait sentir à l'âme qu'au moyen des sensations; d'où il suit

Beccaria. 1735-1793.

(1) « Après avoir travaillé bien des années, et dépensé beaucoup pour mettre dans les mains des Milanais une histoire de leur patrie et un livre qu'ils pussent indiquer sans rougir aux étrangers qui seraient curieux de la connaître, je n'ai pas même obtenu de la ville de Milan un signe qui m'indiquât qu'elle s'était aperçue que j'eusse écrit; mais, avant d'entreprendre un pareil travail, je savais qu'il en serait ainsi, et je connaissais *rerum dominos gentemque togatam*. En Toscane, sur la terre ferme vénitienne, en Romagne, il y a le sentiment de la patrie et l'amour de la gloire nationale. Là du moins une médaille, une inscription publique, un diplôme d'historiographe, quelque signe de vie serait donné tout au moins, afin de pousser à l'émulation; mais nous vivons languissants *in umbra mortis*. On ignorait le nom de Cavalieri; Agnesi est à l'hôpital, Frisi et Beccaria n'ont trouvé à Milan qu'obstacles et amertumes. C'est le comble du bonheur pour celui qui ose faire honneur à sa patrie s'il obtient d'être oublié d'elle. Peut-être l'ai-je obtenu. » Ms.

que la beauté du style dépend immédiatement de l'expression des sensations, et du sentiment excité dans l'âme par les paroles qui les représente. Le style consiste donc dans les sensations accessoires jointes aux principales, et il produira d'autant plus de plaisir que des sensations plus intéressantes s'accumuleront autour de l'idée capitale; mais il faut connaître les limites au delà desquelles cette accumulation deviendrait nuisible, et trouver ensuite les moyens pour façonner l'âme à cette perception vive et prompte qui excite en elle une foule de sensations variées.

Tous les hommes, selon lui, naissent avec une égale aptitude aux arts, et on les amènerait tous, au moyen d'une instruction égale et des mêmes exercices, à parler et à écrire de la même manière. Peut-être caressait-il ce paradoxe, afin d'enlever toute excuse à ceux qui accusent la nature de leur incapacité.

1764. Son livre fameux *Des délits et des peines* eut un grand retentissement. Innocents et coupables, prévenus et condamnés, citoyens et proscrits, tous étaient traités de même, enfermés dans les prisons, et quelles prisons (1)! puis interrogés en secret et souvent mis à la torture. L'appréciation des délits était injuste, quelquefois absurde, l'application des peines toujours atroce, les lois incertaines, les jugements arbitraires, et la société ignorait les motifs pour lesquels on lui enlevait un de ses membres. Beccaria s'entretenait sur ce sujet avec ses amis, d'après les idées alors en vogue; dans la chaleur du moment, il écrit les chapitres de son livre, qui conserve, en effet, les caractères et le désordre de l'inspiration. Verri les assembla, en suppléant à l'indolence de l'auteur, qui, « par amour de la réputation littéraire et de la liberté, touché de compassion pour les misères des hommes, esclaves de tant d'erreurs, » le fit enfin imprimer en cachette.

Cet ouvrage passa inaperçu dans sa patrie, comme il arrive d'ordinaire, jusqu'au moment où il attira l'attention par le bruit qu'il fit au dehors; il plut par un ton sentencieux, ardent, absolu, par sa véhémence, poussée parfois jusqu'à la déclamation, surtout parce qu'on n'y trouva ni amas de citations, ni un fastueux étalage de mathématiques, ni cette raillerie si habituelle alors, mais un air de bonté et de conviction naïve. L'abbé Morellet le traduisit en français, en y mettant plus d'ordre (1); ce fut parmi les encyclopédistes à qui le porterait aux nues, avec cette satisfaction qu'on éprouve à trouver chez les autres ses pro-

(1) Voy. ci-dessus.

(2) Les motifs de tous les changements, qui se réduisent à des transpositions, sont indiqués dans l'édition sans date de 1776.

pres idées. Voltaire le commenta avec l'esprit qu'il avait apporté à la défense de Calas, de la Barre et de Lally. Cette hardiesse paraissait chose nouvelle (1); la société de Berne fit frapper une médaille à l'auteur; lord Mansfeld ne prononçait son nom dans le parlement qu'avec respect, les souverains applaudirent à ses réformes, Catherine II les adopta, et sa patrie lui pardonna.

Beccaria n'était pas en réalité un novateur; il ne fit que réduire en un petit nombre de pages ce qui se trouvait disséminé dans un nombre infini d'opuscules et de gros volumes. Il s'appuyait des idées philosophiques du temps; se trouvant même un grand homme sans le savoir, il voulut attribuer le mérite de son travail aux Français et aux encyclopédistes, qu'il confondait dans une admiration irréfléchie (1); mais recevoir l'impulsion et imiter sont deux choses différentes.

Les anciens avaient respecté l'homme en tant que citoyen; quant au reste, on ne tenait compte ni de ses souffrances, ni de sa vie. Le christianisme enseigna à vénérer l'homme comme enfant de Dieu; mais, chez les barbares, le meurtre est racheté à prix d'argent, tandis que des peines atroces sont prononcées, comme dans l'antiquité, pour des crimes absurdes. Jusque sous Louis XIV les codes sont sanguinaires, et les beaux esprits parlent de supplices d'un ton léger. Montesquieu ne met au pouvoir pénal de la société d'autre restriction que l'esprit de douceur et d'équité; il montre l'absurdité des formes juridiques, comme l'avaient déjà fait le jésuite Spée et d'autres, qui s'étaient élevés contre les procès de sorcellerie. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, s'occupa d'appliquer aux lois criminelles les améliorations indiquées par Montesquieu. Rizzi publia dans le même temps ses *Observations sur la jurisprudence criminelle et sur les preuves judiciaires*, beau livre, mais qui, étant écrit en latin et hérissé de citations, ne fut guère lu.

(1) « Ouvrage si hardi et si lumineux qu'on a douté qu'il fût sorti d'un pays où régnait l'inquisition. C'est ainsi que s'exprimait J. P. Brissot, qui commença avec ce même ouvrage sa *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte*, parce qu'il regardait ce traité *comme la base des travaux faits sur cette partie*, comme le *premier livre philosophique* qui eût encore *paru dans ce genre*.

Dans les *Nouvelles de la république des lettres* (Berne, 6 juillet 1681), *Le livre* DEI DELITTI E DELLE PENE, est-il dit, *a le premier ouvert les yeux sur les abus des lois pénales*.

(2) Voy. une de ses lettres à l'abbé Morellet, où sa vénération passionnée pour les écrivains les moins estimables est aussi étrange que l'oubli qu'il commet envers deux noms illustres.

Beccaria fixe des limites au législateur et au juge : le premier ne doit point prononcer de sentences, ni le second interpréter la loi; l'un doit faire que tous sachent et comprennent ses ordres, l'autre exposer les motifs des arrêts et des condamnations. Point d'accusations clandestines, point d'emprisonnements arbitraires, point de procédures secrètes, point de demi-preuves, point d'obstination à découvrir des coupables et, par suite, à repousser ce qui milite en faveur de l'innocence, jusqu'à ce qu'on ait épuisé les arguments de criminalité; bien moins encore de tortures et de supplices exagérés. L'unique mesure de la gravité du délit est le tort qu'il cause à la société. Le crime de lèse-majesté doit être limité aux actions qui lui portent réellement atteinte ; celles que le châtiment ne peut déshonorer ne sont pas à punir, et c'est à tort que l'on poursuit des fautes qui relèvent uniquement du juge suprême. Le juge devrait avoir pour assesseurs des jurés tirés au sort.

En général, Beccaria a raison lorsqu'il s'attaque aux législations présentes; il n'en est pas de même quand il remonte aux causes, et il ne tient pas assez compte des rapports entre les peines et la forme des gouvernements. Dans les gouvernements constitués pour l'avantage de tous et par la volonté de tous, toute violation de la loi est mauvaise ; dans les gouvernements exceptionnels où le caprice du prince fait loi, peut-on exiger une obéissance absolue? Sans parler même des crimes d'État, si vos dispositions condamnent au célibat la moitié de la jeunesse, comment peut-on être sévère contre le libertinage? Si vous entassez la richesse dans les mains d'un petit nombre, dans quelle mesure punirez-vous les vols et les fraudes?

Pour se conformer à la philosophie en vogue, Beccaria soutint avec Rousseau que *les vertus de famille, toujours médiocres,* s'opposent à l'exercice des vertus publiques, et que le pouvoir paternel est une tyrannie (1). Avec le philosophe de Genève, il appelle même la propriété un *droit territoriale qui peut-être n'est pas nécessaire*, tandis qu'il avait dit que *le but de l'union des hommes en société était de jouir de la sûreté des personnes et des biens*. Il fonde aussi, avec Sidney et Rousseau, la société sur un contrat social, bien qu'il eût établi ailleurs qu'elle dérivait de la nature de l'homme (2); en faisant ce pacte, les individus cédèrent

(1) C'est ce qu'il avait éprouvé lui-même; s'étant épris de Thérèse Blasco, qui était moins riche que lui, il fut tenu aux arrêts par son père pendant quarante jours.

(2) « La morale, la politique, les beaux-arts, qui sont les sciences du bien, de l'utile, du beau, dérivent toutes d'une seule science primitive, à savoir, l'édu-

une portion de leur liberté au souverain pour jouir de l'autre avec sécurité. Or personne ne put céder à un autre le droit de lui ôter la vie ; en conséquence, la peine de mort est illicite, et le châtiment doit se mesurer, non d'après l'acte criminel, mais d'après le préjudice social.

Beccaria voudrait que le droit de grâce fût enlevé au législateur, et que l'on punît l'oisiveté politique (1); que le pouvoir public n'eût droit de châtier qu'autant qu'il a tout fait pour prévenir, et il termine en disant avec cette noble exaltation qui n'est pas exempte d'égarements : « Pour que toute peine ne soit pas une « violence d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle « doit être essentiellement publique, prompte, nécessaire, la « moindre des peines possibles dans les circonstances données, « proportionnée aux délits et dictée par les lois. »

Le désordre dans lequel étaient tombées les monnaies nous donne la raison des livres si nombreux publiés sur cette matière. Beccaria, comme Néri, soutint que la valeur intrinsèque de l'argent doit équivaloir à sa valeur légale, sans compter l'alliage et les frais de fabrication. Appelé à la nouvelle chaire d'économie publique, il composa des leçons *Sur l'agriculture et les manufactures,* ouvrage plus original que le livre *Des délits et des peines.* Laissant de côté les phrases oiseuses et les digressions, il posa comme base *la plus grande quantité de travail utile*, c'est-à-dire celui qui fournit la plus grande quantité de produit négociable. A la suite de cette théorie, qui devança celle des valeurs échangeables d'Adam Smith, il proclama la division du travail avant que le même Smith en eût fait son principal titre de gloire, et détermina le mode de régler le prix des travaux ; il analysa les véritables fonctions des capitaux productifs et les vicissitudes de la population, proposa une mesure décimale tirée du système du monde, et modéra la liberté du commerce de grains ; mais il se fourvoya avec la plupart des économistes d'alors, en déclarant que les manufactures étaient stériles.

Il avait peu de confiance en son pays, où, disait-il, « c'est à « peine si, dans une ville de cent vingt mille habitants, il y avait « vingt mille personnes désireuses de s'instruire et disposées à

cation de l'homme. Il n'y a pas à espérer que jamais les hommes y fassent de profonds et rapides progrès s'ils ne s'appliquent pas à retrouver ses principes primitifs. Elle n'est possible, en outre, qu'en recherchant les vérités politiques et économiques dans la nature de l'homme, QUI EN EST LA VÉRITABLE SOURCE. » *Recherches sur le style.*

(1) Chap. 34.

« sacrifier à la vérité et à la vertu. » En effet, il eut des ennemis; mais le gouverneur le prit sous sa protection. Son caractère bienveillant donna du crédit aux doctrines qu'il professait; il écrivit contre la loterie, et, bien que ses fonctions l'appelassent à assister aux tirages, il ne s'y présenta jamais. Paisible cependant et même timide, il ne se croyait point tenu de sacrifier sa tranquillité à l'amour de la vérité; de même que Manzoni, son neveu, il garda le silence quand son nom eut acquis de la célébrité.

Filangieri. 1752-1788. Gaëtan Filangieri, de Naples, non content d'envisager quelques points particuliers de la science, embrassa sous le titre de *Science de la législation* (1780-88) l'économie politique, le droit criminel, l'éducation, la propriété, la famille, jusqu'à la religion. Concitoyen de Vico, il crut encore à la toute-puissance des législateurs; il concentra toutes les fonctions sociales entre les mains du prince, dont il fait pénétrer l'autorité partout. C'est au prince qu'il s'adresse pour obtenir l'amélioration du peuple; façonnant les multitudes sur le modèle des philosophes, comme on le prétendait alors, il confie à l'individu les destinées du genre humain.

Le droit ne préexiste donc pas, selon lui, à la législation, et celle-ci ne dure pas perpétuellement dans l'histoire et la nature humaine; ce sont les philosophes qui font la législation, et c'est à eux qu'il appartient d'effacer tout le passé, de détruire les lois du moyen âge laissées par « les Iroquois de l'Europe : » c'est à eux de faire naître jusqu'aux génies (1). Il considère d'abord le but de la législation, la bonté absolue des lois et leurs rapports avec la forme du gouvernement, avec le caractère des nations, avec le climat, la nature, la position du pays ainsi qu'avec les religions. En ce qui concerne les lois économiques et politiques, il marche, dans le bien et le mal, sur les traces des économistes; il croit à l'avantage d'un impôt unique, et désapprouve les grands capitaux.

Du reste, ces hardiesses chez lui et chez d'autres venaient de ce que les Italiens étaient étrangers aux affaires; il en résultait qu'ils n'appréciaient pas les obstacles apportés par les faits et la nécessité aux maximes spéculatives et abstraites dans les pays libres. Le manque même de libertés et de garanties légales les poussait dans ce vague et cette exagération qui n'auraient pu

(1) « L'autorité peut tout lorsqu'elle le veut, au moyen d'une légère récompense accordée avec quelque démonstration brillante. Elle fait naître les génies et crée les philosophes; elle forme des *légions entières* de Césars, de Scipions, de Régulus, rien qu'en pressant le ressort de l'honneur. » *Science de la législation*, II, 16.

être corrigés que par l'expérience. Mais les hallucinations qu'éprouve celui qui a vécu dans les ténèbres ne se guérissent pas en l'y replongeant ; il lui faut, au contraire, une lumière complète. Filangieri, jeune, bienveillant, persuadé qu'il suffit d'annoncer la vérité pour la faire adopter, ne calcula point les difficultés, et par suite conçut des espérances illimitées. Le gouvernement anglais, tout historique, qui conserve tant d'abus parce qu'ils protégent tant de libertés, lui paraissait devoir être réformé selon les idées spéculatives du temps ; toutefois, bien qu'il en comprenne les difficiles particularités, e[illegible] l'institution des jurés, il le croit en général pire que le p[illegible] absolu, et désapprouve la puissance conservée à [illegible], ainsi que la chambre haute, et son heureuse ap[illegible] modifier les lois.

En ce qui touche le criminel, il embrasse moins les lois pénales que celles qui règlent la procédure, et il révèle avec chaleur les abus, quoiqu'il prenne aussi pour base, lorsqu'il s'agit d'édifier, les systèmes fallacieux de pactes sociaux. Du reste, on y chercherait vainement quelques idées nouvelles. Sa vénération pour les philosophes d'alors, dont il traduisit des pages entières et adopta beaucoup de raisonnements, lui fit chercher l'origine du droit pénal dans la défense qui appartient à chacun dans le fantastique état de nature ; cependant tous les grands penseurs, ceux de la Grèce même, avaient proclamé qu'on ne doit pas punir un coupable parce qu'il a failli, mais pour empêcher les méfaits futurs et l'améliorer. Après avoir indiqué heureusement les ressemblances entre l'instruction judiciaire en Angleterre et celle des Romains, il invoque la procédure publique et contradictoire ; il s'élève contre le secret, les cachots, et repousse le système de l'accusation par le ministère public ; il voudrait qu'elle appartînt librement à tout citoyen. Attribuant, avec les philosophes français, une importance suprême à l'éducation, il trace le plan d'une éducation où les jeunes gens, soustraits à l'affection domestique, sont façonnés par l'autorité comme il lui plaît.

Montesquieu n'a pas considéré la bonté absolue des lois, mais leur bonté par rapport aux temps et aux lieux, en recherchant les causes des lois qui paraissent le moins conformes à l'idéal. Filangieri, tout au contraire, admet la bonté absolue des lois, et s'arrête plutôt sur les imperfections de la société que sur les résultats qu'elle produit. Montesquieu observe les motifs de ce qui s'est fait ; l'auteur italien indique ce qui aurait dû se faire, en supposant toujours à l'individu un sens plus droit que le sens

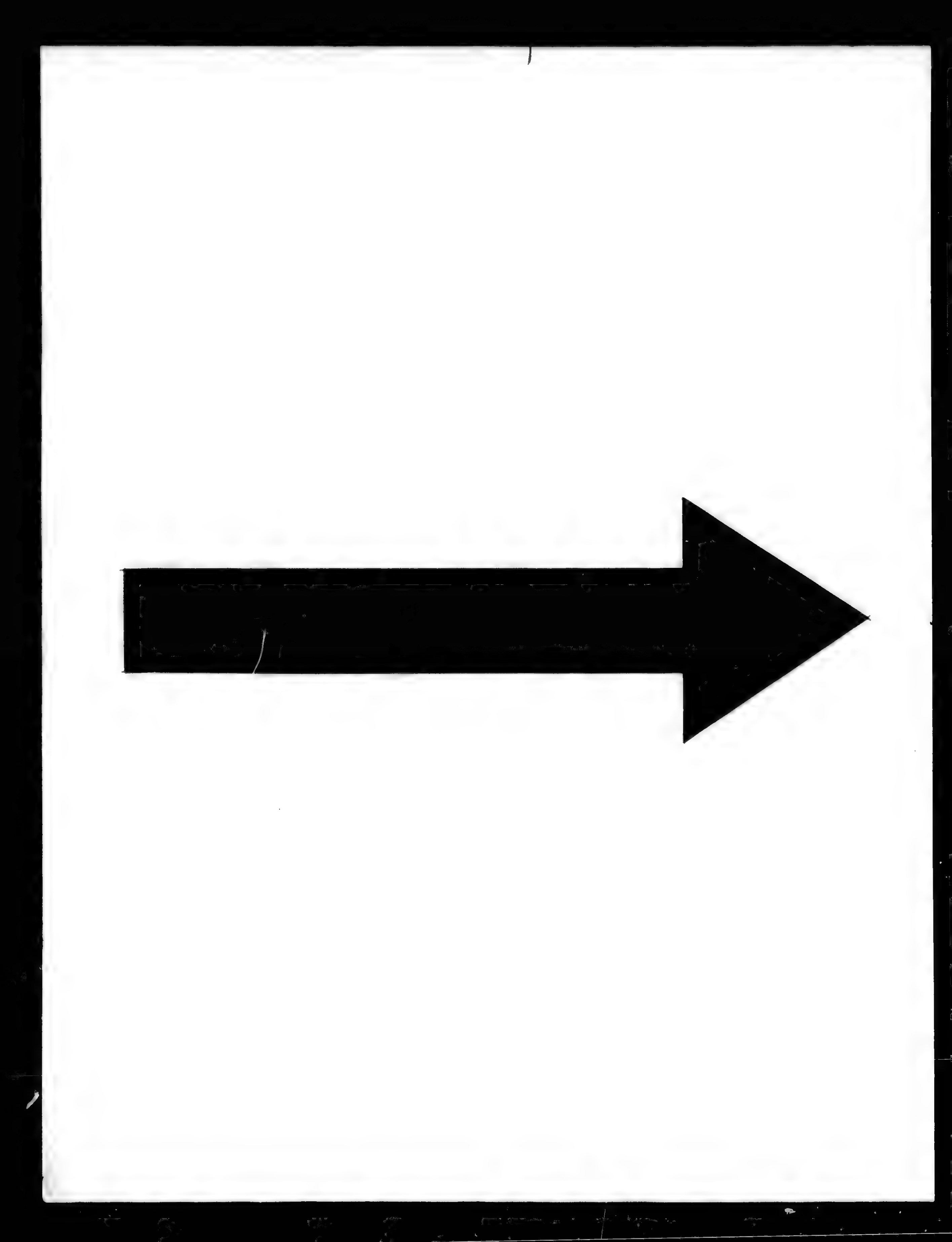
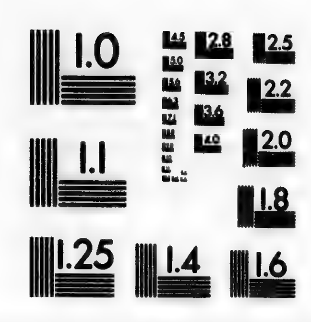
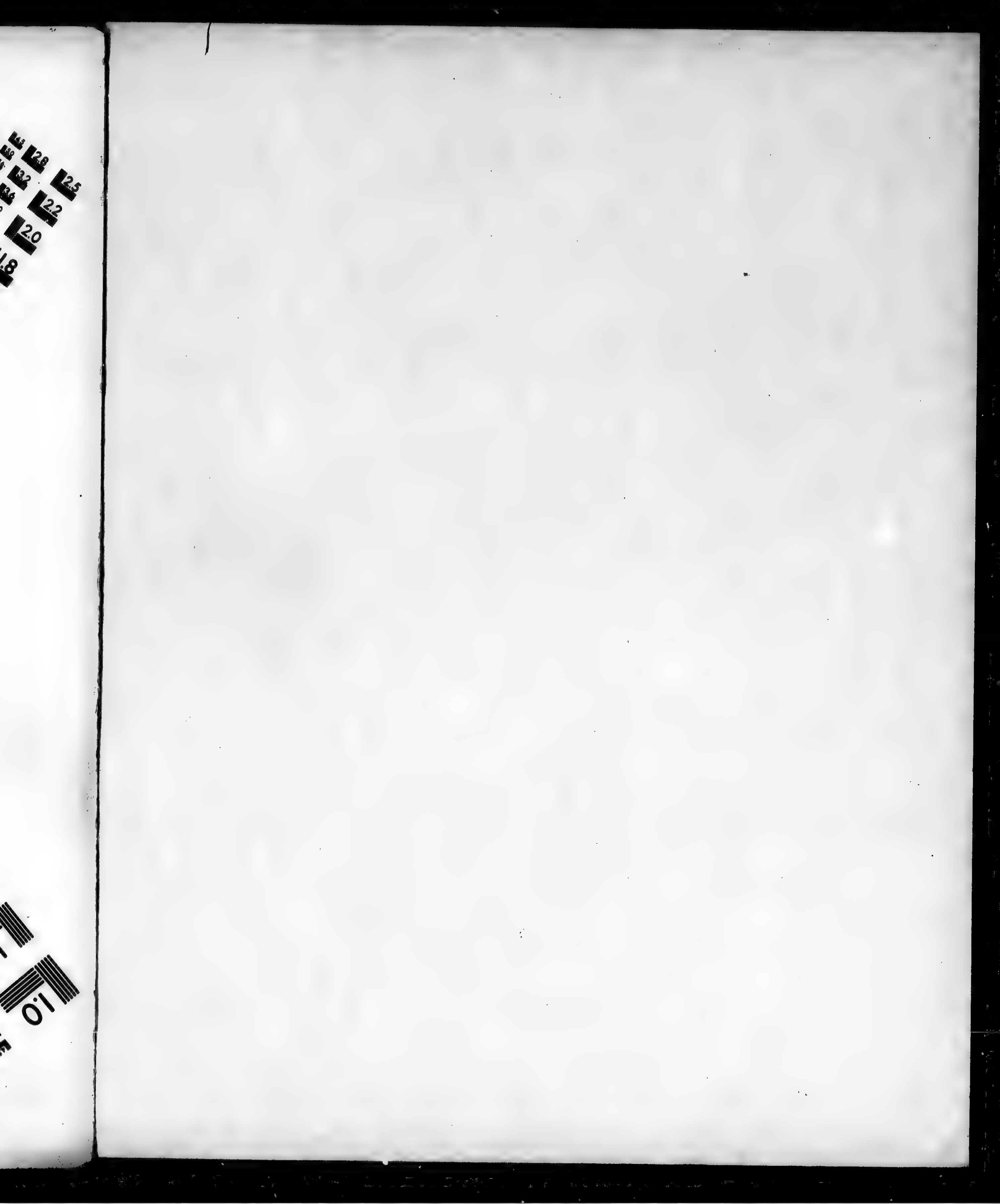


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



commun, et en lui attribuant la faculté de modifier les lois selon le progrès social. Son désir de faire une législation universelle, prouve qu'il ne comprend guère la marche de l'humanité ; quant à la bonté absolue et relative des lois, sans excepter la maturité des nations, il ignore la philosophie historique. Pour déterminer ces règles générales de législation, Filangieri aurait dû analyser d'abord les règles de la perfectibilité humaine ; peut-être alors aurait-il reconnu ce qu'il y a de vain dans ces préceptes abstraits qui ont pour objet d'immobiliser un art, lequel n'a de valeur qu'autant qu'il se plie à la mobilité des rapports sociaux.

On reproche à Filangieri cette faconde sermoneuse et prolixe, cette improvisation théâtrale dans laquelle il expose des vérités faites pour remuer les esprits ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'à cette époque on croyait que l'éloquence était indispensable aux sciences, témoin Hutcheson, Smith, Buffon, Raynal, Beccaria, Rousseau. Peut-être Filangieri la crut-il plus opportune pour secouer l'apathie de l'égoïsme. Cette philanthropie qui déborde dans Filangieri et Beccaria était nécessaire pour exciter l'indignation contre les outrages faits à l'humanité ; plus tard seulement, et quand elle eut renversé les institutions meurtrières, elle fit place à la science qui, fondée sur l'étude profonde de la nature humaine, pouvait en donner de nouvelles, ce dont l'autre était incapable. Mais sous ce faste ne perce pas, comme chez les encyclopédistes, l'orgueil personnel ; Filangieri aime véritablement l'humanité, dont il déplore les maux, et il cherche consciencieusement quels remèdes y apporter. C'est à cet épanchement de bienveillance qu'est due l'influence qu'il exerce sur les lecteurs ; il serait à désirer que tous les jeunes gens de vingt ans l'éprouvassent, dussent-ils puiser dans l'ouvrage quelques idées incomplètes ou exagérées.

Ce livre était l'œuvre d'un jeune homme de trente ans, cet âge où l'on commence à peine à connaître le monde. Filangieri mourut à trente-six ans, avant d'avoir appris combien les lois réelles diffèrent des lois possibles ; avant d'avoir pu connaître, dans le ministère des finances auquel il était appelé, les difficultés pratiques et l'impossibilité de renouveler un peuple subitement ; avant d'avoir vu, dans une révolution imminente, ses utopies s'évanouir devant les sévères leçons de l'infortune ; avant d'avoir pu répandre dans les assemblées de son pays ses vérités rénovatrices, et d'en être peut-être la victime.

Dans d'autres temps, des intentions si hardies auraient encouru la réprobation du pouvoir ; mais alors un calme général endor-

mait les gouvernements, qui, rassurés par leurs traités avec les forts, ne s'inquiétaient pas du blâme des faibles, licenciaient leurs soldats, laissaient leurs places fortes tomber en ruines, et, uniquement pour faire quelque chose, se laissaient aller au mouvement qui poussait aux innovations, à la condition qu'elles seraient leur ouvrage. Bien qu'ils n'admissent guère ces philosophes dans les cabinets, ou les appelassent tout au plus à quelque magistrature consultative, ils prêtèrent l'oreille à leurs projets, et permirent qu'ils eussent cette publicité restreinte que les livres obtenaient alors, dans une limite aristocratique.

Mieux régler les impôts et leur faire produire davantage; rendre l'agriculture florissante et supprimer les vexations lucratives des exacteurs; abolir les juridictions ecclésiastiques et féodales; obliger le clergé et la noblesse à supporter leur part des charges publiques; rendre la justice plus prompte et meilleure; donner plus de sécurité à l'innocence, plus d'instruction au vulgaire, ce sont là des résultats qui profitent aux gouvernements eux-mêmes; car aucun d'eux ne voudrait, de propos délibéré, avoir des brutes pour sujets. On laissait donc toute liberté aux publicistes pour s'ingénier à résoudre ces problèmes; mais aucun auteur italien ne touchait aux bases du pouvoir, et ne cherchait à tirer le peuple de sa nullité sous le rapport de la représentation politique, ni à l'arracher à sa frivole insouciance des affaires publiques.

La Lombardie sous les Autrichiens.

Bien que l'Autriche soit conservatrice par nature, la décadence de la Lombardie s'arrêta sous la domination de cette puissance. Au commencement du siècle, les malheureuses guerres dynastiques avaient écrasé d'impôts la Lombardie. Lorsqu'elle eut été assurée à Charles VI, elle perdit de plus en plus l'esprit militaire, ne fournissant qu'un régiment de dragons qui avait son cantonnement en Hongrie, sous les ordres du comte Marulli. On vit avec déplaisir qu'il y eût si peu de troupes allemandes, et qu'on leur envoyât du dehors les vivres et les habillements, au lieu de dépenser dans le pays ce qu'on y recueillait. Les habitants savaient profiter de la fertilité du sol, l'améliorer, et le bien-être se répandait; l'existence tranquille et la bonne nourriture formaient les délices des gouvernés et des gouvernants.

Marie-Thérèse, bien qu'elle ne visitât jamais ces provinces, en laissa améliorer l'administration. Les taxes atteignaient cent fois la même marchandise; réglées d'après un cadastre suranné et sans rapport avec les besoins nouveaux, elles étaient mal réparties. Le mesurage des terres ordonné par Charles VI, et ter-

miné en 1759, servit de base à l'impôt et au système communal. On put ainsi accroître de beaucoup les contributions, et toutefois soulager les contribuables par la suppression d'une foule de charges onéreuses et une répartition plus égale. L'ouverture du canal de Paderno (1777), à l'effet de réunir Milan aux rives du Tessin et de l'Adda, termina l'œuvre commencée dans un temps de liberté. On proposa d'ouvrir un hospice pour les pauvres et une maison de correction pour les mauvais sujets.

La crainte de la famine, dans les fertiles campagnes de la Lombardie, suggérait d'étranges empêchements à la circulation des grains, et ils avaient pour résultat de la produire. Quiconque en faisait passer hors de l'État avait la tête tranchée; celui qui en transportait d'un district dans un autre perdait la denrée et la voiture. Le fait d'en amasser entraînait la perte du grain et une amende du double de sa valeur; la moitié de la récolte devait être introduite dans la ville. Ces règlements onéreux avaient pour conséquence des visites dans les greniers, des vexations inutiles, des remèdes extrêmes.

Des inconvénients plus graves encore résultèrent de ce que la perception des impôts fut attribuée à des fermiers, qui se permettaient les abus les plus révoltants, afin de s'enrichir plus vite; ils avaient des sbires à leurs ordres pour fouiller à leur gré dans l'intérieur des maisons. Une ordonnance rendue sous le gouverneur Firmian rendait les pères responsables pour leurs enfants, et les maîtres pour leurs domestiques en ce qui concernait la contrebande du tabac. Le repos des familles en fut troublé; d'infâmes délateurs se faisaient les instruments de vengeances atroces, et l'on n'osait laisser de jour ni de nuit une fenêtre ouverte de peur qu'un malveillant n'y jetât un paquet de tabac ou de sel, et ne causât la ruine de la famille en allant la dénoncer.

Les philanthropes élevaient la voix contre de pareils abus, et ce ne fut point sans succès : le commerce des grains fut délivré de ses entraves; en 1766, on afferma les finances, mais avec des restrictions qui nécessitaient la présence d'un agent du fisc; puis, en 1771, elles furent émancipées, ce qui fit gagner au trésor cent mille ducats par an. De 1771 à 1779, on s'occupa d'améliorer la fabrication des monnaies, et on en dressa un tarif uniforme.

L'État lombard, qui ne comptait en 1749 que neuf cent mille habitants, en avait onze cent trente mille en 1770; les vieillards se rappellent ce temps avec bonheur, peut-être en le comparant avec ceux qui suivirent.

Milan vit alors ses maisons numérotées, ses rues éclairées; il eut un jardin public, des médecins et des pharmaciens répartis dans une juste proportion. Les meilleurs professeurs furent appelés à l'université de Pavie, sans qu'une basse jalousie en fît exclure les étrangers. Scarpa, Borsieri, Rezia, Spallanzani, Tissot, Mangili, Nessi, Carminati, Franck, Brambilla faisaient progresser l'histoire naturelle et la science médicale. Mascheroni, bon poëte, et Grégoire Fontana se distinguaient dans les mathématiques. Bertola et Théodore Villa donnaient des exemples et des préceptes d'éloquence et de poésie; Nani traçait les principes de la jurisprudence criminelle; Volta préparait des découvertes qui devaient faire une révolution dans la physique; Natali, professeur de théologie, Zola, auteur d'une histoire ecclésiastique jusqu'à Constantin, et Tamburini, auteur des *Éléments du droit naturel* et de la *Véritable idée du saint-siége*, émettaient des idées que l'on trouvait libérales à cette époque, tandis qu'en réalité ils attaquaient l'unique obstacle qui retînt encore les rois, le respect du saint-siége. L'observatoire fondé à Bréra en 1766 par le jésuite Boscowitch, de Raguse, fut ensuite agrandi en 1773; on y ouvrit aussi un gymnase impérial et une bibliothèque. Une chaire d'économie publique fut instituée dans les écoles palatines; plus tard on en établit une d'hydrostatique et d'hydraulique; enfin, un mont-de-piété pour les soies vint dispenser les particuliers de la nécessité de les vendre précipitamment.

Des écoles élémentaires furent ensuite organisées, et l'on en confia la surveillance à François Soave, de Soma, l'un de ces 1743-1816.
hommes qui, s'ils ne font pas avancer la science, contribuent à la mettre à la portée de tous; conjointement avec Campi, avec le chanoine Fromond, Amoretti et Allegranza, il publia un *Choix d'opuscules intéressants* qu'on peut lire encore. Il fit ensuite des livres depuis l'A B C jusqu'à la philosophie, nécessairement incomplets, et surtout dans cette dernière partie, où il s'appuie sur Condillac et sur Locke, dont il traduisit l'*Essai sur les idées*, et qu'il appelait « le premier et le plus grand des métaphysiciens. » Il devint bientôt classique cependant, grâce à sa clarté et à sa facilité; ce qui réduisit cet enseignement à une sécheresse mesquine, dont le résultat était d'engendrer la présomption à la philosophie sans en avoir même entrevu les premières lueurs (1).

(1) L'auteur de la *Protologie*, le P. Herménégil de Pini, est un auteur d'une bien autre portée, quoiqu'il soit presque ignoré.

Le gouvernement ne prenait pas ombrage des novateurs. Carli fut appelé à la présidence du conseil suprême de commerce et d'économie publique, au moment où l'égoïsme offensé portait jusqu'à Vienne des accusations contre Verri; l'impératrice le nomma membre de la junte créée pour les affaires de finances, puis du conseil suprême d'économie. Elle donna une pension à George Giulini, qui rassemblait les matériaux de ses *Mémoires historiques de Milan*, et Kaunitz l'invita à continuer ce travail. Deux cents écus de pension furent accordés à Argellati pour sa *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*. Les gouverneurs eux-mêmes protégeaient les savants contre les persécutions de leurs concitoyens; on imputait à Vallisneri d'avoir dilapidé à son avantage particulier le musée de Pavie, et le comte Firmiani proclama son innocence dans une lettre. Borsieri, allait abandonner sa chaire quand Firmiani (1) lui écrivit pour l'encourager, et ajouta qu'il était nécessaire *à l'honneur de cet établissement littéraire*. Les lâches qui se hâtent de jeter la pierre au mérite persécuté, s'empressèrent de lui rendre justice quand ils le virent appuyé par les puissants. La jeunesse voulut alors l'avoir pour recteur perpétuel, et lorsque, nommé médecin de la cour, il partit dans une modeste chaise, elle l'escorta pendant un long trajet.

Joseph II voyagea en 1769 dans la Lombardie, où depuis Charles-Quint aucun empereur n'avait mis le pied. Il créa une magistrature suprême, dite *camérale*, où Carli, Beccaria et Verri furent appelés à siéger; le mont-de-piété de Sainte-Thérèse, pour consolider les dettes publiques; une chambre des comptes, pour examiner et publier les dépenses de l'État ainsi que ses revenus. A la mort de sa mère, Joseph se jeta dans toutes sortes d'innovations, qui furent moins appréciées par le peuple, parce qu'elles n'étaient pas préparées; devenu tyran par amour de la liberté, il laissa le présent lui échapper pour faire violence à l'avenir.

Les gouverneurs, qui avaient auparavant trop de latitude pour faire le mal et empêcher le bien, cessèrent d'être investis d'une puissance exagérée lorsque Kaunitz concentra le gouvernement

(1) Verri exagère en dénigrant ce personnage comme un ignorant d'un orgueil stupide; mais M. Villemain exagère aussi en faisant de lui le restaurateur de la Lombardie et l'âme des philosophes de cette contrée (*Cours de littérature Française*, leçons XXI et XXII). « L'académie savante et généreuse qui se forma à Milan sous la protection du comte de Firmiani » n'était qu'une réunion d'amis, dont la maison Verri était le rendez-vous : ce n'était pas, Dieu merci, une académie; elle n'était pas protégée.

à Vienne. Joseph réunit ensuite en un conseil de gouvernement la magistrature camérale, la commission ecclésiastique le tribunal héraldique et de salubrité, le commissariat général et la congrégation d'État. Il établit des gardes de police, qui, armés d'un bâton le jour, d'un fusil la nuit, se servaient de l'un et de l'autre; il changea les anciens noms de beaucoup de choses sans autre but que d'innover, et donna un code de procédure plus expéditif, mais dont nous avons déjà signalé les défauts (1). Il fit emprisonner d'un seul coup tous les mendiants, et, comme leur entretien devenait coûteux, il leur rendit la liberté, sous le serment de ne plus mendier.

C'est ainsi qu'il faisait à la hâte, et qu'il défaisait de même. En enlevant aux corps provinciaux l'autorité pour la concentrer dans ses mains, il dépouilla le pays de ces formes traditionnelles d'administration qu'un législateur prévoyant réforme sans les détruire; mais Joseph agissait dans de bonnes intentions : il adressa aux chefs de département une circulaire sur la manière de traiter les affaires publiques, les invitant à laisser de côté les formalités pour l'essentiel, à écouter tout le monde sans acception de condition, de langue ou de culte, car le devoir d'un prince, dit-il, est de ne pas regarder la propriété de l'État comme la sienne; ce n'est point pour lui que des millions d'hommes ont été créés, mais c'est pour le service de tous, au contraire, que la Providence l'a élevé au-dessus des autres. Il ajoutait que ce n'est pas l'augmentation des revenus qui fait un bon ministre; que les sujets ne sont tenus de contribuer que pour ce qui est d'une nécessité absolue au maintien de l'autorité, de la justice, du bon ordre et au bien de l'État; enfin que le roi doit lever l'impôt de la manière la moins onéreuse, et rendre un compte public de l'emploi qu'il en a fait.

Dans le Piémont, Victor-Amédée II promulgua, avec le concours de Corsignani et de Bersini, les *Constitutions royales*, applicables à toute la monarchie, dans lesquelles on trouve beaucoup d'améliorations, mais avec une singulière sollicitude à l'égard des matières religieuses : obligation pour tous de communier à Pâques; défense aux aubergistes de servir de la viande pendant le carême; les juifs porteront sur leur vêtement un signe distinctif, et logeront dans un quartier séparé (le *ghetto*,) dont il ne pourront sortir après le coucher du soleil, ni les derniers jours de la Piémont. 1723.

(1) Page 443.

semaine sainte. Ce roi voulait abolir, comme restreignant la pleine souveraineté, le droit qu'avait le sénat de suspendre l'enregistrement des édits royaux suspects d'obreption ou de subreption, contraires à l'intérêt de la couronnne ou au bien public; puis, sur les réclamations de la magistrature, il le confirma. Il réforma l'administration et le système économique; au moyen d'un cadastre entrepris par ses ordres, il répartit également les impôts; il essaya de faire disparaître la mendicité. Le président Pensabene et François d'Aguirre, ses appuis pendant ses démêlés avec le pape en Sicile, l'excitèrent à enlever les écoles aux jésuites et aux prêtres réguliers, pour rétablir l'université, et tâcher de ramener l'enseignement à des règles uniformes. Il rétablit le collége des Nobles, et fonda celui des Provinces, d'où sortirent bientôt Lagrange, le physicien Eandi, le chimiste Berthollet, l'anatomiste Malacarne, le polyglotte Derossi, l'historien Denina, le typographe Bodoni. Il embellit Turin, rendit la Brunette imprenable, et se procura de bonnes troupes. Mais les intelligences
1729. étaient entravées par la censure, au point que les fugitifs siciliens aimèrent mieux aller publier leurs écrits à Milan (*Denina*); « on « faisait un mystère des archives, qui furent même fermées à « Muratori alors qu'il s'occupait de sa grande collection; ce « savant écrivait : — Je ne serais pas resté un instant à Turin, « car l'homme sage ne peut se trouver bien dans un pays où l'on « est continuellement en danger de tomber. Il suffit de voir le « commerce littéraire entravé et les lettres interceptées pour dire « adieu à ce ciel et s'en aller dans d'autres pays de liberté (1). »

1730. 3 septembre. Victor II abdiqua tout à coup à l'âge de soixante-quatorze ans, et se retira à Chambéry avec Charlotte Canale de Cumiana, qui s'était unie à ce prince par un mariage morganatique (2). Charles-Emmanuel monta sur le trône après avoir en vain supplié son père de renoncer à cette résolution; mais bientôt le manque d'occupations, d'éclat, de courtisans pesa à Victor, qui chercha sous main à ressaisir le pouvoir. Charles-Emmanuel fut obligé de le faire garder à vue dans le château de Rivoli, le tenant séparé de sa femme, qui lui avait suggéré cette ambition intem-

(1) Lettre de 1728 au chevalier d'Aguirre, avocat fiscal, qui était en correspondance avec les personnages les plus distingués du temps.

(2) On appelle ainsi un mariage où les époux sont ou non de condition égale, mais où, par exception à la règle générale, les droits de l'épouse et ceux des enfants à naître d'elle se trouvent limités. Il y est stipulé, par exemple, qu'elle ne portera pas le titre de son mari, que ses enfants n'hériteront pas selon la loi, etc.

pestive; puis, dès qu'il crut pouvoir le faire sans danger, il les réunit, et lui rendit sa résidence de Moncalieri, où il mourut plein de résignation.

Charles-Emmanuel III, qui jusque alors était resté éloigné des affaires, et dont l'éducation avait été très-médiocre, montra plus de qualités qu'on n'en attendait de lui; secondé par les conseils du marquis d'Ormea, le Richelieu du Piémont, il aida, avec une lenteur prudente, au développement de la prospérité dans ses États. Nous avons vu les avantages que lui valut la guerre, et qu'il assura par le traité de Worms une bonne partie du Milanais; quant au duché de Plaisance, auquel il prétendait, il eut comme compensation une rente de 328,000 livres, égale au revenu de ce pays.

1732. 30 octobre.

1743.

On regarda comme une œuvre capitale le *Codex carolinus* publié par lui en 1770, dans lequel il reproduisit l'œuvre de Victor-Amédée II, en y ajoutant de nouvelles lois pour en assurer les effets; il en ordonna la publication, « afin que toutes les provinces, villes et communautés obtinssent le bienfait d'une législation uniforme. » Toutefois, il prescrivait que, dans les cas non prévus, on appliquât les statuts locaux, et, à leur défaut, qu'on eût recours au sénat, enfin au droit commun; c'était rétablir les anciennes complications. Le pays fut protégé par les forteresses d'Exilles, de Demonte, de Fenestrelle; il améliora l'armée. Bien qu'elles fussent réprouvées par la censure, il revit lui-même et fit imprimer les *révolutions d'Italie*, de Denina, et il répondit à ceux qui s'en étonnaient : *J'aime mieux les esprits modernes que les vieux pédants.* Il disait encore : *Je ne connais pas de meilleure méthode d'études pour un État que de choisir de bons maîtres, et de les laisser enseigner à leur manière* (1).

Le comte Bogino, qui, après avoir été employé dans la diplomatie, était alors ministre d'État, imprimait à l'administration une direction active; il termina le cadastre, réforma les monnaies, chercha même à s'entendre avec les autres princes italiens pour les rendre uniformes dans la péninsule, s'appliqua à relever les études, jusque-là négligées, et affranchit la Savoie des mainmortes et des liens féodaux.

La Sardaigne, érigée en royaume, cessa d'être une de ces provinces dont la diplomatie se sert comme d'un appoint pour égaliser les poids dans la balance. Devenue propriété inaliénable, elle acquit par sa réunion avec la petite Savoie une plus

(1) ROBERTI, *Lettre à un professeur dans le Frioul*, 1777.

grande importance que celle qu'elle avait eue avec l'Espagne. Bogino en fit connaître la valeur; il chercha à faire disparaître peu à peu les inégalités établies par l'Espagne, à encourager l'agriculture par des monts de secours, à détruire les brigands, les vengeances sanguinaires et ces rivalités que les Aragonais avaient entretenues entre les deux factions qui se partageaient l'île. Il la repeupla au moyen de colonies, surtout des gens de Tabarca, chargea divers savants de dresser la carte de ce pays presque ignoré, et fonda les universités de Cagliari et de Sassari; il fit prévaloir la langue italienne sur l'espagnol, et diminua le nombre des employés forestiers.

Cependant la crainte des innovations dominait dans le royaume, avec le respect pour d'absurdes préjugés. Des entraves que l'on brisait ailleurs y étaient maintenues et fortifiées. Alfieri, Lagrange, Denina, Berthollet, Bodoni durent renoncer au séjour de leur patrie. Alfieri s'ennuyait d'un pays *amphibie avec une cour et un gouvernement français, des mœurs et des croyances italiennes* et où l'on entend parler que du roi.

1739. Les grands-ducs.

Les princes lorrains qui succédaient aux Médicis trouvèrent la Toscane façonnée à une douce obéissance et livrée aux abus du pouvoir. Le statut florentin, réformé en 1445, contenait ce que l'ancienne expérience avait produit de plus sage, et suppléait aux lacunes des statuts partiels, dont il existait environ 1500; il réprimait la féodalité; mais Cosme Ier, pour se procurer de l'argent et un appui, attira beaucoup d'étrangers par la concession de fiefs, et il se forma un grand nombre de seigneuries, impériales ou grand-ducales. Il existait encore quarante-sept fiefs, dont les seigneurs arrogants bravaient la loi. Les empereurs avaient investi la famille Bourbon du fief du mont Sainte-Marie, situé sur les confins du territoire papal, dans une contrée sauvage, refuge de brigands et de bannis, dont les marquis faisaient les instruments de leur oppression. La branche qui vivait sur ce fief était très-pauvre; l'autre, établie à Cortone, avait de grandes richesses, qui excitaient l'envie de la première, composée de dix frères, tous d'un caractère violent, mais surtout Raymond, moine apostat et libertin. L'un deux, Jean-Baptiste, provoqua le marquis Anton Marie de Cortone. Malgré les avertissements de la régence, il s'adonna au brigandage, et devint redoutable dans tout le voisinage. La justice le fait arrêter, et le jette dans une prison de Cortone; ses frères alors sonnent le tocsin, et Raymond se met à la tête de plus de cent satellites pour aller

le délivrer ; il fallut envoyer des troupes pour rassurer les cités voisines épouvantées.

Les Bourbons se réfugièrent alors sur le territoire pontifical. Raymond et l'un de ses frères furent ensuite condamnés aux galères pour des assassinats ; les autres, qui avaient cherché un asile dans un couvent de franciscains, en sortaient de temps à autre pour voler ; ayant assailli le château de Pian Castagnajo dans le Siennois, ils furent repoussés par la force, mais non pas sans faire beaucoup de victimes. La régence (1754) publia des édits empreints de la férocité de cette législation, et l'on offrait des récompenses à quiconque assassinait l'un de ces bandits ; puis commença un procès qui, entravé par les privilèges, dura plusieurs années, et les châtiments qui furent infligés perdirent même l'effet de l'exemple (1).

Les lois grand-ducales, sages souvent, étaient parfois emphatiques et obscures dans leur rédaction ; en outre, comme elles n'abolissaient pas les lois antérieures, elles amenaient une confusion inextricable, très-favorable à la chicane. Les peines étaient souvent atroces et sans rapport avec les délits ; les édits sanguinaires de Cosme Ier contre les rebelles se trouvaient encore en vigueur (2). Le système des finances, comme partout, était fort compliqué, et l'on distinguait mal le patrimoine public des biens allodiaux des Médicis. Cosme III essaya même de s'approprier, pour en faire son patrimoine, tous les immeubles de l'État, soit des villes, soit de la campagne (3), de même que les acquisitions provenant de terres bonifiées, de confiscations, d'amendes pécuniaires, de successions, d'impôts, de droits royaux. La dette publique, qui ne dépassait pas cinq millions de ducats à l'avénement des Médicis, s'élevait à quatorze millions quand leur règne cessa : charge énorme pour une population de neuf cent mille habitants à peine, et privée de ses anciennes ressources. Le commerce était tombé, soit par les causes générales, soit encore parce que les ducs avaient continué le négoce au préjudice évident de leurs sujets ; en outre, dès le moment où l'ordre de Saint-Étienne fut regardé comme en guerre perpétuelle avec les musulmans, les ports d'Afrique et du Levant furent fermés aux négociants. Les

(1) Zobi, *Hist. civile de la Toscane*, livre II, ch. 4.

(2) Voir Galluzzi, *Hist. du Grand-Duché.*
Pignotti. *Hist. de la Toscane.*
Poggi, *Saggio sul sistema livellare.*

(3) *Motu proprio* du 6 décembre 1721.

commanderies de cet ordre et de celui de Malte, les biens de mainmorte, les fidéicommis, les nombreuses servitudes de pâturage et autres entravaient la propriété; le dessèchement des maremmes fut même rendu inutile par le droit réservé aux habitants de faire paître les troupeaux sur les terres ensemencées; bien plus, dans certaines localités, il fallait que le sol fût laissé trois ans de suite en pâturage. Le paysan était obligé de nettoyer les fossés le long des routes, et de servir de sa personne ou bien avec des chars, à la requête de la commune. Ailleurs, tout membre de la commune avait le droit de faire une nouvelle semence après la première récolte du propriétaire.

Le nonce en Toscane jugeait les causes qui étaient du ressort du tribunal ecclésiastique d'après le concile de Trente, et les appels interjetés par les évêques : il avait la faculté d'empêcher les séquestres et de restituer la totalité des biens; de créer des notaires, des docteurs en théologie, en droit canonique et civil, en médecine, ès-arts; d'accorder des dispenses pour les irrégularités de naissance ou les vices du corps, afin qu'on pût recevoir l'ordination. Il pouvait encore accorder d'autres dispenses aux individus en possession de bénéfices, pour certains péchés secrets ou des cas réservés; changer des vœux, relever d'un serment à l'effet de pouvoir agir; légitimer des bâtards, corriger d'autres irrégularités, les homicides et le crime de lèse-majesté exceptés; entrer quatre fois par an dans les monastères de religieuses, avec trois femmes honnêtes; aliéner et donner moyennant redevance, pour évidente utilité, les biens ecclésiastiques; prendre possession des bénéfices vacants, accorder des indulgences pour sept ans, et des dispenses pour les mets prohibés.

A côté de ce pouvoir fonctionnait encore l'inquisition. Un moine napolitain, nommé Cimiro et chancelier de l'inquisition à Sienne, fit arrêter et battre un mari qui, disait-on, le gênait dans certaine intrigue; mais le capitaine de justice le fit mettre en prison, d'où il parvint à s'enfuir; alors ses complices furent condamnés, et l'on décida que les hommes du pays seraient seuls admis dans le saint office. Ce fait fixa l'attention sur l'inquisition, d'autant plus que les esprits furent excités par un nouvel acte de rigueur; en effet, les francs-maçons s'étant répandus dans le pays, au point qu'on en comptait, disait-on, jusqu'à trente mille dans Florence, le saint-office s'en effraya, et il en arrêta plusieurs, entre autres Thomas Crudeli, qui mettait plus de feu dans ses discours et plus d'idées dans ses vers qu'on n'était dans l'habitude de le faire alors. Jeté en prison, il subit les angoisses d'une procédure

secrète, que prolongea la nécessité d'envoyer à Rome les pièces de l'instruction ; puis, comme on ne put établir contre lui aucun tort réel, il fut relégué pour la vie dans sa maison de Pioppi, où on lui imposa de dire les psaumes de la pénitence une fois par mois (1) : ces actes paraissaient étranges aux contemporains de Voltaire.

Déjà François de Lorraine avait commencé à détruire les abus, à affranchir les propriétés, à combattre les restes de la féodalité en s'attribuant la puissance législative et judiciaire, la levée des troupes et les autres prérogatives royales; il accepta le calendrier grégorien en abolissant l'ère pisane (2), et réorganisa l'administration.

Marie-Thérèse avait donné à Pierre Léopold pour tuteur le marquis Botta Adorno, audacieuse insulte à l'opinion publique, qui se manifesta par les malédictions dont il fut couvert au milieu des applaudissements de l'entrée; plus tard, on l'envoya à Pavie comme vicaire impérial avec une pension de quatre-vingt mille livres fournie par la pauvre Toscane. Léopold avait peu de talents, mais une volonté droite et l'art de choisir ses conseillers, parmi lesquels brillaient au premier rang Ange Tavanti, bon financier, François Gianni, Jules Rucellaï, Pompée Néri. Décidé à réformer, il pensa qu'il était possible d'écarter cet étalage d'atrocité et de violence que l'on regardait comme le cortége obligé des gouvernements réguliers, et que ce luxe de soldats, de police, de cachots, d'entraves à la liberté n'était pas indispensable au bien des peuples et à la sûreté des princes. Peut-être ses réformes sont-elles les seules du siècle passé qui aient été durables, parce qu'elles se fondaient sur le caractère même du peuple, et sur les besoins de progrès qu'éprouve toute nation éclairée.

L'ancienne république, formée par l'agrégation successive de petits corps, chacun avec ses priviléges et sa juridiction particulière, avait laissé un ordre de justice civile très-vicieux, et des lois qui variaient de la ville à la campagne, d'une province à l'autre.

Les Médicis tendirent toujours à s'attribuer les pouvoirs directs et indirects de la souveraineté, à substituer des coutumes monarchiques aux vieilles mœurs démocratiques, à faire de l'État un patrimoine domestique. La magistrature suprême, qui avait les

(1) *Voyez* ANTOINE-FRANÇOIS PAGANI, *Hist. de l'inquisition de Toscane*; Florence, 1783.

(2) Ce fut en 1750. Les protestants d'Allemagne l'avaient acceptée en 1700; l'Angleterre ne s'y décida qu'en 1751.

attributions de la seigneurie, fut convertie en tribunal civil; le sénat des quarante-huit notables n'avait aucune juridiction; le conseil des deux cents chefs de familles plébéiennes n'existait que de nom, les affaires étant renvoyées devant le fisc et la consulte. Les universités des arts conservaient des statuts et des tribunaux propres, à tel point qu'il y avait à Florence trente tribunaux outre la magistrature supérieure. La plupart des emplois étaient transmis en héritage. Les charges que les assemblées populaires donnaient d'habitude étaient conférées au sort pour éviter les brigues; mais, comme les incapables les obtenaient ainsi, il fallait leur donner des aides, et l'État payait les uns et les autres. D'autre part, les Florentins avaient des priviléges sur la campagne et les provinces, et le Siennois était encore considéré comme un pays de conquête.

Léopold rendit les lois uniformes, supprima les magistrats inutiles, le Conseil des deux cents, et substitua la Chambre de commerce aux tribunaux des arts; il abolit encore les tribunaux privilégiés pour les régales, ou pour des objets relatifs à des établissements particuliers. Après avoir réduit le nombre des juges et fait un choix sévère parmi eux, il promulgua un nouveau règlement de procédure, et chargea d'abord Joseph Vernaccini, puis Michel Ciani de rédiger un code qui fut continué par Lampredi, mais interrompu par la révolution. Convaincu que l'extrême rigueur empêchait moins les crimes que des châtiments modérés, mais prompts et certains, accompagnés d'une surveillance exacte, il supprima la peine de mort, à laquelle il substitua les travaux forcés. Il abolit toute immunité, tout privilége personnel ou droit d'asile, la torture, la confiscation, les procès de haute trahison, le serment des prévenus, les dénonciations secrètes, les accusations contre les parents, les *procès de chambre*, où les accusés n'étaient pas admis à se défendre, les dépositions des témoins officiels, la condamnation par contumace. Les amendes durent former un fonds destiné à indemniser ceux qui auraient été emprisonnés injustement.

Tels étaient les beaux exemples que donnait le père de François Ier.

Les Médicis avaient détruit la liberté, mais non les inconvénients qu'elle entraîne dans les petits États, et entre autres le système des douanes, qui isolait les unes des autres les villes, où des statuts locaux imposaient des taxes et des mesures funestes à l'industrie. Léopold (1781) établit une taxe unique pour tout le grand-duché, permit à toute marchandise d'entrer, de sortir et de circuler librement; il déclara libre le trafic de la soie, les

ventes, le commerce des denrées de toute sorte, établit un tarif unique, ouvrit des routes nouvelles, des canaux, et bâtit des lazarets ; il encouragea ceux qui créaient des manufactures, et brisa les liens que les corporations d'arts et métiers imposaient à l'industrie ; il abolit les corvées des paysans, les monopoles, les exceptions, les fidéicommis, et affranchit les propriétés de la servitude du pâturage public, qui empêchait de s'enclore de haies ; il fit vendre les biens communaux, et confia l'administration des communes à ceux qui avaient intérêt à leur prospérité, c'est-à-dire aux propriétaires eux-mêmes, sans dépendance du gouvernement ; il fonda des maisons d'éducation, même pour les filles, des hospices pour les pauvres, des conservatoires pour les arts, et ordonna les inhumations dans les cimetières.

L'uniformité de la législation entraîna alors une répartition plus égale de droits et de fortune ; l'agriculture se releva ; Ximénès, Ferroni, Fantoni s'occupèrent du dessèchement des maremmes, et si l'on ne réussit pas dans celle de Sienne, on sut rendre fertiles les vallées de Nievole et de Chiana et les environs de Pietrasanta, où l'on appela des habitants, en leur donnant des subventions et des terres à bas prix.

Léopold abolit les fermes pour l'impôt, qui pesaient lourdement sur le peuple et rapportaient peu au trésor ; il renonça à certains monopoles onéreux et à l'obligation imposée à chaque famille d'acheter une quantité déterminée de sel ; il laissa libre la culture du tabac, ainsi que le débit des eaux-de-vie et les fonderies de fer. Non-seulement il combla les vides causés par ces réformes au moyen d'une perception plus économique, mais il accrut les revenus de 1,237,969 livres par an ; dans l'espace de trente-sept ans, il réduisit la dette publique de 87 millions et demi à 24, en y employant sa fortune propre et la dot de sa femme. Il dépensa 30 millions en améliorations, et en laissa cinq dans le trésor à son successeur, après avoir embelli la capitale et les villas impériales.

Voulant que la Toscane offrît l'image d'une paix parfaite et durable, il supprima sa marine de guerre et les chevaliers de Saint-Étienne ; enfin, Léopold projetait une constitution assez large pour l'époque (1), dont on fit l'expérience, en 1772, dans quelques communes, en 1774 dans tout le territoire florentin, puis dans tout l'État en 1776 et 1777, au grand déplaisir de la noblesse.

« Persuadé que la meilleure manière de gagner au gouverne-

(1) De Potter a publié le modèle d'une constitution dont ce prince avait conçu l'idée. On y retrouve le caractère du temps.

ment la confiance du peuple est de faire connaître aux citoyens les motifs des mesures devenues nécessaires et de les informer sans détour de l'emploi des revenus publics, attendu que le mystère inspire la défiance et fait méconnaître les intentions du prince et de ses agents, » Léopold fit publier l'état des finances et les principales dispositions relatives aux diverses sources de la prospérité publique; lui-même rendit compte de ce qu'il avait fait dans un livre intitulé : *Gouvernement de la Toscane sous le règne de Léopold II*.

Mais, comme il faisait tout lui-même, le peuple ne comprenait rien aux réformes où ne s'en inquiétait pas, et l'on négligeait toujours davantage l'étude des questions d'intérêt public, depuis que le grand-duc s'en occupait exclusivement; il pouvait donc faire et défaire sans obstacles, heurter les opinions, blesser les intérêts, être un despote philosophe. Opiniâtre dans sa manie de réformer les mœurs et les idées, il limita même le luxe des riches et les dépenses pour la prise d'habit. Les flatteries des courtisans et des éloges extravagants le rendirent vain, et quand il eut perdu les hommes habiles qu'il avait trouvés, il ne sut pas en choisir de nouveaux. Le mécontentement finit par s'emparer de Pompée Néri, qui, bien que réformateur, parut lent à Léopold, désireux de tout précipiter; il écrivait : — La bonne foi est comme la monnaie; si le souverain l'altère, c'est lui-même qui en ressent les effets les plus désastreux, les plus étendus et les plus longs; pour ce motif, le chef de tout État, par essence de la souveraineté, est et doit être le plus galant homme du pays (1). »

D'autre part, Léopold rendait le pouvoir immoral par sa duplicité : bien qu'il eût décrété qu'on ne devait tenir aucun compte des accusations non signées, il ordonnait aux tribunaux de continuer à recevoir les délations secrètes; il prescrivait d'indemniser les accusés reconnus innocents, mais on ne le fit jamais (2). La liberté de couper du bois fut cause que les versants de l'Apennin furent dépouillés. Le président du bon gouvernement était exécré, sans toutefois être craint.

Le bargel et ses sbires eurent pour contre-poids un inspecteur de police; mais l'un entravait l'autre. L'inspecteur Chelotti, fomentant bassement la basse manie de Léopold d'espionner les actions des autres, de recevoir des rapports et des délations obtint sa confiance plus qu'aucun ministre; mais il en abusa au

(1) *Décisions de Jean Bonaventure Néri-Badia*, tome II, p. 466.
(2) Zibo, *Hist. civile de la Toscane*, vol. II, p. 437.

point de provoquer à Florence un véritable soulèvement, et les 1774. 9 mai.
grenadiers voulaient tuer les sbires. Le grand-duc apaisa le tumulte non sans verser beaucoup de sang, et punit surtout les soldats, sévérité qui fit disparaître les restes de l'organisation militaire; puis il supprima toute la garnison, pour confier la défense 1790.
et la tranquillité publiques à des compagnies civiques, détruisant ainsi la force du gouvernement.

Son immixtion dans les affaires religieuses, qu'il poussait à l'excès, fut un nouvel écueil pour Léopold. En effet, le siècle portait les gouvernements à rechercher l'indépendance; ne comprenant pas qu'il faut avoir la religion, non comme une esclave ou une ennemie, mais comme une auxiliaire libre, et préférant les raisonnements théoriques à la force des sentiments et des habitudes, les princes cherchaient à séparer l'Église de la nation; ils voulaient encore que le peuple foulât aux pieds l'autorité sacrée, pour se laisser ensuite écraser plus impunément par la puissance profane. Ils aspiraient donc à s'affranchir de cette tutelle, sous laquelle ils avaient grandi pendant le moyen âge; à supprimer les priviléges que les sujets pouvaient opposer à la volonté d'un seul, et à étendre le pouvoir temporel même sur les choses ecclésiastiques.

Aux décisions des papes se substituèrent celles des diplomates. A la paix d'Utrecht, on disposa des fiefs du saint-siége sans même le consulter, et l'Autriche s'empara, de l'autre côté des Alpes, de la prépondérance dont jouissait auparavant la papauté. Les pontifes eurent à lutter dans ce siècle contre ce désir d'affranchissement des princes.

Nous avons parlé ailleurs des bulles relatives au jansénisme et
aux missions de la Chine, bulles publiées par Clément XI, ce digne Clément XI.
pontife, qui fut l'un des premiers à favoriser les études orientales. 1700.
Au moment où les Turcs menaçaient Corfou, il tenta de réveiller l'esprit des croisades, mit une contribution sur tout le clergé d'Italie, envoya à Venise de l'argent qui provenait de la chambre apostolique et des cardinaux, pressa les rois de Portugal et d'Espagne, le grand-duc de Toscane et la république de Gênes de soutenir l'État de Saint-Marc. Il trouvait qu'il importait surtout à l'empereur, comme roi de Hongrie, de repousser les Turcs; mais ce prince différait de rien entreprendre dans la crainte que l'Espagne en profitât. Clément était animé du souffle de l'ancien esprit catholique; lorsque les Espagnols eurent envahi la Sardaigne, il se courrouça contre Albéroni, au point de lui refuser les

bulles d'archevêque de Séville, et d'en venir à une rupture avec Philippe V. Prêtant l'oreille aux réclamations de l'évêque de Lipari relativement à certains revenus qui lui étaient dus, il excommunia
1715. cinq diocèses de Sicile; mais Victor-Amédée, qui était alors roi de cette île, défendit d'obéir au pontife, en vertu du privilége attribué à la monarchie sicilienne. De là de déplorables déchirements dans cette île infortunée, qui se trouva privée des consolations de la religion en même temps que Victor-Amédée fit punir d'une manière atroce ceux qui tinrent compte de l'interdit pontifical. Deux factions restèrent armées l'une contre l'autre, et près de trois mille ecclésiastiques, qui s'étaient inclinés devant les foudres de Rome, allèrent chercher un refuge auprès du pape, qui dépensa pour leur entretien 60,000 écus romains, et abolit le tribunal de la monarchie silicienne.

Victor-Amédée était donc déjà brouillé avec le saint-siége quand le pape prétendit lui conférer l'investiture de la Sardaigne, en vertu de l'ancienne souveraineté du pape sur ces îles; sur le refus de Victor, Clément XI cessa de donner l'investiture aux évêques, et les siéges demeurèrent vacants.

Innocent XIII. 1721. 18 mars. Innocent XIII (Michel-Ange Conti), qui succéda pour très-peu de temps à Clément XI, termina le différend relatif à la Sicile, et donna l'investiture du royaume à Charles VI, en le relevant de
1724. 7 mars. la défense d'y réunir la couronne impériale. Après lui Benoît XIII (Pierre-François Orsini) établit que, dans le royaume des Deux-Siciles, les affaires ecclésiastiques, sauf les plus importantes, seraient décidées en première instance par les ordinaires, en seconde par les archevêques, en appel et en dernier ressort par un juge revêtu d'une dignité ecclésiastique, nommé par le roi avec l'autorisation du pape; ainsi se trouva rétablie de fait la monarchie sicilienne. Charles VI, de son côté, céda Comacchio, qui avait été occupé violemment, sans toutefois reconnaître aucun droit nouveau au siége pontifical.

Quand Félix V abdiqua la papauté que lui avait conférée le concile de Bâle, Nicolas V, son successeur, s'obligea à ne disposer d'aucun bénéfice dans les États de Savoie. Il en résulta beaucoup de difficultés; enfin, Benoît XIII mit fin aux troubles de
1727. la Sardaigne en reconnaissant Victor-Amédée pour roi de cette île, avec droit de patronage sur les églises royales et de présentation pour les siéges métropolitains, les évêchés et les abbayes. Victor-Amédée, de son côté, promit d'employer pour le bien de l'Église les revenus des bénéfices vacants, et il obtint, par *voie de tolérance*, que les bulles romaines fussent visées par le roi.

Benoît XIII avait été dominicain ; habitué à obéir, il accepta la tiare par obéissance, et jamais il ne se départit des habitudes du cloître. Il ne voulut point de gardes, et ses appartements furent disposés avec une simplicité monastique ; souvent il allait dîner à la Minerve avec ses frères en religion, et il baisait la main du père supérieur ; il ne souffrait pas que les prêtres s'agenouillassent devant lui, et, agissant en évêque ou en curé, il visitait les églises et les hôpitaux. Les dons qu'on lui faisait, et ses revenus, il les consacrait au soulagement des pauvres, et il aurait vendu ses palais et lui-même. Ses neveux n'obtinrent jamais de pouvoir ; mais, malheureusement, il s'abandonna au cardinal Coscia, qui lui fit commettre beaucoup de fautes. Il supprima la loterie de Gênes et d'autres impôts onéreux ; mais, ne connaissant pas la valeur de l'argent, il aggrava l'état des finances. Il canonisa Grégoire VII, dont il ordonna qu'on récitât l'office, ordre auquel la cour de Vienne s'opposa par la force.

Dans le conclave très-orageux qui suivit sa mort, on vit apparaître pour la première fois, avec le parti impérial et le parti franco-espagnol, le parti savoyard, ce qui ne fit que multiplier les exclusions. Enfin, Laurent Corsini fut proclamé sous le nom de Clément XII ; il était parvenu à 79 ans sans connaître les affaires ; presque aveugle, mais animé de bonnes intentions et d'un esprit juste, il se proposa de ramener la concorde entre les princes qui se disputaient les lambeaux de l'Italie, tout en défendant les droits du siége pontifical, de quelque part qu'ils fussent menacés (1). Il

Clément XII. 1730. 20 février.

(1) Nous trouvons un exemple du déplorable système de concessions où la cour de Rome se trouvait réduite dans les exigences insatiables d'Élisabeth Farnèse. Comme elle ne voyait point de couronne à donner à son troisième fils, elle le fit nommer par le roi son mari à l'archevêché de Tolède, le premier et le plus riche de l'Espagne ; cet enfant était alors âgé de sept ans. Clément XII refusa les bulles d'investiture, qui auraient reporté l'Église à l'époque scandaleuse de Marozia ; mais il se vit harcelé de toutes parts, et toutes ses dépêches étaient interceptées et ouvertes honteusement. Ce fut en vain qu'il assigna au prince, enfant, une grosse pension sur cet archevêché ; on voulait à la fois l'honneur et l'argent. Enfin, le successeur de Grégoire VII se résigna en ajoutant cette clause, que « l'infant, une fois parvenu à l'âge canonique, serait confirmé dans la dignité archiépiscopale, s'il avait l'aptitude à ce requise par les canons. » Cette clause parut offensante ; elle causa une rumeur incroyable, à un tel point que le pape l'effaça, et, pour comble de faiblesse, il nomma l'infant cardinal. La cour de Madrid en fut transportée de joie, et *en retour* il fut décidé qu'on donnerait aux cardinaux le titre d'*éminentissimes*, au lieu de celui d'illustrissimes. Ce ne fut pas encore assez ; la cour d'Espagne demanda que l'archevêché de Séville fût réuni à celui de Tolède, et, malgré les prescriptions du concile de Trente, le pape y consentit. Le premier rapportait 168,000 écus, et le second 200,000. Le roi d'Espagne exigea ensuite du pape la faculté de percevoir la dîme

continua l'œuvre de Clément XI, en embellissant le Vatican, dont il enrichit les collections de chefs-d'œuvre d'art; il fit placer dans le Capitole le musée Albani, qui fut acheté 76,000 écus, et prodigua les secours aux malheureux, surtout après le terrible incendie qui éclata à Ripetta, le 6 mai 1734.

A sa mort, le conclave dura six mois, les plus zélés s'opposant au choix que les puissances voulaient faire; enfin on proclama

Benoît XIV. 1740. 5 février.

l'homme auquel on pensait le moins, Prosper Lambertini, de Bologne; il avait soixante-cinq ans, et se recommandait en même temps par des mœurs sévères et de bons écrits (1), par la science canonique, mais surtout par un caractère aimable et sa condescendance pour les idées du temps.

Afin que son clergé ne restât point en arrière des progrès du siècle, il fonda à Rome quatre académies, pour les antiquités romaines, pour les antiquités chrétiennes, pour l'histoire ecclésiastique et celle des conciles, pour le droit canonique et la liturgie. Il forma un musée chrétien, acheta pour le Vatican la bibliothèque Ottobuoni, qui comptait trois mille trois cents manuscrits, et créa des chaires de chimie et de mathématiques au collége de la Sapience, avec une de peinture et une de sculpture au Capitole. Les pères Boscovich et Christophe Maire mesurèrent par ses ordres deux degrés du méridien; il régla les droits des églises d'Orient, en leur faisant de larges concessions; il combattit les superstitions, en posant des règles sages pour la sanctification; il diminua le nombre des jours fériés, renouvela les anciennes condamnations contre le duel, régla la justice dans Rome, et voulut que le commerce fût libre entre la capitale et les provinces. Le fils de Walpole lui éleva un monument en Angleterre, avec cette inscription : *Aimé des catholiques, estimé des protestants; pape sans népotisme, monarque sans favori et, nonobstant son esprit et son savoir, docteur sans orgueil, censeur sans sévérité.*

Quant aux droits pontificaux, élevé au saint-siége au milieu des querelles et, peut-être, en sa qualité de Bolonais, n'ayant pas une

sur tous les biens ecclésiastiques, et le pape Benoît XIV l'accorda, en recommandant verbalement « qu'on ne s'en servît pas pour troubler le repos des princes catholiques. » Plusieurs chapitres s'opposèrent à cette mesure; mais l'inquisition punit ceux qui osaient désapprouver la concession du saint-siége, et les armes royales les réduisirent à l'obéissance.

(1) Les œuvres de Lambertini furent publiées par le jésuite Emmanuel de Azevedo, en 12 vol. (Rome, 1747 et années suivantes). Les quatre premiers contiennent son ouvrage le plus important, *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione.*

grande idée de la papauté, Benoît XIV était décidé, dans l'intérêt de la paix, à restreindre ses prétentions. Il se réconcilia avec l'Espagne en lui cédant la collation des petits bénéfices, à l'exception de cinquante-deux, ce qui fit perdre à la daterie trente-quatre mille écus par an ; il agit de même avec le roi de Sardaigne, et lui conféra le titre de vicaire perpétuel dans quatre fiefs disputés, à la condition qu'il offrirait chaque année un calice d'or de la valeur de 1,000 écus. Il confirma une ordonnance du roi de Portugal, auquel il décerna le titre de *très-fidèle;* par cette ordonnance, il était établi que les biens des individus condamnés par l'inquisition seraient confisqués au profit de la chambre royale, et qu'on porterait les appels de ce tribunal, non devant le pape, mais devant le roi ; il l'autorisa même à conférer tous les évêchés et toutes les abbayes du royaume, et à lever des sommes d'argent sur le clergé pour faire la guerre dans l'Inde.

La Russie, la Prusse, l'Angleterre, puissances prépondérantes, étaient hérétiques ; des évêques grecs avaient été institués en Pologne ; le parti protestant et les fébroniens s'étaient relevés en Allemagne ; les Anglais entravaient les missions des colonies ; dans les pays catholiques eux-mêmes se manifestait une incrédulité à la fois orgueilleuse et servile. La position des papes devenait donc chaque jour plus difficile ; cependant, le Vénitien Charles Rezzonico, qui succéda à Lambertini, n'imita point sa condescendance. Jaloux de conserver l'intégrité du patrimoine de l'Église, il trouva indigne que les puissances s'arrogeassent le droit de disposer du duché de Parme et de Plaisance, ancien fief du saint-siége ; mais il s'aliéna toutes les branches de la maison de Bourbon. Le parlement de Paris déclara injuste, illégal, contraire à l'autorité des puissances le bref qu'il publia à ce sujet. Une armée napolitaine sembla prête à envahir l'État de l'Église ; mais le pontife fit entendre ces paroles : *Eussions-nous même des forces à opposer à la violence, nous nous en abstiendrions, ne voulant, comme père commun, avoir la guerre avec aucun prince chrétien, encore moins avec des princes catholiques. J'espère que les souverains ne feront pas tomber leur mécontentement sur mes sujets, innocents de cette affaire. Si c'est à moi qu'ils en veulent, et s'ils songent à me renverser, comme mes prédécesseurs, je choisirai l'exil plutôt que de trahir la cause de la religion et de l'Église.*

Clément XIII. 1758. 2 mai.

Ce langage digne n'empêcha point l'abus de la force ; les Français occupèrent Avignon et le comtat Venaissin, tandis que les Napolitains envahissaient Ponte-Corvo et Bénévent. Le Portugal, voulant aussi faire acte de vigueur, défendit, comme un cas de 1768.

haute trahison, de publier le bref pontifical ou d'en posséder une copie chez soi. Venise restreignit la juridiction ecclésiastique, en vue de le faire rapporter. Clément était combattu entre l'idée du devoir et les exigences des rois, qui, en outre, s'entendirent pour demander l'abolition des jésuites. Nous avons déjà raconté ce qui en résulta; mais de nouveaux embarras vinrent au pontife du côté de Parme.

Parme. 1748. Don Philippe, qui était devenu souverain de ce petit État, habitué au luxe de la cour de Louis XV, dont il avait épousé une fille, Marie-Louise-Élisabeth, ne savait pas se contenter de ses modiques revenus; en conséquence, le roi d'Espagne, outre le payement de ses dettes, lui fit une pension de deux cent cinquante mille livres. Il confia ses finances à Guillaume de Tillot, de Bayonne, homme habile et désintéressé. Paciaudi, qu'on appela de Rome, réorganisa l'université, où professèrent Michel Rosa, Scarpa, Valdrighi, Cassani, Paradisi, Venturi, Araldi, Ceretti et le canoniste Contini. L'évêché de Parme fut donné à Turchi, renommé pour son éloquence. Venini, Derossi, Pageol furent appelés à la cour et nommés à des chaires; il en fut de même de Bodoni, de Saluces, typographe qui marcha de pair avec les savants les plus illustres. On donna pour gouverneur au jeune Ferdinand, fils du duc, l'abbé de Condillac; Millot écrivit pour lui le premier *Cours d'histoire universelle*, et Mably les *Discours sur l'étude de l'histoire*. Bien loin de lui inspirer la conviction que le prince était tout-puissant, ses mentors lui montraient la nécessité de limiter son autorité et de respecter les droits des peuples, dont les maux venaient de l'injustice des gouvernants; mais il paraît qu'ils surchargeaient la mémoire de leur élève au lieu de fortifier son jugement, ce qui faisait dire à une dame de la cour qu'ils feraient de lui un homme à dix ans, et un enfant à vingt.

1765. Ferdinand, ayant succédé à son père à l'âge de quatorze ans, donna toute sa confiance à Tillot, qui, à l'exemple d'Aranda et de Pombal, ne tarda point à se brouiller avec la cour de Rome. On commença par lui refuser le tribut qu'elle réclamait pour l'investiture, et l'on empêcha les libéralités des fidèles envers l'Église; on déclara que les établissements de mainmorte ne pouvaient acquérir l'entière propriété des biens-fonds, et que ceux qui viendraient à leur échoir devaient être conférés à un laïque ou vendus dans l'année, défense dont on n'excepta que les hôpitaux et les maisons d'enfants trouvés; ceux qui avaient prononcé des vœux monastiques durent être considérés comme ayant renoncé à tous biens et héritages, à l'exception de rentes viagères, et les immeubles échus

à des ecclésiastiques depuis le dernier cadastre furent assujettis à l'impôt. Rome vit là une grande atteinte à ses droits, et plus encore dans la pragmatique de 1767, aux termes de laquelle il fut interdit aux sujets du duc de Parme de porter aucun litige devant un tribunal étranger, et nommément à Rome ; de solliciter près d'une autorité étrangère aucune pension ecclésiastique, commende, dignité, à laquelle fût attachée soit une juridiction, soit une prérogative. Les bénéfices avec ou sans charge d'âmes, les pensions, les abbayes ou les dignités dans l'État entraînant juridiction, ne devaient être conférés qu'à des sujets, et avec le consentement du duc; aucun écrit émané de Rome ne pouvait avoir de valeur qu'avec l'*exequatur* ducal.

Clément XIII déclara ces actes téméraires et nuls, comme pro- 1768.
mulgués sans autorité; ceux qui y avaient participé furent excommuniés, et le pape se servit du mot *nos* en parlant des duchés de Parme et de Plaisance. Ferdinand protesta sans se laisser effrayer, et tira de ses archives les preuves de l'indépendance de son État; il fit arrêter les jésuites, qui furent transportés sur les confins de l'État pontifical, avec défense de traverser même le territoire ducal; il réfuta le bref papal en disant qu'il était impossible qu'il eût pour auteur un pontife aussi sage; enfin, il abolit l'inquisition ainsi que plusieurs monastères, et réglementa les autres. Les cours de France, d'Espagne et de Naples, liées par le traité de famille, épousèrent sa cause. François III de Modène l'imita, en abolissant les immunités des biens ecclésiastiques et plusieurs fondations religieuses; il arma même pour soutenir ses droits sur le duché de Ferrare, mais les grandes puissances l'arrêtèrent par leur interposition.

Le pape, réduit à la cruelle alternative de donner des ordres méconnus, ou de recourir à des expédients que réprouvait l'opinion, gémissait dans le fond de son cœur. Après sa mort, les princes se hâtèrent de lui donner pour successeur non pas le plus digne, mais celui qui semblait devoir être le plus porté à leur com-
plaire, et Laurent Ganganelli fut nommé. Savant et spirituel, il Clément XIV.
répondit à quelqu'un qui le détournait de se faire franciscain : 1769. 2 février.
Si vous parlez de piété, où brille-t-elle mieux que parmi les suivants de saint François ? S'il s'agit d'ambition, n'est-ce pas là le chemin par lequel arrivèrent à la tiare Sixte IV et Sixte-Quint? Il disait des écrivains philosophiques : *En combattant le christianisme, ils en ont montré la nécessité;* de Voltaire : *Il n'attaque si souvent la religion que parce qu'elle gêne;* de Rousseau : *C'est un peintre défectueux dans les têtes, et qui n'est habile que dans*

les draperies; de l'auteur du *Système de la nature : C'est un insensé qui croit qu'après avoir chassé le maître de la maison, il pourra l'ordonner à sa manière.*

On a dit que Clément XIV n'avait obtenu la tiare qu'en prenant l'engagement d'abolir l'ordre des jésuites; mais s'étant bientôt aperçu que ce serait enlever au saint-siége un puissant appui, il mit tout en œuvre pour que les potentats se contentassent de leur faire subir une réforme. Dans ce but, il chercha à désarmer leurs ennemis en leur montrant de la condescendance : ainsi il ne promulgua point, comme de coutume, la bulle *In cœna Domini*; il garda le silence sur les empêchements qu'ils mettaient aux envois d'argent à Rome, à la juridiction du saint office, aux acquisitions du clergé, et il s'efforça, dans une correspondance particulière, de rétablir la paix au milieu de tant d'esprits irrités. Il envoya sa bénédiction au duc de Parme, et suspendit le monitoire; en retour, l'infant proposa sa médiation près des cours de la maison de Bourbon; mais celles-ci persistèrent à demander la destruction des jésuites. Clément XIV les satisfit encore sur ce point; alors la France lui restitua Avignon, et Ferdinand IV, Bénévent et Ponte-Corvo. Il s'entendit avec le roi de Sardaigne pour abolir ou diminuer au moins les lieux d'asile; car les délinquants (le pape l'avoue lui-même dans son décret) osaient construire, dans les porches et sur le parvis des églises, des cabanes où ils vivaient en compagnie de femmes de mauvaise vie.

Cependant, les princes redoublaient d'efforts pour briser les liens qui les rattachaient à Rome; la Bavière excluait de toute dignité ecclésiastique quiconque n'était pas natif du pays. Marie-Thérèse avait diminué le nombre des corporations religieuses et tenté de mettre sous tutelle les mainmortables : elle enleva aux ecclésiastiques la censure des livres, pour en investir le gouvernement; elle abolit l'inquisition, supprima les prisons des moines et les asiles, confia à une junte économale les matières mixtes ecclésiastiques, et à une autre les réformes relatives aux établissements pieux et aux paroisses; elle ordonna aux évêques de Lombardie de supprimer la bulle *In cœna Domini*. Après elle, Joseph II multiplia les innovations, au mépris et au détriment du pouvoir ecclésiastique. Il changea, abolit, remania comme nous l'avons vu, et favorisa dans son collége théologique l'enseignement des jansénistes; mais, tandis que les jansénistes de France se montraient turbulents et se défiaient de l'autorité publique, ceux de l'Italie tendaient à élever la couronne au-dessus de la tiare, et à rendre les souverains indépendants du saint-siége.

Nous avons vu Pie VI, appelé au pontificat après un long conclave, se rendre en personne à Vienne, poussé par la crainte que lui inspiraient des innovations continuelles : démarche dangereuse qui, en restant sans résultat, compromit l'autorité du saint-siége. Lorsque le pape fut retourné à Rome, Joseph II manda au gouverneur de la Lombardie que ses décisions, en ce qui concernait les monastères et la tolérance religieuse, devaient être maintenues, et défendait toute discussion sur la bulle *Unigenitus* : il ordonnait que les livres fussent soumis à la censure royale et les bulles à l'*exequatur* ; que l'inspection des séminaires fût faite au nom du roi, ainsi que la nomination des évêques, qui durent jurer fidélité au souverain ; en outre, aucun sujet ne put recourir directement à Rome pour les dispenses. Nous avons déjà dit les tempéraments apportés à ces mesures. Pie VI. 1775.

Venise avait aussi ses démêlés avec le pontife. Nous avons vu que cette république s'était réservé une grande liberté dans les matières religieuses, liberté que les conseils du moine Paul Sarpi avaient encore fortifiée, et d'où il résulta que le clergé vénitien fut toujours assujetti à l'État. L'inquisition eut peu de pouvoir dans cette ville ; ses fonctions étaient exercées par les magistrats publics, comme cela eut lieu, par exemple, dans le procès de Joseph Beccarelli, de Brescia, espèce de quiétiste qui fut condamné aux galères. Néanmoins, cette république n'en perdit pas la bienveillance du pape, qui fit tous ses efforts pour décider une croisade, afin de la soutenir dans sa guerre contre les Turcs, où elle perdit entièrement la Morée. Ce fut la question relative au patriarche d'Aquilée qui les brouilla. Comme la juridiction de ce prélat s'étendait sur les deux Friouls, vénitien et autrichien, on était convenu qu'il serait choisi une fois par la république, une autre fois par l'archiduc ; mais ensuite, soit adresse, soit connivence, le droit de nomination se trouva exercé seulement par Venise. Marie-Thérèse, extrêmement jalouse de ses droits, revendiqua celui-là, et il en résulta un conflit dans lequel le pape fut choisi pour arbitre. Benoît XIV décida que ce siége serait divisé en deux, l'un à Udine, l'autre à Aquilée. Venise se trouvant lésée par cette sentence, congédia les nonces et menaça Ancône ; les rois s'interposèrent en vain ; mais le Vénitien Rezzonico ayant été élu pape, l'affaire fut apaisée silencieusement. 1751.

La république toutefois en conserva du ressentiment ; aussi se lança-t-elle dans les mesures à la mode : elle soumit tous les religieux à l'ordinaire, ce qui atteignait spécialement les jésuites, que l'on accusait d'indépendance ; elle fixa le maximum du nombre 1768.

des moines pour chaque couvent, abolit les maisons qui ne suffiraient pas pour douze moines, régla leur discipline, défendit les relations avec des chefs étrangers et l'envoi de sommes d'argent à Rome. Venise fut ensuite la première puissance catholique qui soumit à l'impôt les biens ecclésiastiques sans que Rome l'y autorisât; elle exclut la bulle *In cœna Domini*, et enleva au pape la collation des canonicats et des bénéfices ayant charge d'âmes, excepté celle des évêchés. Elle défendit que personne prît l'habit ecclésiastique avant vingt et un ans, et prononçât des vœux avant vingt-cinq; qu'aucune bulle fût obligatoire sans l'approbation de la seigneurie, et aucune dispense valable si elle n'était donnée par le patriarche. Clément XIV, trouvant que la république usurpait les droits de l'Église, lui adressa une admonition avec cette mansuétude de langage que les temps ne conseillaient que trop; mais le sénat répondit avec hauteur, et s'attribua la décision des affaires ecclésiastiques.

Pendant l'insurrection de la Corse, Paoli, qui sentait de quelle importance pouvait être pour ce pays l'appui du saint-siége, supplia le pape de prendre l'île sous sa protection, et de remédier aux désordres introduits dans l'Église corse durant la guerre civile. Clément XIII demanda l'adhésion de la république de Gênes, et ne l'ayant pas obtenue, il envoya dans l'île un visiteur apostolique; mais la république, bien qu'elle fût moins hostile au saint-siége que les Vénitiens, voyant dans cette mesure une sorte d'atteinte à sa souveraineté, fit partir plusieurs frégates avec des ordres pour s'y opposer, en même temps que des libelles virulents excitaient les esprits. Le visiteur débarqua dans l'île, malgré la récompense de 1,000 écus promise à qui le livrerait, et y apporta des bénédictions, qui vinrent en aide aux espérances. Paoli, d'accord avec lui, fit beaucoup de bien, encourageant le clergé à de grands sacrifices pour l'affranchissement de la patrie; ce qui n'empêcha pas le chef corse de punir sévèrement, et même de la peine capitale, les prêtres et les moines coupables. En même temps, il donnait asile aux juifs et accueillait jusqu'aux jésuites, sorte de libéralisme étonnant pour l'époque.

Naples, dont la dépendance envers le saint-siége était plus immédiate, se trouvait en mesure d'en étudier de plus près les droits; c'est pourquoi le droit canonique y fut réduit en corps de doctrine régulier. Nicolas Capasso et Gaëtan Argenti s'étaien jadis prononcés hautement en faveur de la prérogative royale. Pierre Giannone, d'Ischitella, avait écrit, au milieu des occupations du barreau, une *Histoire civile du royaume de Naples* (1724).

C'était déjà un progrès, non pas seulement de s'apercevoir, mais de professer que l'histoire ne consiste pas uniquement dans les faits ; en outre, il vit la connexion qui existe entre les faits et la jurisprudence, et il fit marcher et se développer de front, comme éléments de la civilisation nouvelle, le droit impérial, le droit canonique, le droit féodal et le droit municipal. Mais les connaissances lui manquaient, et l'art plus encore ; il fit donc de tout cela un ouvrage pesant, indigeste, avec beaucoup d'erreurs chronologiques et des omissions importantes. Il n'interrogea aucun monument inédit, tandis qu'il mettait largement à contribution les pensées et même les expressions d'autrui. Esclave de la lettre comme un avocat, aussi dédaigneux pour le peuple qu'humble vassal des rois, le progrès l'effrayait tellement qu'il craignait que la presse ne nuisît « au génie par l'érudition, à l'éducation par la multiplicité des livres, à la diffusion des idées fortes par la foule des mauvais livres (1). » Toujours attentif à la querelle entre les deux puissances, pour élever celle du prince au détriment du pouvoir ecclésiastique, non-seulement il pécha par excès de partialité, mais il attaqua par l'ironie l'Église et sa discipline.

Ses compatriotes lui en surent si mauvais gré, qu'il « fut insulté plusieurs fois brutalement par le peuple (2). » Il se réfugia donc à Vienne, où, tandis que l'on condamnait son livre à Rome, Charles VI lui assignait mille florins par an ; mais il supprima cette rente quand il perdit le royaume, et Giannone erra çà et là, trouvant des contradicteurs à ses faussetés, et des adversaires qui ripostèrent à ses attaques mordantes. Il publia à Genève le *Triregno*, livre rempli d'hérésies ; néanmoins, il n'avait pas abandonné sa religion, puisqu'il se laissa entraîner par un émissaire dans un village dépendant du roi de Sardaigne pour faire ses pâques. Là, il fut arrêté, et le roi, malgré sa rétractation, et bien que l'inquisition le bénît, le retint prisonnier jusqu'à sa mort. Cette infâme persécution lui valut une réputation d'écrivain libéral, qu'il est bien loin de mériter.

Charles VII de Naples, voulant faire tourner au profit du royaume, sous le rapport de l'éclat et de la richesse, les revenus exorbitants des ecclésiastiques, s'adressa au pape pour être autorisé à diminuer le nombre des prêtres, à conférer les évêchés et les bénéfices, à prohiber les legs aux établissements de mainmorte ; il

(1) *Histoire civile*, VIII, p. 272.
(2) SORIA.

demandait en outre le droit de proposer un cardinal et de donner l'exclusion dans le conclave. Enfin, il fut convenu que le roi pourrait lever un impôt sur les biens ecclésiastiques (1), pour former les commendes des ordres de Saint-Charles et de Saint-Janvier, et qu'il y aurait à Naples un tribunal mixte pour les cas litigieux entre ecclésiastiques et laïques.

Le marquis Tanucci, ministre de Charles et de son successeur, était l'ami du roi plutôt que celui du pays : plein de zèle pour la toute-puissance royale, il professait les impiétés prédantesques du temps; inébranlable dans ses projets, quels qu'ils fussent, despotique au point de ne tenir aucun compte de l'histoire ni du caractère national, il chercha cependant à opérer des améliorations. Les nobles furent attirés à la cour, et en réalité se trouvèrent privés du pouvoir; on ordonna aux juges de ne statuer que sur un texte de loi précis, et de faire imprimer les motifs de leurs décisions. Galanti, qui reçut la mission de visiter le royaume, ne dissimula point les maux du pays dans la belle *Description* qu'il en donna (2).

Plusieurs francs-maçons ayant été arrêtés, Tanucci, au lieu de voir encore des coupables, fit mettre en accusation don Jan-
1751. vier Pallanti, président du tribunal (*capo di ruota*) qui les avait fait prendre. Il abolit les dîmes ecclésiastiques, défendit les acquisitions nouvelles aux établissements de mainmorte, ainsi que le recours à Rome, restreignit la juridiction ecclésiastique et le nombre des prêtres à dix, puis à cinq par mille âmes. Il déclara que les bulles, tant anciennes que nouvelles, n'auraient d'effet qu'avec l'assentiment royal, et définit le mariage un *contrat civil;* il éleva les évêques au détriment de Rome, et les soumit
1767. en tout au roi; il déclara la guerre aux jésuites, qu'il fit transporter tout à coup sur le territoire de l'Église au nombre de quatre cents, dit-on. Il fit assigner une pension « au fils de l'homme le plus grand, le plus utile que le royaume eût produit dans ce siècle et le plus injustement persécuté, » c'est-à-dire Giannone.

Lorsque la nonciature venait à vaquer, les princes catholiques pouvaient présenter trois candidats, sur lesquels le pape en choisissait un. Clément XIII voulut restreindre cette faculté
1739. aux puissances de premier ordre; mais Naples, ne se trouvant

(1) Quatre pour cent. On calcula qu'il devait rapporter un million de ducats.

(2) Il se trouva dans le fief de Saint-Janvier de Palma, à quinze milles de Naples, que les serviteurs du baron habitaient seuls dans des maisons, tandis que deux mille bourgeois n'avaient pour abri que des grottes et des huttes.

pas comprise dans le nombre, déclara qu'elle n'admettrait plus pour nonces que des prélats qui lui agréeraient. Le gouvernement napolitain, s'étant ainsi brouillé avec la cour de Rome, se mit à chicaner sur les bulles et les brefs, dont il entravait la publication; il enleva au saint-siége la dépouille des évêques et le revenu des siéges vacants, pour en faire des aumônes aux pauvres. Les diverses rétributions perçues par la chancellerie romaine furent supprimées, ainsi que le patronage qui revenait au pape chaque fois qu'un fief ou un fonds quelconque était annexé à un bénéfice. La nomination aux cent évêchés de Sicile fut réservée au trône, le tribunal de l'inquisition aboli dans l'île, et l'on y installa un évêque pour les Grecs unis sans en donner même avis au pape. Les moines mendiants furent réduits de seize mille à deux mille huit cents, et l'on fit donner par les évêques les dispenses pour les mariages; enfin, on supprima le tribunal de la nonciature.

La Sicile étant considérée comme ancien fief de l'Église, chaque année, la veille de Saint-Pierre, par suite d'une convention de 1479, entre Sixte VI et Ferdinand d'Aragon, un connétable offrait en présent, au pontife, une haquenée et 6,000 écus. Il s'était même élevé une difficulté au commencement du dix-huitième siècle, attendu que Philippe de Bourbon et Charles d'Autriche voulaient tous deux s'acquitter de ce tribut; puis Charles III s'y obligea solennellement en recevant l'investiture en 1739. Tanucci conseilla au roi de s'affranchir de cette cérémonie, humiliante peut-être, mais non pas illégale, ainsi que le soutinrent une foule de rhéteurs.

La haquenée.

Ferdinand IV se décida, en 1777, à offrir la haquenée et les 6,000 ducats; mais le prince Colonna, qui accomplissait cette cérémonie avec le titre de grand connétable du royaume, déclara qu'il rendait cet hommage aux saints apôtres; Pie VI répondit qu'il recevait la redevance féodale de la couronne de Naples. Il en fut de même les années suivantes; mais, en 1788, on n'envoya point la haquenée; seulement, un plénipotentiaire du roi offrit à la secrétairerie d'État 7,000 ducats, comme oblation à la tombe des saints apôtres; cette somme ayant été refusée parce que la haquenée manquait, il la déposa chez un banquier, à la disposition de la chambre apostolique.

Pie VI se plaignit alors de ce que le roi voulait se soustraire à l'obligation de vasselage, et il parut force écrits où la question se trouva discutée avec passion et mauvaise foi. Sous le nouveau ministre Caraccioli, comme la révolution grondait déjà, il fut

convenu que tout roi nouveau offrirait à Saint-Pierre 500,000 ducats d'argent; qu'au pape appartiendrait le droit de conférer les bénéfices mineurs, mais en ne les donnant qu'à des nationaux; qu'il désignerait les évêques sur une liste de trois candidats présentés par le roi; qu'il donnerait les dispenses matrimoniales, en confirmant celles qui auraient été accordées par les évêques durant les démêlés; que l'hommage de la haquenée cesserait, et que le royaume ne serait plus qualifié vassal du pape.

En Toscane, la résistance à l'autorité de Rome n'était pas chose nouvelle; le faible Jean Gaston lui-même, en 1732, défendit à l'archevêque Martelli de publier le synode diocésain : « Qu'on lui fasse comprendre, disait-il, qu'il ne peut se mêler « que du spirituel, et qu'on ne veut pas, quels que soient les « motifs dont il se prévale, qu'il inflige aux laïques des peines temporelles. » Jules Rucellaï, chef de la juridiction, contrariait les prétentions ecclésiastiques, inspirant son hostilité à la régence et à Richencourt qui la présidait. François de Lorraine, soutenu par Rucellaï et Pompée Néri, limita les acquisitions des établissements de mainmorte, enleva au saint-office la censure des livres, et adjoignit deux assesseurs à ce tribunal pour les affaires qu'il avait à juger; il défendit les missions dans Florence et quelques processions. Ces mesures blessèrent Benoît XIV, et plusieurs évêques s'y opposèrent, entre autres celui de Chiusi, qui en écrivit à Rucellaï; mais celui-ci, se tenant pour offensé, porta plainte à la cour impériale et au pape, lequel obtint de l'évêque qu'il envoyât une lettre de rétractation, dont la bassesse peut donner la mesure du rôle infime qu'on voulait alors faire jouer à l'Église.

On alla plus loin lors de l'avénement de Léopold, qu'animaient les exemples de Joseph II, son frère ; mais si les réformes de l'empereur, dit Botta, étaient d'un philosophe, celles de Léopold furent d'un janséniste. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il fut un des plus chauds persécuteurs des jésuites, lesquels avaient en Toscane dix colléges, avec un revenu de 146,671 livres. Léopold donna le bref de la suppression à l'archevêque de Florence, et le voyant hésiter, il lui dit : « Obéissez promptement à celui qui est au-dessus de vous, et vous en aurez le mérite auprès de Dieu et « des hommes; de toute manière, nous saurons nous faire obéir (1). » Il supprima l'immunité des biens ecclésiastiques, abolit les asiles, les ermites, la mendicité, deux mille cinq cents confréries et

(1) Zobi, *Hist.* livre IV, ch. 3.

beaucoup de moines, entre autres les barnabites, qui se vouaient à l'éducation. Il décida que les supérieurs seraient responsables de l'observation de la règle, et qu'on donnerait les cures au concours; il rendit les professions religieuses difficiles, défendit de publier les censures contre ceux qui violaient le précepte pascal, et ordonna de prêcher contre les flagellations, les pèlerinages et toutes les dévotions non approuvées par le gouvernement. Les tribunaux épiscopaux furent forcés de se restreindre aux causes ecclésiastiques, et celles-ci durent être discutées dans la langue vulgaire; les évêques eurent à donner aux curés l'autorisation de connaître des cas réservés; plus de processions, à l'exception de celle du saint-sacrement; les images pieuses durent être continuellement découvertes; enfin le tribunal de la nonciature fut aboli. Disposé à secourir les évêques, il voulait qu'ils s'adressassent directement à lui quand ils avaient des besoins; mais malheur à eux s'ils cherchaient à se mêler des affaires du gouvernement.

Léopold était poussé dans cette voie par Scipion Ricci, évêque Ricci.
de Pistoie, homme pieux et docte; mais imbu des doctrines des théologiens français, il confondait avec la superstition certaines pratiques au moins innocentes. Dans son évêché, il défendit le *Chemin de la Croix*, le *sacré cœur*, ordonna une enquête sur les reliques et les images miraculeuses, dont il supprima les moins authentiques, et abolit les chapelles privées et les fêtes superflues. En même temps, il poussait à la dévotion envers Catherine des Ricci; il se plaignait encore du relâchement dans le jeûne de carême et de ce qu'on mangeait, à la réfection, autre chose que des figues et des raisins secs.

A Pistoie, on avait établi une imprimerie pour dévoiler les injustes prétentions de cette Babylone spirituelle, qui a bouleversé et dénaturé l'économie de la hiérarchie ecclésiastique, de la communion des saints, de l'indépendance des princes. » De là sortaient les mille opuscules jansénistes alors à la mode; en répandant ces livres, en parlant continuellement contre les prétentions hildebrandesques, la domination monacale et romaine, l'opiniâtreté que mettaient les prêtres et les moines à se venger non-seulement des offenses, mais de toute opposition, » Ricci suscita des questions ignorées jusque alors en Italie.

Ricci corrigea de graves abus dans certains monastères, et dirigea des poursuites contre deux religieuses, accusées d'une exécrable quiétisme; mais Paul VI le désapprouva quant aux procédés, en lui recommandant la prudence et la modestie. Le gouvernement se crut blessé par ces observations, et Piccolomini,

ministre des affaires étrangères, écrivait au pontife : « Son altesse « royale se flatte que le saint père, après avoir mieux réfléchi sur « cela, se déterminera à donner à ce prélat quelque marque d'in- « térêt plus affectueux, et à son altesse un motif d'être moins in- « disposée de cette démarche, ainsi que de l'avilissement dans le- « quel elle voit que la cour romaine jette les évêques, lorsqu'ils « ne sacrifient pas, avec leur devoir, leurs droits, pour laisser « toute leur étendue à ceux que Rome prétend exercer. » Le grand duc publia deux espèces d'instructions pastorales (*Punti « leopoldini*), où il ordonnait de réunir le clergé en synode au moins tous les deux ans pour traiter de cinquante-sept objets qui y étaient indiqués : ainsi, composer de meilleurs livres de prières, des bréviaires et des missels; examiner s'il convenait mieux d'employer l'italien que le latin dans l'administration des sacrements; restituer aux évêques l'autorité usurpée par la cour de Rome; donner au clergé un enseignement uniforme, pour que tous se conformassent à la doctrine de saint Augustin sur la grâce; porter l'examen sur les reliques et les images miraculeuses, en écartant celles qui seraient les moins authentiques; supprimer les chapelles particulières et les fêtes superflues.

Concile de Pistoie. 1786.

Conformément à cet ordre, Scipion Ricci convoqua un concile à Pistoie, en y appelant le Siennois Fabio Devecchi, l'abbé Tangini de Florence, et d'autres du parti qu'on appelait royalistes, c'est-à-dire qui avaient accueilli en Italie les doctrines de Fébronius. Tamburini et Palmieri furent chargés de rédiger les décrets; on suivit en tout les traces des appelants français. Voici les décisions qui furent prises dans les sept séances : « Les évêques sont les vicaires du Christ, et non du pape; ils tiennent immédiatement du Christ leurs pouvoirs pour le gouvernement de leur diocèse, et ces pouvoirs ne sauraient être altérés ni entravés; les prêtres eux-mêmes doivent avoir voix délibérative dans les synodes diocésains, et, comme l'évêque, décider en matière de foi. » Le concile arrêta en outre ce qui suit : « Il n'y aura dans les églises qu'un seul autel; la liturgie sera en langue vulgaire et à voix haute; il n'y aura point de tableaux représentant la sainte Trinité, ni d'images plus vénérées les unes que les autres; les limbes pour les enfants mort sans baptême sont une fable; l'Église ne peut introduire de dogmes nouveaux, et ses décrets ne sont infaillibles qu'autant qu'ils se trouvent conformes à la sainte Écriture; l'indulgence ne peut s'appliquer qu'aux pénitences ecclésiastiques; l'existence d'un trésor surrérogatoire des mérites de Jésus-Christ et son application aux défunts, est une invention

des scolastiques; la réserve des cas de conscience et le serment des évêques, avant leur consécration, doivent être abolis. L'excommunication n'a qu'un effet extérieur; les princes peuvent établir des empêchements dirimants au mariage. »

Plus de deux cents prêtres adhérèrent à cette doctrine, qui, disait-on, était celle de Saint-Augustin sur la grâce; ils acceptèrent les quatre propositions de l'Église gallicane et les douze articles du cardinal de Noailles; ils approuvèrent les réformes introduites par le grand-duc et par l'évêque Ricci, et l'on prescrivit l'adoption du catéchisme que venait de publier Antoine de Montazet, archevêque de Lyon. Les uns s'effrayaient de voir l'Italie envahie par Calvin; mais les autres se réjouissaient de ce que l'outrecuidance papale se trouvait réprimée.

Léopold avait hâte de voir son encyclique approuvée par tous les évêques, et, comme plusieurs prélats s'y refusaient isolément, il songea à réunir un synode; mais il le fit précéder d'une conférence, dans le palais Pitti, entre trois archevêques 1787.
et quinze évêques de son État, dont chacun put amener des conseillers et des canonistes, pourvu qu'ils ne fussent pas moines, afin de préparer un concile national. La plupart des assistants adhérèrent au synode de Pistoie; mais quelques-uns s'y montrèrent opposés, soutenus par le mécontentement général du peuple et de ceux qu'on traitait alors de fanatiques, en sorte que Léopold s'aperçut qu'un synode lui ferait perdre sa cause.

Ricci continuait à marcher dans la même voie; il faisait dire les psaumes en italien, changeait quelques mots dans l'*Ave, Maria*, et enlevait des églises les ornements précieux, les brefs et les souvenirs des indulgences. Lorsque le prêtre dit en italien *Sia ringraziato Dio, Andate, la messa è finita*, le peuple ne fit que rire; mais, quand on voulut faire disparaître l'autel où les habitants de Prato vénèrent la ceinture de la sainte Vierge, le peuple se souleva en tumulte, et envahit l'église à main armée, en chantant et en sonnant de la manière défendue par Ricci. Il brûla le trône et les armoiries épiscopales, ainsi que les livres qui contenaient les innovations, ensevelit les lettres pastorales dans la terre d'où il exhumait les reliques, et se mit à faire des processions, à chanter des litanies, à vénérer les images, pour contrevenir aux ordres de Ricci. Bientôt après de nombreux écrivains révélèrent les erreurs grossières commises par ce prélat; la résistance se répandit partout même dans les chapitres des deux cathédrales, de telle sorte que les réformes furent supprimées, et que lui-même, réduit à s'enfuir, se démit de son siége.

Pie VI fit examiner les actes du synode de Pistoie; puis il condamna, par la bulle *Auctorem fidei*, cinq de ses propositions comme hérétiques, et soixante-dix autres comme schismatiques, erronées, scandaleuses, calomniatrices et malicieuses. Ricci, avec lequel le pape avait négocié pendant huit ans pour l'amener à une rétractation, dénonça au gouvernement cette condamnation comme injuste; mais, sur ces entrefaites, l'Italie fut bouleversée, et Ricci, partout suspect comme partisan des Français, finit par reconnaître ses erreurs.

Dès le temps où Pie VI remplissait, sous le nom d'Angelo Braschi, les fonctions de trésorier, il avait montré une intégrité exemplaire, au point de supprimer, au profit du trésor, pour 40,000 écus de pensions illégitimes; il avait désapprouvé la suppression des jésuites, et le peuple l'aimait, soit parce qu'il était bel homme, fastueux et de riche famille, soit à cause de son corruptible activité. A peine pape il prodigua les largesses, s'entoura de personnes instruites et vertueuses, établit des conservatoires pour les enfants pauvres, favorisa les travaux de la Propagande, et rendit aux cérémonies papales l'éclat qu'elles avaient perdu sous son prédécesseur. François Beccatini, auteur très-élogieux d'une *Vie* de ce pontife, avoue pourtant (1) que l'État pontifical était l'État le plus mal administré qu'il y eût alors, à l'exception de la Turquie. Toute exportation de grains était défendue, et tout commerce entravé; l'administration des subsistances avait le droit d'acheter tout ce dont elle avait besoin, et de le payer au prix qu'elle fixait elle-même; elle enrichissait en outre qui lui plaisait en accordant des permissions de sortie pour les denrées. Plus d'un cinquième des terres sur les plages fertiles de l'Adriatique restaient improductives, à tel point qu'on autorisait les propriétaires voisins à les cultiver pour leur propre compte. Le tribunal de police était une autre source de vexations : il taxait les bestiaux à son gré, et achetait toute l'huile du pays, qu'il revendait ensuite à un prix élevé; il n'y avait point de manufactures; l'introduction des objets de fabrique étrangère était très-coûteuse, la contrebande s'exerçait sur une grande échelle; les revenus fonciers étaient affermés pour 400,000 écus, tandis qu'ils auraient pu facilement rendre le double. Dans les onze années que régna Clément XIII, on enregistra douze mille meurtres, dont quatre mille eurent lieu dans la capitale seule.

Les remèdes employés par Pie VI restèrent inefficaces. Après

(1) Chapitre III.

cela, on n'a point le courage de louer une magnificence qui faisait prospérer les beaux arts et laissait dépérir les arts utiles. Déjà son prédécesseur avait élevé un monument aux beaux-arts dans le musée Clémentin; Pie VI l'augmenta considérablement (1), et lui donna son nom, qu'une vanité pardonnable lui faisait sculpter partout; il chargea le célèbre antiquaire Ennio Quirino Visconti d'en décrire les richesses. Il ajouta à Saint-Pierre la sacristie, où la richesse supplée à la beauté, étendit le palais Quirinal, et améliora le port d'Ancône et l'abbaye de Subiaco. Il dépensa des sommes énormes pour dessécher les marais Pontins en encaissant l'Amaseno et l'Ofanto, et en creusant le long canal, dit fleuve Sixte, par lequel les eaux s'écoulèrent à la mer, et laissèrent à sec des terrains qui se couvrirent d'une nouvelle culture.

Il est à regretter que ces travaux, dignes des anciens Romains, eussent pour but de créer une principauté pour ses neveux, qu'il favorisa à un degré dont on n'avait pas vu d'exemple depuis longtemps. Il s'entendait peu à la politique des cabinets; nous ne devons pas toutefois passer sous silence qu'au milieu de l'orage qui menaçait alors le pays, quelques cardinaux lui suggérèrent un projet digne des temps de la grandeur pontificale : il s'agissait de réunir l'Italie en une confédération, sous la suprématie de Rome; mais la ligue italique faisait plus de peur à quelques-uns que l'invasion ennemie, et le saint-siége se vit menacé par un volcan tout près d'éclater, sans apercevoir aucun moyen d'en arrêter l'éruption.

CHAPITRE XXX.

ITALIE. — DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

Il est certain qu'en observant la marche des choses, la prudence humaine semblait fondée à dire : Rome a fini son temps, Rome s'en va. Les princes, après s'être emparés de toute l'autorité publique, se rendent despotes, mais non pour tyranniser, puisqu'ils réalisent les améliorations prêchées par les philosophes. Les uns et les autres étaient d'accord pour faire le bien des

(1) La congrégation de la Propagande fit imprimer, vers 1789, le *Catéchisme romain* en arabe, la *Grammaire* et le *Vocabulaire kurdes*, l'*Alphabet thibétain* et celui de *Ava*.

peuples, qui, satisfaits qu'on s'occupât d'eux, croyaient qu'ils allaient jouir dans l'insouciance d'un tranquille bonheur.

Pauvre prudence humaine !

Aujourd'hui nous savons qu'on était menacé d'autres dangers, qui devaient faire dévier les progrès, donner un démenti à la science des doctes, aux applications des rois et aux prétentions de Rome; nous savons que toutes les améliorations partielles suggérées par les gens de lettres, essayées par les rois, perdraient toute importance dans le bouleversement général qui renouvellerait la société. Déjà nos pères, nous parlons de ceux qui avaient du bon sens, durent puiser une bonne leçon dans la ruine subite des édifices qu'on avait improvisés; cela se vit en Toscane moins qu'ailleurs, parce qu'en réalité les réformes ne touchaient pas à la racine, et que le peuple était prédisposé à les recevoir par une bénévole inertie. Toutefois, ce déluge d'innovations révoltait les esprits; dans les tremblements de terre qui affligèrent la Romagne toscane, dans les brouillards persistants, dans les maladies épidémiques, on vit des signes de la désapprobation céleste pour les réformes léopoldines. Chacun parlait avec aigreur de Léopold, au point de regretter le temps des Médicis. Lorsqu'il partit pour s'asseoir sur le trône impérial, où il devait paraître si petit, il recommanda à la régence « de ne jamais user de condescendance envers la cour romaine toutes les fois qu'il serait question de juridiction ou d'autorité, de matières ecclésiastiques et d'affaires importantes; » alors de vives réclamations se firent entendre. Il y eut des troubles à Pistoie pour abolir les innovations de Ricci; les portefaix proférèrent des menaces, surtout contre les juifs, dont ils auraient saccagé le quartier si l'archevêque n'avait déclaré qu'ils n'y entreraient que sur son corps. D'autres villes suivirent cet exemple, sans excepter Florence elle-même, qui, depuis deux siècles et demi, avait oublié les manifestations bruyantes de la volonté populaire; alors on vit ce qu'est un gouvernement sans force, et si des sbires et des gardiens de portes suffisent pour réprimer le mécontentement.

1790. Juin.

Léopold, soit que la révolution l'eût rendu soupçonneux, soit qu'il fût désabusé par la réalité, agit tyranniquement dans la dernière période de son règne : il rétablit la peine de mort pour les délits politiques, en disant qu'il s'était trompé; il fit condamner cent huit personnes, parmi lesquelles neuf femmes, sans défense ni publicité; aggravant les condamnations, il envoya beaucoup d'individus aux galères de Messine; par compensation, il recueillit, avec leurs vieux parents, quatre-vingt-quatorze

orphelins de ses victimes. Il épargnait les chefs et frappait les hommes du peuple, en même temps, il abandonnait à l'indignation populaire Ricci et Gianni, qui lui étaient si dévoués ; néanmoins il défendait d'imprimer aucun écrit sur des matières religieuses sans le *placet* du gouvernement ; puis, il se fit donner par son fils et successeur une reconnaissance de 1,113,562 écus comme dette particulière, sans en produire le titre, et oubliant que l'État aurait pu exiger de lui des indemnités considérables.

Ferdinand III, son successeur, se hâta de rétablir, afin de se concilier le peuple, un grand nombre des abus que son père avait supprimés ; par des ordonnances, il modifia le code Léopoldin, en rétablissant la peine de mort pour les crimes d'État, comme si la trop grande douceur avait occasionné les soulèvements du pays, et multiplié les brigands : au contraire, les lois contre l'immoralité, qui ordonnaient même les visites domiciliaires, furent tempérées ; on limita le pouvoir arbitraire des juges et des tribunaux de police, qui pouvaient *économiquement* condamner à la fustigation, à l'exil, à la relégation. Le commerce fut de nouveau entravé, et les denrées renchérirent, jusqu'au moment où il affranchit la circulation intérieure.

Les trois archevêques prièrent Ferdinand d'abolir les lois léopoldines, et il réunit une consulte à cet effet ; entre autres choses, il répondait qu'il ne trouvait pas juste la demande faite par le clergé que les renseignements sur les ordinants ne fussent point donnés par les sbires, « dont les rapports (disait-il) recherchés et employés judicieusement, servent avec profit ; pour cela, il ne lui semblait pas que le gouvernement dût les accueillir avec défiance. » Il insistait pour que les évêques fussent considérés comme les autres magistrats de l'État. C'était uniquement du souverain, prétendait-il encore, qu'ils devaient reconnaître et tenir le droit qu'on leur rendait en partie de tonsurer les clercs, d'autoriser des missions, de visiter les diocèses. Du reste, Ferdinand suivit les traces de son père, en employant moins d'espions ; devenu Toscan, il sépara les intérêts du pays de ceux de la maison d'Autriche.

Venise avait été dépouillée de la Morée par la paix de Passarowitz, et réduite au territoire qu'elle conserva jusqu'au moment de sa chute : elle possédait le duché (*dogado*), c'est-à-dire les îles et les environs des lagunes ; les provinces de Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crème, la Polésine de Rovigo et la Marche de Trévise, qui comprenait Feltre, Bellune et Cadore ; au nord du golfe, le Frioul et l'Istrie ; au levant, la Dalmatie vé- Venise.

nitienne avec les îles qui en dépendent ; une partie de l'Albanie, c'est-à-dire le territoire de Cattaro, Butrinto, Parga, Prevesa, Vonizza ; dans la mer Ionienne, les îles de Corfou et de Paxos, Sainte-Maure, Céphalonie, Théaki, Zante, Axos, les Strophades et Cérigo. En 1722, les anagraphes lui donnaient 4,500,000 âmes ; le revenu public s'élevait à six millions de ducats (à raison de 4 fr. 95 cent. le ducat), et la dette à 28 millions.

La souveraineté appartenait au grand conseil, composé de tous les patriciens qui avaient accompli leur vingt-cinquième année, et il compta parfois jusqu'à douze cents membres ; il en fallut deux cents dans les cas ordinaires, huit cents dans les circonstances graves, lorsqu'il s'agissait de s'opposer aux collusions ou à quelques plans ambitieux. Le gouvernement était confié au sénat, élu annuellement par le grand conseil et composé de cent vingt membres, indépendamment des magistrats patriciens pendant la durée de leur charge ; l'exécution concernait la seigneurie ou collège formé du doge, de six conseillers, des trois chefs de la la quarantie et des seize sages. La justice était rendue par quatre tribunaux électifs ; trois d'entre eux composaient la quarantie civile, et l'autre la quarantie criminelle, dont le président siégeait dans la seigneurie, et les membres dans le sénat. Les *avogadors* remplissaient près de ces tribunaux les fonctions du ministère public. Le conseil annuel des dix avait l'administration de la police ; il choisissait dans son sein deux inquisiteurs noirs pour un an, et dans la seigneurie un inquisiteur rouge pour huit mois, ce qui constituait l'inquisition d'État.

La magistrature des *exécuteurs contre le blasphème* veillait sur les représentations scéniques, et prohibait celles à sujet sacré. Les neuf procurateurs de Saint-Marc, poste le plus éminent après celui de doge, protégeaient les orphelins et les pauvres, surveillaient les institutions pieuses et l'accomplissement des dernières volontés ; leur fonction était gratuite, à vie, et l'État les dispensait de tout autre office, excepté des ambassades auprès des têtes couronnées. A l'exception du doge et des procurateurs de Saint-Marc, les autres magistratures étaient temporaires ; aussi le grand conseil faisait-il jusqu'à neuf élections par semaine, outre celles qui appartenaient au sénat. Les fonctions, peu rétribuées, étaient honorifiques et dispendieuses dans les provinces et près des cours étrangères, où les patriciens soutenaient à la fois, sans rien épargner, la dignité de leur patrie et la leur.

Il n'y avait entre les familles nobles aucune distinction, pas même de primogéniture, aucuns titres, aucune différence de cos-

tume. Quelques-unes cependant s'étaient assuré les emplois les plus importants et une clientèle parmi les patriciens pauvres, qu'on appelait Barnabotes (1); elles battirent alors le grand conseil, et attirèrent au sénat la nomination aux charges principales, où tout au moins la présentation; elles entravèrent par des lenteurs le pouvoir délibératif du grand conseil; puis elles transportèrent toutes les affaires du sénat au collége, et enfin de celui-ci aux inquisiteurs : ainsi un tribunal devint le gouvernement, grâce à son pouvoir sans limites et sans appel. Pour atteindre à ce résultat, ils durent fermer le livre d'or aux nobles nouveaux, qui auraient apporté dans le conseil des idées plus hardies, et qui constituèrent un tiers-état de *citoyens originaires;* le peuple lui-même se divisa en citoyens et en plèbe, celle-ci ne pouvant se livrer qu'à certaines professions et au trafic intérieur. Chaque quartier de la ville eut ses priviléges et son gouvernement; il en fut de même pour chaque corps de métier.

Comme dans toutes les oligarchies, les abus, les malversations étaient nombreux dans l'armée et les finances. Au milieu de brigues très-animées pour les élections, les riches et les pauvres se caressaient mutuellement, les riches pour obtenir des votes, les pauvres pour avoir des emplois. Le désordre était pire dans les possessions d'outre-mer; les employés extorquaient de l'argent et vendaient la justice, en même temps qu'ils gaspillaient les sommes affectées par la république à l'entretien des forteresses et des ports. Sur la terre ferme, une humeur ferrailleuse et turbulente rendait les rixes et les meurtres fréquents. Les *illustrissimes* (on appelait ainsi les patriciens) y déployaient une arrogance dont les plébéiens se dédommageaient en exerçant leur tyrannie chacun dans son petit cercle; mais si la noblesse provinciale, blessée de se voir préférer celle de Venise, se montrait peu favorable au gouvernement, le peuple lui témoigna toujours de la bienveillance et du respect. Dans la capitale, on entretenait la corruption pour détourner les esprits des affaires publiques (2). Bien que l'usage tendît à rapprocher les nobles des plébéiens au moyen de divers degrés de patronage (3), l'orgueil des premiers était proportionné

(1) De l'église de Saint-Barnabé, autour de laquelle ils habitaient. Ils descendaient des cadets des principales familles et de celles qui avaient été agrégées au patriciat, à l'occasion de la guerre de Chioggia; celles dont l'inscription au livre d'or datait de la guerre de Candie étaient encore assez riches.

(2) Un proverbe disait : « Le matin une petite messe, l'après-dîner une petite bassette, le soir une petite femme. »

(3) C'était au point que ceux qui portaient le même nom (*senso*) se considé-

à la nullité des autres, et de leurs loges ils crachaient sur le parterre, peuplé de roturiers.

Tout le sombre génie de ce tribunal des dix, dont s'effrayait Montesquieu, et qui a fourni tant de tableaux lugubres aux romanciers de nos jours, se réduisait à commander un espionnage abject, à empêcher le développement des vertus fortes, à donner quelque apparence de règle aux mauvaises mœurs. Il bannit une fois, mais bientôt il dut rappeler les *bien méritantes prostituées*, attendu que leurs maisons étaient, avec le parloir des monastères, les seuls endroits où l'on pût se réunir librement et faire de la musique, des soupers, de la galanterie sans inquiéter le gouvernement, puisqu'il y entretenait des espions. L'établissement appelé *Ridotto* était une école d'immoralité; là, sur soixante ou soixante-dix tapis verts, un jeu frénétique engloutissait les fortunes. Ce repaire était présidé par des nobles, qui, salariés par les compagnies fermières, restaient seuls avec la perruque et la robe de magistrat, tandis que tous les autres portaient le masque. Des ambassadeurs, des ministres venaient y chercher les terribles émotions du jeu. En 1774, les correcteurs de la promission ducale obtinrent que le *Ridotto* fût fermé; mais les joueurs se répandirent dans des centaines des *casinos*, d'autant plus dangereux qu'ils n'étaient pas surveillés (1). Rien ne prouve mieux la dépravation vénitienne que la vogue dont jouissait alors Baffo; écrivant dans le dialecte vénitien, il se vautra à plaisir dans la fange du libertinage, et il ne recula devant aucune des phrases les plus techniques des mauvais lieux, pour flageller les monastères, l'honneur, la vertu, et installer dans le parloir et sur l'autel les symboles les plus obscènes, représenter ce que l'imagination peut créer, ou l'histoire païenne rappeler de plus lubrique. Cet infâme, qui criait *Vive le vice!* niait Dieu et voulait substituer à son culte « la sainte simplicité de l'âge d'or, » était alors le héros de Venise, où il encourageait le jeu, les intrigues galantes, les jouissances faciles, que

raient en quelque façon comme alliés. Aux baptêmes des patriciens, les parrains étaient toujours plus de deux; il y en eut même parfois jusqu'à cent cinquante, et toujours plébéiens. Bien plus, le prêtre était obligé, sous peine d'exil, d'enjoindre sévèrement à ceux qui auraient été patriciens de se retirer.

(1) Vérone avait aussi un casino célèbre. En 1773, quelques dames s'y étant montrées avec des paniers moins volumineux que d'usage, ce fut un scandale, et toute la ville prit parti pour ou contre. Les esprits s'échauffèrent tellement que, pour leur donner le temps de se calmer, on ferma le casino. Mais cela ne suffit pas; l'affaire fut portée devant la magistrature suprême de la république, et Joseph Torelli, célèbre littérateur, écrivit à ce sujet de graves apologies.

procuraient les gondoles mystérieuses et le masque, qui ne rougissait pas (1).

Labia s'indigna de ce dévergondage, et, plein d'amour pour la patrie, de zèle pour la religion, il repoussa avec les mêmes armes l'invasion des idées étrangères, le désordre des mœurs, le goût passionné du théâtre, le sigisbéisme et la guerre faite aux couvents lorsqu'on tolérait les mauvais lieux et les maisons de jeu.

L'excès du scandale poussa un moment à des mesures excessives. Les cafés furent fermés, les lois somptuaires multipliées, les livres impies prohibés ; mais bientôt il fallut céder au torrent de la mode. Les cafés se rouvrirent, un luxe inouï fut déployé aux fêtes données par la république, et les théâtres vénitiens éclipsèrent par leur splendeur ceux du monde entier.

Une loi extrêmement sévère interdisait aux nobles et aux individus qui dépendaient d'eux toutes relations avec les ministres étrangers résidant à Venise, ou bien avec leurs familles ; aussi quiconque donnait une fête où il ne voulait pas admettre d'autres personnes que les invités, plaçait à la porte un domestique avec la livrée d'un ambassadeur étranger. Le doge vivait isolé à cause des grands ménagements que son rang lui imposait. Il n'était permis qu'à très-peu de personnes de voyager, ce qui maintint l'originalité des mœurs. Les barnabotes, dont le nombre était considérable, formaient une classe très-dangereuse, comme il en est toujours des nobles pauvres dans un État libre ; ils comptaient entre autres priviléges celui qui permettait à leurs femmes de mendier en robes de taffetas, et de leurs rangs sortaient des escrocs, des brigands, des joueurs, des solliciteurs de procès, des brocanteurs de votes dans les élections (*broglio*). Obligés pour vivre de s'agiter beaucoup, ils troublèrent plusieurs fois la république. En 1762 ils formèrent un complot dans le but de la bouleverser et d'abattre les inquisiteurs. Ils l'essayèrent de nouveau en 1775, et d'une manière plus dangereuse en 1782 ; mais

(1) Le masque, mode caractéristique de Venise, consistait dans le camail ou bautta, chapeau à trois cornes, et masque couvrant la moitié supérieure du visage. Ce costume était permis du 5 octobre au 16 décembre, puis du jour de Saint-Étienne jusqu'à la fin du carnaval, puis le jour de Saint-Marc, les quinze jours de la fête de l'Ascension, le jour de la création du doge et de ses banquets solennels, ainsi qu'aux autres fêtes extraordinaires et lors des visites de princes. Alors le patricien pouvait déposer la robe et la perruque, et se promener partout le visage couvert du masque ou coiffé du chapeau, s'entretenir même avec les ministres étrangers sur la place, dans les casinos, au théâtre, mais non pas chez eux.

tous ces mouvements furent réprimés par cette organisation judiciaire si forte. Le peuple, respectueux jusqu'à la bassesse, évitait autant que possible ces patriciens fastueux, et menait à l'écart avec ses égaux une existence gaie, sans gloire et sans besoins.

L'État se trouvait donc concentré dans la cité, la cité dans un petit nombre de familles, et sa seule force était dans la faiblesse de ceux qui obéissaient. La politique extérieure ne s'occupait plus de Venise que comme d'une proie convoitée. Les Turcs la laissaient en paix, sauf à courir parfois sur ses navires. La prudence vantée de ses sénateurs se bornait à rester neutre entre les puissances qui se faisaient la guerre en Italie. La peur de voir les provinces sujettes se soulever leur faisait craindre de s'y laisser entraîner. Venise ne voulut pas adopter, comme toute l'Europe, les armées permanentes et nationales; bien plus, elle détruisait l'unité du commandement en mettant un provéditeur à côté des généraux.

Elle ne prit point part à la guerre de la succession d'Autriche, et l'Italie fut partagée sans sa participation. Les puissances violèrent son territoire chaque fois que cela leur convint. Des bâtiments anglais et autrichiens sillonnaient en toute sécurité le golfe qui portait son nom, et l'empereur ouvrit à Trieste un port franc avec des fortifications et un arsenal. Les fonds réservés pour les grands besoins furent consommés; la dette s'accrut jusqu'à 200 millions, et l'on dut emprunter même à des étrangers, malgré la loi qui s'y opposait. Le commerce conservait à peine l'ombre de son ancienne splendeur, et entraînait même une espèce de déshonneur, car il était interdit aux nobles; ce à quoi les Vénitiens voulurent remédier en 1780, en excitant les patriciens à se livrer aux spéculations. La marine marchande n'employait pas plus de quatre à cinq cents navires; la marine militaire ne comptait qu'une douzaine de bâtiments armés et vingt éternellement en chantier. La haine des innovations fit que les vaisseaux gardèrent leur ancienne forme; en même temps, les procédés de la chimie restaient secrets, comme les procédés de construction navale.

Nous sommes bien loin de vouloir insulter à Venise pour absoudre ceux qui la trahirent; mais nous croyons que toute puissance qui repousse des réformes exigées par le temps marche à une ruine prochaine. Hâtons-nous de dire que la ville fut déclarée port franc en 1735, à l'exemple de ce que l'empereur avait fait pour Trieste, et le pape pour Ancône. Goldoni se réjouissait, au retour de ses voyages, de voir Venise si bien éclairée, tandis que

les rues des villes qu'il avait visitées restaient dans l'obscurité (1). En 1776, l'architecte Macaruzzi construisit l'édifice pour la foire, si bien imaginé qu'il ne fallait que cinq jours pour le dresser et trois pour le démonter. Le sénat, en 1770, fit recueillir toutes les *lois de maximes de gouvernement,* ou plutôt les lois sur cette matière, à partir de 1328. En 1786, on promulgua un code pour la marine marchande, qui fut une véritable loi nouvelle. La magistrature des eaux faisait recueillir toutes les ordonnances relatives aux ports et aux lagunes. Les premières lois organiques sur l'exploitation des mines sont dues à Venise (6 mars 1679 et 18 septembre 1784), et l'on préparait les statuts civils et criminels, qui furent présentés au sénat en 1789. Le Livre d'or fut rouvert en 1775 pour vingt ans, dans le but d'y inscrire quarante familles de terre ferme ou autres qui avaient un revenu de dix mille ducats et quatre générations de noblesse; il ne s'en présenta que six. Mais la tradition de l'amour de la patrie et des grandes choses ne se transmit pas avec le diplôme.

Tout cela prouve qu'il y avait encore de la vie dans Venise, comme le prouvent encore l'expédition de l'amiral Emo contre les Barbaresques, et la muraille gigantesque des *murazzi,* digue de marbre opposée à la mer, de 1744 à 1782, *ausu romano, ære veneto.* Puis, comme il est d'usage de fêter avec magnificence les idoles qui sont sur le point d'être brisées, nous rappellerons l'accueil splendide fait dans tout l'État à Pie VI dans son pèlerinage à Vienne (2).

Les autres républiques étaient de même réduites à des municipes sans importance politique. Le cardinal Albéroni avait attenté 1739.
à l'indépendance de Saint-Marin; mais les plaintes qui s'élevèrent déterminèrent le pape à rendre à cette bourgade son ancienne indépendance.

A Lucques, la censure romaine et l'ostracisme athénien avaient leur pendant; on appliquait à quiconque faisait ombrage l'imputation de débauché. En effet, si quelque citoyen, noble ou bourgeois, se distinguait par sa richesse ou son mérite, les sénateurs inscrivaient son nom sur un bulletin, et quand il s'en trouvait vingt-cinq d'accord, il était tenu pour débauché et envoyé en exil. Cette inquisition, qui se répétait tous les deux mois, faisait disparaître, en excitant la défiance, toute franchise dans les entretiens, et portait les citoyens à se cacher dans la médiocrité. Les juges

Lucques.

(1) *Mémoires*, t. I, p. 253.

(2) Frédéric IV de Danemarck, Gustave de Suède, le czar Pierre et Joseph II furent honorés d'autres fêtes, décrites par Cicogna, *Inscriptions vénitiennes*.

étaient tirés du dehors, et, le temps de leurs fonctions expiré, on les soumettait à une enquête. On faisait des lois somptuaires d'une sévérité minutieuse ; même en 1748, « pour empêcher la sortie de l'or, » il fut défendu aux nobles, hommes et femmes, même pour le mariage à l'autel ou la fête de noces, de porter des vêtements qui ne seraient pas d'une étoffe noire ; » les draps étrangers, bas, rubans, garnitures, enfin les objets fabriqués hors de l'État furent prohibés ; quiconque en avait pouvait les porter à la campagne tant qu'ils dureraient. La défense fut renouvelée en 1762, sous peine d'exil pour les nobles, et d'une amende de cinquante écus pour le tailleur qui ferait des habits avec des étoffes étrangères. Du reste, l'industrie était protégée, et les citoyens acquéraient par l'administration publique de l'aptitude aux affaires. Les *familles de bourgeoisie originaire,* dont on comptait deux cent vingt-quatre lors de la clôture du Livre d'or, en 1628, se trouvant réduites à quatre-vingt-huit en 1787, on décida que le nombre en serait au moins de quatre-vingt-dix, indépendamment de dix familles qui remplacèrent les anciennes maisons éteintes.

Sardaigne. 1773. 20 février.

Victor-Amédée III, lors de son avénement au trône de Sardaigne à l'âge de quarante-sept ans, étant très-prévenu contre les ministres de son père, surtout contre Bogino, les congédia tous. Il n'était pas ennemi des innovations ; mais entraîné par sa manie d'imiter Frédéric II de Prusse, il entretenait des troupes en pleine paix et contruisait des forteresses, au point qu'il ruina les finances ; il donna de nouvelles forces à l'aristocratie, déjà impérieuse et pleine d'orgueil, en n'admettant que les nobles aux grades d'officiers. Il améliora les routes et le port de Nice, ouvrit des canaux d'irrigation, et embellit de plusieurs édifices la capitale, qui lui dut encore l'observatoire, les cénotaphes, l'éclairage. Il reconnut l'Académie des sciences, fondation privée de Lagrange, Saluzzo et Cigna, qu'il dota avec des biens d'abbayes sécularisées ; il approuva la formation de la société d'agriculture, défendit d'ensevelir les morts dans les églises, et, d'après le conseil de Gerdil, d'aller étudier à Pavie, qui était infectée de jansénisme. Il contracta une nouvelle alliance de famille avec les Bourbons en épousant une fille de Philippe V, et en donnant à son fils une sœur de Louis XVI, comme aussi deux de ses filles aux deux frères de ce prince.

Ainsi se consolidait successivement cette monarchie, la seule qui n'ait point éprouvé de révolution et de changements dynastiques. Comme elle se sentit, dès l'origine, appelée à vivre par les armes, elle fut la seule qui entretint l'esprit militaire, et ses trente-cinq

Troupes. 1796. 18 octobre.

mille soldats, ses quinze places fortes n'y contribuèrent pas peu. Sous Charles-Emmanuel, une école militaire, dirigée par Alexandre Papacino d'Antoni, devint extrêmement florissante. Cet officier écrivit, à l'usage des élèves, l'*Architecture militaire*, l'*Examen de la poudre*, l'*Usage des armes à feu*, l'*Artillerie pratique*, et d'autres ouvrages, qui furent même traduits en Francais; en outre, on a de lui un *Récit de la guerre de* 1753 (1). Bertola enseignait en même temps l'art de défendre et d'attaquer les places ; ce fut lui qui présida à la construction de la Brunetta, admirable forteresse qui fermait aux Français le Val de Suse.

Gênes, qui était bien fortifiée, n'avait pas plus de quinze cents hommes sous les armes ; il en était de même du Modénois. Parme n'en avait que la moitié ; la paisible Lucques, deux cents ; la Toscane, quatre mille ; le pape, de cinq à six mille, avec les forteresses du Pô, d'Ancône et de Civita-Vecchia. Venise avait des troupes à Peschiera, Porto-Legnago et Palma-Nova, en Italie ; à Zara et à Cattaro, dans la Dalmatie ; à Corfou, dans la mer Ionienne. Son arsenal était encore riche ; elle entrenait en état quinze gros bâtiments et quatorze plus petits ; mais ses deux mille soldats étaient étrangers. A Naples, Tanucci, occupé à faire la guerre aux prêtres, donna peu d'attention aux forces militaires. Cependant Joseph Palmieri, auteur de l'*Art de la guerre* ; le prince de San-Severo, qui inventa un nouveau système de tactique ; Alphonse de Luna, qui écrivit l'*Esprit de la guerre*, acquirent de la réputation dans ce pays. Ferdinand, lorsqu'il n'était encore que prince, montra aussi du goût pour les soldats, les cadets, les marins, les exercices, et il appela Acton pour réorganiser l'armée.

En effet, cet Irlandais abolit les priviléges, confia aux grenadiers le service des gardes du corps, comme cela avait lieu en Autriche, licencia les troupes suisses, forma deux régiments d'Espagnols, d'Irlandais et de Flamands ; il conserva le régiment Royal-Macédoine, composé de Grecs, auxquels était adjoint un bataillon de chasseurs albanais, et envoya au dehors des officiers intelligents pour s'instruire ; il établit deux académies avec de bons professeurs, appela de France et de Suisse des officiers instructeurs pour le génie, la marine, l'arsenal, et forma à Capoue un corps d'instruction. Mais tous ces étrangers voulaient faire des réformes coûteuses et inutiles ; ils amenaient avec eux des protégés, pour les placer dans les grades sollicités vainement par les nationaux en

(1) Prosper Balbo, qui a écrit son éloge dans les *Mémoires* académiques de Turin (1805, p. 283), rend compte de ce que le Piémont a fait pour les progrès de la science des fortifications et de l'artillerie.

récompense d'honorables services. Acton fit aussi construire, avec des dépenses énormes, des galères et des vaisseaux de ligne, lorsqu'il aurait été important d'avoir des bâtiments légers pour les communications avec la Sicile, et pour empêcher les chebecs barbaresques d'infester les côtes ; tout au contraire, il ne fut pas même permis aux navires marchands d'avoir des canons, comme ceux des Anglais.

La Lombardie, que Mantoue et Milan rendaient forte, ne comptait pas plus de quatre mille hommes, recrutés dans les prisons ou au moyen d'engagements : c'était la lie de la population. Les Français y avaient tenté, en 1705, l'enrôlement forcé, mais en vain. Quand Marie-Thérèse l'essaya de nouveau en 1759, les jeunes gens s'enfuyaient. Joseph II en exempta cette province; puis, lorsque la guerre de la révolution eut éclaté, François II ayant demandé treize cents recrues pour compléter les régiments italiens de Belgiojoso et de Caprara, l'État offrit, pour en être exempté, cent mille sequins par an jusqu'à la paix. Cependant, à peine les temps eurent-ils changé que les Italiens volèrent aux combats; en 1801, la république cisalpine mettait sur pied vingt-deux mille soldats, et la république italienne disposa une réserve de soixante mille hommes. Les Italiens accompagnèrent les Français dans toutes leurs glorieuses et meurtrières campagnes; en 1812, il y en avait soixante-quinze mille sous les armes, et quarante mille allaient périr dans les neiges de la Russie en invoquant leur saint, dit un étranger, mais en héros.

Du reste, les Italiens, dans ces quarante-huit années, ne progressèrent pas autant que certains peuples moins favorisés qu'eux. Les beaux-arts fleurirent en paix, mais ne jetèrent pas d'éclat; car les riches employaient de préférence leur or aux fantaisies d'un luxe frivole; le public laissait les dépenses au gouvernement, et la religion, en décroissance, ne leur donnait point l'excitation nécessaire. Le goût français, qui devenait général, prouve le dépérissement du caractère national. C'est qu'en effet ce soin des intérêts de la patrie qui éveille l'esprit et l'encourage, était abandonné aux gouvernements dits paternels; les idées libérales ne se répandaient qu'avec l'agrément de l'autorité; en outre, le peuple ne comprenait point, ne luttait point, ne perdait point sa timidité morale, et sa conscience n'était pas touchée par les doctrines que l'on enseignait. Au lieu des encyclopédistes, l'Italie avait les jansénistes; on y faisait plus de bruit pour un jésuite qui attaquait Dante que pour un philosophe qui attaquait Dieu, et l'on disputait sur le droit du pape à la haquenée alors que l'Évangile était en péril.

Sur le territoire de Naples et de Rome, des bandes de brigands attaquaient les voyageurs. On trouvait dans les villes une politesse efféminée, le sigisbéisme, le goût de la bonne chère et du bien-être. La censure entravait la presse, qui produisait bien peu. L'agriculture attirait l'attention des gouvernements et des savants, mais elle était enchaînée par les fidéicommis et les mainmortes. Les nombreux couvents secouraient la mendicité, et peut-être l'augmentaient par des aumônes distribuées sans intelligence. Les taxes étaient légères; mais il faut moins tenir compte de la somme des contributions que de leur emploi dans l'intérêt de la nation.

Si un petit nombre de personnes lisaient les livres des encyclopédistes, si d'autres donnaient leur nom aux loges maçoniques, la plupart se plaisaient à une existence tranquille et agréable ; on désirait des améliorations, mais on ne les voulait pas fortement, et les innovations de Léopold, comme celles de Joseph II, furent mal accueillies, même en ce qu'elles pouvaient avoir de raisonnable.

Après la mort de ce dernier prince, les Lombards firent entendre des plaintes. L'empereur Léopold, qui avait de bonnes intentions et ne redoutait pas la vérité, invita chaque ville à lui envoyer deux députés; or, indépendamment d'une infinité de demandes qui tendaient pour la plupart à abolir les innovations, elles réclamèrent d'accord le rétablissement de la congrégation générale de l'État. L'empereur y consentit, en leur accordant le droit d'avoir un député à Vienne et de surveiller les dépenses. Le beau système communal bouleversé par Joseph II fut rétabli, et l'on rendit aux municipes le droit d'inspection sur l'impôt, sur les subsistances, sur les routes, sur la salubrité et la police urbaine.

Du Tillot gouvernait à Parme avec prudence et habileté, au nom de l'infant Ferdinand, contentant à la fois l'Espagne et la France. Économe avec magnificence, ferme avec douceur, il savait s'arranger pour que les faibles revenus dont il avait à régler l'emploi pussent suffire non-seulement aux besoins, mais encore à la splendeur du duché. Son projet était de faire épouser à l'infant Marie-Béatrix, héritière de Modène, ce qui aurait constitué un grand État dans l'Italie centrale; mais c'en fut assez pour lui attirer la haine de l'Autriche, qui maria Béatrix à l'archiduc Ferdinand, et donna à l'infant Marie-Amélie, autre fille de Marie-Thérèse. Belle, active, résolue, elle sut, à l'exemple de ses sœurs, dominer l'esprit de son époux plus jeune qu'elle, et s'affranchit des entraves que l'étiquette espagnole mettait à ses plaisirs. Le duc, jusque alors dévot, se plongea dans la débauche et s'entoura

Parme.

1771.

de libertins; cette conduite eut pour résultat un grand désordre dans les finances, et comme du Tillot se permit des représentations à ce sujet, on commença à le voir de très-mauvais œil (1).

La duchesse avait refusé aux ministres de France et d'Espagne certaines distinctions d'usage. Charles III s'en plaignit; Louis XV écrivit au duc, pour le blâmer ainsi que sa femme, et lui enjoignit, du ton qui convient à un aïeul, de rétablir le cérémonial sur l'ancien pied, d'éloigner la mauvaise compagnie qui l'entourait, et de s'en rapporter sur toutes choses, pendant quatre ans, à du Tillot, dont il faisait l'éloge sans réserve. Il envoya même, pour le surveiller, M. de Boisgelin, en même temps que l'Espagne lui dépêchait dans le même but M. de Rivilla. La cour, tout adonnée aux plaisirs, se remplit d'intrigues. Les infants ne pouvaient se résigner à cette humiliation, et ne dissimulèrent pas leur haine pour du Tillot, qu'on leur imposait comme un tuteur; de sorte que la France et l'Espagne furent obligées de lui donner un successeur en le comblant des marques de leur satisfaction (2).

1771. Il fut remplacé par M. de Llano; mais Marie-Amélie feignit d'être malade pour ne pas le voir, et, mettant de côté toute étiquette, au lieu de recevoir les grands, elle n'admit auprès d'elle que des personnages subalternes, tandis que son mari se livrait de nouveau à ses bruyants plaisirs. Le roi d'Espagne s'adressa à Marie-Thérèse pour qu'elle *mît fin à la conduite violente et inconsidérée de sa fille,* et Joseph II la menaça même d'un monastère;

(1) Ces faits, sur lesquels les écrivains italiens ont gardé le silence, sont rapportés par Schœll.

(2) Voici quelques renseignements statistiques concernant l'administration de du Tillot :

Dans les 22 dernières années, le trésor avait encaissé	78,853,788 liv. tourn.
Et dépensé....................................	78,729,896
Il restait.......	123,892
Les revenus de l'infant, au moment où du Tillot en prit l'administration, montaient à.................	1,526,072
Il les avait portés à............................	3,014,317
Cet accroissement résultait :	
Des impôts nouveaux et de l'augmentation des anciens.	757,735
Des économies dans la perception..................	730,510
En y ajoutant ensuite les pensions que l'infant touchait des rois de France et d'Espagne, ainsi que le produit des commanderies espagnoles, la recette s'élevait à..	3,794,061
La dépense à....................................	3,269,673
Ce qui laissait tous les ans un fond de caisse de.....	524,388

mais l'infante, au lieu de céder, emmena avec elle son mari à Colorno, pour l'éloigner de Llano; Marie-Thérèse cessa donc toute correspondance avec elle, ce que firent aussi les rois d'Espagne et de France. Le ministre fut destitué; mais le duc se vit bientôt contraint de faire des excuses à Charles III et de rappeler Llano, 1774.
qui, harcelé sans cesse par la haine des infants, finit par demander à se retirer. Il fut remplacé par le comte de Sacco, auquel précisément il avait recommandé au duc de ne pas se fier.

Ferdinand IV, qui était monté sur le trône des Deux-Siciles, Deux-Siciles.
n'avait aucun penchant pour le travail, qu'il méprisait : il n'aimait que la chasse et la lutte; ses goûts et ses manières étaient vulgaires. Marie-Thérèse, qui considérait toujours le royaume de Naples comme usurpé sur sa maison, voulut au moins s'y ménager de l'influence en mariant sa fille Caroline à Ferdinand, avec la clause expresse qu'elle aurait entrée au conseil d'État. Elle greffait dans ce royaume la politique autrichienne, qui domina ainsi l'Italie, à l'exception du Piémont.

Caroline, impérieuse par caractère et par l'effet des insinuations de sa mère, voulait détacher le roi de la cour de Madrid et du pacte de famille; afin de réussir, elle fit congédier Tanucci en lui 1776.
donnant pour successeur le marquis de la Sambucca, sa créature, auquel elle adjoignit le chevalier Acton, qu'elle mit ensuite à la 1784.
tête de l'État. Acton avait de l'aptitude pour la marine, mais non pour le gouvernement. D'une extrême docilité, flatteur et se souciant peu d'un pays qui n'était pas le sien, il reconnut que la reine était tout; en conséquence, il s'appliqua à se concilier ses bonnes grâces, et, uniquement occupé de sa fortune, il finit par exciter autant de mécontentement qu'il avait d'abord fait naître d'espérances. A cette époque, il se fit de bonnes et de mauvaises lois. Michel Jorio prépara un code de commerce et de marine qui resta en projet. On ne sut pas rendre l'administration communale uniforme, ni la soustraire aux possesseurs de fiefs. Les arts et métiers étaient encore entravés par les corporations; l'industrie des vers à soie se trouvait gênée par le monopole royal.

Les habitants de Torre del Greco, toujours menacés par le Vésuve, s'étaient adonnés avec intrépidité à la pêche du corail, et leur audace les avait enrichis; mais cette industrie languit aussitôt que le gouvernement voulut s'en mêler, et lui donner les règles dans le *code Corallin*. On favorisa cependant le défrichement des terres, on peupla des îles désertes, et l'on institua les archives royales pour la conservation des hypothèques. Le roi, qui avait visité les laiteries de la Lombardie, voulut en essayer

dans son pays; il fonda donc à San-Leuccio une colonie, à laquelle il donna la forme d'un État indépendant, avec ses lois, sa milice propre et un gouvernement en commun entre les chefs de la famille. C'était un amusement de roi; mais l'éducation des vers à soie prospéra dans cette petite république, où furent introduits les métiers pour la fabrication du *gros* de Naples.

La justice et la jurisprudence étaient tombées au degré le plus bas; tout était livré à l'arbitraire entre les douze législations qui s'étaient succédé, et l'astuce avait beau jeu dans ce dédale. Pour le jugement du *truglio*, le procureur fiscal et le défenseur royal des accusés pouvaient transiger en convertissant la peine de la détention en celle de l'exil ou des galères, sans mener le procès à fin, et seulement pour vider les prisons. Les procès étaient perpétués par des appels sans fin, des recours en nullité, et souvent par des interventions du roi. Les gens de loi, fléau de ce pays, devinrent l'objet de quelques mesures de répression, et les jugements furent soustraits à l'arbitraire; mais on conserva la procédure inquisitoriale, ainsi que la torture et les peines barbares contre les filous. Les individus qui lisaient Voltaire étaient condamnés à trois ans de galères, et les lecteurs de la gazette de Florence à six mois de prison. Les routes étaient tellement infestées de voleurs, que le gouvernement se vit réduit à recommander aux voyageurs d'aller en caravanes. Les Barbaresques ne cessaient d'insulter les côtes.

La noblesse, sans armes ni puissance, et hors d'état de résister au roi, était le fléau du peuple. La propriété se trouvait concentrée dans un petit nombre de mains; en même temps, les non-propriétaires étaient grevés de taxes aussi diverses qu'arbitraires; de forts droits d'entrée et de sortie pesaient sur les marchandises; l'impôt frappait sur tout, jusque sur l'eau pluviale, indépendamment des obligations personnelles, telles que les corvées. David Winspeare a énuméré trois cent quatre-vingt-quinze droits sur les choses et les personnes qui subsistaient encore lors de l'avénement de la famille de Napoléon. Le tribunal des subsistances, continuation de l'ancien office des *maestri de' passi*, examinait arbitrairement les marchandises sur les frontières de l'État pontifical, empêchant la sortie de tous grains, du bétail, du numéraire et punissant à son gré les délinquants; il en résultait autant de désordre que d'immoralité. Il n'y avait pas moins de vexations quant aux terres de l'Abruzze maritime, qui étaient assujetties à la servitude du pâturage d'hiver (*regii stucchi*); c'était au point qu'on ne pouvait ni les enclore, ni les cultiver en grains, ni les

planter d'arbres, et qu'elles offraient le plus triste tableau. Ces abus furent supprimés sur les réclamations de Melchior Delfico (1).

La Sicile était administrée comme une province, qui voyait éluder ses franchises et dominer la féodalité ; non content d'en négliger la culture, on l'accablait d'impôts. Des bandes de voleurs infestaient ses malheureuses campagnes, et l'on cite un certain Testalonga, de Piétrapercia, qui en avait trois nombreuses sous ses ordres ; en même temps, les côtes étaient exposées aux attaques des Barbaresques. Tanucci fit peupler Ustica, île qui servait de refuge à ces pirates ; mais ils ne l'attaquèrent que mieux et enlevèrent les colons. Les disettes étaient fréquentes dans ce grenier de l'Italie ; aussi, outre que l'on défendait l'exportation des grains, on tenait en réserve de grands magasins de blé et un capital (*colonna frumentaria*) destiné spécialement à en acheter en cas de besoin. Le marquis Fogliano, vice-roi, avait accordé au Génois Gazzini l'autorisation d'exporter des grains ; le peuple, attribuant à cette concession le renchérissement qui était survenu dans le prix des céréales, mit le feu à la maison de Gazzini, 1773.
s'empara des canons qui étaient sur les bâtiments mouillés dans le port, délivra les criminels, et aurait massacré le pusillanime vice-roi, si l'archevêque Filangieri ne l'eût favorisé dans sa fuite à Messine. Georges Caraffa, général sexagénaire, étouffa l'émeute par la rigueur ; mais Filangieri contribua plus encore à l'apaiser par les voies de douceur. Le parlement s'était réuni à Cefalu, en Sicile, pour faire droit aux doléances ; on destitua Fogliano, et le gouvernement fut réformé, mais peu amélioré. Il n'y eut de sang répandu que dans les supplices.

Dominique Caracciolo, marquis de Villamarina, fut envoyé dans l'île en 1781, avec le titre de vice-roi. Il s'était lié d'amitié dans ses voyages avec Diderot, d'Alembert, Garat et autres ; imbu des idées de ces novateurs, il s'appliqua à les introduire sans discernement. Il apaisa les divisions que l'on avait favorisées à dessein de pays à pays, et fit abolir l'inquisition (1782) ; il réorganisa le parlement de telle sorte qu'il ne fût pas composé des barons seuls,

(1) Les *Mémoires sur le royaume de Naples*, par M. Orlof, ont beaucoup d'intérêt, quoiqu'ils soient écrits avec passion. C'est un ouvrage que le noble Russe a, dit-on, acheté du Napolitain de Angelis, qui maintenant est à Buénos-Ayres. *Voyez* aussi : Galanti, *Descrizione geografica e politica delle Sicilie ;* Arrighi, *Saggio storico per servire di studio alle rivoluzioni di Napoli ;* et surtout Vincenzo Coco, *Saggio sulla rivoluzione di Napoli*, rempli d'aperçus politiques et économiques de la plus haute valeur.

lesquels durent encore contribuer aux charges publiques. Il ne reconnaissait, disait-il, que le roi et le peuple; il écrivit un ouvrage *Sur l'extraction des blés de Sicile*, qu'il voulait que l'administration eût le droit d'empêcher. Fidèle à l'école dont il sortait, il se vantait lui-même, se moquait des dénigrements, bravait l'opinion publique et tournait en ridicule la dévotion à la sainte Vierge et à sainte Rosalie, tout en fréquentant les danseuses et les cantatrices. Nommé ministre à Naples, il fut saisi d'une telle émotion en apprenant la prise de la Bastille, lui novateur et ennemi de la féodalité, qu'il en mourut (1789).

Le royaume fut désolé par des désastres dont il se souvient encore. Déjà en 1743 la peste avoit moissonné à Messine trente-quatre mille personnes; puis, commencèrent, en 1783, d'horribles tremblements de terre, qui réduisirent cette ville en un monceau de décombres. Toute la Calabre fut ébranlée, le sol s'ouvrit et engloutit les villages et les habitants; la mer, soulevée, balaya les côtes, et la famine, les maladies, sévissant au milieu d'une population exposée aux intempéries et aux privations de tout genre, rendirent le désastre plus terrible encore.

Il y avait donc en Italie des hommes animés de bonnes intentions, mais qui, faisant et défaisant à la hâte, sans expliquer leurs motifs, ébranlaient la foi publique et ne s'attachaient pas à satisfaire la raison. L'éducation y était répandue, mais seulement dans certaine classes. La littérature faisait consister la réforme à changer de modèles, et s'arrangeait de l'imitation; elle n'éprouvait pas le besoin de cette originalité qui naît de vérités vivement senties et exprimées dans le langage de tous; aussi ne produisit-elle aucun de ces ouvrages où l'auteur laisse quelques lambeaux de sa vie aux ronces de son glorieux chemin. La société prenait pour un présage de bonheur la langueur des âmes et l'abaissement des caractères. La situation politique n'offrait rien de ces grandes choses qui, lorsqu'on les veut fortement, développent les grandes facultés. Il y avait un besoin d'améliorations, mais on s'effrayait dès qu'elles venaient à toucher à des points essentiels. Ce fut dans de pareilles circonstances, où un rhéteur seul peut voir un siècle d'or, que l'Italie fut surprise par la révolution française.

CHAPITRE XXXI.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

La pauvreté vaniteuse de la littérature, dans le cours du dix-septième siècle, se releva grâce à l'ennui où l'on était du genre pastoral; cependant, loin de recourir à la nature et à la source des sentiments, elle puisa dans les auteurs du quatorzième et du seizième siècle, principalement dans Pétrarque. Les écrivains ne lui empruntèrent pas seulement l'art, mais encore ses pensées, et sa pureté sans vigueur, pour en tirer une forme classique, sans rien de solide; pleins d'estime pour eux-mêmes et faisant peu de cas du public, ils visèrent à la rime, à la phrase, en évitant de dire les choses naturellement. De là, des compositions minaudières, une petite élégance maniérée, une loquacité artificielle, une science de parade, et l'on se figura qu'il suffisait pour grandir un sujet trivial et fantasque de le revêtir d'expressions sonores. La littérature italienne fut envahie par l'emphase et le bouffon, deux genres détestables. Ce ne fut que bergeries, chants burlesques, recueils de poésies pour noces, réceptions de docteurs, prises d'habit (1), des amours, des dépits qui ne venaient jamais du cœur, mais de la tête. On débutait alors par faire des sonnets pour les recueils, comme aujourd'hui des articles sentencieux dans les journaux; heureux ceux à qui leurs productions valaient un diplôme académique! Quelques-uns ont l'expression pure, le tour harmonieux; leur prose a de la noblesse et de la magnificence, leurs vers de l'harmonie, mais jamais de passion ni d'éloquence véritable. D'autres opposaient à la recherche fastidieuse des *seicentisti* une abondance facile, qui n'était pourtant pas du naturel. Nous nous bornerons à citer, parmi un nombre infini d'écrivains, quelques-uns de ceux qui s'en tirèrent le moins mal.

Le Bolonais François-Marie Zanotti, auteur universel, professa
la philosophie dans sa patrie et devint secrétaire, puis président 1777.
de l'Institut de Bologne. Ses sonnets, qui furent mis au nombre

(1) Chiari disait : « J'ai chanté tant de religieuses que j'en compte au moins six cents... J'ai laissé ma peau aux grilles des couvents et aux couches nuptiales... » Et Parini : « Que de prises d'habit! que de professions! Est-ce qu'il n'est pas possible de couronner un docteur, de faire une religieuse ou un moine sans sonnets et sans chansons?

des meilleurs, peuvent à peine être comptés parmi les bons. Il traça à l'usage d'une dame des préceptes poétiques, que Parini met à côté de ceux d'Horace et d'Aristote. La poésie est, selon lui, « l'art de versifier dans un but de plaisir; » la comédie, « la représentation de quelque événement qui tend à disposer les esprits à l'enjouement et au rire. » En somme, il ne saisit que les formes et les superficies.

Costa, de Tenda, chanta *Dieu* et ses ouvrages dans une longue série de sonnets, où il mêle les subtilités théologiques et les détails de la physique. Une piété du même genre fit composer à Salandri un sonnet sur chacun des titres des litanies de la Vierge. Paul Rolli, de Rome, auteur de poésies élégantes et vides, fut maître d'italien à la cour de Londres, traduisit Milton, et fit imprimer les classiques italiens; mais « un air pur, un beau soleil, une mer tranquille, un sol agréable » le rappelèrent dans sa patrie. Ceux qui aiment par-dessus tout la couleur peuvent faire l'éloge des sonnets de Cassiani et de Minzoni, idoles de leur époque; mais le sentiment leur manque, et ils font des vers pour aligner des mots. On pourrait prendre les *Amours* monotones de Louis Savioli pour une traduction d'un contemporain de Tibulle. Il en est de même de Fiorentino et de Vittorelli, l'*Anacréon italien*, qui resta jusqu'en 1835 le chantre de Doris et d'Irène.

1812. Laurent Pignotti a laissé, outre une histoire médiocre de la Toscane, plusieurs fables qui ont de la grâce, par moments aussi du naturel, mais qui sont plus diffuses que le genre ne le comporte. Il est heureux toutes les fois qu'il peut décocher un trait contre les prêtres et les moines; c'était alors la mode. Aurèle Berthola, qui fut un des premiers à faire connaître la littérature allemande de l'autre côté des Alpes, composa des fables plus simples, où il y a moins d'élégance; il traduisit Gesner, comme le firent aussi Soave et d'autres encore; mais il fallait de tout autres tableaux dans le pays des Arcades.

Jean Baptiste Casti de Montefiascone fit les *Animaux parlants*, imitation d'imitation, travail fastidieux comme doit l'être une fable de vingt-sept chants, avec une politique vulgaire et un style d'improvisateur. Telle est notre opinion, bien qu'il soit de mode de le louer. Prêtre défroqué, il colportait en tous lieux des nouvelles de lupanars, des drames joyeux et pleins de vivacité, de très-faibles poésies lyriques, avec un *Poëme tartare*, qui excite la curiosité par ses allusions aux galanteries et aux intrigues de Catherine de Russie. Cependant il plut beaucoup à Joseph II, qui lui faisait chansonner le pauvre roi de Suède sous le nom du roi Théodore, et composer un

drame dont il avait lui-même écrit la musique à l'avance ; cet empereur souffrait qu'il le tournât en dérision (*La musique d'abord, puis les paroles*), ou bien riait avec lui aux dépens de la czarine ; après la mort du correct Métastase, Casti fut nommé poëte de cour (1). Le ministre Kaunitz le donna pour compagnon à son fils dans un voyage en Europe, et Casti fut caressé par ceux pour qui la littérature est un passe-temps et l'homme de lettres un bouffon. Admis dans les cours et les sociétés de tous les pays, dans chacune d'elles il raillait les autres, de telle sorte que tous les princes finirent par être chansonnés. Lorsque les rois cessèrent de pouvoir payer, il se réfugia sous les ailes de la république française, où il mit au jour d'autres vilenies ; à quatre-vingts ans, il écrivait les *Animaux parlants*, et ce fut au milieu de pareils travaux qu'il termina sa vie cynique et ses railleries.

Les poëmes didactiques semblaient convenir parfaitement à une littérature qui visait aux airs scientifiques ; il s'en fit un grand nombre, parmi lesquels nous citerons la *Culture des montagnes* par Lorenzi, fantaisie facile d'un improvisateur, et la *Riséide* de Spolverini, de Vérone, qui travailla vingt ans à embellir une matière ingrate.

Les Génois Frugoni vécut dans l'indigence avec de grands 1692-1768.
désirs de fortune, jusqu'au moment où il devint poëte de cour à Parme, et sécrétaire de l'Académie des beaux-arts ; il finit ses jours dans l'aisance. Bon coloriste, mais sans plan arrêté, il fait tourner ses pensées dans un cercle étroit ; il manque de correction, et c'est en vain qu'il cherche parfois à se soutenir à l'aide d'une science d'emprunt. Habitué à travailler sur des sujets commandés par la cour, il ne chercha jamais l'inspiration, même en amour, et il ne fut pas mieux inspiré par la haine, dont il se fit souvent l'instrument. « Poëte de la *bonne compagnie,* » il bourra de chevilles, de lieux communs et d'inventions mythologiques ses poésies de circonstance, pour des mariages, des prêtres, des docteurs ; tantôt il s'échauffe contre le pharmacien qui peste sans cesse ; tantôt il fait une chanson sur le médecin qui lui défend le chocolat, ou bien sur la saignée d'automne : c'est ainsi qu'il fut le versificateur le plus fécond de son temps, où les vers

(1) Le premier poëte césaréen à Vienne fut Silvio Stampiglia, qui eut pour successeur Apostolo Zéno avec 4,000 florins. Métastase en reçut 3,000 ; après sa mort, du Ponte et Garnéra se disputèrent ce titre ; Casti l'obtint de François II avec 2,000 florins. Il eut pour successeur le Parmesan Clément Bondi, qui avait suivi l'archiduc de Milan à Vienne, où il vécut jusqu'en 1821 ; cette charge finit avec lui.

pleuvaient. Aussi fut-il considéré comme le chef de cette école de prétendus poëtes, fabricants de sonnets et d'opuscules à la louange, non-seulement des princes, mais de quiconque possédait une maison de campagne ou donnait des dîners; de ces poëtes chez qui l'on ne trouve qu'une prolixité ambitieuse et une emphase pleine de négligence.

1742-96. Le comte Gaston Rezzonico, secrétaire d'académie et poëte du même genre, se mit, afin de grossir l'édition des œuvres complètes de Frugoni, à ramasser tout ce qu'il avait laissé tomber de sa plume par oisiveté, par complaisance, par entrain de table ou par boutade de carnaval; puis il eut le courage de dire, dans sa préface, que ces neuf volumes « méritaient autant par la matière que par le style les noms des neuf Muses, que la Grèce donna aux neuf livres de l'histoire d'Hérodote. » Rezzonico, lié avec les hommes les plus distingués de son temps dans sa patrie et au dehors, n'arriva lui-même qu'à une poésie calquée sur de mauvaises imitations et à une prose flasque et incorrecte, tout à la fois phraseuse et arrogante; mais il trouva à son tour un éditeur et un prôneur complaisant.

Les *Vers libres de trois excellents auteurs* (1757) (1) méritent, en raison du bruit qu'ils firent, une mention particulière. L'éditeur montre qu'il comprend en quoi gît le vrai mérite quand il dit de cet ouvrage : « Ce ne sont pas seulement des vers, de vains sons et des rimes, mais une vraie poésie, harmonieuse, hardie, noble, colorée, pleine de verve et d'audace... L'instruction y est unie à l'exemple, non dans des préceptes qui enchaînent les esprits, nés pour prendre leur vol, mais en les dégageant plutôt de leurs entraves; » puis, donnant la raison et l'analyse de cette publication, il soutient que la rime, par son charme facile, fait que les jeunes gens sacrifient à une forme sans fond, qui a rendu la poésie servile, tandis que le vers *sciolto* ne tire sa beauté que des pensées; d'où il suit que celui qui s'y applique doit rechercher des qualités solides; or, c'est ce qu'ont fait, selon lui, les trois poëtes dont il chante les louanges. Mais si l'on vient à lire les vers après la préface, on ne trouve qu'une prose cadencée, un retour continuel d'images faciles. Ces poëtes vantés forgent des mots inutiles, en altérant les termes anciens; ils prennent l'emphase pour de la chaleur, le boursouflé et le mignard pour la noblesse et la grâce; ils n'ont rien de tendre ni de pathétique, et ils gâtent par des détails puérils les sujets les plus grands.

(1) Frugoni, Bettinelli et Lorenzi.

Frugoni est amené, en contemplant le matin son plafond, à méditer sur les causes du beau, ce dont il est malheureusement distrait par son valet, qui entre avec son chocolat. Bettinelli décrit, dans l'éruption du Vésuve, les rats qui sont chassés de leur trou. Voilà cependant des auteurs que l'on offrait comme des modèles dans les écoles, à côté des classiques et en compagnie de Pétrarque. On avait joint à leurs productions certaines lettres de Virgiles écrites de l'Élysée, où Dante était mis en 1718-1808.
jugement. Elles sont du jésuite Xavier Bettinelli, libre penseur, qui était en correspondance avec Voltaire (1); cet écrivain se moqua, dans un petit poëme, de la manie des recueils; dans la tragédie de *Xerxès* il osa faire paraître sur la scène l'ombre d'Amestris, et donna enfin, dans la *Résurrection de l'Italie*, une histoire médiocre, qui est encore la meilleure de ce temps. Dans ses lettres, il loue médiocrement Pétrarque et se moque du troupeau bêlant des *pétrarquistes;* il fait un choix rigoureux des poëtes, et conseille d'en réduire le nombre pour les rendre meilleurs : il voudrait qu'ils n'imitassent pas trop, et s'abandonnassent à la nature; qu'on fermât l'Arcadie pour cinquante ans; que les académies ne reçussent que ceux qui jureraient d'être médiocres toute leur vie; que l'on mît un gros impôt sur les recueils et sur les journaux (2).

Quiconque exerce le droit précieux de juger au lieu de croire sur la foi des autres, ne saurait nous scandaliser. Plusieurs des reproches de Bettinelli sont vrais. et même fins; mais il a le tort de sophistiquer sur les détails lorsqu'il est nécessaire de consi-

(1) Il décrit plaisamment, dans ses lettres sur l'épigramme, une visite qu'il fit à Voltaire. Le philosophe de Ferney, invité ensuite par Bettinelli à venir le voir à Vérone, lui répondait : « Vous voyez bien que je ne dois pas me soucier d'aller dans un pays où l'on séquestre aux portes de la ville les livres qu'un pauvre voyageur a dans son sac. Je n'ai pas envie de demander à un dominicain la permission de parler, de penser, de lire, et je vous dirai franchement que ce lâche esclavage de l'Italie me fait horreur. Je crois la basilique de Saint-Pierre fort belle; mais j'aime mieux un bon livre anglais écrit librement que cent mille colonnes de marbre. »

(2) Un autre jésuite, l'Espagnol Artéagea, fin et piquant auteur des *Révolutions du théâtre musical*, fit aussi jeter les hauts cris aux médiocrités du temps. Il reprocha à la langue italienne d'être *pusillanime*, et de n'avoir pas en prose « un écrivain qui réunisse les suffrages de la nation. » Il répétait que la littérature ne doit pas être « un objet de divertissement et de plaisir, » mais « un instrument de morale et de législation. » (*Révolutions*, etc., tome I, p. 183; tome III, p. 95, et *alibi*.) Lui et Xavier Lampillas, Scherlock, Serrano, Andrès et d'autres étrangers s'occupèrent de critiquer la littérature italienne, qu'ils avaient appris à connaître pendant leur long séjour dans le pays.

dérer l'ensemble; de faire critiquer par Virgile l'auteur qui se rapproche le moins de la forme virgilienne; de mesurer le génie avec la règle des pédants. Ses nombreux contradicteurs ne s'ouvrirent pas une route plus large, sans en excepter le spirituel Gaspard Gozzi.

Quelle étrange idée l'on avait de la poésie lorsqu'on donnait à Lorenzi des sujets de physique pour improviser! Frugoni faisait soixante sonnets à la file contre l'avare Ciacco, et Casti en adressait cent à quelque créancier auquel il devait trois jules; toute l'académie milanaise des *Trasformati* déplorait en vers la mort du chat de Balestreri, une autre celle du chien Pippo; il y en avait qui se cotisaient pour traduire en octaves chacun un chant du *Berthold!* On allait cependant chercher dans un rang plus bas encore, c'est-à-dire parmi les improvisateurs (1), ceux qu'on couronnait au Capitole, comme la Corilla, surnommée l'Olympique, et Perfetti, à qui l'on donna pour sujet d'épreuve douze thèmes sur les sciences.

Baretti. 1716-1789. Cette fécondité inépuisable excita la verve mordante de Joseph Baretti, de Turin. Élevé d'une manière imparfaite, il écrivit des poésies dans le genre de Berni, qui ne valent pas mieux que toutes celles de l'époque; bien que sa prose soit négligée, incorrecte, désordonnée, on la lit volontiers parce que, sans prétention ni formes conventionnelles, sans les contre-forts, les remplissages et les hémistiches alors communs, elle est animée par le sentiment. Pendant son séjour en Angleterre, il apprit si bien la langue anglaise qu'il put en compiler un dictionnaire, et écrire en anglais une défense peu flatteuse des Italiens (2). Il décrivit un voyage qu'il fit en Portugal avec des particularités triviales, en

(1) On cite parmi les plus célèbres Thérèse Bandettini (Amaryllis étrusque), Livie Accarigi, Fortunée Fantastici, le mordant Matthieu Berardi, le Napolitain Gaspard Mollo, qui improvisait en latin comme Gagliuffi, etc.

(2) Il veut disculper les sigisbées, cherchant à établir qu'ils n'entretiennent avec les femmes qu'un commerce innocent; mais il les dépeint sous des couleurs pires encore en les montrant efféminés. « Le beau monde, dit-il, va à la messe entre dix et onze heures du matin; les dames comme il faut s'y rendent accompagnées de leurs domestiques et de leurs sigisbées. Un sigisbée qui conduit sa dame doit, à l'entrée du temple, la devancer de quelques pas, soulever la portière, tremper ses doigts dans l'eau bénite, puis la présenter à la dame, qui le remercie d'un petit salut, et se signe. Les domestiques présentent la chaise à la dame et à son sigisbée. La messe finie, elle offre son livre de prières à son valet et à son galant, prend son éventail, se lève, se signe, fait une révérence au maître autel, et part précédée de son sigisbée, qui lui offre encore l'eau bénite, soulève de nouveau le rideau devant elle, et lui donne le bras pour retourner à la maison. » *The Italians*, c. 30.

restant bien loin de ces relations où le voyageur rend compte de ce qu'il observe comme de ce qu'il éprouve ; puis il rédigea le journal intitulé *le Fouet littéraire*, dans lequel il se mit à fustiger « ces malheureux qui s'en allaient griffonnant chaque jour des comédies impures, des tragédies stupides, des critiques puériles, des romans biscornus, des dissertations frivoles, de la prose et des vers de toute famille, sans le moindre fond ni la moindre qualité qui pût les rendre agréables ou instructifs pour les lecteurs. »

En effet, on ne rencontrait partout que frugoniens, faiseurs de vers *sciolti* ; ceux qui écrivaient sur les sciences étaient vulgaires, impropres, sans couleur. L'école jésuitique sacrifiait au nombre la concision, la force, le mot propre ; au moyen d'épithètes multipliées, de termes tronqués, d'un style flasque et mou à la fin des périodes, sec dans le reste, d'hémistiches et de phrases classiques, elle cherchait une apparence de dignité qui ne s'appuyait pas sur les choses. Personne ne pourrait aujourd'hui supporter l'harmonieuse et vaine élégance du P. Roberti, de Bassano.

Algarotti. 1712-1764.

La vie du comte Algarotti fut une suite de succès : il est fêté à Paris par les savants ; Auguste III, de Saxe, le charge de recueillir des tableaux pour sa galerie ; Frédéric, de Prusse, le fait comte, et l'associe à ses voyages comme à ses orgies ; Benoît XIV le caresse, et les philosophes l'applaudissent ; à Pise, où il meurt dans un âge peu avancé, il obtient un monument sur lequel il est qualifié d'émule d'Ovide. Mais il écrit toujours comme il vivait, avec l'épée et les manchettes, le fard et les mouches, au lieu des vives et pures couleurs de la nature ; du reste, rien qui vienne de l'âme, jamais de vigueur ni de concision. Son *Newtonianisme pour les dames*, traduit dans toutes les langues, est ridicule pour les savants, inutile aux ignorants. Dans ses *Essais*, genre commode en ce qu'il dispense de traiter complétement un sujet, loin d'imiter le naturel des Anglais, il vise à des phrases quintessenciées, et vous accable de citations. Toujours au milieu des troupes et des généraux, il en garda quelque chose, et traita de l'art militaire de manière à obtenir les éloges de Keith, de Schwerin, de Frédéric ; mais l'avaient-ils lu ? Il n'est pas jusqu'à ses *voyages*, qui pourtant intéressent toujours à cause des impressions personnelles du narrateur, où il ne trouve moyen de vous glacer par des réflexions niaises et un étalage de citations, au lieu de chercher à faire connaître à ses compatriotes les intérêts, les idées, les mœurs, les progrès des peuples, afin de leur inspirer, par la comparaison, le désir du progrès.

C'est ainsi que se fabriquait encore l'éloquence de la chaire, amplification laborieuse de sentiments vulgaires. Adeodato Turchi, qui, d'abord défenseur des idées nouvelles, s'était converti, grâce à l'épiscopat qu'il obtint, se mit à tonner contre les philosophes, gens qui ne vont guère au sermon, et dont toutes les foudres de la chaire ne changent pas la manière de voir. Jean Granelli, de Gênes, procède d'un ton plus sévère; il fut très-applaudi de son temps, et l'on a de lui des tragédies sacrées qui ne sont pas sans mérite. Ignace Venini élève parfois l'élégance jusqu'à la force; mais il s'amuse à des descriptions, cherche le nouveau, et ne réussit pas à voiler le vide des choses. Le Novarais Tornielli écrit aussi d'un style soigné et harmonieux, où tout est images et descriptions. Une manière pompeuse et tourmentée, de longues amplifications sur des lieux communs de rhétorique, parurent chez Évasio Léone le comble de l'éloquence. Tous ces prédicateurs laissent le cœur froid, l'esprit sans conviction, la volonté indifférente. On ne trouve chez eux que des mots, des discours, des déclamations, et non cette tristesse évangélique qui est le fond de cette éloquence; ils n'ont pas ce style nourri des saintes Écritures, qui met la parole divine à la portée du peuple avec une dignité paisible et familière.

Baretti avait un beau champ à débarrasser de ses ronces; mais, uniquement occupé de la forme, il ne comprit pas l'avantage de la hardiesse et de la sincérité dans l'art, et ne sut point, à l'intuition sensée, associer des sentiments élevés, des vues larges et les nobles inspirations du patriotisme. Il est loin, à coup sûr, de l'impertinence de celui qui, de nos jours, juge vingt et trente ouvrages dans chaque article de journal; mais combien il sait peu! comme il dédaigne ce qu'il ne comprend pas! comme il s'arrête toujours à la forme, au point de ne voir dans le livre des *Délits et des peines* « qu'une vilaine chose écrite d'une manière détestable! comme il abuse sans ménagement de la raillerie envers des gens qui valent mieux que lui! comme il s'abandonne à des passions haineuses et jalouses! Ce fut là ce qui l'entraîna à des grossièretés ignobles, lui fit exalter ce qu'il y avait de plus médiocre, et fouler aux pieds quelques talents distingués, entre autres Goldoni.

Goldoni, 1707-1793. Peu d'hommes furent doués plus richement par la nature que cet avocat vénitien; mais il ne cultiva point ces qualités précieuses, et sa patrie comme le temps nuisit à son talent. Il n'était pas permis de se mêler de politique à Venise, où il aurait suffi, pour perdre un auteur, d'un noble qui se serait cru offensé. D'autre

part, le théâtre était livré aux entrepreneurs, désireux d'attirer la foule en flattant son goût; il n'existait nulle sympathie entre les gens de lettres et le peuple. Les gens de lettres faisaient des comédies d'après les règles d'un art froid, conventionnel, que personne ne lisait et qui endormaient à la représentation. Le peuple avait pour pourvoyeurs des gens de métier, qui ébauchaient des canevas de comédies à sujet, dont les acteurs improvisaient eux-mêmes le dialogue, en mettant en scène des personnages sortes de types généraux qui revenaient dans toutes les intrigues. Les acteurs étaient des tailleurs, des cordonniers, des tisserands, qui, le soir, se changeaient en Ninus et en Arbaces. Les arlequins devinrent célèbres. Un ouvrier en soie, le Napolitain Cerlone, inventeur des masques de Polichinelle et du docteur Fastidio, composa une multitude de canevas pour ces pièces improvisées, pleines de facéties, de verve, de traits satiriques, de bouffonneries et d'allusions transparentes, et dont les actes se prolongeaient indéfiniment, avec changement à vue et carnage général. Il fit longtemps l'admiration des Napolitains, qui, voyant dans ces représentations leur propre vie, riaient et applaudissaient avec enthousiasme; mais ce fut au grand détriment de l'auteur, qui aurait pu sortir de la foule s'il eût compris sa vocation, et ne se fût pas mis à imiter alors qu'il pouvait mieux faire. Les Sacchi se rendirent fameux dans le personnage d'arlequin.

Il est vrai que Shakspeare et Caldéron n'avaient trouvé rien de plus avancé lorsqu'ils abordèrent le théâtre; mais Goldoni s'abandonna à ces nécessités locales avec l'insouciance qui était dans sa nature. Il ne possède pas une grande variété, ni l'art de tracer fortement les caractères; il peint, non pas la vie, mais la société, qui applaudit tout ce qu'il y a dans l'homme de rude et de caractéristique; d'où il suit que celui qui vient la représenter est réduit à la fatuité des hommes, à la coquetterie des femmes, à la lutte de vanités frivoles. En effet, Goldoni retrace des mœurs toujours triviales, des passions superficielles, des hommes misérables fanfarons d'honnêteté, des femmes sans délicatesse, des physionomies dépourvues de ce caractère général qui seul peut leur donner une valeur réelle et durable,

Mais personne ne manie mieux que lui la scène et le dialogue; personne n'indique mieux dans les caractères, quoique les siens soient toujours prosaïques, ce mélange qui se rencontre dans la société, sans recourir à des exagérations romanesques. On ne trouve nulle part cette abondance familière de style. Son *Bourru bienfaisant* fait juger ce qu'il serait devenu s'il fût né Français. Si

le hasard l'eût placé parmi ces Siennois et ces Florentins qu'il appelait des *textes vivants*, quels progrès n'aurait-il pas fait faire à la langue italienne, cette langue qui dut tant sous ce rapport à Fagiuoli, lequel pourtant n'a d'autre mérite que la diction?

Abreuvé de persécutions et de dégoûts dans sa patrie, comme il arrive toujours, Goldoni la quitta pour la France; mais en racontant les succès qui le consolaient sur la terre étrangère, il s'écria: *Il semble me trouver dans ma patrie*. Il mourut en France.

1720-1801. Baretti aurait voulu placer avant Goldoni Charles Gozzi, qui, voyant cette faveur populaire, s'était proposé d'en montrer l'absurdité en attirant à ses farces ineptes une foule tout aussi considérable; il écrivit donc les *Trois oranges*, et les applaudissements ayant dépassé son attente, il se trouva encouragé à en faire d'autres. Gozzi, en réalité, eut le sentiment de l'influence populaire; aussi disait-il qu'on ne devait pas abandonner la comédie de l'art, fruit national, mais l'améliorer; qu'il ne fallait pas s'embarrasser dans les préceptes, mais suivre les élans de l'imagination. C'est, en effet, le moyen d'arriver à des productions neuves, mais à condition de ne pas méconnaître la raison; mais il se laissa, au contraire, emporter par une fantaisie sans frein. Il mettait en scène les événements du jour, les querelles littéraires, et parodiait les métaphores boursouflées de Chiari et le style de barreau qu'on reprochait à Goldoni; parfois, l'acteur s'adressait au parterre, et dans d'autres moments il montrait du doigt un spectateur; alors on se mettait à rire, et l'on applaudissait à l'interpellation, bien qu'elle fût toujours grossière et déplacée. C'est ce qui lui a fait perdre tout attrait pour les gens de goût; mais si une prédilection absurde a fait dire à Baretti que Gozzi était l'homme le plus extraordinaire qu'on eût vu depuis Shakspeare, il est vrai qu'il trouva au dehors des admirateurs chez ceux qui sont idolâtres de l'imagination ou du paradoxe. Schiller a traduit quelques-unes de ses fables; d'autres furent lues à Halle dans les cours de littérature.

Chiari, dont nous avons déjà parlé, griffonna une multitude de comédies et de romans, où une affectation extrême, une niaiserie pompeuse, un mélange emphatique et trivial font perdre tout son prix à une riche imagination. Il vécut « en épiant le goût soit poétique, soit prosaïque des lecteurs (1), » et sut attirer la foule au théâtre, surtout dans les comédies à sujet, avec décora-

(1) On peut tirer de toutes ces querelles misérables entre Baretti, Chiari, Goldoni, Gozzi des renseignements sur la condition économique des gens de lettres

tions, changements; il éprouva l'ivresse des applaudissements, et s'endurcit contre les outrages (1). Les affronts cessèrent avec sa vie; mais son souvenir périt avec eux.

Louis Riccoboni, de Modène, fit représenter de bonnes com- 1753.
positions à Venise, où il dirigeait une troupe de comédiens; il y fit 1802.
connaître les Français, de même qu'il donna aux Français une idée des mœurs italiennes. Le Piémontais Camille Federici produisit, à l'imitation de Kotzebue, modèle malheureux, une foule de comédies d'une intrigue compliquée, où l'on ne trouve ni vivacité, ni peinture de caractères, ni facilité dans le dialogue, mais des personnages larmoyants et un style déclamatoire.

Le duc de Parme ouvrit, en 1770, un concours annuel pour les productions théâtrales. Cette pensée lui avait été suggérée par Albergati Capacelli, méchant homme, esprit flexible et ingénieux, qui avait de bonnes idées sur l'art et fut l'un des fondateurs d'un théâtre à Bologne, destiné à servir de modèle aux acteurs

d'alors. On achetait deux livres vénitiennes ou deux livres et demie un volume de deux cents pages et plus; la gazette de Gozzi coûtait cinq sous. Les manuscrits devaient donc être vendus pour rien. Les traductions se payaient trois ou quatre livres la feuille; Chambers et Middleton furent traduits pour six livres. Métastase ne tira pas un sou de l'impression de ses drames, dont les dix éditions rapportèrent dix mille louis à l'éditeur. Le *Jour* fut payé cinquante sequins à Parini; les œuvres de Morgagni, moins de cent louis. Le prix ordinaire à Venise, pour un sonnet, était d'un demi-philippe. Charles Gozzi calcule qu'à raison de douze livres la feuille in-12 un vers était moins payé qu'un point à un savetier. Les *impresari* payaient environ trois cents livres une comédie à Goldoni ou à Chiari, ou bien, selon Gozzi, trois sequins les pièces à sujet, trente celles qui étaient écrites, quarante un drame. On nota comme une chose extraordinaire qu'à la soirée du *Festin de Pierre*, comédie à sujet, on fit à la porte 677 livres. *Voy.* TOMMASEO, *Vie de Chiari*. A Bologne, un théâtre était loué, trois mois, pour soixante sequins. Il y avait à Venise quatre théâtres où l'on jouait la comédie; et le prix du billet le plus cher était d'une livre, de deux pauls et demi à l'opéra seria, d'un paul et demi à l'opéra buffa. Le théâtre de Saint-Benoît s'ouvrait à midi, ceux de Saint-Moïse et de Saint-Manuel à neuf heures, et l'entrée était de quinze sous; d'autres s'ouvraient à la fin du jour. Les meilleurs acteurs pour les rôles nobles touchaient soixante-dix louis par an, tandis qu'en Angleterre ils en recevaient sept cents.

(1) Voici ce qu'il dit de la manière dont on agissait de son temps avec les gens qui se trouvaient exposés aux regards du public : « Dès qu'on parle de quelqu'un, tout le monde se croit permis d'examiner sa vie, de signaler les choses les moins faites pour être observées, d'interpréter ses actions. Les choses qui le concernent ne sont pas considérées telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais telles que chacun les voudrait. Si un homme de lettres vit séparé du commun des hommes, c'est un sauvage, un ingrat; s'il fréquente les réunions nombreuses, c'est un paresseux qui fonde son crédit sur le préjugé du monde. » *Poeta*, II, 2.

salariés. On trouve dans ses compositions de la conduite et de la moralité ; mais elles n'offrent point de naturel dans les physionomies, ni de rapidité dans le dialogue. Un des prix du concours de Parme fut décerné au Napolitain Pierre Napoli Signorelli, qui écrivit encore une histoire critique des théâtres, dénuée de goût, avec cette vanité de pays que l'on appelle du patriotisme. Avelloni, qui pilla l'esprit de Beaumarchais et d'autres encore, fait lancer contre la classe moyenne des traits satiriques par des valets et des gens de bas étage ; il y a toutefois de la verve dans le dialogue, et même de la vérité dans ces caractères, qu'il put observer par lui-même.

Les autres parties de l'art dramatique n'étaient pas plus brillantes, ce qui faisait dire à Voltaire : *Les beaux théâtres sont en Italie, les beaux drames en France.* Après Rinuccini, le drame se lança dans le merveilleux et l'extravagance. *L'Enlèvement de Céphale* par Chiabrera, pour ne pas citer les mauvais dramaturges, est un fatras de mythologie et d'allégories, où l'on voit parler l'Océan, le Soleil, la Nuit, les signes du zodiaque, qui sautent de la terre au ciel, dans l'air et la mer. Le *Darius* de François Beverini offre quatorze changements de décoration dans trois actes, avec camp, machines, éléphants, cavalerie et infanterie. Il se trouvait alors, pour satisfaire à ce goût des coups de théâtre, des machinistes fort habiles, surtout à Florence et à Turin. On représenta à Venise, en 1685, la *Division du monde,* où l'on vit paraître toutes les parties de la terre avec leurs symboles, à l'aide de mécanismes merveilleux. Nous ne parlons point des inconvenances historiques et morales, attendu que personne ne faisait attention aux paroles. Tantôt Persépolis sautait en l'air par l'explosion d'une mine ; tantôt un globe se présentait devant César dans la ville d'Utique sans qu'on vît comment il était mû, et il se brisait en trois parties ; souvent on voyait apparaître en l'air des anagrammes enflammés, des jeux de mots, des devises ; puis arrivaient des Amours sans voiles à grand renfort de musique.

Cependant la musique, en se perfectionnant, contribua à améliorer les compositions. On commença à faire parler les héros avec moins d'affectation et de puérilité ; les sujets historiques remplacèrent ceux de pure imagination, et l'on sépara le sérieux du bouffon. Le nombre des actes fut réduit de cinq à trois ; on supprima les prologues ; les airs furent relégués à la fin de la scène, et l'on devint économe de décorations. Cette réforme fut due en partie à Silvio Stampiglia, de Rome, mais plus encore à Apostolo Zéno, Vénitien très-érudit. Il rédigea longtemps le *Journal des*

lettres d'Itali, auquel travaillèrent Maffei, Vallisneri et d'autres encore; il corrigea et termina l'ouvrage de Vosius, *De historicis latinis*, commenta la *Bibliothèque de l'éloquence italienne*, par Fontanini, écrivain mordant, qu'il ne ménagea pas assez, et conçut la première idée de la *Collection des chroniqueurs italiens*. L'art dramatique lui valut plus de gloire et d'honneurs. Il se vit décerner le titre de poëte impérial (*poeta cesareo*) par Charles VI, dont il dit : *Je ne crois pas avoir jamais été aimé d'aucun ami autant que de l'empereur*. Il réussissait surtout dans les sujets sacrés et dans l'oratorio; mais, en général, ses intrigues sont lentes, ses scènes prolixes, sans incidents embarrassés; de plus la précipitation nuisait chez lui à l'élégance.

Pierre Trapassi s'en allait improvisant dans les rues de Rome, sa ville natale, lorsque Gravina, l'ayant entendu, s'éprit de son talent, lui fit prendre le nom de Métastase, et lui légua en mourant 15,000 écus. Le jeune poëte en eut bientôt vu la fin, et, contraint alors de travailler, il se mit à composer des drames. Marianna Bulgarelli (la Romanina), cantatrice qui jouissait d'une grande réputation, attribuant ses succès à la beauté des vers de Métastase, entreprit, en se l'attachant par les liens du cœur, de diriger son génie poétique. **Métastase. 1698-1782.**

Appelé à Vienne comme poëte impérial, avec son ancienne amie, il fut aimé et protégé par Marie-Thérèse. Les rois le traitèrent avec honneur, et lui firent à l'envi des présents. Tous les littérateurs médiocres sollicitaient de lui quelques-unes de ces paroles de politesse auxquelles la vanité donne la valeur de jugements; les femmes, qui l'avaient protégé vivant, lui ont fait une réputation dans la postérité, et le suffrage de la moitié du genre humain compte assurément pour quelque chose. La douceur de son style, qualité qui le distingue particulièrement lui fait pardonner jusqu'à ses nombreuses incorrections grammaticales, sa molle afféterie et le tort qu'il eut de choisir des sujets élevés, qui ne se prêtent pas à l'harmonie perpétuelle et à la phraséologie galante de l'opéra.

Il composait avec tant de froideur que, pour vaincre sa paresse et sa répugnance, il avait des heures fixes pour se livrer au travail, car on ne saurait dire à l'inspiration. Il ressasse les mêmes caractères, les mêmes situations; ce sont partout des amants qui parlent de mort, des scélérats de profession, des femmes qui poursuivent des vengeances atroces et des sentences de prédicateur. Il foule aux pieds les convenances historiques : une princesse de Cambaye invoque les *furies de l'Averne;* un roi de Perse parle

des *bords du pâle Léthé* et du *noir flambeau allumé dans le Phlégéton*; les Babyloniens de *Sémiramis* invoquent l'Hyménée; Astyage, père de Cyrus, sacrifie dans le temple de la déesse triforme, et trois jeunes filles chinoises s'occupent de préparer un spectacle pour lequel l'une choisit la tragédie d'*Andromaque*, l'autre une églogue sous le nom de Lycoris, et la troisième raconte un voyage où il est question de *toilette* et de *charmante beauté*.

On aurait tort de vouloir le juger comme un auteur tragique; mais on ne saurait se dissimuler qu'il n'ait mis à la mode des amours et des fadaises dont l'Italie n'avait rien moins que besoin. Il doubla et tripla même l'intrigue, multiplia les reconnaissances à l'aide de moyens artificiels, et abusa des *à parte* ainsi que des monologues obligés, qui lui servent à développer les passions; mais ces passions, au lieu de les peindre, il ne fait que les ébaucher, s'en tenant à des traits généraux, sans acception de pays ni d'époque. La rapidité de la composition le fait tomber dans l'exagération, et l'héroïsme devient ainsi de la fanfaronnade, l'amour de la fadeur. Il ne s'impose pas toutefois les mêmes entraves que Zeno et Alfieri; mais, disposant les situations avec art et connaissant à merveille la décoration scénique, il choisit avec bonheur le lieu de l'action, et sait amener des coups de théâtre heureux. Cette surabondance de comparaisons qui chez lui ralentit l'action introduisit dans la musique mille variétés, des agréments, des imitations de sons : mais alors l'acte se terminait par un air, comme aujourd'hui par un morceau d'ensemble; alors le récitatif abondait, et de nos jours on l'a banni, ce qui fait que ses drames ont disparu du théâtre.

Tragiques. 1675-1755. La première tragédie remarquable qui ait paru en Italie est la *Mérope* de Scipion Maffei, qui, conçue avec simplicité et pureté, annonce l'intelligence de l'antiquité; mais la variété des études de l'auteur l'empêcha d'y apporter cette perfection de formes qui perpétue les ouvrages. Il fut néanmoins un des meilleurs auteurs tragiques du temps. Dans *Vérone illustrée*, il s'élève des étroites limites d'une cité à des considérations générales, et s'exprime d'une manière fort nouvelle pour son temps sur les idées fondamentales du moyen âge. Il fut chargé par Victor-Amédée II de recueillir des inscriptions et des monuments pour les portiques de l'université de Turin, et il donna, par son *Histoire diplomatique*, une introduction à l'art critique. Les erreurs vulgaires de la magie et les erreurs aristocratiques de la chevalerie furent combattues par Maffei, avec ce luxe d'érudition auquel la passion du bien peut seule faire recourir. Tartarotti, qui

niait les réunions nocturnes des sorcières, fut scandalisé lorsque Maffei nia tout à fait la magie, et l'accusa d'incrédulité. Son histoire de la *Doctrine de la grâce divine* lui aliéna de même les jansénistes. Le P. Concina voulait le signaler comme hérétique à l'occasion de son *Traité des théâtres anciens et modernes;* mais Benoît XIV lui écrivit : « Il ne faut pas abolir les théâtres, mais chercher à mettre autant que possible leurs représentations d'accord avec la morale chrétienne. »

En somme, Maffei écrivit sur toutes choses; il savait beaucoup, et avait encore plus de présomption. Une dame à laquelle il demandait : *Que donneriez-vous pour savoir autant que moi?* lui répondit : *Je donnerais beaucoup plus pour savoir ce que vous ne savez pas*. Voltaire lui adressait des félicitations comme au Varron et au Sophocle de l'Italie, ce qui ne l'empêchait pas de publier, sous un nom d'emprunt, une censure virulente de sa *Mérope*, dont il était jaloux.

Nous ne saurions passer sous silence le *Galeas Sforza*, d'Alexandre Verri, tragédie dans laquelle il osa secouer le joug de l'art pour se rapprocher de la vérité.

Victor Alfieri, comte d'Asti, élevé dans l'indépendance que donne la richesse, avec des études sans suite, consume sa jeunesse dans les erreurs d'un homme non ordinaire qui n'a pas encore trouvé son point d'appui; puis, comme sa patrie et les temps n'offraient aucune issue à son activité, il se passionne pour la liberté, mais sans lui vouer un culte sérieux qui accepte les grands sacrifices; c'est une liberté au langage déclamatoire, convulsive dans les actes, abstraite au fond comme on la prêchait alors, et qui s'associe à toutes les passions et à toutes les faiblesses de l'aristocratie. Il ne parlait jamais que par signes à ses serviteurs et à son secrétaire; prompt à recourir aux injures et aux coups de pieds il dédommageait de ses violences par de l'argent. Dans l'âge mûr, au milieu des femmes et des chevaux, il voulut encore se procurer la distraction de l'écrivain, et choisit de préférence la tragédie; mais il ne la connaissait que par ce qu'il avait vu sur les théâtres. Nous sommes porté à croire que les Espagnols et même les deux grands auteurs allemands, ses contemporains, lui étaient étrangers; c'est à peine s'il connut, par la mauvaise traduction française, Shakspeare, qu'il admira et oublia pour rester *original*. A l'entendre, il ignorait même les chefs-d'œuvre français; cependant, il est tout français dans la forme, dans le soin qu'il met à chercher la pureté au risque de la monotonie, à préserver son imagination de tout art romantique, à faire parler aux passions un

Alfieri. 1749-1803.

langage de rhétorique; seulement, c'est la république qu'il idolâtre au lieu de la monarchie.

Il n'étudia le grec que tard, pour lire les classiques dans le texte (1); mais combien il s'est écarté d'eux! combien sa simplicité diffère de la leur! Le style des Grecs est naïf, le sien est tout art; pour eux, l'action est le moyen de peindre les caractères et les mœurs, pour lui elle est le but. L'intrigue manque aussi chez eux; mais ils y suppléent par la variété des développements accessoires et par la richesse des détails. Son dialogue est bien loin d'avoir ce mouvement facile qu'on remarque chez les Grecs, et cet abandon qui tient de la nature. Leur trame est décousue, tandis que tout s'enchaîne avec art dans Alfieri; chez les Grecs, tout vit et se meut; dans ses œuvres, au contraire, le mécanisme est si compliqué, qu'il arrête l'action pour ne laisser de place qu'aux paroles. Il recherche l'idéal au point de tomber dans l'abstrait, et lui sacrifie la vérité; ainsi, l'on cherche des personnages dans ses pièces, et l'on trouve constamment l'auteur.

Ces Français, auxquels il avait emprunté les pensées et l'art, il les méprise et les exècre : il méprise Rousseau, bien qu'il le copie; il méprise les auteurs qui l'ont précédé; il méprise l'Italie, les philosophes et les incrédules, non moins que les dévots et les ignorants; il méprise la noblesse de laquelle il sortait, et la plèbe qu'il avait en horreur; il méprise les rois, le public, et pourtant il sollicite la faveur des uns et des autres. Toute passion devient chez lui rage, rage d'étude, rage de liberté, rage d'amour. Il puisa dans ce mépris et sa colère une énergie si opposée à la faiblesse louangeuse de son temps, qu'elle parut de l'originalité. Voyant les spectateurs se pâmer d'aise à la douceur de Métastase, il se fit âpre, épigrammatique, supprima les articles, et dépouilla la langue de toute élégance, le vers de toute harmonie.

Paix, ô maîtres, nous parlons d'un talent supérieur, avec lequel on doit s'épargner les timides formules, dues à la vénérable médiocrité.

Alfieri changea par trois fois de manière, ce qui indique qu'il n'avait pas bien arrêté la route qu'il voulait suivre; mais, pour lui, le mérite consiste à se conformer à toutes les règles, et non

(1) « Mieux vaut tard que jamais. Me trouvant arrivé à l'âge de quarante-huit ans bien sonnés et ayant exercé, bien ou mal, depuis vingt ans, le métier de poëte lyrique et tragique sans avoir jamais lu ni les tragiques grecs, ni Homère, ni Pindare, rien en un mot, je fus pris d'une certaine vergogne et en même temps d'une louable curiosité de voir un peu ce qu'avaient dit ces pères de l'art. » *Vie*, ch. 24.

à faire de la tragédie la représentation d'une époque ou des progrès d'une passion; aussi les jugements que portent sur ses ouvrages quelques critiques (1) et lui-même ne vont-ils pas au delà de l'art. On dirait qu'il regarde les barrières comme des appuis, et c'est pour cela qu'il se plaît à les multiplier. *L'opinion* qu'il émet sur ses dix-neuf premières tragédies, avec un ton orgueilleux, est l'aveu le plus humble. Ses réformes sont purement négatives; elles se bornent à n'avoir pas eu recours aux confidents, aux ombres visibles, aux tonnerres et aux éclairs, aux reconnaissances à l'aide de billets, de croix, d'épées et des autres petits moyens habituels. « Celui qui a observé la charpente de l'une de « mes tragédies, dit-il, les connaît presque toutes. Le *premier* « acte est très-court, le principal personnage ne paraît le plus « souvent en scène qu'au *second;* au *troisième* acte, aucun inci- « dent, beaucoup de dialogues sans importance; au *quatrième* acte, « des vides çà et là dans l'action, que l'auteur croit avoir remplis « et dissimulés par une certaine passion de dialogue; des *cin-* « *quièmes* actes extrêmement courts, très-rapides, et le plus sou- « vent tout en action et en spectacle; les mourants parlent très- « brièvement. Voilà en raccourci la marche très-semblable de « toutes ces tragédies. »

En effet, il ne fit que des squelettes. Jamais il ne peint, jamais il ne s'écarte de l'unité rigoureuse d'action. Une fois le but fixé, il y marche tout droit, sans cueillir une fleur sur sa route (2); de là son innovation, qui consiste à écarter les accessoires de la tragédie française, mais sans rien mettre à la place. Il supprima les confidents (3) et les acteurs secondaires, qui agissent par dévouement envers les principaux personnages plutôt que par sentiment propre; mais ces personnages font eux-mêmes leurs confidences au public. Réduits à un si petit nombre (4) et sans aucun épisode, ils sont contraints de devenir verbeux, de s'analyser

(1) On peut encore, dans le nombre, lire Capacelli, qui avait l'entente de la scène, et le Livournais Casalbigi, qui connaissait les théâtres grec, anglais et français, sans pour cela s'élever à des vues générales. Alfieri s'aida de leurs conseils.

(2) Ma manière dans cet art (et souvent ma nature l'exige impérieusement malgré moi) est de marcher toujours à grands pas, autant que je le puis, vers le dénoûment. Aussi tout ce qui n'est pas très-nécessaire, lors même qu'il en pourrait résulter un très-grand effet, je ne saurais absolument l'admettre. » *Vie.*

(3) Il y a deux confidents dans le *Philippe II*, et ils y figurent à merveille.

(4) La parodie la plus spirituelle d'Alfieri est le *Socrate, tragédie une*, du Napolitain Gaspard Mollo, qui réduit tous les personnages à un seul, et le discours à un laconisme des plus durs.

eux-mêmes, et les plus dissimulés sont forcés de révéler leurs propres sentiments.

Alfieri avait trop peu d'érudition pour s'identifier avec une époque et la reproduire; il avait trop de fierté et de raideur pour se plier au caractère des temps et des hommes, aux métamorphoses qui sont nécessaires au poëte dramatique. Il refesait à sa manière les événements et les personnages, en leur imprimant un cachet uniforme. De même le lieu de la scène est tellement indéterminé dans ses pièces, qu'on peut croire qu'elle se passe tantôt sur une place publique, tantôt dans un cabinet isolé; les couleurs qu'il emploie sont générales, et Cosme ne diffère point de Créon, ni les Pazzi d'Antigone ou de Michol. Néron, qui, selon Tacite, paraissait créé pour cacher la haine sous le voile des caresses, est chez lui toujours menaçant et furieux. Sa concision même est encore une infidélité; car elle est la même dans la bouche du taciturne Philippe et dans celle de Sénèque, le philosophe discoureur.

D'ailleurs combien le monde qu'il décrit est horrible! toujours des catastrophes effrayantes, des tyrans qui n'ont pas leurs pareils dans les enfers, des scélérats qui se donnent pour ce qu'ils sont.

La fatalité seule, c'est-à-dire la punition irrésistible d'un dieu, peut rendre tolérable sur la scène grecque quelques faits que repousse le théâtre moderne, comme une fille éprise de son père, ou le père qui sacrifie sa fille, ou la mère qui égorge ses enfants. Quant à la tragédie romaine, bien qu'Alfieri ait osé introduire le peuple dans *Virginie* et dans les deux *Brutus*, il a dû recourir à des passions personnelles et exagérées pour exciter cet intérêt qu'une emphase vulgaire et une noblesse apparente ne pouvaient tirer des passions publiques. Dans les passions privées même, l'intérêt ne dérive que de la lutte; or, comment s'intéresser à cette Rosemonde qui, dans ses passions farouches, n'est retenue par aucun crime, par aucune honte? Comment supporter ces cinq actes de fureur continuelle? Les déclamations de la *conjuration de Pazzi*, dans le but alors commun de dénigrer les papes, disent bien moins que l'histoire nue de cet événement. S'il s'avoue incapable de traiter les sujets modernes, c'est qu'il y a dans ces sujets nécessité de sortir de ces généralités que l'éloignement permet dans les sujets anciens. Le *Saül* est peut-être son chef-d'œuvre, parce qu'il ne dédaigna point de descendre, dans cette composition, à des particularités toutes spéciales au peuple hébreu.

Il eut donc raison de dire qu'il avait plutôt *désinventé* qu'in-

venté; il donna à l'Italie un théâtre nouveau, mais non national: néanmoins, il plaît toujours, parce qu'il règne dans ses pièces ce qui manque à ses contemporains, l'émotion; il plaît davantage sur la scène, parce que l'acteur peut y introduire le sentiment profond de la vérité historique et humaine qui lui fait défaut, et par les poses et l'expression du visage y répandre des torrents de poésie, à peine indiquée par ses vers. D'ailleurs, la tragédie d'Alfieri n'est pas exclusivement littéraire; on y voit le dessein arrêté de faire jaillir des éclairs dans la littérature, engourdie dans une molle élégance; elle offre la politique, chose rare jusqu'alors; puis, on doit lui savoir gré d'avoir parlé sans cesse de l'Italie, d'avoir voulu faire de la scène une école de sentiments magnanimes. Aussi, comme l'écrivait Casalbigi, « les hommes doivent apprendre sur le théâtre à être libres, forts, généreux, ravis par la véritable vertu, prêts à repousser toute violence, amis de la liberté, ardents, justes, magnanimes dans toutes leurs passions; c'est là encore qu'ils doivent apprendre à connaître leurs droits. »

Malheureusement, comme il méprisait son siècle, il se retourna vers le passé; bien qu'il fût contemporain de Washington, il ne vit que Brutus et Timoléon; n'étudiant ni les progrès accomplis, ni les besoins de la société moderne, il fomente les haines, qui ne produisent que des ruines; il soulève l'horreur de la servitude plutôt qu'il ne fait aimer la liberté; il émousse toute sensibilité, à l'exception de la haine pour les tyrans, sur lesquels, non sur le peuple, il concentre l'attention. Tandis que Parini suivait la politique des philosophes d'alors, qui, après avoir prêché le bien, l'attendaient des princes auxquels ils applaudissaient, Alfieri vouait une haine profonde aux rois; ses écrits ont beaucoup contribué au mépris actuel pour toute autorité, mépris dont il a donné la formule dans ce vers: *Servi al poter, qualumque ei sia, frementi.* Mais le temps n'était pas encore venu où toute hardiesse s'expierait dans les fers, et l'on ne dit pas qu'Alfieri fût jamais inquiété. Du reste, pourquoi les rois d'alors se seraient-ils effrayés? ce n'étaient pas eux qui empêchaient d'ensevelir les morts comme Créon, qui tuaient leurs fils comme Philippe et Cosme, persécutaient leurs gendres, ou contraignaient leurs femmes à boire dans le crâne de leurs pères; ils riaient même de ces tyrans qui se laissaient dire en face tant d'injures, comme dans l'*Antigone*, l'*Oreste*, les *Pazzi*.

Il voulut mettre la politique en scène dans les comédies qu'il intitula *l'Un*, *les Peu*, *les Trop*, *l'Antidote*, et où l'innovation consiste à montrer les héros sous leur côté prosaïque. Dans la *Tyrannie*, exagération des exagérations de Rousseau, il soutient

l'ancienne liberté, fait la guerre aux arts et à l'industrie; les peuples chrétiens sont, selon lui, plus esclaves que les Orientaux; afin de vaincre les tyrans, il dit que tous doivent s'entendre pour ne pas obéir, comme si, tout le monde étant d'accord, la tyrannie restait possible (1). Dans *le Prince et les lettres*, il montre combien la protection est funeste à celles-ci, et nie que la faveur royale produise de véritables talents; il devine que « les lumières multipliées et disséminées parmi un grand nombre d'hommes, les font parler beaucoup plus, sentir beaucoup moins, et les empêchent de rien faire. » Dans l'*Étrurie vengée*, il exalte le tyrannicide Lorenzino; il épanche dans les *Satires* un orgueil misanthropique. Dans la *Vie*, il raconte avec un naturel forcé ses aventures, sans voiler toujours les faits blâmables (2), comme si le courage de tout dire faisait tout pardonner, comme si le génie consistait dans le désordre. Quand vint la révolution, dont il parut un précurseur, il ne la comprit pas, ou peut-être la comprit trop; il était dégoûté de cette domination des avocats; il injuria bassement les Français dans le *Misogallo*. Du reste, persuadé qu'il s'agissait d'un orage passager, il dédiait à la postérité quelques-unes de ses tragédies, et faisait, au début de cet immense mouvement, une édition de ses ouvrages avec une date plus éloignée, tant il était loin de penser qu'il pût en résulter pour lui aucune leçon !

1705-89. Le manque d'énergie qui caractérise ce temps frappa aussi Alphonse Varano, qui, voulant revenir aux idées de Dante comme à sa vigueur, composa les tragédies de *Sainte Agnès*, de *Démétrius*, de *Jean de Gisbala*, dont la conception est assez hardie et le style riche. Les *Visions* le firent appeler par un siècle facile le Dante ressuscité; mais, outre la monotonie de pensée, il ne déploie qu'une dignité affectée, et ses peintures prolongées ne sont pas du tout dans la manière du grand poëte florentin.

Cesarotti. 1730-1808. Bien plus hardi, l'abbé Melchior Cesarotti osa entrer en lutte avec les écrivains les plus célèbres, et crut que la victoire lui res-

(1) Cette idée était déjà venue au bouffon de Philippe II quand il lui demandait : *Que ferait ta majesté si, quand tu dis oui, tout le monde disait non?*

(2) La comtesse d'Albany, sa dernière maîtresse, était la femme du dernier des Stuarts prétendant au trône d'Angleterre; loin d'être lâche, comme Alfieri le représente, il sut exposer courageusement sa vie dans un débarquement sur les côtes de l'île. Le peintre français Fabre (1776-1837), qui hérita de l'amante et des biens d'Alfieri, fut surpris par la révolution en Italie; s'étant fixé à Florence, il devint professeur de cette académie; il laissa à Montpellier, sa ville natale, sa riche collection de tableaux et les lettres d'Alfieri.

terait. Il introduisit le goût français dans les cercles vénitiens, qui, de même que ceux de Paris, mais plus stationnaires, s'arrangeaient fort d'une instruction facile, et il se fit chef d'école en imitant. D'un esprit très-cultivé et connaissant plusieurs langues, il rédigea des rapports académiques sans être ennuyeux, et jugea avec goût ses contemporains; mais, insensible aux beautés naïves et à la vigueur d'une littérature primitive, il traduisit Démosthène en l'habillant à la mode du siècle, en le gâtant même par une affectation pédantesque, lui qui pourtant la détestait. Non content d'avoir boursouflé les formes austères d'Homère en le traduisant dans une poésie fastueuse, il voulut le refaire, et enfanta une *Mort d'Hector*, où il réduit le Méonide aux proportions que voudraient lui imposer les écoles. En effet, ses censures, aussi frivoles que celle de Lamotte, proviennent de ce qu'il l'envisage du côté le moins philosophique; c'est-à-dire que, ne concevant dans la civilisation que le raffinement, il en mutile les hardiesses, rend les dieux plus dignes, les hommes plus raisonnables, substitue la politesse à l'éloquence, l'étiquette à l'imagination, et revêt le colosse du justaucorps et de la perruque de son temps.

Cesarotti réussit mieux avec Ossian; car il put s'émanciper impunément avec ce barde, et embellir à sa manière les conceptions médiocres de cet Écossais, que les contemporains abusés mettaient au-dessus d'Homère et d'Isaïe. Cesarotti, multipliant les comparaisons entre le barde calédonien et le chantre d'Achille, donne aussi presque toujours la palme au premier; les étrangers eux-mêmes avouent qu'il vaut beaucoup mieux dans la version italienne que dans les fragments postiches de Macpherson. L'Italie en raffola, et ses *muses*, tournant le dos à l'Olympe, à l'Hymen et aux Grâces, ne chantèrent plus que le brouillard, les ombres, les sapins, les harpes agitées par le vent et les mélancolies fantatisques (1).

La langue était peu et mal étudiée : la Crusca s'endormait; quelques pédants continuaient le frivole et facile travail de feuilleter les auteurs classiques pour s'enrichir. Alberti de Villanova conçut la pensée d'un nouveau dictionnaire, et réussit moins mal que l'Académie, parce qu'il fut seul à s'en occuper. Ces exagérations qui faisaient prétendre, d'une part, que la pureté consiste uniquement dans les expressions enregistrées, et refuser, de l'autre, Langue italienne.

(1) Le chef-d'œuvre de l'ossianisme fut *la Naissance du Christ*, par Pélerin Gaudenzi, qui fut portée aux nues et donnée comme modèle aux jeunes gens.

au dialecte le plus beau le droit de langue nationale, divisaient les écrivains en deux classes : les pédants, comme Corticelli, Vanetti, Branda, Bandiera, et les *libertins*, tels que la plupart des Lombards, les traducteurs et les écrivains de sciences (1), qui s'en allaient disant sans cesse : *Des choses*, *des choses*, comme si les choses pouvaient se dire sans les mots, ou les pensées s'exprimer sans langue.

Le comte Jean François Napione, homme érudit s'il en fut, détourna ses contemporains, dans *l'Usage et les qualités de la langue italienne*, d'écrire latin et français comme faisaient les Piémontais, ses compatriotes; il traça des règles qui parurent trop relâchées à Cesari, et trop rigoureuses à Cesarotti. Ce dernier voulut réduire en théorie sa pratique propre, dans l'*Essai sur la philosophie des langues*. Il applique à l'italien les doctrines de Dumarsais et du président de Brosses; il s'élève donc au-dessus de la tourbe des grammairiens, pour considérer le langage dans ses rapports avec le savoir général; combattant ceux qui croient l'italien mort, il veut qu'on le rajeunisse, comme on le fait des autres connaissances, en admettant les expressions et les formes des étrangers; puis, afin d'éviter l'abus de l'innovation, il veut que les règles en soient tracées par une assemblée d'hommes instruits, conseil désastreux et remède misérable (2).

Les gens de lettres italiens ne marchent pas avec le peuple : aussi la meilleure des démonstrations manquait-elle à leurs systèmes,

(1) On lit dans un des premiers numéros du *Café* : « Comme les auteurs du *Café* sont extrêmement portés à préférer les idées aux paroles, et très-ennemis de toute entrave injuste que l'on voudrait imposer à l'honnête liberté de leurs pensées et de leur raison, ils ont pris le parti de faire dans les formes une renonciation solennelle à la pureté du langage toscan. »

Alexandre Verri, l'un des rédacteurs, se contredit ensuite dans la traduction de Xénophon : « Il n'est certainement pas de signe plus manifeste d'un esprit servile que de contrefaire les mœurs, les façons, les opinions, la langue d'autrui. C'est pourquoi nos gens de lettres se plaignent longuement, mais sans aucun profit, que notre langue est gâtée désormais par le mélange qu'on en fait avec sa sœur la plus voisine. Un dialecte étrange composé des deux langues non-seulement se parle, mais s'écrit même, etc. »

(2) Parmi les auteurs de poésies en différents dialectes, une mention est due à Jean Meli, de Palerme (1740-1815), véritable poëte que tous les Siciliens savent par cœur, et à Jean Pozzobon, de Trévise (1713-1785), qui publiait tous les ans un almanach intitulé *Schieson*, comme qui dirait l'échevelé, dont il fut tiré jusqu'à huit mille exemplaires. Il aurait pu faire beaucoup de bien s'il y eût inséré tout autre chose que des satires et des plaisanteries. Le Milanais Balestrieri traduisit la *Jérusalem délivrée* dans un patois (*vernacolo*) qui a vieilli aujourd'hui. Nous avons cité ailleurs quelques-uns de ceux qui ont versifié dans le dialecte vénitien.

savoir, l'application pratique; ils agitaient des questions ou excitaient des sentiments que le peuple ne comprend pas, qu'il n'a même pas; de telle sorte qu'étrangers au sentiment populaire, ils extravaguaient, ou devaient se traîner sur les traces des étrangers. De là cette influence française si générale dans la seconde moitié du siècle passé, et qui se révélait, soit chez Métastase, qui empruntait des idées et des plans à Racine; soit chez les controversistes, de Naples surtout, qui demandaient des arguments aux partisans des libertés gallicanes; soit chez les économistes, qui répétaient et appliquaient les théories étrangères. Édifices, tableaux, drames, satires, romans, tout atteste en Italie une fastidieuse contre-façon française. C'était de la France que venaient les modes, quelque peu appropriées qu'elles fussent aux Italiens; on jouait à Venise la comédie française; un journal français paraissait à Bologne en 1761. Parini se raillait des nobles, qui ne trouvaient de mérite qu'à tout ce qui venait de France, qu'il s'agît d'un tailleur ou d'une thèse philosophique. Maffei se moqua, dans son *Raguet*, de ceux qui lardaient de français l'idiome national; Chiari ne cessait de se plaindre des gens qui, *nés à Milan, pensaient en français; qui semblaient croire qu'il ne s'imprimait rien de mauvais en France*; de ce que *les dames ignoraient la langue toscane pour bégayer le français*, et il ajoutait : « Nous avons pris les habits, le langage, les vices des étrangers, sans pourtant dépouiller nos innombrables préjugés. » Le Véronais Becelli, auteur oublié de doctrines qui étaient en avant du siècle, se plaignait de ce que « les Italiens ne cessaient de lire et de traduire les ouvrages étrangers, en affectant de les louer pour déprimer les écrivains nationaux (1). »

Nous citerons, parmi ceux qui furent exempts de cette manie, 1713-1803.
Passeroni, de Nice, excellent homme, qui rima des *capitoli* et des fables en profusion; il fit notamment une *vie de Cicéron* en cent et un chants et onze mille quatre-vingt-dix-sept octaves, où il profite de la moindre circonstance (à la manière de Sterne) pour se jeter dans des digressions sur les mœurs. Son langage est toujours correct (2), et il a un air de bonhomie qui le fait aimer, quoique son abondance dégénère en une verbosité flasque et dénuée de pensée.

Gaspard Gozzi, d'une grande famille vénitienne ... lui, sa 1713-1786.

(1) Préface du *Théâtre de Maffei*.

(2) Parini se déclarait redevable à Passeroni, pour l'avoir détourné de marqueter ses vers de phrases vieillies, et l'avoir amené à laisser au vulgaire les expressions proverbiales employées par les anciens écrivains toscans.

femme, son frère, ses trois filles faisaient des vers, vécut dans une gêne continuelle (1); ce qui l'obligea à faire un grand nombre de traductions d'un mérite très-inégal, et à se borner souvent à mettre son nom pour enseigne à des ouvrages de mains inexpérimentées. L'*Observateur* est une série d'articles vifs et légers qui chatouillent l'oreille, mais qui laissent dans l'âme un vide pénible. On lui a reproché d'être trop vénitien; on chercherait pourtant en vain dans ces anecdotes la peinture des derniers temps de la république; on n'y trouve que des historiettes, des friponneries générales et sans couleur. Tel est le caractère de ses autres ouvrages, en très-grand nombre, quoique la langue y soit plus correcte, le style plus sobre et plus naturel que d'ordinaire. L'académie des Granelleschi, instituée par Gozzi et son frère sous les auspices d'un prêtre imbécile, avec des noms et des symboles en rapport avec l'obscurité de son titre, se proposait d'épurer le goût à l'aide de railleries grossières en faisant une guerre acharnée à Chiari, à Goldoni, aux vers martéliens, à l'afféterie française; elle contribua, tant bien que de mal, à raviver l'amour de l'idiome toscan et l'esprit national.

1735-1807. D'autres écrivains s'agitaient aussi pour sortir de l'ornière; mais ils ne croyaient pouvoir y parvenir qu'en suivant les traces des autres. Jean Fantoni, dont le nom arcadique était Labindo, se fit horatien jusque dans le mètre; il mêla, de la façon la plus bizarre, des idées nouvelles et des réminiscences ossianiques. Ses Augustes et ses Mécènes sont le marquis de Malaspina, *race de héros, terreur des bêtes féroces*, les généraux, les amiraux de son temps. Horace ayant proféré des imprécations contre les premiers navigateurs, il maudit aussi ceux qui tentaient l'*inviolable royaume de la foudre*. Cependant, du fond de la Lunigiane, il porta ses regards au dehors, et ses vers s'adressèrent à Rodney, à Vernon, à Elliot, qui *brave la mort sur la borne herculéenne de Cadès;* à Washington, *protégeant la liberté naissante de l'Amérique contre la colère de la mère patrie*. Il sentit que les malheurs de l'Italie venaient du relâchement de ses mœurs et de son insouciance (2),

(1) C'est ce qui lui faisait dire : Enfants, ne faites jamais de vers ! Vous perdriez la santé avec le jugement, vous fatigueriez le jour; jamais vous ne seriez tranquilles. »

(2) Nous citerons quelques-uns de ses vers :

Invan ti lagni del perduto onore,
Italia mia, di mille affanni gravida :
Tu fosti invitta fin chè il tuo valore
E le antiche virtù serbasti impavida :...

et s'engagea, si *l'ouragan des guerres transalpines descendait menaçant des frontières de la Savoie, à défendre*, nouvel Alcée, *la tremblante liberté contre les tyrans*. Il dédia ses dernières odes

Or druda e serva di straniere genti,
Raccorcia il crin, breve la gonna, il femore
Sulle piume adagiato, i dì languenti,
Passi oziosa e di tua gloria immemore.

Alle mense, alle danze i figli tuoi
Ti seguon sconsigliati....
Ebbra tu dormi a tuoi nemici in braccio.

La verginella dal materno esempio
Lascivia apprende......
...... e in mezzo al tempio.
Notturni furti sogghignando medita.

...... Lo sposo consapevole...
Delle vergogne sue divide il prezzo,
E con baci comprati i torti vendica...

Cinta di mirto, profumata, ignudo.
Il petto — eh! abbassa vergognosa il ciglio.

Squarcia le vesti dell' obbrobrio; al crine
L'elmo riponi, al sen l'usbergo; destati
Dal lungo sonno, e sulle vette Alpine
Alla difesa ed ai trionfi apprestati.

Tu te plains vainement d'avoir perdu l'honneur,
Chère et triste Italie, à mille maux livrée;
Tu restas invincible et de tous révérée
Tant que tu conservas tes vertus, ta valeur...

Des peuples étrangers esclave et courtisane,
Maintenant, le front veuf de tes flottants cheveux,
Le jupon écourté, sur le duvet oiseux,
Tu passes de longs jours remplis de nonchalance,
De tes temps glorieux sans avoir souvenance.
Aux danses, aux banquets tes fils dégénérés
Te suivent follement......
En des bras ennemis tu t'endors dans l'ivresse.

La vierge que corrompt l'exemple maternel
Aux lascives ardeurs s'instruit.......
.... et près du saint autel
Médite en souriant la nocturne prouesse.

.... L'époux complice
De ses affronts supporte et partage le prix;
Puis va, par ses baisers dont trafique le vice,
Venger sa honte....

à ceux « dont le nom et les mains ne furent pas souillés dans les dernières années du dix-huitième siècle.

1744-1799. Angelo Massa, au contraire, s'aida des écrivains anglais ; comme Fantoni, il se rapproche des poëtes modernes, fuit la négligence frugonienne et le barbarisme affecté ; mais, faisant étalage de savoir, se créant des difficultés et se drapant dans de pompeuses périphases, il se soutient à une certaine élévation voisine de l'obscurité. Une médaille fut frappée en son honneur avec le titre d'*Homère vivant*, et l'on n'a pas craint tout récemment de le comparer à Dante (1).

Parini. 1729-1799. Joseph Parini, de Milan, laisse tous les autres derrière lui. Ennuyé de l'élégance minaudière, de l'abondance insipide, de la facilité prodigue de ses contemporains, il se fit plus digne, plus sobre et plus fier ; ce en quoi il dépassa la mesure, car il passe du gracieux au contourné, du noble au singulier, et revêt de latinismes et de périphrases des sentiments à l'adresse de la multitude. Mais peut-être, depuis Dante, fut-il le premier qui, de propos délibéré, entreprit d'arracher la poésie aux futilités corruptrices, pour en faire une auxiliaire de la civilisation, l'expression de la société et des besoins du temps, fustigeant les erreurs et applaudissant au mérite ; dans chacune de ses odes, il se proposa un but élevé et social (2). Ce but est plus clairement indiqué dans son poëme du *Jour*, où il décrit ironiquement la vie des jeunes seigneurs italiens, et prêche l'égalité naturelle des hommes, le respect dû aux inférieurs, aux artisans. Il le composa en vers libres ; mais il n'était pas de ces esprits médiocres qui laissent l'art au point où ils l'ont trouvé. Quand Baretti les lut, il dit que son an-

Le sein nu, parfumé, de myrtes couronnée,
Ah ! tu devrais courber ton front teint de rougeur,
Déchirer tes atours, signe de déshonneur.

Allons, reprends le casque et revêts la cuirasse.
Secoue un lourd sommeil ; et, sur leurs rocs de glace,
Que les Alpes te voient aux triomphes guerriers
T'apprêter, et bientôt affranchir tes foyers.

E. A.

(1) « Ses qualités le constituent, après Dante, le premier des poëtes philosophes et sacrés. » (*Biographie des Italiens illustres*.) Mais on trouve bientôt après que « Leonarducci et Savandri peuvent lui être comparés pour la grandeur des idées, la correction du plan, la majesté du style. »

(2) Dans un écrit de M. Cantu sur le dix-huitième siècle, imprimé en 1833 et réimprimé plusieurs fois, Parini est considéré comme un poëte social et civilisateur.

tipathie pour ce mètre était vaincue, et Frugoni s'écria : *Par le ciel ! je croyais être passé maître en fait de vers libres, et je m'aperçois que je ne suis pas même un écolier.*

Dans la littérature grave, les questions jansénistes et celles que souleva le concile de Pistoie firent éclore une multitude de livres. Parmi plusieurs ouvrages théologiques, Muratori en composa un (*De ingeniorum moderatione in religionis negotio*), où il proposa des règles de critique sur l'appréciation des choses religieuses ; il réprouve notamment le vœu que forma une société qui s'était établie à Palerme d'aller juqu'à l'effusion du sang pour soutenir l'immaculée Conception. La Sicile entière prit feu. Les jésuites firent renouveler ce vœu coupable, et la tranquillité du pieux prêtre en fut troublée ; déjà il avait compromis son repos pour avoir défendu les droits de la maison d'Este sur Comacchio. Les pontifes eurent pourtant de l'affection pour lui, de même qu'il eut l'équité de louer les jésuites pour le gouvernement du Paraguay. Nommé à Modène prévôt de la Pompose et bibliothécaire, il ne renonça jamais aux études ; la société Palatine, dont nous avons parlé, s'étant formée à Milan, il compila, aidé par elle et des savants milanais, le *Recueil des inscriptions anciennes*, les *Antiquités du moyen âge* en six volumes, en ving-huit les *Écrivains des choses italiennes*, c'est-à-dire les chroniqueurs antérieurs à l'année 1500.

Muratori. 1672-1750.

Il n'est pas un auteur qui ne parle de ses mérites avec admiration et reconnaissance ; nous les avons énumérés nous-même, et il ne nous reste qu'à renouveler notre témoignage de gratitude. Il semble à peine croyable qu'il ait pu terminer dans une année ses *Annales d'Italie*, qu'il publia de 1744 à 1749, ouvrage médiocre et d'un style fatigant, mais d'une exactitude suffisante, et qui porte l'empreinte continuelle de la sérénité de l'homme de bien. Pour son grand recueil, il ne put rien obtenir du Piémont ni des républiques. Dans la préface, ayant appelé les Corses *ferocium atque agrestium hominum genus*, un Corse menaça de l'égorger s'il ne rétractait pas ces paroles. Le roi de Sardaigne, quand il envahit le Modenais, lui dit : — Comment me traiterez-vous dans vos Annales ? — Comme votre majesté traitera ma patrie. » D'une assiduité surprenante au travail, il se promenait avec un sot quand il sortait de la bibliothèque, s'arrêtait souvent sur la place pour voir les polichinelles, et fuyait les conversations qui l'auraient obligé une à nouvelle attention.

François Cancelleri, Romain, éclaira plusieurs points d'érudition ecclésiastique, notamment ce qui regarde les cabinets de la bibliothèque du Vatican et les chapelles pontificales.

Le dominicain Concina, controversiste sévère, attaqua avec des raisons accompagnées d'aigreur le relâchement des jésuites, les théâtres, l'usage du chocolat pendant le jeûne, les prêts à intérêt; si ces démêlés avec Benzi sur le *tactus mamillaris* provoquèrent le rire et le scandale, son *Histoire du probabilisme* lui suscita de nombreux opposants (1). Il fut défendu par Jean-Vincent Patuzzi, du même ordre, et attaqué par François-Antoine Zaccaria, qui soutint dans le *Journal de l'histoire littéraire d'Italie*, la prérogative papale contre Febronio, Tamburini et Ricci. L'usage de la logique en matière de religion, par monseigneur Muzzarelli, champion de la même doctrine, contient de bonnes choses. Mansi, archevêque de Lucques, qui fit réimprimer les *Annales* de Baronius et la *Collection des conciles* de Labbe, fut, au contraire, attaqué comme probabiliste. Une traduction de l'Encyclopédie, avec des notes qui contenaient des corrections, ayant été entreprise à Lucques, les sciences sacrées furent confiées à ce prélat; mais sur une invitation du pape, il se désista d'une tâche où le péril était réel et le remède illusoire.

Labbe Zorzi, Vénitien, déplorant les ravages causés par cette encyclopédie, fit paraître un prospectus où il en annonçait une italienne, qui devait être irréprochable. Il y discutait les défauts et les erreurs de l'ouvrage français, en esquissant un arbre encyclopédique différent de celui de d'Alembert, et donnait comme essai deux articles, l'un sur la liberté, l'autre sur le péché originel; mais il mourut la même année, à l'âge de trente-deux ans, et son projet périt avec lui.

Le Piémontais Bernard Rossi, très-savant en hébreu, donna l'impulsion aux études bibliques. Antoine Mussi composa pour le collége théologique de Pavie des *Leçons d'éloquence sacrée*, où, s'il manque parfois de goût et de dignité, il sort toutefois de l'ornière pédantesque, et montre qu'il sent la grandeur des Pères. Théodore Villa dictait aussi, dans cette université, de bonnes règles d'éloquence; mais ni ces deux écrivains ni Parini lui-même ne comprirent qu'elle n'est pas uniquement un luxe de l'esprit, et n'indiquèrent les véritables moyens de faire passer les paroles

(1) Voici, comme échantillon de la modération qui distinguait ces querelles, le titre d'un des livres publiés contre lui : *Rétractation solennelle de toutes les injures, assertions mensongères, falsifications, calomnies, grossièretés, impostures, scélératesses imprimées dans différents livres par le frère Daniel Concina, contre la véritable compagnie de Jésus, à ajouter en manière d'appendice aux deux infâmes lettres théologico-morales contre le révérend père Benzi, de la même compagnie*; Venise, 1744 in-4°.

de l'oreille au cœur, de remuer les sentiments, de déterminer les fortes émotions. Jean Marchetti, d'Empoli, critiqua Fleury avec plus d'audace que de vigueur dans ce qu'il avait de gallican. Le dominicain Joseph Orsi opposa au même Fleury et à Noël Alexandre une *Histoire ecclésiastique* conçue dans une intention pontificale, d'un style coulant et châtié, mais prolixe (1). Les extraits qu'il donne d'auteurs que personne ne lit plus sont clairs et exacts. Opposé aux jésuites, un pape qui les avait en grande estime, Clément XIII, le revêtit de la pourpre.

Paul Doria, partisan de Descartes, à qui Vico décerna des éloges, combattit Locke comme sensualiste déguisé et comme n'ayant pas compris les idées innées; il lui reproche de supposer qu'en métaphysique les principes sont certains comme en géométrie; d'admettre la substance infinie, et par elle la connaissance de Dieu, après avoir exclu sans raison la métaphysique.

Peut-être cette réfutation garantit-elle les Italiens de l'empirisme de l'auteur anglais, jusqu'au moment où Genovesi, puis Baldinotti et Soave le firent connaître, ce dernier surtout, en traduisant l'*Essai sur l'entendement* (1775), et en traitant, d'après ses idées, de la formation de la société et de celle du langage. Condillac ne tarda point, comme continuateur de Locke, à envahir les chaires, et toute la philosophie se réduisit à l'analyse des idées.

Scarella, dans ses *Éléments de logique, d'ontologie, de psychologie et de théologie naturelle*, pour le séminaire de Brescia (1792), proposa une doctrine nouvelle du syllogisme particulier, en conciliant les principes de la contradiction et de la raison suffisante; il combattit le scepticisme aussi bien que les scolastiques, et plaça le principe de la certitude dans ce *prédicat* que l'on voit clairement exister ou non dans le *sujet*.

Jacques Stellini, de Somo, fils d'un tailleur de Cividale, géomètre, poëte, théologien, chimiste, physicien, recherche le lien de toutes les sciences; il établit la philosophie sur les sens et la raison, ou sur la nature de l'homme tout entière, en soutenant que le bien dépend de l'équilibre des facultés humaines. Dans son traité sur l'*Origine et les progrès des mœurs*, il détermine trois époques de la nature humaine : dans la première, les *sens* dominent sur l'âme quand les intincts prédominent, ce qui exclut

(1) Les vingt et un volumes in-4° vont jusqu'à l'année 600. PHILIPPE-ANGE BECCHETTI y ajouta dix-sept autres volumes, jusqu'à 1378; puis il résuma son ouvrage en douze jusqu'à 1587. L'abbé ROHRBACHER fait le plus bel éloge de JOSEPH ORSI en le copiant dans son *Histoire universelle de l'Église catholique*.

toute honnêteté et toute justice; dans la seconde, la luxure, la vanité, l'ambition se mêlent à la justice; vient ensuite la troisième époque, qui serait celle du *commerce mutuel* entre l'âme et le corps, lorsque apparaissent la véritable vertu, les préceptes moraux et les lois. C'était un développement, mais en sens contraire, des idées de Vico; car celui-ci recherchait la morale des nations d'après celle de l'individu, et Stellini fit l'histoire des mœurs des individus d'après la morale des nations.

Appien Buonafede traita, avec variété et beaucoup de connaissances, de l'*Histoire et du caractère de chaque philosophie*; il imite le style railleur de Voltaire sans avoir sa finesse. Harcelé par Baretti, il lui riposta avec la même grossièreté, mais avec plus d'esprit.

Genovesi proclama la liberté de la philosophie alors que les écoles étaient encore partagées entre Aristote et Descartes. Le plus souvent, il s'en tient au sens commun, et croit qu'il faut philosopher sur les idées qu'on peut avoir, et non chercher des énigmes. Les caractères du vrai sont, selon lui, la clarté et l'évidence, et l'on ne doit point se départir des démonstrations établies pour répondre à des objections difficiles; il disait ne rien savoir que ce que tout le monde sait.

Gerdil. 1718-1802. Au contraire, Sigismond Gerdil, amené à se faire apologiste par l'*Histoire des variations*, entreprend d'établir, dans l'*Introduction à l'étude de la religion*, ouvrage écrit dans un italien tant soit peu prolixe, que les plus grands hommes ont fleuri sans cette liberté tant vantée de la pensée : il défend l'école italique de Pythagore contre les empiriques; l'immortalité de l'âme et la nature des idées, selon Malebranche, contre les doctrines de Locke; la religion et la saine économie contre Raynal; les pratiques de l'éducation contre Rousseau, qui disait que lui seul, parmi tous ses contradicteurs, méritait d'être lu en entier. Il traite du duel en opposition avec les préjugés communs, et parle de la liberté et de l'égalité contrairement aux préjugés philosophiques; il combat le luxe contre Mélon, l'immatérialité de la substance pensante contre Hobbes; il démontre combien l'empereur Julien mérite peu d'être appelé par Voltaire le modèle des rois, et par Montesquieu le prince le plus digne de gouverner des hommes.

Cet esprit si éclairé s'exerça aussi dans d'autres sciences, sur l'éternité de la matière, sur l'infini absolu; il défendit aussi Descartes contre Wolf et Boscowitch. Victor-Amédée III le donna pour instituteur au prince son fils. Benoît XIV, après l'avoir em-

ployé à différents travaux, le récompensa par le chapeau de cardinal; mais les orages qui survinrent ne lui laissèrent que son abbaye de la Chiusa, d'où il aurait pu monter au trône pontifical s'il n'eût été exclu par l'Autriche.

Beaucoup de jurisconsultes s'appliquèrent à des cas spéciaux ou à des discussions particulières, mais peu à la science générale. Le Florentin Jean Lampredi, indépendamment de ses études sur la philosophie des Étrusques, de ses écrits pour réfuter Rousseau et Samuel Coccéius, publia le livre : *Juris publici universalis, sive juris naturæ et gentium theoremata* (1776), ouvrage qui fut adopté comme texte dans plusieurs universités, et où il soutint qu'une loi immortelle précède toujours les lois positives. Mario Pagano, de la Lucanie, se livra à l'examen de la législation romaine, et donna, d'après les idées de Vico, les *Essais politiques sur les commencements, les progrès et la décadence de la société*, où il observe la marche de la vie sociale; mais, au lieu d'avoir foi dans le progrès, il n'aperçoit constamment que la décadence. Il périt martyr de la révolution de Naples, et avec lui le médecin Dominique Cirillo, à qui Linné, dont il avait été le commentateur, se déclarait redevable de la connaissance de plusieurs insectes; il traita aussi des prisons et des hôpitaux, en s'élevant contre les abus de ces réceptacles de l'humaine misère. 1793.

Les philosophes trouvèrent un adversaire dans Nicolas Spedalieri, auteur des *Droits de l'homme*, où il nie l'existence d'un contrat social (1), en tirant de la nature même de l'homme et de son désir inné du bonheur des droits imprescriptibles et inaliénables. Si cela ne souffre aucune difficulté pour les droits principaux, la base fait défaut quand on en vient à la propriété et aux droits civils; aussi confond-il souvent les droits avec les lois. L'intention était honnête, mais il n'en est pas de même du résultat; car cette subjectivité conduit à la guerre de tous contre tous, et Spedalieri n'échappe à cette conséquence qu'en recourant à la religion chrétienne, c'est-à-dire en détruisant son propre système. 1741-1795.

Azuni, de Sassari, publia un *Dictionnaire universel raisonné de la jurisprudence commerciale*, bien différent de celui de Savari, attendu qu'il tend à démontrer les principes du droit com- 1827.

(1) Peut-être serait-il plus exact de dire qu'il paraît le nier; mais il prétend ailleurs que, « dans quelque état que l'homme se trouve, il doit y être par sa volonté, de son consentement; autrement on ferait violence à son droit de liberté, qui est toujours en vigueur et qui jamais ne peut périr. » *Des droits*, etc., liv. I, ch. 12, § 3.

mercial et à résoudre les contestations qu'il fait naître; il sut mettre de côté le jargon du légiste, et ne pas morceler la matière, de telle sorte que chacun de ses articles présente un traité complet. Au lieu de tirer seulement des faits les *Principes du droit maritime de l'Europe,* il remonte au droit général. Il a écrit de plus en français sur l'origine de la boussole; on lui doit aussi dans cette langue une histoire de la Sardaigne et d'autres travaux de jurisprudence ou d'érudition.

1738 1823. Virgile Barbacovi, de Trente, soutint, en sa qualité de chancelier, les prétentions du prince-évêque de cette ville contre le magistrat civil. Comme la mauvaise administration judiciaire était l'objet de plaintes générales, le prince-évêque, sur l'invitation de Joseph II, chargea Barbacovi de faire, en l'espace de *deux mois,* un code judiciaire, qui rencontra, bien qu'abondant en réformes excellentes, tant d'oppositions, les unes fondées, les autres absurdes, qu'il ne put être mis à exécution. Barbacovi fut généralement mal vu de la population durant son ministère, et le prince le congédia. Lorsque la révolution éclata, le Trentin devint province autrichienne, et Barbacovi n'eut plus alors qu'à faire sa propre apologie et à briguer des éloges qu'il croyait mériter; il serait toutefois injuste de lui refuser un véritable mérite dans quelques questions, telles que la décision des causes douteuses et le serment en matière civile.

Plusieurs écrivains s'occupèrent d'histoires particulières; mais ils se tinrent pour la plupart à l'érudition et se contentèrent de recueillir avec un zèle patient les documents, les inscriptions, les actes publics (1). Angelo Fumagalli tira des archives de son monastère de Saint-Ambroise, à Milan, de précieux documents, et donna une *Diplomatique,* ainsi que les *Dissertations longobardes-milanaises.* Canciani publia les *Lois des barbares* sans s'assurer de leur authenticité. Gabriel Lancellotti, de Palerme, se livra au même travail pour les monnaies et les inscriptions siciliennes (1769); Marc Fantuzzi réunit huit cent soixante-cinq documents sur l'histoire de Ravenne au moyen âge.

Le grand ouvrage de Muratori : *Rerum italicarum scriptores,*

(1) Ainsi nous citerons Giulini pour Milan, Frisi pour Monza, Corner pour l'Église vénitienne, Rossi pour le territoire d'Aquilée, de Giovanni et de Gregorio pour la Sicile, dal Borgo pour Pise, Tiraboschi pour Modène, pour les princes d'Este et les *moines humiliés*; Affò et Paciaudi pour les États de Parme, Fantuzzi pour Ravenne, Bandini pour Florence, Barruffaldi pour Ferrare, Jean-Baptiste Verri pour la marche de Trévise, Pellegrini pour les princes lombards.

avec diverses continuations et dissertations sur les *antiquités du moyen âge*, est d'une importance majeure. Philippe Argellati, qui présida à l'édition de ces ouvrages, compila en outre la *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, travail de pure patience et qui n'est pas complet (1). D'autres voulurent tirer des documents certains principes et un récit coordonné, comme le firent Verci pour les Ezzelins et la marche Trévisane; Maffei pour Vérone; le père Irénée Affo pour la ville et le duché de Guastalla et Parme, avec beaucoup de critique et un style négligé; pour Milan Pierre Verri, qui fit servir le récit à la démonstration de théories préétablies. Joseph Rovelli, dans ses *Discours préliminaires à l'histoire de Côme*, jeta un coup d'œil sur la condition générale de l'Italie. Le chanoine Lupi proclama, dans le préambule du code diplomatique bergamasque, des vé- 1720-1789.
rités qui ont été adoptées depuis.

Le chanoine Rosario de Gregorio, de Palerme, publia les écrivains arabes et les inscriptions cufiques relatives à la Sicile; après la mort de Blasi, qui composa l'histoire civile de cette île, il fut nommé 1753-1809.
historiographe, et sut associer l'érudition et la critique dans son *Introduction à l'étude du Droit public sicilien*, ainsi que dans ses *Observations* sur l'histoire de ce pays. Dominique Scina, son 1756-1837.
compatriote et son élève, physicien et mathématicien habile, écrivit avec érudition l'histoire littéraire ancienne et moderne de son île natale; Napoli Signorelli retraça, dans un livre passionné, les vicissitudes de la littérature et de la science dans les Deux-Siciles.

Le Maltais Joseph Valla se fit un triste renom en publiant le *Recueil diplomatique de Sicile sous le gouvernement des Arabes* (1789); c'était la traduction de documents découverts par lui dans l'abbaye de Saint-Martin de Palerme, et qui traitaient de la domination arabe et normande, au préjudice d'une foule de droits barroniaux, avec des lettres de Robert Guiscard et des Roger qui réservaient beaucoup de priviléges royaux. On découvrit bientôt que tout n'était qu'imposture, et le faussaire, condamné à plusieurs années de prison, dut encore rembourser au trésor les sommes dépensées pour l'impression.

(1) On l'a accusé d'avoir été le plagiaire de Jean André Irico, de Trino, son collègue à la bibliothèque Ambroisienne. La même accusation de plagiat a été dirigée contre Beccaria à l'égard de Verri, contre Foscarini à l'égard de Gozzi, contre Denina à l'égard de l'abbé Costa d'Arignano. On a dit aussi que Savioli n'aurait été que l'éditeur des *Amours*, ce qui fut répété par Monti au sujet de la *Bassvilliana*. Ce sont là les dernières ressources de l'envie quand elle ne peut nier le mérite.

1731-1813. Le Piémontais Charles Denina, ayant attaqué dans une comédie les méthodes d'enseignement, fut expulsé de sa chaire par les jésuites, et acquit ainsi de la réputation. Ses *Révolutions d'Italie*, que le roi Charles-Emmanuel III voulut faire imprimer malgré la censure, sont la première histoire complète de ce pays. Mal racontée, mais exacte dans les faits, elle offre assez de pénétration dans la manière d'envisager les causes et leurs conséquences; pleine de digressions, selon l'habitude du temps, elle est plus religieuse et moins philosophique que l'époque ne le comportait. François Settimani fut persécuté par Cosme III et relégué dans divers lieux, pour avoir écrit plusieurs choses contre les Médicis et fait imprimer à Cologne les histoires de Varchi et de Nardi. Banni à perpétuité de la Toscane, il demanda à y rentrer après trente ans d'exil; il obtint cette grâce en 1744, et c'est alors qu'il écrivit la chronique des vertus et des vices des Médicis, dont il parle avec une acrimonie scandaleuse; ce travail resta inédit. Le grand-duc Léopold chargea Riguccio Galluzzi d'écrire l'histoire de la principauté Médicéenne, mais surtout afin qu'il exposât les querelles avec la cour romaine; il lui fit ouvrir les archives.

1748-1815. Charles-Antoine Marin, de Brescia, choisit un fort beau thème dans l'*Histoire civile du Commerce des Vénitiens* (1798); c'est un ouvrage important et riche, bien qu'il ne soit pas toujours
1759-1829. exact. Jacopo Filiasi, auteur d'un ouvrage intitulé : *Dei Veneti primi e secondi*, donne, à l'appui de l'histoire, des observations géographiques et naturelles, auxquelles il en ajoute d'autres sur le commerce et les arts de Venise.

Melchior Delfico, dont nous avons déjà parlé, soutint, en s'efforçant d'éclaircir les antiquités d'Adria Picena, que l'ancienne civilisation italique avait été indigène; que les Tyrrhéniens et les Pélasges n'étaient qu'un seul et même peuple. Dans sa préface de l'*Histoire de Saint-Marin* (1805), il avait dit que l'histoire est « contraire aux progrès de la morale en nous faisant toujours voir les annales de la vertu en disproportion avec les volumineux journaux du vice et de l'erreur ». Il développe ensuite cette thèse dans les *Pensées sur l'incertitude et l'inutilité de l'histoire* (1806), où il répète les objections de l'école encyclopédique contre cette science. Il a laissé inédit un *Essai philosophique sur l'histoire du genre humain*, où, admettant la sociabilité comme naturelle, il recherche, d'après des idées générales assez solides, les premières formes civiles, la formation des gouvernements et l'origine des cultes.

Le P. Jean-Baptiste Martini, de Bologne, fit l'*Histoire de la Musique*; mais il se borna à celle des Hébreux et des Grecs. Détestant la mollesse de celle de son temps et surtout de la musique d'Église, il insista pour qu'elle fût ramenée à la simplicité qui doit en être le caractère. 1706-1784.

Le marquis François Ottieri, Florentin, qui avait été page de Cosme III, retraça les guerres dont l'Italie fut le théâtre à l'occasion de la succession d'Espagne; mais il laissa son ouvrage inachevé. Castruccio Buonamici, de Lucques, raconta dans un latin élégant la guerre des Autrichiens et de Charles III; il l'écrivit dans un esprit hostile aux premiers, contre lesquels il avait combattu. Ange Fabroni, de Florence, composa en latin vingt volumes de Vies des Italiens illustres, ouvrage continuellement cité par ceux qui veulent se donner les airs de juger par eux-mêmes sans prendre pour cela aucune peine. Fabroni espère « qu'on ne lui adressera pas le reproche d'imprudence pour dédier à Joseph II » la Vie de Laurent de Médicis et d'autres membres de cette famille; il promet de ne négliger aucun soin pour que le journal des gens de lettres « soit jugé digne du prince auquel il était dédié ». 1725.

Marco Foscarini, qui fut doge de Venise la dernière année de sa vie, observa la politique différente des cours près desquelles il fut envoyé comme ambassadeur, et donna des renseignements pleins de sens sur chacune d'elles. Son *Histoire secrète de la cour de Vienne* (1) est surtout curieuse. Son autre *Histoire de la Littérature vénitienne*, qu'il ne termina point, est très-riche en documents, mieux écrite et rédigée avec plus de critique (2). 1695-1763.

(1) « J'ai composé à Vienne l'*Histoire secrète de l'empereur Charles VI*. Cet ouvrage a pour but de démontrer les désordres nés dans cette cour par l'introduction d'un gouvernement composé d'Espagnols, beaucoup ayant suivi ce prince quand il quitta l'Espagne pour venir prendre la couronne impériale. On y découvre les raisons pour lesquelles l'empereur aima tant les Espagnols, et principalement les Catalans, au point d'amener avec lui une infinité de ces gens à Vienne, d'en former le conseil d'Italie et de leur accorder des pensions et autres libéralités. On y trouvera le récit des animosités qui en résultèrent dans la cour entre les deux factions allemande et espagnole, les moyens de corruption, les profusions, les désordres de l'administration des finances et autres vices qui altérèrent le gouvernement et affaiblirent tellement les forces de la maison d'Autriche que, au début de la guerre de 1733, lors de la mort du roi de Pologne Auguste, la puissance autrichienne ne soutint pas à beaucoup près l'opinion qu'avaient conçue d'elle toutes les cours, faute de connaître suffisamment les plaies qui l'avaient minée à l'intérieur. » *Archivio istorico*, t. V, p. XVII.

(2) Tartarotti, avec qui il s'était brouillé, ayant préparé une critique de cet ouvrage, non-seulement Foscarini en fit défendre l'impression par la censure de

Just Fantanini, du Frioul, dont le zèle pour la défense des droits pontificaux alla jusqu'à lui attirer la désapprobation de Rome, eut de vifs débats avec plusieurs littérateurs; il donna l'*Histoire de l'Éloquence italienne* (1706), où il y a plus d'érudition que de solidité dans les jugements. Angelo Quirini, évêque de Brescia, où il fit élever une cathédrale, publia des éclaircissements sur la littérature de cette ville au quinzième siècle; il mit au jour les lettres de Reginald Polo et la Vie de Pie II, indépendamment de différents ouvrages de controverse (1). On compte au nombre des meilleurs chronologistes Édouard Corsini, qui éclaircit d'une manière qui n'a point été surpassée les fastes attiques, les olympiades (2) et la série des préfets de Rome.

1695-1756. Xavier Quadrio fit l'*Histoire et la Raison de toute Poésie*, qu'il définit « la science des choses humaines et divines exposée à un peuple en images, exprimée par des mots associés métri-

Venise, mais il obtint de Marie-Thérèse qu'il fût enjoint à la haute chambre du Tyrol d'en suspendre la publication.

(1) Voltaire lui adressa plusieurs fois des louanges, entre autres dans cette strophe, plus niaise encore que profane :

« C'est à vous d'instruire et de plaire ;
« Et la grâce de Jésus-Christ
« Chez vous brille en plus d'un écrit
« Avec les trois grâces d'Homère. »

(2) Une question soulevée en 1700 a été remise sur le tapis et agitée à l'occasion de cet ouvrage par un astronome distingué et par un érudit, à savoir si le siècle commence avec l'année 100 ou l'année 101. Presque tous les journaux d'alors y prirent part. Les uns veulent que l'année 1700 ait été la première du dix-huitième siècle, les autres la dernière du dix-septième. Dans le nombre se distinguèrent Mallemans, Messanges, l'avocat Délaissement, un bachelier en théologie, anonyme, et plus tard le minime provençal Dominique Magnan. Délaissement soutenait qu'on n'avait commencé l'ère 100 qu'après 100 ans accomplis, erreur qui ne pouvait être corrigée qu'en déclarant que le dix-septième siècle finissait au 31 décembre 1699, sans quoi l'on raccourcirait l'ère chrétienne. Les adversaires faisaient commencer cette ère avec l'an premier, et finir en conséquence le premier siècle avec le dernier jour de l'année 100. Il s'agissait au fond de savoir si Denys le Petit partait de l'année que les mathématiciens appellent zéro, ou de celle qu'on appelle communément l'an premier. Denys fait naître le Christ le 25 décembre de l'année zéro; mais en général on suppose qu'il aurait laissé les huit premiers jours de la vie du Sauveur hors de l'ère, pour la faire commencer seulement avec l'an premier. L'opinion de ceux qui mettent l'origine d'un siècle au commencement de l'année séculaire se trouve appuyée par la dénomination italienne de *trecento*, *secento*, etc., et de *cinquecentisti*, *settecentisti*, donnée aux siècles et aux hommes. Or, cette dénomination ne pourrait subsister si l'année 300 devait cesser d'appartenir au siècle nommé *trecento*. Mais c'est là une opinion banale.

quement ; » il prend pour règles l'autorité, l'usage, la raison. Le même sujet avait été abordé par Muratori dans la *Parfaite Poésie* ; mais ce dernier s'attache à la cause, tandis que Quadrio vise au sujet de la poésie ; l'un l'emporte dans la théorie, l'autre dans la finesse des observations sur la forme et dans les choses d'érudition.

Beaucoup des jésuites expulsés de l'Espagne se rendirent en Italie, où ils acquirent le droit de cité littéraire en écrivant sur des sujets indigènes et dans la langue du pays. De ce nombre fut Jean Andrès, de Valence, qui, dans l'*Origine et Progrès de toute Littérature*, hasarda des jugements qui s'écartaient de la route battue, et fit connaître les Arabes, pour lesquels il était passionné ; mais à la fin de ces volumes laborieux il se trouve qu'on a peu profité, attendu qu'il ne fournit pas au lecteur, à l'aide d'exemples, le moyen de juger par lui-même.

Jérôme Tiraboschi, de Bergame, homme d'une immense érudition, d'un cœur excellent, animé des meilleures intentions, éclaircit, dans l'*Histoire de la Littérature italienne* (1772-82), des points difficiles, détermina les dates, restitua les ouvrages à leurs véritables auteurs, et lut avec conscience ceux dont il parlait ; mais il ne s'en inspira point. Il ne fait pas connaître leurs opinions ni leur mérite relatif ; jamais il ne porte un jugement de son chef ; il morcelle les sciences et les auteurs ; il confond le génie avec la médiocrité, sans jamais s'élever à ce point de vue critique d'où l'on saisit l'unité harmonique et la signification réelle des œuvres d'un écrivain. Il s'ensuit qu'il arrive à un résultat directement opposé à celui qu'il avait annoncé, en disant qu'il voulait « écrire sur la littérature, et non sur les littérateurs de l'Italie ». Plusieurs écrivains prirent à tâche de le combattre avec une acrimonie qu'il ne méritait pas, et le bon bibliothécaire se plaignait de ce mode d'attaque sans y riposter ; souvent il s'avoua en faute, mais avec la mollesse d'un homme qui flotte entre deux opinions ou qui juge comme la meilleure la dernière qui s'offre à lui (1). Son ouvrage fournira toujours d'excellents matériaux. Tiraboschi. 1731-1794.

Jean-Marie Mazzuchelli, de Brescia, conçut l'idée d'un dictionnaire des hommes de lettres, anciens et modernes, de l'Italie ; il ne termina que l'A et le B. Chacun de ses articles peut être considéré comme complet ; mais là encore l'ordre alphabé- 1717-65.

(1) « Je regrette de ne pouvoir répondre à leur politesse en leur donnant raison à tous deux. » III, 434.

tique a l'inconvénient d'isoler l'homme de ses contemporains; de plus, l'auteur ne s'étend pas dans ses jugements particuliers, et s'arrête sur les détails biographiques sans importance, tandis qu'il ne songe pas à donner une idée des ouvrages. L'*Essai sur l'Art historique*, de Galeani Napione (1773), reproduit les idées des écrivains français, notamment de Rapin, de D'Alembert et de Hénault.

1753-98. Nous aurons à parler, en nous occupant des sciences, de plusieurs autres Italiens; nous ne passerons pas ici sous silence Bertola, auteur d'une *Philosophie de l'Histoire*, en raison même de ce que ce titre a de présomptueux. Rabaissant les Anglais et les Français, il croit que les méthodes les plus sûres sont celles des Italiens, qu'à vrai dire il ne définit pas. Dans son premier livre, il traite des causes; dans le second, des moyens; dans le troisième, des effets. Or, il appelle causes les climats, les institutions, les religions, les gouvernements, les usages, la politique; ce sont des amplifications sur les thèmes connus de Machiavel, de Bodin, de Montesquieu. Les moyens sont d'autres causes secondaires, comme les guerres, le commerce, les colonies, les arts et les sciences, les caractères; toutes choses qui viennent pêle-mêle et qui servent de titre à de petits chapitres composés de vagues réflexions. L'auteur examine dans les cinq chapitres de l'*Analyse des effets* les époques florissantes, les conquêtes, la décadence, les révolutions et les ruines. Il termine en proclamant la perfection actuelle des systèmes politiques, qui garantit désormais les peuples contre tout bouleversement; selon lui, peu de réformes restent à accomplir, et elles s'opéreront paisiblement. Quant à une révolution, l'*Europe n'a plus à la redouter*. C'était en l'année 1787 que Bertola s'exprimait ainsi.

CHAPITRE XXXII.

ÉRUDITION. ARCHÉOLOGIE. NUMISMATIQUE.

1760. Il ne manqua pas d'hommes laborieux pour cultiver la langue latine, surtout en Italie et en Allemagne. Le Padouan Jacob Facciolati sut, plus que tout autre, la posséder dans sa pureté; il écrivit les *Fastes de l'Université de Padoue*, mais pauvrement,

et commença le *Lexique de la Latinité*, terminé ensuite par Égidius Forcellini de Fenner, né sur les bords de la Piave.

Les jésuites eurent des latinistes distingués. Jérôme Lagomarsini travailla toute sa vie à préparer une édition de Cicéron; 1698-1773.
mais il ne trouva personne pour avancer les frais ; il donna, avec des notes étendues, celle des *Épîtres* de Jules Poggiano. Raguse, toujours renommée pour ses latinistes, produisit Benoît Stay, Charles Nocetti, Boscowitch, qui s'escrimèrent en vers sur les philosophies cartésienne et newtonienne, sur l'arc-en-ciel, sur l'aurore boréale et les éclipses; Bernard Zamagna, qui traduisit l'Odyssée, Hésiode et d'autres encore; Raymond Cunich, qui donna une version latine de l'Iliade, dont le style est laborieux et pur, excellent homme, qui animait la jeunesse, avec laquelle il applaudissait et versait des larmes.

Nicolas delle Laste fut un poëte latin plein de délicatesse; 1785.
mais César Cordara, qui publia sous le nom de Quintus Sextanus des discours contre les faux érudits, puis des églogues militaires et d'autres compositions, se fit une plus grande réputation que l'autre. Le Florentin Ange d'Elci, auteur de satires italiennes remplies de force, écrivit peut-être mieux en latin que dans son idiome natal. Étienne Morcelli, de Brescia, resta sans rivaux dans l'inscription latine, dont il donna à la fois l'exemple et le précepte.

Les *Exercices sur Vitruve*, par Jean Poleni, aidèrent à l'in- 1787-1821.
telligence de cet auteur. Le docteur Bianconi écrivit des lettres sur le grand cirque et d'autres sur Celse, qu'il prétendait, avec plus de bizarrerie que de fondement, contemporain 1781.
d'Auguste; il a laissé en outre le récit de ses voyages en Allemagne. Monseigneur Guarnacci, de Volterra, rassembla un musée d'antiquités nationales, et prétendit attribuer à son pays, dans les *Origines italiques*, le berceau de la civilisation. Le Turinois Paciaudi réunit des antiquités chrétiennes ainsi que différents objets trouvés dans Velleia. Il contribua à la création de l'université de Parme et de la bibliothèque de cette ville; on lui doit aussi l'histoire de l'ordre de Malte. On prêtait en même temps aux antiquités sacrées l'attention qu'elles méritaient; nous avons déjà fait mention des ouvrages de Boldetti, Bottari, Mumachi, Buonarotti, Marangoni, Ciampini.

Jean-Baptiste Passeri s'occupa utilement des antiquités étrusques, et surtout des tables eugubines et de la langue étrusque; mais il ne se tint pas toujours en garde contre les élans de son imagination. Monseigneur Marini commenta les actes des frères

Arvales et les papyrus concernant diverses parties de la science archéologique.

1684-1771. Alexis Symmaque Mazzocchi, de Padoue, qui passa pour un prodige d'érudition, donna des éclaircissements sur l'admirable amphithéâtre de sa ville natale et sur plusieurs autres sujets, mais principalement sur les deux tables d'Héraclée. Il composa de l'ensemble de ses leçons sur la Bible, dans l'université de Naples, son précieux *Spicilegium Biblicum*. Louis Lanzi s'occupa des anciens Étrusques, en rapportant tout à des origines grecques; mais on lit principalement son *Histoire de la Peinture*.

1691-1757. Dempster avait commencé un musée étrusque; mais de nouvelles découvertes fournirent au sénateur Philippe Buonarotti de nombreuses additions à cet ouvrage. Initié par lui à cet étude, l'helléniste Gori s'en éprit au point de tout voir chez les Étrusques, et l'origine des arts et des différents usages de la vie sociale. Il rendit de grands services à l'archéologie et à l'épigraphie. Jean

1697-1770. Lami, du val d'Arno, homme d'une érudition étendue, l'aida utilement dans ses travaux. Il défendit contre Leclerc et les sociniens la décision du concile de Nicée concernant le *Logos* (*De recta Patrum Nicenorum Fide*, 1730); il démontra, dans le livre intitulé *De Eruditione Apostolorum*, que ces hommes simples étaient trop ignorants pour avoir tiré de Platon l'idée de la Trinité; s'étant pris de querelle avec les jésuites, il les harcela dans des satires latines et italiennes qui n'ont aucune valeur. Il se prépara de pires démêlés par ses *Nouvelles littéraires* (1740), journal qui paraissait toutes les semaines, et dont la hardiesse fut poussée si loin qu'il fut supprimé. Lami publia, dans les *Délices des Érudits toscans*, plusieurs documents précieux de la bibliothèque Riccardiana, et il se proposait d'écrire l'histoire de l'Église d'Orient; mais il n'en vint pas à l'exécution. Tieschfein s'occupa des vases étrusques.

De nombreuses découvertes vinrent de toutes parts réveiller le goût des antiquités. Indépendamment d'Herculanum et de Pompéi, les temples de Pestum furent retrouvés, en 1752, dans une forêt; on exhuma aussi en 1761 les ruines de Velleia, ville détruite au quatrième siècle, sur le territoire de Plaisance. Les princes, les papes dégageaient à l'envi la villa d'Adrien, et retrouvaient d'autres débris antiques; d'Hancarville, Wheler, Choiseul-Gouffier, Spon, Revet, Stuart, etc., mettaient en lumière les arts de la Grèce; Chardin, Norden, Pokocke, Niebühr, ceux de l'Arabie, de l'Égypte et de Palmyre.

En 1726 fut fondée l'Académie de Cortone, dont les travaux

sont consacrées à l'étude de la civilisation étrusque ; en 1730, celle de Florence, appelée la Colombaria, également destinée à l'étude des antiquités, indépendamment de l'Académie Herculanienne. Déjà l'archéologie cessait d'être un objet de curiosité, une lice ouverte à une érudition ennuyeuse et à des arguties hypothétiques ; elle apprenait à laisser à l'écart les observations accessoires qui ne naissent pas de l'inspection des monuments mêmes et ne servent nullement à l'expliquer ; enfin, elle cessait d'accumuler de vaines citations, mais tâchait d'interpréter, à l'aide de la philosophie, les religions, la politique, la civilisation.

Winckelmann, fils d'un cordonnier du Brandebourg, dénué de ressources, mais passionné pour l'étude, parvint enfin à visiter Rome, où la protection des cardinaux Archinto et Albano lui ouvrit la voie dans laquelle il sut se faire un nom immortel, jusqu'au moment où il périt assassiné à Trieste. Dans un temps où l'archéologie ne s'occupait encore que d'érudition, Winckelmann la dirigea sur les arts du dessin, dont il publia une histoire (1764), en prenant ce nom dans le sens grec de système et en s'attachant à l'essence de l'art, mais non aux vicissitudes des artistes. Il faut voir dans sa préface les erreurs grossières de ses prédécesseurs : conjectures téméraires, ouvrages récents acceptés pour anciens, assertions fondées sur des rapprochements maladroits, descriptions faites bien moins pour l'instruction que pour l'agrément, bévues de voyageurs observant en poste, erreurs commises par les dessinateurs.

Winckelmann. 1717-1768.

Winckelmann vit les choses de ses propres yeux, et dans sa pensée l'étude de l'antiquité n'était pas digne du sage si elle ne tendait à épurer le goût et à éclaircir l'histoire de l'humanité. Il est vrai qu'il tombe dans quelques erreurs de fait, qu'il procède avec peu d'ordre, qu'il affecte l'érudition dans la description des monuments, et que cet air d'inspiré qu'il prend parfois ne lui sied pas toujours ; on est séduit néanmoins par son enthousiasme pour le beau, et par une éloquence qui rivalise avec la pensée de l'artiste. Le comte de Caylus, qui suivit aussi cette voie, le cédait autant à Winckelmann en érudition qu'il lui était supérieur comme artiste ; mais il se fatigua à de petits travaux, tandis que Winckelmann eut occasion d'en exécuter de grands. Il ne vit dans l'art antique que le côté industrieux ou voluptueux, et la manière dont il copia les monuments montre qu'il n'en connaissait pas l'importance. Ce fut lui qui enseigna à séparer les bronzes des marbres, et à les disposer selon les temps, les lieux, les sujets ; ce qui permit à Winckelmann de faire d'heureux rapprochements et des hypothèses raisonnées.

1692-1765.

Heyne. 1729-1812. Le Saxon Christian Heyne serait demeuré tisserand comme son père, sans les trois sous par semaine que paya son parrain pour qu'il reçut les leçons d'un maître d'école ; il fut ensuite secouru par d'autres, et il put ainsi, en gagnant toujours laborieusement son pain, devenir un latiniste distingué. Placé comme copiste dans la bibliothèque du ministre Brühl, avec cent écus de traitement, la guerre de Sept Ans le soumit à de dures épreuves ; lorsqu'elle cessa, il fut appelé comme professeur à Gœttingue, où il commença à se faire un nom en expliquant les auteurs, non pas avec les minuties philologiques et de pure érudition qui étaient alors en usage, mais en cherchant à en faire comprendre la poésie, le goût, les beautés. A partir de ce moment il apprit à considérer la mythologie comme un dépôt de symboles, l'assemblage des traditions de peuples de temps divers ; enfin, il rechercha les altérations qu'elles avaient subies dans leur idée primitive, de manière à les faire servir de supplément à l'histoire.

Heyne étudia les monuments avec moins d'imagination que Winckelmann, mais avec plus de jugement et de connaissance des textes : en conséquence, se fondant sur des notices positives, et non sur de brillantes hypothèses, il corrigea de nombreuses erreurs historiques commises par Winckelmann, concernant les époques des arts, et réfuta les motifs qu'il avait assignés à leurs progrès ou à leur décadence. Il s'appliqua aussi à étudier, autant qu'on pouvait alors, les monuments étrusques, et mieux encore les monuments byzantins. Ses précieuses éditions de *Tybulle* et surtout de *Virgile* le laissèrent sans rivaux. Il sut écarter de l'Académie de Gœttingue, devant laquelle ses dissertations éclaircirent différents points douteux, l'esprit de dispute et les subtilités modernes ; cette académie lui fut redevable d'une réputation qui la protégea contre la fureur des armes.

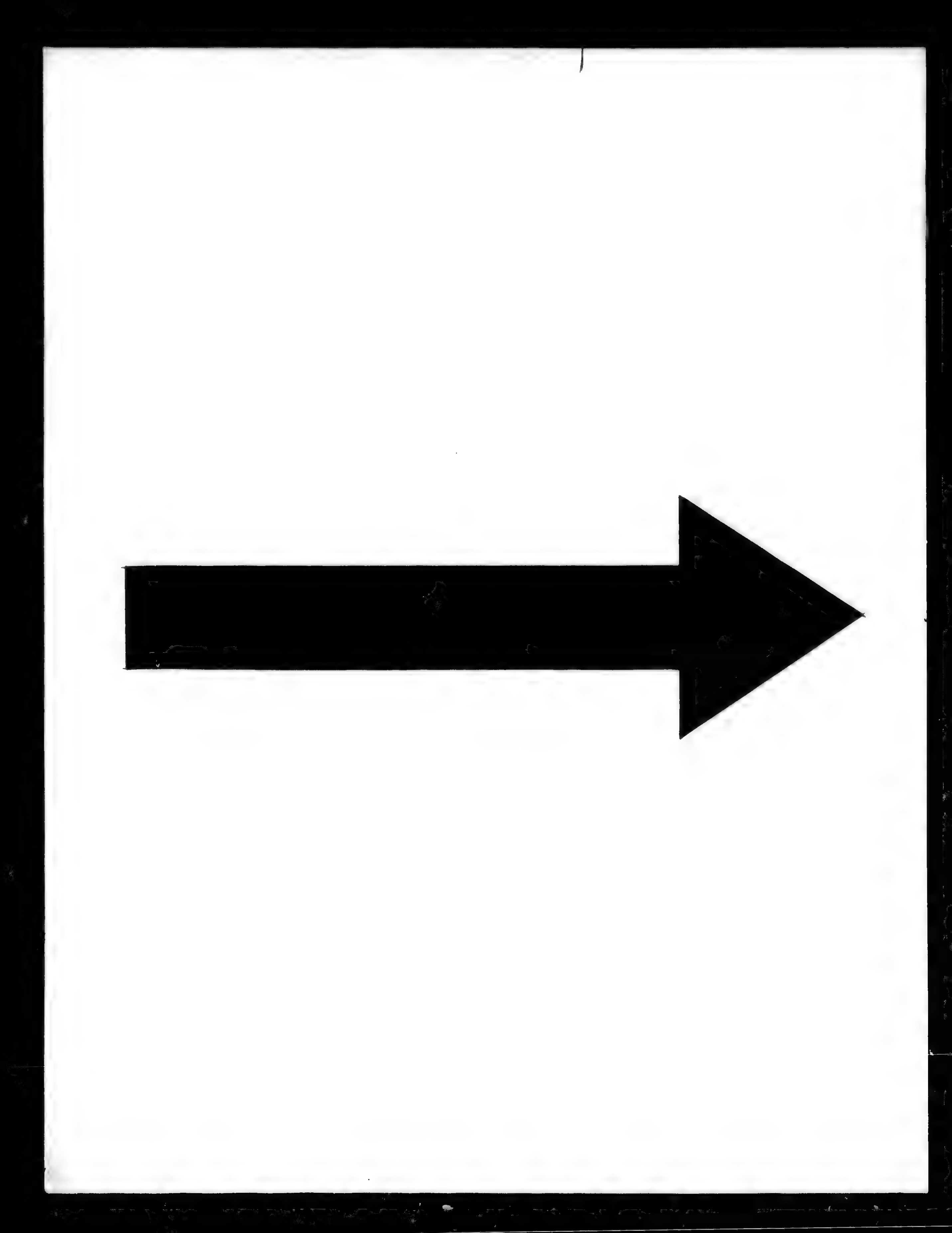
Mais il fallait un esprit qui, embrassant tout l'ensemble de l'art, parvînt à approfondir le sujet, le temps, le mérite de chaque travail, à suivre les vicissitudes du goût et à lire dans les monuments l'histoire de l'homme, des religions, de la politique, de la civilisation ; c'est ce que fit Ennio Quirino Visconti, de Rome. Doué dès son enfance d'une mémoire prodigieuse, il eut bientôt amassé un trésor de connaissances qui lui permit de parcourir l'antiquité d'un coup d'œil. Lorsque les feuilles d'Herculanum et de Pompei portaient les esprits vers ce genre d'études, Clément XIV résolut d'acheter les richesses archéologiques éparses et d'en faire chercher de nouvelles ; Visconti fut mis à la tête du musée qui reçut le nom de ce pontife, et que Pie VI enrichit avec magnificence. Il

Visconti. 1751-1818.

y consacra l'appartement du Vatican contigu à la cour des Statues, qui fut alors entourée d'un portique; dans la description qu'il en fit, Visconti évita cet air de mystère, ces ambitieuses digressions alors trop à la mode, et il exposa avec clarté, en se bornant à ce qui était particulier à chaque ouvrage. Il conçut l'idée de classer dans les monuments d'abord les divinités du ciel, de la mer, de la terre, des enfers; puis les héros, l'histoire ancienne et romaine, les sages, les philosophes, les savants, enfin ce qui concerne l'histoire naturelle, les usages, les arts; chaque classe est distribuée selon l'époque et le mérite des ouvrages.

Il décrivit ensuite les tombeaux des Scipions déterrés en 1780, les ruines de Gubbio exhumées par les soins du prince Borghèse, en un mot tout ce qui apparaissait alors de nouveau et tout ce qui avait été mal interprété en fait d'antiquités. Lorsque la France eut enlevé à l'Italie ses richesses artistiques, Visconti fut appelé à Paris en qualité de conservateur du Musée des Antiques, qu'il disposa selon sa méthode. Napoléon fit faire une édition magnifique de l'*Iconographie grecque et romaine*, collection des portraits authentiques qu'il avait commandée à Visconti, et l'offrit en présent aux personnes que lui indiqua l'auteur, genre nouveau et délicat de générosité.

Les études orientales, que l'on cultive dans un but religieux, se bornaient alors à l'hébreu et à l'arabe, langues pour lesquelles les papes cherchèrent toujours à faire instituer des cours dans les universités. Le concile général de Vienne (1211) en imposa la fondation pour former des missionnaires destinés à prêcher les juifs et les musulmans: autre fait à opposer aux réformateurs du seizième siècle, qui prétendaient que la *langue hébraïque* était abolie chez les chrétiens et le texte original de la Bible inabordable pour eux. Il est vrai que les questions soulevées par la Réforme accrurent le nombre des orientalistes, même hors de l'Italie et des rangs du clergé. Ainsi Guillaume Postel publiait à Paris, en 1538, les alphabets des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque, samaritaine, arabe, indienne (*éthiopienne*), grecque, géorgienne, serve, illyrienne, arménienne, latine (*Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio ac legendi modus longue facillimus*): tentative hardie, quoique fausse et systématique, de ramener plusieurs langues à l'unité, et qui devançait la philologie comparée. Conrad Gessner faisait connaître en 1565, dans le *Mithridate,* cent trente langues et dialectes, et donnait vingt-deux versions de l'Oraison dominicale, avec de nombreux rapprochements.



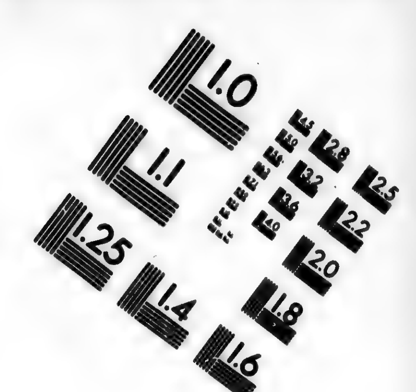
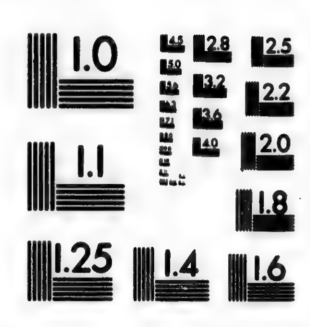
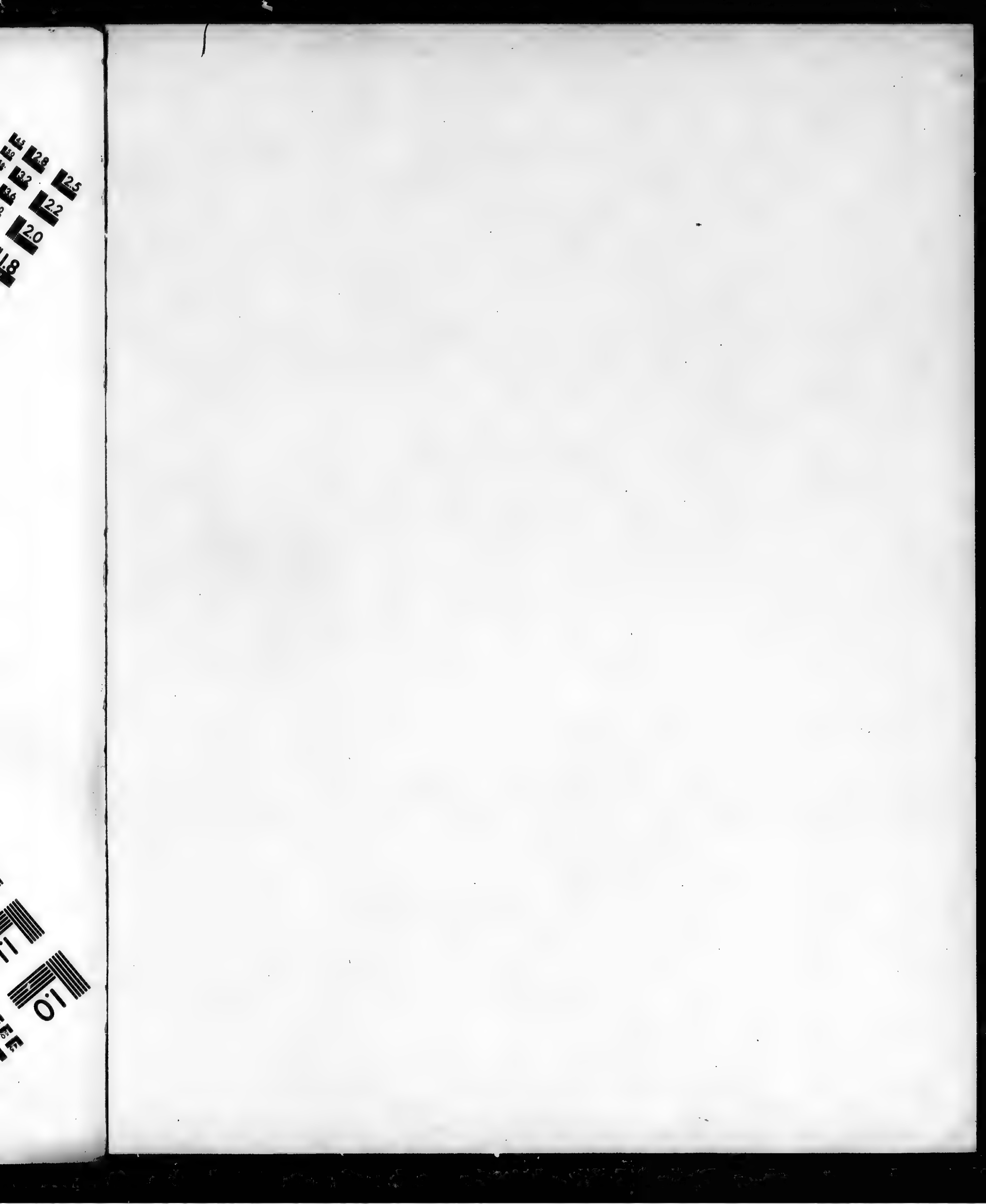


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



L'*Introduction aux langues chaldéenne, syriaque et arménienne*, d'Ambroise Lonsilino (1539), et le commentaire *De Ratione communi omnium Linguarum et litterarum*, du Suisse Bibliander (Buchmann), en 1548, tendent au même but. Le cardinal de Richelieu faisait acheter par Brèves, ambassadeur à Constantinople, de très-beaux caractères orientaux pour l'Imprimerie royale, et mettre sous presse plusieurs livres à l'usage des missionnaires. Le Français Claude Duret (*Trésor de l'histoire des Langues de cet univers*; 1613) traitait de l'origine, de la beauté, de la perfection, de la décadence, des changements et des modifications de quarante-cinq idiomes, et mentionnait des faits extrêmement curieux, bien que parfois inexacts. Samuel Bochart (*Geographia Sacra*; 1675) recherchait avec une grande richesse de connaissances l'origine des peuples, et en suivait la dispersion. Les travaux de David Michaëlis, professeur de Gœttingue, sur l'exégèse biblique, sont aussi à remarquer. Georges Corniger donna, en 1629, l'*Harmonie des Langues grecque, hébraïque, latine, germanique*; L. Thomassin, de l'Oratoire, voulait les ramener toutes à l'hébreu (1). Des dictionnaires javanais et malais étaient publiés à Amsterdam, et le grand orientaliste Erpenius donnait une grammaire arabe, qui resta la meilleure jusqu'à celle de Sacy.

Nous citerons en Angleterre, outre les hébraïsants, Pokocke, traducteur d'Aboulfarage, et Hyde, qui traita de la religion des Persans.

En Italie, Grégoire XIV avait fait fondre des caractères orientaux et imprimer plusieurs ouvrages. Clément XI acheta un grand
1768. nombre de manuscrits orientaux d'Abraham Échellense, et d'autres manuscrits arabes, cophtes, éthiopiens de Pierre della Valle; il fit dresser par Joseph Simon Assemani, natif de Tripoli, qui avait toujours vécu à Rome parmi les Maronites, le catalogue des manuscrits syriaques et arabes de la Vaticane (*Bibliotheca Orientalis*), et lui commanda divers travaux d'érudition orientale. Adler s'appliqua aux antiquités cufiques, de même que Menter et Mingarelli aux antiquités cophto-memphitiques. L'*Œdipus ægyptiacus*, du jésuite allemand Kircher, publié à Rome (1652) arrêta le premier l'attention sur les hiéroglyphes, qu'il disait inventés par les prêtres pour tenir leurs doctrines cachées, et qu'il se vantait, avec charlatanisme, de pouvoir expliquer. Jablonski, son com-

(1) *Méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement la grammaire ou les langues en les réduisant toutes à l'hébreu*, 2 vol. in-8°, Leyde, 1693.

patriote, le continua dans le *Panthéon égyptien* (1750), où il exposa, d'après l'idée de l'Anglais Wilkins, le système religieux des Égyptiens, en interprétant, à l'aide du cophte, les noms des divinités, tandis que de Guignes prétendait expliquer les hié- 1800.
roglyphes à l'aide du chinois. Georges Zoega, qui s'était passionné pour le grec et les antiquités à l'école de Heyne, ayant quitté le Jutland, sa patrie, pour se rendre à Rome et embrasser le catholicisme, mit en ordre les manuscrits du musée Borgien, fit imprimer les médailles égyptiennes, et fut chargé par Pie VI de décrire les obélisques de Rome; mais les découvertes postérieures sont venues lui donner un démenti. Il avait étudié la langue cophte et soupçonné l'existence d'un élément phonétique dans la langue sacrée.

Les jésuites avaient fait connaître la langue chinoise en traduisant les livres canoniques et quelques-uns des chefs-d'œuvre littéraires de cet empire. Les pères Gaubil, Amyot, Prémare rendirent de grands services; la *Notitia Linguæ Sinicæ* de Prémare, traité de littérature chinoise, tiré d'un grand nombre d'exemples, est ce qui a été publié de mieux jusque ici par les Européens. Fourmont, avec l'aide d'un jeune Chinois et par l'ordre de Louis XIV, publia un dictionnaire et une grammaire de cette langue, ouvrages pour lesquels il fit graver cent mille types; il rassembla en outre un grand nombre de livres indiens et chinois. Fréret, son élève, érudit universel, annota trente-deux dictionnaires, en classant les langues et en recherchant leur origine, leurs rapports, leur génie grammatical : travail dont il s'aida pour sa *Dissertation sur les principes généraux de l'art d'écrire*. Le P. Gerbillon fit connaître le premier en Europe la langue mandchoue (*Elementa Linguæ Tartaricæ*).

Le Danois Ziegenbald publia, en 1647, une grammaire tamoule; l'Italien Beschi composa dans cette langue des ouvrages destinés à répandre le christianisme; le P. Pons donna, en 1740, la première notion du sanskrit, en admirant l'analyse grammaticale des brahmines et en se montrant versé dans leur philosophie. Quelques missionnaires acquirent une connaissance si approfondie de l'idiome indien, qu'ils purent composer en sanskrit l'*Ezour Vedam*, au point de le faire prendre aux encyclopédistes pour un livre original qui remontait à dix mille ans. D'autres donnaient connaissance des opinions de ce pays.

Le P. Giorgi fournit des renseignements précieux sur l'Asie centrale dans l'*Alphabetum Thibetanum* (1762), parce qu'ils étaient les premiers. L'Europe n'eut pas d'autre livre sur cette matière

jusqu'à la grammaire de Schrœter, en 1826, et à celle de Cosma de Koros en 1834, qui vaut mieux. Étienne Borgia vendait jusqu'à son argenterie pour acheter des objets rares, surtout ceux qui étaient expédiés des pays éloignés par les missionnaires; il en forma un musée à Velletri, et fit imprimer le *Systema Brahmanicum* de Jean Werdin, connu sous le nom de P. Paulin de Saint-Barthélemy, qui révéla des analogies entre le sanskrit et le latin, la parenté du premier avec le zend, et les ressemblances de la mythologie brahminique avec d'autres.

Tandis que les missionnaires étudiaient l'Inde dans un but religieux, les Anglais en faisaient autant dans un intérêt de commerce; la nécessité de connaître les lois et les usages d'un peuple qu'ils voulaient non-seulement conquérir, mais gouverner, les porta à en étudier la langue et la littérature, si riches. Hastings fonda à Calcutta une académie orientale (1784), d'où sortirent les *Institutions d'Akbar* par Gladwin, les *Lois de Manou* par Jones; puis une série de *Transactions*, où Jones, Wilkins, Colebrooke, Prinsep, Wilson donnèrent ce que la littérature et la philosophie de ce pays avaient de mieux. Une réunion se formait à Londres pour répandre les ouvrages les plus importants, bien que le clergé anglais s'opposât à une diffusion qu'il jugeait dangereuse.

1722-84. Court de Gébelin, dans son *Monde primitif analysé et comparé au monde moderne*, voulut, pour montrer les progrès de l'humanité, tirer une grande synthèse des connaissances qu'on avait recueillies. Il ne voit dans la mythologie antique que des symboles de la religion; il tente d'établir une grammaire universelle avec un trop petit nombre de documents, en essayant toutefois de fonder la p[illegible]gie comparée; en traitant de l'histoire naturelle du langag[illegible] l'écriture, il réfute les systèmes précédents, mais sans en donner un bon; reconnaissant l'importance de l'étymologie, il sait distinguer la racine des affixes, et voir que certaines prépositions et désinences, ont ou donnent toujours la même valeur dans toutes les langues. Le petit nombre de connaissances que l'on possédait alors ne lui permettait pas de tirer de ces vérités tout le parti possible.

De Guignes, très-versé dans plusieurs langues, rattacha le premier, dans son *Histoire des Huns* (1756), les vicissitudes de l'Europe à celles de l'extrême Orient, et révéla une foule de nations de l'Asie centrale dont le nom était à peine connu. Anquetil-Duperron, qui avait visité l'Inde pendant la domination française, appliqua l'érudition aux religions, en publiant les livres sacrés de la Perse et l'*Oupanishad* des Brahmines (1771).

L'amour désintéressé de la science portait les Allemands à méditer sur les découvertes des autres et à y appliquer leur critique subtile et hardie; aussi eurent-ils bientôt créé une science nouvelle, la linguistique.

Déjà Leibnis avait émis des idées très-élevées sur la philologie, et reconnu que les langues pouvaient aider puissamment l'histoire des temps reculés, et offraient le meilleur moyen de vérifier la parenté des peuples. Les connaissances positives durent les plus notables progrès aux cinq savants, au nombre desquels se trouvait Niebühr, envoyés en Orient par Frédéric V, roi de Danemark, pour connaître les idiomes, l'histoire, les monuments de l'Arabie et de l'Égypte. Pallas publia en 1786 son *Vocabulaire de toutes les Langues du monde*, et en 1800 l'Espagnol Hervas le *Catalogue des Langues des nations connues*; Adelung fit paraître à Berlin son *Mithridates* en 1804. Pendant que ces écrivains, Fréret et d'autres constataient le parti qu'il était possible de tirer pour notre histoire de celle de l'Orient, les philosophes espérèrent y trouver à l'égard des sciences et de l'humanité des origines en contradiction avec celles qui sont indiquées par la Bible; ils se hâtèrent donc de conclure avant d'avoir vérifié les prémisses.

La numismatique fut aussi ramenée à sa véritable fonction, qui 1710.
est de venir en aide à l'histoire. Ézéchiel Spanheim en avait décrit presque toutes les parties (*De Usu et præstantia Numismatum*); mais on avait fait depuis lui une foule de découvertes. Les savants Mémoires de Vaillant à l'Académie française accoutumèrent cette science à plus de rigueur, surtout pour les séries des souverains. Pellerin étudia les médailles autonomes, c'est-à-dire frappées par des villes ou des États sans nom de prince. Barthélemy en élucida la paléographie avec une érudition plus étendue.

Joseph Eckhel, jésuite autrichien, songea à former un ensemble 1737-1798.
de toute la science numismatique; il fit connaître, dans les *Nummi veteres anecdoti*, plus de quatre cents médailles inédites, et donna à la suite de cet ouvrage le catalogue du cabinet de Vienne, puis la *Doctrina Nummorum* (1792-1798), où la numismatique est embrassée dans son entier. Il adopta l'ordre géographique de Pellerin en l'améliorant, et distribua les médailles romaines selon les fastes, en apportant dans la discussion de la critique, de l'esprit, une érudition étendue et pourtant sans étalage; aussi pourra-t-on corrigerpar la suite quelques erreurs dans son œuvre, y combler des lacunes, mais il sera difficile de lui enlever le premier rang dans ce genre de travail.

1750-1832. Dominique Sestini, de Florence, s'étant adonné tout ensemble à l'histoire naturelle et à la numismatique, rendit à ces deux sciences des services par ses voyages, qu'il poussa jusqu'en Orient, et dont il écrivit le récit. Chargé par le ministre britannique Ainslie de faire une collection de médailles grecques et romaines, il prit beaucoup de goût pour ce genre d'études, et donna la géographie numismatique (*Classis generalis Geographiæ numismaticæ populorum et regum*), et ensuite plusieurs descriptions de musées et de médailles. Il a décrit, en outre, toutes les médailles connues, dans le *Système géographico-numismatique*, en quatorze volumes in-folio, resté manuscrit.

L'ardeur avec laquelle on recherchait les médailles antiques fit naître l'idée d'en fabriquer de fausses. Dès 1565 Jean Cavino, dit le Padouan, habile graveur, associé avec Alexandre Bassiano, en fit de grecques et de romaines, que leur bizarrerie fit rechercher davantage des amateurs. D'autres imitèrent cette fraude, principalement le Parmésan Michel Desrieu, Français établi à Florence, Carteron en Hollande, à Lyon Cogonière, qui contrefit les médailles extrêmement rares des trente tyrans; l'Allemand Werber, mort à Florence, et Beeker, le plus célèbre de tous. Dès lors, ce ne fut pas la moindre tâche du numismate que de distinguer les médailles fausses des vraies.

CHAPITRE XXXIII.

BEAUX-ARTS.

Les beaux-arts forment le pendant de la littérature; ce sont les mêmes erreurs, les mêmes efforts, les mêmes améliorations réalisées à demi. En même temps que cessaient les métaphores du dix-septième siècle, la manie du baroque disparaissait; mais il était remplacé par le genre voluptueux et maniéré, auquel on a donné le nom de *rococo*, genre qui se reconnaît à son dessin tourmenté et serpentant, à ses fantaisies vagabondes, à son Olympe et à ses vallons de Tempé perpétuels; ce qui fait qu'on pourrait comparer cette époque de l'art à la période poétique des Arcades. C'est là ce que demandait, surtout en France, la frivolité des grands seigneurs et des financiers enrichis; c'est là ce qu'il fallait aux débauchés, à ceux que charmait cette manière, à laquelle madame de Pompadour a laissé son nom. Il fallait pour ses petits apparte-

ments de petits tableaux, aux sujets familiers et lubriques; pour des niaiseries pastorales, on abandonnait toute étude de l'histoire, tout travail d'érudition, choses que les philosophes dédaignaient; et l'unique mérite que l'on reconnût était la facilité de la pratique, la promptitude d'exécution. Cette association des trois arts frères, grâce à laquelle ils avaient grandi dans les églises, avait cessé dès le moment où l'on avait fait des tableaux et des statues pour les galeries, au détriment du caractère.

En Italie, la peinture des palais et des églises porta toujours les artistes à plus de largeur; mais les peintres, en copiant la nature, choisissaient mal leurs modèles; ils disposaient leurs compositions d'après certaines recettes, pour ainsi dire, passées en pratique; ils voulaient obtenir un grand relief, et ils le cherchaient à l'aide de contrastes bizarres, à l'aide d'un pêle-mêle de couleurs éclatantes et sans gradations.

C'en était fait du genre des Carraches, et l'école bolonaise avait jeté ses dernières lueurs avec Pasinelli, peintre plein de feu et sans choix dans ses compositions; avec Cignani, qui donna une grande rondeur aux objets, et travailla vingt ans à l'Assomption de Forli, la coupole la plus remarquable de ce siècle. Ils formèrent deux écoles, dont aucune ne s'éleva au-dessus de la médiocrité.

Les Aldrovandini s'appliquèrent à la perspective, mais avec moins de succès que les Galli, de Bibiéna, qui étaient très-recherchés pour les *quadratures*, pour les décors et l'ordonnance des fêtes. Ferdinand écrivit en outre sur l'architecture, et introduisit des innovations dans les théâtres, qui lui durent la magnificence moderne et la facilité des changements de décorations. Parme, Milan, Vienne voulurent avoir des théâtres construits par cet artiste; bientôt les différentes cours appelèrent à l'envi ses fils, son frère François et leurs élèves, ensuite Mauro Tesi, aidé des conseils d'Algarotti. Ce fut ainsi que l'école bolonaise acquit le premier rang dans la perspective, comme elle l'avait eu jadis dans la figure.

L'école génoise, détruite par la peste de 1657, se releva en imitant le Moretto. André Carloni, Piola, Banchero de Sestri, obtinrent quelque réputation, ainsi que Parodi, sculpteur et architecte d'un style varié, dont on admire un salon dans le palais Negroni.

L'académie de Turin, relevée en 1736 par Beaumont, put faire son profit des tableaux flamands dont la galerie royale hérita du prince Eugène; en 1778, elle eut un nouveau règlement, mais non

pas des artistes remarquables. On cite Dominique Olivieri, inépuisable en scènes joyeuses, et Bernardin Galliari, maître habile dans la perspective.

Joseph II disait avoir vu dans Rome deux merveilles : l'amphithéâtre et le premier peintre de l'Europe; il voulait parler de Cignaroli, très-maniéré dans sa couleur, plutôt spirituel que digne dans ses inventions. Lanzi décrit avec complaisance une Sainte-Famille de ce peintre à Parme : saint Joseph y donne la main à la Vierge et à l'enfant Jésus pour passer un petit pont, et l'artiste, afin de faire voir la sollicitude du saint, le représente ne s'apercevant pas que son manteau glisse de ses épaules, et que le bord en baigne dans l'eau : conception digne de Lemene.

Venise cite avec orgueil Canaletto, qui sema partout les vues de son pays natal, et enseigna à faire habilement usage de la chambre optique. Le gouvernement de cette république pensionna des ouvriers pour veiller à la conservation des tableaux et les restaurer, ce qui fut le principe d'un art nouveau. La Rosalba se montra pleine de grâce et de majesté dans la peinture au pastel ; elle mourut aveugle et folle.

Mengs. 1728-79 Raphaël Mengs, né en Bohême, devint à Rome l'artiste le plus renommé. Mais quelle différence de lui aux maîtres de l'art! que son faire brillant diffère du vrai! que de conventionnel dans son dessein et dans ses couleurs! Il paraît qu'il se défiait lui-même des applaudissements dont ses contemporains comblaient sa médiocrité pédantesque et électique ; car il s'appliqua continuellement à apprendre. Azara, son biographe (1), exprimant en cela l'opinion contemporaine, le met au-dessus de Raphaël d'Urbin, auquel il reproche précisément ce qui fait son mérite, c'est-à-dire d'avoir copié la nature, au lieu de reproduire la beauté idéale, qui, selon lui, caractérise les ouvrages de Mengs.

En laissant de côté cette comparaison ridicule, on peut le mettre à côté de Batoni, qui, après avoir étudié à Rome sur Raphaël et les meilleurs maîtres, se fit un coloris varié, transparent, quoique conventionnel ; il mania le pinceau avec habileté, sans avoir toutefois un style à lui, et porta, du théâtre au chevalet, une idée vague et confuse de l'antique, ainsi qu'une manie stérile d'innovation.

Joseph Cades préparait aux admirateurs des classiques d'é-

(1) « Mengs vint au monde pour rétablir les arts. Si la transmigration était chose raisonnable, on pourrait dire que quelque génie de la florissante Grèce s'est incarné en lui. »

tranges railleries en improvisant des dessins dans le style qu'on désirait, dessins que les connaisseurs prenaient pour des Raphaël ou des Michel-Ange, de même que les gens de lettres prenaient pour du génie les contrefaçons ossianiques de Macpherson (1).

Au commencement du siècle, Philippe Juvara, de Messine, n'avait pas de rival dans l'architecture. Le duc de Savoie l'ayant conduit à Turin, qui avait besoin de se relever après tant de guerres, et de venir italienne, en s'embellisant, Juvara y construisit plusieurs édifices. L'église de la Superga, où il se signala surtout, n'offre point cette majesté qui naît d'une pensée grande et simple ; les ornements n'y sont pas employés avec sobriété ; mais on y trouve une grande habileté jointe à une certaine originalité d'inventions bien entendues. Rien ne se faisait en Italie sans qu'on demandât au moins son avis ; il fit ensuite à Lisbonne le dessin du palais et celui de l'habitation du patriarche. Il exécuta d'autres travaux en Espagne, où il avait été chargé de construire le palais du roi, quand il mourut. Riche d'invention et versé dans l'étude des meilleurs modèles, il ne connut point le mérite de la simplicité. Juvara. 1685-1735.

La fontaine de Trévi fait honneur au Romain Nicolas Salvi, qui exécuta en outre un grand nombre de restaurations.

Le peintre florentin Servandoni fut appelé dans plusieurs capitales de l'Europe pour la direction des fêtes et les décorations théâtrales ; voulant ajouter à l'attrait de la musique et de la représentation celui du coup d'œil, il sut associer à la beauté magique la vérité, dont on avait cru jusque-là pouvoir se dispenser. Oppenord allait appliquer à l'église de Saint-Sulpice à Paris, commencée en 1646, une de ces façades fastueuses qu'il avait l'habitude de composer, lorsque Servandoni présenta un modèle tout nouveau, à lignes droites, où les colonnes étaient distribuées régulièrement d'après leurs ordres, et offraient une correction à laquelle on n'était pas habitué depuis longtemps ; toutefois, plus décorateur qu'architecte, Servandoni rechercha l'effet théâtral

(1) Casanova, élève de Mengs, faisait aussi parvenir à Winkelmann, qui les achetait, deux de ces tableaux, comme des peintures antiques d'un grand prix, découvertes dans la campagne de Rome ; et le savant archéologue en donnait une description pompeuse dans son histoire. Charles III fit arrêter comme voleur un individu qui vendait des peintures d'Herculanum devant lesquelles les antiquaires s'émerveillaient, et que les Anglais payaient fort cher ; mais le prétendu voleur prouva que ces fresques étaient de sa façon, et il en exécuta de semblables dans sa prison, au grand scandale des admirateurs de l'antiquité.

sur l'autel où la Vierge reçoit la lumière d'une fenêtre cachée.

1720. En France, Poussin et Puget, les deux meilleurs peintres du siècle précédent, n'avaient pas laissé d'école. Nicolas Coustou apprit la sculpture de Coysevox, qui exécuta beaucoup de travaux pour Louis XIV, dans la vieillesse de ce prince. Il avait rapporté de l'Italie le goût des imitateurs du Bernin, comme on peut le voir dans plusieurs de ses statues qui ornent le jardin des Tuileries. Il fut aidé dans ses ouvrages par son frère Guillaume, dont les chevaux, à l'entrée des Champs-Élysées, sont cités avec éloge.

1698-1762. La manière des Coustou fut exagérée par Jean-Baptiste Lemoine. Bouchardon étudia en Italie, au moment où l'école du Bernin était tombée ; mais, en travaillant pour Mariette, auteur d'un traité des pierres gravées (1750), il sut s'écarter heureusement du goût qui était en vogue ; il critiqua les costumes dénués de vérité qui étaient en usage sur le théâtre. Il travailla à Saint-Sulpice, à la fontaine de Neptune dans le parc de Versailles, et mieux encore à celle de la rue de Grenelle. La statue équestre de Louis XV fut fondue par lui d'un seul morceau ; mais, s'il est moins maniéré que ses contemporains, il n'arrive pas encore à la simplicité.

Le Flamand Michel Stoltz travailla aussi à Saint-Sulpice, dans le style du Bernin. Né à Paris, il avait passé dix-sept ans à Rome, où il fit, dans le Vatican, le saint Bruno refusant la mitre que lui offre un messager du ciel. Pour ne rien dire du reste, n'est-il pas absurde de lui faire refuser le présent d'un ange ?

1714-85. Jean-Baptiste Pigalle, faiblement doué par la nature, obtint tant de faveurs qu'il se crut supérieur aux anciens ; ce fut lui qui termina le monument élevé à la mémoire de Louis XV. Chargé de sculpter une statue de Voltaire pour la bibliothèque, il le fit nu, d'après le conseil de Diderot, et il en résulta l'anatomie d'un vieillard (1). Le monument du maréchal d'Harcourt, qui sort, cadavre hideux, de son tombeau, pour s'entretenir avec sa femme, est aussi une œuvre extravagante ; celui du maréchal de Saxe à Strasbourg, qui passa pour la merveille du temps, est encore pire.

Falconet. 1716-1791. Étienne Falconet, né de parents pauvres (2), fut pris en amitié

(1) Pigalle au naturel représente Voltaire :
Le squelette à la fois offre l'homme et l'auteur.
L'œil qui le voit sans parure étrangère
Est effrayé de sa maigreur.

(2) Quand Catherine II lui donna un grade qui lui conférait le titre de *hautement né* : *En effet*, dit-il, *je suis né dans un grenier*.

par Lemoine, et profita sous ce maître à tel point que, six ans après, il exécutait le *Milon de Crotone*, qui lui valut son admission à l'Académie. Déjà célèbre par plusieurs ouvrages sacrés et profanes, où pour arriver à l'originalité, il tombait dans l'extravagant et rivalisait avec les décorations de théâtre, il fut appelé par Catherine II pour modeler la statue de Pierre le Grand. Il le représenta franchissant à cheval une roche escarpée (1), et y travailla douze ans entouré de soins par la czarine; mais, ignorant l'art des cours, il tomba dans la disgrâce impériale, et fut récompensé misérablement de ses peines. Il écrivit sur les beaux-arts, en combattant Mengs, Caylus, Jaucourt, Winckelmann et autres, qui ne reconnaissaient de mérite qu'aux anciens : il démontra que le cheval de Marc-Aurèle au Capitole, les chevaux de Venise, ceux de Balbi à Naples ont peu de mérite, et qu'en général il en est ainsi de tous ceux des anciens, attendu qu'ils ont négligé certains détails de veines, de rides, de poils, dans le sentiment desquels il faisait reposer la supériorité des modernes. Il faisait la guerre à tout le monde pour se grandir lui-même; mais il faut pourtant reconnaître qu'il laissa échapper par moments des choses très-raisonnables.

Les habitudes vicieuses et dissolues s'étaient aussi introduites dans la peinture. Chez Coypel, les poses sont toujours maniérées; Parrocel, habile peintre de cabarets, sait grouper les masses et distribuer la lumière; Watteau compose des groupes champêtres au brillant coloris; Boucher traite tous les genres, et remplit ses tableaux de femmes au sein rebondi.

Louis Vanloo, fils de Jacques, qui était peintre à l'Écluse, fut Vanloo.
élevé en France dans l'atelier de Jean Corneille, artiste estimable. Un duel l'ayant obligé de s'enfuir à Nice, il y laissa la réputation d'un grand dessinateur, habile dans la peinture à fresque. Jean-Baptiste, son fils, fut envoyé par le prince de Carignan à Rome, où il apprit la science sous Benoît Luti, quand déjà il possédait l'art. Rappelé à Paris par ce prince et logé dans son hôtel, il y re-
présenta les *Métamorphoses* d'Ovide; s'étant rendu ensuite à 1748.

(1) C'est une masse de 42 pieds de long sur 21 de hauteur et 27 de largeur, pesant trois millions de livres. Le plus grand obélisque ne pèse qu'un million; ainsi c'est le corps le plus grand que les hommes aient mis en mouvement. Marino Carburi, de Céphalonie, le transporta l'espace de 20 verstes sur la glace, en le faisant rouler sur des boules de bronze, jusqu'à ce qu'il eût atteint le bord de l'eau; là il fut suspendu entre deux frégates, qui le conduisirent à Saint-Pétersbourg. Le transport coûta 70,000 roubles. Carburi fit imprimer la description de cette opération laborieuse, vraiment digne d'admiration, et qu'il faut lire en le comparant avec la relation de Fontana.

Londres, il y fit un grand nombre de portraits. Il devint ainsi fort riche; mais les spéculations de Law lui firent perdre tout ce qu'il avait gagné. Il touchait légèrement, avec une hardiesse impatiente; il donnait à ses portraits un air théâtral, et, après Watteau,
1765. personne ne coloriait mieux que lui. Il fut surpassé par son frère Carle, que son amour pour les comédiennes retint quelque temps à Paris comme peintre de décors; s'étant rendu à Rome avec Boucher, il y acquit une grande réputation; le roi de Sardaigne le garda ensuite à Turin pour peindre les palais de cette ville. Cet artiste, plein de réminiscences, ne manquait pas de naturel; il corrigea la manière théâtrale alors régnante; mais il tomba dans le faux pour la couleur, varia peu ses têtes et ne leur donna point assez d'expression. Comme les autres artistes de sa famille, il ne savait ni lire ni écrire; il devint pourtant à Paris l'idole de la société, et se vit applaudi au théâtre et comblé d'honneurs; mais ces louanges excessives eurent pour pendant des censures outrées.

Vernet. 1714-1789. Joseph Vernet, d'Avignon, prit, en se rendant en Italie, le goût de la peinture de marine, où il acquit un talent supérieur. Après avoir travaillé vingt-deux ans dans cette contrée, il fut chargé par Louis XV de peindre les ports de France, travail dans lequel il sut se préserver de la manière affectée de son temps, et parvint à varier un sujet uniforme. Il exécutait avec facilité des compositions d'une riche variété, et savait apprécier ceux qui se distinguaient dans d'autres genres. Pergolèse reçut de lui d'heureuses inspirations, et il encouragea Bernardin de Saint-Pierre; Carle, son fils, soutint la gloire de son nom, dignement porté aujourd'hui par Horace, son petit-fils.

Greuze. 1725-1805. Jean-Baptiste Greuze, né à Tournus, dut à ses tableaux de genre l'admiration de ses contemporains. Les peintres à la mode l'accusaient de trivialité parce qu'il était vrai, ce qui le décida à faire le voyage de Rome; mais il y perdait, sous le rapport de l'originalité. Il reconnut bientôt qu'il valait mieux étudier le beau ciel du pays, ses belles femmes et recueillir la poésie dans la vie, et non dans des réminiscences; il n'entendait rien à représenter des rois et des héros, des Grecs et des Romains. *J'ai trempé mon pinceau dans mon cœur*, disait-il. Au lieu de peindre des cabarets et des cuisines, il représentait des scènes d'affection, le *Père paralytique*, la *bonne Mère*, la *Malédiction paternelle*, la *Dame de charité*, et se montrait poëte plus qu'aucun de ses contemporains. Il donne quelquefois aussi dans le théâtral, et répète les mêmes caractères de têtes, bien qu'on retrouve dans leur fini son ha-

bitude première de peintre de portraits; il néglige les draperies, et cherche trop le relief. Lebas, Cars, Martenasie, Massard, Porporati et Flipart ont reproduit ses ouvrages par le burin; mais il mourut pauvre et oublié par son pays, alors tout absorbé dans la politique.

A cette époque, tandis que Julien, Houdon, Moitte, Chaudet ramenaient la sculpture vers l'antique, dans la peinture, le goût noble et judicieux, mais académique de Vien, Ménageot, Barbier, Regnault, Vincent, succédait aux caprices de Vanloo et de Boucher. Le principal représentant de cet école fut Jacques David, petit fils de Boucher, dans la manière duquel il avait été élevé. Il se rendit à Rome, où il ne tarda point à changer de style en présence des chefs-d'œuvre des maîtres; prenant l'art au sérieux, il apporta, à son retour, son tableau de la *Peste de Marseille* (1780). Cet ouvrage fut bientôt suivi du *Serment des Horaces* (1786), où respire déjà le souffle de la révolution; de la *Mort de Socrate*, *d'Hélène et Pâris*, de *Brutus* et autres toiles qui le mirent au premier rang. C'était encore sous un nouvel aspect cette réaction de classicisme qui dominait alors, non pas dans la pratique, mais dans les sentiments, ce qui fit de David le peintre favori de la révolution et de l'empire. David 1750-1825.

Tandis qu'en Italie on conserve les palais pendant des siècles, comme des monuments traditionnels, en France l'esprit mercantile et la mode introduisent des changements si continuels, qu'on ne trouve guère à Paris d'habitations particulières qui comptent un siècle d'existence sans remaniements essentiels. La façade de Saint-Just et celle de l'hôpital à Lyon font honneur à de La Monce; à Paris, Jacques Gabriel fit preuve de talent dans les colonnades de la place Louis XV, dans l'École militaire, au Champ de Mars, dans le troisième étage de la cour du Louvre; ses plans ont toujours de la grandeur, et, à des élévations sages, à des formes correctes, il joint l'unité de caractère.

Boffrand, de Nantes, travailla beaucoup au dehors; il fit à Paris la façade du Luxembourg, l'hôpital des Enfants trouvés et le puits de Bicêtre. François Blondel éleva à Metz l'abbaye royale de Saint-Louis, l'hôtel de ville et l'évêché; il fit de Strasbourg une ville régulière et forte, avec ses cent ponts, et il en fut de même de Cambrai. Il établit à Paris une école d'architecture, où il voulait que les élèves fussent initiés à tous les beaux-arts et formés aussi au travail pratique. Il publia un *Cours*, dont la première partie traite de la beauté ou de la décoration; la seconde, de la commodité ou de la distribution; la troisième, 1773.

de la solidité. C'est un ouvrage plus prolixe et plus compliqué que ce qui se publie d'ordinaire en France.

Denis Antoine fit preuve d'un goût pur dans l'hôtel de la Mon-
1733-1801. naie, majestueux et solide au dehors, bien ordonné au dedans, et dans le Palais de Justice, où il construisit les belles galeries autour de la cour. Il remit en usage, pour les archives, les briques creuses, dont la légèreté ne nuit point à la solidité, ainsi que l'ordre dorique ancien, dont on abusa ensuite. Goudovin, qui
1737-1818. arriva lorsqu'on était déjà entré dans une meilleure voie, construisit l'École de médecine avec un accord d'un très-grand effet.

Soufflot. 1714-81. Sainte-Geneviève, le plus grand monument français du siècle, est due à Soufflot, qui avait déjà élevé le grand hôpital et le théâtre de Lyon. La croix grecque est d'un style élégant et plus varié qu'il ne convient peut-être à une église; le péristyle, avec ses colonnes corinthiennes de soixante pieds, est le plus élevé qu'il y ait, de même que la coupole, formée de trois voûtes concentriques. Soufflot réédifia beaucoup d'hôtels dans le goût de Palladio, qu'il avait étudié en Italie. Le pont de Neuilly, par Perronet, est un des meilleurs monuments de France.

Bien que l'Angleterre ait eu des peintres (1), mais point d'école, elle ne produisit pas de travaux remarquables, à l'exception des aquarelles. La religion n'y conviait pas les artistes à peindre des sujets de terreur ou d'espérance dans les églises, et l'enthousiasme n'est pas chez eux la qualité dominante; aussi préfèrent-ils le paysage, les portraits, les fantaisies et les scènes empruntées à leurs poëtes. Ils prirent donc pour modèles les Vénitiens et les Hollandais; mais, tout en recommandant l'antique dans la théorie, ils s'abandonnèrent au caprice, et négligèrent les formes.
Reynolds. 1723-1792. Reynolds s'éprit de la peinture et de Raphaël en lisant le traité de Richardson; aussi fut-ce un bonheur pour lui lorsqu'il put aller en Italie étudier les ouvrages du grand artiste; mais, plutôt que de s'occuper à recopier les classiques, il pensa qu'il fallait s'inspirer de leurs œuvres, et se confier ensuite à son propre génie. De retour dans sa patrie, il fut considéré comme le meilleur peintre de portraits; faible en dessin, mais copiant scrupuleusement la nature, il chercha le fini avec une extrême opiniâtreté, et disait que rien n'est impossible à un travail bien dirigé; mais, à force de retoucher sans cesse, il montra peu de sûreté de pin-

(1) On peut les trouver dans :

HORACE WALPOLE, *Anecdotes of peinture.*

ALLAN CUNNINGHAM; *the Lives of the most eminent british painters and culptors.*

ceau, et donna dans le sec. Le château de lord Égremont, à Peterworth, fut orné par lui de vingt tableaux qui sont les meilleurs ouvrages de ce pays, surtout la *Mort du cardinal de Beaufort*.

Reynolds contribua beaucoup à la fondation de l'Académie des 1769.
beaux-arts de Londres. Lorsqu'il fut élu président, il s'imposa volontairement la tâche d'y prononcer des *Discours sur les arts*, qui ont été imprimés, de même qu'un voyage en Hollande, où il apprécie avec sagesse les peintres de ce pays.

Le nombre des artistes s'accrut alors en Angleterre. George III les autorisa à former une association et à faire une exposition annuelle. Benjamin West, successeur de Reynolds, fut à la fois 1738-1820.
affecté et négligé comme les Italiens d'alors. Sa *Cène* et son *Paralytique guéri*, qui lui furent payés trois cents livres sterling, et qu'on voit dans la galerie de Londres, ne font qu'augmenter le désir qu'on éprouve d'arriver à la salle où sont les maîtres italiens. Il eut plus de succès dans les marines et le paysage; le *Combat de la Hogue* et la *Mort de Wolf* lui valurent une réputation populaire; mais tout leur mérite vient d'avoir été traduits par le burin. C'est aussi dans la gravure qu'il faut voir les ouvrages de Hogarth, qui, toujours ingénieux dans la pensée, sait tirer une moralité profonde d'un incident léger, que le sujet qu'il traite soit sérieux ou burlesque. Il serait l'égal des Flamands s'il avait possédé leur coloris.

Nous pourrions citer encore Wilson, Gainsborough et quelques autres, grâce auxquels l'école anglaise acquit un faire particulier et vigoureux malgré son imperfection. Barry devint populaire en couvrant, comme certains faiseurs de fresques italiens, des panneaux immenses d'allégories gigantesques. Dans les salles de la Société pour l'encouragement des beaux-arts, à Londres, il représenta cette théorie philosophique, que le bien des individus et des nations dépend du développement des facultés morales. Ce sont des scènes mythologiques triviales, sans savoir ni originalité. Flaxman traduisit, dans des dessins énergiques, Hésiode, Homère, Eschyle et Dante; il inventait et composait bien; mais, en modelant et en sculptant, il tombait dans l'exagération.

Les Suédois citent avec orgueil leur sculpteur Sergell, qui fut membre de l'Académie de France. Il fit à Paris, en 1779, la statue du Spartiate Otryade, et, dans sa patrie, un grand nombre de monuments et de statues, dont les plus remarquables sont Psyché et Cupidon. La mélancolie abrégea ses jours.

Plusieurs artistes s'adonnèrent à la partie théorique des arts;

Jean-Pierre Zanotti, peintre estimable, écrivit des *Avertissements* à l'usage d'un jeune homme qui se destinait à la peinture, et l'*Histoire de l'académie Clémentine*, approuvée en 1707 par Clément XI et organisée par Marsigli. Comme il arrive à quiconque parle des vivants, il mécontenta les talents médiocres en se montrant avare d'éloges à leur égard, et ceux qui étaient plus habiles en ne les louant pas suffisamment à leur gré. Don Louis Crespi, fils du peintre Joseph-Marie, dit l'Espagnol, composa la *Felsina pittrice* (1769) et d'autres ouvrages d'art, où il révèle les défauts de son temps avec une hardiesse qu'on ne put lui pardonner. Le chanoine Lazzarini, de Pesaro, formé à l'école bolonaise, traita aussi de la peinture, et observa le costume dans ses compositions.

Reynolds se contredit fréquemment dans ses discours, dont nous avons parlé plus haut, quoiqu'il énonce des préceptes convenables. Mengs raisonnne avec une sagesse pédantesque, et cherche des théories philosophiques dans un art dont le mérite consiste à bien concevoir et à bien exécuter. Il réduit les peintres à Raphaël pour le dessin et l'expression, à Titien pour le coloris, à Corrége pour la grâce et le clair-obscur ; il porte l'idolâtrie de l'antique jusqu'à proposer la *Niobé* pour type de la *Vierge de douleur*.

Les Allemands se mirent à étudier les beaux-arts avec un sentiment plus large, en faisant de l'esthétique une branche de la philosophie, c'est-à-dire en lui donnant pour base la connaissance de la nature humaine. Nous avons déjà donné à Lessing, à Winckelmann, à Sulzer les éloges qui leur sont dus ; mais l'efficacité pratique de leurs doctrines ne se fit pas sentir en Allemagne, où il n'y eut point d'école.

Selon Winckelmann, l'idée du beau est en dieu, d'où elle émane pour passer dans les choses sensibles qui en sont la manifestation. Il ne rêva que le classique grec dans sa forme la plus belle ; parmi ses élèves, les uns firent de l'idéal une abstraction inanimée, et les autres donnèrent pour but à l'art l'imitation de l'antique. Lessing soutint contre ce faux idéal les droits du réel, de l'individuel, du vivant, en un mot du caractéristique, mais pour tomber dans l'excès contraire.

Diderot, selon son usage, emprunta quelques idées aux Allemands pour livrer bataille au *rococo*. Ses lettres à Grimm, sur l'exposition de 1765, attirèrent l'attention par une critique d'un esprit original, où il y avait beaucoup de vérités, quoiqu'elle fût passionnée. Watelet, Lévesque, Mengs et d'autres firent pour

l'*Encyclopédie* des articles sans liaison au fond, et incohérents quant à la méthode, en compilant ce que d'autres avaient écrit.

Algarotti, dans l'*Essai sur la peinture*, est superficiel comme dans le reste, mais moins pourtant que Rezzonico et d'autres donneurs de préceptes, qui délirent après le beau idéal en rabâchant quelques phrases de convention. L'*Histoire de la peinture*, de Lanzi, plaît par une certaine limpidité; mais il morcelle la matière, et manque de cette pratique qui rend les jugements de Vasari nets et instructifs, lors même qu'il se trompe. Du reste, ces écrivains, de même que Reynolds, se bornaient à recommander l'imitation éclectique des modèles plutôt que de recourir à la nature. Milizia, au contraire, déployant plus d'audace (*Dictionnaire des beaux-arts*, *Mémoires des architectes*), se pose en véritable Baretti des arts, prononçant ses sentences d'un ton que l'on prendrait pour de l'indépendance et de l'originalité, si l'on ne s'apercevait qu'il copie les encyclopédistes, dont il adopte les maximes mesquines, sans même s'inquiéter d'en faire disparaître les contradictions (1). Passionné, violent, sans égards, il dénigre Michel-Ange (2) et exalte Mengs. Nous croyons toutefois qu'il a fait du bien en fustigeant sans pitié les abus à la mode, et en rabaissant les constructions modernes comparées aux anciens édifices. 1725-98.

D'Agincourt, qui, venu à Rome pour y passer quelques jours, y resta cinquante ans, entreprit de réhabiliter les arts du moyen âge; mais on s'aperçoit avec regret qu'il a tout rapetissé et n'a pas toujours respecté la simplicité native. On rencontre dans son texte des idées d'école, et il ne sait pas pénétrer sous l'écorce pour reconnaître l'inspiration et le sentiment. Ce serait, au surplus, exiger trop d'un siècle où l'on ne voyait dans le moyen âge que des erreurs et des actes d'ignorance. 1730-1814.

Ces études et la passion de l'archéologie, qui s'était réveillée devaient dégoûter de la frivolité qui avait prévalu en toutes choses.

(1) Ainsi, au mot *Americana*, il se moque de ceux qui croient aux constructions grandioses du Pérou, vu l'impossibilité, pour une nation qui ne connaissait point les machines, d'en élever de pareilles; mais il ne trouve rien à objecter sur celles des Égyptiens; puis au mot *Fabricare* il dit : « Au Mexique et au Pérou, les édifices étaient de grandes masses de pierres bien taillées, transportées de fort loin, et parfaitement jointes sans ciment. »

(2) Il a emprunté à Reynolds ce blasphème qui lui fut tant reproché, que la tête de Moïse ressemble à celle d'un bouc, comme il a pris à d'autres beaucoup de plaisanteries qui passaient pour être de son cru.

Il est vrai que les temps étaient loin généralement d'être propices aux beaux-arts en Italie. Les inspirations de la religion languissaient; les galeries s'enrichissaient de gravures plus que de tableaux, et le luxe se déployait en objets éphémères et en imitations françaises. On avait cependant sous les yeux les grands modèles; le hasard en révélait d'autres d'autant plus observés qu'ils étaient nouveaux. Les ruines des thermes de Titus, les peintures de Saint-Jean de Latran, les mosaïques de Palestrine furent décrites par l'abbé Amaduzzi, par Gazzola, du duché de Plaisance, par l'Anglais Mayer, le Français de La Gardette et Paoli, de même que les monuments romains par Contucci et Galeotti. On voulut alors avoir dans les maisons des imitations des loges du Vatican, des murailles d'Herculanum, des péristyles de Pestum, avec cet ordre dorique inconnu aux Romains et à l'époque de la Renaissance. Les meubles, les décorations, les pierres gravées, les candélabres offrirent des pastiches de l'antique.

Les protecteurs généreux ne manquèrent pas aux artistes. Le cardinal Albani réunit dans sa villa, près de Rome, tant de richesses que, après avoir enrichi plus d'un musée, elle excite encore l'étonnement. Le Parnasse qu'il y fit peindre par Mengs est le meilleur ouvrage de ce peintre. Le cardinal Valenti fit dessiner par la Véga onze des loges de Raphaël en quatre-vingts feuilles; il réunit dans sa villa, près de la porte Pie, des objets rares de tous les pays, et suggéra à Benoît XIV l'idée de réunir au musée du Capitole une galerie de tableaux. Ce pontife acheta les précieuses antiquités de François Vettori. Clément XIV, outre le musée qu'il commença, réunit la collection des papyrus décrits par Marini, et prit des mesures pour que les antiquités qu'on viendrait à découvrir ne fussent ni dispersées ni vendues. Pie VI hérita de cet amour éclairé pour les arts. Le prince Marc Borghèse rassembla les richesses du célèbre musée qui porte son nom. L'ambassadeur d'Espagne Azara, Gavino, Hamilton, Jenkins, lord Harvey, comte de Bristol, excitaient les artistes par leur exemple et leur munificence. Hancarville, envoyé extraordinaire d'Angleterre à Naples, fut le premier qui s'occupa des vases en terre cuite.

Hors de l'Italie, l'électeur de Bavière favorisa les beaux-arts; Frédéric-Auguste de Saxe enrichit l'*Augusteum* des antiques d'Auguste II, qui régna en Pologne; il y plaça les trois premières statues trouvées à Herculanum, acheta pour 4,800,000 livres la galerie des ducs de Modène, et pour 17,000 ducats la *Vierge de Saint-Sixte*, par Raphaël. Cette collection ne le céda, de l'autre

côté des Alpes, qu'à celle de Paris pour les chefs-d'œuvre italiens. Ce prince fonda l'école de peinture à Dresde, que Frédéric-Christian, son successeur, organisa ensuite sur un meilleur pied, d'après le plan du poëte Frédéric Hagedorn.

La gravure, qui répandait les chefs-d'œuvre, parvint à une grande hauteur. François Bartolozzi valut à Angélique Kauffmann, 1741-1807. femme peintre, d'un talent gracieux, mais sans sûreté de touche, ni vigueur d'expression, une réputation supérieure à son mérite en gravant ses ouvrages en Angleterre, et il en garda toujours un peu de douceur efféminée. Pour se conformer au goût anglais, il travailla au pointillé, genre dans lequel il est placé au premier rang; revenant ensuite aux hachures, il se fit admirer pour la grâce. Il était octogénaire quand il exécuta le ***Massacre des Innocents*** du Guide.

Abraham Rainbach, habile sculpteur suisse, grava les œuvres 1721 1778. de David Wilkie. Un grand nombre d'artistes introduisirent la manière noire, rapide et brillante. Jean-Baptiste Piranesi, architecte vénitien, publia des vues de Rome remarquables par la verve, en les accompagnant de descriptions que d'autres lui faisaient, mais qu'il donnait pour siennes, même à leurs auteurs. Ce n'est là qu'un des nombreux traits de sa bizarrerie, qui allait jusqu'à frapper et injurier quiconque se trouvait en rapport avec lui.

Jean Wolpato, né de parents pauvres à Bassano, fut employé 1805. par Remondini pour sa typographie; l'occasion en fit un grand artiste. Bartolozzi le prit avec lui à Venise; puis une société lui offrit de graver à Rome les loges du Vatican: Là, il eut pour aide, ensuite pour gendre le Napolitain Raphaël Morghen, au burin soigneux, 1758-1833. qui grava la Cène de Léonard de Vinci telle qu'elle est conservée par Marc d'Oggiono; leur ouvrage, recherché par les amateurs, fut payé à un prix élevé.

François Ghinghi, de Sienne, travailla les pierres dures avec un art admirable, de même que Charles Costanzi, de Naples. Les pierres gravées de Sirletti, de Natter, Pazzaglia, Amastini, Marchant, Cader, Capparroni, Rega, Cerbara et surtout celles des Pichler ne sont pas indignes d'être comparées à celles des anciens. Lippert reproduisit au vrai les pierres antiques, avec ses empreintes en verre et en souffre. Les mosaïstes s'exerçaient à faire pour le Vatican d'admirables copies des tableaux des grands maîtres. On savait que les anciens peignaient au moyen du feu, mais on ignorait leur procéde; l'Académie royale proposa, sur les instances du comte de Caylus, un prix à celui qui trouverait ce secret, et il fut obtenu par Bachillère.

Vanvitelli, 1700-1773. Ainsi la réforme des beaux-arts commençait en Italie. Louis Vanvitelli, originaire d'Utrecht et déjà architecte de Saint-Pierre à l'âge de vingt-six ans, éleva à Naples l'Église de l'Annonciade, très-riche en colonnes, bien qu'elles y soient masquées en partie, et fit triompher le bon goût malgré quelques incorrections. Une occasion bien rare s'offrit à lui, quand Charles III voulut ériger à Caserte une résidence qui ne le cédât à celle d'aucun roi en Europe. Le plan conçu par Vanvitelli se distingue par son unité grandiose, et il eut le bonheur de conduire lui-même l'édifice à fin sans ces variations dans l'exécution qui souvent déparent d'autres ouvrages d'architecture. Afin d'orner les jardins, il fit venir l'eau de douze milles en perçant cinq fois les montagnes pour son passage, et en la soutenant trois fois au-dessus des vallées au moyen d'un pont à trois rangs d'arcades superposées, de 1618 pieds de long sur 178 de hauteur, ouvrage qui ne le cède à aucun de ceux des anciens. Vincent Paterno Castello, prince de Biscari, en Sicile, s'immortalisa aussi par le pont-aqueduc de trente et une arches qu'il jeta sur le Simeto.

Le comte Pompéi, de Vérone, s'éprit de goût pour l'art en se faisant construire un palais, et il publia les *Cinq ordres de l'architecture civile de Michel Sanmicheli*. L'étude de ce livre lui fit reconaître les erreurs alors répandues, et il exécuta plusieurs travaux dans sa patrie, notamment la douane et le portique, où Maffei disposa les pierres antiques. Un autre patricien de cette ville, Jérôme dal Pozzo, écrivit sur cet art, et exécuta aussi des travaux. Vicence continuait à se ressentir des exemples de Palladio; Othon Calderari, excellent artiste auquel il ne manqua que des occasions, pourrait passer pour appartenir à un autre siècle. Le Vicentin Cérati construisit à Padoue l'observatoire et l'hôpital, et embellit Prato de la Valle.

Barthélemy Ferracina de Solagna inventa, sans avoir étudié, des machines hydrauliques extrêmement ingénieuses; il reconstruisit à Bassano le pont de Palladio, et endigua différentes rivières. Ferdinand Fuga, de Florence, travailla beaucoup à Rome, où il fit principalement le palais de Monte-Cavallo et la façade de Sainte-Marie Majeure; il agrandit l'hôpital du Saint-Esprit, et bâtit le palais Corsini; à Naples, il éleva la Maison de refuge pour huit mille pauvres. Nicolas-Gaspard Paoletti excita une juste surprise en transportant à Poggio-Imperiale une voûte sur laquelle étaient des peintures de Rosselli.

1763-1822. Joseph Camporèse, de Rome, cherchait par l'étude des an-

ciens à se mettre en garde contre le mauvais goût ; il disait pourtant avec vérité : *Si l'on supprime des édifices baroques les zigzags, les cartouches, les ondulations, les moulures maniérées et autres semblables débauches de l'art, qui a rien fait de mieux parmi les modernes ?* Il dessina l'Église de Genzano, et travailla au musée du Vatican, où le vestibule et la salle de la *Biga* sont surtout dignes d'éloges ; puis il fut employé, pendant l'occupation française, à découvrir et à restaurer de grands débris antiques, à tracer le plan de la place du Popolo et du jardin continu, à diriger les fêtes impériales.

Joseph-Pierre Marini, de Foligno, élève de Vanvitelli, vint à 1734-1806.
Milan pour restaurer le palais ducal, et dirigea des constructions importantes, entre autres la villa royale de Monza, avec un jardin anglais, chose alors nouvelle, et les deux théâtres royaux. Il excellait à surmonter les obstacles, à se plier aux nécessités ; il il apercevait les défauts de ceux qui l'avaient précédé, mais sans oser s'en affranchir, et tenait de la manière française par une facilité sans grandeur et des formes sans relief. Polack travailla aussi à Milan dans le même goût.

Simon Cantoni, de Lugano, plus correct, quoique moins 1818.
connu, fit dans le Milanais plusieurs palais, et à Gênes la salle du grand conseil, brûlée en 1777, dans laquelle il substitua au plafond en bois une voûte hardie, sans clefs. Son compatriote Jo- 1742-1840.
conde Albertolli travailla dans cette ville comme ornemaniste, et ressuscita le faire des artistes du seizième siècle en décorant d'ouvrages en stuc les églises et les palais de Florence, de Naples et de la Lombardie. Il introduisit dans l'Académie milanaise, nouvellement créée, un goût très-correct d'ornements architectoniques, et publia une série d'exemples, gravée par Jacques Mercoli.

Le peintre Jacques Traballesi, de Florence, emprunta aux 1724-1812.
anciens l'élégance spontanée, qui dépend de la disposition harmonique et adoucie des lignes et de la noblesse d'expression plus que de la recherche des poses, ou de la richesse des accessoires et de l'éclat des couleurs. Il commença à se faire connaître à Florence, où il parut ressusciter le Guide et les Carraches ; puis, appelé à Milan comme professeur de peinture, il laissa à la cour et en d'autres lieux des travaux très-estimables dans l'ensemble, lors même qu'ils pèchent dans les détails.

C'est aussi de Milan que sortit l'aimable André Appiani, qui 1754-1871.
répudiant franchement dans les fresques de Saint-Celse les vices de ses contemporains, associa la force à la légèreté, la viva-

cité à l'harmonie, la correction à la hardiesse. Déjà vieux, il représenta dans le palais du vice-roi, à Milan, l'apothéose de Napoléon avec une grande magnificence d'imagination et tout le charme du style mythologique, revenu alors à la mode.

Rome n'avait à montrer en sculpture que de chétifs essais, et si le culte du Bernin avait cessé, les caprices, la recherche, l'étalage de la mécanique continuaient encore. C'est ce qu'on voit dans le Pie VI d'Augustin Penna, dans la sacristie du Vatican, dans les anges de Saint-Charles au Corso, par le même Penna, et dans la Judith tant vantée d'André Lebrun. Les sirènes de la place Fantana à Milan, par Joseph Fianchi, de Carrare, sont d'une meilleure exécution.

Canova. 1747-1822. Antoine Canova, fils d'un tailleur de pierres de Possagno, conduit à Rome par l'ambassadeur vénitien Jérôme Zulian, douta de lui-même lorsqu'il trouva dans cette ville un goût si différent de celui qu'il s'était formé, et cette indulgence insultante dont les gens en réputation honorent les débutants ; néanmoins, il sut associer tant de naturel à l'art antique dans son groupe de Dédale et Icare qu'il arracha les applaudissements. Hamilton et Volpato obtinrent qu'il fût chargé du tombeau qu'un particulier faisait élever au pape Ganganelli. Son génie se révéla dans ce travail grandiose, et se dégageant des mauvais exemples, il représenta le pontife avec noblesse, en montrant, dans les plis et les détails de son vêtement, qu'il ne le cédait nullement en habileté mécanique à ceux qui en faisaient étalage. Il symbolisa la Tempérance et la Mansuétude bien autrement qu'on ne le faisait d'ordinaire, et peut-être Canova n'a-t-il rien produit de mieux; il avait alors vingt-cinq ans (1).

(1) « Il s'agit d'un phénomène singulier, monsieur le comte, mon très-aimable patron; c'est pour cela que je vous écris. Quel préambule !

« Dans cette église des Saints-Apôtres des pères conventuels, à la porte de la sacristie, en face d'une des deux nefs latérales, le sculpteur vénitien Antoine Canova a érigé un mausolée au pape Ganganelli. Base unie, divisée en deux degrés. Sur le premier siége une belle femme appelée la *Mansuétude*, aussi pleine de douceur que l'agneau qui est près d'elle à l'écart. Sur le second degré est l'urne sur laquelle s'appuie, du côté opposé, une autre belle jeune femme, la *Tempérance*. Puis s'élève sur une plinthe un siége antique, où se tient assis fort à l'aise le pape, vêtu très-papalement, qui étend horizontalement son bras droit et sa main, pour accomplir l'acte d'imposer, de pacifier, de protéger.

« Voilà le mausolée. Tout est en marbre blanc, à l'exception du socle inférieur et de la plinthe avec le siége, qui sont en lumachelle. L'ensemble en est agréable; la lumière lui vient d'en haut et modérément, ce qui fait que tout se détache avec douceur.

« La composition est de cette simplicité qui paraît la facilité même, et qui

Canova continua le monument du pape Rezzonico, qui lui fournit l'occasion de prouver que, dans l'immensité de Saint-Pierre, la correction prenait facilement une apparence grêle; mais, si les partisans du baroque avaient trouvé moyen d'obvier à cet inconvénient par des masses à grand effet et des conceptions bizarres, Canova composa d'une manière large et pourtant régulière. Laissons critiquer la peu majestueuse et le torse du génie imité, laissons louer les lions; mais la raison et le sentiment applaudissent, à ce pontife qui prie avec une simplicité sublime; fatigué des bizarreries étourdissantes qui déparent ce temple, le plus grand de la chrétienté, l'œil se repose avec plaisir sur ce monument.

Canova dut à ces diverses occasions le magnifique développement de son talent; mais il étudiait sans relâche, exécutait tout par lui-même, et, si cela l'empêchait de produire beaucoup, le peu d'ouvrages qu'il créait y gagnait en perfection. Il réunissait, en effet, les qualités qui se rencontrent rarement chez un même artiste : sagesse de composition, expression des physionomies, dessin châtié, vigueur de ciseau et habileté patiente pour finir les extrémités, les cheveux et donner au marbre le moelleux de la chair, à tel point qu'on l'accusa de vernir ses statues. Aux reproches de l'envie, il répondait par de nouveaux prodiges, et, proclamé le prince de la sculpture, il redoubla d'activité. Son monument de Christine d'Autriche, à Vienne, avec ses neuf statues de gran-

est la difficulté même. — Quel calme! quelle élégance! quelle disposition! La sculpture et l'architecture, tant dans la totalité que dans les parties, sont à l'antique. Canova est un antique d'Athènes ou de Corinthe, je ne sais. Je parie que si l'on avait eu, dans le plus beau temps de la Grèce, un pape à sculpter, on ne l'aurait sculpté pas autrement.

« Depuis vingt-six ans que je suis dans cette capitale de l'univers, je n'ai jamais vu le peuple de Quirinus applaudir aucun ouvrage aussi généralement que celui-là. Les artistes les plus connaisseurs et les honnêtes gens le considèrent, parmi toutes les sculptures modernes, comme celui qui se rapproche le plus de l'antique. Les ex-jésuites eux-mêmes louent et bénissent le pape Ganganelli de marbre. C'est là certainement un miracle de ce pape, à qui reviendra plus de gloire de ce monument que de la suppression des jésuites.

« C'est une œuvre parfaite, et elle est démontrée telle par les critiques qu'en font les michélangistes, les berninistes, les boroministes, qui tiennent pour défauts ce qu'il y a de plus beau, et qui vont jusqu'à dire que les draperies, les formes, l'expression sont à l'antique. Que Dieu ait pitié d'eux!...

« Votre dévoué serviteur et ami.

« FRANÇOIS MILIZIA. »

« Rome, 21 avril 1787.

deur naturelle, est un véritable poëme. Sa *Madeleine* n'est pas, comme tant d'autres, une pécheresse couchée dans toute sa longueur, dans une posture plus voluptueuse que pénitente; mais la sobriété du relief et l'affaissement de la personne sur elle-même éloignent de la componction toute idée profane. Comme on lui reprochait d'être froid, il fit Hercule et Lycas, Thésée et le Centaure, l'Amour et Psyché, groupes pleins de chaleur. Il modèle aussi les bas-reliefs d'une manière remarquable, et il n'en confond pas les principes avec ceux de la peinture.

Le sculpteur, moins que tout autre artiste, a le libre choix des sujets, et Canova dut se résigner à représenter Napoléon en demi-dieu, Ferdinand de Naples sous la figure de Minerve, et des princesses sous l'aspect de Muses et de divinités. C'est là un beau champ sans doute pour ceux qui veulent dénigrer ce maître, trop exalté peut-être par ses contemporains. Néanmoins, si la *Vénus* et le *Persée* qu'il fit pour remplacer, dans le Belvédère, les chefs-d'œuvre enlevés par les Français, leur sont restés inférieurs, nous n'admettrons pas qu'on doive en conclure que l'art italien le cède nécessairement à l'art classique, mais seulement qu'il ne prend pas tout son essor quand on le réduit à l'imitation.

CHAPITRE XXXIV.

MUSIQUE ET PANTOMIME.

L'opéra avait commencé par un spectacle où la poésie, le chant, l'instrumentation, la décoration, se trouvaient associés. Désormais on les sépare; la poésie devient secondaire, puis on arrive à se passer tout à fait de cet accessoire dans les symphonies et les ballets. Les représentations que dirigeait le peintre Servandoni, dont nous avons parlé, ne consistaient qu'en perspectives, et il représenta aux Tuileries l'*Histoire de Pandore* à l'aide de décorations seulement. On cite encore quelques-unes de celles qu'il offrit pendant dix-huit ans aux regards des Parisiens charmés, notamment une *Descente d'Énée aux enfers*, avec sept changements à vue.

Le ballet vint à son tour faire concurrence à l'opéra; on voulut y voir six ou huit décors nouveaux, tandis qu'on n'en exigeait que deux ou trois dans l'opéra. Dès qu'il commençait,

le silence régnait dans les loges, où l'on ne se gênait nullement, pendant le chant, pour causer haut, jouer et manger. Les danseuses, pour se faire applaudir, avaient des moyens qu'il est aisé de deviner.

Plusieurs des fêtes que nous avons décrites prouvent que les ballets pantomimes étaient connus depuis longtemps en Italie. Ils accompagnèrent comme intermèdes les premières représentations théâtrales, telles que la *Calandra;* le pays produisit d'excellents compositeurs en ce genre, comme Ballasarini, qui organisa les fêtes données à la cour de Catherine de Médicis et de Henri III. Durandi se distingua dans ce genre en Angleterre. Turin fut surtout renommé pour ses intermèdes dansants; c'étaient souvent des allégories, et nous devons citer un ballet donné à Londres en 1709, dans lequel on représentait les deux gouvernements monarchique et républicain. Le roi, armé d'une grande massue, commençait par danser seul, puis il donnait un coup de pied au premier ministre, qui le rendait à son subalterne; celui-ci le passait à un troisième, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui le recevait en silence et sans bouger. Le gouvernement républicain, au contraire, était figuré par un branle en rond, d'une mesure vive, où les danseurs se succédaient sans distinction.

Arrivons à la cour de Louis XIV, où Quinault et Lulli donnèrent plus de convenance aux personnages et ajoutèrent à la danse une musique appropriée au sujet. Le ballet devint ainsi partie intégrante du drame, et se compliqua à tel point que les professeurs de danse théâtrale enseignaient jusqu'à seize sortes de caractères.

Les Allemands perfectionnèrent le ballet, et lui donnèrent un caractère historique. Hilwerding s'efforça, vers 1740, d'en bannir les indécences, et d'en faire un art d'imitation avec vérité de costumes, d'usages et de mouvements; il fit danser à la cour de Dresde le *Britannicus* de Racine, l'*Idoménée* de Crébillon, l'*Alzire* de Voltaire. Le Français Noverre porta ces innovations à Paris, et publia des lettres qui feraient de la mimique la première des sciences. Il en fit l'application sur les théâtres de Stuttgard, de Vienne et de Paris. Bientôt le ballet fut apporté en Italie avec le *Télémaque* de Pitraol. Gaspard Angiolini, directeur du théâtre de Vienne, fut un maître distingué dans ce genre, et introduisit aussi en Autriche la pantomime comique (1).

(1) Indépendamment d'Arteaga, *Révolutions du théâtre musical*, plusieurs auteurs ont écrit sur cette matière, notamment deux jésuites espagnols, Vincent Requeno et Antoine Eximeno.

On pourrait tirer des anecdotes curieuses des mémoires du temps sur la condition du théâtre à cette époque.

Dans les spectacles à musique, on déployait une grande magnificence, et l'on fit à Parme, pour le mariage du duc, cent trente-neuf vêtements neufs, sans compter ceux des comparses. Les chanteurs étaient payés largement, et, si une cantatrice fut surnommée la Centoventi du nombre de sequins que lui valut un carnaval, bientôt les traitements s'élevèrent au triple, surtout pour les eunuques, qui se multiplièrent alors. Du reste, comme toujours, beaucoup de prétentions et d'entêtement chez la gent théâtrale. Les *virtuoses* battaient la mesure avec leur sceptre et leur éventail, riaient aux loges, prenaient du tabac, injuriaient le souffleur, se délaçaient pour mieux chanter, et s'en allaient en finissant, à moitié déshabillées. Guadagni, qui jouait le rôle d'Aétius, se travestissait en Thésée à la dernière scène, pour avoir le plaisir de combattre contre le Minotaure; une belle actrice ne voulut jamais chanter le *Larga mercede* de Métastase, et s'obstina à dire *ampia* (1).

Déjà l'orchestre s'attribuait l'importance principale; on composait la musique avant les paroles, les récitatifs étaient négligés, et l'opéra buffa, qui venait à peine de naître, était déjà prostitué. Au surplus, la musique d'église était plus scandaleuse encore que celle du théâtre : elle ne cherchait que le fracas, et l'on compta dans un morceau jusqu'à quatre mille *Amen;* puis, comme les instruments à vent étaient interdits dans certains rites, on les faisait jouer au dehors, et les assistants applaudissaient à qui mieux mieux (2).

Il n'est pas étonnant que la musique ait acquis dans les sociétés modernes un empire inconnu aux anciens. Le vulgaire alors se contentait de pain et de spectacles; chez les modernes, une foule de gens aisés et instruits, manquant d'occupations et ayant besoin de se distraire, s'empresseraient de se mêler des affaires publiques si les gouvernements ne songeaient à les amuser et à les étourdir. Aussi, depuis le moment où les ménestrels égayaient les fêtes des cours plénières, nous voyons toujours la musique jouer un grand rôle dans la société, et son importance s'accroître à mesure que celle-ci se raffinait. Chaque prince eut à son service des troupes de musiciens; l'opéra passa de l'Italie dans les autres pays, et, dans le siècle dont nous nous occupons, plu-

(1) Voy. les œuvres de Chiari, surtout le *Théâtre moderne de Calicut.*
(2) CALOGERA, *Œuvres*, t. L, p. 407-410. CHIARI, *Lettres choisies*, II, 147.

sieurs rois non-seulement jouaient de quelque instrument, mais encore composèrent de la musique. Le régent de France fit la *Panthée*; le roi George établit à Londres l'opéra italien en 1719, et envoya Hændel à la recherche des meilleures voix. Léopold Ier l'introduisit à Vienne; Charles VI composa un opéra qui fut chanté par les principaux personnages de sa cour, tandis que lui-même faisait sa partie dans l'orchestre, et que ses deux filles dansaient sur la scène (1). Frédéric II, si économe dans ses dépenses, entretenait un théâtre sur sa cassette, et envoyait lui-même les billets d'invitation.

Le faible mérite des tragédies et des comédies de cette époque rehaussait le mérite de l'opéra malgré ses défauts et son influence corruptrice; Farinelli et Razoumoffski durent à la beauté de leur voix d'avoir accès dans le conseil des souverains. En France même, ce n'était point déroger que de chanter en public. Indépendamment de Paris, d'autres villes avaient des salles, des concerts et des académies de musique; quiconque ne savait pas chanter et jouer d'un instrument n'était pas considéré comme ayant reçu une éducation complète. Le luth et le théorbe furent mis de côté, après avoir fait les délices du siècle précédent, pour faire place à la basse de viole et au clavecin (2); mais le violon et l'accompagnement paraissaient au-dessous d'un certain rang, si bien que le régent n'en trouva point pour faire exécuter les sonates de Corelli.

A la cour de France dominaient alors le système de Lambert et celui de Lulli, considéré comme inventeur, parce qu'on ne connaissait ni Carissimi, ni Cavalli, ni tous ceux qu'il imita. A peine un air de Lulli commençait-il avec ce *presto* de mouvement animé et de cadences marquées, que tout l'auditoire se mettait à l'accompagner. C'était une musique facile, expressive, bien harmonisée, qui s'exécutait sans effort et n'usait point les chanteurs; elle exigeait plus d'inspiration que d'étude; en effet, sous la régence, le mousquetaire Destouches composa un opéra sans connaître le contre-point. Mais partout ailleurs la musique italienne avait prévalu, et l'Italie produisit beaucoup d'excellents chanteurs; Bologne et Naples furent surtout favorisées sous ce rapport. Balthasar Ferri, de Pérouse, « qui d'un trait descendait et remontait deux octaves entières en un trille continu et très-

(1) COXE.

(2) Le forté-piano n'a pas été inventé, comme on l'a dit, par l'Allemand Schrœter, mais par Barthélemy Cristofori, de Padoue, qui l'appela *cembalo a martelletti*. Lotti l'améliora ensuite. CARLI, *Œuvres*, t. XIV.

précis, sans accompagnement, » eut une vogue extraordinaire. On allait au-devant de lui à trois milles de Florence, et l'on ne voyait que portraits, médailles et sonnets en son honneur. Farinelli, dont la voix avait des cordes vigoureuses et flexibles, touchait à Madrid quarante mille livres par an, et chaque soir il chantait devant Philippe V. Deux cantatrices, Victoire Tesi, de Florence, et Faustine Bordoni, de Venise, eurent aussi à cette époque une grande réputation.

Dans le drame, au lieu de faire faire des progrès à l'expression musicale, on ne cherchait que les difficultés et les puérilités, jusqu'à imiter, à l'aide du son, le bruit matériel des objets indiqués par la parole; aussi les chanteurs, s'attribuant le premier rang, exigeaient que les poëtes et les compositeurs subissent leurs prétentions. Les plus éminents parmi ces derniers s'étaient aperçus toutefois que la véritable mélodie est celle qui touche le cœur; la révolution commença par la musique sacrée avec
1644. Louis Viadana de Lodi, qui, en inventant la basse continue, soutint mieux l'harmonie et la proportion entre les sons; le rhythme acquit ainsi une cadence plus sensible, et la déclamation musicale devint un genre à part. Antoine Bononcini de Modène et le Toscan Bernard Pasquini furent renommés pour la musique d'oratorio et d'église : le style du premier est élevé et combiné avec art; l'autre fut comblé de faveurs par Marie-Christine et d'autres princes. Le Vénitien Benoît Marcel n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il composa un cours d'enseignement musical; il nota les cinquante premiers psaumes traduits par Giustiniani, et écrivit aussi lui-même des drames et des satires. François Durante, de Fratta Maggiore, visa au pathétique, et ne s'exerça que dans la musique sacrée.

L'amélioration passa de l'Église au théâtre. Jacob Carissimi modula les récitatifs avec plus de grâce et de simplicité. Rossi et Corelli eurent des idées plus nettes de l'harmonie, et laissèrent de côté, pour l'expression, les tours de force bizarres. Ange Corelli, de Faënza, avait déjà fait des symphonies nombreuses, et, les écoles instrumentales se perfectionnant, on put mieux disposer l'orchestre; c'est en quoi se distingua le Saxon Hasse, qui dirigea pendant plusieurs années l'orchestre de Dresde.

L'air se détache complétement de la forme du récitatif dans le *Jason* du Vénitien François Cavalli, représenté en 1649; Cetti commença à faire entendre dans la *Doris* (1663) des airs où se
1725. déploie l'habileté du compositeur. Le Napolitain Alexandre Scar-

latti y adapta des mélodies en rapport avec les paroles ; il introduisit le récitatif, perfectionné ensuite par Vinci. Léonard Léo, Sarro, Hasse, Porpora, Féa, Abas, enfin Pergolèse allèrent ensuite de progrès en progrès. Le dernier étudia la nature et posséda tous 1710-37.
les modes, depuis la sublimité religieuse jusqu'au couplet joyeux, depuis le *Stabat mater* jusqu'à l'opéra bouffe ; associant à la grandeur une simplicité inimitable, il porta l'harmonie au plus haut degré, et si la mort ne l'avait pas surpris à vingt-six ans, il se serait corrigé de ses défauts. Vivant, il ne trouva que des détracteurs ; à peine mort, il fut proclamé le Raphaël de la musique, et l'art ne voyait rien de supérieur à sa *Serva padrona* et au monologue dans la *Didon* de Métastase mise en musique par Vinci. Nicolas Jomelli d'Aversa s'immortalisa par le *Miserere* et plu- 1714-74.
sieurs drames de Métastase, dont il perfectionna la musique théâtrale, et il devint les délices de l'Europe.

Jean-Antoine Tartini, de Pirano d'Istrie, qui dirigea cinquante 1692-1770.
ans la chapelle de Saint-Antoine à Padoue, découvrit le troisième son produit en touchant deux cordes à l'unisson ; il écrivit sur son art, et se montra d'une habileté d'exécution remarquable sur le violon, dont il grossit les cordes et allongea l'archet. Il le céda à Corelli dans l'harmonie ; mais il l'emporta sur lui pour le bonheur des motifs. D'Alembert a dit de lui que ses sonates sont un sentiment et un langage plutôt qu'un son et une harmonie. Avant de composer, il lisait quelques sonnets de Pétrarque, de même que Mengs s'inspirait, pour ses tableaux, des airs de Corelli. Les arts sont frères.

Jean Paesiello, de Tarente, élève de Durante, fit un grand em- 1741-1816.
ploi des instruments à vent, mais de manière cependant à ne point couvrir la musique vocale. Il introduisit le final dans l'opéra sérieux, les chœurs dans les airs, et à l'unité de pensée il réunit mille variations ; son *Te Deum* et sa *Folle par amour* sont des modèles d'un genre opposé.

Dominique Cimarosa, de Naples, fut accueilli et comblé de 1754-1801.
présents dans plusieurs cours de l'Europe ; il mit en musique plus de cent vingt opéras, qui se distinguent par d'heureux effets scéniques, par l'unité des partitions et la richesse des accompagnements. Le *Mariage secret* est encore représenté aujourd'hui.

Antoine Marie Sacchini son compatriote, élève de Durante, sé- 1786.
journa longtemps en Angleterre ; il plait par un faire aimable et facile, par la douceur et la mélodie. Son *Œdipe à Colonne* parut 1787.
en France le comble de l'art. Un autre Napolitain, Caffariello, savait adapter les motifs au sentiment du poëte.

Nous ne saurions passer sous silence Pachiorotti, le philosophe de la musique, et Ferdinand Bertoni, de Salo.

1683-1764. Pendant ce temps d'autres artistes perfectionnaient les théories. Jean-Marie Rameau, de Dijon, publiait en 1724 son premier recueil de sonates pour le clavecin, en employant cinq clefs au lieu de neuf. Deux ans après, il supprima encore les trois clefs d'*ut*, en ne laissant subsister que celle de *fa* pour la main gauche, et celle de *sol* pour les notes aiguës, système qui est encore suivi aujourd'hui. Il s'était élevé contre le goût français dans son *Traité de l'harmonie* (1722); mais on y fit peu d'attention, jusqu'au moment où il en vint à l'application de ses préceptes, c'est-à-dire douze ans plus tard. Dix-sept opéras composés en peu d'années attestaient sa fécondité, et, bien que les partisans de Lulli le trouvassent dur et outré, sa musique prévalut. Alors son *Système de la basse fondamentale* se répandit, et, pendant un demi-siècle, on n'écrivit plus que d'après des formules commodes, mais reconnues contraires dans l'application au fait que fournit l'expérience. Rameau, de même que Tartini, cherchait l'explication philosophique de l'harmonie, à l'aide d'ingénieuses expériences d'acoustique. Il est certain que de pareils moyens n'étaient pas à la portée du commun des compositeurs, et qu'ils réduisaient à un pur calcul la philosophie d'un art dont la principale puissance réside dans le sentiment, et chez lequel les explications de l'acoustique ne rendent jamais compte du rhythme.

Cependant ces recherches attirèrent sur la musique l'attention d'esprits d'élite, tels que Rousseau, d'Alembert, Diderot; mais, tandis que le premier prétendait rejeter tous les moyens d'expression que l'harmonie fournit à la musique, d'Alembert
1706-1784. disait : *Comme géomètre, je crois devoir protester contre l'abus que l'on fait, en musique, de la géométrie.* Martini, de Bologne, élève de Perti, grand compositeur de musique sacrée, écrivit aussi sur les rapports de la musique avec les mathématiques, et fit un recueil étendu de traités composés sur cet art. Il associa à la théorie une excellente pratique, quoiqu'en montrant plus d'art que de génie; il obtint de tous les souverains des témoignages de satisfaction qu'ils ne songeaient pas à accorder aux penseurs. Dans les trois volumes de l'*Histoire de la musique* (1757) il ne va point au delà des Grecs; il voulait que l'on conservât à la musique sacrée la grandeur et le faire majestueux sans recourir au fracas de la place publique et aux mignardises du théâtre.

Le *Devin du village*, de J.-J. Rousseau, qui soutenait, avec Grimm, qu'il n'y avait de bonne musique que celle d'Italie, et qu'aucun compositeur ne l'emportait sur Pergolèse, détacha les Français, par sa facile et gracieuse simplicité, du système de Rameau. L'Italien Duni, puis les Français Philidor et Monsigny, compositeurs d'opéras-comiques, contribuèrent à faire oublier entièrement la lourde musique française. Cette révolution fut complétée par Grétry. Sensible dès l'âge de quatre ans au rhythme musical, il s'éprit de la manière italienne en entendant un opéra de Pergolèse, et répudia les méthodes mesquines des écoles de sa patrie; il arriva en Italie avec une étrange compagnie, dont il raconte, dans ses Mémoires, les aventures joyeuses. *Les beautés de ce pays*, dit-il, *furent la première leçon de musique que je reçus en Italie; le chant des belles Milanaises laissa un éternel écho dans mon âme*. Les *minenti* (grisettes) de Rome, les églises et les palais produisirent sur lui autant et plus d'effet encore. Il se mit à la musique religieuse, qui, par les soins de Clément XIII, se dépouillait de ce qu'elle avait gardé de profane; enfin il se tourna vers le théâtre, et reconnut sa vocation.

Lorsqu'il eut surmonté les premières amertumes qui attendent dans Paris ceux qui vont y chercher la gloire, il se vit porté aux nues, et devint, dans quarante-quatre opéras, le créateur d'une musique française aimable, gaie, naïve comme la société. Il chercha le sentiment plus que le bruit, la grâce plus que la force, l'inspiration plus que la science, et il disait : *Je veux faire des fautes, l'harmonie n'y perdra rien* (1). Après avoir traversé la révolution, il s'avisa d'écrire en 1801 un livre médiocre, où il entreprit de défendre les idées philosophiques contre la réaction qui commençait alors; ce livre est intitulé *De la vérité : ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*.

Tandis que la musique se réformait dans l'opéra-comique, les partisans de l'école française persistaient à suivre les anciens errements dans le grand opéra, lorsque parut Gluck. Associant à la 1714-87.

(1) Lorsqu'on se plaignait que les compositeurs fissent de la poésie la très-humble servante de la musique, Grétry, quoiqu'il recherchât particulièrement l'expression, demande pourquoi l'on ne ferait pas les paroles après la musique. Pourquoi le compositeur, toujours esclave, ne se trouverait-il pas une fois libre dans sa création? pourquoi ne pourrait-il pas recevoir après coup les paroles qui expriment ses accords? Qui décidera lequel des deux arts est le plus susceptible d'une pareille servitude, la musique ou la poésie? (*Essais sur la musique.*) On sait que Haydn composa librement les *Sept paroles du Christ*, et que les vers n'y furent ajoutés que longtemps après.

profondeur de la science harmonique des Allemands l'inspiration mélodique des Italiens et le rationalisme des Français, il obtint les combinaisons harmoniques, la mélodie, l'expression, et créa la vérité musicale dramatique dans l'*Orphée*, qui fut représenté à Vienne en 1774. L'*Armide*, l'*Alceste*, les deux *Iphigénie*, montrèrent jusqu'où peut aller le génie musical. Gluck s'appuie entièrement sur la sévérité de l'expression dramatique; il compose en sons mesurés, à l'aide d'harmonies expressives qui glissent de phrase en phrase, et répudie les doux repos de la cadence naturelle; aussi n'a-t-il pas les tours larges et symétriques, ni les ondulations de chant, ni les passages inattendus des compositeurs italiens.

1728-1800. Gluck fut soutenu par la protection de Marie-Antoinette; mais ses nombreux adversaires appelèrent à Paris Nicolas Piccini de Bari, élève de Durante, qui se plaça du premier coup au-dessus de ses contemporains par la *Zénobie* de Métastase. Il introduisit plusieurs innovations, les demi-tons dans le pathétique, plus d'art dans les morceaux concertés, et les instruments à vent dans les orchestres; à la musique de notes et de paroles, il substitua le genre bouffe, l'expression gracieuse et l'harmonie. Il avait déjà fait représenter cent opéras quand il arriva en France, où se forma aussitôt le parti des piccinistes, qui se firent une arme de ses beautés pour combattre la *vérité musicale dramatique* au nom de la *mélodie* pure. Ils prétendaient que la musique consistait dans la mélodie, et que ce serait la fourvoyer que de l'asservir aux fantaisies des poëtes. Les gluckistes, au contraire, soutenaient que la vérité de l'expression est inséparable de la véritable beauté dramatique, dans laquelle la poésie et la musique doivent se donner la main.

Des musiciens illettrés, des gens de lettres qui n'entendaient rien à la musique, la foule des oisifs et les philosophes hargneux, se prirent de querelle sur la question musicale non moins vivement que pour la liberté de l'Amérique; quelques vérités cependant se firent jour au milieu d'étranges inepties. On ne comprit pas néanmoins que la rigoureuse expression de chaque syllabe ne peut logiquement produire en musique que le récitatif, tandis que la mélodie n'est qu'un chatouillement des oreilles sans raison; toutefois il est un point de réunion : c'est lorsque la mélodie, sans se faire la servante de chaque syllabe, saisit le sentiment de l'acteur, et en imite l'expression, autant que possible, au moyen de l'art.

1756-1791. Hændel avait porté très-haut l'oratorio en Allemagne, et excité

à Londres l'enthousiasme dans les théâtres. Wolfang Mozart fournit la plus brillante carrière, et réussit dans tous les genres. Son *Don Juan* et sa *Flûte enchantée* sont admirables, de même que ses messes, son *Requiem*, sa musique pour le piano. Il est grave, profond, penseur, autant que Cimarosa est gracieux et souple : l'un est plus intime, l'autre plus extérieur; le style de l'Allemand est large et ferme, celui de l'Italien chaleureux et de premier jet; le premier touche l'âme, le second charme les sens. Grétry, à qui Napoléon demandait ce qu'il pensait de ces deux maîtres, lui répondit : *Cimarosa met la statue sur le théâtre et le piédestal dans l'orchestre; Mozart fait le contraire.*

L'Autrichien Haydn, le Michel-Ange de la musique, fit une 1732-1809.
révolution dans la partie instrumentale, qui jusqu'alors était restée secondaire et comme accompagnement de la musique vocale. Profitant de la grande habileté de ses compatriotes dans l'exécution, il créa la symphonie non pas seulement en perfectionnant les diverses combinaisons d'orchestre, mais plus encore en trouvant la véritable forme des phrases, des périodes, des dimensions, qui convenaient à la musique isolée de la poésie, alors qu'il faut suppléer à la parole par une combinaison musicale qui ait pour but d'exciter dans l'auditeur le sentiment voulu par le maître. Telle était l'unité du motif, qui consistait à faire choix d'une formule mélodique ou seulement rhythmique, susceptible de développements de toute nature, qui naquissent l'un de l'autre, de telle sorte que le compositeur pût déployer sur son thème toutes les richesses de l'harmonie, de la modulation et de la sonorité de l'orchestre. Une pareille unité est impossible sans monotonie dans le drame, qui doit changer de situations; la musique, sans l'aide de la parole, a besoin de répéter souvent les formules mélodiques, afin que l'auditeur puisse se rendre compte des impressions qu'il en a reçues et du sentiment du compositeur. Haydn, qui s'était habitué ainsi « à peindre sans objet, » comme dit Grétry, et sans être guidé par le langage particulier aux divers caractères, ne réussit pas bien dans le drame, où il devait soumettre ses idées à celles du poëte. Il se disait redevable à l'Angleterre d'une réputation qu'il n'obtint que tardivement dans sa patrie, comme il n'arrive que trop souvent.

Ses hardiesses, des accords étranges, des passages artificiels, firent faire fausse route à ses imitateurs, qui de nos jours ont étouffé le chant sous l'accompagnement, en recherchant les difficultés et les pompes de l'art. Beethoven surpassa peut-être pour 1827.
le sublime Haydn et Mozart; mais, ainsi que Cromer, il manque

d'unité et de naturel, car tous deux substituent le caprice aux règles de l'art. Ainsi, après Gluk et Grétry, qui avaient médité la parole pour en chercher l'expression rhythmique, la déclamation naturelle, et l'avaient prise pour base du chant, la musique finit par s'affranchir tout à fait de la parole, et envahit même le champ de la musique sacrée, où elle avait pris naissance. Le chant resta l'accessoire des accompagnements dans les compositions du Bavarois Mayer (1845), et le récitatif en fut banni, comme la ligne droite, dans le genre baroque, avait été exclue du dessin. Ce Mayer fut encore le maître de David, de Donzelli, de Bordogni et de Donizetti.

CHAPITRE XXXV.

SCIENCES.

Les mathématiques et les sciences dont elles forment la base avaient pris, depuis Newton, un très-grand développement; mais le débat qui s'éleva sur la propriété de leurs découvertes entre Newton et Leibnitz sépara les mathématiciens anglais de ceux du continent, ce qui interrompit entre eux l'échange des connaissances, des expériences, des opinions. La vénération que les Anglais professaient pour Newton leur fit croire impossible qu'ont pût rien ajouter à ce qu'il avait trouvé; ils négligèrent donc les recherches des partisans de Leibniz. La doctrine des fluxions fit peu de progrès. L'*Harmonia mensurarum* de Roger Cotes, la *Miscellanea* de Moivre, sont de belles exceptions. On cite avec éloge le *Methodus incrementorum* de Brook Taylor, et la formule à laquelle il a donné son nom comprend le développement de toute fonction quelconque. Maclaurin exposa ingénieusement la doctrine de l'analyse; mais le théorème qui a reçu son nom est attribué à Stirling.

Les œuvres des grands analystes du continent triomphèrent enfin des préjugés nationaux qui aveuglaient les savants insulaires, et excitèrent parmi eux d'illustres émulations. Le métaphysicien Berkeley opposa au système des fluxions et au principe des limites diverses objections déduites de l'imperfection du langage; puis d'Alembert démontra, dans le sens le plus simple, l'application de cette théorie des limites, et assigna des principes généraux au mouvement des solides et des liquides.

Jules Fagnani avait songé le premier à considérer les différentielles non réductibles à la quadrature des sections coniques, appliquées à la rectification des ellipses, des hyperboles et de la lemniscate; il démontra qu'étant donné un arc de cette courbe, qui est du quatrième degré, on peut déterminer un arc d'ellipse et un arc d'hyperbole, qui, réunis, lui sont égaux (1).

Laurent Mascheroni, de Bergame, conçut l'idée de ramener au seul compas toutes les questions de la géométrie élémentaire; il présenta ainsi un ensemble de propositions tout à fait neuf, où celles qui se rapportent à la division du cercle sont particulièrement remarquables (2). Dans quelques pages d'*adnotations* à Euler il exposa plusieurs vérités, qui furent ensuite reconnues comme originales et susceptibles de produire de grandes découvertes. Ses recherches sur l'équilibre des voûtes sont aussi estimées.

Le P. Guillaume Grandi, de Crémone, démontra géométriquement les théorèmes ugéniens sur la logistique et la logarithmique; il aida en outre, au moyen de certaines courbes *corrélatives* qu'il imagina, à résoudre des problèmes difficiles sans recourir au calcul différentiel. Appelé par le grand-duc comme mathématicien, il fit preuve de talent dans l'hydraulique.

George Vega publia des tables de logarithmes (1783 et 1796), calculées jusqu'à dix décimales; il tira parti des œuvres de Vlacq, et il raconte qu'au moment où celles-ci se trouvaient épuisées en Europe, il s'en fit une réimpression dans le palais impérial de la Chine. On ne saurait oublier les *Tables des logarithmes* de Gaspard Prony, en dix-sept gros volumes, encore inédits, calculées d'après la division décimale de la circonférence du globe, et contenant les logarithmes de deux cent mille nombres, cent mille sinus, autant de tangentes, les uns avec quatorze, les autres avec vingt-quatre chiffres décimaux et cinq colonnes de différences.

Il semblait que le hasard du moins pouvait se soustraire aux règles mathématiques, et pourtant elles prétendirent le dominer. Déjà Pascal et Fermat l'avaient essayé à propos des jeux, et après eux Huyghens, qui détermina les combinaisons d'après l'analogie. Jacques Bernoulli traita au long cette matière (*Ars conjectandi*);

(1) *Giornale dei letterati d'Italia*, t. XXXIV.

(2) Bonaparte, qui, avide de tous les genres de gloire, s'était fait inscrire à l'Institut et assistait parfois aux séances, avait eu connaissance en Italie de la *Géométrie du compas*, encore ignorée en France; il s'amusa un jour à embarrasser Lagrange par les problèmes curieux dont ce livre donne des solutions neuves et pleines de sagacité.

Laplace le réduisit à un calcul applicable à ces nombreux objets de connaissance qui sortent de la sphère d'une certitude absolue, et parmi lesquels il sert de guide pour embrasser les contingences futures. Condorcet l'appliqua aux opinions dans les jugements criminels, d'autres à la loterie de Genève; puis aux paris, dont s'occupèrent particulièrement les Anglais; aux tontines pour des emprunts, aux annuités et aux rentes viagères, aux élections, aux assurances, enfin à une foule de problèmes politiques et économiques.

1746-1818. L'analyse d'Euler fut redevable à Monge et à Lagrange du caractère généralisateur qui lui manquait. Monge, en particulier, rendit un grand service à la science en créant la *Géométrie descriptive*, où il conçoit tout à la fois la théorie et la pratique des opérations qui résultent d'une combinaison des lignes, des plans et des surfaces dans l'espace. Comme la géométrie descriptive était née de la génération des quantités géométriques, considérée dans les projections des lignes, ainsi la géométrie des transversales, due à Carnot, naquit de cette même génération considérée dans les intersections des lignes.

Lacroix résuma et harmonisa les nombreux travaux relatifs au calcul différentiel et intégral. L'Huillier essaya d'en établir la métaphysique en ramenant toutes les circonstances de ce calcul
Lagrange. 1736-1813. à la considération des limites; enfin Louis Lagrange, de Turin, donna sa *Théorie des fonctions analytiques*.

Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'en examinant l'ouvrage d'Euler sur les isopérimètres, il répondit au désir de ce savant, qui cherchait en vain une méthode de calcul indépendante de toute considération géométrique; il sut encore donner au théorème d'Euler, relatif à une nouvelle propriété du mouvement des corps isolés, une généralité applicable à tous les problèmes de mécanique (*Principe de la moindre action*). Euler proclama la découverte de son jeune émule, à laquelle il donna le nom de *méthode des variations*. Admiré alors de toute l'Europe, Lagrange multiplia ses travaux sur les parties les plus élevées des mathématiques. Nommé président de l'Académie de Berlin, il sut éviter les discussions bruyantes; homme franc et simple, philosophe sans fracas, comme l'appelait Frédéric, il contraignit l'envie à le respecter, sinon à l'aimer. Après être resté vingt ans en Prusse, il se rendit à Paris, où il traversa la révolution sans être inquiété, et se vit appelé à réorganiser l'École normale et l'École polytechnique. Il se remit à la géométrie, et composa sa *Théorie*, où, s'appliquant toujours à généraliser les principes, il arriva à la métaphysique des fonctions

primitives et dérivées, ramenant tout à une investigation algébrique élémentaire, écartant de l'analyse toute idée d'infiniment petits, de fluxions et de limites, com il écartait de l'appareil des solutions les constructions compliquées, qui nuisaient à l'élégance et à l'uniformité; aussi fut-il surnommé le Racine des mathématiciens, pour avoir associé l'élégance des formes à la généralité de la méthode et à l'unité des pensées. Son style est resté classique dans l'analyse.

Gauss avait publié (1801) ses *Recherches d'arithmétique*, en y ajoutant une méthode originale pour résoudre les équations d'un degré exprimé par un premier nombre; Lagrange, tout en admirant son ouvrage, revint sur les règles qu'il avait établies antérieurement pour la solution générale des équations, et rendit la théorie du mathématicien allemand indépendante des équations ainsi que de l'inconvénient des racines ambiguës. L'*Histoire des mathématiques* de Montucla (1) est un beau monument, malgré diverses erreurs et de nombreuses omissions; on trouve surtout dans la préface des idées extrêmement sensées. Les erreurs relatives à l'Italie ont été rectifiées par Pierre Cosali, de Vérone (1748-1815), dans l'*Histoire de l'origine et des progrès de l'algèbre*, ouvrage laborieux, mais qui fatigue par la rudesse du style et par des discussions étrangères au sujet.

Dans la dynamique, les Anglais restèrent attachés à la lettre des *Principes*, quoique les questions plus complexes qui se multiplièrent par la suite, et qui ne peuvent se résoudre systématiquement par les mêmes moyens ni dans la même forme, en réclamassent de plus généraux. Dynamique.

On vit au commencement du siècle le cas, fort rare parmi les mathématiciens, d'une discussion sur les principes au sujet des forces vives, c'est-à-dire touchant le mode à employer pour apprécier la force des corps en mouvement. L'Allemagne, l'Italie, la Hollande, restèrent avec Leibniz et Bernoulli; l'Angleterre s'en tint aux anciennes méthodes; or, comme des deux côtés le résultat était le même, on pouvait ne voir dans ce débat qu'une pure question de métaphysique, et penser qu'il était possible d'estimer les forces soit par le carré de la vitesse, soit par les vitesses simples. D'Alembert mit fin aux discussions sur la mesure des 1743.

(1) *Histoire des mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès depuis leur origine jusqu'à nos jours, où l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître et les principaux traits de la vie des mathématiciens les plus célèbres*; Paris, 1768.

forces, en ramenant les questions les plus compliquées de dynamique à de simples problèmes de statique.

Un autre débat s'éleva touchant le principe de la moindre action proclamé par Maupertuis, mais que d'autres attribuèrent à Leibniz et à König. La *Mécanique* d'Euler est l'ensemble d'investigation analytique le plus profond qu'on eût encore vu.

Lagrange montra toute la fécondité du principe des vitesses virtuelles, trouvé par Galilée, en le prenant pour base de sa *Mécanique analytique* (1788), où il le combine avec celui de d'Alembert, et l'applique, à l'aide du calcul des variations, à toutes les circonstances de l'équilibre et du mouvement. Il en ramène la théorie à des formules générales, dont le simple développement offre les équations nécessaires pour résoudre toutes les questions qui s'y rapportent.

Bélidor prétendit ramener tous les problèmes de la balistique (*Bombardier français*, 1734) à la théorie de la parabole. Benjamin Robins le réfuta (*a New Teory of gunnery*, 1842) en calculant mieux la résistance de l'air (1). Huston donna plus de précision à ces calculs en déchargeant des canons contre des pendules balistiques (1790). Ce problème fut un des plus agités comme des plus difficiles. Le chevalier Bordé essaya de résoudre tous les problèmes de la balistique, en déterminant surtout la véritable portée des différentes pièces d'artillerie.

Lorsque Lahire eut mesuré par des expériences la force de l'homme et celle de ses différents muscles, Lambert et Coulomb étendirent ces recherches en donnant la quantité d'action de l'homme et des chevaux.

1709-1782. Vaucanson, si célèbre pour la construction des automates, inventa et perfectionna les machines à filer la soie. Les ouvriers de Lyon, ayant appris qu'il songeait à simplifier le métier à tisser, l'assaillirent à coups de pierres; pour se venger d'eux, il inventa une machine qui, mue par un âne, faisait des étoffes à fleurs.

Hydrostatique. Newton n'avait pas bien expliqué, dans les lois de l'hydrostatique, pourquoi, dans l'eau poussée par un étroit orifice au fond d'un cylindre, le *flux* est à peine des cinq huitièmes de celui que la théorie indiquerait. Ce problème fut étudié par Daniel Ber-

(1) Il démontra que, lorsqu'un boulet se meut avec une rapidité qui dépasse quatre cent onze mètres par seconde, le vide se forme derrière lui, de telle sorte qu'il doit vaincre toute la pression de l'atmosphère.

noulli, d'Alembert, Euler et Lagrange; mais ils ne parvinrent pas à mettre d'accord le calcul avec l'expérience.

On réussit mieux à appliquer les doctrines hydrostatiques à l'architecture navale. Duhamel publia un ouvrage sur la construction des navires (1752), et fit établir en France une école d'ingénieurs constructeurs. Olivier perfectionna tous les genres de constructions, changea la forme de la carène et la distribution des batteries dans les frégates; les Anglais eux-mêmes avouaient la supériorité des constructions françaises. De nouvelles lumières furent apportées par les travaux de George Ivan et par ceux de Bouguer, qui, bien qu'il ignorât les mathématiques, simplifia les théories hydrauliques, et démontra un problème d'une grande utilité sur le centre de flottaison (*métacentre*). L'*Architecture hydraulique* de Bélidor est un trésor de recherches. L'architecture navale se perfectionna dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique; de petits bâtiments même furent armés de canons, et les Français firent porter au *Royal-Louis* des pièces de quarante-huit.

Smeanton expérimenta l'action des fluides sur les moulins, théories qui furent ensuite complétées par Lagerhjelm et Forselles (1811-1815). Coulomb, auteur de la balance de torsion, évalua les frottements, et ses théories furent constatées par les expériences de Tredgold, et récemment par celles du capitaine Morin. Bossut étudia la résistance de l'eau dans les canaux étroits.

Laplace avait donné une formule compliquée pour l'attraction capillaire; mais Ivory la simplifia en dernier lieu, et Pessuti la rendit intelligible même pour les débutants.

Bouguer, dont nous avons déjà parlé, reprit la théorie des hauteurs mesurées avec le baromètre; en l'appliquant aux Cordillères, il put déterminer que « la hauteur est exprimée en toises par la différence entre les logarithmes des colonnes barométriques, où l'on considère les quatre premiers chiffres comme entiers, et dont on déduit la trentième partie. » Deluc corrigea ensuite les défauts des instruments, et Ramon détermina le coefficient constant, qui a gardé son nom.

L'Italie peut revendiquer de bonnes applications. Le Bolonais Dominique Guglielmini fit avancer la pratique de l'hydrométrie par son ouvrage *De la nature des fleuves*, et l'on eut plusieurs fois recours à lui pour régler le cours des rivières, de même que pour décider des différends particuliers. Le Sicilien Léonard Ximénès, bon mathématicien, fut consulté par les Vénitiens pour tous leurs travaux hydrauliques, et il fit à Florence un nouveau

Recueil des auteurs ayant traité du mouvement des eaux (1766). Le comte Jacob Riccati, de Venise (1676-1754), appliqua les calculs mathématiques aux rivières de son pays ainsi qu'aux lagunes, et, émule de Bernoulli, de Leibniz, de Vallisneri dans ses études, il publia un *Essai concernant le système de l'univers*. Parmi ses fils, tous remarquables par leurs goûts studieux, nous citerons Giordano, qui se distingua par ses talents en architecture, en mathématiques et en musique (1791).

Zendrini, de Brescia, suggéra aux Vénitiens l'idée de construire leurs célèbres *murazzi*; il leur indiqua en outre les moyens d'améliorer le port, ainsi que l'air de Viareggio et de Ravenne. Il soutint Ferrare dans une question très-débattue avec Bologne sur la direction à donner au torrent appelé le Reno. Eustache Manfredi, poëte et astronome, chargé de la surintendance des eaux dans le Bolonais, s'occupa aussi beaucoup de cette question. Les calculs de ses quatre volumes d'*Éphémérides* sont l'œuvre de ses sœurs Madeleine et Thérèse. Le Milanais Antoine Lecchi écrivit sur les canaux navigables; il écarte le calcul pour s'en tenir à la pratique dans l'*Hydrostatique examinée dans ses principes* (1765), ouvrage le plus complet qui existe en ce genre. Paul Frisi, son concitoyen, qui traita plusieurs points d'astronomie et de mathématiques, principalement *De gravitate universali corporum*, s'appliqua avec succès à l'hydrostatique. Il donna le projet du canal de Milan à Pavie, et travailla en outre à celui de Paderno.

Jean Poleni, de Venise, commenta Frontin *De aquæductibus*, et Vitruve; il fut le premier qui trouva expérimentalement les lois de l'écoulement des eaux, reconnut la contraction de la veine, et le rapport entre les tubes, les orifices et la hauteur du liquide.

stronomie. Déjà la Condamine et d'autres martyrs de la science avaient mesuré le méridien. Nous avons vu (1) précédemment les précautions dont ils s'entourèrent pour mesurer la figure de la terre. Comme les gouvernements se prêtèrent à ces opérations, il fut possible d'étendre les réseaux trigonométriques, et de mesurer les arcs du méridien sous des latitudes différentes. Maskelyne et le baron de Zach déterminèrent l'attraction exercée par les grandes montagnes; Cavendish, la densité moyenne de la terre.

Un grand secteur avait été élevé à Kew pour observer les passages des étoiles; or, pendant que Bradley, secondé par Moli-

(1) SCHOELL.

neux, y étudiait la parallaxe d'une étoile fixe, il s'aperçut qu'elle fléchissait vers le midi, puis qu'elle tournait au nord par une déclinaison de quarante secondes. Ce phénomène le conduisit d'hypothèses en hypothèses jusqu'au moment où il se douta que ces apparences provenaient du mouvement progressif de la lumière, combiné avec celui de la terre. Il découvrit ainsi l'aberration des étoiles, qui fut ensuite démontrée dans les essais de Simpson, et la nutation de l'axe de la terre : la première provenant de la vitesse finie de la lumière, et l'autre de la gravitation.

Bradley avait été aidé par Römer, qui déjà était parvenu, après de longues observations sur les éclipses des satellites de Jupiter, à découvrir le mouvement progressif de la lumière et à en mesurer la vitesse. Après la découverte de Bradley, il parut impossible d'en faire désormais de nouvelles qui eussent pour résultat de changer la science, laquelle se borna à en préciser la vérité.

Képler avait deviné que les mouvements des astres devaient se lier entre eux grâce à des lois simples; mais il restait à trouver une cause physique suffisante pour faire parcourir des courbes aux planètes : il fallait placer dans ces forces et non dans des cieux solides le principe de la conservation du monde, et étendre aux révolutions sidérales les dogmes fondamentaux de la mécanique des corps. C'est ce que fit Newton en introduisant (à l'exemple de plusieurs autres avant lui) une tendance au rapprochement, appliquée à toute la matière. En conséquence, non-seulement les planètes étaient attirées par le soleil, mais elles s'attiraient réciproquement; les astronomes virent alors que les courbes de Képler ne suffiraient jamais à représenter exactement les mouvements conçus avec une extrême régularité par l'astronomie mythologique, tandis qu'une si grande complication de forces les *perturbait* constamment. Newton avait cherché à assigner des lois à quelques-unes; mais les problèmes qu'il abordait ne pouvaient être résolus par l'algorithme de son temps.

Calandrini, professeur de mathématiques à Genève, où il surveillait l'édition des *Principes* de Newton, faite par les jésuites, améliora sa *Théorie de la lune;* après lui, Matthieu Steward, professeur d'Édimbourg, découvrit, à l'aide d'une méthode purement géométrique, le véritable mouvement de la ligne des absides, et Walmesley donna l'analyse du mouvement de l'apogée lunaire.

Si un astre, la lune par exemple, gravitait seul vers le centre

de la terre, il décrirait une ellipse; mais s'il est aussi attiré par le soleil, il tendra ou à augmenter les dimensions de son premier orbite, ou à les diminuer, et il en résultera une telle complication qu'elle paraîtra du désordre à la première vue. C'est ainsi que naquit le *Problème des trois corps*, que Newton n'avait pas même essayé de résoudre analytiquement, et qui le fut pour la première fois par Clairaut (1747) : solution qui embrassait tous les mouvements subordonnés de la lune, confirmait de plus en plus la loi de gravité simple, et développait le principe des perturbations. Euler, en ayant eu connaissance, reprit les mêmes investigations avec une méthode différente, et il obtint le même résultat, comme d'Alembert, Mayer et Simpson. Ainsi le champ ouvert par Newton fut conquis jusque dans ses parties les moins accessibles par les savants que nous venons de nommer, ensuite par Lagrange, par Laplace, par d'autres encore, qui, à mesure que s'étendirent et se généralisèrent les procédés du calcul analytique, complétèrent la théorie de l'attraction, où furent compris les marées, les inégalités lunaires, le mouvement des comètes, la figure précise de la terre; et la loi de l'attraction resta victorieusement démontrée.

Alors on s'appliqua à perfectionner les *Tables lunaires*, si importantes pour vérifier la longitude en mer. Les tables de Clairaut furent dressées avec beaucoup de soin; mais celles de Mayer, plus parfaites encore, furent achetées par le bureau des longitudes de Londres, et publiées en 1770 par les soins de Maskelyne.

De la découverte de la précession des équinoxes, due à Hipparque, résultaient deux conséquences évidentes : 1° que les mêmes constellations ne se voient pas dans le firmament pendant les nuits de chaque saison; d'où il suit que celles qui apparaissent aujourd'hui en hiver se montreront un jour en été; 2° que le pôle n'occupe pas toujours la même place dans la sphère étoilée, et que dès lors l'étoile polaire au temps d'Hipparque était bien loin du pôle, comme le sera la nôtre dans quelques siècles. Au lieu d'expliquer ces variations à l'aide d'une nouvelle sphère, comme les anciens, Copernic supposa que l'axe de rotation de la terre ne reste pas parallèle à lui-même, mais qu'il dévie quelque peu après chaque révolution entière du globe autour du soleil. Quelle était donc cette force qui modifie chaque année la position de l'axe du monde, et lui fait décrire en vingt-six mille ans un cercle entier d'environ cinquante degrés de diamètre? Newton devina que cela provenait de ce que le globe était plus élevé à l'équateur; mais il n'établit pas mathématiquement cette loi : il

était réservé à d'Alembert de démontrer les idées qu'il n'avait fait qu'émettre sur la précession des équinoxes, et de ramener à l'attraction, avec les perturbations découvertes par Bradley dans la précession, l'oscillation de l'axe de la terre durant la période de dix-huit ans, autant de temps précisément que l'intersection de l'orbite de la lune et de l'écliptique en nécessite pour que la circonférence entière soit parcourue.

Clairaut et d'Alembert déterminèrent la figure de la terre sans partir des hypothèses inadmissibles de Huyghens, ni de l'homogénéité primitive, supposée et non démontrée par Newton, ni des ressemblances obligées entre les formes des couches superposées.

Les observations simultanées aux extrémités d'un très-grand arc terrestre sont utiles pour connaître exactement la parallaxe, c'est-à-dire la différence qui résulte selon que l'on considère les corps célestes du centre de la terre ou de sa surface. Halley proposa donc d'observer, de points très-éloignés, le passage de Vénus en 1761 et en 1769; on envoya donc des astronomes vers la ligne et vers les pôles, et, bien que des circonstances diverses eussent empêché les observations de ce phénomène d'atteindre à la précision voulue, on put déterminer l'éloignement moyen du soleil à 82,695,535 milles (15,313,981 myriamètres). L'abbé La Caille fut aussi envoyé au cap de Bonne-Espérance pour observer la parallaxe de la lune (1750), tandis que Lalande en faisait autant à Berlin; on déduisit de leurs calculs la distance précise de cette planète à la terre.

Mairan expliqua les aurores boréales (1754), et La Caille assigna des noms aux étoiles de l'hémisphère austral. Haley, qui appliqua les formules newtoniennes au calcul des évolutions des vingt-quatre comètes les plus remarquables, démontra qu'elles se meuvent par courbes fermées, et reparaissent périodiquement; mais il s'y trouvait une variation qui allait jusqu'à deux ans sur soixante-six. Le calcul difficile de ces perturbations fut établi par Clairaut, qui détermina le temps et le lieu où apparaîtrait la comète de 1758, calculant les retards occasionnés par l'attraction de plusieurs planètes; or, comme, à la grande surprise de tout le monde, il ne se trompa que de douze jours seulement, une ère nouvelle s'ouvrit pour l'astronomie (1).

(1) En 1773, Lalande annonça qu'une comète s'approcherait de la terre, et l'effroi fut grand; cela donna occasion de calculer les effets que produirait une comète en s'approchant de la terre à douze ou treize mille lieues, et l'on prétendit qu'il en résulterait un flux tellement violent que les eaux de la mer couvriraient les montagnes.

Il restait à déterminer les perturbations produites par les planètes les plus grandes et les plus voisines. Euler, en calculant celles qui sont causées par Jupiter dans Saturne, découvrit que les déviations du cours régulier étaient périodiques, et ne se reproduisaient que très-lentement. Ainsi les mouvements moyens de Jupiter et de Saturne sont accélérés et diminués dans l'alternation de quinze mille ans; les excentricités de leur aphélie complètent le cycle en trente mille années.

Mais la complication des mouvements célestes et des forces qui la déterminent parut telle à Newton et à Euler, qu'elle devait faire supposer nécessairement l'intervention d'une main toute-puissante pour en réparer de temps en temps les perturbations.

Laplace. 1749-1827.

Laplace entreprit, au contraire, d'en signaler l'ordre inaltérable et de faire voir que, au milieu du dérangement apparent des éléments planétaires, il y en a un qui demeure constant, le grand axe de chaque orbite, et par conséquent le temps de la révolution de chaque planète; de telle sorte que le poids universel suffit pour maintenir le système solaire. Cette invariabilité des mouvements moyens fut démontrée dans la *Mécanique céleste* (1773); puis Laplace prouva (1784) que la stabilité des autres éléments du système venait de la petite masse des planètes, de la faible ellipticité de leurs orbites et de leur direction semblable dans leur marche circulaire autour du soleil. Cet éloignement de Saturne du soleil, tandis que Jupiter s'en rapprochait, de même que la lune de la terre, donnait à croire que l'ordre du monde serait dérangé tôt ou tard; on ne savait déterminer ni pourquoi ni en quel temps, lorsque enfin Laplace expliqua encore ce problème par l'attraction, et démontra que ces perturbations étaient des oscillations d'une période préfinie.

Avec la puissance de l'homme qui, maître d'une matière, sait en choisir les éléments essentiels, Lagrange réunit dans l'*Exposition du système du monde* (1796) les résultats des études mathématiques et astronomiques les plus profondes, en les dégageant de l'appareil des démonstrations, et en réduisant l'édifice des cieux à la simple solution d'un grand problème de mécanique.

Laplace, ayant vérifié les lois dynamiques, qui devinrent la base de tout le système analytique des forces, les appliqua au système du monde, et posa les principes démontrant l'invariabilité des distances moyennes des planètes. Après avoir assuré les méthodes d'approximation, il put donner une théorie mathématique des inégalités des satellites de Jupiter, qui jusque-là n'étaient connus qu'empiriquement; il imagina des méthodes variées pour

calculer les perturbations des comètes, ainsi que les mouvements des nœuds et des inclinaisons des orbites planétaires. Il appliqua sa théorie de la variation, à l'aide de laquelle il avait reconnu que la variation de l'excentricité de Jupiter doit altérer le mouvement des satellites, à la libration de la lune, ensemble de phénomènes singuliers découverts par Cassini ; qui offraient un accord inexplicable entre des éléments très-disparates, jusqu'à ce que Laplace sût aussi le ramener à la pesanteur universelle, en démontrant la modification que la lune a subie en se solidifiant, par suite de l'attraction de la terre; il expliqua pourquoi elle tourne toujours la même face de notre côté. Il détermina ainsi la véritable théorie de l'équation séculaire de ce satellite, résultant du changement de l'excentricité de l'orbite de la terre par l'action des grandes planètes; puis il trouva que cette équation séculaire ne se rencontrait ni dans Jupiter ni dans Saturne, et il introduisit enfin (1808) dans la *Mécanique céleste* la fonction dite perturbatrice, par suite de laquelle l'analyse relative à un nombre quelconque de corps devient simple, comme si elle n'en considérait qu'un seul.

Lalande compléta le système parfaitement mathématique et dynamique du mécanisme céleste; s'il ne créa point une science nouvelle et n'émit pas d'idées originales en ajoutant un calcul parfait aux méthodes mathématiques, il rassembla et combina dans une vaste généralité tout ce qui était connu avant lui; il remonta aux conséquences les plus éloignées, et fit passer dans le domaine de l'analyse une foule de vérités physiques. Afin de trouver le diamètre de la lune, il fit construire un héliomètre de dix-huit pieds, et se prépara à l'observation des passages de Vénus en développant la méthode de Delisle, qui consistait à représenter sur une carte géographique l'heure de l'immersion et de l'émersion de cette planète pour les différents pays. Lalande. 1732-1807.

Lalande, sans se déplacer, parvint à déterminer cette distance moyenne du soleil qu'on avait cherchée en allant observer les passages dans les régions les plus éloignées; ce résultat, il l'obtint au moyen des perturbations de la lune, qui lui permirent également de constater les effets de l'écrasement du sphéroïde terrestre. Il déduisit encore de la lune des arguments pour combattre le refroidissement successif de notre globe, que Buffon et Bailly avaient supposé avec une éloquence gratuite; or, il démontra que dans l'espace de deux mille ans, la température moyenne de la terre n'avait pas varié de la centième partie d'un degré du thermomètre centigrade.

Jamais l'analyse mathématique n'avait atteint des vérités

aussi profondément enveloppées dans les actions complexes d'une multitude de forces. Jamais on n'avait aussi bien démontré par l'application de règles inflexibles que la même loi de gravitation maintient l'ordre dans la variété, ni prouvé d'une manière aussi évidente la stabilité du système solaire. En effet, les orbites oscillant autour d'une position moyenne, les observations devront constater jusque dans les siècles les plus reculés la régularité des révolutions qu'il a annoncées pour les planètes à longues périodes.

Lalande porta aussi dans les problèmes des longitudes une perfection que la science n'aurait osé espérer, ni la nautique crue nécessaire, en ramenant à une précision mathématique les nombreuses pertubations des lunes de Jupiter, que Galilée avait prévues et qui occupèrent trois générations de géomètres. Grâce à à lui, les marées furent assujetties à une théorie analytique, où pour la première fois apparaissent les conditions physiques du problème, de sorte que les calculateurs purent en prédire, plusieurs années à l'avance, l'heure précise et la hauteur, en la déduisant des actions attractives du soleil et de la lune.

Lalande vint en aide à toutes les découvertes qui surgissaient alors, et il les réunit toutes, comme parties intégrantes dans la grande théorie du monde physique; en outre, il a le mérite d'une belle exposition et d'une grande clarté dans des sujets philosophiques. Il disait au moment de mourir : *Ce que nous savons est peu, ce que nous ignorons est immense.*

Ce savant rédigea pendant longtemps la *Connaissance des temps* (1760-75), en l'améliorant et en y ajoutant tout ce qui pouvait être utile aux navigateurs, ainsi que les perfectionnements qui s'introduisaient chaque année. Il exposa avec clarté pour ses élèves tout ce qui avait été trouvé par ses prédécesseurs et par lui-même (*Traité d'astronomie*, 1764); il fit en outre un livre plus élémentaire encore (*Astronomie des dames*).

Lalande se lia intimement, durant son voyage (1751-1753), avec les amis de Frédéric II; de dévot qu'il était, il se convertit à leurs principes matérialistes.

Bailly. 1736-1793. Bailly écrivit l'histoire de l'astronomie; il livra carrière à son imagination en traitant de l'Inde et de l'Orient, et crut les doctrines indiennes d'une haute antiquité en se fondant sur une conjonction générale observée, disait-il, dans ces contrées, tandis qu'il est manifeste aujourd'hui qu'elle fut calculée à rebours et fondée sur des erreurs. Il est impartial à l'égard de l'astronomie moderne; mais on voudrait voir dans son livre les inventions capitales plus

nettement exposées, et leur marche graduelle mieux éclaircie. Il fut extrêmement goûté de son temps, à cause même de son style emphatique, qui était alors de mode, et grâce à la chaleur qu'il puise dans son enthousiasme pour la science.

Dans l'optique, Euler et Fuss perfectionnèrent les micros- Optique.
copes, et l'on fut redevable de découvertes singulières au microscope solaire du docteur Liberkun (1743), espèce de lanterne magique dont le soleil est la lampe. L'héliostat de Gravesande, les lentilles achromatiques de Guder, l'héliomètre et le micromètre objectif de Bouguer, le panscopium, le panorama, la fantasmagorie furent des innovations admirées. Le P. Kricher affirma le premier, parmi les catoptriques, qu'on pouvait faire avec des verres plans des miroirs ardents plus forts que tous ceux que l'on connaissait. Le P. Castel donna en 1725 l'idée d'un clavecin achromatique; Mariotte établit les théories de la lumière et de la chaleur, et plusieurs autres savants étudièrent la phosphorescence des corps terrestres ainsi que celle de la mer, qu'ils attribuaient à de petits polypes.

Bouguer trouva la gradation de la lumière; Hall étudia sa dispersion inégale dans les divers milieux, afin de corriger la couleur, par la combinaison de verres, au foyer objectif des télescopes : idée reprise par Jean Dollond, qui perfectionna le télescope 1758.
achromatique. Rochon appliqua le prisme aux lunettes pour décomposer la lumière des étoiles, et trouva le moyen de mesurer exactement les lois de la réfraction et de la diffraction. D'autres recherchèrent les puissances réfractives et dispersives des corps transparents et la théorie mathématique des rayons optiques. L'invention du cadran d'Halley, en 1731, fournit le moyen de faire des observations sur les navires. Leroy et Berthoud fabriquèrent d'excellentes montres marines, et Harrisson en établit pour les longitudes. L'Écossais Jacques Fergusson trouva la roue astronomique pour observer les éclipses de lune (1776). Le mécanicien anglais Ramsden, que la perfection de ses instruments astronomiques rangea parmi les savants, fit une foule de sextants pour la marine, en perfectionnant une grande machine pour les diviser avec promptitude et facilité.

Les télescopes à réflexion furent améliorés surtout en Angle- Herschell. 1738-1822.
terre; mais les télescopes catadioptriques de William Herschell parvinrent à un degré de force inattendue. On n'en faisait pas auparavant qui grossissent au delà de quatre cents fois; il arriva à six mille, en abandonnant les procédés habituels pour la fabrication des miroirs, et rendit en outre ses télescopes commodes. Il

passait des années sans se coucher une seule nuit ; toujours en plein air, et pensant que c'était la méthode la meilleure pour les observations, il employait des jours entiers à polir ses miroirs. Il commença ses observations en 1774, avec un télescope de vingt pieds ; puis il en termina, en 1787, un de quarante et de quatre d'ouverture, dans lequel la nébuleuse d'Orion se montre étincelante d'une vive clarté. Il vit avec ce télescope le sixième, puis le septième satellite de Saturne, et vérifia l'existence d'un volcan dans la lune.

Mais Lahire calcula que, pour y apercevoir une tache grande comme Paris, il suffit d'une lentille qui grandisse cent fois, et qu'il faut un agrandissement de soixante mille fois pour voir un corps ayant une toise d'étendue.

Lorsqu'une fois les instruments furent perfectionnés, et que toute chose eut été soumise au calcul, le ciel sembla récompenser les peines qu'on s'était données, en révélant d'autres corps perdus dans son immensité. Dans la nuit du 13 mars 1781, Maskelyne avait observé une étoile mobile, que l'on crut pendant quelques mois être une comète ; enfin, son orbite ne se dessinant pas en parabole, Herschell acquit la certitude que c'était une planète, à laquelle il donna le nom d'*Astre géorgien*, et Bode celui d'*Uranus ;* d'autres l'ont appelée *Herschell;* car, outre qu'il la découvrit, il vit et détermina les six satellites qui l'entourent.

Géographie. La connaissance de notre planète s'étendait avec celle du ciel, et toutes les sciences demandaient des arguments et des preuves à des voyages entrepris dans un but raisonné (1). On ne faisait plus, comme un siècle auparavant, le tour du monde pour trouver des mines, mais pour y porter la civilisation et en rapporter des connaissances. Byron, Vallis, Carteret sortirent des ports d'Angleterre pour visiter les mers du Sud. Le duc de Choiseul chargea Bougainville de faire un voyage dans la mer Pacifique, où il surpassa les Anglais en hardiesse et en exactitude ; il donna la description de ces sociétés si variées et des délices de Taïti, et on lui dut la découverte de l'archipel des
1768-79. Navigateurs. Le capitaine Cook, voyageur scientifique par excellence, eut pour compagnons des savants du premier ordre, Banks, Solander, Green, Sparrmann, Forster, Anderson, académie nomade qui travaillait sur les deux frégates qu'il commandait, et observait les phénomènes variés de la nature,

(1) Voyez livre XIV, ch. 26 et 27.

l'enfance malheureuse ou la décrépitude de la société, la formation de nouvelles îles ou leur réunion en continents par les isthmes de corail; puis, la comparaison des usages et des langues les mettait à même de reconnaître les anciennes migrations : heureux lorsque les peuples sauvages de ces contrées ne repoussaient pas avec défiance les dons qu'ils leur portaient, le blé, la vigne, les légumes, les animaux domestiques!

En même temps, l'Allemand Damberger, au service de la Compagnie hollandaise, partit du Cap pour gagner la Barbarie (1781-1797); les côtes de cette dernière contrée furent décrites par Desfontaines, et l'Anglais Patterson se rendit chez les Hottentots : Boufflers et Golbery visitèrent d'autres parties de l'Afrique; Bruce, l'Abyssinie; Iserre la Guinée et les Caraïbes (1773); Barrow, le Cap, de même que le Hollandais Stavorinus, qui poussa jusqu'à Surate. Sparrmann et Levaillant, partant du Cap, se hasardèrent à la chasse périlleuse des bêtes féroces, qui jusqu'alors s'étaient soustraites au fusil de l'Européen et même aux flèches du sauvage.

Le Danois Hoest explorait le Maroc à la solde de la Russie, et les académiciens de Pétersbourg (Gmelin, Pallas, Steller, Gueldenstädt, Georgi, etc.) parcouraient l'immense empire du czar, du pôle au Caucase, et approfondissaient la nature septentrionale. La société des savants de l'Inde et celle du nord de l'Amérique firent faire des progrès à la connaissance des pays anciens et des contrées nouvelles. Le Danemark envoyait Niebuhr explorer l'Arabie; Coxe publiait les découvertes des Russes, et faisait connaître le commerce avec la Chine (1781). La meilleure description de l'empire du milieu était donnée par les jésuites, dont les *Lettres édifiantes* (1717-1774) devinrent une mine abondante de renseignements.

L'amour des sciences conduisit Stedmann dans la Guiane, Charlevoix au Japon et au Paraguay, Boyle au Thibet, le major anglais Henri Rooke sur les côtes de l'Arabie Heureuse et en Égypte, Kerquely dans les mers australes (1782), Forster dans le Nord, le commodore anglais Billurgs dans la Russie asiatique (1785-1794), Samuel Turner au Thibet et au Boutan. Richard Chandler voyageait dans l'Asie Mineure, Lechevalier dans la Troade; Choiseul-Gouffier éveillait les sympathies pour l'Hellade en décrivant ses ruines et ses misères inexpiées. Volney cherchait dans les débris de l'Égypte et de la Syrie des inspirations, des élégies et des arguments pour l'impiété.

Les récits de voyages, dépouillés d'aventures romanesques,

offraient plus de vérité dans les descriptions et dans les planches qui les accompagnaient. Le *Voyage pittoresque dans l'Inde*, de l'Anglais Hodget, nous présenta des spectacles nouveaux; la description de Palmyre et de Balbeck, par Wood et Dawkins (1753-1757), ne permit plus de considérer comme des fables les merveilles d'une découverte récente. Le baron de Tott traçait la configuration de l'empire ottoman, auquel il venait de fournir des moyens de défense. Anquetil, Legentil et Sonnerat interrogeaient les Guèbres et les brahmines sur les débris d'une grande civilisation perdue, dont quelques Anglais, expiant en quelque sorte les massacres commis par leurs concitoyens, faisaient aussi l'objet de leurs recherches. Legentil se rendit dans l'Inde pour y observer le passage de Vénus; comme le temps l'empêcha de faire cette observation, il y prolongea son séjour au profit de la science, s'informant des courants, des marées, des moussons, des trajets les plus courts, des usages et des opinions du pays. Il examina surtout l'astronomie des brahmines, alors vantée; il prouva qu'elle n'ajoutait rien aux connaissances des Chaldéens, et que leurs *iougas* sont les nombres de périodes astronomiques.

On commença alors à appeler statistique la géographie politique, et Guthrie donna (1770) un *Cours complet de géographie.*

Nous avons parlé des nombreuses découvertes faites dans ce siècle et des vérifications bien plus nombreuses encore, ainsi que des arts nouveaux dont la science fit son profit. Nous avons vu trois générations de la famille Cassini travailler à la mesure du méridien à travers la France, opération qui conduisit, après une

Cartes de France.

foule de discussions, à préciser la forme de la terre. Les *cassinistes* parcouraient la France en la mesurant et en la décrivant, de telle sorte que le royaume se trouva couvert d'un réseau de grands triangles entre les cités principales, auxquelles des secondaires se rattachaient aussi par des triangles plus petits. Pour faire la carte de France, César-François Cassini adopta la proportion d'une ligne pour cent toises, c'est-à-dire $\frac{1}{864,000}$. Il pensait qu'il suffirait de dix années et de 90,000 livres par an : illusions ordinaires des grandes entreprises, qui ont du moins l'avantage de ne pas en détourner en effrayant sur les moyens d'exécution. Les besoins de la guerre ayant fait suspendre le travail, Cassini proposa de le reprendre aux frais d'une société qui se couvrirait de ses déboursés par la vente des cartes. Mais les dépenses étaient excessives; plusieurs provinces, loin de s'associer à l'entreprise, s'y opposèrent au point de chasser par la force les ingénieurs,

et Cassini mourut avant d'avoir vu terminée la tâche à laquelle il avait consacré trente-quatre années de sa vie. 1784.

Son fils, Jacques-Dominique, l'achevait précisément au moment où la Révolution vint changer l'ancienne division du pays; ce travail devint donc la base de la distribution nouvelle. Le comité de salut public vint en aide à la compagnie pour qu'elle pût terminer l'entreprise, et la France donna ainsi l'exemple d'une carte entièrement établie sur des vérifications astronomiques, exemple qui fut ensuite imité par le reste de l'Europe.

Cet art fut aussi appliqué à l'histoire pour l'étude de la géographie des temps passés. Déjà Delisle et les deux Samson avaient dessiné des cartes meilleures que celles de leurs devanciers; mais elles n'étaient ni exemptes d'erreurs, ni d'accord avec les dernières découvertes et les applications astronomiques. Les cartes pour la description de la Chine, par les jésuites, accrurent la gloire de d'Anville, mais plus encore l'*Orbis veteribus notus*, et ses cartes particulières de la géographie ancienne, puis des États formés après la chute de l'empire romain. Il reconnut qu'il lui était nécessaire, avant tout, de bien déterminer les mesures linéaires des anciens, et il y réussit avec une exactitude merveilleuse, quoiqu'il soit possible de la porter encore plus loin.

D'Anville. 1697-1782.

Il suffira de dire qu'il retrancha plus de six cents lieues en longueur sur la mappemonde des anciens, publiés par Delisle; il ne supprima pas moins de deux mille quatre cent lieues carrées pour l'Italie, et quatorze mille sur la carte de Samson; or, la triangulation que Benoît XIV fit exécuter en ce temps prouva qu'il avait raison. Il publia deux cent et une cartes et soixante-dix traités explicatifs, qui servirent de guides aux découvertes et d'école pour le perfectionnement de cette science.

Histoire naturelle. Buffon. 1707-1788.

L'histoire naturelle, à cette époque, prit rang à côté des autres sciences. Buffon, appelé à la direction du Jardin des Plantes, songea à se rendre digne de ce poste; il voulut que cet établissement, qui jusqu'alors n'avait été affecté qu'à la médecine, embrassât l'ensemble de la science, et il conçut, à trente-cinq ans, l'idée de son *Histoire naturelle*. Écrivain purement descriptif dans le principe, il devint plus tard zoologiste, mais ne fut jamais anatomiste; toutefois, il comprit la nécessité de comparer la structure intérieure des animaux, et put éclairer par quelques-unes de ses brillantes idées la route que devait suivre son compatriote Daubenton, dont il avait fait choix pour l'aider à parcourir le vaste champ de

la science, et suppléer à la faiblesse de sa vue, en le chargeant de décrire les détails. Tandis que Daubenton opérait sur des faits particuliers, et dès lors à l'abri d'erreurs, Buffon s'élevait aux généralités ; lorsque l'expérience manquait à ses vues grandioses, il y suppléait par la vigueur de l'intelligence, en prévoyant ce qu'il appelait les *faits nécessaires :* manière dangereuse de procéder pour quiconque n'a pas la force d'embrasser tous les rapports de l'univers ; en effet, il se trompa souvent. Il croit à la génération spontanée, lorsqu'elle avait été réfutée complétement par Redi et Vallisneri ; il admet la dégénération des animaux jusqu'au changement d'espèce, et il dédaigne les méthodes, parce qu'il ne les connaît pas : « La véritable méthode, disait-il, est la description complète et l'histoire exacte de chaque chose en particulier ; » en conséquence, il décrivait les individus l'un après l'autre. Il censure la classification de Linné, déduite des objets eux-mêmes, tandis que lui, sans connaître les particularités, s'en tient à des classes générales et arbitraires, animaux servant à l'homme, animaux sauvages européens, animaux étrangers.

Parvenu à la maturité, il reconnut les ressemblances et les disparités, de même que l'admirable uniformité de la nature, la gradation dans les variétés, le perfectionnement successif des espèces et la prééminence relative des organes dans ces diverses espèces ; mais on lui reproche cette manière vague de philosopher, sans calculs ni expériences, et d'après des théories préétablies, en dissimulant les difficultés sous la majestueuse circonspection des mots, et en suppléant à l'immensité des faits par l'immensité des hypothèses. Il ne fit qu'un seul voyage ; aussi les grandes inspirations sont-elles rares chez lui, et tout y est symétrique et arrangé comme dans un jardin botanique.

Le mérite que lui reconnaît la postérité, c'est d'avoir fondé la partie historique et descriptive de la science ; ce qui lui attira l'admiration de ses contemporains, ce fut un style pittoresque et l'emphase, qui se substituait alors à la belle simplicité. On dit qu'avant de se mettre à écrire, il se faisait habiller comme pour aller à la cour. Inspiré par l'orgueil, il n'osait pas contredire les matérialistes, qui étaient alors les dispensateurs de la gloire ; il évite donc toute pensée métaphysique sur la création, repousse les causes finales, et croit que tout se produit fortuitement ; seulement, au lieu de nommer le hasard, il dit attraction et nature, termes dont il fait abus. Sa *Théorie de la terre* fut goûtée à cause de son matérialisme : une comète détache du soleil, en le heurtant, des fragments incandescents, qui se refroidissent par de-

grés et deviennent les planètes ; des êtres organisés naissent sur leur surface à mesure que leur température se modère, et tout cela dans une longue série de siècles (1). Son autre hypothèse de la génération, fondée sur des molécules organiques, n'a pas plus de valeur.

(1) Il fallut à la masse fluide et incandescente qui forma le monde terraqué, pour devenir consistante et solide, 2,936 ans; à la lune, 644; à Mercure, 2,127; à Vénus, 3,596; à Mars, 1,130; à Jupiter, 9,433; à Saturne, 5,140. Ses calculs s'étendent aussi aux satellites et à l'anneau.

Pour atteindre au premier degré de refroidissement, il fallut pour la terre 34,270 ans et demi; 7,515 pour la lune; 24,813 pour Mercure; 41,969 pour Vénus; 13,034 pour Mars; 110,118 pour Jupiter; et 59,911 pour Saturne.

Pour amener les globes à la température actuelle de chaleur intérieure, la terre a eu besoin de 74,832 années; la lune, de 16,409; Mercure, de 14,192; Vénus, de 91,643; Mars, de 28,538; Jupiter, de 240,451, et Saturne, de 130,821.

Pour se refroidir à un vingt-cinquième de la température actuelle, c'est-à-dire jusqu'à extinction de la nature vivante, il faut pour la terre 168,123 années; pour la lune, 72,514; pour Mercure, 187,765; pour Vénus, 228,540; pour Mars, 60,326; pour Jupiter, 483,121; pour Saturne, 262,020. D'où il résulte que la lune a pu jouir de la nature vivante depuis l'an 7515 jusqu'en 72514, et pas plus : la nature y est donc éteinte depuis 2,318 ans, s'il est vrai que la terre jouisse de la température actuelle depuis 74,832 ans. Mars est également refroidi depuis 14,000 ans. Mercure peut être peuplé à présent, et subsistera encore 162,952 ans. La terre a pu jouir depuis 40,000 ans de la nature animée, qui subsistera encore 168,123 ans, et c'est le septième globe qui ait été habité; le onzième fut Vénus, qui durera 262,540 ans. Saturne fut le quatorzième globe habité, et durera 262,020 ans. Jupiter ne se trouvant pas encore au degré de la nature vivante, en raison de sa trop grande chaleur, ne sera pas habitable avant 40,791 années d'ici, et subsistera ensuite 367,498 ans.

Buffon distingue la nature en sept époques. La première comprend le temps de la consolidation du globe et du premier degré de refroidissement. La seconde, la formation des roches et des masses du globe, ainsi que des métaux : à ce sujet, il affirme que l'or et l'argent se trouvent dans les pays méridionaux ; le fer, le plomb, le cuivre, etc., dans les régions du nord, et que les chaînes de montagnes en Amérique et en Afrique, du nord au sud, ont leur plus grande élévation sous l'équateur, ce qui prouve la rotation constante du globe dans sa forme actuelle. Autant d'assertions, autant de songes. La troisième époque montre le globe couvert par les eaux retombées sur sa surface. Lorsque l'incandescence, qui multipliait les vapeurs, cessa, les baleines, les montres marins, les poissons, les coquilles, etc., reçurent la vie : quand les eaux furent retirées, engouffrées en partie dans les crevasses de la terre, les volcans éclatèrent 5,000 ans après l'assèchement et la formation des continents, c'est-à-dire 50,000 après la formation du globe. Dans la cinquième époque, les éléphants et les autres animaux vivaient dans le nord, lorsque la chaleur du climat y correspondait à celle que l'on rencontre aujourd'hui à dix degrés en deçà et au delà de l'équateur. L'homme apparaît ensuite. Dans la sixième, la mer inonde le globe depuis les pôles, en gagnant vers l'équateur ; les continents se séparent. Dans la septième, se montre la puissance et l'industrie de l'homme à seconder les forces de la nature par l'invention des arts, des sciences, etc., qui se propagent du nord au midi.

Ce sont là des théories en opposition avec tous les éléments scientifiques; on y vit cependant le plus beau résultat du système de Newton, l'explication la plus claire de la géologie, l'objection la plus forte contre la Genèse. Mais, en dehors même de cet attrait, cette exposition littéraire de faits immenses, ces époques de la nature antéhistorique, cette divination hardie qui invitait à réfléchir et à rapprocher des phénomènes disparates en apparence, devaient plaire à un siècle enthousiaste de la science.

Linné. 1707-1778

De même que Buffon, Linné naquit en 1707; mais l'un vint au monde dans un pauvre village de la Suède, où l'érudition était inconnue, l'autre au sein d'une riche et noble famille bourguignonne, dans la France de Louis XIV. Linné fut contraint de faire des souliers pour vivre, et de lutter contre de longues traverses; Buffon n'eut qu'à résister aux séductions d'une vie molle et nonchalante. Linné se montre patient et sagace dans l'investigation des faits autant qu'ingénieux dans leur coordination; il est précis et rigoureux dans l'exposition, au point de repousser toute élégance, à moins qu'elle ne résulte de la simplicité des moyens et de l'élévation des idées. Circonspect dans ses déductions, il procède toujours sur des faits positifs et d'après des raisonnements rigoureux; sachant créer des hypothèses vraisemblables sans les prendre pour des vérités absolues, appréciant avec justesse chaque fait, chaque idée, chaque généralité, il ne dédaigne pas de suivre patiemment les détails particuliers pour se lancer ensuite dans le champ le plus élevé de la science (1). Buffon n'est pas moins ingénieux, mais dans un autre ordre d'idées; il ne cherche pas tant à créer et à multiplier par lui-même les faits d'observation qu'à en saisir toutes les conséquences, et il élève sur une base étroite en apparence un édifice grandiose. Il ne s'arrête pas à des détails techniques ni à des divisions systématiques; dans son vol hardi à travers des espaces inconnus, il s'égare parfois, mais sait tirer la vérité de ses erreurs mêmes; il ne finit rien, mais il commence tout.

Linné, avant de réformer les idées, réforma le langage en donnant une nomenclature claire et simple, où le genre est indiqué par le nom, et l'espèce par l'adjectif. Outre la dénomination des végétaux, il fallait offrir un moyen simple et commode de trouver le nom d'une plante décrite et de classer un végétal nouveau; c'est à quoi il arriva par le système sexuel : système artificiel, qu'il avouait lui-même n'être pas celui de la nature, qui est le but

(1) Isidore-Geoffroy-Saint-Hilaire, *Considérations historiques sur les sciences naturelles.*

de la science. Ce système botanique, fondé sur l'une des découvertes les plus remarquables de la physiologie végétale, excita tant d'étonnement que personne ne s'aperçut que la classification zoologique reposait sur des principes différents.

La grande pensée, alors nouvelle, d'un catalogue général et méthodique de toutes les productions de la nature, et sa mise à exécution; la création d'une nomenclature binaire, embrassant tous les êtres organiques, sans trop multiplier les mots, et introduisant un ordre uniforme, tout en offrant l'expression la plus simple et la plus belle des affinités les plus fondamentales de la nature; l'art nouveau de caractériser rigoureusement, et de définir les êtres en déterminant d'une manière fixe le rang de chacun, tels sont les mérites qui immortalisèrent Linné. Sa classification géologique est telle qu'elle ne saurait plus être détruite; celle qui fut établie en 1797 et complétée en 1818 par Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, ne fit que rectifier et développer celle du naturaliste suédois. Son système de botanique était remplacé, au contraire, avant la fin du siècle.

Dès 1758, Bernard de Jussieu établissait à Trianon un jardin où les plantes étaient classées selon leurs affinités naturelles, d'après lesquelles il cherchait à résoudre le problème final de la nature. Après lui, Laurent de Jussieu appliquait à tout le règne végétal le système de son oncle, dans l'ouvrage intitulé *Genres des plantes* (1789), en faisant consister la valeur des caractères dans le degré d'importance et de généralité des organes d'où ils sont tirés; il combina cette valeur des caractères avec leur nombre.

Michel Adanson, d'Aix, élève de Jussieu et de Réaumur, fit l'*Histoire naturelle du Sénégal* (1757), d'où il avait rapporté des cartes et des vocabulaires. Il donna la première description exacte du baobab, considéré jusque-là comme une fable, et des arbres qui fournissent la gomme arabique. Il disposa les *Familles des plantes* (1763) d'après un système opposé à celui de Linné, en se fondant sur l'observation, non pas de quelques caractères seulement, mais de leur ensemble; bientôt il s'aperçut que ce système pouvait s'appliquer à tous les êtres, et former une encyclopédie de la nature. Il présenta donc à l'Académie (1775) le projet de son ouvrage, qui devait renfermer en vingt-sept volumes « l'ordre universel de la nature, ou méthode naturelle comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, ainsi que leurs rapports. » On l'admira, et l'on jugea l'entreprise impossible pour un homme seul; il

Adanson. 1727-1806.

resta donc avec ses projets, toujours pauvre, attendu qu'ils l'occupaient exclusivement, et lorsque le nouvel Institut national l'appela dans son sein, il répondit qu'il ne pouvait s'y rendre, parce qu'il n'avait pas de souliers.

Bonnet. 1720-1793.

Une mention particulière est due à Charles Bonnet, qui, élève de Leibniz et de Réaumur, et n'ayant, comme Buffon, qu'une vue faible, porta sur l'histoire naturelle l'œil de l'intelligence. Son maître ayant dit que rien ne se fait par bond dans l'univers, il chercha l'enchaînement des faits dans la *Contemplation de la nature* (1764); mais il prétendit le trouver dans des formes apparentes, au lieu d'avouer qu'il réside dans ces transitions dont la nature se réserve le secret.

Bonnet porta dans l'analyse des facultés de l'âme l'habitude de l'observation matérielle, et ne conçut la pensée que comme une fibre intellectuelle; il répondit néanmoins par une profession d'orthodoxie à ceux qui l'accusaient de matérialisme. Dans la *Palingénésie philosophique*, il conçut l'idée d'un perfectionnement successif des êtres, qui procèdent p ar la sensation à la vie active, à l'intelligence, à la béatitude.

Tandis que les uns travaillaient aux classifications, d'autres s'appliquaient à des groupes particuliers de plantes. Micheli, de Florence, étranger à tout système, distingua exactement les variétés de chaque plante, et il augmenta ainsi de quatre mille espèces le catalogue botanique. On lui doit en outre une meilleure distribution des plantes déjà classées (*Nova genera plantarum*, 1729), d'après Tournefort, qu'il fit connaître le premier en Italie; il institua dans sa patrie une académie de botanique. Micheli, Dillen et Hedwig étudiaient les plantes secondaires, jusqu'alors peu considérées; d'autres faisaient l'anatomie de leurs organes, comme Hales, qui démontrait la rapide circulation des sucs et la force aspirante des racines et des feuilles; Duhamel, qui suivait la circulation de la séve, la formation de l'écorce et du bois; Bonnet, qui observait les fonctions des feuilles; Hedwig, les pores et les vaisseaux des plantes. Wolf reconnaissait que la fibre végétale se compose uniquement de cellules. Donati, de Padoue, qui mourut dans un voyage aux Indes et en Égypte (1759-1763), où il avait été envoyé par Charles-Emmanuel III, fit des observations d'une extrême sagacité sur le corail, considéré d'abord comme une végétation : il fit voir la gradation qui existe dans la nature entre les végétaux et les animaux; il distingua les fructifications de diverses espèces de fucus en genres et en subdivisions, et démontra que les plantes

marines ne diffèrent des plantes terrestres qu'en ce que le pollen est liquide chez les premières, et pulvérulent dans les autres.

A la fin du siècle, la botanique fut étudiée avec passion. La Société Linnéenne fut fondée en Angleterre, et ne se montra pas indigne de son nom. Smith, son président, trouva plusieurs espèces nouvelles, Acton beaucoup plus encore; les grands et les gens riches prirent du goût à cette science. L'Allemand Godwig reconnut le premier les organes sexuels des cryptogames, et après lui Micheli; Roth trouva ceux des cryptogames aquatiques, et Frédéric Hoffmann ceux des algues, dont le Suédois Acarius compléta l'histoire. Boston et Dickson étendirent la connaissance des cryptogames; en France, Desfontaines, Jussieu, Michaux, Tonin, Villars, firent faire des progrès à la science; l'Espagnol Antoine Cavanilles donna un travail immortel sur les plantes monadelphes.

Des fleurs et des arbres appartenant à des latitudes lointaines enrichirent les jardins et les forêts. Louis XV mangea, en 1733, le premier ananas qui ait mûri sous nos climats. L'arrivée d'un arbuste ou d'une fleur était fêtée comme autrefois celle des galions chargés de l'or du Mexique. Puis la chimie était appliquée à la botanique; Priestley, Senebier, Ingenhous, Théodore de Saussure, expliquaient, à l'aide d'expériences suivies, la respiration des feuilles, comment elle purifie l'air, et augmente dans la plante la masse de carbone.

Quant à la science zoologique, Fabricius devint le second fondateur de l'entomologie. Othon-Frédéric Müller étudie les infusoires; Rumph et Peyssonnel découvrent la nature animale des zoophytes et des coraux; Réaumur, Deger et Vallisnieri suivent avec une patience extrême les habitudes des insectes; Camper mérite d'être appelé par Cuvier un anatomiste de génie. Trembley voit les polypes coupés par morceaux se reproduire; lui et Lyonnet s'obstinent à arracher à la nature ses secrets à force d'observations. La physiologie de Haller, quoique n'ayant pour but que la connaissance de l'homme, renferme des faits nouveaux et importants sur les autres animaux. Les conceptions de Vicq d'Azyr, non moins belles que bien exprimées, s'élevèrent parfois jusqu'à l'anatomie philosophique.

Nous avons déjà mentionné Daubenton, observateur étonnant, qui n'était pas dépourvu de force synthétique et avait fait pour Buffon toutes les études de détail. Antoine Vallisnieri, de Modène, élève de Malpighi, étudia la génération des insectes et celle de l'homme; il montra les erreurs de ses devanciers, Vallisnieri. 1661-1730.

et déclara que leur autorité ne devait être comptée pour rien en face de l'expérience.

Spallanzani. 1729-1799.

Lazare Spallanzani, son concitoyen, étudia la génération, la respiration et particulièrement la reproduction de quelques membres, dans les animaux à sang froid; il crut même que la tête repoussait chez le limaçon. Il poursuivit les recherches de Haller en se servant du microscope de Lyonnet pour voir, à l'aide de la lumière réfléchie, et non réfractée, la circulation du sang, non plus seulement dans le mésentère, mais dans le tube intestinal et les autres viscères. Il étudia les animaux infusoires, et tandis que Buffon les avait crus privés d'organisation intérieure, mus et conformés par une puissance éternelle, occulte, et Needham par une force végétative, il démontra qu'ils provenaient aussi de germes. Il fit des recherches sur les sucs gastriques, en affirmant qu'ils produisent la digestion non par fermentation ou putréfaction, mais en dissolvant les principes des aliments; dans ce but, il soumit son estomac à des expériences dangereuses. Il voyagea beaucoup pour accroître ses connaissances et enrichir le musée de Pavie; dans la description de ses voyages, il réunit plusieurs genres d'érudition, et chercha à expliquer les sources, les feux follets et la phosphorescence.

On peut voir chez Vallisnieri à quel point la géologie était arrivée. En parlant « des corps marins qui se trouvent sur les montagnes, et de l'état du monde avant, pendant et après le déluge, » il s'aperçoit que les différentes hypothèses sur la manière dont les débris fossiles auraient été abandonnés par les eaux sur les hauteurs, ne peuvent se soutenir; mais il ne sait en donner une explication satisfaisante; cependant il soupçonne que la cause en doit être attribuée à d'autres déluges qu'à celui de Noé, si surtout il est vrai qu'on ne trouve pas, parmi ces débris, d'ossements humains. Il croit aussi qu'ils sont plus abondants dans les montagnes voisines de la mer et peu élevées.

Werner. 1750-1817.

Abraham Werner écrivait pour les métallurgistes; aussi ne prétendit-il pas toujours à la rigueur scientifique, tandis qu'il ne néglige jamais les usages économiques, et l'aspect géographique lui révèle une influence marquée sur les habitudes des peuples. Dans le *Traité des caractères des minéraux* (1774), il en donna la description méthodique d'après les signes extérieurs, la couleur, la fracture, la forme cristalline, le poids, la dureté, la transparence, ce qu'il appelait *oryctognésie*. Il rendit plus de services dans la *géognosie*, science des gisements selon

l'époque de leur formation, où il réduit en théorie la formation de la croûte terraquée en profitant des observations de Pallas, de Saussure et de Deluc. Il distribue les roches selon leur antériorité relative : primitives, sans vestige de corps organisés, de transition; stratifiées; terrains d'alluvion. Il les attribuait à la précipitation dans un liquide sans en excepter les marbres et les basaltes. De là l'école des neptuniens, combattue par les vulcaniens, qui finirent par triompher lorsque Desmarais eut démontré que les montagnes de l'Auvergne sont volcaniques.

Constedt, Bergmann, Ignace Born, Kirwam, classèrent les fossiles selon la décomposition chimique.

Il n'avait point échappé aux anciens que certaines substances *Cristallographie.* naturelles sont disposées à recevoir constamment certaines formes, et Pline décrit celles du quartz et du diamant. On fit peu de cas de cette observation; néanmoins Linné indique les formes cristallines de plusieurs substances, et il en crut le caractère tellement absolu qu'il supposa que chaque forme particulière provenait d'un sel particulier. Romé de l'Isle (*Traité de cristallographie*, 1772) constata la constance des angles qui se rencontrent sur leurs faces; il conçut l'idée que leurs formes diverses pouvaient se réduire à une seule, appropriée à chaque substance d'une manière particulière, et modifiée par des lois géométriques rigoureuses. Quand Bergmann eut découvert que les minéraux pouvaient être divisés par feuilles, de manière à dégager les formes primitives et fondamentales de chacun, la minéralogie cessa d'être une liste de noms, un catalogue de pierres; elle devint une science extrêmement féconde en faits et en applications chaque jour nouvelles. Bergmann n'en déduisit pas de règles générales; 1743-1822. mais dans le même temps Haüy, en essayant de rajuster un cristal qui s'était brisé en tombant, s'aperçut des variations qui en résultaient, et put déterminer les règles constantes de la superposition des couches; de telle sorte que, les formes primitives une fois connues, il est possible d'indiquer quelles autres formes elles sont capables de prendre. Éclairé par la chimie, il put faire avancer la connaissance des molécules primitives, et arriva, au moins pour la plus grande partie, à déterminer un solide qui, ajouté à lui-même selon trois dimensions et d'après certaines lois, reproduirait le cristal avec toutes ses modifications.

Marco Carburi, de Céphalonie, sur l'invitation du gouvernement vénitien, 1731-1808. voyagea dans le Nord pour visiter les mines, et connaître les procédés métallurgiques. Lorsqu'il vint professer la chimie à Padoue, il ne trouva pas seulement une once d'alcali pur

ni d'aucun acide concentré; il fut donc obligé de tout créer. Il inventa la meilleure manière de fondre le fer, et s'en servit pour les canons avec lesquels Emo bombarda Tunis; il enseigna aussi l'emploi d'un papier incombustible pour l'artillerie. Il donna des avis à Linné sur son système minéralogique; car il n'était pas d'accord avec lui touchant l'origine des formes cristallines des métaux. Après la découverte accidentelle de Lemery, qui ne sut pas la répéter, Carburi trouva le moyen de solidifier l'acide vitriolique; mais, malgré Lavoisier, il resta obstinément attaché à la doctrine du phlogistique.

1714-1795. Jean Arduino, de Vérone, se mit à travailler dans les mines de Clausen, pour étudier la métallurgie et la minéralogie; mais on manquait de guides, et ses *Observations sur la constitution physique des Alpes vénitiennes* furent le premier ouvrage géologique. Dans ce travail, il établit la bisection des roches ignées et sédimentaires, et distingua celles qui sont *calcinables* ou de sédiment, et celles qui sont *vitrifiables*; selon lui, les dépôts de métaux, qu'il regardait comme des sublimations qui accompagnent la formation des porphyres et des autres productions ignées, se trouvaient le plus communément sur la limite entre ces deux espèces; il indiqua la conversion de la roche calcaire en magnésiaque. Il distingua, en conséquence, les roches de micaschiste et autres pareilles, antérieures aux granitoïdes, improprement dites *primitives*; les montagnes de sédiment secondaires ou tertiaires; enfin les plaines formées aussi de terrains transportés. Bien plus exact que Werner, il vit que l'on devait tenir compte, dans les terrains de second ordre, non de la superposition, mais des innombrables soulèvements, effondrements, déchirures, affaissements et ruines opérés par les éjections volcaniques sur tous les points de la terre (1). Il devança encore une autre vérité, à savoir la possibilité de reconnaître l'époque de la formation des paléothériums; car il a fallu, disait-il, autant d'époques pour l'exhaussement de ces montagnes qu'il y a de races diverses de corps organiques fossiles gisants dans leurs couches (2).

L'origine volcanique du globe fut aussi proclamée par ce savant avant que Werner fît triompher pour peu de temps le système neptunien. Le comte Marzari mit en avant, pour réfuter ce dernier, la superposition des granits au calcaire secondaire. Antoine Moro

(1) *Essai de lithogonie*, pages 112, 125, 141, 183.
(2) *Journal d'Italie*, 1782.

(*De' Crostacei*, 1740) soutint aussi et développa la théorie des soulèvements avec une plénitude et une précision qui laissèrent bien peu de chose à faire à ceux qui suivirent.

Le comte Marsigli, de Bologne, avait servi l'empereur contre 1658-1730.
les Turcs dans des travaux de fortification et dans des siéges, jusqu'au moment où, Brisach s'étant rendu après treize jours de tranchée ouverte, le conseil aulique condamna à mort le comte Arco, gouverneur de la place, et à la dégradation Marsigli, qui s'y trouvait sous ses ordres; ne pouvant même se faire écouter des tribunaux ni de l'empereur, il se justifia devant le public. Il se remit alors à voyager et à étudier, et il fut accueilli à Paris, comme il arrive d'ordinaire aux victimes d'une injustice. Il fit 1712.
don au sénat de Bologne de toutes ses collections et de son hôtel, en y fondant un institut des sciences. Il écrivit sur le Bosphore de Thrace, sur l'agrandissement et la décadence de l'empire ottoman; on a de lui, en outre, le *Danubius Pannonico-Mysius*, en six volumes, où il envisage ces contrées en naturaliste, en archéologue, en homme politique, en faisant preuve de connaissances qui peuvent étonner encore aujourd'hui que ses conjectures se sont évanouies.

D'autres venaient en aide à la science par des voyages. Albert Fortis, de Padoue, étudia la Dalmatie; Joseph Olivi, de Chioggia, examina les côtes adriatiques et principalement les *conferves*, comme on appelle les amas de filaments déliés qui revêtent les bords et le fond des canaux stagnants. Simon Pallas se rendit 1741-1811.
chez les Kalmouks et dans l'Asie moyenne; puis, ayant recueilli un grand nombre de faits, il se livra à d'importants travaux sur la classification des infusoires et des zoophytes, sur l'anatomie des vertébrés, sur la zoologie générale et fossile; quelques-uns le proclamèrent même le premier naturaliste du dix-huitième siècle.

Boccace avait observé que la montagne de Certaldo, son pays natal, était remplie de coquilles marines (1). Targioni se mit à recueillir des testacés fossiles, et se prit de goût pour cette science, à laquelle il offrit un digne tribut dans son *Voyage en Toscane*. Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, étudia aussi avec passion les phénomènes naturels, si nombreux dans le midi de l'Italie, et en rendit compte à la Société royale de Londres (1766-1779); la science lui doit plusieurs ouvrages (*Campi Phlegræi*, 1776).

Ce savant eut pour collaborateur Joseph Gioeni, de Catane, 1747-1822.

(1) *Filocopo*, VII.

qui fit la *Lithologie vésuvienne*, en hasardant des théories et des hypothèses qui furent alors très-applaudies ; il a laissé, en outre, une description inédite de l'Etna. Son pays natal, qui offre tant à l'étude de la nature, et où il avait éveillé le goût de ce genre de travaux, donna son nom à une académie qui est encore en honneur aujourd'hui.

1780-1801. Dolomieu, chevalier de Malte, natif du Dauphiné, ayant été mis en prison pour un duel, y étudia la physique; puis il visita en naturaliste le Portugal et les Deux-Siciles, et forma sur les volcans des hypothèses où il supposait que le siége de la conflagration se trouvait à une très-grande profondeur. De même que Hamilton, il vit les ravages du terrible tremblement de terre de Calabre (1783); plus tard il examina la conformation des montagnes italiques depuis le phare de Messine jusque dans la Rhétie, ainsi que les matériaux employés dans les monuments qui couvrent l'Italie. Pendant la révolution, il devint professeur à l'École des mines, et accompagna Bonaparte en Égypte; fait prisonnier à son retour, il écrivit, dans les horribles cachots de Naples, la *Philosophie minéralogique*.

La science eut aussi ses Cagliostro, et Thouvenel affirma que certains individus pouvaient découvrir, à l'aide de la baguette divinatoire, des sources et des mines souterraines, même à de grandes profondeurs. De ce nombre était Pennet, qu'il conduisait avec lui; il trouva nombre de gens, en Italie et ailleurs, même parmi les savants, qui ajoutèrent foi à ses assertions (1).

Chimie. La chimie, science des lois qui régissent la constitution élémentaire des corps, est une science d'analyse par excellence; il était donc naturel qu'elle vînt après les autres, car elle ne fait pas connaître seulement une série de faits nouveaux, mais un ordre nouveau d'agents dont la puissance s'exerce sur tous les faits connus. La chimie n'était encore qu'un recueil d'observations plus ou moins exactes, et ne se proposait que des buts extravagants, lorsque George Stahl, d'Anspach, l'arracha aux rêves en introduisant la théorie du phlogistique. En observant la facilité avec laquelle les calcinations métalliques reviennent à l'état de métal au moyen d'une matière grasse ou combustible, il imagina que le principe de la combustibilité était dans une substance particulière,

Stahl. 1660-1734.

(1) Entre autres Charles Amoretti, d'Oneglia (*Recherches historiques et physiques sur la rabdomancie*), dont le *Voyage aux trois lacs* est digne d'attention pour le temps, en raison des connaissances en histoire naturelle qui s'y rencontrent.

dite *phlogistique*, qu'il supposait sortir du métal quand il se calcine, et y rentrer quand il se revivifie. Il trouva des défenseurs, qui invoquaient en sa faveur des expériences nombreuses faites d'après son exemple, et qui pourtant le démentaient.

Scheele, pharmacien dans un village de Suède, expérimentateur habile, contribua plus que tout autre à faire connaître les acides, et il en décrivit au moins onze nouveaux, entre autres l'acide prussique. Il trouva le chlore (1774) en étudiant le manganèse, et le considéra comme un acide muriatique privé de phlogistique, c'est-à-dire de gaz hydrogène : théorie combattue d'abord, puis remise en honneur de nos jours par Davy. Black, d'Édimbourg, élève de Cullen, professeur de Glascow, qui avait popularisé la chimie, étudia l'acide carbonique ; Woodward découvrit le bleu de Prusse, Bergmann l'acide sulfurique et les eaux minérales factices. Fahrenheit produisit un froid plus intense en versant de l'esprit de nitre sur de la glace pilée ; Boerhaave fit avancer les découvertes sur le feu, la chaleur, la lumière, l'analyse végétale. Plusieurs marchèrent sur ses traces, détruisant ses erreurs, reconnaissant la combustibilité du diamant, le phosphore, le cobalt, le nickel, le manganèse, le platine, venant en aide aux arts et cherchant à donner à la chimie une forme scientifique, c'est-à-dire la disposition systématique des faits.

Cependant les écoles s'en tenaient encore à un très-petit nombre de principes élémentaires. Geber n'acceptait pour tels que le soufre, le mercure et l'arsenic ; quelques-uns y ajoutèrent la quintessence, comme Raymond Lulle ; Paracelse joint aux quatre éléments physiques les trois que nous venons de nommer, plus l'*élément prédestiné* qui résulte de l'union des quatre *éléments élémentaires*. Nicolas Lefèvre substitue à tout cela le *flegme* ou eau, l'esprit ou mercure, l'huile ou soufre, sel et terre. Bécher repousse ces traditions pour introduire la terre vitrifiable, la terre inflammable, la terre mercurielle ; mais elles sont aussi composées, et il distingue certains corps simples, d'un nombre indéterminé.

Les gaz qui jusqu'alors étaient l'objet des recherches se reportaient à l'air ; mais Black trouva que les propriétés du gaz des effervescences en différaient beaucoup, et que la causticité de la chaux et des alcalis provient de l'absence d'air fixe. Aussitôt l'attention se porta sur les corps aériformes. Cavendish affirme que l'air fixe (gaz acide carbonique) et l'air inflammable (gaz hydrogène) sont des fluides spécifiques ; l'Anglais Priestley, théologien intolérant, qui s'occupa de chimie dans ses moments de loisir,

reconnaît que l'air qui reste après la combustion, et celui qui provient de l'acide nitrique, sont tout à fait différents (1774), et il cherche à expliquer la composition de l'air atmosphérique; Raouelle développe le gaz hépatique en 1773; un an après, on trouve l'oxygène; Scheele considère l'air comme mélangé de ce gaz et d'azote; Cavendish voit dans l'eau une combinaison d'oxygène et d'hydrogène; Berthollet trouve dans l'ammoniac une combinaison d'azote et d'hydrogène. Tout cela démentait les anciens éléments, et renversait le système du phlogistique; Black découvrait la chaleur latente, qui détermine l'état du corps et ne se manifeste que par le changement de forme; Bayen renouvelait les expériences oubliées de Boyle et de Rey sur l'augmentation de poids que les corps acquièrent en se calcinant. Antoine Lavoisier, combinant ces deux faits, en déduit la nouvelle théorie de la combustion, qu'il considère comme une fixation de l'oxygène (1775).

Lavoisier. 1743-1794.

Choisissant entre deux voies qui s'ouvraient devant lui, le hasard avait fait que Stahl avait suivi la mauvaise. Ses partisans, préoccupés du système et des noms, négligèrent les déterminations exactes de poids, jusqu'à croire que le phlogistique se détachait des corps, quoiqu'ils se trouvassent plus pesants après la combustion. Lavoisier reconnut comme essentielles les déterminations numériques de quantité, la chimie étant plus que toute autre une science de quantité; son théorème fondamental est que rien ne se perd, que rien ne se crée dans la nature, mais que tout changement des corps dépend de l'addition ou de la soustraction de quelque élément. Lavoisier, ayant examiné l'air que l'on obtient, dans des vases clos, de la chaux de mercure sans charbon, le trouva respirable; il en conclut que la calcination et toutes les combustions viennent de ce que l'air essentiellement respirable se combine avec les corps, et que l'air fixe en particulier est produit par son union avec le carbone. Associant cette idée avec les découvertes de Black et de Wilke sur la chaleur latente, il en conclut que la chaleur qui s'est manifestée dans la combustion est développée par cet air respirable, qui auparavant était employé à maintenir l'état élastique (1).

Telles sont les deux propositions qui sont la gloire de Lavoisier et le caractère de la nouvelle théorie chimique, à l'aide de laquelle, toujours armé de la balance, il se mit à combattre celle du phlogistique.

Cavendish avait déjà trouvé que la combustion de l'air inflam-

(1) Cuvier.

mable produit de l'eau; or Lavoisier arrive à décomposer cette eau en air inflammable et en air respirable (1), phénomène qu'on vit bientôt se reproduire dans tous les oxydes. Il établit ainsi la véritable base chimique, considéra l'oxygène comme le principal élément, et classa, par rapport à lui, les corps composés en profitant des faits nombreux révélés alors par Priestley et Scheele pour expliquer la combustion des corps, la respiration des animaux et la fermentation des matières organiques. Selon lui, le calorique n'aurait pas le poids d'un corps: en conséquence, il le classa parmi les impondérables, et le distingua en latent et en libre; les gaz sont des vapeurs permanentes, et les solides des liquides privés du calorique latent. Il ajouta que la respiration est une véritable combustion, qui s'opère dans le poumon, et d'où dérive toute la chaleur animale.

A l'exemple de Guyton de Morveau, qui délivra la chimie du jargon scolastique, Lavoisier proposa une nouvelle nomenclature, où, pour la première fois, les définitions se trouvaient identiques avec les noms; il donnait ainsi à la science des instruments et un langage nouveau. D'autres savants firent sur le chlore et le soufre ce qu'il avait fait sur l'oxygène; on connut mieux la composition des corps quaternaires appelés sels, et les rapports des composés entre eux. Déjà Mayor (*De spiritu nitro aereo*, 1678) avait expliqué le premier, d'une manière rationnelle, les unions et les décompositions des sels lorsqu'on y ajoute un troisième corps. Newton attribuait cette union à l'attraction qui s'exerce entre les atomes; François Geoffroy fit sur ce sujet des travaux qui furent ensuite perfectionnés par Bergmann (1783); enfin Davy a démontré de nos jours le véritable mode de ces unions et de ces décompositions, en les attribuant à l'électricité positive ou négative.

Berthollet, natif de la Savoie, observateur et expérimentateur soigneux, s'opiniâtra longtemps dans la théorie du phlogistique, dont il se détacha pourtant, comme on peut le voir dans son *Mémoire sur l'acide marin déphlogistique*. De ses recherches sur les produits organiques, il se hâta trop de conclure que les substances animales se distinguent, par l'azote, des substances végétales; il reconnut pour inexacte l'opinion de Lavoisier, que l'oxygène est le générateur universel des acides, puisque le chlore et

Berthollet. 1748-1822.

1785.

(1) Mais, avant Cavendish, la décomposition de l'eau fut indiquée par Watt dans une lettre du 26 avril 1783, insérée dans les *Transactions philosophiques*.

l'acide prussique jouent le même rôle; étudiant les chlorates, sels dangereux à manipuler, il obtint l'argent fulminant de la combinaison de l'ammoniac avec l'oxyde d'argent; il appliqua la propriété décolorante du chlore au blanchiment des toiles. Aussitôt de Born s'en servit pour la cire, Chaptal pour les chiffons à papier, pour le nettoyage des estampes et des livres tachés. La véritable composition de l'alun fut aussi reconnue par Chaptal, qui facilita la fabrication de cette substance importante. Bientôt non-seulement l'alun, mais encore les acides sulfurique, nitrique, muriatique, le sel de Saturne et autres préparations ne vinrent plus de l'Angleterre et de la Hollande, et l'on ne tira plus d'Andrinople le rouge de garance.

1725-1801. D'Arcet de Douazit donna l'essor à l'analyse chimique par le feu, en cherchant la meilleure méthode pour faire la porcelaine. Il trouva que l'argent est oxydable et volatil, augmenta considérablement la liste des minéraux fusibles, et prouva aussi que le diamant se volatilise; en examinant les Pyrénées, il s'aperçut que leurs cimes s'abaissent, et proclama que leur histoire est celle de toutes les montagnes de la terre, et que partout, au dedans
1761-1818. comme au dehors, la nature désorganise et recompose. Brugnatelli de Pavie crut qu'un supplément était nécessaire à la théorie de Lavoisier, attendu qu'elle ne rendait pas raison du calorique et de la lumière qui se développent dans certaines circonstances; il en fit donc une théorie particulière, appelée *thermoxygène*.

La chimie devint alors à la mode. Lagrange, Laplace, Monge, détachèrent leurs regards du ciel pour méditer et accroître ces découvertes; les femmes désertaient la promenade et les cercles brillants pour courir aux leçons de Fourcroy, qui, fidèle à la doctrine pneumatique des Français, divisa la chimie en générale, philosophique, météorologique, minérale, végétale, médicale, animale, économique, domestique. On employa le miroir convexe pour décomposer les métaux; on cristallisa l'alcool et l'éther; on étudia la capacité du calorique et sa pression; enfin tout était prêt pour les travaux qui ont jeté tant de gloire sur le siècle actuel.

Aéronautique. 1783. Toutes les barrières parurent s'abaisser devant l'audace humaine, quand les frères Montgolfier lancèrent dans l'atmosphère des ballons, où l'air était raréfié à l'aide d'un brasier attaché audessous. Le physicien Charles et le mécanicien Robert y employèrent un gaz plus léger, l'hydrogène, et substituèrent le taffetas à la toile; lors de leur ascension au Champ de Mars, les
5 juin. canons annoncèrent à la capitale de la France que la science ve-

nait de prendre possession des champs de l'air. Lorsque Blanchard passa d'Angleterre en France, l'ordre de la nature parut renversé. En 1785, Pilâtre et Romain cherchèrent à combiner les deux systèmes de la fumée et de l'air inflammable; mais celui-ci prit feu, et ils furent précipités de leur ballon. Arnold et son fils firent une ascension à Londres; mais la machine s'inclina, le père fut lancé dans l'espace, et le fils se retint aux cordes jusqu'à ce qu'elle se fût redressée; elle se releva, mais le feu y prit, et il tomba dans la Tamise, dont il gagna le bord à la nage. Ces expériences malheureuses firent considérer l'aéronautique comme un jeu inutile et dangereux par certaines personnes; mais si quelque sceptique demandait : *A quoi est-ce bon?* Franklin répondait : A quoi est bon l'enfant qui vient de naître ?

Ces découvertes, les discussions dont elles étaient naturellement l'objet, la manie de tout savoir, dont on était possédé, multipliaient à Paris les *athénées*, assemblées où l'on donnait aux souscripteurs des leçons faciles, c'est-à-dire superficielles, tandis que l'école de perfectionnement restait déserte au Collége de France.

On suivait aussi avec la fureur de la mode l'étude d'une autre science nouvelle, celle de l'électricité, l'un de ces pouvoirs universels répandus en abondance dans toute la matière qui nous environne, et que la nature semble employer dans ses opérations les plus secrètes et les plus importantes. Électricité.

Les anciens avaient observé que, lorsqu'il est frotté, *l'électrum* ou ambre jaune attire les corps légers, qu'il repousse ensuite; on reconnut, au seizième siècle, que ce phénomène était commun à plusieurs corps, et on l'appela électricité. Othon Guérick et Hauksbee imaginèrent une machine pour mettre cette force en jeu, ce qui permit aux gens studieux de méditer sur les expériences qu'ils furent à même de renouveler. Les premières considérations scientifiques à ce sujet sont dues à l'Anglais Étienne 1736.
Grey, qui découvrit que l'électricité peut passer avec une vitesse incalculable à travers les métaux, les bois verts, l'eau, les corps des animaux; mais non pas dans le verre, la soie, les plumes, les cheveux et autres corps, qui s'électrisent par le frottement. Il distingua donc les corps en conducteurs et en non conducteurs; il reconnut aussi que, si l'un des premiers se trouve en contact avec d'autres du même genre, l'électricité se dissipe, mais que, s'il est entouré de corps non conducteurs, c'est-à-dire s'il est isolé, l'électricité y passe, quelle que soit la distance.

Dufoy démontra que les corps conducteurs eux-mêmes pou- 1733.

vaient être électrisés, pourvu qu'ils fussent isolés. Il ajouta que ceux qui sont électrisés attirent les autres et les repoussent ; il distingua l'électricité en vitrée et en résineuse, ou en positive et en négative.

Cuneus, Muschanbroeck et Allamand, observant que les corps électrisés, exposés à l'air, perdent cette propriété, pensèrent qu'en les faisant terminer par des corps électriques, ils pourraient recevoir une plus grande charge et la retenir ; ainsi fut trouvée la
1746. bouteille de Leyde, qu'on déchargeait sur des personnes qui se tenaient par la main, et toutes recevaient la secousse au même instant, quelle que fût la longueur de la chaîne. Watson prouva par l'expérience qu'elle était sentie également au même moment par deux personnes placées à l'extrémité d'un fil long de près de six milles.

Franklin, recherchant la raison de ces phénomènes, affirmait qu'il n'y avait qu'un seul fluide électrique, et que l'attraction ou la répulsion naissait de ce qu'il était accumulé dans les corps, ou de ce qu'il y faisait défaut : théorie que lui-même rétracta ensuite. Le soin qu'il apportait à ses expériences le conduisit à de bien autres découvertes ; ainsi il reconnut que l'électricité est dissipée par les pointes, et que la foudre naît de l'accumulation du fluide électrique dans l'atmosphère. En combinant ces deux faits, il rendit sensible l'électricité atmosphérique à l'aide de pointes ; comme il n'y avait point de clochers à Philadelphie, il eut recours à un cerf-volant, et tira l'étincelle des nuages, ce qui conduisit à l'invention des paratonnerres. Alors
1752. les phénomènes qui se manifestaient seulement dans un instant d'une indomptable intensité, purent être adoucis et prolongés de manière à être étudiés commodément, afin d'en suivre les phases successives dans leur passage le long des conducteurs.

Franklin analysa ensuite la bouteille de Leyde, perfectionnée par Watson et Nairn ; Épino démontra le premier que les lois de l'équilibre de l'électricité peuvent se soumettre à une rigoureuse investigation mathématique. Le P. Beccaria, de Mondovi, professeur à Turin, expliquait les théories de Franklin par la comparaison de l'électricité artificielle et de l'électricité atmosphérique ; il traitait aussi, d'après Symmer et Cigna, des atmosphères électriques, et de ce qu'il appelait *électricité vengeresse*. Lord Mahon fit une observation plus importante en signalant les contre-coups ou les foudres terrestres, comme on les nommait.

Coulomb, ayant construit une balance très-délicate au moyen de la *torsion* d'un fil métallique, constata trois vérités, savoir : que

les attractions et les répulsions des corps électriques varient en raison inverse du carré des distances ; que les corps isolés chargés d'électricité la perdent selon une proportion déterminée ; enfin que toute l'électricité réside dans la superficie, et qu'elle ne pénètre jamais à l'intérieur.

Pendant que les savants se livraient à ces études, elles étaient pour le beau monde un sujet d'amusement ; l'irritabilité hallérienne et l'électricité défrayaient toutes les conversations. Chacun voulait avoir éprouvé la secousse, et cette récréation coûta la vie à plusieurs personnes. Victor-Amédée se plaisait à répéter avec Gerdil les expériences de Nollet ; les matérialistes s'en faisaient un argument pour expliquer à leur gré ce mystère qu'on appelle l'âme.

L'électricité paraissait un de ces nombreux sujets isolés, et qu'on ne peut étudier que dans les rapports intérieurs ; mais le contraire fut démontré par Alexandre Volta, de Côme, qui devait peu à peu, à l'aide d'expériences et sans grandes théories, arriver à la plus haute découverte. Il inventa d'abord l'*électrophore perpétuel*, ensuite le *condensateur* ; puis, en associant celui-ci aux *électromètres* de Cavendish et de Saussure, il en obtint un plus parfait. Armé de ces appareils, il porta ses investigations sur l'électricité atmosphérique, et rechercha comment se forment la grêle, les aurores boréales et autres phénomènes météorologiques ; mais il ne joignait pas à l'exactitude de l'expérimentateur assez d'élévation philosophique pour établir des doctrines précises et prétendre à une rigueur mathématique. Jamais il ne rapporta à leur véritable théorie l'électrophore et le condensateur ; il ne vit pas la véritable cause pour laquelle l'électricité se développe ou non dans l'évaporation de l'eau, et ses deux hypothèses n'obtinrent pas la sanction des faits. **Volta. 1745-1826.**

Sur ces entrefaites, Louis Galvani remarqua, à Bologne, un mouvement musculaire dans les grenouilles mortes qui se trouvaient sous l'action d'un conducteur électrique au moment où il se déchargeait. Anatomiste, et non pas physicien, il se persuada qu'il existait une électricité animale différente de l'autre, et tour à tour positive dans les nerfs, négative dans les muscles. Le monde le crut ; les matérialistes espérèrent que l'agent physique au moyen duquel les corps extérieurs agissent sur le cerveau était découvert, et que les mystères de la sensibilité allaient se trouver révélés. Les philosophes créèrent des systèmes pour expliquer le fait ; mais Volta, renouvelant ses expériences, se douta que les parties animales étaient seulement passives, et que les métaux **Galvani. 1737-1798.**

opéraient sur elles comme stimulant extérieur. Il varia les modes d'expérimentation, écarta les muscles et les nerfs, auxquels il substitua des feutres qu'il plaça entre des disques de cuivre et de zinc, et il en obtint les phénomènes électriques; il multiplia ces
1794. couples métalliques, et ainsi se trouva formée la pile qui porte son nom, l'instrument le plus puissant de l'analyse chimique.

Volta survécut près de trente ans à sa découverte sans y rien ajouter, sans même l'appliquer. Pendant ce temps Ritler, Carlisle, Davy, l'employaient à la décomposition de l'eau, et la chimie prit un nouvel essor.

Médecine. Les égarements et les progrès des sciences naturelles se faisaient sentir dans la médecine, entraînée par des systèmes qui lui étaient étrangers : astrologique avec Paracelse; chimique et mystique avec Van Helmont; exclusivement chimique avec Silvio; mécanique avec Borelli et Boerhaave; bientôt enfin spiritualiste.

Boerhaave. 1668-1738. Hermann Boerhaave, Hollandais, s'étant épris d'Hippocrate lorsqu'il étudiait les mathématiques et la théologie, s'adonna tout entier à l'art médical. Après les *Institutiones medicæ*, il publia les *Aphorismi cognoscendis et curandis morbis* (1709), loués pour le style et la méthode, dans lesquels il recueillit, sous une forme concise, les dogmes de sa science. Il inspira le goût de l'observation; mais il s'abandonna toutefois à des explications mécaniques et mathématiques où, selon le faible de son temps, il accordait trop à l'hypothèse. Né pauvre, il laissa quatre millions à sa fille unique.

Déjà les anciens avaient reconnu l'impossibilité d'expliquer les êtres organiques au moyen de la matière inorganique; d'autres avaient proclamé l'influence du principe qui sent et qui veut sur plusieurs actions attribuées ordinairement à la vie végétale et involontaire. Swammerdam rejeta la distinction des muscles en volontaires et involontaires; Perrault, l'architecte, vit l'empire de l'âme sur plusieurs mouvements qui, grâce à l'habitude, paraissent s'effectuer sans conscience. Mais George Stahl, d'Anspach, voyant que nous éprouvons diverses sensations et que nous faisons différents actes sans y songer, assura que les fonctions involontaires sont aussi exécutées par l'âme; il en cita pour preuves les envies chez le fœtus, et soutint, peut-être par esprit de système, que le principe spirituel est l'unique souverain et le directeur suprême des phénomènes, même inaperçus, de l'économie animale.

La contemplation des causes finales, dit-il dans la *Theoria me-*

dica vera (1707), est la plus opportune, et la véritable physiologie consiste non pas à appliquer les doctrines physiques à l'explication des changements corporels, mais à développer les lois et l'organisme selon lesquels s'effectuent les mouvements vitaux. La matière du corps se corromprait s'il n'en était garanti par l'âme, qui fait vivre le corps non par sa simple union avec lui, mais par une action mécanique, c'est-à-dire par l'expulsion des matières épuisées et l'assimilation de nouvelles substances. Dans l'exercice de ses fonctions vitales et nutritives, l'âme opère comme dans les passions violentes quand elle ne réfléchit pas à ce qu'elle veut, et qu'elle est uniquement préoccupée d'atteindre à son but. Les organes sont les instruments de l'âme; mais il suffit d'en avoir une connaissance générale, et les faits anatomiques fournissent peu de lumières au médecin, qui doit, au contraire, étudier les mouvements et les causes finales; il apprendra ainsi que la maladie est une lutte pénible de l'âme contre les causes morbifiques. Si la lutte se passe régulièrement, le médecin se renfermera dans une prudence expectante (*Ars sanandi cum expectatione*); sinon, il recourra aux moyens que l'expérience a enseignés comme propres à modérer ou à provoquer les réactions médicatrices de l'âme.

C'était là un produit des philosophies de Descartes et de Malebranche; mais lorsque Leibniz objecta que l'âme immatérielle ne pouvait agir sur le corps que par des moyens mécaniques, Stahl éluda la difficulté en supposant que l'âme était quelque chose de matériel. Nous pourrions lui opposer les effets organiques qui apparaissent même dans le règne végétal, et qui ne peuvent être répétés par une âme, dans le sens ordinaire de ce mot.

Ainsi, tandis que les sectateurs de Boerhaave soutenaient que la nature vivante était assujettie aux lois de la physique, les physiologistes s'en tenaient à cet *animisme* et discréditaient les explications mécaniques et chimiques, d'autant plus que Stahl déduisait des pratiques rationnelles de ses prémisses chimériques. En Angleterre, où la plupart des médecins suivaient l'empirisme de Sydenham, les iatromathématiciens s'aperçurent que certain ordre de faits échappait aussi aux calculs de Newton; ils se flattèrent donc de ramener par l'animisme les forces physiologiques et pathologiques à un centre unique, comme Newton l'avait fait pour la force physique.

Ainsi naissait la lutte entre les anciennes théories et les nouvelles, entre le système psychologique et le système mécanique et chimique, dont les uns matérialisent et les autres spiritualisent la médecine.

Hoffmann. 1660-1742.

Le premier qui la soumit à une force plus appropriée à sa nature fut Frédéric Hoffmann, de Halle, dont le solidisme organique répond au système de Leibniz qui élève les forces de la matière jusqu'à les égaler presque aux forces intellectuelles. Clair et précis, possédant une érudition peu ambitieuse, ses idées furent généralement goûtées; mais lorsqu'on y réfléchit, on sent que la base manque à ses propositions. Le corps humain, selon lui, exerce ses mouvements au moyen de forces matérielles qui opèrent avec nombre, poids et mesure : elles sont mécaniques, et dépendent de fondements mathématiques; quelques-unes ont une plus grande activité, grâce à l'*âme sentante*, substance d'une finesse et d'une énergie singulières, éther universellement répandu, qui se trouve séparé du sang, surtout dans le cerveau, et donne origine à tous les mouvements et à l'action des organes animaux.

En attribuant tout à l'âme sensitive, il réfutait Stahl, qui attribuait tout à l'âme rationnelle, sans voir que les mêmes raisons renversent sa théorie, sauf que l'âme de Stahl opère sur la machine avec réflexion, et la sienne par des lois inaltérables; mais, comme la philosophie d'alors répudiait ce qui était surnaturel, on reconnaissait dans les corps l'existence d'un principe qui n'est ni matière ni âme : il préside à la formation et aux opérations des organes, à l'aide d'une puissance, d'une chimie, d'une mécanique entièrement à lui, et qu'on appela *force vitale*. L'existence en était mystérieuse; il suffisait de l'étudier dans ses effets sensibles. Les expériences se multiplièrent sur l'existence et l'influence de ce fluide qui circule dans les nerfs, et plusieurs médecins en Italie adoptèrent aussi le mécanisme d'Hoffmann. George Baglivi, de Raguse, qui suivit les idées de Stahl sans le nommer, arriva au solidisme, après avoir démontré les erreurs de la chimiatrie. Il voudrait que les méninges fussent l'élément de tous les organes; il attribuait ainsi à un organe secondaire les phénomènes de l'économie animale, et donnait à la dure-mère une puissance d'impulsion indépendante et presque exclusive : tant on avait alors la manie de déduire d'un principe unique les phénomènes organiques. Il divisa donc les maladies en trois classes : celles où les solides ont une énergie excessive; celles où ils en ont peu; enfin celles où il y a exubérance dans les uns et relâchement dans les autres. Ces théories manquaient de précision; mais elles donnaient occasion à ces vues élevées sans lesquelles on n'embrasse pas l'ensemble d'une science.

Baglivi. 1706-1768.

La force particulière des fibres, agissant indépendamment des

esprits vitaux, déjà admise par quelques-uns comme hypothèse, fut réduite en système, dit de l'*irritabilité*, par Albert Haller, de Berne; ce fut le dernier coup porté aux théories mécaniques de Boerhaave. A la suite de longues expériences, il trouva que, dans les organes garnis de fibres musculaires, l'irritabilité agit incessamment, et il en exclut les nerfs, dont la force est subordonnée à la volonté. Il nia que ceux-ci transmissent les sensations en vibrant comme une corde de clavecin, attendu qu'ils sont mous et que, pussent-ils osciller, ils en seraient empêchés par les ganglions; au contraire, il y admet un fluide vital, qui paraissait prouvé par les expériences de Hill, de Lœvenhoeck et de Ledermuller. Haller. 1708-1777.

Il appela ainsi l'observation sur les forces fondamentales du corps animal, et les trois systèmes se trouvèrent en présence. L'un niait l'irritabilité, l'autre la sensibilité, un troisième leur distinction; d'autres différaient sur les parties auxquelles elles étaient attribuées. L'insensibilité des tendons fut soutenue par Tissot, de Lausanne, Moscati, de Milan, et Borsieri, de Trente, qui le premier appliqua parmi les modernes, avec exactitude, l'irritabilité hallérienne à la théorie de l'inflammation, en écartant les anciennes hypothèses de l'obstruction, et en exposant sans présomption des observations excellentes.

Les hallériens s'étaient fondés principalement sur ce qu'il ne se trouve pas de nerfs dans le cœur, qui pourtant est l'organe le plus irritable; mais Antoine Scarpa les y montra, et fit voir qu'ils ne différaient en rien, pour leur structure, des muscles assujettis à la volonté. On ne pouvait donc conclure que le cœur eût une irritabilité indépendante des nerfs cardiaques, mais tout au plus que ceux-ci n'influent en rien sur ses mouvements.

Guillaume Cullen, professeur d'Édimbourg, après avoir ramené à un véritable système l'étude des nerfs, fit dériver la fièvre et l'inflammation des altérations de l'irritabilité. De l'Écosse et de l'Irlande, cette doctrine, qui exclut les maladies humorales et fait dépendre les phénomènes de la vie de la force nerveuse, se répandit dans toute l'Europe. Le Toscan Vacca Berlinghieri appartient aux pathologistes solidistes, bien qu'il réfute en partie Cullen, en soutenant que les humeurs circulantes ne peuvent êtres soumises à la corruption que hors des vaisseaux, et que les altérations des corps, salubres ou nuisibles, viennent de la réaction des solides sur les fluides, suscitée par une nécessité physique : acheminements au pur dynamisme et à l'excitabilité des modernes.

Bichat laissa en mourant, très-jeune encore, trois ouvrages ca- Bichat. 1701-1806.

pitaux : les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*, et un *Traité d'anatomie descriptive*, non terminé. Il distingue la vie animale et la vie végétative ou organique, et prétend établir la physiologie sur la théorie des propriétés vitales, voulant qu'il y ait entre les phénomènes vitaux et les phénomènes physio-chimiques non-seulement de la dissemblance, mais encore de l'opposition. Bien que cette doctrine ne puisse se soutenir, ses observations sur les agonisants, où il étudia la manière dont cessent les fonctions des deux vies, sont d'un extrême intérêt. Dans l'anatomie générale, il réduisit en science l'istologie humaine.

1722-1777. Bordeu ne suivit pas Stahl pied à pied; mais il établit les fondements de la vitalité dans l'organisme, en ouvrant la voie à l'école physiologique, qui grandit ensuite en France : « Le corps animal, dit-il, résulte d'un ensemble d'organes et de parties qui conspirent au même but : ainsi la vie qui en dérive est l'ensemble des vies spéciales des organes particuliers; leur mutuelle harmonie donnera l'état normal; une disproportion produira l'état morbide. Le cerveau, le cœur, l'estomac, sont les trois fondements de la vie; le pathologiste doit donc porter son attention sur les fonctions de ces organes, sur leurs vices et leurs perturbations. » Bordeu devança ainsi Broussais. Le pouls est considéré par Bordeu comme l'indicateur infaillible des accidents les plus particuliers, même du siége et de la qualité de l'organe malade, ainsi que de l'émonctoire à ouvrir à la matière morbide.

1734-1806. Barthez reporta la médecine vers le principe vital, parce qu'il voyait partout des forces sensitives des forces toniques et des forces motrices. Opposé aux mécaniciens et aux animistes, il veut que les corps organisés soient pourvus de forces propres, réglées par des lois spéciales et différentes, les unes motrices, les autres sensitives. Les forces sensitives sont, de leur nature, actives, spontanées, et l'impression reçue par les organes n'en est que l'occasion; elles ont une influence inexplicable, mais certaine, sur les forces motrices. L'action des médicaments vient du mouvement imprimé à ces forces; la chaleur naturelle est produite par ce mouvement; la santé est l'exercice régulier des forces vitales, et la maladie résulte de leur défaut d'équilibre.

Les découvertes sérieuses et la mode, de son côté, donnaient naissance à de nouveaux systèmes. Lorsque la chimie se fut renouvelée, la chimiatrie reprit vigueur, et l'on prétendit faire servir cette science de base à la théorie des maladies et des médicaments; mais, bien qu'elle éclairât l'action de la nature sur les

êtres vivants et les corps inorganiques, c'était aller trop loin que de prétendre lui faire expliquer la vie.

Les progrès de la chimie parurent opportuns à La Mettrie pour soutenir le matérialisme. Tronchin, de Genève, vanté par les encyclopédistes, consulté par le beau monde, fut un matérialiste ; se moquant des vapeurs alors à la mode, il soutint l'inoculation et favorisa l'hygiène populaire ; il voulait de la pratique, et non des théories.

L'ouvrage de Cabanis (*Rapports du physique et du moral de l'homme*) est dans le même sens. Voyant les philosophes négliger le physique, et les médecins le moral, il crut pouvoir les réunir : « Avec un verre de bon vin, disait-il, vous rendrez un homme courageux ; si donc la nature extérieure était toujours une mère prévoyante, nos facultés pourraient acquérir un grand accroissement, comme nos mœurs, modifiées par le sexe, par l'âge, par le tempérament, pourraient devenir excellentes à l'aide de l'habitude. » 1757-1808.

Lorsque l'électricité fut trouvée, plusieurs médecins l'appliquèrent à la physiologie, et lui attribuèrent les fonctions que l'on réservait d'ordinaire aux esprits vitaux. La médecine en espéra beaucoup, et le Vénitien Pivati alla jusqu'à croire qu'on pourrait tirer parti des médicaments sans les introduire dans le corps, et qu'il suffirait de les mettre dans des bouteilles de verre électrisées. D'autres l'employèrent avec plus de bon sens dans la paralysie, en dépit de Haller.

La croyance aux spectres et aux sorciers ne survivait pas seulement chez le vulgaire. Wedal et Hoffmann croyaient encore aux maladies démoniaques et aux enchantements, de même que les jansénistes aux convulsionnaires de Saint-Médard. Le P. Pinel, de l'Oratoire, devint célèbre en France pour les convulsions. Le P. Gassner, de Bludenz, dans le Tyrol, affligé du mal de tête, le supposa l'œuvre du démon. Il se mit en conséquence à lire tous les livres d'exorcismes ; puis il exerça l'art qu'il avait appris, guérissant au nom de Jésus les possédés, les obsédés et les *circumsessi*. L'évêque de Ratisbonne l'appela pour être chapelain de la cour ; mais, en 1775, il reçut de la cour de Vienne l'ordre de le congédier. Jean Schörpfer, de Leipzig, trompait les yeux au moyen d'effets d'optique.

Cette philosophie vantée ne sauvait donc pas les esprits vulgaires des illusions ; en sauvait-elle les savants et les penseurs ?

Mesmer, natif de Mersebourg, s'étant mis à étudier les phénomènes de la sensibilité nerveuse, prétendit prouver que les pla- Mesmer. 1734-1815.

nètes influaient sur les nerfs, et se servit de l'aimant pour obtenir des guérisons; mais un moine du nom de Hell, qui traitait les maladies de la même manière, l'ayant accusé de lui avoir dérobé ses procédés, Mesmer déclara qu'il n'avait pas besoin d'aimant, et qu'il lui suffisait du magnétisme animal, excité par le toucher pratiqué de certaine manière. Cette méthode fit beaucoup de bruit; des savants distingués la désapprouvèrent, des savants non moins renommés la soutinrent, et Mesmer endormit, désopila, rendit la vue. Il guérit d'une ophthalmie le professeur Bauer, de Vienne, et d'une paralysie le directeur de l'Académie des sciences de Berlin. Bel homme, beau parleur, inspiré, il séduisit les imaginations; il proclama qu'il n'y avait qu'un principe unique pour toutes les maladies, ce qui parut admirable, et chacun à Vienne applaudit à cet ami de l'humanité, qui promettait de l'affranchir des médecins.

Mais quand s'élevèrent ses contradicteurs, Mesmer, fatigué, s'éloigna, et, recommandé par le ministre à l'ambassadeur
1778. d'Autriche, il se rendit à Paris. Là sa réputation grandit comme pour tout ce qui est de mode. On accourut à ses réunions, où il magnétisa soit une seule personne avec les procédés ordinaires, soit plusieurs ensemble en leur faisant former la chaîne dans la *chambre des crises*, autour d'un baquet, d'où sortaient de tringles de fer, par lesquelles le magnétisme arrivait aux sujets. Le médecin Deslon se fit son apôtre en variant ses procédés; le marquis de Puységur le fit connaître à Soissons, à Bayonne, à Bordeaux, et observa le premier l'excitation intellectuelle ainsi que la clairvoyance. Le gouvernement offrit une rente viagère de 24,000 francs à Mesmer, s'il voulait communiquer son secret à trois savants; mais il refusa cette bagatelle.
1784. Alors l'Académie des sciences, sur le rapport d'une commission, le déclara un charlatan, et Mesmer partit chargé d'argent, laissant de nombreux adeptes, qui fondèrent la *Société de l'harmonie*, pour répandre le mesmérisme.

Les nouvelles formes sous lesquelles le magnétisme animal s'est reproduit de nos jours, font un devoir de méditer ce mystère au lieu de le traiter avec mépris; mais alors certainement on s'en fit un instrument d'illusions et de jongleries. Mesmer trouva beaucoup de sectateurs en Allemagne. Selle, médecin très-accrédité, déclara, après de longues expériences à l'hôpital de Berlin, qu'il est possible de procurer, à l'aide de frictions, un sommeil artificiel durant lequel certains sujets parlent de choses même dont ils n'avaient rien su dire éveillés, et qu'ils perçoi-

vent mieux certaines altérations dans leur propre corps; mais il est peu vraisemblable, ajoute-t-il, qu'ils répondent à des questions sur des matières qui leur sont inconnues, et par suite sur les médicaments qui leur conviennent (1).

D'autres, au lieu de s'enthousiasmer pour des systèmes, s'en tenaient à l'observation et à la méthode expérimentale : ainsi firent avec succès Amédée Zimmermann (*De l'expérience en médecine*) dans un style attrayant et clair, où il combat sans cesse les hypothèses arbitraires (2); Jean Senebier (*Art d'observer*), dont les réflexions pratiques sont ingénieuses et solides; et plus encore Jean-Jacques Wepfer, qui, dans ses *Recherches sur la ciguë aquatique*, ouvrit la voie aux expériences sur l'effet des médicaments héroïques (3).

En Italie, il n'y eut pas d'écoles originales, mais souvent des travaux sérieux et du bon sens. Le Vénitien Macope accrédita le mercure et les eaux thermales d'Abano, et recommandait surtout de s'abstenir des remèdes. Michel Rosa, de San-Leo, dans son *Essai d'observations chimiques* et plus encore dans l'*Essai sur les contagions*, repoussa les hypothèses à la mode pour recommander l'expérience, bien qu'il ne sache pas se détacher tout à fait de la recherche des causes premières des phénomènes morbides. Il devança plusieurs modernes dans les expériences sur les frémissements et les pulsations des veines; il reconnaissait dans les hommes une force élastique.

Beccari, qui continua la gloire des illustres médecins de Bologne, écrivit sur les phosphores, et (*De longis jejuniis*) dissipa le prestige attaché à certains cas d'abstinence perpétuelle. Le médecin-accoucheur Galli se fit remarquer à Bologne, et à Rome Flajani, anatomiste et lithotomiste. Antoine Cochi, de Mugello, antiquaire et bibliothécaire, rapporta, après un voyage qu'il fit

(1) *Conspectus rerum quæ in pathologia medicali pertractantur*; Has, 1789-1790.

(2) On rapporte que Frédéric II, qui n'avait jamais cru beaucoup à la médecine, demanda à Zimmermann lorsqu'il fut appelé près de lui dans sa dernière maladie : *Combien d'hommes avez-vous tués ?* et que le docteur lui répondit : *Pas tant que Votre Majesté.*

(3) Parmi les empiriques renommés dans ce siècle, nous citerons Vitali Buonafede (1686-1745), qui se faisait appeler l'Anonyme et opérait des guérisons merveilleuses. Il obtint de la réputation et des titres qui le dédommagèrent de celui de saltimbanque, que d'autres lui donnaient. Il publia différents ouvrages sous des titres spécieux, celui-ci par exemple : « *Operibus credite.* Facultés, « usages et doses des douze secrets renfermés dans la cassette médicale distri« buée par l'Anonyme; » Palerme, 1726.

à Londres, des opinions qui trouvèrent dans sa patrie une vive opposition. Bon observateur, il expose avec prolixité les misères du mariage et les doctrines de Pythagore sur les aliments. Il trouvait dans les bains de Pise un remède à tous les maux, même les plus opposés; il avait de lui-même une si haute opinion qu'il écrivit en plus de cent volumes les circonstances les plus frivoles de sa vie.

A l'université de Modène brillaient Scarpa, Spallanzani, Venturi, Spezzani. L'école de Padoue donna d'excellents maîtres, grâce à Mozini et à Michelotti, qui pourtant penchaient vers les doctrines mathématiques. L'usage de conduire l'élève au chevet du malade, introduit par Montano, de Vérone, dès 1543, fut suivi par Bottoni et Oddo; enfin, en 1764, la république de Venise érigea dans cette université une chaire de médecine expérimentale.

La polypharmacie et les spécifiques dominaient dans les remèdes. Hoffmann en accrédita quelques-uns, comme les eaux minérales, le soufre volatil, la liqueur anodine. Il recommanda le vin, les martiaux, le camphre et le quinquina, qui était discrédité, surtout en Italie; il préconisait la saignée, même par précaution, et préférait les sels neutres aux purgatifs drastiques.

Le gouvernement français achetait, avec une générosité digne de servir d'exemple, les remèdes secrets, pour les rendre publics. Le célèbre secret de Tabor ou Talbor fut payé 2,000 louis, sans compter une pension viagère de 2,000 francs. Helvétius vendit 1,000 louis un remède contre la dyssenterie, qui se trouva être l'ipécacuanha. Les Français introduisirent l'usage de cette substance; les Allemands, celui de l'arnica; les Italiens celui de la valériane. On apprit ainsi successivement à employer la ciguë, la belladone, la jusquiame, l'aconit, l'eau de laurier-rose, la digitale, la quassie, dont les habitants de Surinam se servaient contre les faiblesses d'estomac; le lichen d'Islande et bien d'autres remèdes qu'on voit en tout temps acquérir un moment la vogue pour être bientôt délaissés.

L'opium avait déjà été recommandé par les chimiatres du dix-septième siècle; mais l'exemple de Sydenham, d'Hoffmann et de Morton le fit employer dans toutes les inflammations. Ainsi qu'il arrive des remèdes nouveaux, ses partisans le crurent bon pour tous les maux; mais la plupart étaient d'avis qu'il opérait plutôt sur les nerfs que sur les fluides et comme sédatif, tandis que Brown fit prévaloir l'opinion contraire. Michel Sarcone, en traitant des maladies particulières à Naples, a

son emploi efficace dans les asthénies et les affections convulsives symptomatiques.

La pharmacopée fit des conquêtes plus nombreuses dans le règne minéral grâce aux progrès de la chimie. On mit à l'écart les bols, les coraux, la licorne fossile, le benzoar, la nacre de perle, les diamants, les terres siliceuses et argileuses, pour leur substituer les solubles, comme la magnésie, recommandée par Hoffmann; la chaux et les alcalis contre les calculs; le phosphore, les préparations d'antimoine, surtout le tartre émétique, le kermès minéral, les fleurs de zinc, le sucre de Saturne, différentes préparations de mercure et le muriate de barite pour les affections cutanées.

Le Français Daran enseigna avec charlatanisme l'usage des bougies emplastiques pour les resserrements de l'urètre; on les remplaça par celles de gomme élastique inventées en 1779 par le Français Bernard. Dans l'opération de la pierre, on avait substitué au petit appareil de Celse, le grand appareil de Mariano-Santo, de Barletta, et ensuite la méthode de la section par le côté, du chartreux Jacques de Beaulieu, améliorée par le Hollandais Raw. Lorsque ce qui d'abord avait été un secret fut divulgué, on simplifia les instruments, perfectionnés ensuite par frère Côme (Jean Baseillac), de Pouy-Astruc, qui découvrit le lithotome; il ne fixait pas de prix à ses opérations, et comme les gens riches ne l'en rétribuaient que plus généreusement, il fonda, du produit de ces dons, un hôpital spécial pour ceux qui étaient malades de la pierre. Le Florentin Nannoni simplifia aussi les cures chirurgicales, qui cessèrent d'être un art de charlatan.

On apporta plus d'attention aux maladies particulières, et l'on distingua la fièvre scarlatine de la rougeole; on eut beaucoup à s'exercer sur la miliaire, qui se répandit avec un caractère épidémique, de même que sur l'angine épidémique (croup), que Jean Müller distingua de l'asthme spasmodique. Il en fut de même de la convulsion, que l'on attribuait à l'usage du blé gâté.

On étudiait aussi avec soin le crétinisme et le crétinisme, la faiblesse chronique, le spasme facial, puis la *pellagra* de 1770 dans le Milanais, le mal de la rose dans les vallées d'Orvieto. D'autres médecins voyagèrent pour examiner les maladies des climats lointains, entre autres la terrible fièvre jaune d'Amérique, encore inconnue en Europe.

On vit se reproduire plusieurs maladies que les médecins regardaient comme épidémiques, à l'exemple de Sydenham. La

peste revint à plusieurs reprises : en 1608, en Prusse et en Allemagne, à Marseille, en 1621 ; dans l'Ukraine, en 1737 ; à Messine, en 1743 ; en Transylvanie, en 1755 ; dans les provinces suédoises limitrophes de la Russie, en 1771. Peu à peu, cependant, on apporta plus d'exactitude dans l'établissement des cordons sanitaires et des lazarets, bien qu'il ne manquât pas dès lors de gens pour assurer que la peste était épidémique. *L'influence* sévit en Angleterre dans le cours de 1762, puis en 1782 dans une grande partie de l'Europe.

D'autres médecins voulurent faire servir à la diagnose un examen approfondi du pouls, en subdivisant ses variétés à l'infini (1), ou l'auscultation sur le thorax frappé avec le doigt : [illegible] proposé par Léopold Aurenbrugger (Vienne, 1761) pour reconnaître les vices du poumon, phénomènes soumis aujourd'hui à la nouvelle séméiotique de la stéthoscopie.

Plus on reconnut l'importance de l'anatomie pathologique, plus elle fut étudiée avec circonspection et impartialité. Portal, dans l'*Anatomie médicale*, avait ajouté à la description des organes dans l'état naturel celle de leurs altérations ; c'est ce que
1682-1771. fit bien mieux Morgagni, de Forli, professeur à Padoue. Tout en paraissant ne donner qu'une explication et une suite à la misérable compilation de Bonnet, qui avait réuni dans son *Sepulcretum* les observations pathologiques de ses prédécesseurs, il en ajouta beaucoup des siennes, ainsi que celles de Valsalva. Il montra du respect pour ses devanciers, sans idolâtrie et sans déguiser les erreurs dans lesquelles ils étaient tombés, pour avoir appliqué à l'homme les observations faites sur les bêtes. Il rechercha le siége et l'origine des maux les plus cachés, et, quoiqu'on critique la prolixité de ses histoires, ainsi que leur disposition arbitraire selon les symptômes prédominants, personne n'avait encore aussi bien associé que lui l'anatomie à la pathologie (2).

L'anatomie ne fit pas de médiocres progrès. Le Hollandais Camper, qui périt dans la révolution de 1787, démontra l'exis-

(1) Puisque nous avons fait mention d'autres bizarreries scientifiques qui amusèrent ou occupèrent nos pères, nous pouvons citer encore le célèbre médecin Hiri-Kiou, qui se trouvait dans le collége des Chinois à Naples, et devinait, par l'inspection du pouls, les maladies présentes, passées et futures. L'habile docteur Cirillo, qui fut ensuite victime des réactions politiques, allait, dit-on, le visiter souvent, et s'étonnait de ses diagnoses.

(2) Le sénat de Venise porta sa pension jusqu'à 2,200 sequins. Il y eut dans le cours de ce siècle d'autres exemples de rémunérations généreuses, surtout de la part de la république vénitienne.

tence de l'air dans les cavités internes du squelette des oiseaux; il signala aussi les variétés naturelles de l'espèce humaine, et les caractères tirés de la conformation des os de la tête et de l'angle facial, règles d'après lesquelles Blumembach classa ensuite les races humaines. Tylor fit de belles observations sur la structure de l'œil et sur la cataracte; l'Écossais Hunter, sur l'utérus dans l'état de grossesse. Bianchi, de Turin, opposé à Haller, étudia le foie, et engagea à ce sujet une controverse avec Morgagni. Malacarne, de Saluces, porta son attention sur le cervelet humain, et reconnut l'un des premiers l'importance de l'anatomie comparée, science à laquelle s'appliqua également Jacques Rezia, professeur à Pavie. L'école pratique de chirurgie 1776-1832. fut instituée dans cette ville par Antoine Scarpa, du Frioul. Il se lia à Paris avec Vicq d'Azyr, le fameux lithotomiste frère Côme, l'oculiste Wensel, à Londres avec les deux Hunter, avec Pott, le prince des chirurgiens, et il observa les injections opérées alors dans cette capitale sur les sujets lymphatiques. Les ganglions nerveux, les hernies, les organes de la vue et de l'ouïe, furent l'objet de ses études particulières; il écrivit merveilleusement sur la cataracte, recommandant de l'abaisser au lieu de l'extraire comme on le faisait alors; on peut dire que son traité sur les maladies des yeux fut le premier qui enseigna en Angleterre ce genre de cures. Sans parler des talents secondaires, Cuvier et Dupuytren l'admiraient, et il exerça une grande influence dans sa science.

Félix Fontana, qui écrivit sur le venin de la vipère, suggéra au grand-duc Léopold l'idée du musée physique de Florence, et il fut appelé en Autriche pour établir celui de Vienne, dont on admire encore les sujets en cire.

Beaucoup de médecins, à la fin du siècle, continuaient les investigations physiologiques de Haller, en se bornant comme lui à la structure visible des parties; d'autres y associaient plus d'anatomie, en demandant à cette science les preuves de l'irritabilité. Les travaux de Sœmmering et de Monro sur le cerveau et la moelle épinière, de Vicq d'Azyr et de Scarpa sur l'ouïe et l'odorat, sont classiques en ce genre. Cruikshamk et Mascagni s'occupèrent du système des vaisseaux lymphatiques, qu'on 1786-88. avait négligé depuis la découverte de Rudbeck et de Bartolino; ils prouvèrent qu'ils existent dans tout le corps, qu'ils absorbent les liquides animaux, à l'exception du sang, et qu'ils n'aboutissent pas tous au canal thoracique. On publia, après la mort de Bartolino, son *Anatomie* à l'usage de ceux qui étudient la sculp-

ture et la peinture, ainsi que le *Prodrome de la grande anatomie*, où il représenta avec exactitude, et de grandeur naturelle, toutes les parties du corps.

Le système des humoristes allait toujours déclinant depuis que des découvertes anatomiques et physiologiques avaient paru établir l'action vitale dans les parties solides, et en faire dépendre la circulation du sang ainsi que la sécrétion des humeurs. De là vint le système du docteur Brown d'Édimbourg, que Christophe Girtanner répandit sur le continent, en le faisant passer pour son ouvrage. La santé, selon Brown, consiste dans une quantité réglée de force vitale, dont l'excès ou le défaut produit les maladies, qui sont de deux ordres seulement : celles où il y a amas du principe irritable (*sthéniques*), et celles où il y a épuisement (*asthéniques*) ; l'opium est pour ces dernières le remède souverain.

1745-1821. Ce système fut combattu par Hufeland, et Joseph Frank l'adopta, mais non pas aveuglément; observant avec calme et circonspection, il donna, dans sa *Méthode pour traiter les maladies de l'homme*, de belles descriptions et une excellente introduction à la pathologie et à la thérapeutique. On lui doit un cours de police médicale, service que les gouvernements s'occupaient alors d'établir, et auquel appartiennent les secours à donner aux noyés. L'Anglais Goodwyn démontra que la mort provenait, dans ce dernier cas, du manque d'oxygène ; puis Grocy perfectionna l'appareil pour l'insufflation de l'air vital. On remédia aux inhumations précipitées en établissant les cimetières à découvert et hors des endroits habités. Venel introduisit dans le canton de Berne des méthodes d'orthopédie. Pasta, de Bergame, exprima le vœu que la philosophie s'associât à l'art de guérir, dans son livre *Du courage dans les maladies*, et dans le *Galateo* (1), où il tend à ramener les médecins à cette austérité de manières, à cette sagesse de sentiments indispensables à celui qui approche l'humanité souffrante.

(1) La *Politique du médecin*, par Alexandre Knipp's Macoppe, professeur à Padoue, est un ouvrage du même genre ; il y expose, en cent aphorismes latins, les moyens et même les sacrifices auxquels le médecin doit recourir pour acquérir du crédit. Il commence ainsi : *Omnis medicina a Deo est... Ars nostra sine religione vel impia, vel nihil... Sanctos venerare, religionem illustra, non obnubila... Impium horrendumque est æmulum invidumque virtutis Deum credere.*

CHAPITRE XXXVI.

LOUIS XVI.

Au milieu des scandaleuses misères dont la France eut à gémir sous le règne de ce Louis XV, qui semblait résumer en lui l'ignoble libertinage et le profond égoïsme du siècle, les yeux se tournaient avec amour vers le dauphin. On se plaisait à répéter de lui des traits de bonté, des mots caractéristiques. Il s'était amusé un jour à dessiner des jardins et des palais magnifiques; comme il entendait les courtisans à en faire l'éloge : *Leur véritable mérite*, s'écriait-il, *c'est qu'ils ne coûteront rien au peuple, car ils ne seront jamais exécutés*. Il avait dit à l'ambassadeur d'Espagne : *Pour qu'un prince puisse goûter les plaisirs de la table, il faudrait qu'il fût sûr que, dans ce même jour, aucun de ses sujets ne se couchera sans souper*. Son père voulant augmenter sa pension, il lui répondit : *J'aimerais mieux que les impôts fussent diminués d'autant*. Pendant une chasse, il évita de passer sur un champ ensemencé, et comme les paysans chantaient ses louanges : *Ces braves gens*, dit-il, *nous savent gré même du mal que nous ne leur faisons pas*. Lors de la naissance de son fils, la ville de Paris ayant destiné 600,000 livres à un feu d'artifice, il proposa de les employer plutôt à doter six cents jeunes filles. Les fermiers et les receveurs généraux ajoutèrent leurs offrandes à cette somme, et sept cent soixante-seize mariages se firent en un seul jour, indépendamment de ceux que l'exemple de la cour fit doter par d'autres princes et seigneurs.

Le dauphin était donc un type de cette philanthropie dont on faisait alors parade; mais elle avait pour base chez lui la religion, qui voyait diminuer de plus en plus le nombre des croyants. Il semblait donc fait pour réconcilier les gens pieux et les philosophes, et promettre une ère de bonheur, de morale, d'économie, de religion; mais il mourut à l'âge de trente-six 1765.
ans, laissant trois fils, le dauphin, le comte de Provence et le comte d'Artois, qui furent plus tard Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

L'aîné de ces princes avait été élevé dans des sentiments de piété étroite qui le rendaient timide, et lui inspiraient, selon les désirs de la du Barry, l'éloignement des hommes et des af-

faires. Il acquit de l'instruction, mais non celle qui donne de l'énergie; il se livrait à des travaux de maçonnerie et de serrurerie. En traduisant la vie de Charles Ier, par Hume, il avait lu que ce prince était mort sur l'échafaud pour avoir tenu tête à la révolte; il en conclut que le moyen d'apaiser les mécontents était d'user de condescendance. L'alliance de la France et de l'Autriche, ce chef-d'œuvre de Kaunitz, avait été effectuée en dépit des répugnances de la nation, qui se rappelait l'éternelle rivalité de cette puissance, les dévastations du pays par les Autrichiens, la captivité de François Ier, les troubles fomentés sous la Ligue. La victime expiatoire de ces
1770. haines fut Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse, mariée au dauphin. Lors des fêtes de leur mariage, un grand nombre de personnes périrent par un accident étrange, au milieu de la foule qu'avait attirée le feu d'artifice; le chiffre en est porté à trois cents par les uns, à douze cents par les autres : déplorable hécatombe, dont on ne manqua pas de tirer des augures sinistres. Marie-Thérèse inspirait à la future reine de France les sentiments hautains dont elle-même était animée, ce qui fit dire aux Français que la dauphine avait le cœur autrichien; en même temps vive et capricieuse, elle désolait ses dames d'honneur par ses infractions aux règles rigoureuses de l'étiquette (1). La du Barry et ses créatures tournaient en ridicule les deux époux, surtout ce dauphin dévot, sans grâce dans le maintien, sans promptitude d'esprit, et l'on prédisait qu'il serait sévère, tyrannique, parce qu'il n'était pas corrompu comme tout ce qui l'entourait (2).

1774. Quand le fracas des courtisans qui s'éloignaient du cadavre de

(1) M. de Barante dit, en parlant de Marie-Antoinette, dans sa notice sur le comte de Saint-Priest (Paris, 1845) : « Elle avait apporté en France la simplicité « des princes d'Autriche et l'habitude viennoise de vivre dans une société restreinte et familière, où le commerce est animé d'une bienveillante gaieté, où « l'on s'amuse d'une conversation facile, qui a quelquefois les formes de l'esprit « sans en avoir le fond, et où, se livrant à toutes les distractions du monde, on « ne porte point son regard au delà de ce cercle qui enferme la vie, les sentiments et les idées. A ces dispositions la reine joignait un cœur généreux, un « grand fond de bonté et une vraie noblesse d'âme, que tant de frivolité n'abaissait jamais. »

(2) De Falloux, *Louis XVI*; Paris, 1840.
Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, etc.; 1839.
Soulavie, *Mém. historiq. et politiq. du règne de Louis XVI.*
V. Randot, *la France avant la révolution*, etc.
Sans compter les nombreux historiens et les innombrables mémoires de la révolution.

Louis XV pour se tourner du côté d'un nouveau maître, et la joie du peuple, qui remerciait Dieu d'avoir enfin pris la France en pitié, apprirent aux deux époux la mort de leur aïeul, ils se précipitèrent à genoux en s'écriant : *Seigneur, nous sommes appelés trop jeunes à régner ; Seigneur, prenez notre inexpérience sous votre garde.*

C'était le sentiment vague, mais vrai, de leur incapacité dans une position si difficile ; néanmoins les commencements du règne parurent heureux. La cour avait été dotée, dans les dernières années, de trois princesses belles, vertueuses, applaudies, qui, ne se mêlant point des affaires, recherchaient les plaisirs, la mode, les théâtres, l'esprit. Il semblait que la jeunesse, qui se pressait autour de ces jeunes souveraines, cherchât, lasse de débauches et d'impiétés, à se régénérer dans des idées calmes et honnêtes. Les athées et les matérialistes passaient de mode ; l'école de Rousseau et des philanthropes remplaça l'esprit de critique et d'irréligion. On cessa de faire étalage de dépravation, de rire de la vertu ; un langage d'un sentimentalisme exagéré remplaça le vocabulaire de la galanterie licencieuse ; l'infidélité conjugale dut se couvrir de l'excuse d'une grande passion, de menaces de suicide, de sacrifices romanesques. Au lieu de la *Pucelle* et du *Compère Matthieu*, on lut Gessner, Florian, Delille, Bernardin de Saint-Pierre. A la place des soupers licencieux, il se forma des sociétés de philanthropes pour secourir l'indigence et procurer aux nègres la liberté. La mode orna d'épis les coiffures des femmes ; l'art des jardins anglais se perfectionna, en ménageant partout de frais asiles, des embellissements champêtres, comme il en faut à des gens heureux. Marie-Antoinette construisit à Trianon une petite ferme où elle ne parlait que du *pauvre peuple*, et lui préparait des écoles, des aliments, des ouvrages, des hôpitaux ; Louis XVI porta à sa boutonnière une fleur de pomme de terre, mascarade sentimentale qui ne retardait pas le carême.

La comtesse du Barry et l'abbé Terray furent congédiés à la grande joie du peuple ; la correspondance secrète cessa, et fut jetée au feu ; on retira les sceaux à Maupeou, qui ne pouvait être destitué d'une charge perpétuelle. Le Parisien Jacques Turgot fut appelé pour diriger les finances, et la philosophie parut entrer au ministère avec lui ; les encyclopédistes crurent que les temps étaient proches où celle qu'ils appelaient *l'infâme* allait recevoir le coup de grâce (1). Turgot. 1774.

(1) Voltaire écrivait à d'Alembert : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte, l'*infâme* est écrasée par la bonne compagnie. » Et au

Louis XVI, d'un caractère timide, embarrassé, fort peu gracieux quelquefois, ne possédait, avec le désir de faire le bien, ni la capacité de l'apercevoir, ni la force de le vouloir. Bien que son prédécesseur lui eût recommandé, à son lit de mort, de considérer l'Autriche comme son ennemie, il maintint l'alliance, mais d'une manière ombrageuse, qui l'empêchait d'en tirer quelque avantage. Il s'effrayait des innovations, parce qu'il ne les comprenait pas ou qu'il les comprenait trop; jamais il ne sut diriger le gouvernement, ni poursuivre l'élan une fois donné, ni se mettre franchement à la tête du mouvement; il fallut donc qu'il s'abandonnât à un ministre. Marie-Antoinette, qui avait sur son mari toute l'influence que les maîtresses avaient eue sur ses prédécesseurs, penchait pour l'élégant Choiseul; mais Louis XVI, ne sachant pas lui pardonner d'avoir été l'ennemi de son père, préféra le comte de Maurepas, vieillard septuagénaire, courtisan frivole et corrompu, qui vivait depuis vingt-cinq ans éloigné des affaires.

Maurepas conservait les vieilles idées; il croyait certains abus irrémédiables, et la monarchie si solidement assise qu'elle devait résister par ses propres forces. A la moindre opposition que lui faisait le roi, il demandait à se retirer. Il aurait été facile de profiter du coup porté par la main qui avait détruit le parlement; mais, au moment où le peuple s'habituait à la nouvelle juridiction et s'en louait même, Maurepas revint en arrière et rappela les magistrats exilés, récompensant ainsi la rébellion, donnant un centre à l'opposition, une représentation à la classe privilégiée, et préparant des résistances aux réformes que le temps exigeait.

Turgot avait en vain combattu cette mesure; il s'appliqua à réparer les fautes de l'abbé Terray et à rétablir le crédit public (1). Les impôts s'élevaient, à la fin du règne de Louis XV, à 365 millions, fardeau intolérable, à cause de la mauvaise répartition. Les dîmes foncières, les rentes féodales, les redevances des serfs, les rentes sur l'État, n'étaient point atteintes par l'impôt direct, c'est-à-dire par la capitation, le vingtième et la taille; le clergé s'en rachetait moyennant un *don gratuit* de 11 millions à peine, tandis qu'il jouissait d'un cinquième du produit agricole. La noblesse payait la capitation et le vingtième; mais on s'en rapportait à sa déclaration, d'où résultait une inégalité scandaleuse et irritante.

roi de Prusse: « Les prêtres sont désespérés. C'est le principe d'une grande révolution. Le vieux palais de l'imposture, fondé il y a dix-sept cent soixante et quinze ans, s'écroule. » L'article de Turgot sur l'*Existence*, dans l'*Encyclopédie*, est le morceau de métaphysique le plus solide du dix-huitième siècle.

(1) *Voyez* la longue lettre que Turgot écrivit alors au roi.

La taille, que le roi et son conseil pouvaient accroître à volonté, était avilissante, attendu qu'elle était un signe de roture, et les exactions les plus dures semblaient permises envers des gens privés de droits.

Les revenus publics consistaient principalement en contributions indirectes, péages, douanes, taxes de consommation, monopoles du tabac, du sel, des postes et autres, qui tous ensemble montaient à 300 millions. Or, la plus grande partie de ces impôts pesait sur le pauvre, car la consommation se règle non d'après la fortune, mais d'après le nombre des bouches; le père de famille chargé d'enfants, l'artisan qui emploie le plus d'ouvriers payent plus que le millionnaire.

Cette oppression devenait plus intolérable encore par les différences qui existaient de province à province, de la ville au village, du plébéien au noble, de l'artisan au prolétaire : dans quelques provinces, on payait le sel de 8 à 9 livres le quintal, dans d'autres 16, et jusqu'à 62 dans quelques autres ; c'était une excitation puissante à la contrebande, qui devenait une pépinière de bandits. La seule ville de Paris rapportait au trésor près de 80 millions, c'est-à-dire plus que tout le revenu des royaumes de Sardaigne, de Suède et de Danemark. Si l'on ne trouve pas que ce fut trop pour la capitale d'un grand royaume, on devra songer que les exemptions dont jouissaient les classes priviligiées faisaient retomber tout le fardeau sur le peuple.

Les contributions indirectes étaient affermées à des compagnies dans lesquelles les courtisans se trouvaient intéressés; ils en faisaient donc obtenir l'adjudication à bas prix, et par là ils s'enrichissaient des misères publiques. Comme les impôts variaient selon les pays et avec des complications qui n'étaient connues que des fermiers, le contribuable ne savait combien il devait, ni en vertu de quelle loi ; on perdait son temps à réclamer contre le caprice des exacteurs, gens avides et grossiers. Sous prétexte qu'ils seraient hors d'état de remplir leurs engagements s'ils rencontraient des obstacles, les fermiers obtenaient un pouvoir despotique, ils arrêtaient arbitrairement, et punissaient la contrebande avec une rigueur brutale. Quand un receveur des tailles ne payait pas le fisc, on arrêtait quatre des plus fort imposés jusqu'à ce que la dette fût acquittée. On alla jusqu'à infliger la peine de mort et la roue pour des affaires de ferme, et les galères étaient remplies de faux-sauniers. Un horrible souterrain de Bicêtre, réservé aux grands criminels qui échappaient au gibet en dénonçant leurs complices, renferma pendant six semaines un individu soupçonné de contre-

bande, et jamais il ne put obtenir réparation des fermiers généraux.

Les fermiers, à la fin de l'année, donnaient au roi, dans une bourse de velours, une portion de leur gain, honteuse participation au méfait de ces exacteurs impitoyables.

D'autres charges pesaient encore sur le peuple, comme les travaux exigés pour les routes, et l'obligation de laisser les commis recueillir le salpêtre dans les maisons, où ils pénétraient pour tout dévaster, si on ne les payait grassement.

De plus, tout était monopole dans l'industrie, tout se trouvait entravé par les maîtrises. A Rouen, une communauté de cent douze marchands pouvait seule faire le commerce des grains; quatre cent quatre-vingt-dix portefaix étaient seuls admis à les transporter, et cinq moulins à les moudre. Si l'on introduisait à Marseille du vin récolté sur un autre territoire, il était répandu dans le ruisseau, la charette brûlée, et le charretier fouetté. Ainsi, dit Turgot, toutes les notions de morale et d'équité sont bouleversées; un vil intérêt sollicite et obtient, contre des infractions qui ne blessent que lui, les peines déshonorantes que la justice n'inflige que malgré elle et, lorsqu'elle y est contrainte, dans l'intérêt de la sûreté publique. »

Ce ministre voulait porter remède à tant d'abus criants. D'un jugement indépendant, il rectifiait toutes les idées de son temps, et y ajoutait quelque chose; il sut même se soustraire à la suprématie de Voltaire, et dogmatisa sérieusement là où celui-ci ne faisait que plaisanter. Libre sans témérité, modéré sans condescendance, ennemi des abus sans déclamation, il fortifia le sens commun par la logique. Ami tout à la fois de Quesnay et de Gournay, il voulait concilier les économistes et les physiocrates; il convertit en science exacte les vues confuses d'un âge qui mêlait tant de mal au bien, tant d'erreurs à la vérité; mais jamais il ne s'éleva au-dessus d'un étroit égoïsme, et sa bienveillance pour les pauvres était paralysée par la protection dont il couvrait les forts, abrités dans l'asile du *laissez faire*. Associant le zèle d'un néophyte à la persévérance d'un magistrat intègre et à la conviction de la toute-puissance du roi, il crut pouvoir déraciner les abus les plus opiniâtres, et faire passer dans le gouvernement les rêves les plus hardis de la philosophie; il s'associa Malesherbes, homme, comme lui, d'intentions droites, et se mit à réformer les finances ainsi que la constitution civile. Bien que les dépenses excédassent de 22 millions les revenus, indépendamment des 15 millions nécessaires pour l'amortissement de la

dette, il dit au roi : *Point de faillite, point d'accroissement d'impôts, point d'emprunts*, et, par la seule vertu de l'économie, les intérêts arriérés furent payés peu à peu, et le *déficit* diminua.

Touché de la misère des paysans, que les dîmes accablaient, et de la gêne où languissaient les ouvriers, qui créent la richesse, il rendit une foule d'édits où il proclamait la liberté du commerce et de l'industrie ; il diminua les droits qui frappaient sur le consommateur, cherchant à les réduire à un seul, dont ne fussent exempts ni le clergé ni la noblesse. Un grand nombre de monastères furent fermés ; une existence aisée fut assurée aux curés, l'autorité civile affranchie de l'autorité ecclésiastique, l'instruction publique réformée, l'avis des savants réclamé pour les choses d'État. D'Alembert, Bossut, Condorcet furent entendus sur la navigation, Lavoisier sur les nitres ; on organisa l'école de clinique d'après les idées de Vicq d'Azyr, et l'abbé Rosier fut envoyé en Corse pour y répandre les bonnes méthodes d'agriculture. En un mot, Turgot cherchait à rajeunir la France sans la terrible épreuve d'une révolution.

Les corvées et les corporations furent abolies en 1776. Le préambule de l'édit, véritable charte d'affranchissement des ouvriers, s'exprimait ainsi : « Dieu, en donnant des besoins à « l'homme et en lui rendant le travail nécessaire, fit du droit de « travailler la propriété de tous, propriété qui est la première, « la plus sacrée, la plus imprescriptible. En conséquence, nous « voulons abolir ces institutions arbitraires qui ne permettent pas « aux indigents de vivre du travail de leurs bras ; qui éteignent « l'émulation et l'industrie, et, rendant inutiles les talents de « ceux que les circonstances excluent d'une communauté, sur- « chargent l'industrie d'impôts onéreux aux sujets sans être pro- « fitables à l'État ; qui enfin, par la facilité donnée aux membres « des corporations de se coaliser entre eux, d'obliger les mem- « bres pauvres à subir la loi des riches, deviennent un instru- « ment de monopole, et élèvent outre mesure le prix des denrées « de première nécessité. »

Turgot, voyant les inconvénients d'une législation qui pose des limites à l'intérêt de l'argent, tenta d'affranchir le négociant de l'usure au moyen d'une caisse d'escompte destinée à empêcher les prétentions exagérées des capitalistes. Il songeait à donner de la publicité aux hypothèques ; à rendre les poids et les mesures uniformes ; à promulguer un code criminel plus équitable, et à substituer un code civil aux différentes coutumes ; à établir des administrations provinciales combinées avec les municipalités ;

enfin, à racheter les rentes féodales sans porter atteinte au droit de propriété. Il aurait voulu, en un mot, et peut-être aurait-il pu, à force d'invention, de courage et de persévérance, prévenir la révolution. Par malheur, il ne s'apercevait pas, dans la droiture de ses intentions, qu'il avait affaire à des hommes; aussi provoqua-t-il une vive résistance.

Pourquoi changer ? disaient les financiers; *ne sommes-nous pas bien ?* Les nobles ajoutaient : *Si le roi nous enlève aujourd'hui le droit de commander des travaux aux paysans, ne pourra-t-il pas nous obliger à les faire nous-mêmes ?* Les chefs des corps de métiers s'écriaient que c'était favoriser les manufactures anglaises que de supprimer les maîtrises. Les nobles ne voyaient dans ses actes que la vengeance d'un bourgeois. Le parlement, qui voulait faire parade de hardiesse en faisant de la résistance, refusa d'enregistrer les édits populaires qui abolissaient les maîtrises et les corvées sur les grandes routes. Turgot ne put vaincre son opposition qu'en recourant à la violence et à l'expédient d'un lit de justice. Tous lui reprochaient ensuite d'agir avec précipitation; il répondait : *Vous savez combien le peuple souffre, et dans ma famille on meurt de la goutte à cinquante ans.*

Mais indépendamment des sordides résistances de l'intérêt, il en était quelques-unes de fondées en raison. Les erreurs de l'école à laquelle Turgot appartenait l'empêchaient de reconnaître combien le crédit public peut influer sur la prospérité; il pensa qu'en réduisant toutes les contributions au seul impôt territorial, il frapperait uniquement le *produit net*. Les propriétaires s'effrayèrent de cette taxe unique sur les biens-fonds, qui laissait les richesses créées par l'industrie exemptes de charges, ruinait en réalité l'agriculture en voulant lui venir en aide, et privait l'État de l'immense revenu des impositions indirectes.

Voyant que les entraves à la circulation intérieure des grains amenaient la disette dans certaines localités, tandis que les blés s'accumulaient dans les greniers publics, il en déclara le commerce libre; malheureusement, cette mesure tomba dans des années de disette, et la populace, l'attribuant aux nouvelles ordonnances, courut en vociférant jusqu'au château de Versailles, en demandant le pain à bon marché. Le parlement donna raison et appui au peuple, et Turgot se vit contraint d'envoyer des troupes pour apaiser le tumulte; dès ce moment, les artisans et le peuple s'unirent à l'aristocratie contre le ministre réformateur.

Guerre des farines. 1775. Mai.

Louis XVI aimait à s'entretenir avec Turgot et Malesherbes du bonheur futur de son peuple; il applaudissait à des projets qu'il

comprenait mal, et manquait de vigueur dans l'exécution pour les soutenir. Il était touché des désordres dont il avait connaissance, et embrassait avec joie les remèdes qu'on lui proposait. *Voyez*, disait-il un jour à Turgot, *je travaille aussi*, et il lui montra un projet pour la destruction des lapins qui ravageaient les plants des maraîchers; il s'écriait en plein parlement : *Il n'y a que Turgot et moi qui aimons le peuple.*

Mais sa conscience s'effrayait de tout ce qui intimidait sa faiblesse, et un lit de justice lui paraissait un acte de tyrannie; aussi, bien qu'il eût promis de soutenir le ministère, il laissa Malesherbes se retirer pour le retrouver ensuite à ses côtés au pied de l'échafaud. Après un court ministère, plus remarquable par les intentions que par les actes, et où le mal compensa le bien, Turgot fut congédié sans éprouver d'autre regret que de n'avoir pu remédier aux souffrances du peuple, ni conjurer la révolution qu'il sentait approcher. *Vous êtes plus heureux que moi*, lui dit le roi, *car vous pouvez au moins vous retirer!* Voltaire lui assura, dans sa disgrâce, le triomphe de la faveur populaire en courant au-devant de lui : *Que je baise*, s'écria-t-il, *cette main qui a signé le salut du peuple* (1)!

En renvoyant Turgot, Louis XVI reniait les idées de bien public; il montrait une hésitation funeste, et se résignait à s'entourer de gens médiocres par la peur des hommes distingués. Clugny, qui remplaça ce ministre disgracié, détruisit ce qu'il avait fait, et rétablit jusqu'à l'impôt immoral de la loterie. Lorsque ensuite il eut pour successeur Necker, banquier protestant de Genève, toutes les habitudes furent blessées; mais les novateurs se réjouirent. Necker, qui s'était enrichi par le commerce, montra, dans l'*Éloge de Colbert*, qu'il entendait les grandes combinaisons financières; dans la *Législation des grains*, il censura avec une éloquence tempérée Turgot et les économistes, alors très-accrédités, en montrant le mensonge des paroles pompeuses Necker. 1776.

(1) Il avait cependant fait cette épigramme :

Je crois en Turgot fermement :
Je ne sais pas ce qu'il veut faire;
Mais je sais que c'est le contraire
De ce qu'on fit jusqu'à présent.

Malesherbes écrivait : « Turgot et moi nous étions d'honnêtes gens très-instruits, passionnés pour le bien; qui n'aurait dit qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir? Cependant, ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous avons mal administré..., et sans le vouloir, sans le savoir, nous avons donné l'impulsion à la révolution. »

au moyen desquelles ils endormaient les douleurs de la multitude. Le beau monde, que réunissait chez lui une femme d'un esprit cultivé, auprès de laquelle grandissait une jeune fille qui devait s'illustrer dans les lettres, avait ajouté à sa réputation d'intégrité celle d'habileté; il avait donc la confiance des négociants et des capitalistes, dont on avait besoin pour remplir les caisses de l'État. Lui-même désirait déployer son expérience dans un large champ; mais on s'aperçut à l'épreuve qu'il avait encore plus de vanité que de mérite, et qu'il ne savait trouver que des palliatifs insuffisants pour des maux invétérés.

La dette laissée par les rois précédents et les apprêts de la guerre contre l'Angleterre suffisaient bien à expliquer le vide des finances. Necker, qui avait étudié superficiellement l'économie anglaise, et voulait suivre le contre-pied de Turgot, crut le combler à l'aide d'emprunts dont il n'y aurait qu'à payer les intérêts, auxquels il serait pourvu à l'aide d'économies : système faux, qui exagérait les effets du crédit public sans le fonder sur des bases solides. Sa réputation lui fit trouver des prêteurs, et il opéra pour 6 millions d'économies; les mille expédients auxquels il eut recours pour mettre les dépenses au niveau des revenus, donnent à croire qu'il se faisait pour le moins illusion.

Si Turgot croyait qu'il suffisait de lever les obstacles et de laisser faire, Necker imposait à l'autorité l'obligation d'agir, de venir en aide au peuple, aux faibles, d'assurer à la multitude le pain et le travail. Dans quelques localités, et à titre d'essai, il établit des assemblées provinciales, composées chacune de seize propriétaires nommés par le roi, et qui pouvaient en nommer jusqu'à cinquante-deux autres, savoir : seize nobles, dix ecclésiastiques, vingt-six du tiers état. Ces assemblées votaient par tête et à la pluralité des suffrages; elles se réunissaient tous les deux ans, sur l'ordre du roi, et une commission dirigeait les affaires dans l'intervalle. Elles étaient chargées de répartir l'impôt, d'entretenir les routes et de proposer les mesures d'intérêt public; quoiqu'elles n'eussent pas le caractère représentatif et ne pussent correspondre directement avec le roi, mais seulement avec le ministre des finances, ces assemblées se trouvaient ainsi appelées à contribuer au bien commun, et ce n'était plus seulement des commissaires royaux qui se trouvaient chargés de ce soin.

Ce fut une autre innovation que le compte rendu dont Necker obtint du roi la publication en 1781 : appel au peuple assez dangereux, qui dérivait en partie des idées démocratiques de Genève, en partie du désir de donner au crédit la meilleure base, la confiance

publique. Ce document fit voir comment on avait remédié en quatre années au déficit annuel de 27 millions et obtenu un excédant de 10 millions sans nouveaux impôts, mais à l'aide d'emprunts habiles et de petites économies (1).

Les chiffres disent ce qu'on veut ; beaucoup d'erreurs se glissèrent dans ce travail à côté d'un grand nombre d'omissions, et un air de candeur et de conscience y suppléait au peu de clarté. Le public resta frappé de cette communication inusitée, en voyant associés, pour la première fois, la morale aux calculs, les chiffres

(1) Nous extrayons de l'*Administration des finances* de Necker ce tableau des dépenses publiques :

Le territoire du royaume, sans y comprendre la Corse, était de 26,951 lieues carrées, c'est-à-dire ayant 2,282 toises et ⅓ de longueur.

Sa population s'élevait à 24,676,000.

Les contributions produisaient 584,400,000 livres, c'est-à-dire pour chaque lieue carrée 20,684, pour chaque tête 23 livres 13 sous 8 deniers.

Dépenses.

1. Intérêt de la dette publique	207,000,000	*Report*	545,300,000
2. Remboursements	27,500,000	27. Traitements divers	400,000
3. Pensions	28,000,000	28. Encouragement du commerce	800,000
4. Pour la guerre	105,600,000	29. Haras	800,000
5. Pour la marine	45,200,000	30. Université et colléges	600,000
6. Pour les affaires étrangères	8,500,000	31. Académies	500,000
7. Maison du roi	18,000,000	32. Bibliothèque du Roi	100,000
8. Prévôté du palais	200,000	33. Jardin du Roi	72,000
9. Bâtiments	3,200,000	34. Imprimeries	200,000
10. Maisons royales	1,800,000	35. Construction et entretien des palais de justice	800,000
11. Maison de la reine	4,000,000	36. Intendant des postes et dépenses secrètes	480,000
12. Famille royale	8,900,000	37. Autres dépenses relatives aux postes	600,000
13. Frères du roi	8,300,000		
14. Frais de recouvrement	58,000,000	38. Franchises et passe-ports	800,000
15. Ponts et chaussées	8,000,000	39. Ordre du Saint-Esprit	600,000
16. Secrétaires d'État	4,000,000	40. Dépenses dans les provinces	6,800,000
17. Intendants des provinces	1,400,000		
18. Police	2,100,000	41. Ile de Corse	800,000
19. Pavage de Paris	900,000	42. Dépenses diverses	1,500,000
20. Justice	2,400,000	43. Dépenses particulières du clergé de France	750,000
21. Maréchaussée	4,000,000		
22. Établissements pour les mendiants	1,200,000	Dépenses particulières du clergé étranger	50,000
23. Prisons et maisons de forces	300,000	44. Dépenses particulières aux pays d'états	1,500,000
24. Cadeaux et aumônes	1,800,000	45. Construction et entretien des routes	20,000,000
25. Dépenses ecclésiastiques	1,600,000	46. Villes, hôpitaux, chambres de commerces	25,000,000
26. Dépenses pour le trésor et pour les différentes caisses	2,000,000	47. Dépenses imprévues	3,000,000
		48. Pour arrondir le chiffre	78,000
A reporter	545,300,000	TOTAL	610,000,000

Le compte présenté par Turgot en 1775, le seul qui n'ait pas été attaqué comme mensonger, portait les dépenses à . . . . 414,445,163 livres.

la recette à. 377,287,637

Déficit . . . 37,157,526

aux nobles pensées, les comptes des dépenses et des revenus aux réflexions philosophiques, et les mystères de l'État, les éléments de la force et de la faiblesse d'un gouvernement, exposés au grand jour. *Le compte rendu* fut lu dans les salons, dans le silence du cabinet, et les finances la législation devinrent l'objet de toutes les discussions; mais les esprits avisés le virent de mauvais œil; on murmura de voir le ministre éclipser le roi et s'attribuer seul le mérite de tout, et l'on ne fut pas plus satisfait du projet qui s'y découvrait d'une égale répartition des charges. Necker, se trouvant bientôt contrarié dans ses vues, donna sa démission, et ce ministre, déjà populaire, devint l'idole de la nation.

Turgot et Necker étaient les seuls ministres qui auraient pu prévenir la révolution en détruisant ses prétextes: tous deux étaient animés de la passion du bien public, entièrement désintéressée chez Turgot, et à laquelle se joignait chez Necker le désir de la gloire (1). Avec eux disparurent les ministres réformateurs, pour faire place aux courtisans et à l'influence de la reine Marie-Antoinette, sans aucun contre-poids.

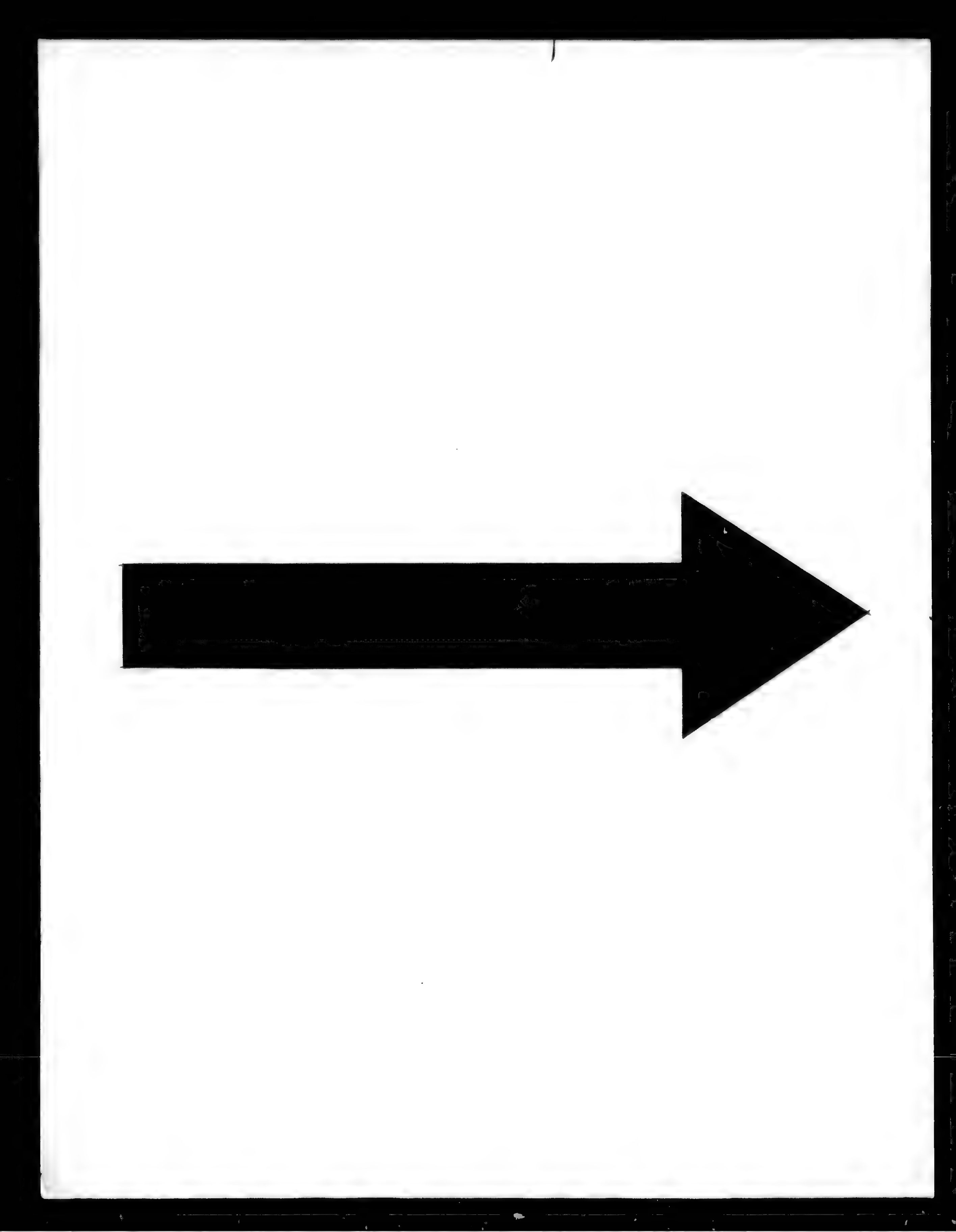
Un nouveau conseil de finances empira les choses; il manqua dans le trésor 210 millions pour la guerre, 80 pour d'autres dépenses, et l'on en avait prélevé 178 sur l'année suivante, outre un déficit habituel de 80 millions. Mais si les sévérités de Necker avaient effrayé, si la médiocrité de ses successeurs avait découragé, la sécurité audacieuse de Calonne, que les intrigues de la cour firent nommer contrôleur général, releva la confiance. Homme d'esprit, il considérait comme un jeu ce qui avait paru une tâche d'Hercule, et se faisait passer pour habile, parce qu'il traitait légèrement les choses les plus sérieuses, y compris la vertu. Il ne manquait jamais une fête de la reine et du comte d'Artois; il trouvait de l'argent pour payer leurs prodigalités, pour entourer Paris de murs, pour acheter Saint-Cloud pour le roi, et Rambouillet pour la reine. Il répondit une fois à Marie-Antoinette : *Si ce que votre majesté désire est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera.* Cette confiance qu'il montrait en toutes choses en rendit aux autres; il inventa de nouveaux moyens de faire de l'argent, et ils eurent du succès, comme il arrive en France de tout ce qui est nouveau. Les appointements furent payés, et Calonne devint l'idole des Parisiens; mais quand on croyait tous les vides comblés, le voile tomba, et la dette publique se trouva accrue de 1,600 millions.

(1) *Voyez* le compte rendu de son administration en 1791.

Les plaintes ne firent donc qu'augmenter, et la jeune noblesse, revenue d'Amérique avec des idées républicaines, faisait chorus avec le tiers état. La mollesse des mœurs introduisit une bienveillance générale, une sorte d'égalité à l'anglaise et à l'américaine. La redingote et les cheveux courts remplacèrent l'habit à la française et les cheveux longs ; un gentilhomme put même, à certaines heures, se montrer sans épée. Le respect pour la naissance s'affaiblissait ; les conseils, toutes les sommités du pouvoir se remplissaient de plébéiens, qui faisaient alliance avec des familles [illegible] On discutait sur tout ; dans les dîners, dans [illegible] réunions, la p[illegible]e des philosophes, la philanthropie des économistes [illegible] carrière tour à tour, se proposant toujours pour [illegible] améliorations, espérant que les générations futures bénira[illegible]e que préoccupaient de si nobles idées. La paix d'Amérique fut suivie d'une suite de propagande cosmopolite. Les sages eux-mêmes se réjouirent, sans apercevoir les périls résultant de l'affaiblissement du principe d'autorité. L'éloge des institutions américaines et de celles de l'Angleterre était dans toutes les bouches, et l'on proclamait la nécessité de les introduire en France. Des novateurs désiraient une tribune pour y déployer leur éloquence, et faire parade des connaissances que chacun croyait posséder.

« Pour nous, jeune noblesse française, » dit M. de Ségur, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous marchions gaiement sur un tapis de fleurs, qui nous cachait une abîme. Riants frondeurs des modes anciennes, de l'orgueil féodal de nos pères et de leur sévère étiquette, tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. La gravité des anciennes doctrines nous pesait ; la philosophie riante de Voltaire nous entraînait en nous amusant. Sans approfondir celle des écrivains plus graves, nous l'admirions comme empreinte de courage et de résistance au pouvoir arbitraire.

« L'usage nouveau des *cabriolets*, des *fracs*, la simplicité des coutumes anglaises nous charmaient, en nous permettant de dérober à un éclat gênant tous les détails de notre vie privée. Consacrant tout notre temps à la société, aux fêtes, aux plaisirs, aux devoirs peu assujettissants de la cour et des garnisons, nous jouissions à la fois avec insouciance des avantages que nous avaient transmis les anciennes institutions, et de la liberté que nous apportaient les nouvelles mœurs ; ainsi ces deux régimes flattaient également, l'un notre vanité, l'autre nos penchants pour les plaisirs.



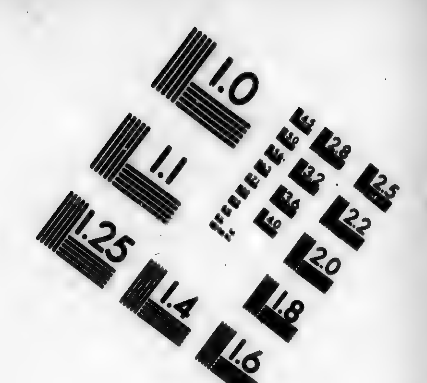
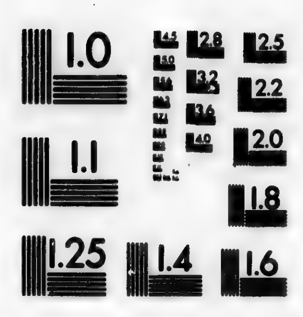


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



« Retrouvant dans nos châteaux, avec nos paysans, nos gardes et nos baillis, quelques vestiges de notre ancien pouvoir féodal; jouissant à la cour et à la ville des distinctions de la naissance; élevés par notre nom seul aux grades supérieurs dans les camps, et libres désormais de nous mêler, sans faste et sans entraves, à tous nos concitoyens pour goûter les douceurs de l'égalité plébéienne, nous voyions s'écouler ces courtes années de notre printemps dans un cercle d'illusions et dans une sorte de bonheur qui, je crois, en aucun temps, n'avait été destiné qu'à nous. Liberté, royauté, aristocratie, démocratie, préjugés, raison, nouveauté, philosophie, tout se réunissait pour rendre nos jours heureux; jamais réveil plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des songes plus séduisants (1).

« Telle était la singularité de ce siècle qu'au moment où l'incrédulité était en vogue, où l'on regardait presque tous les liens comme des chaînes, où la philosophie traitait de préjugés toutes les anciennes croyances et toutes les vieilles coutumes, une grande partie de ces jeunes et nouveaux sages s'engouait, les uns de la manie des illuminés, des doctrines de Swedenborg, de Saint-Martin, de la communication possible entre les hommes et les esprits célestes, tandis que beaucoup d'autres, s'empressant autour du baquet de Mesmer, croyaient à l'efficacité universelle du magnétisme, à l'infaillibilité des oracles du somnambulisme.

« Jamais on ne vit plus de contraste dans les opinions, dans les goûts et les mœurs; au sein des académies, on applaudissait les maximes de la philanthropie, les diatribes contre la vaine gloire, les vœux pour la paix perpétuelle; mais, en sortant, on s'agitait, on intriguait, on déclamait pour entraîner le gouvernement à la guerre. Chacun s'efforçait d'éclipser les autres par son luxe à l'instant même où l'on parlait en républicain et l'on prêchait l'égalité. Jamais il n'y eut à la cour plus de magnificence, de vanité et moins de pouvoir. On frondait les puissances de Versailles, et l'on faisait sa cour à celles de l'Encyclopédie.

« Nous préférions un mot d'éloge de d'Alembert, de Diderot à la faveur la plus signalée d'un prince. Galanterie, ambition, philosophie, tout était entremêlé et confondu; les prélats quittaient leurs diocèses pour briguer des ministères, les abbés faisaient des vers et des contes licencieux.

« On applaudissait à la cour les maximes républicaines de

(1) *Mém.*, t. I, p. 25.

Brutus, et les monarques se disposaient à embrasser la cause d'un peuple révolté contre son roi; enfin, on parlait d'indépendance dans les camps, de démocratie chez les nobles, de philosophie dans les bals, de morale dans les boudoirs (1).

« L'adversité est sévère, méfiante et chagrine; le bonheur rend indulgent et confiant. Aussi, à cette époque de prospérité, on laissait parmi nous un libre cours à tous les écrits réformateurs, à tous les projets d'innovation, aux pensées les plus libérales, aux systèmes les plus hardis. Chacun croyait marcher à la perfection, sans s'embarrasser des obstacles et sans les craindre. Nous étions fiers d'être Français et plus encore d'être Français du dix-huitième siècle, que nous regardions comme l'âge d'or ramené sur la terre par la nouvelle philosophie (2).

« Dans toute l'Europe, les universités, les académies étaient les échos de la philosophie française; l'amour pour la liberté devenait un sentiment universel. Les parlements condamnaient quelques livres par devoir et par habitude; mais les remontrances de ces grands corps et leur opposition au ministère parlaient plus haut à l'opinion que les auteurs mêmes qu'ils avaient condamnés (3).

« L'imitation des costumes et des mœurs anglaises n'était pas un triomphe décerné à leur goût, à leur industrie, à leur supériorité dans les arts, mais l'expression d'un sentiment bien différent, et qui se développait de jour en jour; c'était le désir de naturaliser chez nous leurs institutions et leur liberté (4).

« Nous commençâmes aussi à avoir des *clubs;* les hommes s'y réunissaient, non encore pour discuter, mais pour dîner, jouer au whist et lire tous les ouvrages nouveaux. Ce premier pas, alors presque inaperçu, eut dans la suite de grandes et momentanément de funestes conséquences.

« Dans le commencement, son premier résultat fut de séparer les hommes des femmes, et d'apporter ainsi un notable changement dans nos mœurs : elles devinrent moins frivoles, mais moins polies; plus fortes, mais moins aimables; la politique y gagna, la société y perdit (5).

« Tout tendait évidemment à un but sérieux; le parti philosophique, qui marchait à une révolution, se voyait grossi par

(1) *Mém.*, t. I, p. 145.
(2) T. II, p. 28.
(3) T. II, p. 29.
(4) T. II, p. 31.
(5) T. II, p. 32.

des hommes considérés, dont le but cependant n'avait rien de commun avec le leur (1).

« Ces progrès de l'égalité, cet hommage rendu à tous les genres de mérite personnel, cet enthousiasme pour tous les succès littéraires et philosophiques réveillaient l'imagination, en électrisant les poëtes, les artistes et les hommes de lettres (2). »

Tels étaient les songes dorés de l'aristocratie sur le bord du précipice. Près d'elle s'élevait une génération qui tirait sa force de la haine dont elle avait hérité de ses pères longtemps opprimés, et qui se croyait mûre non-seulement pour mettre un terme à d'anciennes injures, mais pour s'en venger. C'est à quoi elle travailla, tantôt par une opposition sérieuse, tantôt par la raillerie, toujours en dénigrant le roi, la reine et la noblesse.

Tandis que la société devenait grave, la cour restait frivole. Des charges inutiles ne servaient qu'à déguiser les prodigalités du souverain; ses deux frères et la maison d'Orléans étalaient un luxe inouï. Pour rivaliser avec les Anglais, ils introduisaient la mode des chevaux de prix, celle des paris, la ruineuse fantaisie des jardins, la manie du jeu. La reine y perdait des sommes énormes; elle ne dépensait pas moins en modes et en bijoux, et Louis XVI, manquant de résolution, ne savait que désapprouver par son silence cette prodigalité et cette anglomanie.

Alors que les penseurs étudiaient les causes de la ruine des finances, le peuple, qui s'en prend plus volontiers aux personnes qu'aux choses, avait trouvé sa victime; comme on ne s'attaquait pas au roi à cause de sa grande bonté, on se déchaîna contre l'Autrichienne.

Marie-Antoinette.

Douée d'un cœur excellent, Marie-Antoinette aurait pu devenir une bonne reine si elle eût été guidée; mais l'ambition de sa maison la poussait à des prétentions dommageables, et son faible époux ne pouvait rien lui refuser. Douée de la puissance de la beauté, si bien que le respect pour la reine se confondait avec l'adoration pour la femme, elle avait la passion d'être aimée de tous ceux qui l'entouraient, et sentait le besoin de cet épanchement et de cette amitié qu'il n'est guère donné aux princes de satisfaire; elle s'abandonna donc aux intrigues de la duchesse de Polignac, laquelle ne savait pas réprimer ses imprudences et ses légèretés, qui furent cruellement interprétées par la malignité. Il s'introduisit alors un changement dans la toilette des dames, qui,

(1) *Mém.*, t. II, p. 33.
(2) T. II, p. 34.

de magnifique qu'elle était, devint simple et élégante, de bizarre et pesante, légère et gracieuse. Ainsi l'on préférait des mousselines anglaises aux soieries de Lyon, qui se trouva ruiné; mais si les robes coûtaient moins, il fallait les renouveler plus souvent, à tel point que les maris se plaignaient d'être ruinés par le changement continuel de parures.

Marie-Antoinette, tout expansive, tout aimante, pleine d'abandon et de goût pour les plaisirs (1), allait au bal masqué sans son mari; elle fut la première reine de France qui admit des hommes à sa table, et, afin que l'étiquette ne fût point une cause de gêne, elle les recevait en simple habit noir. Il lui vint la fantaisie de voir lever l'aurore, spectacle nouveau pour elle, et ce pèlerinage avant l'aube provoqua de malins propos. Les Français, qui avaient souffert ou applaudi les maîtresses de leurs rois, se montrèrent impitoyables pour une reine légère sans doute, mais qui n'était pas dépravée. Si elle déposait les paniers, on la disait lascive, et des chansons infamantes parvenaient jusqu'au roi; parler d'elle avec mépris, passait pour du libéralisme; les méchancetés des courtisans furent plus tard traduites en accusations publiques, et leurs traits mordants aiguisèrent la hache du bourreau. Les personnes graves répétaient que ses affections de famille lui faisaient sacrifier la France à l'Autriche. Quand Joseph II voulut ouvrir l'Escaut, les Parisiens prirent parti pour les Hollandais. Cet empereur arriva à Paris, alors que les façons puritaines et les prétentions au franc parler étaient le plus à la mode; il se mit à visiter sans faste, avec des manières toutes populaires, les divers établissements, s'étonnant beaucoup que Louis XVI n'en eût pas vu un seul, et débitant des sentences philosophiques; le public applaudissait, sans songer que rien n'est plus facile que de se montrer libéral dans le pays des autres.

(1) Madame Campan décrit fort bien l'étiquette rigoureuse de la toilette de la reine, et raconte qu'elle demeura un jour fort longtemps la chemise de sa majesté à la main, attendu qu'il survenait toujours une nouvelle dame ayant droit de la passer à la reine, qui restait, en attendant, toute nue à grelotter de froid. « Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale, qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque. Et je ne veux pas désigner cet ordre majestueux établi dans toutes les cours pour les jours de cérémonie; je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs, et jusque dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes... Quand la reine prenait médecine, c'était la dame d'honneur qui devait retirer le bassin du lit... Des princes, accoutumés à être traités en divinités, finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une essence plus pure que le reste des hommes. *Mém.*, c. 4.

Des circonstances fortuites vinrent fournir des armes aux ennemis de l'Autrichienne.

L'expérience de chaque jour nous montre que les hommes deviennent superstitieux en perdant la religion, et crédules en reniant la foi. Déjà nous avons eu occasion de dire que l'on cherchait à remplir, par la cabale, par des doctrines théosophiques et des sociétés secrètes, le vide immense laissé par la négation de Dieu. On demandait à un sommeil artificiel des révélations étrangères à la science, et l'on avait recours aux rites de la théurgie maçonnique. L'Allemagne avait ses nicolaïtes ou illuminés (*aufklärer*); la France, les martinistes et les philalèthes; mais Paris surtout, initié à la nouvelle sagesse des philosophes, était devenu le jouet et la dupe des imposteurs. Un aventurier, qui se faisait appeler le
1760. comte de Saint-Germain, fut amené en France par le marquis de Belle-Isle, auquel il avait donné des avis. Rempli de connaissances, doué du moins de beaucoup de mémoire, il était en rapport avec les illuminés d'Allemagne. Madame de Pompadour le présenta à Louis XV, qui s'amusa pendant de longues soirées à écouter ses bizarreries. Il disait que, pour estimer les hommes, il ne fallait être ni confesseur, ni ministre, ni commissaire de police; il montrait de riches pierreries, dont il faisait même des présents, et se donnait pour grand connaisseur en tableaux; il en avait quelques-uns qu'il montrait avec mystère et seulement à des gens très-experts, moyen excellent d'obtenir d'eux des jugements pleins d'admiration. Traitant avec une familiarité excessive les grands et la haute société, il enflammait la curiosité par les plus étranges récits, où il se donnait pour témoin oculaire des événements les plus anciens. Peut-être n'était-il qu'un espion; mais ces *animaux de Parisiens*, comme il les appelait, crurent bonnement qu'il avait deux cents, cinq cents, mille ans même, et que, grâce à son élixir d'immortalité, il avait pu figurer comme convive aux noces de Cana.

1803 Le Vénitien Casanova, qui nous a laissé des *Mémoires* pleins d'originalité (1), où le cynisme de l'expression le dispute à l'im-

(1) Nous citerons l'aventure suivante, parmi celles qu'il raconte avec une nudité scandaleuse. Il persuada à une vieille dame fort riche qu'il possédait une liqueur magique à l'aide de laquelle on pouvait se rajeunir. Pour lui en donner la preuve, il lui amena une jeune fille des rues, travestie en vieille; puis, l'ayant fait se coucher après lui avoir donné de sa liqueur, il la lui présenta fraîche et revenue à dix-huit ans. La vieille dame lui montra alors des trésors, et les lui offrit pour obtenir un pareil effet sur elle-même. Casanova la mit au lit, lui fit prendre un somnifère puissant, et après l'avoir ainsi endormie, il lui vola tout ce qu'il lui plut d'emporter en or et en pierreries. Il remit le tout, dit-il, à

moralité de la pensée, acquit également une scandaleuse célébrité. Il en fut de même d'Étienne Zannowie, joueur de profession et escroc, qui se disait descendant de Scanderbeg et prince d'Albanie; il publia divers écrits en italien et en français, trouva des dupes dans le Levant, en Allemagne, dans les Pays-Bas, et tira de grosses sommes de différentes cours et des négociants hollandais. Arrêté enfin pour dettes et pour escroqueries à Amsterdam, où il était venu réclamer un million en rémunération de prétendus services, il se tua pour échapper au gibet (1786).

Il serait trop facile d'allonger cette liste. Nous avons déjà parlé du docteur Mesmer, qui arriva à Paris quand la curiosité n'avait plus pour se repaître les affaires publiques, qui se traînaient languissamment, ni les querelles, désormais assoupies, des molinistes et des jansénistes. Les découvertes de la science habituaient les hommes à ne rien voir d'impossible, et la manie de tout savoir faisait que l'on confondait le chimiste avec le marchand de drogues, le physicien avec l'escamoteur; ceux-là donc qui d'abord avaient hésité à croire aux phénomènes électriques acceptaient, une fois convaincus de leur réalité, toutes les exagérations des charlatans. Les individus qui avaient ri des convulsionnaires de Saint-Médard prêtèrent foi à Mesmer, qui transformait les hommes en une machine électrique parfaite, où ce que l'un avait de trop passait dans l'autre, et y produisait non-seulement la santé, mais la science. Les médecins comme les philosophes, La Fayette comme Bergasse, l'intrépide parlementaire d'Éprémesnil comme le naturaliste Jussieu lui accordèrent créance. Les décisions contraires de l'Académie ne dissipèrent pas l'illusion. Le gouvernement offrit à Mesmer vingt mille francs de rente viagère pour instituer une clinique magnétique; mais il refusa cette bagatelle, et une souscription ouverte en sa faveur parmi ses adeptes lui rapporta trois cent quarante mille livres.

Le comte de Cagliostro vint à point pendant ce règne des charlatans. Ce prétendu comte était, il paraît, un nommé Joseph Balsamo, de Palerme, qui commença ses escroqueries en attrapant soixante onces d'or à un orfèvre, auquel il avait promis de faire trouver un trésor. Il voyagea dans divers pays, se donna pour avoir parcouru toute la terre, changeant de nom, extorquant Cagliostro. 1743-1795.

un valet de confiance qui l'attendait à la porte, avec ordre d'aller l'attendre à une auberge non loin de Paris, tandis qu'il allait porter cinquante louis à la prostituée, sa complice. Cette fille reçut le prix de son escroquerie; mais Casanova ne retrouva plus son valet, et resta sans un sou vaillant, dupé lui-même grossièrement après avoir trompé par une longue astuce.

de l'argent avec des préparations chimiques, avec des jongleries, à l'aide du jeu ou en prostituant sa femme. Ils institua les francs-maçons égyptiens, dont il se proclama le grand cophte, et n'admit parmi eux que les individus qui avaient déjà appartenu à d'autres loges. Reçu en triomphe à Strasbourg (1780), il justifia cet accueil par des actes de bienfaisance, assistant les malades sans vouloir accepter de payement, affable avec les pauvres, plein de morgue avec les riches, qui sollicitaient en foule ses avis. S'étant installé à Paris, il ajouta à sa médecine l'art d'évoquer les morts; il opérait avec une telle habileté que le naturaliste Ramond resta persuadé de son pouvoir magique. Dans ses magnifiques salons affluait tout ce que la grande ville avait de plus brillant et de plus instruit; on oubliait pour lui Puységur, Mesmer, les aérostats de Mongolfier, les économies de Turgot. Son buste était placé partout, et l'on voyait son portrait sur les tabatières et les anneaux. Sa femme ayant promis de faire un cours de magie naturelle aussitôt qu'elle compterait trente-six adeptes, le premier soir elle put les inscrire; c'étaient toutes de grandes dames, qui devaient jurer fidélité et secret, et fournir chacune 100 louis. A la fin discrédité, il se rendit à Rome avec des recommandations de l'évêque de Trente, qui se flattait de l'avoir converti; pendant quelque temps, il vécut avec prudence; mais forcé par le besoin d'argent de revenir à son charlatanisme, il fut dénoncé à l'inquisition comme hérétique, arrêté avec sa femme et condamné, après un long procès, à la peine de mort, que l'on commua en un emprisonnement perpétuel.

1789. 27 décembre

Affaire du collier.

Pendant son séjour à Paris, dans l'éclat de sa réputation, il s'était introduit dans l'intimité de Louis de Rohan, grand aumônier de France, qui, comblé de dignités et de richesses, traînait un grand nom déshonoré. Débauché, vaniteux, léger, il avait été ambassadeur à Vienne, où il n'entretenait les gens de sa maison qu'en leur laissant faire la contrebande. Criblé de dettes, engagé dans d'ignobles intrigues et perdu de réputation, il n'en fut pas moins fait cardinal, attendu qu'il était d'une maison princière. Il ne savait pas, disait-il, comment un galant homme pouvait vivre à moins de douze cent mille livres de rente. Comme il entendait parler d'une énorme faillite : *Il n'est permis*, s'écria-t-il, *d'en faire de pareilles qu'au roi et aux Rohan.*

Son ambition d'homme à bonnes fortunes et de grand seigneur s'irritait de n'avoir pu jusque-là se concilier les bonnes grâces de Marie-Antoinette, d'autant plus qu'il la considérait comme un obstacle à son élévation au poste de premier ministre. Cagliostro lui

persuada qu'il était en son pouvoir, au moyen de procédés occultes, d'inspirer pour lui à la reine une violente passion, et il ourdit sa trame avec la comtesse de La Mothe, descendante des Valois, qui, pauvre et séduisante, était corrompue jusqu'au fond de l'âme.

Louis XV avait commandé à Bohmer, joaillier de la cour, un magnifique collier, de la valeur de deux millions, pour la du Barry; mais le vieux roi étant mort peu de temps après, Bohmer offrit cette parure à Marie-Antoinette pour 1,600,000 livres. Louis XVI s'effraya de la dépense, et eut le courage de se refuser à cette acquisition; mais Marie-Antoinette n'eut pas celui d'y renoncer.

Madame de La Mothe alla trouver le cardinal de Rohan pour le prier, de la part de la reine, disait-elle, de rendre un grand service à Sa Majesté, lui promettant en retour toute sa faveur : il s'agissait d'acheter le collier désiré, qu'elle se réservait de payer ensuite à sa commodité, et l'intrigante lui remit, comme preuve de sa mission, un prétendu billet de la reine (1). Le prélat se trouva flatté dans sa vanité et ses espérances; on détermina une fille publique, nommée Oliva, qui avait dans ses traits et sa taille surtout beaucoup de ressemblance avec la reine, à se faire passer pour elle dans un rendez-vous nocturne, sous un bosquet de Versailles. Le collier fut acheté, et remis à madame de La Mothe pour le porter à la reine; mais cette aventurière s'enfuit à Londres, où elle le vendit.

Lorsque le premier terme fixé pour le payement fut échu, le joaillier s'adressa au cardinal, qui, n'ayant pas les 400,000 livres nécessaires, l'invita à en dire un mot à la reine; de là une explication qui révéla les circonstances du marché et les coupables espérances du cardinal. Le roi, au lieu de les couvrir d'un voile, céda à son ressentiment, et livra à la publicité ce qui était un scandale domestique. Le cardinal de Rohan fut arrêté, revêtu de ses habits 1785.
pontificaux, au moment où il se préparait à dire la messe, à Versailles, le jour de l'Assomption, et conduit à la Bastille; la comtesse de La Mothe fut appréhendée au corps, et le procès déféré au parlement.

La société s'émut à ces scandales inouïs : un cardinal traîné en jugement entre un charlatan et une coureuse; une reine mêlée à de sales manœuvres; enfin c'était le roi qui ébranlait lui-même les bases d'un trône violemment attaqué en déshonorant la

(1) Il était signé *Marie-Antoinette de France*, titre qui n'appartenait pas à la reine, princesse autrichienne.

noblesse et le clergé; bien plus, il introduisit le regard effronté du public dans les secrets de sa couche, et offrit au parlement une occasion de satisfaire sa longue rancune en remuant cet ignoble bourbier.

Le cardinal n'ayant pas décliné la compétence de la juridiction, le parlement, après six mois du procès le plus inconvenant, le renvoya absous ainsi que Cagliostro. Néanmoins, le cardinal reçut du roi l'ordre de se démettre des fonctions de grand aumônier et de se retirer dans l'abbaye de la Chaise-Dieu; mais Cagliostro et lui obtinrent du public des ovations qui étaient autant d'insultes pour la reine, comme s'il eût vu en eux deux victimes des intrigues de l'Autrichienne. La comtesse de La Mothe fut condamnée à faire amende honorable, la corde au cou, à être fouettée, marquée et renfermée à la Salpêtrière pour le reste de ses jours; mais, ayant réussi à s'enfuir, elle publia un mémoire, où elle traîna dans la boue le nom de Marie-Antoinette.

CHAPITRE XXXVII.

PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION.

Comme les autres gouvernements de l'Europe, celui de la France était sorti de la conquête et de la féodalité. Quelques seigneurs, égaux entre eux et indépendants, s'étaient imposés comme maîtres à un peuple vaincu et réduit à une condition servile, en s'appropriant, de par le glaive, le droit de propriété, de justice et de guerre. Après de longues vicissitudes, à la suite desquelles la richesse mobilière réagit sous cette oppression armée, s'élevèrent les communes, où l'industriel et le marchand rentrèrent dans les droits d'homme et de citoyen; mais il faut beaucoup de temps avant que la force résigne ses priviléges aux mains de la justice et de la raison : les habitudes de la violence et de l'inégalité s'opposent à un ordre uniforme; aussi la lutte du privilége contre la liberté, ou de la force contre la justice, se prolongea-t-elle durant des siècles.

Le roi. Cependant, parmi ces feudataires, un plus heureux était parvenu à assujettir les autres; ses successeurs donnèrent peu à peu l'unité au territoire français, et étendirent sur tout le pays la force publique, représentée par le nom du roi. Cette œuvre s'étant poursuivie à de longs intervalles et par des moyens di-

vers, il résulta une très-grande variété de privilèges, de droits locaux; tout reposa sur des coutumes sans qu'il y eût jamais ni loi générale, ni constitution.

Deux rois, le premier artificieux, le second magnifique, réussirent à concentrer en eux toute la force de cette monarchie. Avec Henri IV, elle devint non plus le faîte, mais la base de la société; le municipalisme s'éteignit, et la noblesse guerrière se changea en noblesse de cour. Louis XIV, après avoir employé d'abord l'autorité pour établir l'ordre, puis l'ordre pour établir l'absolutisme, put s'écrier : *L'État, c'est moi.* En effet, légalement rien ne s'opposait plus au bon plaisir du roi, qui faisait la guerre pour un caprice, des ligues par vanité de ministres, et qui suspendait ses victoires en Hollande pour faire visite à une maîtresse.

Mais si les masses gagnèrent à cette ruine de la féodalité par les rois, la concentration de l'autorité en eux seuls ne leur fut d'aucun profit; on eût dit un juge retenant le fruit d'un larcin, au lieu de le restituer au propriétaire. La monarchie, séparée de la noblesse et du clergé, ne représentant plus, depuis Louis XIV, les intérêts des peuples, ne chercha désormais qu'à se fortifier; elle achetait des serviteurs, mais n'avait pas d'amis, et tous ses efforts se réduisirent à se procurer de l'argent, des soldats et un pouvoir arbitraire.

L'administration tendait à devenir despotique comme le gouvernement, et à exclure les seigneurs de toute ingérence dans l'assiette et la répartition des impôts, même dans les pays d'élection. Les finances étant devenues l'art suprême, il fallait s'en assurer le produit par des moyens énergiques; on les affermait en conséquence à des capitalistes nommés fermiers généraux, dont le pouvoir était sans frein. Les lettres de cachet détruisaient toute sûreté individuelle : il suffisait d'un ordre, souvent délivré en blanc, pour envoyer Voltaire à la Bastille, retenir Maurepas en exil pendant vingt-cinq ans, se débarrasser d'un mari jaloux ou d'un rival heureux; celui qui en était frappé n'avait pas à s'informer des motifs : l'unique raison alléguée était la volonté du roi, qui le plus souvent ignorait l'acte exécuté en son nom.

Le roi était entouré d'un faste qui devait lui persuader qu'il était plus qu'un homme. Ce qu'on appelait sa maison se composait d'un grand aumônier, d'un grand chambellan, d'un grand maître de la garde-robe, d'un grand maître des cérémonies, d'un grand écuyer, d'un grand veneur, avec quatre cents officiers au moins qui relevaient d'eux; la maison de la reine et Cour.

celle des princes n'étaient guère moins nombreuses. Il y avait d'énormes traitements affectés à des fonctions bizarres, comme un *hâteur des rôtis*, un *coureur des vins*, charges achetées, qu'il fallait dès lors respecter ou racheter à des prix énormes.

Les écarts de Louis XIV étaient vénérés comme sa personne, et les contemporains en furent les complices par l'approbation qu'ils leur donnèrent. Madame de Sévigné en parle sans jamais ajouter un mot de blâme; non-seulement Molière, mais Racine lui-même représentait sur le théâtre ses amours sous des formes héroïques. Chacun respectait ce qu'il n'aurait pas voulu imiter, et Louis ne croyait pas outrager la nation en demandant que ses bâtards fussent déclarés aptes à régner. Il semblait que la couronne devait empêcher de voir la honte; c'est pourquoi Saint-Simon dit que le roi « était devenu une espèce de déification au sein du christianisme. » Les maîtresses royales étaient chantées par les poëtes, caressées par les philosophes, épousées par des marquis; on crut même que Louis XV ranimait ses forces par des bains de sang, et qu'on enlevait, à cet effet, des enfants dans Paris; cette opinion, qui provoqua une émeute, n'avait rien d'improbable, puisque tout était permis au roi.

Clergé. Les rois étaient devenus tout-puissants, même sur le clergé, qui, dans l'origine, avait coutume de les créer. Le pays comptait dix-huit archevêques et cent seize évêques, ayant cinq millions de revenus déclarés, qui s'élevaient peut-être au double en réalité. Louis XVI porta à sept cents livres la portion congrue des curés, et celle des vicaires à la moitié. On trouvait rarement dans le haut clergé des mœurs régulières, de la doctrine et de la charité; car la naissance et des protections scandaleuses déterminaient les choix. Les prélats de cour paraissaient peu dans leur diocèse, et les studieux tombaient dans le fanatisme. Beaucoup jouissaient de titres d'abbayes et de bénéfices sans être même ecclésiastiques.

Il n'a été que trop parlé de ces abbés galants qui faisaient l'ornement indispensable des salons et des boudoirs, faiseurs de madrigaux, de chansons, disant le mot pour rire, toujours prêts à se livrer eux-mêmes aux railleries des petits-maîtres à la mode. La dépravation avait pénétré dans les ordres religieux; on avait aboli dans plusieurs l'usage du maigre, des prières de nuit, des offices du chœur, pour y substituer des fêtes, des banquets, des concerts. Il s'éleva chez les capucins de Paris des démêlés scandaleux. Les pères de la congrégation de Saint-Maur, qui rendaient tant de services, cessèrent leurs utiles travaux par suite de leurs discordes. Vingt-huit bénédictins de Saint-Germain des

Prés adressèrent au roi une demande pour être débarrassés de leur habit, qui les rendait ridicules, de l'obligation du maigre et de l'office de nuit, qui, disaient-ils, les détournait d'œuvres plus utiles (1). D'autres religieux pouvaient bien redoubler de sévérité pour apporter remède à ces scandales; mais la distribution des bénéfices était loin de se faire par des mains pures et indépendantes.

La tendance du clergé séculier à se faire national s'était manifestée surtout en France, où, sous le nom de *libertés de l'Église gallicane*, on soutenait le droit d'obéir en toutes choses au roi, sans que le pape pût y intervenir. Le clergé y perdit cette puissance qu'il avait tirée, au moyen âge, de son union en un seul corps formant la catholicité; aussi jamais n'eut-il de force réelle en France, bien qu'il formât un des trois ordres de l'État, et que plusieurs des principales charges fussent remplies par des prélats.

La querelle des jansénistes et des jésuites est un de ces phénomènes qui, sans être nouveaux dans le monde, n'en sont pas moins toujours extrêmement bizarres. La sociabilité s'étant accrue à l'excès, il semblait que les exigences rigoureuses de la religion ne lui convenaient plus. Les jésuites cherchèrent donc à plier les préceptes de l'Église aux mouvements du siècle. Certains esprits sévères, scandalisés de pareilles concessions, élevèrent la voix contre cette indulgence qui voulait trouver quelques excuses au pécheur, afin que sa conscience demeurât sensible, et que le désespoir ne l'enfonçât point davantage dans l'erreur. Les habitués de la corruption prirent également parti pour la morale sévère contre la morale indulgente, pour le passé contre l'avenir; les mondains bafouèrent ceux-là qui leur rendaient le confessionnal plus accessible, dont ils n'approchaient guère, et enfin déversèrent le ridicule sur cette conciliation tentée entre la perfection divine et la faiblesse humaine. Le christianisme ayant été ainsi placé dans une pureté idéale, supérieure aux forces ordinaires, la plupart déclarèrent qu'il était impossible d'y atteindre, et l'immoralité s'en accrut.

Cette querelle du jansénisme à laquelle on donna une publicité fâcheuse, et où l'intrigue et la force figurèrent en même temps, discrédita encore plus les gens d'Église. Au moment où le

(1) L'assemblée du clergé en 1780 est d'une extrême importance, tant pour la révélation des désordres qui existaient que pour les remèdes qui y furent proposés.

péril extérieur croissait, le clergé catholique se trouva divisé en deux camps, qui se haïssaient et se calomniaient avec la fureur de partis rivaux. Comme si ce n'eût pas été assez d'un déluge d'écrits déplorables, on vit s'introduire l'usage anglais des caricatures : dessins plus ou moins empreints de finesse, où la pénétration et la malignité trouvaient à s'exercer, soit pour deviner les allusions, soit pour appliquer les exagérations. Dubois conquit le chapeau de cardinal en faisant adopter de force par le parlement la bulle *Unigenitus*, et l'archevêque de Beaumont repoussait de l'hôpital quiconque ne faisait pas de profession de foi orthodoxe (1752); il ne fut pas permis à l'abbé de l'Épée de confesser les infortunés dont il avait fait des chrétiens et des hommes. Les incrédules avaient beau jeu pour dénigrer ce qu'il y avait de plus sacré, et pour se récrier contre les maux causés par ce qu'ils appelaient la superstition.

Noblesse.

La petite noblesse s'était emparée d'une partie de l'autorité de la haute noblesse, quand François Ier et Henri II, au moyen de la séduction et de la force, dont les guerres civiles autorisaient l'emploi, convertirent les seigneurs en courtisans asservis au roi, à ses favoris, à ses maîtresses. Ce système fut complété par Richelieu et Louis XIV. Le roi anoblit des personnages nouveaux, et donna à d'autres des titres sans autorité, ce qui abaissa l'ancienne noblesse, fit naître des jalousies, des divisions, et les ramena tous sous la main du monarque, qui dispensait les titres et les emplois.

Il existait parmi les gentilshommes une infinité de gradations. La noblesse d'épée regardait avec dédain la noblesse de robe, et celle-ci reprochait à l'autre ses déportements; la noblesse de province accusait de servilité la noblesse de cour, qu'elle enviait; leurs prétentions occasionnaient des duels fréquents et des haines continuelles. La robe grandit au point de rivaliser avec la noblesse territoriale, qui ne forma plus un corps distinct; les ducs et pairs siégeaient au parlement, mais confondus avec les magistrats.

Tout en perdant les droits qu'ils représentaient en face du souverain, les nobles conservèrent tous ceux qui les faisaient peser sur le peuple. Indépendamment des immunités et des privilèges dont ils jouissaient, ils obtenaient presque seuls les hautes fonctions; ils pouvaient se démettre du grade, et continuer d'en toucher les émoluments. Le duc de Fronsac était colonel à sept ans. Dans l'Église même, la vertu et le savoir devaient céder aux prérogatives du sang, et la pourpre décorait des ignorants, des débauchés, parce qu'ils étaient princes. Les juridictions seigneuriales,

dont la justice était livrée à l'arbitraire du seigneur, continuaient de subsister. L'immunité attribuée aux terres des nobles rendait la perception de l'impôt difficile et très-onéreuse pour les plébéiens. Les gentilshommes ne pouvaient sans déroger se mêler d'affaires de commerce; puis vint le système de Law, où beaucoup d'entre eux s'engagèrent avec ardeur, comme à une partie de jeu. Quelques-uns remplissaient des charges onéreuses sans nul profit, sans aucune espérance même, par suite de cet esprit de corps qui a ses bons comme ses mauvais effets; mais ceux qui étaient vicieux pouvaient se livrer impunément à leurs mauvais penchants, se jouer de leur créanciers, obtenir des lettres de cachet contre leurs ennemis particuliers, exercer des vexations. Il était de bon genre d'avoir des dettes, d'entretenir des filles, d'étaler le luxe de ses équipages à la porte des danseuses en vogue, en laissant à sa femme la liberté d'agir à sa guise de son côté.

Des gentilshommes ruinés daignaient parfois épouser la fille de quelque financier, ce qu'ils appelaient fumer leurs terres; le maltôtier enrichi se plaisait à faire manger ses dîners somptueux par des gentilshommes affamés. Mais si l'amour ou l'intérêt déterminait quelques grands seigneurs à s'allier à la roture, les distinctions orgueilleuses ne cessaient pas pour cela. Le littérateur et l'homme d'esprit, bienvenus dans les sociétés aristocratiques, y rencontraient pourtant des humiliations; ils ne pouvaient demander réparation, l'épée à la main, des injures qu'ils recevaient, et les coups de bâton des valets répondaient à un cartel de Voltaire (1).

Les doctrines de liberté et d'égalité, qu'avaient prêchées les philosophes, servaient à la jeune noblesse à se débarrasser d'en-

(1) Le mépris pour les roturiers se manifeste ouvertement dans l'édit de Louis XIV contre les duels en 1679 : « Art. 16. D'autant qu'il se trouve des gens « de naissance ignoble et qui n'ont jamais porté les armes qui sont assez *insolents* pour appeler les gentilshommes, lesquels refusant de leur faire raison à « cause de la différence des conditions, ces mêmes personnes suscitent contre « ceux qu'ils ont appelés d'autres gentilshommes, d'où il s'ensuit quelquefois des « meurtres d'autant plus détestables qu'ils proviennent d'une cause *abjecte;* « nous voulons et ordonnons qu'en tel cas d'appel et combat, principalement « s'ils sont suivis de quelque grande blessure ou de mort, lesdits *ignobles ou* « *roturiers* qui seront atteints ou convaincus d'avoir causé et promu de semblables désordres soient sans rémission pendus et étranglés, tous leurs biens « meubles et immeubles confisqués : et quant aux gentilshommes qui se seroient « ainsi battus pour des sujets et contre des *personnes indignes,* nous voulons « qu'ils souffrent les mêmes peines que nous avons ordonnées contre les seconds. »

traves gênantes, sans qu'ils renonçassent pour cela aux avantages de leur rang. Ils revenaient d'Angleterre enchantés de sa constitution et dégoûtés des institutions de leur patrie ; mais l'Angleterre ne donnait que plus de force à leurs instincts aristocratiques, et leurs aspirations, en fait de liberté, se réduisaient à siéger dans une chambre des pairs.

Parlement.

Mais la France, telle que l'histoire l'avait faite, n'y était point préparée; les circonstances ne l'avaient pas mise en état de pouvoir concentrer dans un seul corps tous les pouvoirs constitutionnels, et de se donner le prestige d'une représentation nationale. Comme nous l'avons vu, il était dans la nature des peuples germaniques de réunir les chefs de la nation conquérante pour traiter des intérêts communs; les vaincus n'étaient point représentés dans ces assemblées, sauf le cas où les évêques y apportaient quelques plaintes contre l'oppression des seigneurs.

La division des races devint moins absolue sous la troisième dynastie; celle de classes et d'états lui fut substituée. Les premiers nobles, appelés *francs* ou *barons*, étaient réunis par les rois en assemblées, appelées cours ou parlements, mais sans époques fixes. Ils y siégeaient d'abord sans autre distinction que celle qui résultait des titres féodaux; puis Louis le Jeune choisit douze grands vassaux, qui, sous le nom de *pairs*, furent considérés comme les conseillers-nés du roi. Ils se rendaient, comme les autres, aux parlements, composés seulement de barons et d'évêques; mais, à la fin du treizième siècle, les légistes y entrèrent en qualité de conseillers, tandis que les évêques en sortirent, à l'exception de ceux qui étaient pairs de France du droit de leurs siéges.

États généraux.

Le parlement conserva le privilége d'enregistrer les édits et les ordonnances des rois; mais saint Louis en altéra l'essence en faisant prévaloir le caractère judiciaire sur le caractère politique; en effet, cètte haute cour féodale renonça implicitement à concourir avec les représentants de la nation à la confection des lois, du moment où elle se mit à les interpréter en se faisant magistrature. Comment aurait-il été possible de donner place à la mobile représentation du peuple, lors de son avénement à la vie publique, au milieu des pairs, conseillers-nés de la couronne, et des gens de loi, ses conseillers de confiance?

Les parlements ne pouvant donc être un corps législatif, où se concentrassent toutes les forces vives de la nation, on fut forcé, dans les circonstances graves, de convoquer les états généraux, où le roi appela, outre les nobles et le clergé, les représentants des

communes, c'est-à-dire les représentants de la richesse mobilière, qu'on nomma le *tiers état*; s'ils obtinrent cette faveur, c'est qu'ils étaient en mesure de fournir au roi de quoi payer des troupes, avec lesquelles ils pouvaient se passer des barons.

Les états généraux furent convoqués pour la première fois 1302. sous Philippe le Bel, et peu à peu ils remplacèrent le parlement dans les questions qui tenaient le plus à la politique, surtout pour l'établissement de nouveanx impôts; en effet, c'était aux impôts que se bornait leur pouvoir souverain. Il leur arriva parfois, au milieu de l'anarchie des factions et de l'invasion étrangère, de se saisir violemment du gouvernement du royaume; mais la paix publique à peine rétablie, ils ne prétendaient à rien de plus qu'au droit d'accorder des subsides et de statuer, d'accord avec le roi, sur les grands intérêts de la nation. Cependant, les limites et les formes étaient fort mal définies, et les prétentions réciproques des cours suprêmes et des états confondaient les idées et les faits. Il n'y avait rien de fixe pour leur réunion, et, à partir de 1302, les états ne furent réunis que vingt-deux fois; ceux de 1484 avaient demandé que les assemblées revinssent périodiquement et d'une manière stable; mais ils ne l'obtinrent pas. Leur dernière réunion eut lieu en 1614, et le tiers état y parut dans un rang si inférieur que, sur quelques mots de fraternité qu'il fit entendre, les nobles s'en indignèrent comme d'un outrage (1).

Au milieu des désastres de la fin du règne de Louis XIV, ses ennemis disaient qu'il était impossible de conclure avec lui une paix durable tant qu'il serait roi absolu, et proposèrent de soumettre le traité à la ratification des états généraux; mais le roi se garda bien de les convoquer, et il fit répondre aux pamphlets, où l'on démontrait la nécessité de rétablir l'usage et l'autorité des états généraux, par d'autres écrits, où ils étaient représentés comme une imitation étrangère que le pays n'agréerait pas. On lisait dans un de ces écrits : « Presque toutes les fortunes parti-« culières dépendent de l'autorité royale; à celle-ci sont attachés « les gages, les emprunts énormes, les pensions, les arrérages « de rentes. Si donc elle est ébranlée, plus des trois quarts des « autres biens sont en danger de périr. »

Pendant la régence même, on avait demandé que les états fussent convoqués pour statuer sur la succession au trône dans le cas où le jeune roi viendrait à mourir; mais le régent parvint à l'empêcher. Il songea pourtant à les assembler pendant les embarras

(1) Tome XVI.

produits par le système de Law; mais Dubois, auquel il demanda son avis à ce sujet, lui répondit que les rois de France avaient évité avec raison de les réunir. « Un roi, lui dit-il, n'est rien sans sujets; bien que leur chef soit un monarque, l'idée qu'il tient d'eux tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, l'appareil des députés du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des doléances ont je ne sais quoi de fâcheux, qu'un grand roi doit toujours éloigner... N'oubliez pas que le dernier malheur d'un roi est de ne pas obtenir l'aveugle obéissance du soldat... Ah! éloignez de la France la dangereuse pensée de faire des Français un peuple anglais. » Le régent écouta ce conseil, et il préféra la banqueroute.

Quant à Louis XV, il répondait à ceux qui lui conseillaient de réunir les états généraux : *Si j'avais un frère, et qu'il me manifestât un tel désir, je le sacrifierais à la durée de la monarchie.*

Les états n'étaient donc pas une institution régulière et stable, mais un moyen de résistance instantanée ou de vengeance, qui n'éveillait aucun sentiment de droit et de liberté. On cessa de rassembler cette unique représentation des intérêts populaires, qui avait soutenu et tempéré la monarchie; les rois, qui d'abord réunissaient les états par intérêt, en prirent ensuite ombrage, et les laissèrent tomber en désuétude.

Dès le moment où l'on cessa de convoquer les états généraux, le parlement de Paris gagna en puissance politique; cette corporation de bourgeois légistes avait fondé pour le roi le pouvoir absolu, pour la nation le droit commun; et d'une formalité sans conséquence, comme l'enregistrement des actes royaux, elle était parvenue à se mêler des affaires d'État. La haute cour de justice avait commencé, sous Louis XII, à devenir un pouvoir médiateur entre le trône et la nation; puis elle s'arrangea peu à peu pour que son autorité ne fût pas seulement apparente, mais réelle. Charles VII établit des parlements provinciaux; certaines provinces, en se soumettant au roi de France, avaient réservé leurs droits particuliers, et leurs parlements agissaient comme celui de Paris; dès lors, dans toutes les villes, où l'on ne voyait d'abord qu'un centre féodal, se trouva une haute magistrature royale. Chaque parlement pouvait statuer non-seulement sur des causes et des intérêts privés, soumis à sa connaissance, mais encore décréter, par voie de décision, pour des faits à venir : c'était une attribution législative.

Le parlement de Paris devint la plus puissante institution judiciaire qui existât chez aucun peuple. Placé auprès du roi, il pou-

vait lui demander des conseils et lui en donner; peu à peu la cour des pairs, qui s'en considéraient comme les conseillers-nés, s'identifia avec ce corps. Persuadé qu'il avait remplacé la cour des grands vassaux, le parlement éleva ses prétentions; il ne voulut pas restreindre ses remontrances et les modifications d'enregistrement aux intérêts du duché de France, mais s'occuper de tout le royaume. Le roi s'en trouvait bien, parce qu'il lui était plus facile de faire adopter ses décisions par le parlement que par les états généraux; d'un autre côté la nation, qui voyait la désunion des trois états rendre leurs assemblées toujours orageuses, était favorable à ce corps stable qui faisait contre-poids à l'autorité du monarque. Il lui fit contre-poids en réalité, puisqu'il étendit ses franchises au point de devenir un pouvoir constitutionnel; en l'absence des états généraux, il prit un caractère d'assemblée délibérante, et, favorisé par l'opinion comme barrière opposée au roi, il s'arrogea le pouvoir d'examiner les lois et de consentir l'impôt. En effet, les lois et l'impôt n'étaient acceptés par l'opinion qu'après qu'il les avait enregistrés.

L'esprit de corps et le savoir rendaient dangereuse l'opposition de ces compagnies, qui étaient devenues indépendantes par suite d'un désastreux expédient de finance. Dans un moment de besoin extrême, les rois avaient vendu les charges; lorsque la pénurie d'argent reparut, ils en avaient créé de nouvelles, qui avaient été achetées de même. Ces charges étaient devenues un patrimoine, et les magistratures administratives et judiciaires se transmettaient par héritage. Une pareille absurdité faisait toutefois que le magistrat, se sentant inamovible, se trouvait fort contre les volontés despotiques de celui dont il ne tenait pas son siége. De là la stabilité des parlements, dans lesquels les gens du roi siégeaient plus bas que les conseillers et ne pouvaient parler qu'après avoir plié le genou.

Les droits du parlement ne se fondaient que sur l'interprétation ambiguë du mot *enregistrer*; car la question était de savoir s'il entraînait le droit de remontrances, et, par conséquent, celui de s'opposer à la volonté royale. En s'appuyant tantôt sur la noblesse contre le roi, tantôt sur le roi contre la noblesse, il parvint à s'attribuer la décision des affaires les plus importantes; il rendit son intervention nécessaire sous les rois adolescents ou faibles, et, relevant la tête à la mort de Louis XIV, qui l'avait tenu en bride, il convertit presque le royaume en une oligarchie; mais si le régent lui rendit la parole, le roi pouvait toujours couper court à ses remontrances en lui intimant ses ordres dans un lit de justice.

Mais jusqu'à quel point les parlements pouvaient-ils résister légalement ? Jusqu'à quel point le roi pouvait-il les réprimer sans faire acte de tyrannie ? Aucune loi ne le disait. Des exemples antérieurs justifiaient les coups d'État. Louis XIV avait congédié le parlement le fouet à la main ; les lits de justice se multiplièrent sous Louis XV ; un parlement tout entier fut envoyé en exil, et un beau jour Maupeou les mit tous au néant : on eut donc raison de dire alors que le parlement était fort sous un roi faible, et faible sous un roi fort.

Il en était donc sorti la combinaison la plus défavorable au pouvoir, c'est-à-dire la nécessité de combattre la force qui lui sert d'appui, ou d'y suppléer par des moyens irréguliers qui, toujours plus scandaleux qu'efficaces, mènent à de graves abus, comme de casser les arrêts, d'instituer des tribunaux extraordinaires, de lancer des lettres de cachet.

Du reste, si puissants que fussent les parlements au temps de la Ligue et de la Fronde, ils n'allèrent jamais jusqu'à refuser au roi les subsides, ce qui fait la force du parlement anglais.

Le parlement ne s'appuyait donc sur rien de constitutionnel. Les hommes d'épée dédaignaient d'y siéger à côté des gens de robe, n'oubliant pas que ceux-ci avaient souvent aidé les rois à restreindre leurs priviléges. Les intrigues où le parlement s'était jeté durant la Fronde montraient qu'il pouvait troubler la paix. Le clergé savait qu'il lui était hostile, et si, en lui résistant ainsi qu'à la cour de Rome, le parlement avait gagné la faveur populaire, comme tuteur des franchises nationales, on savait qu'il avait fait brûler en dix ans plus de pastorales d'évêques que de livres impies depuis qu'il existait. Il fit livrer aux flammes l'*Émile* en 1762 ; mais il avait défendu en 1738 de vénérer saint Vincent de Paul. Sa manie de vouloir tout soumettre à ses arrêts l'avait porté anciennement à confisquer les premières imprimeries, à défendre en 1652 d'imprimer l'*Imitation de Jésus-Christ* sous un autre nom que celui de Thomas A Kempis, à menacer de la peine de mort, en 1624, quiconque donnerait un enseignement contraire aux quatre éléments d'Aristote.

Les philosophes savaient bien qu'il repoussait les innovations ; ils se rappelaient qu'il avait porté Louis XV à de nouvelles rigueurs contre les protestants, et qu'il était l'auteur des condamnations de Calas et du ministre Rochette. Il répugnait d'ailleurs aux idées du temps que la justice devînt un patriciat, et qu'un corps à la fois politique et judiciaire pût en suspendre le cours pour soutenir ses droits, ses abus, ses préjugés. Puis, dans la que-

relle du jansénisme, on était tombé des deux côtés dans des excès déplorables.

Cette controverse et surtout le débat relatif aux jésuites, dans lequel le parlement sortit tout à fait des limites d'une cour de justice et statua sur une question qui ne lui était pas soumise (1), développèrent beaucoup la faconde des avocats en les habituant à traiter des questions générales, et, armés de cette dialectique, ils éprouvèrent le désir d'en faire usage.

Les parlements n'étaient donc en bonne harmonie ni avec le roi, ni avec la noblesse, ni même avec le peuple, qui les considérait comme les défenseurs de priviléges qui lui étaient odieux, tout en les estimant comme opposition à un pouvoir qu'il méprisait.

Les parlements, pour se fortifier, s'entendirent entre eux, et se qualifièrent de classes du parlement du royaume; mais c'était juste au moment où le roi déclarait tenir de Dieu seul sa couronne, et ne vouloir partager avec personne l'autorité législative; il fut même applaudi avec enthousiasme par une foule de misérables.

Ainsi le clergé, le parlement et le roi n'agirent jamais d'accord ; ils se transformèrent selon les temps, ce qui prolongea leur durée, mais en se contrariant toujours, sans jamais s'équilibrer, ou sans que l'un d'eux prévalût même dans le fait.

Au-dessous de tout cela se trouvait la plèbe, exclue de toute position dans l'État. Les impôts, trop lourds et, ce qui est pire, iniquement répartis, pesaient de plus en plus sur le peuple, surtout dans la campagne où il fallait, à l'impôt royal, ajouter le dixième du produit brut dû aux ecclésiastiques, et les redevances féodales. Deux espèces de servage s'étaient donc conservées : le serf de tenance ne pouvait disposer de sa personne ni de ses biens sans la permission du seigneur ; mais s'il était las de sa tyrannie, il pou- Peuple.

(1) L'arrêt rendu par le parlement, en 1762, condamne les jésuites comme « notoirement coupables d'avoir enseigné dans tous les temps, et personnellement avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, la simonie, le blasphème, le sacrilége, le maléfice, l'astrologie, l'irréligion, l'idolâtrie, la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, la prévarication des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide..., comme favorisant l'arianisme, le socinianisme, le sabellianisme, le nestorianisme..., les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du seizième siècle...; comme reproduisant l'hérésie de Wiclef... et les erreurs de Tichonius, de Pélage, des semipélagiens, de Cassius, de Faust, des Marseillais...; comme favorisant l'impiété des déistes... et enseignant une doctrine injurieuse aux saints Pères, aux apôtres, à Abraham. »

vait s'en aller en lui abandonnant ses biens. Le serf de corps, au contraire, ne s'affranchissait pas même en laissant ce qu'il possédait, et le seigneur pouvait le réclamer partout, et le châtier arbitrairement. Il est vrai que cet esclavage ne subsistait plus que dans un petit nombre de cantons; cependant, l'assemblée constituante n'entendit pas sans frémir les obligations avilissantes auxquelles étaient astreints certains habitants des campagnes.

C'était dans cette classe inhumainement sacrifiée qu'on recrutait de préférence pour le service militaire. Tout roturier âgé de seize à quarante ans était tenu de tirer annuellement au sort pour la milice; mais les habitants des villes jouissaient de tels priviléges que la charge entière retombait sur les paysans; en outre, ils n'avaient aucune espérance d'avancement, tous les grades étant réservés aux nobles et aux riches, qui entraient au service comme volontaires.

Colbert avait protégé le commerce, mais en favorisant les compagnies, c'est-à-dire des priviléges; les maîtrises, dont les états généraux de 1614 avaient réclamé l'abolition, furent au contraire étendues à tous les corps de marchands et d'artisans. Personne ne pouvait exercer un métier autre que celui pour lequel il avait payé son noviciat, et il devait travailler toute sa vie salarié s'il ne pouvait acheter la maîtrise. Des règlements sévères prescrivaient les qualités, la façon, la couleur des objets fabriqués; c'étaient en conséquence des visites continuelles, des confiscations, des pièces d'étoffes coupées et brûlées.

Ainsi l'institution qui se fonda sur la fraternité dans le moyen âge était tombée dans l'égoïsme et une énorme tyrannie, qui excluait une grande partie du peuple de ce qui est son droit et sa gloire, le travail. Il fallait payer pour avoir le droit d'exercer un métier; le temps se consumait en représentations, en réclamations pour imposer la subordination, en conflits de compétence entre les divers degrés d'une même profession, serruriers et taillandiers, menuisiers et charpentiers, libraires et bouquinistes, tailleurs et fripiers, cordonniers et savetiers.

Il est vrai que tous ces maux étaient d'ancienne date, adoucis par l'habitude et les correctifs que la pratique y introduit. Quoique les corporations fussent une entrave pesante pour l'individu, elles représentaient l'indépendance; c'était une gloire d'être syndic de sa compagnie, d'en porter la bannière (1). On faisait des

(1) Quand on donnait une représentation théâtrale gratuite pour la délivrance

remontrances, on résistait aux mesures arbitraires avec d'autant plus de chances de succès que le commerce avait pris plus d'essor.

Les arts, le commerce et le luxe appauvrissaient les grands propriétaires, enrichissaient les industriels, rapprochaient les classes en égalisant les fortunes, et le peuple échappait à cette vieille iniquité de la conquête, que le temps avait affermie sans la justifier. Si, dans les campagnes, le paysan devait fournir les corvées, abandonner au maître le fruit de ses sueurs, en ne gardant que le strict nécessaire, le négoce répandait dans les villes plus de liberté et des idées plus hardies. Dans l'assemblée des états convoquée après la mort de Louis XI, il fut prononcé des discours d'un libéralisme étonnant (1).

La noblesse française avait cherché dans la Réforme un moyen de ressaisir ses prérogatives féodales; mais le peuple donna la main au clergé pour faire échouer ce dessein et empêcher la noblesse de s'emparer de tous les biens, de toute la puissance. Le calvinisme, qui s'étendit, et se conserva dans le pays, favorisait les idées démocratiques, qui survécurent lors même qu'il eut été vaincu. Les rois le comprirent, et, après s'être servis du peuple pour l'emporter sur les nobles, ils s'appliquèrent à le rabaisser. Ils caressèrent, par des distinctions personnelles, les chefs de la bourgeoisie; ils introduisirent une noblesse de robe, pour détacher du peuple les gens instruits, défendirent les réunions, et morcelèrent l'administration. Tiers état.

Le pouvoir crut ainsi maintenir la bourgeoisie dans son néant; mais les rois avaient eux-mêmes diminué la distance qui existait entre les deux classes. Le savoir d'abord, puis le commerce offrirent aux vaincus le moyen d'entrer dans la classe des vainqueurs, bien que toujours par voie d'exception, et quoique la distinction persistât, même lorsqu'elle ne signifiait plus rien. La force de l'intelligence s'unit donc à celle des richesses; l'opinion prit de l'énergie; les questions de finances, de religion, de juridiction ame-

de la reine, les charbonniers avaient le droit d'y assister dans la loge du roi, les poissonnières dans celle de la reine. Quand la reine Marie-Antoinette accoucha du Dauphin, toutes les maîtrises se rendirent à Versailles, chacune avec le symbole de son métier. Les ramoneurs portaient une cheminée dorée, où figurait le plus petit d'entre eux; les porteurs de chaise, une chaise à porteurs, avec une nourrice et son nourrisson en petit Dauphin; les bouchers venaient avec le bœuf gras; les cordonniers, avec une paire de brodequins pour le nouveau-né; les tailleurs, avec un uniforme du régiment du Dauphin, aussi petit que l'enfant. On vit défiler jusqu'aux fossoyeurs avec leurs insignes funèbres.

(1) *Voyez* le discours du sire de La Roche, député de la noblesse de Bourgogne.

nèrent les esprits à méditer sur le gouvernement et à proclamer l'égalité des hommes.

La révolution d'Angleterre, la première qui se fût faite en plein jour, avait puissamment contribué à ce mouvement; on en fut tellement ébloui que beaucoup d'esprits en France regardèrent comme un modèle la constitution qui en était sortie; mais l'Angleterre, même en renversant plusieurs fois ses rois, conserva son principe immuable, celui de l'aristocratie héréditaire; et n'eut point dès lors à changer sa politique. Catholique ou réformé, le gouvernement fut toujours intolérant : toujours le droit d'aînesse et les substitutions restèrent chose sainte et légitime; toujours la multitude fut asservie, et les propriétaires seuls représentèrent la nation.

En France, au contraire, la noblesse s'écroulait ruinée par la corruption, tandis que la force populaire s'accroissait de toute l'énergie qu'on apporte à réclamer des droits précieux. Les revers des dernières années de Louis XIV avaient diminué le prestige qui entourait la majesté royale. La régence afficha la vanité du vice, comme en d'autres temps on aurait affecté l'orgueil de la vertu. Toute âme honnête ne put révérer Louis XV. Sous son règne éclatèrent les maux que celui de son prédécesseur avait préparés : la nationalité française fut entamée par des idées anglaises, génevoises, hollandaises; les réfugiés se vengeaient par des diatribes violentes; les gentilshommes parlaient contre la monarchie; le clergé n'avait point de foi; l'histoire nationale fut tournée en ridicule; la liberté consista à blâmer tout ce qui était ancien; on qualifia de niaiserie l'attachement aux coutumes du pays, la noblesse de tyrannie, la religion de préjugé.

La noblesse, toutefois, s'obstine à se considérer, non-seulement comme une institution, une fonction sociale, mais encore comme une race supérieure; son orgueil provoque donc l'irritation (1). Des gens de basse condition, mais éclairés, réclament un ordre de choses dans lequel le mérite puisse s'élever sans rencontrer d'obstacles, le tailleur de pierres Marmontel, les bâtards d'Alembert et La Harpe, les horlogers Rousseau et Beaumarchais, et l'armurier Diderot surgissent pour combattre les marquis et les comtes. Le peuple n'était donc plus un troupeau de serfs ou de pauvres communes cherchant humblement à gagner leur pain

(1) Morellet (*Mém.* 1, p. 265) raconte que, dans le parc du duc d'Orléans à Monceaux, il y avait un pont-levis, et que celui qui cherchait à le franchir tombait dans l'eau; les seigneurs s'amusaient de ces plongeons.

et à se défendre contre les barons; c'était la majorité; c'étaient des artistes, des industriels, des gens de lettres, de petits propriétaires. Désireux d'ordre et de repos, ils s'étaient longtemps résignés à l'obéissance; les rois avaient cru qu'elle serait éternelle, et s'étaient endormis dans la gloire d'abord, puis au sein de la volupté. Mais, pendant ce temps, la bourgeoisie avait acquis du savoir, de la richesse, et dominait par la parole dans les corporations d'arts et métiers; elle s'appuyait dans l'armée sur les sous-officiers, dans le clergé sur les prêtres des campagnes, dans le pays sur les prolétaires, dans l'opinion sur les écrivains.

Les esprits sérieux, qui ne se contentaient pas, comme le vulgaire, d'un demi-savoir, dégoûtés de l'étourderie facétieuse et obscène de la première moitié du siècle, des vices et de l'oisiveté de la vie parisienne, méditaient sur la chose publique, et censuraient les actes du gouvernement. Les sociétés scientifiques ne retentissaient que d'abus, et les parlements les avouaient; la prospérité de l'Angleterre faisait admirer aux uns, comme à Montesquieu, son système représentatif, tandis que d'autres subtilisaient avec Rousseau sur le pacte social et la souveraineté du peuple. Il ne surgissait pas une question qui ne devînt d'intérêt général. Le problème de l'origine des idées conduit à tirer tout de la sensation et à tout rapporter à la sensation : le crime donc sera le résultat de conventions; l'égoïsme, la mesure des sciences sociales; le but de la morale, le plaisir. Une banque bouleverse l'économie du royaume. A propos du luxe, on prend à partie la féodalité et les couvents. Est-il question de la rivalité entre l'agriculture et l'industrie, on fait entrer dans le débat les usages, le gouvernement, la religion, l'histoire, la législation. Traite-t-on du commerce, le débat s'engage sur les douanes, les priviléges, les exemptions, les sinécures, l'administration, la justice. Une satire contre la décadence des mœurs et la dépravation royale devient un libelle contre la société; enfin, parce que l'on conteste la nécessité des armées permanentes, d'une grosse dette publique, du faste de cour, on arrive à proclamer que l'état naturel de l'homme est la vie sauvage.

C'est se tromper étrangement que de croire les philosophes pleins d'amour pour le peuple, désireux de sa régénération morale et politique, libéraux enfin dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. Voltaire trouve la légitimité de son héros sacrée, parce qu'il règne « et par droit de conquête et par droit de naissance. » La grande accusation qu'il portait contre les jésuites, c'était d'avoir subordonné l'autorité du souverain aux droits de la nation. Tous

les champions du pacte social ne tombaient dans cette erreur que parce qu'ils confondaient la société avec le gouvernement, ce qui rendait ce dernier tout-puissant (1). Les doctrines prêchées par les philosophes étaient à l'usage de la classe éclairée, et ne devaient point descendre jusqu'à ce qu'ils appelaient la *canaille* (2). Ils voulaient donc cette liberté du fort, qui est l'immolation du faible, et Turgot acceptait sans hésiter la plus atroce formule de l'égoïsme : *Chacun pour soi, chacun chez soi.*

D'autre part, toutes leurs réformes étaient en l'air et de pure théorie. Mais, quand ceux qui dirigent l'opinion par leurs écrits dédaignent l'expérience des temps et la voix du genre humain, quand ils veulent que tout date de leur époque, leur coup d'œil se rétrécit ; ils jugent mal à distance, sont éblouis par ce qui est près d'eux, et, ne sachant rien du passé, ils se fourvoient dans le chemin de l'avenir.

Lorsque l'État était sans lois, les armes sans éclat, la cour sans dignité, les mœurs sans pudeur, il était facile de s'éprendre de la philosophie railleuse de ces hommes qui, semblables à des vieillards dépourvus d'illusions et voulant les détruire chez les autres, prêchaient l'impiété, et parlaient de Dieu comme ils parlaient des rois ; les uns niaient son existence, et les autres la toléraient, mais le faisaient muet et sourd, admettant des récompenses sans fin, non des peines éternelles.

Toutefois le philosophisme a le mérite d'avoir proclamé des idées initiatrices, respectables, sacrées, qui n'étaient pas siennes, mais chrétiennes ; les rois despotes et les courtisans corrompus insultaient chaque jour ces idées, que l'Église n'appliquait que dans le domaine spirituel, sans mettre trop de chaleur à les répandre dans le monde. Or, tandis que l'Église, les rois et les courtisans ne songeaient qu'à conserver leur poste, ce qui les empê-

(1) En effet, Rousseau livre au prince la vie du citoyen. « Quand le prince lui dit : Il est expédient à l'État que tu meures, il doit mourir. »

(2) Voltaire écrivait à Diderot : « Quelque parti que vous preniez, je vous « recommande *l'infâme*. Il faut la détruire chez les honnêtes gens et la laisser « à la canaille grande ou petite, pour laquelle elle est faite. » *Œuv.*, t. LX, p. 403 ; 25 septembre 1762. — A madame d'Épinay : « Ma chère philosophe, « je vous recommande *l'infâme* : il faut lui fermer la porte des honnêtes gens, « et la laisser dans la rue, où elle est fort bien. » T. LIX, p. 23 ; 20 septembre 1760. « Nous ne nous soucions pas que nos lecteurs et nos manœuvres soient « éclairés. » T. LX, p. 355. Frédéric de Prusse exhortait aussi à détruire *l'infâme* : « Je ne dis pas chez la canaille, qui n'est pas digne d'être éclairée et à laquelle tous les jougs sont propres : je dis chez... ceux qui veulent penser. » Lettre du 5 janvier 1767.

chait de favoriser le mouvement intellectuel, les philosophes eurent l'audace de les assaillir avec succès.

Une armée forte donne raison à un despote contre la liberté; mais cela manquait aussi à la France. Des gardes du corps, des gardes de la porte, des chevau-légers, des gendarmes, des Cent-Suisses, des gardes de la prévôté, des gardes françaises, des gardes suisses, des gendarmes de France, composaient la maison du roi. Cent trois régiments d'infanterie de ligne, soixante-sept de cavalerie, sept d'artillerie, un corps du génie et sept compagnies de mineurs et ouvriers, douze régiments de Suisses, trois d'Irlandais, un de Suédois, formaient l'armée, avec dix-huit maréchaux, plus de deux cent quarante lieutenants généraux, cinq cent soixante maréchaux de camp, trois cents brigadiers d'infanterie et près de deux cents de cavalerie. Armée.

La France ne s'était pas maintenue au niveau des autres nations dans l'art de la guerre, malgré les travaux du maréchal de Saxe, de Gribeauval, qui améliora l'artillerie, de Folard, de Guibert et de Méril-Durand, qui approfondirent les théories. Le ministre Saint-Germain (1775-77) réforma l'armée à la hâte avec de bonnes idées et des manières brutales. Il supprima les corps privilégiés, changea la forme et l'ordre des régiments, l'habit, l'exercice, la discipline, l'échelle des avancements; il voulait supprimer l'hôtel des Invalides; puis il bouleversa la discipline en introduisant le châtiment du bâton et des coups de plat de sabre, à la manière allemande; aussi fut-il promptement congédié. Pour être sous-lieutenant, il fallait établir, par la déclaration de quatre témoins, qu'on était d'une famille *vivant noblement*; comme il était facile de suborner des témoins, on exigea des preuves de noblesse faites héraldiquement (1781) : autre imitation prussienne qui substituait à un abus un autre abus plus grand, et excluait les roturiers d'une carrière qui jadis était la plus honorable pour arriver à la noblesse.

L'armée ne sortait donc plus du peuple, et il ne restait rien de commun ni de sympathique entre les officiers et les soldats. Les bourgeois s'étaient exemptés du service au moyen de la taille; mais, pour qu'on pût les retrouver au besoin, on avait formé des régiments provinciaux de levée forcée. Du reste, les régiments se remplissaient par embauchage; aussi un contemporain s'exprime-t-il ainsi ! « Au lieu de voir sous les drapeaux les fils de famille de toutes les classes appelés par la conscription et une loi générale, on n'y comptait que des jeunes gens

dont la plupart ne se décidaient à s'enrôler qu'à la suite de quelques déréglements ou par oisiveté. Aucune perspective d'avancement ne leur était offerte, et l'on voyait très-rarement des soldats ou des sous-officiers devenir officiers, et encore fallait-il de longs services; de là le nom d'*officiers de fortune* qu'on leur donnait. Les nobles seuls avaient le droit d'entrer au service comme sous-lieutenants.

« Cet usage antique venait du régime féodal et du préjugé qui fermait aux gentilshommes français toute autre carrière que celles des armes, de la diplomatique et de la magistrature.

« Il résultait de ce reste de nos vieilles coutumes une grande difficulté pour maintenir une subordination complète entre des officiers séparés, il est vrai, par la hiérarchie des grades, mais qui, en qualité de *nobles*, se regardaient tous comme égaux.

« Chacun respectait son chef à la manœuvre, à la parade, dans les heures de service; mais, en tout autre temps et partout ailleurs, on voyait peu de traces de subordination. Revenus à la ville ou à la cour, il arrivait nécessairement qu'on s'y retrouvait en ordre inverse, et qu'un colonel, gentilhomme de province, s'y voyait l'inférieur de ses jeunes capitaines ou sous-lieutenants, qui possédaient des charges ou étaient décorés de noms illustres, tels que les *Montmorency*, les *Rohan*, les *Crillon*, etc. (1). » En outre, les grades se vendaient, sauf l'assentiment du roi, qui pouvait le refuser.

Quand Louis XV paraissait au camp avec sa maîtresse en titre, fallait-il s'étonner que les officiers imitassent son exemple? Le maréchal de Saxe traînait à sa suite une troupe de comédiens; à la fin d'une représentation, il fut annoncé à l'armée, par la bouche d'une actrice, que la bataille de Lawfeld allait être livrée, et qu'il y aurait relâche le lendemain (2).

Les guerres de ce siècle achevèrent de discréditer la noblesse; car les soldats s'y montraient en héros, et les officiers, tous nobles, étaient sans cesse battus; lorsque, dans les relations publiées, on parlait du *sang noble* qui avait coulé, on demandait avec raison si celui des soldats était de l'eau.

Ainsi tout était précaire, incertain., flottant entre le besoin d'innover et la répugnance à changer (3). Les abus avaient grandi

(1) *Mém.* de M. DE SÉGUR, t. I, p. 66.

(2) *Mémoires du prince* DE MONTBAREY.

(3) Lally-Tollendal démontrait, dans un discours plein de modération, prononcé le 15 juin 1789 dans la chambre de la noblesse, que la France n'avait pas de constitution : « Vous n'avez pas de loi, disait-il, qui établisse que les

sous l'empire de tant de lois particulières; la contradiction était flagrante entre les institutions et la réalité; la philosophie, matérielle et voluptueuse, inspira aux basses classes le mépris et la haine des classes élevées, et, dans la haute société, elle tournait en dérision les affections légitimes, plaisantant sur celles où s'attachait la honte. Une nation vive et intelligente entre toutes, généreuse à la fois et corrompue, ne pouvait plus vénérer ces rois qui offensaient le sentiment national par leurs faiblesses, la moralité publique par leurs déréglements, et ne voulaient pas se modifier quand ils cessaient d'être nécessaires pour l'unité nationale, et ne savaient plus se distinguer dans les entreprises; elle méprisait les nobles, qui n'étaient plus grands que par leurs désordres, d'autant plus qu'elle savait que, dans le comte, elle vénérait peut-être le bâtard d'un laquais, et, dans le domestique, bâtonnait peut-être le rejeton d'un grand seigneur. La conscience publique, abandonnée à elle-même, aurait en vain recouru à l'Église, mutilée, asservie, corrompue.

Enfin arrive un roi honnête que toutes les espérances saluent; mais le voilà qui se montre incapable (1), et, tandis que la nation française marche à la tête de toutes les autres, son cabinet se montre le plus arriéré.

Après le coup d'État de 1771, on ne parla plus de tous côtés que constitution, lois fondamentales, inamovibilité des charges. Le pouvoir, voyant le progrès des idées démocratiques, aurait dû s'y rallier, et en tirer une nouvelle force. Au contraire, il s'avisa de restaurer les priviléges. Le gouvernement précédent avait battu l'aristocratie de robe; il parut digne d'un gouvernement paternel de la relever : on restitua donc à la naissance ses prérogatives; à elle les magistratures, à elle les grades militaires. Ainsi l'on accrut les prétentions d'une classe, et on irrita la

états généraux sont partie intégrante de la souveraineté... Vous n'avez pas de loi qui exige leur convocation périodique... Vous n'avez pas de loi pour garantir contre l'arbitraire la sécurité et la liberté individuelle... Vous n'avez pas de loi qui établisse la liberté de la presse... Vous n'avez pas de loi qui rende nécessaire votre consentement pour des impôts. Vous n'avez pas de loi qui fasse responsables les ministres du pouvoir exécutif... Vous n'avez pas une loi générale, positive, écrite, un diplôme à la fois national et royal, une grande charte sur laquelle repose un ordre fixe et invariable, où chacun apprenne ce qu'il doit sacrifier de sa liberté et de sa propriété pour conserver le reste, qui assure tous les droits, définisse tous les pouvoirs.

(1) La preuve de cette incapacité, à défaut d'autres témoignages, ressortirait de son journal, dont l'objet suprême est la chasse; quand il n'en fait pas, il écrit *Rien*; le mot *Rien* est écrit le jour où la Bastille fut prise.

jalousie de l'autre en mettant les lois en opposition avec les mœurs.

La noblesse fut reprise de ces vertiges qui lui cachèrent tout à fait l'abîme ; les bourgeois regardèrent le trône comme une puissance hostile, et ils sentirent qu'il dépendait d'eux de le soutenir ou de le renverser.

Les négociants s'associaient aux penseurs ; la France, que Louis XIV avait rendue conquérante et militaire, cherchait maintenant à s'assurer le premier rang dans la paix ; mais, contrariée par la marche des autres nations, elle restait hésitante. Empêchée ainsi de faire du commerce sa principale occupation, comme l'Angleterre, qu'elle imitait en la haïssant, elle n'occupait encore sous ce rapport qu'un rang secondaire, et compromettait à la fois les deux systèmes manufacturier et agricole. La prospérité de la Hollande et de l'Angleterre était attribuée à la liberté ; on imputait à la politique les pertes essuyées dans les colonies (1). Les négociants, élevés dans une probité sévère, égoïste, niveleuse, suivaient des yeux les écarts prodigieux du despotisme, et demandaient comment le chef d'une raison sociale pouvait s'enrichir de l'appauvrissement des autres ; pourquoi il se montrait prodigue envers les courtisans ; pourquoi il exemptait des charges communes la noblesse et le clergé ; pourquoi il pouvait faire souvent banqueroute, et s'endetter toujours. En Angleterre, les chambre demandaient des comptes réguliers à un ministère responsable, tandis qu'en France le roi ayant dit : *L'État, c'est moi*, la faute ne pouvait retomber que sur le monarque. Ce fut dans l'union qu'on chercha cette force de résistance que ne donnait pas la constitution (2).

(1) Il y avait alors dans les colonies d'Amérique 75,000 blancs, 14,000 hommes de couleur et 489,000 esclaves. En 1786, 87, 88, il y fut introduit annuellement 30,000 nègres. Celles de l'Asie n'étaient guère que des comptoirs ; mais leur commerce était le privilége d'une compagnie ; une autre avait celui du Sénégal.

(2) Une anecdote de 1770 fait connaître à quel point les bourgeois s'entendaient bien entre eux pour se soutenir contre les impertinences de la noblesse.

Un soir, au théâtre de Grenoble, les parents du célèbre Barnave avaient occupé la seule loge qui fût restée libre ; mais elle était réservée pour une créature du duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province. En conséquence, le directeur du théâtre, puis l'officier de garde, puis quatre mousquetaires viennent pour les faire sortir. Ils résistent jusqu'au moment où arrive un ordre exprès du gouverneur. Alors M. Barnave se tournant vers le parterre, dont ce démêlé avait attiré l'attention : *Je sors*, dit-il, *par un ordre du gouverneur*. Aussitôt toute la bourgeoisie sort du théâtre. On se réunit en foule dans la maison de Barnave, où l'on organise un bal et un souper improvisés, auxquels prend part tout ce

L'autorité royale se trouvait donc attaquée à la fois par les intérêts et les idées. L'opinion, manquant d'organes légaux, s'exprimait tantôt par les insurrections, tantôt par les parlements, tantôt par les municipalités, tantôt par le clergé. Les chansons et les journaux révélaient aussi le mécontentement de l'état de choses et le désir d'innovations. On se mit à contester le droit divin du roi, on fouilla dans l'histoire, et des imprimeries clandestines répandirent des écrits tantôt raisonnables, plus souvent empreints d'exagération. Déjà Lauraguais prétendait, dans le *Manifeste aux Normands*, que la nation avait dit : *Vous serez roi à telles conditions, et je vous serai fidèle ; sinon, je deviendrai votre juge.* Le clergé disait dans ses remontrances : « D'où naît cet examen curieux et inquiet que chacun se permet concernant les actions, « les droits, les limites du gouvernement? » Et Malesherbes s'exprimait ainsi lors de sa réception à l'Académie : « Il s'est « élevé un tribunal ne relevant d'aucune autorité, qui apprécie « les qualités et décide du mérite de chacun ; dans un siècle où « chaque citoyen peut, par la presse, parler à la nation, ceux « qui ont reçu de la nature le don d'instruire et de toucher les « hommes sont, au milieu de la société actuelle, ce que les orateurs de Rome et d'Athènes étaient au milieu du peuple réuni. » L'opinion.

La spéculation ne saurait rester oisive dans les têtes françaises. Le mouvement révolutionnaire, qui avait été pratique en Angleterre et philosophique en Allemagne, fut abandonné en France aux gens de lettres. Dans l'origine, ils demandaient protection, et maintenant c'est leur appui qu'on invoque; puis, avec une facilité spécieuse et le sang-froid de quiconque connaît mal les questions, ils prêchaient certaines négations systématiques, établies dogmatiquement.

La Fontaine, la Bruyère, Pascal, Molière (1), Boileau lui-même (2), malgré l'éblouissement causé par la brillante cour de Louis XIV, avaient déjà combattu les deux aristocraties et jeté dans le pays de nouvelles idées. Les leçons d'égalité que Fénelon avait tracées pour l'héritier du trône circulèrent bientôt dans le peuple, où elles dénonçaient les injustices légales. Les *Mémoires*

qu'il y a de mieux dans la ville. Les bourgeois de Grenoble ne reparurent ensuite au théâtre que lorsqu'il eut été fait réparation complète. (*Voy.* BÉRANGER, *Notice historique sur Barnave*; Paris, 1843.) De pareilles démonstrations inoffensives et unanimes effrayent bien davantage ceux qui abusent du pouvoir que toutes les imprécations les plus virulentes.

(1) Voyez la scène du pauvre dans *le Festin de Pierre*.

(2) Voyez son épître *Sur la noblesse*.

de Saint-Simon révélaient les turpitudes du palais, rapetissaient le grand roi, mais rabaissaient plus encore la noblesse qui l'entourait, inutile, vicieuse et rampante.

Le *Tartuffe* raille la fausse dévotion; mais il lui sera impossible de ne pas atteindre aussi la vraie piété, tant qu'on n'aura point trouvé le moyen de la sauver du reproche d'hypocrisie et de mauvaise foi : c'est pour cela que le parlement s'opposa à la représentation de cette pièce, qui fut ordonnée par le roi. Il arriva le contraire avec Beaumarchais. Continuateur de Voltaire, et comme lui porté au bien par intérêt, il parut quand les doctrines philosophiques avaient déjà fait leur chemin, et il les rendit presque proverbiales en les personnifiant. Venu à Paris pour faire connaître un nouveau ressort d'horlogerie qu'il avait inventé, il se jette dans les affaires, et s'occupe de douanes; « aux heures que « d'autres emploient à chasser, à boire, à jouer, » il écrit des comédies vaille que vaille. Accueilli à la cour, il enseigne la musique aux filles de Louis XV, essuyant parfois les mortifications inévitables aux parvenus, bien que le roi l'aime, *parce qu'il lui dit la vérité*. Un gentilhomme le rencontrant à Versailles en grande toilette : *Eh! monsieur Beaumarchais*, lui dit-il, *ma montre va mal; donnez-y donc un coup d'œil. — Volontiers; mais prenez garde, je ne m'y entends guère*. Comme l'autre insiste, il prend la montre, et la laisse tomber. *Je vous l'avais bien dit*, reprend-il, *que j'étais maladroit*.

Beaumarchais. 732-1799.

Un procès dans lequel il se trouve engagé lui donne l'occasion de s'adresser à un conseiller du parlement Maupeou, nommé Goëzman; il en obtient une audience, et s'assure sa faveur moyennant cent louis et une montre de prix. Comme il perd sa cause, on les lui rend; mais il prétend avoir donné quinze louis de plus. Le conseiller lui intente un procès en calomnie. Beaumarchais prend le public pour juge dans ses *Mémoires*, ouvrage étincelant de vivacité, mélange charmant, malgré son inconvenance, de satire, de comédie, de roman, de pasquinades, où il bafoue, avec une malignité pleine de verve et de bon sens, les nouveaux parlements. Beaumarchais n'avait pas un talent supérieur, mais il résuma en lui toutes les attaques des auteurs précédents; il en appela au jugement du peuple, lui sorti du peuple, et resté peuple même après qu'il fut devenu grand seigneur; écrivain du peuple, pétulant, railleur, flexible, malin, il fut surtout patient comme le peuple. Il avait découvert une autre chose, c'est-à-dire le nom qui convient à cette race de vaincus et d'opprimés; il s'écrie : *Je suis citoyen, non courtisan, non abbé, non gentilhomme, non*

financier, non favori, rien de ce qui s'appelle puissance. Je suis citoyen. Parole et chose nouvelles en France, qui étaient faites pour grandir, et qui grandirent. On avait vu des rois en lutte avec des rois, des parlements opposés à la justice des rois, les jésuites et les jansénistes se combattre avec des thèses et des bulles; mais alors on voyait un homme seul, accusé, sans aïeux, sans famille, sans un patron même, lever la tête, grandir, traiter le parlement sur le pied de l'égalité, et refuser, lui plébéien, d'être écrasé par un conseiller ! et pourquoi ? parce qu'il est citoyen.

Tous donnent de l'importance à ses écrits, les uns pour renverser le parlement Maupeou, les autres pour accuser le téméraire, tous pour écouter cet orateur qui n'appartenait ni au barreau ni à la chaire. Voltaire, qui les avait lus quatre fois, disait : *Il n'est pas de comédie plus amusante, point d'histoire mieux racontée, point d'affaire épineuse mieux éclaircie. C'est ce que j'ai vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. C'est un véritable arlequin sauvage, qui renverse toute une patrouille.* Le public, qui haïssait ces parlements, porte aux nues Beaumarchais comme un citoyen persécuté; bientôt les parlements tombent, et l'esprit révolutionnaire grandit.

Du reste, Beaumarchais ne valait pas mieux que ses contemporains; il fut poursuivi pour adultère, pour meurtre de ses deux femmes, pour malversation. Qu'importe ? le peuple ne s'inquiétait pas de sa moralité, mais de ses passions personnelles, caressées par cet écrivain. Il les caressa bien plus dans une nouvelle attaque contre l'aristocratie et le clergé; en effet, tandis qu'il envoie, à son grand profit, un navire chargé d'armes aux Américains insurgés, Beaumarchais compose le *Mariage de Figaro*, comédie dans laquelle il attaque directement les nobles et les prêtres, au milieu d'une foule d'idées nouvelles. Il ne faut pas y chercher l'art; il est prolixe, licencieux, plein d'imbroglios et de mauvais goût; mais il fomentait les passions d'alors, et traînait devant le parterre ces nobles, ces abbés, qu'il avait tant raillés : véritable comédie encyclopédique par le grand nombre de portraits, qu'il peint avec audace; maniant la satire avec cynisme, grâce et mauvais goût, il conduit avec facilité l'intrigue dont il fait sortir des situations fortes et plaisantes; il attaque la morale, la législation, la religion, la métaphysique, et demande clairement ce qu'ont fait les nobles pour jouir de tant d'avantages, sinon de se donner la peine de naître. En effet, c'est dans Figaro que se personnifie la lutte heureuse du peuple contre l'aristocratie, du valet contre le maître.

Louis XVI, scandalisé, jura de ne jamais laisser représenter la pièce; Beaumarchais jura qu'elle *serait représentée, fût-ce au milieu de Notre-Dame*, et le roi de l'opinion l'emporta sur le roi de la force armée. La noblesse fut la première à solliciter qu'on laissât jouer cette pièce, manifeste de guerre contre elle-même, où tous les abus, qu'il était défendu à la presse de dénoncer, allaient se produire sur le théâtre avec l'exagération de la satire et la vivacité de l'action scénique, en mettant à nu des plaies que la cour ne se croyait pas encore en mesure de guérir. Le peuple accourut en foule aux représentations; mais, à la soixante-quatrième, Beaumarchais fut arrêté, et conduit dans la maison de correction où l'on renfermait les mauvais sujets : châtiment absurde d'un délit triomphant. Quelque temps après, cette pièce fut représentée à Trianon, Marie-Antoinette jouant le rôle de Rosine, et le futur Charles X celui de Figaro.

Le gouvernement n'avait pas plus d'énergie pour s'opposer à l'irruption des livres dont il sentait le danger. La censure pouvait empêcher l'impression d'un ouvrage, mais non l'introduction de ceux qui venaient de l'étranger; or les écrivains n'étaient gênés par aucune entrave en Angleterre. En Prusse, on pouvait attaquer la religion et le système des autres gouvernements (1); l'enseignement était libre en Hollande, et les calvinistes français réfugiés répandaient, de ce pays, la haine contre leurs persécuteurs; Genève donnait en outre l'exemple d'une constitution républicaine. Parfois on décrétait qu'un livre serait brûlé ou lacéré par le bourreau; mais la curiosité n'en était que stimulée, et il suffisait qu'un livre fût défendu pour qu'on le vît partout. Les livres les plus ennuyeux, la *Philosophie de la nature*, des ouvrages absurdes, comme l'*Esprit* d'Helvétius, étaient lus parce qu'on les avait prohibés.

(1) Lors des récentes réclamations (1843) de la Prusse à l'effet de « ne pas être le seul peuple de l'Europe civilisée qui n'ait pas le droit d'exprimer ses pensées sans l'agrément d'un chef, » on publia la lettre suivante du comte de Podewilf, secrétaire intime de Frédéric II, au directeur de la police de Berlin :

« Monsieur, la majesté de mon roi m'a gracieusement ordonné de vous faire savoir qu'il doit laisser aux journalistes de cette ville la liberté illimitée d'écrire tout ce qu'ils voudront sur ce qui arrive ici sans qu'il soit besoin de censure, *parce que*, ainsi que Sa Majesté l'a dit en propres termes, *cela le divertit*, pourvu toutefois que les journaux le fassent de telle sorte que les ministres étrangers ne puissent se plaindre, au cas où il se trouverait quelque chose qui leur déplût. Pour rendre les gazettes intéressantes, il ne faut pas qu'elles soient entravées; cela s'entend principalement des articles sur Berlin, et quant aux autres puissances, *cum grano salis* et avec une grande circonspection. » LESUR, *Annuaire*, 1843, p. 273.

La censure était exercée par la Sorbonne, par le roi et le parlement, qui différaient de maximes, et dont les résolutions se trouvaient en désaccord. L'Imprimerie royale publia les *Conciles* du P. Hardouin, que le parlement fit saisir. Le parlement toléra le *Bélisaire* de Marmontel, qui fut condamné par la Sorbonne, quoiqu'il n'eût d'autre tort que d'exposer légèrement certaines idées alors générales; le parlement laissa passer le Missel avec la messe du Sacré-Cœur, et le garde des sceaux le fit confisquer. En vain Malesherbes disait que « le moyen de faire respecter les prohibitions est d'en faire peu; » elles pleuvaient sans relâche. Fréret fut mis à la Bastille pour avoir dit que les Francs ne formaient point une nation à part, et que leurs premiers chefs avaient obtenu des empereurs romains le titre de patrice. L'*Esprit des lois*, la *Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, les *Éléments de la philosophie de Newton*, faisaient l'admiration de tous, malgré la défense de les introduire dans le royaume. Des libraires et des imprimeurs étaient condamnés de temps à autre, et la société apprenait par ces arrêts les livres qu'elle devait lire.

La haute classe encourageait les ouvrages qui sapaient sa puissance. L'auteur d'un livre condamné par le parlement allait souper chez les grands seigneurs, et, pour le venger, on livrait à la publicité les faiblesses et les torts de ses juges. L'intrigue et la protection obtenaient ce qui était refusé à la justice. On n'aurait pas laissé imprimer une bonne critique du gouvernement, ni un sage conseil, tandis que des obscénités circulaient en liberté. Le roi prononçait, en 1757, la peine de mort contre les auteurs d'écrits qui tendaient à propager l'irréligion, à agiter les esprits, à attaquer l'autorité royale, à troubler l'ordre public, et l'année d'après Helvétius publiait le livre de l'*Esprit*. L'*Encyclopédie* fut plusieurs fois défendue, permise, réprouvée et tolérée.

Au milieu de principes incertains et d'applications chancelantes, la cour, tantôt menaçante, tantôt caressante, et toujours sans force, persécuta Rousseau, tandis qu'elle accueillait gracieusement Hume, aussi hardi et plus irréligieux, et lui faisait réciter des compliments par les jeunes princes. Le premier exemplaire de l'ouvrage du Genevois Delolme sur la constitution anglaise fut adressé à Louis XVI; Malesherbes donna l'ordre de saisir les papiers de Diderot, mais il le fit prévenir de les cacher, et, celui-ci ne sachant où les déposer, le ministre les reçut dans son propre hôtel. Le même magistrat, chargé de la direction de la censure, s'employa pour faire imprimer l'*Émile*, et le livre fut brûlé peu de temps après.

Fin de Voltaire.

Si Montesquieu s'était contenté de trouver la raison et l'harmonie sociale des institutions, Voltaire en avait révélé les abus, et ses opuscules sur les finances, sur l'administration, avaient fixé l'attention publique. Quand l'âge eut amorti son génie, il s'occupa de procès, et son nom suffisait pour les signaler à la curiosité publique. Habitant le pays de Gex, il dévoila les oppressions fiscales dont il était témoin, et en obtint la réparation. Quand Turgot tomba, il lui adressa un hommage public dans la *Lettre à un Homme*. Ses considérations sur les procès de Calas, de la Barre, de Sirven, de Lally, avaient révélé combien les formes surannées de cette magistrature qu'on respectait étaient loin d'être une garantie pour la liberté et la vie des citoyens; il avait donc applaudi quand le parlement, le seul corps qu'il redoutât, avait été abattu par ceux qui tremblaient devant lui, et s'était réjoui en voyant s'écrouler le dernier rempart qui existât devant l'arbitraire.

Esprit délicat et fanatique tout ensemble, caustique et licencieux, ironique et sévère, il étudia les goûts frivoles et obscènes de la multitude, afin de lui plaire et d'exciter sa curiosité maligne; il s'adressa aux nobles instincts et aux passions généreuses en même temps qu'il les étouffait sous les cendres glacées de l'égoïsme. Injuste et hypocrite lui-même, il flagella l'injustice et l'hypocrisie, brisa les entraves de la pensée, et lui en imposa d'autres par son intolérance; mais, doué d'une flexibilité merveilleuse, entouré d'une popularité universelle, il devint le type le plus vrai de la nation, ou, pour mieux dire, de la société, de cette société élégante rassasiée de jouissances, où mesdames de Tencin, Geoffrin et de Launay prononçaient leurs oracles, faisaient et défaisaient les réputations, les ministres, les bulles même.

Après avoir bouleversé la France et le monde par sa féconde improvisation, Voltaire, chargé d'années, et qui disait :

> J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin,

résolut de revoir encore une fois dans sa gloire ce Paris dont il était exilé depuis tant d'années, et où ses contemporains pleins d'admiration étaient déjà pour lui la postérité.

Louis XVI voulut s'opposer à ce voyage; puis, comme à l'ordinaire, il céda, sur les représentations de Maurepas, son ministre. « Son retour fut, comme sa disgrâce, une preuve de la faiblesse de l'autorité. L'opinion philosophique l'emportait tellement alors dans les esprits et intimidait si fort le pouvoir qu'on le laissa revenir dans son pays sans le lui permettre. La cour refusa de le recevoir, et la ville entière sembla voler au-devant

de lui. On ne voulut point lui accorder une légère grâce, et on la laissa jouir d'un triomphe éclatant.

« Il faut avoir vu à cette époque la joie publique, l'impatiente curiosité et l'empressement tumultueux d'une foule admiratrice pour entendre, pour envisager et même pour apercevoir ce vieillard célèbre, contemporain de deux siècles, qui avait hérité de l'éclat de l'un et fait la gloire de l'autre; il faut, dis-je, en avoir été témoin pour s'en faire une juste idée.

« C'était l'apothéose d'un demi-dieu encore vivant; il disait au peuple avec autant de raison que d'attendrissement : *Vous voulez donc me faire mourir de plaisir* (1)?

« On pouvait dire qu'alors il y avait pendant quelques semaines deux cours en France, celle du roi à Versailles et celle de Voltaire à Paris. La première, où le bon roi Louis XVI, sans faste, vivait avec simplicité, ne rêvant qu'à la réforme des abus et au bonheur d'un peuple trop sensible à l'éclat pour bien apprécier ses modestes vertus; la première, dis-je, paraissait l'asile paisible d'un sage, en comparaison de cet hôtel situé sur le quai des Théatins, où toute la journée on entendait les cris et les acclamations d'une foule immense et idolâtre, qui venait rendre avec empressement ses hommages au plus grand génie de l'Europe...

« Dans sa maison, qu'on eût dit alors transformée en palais par sa présence, assis au milieu d'une sorte de conseil composé des philosophes, des écrivains les plus hardis et les plus célèbres de ce siècle, ses courtisans étaient les hommes les plus marquants de toutes les classes, les étrangers les plus distingués de tous les pays...

« Son couronnement eut lieu au palais des Tuileries, dans la salle du Théâtre-Français; on ne peut peindre l'ivresse avec laquelle cet illustre vieillard fut accueilli par un public qui remplissait à flots pressés tous les bancs, toutes les loges, tous les corridors, toutes les issues de cette enceinte. En aucun temps la reconnaissance d'une nation n'éclata avec de plus vifs transports.

« Dès que Voltaire reparut, l'acteur Brizard vint poser sur sa tête une couronne de lauriers, qu'il voulut promptement ôter, et que les cris du peuple l'invitaient à garder. Au milieu des plus vives acclamations, on répétait de toutes parts les titres, les noms de tous ses ouvrages.

« Longtemps après qu'on eut levé la toile, il fut impossible de

(1) *Mém.* de M. de Ségur, p. 168.

commencer la représentation ; tout le monde, dans la salle, était trop occupé à voir, à contempler Voltaire, à lui adresser de bruyants hommages (1). »

1778. 30 mai. Le philosophe ne put résister à ses transports de joie, et peu de jours après il rendit le dernier soupir ; mais les idées qu'il avait propagées, loin de mourir avec lui, acquirent, au contraire, la sanction que donnent le temps et l'autorité de la tombe.

Ce triste spectacle d'un gouvernement faible, contraint d'obéir à une opinion publique dominante, se renouvela quand Louis XVI fut poussé contre son gré à soutenir l'indépendance américaine. Franklin, qui ne fut pas reçu à la cour, se vit entouré de plus d'éclat que les rois, et la pensée, qui se détournait d'eux, salua le physicien aux mœurs patriarcales. Le cabinet, toujours réduit à se laisser traîner à la remorque, n'osa se résoudre à l'alliance américaine ; mais déjà la Fayette proclamait la croisade au nom de la liberté, et allait répandre pour elle ce *noble sang* tant prisé ; les jeunes nobles, futures colonnes de l'aristocratie française, coururent combattre pour la destruction de ces priviléges qui existaient dans leur patrie, et puiser outre-mer les principes d'égalité, de haine contre le despotisme des rois, des ministres, des prêtres.

« Cette liberté s'offrait à nous, dit encore M. de Ségur, avec tous les attraits de la gloire ; tandis que des hommes plus mûrs et les partisans de la philosophie ne voyaient dans cette grande querelle qu'une favorable occasion pour faire adopter leurs principes, pour mettre des limites au pouvoir arbitraire et donner la liberté à la France en faisant recouvrer aux peuples des droits qu'ils croyaient imprescriptibles, nous, plus jeunes, plus légers et plus ardents, nous ne nous enrôlions sous les enseignes de la philosophie que dans l'espoir de guerroyer, de nous distinguer, d'acquérir de l'honneur et des grades ; enfin c'était comme paladins que nous nous montrions philosophes.

« Mais il arriva tout naturellement qu'en nous déclarant ainsi, par une humeur d'abord toute belliqueuse, les partisans et les champions de la liberté, nous finîmes par nous enflammer de très-bonne foi pour elle.

« Après avoir lu avidement tous les livres, tous les écrits qui se publiaient alors en faveur de nouvelles doctrines, nous devînmes les disciples zélés de ceux qui les professaient, et les adversaires des prôneurs de l'ancien temps, dont les préjugés, la

(1) *Mém.* de M. DE SÉGUR, p. 178-181.

pédanterie et les vieilles coutumes nous semblaient alors ridicules (1). »

C'est avec ces idées qu'ils revenaient d'Amérique. La Fayette, l'homme le moins résolu du monde, paraissait à la cour avec l'uniforme américain, et l'on voyait sur la plaque de son ceinturon un arbre de la liberté, qui s'élevait sur une couronne et un sceptre brisés; il disait : *Nous autres républicains... nous autres sauvages... Un roi est un instrument pour le moins inutile.*

Le contraste avec les institutions, avec les anciennes formes, n'en devenait que plus frappant. Le roi jurait encore, à son sacre, de persécuter les protestants, d'envoyer les duellistes au supplice. Pendant que les Français combattaient pour la liberté en Amérique, un édit déclara inhabile à remplir le grade de capitaine quiconque ne prouverait pas quatre degrés de noblesse, et tout roturier inhabile à remplir celui d'officier. Quand Boncerf démontra, dans les *Inconvénients des droits féodaux*, que non-seulement ils répugnaient à la raison et à la justice, mais que l'intérêt même de ceux qui en jouissaient leur conseillait de les laisser racheter, et qu'il invitait le roi à en donner l'exemple dans ses domaines, le parlement condamnait le livre au feu, et Turgot avait peine à sauver l'auteur de la prison. La philanthropie des philosophes et le hasard de quelques procès retentissants avaient mis en évidence les vices des formes judiciaires, l'horreur des cachots, l'abus des lettres de cachet ; désormais il ne se débattait plus une cause sans que ces griefs ne revinssent sur le tapis; néanmoins le parlement ne consentit pas à donner plus de garanties à l'accusé. Quand Mirabeau, qui avait été victime de l'arbitraire, publia un livre contre les lettres de cachet, en faisant une horrible peinture des prisons d'État de Vincennes, Louis XVI changea la destination de ces cachots, et, dans sa bonté, les convertit en greniers; mais le peuple, admis à les visiter, au lieu de louer la pieuse générosité du monarque, s'en fit un point de comparaison pour se figurer sous un jour plus affreux les prisons de la Bastille.

Il n'y avait donc pas de tyrannie, mais relâchement excessif. Loin de repousser les idées nouvelles, les princes appelaient au ministère les créatures de la philosophie, mais sans la force de les soutenir et de combattre les préjugés. Une fièvre d'innovation avait envahi les âmes, désireuses de mouvement, d'occu-

(1) *Mém. de M.* DE SÉGUR, t. I, p. 131.

pation, d'énergie, ambitieuses d'exercer leurs facultés, en proie à cette vague inquiétude qu'on éprouve lorsqu'on se sent mal, sans savoir comment s'y prendre pour être mieux. La philanthropie remédiait à certains maux; mais le peuple ne voulait pas de l'aumône, il réclamait la justice. Partout gagnait un besoin de démolition. Dans ses accès d'enthousiasme, éphémères mais puissants, la France proclamait des théories excessives, qui, flattant les imaginations, avaient du retentissement dans l'Europe entière.

L'Europe. En effet, ces maux et les remèdes qu'ils appelaient n'étaient pas limités à la seule France. De même que, dans le siècle précédent, Louis XIV et sa cour avaient donné des règles au monde, dans celui-ci la France et ses opinions exerçaient sur tous les pays une influence contagieuse; or, comme pour rendre plus évident l'empire de l'opinion, ce royaume avait à sa tête un monarque faible, tandis qu'autour de lui régnaient des souverains pleins d'énergie.

A la faveur d'une langue désormais universelle et d'une facilité séduisante, les idées des encyclopédistes se propageaient partout; partout on briguait leur suffrage, en reproduisant leurs opinions : l'égalité entre les hommes, la souveraineté du peuple, la négation de tout droit antérieur et supérieur aux conventions, l'inutilité des prêtres, étaient devenues des axiomes, et la bataille littéraire et philosophique préparait la bataille politique.

Rien n'y contribua autant que l'ébranlement apporté aux idées du juste par la politique de ce temps. La paix de Westphalie avait assis l'Europe sur les bases d'un droit provisoire, en vertu duquel les rois s'étaient déclarés seigneurs féodaux de leurs pays, mais sans un supérieur; ils avaient établi la légitimité comme doctrine sociale, et l'équilibre comme principe diplomatique. La politique se soutint quelque temps sur les principes traditionnels, sur les coutumes nationales, enfin sur les bases morales, lors même qu'elle eut détruit les bases religieuses. Mais, dans le dix-huitième siècle, elle devint un marché d'hommes, renia le respect des opinions, substitua l'intérêt au droit, les ambitions dynastiques au bien des peuples; elle n'eut d'autre règle que la forme matérielle, d'autre but que les agrandissements sous le prétexte d'arrondir les territoires, et, comme moyens de se les procurer, que les armes et l'argent. La suprématie appartint à celui qui avait le plus grand nombre de sujets et l'armée la plus forte.

Jamais n'apparaît une idée grande, un but élevé dans le mou-

vement politique de ce siècle; ce sont partout des alliances contractées ou rompues par le caprice de rois, de ministres ou de favoris, et des nations hostiles se liguant pour combattre leur allié naturel. Procurer quelque couronne aux fils d'une princesse intrigante devient un intérêt européen; la diplomatie tergiverse; l'égoïsme dirige les cabinets; on conclut des pactes de famille; l'esprit mercantile met un obstacle à toute vue élevée, et préfère au bien, à la tranquillité de l'Europe les avantages du commerce, d'une maison, d'un individu.

L'équilibre, ce rêve des hommes d'État du temps, aurait pu être rétabli lors de la guerre de la succession d'Espagne; mais la paix se fit tout à l'avantage des rois, comme si l'on eût transigé sur une question d'hérédité. La guerre pour la succession autrichienne mit à nu le vice de ce droit public, et les rois, ne tenant compte ni de la foi jurée, ni des conventions arrêtées avec Charles VI, se jetèrent sur son héritage comme sur un bien sans maître; on ne considéra point dans le partage le droit positif des peuples, mais les convenances des princes. Marie-Thérèse, persuadée qu'une propriété légitime lui avait été enlevée, garda rancune à la Prusse, et épia toutes les occasions de lui reprendre ce qu'elle avait cédé. Charles VI livra les Corses, après leur avoir promis une amnistie; la Prusse envahit en pleine paix la capitale de la Saxe, et l'Angleterre, avant de déclarer les hostilités, courut sus à la flotte française et ensanglanta le Canada.

Louis XV acheta la Corse; on défendit à Charles VI et à Joseph II la réouverture de l'Escaut et le commerce de l'Orient; on fit interdire aux Français le passage sur le territoire de l'Empire. Les rois s'allièrent pour intervenir dans les États d'autres princes, et pour maintenir les gouvernements imposés par eux à des nations étrangères. On tint les déclarations de guerre cachées pour surprendre en sûreté, ou les traités de paix pour achever des dévastations.

Le changement apporté dans l'organisation des armées les rendit plus coûteuses encore au peuple et destructives de toute idée de liberté. Les petits États, qui soutenaient le droit international, étant affaiblis, les grands États crurent tout pouvoir, à la seule condition de se mettre d'accord entre eux. Quatre puissances, presque égales et assez fortes pour aspirer chacune au premier rang, se proposèrent pour but suprême d'étendre le plus possible les forces matérielles de l'État, et l'armée devint la dernière raison des rois. Aucun effort ne parut trop grand pour l'entretenir. En donnant dans l'exagération, la guerre dut dé-

pendre entièrement des finances ; l'argent venait-il à manquer, elle languissait, pour se raviver dès que les coffres étaient remplis. Les petits États eux-mêmes se virent contraints à d'immenses sacrifices; de là des subsides au dehors, des extorsions à l'intérieur, et les priviléges que chaque peuple conservait avec un respect traditionnel, furent foulés aux pieds. On calcula donc le nombre des soldats, et non le courage ou la volonté, ni (ce qui échappe à la mesure) la force intellectuelle et morale. L'armée s'interposa ainsi comme une barrière entre la nation et les rois. L'armée battue, que restait-il? Les faciles conquêtes de la Révolution sont là pour le dire.

Tous les souverains ne songèrent plus qu'à consolider le pouvoir royal, considérant les États comme une ferme, les peuples comme des manœuvres. Les libertés et les franchises ayant été détruites au nom de la centralisation, il ne restait d'autre pouvoir que celui de la couronne, d'autre vertu que l'obéissance. Frédéric II considère l'État comme une machine, et réduit le bonheur de l'homme au bien-être extérieur. Louis XV, livré à des voluptés grossières, insulte à la décence et à la morale; en Angleterre, les Walpole introduisent la corruption comme moyen de gouvernement, en substituant l'avidité et l'égoïsme aux sentiments profonds et généreux de la patrie et de la croyance. *Que deviendrait l'Angleterre,* disait un ministre, *si elle devait toujours être juste avec la France?* En Portugal, on insulte au bon sens par des procès absurdes, suivis d'exécutions atroces. Joseph II attente à la nationalité de la Bavière et détruit celle de la Pologne, c'est-à-dire que les rois eux-mêmes sapent le droit de la légitimité.

Les princes d'Allemagne s'étaient ingéniés à imiter la cour de Louis XIV : partout des fêtes, des galanteries, des poëtes, des spectacles, le tout empreint de ridicule, parce que tout était d'imitation et contre nature. Ils ramenaient de leurs voyages habituels en Italie de véritables harems; ils avaient pour occupation suprême les costumes, les uniformes, les parcs, les parties de chasse. On connaît les folles dépenses de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui prodigua deux cent cinquante millions de livres pour ses maîtresses, et donna, dans le camp de Mühlberg, un dîner de trente jours, où étaient invités quarante-sept rois et princes. A ces puérilités ruineuses venaient se joindre les intrigues, les rivalités de cette féodalité énervée, et les efforts pour obtenir un titre ou une prééminence, pour monter d'un grade dans la hiérarchie. Les princes évêques offraient de plus le scandale, et chez

les ordres militaires, le vœu de chasteté n'était qu'un sacrilége de plus. Tels étaient ces petits princes, qui imitaient la France tout en la haïssant, parce qu'ils avaient eu pour instituteurs des réfugiés français.

Grâce aux philosophes, on n'en était plus à « ces temps malheureux, comme les appelle Botta, où les menaces et les promesses de la vie future réglaient la machine sociale (1). » Les traités étaient rédigés exprès en termes ambigus, et l'on affectait de traîner les négociations en longueur, pour esquiver les satisfactions demandées ou pour continuer à dévaster. Les guerres finissaient par lassitude, n'ayant commencé que dans un misérable but. L'équilibre fut calculé non sur les grandes lois de la justice, mais au poids et à la mesure des convenances et des cupidités.

Après avoir mis la morale de côté, les rois se trompèrent encore dans leurs calculs. Un petit fief de la Pologne s'augmente d'agrégations hétérogènes, qui n'avaient d'autre lien commun que l'administration : venant à se séculariser au temps de la Réforme, il prend place parmi les puissances de second ordre; bientôt il se rend, par ses forces militaires, un allié précieux pour les grands États; il devient le centre des affections nationales et protestantes de l'Allemagne; de telle sorte que, pendant la guerre de Sept ans, une moitié de l'Empire se détache de l'autre, laissant sa constitution ébranlée, quoique la politique prussienne n'ose compléter définitivement la séparation.

Un *barbare*, à qui, lors du traité de Westphalie, on avait refusé même le titre d'altesse, enlève à la Suède le territoire dont il a besoin pour se bâtir une capitale; à la Turquie, une mer pour s'en faire un port; à la Pologne, des provinces pour communiquer avec l'Europe, à laquelle bientôt il impose la loi. Une barrière restait contre lui et la Turquie, c'était la Pologne, et les puissances l'abattent. Les puissances copartageantes s'aperçurent trop tard qu'elles s'étaient préparé un danger menaçant dans le voisinage de cette Russie qui s'avançait jusqu'au cœur de l'Europe, avec ses populations sauvages sans doute, mais aussi avec des villes policées, avec des traditions et des arts. D'ailleurs l'exemple restait dans son immoralité.

Les princes, se sentant forts, firent bon marché des bases sur lesquelles reposaient leurs trônes, et de cet équilibre qu'ils avaient proclamé comme le principe suprême. L'Angleterre surpasse tous les autres États en richesse et en commerce; elle

(1) Livre XLVII.

grandit dans les tempêtes du continent, qu'elle déchaîne ou calme avec son or, et la guerre d'Amérique lui fait jeter sur la France un regard irrité. La Russie sort aussi de ses limites et désire une rupture, afin d'acquérir la Finlande et la Turquie. L'Italie est ouverte à tout venant, parce qu'elle n'a plus de volonté nationale; des deux puissances prépondérantes, le Piémont ne suffit pas pour en exclure la France, et il ne se trouve pas défendu contre l'Autriche, ce qui lui fait convoiter le Milanais et l'État de Gênes. L'Autriche ne peut arriver dans ses possessions qu'à travers le territoire vénitien ou le pays des Grisons; aussi désire-t-elle s'en emparer. Cette puissance, agrandie malgré ses pertes, a ruiné son principe conservateur pour envahir. Elle a des voisins partout, et des frontières nulle part; la Lombardie lui rend l'Italie hostile, et la Belgique lui aliène la France; elle conserve l'honneur coûteux de régir l'empire, machine rouillée, qui s'agite toujours sans être en mouvement.

L'Allemagne avait donné à ses mouvements des apparences scientifiques, assaisonnées de mystères et d'initiations. Frédéric, sceptique, railleur délétère, avait introduit l'irréligion, l'immoralité, et fait de Berlin une ville corruptrice; mais la Prusse, à sa mort, perdit sa force. Parmi les puissances d'un ordre inférieur, l'Espagne ne conserva rien d'ancien que l'inquisition: c'est une colonie française, comme le Portugal est une colonie britannique, toutes deux dans l'impuissance d'agir par elles-mêmes. Les républiques sont agitées par les partis; la Turquie et la Pologne sont en proie à l'anarchie. Il y avait donc un sentiment de malaise général, et cette inquiétude qui naît du besoin de s'organiser sans en posséder les moyens.

Quelques-uns persistaient dans l'ancien système, se cramponnant à la politique misérable de l'équilibre, bien que le monde se mût d'après des idées nouvelles. Au lieu donc de réformer, ils attendaient que le mal parvînt à son comble, et, se confiant dans l'espoir de conserver les vieux errements, ils disposaient tout selon l'état de choses actuel, au lieu de prévoir l'avenir. D'autres rois ambitionnèrent le titre de philosophes, comme jadis celui de catholiques et de très-chrétiens; ils accueillirent même les innovations, pourvu qu'elles fussent réclamées et réalisées par eux et à leur profit. Ils voulaient que tout fût sous la tutelle du gouvernement, quand déjà la nation sentait qu'elle n'était plus mineure. *Tout en faveur du peuple,* disait Frédéric II, *rien par le peuple*, et les autres de le répéter après lui. Si l'esprit se plaît à voir princes et ministres travailler à accroître la prospérité des

différents pays, leurs forces, les développements du luxe, on ne peut méconnaître aussi qu'ils avilissaient le sentiment moral en n'agissant qu'au nom et en faveur de l'absolutisme, en substituant aux anciennes habitudes morales et sociales quelque chose de mathématique et de matériel. Dans les innovations, le bien se trouva souvent détruit avec le mal. On allait dans la démolition plus loin qu'on n'en avait eu la pensée ; on appelait préjugés les choses les plus sacrées et les plus sociales, et les désordres renaissaient sans cesse sous des formes nouvelles.

Dès lors ces innovations irréfléchies ne prirent pas racine, et partout les successeurs se hâtèrent de détruire les œuvres accomplies par ceux qui les avaient précédés. Pombal avait concentré en lui toute l'activité du Portugal et réduit le peuple à n'être rien ; Marie défit ses œuvres. Joseph II mourut désolé des conséquences malheureuses de ses bouleversements, et Léopold rétablit l'ancien ordre de choses. Maurepas détruisit la réforme de Choiseul; Calonne, celle de Necker. Qu'en résulta-t-il? les peuples, ébranlés dans leurs convictions, crurent qu'il n'existait rien de stable, et qu'ils pouvaient aussi préparer ce qui leur semblait le meilleur, sauf à se tromper, comme s'étaient trompés les rois.

Dans le besoin d'organiser les finances et de garantir la tranquillité, les gouvernements se persuadèrent qu'on ne pouvait faire mieux que de réduire une grande administration à la régularité d'une machine. De là l'idée que la prospérité d'un État se fondait principalement sur les formes administratives ; tous se jetèrent donc dans des réformes, opportunes ou non, pourvu qu'elles eussent du retentissement. La rédaction des codes fut abandonnée à des légistes qui n'avaient de philosophes que le nom, manquaient de doctrines générales, et surtout du sentiment des convenances historiques. L'organisation barbare du moyen âge avait obligé les papes à devenir souverains temporels, et à avoir des intérêts différents des intérêts ecclésiastiques. Il en résulta des conflits déplorables, quand les princes excitèrent les défiances nationales contre la catholicité pontificale ; ils signalèrent les cas dont elle avait abusé, et, après avoir fait proclamer par les philosophes que les prêtres étaient les tyrans des peuples, les rois se mirent à les abattre. Frédéric II, Joseph II, Pombal, Aranda, Choiseul prétendaient au titre de libéraux, parce qu'ils étaient hostiles au clergé. Les rois voulurent montrer combien le pouvoir royal avait grandi en contrariant l'autorité pontificale et en chassant les jésuites de leurs États. Ils se virent soutenus par un élan de

royalisme ardent; n'ayant pas encore appris combien il faut se défier des flatteurs, ils se livrèrent au vent propice, déclarant « qu'il n'appartenait pas aux particuliers de juger ou d'interpréter les volontés du souverain, » et voulant qu'on crût justes « les raisons qu'ils renfermaient dans leur sein royal. »

Les corps provinciaux furent abolis en Lombardie, comme les parlements l'avaient été en France, par un coup d'État. Les vieilles puissances dédaignaient de fléchir devant l'opinion publique, cette puissance nouvelle, et un roi d'Angleterre disait : *Je donnerais pour une guinée toutes les odes de Pindare;* un roi de Savoie : *J'estime plus un tambour que tous les académiciens.* En conséquence, les gens d'esprit, irrités, se révoltèrent contre ceux qui auraient pu faire d'eux des serviteurs soumis; le clergé, mécontent, ne put imprimer le respect, et Abimelech détruisait Saül.

Ainsi, avec l'idée d'améliorations, le despotisme administratif abolissait dans l'Europe entière les libertés publiques et partielles; les assemblées d'états se réduisaient à de simples formalités, en détruisant la représentation nationale et tout frein au bon plaisir. Comment pourrait-on tenir compte des obligations, et comment les croyances n'auraient-elles pas été ébranlées quand c'était d'en haut que venaient les exemples d'immoralité? Aussi devaient-ils autoriser plus tard les violations les plus honteuses : les constitutions uniformes imposées par la république française; les assassinats de Rastadt et de Vincennes; l'insolente atteinte portée par l'Angleterre à la convention d'El-Arich; la politique violente de Napoléon (1) et les représailles de ses vainqueurs. Une fois le principe proclamé que le gouvernement pouvait faire tout ce qu'il croyait utile à la société, tout, même ce qui était injuste, la leçon ne devait pas être perdue pour la Révolution.

Pendant que les princes concentraient en eux les éléments épars du pouvoir public, ils ne s'apercevaient pas que ce pouvoir allait leur échappant. Les controverses religieuses, les révolutions, les guerres, la concurrence illimitée dans l'économie politique, les débats des chambres et des parlements, les persécutions politiques et religieuses, qui, dispersant les individus, mettent les idées en contact et font que les mêmes convictions rencontrent partout des partisans, accrurent dans toute l'Europe la puissance de l'opinion publique, et lui donnèrent de fait cet absolutisme que les rois s'arrogeaient de droit.

(1) Qu'on ouvre l'histoire de Bignon; bien qu'il défende sans cesse les procédés de la France, on verra à chaque instant les mots *violation du droit des gens* inscrits en titre ou en marge.

Des questions de droit politique furent mises sur le tapis pour les investitures de la Toscane et du duché de Parme, pour la haquenée de Naples, pour la Pologne, pour l'Amérique, pour le stathoudérat, tous cas où les cabinets se mêlaient des affaires intérieures des autres, comme si elles étaient internationales, et sans contenter les peuples à l'avantage desquels ils prétendaient travailler. Dans l'affaire d'Amérique, les rois eux-mêmes proclamèrent un libéralisme inaccoutumé et le droit d'insurrection. C'est ainsi que les peuples apprirent à se connaître eux-mêmes, et conçurent cette audace qui ne connaît pas les obstacles.

Les éléments sociaux, si séparés d'abord, tendaient à se rapprocher, à se fondre et à tourner vers la pratique toutes les découvertes de l'intelligence humaine. De là les améliorations effectuées ou projetées relativement aux prisons, aux hôpitaux, aux sourds-muets, aux classes laborieuses; la guerre à la torture, à l'inquisition; la tolérance religieuse, que le commerce avait rendue nécessaire. Ce qu'il y avait de séduisant dans cette bienveillance et cet amour universel empêchait d'apercevoir l'incohérence des principes, l'incertitude des opinions, l'impossibilité des réalisations; dans cet épicuréisme éclairé, on ne considérait de l'homme que les sens, en prenant la raison et l'âme pour instruments, et non pour fin.

Le clergé était indisposé contre les princes, qui partout restreignaient sa puissance et envahissaient ses immunités; il avait peur des gens de lettres, qui lui déclaraient la guerre; il se fiait peu aux peuples, chez qui la foi périssait; il se renfermait donc dans l'inaction, comme le naufragé qui n'ose se mouvoir, de peur de renverser l'unique planche sur laquelle il se raidit. On ne vit en effet aucune réplique puissante à l'*Encyclopédie*. Les ordres monastiques avaient une existence privilégiée, conforme à ces temps où le droit commun était inconnu. Des règles opportunes pour des temps de foi avaient cessé d'être bonnes; la valeur des terres s'était démesurément accrue; on jouissait de la sécurité sans qu'il fût besoin de se réfugier dans des asiles ecclésiastiques; la gestion économique continuée pendant plusieurs générations avait produit de grandes richesses, tandis que les vocations diminuaient ainsi que leur cause, c'est-à-dire le partage inégal des successions; aussi disait-on que les abbayes étaient une proie pour les hommes, et un tombeau pour les femmes.

Quand tout marchait cependant, quelques ordres s'obstinaient à rester dans l'immobilité. Le clergé et les moines, s'abandonnant au relâchement, comme il arrive dans les temps de calme, con-

sidéraient le culte avec indifférence, et les mystères avec cette incurie qui naît de l'apathie. Aussi les dogmes furent-ils déclarés une matière obscure et incompréhensible; les actes extérieurs, qui étaient les boulevards de la foi et en rapport avec les parties essentielles de la doctrine, passèrent pour superflus, et le champ du Christ devint industriel comme les autres. Le système de Joseph II devint possible, et l'abolition des ordres religieux fut décrétée.

Ce fut un acte despotique, une atteinte à la précieuse faculté que tout homme possède de choisir le genre de vie qu'il croit le meilleur, et de plus c'était violer les droits établis et légitimes de la propriété, puisque les moines s'étaient enrichis, soit par leur industrie personnelle, soit par des donations, afin qu'ils fissent des aumônes ou des prières; en un mot, ils avaient acquis de la même manière que tout autre individu. Le peuple aimait les moines pour leur charité et pour l'instruction qu'il en recevait. S'il entendait donner pour motif de leur spoliation qu'ils ne contribuaient pas à la prospérité publique, il s'enquérait si les riches, oisifs et débauchés, y contribuaient pour quelque chose. La manière même dont procédaient les gouvernements, empêchait de supposer chez eux cette loyauté et ce désintéressement qui obtiennent de plus grands résultats que tous les artifices. Si l'on mettait en avant, comme dans le cas des jésuites, des méfaits commis, l'opinion publique ne pouvait que déclarer faible le gouvernement auquel manquait la vigueur nécessaire pour châtier des crimes dont il accusait sourdement ceux qu'il voulait perdre.

Cette abolition fut un sacrifice que les rois firent à l'intolérance philosophique et à la jalousie cléricale; mais ils dévoilèrent ainsi la pire des faiblesses, celle de ne pas savoir protéger les faibles. L'Église, délivrée du démon de la luxure, de la simonie et enfin de celui de la dispute, se montra obsédée par un nouveau démon, celui de la peur. La haie abattue, la vigne resta exposée au vent de la colère de Dieu, qui flagella les pasteurs en changeant en bêtes féroces les brebis qu'ils avaient laissées s'égarer.

L'éducation fut ébranlée dans sa base par la suppression des ordres religieux. On proclama la supériorité des mathématiques et de la physique sur les enseignements du bien et du beau. Il sembla qu'à l'aide de ces sciences la prospérité du monde serait assurée, attendu que l'homme est corps, et que, les besoins du corps satisfaits, le reste est inutile; on trouva que les instituteurs ecclésiastiques avaient trop pensé à l'âme, cette chimère à laquelle on voulait substituer la réalité. Il est dans la destinée du monde

d'avancer toujours, et pourtant on vit surgir ces philosophes qui prétendaient détruire le christianisme, c'est-à-dire faire reculer le monde de dix-huit siècles, le ramener à Épicure, fût-ce même à Platon.

Les publicistes avaient rompu avec le moyen âge. Si leurs devanciers, au dix-huitième siècle, transigeaient entre l'idéal et le réel, les nouveaux venus s'étaient mis à construire des théories inapplicables, comme Filangieri, Watel, Delolme, ou ils remontaient, comme Mably, vers une antiquité morte, dont cependant ils rejetèrent les conditions fondamentales, telles que l'esclavage. Des tribuns, plutôt que des législateurs, font des élèves pour démolir, mais non pour édifier. Rousseau, traduisant des cas particuliers en civilisation absolue et en loi générale et nécessaire de l'état social, porte l'esprit destructeur jusqu'au sein de la famille en conduisant à l'isolement de la brute, et il fait trancher net par les passions ces difficultés où la patience de la raison est le plus nécessaire.

Tandis que ces publicistes se livraient aux abstractions, les économistes visaient à la pratique, perfectionnant l'administration, créant une science en rapport avec les besoins des sociétés et des gouvernements, mais en contradiction avec les procédés en vigueur, avec la législation commerciale, civile et criminelle. Devenus plus hardis, ils se hasardèrent à examiner l'état de la société, et, non contents de réclamer un bénéfice matériel, ils posèrent leurs opinions comme des droits irrécusables; au lieu de se borner à conseiller, ils voulurent aussi régenter les gouvernements.

On changeait donc radicalement les idées sur lesquelles la société s'était appuyée jusque alors. La souveraineté du peuple, un contrat social qui servait de base aux lois civiles, l'égalité des hommes deviennent des dogmes; en conséquence, la noblesse est chose injuste, toute religion une superstition, l'attachement aux vieilles idées un préjugé; on admire les républiques, et l'on dénigre le dévouement chevaleresque au roi, aux femmes, à la patrie. De protégées qu'elles étaient, les lettres deviennent protectrices. On cesse de se modeler sur l'exemple de la cour. Débiter trois ou quatre phrases sonores, douter de tout, et pourtant juger tout, voilà ce qu'on appelle philosopher; les mots anglais de contre-poids au pouvoir royal, responsabilité des ministres, lois consenties, puissance du peuple, résonnent tout à la fois comme des souvenirs et des nouveautés pleines d'inconnu; une guerre ouverte est déclarée à l'ordre établi, aux formes habituelles, à l'au-

torité reconnue, à tout le système politique et religieux. Le vulgaire lettré, avant de se mettre d'accord sur les principes, veut se hâter de les appliquer.

Si les affaires publiques étaient autrefois un mystère, et si Fénelon et Racine tombaient en disgrâce pour en avoir parlé, maintenant les sciences politiques s'affranchissent. Les pratiques de l'administration sont assimilées aux autres parties des connaissances humaines; la félicité publique devient pour le beau monde un sujet d'études et de discours; on dirait que les hommes, ne croyant plus à la vie future, veulent accroître les jouissances et diminuer les maux de celle-ci. Les cours mêmes semblent être devenues philosophes; Turgot et Malesherbes, élèves des encyclopédistes, sont faits ministres. En France et ailleurs, les princes donnaient des codes selon les idées des penseurs; mais la société les devançait de beaucoup, et, s'élevant au-dessus de la sphère politique, elle demandait une complète transformation.

La science et l'opinion avaient tellement grandi que, se rapprochant du trône, elles imposèrent des innovations; mais il y avait trop de désaccord entre le mouvement nouveau et les vieilles idées, les coutumes, les lois, les opinions anciennes. Les accusations principales étaient dirigées contre la noblesse, contre ses priviléges, contre son aptitude aux emplois et aux dignités. Dans la lutte entre l'ancien et le nouveau, les nobles virent qu'ils devaient défendre ce qu'ils tenaient du temps; mais suffisait-il de le défendre?

Les sociétés secrètes s'étendaient chaque jour davantage, et les illuminés institués par Weishaupt élargissaient les doctrines et les pratiques des francs-maçons : la raison est l'unique code de l'homme; les prêtres et les rois sont inutiles; la fin justifie les moyens; il faut perdre par tous les moyens possibles quiconque peut nuire à la secte; réduits à l'extrémité, *patet exitus*. On disait qu'ils avaient des chiffres pour s'entendre partout, des clefs pour ouvrir toutes les portes, qu'ils imitaient les sceaux, savaient écrire des deux mains, et connaissaient des eaux pour empoisonner ou faire avorter. Avant tout, ils cherchaient à obtenir des emplois et la confiance, afin de pouvoir travailler dans l'intérêt de leur cause. Outre Weishaupt et Knigge, dont la propagande était fort active, les illuminés comptaient dans leurs rangs les hommes les plus ardents : Semler qui, professant à Halle, introduisit le rationalisme dans la théologie, et attaquait les dogmes laissés par Luther et Calvin; à Berlin, le libraire Nicolaï avec Mendelssohn, Biester, Gedike, publiait à cet effet la bibliothèque germanique univer-

selle; Bahrdt imagina une société de l'Union germanique qui devait diriger l'opinion publique. Zimmermann, Hoffmann et tous ceux qui se montraient hostiles aux illuminés étaient combattus et dénigrés. Ils avaient des réunions littéraires, dans lesquelles le plus grand nombre ne voyait réellement que de la littérature et de la science; tandis qu'ils attaquaient les écrivains défavorables, ils recommandaient ceux qui adhéraient à leurs doctrines, et partout ils voyaient des jésuites, même dans les protestants les plus zélés.

La cour de Bavière surprit leurs papiers, les fit imprimer et les communiqua à tous les gouvernements (1); mais elle n'osa point leur infliger de sérieux châtiments. La plupart se réfugièrent auprès de quelques princes qui étaient leurs adeptes, surtout celui de Saxe-Gotha, dont Weishaupt avait obtenu une pension. Des sociétés semblables se répandaient partout; sans répéter ce que nous avons dit de la France, il s'était établi à Rome une loge d'illuminés de la Suède, d'Avignon, de Lyon, qui formait un tribunal avec droit de juger. Rey, à qui Louis XVI réservait le ministère de la police, recueillit à Naples des documents sur les francs-maçons, dont la plupart furent jetés en prison.

Éclairés par tant de doctrines et pliant sous des fardeaux toujours croissants, les peuples apprennent à connaître leurs propres intérêts; ils sentent chaque jour davantage l'injustice de laisser en dehors des charges publiques tant de personnes et tant de biens; ils voudraient détruire ces castes privilégiées sur lesquelles l'ancien édifice est appuyé; ils envient les institutions qui mettent un frein à l'augmentation arbitraire des impôts; ils éprouvent le besoin de ces formes administratives qui provoquent la manifestation de tous les besoins réels, de toutes les forces vives, et assurent l'équilibre des intérêts; en un mot, ils invoquent la liberté, comme élément et garantie de bonheur. Or, comme les gouvernements voulaient se réserver seuls tous les actes de l'autorité publique, c'étaient sur eux que retombaient tous les torts; on croyait que seuls ils retenaient l'humanité prête à se lancer dans les voies de la perfection. Il fallait donc les renverser ou les réformer.

La souveraineté du peuple n'était plus une affaire seulement de livres; les princes eux-mêmes, dans l'indépendance américaine, lui avaient donné une sanction : des troubles avaient éclaté dans quelques pays; ailleurs c'étaient des révolutions. Les mouvements de la Belgique, de la Hollande, de Liége, d'Aix-la-Chapelle, de Genève tournaient les esprits vers la démocratie. L'humanité en-

(1) *Écrits originaux de l'ordre et de la secte des illuminés*; 1786.

tière semblait aspirer à un changement social qui mît la puissance politique dans la main des nations, et réaliser ce qu'il y avait de juste et de vrai dans la philosophie du temps.

Ainsi toute l'histoire de ce siècle était un acheminement à une révolution. La secousse devait être d'autant plus forte que les constitutions avaient été dénaturées; que, sans garanties, elles dépendaient du bon plaisir des princes; qu'il n'y avait pas de peuple, sauf en Angleterre; que partout manquaient la liberté et l'ordre; que la monarchie était un mensonge, de même que la hiérarchie ecclésiastique et la féodalité, et qu'il y avait un abîme au-dessous.

La France manifestait ouvertement ce qui dans les autres pays n'était encore qu'un besoin vague. Les penseurs les plus renommés avaient cessé de vivre; mais la littérature devenait un aliment général et populaire. Les connaissances se répandent rapidement; on lit tout, comme le font les écoliers; on adopte tout sans discuter; toutes les notions se popularisent au moyen des almanachs, des théâtres, des romans. Les journaux s'embarrassent peu de discussions sérieuses; mais ils s'emploient à communiquer de proche en proche les idées qui pullulent, à les rendre rapides, à faire jouir plus tôt de leurs effets. Un voyageur à qui l'on demandait ce qu'il avait vu de nouveau à Paris, répondit : *Rien, sinon que ce qui se disait dans les salons se répète aujourd'hui dans les rues.* C'était partout un amour larmoyant d'humanité, un débordement subit de bergeries, et la société semblait vouloir se rajeunir en retombant dans l'enfance. Robespierre, Marat, Saint-Just, Couthon, Barrère débutèrent par les plus fades pastorales; mais partout se manifestait une répulsion absolue pour tout ce qui était historique et ancien, sans qu'on songeât encore à l'abattre; par mode, les écrits respiraient une tendre compassion, et l'on blasphémait la société dans le style de Tacite et de Juvénal. Toutefois, les esprits avaient la plus grande confiance en eux-mêmes et dans l'avenir, parce qu'un avenir d'inévitables bouleversements se présentait à quiconque savait voir.

Louis XV avait déjà dit : *Après nous la fin du monde; nos successeurs seront bien embarrassés.* Rousseau écrivait en 1760 : « Je crois impossible que les grandes monarchies subsistent encore longtemps. Nous approchons de la crise, du siècle de la révolution. Je fonde mon opinion sur des raisons particulières; mais il ne convient pas de tout dire, et puis tout le monde ne le voit que trop. » Voltaire disait aussi au marquis de Chauvelin, dans une lettre du 2 avril 1762 : « Tout ce que je vois jette les semences

d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue qu'à la première occasion il y aura une explosion, et alors ce sera un beau gâchis. Heureux les jeunes gens ! que de choses ils verront ! »

Louis XVI, homme de bien, se défiant de lui-même, s'en rapportant souvent à des gens qui avaient bien moins de capacité que lui et surtout beaucoup moins de probité, restait seul pour résister à tant d'attaques. Un tyran ou bien un grand homme aurait peut-être sauvé le France, soit en foulant aux pieds le peuple dégradé, soit en se faisant l'arbitre et le modérateur des réformes nécessaires. Louis, avec trop de vertu et de faibles talents, ne sait marcher qu'à tâtons ; contraint de changer de ministres à chaque instant, c'est-à-dire de système, si les mauvais lui nuisent, les bons ne lui sont d'aucune utilité. La nation, en voyant ces ministres essayer de tant de systèmes, s'habitue à l'idée d'un mieux possible ; les hommes d'État se persuadent que les bonnes intentions ne suffisent pas pour former un peuple, mais qu'il faut des garanties. Une cour imprévoyante avait succédé à la cour corrompue de Louis XV ; incapable de mettre le roi à la tête du mouvement, elle voulut qu'il l'arrêtât, mais sans lui inspirer l'énergie nécessaire. On vit donc dans le gouvernement ce mélange d'injustices et de faiblesses qui irrite la résistance sans la dompter, la rend même populaire, et lui donne l'espérance de réussir. Ballotté entre ses ministre, Louis XVI louvoya au hasard, et n'inspira d'intérêt qu'au moment où il cessa d'agir pour commencer à souffrir.

La guerre d'Amérique remplit le pays d'idées d'insurrection et de liberté ; elle introduisit dans l'armée, qu'une longue paix avait ramenée aux habitudes sociales, les idées de la nation, et les vertus civiques se joignirent alors aux qualités militaires. Les finances se trouvaient dans le plus grand délabrement. Appelé à les rétablir, un ministre qui savait conquérir la popularité, Necker, n'osa découvrir des plaies qui appelaient un prompt remède ; il n'osa pas réclamer du roi les réformes suffisantes ; obéissant aux habitudes de sa profession comme aux penchants de son caractère, il édifia les finances sur le crédit, et le crédit sur la confiance inspirée par le ministre. Peut-être espérait-il un temps d'arrêt, pendant lequel il pourrait arriver à quelque chose de mieux ; mais il ne l'eut pas, et, de même qu'un malade impatient de guérir s'abandonne à un charlatan, la cour s'en remit aux conseils de Calonne.

Prodigue par nature, par système, par complaisance, Calonne

ressemblait à ces négociants qui déploient un luxe éblouissant à la veille d'une banqueroute; il semblait qu'il voulût enivrer la nation par une prospérité fictive, afin de maîtriser les esprits quand viendrait l'heure des propositions hardies à l'aide desquelles il croyait remettre les finances à flot. Il jette le roi dans une révolution qui devait changer la face de l'administration du royaume, en l'amenant à convoquer *l'assemblée des notables*, comme on appelait la réunion des personnes les plus éminentes dans les diverses conditions, à qui l'on notifiait les mesures imaginées pour le bien public. Cette assemblée différait des états généraux en ce que les membres étaient désignés par le roi; d'autre part, quoique représentant les trois ordres, elle n'avait pas le droit d'accorder, mais celui de conseiller simplement. Les représentants du tiers état, d'ailleurs en très-petit nombre, étaient tous nobles; pouvait-on les croire disposés à restreindre les priviléges de leur classe? Les notables avaient été convoqués par Henri IV, puis par Richelieu; mais ce n'étaient plus les temps du premier, et Calonne ne valait pas le second.

Assemblée des notables.

A la séance d'ouverture de l'assemblée, qui eut lieu à Versailles (22 février 1787), le ministre prononça ces paroles au nom de la couronne : « On a dit jusqu'à présent : *Si veut le roi, si veut la loi;* on dit aujourd'hui : *Si veut le bien public, si veut le roi.* » Cette assemblée pouvait beaucoup en secondant les réformes que Louis XVI acceptait, et en coupant court aux désordres financiers; mais elle nuisit au contraire en donnant la conviction que les classes privilégiées avaient en haine l'égalité. Au scandale général, la dette se trouva énorme, et le compte rendu parut mensonger; le roi avait donc été trompé ou par Necker ou par Calonne. Ce ministre, obligé de restreindre ses plans, ne proposa que la taxe du papier timbré et une *subvention territoriale*, impôt direct substitué à d'autres, qui devait être payé en nature et sans privilége ni exemption.

Ces mesures soulevèrent une opposition acharnée que leur suscita un personnage puissant.

La maison d'Orléans grandissait en face de la couronne, et le Palais-Royal, autour duquel se pressait la classe bourgeoise, portait ombrage au château de Versailles. C'était la bourgeoisie qui avait soutenu le régent, et maintenant elle favorisait Louis-Philippe-Joseph, son arrière-petit-fils, qui avait rapporté d'Angleterre quelques idées politiques et encore plus de vices; il était irrité contre la cour et plus particulièrement contre Marie-Antoinette. Comme son aïeul, ce prince se lança dans les spéculations, chan-

geant en bazar le jardin de son palais, qu'il fit entourer de galeries avec des boutiques, afin d'avoir, disait-on, tous les vices pour locataires.

Bravant les railleries des Parisiens, il s'en dédommageait par la critique de tous les actes de la reine, qu'il rendait odieuse, comme il rendait le roi ridicule. Dans l'opposition qu'il faisait au gouvernement, c'étaient de nouveaux plaisirs qu'il cherchait; car il aimait la politique comme un amusement, et il ne l'aurait pas affrontée comme un péril. Il s'attirait de la sorte cette popularité qui devait le conduire à l'échafaud, et valoir plus tard le trône à son fils.

L'Angleterre, dont il avait pris les usages, exploitait son mauvais vouloir comme un principe de trouble pour la France, lui laissant peut-être entrevoir un diadème au fond de tant de changements si mal calculés; ses partisans affichaient de vive voix et par écrit un ardent patriotisme et la désapprobation constante des actes de la royauté. Il se fit élire grand maître des francs-maçons, afin de se procurer un nouveau moyen d'influence.

Il était appuyé par La Fayette, qui avait rapporté d'Amérique la réputation de héros libéral, tout en conservant les airs et les manières aristocratiques. Américain à Versailles, il proclamait, lui marquis, les droits de l'homme, et conservait au milieu des intrigues de la corruption cette candeur qu'on n'a qu'une fois. Le peuple, qui voyait en lui le représentant de la liberté et des idées nouvelles, prit parti dans les débats de l'assemblée des notables, sifflant les membres favorables au cabinet, applaudissant les opposants. Contraint de se prononcer entre l'assemblée et le ministre, le roi congédia ce dernier. Les séances continuèrent sans amener rien d'important, et se terminèrent à l'amiable, c'est-à-dire sans résultat; mais le peuple avait pris goût à ces discussions, et n'en désirait que plus une représentation véritable.

L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, que le roi haïssait parce qu'il passait pour athée, fut par l'influence de la reine appelé à présider le conseil des finances. Au lieu de porter au parlement toutes les décisions des notables pour les faire enregistrer à la fois, il les présenta l'une après l'autre. Le parlement se déclara incompétent pour engistrer de nouveaux impôts, et prétendit qu'il était nécessaire d'en référer aux états généraux. Puis, lorsqu'on recourut au lit de justice (1), il déclara nul tout

(1) Louis XVI l'ouvrit par ces paroles : *Messieurs, il n'appartient point à mon parlement de douter de mon pouvoir ni de celui que je lui ai confié.*

ce qui avait été fait dans l'assemblée. Louis XVI exila le parlement à Troyes; excité sous main par le duc d'Orléans, soutenu par l'opinion publique et la nombreuse jeunesse de la basoche et du barreau, ce corps accusa le roi de despotisme, examina les droits de la couronne, sema parmi le peuple des idées de résistance; et le peuple l'applaudit comme son égide contre le despotisme, comme un pouvoir réformateur, tandis que ce corps s'opposait à toute réforme. Au bout de deux mois, on en vint à une capitulation honteuse pour les deux partis; car le roi renonça à demander l'impôt, et le parlement prolongea la perception du vingtième.

L'archevêque de Toulouse aurait pu détourner l'attention et occuper ailleurs l'ardeur des esprits en favorisant les patriotes hollandais; cette mesure, outre qu'elle était conforme non-seulement aux idées qu'il avait comme chef de l'opposition, mais encore à celles du peuple et des gens éclairés, pouvait restituer à la France l'influence politique qu'elle avait perdue. Il aurait été appuyé par l'Espagne, l'Autriche et la Russie, qui avaient agité la question d'une quadruple alliance, alors si nécessaire pour fortifier la France.

Il n'osa recourir à ce remède héroïque, et la mauvaise réussite des affaires de Hollande fit perdre à la France la considération que lui avaient value, au commencement du règne de Louis XVI, ses succès militaires et diplomatiques. L'orgueil national fut en outre blessé des cris de joie qu'en poussèrent ses ennemis. On avait bien triomphé de l'Angleterre dans la guerre d'Amérique; mais on n'en faisait guère un mérite au cabinet, car on savait qu'il avait été poussé malgré lui à jouer le rôle de libérateur.

Tous voyaient que la France courait à sa perte par les fautes continuelles et progressives du ministre incapable, par les intrigues de la cour, par les faiblesses du roi. Louis XVI annonça en séance royale l'intention de convoquer les états généraux, et présenta à l'enregistrement deux édits, dont l'un créait un emprunt de 429 millions à réaliser en quatre années, et dont l'autre rendait les droits civils aux protestants (1), malgré l'opposition des notables. Le parlement les enregistra; mais il se rétracta ensuite quand le duc d'Orléans eut protesté. Le roi exila le prince, que la persécution rendit plus populaire, et que l'on considéra comme « une illustre victime du pouvoir arbitraire; » mais, habitué aux plaisirs et incapable de soutenir un rôle, il négocia son rappel,

(1) Sauf l'admission aux charges judiciaires et l'enseignement public.

qu'il obtint, et fit au roi de basses protestations. Reçu à la cour, il fut accueilli par des insultes, au point qu'on cracha sur lui, insultes non commandées par le roi, mais qui restèrent impunies; pour se venger, il se réfugia dans les bas-fonds de la démocratie, qu'il suivit aveuglément jusqu'à l'échafaud du roi, jusqu'au jour même où sa tête tomba sous la hache du bourreau.

Ce Louis, qui n'avait pas su profiter du coup d'État de son prédécesseur, s'apprêta à en frapper un nouveau. Ce coup d'État consistait à réduire les membres du parlement à soixante-seize, distribués en six bailliages qui seraient devenus cours d'appel, et à créer une cour plénière composée de l'élite du pays, à laquelle auraient été portés pour l'enregistrement les actes de l'autorité royale. L'ordonnance n'était pas encore promulguée que déjà on en publiait une copie. On vit alors pleuvoir les protestations; le roi fit arrêter en plein parlement les divulgateurs de la mesure, et ordonna en lit de justice l'enregistrement des édits.

Il décréta ainsi le despotisme, mais sans s'être assuré des moyens de le soutenir. La noblesse se mit du côté de la résistance. Le parlement opposa à l'arbitraire royal une déclaration des formes constitutives de la monarchie : « La France est une monarchie gouvernée par le roi, conformément aux lois; elles établissent : 1° le droit au trône de la maison régnante, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; 2° le droit de la nation de consentir librement les subsides par l'organe des états généraux; 3° les coutumes et les capitulations des provinces; 4° l'inamovibilité des magistrats; 5° le droit des cours de vérifier, dans chaque province, les volontés du roi et d'en ordonner l'enregistrement, seulement en tant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province et aux lois fondamentales de l'État; 6° le droit de tout citoyen de n'être traduit que devant ses juges naturels; 7° enfin le droit, qui est la garantie des autres, de n'être arrêté que pour être remis immédiatement aux juges compétents. »

C'était avertir la nation de ses droits, et la cour avait excité une résistance qu'il fallait ou ne pas provoquer ou abattre. Le conseiller d'Éprémesnil fut arrêté dans une séance solennelle, et devint le héros du moment. Plusieurs magistrats refusèrent d'entrer dans les bailliages appelés à remplacer les parlements déclarés vacants. Des manifestations bruyantes, des scènes de violence éclatèrent sur plusieurs endroits; des clubs se formèrent à Paris, et partout ce furent des réunions où l'on s'entretenait des abus à détruire, des réformes à introduire, de la constitution à fonder. Le gouvernement ordonna des arrestations, qui ne chan-

gèrent pas l'état des choses. Les soldats envoyés pour calmer les esprits avec des baïonnettes rencontrèrent de la résistance, surtout en Bretagne et dans le Dauphiné. Louis XVI, qui s'amusait à chasser et ne prévoyait pas qu'il existât des volontés plus fermes que la sienne, fut contraint de retirer les deux édits; puis, il convoqua les états généraux pour le commencement de mai 1789, en invitant tous les ordres à lui adresser leurs avis sur la meilleure manière de les composer.

L'archevêque de Toulouse, en butte à toutes les haines, à tous les soupçons du peuple, résigna alors le portefeuille, et Necker fut supplié de le reprendre.

Son ouvrage *De l'administration des finances* (1784) avait été prohibé; il s'était répandu en conséquence, et les doctrines qu'il contenait avaient été approuvées sans examen. Il revint donc en triomphe, et son premier soin fut de faire casser par le roi toutes les mesures prises ou proposées. Une joie tumultueuse éclata quand on vit le ministre déposé et le parlement rétabli, et tout respect cessa pour un pouvoir sans volonté. Des attrou-
1787. 29 août. pements de gens affamés, de vagabonds, de contrebandiers se formèrent dans Paris; ils vociféraient contre le roi, maudissant Marie-Antoinette et son archevêque. Les sentinelles furent insultées. La police, par un mélange de philanthropie et de mépris pour le peuple, qu'elle ne croyait pas capable de mouvements sérieux, voulant n'employer la force qu'avec ménagement, agit avec cette hésitation qui aggrave le mal; plusieurs personnes furent tuées. Le duc d'Orléans se mêla à cette tourbe déguenillée en affectant la popularité.

Le parlement, s'apercevant qu'il aurait dans la classe moyenne, non pas des auxiliaires, mais des maîtres, refusa d'enregistrer la convocation des états généraux, s'ils ne l'étaient dans les formes de 1614, c'est-à-dire avec le droit pour chaque ordre de délibérer séparément, et d'opposer son vote à ce qui serait proposé par les deux autres. Cela équivalait à garantir les priviléges, à les accroître même, grâce à l'appui qu'ils offriraient au roi; alors le peuple, les philosophes, les magistrats devinrent hostiles à ce corps, et la guerre fut déclarée plus hardiment aux priviléges; partout on entendait parler de la nation, des droits du tiers état, de la tyrannie d'une noblesse nourrie des sueurs du peuple. Des nobles de bonne foi firent cause commune avec le tiers, d'autres de mauvaise foi agirent de même pour s'élever. Leur chef était le duc d'Orléans; ils avaient pour soutiens tous ces gentilshommes revenus d'Amérique, les gens de lettres, les curés de campagne,

et Necker lui-même, qui, né roturier, ne pouvait se porter du côté de la noblesse.

Alors ce fut un concert universel de plaintes : ce fut à qui répéterait que tout était constitué pour l'avantage de quelques-uns et l'oppression du plus grand nombre ; que les lettres de cachet étaient un glaive incessamment suspendu sur les têtes ; que la censure enchaînait la pensée ; que la justice, rendue dans les provinces par les seigneurs féodaux, dans les juridictions royales par des magistrats qui avaient acheté leurs charges ou en avaient hérité, était lente, coûteuse, arbitraire, impitoyable. Quant aux dignités civiles, ecclésiastiques et militaires, elles étaient réservées, disait-on, à certaines classes, ou plutôt à un petit nombre de favoris ; c'était aux nobles que revenaient les grâces, qui se convertissaient ensuite en patrimoine par voie de survivance. Les priviléges entravaient l'industrie, rendaient l'impôt onéreux et inégal ; les deux tiers des terres appartenaient à la noblesse et au clergé, avec exemptions et immunités ; toutes les charges pesaient sur l'autre tiers, outre les différents droits féodaux, servitude des chasses, dîmes du clergé et corvées. Si le seigneur se trouvait en retard pour l'impôt ou les dons gratuits, il était protégé par ses priviléges ; de là nécessité de déployer plus d'exigence et de rigueur avec les plébéiens, livrés au bon plaisir des exacteurs et des gens de finances. C'était la classe ouvrière par ses sueurs, les commerçants par leur industrie, et les gens de lettres par leurs lumières qui faisaient la prospérité du pays ; et cependant de quelle considération jouissaient-ils ?

Ces idées circulaient ouvertement dans les livres. Le comte d'Entraigues prêcha la république dans le *Sinon, non,* et déclara que les rois et la noblesse héréditaire étaient le pire fléau de Dieu. Sieyes, révolutionnaire habile, publia sa célèbre brochure : *Qu'est-ce que le tiers état ?* dans laquelle il signalait l'une des causes principales de la révolution, en disant : « Les emplois lucratifs et honorifiques sont occupés par des membres de l'ordre privilégié. Lui en ferons-nous un mérite ? oui, si le tiers état avait refusé ou n'était pas en état d'exercer ces fonctions ; mais il en est tout autrement. Cependant cet ordre a été frappé d'interdit ; on lui dit : *Quels que soient tes services, quels que soient tes talents, tu iras jusque-là, et pas au delà ; il n'est pas bon que tu sois honoré.* Les rares exceptions ne sont qu'une raillerie, et le langage usité en de telles occasions est une insulte de plus. » La conclusion était : « Qu'a été le tiers état jusqu'à ce jour ? rien. Que veut-il être ? quelque chose. Que doit-il être ? tout. » Et lorsque Sieyes s'exprimait

ainsi, les deux tiers du sol étaient la propriété de la noblesse et du clergé. Dans l'application, il se laissait entraîner à des utopies; mais Mirabeau, Talleyrand et lui sentaient qu'il n'était possible de réaliser ce qu'il avait indiqué que par une révolution (1). La Fayette, entendant dire que le duc d'Harcourt, gouverneur du Dauphin, lui enseignait l'histoire de France : *Il ferait bien*, reprit-il, *de la commencer à* 1787.

1788. 21 juillet. La réunion des trois ordres à Vizille, en Dauphiné, fut le véritable prologue de la révolution; car le secrétaire Mounier y fit adopter les trois grands principes de la rénovation politique : savoir, que les députés du tiers état seraient en nombre égal à celui des deux ordres réunis, que les trois ordres délibéreraient en commun, et que l'on voterait par tête.

Necker, enorgueilli de son triomphe populaire, enivré par les applaudissements de sa coterie, déparait par un faste de vertu des vertus réelles (2), et croyait pouvoir guérir la gangrène avec du miel; mais il ne trouva pas 100,000 livres dans le trésor quand il fallait plusieurs millions chaque semaine pour les dépenses urgentes : puis, une disette étant survenue, on eut besoin de 70 millions pour y faire face. Il lutta une année contre toutes les difficultés, en redoublant d'efforts, sans recourir, comme la première fois, au charlatanisme; néanmoins, il ne put venir à bout de remédier aux désordres de la situation.

Financier seulement, il ne songeait pas à des réformes politi-

(1) « Si l'on soutient d'un côté que la nation n'est pas faite pour son chef, quelle folie, de l'autre côté, de vouloir, qu'elle soit faite pour quelques-uns de ses membres!... Toutes ces familles qui conservent la folle prétention de sortir de la race des conquérants et d'avoir hérité de leurs droits, pourquoi le peuple ne les renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie?... N'est-ce pas une véritable aristocratie, là où les états généraux ne sont qu'une assemblée clérico-nobiliaire judiciaire? *Qu'est-ce que le tiers état?* »

(2) « Obstiné dans certains principes de morale très-justes en eux-mêmes (*in Platonis republica*), qu'il avait continuellement à la bouche, il en faisait sans cesse l'application pratique (*in Romuli fæce*), application qui se trouvait trop souvent en sens inverse de ce qu'aurait réclamé l'état des choses jugé au vrai. Ainsi il disait un jour à Mirabeau : *Vous avez tant d'esprit que tôt ou tard vous reconnaîtrez que la morale est dans la nature des choses.* Le caustique Mirabeau dut rire dans sa barbe à cette grave apostrophe, sur laquelle il se sera bien gardé d'élever le moindre doute. Puis il y avait du vague dans ses idées, de l'exagération romanesque dans sa sensibilité, de l'illuminisme dans son âme et dans ses opinions. » BAILLEUL, *Examen critique de l'ouvrage posthume de madame de Staël*, t. II, p. 19.

Tout le monde sait que cette dame fut un ardent panégyriste de son père, dont quelques défauts lui étaient échus en héritage, et qu'elle le représente comme un héros quand il triomphe, comme un martyr quand il succombe

ques; il considérait le déficit comme un mal, et non comme un symptôme, et il ne voulait que combler le vide du trésor. Il est certain que la France entière eût pu faire face à tous ces besoins financiers; mais le peuple seul, déjà chargé au delà de ses moyens, ne le pouvait pas, et toute augmentation d'impôts, répartis comme ils l'étaient, l'aurait accablé. Les remèdes tentés jusque-là ne suffisaient donc plus; il fallait un changement total du système financier, qui fît partager aux riches le fardeau des impôts, et cela ne pouvait être exécuté que par l'autorité extraordinaire des états généraux.

Comme leur convocation ne dépendait plus de Necker, il aurait dû prendre ses mesures pour que les députés arrivassent à l'assemblée non la tête échauffée ou remplie de connaissances incertaines, mais disposés à réaliser les réformes réclamées par le plus grand nombre. Si un ministre fort, après avoir communiqué au roi son énergie et s'être concilié la reine, avait mis à profit les circonstances et dompté les privilégiés; si, allant au-devant des demandes de la nation, il eût donné un large statut et satisfait au besoin que cette nation manifestait d'intervenir dans le gouvernement, en l'appelant à discuter ses intérêts dans un régime bien constitué, la France se serait arrêtée peut-être sur cette pente glissante. Mais il aurait fallu pour cela des connaissances profondes, surtout une volonté mâle, et n'avoir peur ni de la cour, ni de la noblesse, ni des gens de lettres. Ce n'est pas ce qu'on pouvait attendre de ce demi-philosophe, financier pratique, étranger à la politique, qui portait ombrage à la cour et s'attirait les applaudissements du peuple, non parce qu'il lui faisait des concessions, mais parce que les sentiments tant soit peu populaires dans un agent du pouvoir lui semblaient une merveille.

A la suggestion de Necker, le roi convoqua de nouveau les notables; dans cette assemblée, on n'entendit que des discours 1788.
vagues, où se trahissait le manque réciproque de confiance. On de- 6 novembre.
manda que les anciennes formes aristocratiques fussent conservées; mais les novateurs l'emportèrent. Il fut décidé que les députés du tiers état seraient en nombre égal à ceux des deux autres ordres réunis; on ajouta cependant qu'on voterait par ordre, décisions qui se contrariaient et indiquaient une transaction qui devait être suivie du triomphe du tiers état.

Alors la France entière se remua pour l'élection de ces mandataires qui devaient renouveler la face du pays. Quoique l'horizon fût chargé de nuages, une confiance générale s'empara des esprits. Tous voyaient les vices du passé, et tous croyaient facile de

les corriger. Le clergé se plaignait de l'incrédulité croissante ; il faisait droit pourtant à plusieurs griefs des philosophes, proclamait la tolérance, et se disposait à supporter sa part des charges publiques. Il en était de même des nobles, qui espéraient compenser la perte de leurs priviléges par le partage du pouvoir politique, comme en Angleterre. Le tiers état osait beaucoup, parce qu'il se sentait soutenu par le vœu public; mais enfin il se réduisait à demander l'égalité devant la loi.

Tous confessaient les vices de l'arbitraire ; Malesherbes avait dit : *Nous demandons un roi législateur;* Dupont de Nemours : *La cause du mal, sire, est que votre nation n'a pas de constitution.* Or, ce roi n'était-il pas le meilleur homme de France, son vœu n'était-il pas de réformer l'État et de rendre ses sujets heureux?

On espérait donc une constitution, et c'était à qui en tracerait l'esquisse, avec les idées de toutes sortes que le siècle avait fait germer. Les uns adoptaient les limites et les contre-poids indiqués par Montesquieu; d'autres rêvaient, avec Rousseau, l'égalité primitive; ceux-ci voulaient, avec Mably, revenir aux temps de Sparte; ceux-là ne voyaient, avec La Fayette, rien de bien qu'aux États-Unis d'Amérique. Mais la pensée commune était d'abolir les priviléges, d'alléger les charges du peuple, de réaliser les vagues idées de justice et de bonheur. Une douzaine d'axiomes sur ces divers points, plus puissants que la sagesse des siècles, circulaient dans toutes les bouches, et le ton résolu dont ils étaient prononcés couvrait ce que les connaissances avaient de superficiel. Dans son écrit sur la *Députation* aux états généraux, Rœderer disait : « Depuis quarante ans, cent mille Français s'entretiennent avec Locke, Rousseau et Montesquieu ; chaque jour, ils reçoivent d'eux de grandes leçons sur les droits et les devoirs des hommes d'État : le moment de les mettre en pratique est arrivé. »

Mais qui pouvait redouter un conflit? Le roi était bon et conciliant ; les ministres s'inclinaient devant l'opinion ; le parlement avait convoqué lui-même les états. Si les vieillards de la noblesse et du clergé se cramponnaient aux honneurs, aux titres, aux priviléges, la jeunesse, fière de porter sur sa poitrine la décoration de Cincinnatus, se riait de leur entêtement. D'un autre côté, les grands chocs naissent de convictions profondes, tandis qu'on se laissait généralement aller à un scepticisme tolérant. En d'autres temps le sang coula, il est vrai ; mais d'où cela provint-il? de ce que les définitions n'étaient pas justes, tandis que désormais la logique de Condillac suffirait pour venir à bout de toutes les pas-

sions. Il est vrai que les écrivains faisaient la guerre à l'autorité; mais les grands bouleversements ne viennent que des basses classes; or, il n'y avait pas un philosophe qui eût songé à elles. Le peuple ne lisait pas, et les théories proclamées n'étaient pas à son usage. Toutes ces théories d'ailleurs s'accordaient à ne pas vouloir une révolution violente, mais un progrès pacifique; ceux qui déclamaient le faisaient par exercice de style, satisfaits s'ils s'entendaient applaudir, ou s'ils pouvaient s'attirer l'honneur d'une persécution.

Ainsi la plus heureuse et la plus tranquille des révolutions allait éclore des méditations des philosophes et des vœux des philanthropes. Les doctrines répandues dans les hautes classes descendraient dans les rangs inférieurs; on ferait un catéchisme moral, populaire, et cela en quelques pages. Le gothique castel de la féodalité serait remplacé par un élégant édifice dans le style grec; on aurait une religion dégagée de superstitions, et le bonheur public se fonderait sur la connaissance générale des droits de l'homme.

Les élections se firent, et le parti populaire l'emporta, soit parce que la noblesse bretonne refusa d'envoyer ses députés, blessée de voir qu'on ne respectait pas les priviléges et qu'on eût décrété le doublement du tiers état, soit parce que les nobles rendirent un hommage désintéressé aux vertus et au savoir de plusieurs membres de la bourgeoisie. Les curés eux-mêmes furent nommés en plus grand nombre que les évêques et les gros bénéficiers. En Provence, le comte de Mirabeau se présenta comme candidat; repoussé par les nobles, comme déshonoré par sa conduite, il fut élu d'acclamation par le tiers état, dont il devint l'idole : homme étonnant pour tenir les masses en mouvement, les arrêter dans leurs excès, pour obtenir par son autorité l'obéissance qui était refusée aux magistrats.

Que ne devait-on pas espérer d'élections aussi désintéressées et des mandats donnés aux élus? mais en regardant au fond des choses, on reconnaissait combien les maux étaient enracinés et les remèdes difficiles au milieu de tant de dissentiments entre l'autorité royale, les maximes parlementaires et cette opinion publique si mobile; il fallait bien reconnaître que ce n'est pas une tâche sans danger, ni d'une exécution peu laborieuse que de changer toutes les habitudes d'un peuple.

De toute manière, il était manifeste que, si les discussions venaient à se prolonger, et avec elles l'inquiétude et la paralysie du pouvoir, le peuple interviendrait pour décider, et resterait aus-

sitôt le maître des événements; il importait donc que le roi prît les devants. Malouet, député de l'Auvergne, le sentit, et il dit à Necker : « N'attendez pas que les états généraux demandent ou « qu'ils commandent; hâtez-vous d'offrir tout ce que les bons « esprits peuvent désirer raisonnablement. N'entreprenez pas de « défendre ce que l'expérience et la raison publique démontrent « abusif ou vermoulu; n'exposez pas au hasard d'une délibéra- « tion tumultueuse les bases et les forces essentielles de l'auto- « rité royale; donnez large carrière aux besoins et aux vœux « publics, et préparez-vous à repousser, même par la force, ce « que la violence ou l'extravagance des systèmes ne pourrait « exiger sans jeter le pays dans l'anarchie; proposez ce qui est « juste et utile. Mais si le roi hésite, si le clergé et la noblesse « résistent, tout est perdu. »

On était loin d'entendre ainsi les choses à la cour. Les assemblées se conduisent avec un fil, y disait-on; quoi de plus facile, dans des réunions où l'on ne suit pas un plan arrêté, que de susciter des dissensions entre des ordres qui déjà se regardent de travers? Alors le roi dirait : *Ou mettez-vous d'accord, ou allez-vous-en*, et, après avoir montré l'inutilité de l'assemblée, il la dissoudrait, puis redeviendrait roi absolu comme devant; mais ce serait pour répandre avec une activité, un amour tout paternel, sur une nation toujours éprise de ses rois, des bienfaits en harmonie avec les progrès du siècle.

Voilà les songes dont se berçait encore cette cour frivole au moment d'un si terrible réveil!

Ce fut sous l'influence de ces idées que les états généraux s'ouvrirent, le 5 mai 1789; ils ne firent que décréter une révolution déjà accomplie. Dès ce moment, commence une histoire affligeante et magnifique, que nous retracerons, le mieux que nous pourrons, dans notre dernier livre, et cela sans jamais nous départir de cette sincérité qui nous coûte bien des amertumes, mais pas un repentir.

FIN DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DIX-SEPTIÈME VOLUME.

LIVRE XVII.

DIX-SEPTIÈME ÉPOQUE.

Pages.

Chapitre Ier. — Conséquences de la paix d'Utrecht. — Philippe V....... 1
Le cardinal Albéroni.... 8
Traité de Westminster.... 11
Triple alliance.... *ib.*
Chapitre II. — La France. — La Régence.... 16
Le régent.... 18
Système de Law.... 21
Peste de Marseille.... 28
Chapitre III. — L'Empire. — Charles VI.... 32
Chapitre IV. — Prusse. — Guerre de la succession d'Autriche. — Paix d'Aix-la-Chapelle.... 37
Marie-Thérèse.... *ib.*
Prétendants.... *ib.*
Prusse.... 38
Frédéric-Guillaume. 1604.... 39
Frédéric Ier.... 42
Frédéric II.... 46
Trenck.... 49
Paix d'Aix-la-Chapelle.... 53
Chapitre V. — Frédéric II. Guerre de Sept ans.... 54
Pacte de famille.... 69
Paix de Paris.... 70
Paix de Hubertsbourg.... 71
Chapitre VI. — Intérieur de la France. — La Corse. — Louis XV....... 75
Le roi Théodore.... 78
Parlement Maupeou.... 92
Chapitre VII. — Mœurs.... 93
Franc-maçonnerie.... 101
Chapitre VIII. — Littérature philosophique.... 104
Philosophisme en Angleterre.... 109
Montesquieu. 1680.... 112
Voltaire.... 116
Histoire.... 122
Rollin.... 125
Raynal.... 128
Maupertuis.... 131

Pages.
Condillac........ 134
Helvétius........ 139
Diderot........ 141
D'Alembert........ 142
L'Encyclopédie........ 143
J.-J. Rousseau........ 153
Bernardin de Saint-Pierre........ 160
Condorcet........ 161
Éloquence........ 164
Critique........ 165
Théâtre........ 168
CHAPITRE IX. — Sciences sociales. — Philanthropie. — Améliorations........ 171
Burlamachi........ ib.
Watel........ 172
Bentham........ 177
Kant........ 178
Quesnay........ 179
Smith........ 182
Parmentier........ 189
Inoculation........ 191
Jenner........ 194
Sourds-muets........ ib.
L'abbé de l'Épée........ ib.
Prisons........ 195
Agriculture........ 198
Arkwright........ ib.
CHAPITRE X. — Abolition de la Compagnie de Jésus........ 200
CHAPITRE XI. — Turquie et Perse........ 224
Abbas II........ 225
Soliman........ ib.
Hussein........ 226
Mahmoud Ier........ 230
Abbas III........ 231
Paix d'Erzeroum........ ib.
Nadir-Schah........ ib.
Aga-Mohammed-Kan........ 235
Othman III........ 239
CHAPITRE XII. — Russie........ ib.
Catherine Ire........ ib.
Pierre II........ 240
Anne........ ib.
Ivan VI........ 241
Élisabeth........ 242
Cosaques........ 243
Pierre III........ 246
Catherine II........ 248
CHAPITRE XIII. — Pologne........ 250
Auguste III........ 253
Stanislas Poniatowski........ 255
Kosciusko........ 267
CHAPITRE XIV. — Turquie. — Catherine II. — Moustapha III. 1757........ 271

Pages.
Wahabites. — Monténégrins 272
Grecs 273
Paix de Kainardji 276
Abdoul-Hamid 277
Souvarow 282
Sélim III .... *ib.*
CHAPITRE XV. — Suède 290
Maison de Holstein 292
Gustave III 293
Paix de Varela 296
CHAPITRE XVI. — Danemark 297
Christian VI 298
Frédéric V .... *ib.*
Christian VII 300
CHAPITRE XVII. — Grande-Bretagne. Les George 302
George Ier 303
Bill d'Ingrafting 307
George II .... *ib.*
Pitt 312
George III 313
Ch.-J. Fox 315
Burke 316
CHAPITRE XVIII. — Colonies anglo-américaines 317
Virginie .... *ib.*
Maryland 319
Nouvelle-Angleterre .... *ib.*
Massachusets .... *ib.*
Rhode-Island. — Connecticut 320
Acte de navigation 321
Caroline .... *ib.*
W. Penn 322
Géorgie 323
Franklin 331
Déclaration des droits 334
Déclarations d'indépendance 340
Paix de Paris 349
Constitution 354
CHAPITRE XIX. — L'Inde 359
Le Grand Mogol 363
Aurengzeb 364
Nanékisme 365
Dupleix 368
Lully 371
Bengale 372
Clive 376
Mahrattes .... *ib.*
Haider-Ali 378
Constitution de la Compagnie 381
Regulating act 384
Hastings 385
Bill indien .... *ib.*

Pages.
Cornwallis 388
Tippoo-Saïb 391
CHAPITRE XX. — État intérieur de l'Angleterre. — Littérature 395
Droit maritime .... ib.
Finances 397
Pitt 398
Irlande 404
De Foë. — Richardson 408
Fielding 409
Jonhson. — Sterne 410
Olivier Goldsmith. — Thompson 411
Young. — Gray 412
Ramsay; Burns .... ib.
Chatterton; Armstrong; Darwin; Macpherson 413
Roberston 414
Hume 154
Gibbon 416
Blakstone 419
CHAPITRE XXI. — L'Empire. — Marie-Thérèse et Joseph II 420
Traité de Fontainebleau 438
Bavière 443
Traité de Teschen 444
CHAPITRE XXII. — Esprit et littérature en Allemagne 448
Wieland 452
Illuminés westphaliens .... ib.
Klopstock 456
Histoire 457
Müller 459
Critique. — Lessing .... ib.
Schlegel 460
Théâtre 462
Schiller .... ib.
Goethe 464
CHAPITRE XXIII. — Philosophie 466
Condillac 467
Hume 471
Berkeley .... ib.
Reid 473
Stewart. — Wolf 474
Kant 475
Fichte 485
CHAPITRE XXIV. — Espagne 487
Ferdinand VI 489
Charles III 491
Banque de Saint-Charles 496
Influence française 497
CHAPITRE XXV. — Portugal 502
Joseph. — Pombal 503
Brésil 506
Marie Ire 509
CHAPITRE XXVI. — États généraux 510

Pages.
Guillaume IV et V.......... 511
CHAPITRE XXVII. — Confédération helvétique.......... 517
CHAPITRE XXVIII. — Italie.......... 527
Jean-Gaston.......... 529
François II.......... 530
Soulèvement de Gênes.......... 534
Charles III.......... 536
CHAPITRE XXIX. — Les Réformes.......... 540
Académies.......... 549
P. Verri.......... 550
Beccaria.......... 551
Filangieri.......... 556
La Lombardie sous les Autrichiens.......... 559
Piémont.......... 563
Les Grands-Ducs.......... 566
Clément XI.......... 573
Innocent XIII. — Benoît XIII.......... 574
Clément XII.......... 575
Benoît XIV.......... 5[illegible]
Clément XIII.......... 577
Parme.......... 578
Clément XIV.......... 579
Pie VI.......... 581
Giannone.......... 582
La haquenée.......... 585
Ricci.......... 587
Concile de Pistoie.......... 588
CHAPITRE XXX. — Italie. — Derniers événements.......... 591
Venise.......... 593
Lucques.......... 599
Sardaigne.......... 600
Troupes.......... *ib.*
Parme.......... 603
Deux-Siciles.......... 605
CHAPITRE XXXI. — Littérature italienne.......... 609
Baretti.......... 614
Algarotti.......... 615
Goldoni.......... 616
Métastase.......... 621
Tragiques.......... 622
Alfieri.......... 623
Cesarotti.......... 628
Langue italienne.......... 629
Parini.......... 634
Muratori.......... 635
Gerdil.......... 638
Tiraboschi.......... 645
CHAPITRE XXXII. — Érudition. — Archéologie. — Numismatique.......... 646
Winckelmann.......... 649
Heyne.......... 650
Visconti.......... *ib.*

Pages.
Chapitre XXXIII. — Beaux-Arts.......... 656
Mengs.......... 658
Juvara.......... 659
Falconet.......... 660
Vanloo.......... 661
Vernet.......... 662
Greuze.......... *ib.*
David.......... 663
Soufflot. — Reynolds.......... 664
Vanvitelli.......... 670
Canova.......... 672
Chapitre XXXIV. — Musique et Pantomime.......... 674
Chapitre XXXV. — Sciences.......... 684
Lagrange.......... 686
Dynamique.......... 687
Hydrostatique.......... 688
Astronomie.......... 690
Laplace.......... 694
Lalande.......... 695
Bailly.......... 696
Optique.......... 697
Herschell.......... *ib.*
Géographie.......... 698
Cartes de France.......... 700
D'Anville.......... 701
Histoire naturelle. — Buffon.......... *ib.*
Linné.......... 704
Adanson.......... 705
Bonnet.......... 706
Vallisneri.......... 707
Spallanzani.......... 708
Werner.......... *ib.*
Cristallographie.......... 709
Chimie. — Stahl.......... 712
Lavoisier.......... 714
Berthollet.......... 715
Aéronautique.......... 716
Électricité.......... 717
Volta. — Galvani.......... 719
Médeciné. — Boerhaave.......... 720
Hoffman. — Baglivi.......... 722
Haller. — Bichat.......... 723
Mesmer.......... 725
Chapitre XXXVI. — Louis XVI.......... 733
Turgot.......... 735
Guerre des farines.......... 740
Necker.......... 741
Marie-Antoinette.......... 748
Cagliostro.......... 751
Affaire du collier.......... 752
Chapitre XXXVII. — Prélude de la révolution.......... 754

Pages.
Le roi 754
Cour.... 755
Clergé.... 756
Noblesse.... 758
Parlement.... 760
États généraux.... 760
Peuple.... 765
Tiers état.... 767
Armée.... 771
L'opinion.... 775
Beaumarchais.... 777
Fin de Voltaire.... 780
L'Europe.... 784
Assemblée des notables.... 798

FIN DE LA TABLE DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.